

ID 100/
128

ATLAS HISTORIQUE,

OU
NOUVELLE
INTRODUCTION

A l'Histoire, à la Chronologie & à la Géographie
Ancienne & Moderne;

Représentée dans de

NOUVELLES CARTES,

Où l'on remarque l'Etablissement des Etats & Empires du
Monde, leur durée, leur chute, & leurs differens Gouvernemens;

La Chronologie des Consuls Romains, des Papes, des Empereurs, des Rois
& des Princes, &c. qui ont été depuis le commencement du Monde, jusqu'à présent:
Et la Généalogie des Maisons Souveraines de l'Europe.

Par M^r. C. * * *

Avec des DISSERTATIONS sur l'Histoire de chaque Etat.

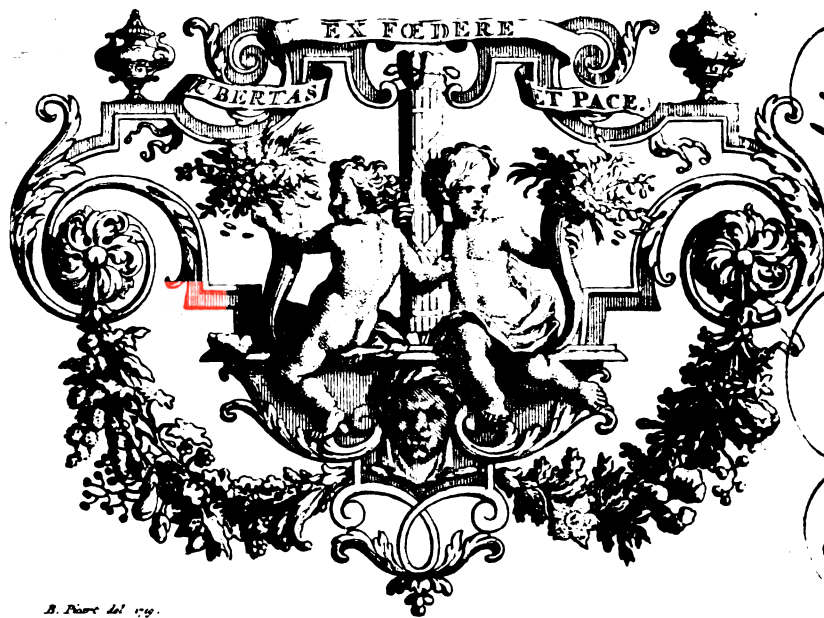
Par M^r. GUEUDEVILLE.

SECONDE PARTIE.

OU TOME III.

*Qui comprend la Grande Bretagne, l'Irlande, la Suisse, la Savoye, la Lor-
raine & la Republique de Venise.*

NOUVELLE EDITION.



B. Paris del. 179.

A AMSTERDAM,

Chez L'HONORE & CHÂTELAIN Libraires.

M. DCC. XX.

AVIS SUR LE PLAN

D U

TOME II. SECONDE PARTIE

D E

L'ATLAS HISTORIQUE.

SI la Préface du Tome II. nous a donné l'idée de l'Histoire de l'Empire, de la Prusse, de la Hongrie, & de la Bohême, on parcourt dans celui-ci, dans le même ordre, l'Abregé de ce que renferme la Seconde Partie, qui n'est pas moins digne de la curiosité du Lecteur, que la Partie précédente. On commence par donner l'idée de la Grande-Bretagne. La première Carte nous rapelle l'Abregé de l'état Ancien de l'Angleterre, & nous fait connoître les Loix, & le Gouvernement de ces premiers Peuples. Deux autres de Geographie, qui suivent dans le même ordre, font connoître l'état présent de cette Ile, & les différens Etats de cette Monarchie, dans les diverses parties du Monde, où elle a formé des Etablissmens & des Colonies. On y fait aussi remarquer les Comtez, les Villes & les Bourgs, qui députent au Parlement. Une quatrième fait connoître sur quoi sont fondées les prétentions de cette Monarchie sur la France. On indique, dans le même ordre, les progresz de quelques-uns de ses Conquerans, & jusques où ils ont porté la gloire de leurs armes. On donne ensuite la Généalogie des Rois d'Angleterre & d'Ecosse, & les différentes Branches qu'elles ont formées. Et à cet égard on tâche de ne rien omettre de ce qu'il y a d'essentiel à savoir, pour fournir tout le secours nécessaire, & toute l'ouverture convenable, pour comprendre cette Histoire. On trace dans une autre la Généalogie de la Branche de Plantagenette, & des Ducs de Normandie, & les Batailles les plus mémorables de l'Histoire, par raport à l'Angleterre. La seconde Dissertation sur l'Angleterre divise cette Histoire comme en deux Parties. On voit d'abord la Généalogie de la Maison de Stuard, l'idée de l'Assemblée du Parlement d'Angleterre, le Gouvernement Ecclesiastique, l'Ordre de la Noblesse, le Gouvernement Civil, & le Militaire. Chaque sujet est renfermé dans une Carte, qui nous donne la suite nécessaire pour guider agréablement le Lecteur à ces diverses instructions. L'Histoire de la Bretagne Septentrionale, ou d'Ecosse & d'Irlande, suivent dans le même ordre. La Suisse, avec ses Cartes, & ses Chronologies, la Savoye, & la Lorraine, dans le même arrangement, donnent chacune l'Abregé de leur Histoire, & la Chronologie de leurs Princes. Encore que dans la Première Partie de cet Ouvrage on eût déjà donné l'Abregé de l'Histoire d'Italie, la Republique de Venise, que l'on n'avoit que parcourüe, nous a paru assez considérable, pour exciter encore la curiosité du Lecteur. Ce qui nous a obligé d'y revenir, & on y fait remarquer le commencement & les progresz de cette Republique, l'étenduë de ses Etats, & jusques où elle a porté la gloire de ses armes, & les différens degrez de sa Noblesse, l'ordre de son Gouvernement, & la Chronologie de ses Doges. C'est là l'ordre & ce que renferme la suite de la Seconde Partie.

Si la Première Partie de cet Ouvrage n'avoit pas été favorablement reçüe du Public, on n'auroit pas continué une dépense aussi considérable que celle de la Seconde. L'approbation qu'elle a eu de diverses personnes de distinction, & des plus considérables dans la Republique des Lettres, que l'on pourroit produire, seroit pour cet Ouvrage une belle Apologie, & seroit connoître le peu de justice de certains Critiques, qui ont fait paroître, par un mépris peu reconnoissant, que l'Atlas ne valoit pas la peine de leur estime. La grande érudition dans la littérature ne donne pas toujours une connoissance universelle de l'Histoire. Et ceux-là mêmes, qui se piquent souvent de tout savoir, font connoître, que plus ils aprennent, plus ils connoissent combien il y a de choses qu'ils

* *

A V I S S U R L E P L A N D U

qu'ils ignorent, & qui surpassent la foible portée de leur raison. Quelque prévenu que puisse être un Auteur, comme le sont la plupart des hommes de leurs productions, l'Auteur de l'Atlas auroit toujours reçu, avec beaucoup d'honêteté & de reconnaissance, les avis sur les endroits qu'on lui auroit pû faire remarquer, où il a pû se tromper, en suivant de mauvais guides, où en se trompant, si vous voulez, lui-même, comme cela arrive tous les jours à la plupart des Auteurs dans un Ouvrage de cette sorte, & sur tout dans divers noms propres, où nos Critiques nous ont imputé des fautes. Qu'il ne s'en soit commises plusieurs, il y auroit de la prévention à tomber dans cette erreur; puisque tous les jours l'expérience nous fait connoître, que l'Orthographe, sur tout des noms propres, est assez peu uniforme. Et afin que cet Avis nous serve en quelque sorte d'Apologie, qu'on nous permette d'en donner des exemples sensibles, & des preuves, qui sont entre les mains de tout le Public, à l'égard de quelques Villes d'Angleterre & de France.

Suivant Robbe, Imprimé à la Haye en 1704.	Suivant la Croix, Imprimé à Paris en 1693.	Suivant du Pleffis, Imprimé à Amsterd. en 1700.	Suivant Robbe, Imprimé à la Haye en 1704.
Condrieu.	Coindrieu.	Colchester.	Colcester.
Lyonnois.	Lionnois.	Maldon.	Malden.
Riom.	Rion.	Walden.	Walthen.
l'Espare.	Lespere.	Berwick.	Barwick.
La Reole.	La Recole.	Alnwick.	Alnewick..
Castel-geloux.	Gastelgeloux.	Carlile.	Carlisle.
Tulles.	Tulle.	Appleby.	Appelby.
Auchs.	Auch.	Hartepool.	Harlepole.
Ayre.	Aire.	Richemond.	Richemont.
Mont de Marfan.	Mont de Marffan.	Leerpol.	Lewerpole.
Tartas.	Tartes.	Bahewel.	Bankewel.
Bidasche.	Bidache.	Lichfield.	Lichefeld.
St. Jean de PieddePort.	St. Jean de PièdePort.	Warwick.	Varwick.
Grifolles.	Grifoles.	Coventry.	Coventer.
Alby.	Albi.	Budley.	Bewdley.
Gailhac.	Gaillac.	Shrwesbury.	Shrawesbury.
Rabestans.	Rahasteins.	Bridgnorth.	Bridgenorth.
Giroffens.	Givoffens.	Lemster.	Lenster.
Acqs.	Acgs.	Monmouth.	Montmouth.
Salès.	Salces.	Aburgavenny.	Aberghevenew.
Sello.	Selio.	Tewkesbury.	Tewekesburi.
Stagell.	Stagel.	Tanes.	Tame.
Pratz.	Pratz de Mollo.	Buckingham.	Buckinkham.
Pezenas.	Pefenas.	Colebrook.	Colbroke.
St. Laurent.	S. Laurens.	Bedeford.	Betford.
Brignolle.	Brignole.	Ouckham.	Ockham.
Castellane.	Castelane.	Wrokop.	Workfop.
Mevofiles.	Mervoiles.	Stamford.	Stanford.
Collobrioux.	Callobrieux.	Norwicht.	Norwich.
Seyne.	Seine.	Yarmouth.	Yermut.
La Pene.	Lupene.	Edmunbury.	Burie.
Sisteron.	Ciftron.	Chatham.	Chattam.
Forcalquier.	Fort Calquir.	Gravesend.	Gravesende.

Voilà des Auteurs François, & des plus considérables de nos Géographes, qui sont fort differens à l'égard de ces divers noms, que nous venons d'opposer en parallele, de Rob-

TOME II. SECONDE PARTIE.

Robbe & de la Croix , à l'égard de quelques Villes de France , & de du Pleffis & de Robbe , par raport à celles d'Angleterre. Mais de France & d'Angleterre passons en Allemagne , & voyons si les meilleurs Auteurs , que nous avons sur l'Empire s'accordent mieux entr'eux.

Selon Audifret, Imprimé à Paris en 1695.	Selon Heiff, Imprimé à la Haye en 1694.	Selon Audifret, Imprimé à Paris en 1695.	Selon Heiff, Imprimé à la Haye en 1694.
Carinthie.	Carintie.	Baind.	Bainct.
Nellenbourg.	Nellemborg.	Wissenstaig.	Weifensteig.
Coblentz.	Coblens.	Mundelheim.	Muddelheim.
Ifenbourg.	Eisenbourg.	Efflingen.	Effingen.
Beylstein.	Bilstein.	Reutlingen.	Reulingen.
Freyfingen.	Frefingen.	Yfny.	Ifni.
Waldsachsen.	Waldsaxen.	Wimpffen.	Vimfen.
St. Emmeran.	St. Heimeran.	Bopsingen.	Bopfingen.
Leuchtenberg.	Leugtenberg.	Zell.	Zel.
Walchenried.	Walkenriet.	Prum.	Prume.
Mulingen.	Millengen.	Waldeck.	Valdeck.
Leiffnick.	Leifnikz.	Worms.	Vorms.
Tartenberg.	Teutenberg.	Hoye.	Hoya.
Wurtzburg.	Wirtzburg.	Schaumbourg.	Schawenbourg.
Reineck.	Rhieneck.	Herforden.	Herford.
Hohenlohe.	Hohenloë.	Ratzebourg.	Ratzbourg.
Elwangen.	Eluangen.	Blanckenbourg.	Blankembourg.
Weingarten.	Veingarten.	Eichftet.	Eichstat.
		Osnabrug.	Osnabruck.

Après avoir donné quelques contradictions des Historiens & des Géographes , si on vouloit faire voir le peu d'uniformité des Cartes , où en trouveroit un nombre presque infini. Voyons-en seulement quelques-unes des Etats & des Auteurs , qui ont acquis le plus de reputation , & qui ont fait le plus de bruit dans le Monde , & si les Cartes des plus fameuses Républiques de l'Histoire , Ancienne & Moderne seront plus uniformes entre elles.

Selon Cluvier, Imprimé à Amsterd. en 1697.	Selon Cellarius, Imprimé à Cambrid, en 1703.	Selon les Cartes de Mr. Sanson.	Selon les Cartes de Mr. de l'Isle.
Lemnus.	Lemnos.	Enchuyfen.	Enckhuysen.
Chius.	Chios.	Alcmaer.	Alcmar.
Tænarium Prom.	Tenarum Prom.	Purmerend.	Purmeren.
Nifyris.	Nifyros.	Munickedam.	Munikendam.
Magaris.	Megara.	Haerlem.	Harlem.
Argia.	Argolis.	Vesep.	Wesp.
Cypariffa.	Cypariffus.	Harderwyck.	Harderwick.
Corone.	Corona.	Naerden.	Narden.
Troefen.	Troeze.	Rotterdam.	Roterdam.
Delphin.	Delphi.	Lewarden.	Liewarden.
Catiftus.	Cariftus.	Bolfwaard.	Bolfwaert.
Eretria.	Eredrea.	Nimmegue.	Nimegue.
Paxæ.	Paxi.	Culemborch.	Culenbourg.
Leria.	Leros.	Tiel.	Thiel.
Pa-	Pa-	** 2	Mont-
		Mont-	Mon-

A V I S S U R L E P L A N D U

Paris.	Paros.	Montfort.	Monfoort.
Scyrus.	Scyros.	Vyanen.	Vianen.
Schiatus.	Sciatus.	Briel.	La Brille.
Elaros.	Claros.	Sievenaer.	Zevenaer.
Segrus.	Gyarus.	Heusden.	Huesden.
Samothrate.	Samothrace.	s'Herenberg.	Sherenberg.
		Cleef.	Cleves.

Il ne seroit pas malaisé de faire voir un nombre presqu'infini de contradictions de cette sorte, & d'en composer un Ouvrage aussi gros que le nôtre, & qui ne nous coûteroit pas tant de peine. Ce que nous en donnons suffit pour faire voir l'embarras, où se trouvent les Auteurs dans un Ouvrage de cette nature. Ces fautes apparentes ne sont dans le fond que des bagatelles, & nous ne les opposons pas en parallele dans la vûe de critiquer des Auteurs, qui ont tant merité du Public, mais pour faire voir, l'embarras d'un Auteur dans ces diverses contradictions. Après ce que l'on vient de dire, y a-t-il de la justice à vouloir exiger de nous, ce qui n'est pas possible, & de vouloir que l'on donne un Ouvrage, sans qu'il y manque une Virgule, & de s'attacher à la bagatelle, au lieu de chercher le solide? Pourroit-on bien nous faire voir un Ouvrage de cette nature, sans y rencontrer, en l'examinant de près, les mêmes défauts, qui se peuvent rencontrer dans le nôtre? Et ceux-là mêmes, qui sortent des mains des meilleurs Maîtres, en ce qu'il y a de plus poli, & de plus achevé, en sont-ils exemts? Consultez sur cela la République des Lettres de 1707. où l'Auteur en faisant l'extrait de la Science de la Cour, imprimé à Amsterdam en 1707. fait remarquer que dans l'Edition de Paris il s'y étoit glissé plus de 500. fautes. Et dans les Observations de Messieurs de l'Académie Française, imprimée à la Haye en 1705. on n'y en a pas corrigé moins de cinq ou six cens, au rapport du Correcteur & du Libraire. Hé quoi! Si ce qui sort de cet Illustre Corps a bien ses défauts, peut-on avec quelque justice exiger de nous quelque chose de plus parfait? Il est vrai que souvent la préoccupation des hommes a tant de force, qu'il est difficile de les en faire revenir. Jugeons-nous favorablement d'un Auteur? Tout ce qui sort de sa plume a nôtre approbation. Et il suffit qu'il ait gagné le suffrage public, pour nous laisser entraîner au torrent. Quelles absurditez mêmes ne rencontre-t-on pas quelquefois dans les propositions qu'il avance? Nôtre Siècle ne nous en fournit que trop de ce caractère, & nous n'aurions pas de peine à en citer des exemples, de ceux-là mêmes qui tiennent le plus haut rang. Cette prévention, qui a tant de force pour se déclarer en faveur des uns, ne rencontre pas moins d'opposition pour les porter à se déterminer en faveur des autres. Il est vrai que les personnes éclairées savent toujours donner aux choses leur véritable prix, & le Commun même, dont nous avons déjà parlé, revient lui-même très-souvent de son erreur. Il semble que si l'on doit attendre quelque chose de l'équité & de la justice, dans un Ouvrage de littérature de cette sorte, c'est sans doute des personnes éclairées & de discernement, & qui en font profession, comme étant plus capables d'estimer les choses, selon leur juste prix. Et c'est cependant de quelques-uns de ceux-là, que l'on a plus de lieu de se plaindre. Que l'on nous indique honêtement les fautes, où l'on peut être tombé, on en aura infiniment de reconnoissance. Mais d'ailleurs que l'on rende à l'Ouvrage quelque justice, en ce qu'il peut avoir d'avantageux & d'utile, sans s'attacher à la bagatelle. Quoi? sous ombre que l'Auteur n'a pas fréquenté l'École; ni fait profession d'écrire, il n'est nullement capable du projet qu'il a formé? Soitte prévention, s'il en fut jamais. Comme si le bon sens n'étoit pas de toutes les professions, & que nous ne voyions pas tous les jours, des champs & des arbres sans culture, produire naturellement des fruits aussi solides, que les terres que l'on cultive avec le plus de soin. A la bonne heure que cela y contribué quelquefois (car ce n'est pas toujours,) on n'a garde d'en disconvenir. Et peu d'Auteurs en connoissent mieux l'avantage, que l'Auteur de l'Atlas par le soin qu'il en a pris, & qu'il prend tous les jours, & par les recherches que l'on a été obligé de faire dans les Langues. Mais de se faire illusion, & de croire que l'on ne peut être capable de rien, sans sortir de l'École, mille

&

TOME II. SECONDE PARTIE.

& mille exemples nous convainquent tous les jours du contraire, qui nous font connoître, que l'École du Monde, celle du Cabinet & des Affaires, a fait infiniment plus d'habiles gens que l'École de nos Critiques, qui a fait bien plus de Pedans, qu'elle n'a fait de veritables Savans. Peu d'Ouvrages ont coûté tant de travail, & tant de peine que celui-ci, & ceux qui le critiquent auroient peut-être été fort embarrassés de nous donner seulement les Tables qu'il renferme, dans l'espace du tems, que l'on a été à le composer. A la Verité, si l'on y avoit mis autant de tems, que Vaugelas l'a été à son *Quinte Curce*, on auroit pû le rendre plus parfait, mais on ne l'auroit pas pour cela exempté de la Critique. Rien n'est plus facile que de trouver à redire à un Ouvrage comme le nôtre, & rien si difficile que de le mettre dans l'arrangement, & dans l'ordre où il est. Et ceux qui le considereront sérieusement, & avec quelque attention, & qui seront capables d'en juger juste, seront obligés de convenir, qu'il en a paru peu de plus utile, de plus agréable, & d'un travail plus accablant. En attendant que nos Critiques nous donnent quelques-uns de leurs projets de la nature du nôtre, sans un seul petit point à redire. Une Géographie par exemple, où il n'y ait pas jusqu'à un seul petit Moulin à vent, qui ne soit dans sa juste position; Une Chronologie depuis le premier Periode du Monde jusqu'à présent, sans un seul petit manque de Calcul, & d'accord avec les Chronologistes; Une Généalogie depuis la premiere origine bien approuvée, & bien suivie, sans aucune difficulté; Et enfin l'Histoire depuis sa premiere origine, sans le moindre doute, & d'où il écarte toutes les ombres & les nuages, qui la couvrent. En attendant, dis-je, de ces Génies Supérieurs ces belles productions, qu'ils ayent la bonté de laisser le Public profiter des instructions, qu'il pourra recueillir de nôtre Atlas, sans le prévenir par un mépris, qui pourroit bien dans la suite ne leur pas faire honneur, parmi les personnes éclairées, & d'un juste discernement.

Pour ne rien omettre des instructions, qu'il seroit nécessaire de donner au Lecteur, il faudroit un Avis aussi étendu que l'Ouvrage même. Il n'est pas mal-aisé d'observer, que dans l'Avis du Second Tome, & dans celui-ci, nous n'avons fait que parcourir ce qui nous a paru de plus essentiel. On auroit bien mis à chaque Origine le nom de l'Auteur que l'on a suivi, pour faire voir nos autoritez. On a déjà indiqué les principaux, mais on a crû avoir des raisons pour ne le pas faire. Comme on les a marqués sur l'original, il ne sera pas mal-aisé de satisfaire sur cela, ceux qui s'en voudront instruire.

Il est cependant encore à propos de faire observer, pour nôtre Système, qu'on s'est conformé à celui d'Usserius, Archevêque d'Armach, de Capelle, de Thomas Lydyat, Anglois, de L. P. Tirin de Vallemont, & à celui de Monsieur de Comdon, dans son Introduction à l'Histoire Universelle, pour l'instruction de Monsieur le Dauphin, qui fixe la Naissance du Sauveur du Monde, à l'an 4000. comme le Système le plus naturel & le moins embarrassant. Chaque Auteur a sur cela la liberté de son choix, parmi la diversité des opinions qui partagent les Savans. On s'est conformé à l'opinion la plus généralement suivie, & qui semble la plus naturelle & la plus facile. On s'est dérangé, environ de 50. années dans la Chronologie des Consuls, dans le I. Tome, s'étant conformé à l'Abbé Danet, comme on l'a fait remarquer dans le Discours sur l'Atlas, en parlant de la difference qu'il y avoit entre lui & Vallemont, ayant fait voir qu'ils differoient environ de 50. années, dans leurs Systèmes, au sujet de la fondation de Rome. Il n'est pas mal-aisé de concilier l'Abbé Danet, à cet égard, par rapport à nôtre Système. On doit encore bien prendre garde que l'on marque toujours, par nos Chronologies, l'année de l'Avenement de chaque Prince au Thrône, ou au Gouvernement.

Comme on a fait connoître à l'Auteur, que le Public ne seroit pas fâché que l'on donnât plus d'étendue aux Chronologies, cela l'a porté à s'étendre davantage dans le Second Volume. Et dans celui-ci on a même donné, comme l'Abregé de l'Histoire de nôtre temps, ayant parcouru avec plus d'étendue, l'Histoire Moderne, par rapport à chaque Etat, dans nos Chronologies, pour ce Volume & le précédent. Ce qui rappellera la mémoire des événemens les plus considérables. Et par là on guide, aussi bien ceux qui apprennent l'Histoire, que ceux qui la voudront écrire. Quoi que l'on ait été concis,

on

A V I S S U R L E P L A N D U

on a tâché d'être clair, & de ne rien omettre de ce qui nous a paru de plus considérable.

Comme les Cartes d'Angleterre étoient gravées, lors de l'Union d'Écosse, on verra que nous avons comme séparé ces deux Etats, qui n'en font qu'un aujourd'hui, par la glorieuse Union qui vient de les unir.

La Carte de l'État de la Lorraine, ainsi que la Dissertation, & la Chronologie des Ducs, nous est venue d'un Gentilhomme de Son Altesse. On les a toutes adoptées, comme on les a envoyées. On y a seulement joint, pour remplir la dernière Feuille de Chronologie, les Cérémonies, qui furent faites à Versailles, au Mariage de ce Prince avec la Princesse son Epouse. Le Morceau étant assez curieux, on veut espérer que l'on ne nous blâmera pas pour cette augmentation, & quelque autre, qui se trouvera à la fin de cette Dissertation, que l'on a ajoutées pour remplir le vuide.

Pour la Chronologie des Ducs de Savoye, on donne celle qui a été imprimée à Turin en 1702. de François Maria Ferraro, à Labrino D D D, comme étant sans doute la plus correcte, la plus nouvelle, & la meilleure, étant faite, pour ainsi dire, sous les yeux du Prince.

On avoit formé un projet, même déjà assez avancé, pour mettre plus en ordre le Blazon du Pere Ménetrier, ce qui sembloit assez convenir à cet Ouvrage. Mais des raisons nous ont obligés de le laisser pour les Parties, qui pourront venir en suite.

Comme on a déjà fait connoître, que la Première Partie de cet Ouvrage, dans son commencement, n'a eu d'abord pour objet qu'une instruction particulière, & qu'on ne pensoit à rien moins qu'à se rendre public, on n'eut pas d'abord tout le soin nécessaire, tant pour l'ordre du dessein, que pour la beauté des Estampes. Il n'en a pas été de même de ce que l'on donne aujourd'hui au Public. Si la plupart des Planches ne sont pas dans le dernier degré de perfection, pour la gravure & le dessein on n'en verra gueres de plus achevées, étant pour la plupart de Romain de Hooghe, si connu dans les Provinces-Unies, par son heureux Genie, à donner à ses Ouvrages les plus hardies, & les plus heureuses expressions. On a fait retoucher les Planches de cet habile Maître, afin d'apporter la douceur & l'agrément, qui lui pourroit manquer. Pour l'Antiquité, on en trouvera quelqu'une de Gorée, & d'Elliger, pour le Moderne.

Pour la correction de l'Ouvrage & des Cartes, on a tâché d'en faire prendre tout le soin possible. Mais qu'on ne nous fasse pas un procez, si par exemple, à Guastala, on a mis Guastala, Arnoul, pour Arnulphe, Othon, pour Otto, Brunswick, pour Brunswick, & quelques Latins, pour François, comme Pool, pour Pollus, Willem, pour Guillaume, & ainsi de mille autres. Il n'y aura que ceux, qui n'ont pas feuilleté beaucoup d'Ouvrages, qui chercheront sur cela à nous critiquer. Si même il y a quelque contradiction entre les Cartes, & les Chronologies, qu'on s'en prenne à la contradiction de nos Auteurs, qu'il est difficile de concilier.

L'erreur, que l'usage a établi depuis quelque temps, de se servir de la plume d'un Auteur Illustre, pour donner quelque relief à un Ouvrage, & pour en procurer le débit, pour faire des Préfaces, ou des Dédicaces pompeuses, n'a pas toujours répondu à l'attente de ceux qui s'étoient laissés entraîner à ce préjugé. Ce n'est pas sur une Préface étudiée, que les personnes éclairées arrêtent aujourd'hui leur jugement. Nôtre Siècle, à cet égard, plus qu'aucun des précédens, s'arrête au solide. Et tout ce que nous pourrions dire de nôtre Atlas, comme on l'a déjà insinué, pourroit bien d'abord frapper le Lecteur. Mais il ne feroit pas plus qu'un beau titre, à la tête d'un Ouvrage, qui excite nôtre curiosité & nôtre désir, dans la vûe d'y trouver ce que l'on nous fait espérer. Mais à peine en avons-nous vû quelque feuille, que n'y rencontrant rien moins que ce à quoi nous nous étions attendus, nous nous blâmons nous-mêmes de nous être laissés prendre à un extérieur, qui ne répond pas toujours à nôtre attente. Le but principal de tous les hommes, doit être naturellement de tendre à une heureuse fin. Celui d'une personne, qui a pour objet de s'attacher à l'instruction publique se doit sur tout proposer cet objet pour principe, & que la vertu, le desintéressement & la probité, soit toujours l'unique but, où l'on ait en vûe de tendre, pour tâcher d'y conduire ceux qu'on a dessein d'instruire. Si l'homme n'étoit pas capable de s'écarter de ce devoir, ce seroit le
moyen

TOME II. SECONDE PARTIE.

moyen de n'être pas seulement utile à soi-même, mais de l'être particulièrement au Public. Cela est à la vérité fort difficile, car quelque achevé que puisse être un Ouvrage, il a toujours ses défauts. Et dans quelque desintéressement de parti que puisse être un Historien, il est toujours très-difficile, que quelque motif ne le porte à s'écarter, ou du moins à faire entrevoir, ou que l'amour de sa Patrie, ou celui de sa Religion, ou enfin d'autres intérêts, qui entraînent si facilement les passions des hommes, le fait éloigner quelquefois du but qu'il se propose.

Bien que l'Auteur ait tâché de se tenir dans les principes de la modération, il n'est pas assez prévenu de son Ouvrage, pour se faire illusion, & pour croire qu'il ne se soit peut-être dérangé quelquefois du but qu'il s'étoit proposé. Il peut toujours affûter très-sincèrement, qu'il a eu pour unique objet dans son Ouvrage, d'instruire tout le monde, sans offenser personne. Et si par inadvertance il avoit eu le malheur d'y tomber, il en fait ici une réparation publique. Et bien que l'on se soit attaché, dans cet Avis, à répondre à quelques Critiques, dont on auroit eu tout sujet de se plaindre de quelque office, moins obligeant, que l'Auteur n'avoit lieu d'attendre. On déclare ici n'avoir aucun ressentiment, ni d'autre pensée que de les obliger, & de faire connoître que l'on honore infiniment le mérite, le savoir, & l'érudition, par tout où on la rencontre.

L'Ouvrage, que l'on donne ici au Public, n'est pas de ces Ouvrages à lasser la patience d'un Lecteur, & qui le mène, à perte de vûe, dans des espaces imaginaires, par une lecture plus capable de fatiguer que d'instruire. On tâche ici, au contraire, de le mener par un chemin court, clair, divertissant, & agréable, en lui donnant le précis de l'Histoire, & ce qu'il peut retenir pour en faire usage. On lui fait voir ce qu'il y a de plus essentiel à ce dessein. On délasse sa vûe de temps en temps, par des objets agréables, qui le frappent, & qui font entrer par les yeux, pour ainsi dire, dans sa mémoire, ce que l'on a en vûe de lui faire comprendre & retenir. Il a paru peu d'Ouvrages, comme celui-ci, qui renferme plus de secours, & qui soit plus propres à instruire & à conduire à l'intelligence des connoissances, qui y sont renfermées. L'Auteur, après un travail, aussi accablant, & qui lui a coûté tant de peine, aura de la satisfaction, si le Public en peut tirer du fruit, qui est l'unique but qu'il s'est principalement proposé.

T A B L E

POUR L'ORDRE ET L'ARRANGEMENT

D E L A

SECONDE PARTIE DU TOME II.

I. Differtation sur l'Histoire d'Angleterre.

C arte de Géographie pour l'Introduction à l'Histoire d'Angleterre. - - - - -	N ^o . 42.
Carte de Géographie d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. - - - - -	N ^o . 43.
Carte de Géographie de l'Angleterre, dans laquelle l'on fait observer les Villes & Bourgs. - - - - -	N ^o . 44.
Carte pour l'intelligence de l'Histoire d'Angleterre. - - - - -	N ^o . 45.
Carte pour introduire à la Géographie, & à la Généalogie des Rois d'Angleterre & d'Ecosse. 2. Feu. - - - - -	N ^o . 46.
Carte Généalogique de la Maison de Plantagenette. 2. Feuilles. - - - - -	N ^o . 47.

II. Differtation sur l'Histoire d'Angleterre.

C arte Généalogique de la Maison de Stuart. - - - - -	N ^o . 48.
Carte de la Représentation du Parlement d'Angleterre. - - - - -	N ^o . 49.

*** 2

Carte

T A B L E.

<i>Carte du Gouvernement Ecclesiastique d'Angleterre.</i>	N ^o . 50.
<i>Carte des Prerogatives des Rois, & de la Noblesse d'Angleterre.</i>	N ^o . 51.
<i>Carte du Gouvernement Militaire d'Angleterre.</i>	N ^o . 52.
<i>Carte du Gouvernement Civil d'Angleterre.</i>	N ^o . 53.
<i>Abregé Chronologique de l'Histoire d'Angleterre.</i>	N ^o . 54.

III. Differtation sur l'Ecosse, & sur la Grande-Bretagne.

C <i>Arte de Géographie d'Ecosse, où l'on fait observer l'Etat de sa Noblesse.</i>	N ^o . 55.
<i>Carte pour donner une idée générale du Gouvernement d'Ecosse.</i>	N ^o . 56.
<i>Carte de Géographie Ancienne, & Moderne de l'Irlande.</i>	N ^o . 57.
<i>Carte de Géographie de l'Irlande, où l'on remarque l'état présent de ce Royaume.</i>	N ^o . 58.
<i>Carte du Gouvernement Civil & Militaire.</i>	N ^o . 59.
<i>Chronologie des Rois d'Ecosse.</i>	N ^o . 60.

IV. Differtation sur la Suisse.

C <i>Arte Ancienne de la Suisse.</i>	N ^o . 61.
<i>Carte de Géographie des treize Cantons Suisses.</i>	N ^o . 62.
<i>Carte Générale des différentes Assemblées.</i>	N ^o . 63.
<i>Carte des Grisons, & des Communautés.</i>	N ^o . 64.
<i>Carte Généalogique pour faire connoître sur quoi sont fondez les Pretendans au C. de Neufchâtel.</i>	N ^o . 65.
<i>Annales pour conduire à l'Histoire des Suisses.</i>	N ^o . 66.

V. Differtation sur la Savoye.

C <i>Arte Généalogique de la Maison de Savoye.</i>	N ^o . 67.
<i>Carte Historique & Géographique du Duché de Savoye.</i>	N ^o . 68.
<i>Chronologie pour conduire à l'Histoire de Savoye.</i>	N ^o . 69.

VI. Differtation sur la Lorraine, & le Barrois.

C <i>Arte Généalogique de la Maison de Lorraine.</i>	N ^o . 70.
<i>Carte pour l'intelligence de l'Histoire de Lorraine.</i>	N ^o . 71.
<i>Chronologie pour conduire à l'Histoire de Lorraine.</i>	N ^o . 72.

VII. Differtation sur Venise.

C <i>Arte de Géographie des différens Etats de la Republique de Venise.</i>	N ^o . 73.
<i>Carte du Plan de la Ville de Venise.</i>	N ^o . 74.
<i>Carte du Gouvernement Civil & Politique de cette Republique.</i>	N ^o . 75.
<i>Carte du Gouvernement Militaire de cette Republique.</i>	N ^o . 76.
<i>Chronologie des Doges de Venise.</i>	N ^o . 77.
<i>Table pour les Généalogies, & la Géographie Ancienne.</i>	N ^o . 78.

E R R A T A.

- A la Chronologie, N^o. 69. c. dans la Remarque, l'on a marqué Catherine Cornaron; pour Catherine Cornaro.
- A la Differtation sur la Lorraine, l'on a mis Differtation Lorraine, au lieu de Differtation sur la Lorraine.
- A la feuille ** de la seconde Partie du Tome II. l'on a mis font connoître, pour devroient connoître.

P R E M I E R E
 DISSERTATION
 SUR L'HISTOIRE
 D'ANGLETERRE.



L'HISTOIRE de cette Isle est d'une diversité fort abondante; je ne croi pas qu'aucun autre pais ait plus fourni de revolutions. Dans une matière si vaste & si feconde je me bornerai aux époques les plus éclatantes, & je me contenterai de les parcourir legèrement.

On ne convient point de l'origine de ces peuples. Les uns leur donnent pour fondateur un certain Brutus fils d'un Roi de Latium; les autres les font descendre des Bretons qui habitoient cette partie de la Gaule Celtique qu'on nommoit Armorique, & peut-être que ces deux conjectures sont également éloignées de la verité. Les commencemens de la plupart des Societez sont des objets imperceptibles: comme on les cherche dans des Siècles très-reculez, on ne découvre que des nuages, & plus vous regardez avec attention, moins vôtre vûë peut se fixer. Le plus sûr est donc de laisser là nôtre Isle pour ce qu'elle étoit il y a deux mille ans. Cesar fut le premier qui la fit connoître: cet Oppresseur, après avoir fait tant de conquêtes & tant d'esclaves dans les Gaules, forma le dessein de passer dans la Grande Bretagne. Son intention étoit aparemment de la mettre aussi sous le joug, ou du moins de la piller, ne doutant point qu'elle ne renfermât des richesses immenses. Ce sont d'étranges Visiteurs que ces Messieurs les Conquerans; si on la leur refuse, ils tuent à toute outrance; & lors qu'ils ne sauroient faire mieux, ils volent impunément & s'approprient tout ce qui leur tombe sous la main. Cesar ne fit pourtant pas grand mal aux Bretons: se trouvant assez glorieux d'avoir découvert un nouveau Monde, c'est ainsi qu'il appella l'Isle, il ne jugea pas à propos d'en entreprendre la conquête; il n'entra pas même dans le pais; mais après quelques escarmouches il eut l'honnêteté de se retirer sans butin & sans contribution.

Auguste & Tibère son Successeur ne firent aucune tentative sur cette contrée. Auguste avoit laissé pour instruction testamentaire, que l'Empire n'étant déjà que trop vaste, on devoit s'attacher plus à le conserver qu'à l'étendre. Tibère aiant goûté cette politique la mit en usage, & ce fut là, suivant quelques Historiens, la cause du repos dont les Bretons jouirent sous ces deux Empereurs. Caligula ne fit pas plus de mal à cette Nation; mais il entreprit de lui faire peur. Ce Prince publia qu'il vouloit envahir la Grande Bretagne; & en effet il conduisit son Armée jusque sur le bord de la Mer: mais ne jugeant pas à propos de s'exposer aux risques d'un embarquement, il fit son attaque de loin, & en toute sûreté. Les Legions se mirent en bataille;

on donna le Signal; je présume qu'il y eut bien des coups tirez contre les flots. Comme l'Ennemi ne faisoit nulle résistance, le soldat posa ses armes, & se mit à piller. Il y avoit de quoi faire capture: le butin étoit copieux & léger, malheureusement le prix ne répondoit pas, ce n'étoient que des coquilles. Cependant Caligula leur donnant un beau nom les apelloit les dépouilles de l'Océan. Il fit savoir au Senat cette importante expedition, & pour marquer combien elle étoit glorieuse, sa Lettre étoit couronnée de Laurier. On ne pouvoit traiter l'Empire avec plus de bizarrerie, ni avec plus de mépris: il falloit que ce Monarque fût bien sûr de l'obéissance de ses troupes, pour se jouer ainsi de leur valeur. Mais si dans cette Comedie Caligula avoit eu pour motif de tourner en ridicule l'injuste & insatiable ambition des Conquerans, devrions-nous lui en savoir si mauvais gré? Claude son Successeur fit une guerre plus serieuse à nos Bretons: Publius Ostorius un de ses Généraux étant entré dans l'Isle y subjuga quelques Provinces. Les Brigantes furent ceux qui souffrirent le plus de la prospérité de ses armes. Caractacus, Chef des Silures, & poursuivi par le Romain, s'étoit réfugié chez eux. Ostorius, qui ne cherchoit que des prétextes pour opprimer, le leur demanda, & ils ont le courage de refuser. Sur cela combats, ravage, desolation, & l'Agresseur avoit toujours le dessus. Enfin les Brigantes, cédant à la force, & ne croiant pas qu'ils dussent sacrifier leur Etat & leur pais pour la liberté d'un seul homme, livrerent leur Refugié. On mena Caractacus à Rome avec sa femme & sa fille. L'Empereur Claude, pour donner plus de relief à sa victoire, le fit exposer au peuple: mais le Prisonnier fit voir dans cette occasion par son air & par ses paroles tant de grandeur d'ame, qu'il s'attira l'estime de toute l'Assemblée qui lui fit les mêmes honneurs qu'elle avoit coutume de faire aux Princes.

Sous le règne de Neron une partie de la Bretagne essuia un terrible orage. Prasutagus Roi des Iceniens, c'est-à-dire, du pais qu'occupent aujourd'hui les Comtez de Suffolk, de Huntington, & de Cambridge, Prasutagus, dis-je, se trouvant près de sa fin institua par son testament l'Empereur son principal héritier. C'étoit offrir quelques goûtes d'eau à la Mer: mais ce Prince mourant avoit ses raisons. Il frustroit sa famille de la moitié de son bien pour lui sauver l'autre moitié. & il s'imaginoit engager Neron par cette générosité à prendre les siens sous sa protection. Mais pour être reconnoissant il faut être homme, & cet Empereur, depuis qu'il eut levé le masque, étoit pire qu'une bête feroce. Le bon Prasutagus meurt; & l'Empereur fait valoir ses droits sur la Succession d'une manière bien opposée

B b

aux

aux intentions du Defunt. Les Romains se mettent par force au nom de leur Maître, en possession de tout; ils ôtent la Régence à la Princesse Bunduica, Veuve du dernier Roi, & la chassent de son Palais; enfin pour comble d'ingratitude ils poussent la brutalité jusques à ravir l'honneur aux filles de Prafutagus. La Reine Bunduica fit sur ces violences tout le bruit qu'on peut s'imaginer: mais voyant que l'air emportoit ses cris, que ses plaintes étoient inutiles, & qu'elle avoit affaire aux indignes Supôts d'un Monarque qui faisoit gloire de sa tyrannie, elle ne consulta plus que son courage, & elle mit toute sa ressource dans son desespoir. Cette brave Princesse représente si pathétiquement à ses Sujets l'injustice énorme, l'horrible affront qu'on leur fait en sa personne & en sa famille, qu'elle les anime à la vengeance. Si bien qu'ayant assemblé en peu de jours une puissante armée qu'elle voulut commander en personne, elle battit les Romains, & remporta sur ces tyrans du monde tous les avantages que peut souhaiter une Reine outragée en ce qu'elle a de plus cher, & allumée d'un juste ressentiment. Cet heureux succès ne dura pas: Caius Suetone Paulin courut au secours de Cerealis, & ce nouveau Général gagna une victoire si complète sur la Reine, que cette Princesse ne voulut pas survivre à son malheur. Vous trouverez dans le morceau que je vais vous donner, ce dernier événement circonstancié & raisonné.

„ Suetone aiant remarqué que l'île de Mona,
 „ aujourd'hui d'Angleterre suivant la plus commu-
 „ ne opinion, servoit de retraite aux rebelles, il
 „ résolut de la prendre: il en vint à bout assez ai-
 „ sément, quoi que d'abord la multitude des Insu-
 „ laires qui l'attendoient au rivage, & leurs fem-
 „ mes habillées en furies, & leurs Druïdes levant
 „ les mains vers le ciel, & prononçant des impre-
 „ cations, eussent étonné les Soldats Romains par
 „ la nouveauté du spectacle. Il fit couper les bois
 „ sacrez où les habitans immoloient des hommes,
 „ & il établit des garnisons; mais pendant qu'il
 „ s'occupoit à cela, il aprit que les Bretons sous
 „ la conduite de la veuve de Prafutagus Roi des
 „ Icenïens s'étoient soulevés, & qu'ils faisoient de
 „ grands desordres. Il repassa promptement, & prit
 „ des mesures si justes pour empêcher les pro-
 „ grès de ces rebelles, qu'il gagna sur eux une ba-
 „ taille aussi memorable que celles du vieux tems.
 „ On dit que près de 80. mille Bretons furent tuez
 „ en cette journée, & que du côté des Romains le
 „ nombre des morts un peu moindre que celui des
 „ blessez, n'alla pas à quatre cens. Le courage,
 „ la fermeté, l'expérience & la prudence de Suetone
 „ éclatèrent beaucoup dans cette rencontre. . . .
 „ Le vainqueur traita rigoureusement les vaincus,
 „ & cela fut cause qu'un grand nombre de rebelles
 „ se tinrent armez, car ils redoutoient les suites de
 „ leur soumission. . . . Si pour excuser la severité de
 „ Suetone quelcun alleguoit les barbaries épouvan-
 „ tables que les Bretons avoient exercées sur les
 „ Romains, un autre pourroit répondre que les
 „ Bretons ne s'étoient portez à cette inhumanité,
 „ qu'après avoir souffert des extorsions & des vio-
 „ lences prodigieuses, & qu'ainsi le Général Ro-
 „ main devoit être moins implacable envers les
 „ vaincus; car il y a une extrême difference entre
 „ des peuples qui se soulevent contre un nouveau
 „ maître dont le joug est fort léger, & des peuples
 „ qui secouent une nouvelle domination la plus ty-

„ rannique du monde. Une sedition accompagnée
 „ de cruauté dans le premier cas merite un severe
 „ châtiment, mais au second cas il est juste que la
 „ clemence succède bien-tôt à la punition. Tacite
 „ rapporte, qu'après la mort d'un Roi Breton qui
 „ avoit nommé l'Empereur Romain pour cohéritier
 „ à ses deux filles, on mit au pillage sa maison &
 „ ses Etats, on fouërta sa veuve, on viola ses
 „ deux filles, on chassa de leurs possessions les prin-
 „ cipaux du pais, & l'on réduisit à la condition
 „ d'esclave les parens du Roi. La colonie Romaine
 „ de Camaladun composée de Veterans s'emparoit
 „ des biens d'un chacun, & mettoit les gens hors
 „ de leurs logis. Les Soldats Romains la favori-
 „ soient en cela par l'esperance de jouir un jour de
 „ la même liberté de piller les Insulaires. Toutes
 „ ces choses inspirerent aux Bretons une telle haine
 „ pour les Romains, & une telle passion de recou-
 „ vrer ou de conserver leur Liberté, qu'il se fit
 „ bien-tôt un soulèvement général dont les effets
 „ furent sanglans & barbares. La veuve du Roi se
 „ mit à la tête des Bretons, & les harangua de la
 „ manière la plus ardente qui se puisse voir. Elle
 „ n'oublia pas les coups de fouet qu'elle avoit re-
 „ çus, ni le violement de ses filles; elle s'en servit
 „ pour encourager davantage à secourir cette dure
 „ servitude. . . . L'absence de Suetone favorisa
 „ l'entreprise des Bretons; ils firent perir 70 mille
 „ Romains ou alliez des Romains: ils ne faisoient
 „ nul quartier, ils égorgoient, ou pendoient, ou
 „ brûloient, ou crucifioient tous ceux qu'ils pre-
 „ noient. . . . Ils n'eurent pas moins de cruauté
 „ envers les femmes les plus qualifiées & les plus
 „ honnêtes; ils les pendoient toutes nues, & leur
 „ coupoient les mammelles, & les leur cousoient à
 „ la bouche, afin qu'il parût qu'elles les mangea-
 „ sent, & puis ils les étendoient tout du long sur
 „ de petits pieux pointus qui se fichoient dans leurs
 „ corps. Voilà ce que l'on gagne en abandonnant
 „ à la licence du Soldat les nouveaux Sujets; mais
 „ d'autre côté cette barbarie des Bretons leur coûta
 „ bien cher, car Suetone la punit cruellement. No-
 „ tez que la Reine qui s'étoit mise à leur tête s'em-
 „ poisonna après la perte de la bataille. Peut-on
 „ lire toutes ces horreurs sans concevoir une vraie in-
 „ dignation contre les hommes? Les voir rencherir
 „ ainsi sur l'inhumanité, c'est-à-dire, sur la destruc-
 „ tion de leur propre Espèce, cela n'est-il pas mon-
 „ trueux? Nos Bretons sont indignes du nom d'homme,
 „ dès qu'ils ne bornent pas la punition aux seuls
 „ coupables, dès qu'ils emploient pour se venger les
 „ plus affreuses cruautés. Mais quel nom donnerons-
 „ nous aux Romains qui se piquoient de surpasser tou-
 „ tes les Nations en vertu & en politesse, & qui
 „ pourtant faisoient à la veuve, aux filles, aux Sujets
 „ d'un Prince bienfaicteur de leur Maître des indigni-
 „ tez atroces, des violences qu'ils auroient eux mê-
 „ mes condamnées chez les Scythes, & chez les au-
 „ tres peuples les plus barbares?

Les Romains n'avancerent pas beaucoup dans la Grande Bretagne jusqu'à l'Empire de Domitien. Ils gagnoient du terrain peu à peu, favorisez en cela par les habitans mêmes que la division empêchoit de réunir toutes leurs forces contre l'Ennemi commun: tant il est vrai que la haine l'emporte sur l'amour de la patrie; & qu'on aime mieux contribuer à la perte de son Pais, que de secourir des Compatriotes avec lesquels on est en different. Ces certains animaux domestiques dont la colere s'éteint,
 &

& qui se racommodent dès qu'il y va de l'intérêt de l'Espèce, ne font-ils pas honte à la nôtre? Les Romains donc, aidez des brouilleries domestiques des Insulaires, assujettissoient peuple après peuple, & firent insensiblement dans la Grande Bretagne une Province assez considerable de leur Empire. Ils n'étoient pas toujours les plus forts : nos Bretons avoient quelquefois le dessus, & vendoient chèrement leur Liberté; d'où l'on conjecture avec fondement que jamais l'Usurpateur ne se seroit établi dans l'Isle si les divers États dont elle étoit alors composée, s'étoient tous réunis pour le repousser. Mais enfin Domitien eut de ce côté-là plus de bonheur & plus de gloire que n'avoient eu ses prédecesseurs. Jule Agricola le meilleur & le plus fameux de ses Généraux recula de beaucoup par ses conquêtes les frontières de la Province Imperiale: il pénétra même fort avant chez les Caledoniens, aujourd'hui les Ecoissois, & après avoir remporté sur eux une insigne victoire, il les contraignit de se soumettre à la domination Romaine. Ce Perturbateur du repos des autres fut très-mal payé de son heroïsme. Domitien dont l'ame étoit assez semblable à celle de Neron, & qui conséquemment ne se piquoit pas de justice ni de gratitude, Domitien, dis-je, devint jaloux de la haute réputation d'Agricola, & craignant que ses Légions victorieuses ne lui desferassent l'Empire qu'il meritoit autant que le possesseur en étoit indigne, il fut assez scelerat pour le faire mourir. C'est ainsi qu'il est dangereux de bien servir un mauvais Prince: du merite il en fait un crime, & il punit, quelquefois même de la peine capitale, ce qui ne peut être assez récompensé. Agricola ne put néanmoins traverser l'Isle toute entière; il trouva des pais deserts, & montagneux où ses troupes, quelque intrepides qu'elles fussent, n'osèrent s'engager. Cette queue donnoit de tems en tems bien de l'occupation aux Romains. Les Insulaires qui avoient été assez heureux pour éviter le joug faisoient de fréquentes irruptions sur les esclaves, & l'amour de la Liberté se reveillant dans ceux-ci, les uns & les autres suscitoient des tempêtes aux Oppresseurs qui avoient assez de peine à garder leur proie. Deux Empereurs opposerent une digue à ces torrens: Adrien s'avisa de faire élever une muraille qui séparoit la Bretagne conquise de celle qui ne l'étoit pas; mais aiant laissé cet ouvrage imparfait, Sévère lui donna toute l'étendue qu'il pouvoit avoir. Ce fut ce Sévère qui mourant à York traça lui-même le plan de son panegyrique funébre en disant, *J'ai trouvé l'Empire dans le trouble, & je le laisse en paix jusqu'à l'extrémité de la Bretagne.* Cette Isle conserva sa tranquillité jusqu'au règne de Valentinien: elle reçut alors une furieuse secousse, & si le fameux Theodose, que l'Empereur y envoya promptement, n'avoit éteint le feu par sa conduite, & par sa bravoure, l'Empire alloit perdre ce beau morceau.

Après que les Bretons eurent passé plus de quatre cens ans sous la domination des Romains, les choses changèrent de face. Ceux-ci dont la trop vaste puissance tomboit en ruine, & qui n'avoient pas assez de toutes leurs forces pour soutenir les fréquentes, & copieuses irruptions des peuples du Nord, abandonnerent la Grande Bretagne: non seulement ils en retirerent leurs troupes; mais ils amenèrent aussi avec eux, de gré ou de force, je n'en fai rien, l'élite des habitans. Nos Bretons ainsi rendus à eux-mêmes ne s'en trouverent pas mieux. Il

est vrai qu'ils recouvroient la Liberté; mais de quoi sert-elle cette Liberté quand on ne peut la défendre? Je la comparerois au threfor enterré d'un avare qui ne craignant rien tant que la jouissance, n'a proprement rien de ce qu'il possède. Les Bretons se voioient sans troupes, sans alliances, & considerablement afoiblis par le départ ou par l'enlèvement de leurs meilleurs Compatriotes. D'ailleurs ils avoient dégénéré du courage de leurs ancêtres; & à force de porter le joug, ils s'y étoient rendus insensibles. Aussi éprouverent-ils bien-tôt les fâcheuses suites de leur nouvelle condition. Leurs voisins qui ne s'étoient pas amollis comme eux les visitoient souvent: Ceux-ci faisoient leurs affaires, on ne peut pas mieux. Comme leur pais étoit fort ingrat, ils venoient s'en dedommager sur la partie meridionale de l'Isle; & ne trouvant presque aucune résistance dans ces Provinces grasses, fertiles, & riches dès lors par le commerce, ils s'en retournoient toujours bien chargés de butin. Ces pauvres Insulaires ainsi exposés à de tristes & à de cruels ravages, ne savoient comment s'y prendre pour s'en délivrer. Enfin la ressource qu'ils crurent la plus salutaire dans cette violente situation, ce fut de se donner un Roi: le remède est dangereux, & peut devenir pire que le mal. Les Bretons élurent donc pour Monarque un certain Vortigern; on lui faisoit là un mauvais présent; que cette Couronne devoit être épineuse & pesante! Mais toute Couronne offre aux yeux un attrait invincible; elle porte avec soi l'adoucissement de ses peines; & ce Roi que l'on prétend avoir dit que qui connoitroit le juste prix d'une Couronne ne daigneroit pas la ramasser, auroit été peut-être bien fâché de perdre la sienne.

Vortigern monta donc sur le trône, il se chargea du gouvernement, & sur tout de la défense du pais. Mais le nouveau Prince s'aperçut bien-tôt qu'il n'étoit pas en son pouvoir de remplir efficacement cette dernière obligation. Sa Roiauté n'empêchoit point les courses des Pictes & des Ecoissois, & les Bretons s'étoient donné un Maître sans se procurer la sûreté ni le repos. Vortigern implora l'assistance des Romains, & les Romains qui aiant bien d'autres affaires sur les bras, ne prenoient plus d'intérêt à la Grande Bretagne, refusèrent de la secourir. Enfin ce Monarque aiant absolument besoin d'Auxiliaires, jeta les yeux sur les habitans du pais que nous nommons aujourd'hui le Holstein. Ils étoient originaires de Saxe, & on les apelloit Anglois. Ces Etrangers se rendirent fort obligeamment à la confiance de Vortigern, & sans s'embarasser de la longueur du trajet, ils vinrent au nombre de plusieurs mille offrir tout le service qu'on pouvoit attendre de leur générosité. Les Bretons, qui n'en pouvoient plus, commencerent à reprendre courage; ils se promirent de ces Libérateurs une prompte délivrance, & ils ne se tromperent point. Les Anglois firent des merveilles sous la conduite d'Hengeft leur Chef: ce fut aux Pictes & aux Ecoissois à rentrer au plus vite dans leurs deserts montagneux, & ce qui étoit le meilleur, à s'y tenir. Ce bon office tira nos Insulaires d'un grand mal; mais il les jeta dans une inquiétude qui ne valoit guère mieux. On ne pouvoit se passer de ces Etrangers; autrement la rechute étoit infaillible. De l'autre côté ces hôtes, qui aparemment n'excelloient ni en politesse ni en raison, étoient à charge, & le plaisir qu'ils avoient fait, quoique fort grand, n'empêchoit pas qu'on ne souhaitât très-sincèrement leur

départ. Les Anglois ne laisserent pas long-tems leurs amis dans cet embarras. Le Pais où ils se trouvoient leur paroissant, comme il étoit en effet, tout autre que le leur pour les agrémens de la vie, ils compteroient de se l'approprier: Passé encore s'ils avoient voulu se contenter de partager le terrain avec les Bretons, de se conformer à leurs manières, & d'embrasser la forme de leur Gouvernement: ils n'auroient fait en cela que remplir le grand vuide de l'Isle, & ces Etrangers ne composant qu'un même Corps politique avec les Naturels, le Roiaume en auroit été plus florissant. Mais ces injustes Anglois vouloient tout ou rien: leur partage étoit celui du Lion, & ils prétendoient chasser ceux qui les avoient appellez, plus barbares sur ce point-là que les Pictes, & que les Ecoissois qui dans leur supériorité vouloient bien se borner au ravage. Dès que les Bretons eurent decouvert la perfide intention de leurs faux Alliez, ils se reprocherent, à ce que je m'imagine, leur imprudence & leur lâcheté: Leur lâcheté d'avoir emprunté le bras étranger contre de mauvais *Coinfulaires* qu'ils auroient bien pû repousser eux-mêmes, s'ils avoient eu assez de courage & de resolution; & leur imprudence de s'être abandonnez à la bonne foi d'une Nation sans avoir réfléchi mûrement sur ce qui pouvoit en arriver. Mais le repentir aiant toujours le passé pour objet est un remede inutile & qui ne guerit de rien: il n'est salutaire que dans la vie spirituelle où Dieu par sa bonté veut bien faire valoir cette monnoie. Nos Insulaires se disant donc que ce qui étoit fait ne pouvoit pas n'être point fait penserent à se tirer avec honneur du péril où ils s'étoient temerairement engagez. La nécessité leur donnant du courage ils se cantonnerent, & ils declarerent au traître Saxon qu'ils étoient resolus de défendre leur possession jusqu'à la dernière extrémité. D'abord la bonne cause prit un bon train, & les Bretons avoient lieu d'espérer qu'ils pourroient mettre leurs ennemis à la raison. Mais ceux-ci aiant reçu de leur pais un puissant renfort, la fortune tourna le dos aux innocens, & malgré tous les efforts des Bretons les Anglois s'emparèrent de la partie orientale de l'Isle. Ils ne furent pas long-tems sans envahir le reste. On auroit dit même que le Ciel irrité peut-être contre les anciens habitans avoit prononcé l'arrêt de leur condamnation, & qu'il favorisoit les progrès des Usurpateurs. La peste & la famine ravagèrent onze ans de suite la contrée où les Bretons subsistoient encore. Enfin les affaires de ces derniers allant toujours de mal en pis, ils furent obligez de ceder la partie, & de se retirer dans la petite Bretagne avec Cadwalladar leur dernier Roi; & ce Monarque déchu de toute esperance fit le pelerinage de Rome où il finit ses jours dans l'obscurité d'un Cloître. Les Anglois étant ainsi venus à bout de leur injuste dessein, donnerent le nom d'Angleterre à tout ce grand & bon pais qu'ils avoient conquis.

Cela n'arriva pourtant qu'après une suite de revolutions. Au commencement les Conquerans partagerent entre eux le terrain: L'Isle conquise fut séparée en plusieurs Roiaumes, il y en eut jusques à sept. Tant de petits Souverains n'étoient pas pour durer dans un même voisinage: comme l'ambition jointe à la supériorité de forces ne manqua pas de se fourrer parmi eux, il leur étoit inévitable de sentir les effets ruineux de ce grand fleau du Genre humain. En effet nos sept *Monarquereaux* ne jouissoient guère que d'une paix fort fragile: jamais

les prétextes de chagrin, & les querelles d'Allemand ne furent plus à la mode: ces Princes avoient presque toujours à se plaindre les uns des autres; & la cause fondamentale de tous ces demêlez, étoit la même qui revient encore aujourd'hui si souvent, chaque Roi trouvoit l'Etat de son voisin tout-à-fait à sa bienséance. Enfin, à force d'en venir aux prises, ils s'afoblissoient reciproquement; & puis, ce qui est la conclusion ordinaire, le plus gros de ces poissors engloutit tous les autres. C'étoit le Roi de West-Saxe: cette Couronne s'enrichit peu à peu de leurs dépouilles, & s'éleva si bien sur leur ruine, qu'en 818. toutes ces puissances Saxonnnes se trouverent absorbées dans celle de West-Saxe, & le Roi Egbert, qui consumma ce grand Ouvrage, fut le premier qu'on nomma Roi d'Angleterre.

Ce Monarque aiant achevé de soumettre le dedans de l'Isle, fut traversé du dehors dans la jouissance de sa grandeur. Les Danois qui aparemment se trouvoient trop ferrez chez eux, ou qui s'y ennuyoient, entreprirent une descente en Angleterre; & ils y débarquerent effectivement. Egbert eut le bonheur de les relancer dans leurs vaisseaux; mais ils revinrent bien-tôt à la charge: on les repousse vigoureusement une seconde fois. Eux, bien loin de se rebuter, font de nouvelles tentatives, & après avoir manqué tant de fois leur coup, ils firent une irruption au Nord d'Angleterre, & ils y planterent leurs tabernacles. Comme il n'y avoit pas moien de les déloger de là, le Monarque Anglois cedant à la nécessité leur offrit de les regarder comme une acquisition qu'il avoit faite de nouveaux Sujets; ce qu'ils accepterent volontiers, lui rendant l'hommage & l'obeissance qu'un Souverain a droit d'exiger. Mais ces nouveaux Insulaires rompirent bien-tôt les loix de l'ordre, & ils ne tarderent point à faire voir que des Sujets établis malgré le Souverain, n'ont pas grand respect pour son autorité. Les Danois se revoltèrent de tems en tems, & jamais ils ne faisoient de courtes qu'il n'en coutât beaucoup aux Anglois. Leur plus grand ravage fut sous le Roi Ethelrede: Ces barbares aiant inondé les Provinces meridionales d'Angleterre, ils y commirent d'horribles excès: la moindre de leurs violences étoit de contraindre, les habitans à leur fournir de grosses sommes; l'honneur de l'autre sexe étoit en proie à ces Debordez, & ils causerent par ces violences une terreur si profonde & si générale, qu'on n'osoit parler d'eux qu'avec un grand respect. Puis qu'il est vrai que Dieu punit le crime des peres dans leur posterité la plus reculée, on peut dire que sa Justice se servoit de ces Lords Danes, ou Seigneurs Danois, car c'est le titre que les Anglois effraiez de leur licence & de leur brutalité leur donnoient, que sa Justice, dis-je, s'en servoit pour venger la perfidie des Saxons dans leurs Descendans. Les Anglois, contre toutes les régles de la bonne foi, avoient depossédé les Bretons, & le Danois, par une violation manifeste & criante de l'équité, en fait tomber le châtement sur leur génération.

Les Anglois, las de souffrir à un bout de leur Etat un Ennemi domestique si dangereux, conjurerent la perte. Pour n'en point faire à deux fois on résolut de massacrer en même tems tous ces étrangers. Le projet étoit bien hardi: Comment surprendre ces mêmes Danois qui tenoient l'Isle en des alarmes continuelles, & qui en étoient la terreur? La chose réussit néanmoins, & le dessein fut conduit avec tant de finesse & de secret, qu'on prétend qu'ils

qu'ils furent tous égorgés, & qu'il n'échapa aucune de ces malheureuses victimes à la colère d'une Nation dont on avoit mis la patience à bout. Ce sanglant événement arriva l'an 1002. Les suites n'en furent pas heureuses: dès l'année suivante Suenon, Roi de Dannemarc, vint avec une puissante flotte, & aiant pénétré dans l'Isle à la tête de ses troupes, il y exerça toutes les cruautés que le ressentiment du massacre pouvoit lui inspirer. Ethelrede avoit pris toutes les précautions imaginables pour faire échouer le Danois: mais par la noire sceleratesse d'un je ne sai quel Edrik, qui avoit au Roi les dernières obligations, puisque ce Prince lui avoit donné avec le titre de Duc, sa sœur en mariage, par la noire sceleratesse, dis-je, de cet ingrat, Suénon deconcerta tous les préparatifs d'Ethelrede, & ce Monarque ne se trouvant plus en sûreté dans son Isle passa la mer, & chercha un azile à la Cour de Normandie.

Au reste, suivant l'opinion la plus vraisemblable & la mieux reçue, ce fut sous ce regne que l'Angleterre fut éclairée de la lumière de l'Évangile, & voici en abrégé l'histoire de cette importante conversion. Le Pape Gregoire I. passant un jour à Rome par la place du Marché aperçut une jolie dentée dont la vue le frappant agréablement l'obligea de s'arrêter; c'étoient de jeunes & beaux garçons lesquels étant tombez dans l'esclavage, je ne vous dirai pas comment, étoient vendus au plus offrant. Le Saint Pere qui avoit l'ame tendre, & qui même aimoit la jeunesse jusqu'à s'abaisser à l'instruire, demanda quelles étoient ces aimables plantes. On lui répondit qu'ils étoient Anglois. Que ce nom leur convient bien! s'écria le Pontife; ils sont beaux en effet comme des Anges; & concluant de là que c'étoit grand dommage de laisser dans la route de l'Enfer une Nation qui avoit rapport de nom & de visage avec la nature Angelique, il forma le pieux & charitable dessein de transporter cette belle Nation dans le chemin du Ciel. "Ce Pape en-voia donc en Angleterre quelques Moines de son Monastere sous la conduite d'Augustin leur Abbé, que les Evêques de France consacrerent premier Evêque de la Nation des Anglois, selon le pouvoir qu'ils en avoient de Saint Gregoire. Ethelrede regnoit alors en Angleterre, & avoit épousé Aldeberge ou Berthe fille de Charibert Roi de France, Jeune Princesse de beaucoup d'esprit, instruite dans les bonnes lettres, & fort zélée pour la foi Catholique. Elle disposa le Roi son mari à écouter les Missionnaires du Pape. Il les fit venir en sa presence, & ne les voulut ouïr qu'en pleine campagne, selon une des vieilles superstitions du peuple, afin que s'ils vouloient user de quelque charme, & de quelque secret malefice pour le tromper, il se dissipât, & perdît toute sa force en un grand air.... Après les avoir ouïs fort paisiblement, il leur dit que tout ce qu'il venoit d'entendre lui plaisoit infiniment, que néanmoins ces belles choses, & sur tout ces magnifiques promesses qu'ils lui faisoient d'une vie éternelle, ne lui paroissant pas trop assurées, il ne trouvoit pas à propos d'abandonner ce qu'il tenoit de ses Ancêtres, pour courir après l'incertain. Il leur permit de prêcher dans son Roiaume: il permit aussi à tous ceux qui goûteroient leur doctrine de l'embrasser. Il se convertit lui-même: Et comme l'exemple des Rois est ordinairement très-efficace, soit pour le bien, soit pour le mal, la plupart des Anglois embrasserent

Tom. II.

après lui la foi Chrétienne. Et ce qui acheva de les gagner, fut cette manière également douce & efficace dont il les fût prendre. Car il ne violenta & ne contraignit par force personne à renoncer à leurs anciennes superstitions, aiant appris de ses Docteurs, que le service qu'on rend à JESUS-CHRIST, doit être volontaire. La Reine contribua extrêmement à ces conversions; car non seulement elle disposa le Roi son Epoux à traiter favorablement les Missionnaires, mais aussi à se convertir. Il n'y a eu guere de revolution de religion en bien ou en mal, à quoi les femmes n'aient donné le grand branle. Vous auriez peut-être bien de la peine à deviner l'Historien qui vient de vous narrer le voyage & le succès des Convertisseurs de l'Angleterre. C'est le fameux Maimbourg. N'êtes-vous point surpris que ce second Ecrivain, qui avoit devoué sa plume rapide & fleurie bien plus à la Cour qu'à la Verité, parlât si Chrétienement de la methode vraiment apostolique dont le Profelyte Ethelrede se servoit pour attirer ses Sujets à la connoissance, & à la profession de l'Évangile? Remettez-vous de votre étonnement. Monsieur Maimbourg aiant eu l'œil assez perçant pour découvrir dans le procedé d'Ethelrede un modèle de la conduite douce, humaine, exempte de toute contrainte & de toute violence, que Sa Majesté très-Chrétienne a tenuë pour faire rentrer les Protestans de son Roiaume dans le giron de l'Eglise Catholique, Monsieur Maimbourg, dis-je, n'avoit garde de refuser à cet ancien Roi d'Angleterre un éloge qui lui étoit si bien dû. Quant à ce qu'on a avancé que les femmes sont de grans mobiles en bien ou en mal par rapport aux changemens, aux alterations, aux innovations dans le Culte, le même Auteur va vous le prouver. "On peut dire que comme le Diable se servit autrefois des artifices de trois Imperatrices, qui furent femmes, l'une de Licinius, l'autre de Constantius, & la troisième de Valens, pour établir l'hérésie Arienne en Orient: Dieu, pour renverser sur son ennemi ses machines, & le combattre de ses propres armes, se voulut aussi servir de trois illustres Reines, Clotilde femme de Clovis, Ingonde épouse de Saint Ermenegilde, & Theodelinde femme d'Agilulphe pour sanctifier l'Occident, en convertissant les François du Paganisme, & en exterminant l'Arianisme de l'Espagne & de l'Italie, par la conversion des Visigots & des Lombards". Dans un autre Ouvrage il n'avoit parlé que des services rendus par des femmes aux mauvaises causes. "Comme s'il étoit de la destinée de chaque hérésie, dit-il, selon qu'il a paru par cent exemples, de trouver toujours sa protection, & si je m'ose exprimer ainsi, de trouver son fort dans le foible de quelque Princesse, qui, ou par vanité, pour s'en faire honneur, ou par illusion, pensant peut-être s'en faire un merite, veut devenir le Chef d'un parti, qui ne se pouvant soutenir, tombe, & l'accable enfin miserablement sous ses ruines".

Pour rentrer dans la route historique Suenon n'eut pas le tems de s'établir dans sa nouvelle Conquête: ce Prince fut tué d'un coup de sabre au pillage d'un Monastere; & comme on ne pût jamais découvrir l'Auteur du meurtre, il y avoit fondement pour crier miracle, & pour publier qu'une main invisible avoit frappé cet usurpateur, & ce sacrilège. A la nouvelle de sa mort le Roi Ethelrede repassa de

Cc

Nor.

Normandie en Angleterre. D'abord il n'eut pas lieu de s'en repentir; sa cause tourna si heureusement que Canut fils & successeur de Suenon fut contraint de lâcher prise, & de retourner en Dannemarck. Celui-ci n'avoit pas renoncé; il revient avec une puissante armée. Ethelrede fait tous ses efforts pour le chasser une seconde fois; mais en vain: lors qu'il ne pense qu'à se bien défendre il meurt, & il laisse à Edmond son fils une Couronne qu'il falloit disputer à la pointe de l'épée, & un Trône à demi usurpé. Edmond ne manqua pas de continuer avec beaucoup de prudence & de valeur l'ouvrage du feu Roi son pere: les apparences étoient même pour lui; mais il eut aussi le malheur de rencontrer Edrick dans son chemin, & ce scelerat détourna par ses machinations le cours d'une prospérité qu'il devoit naturellement se promettre. Comme aparamment la balance étoit à peu près égale entre les deux Rois, ils convinrent de vider leur querelle par un combat singulier. S'ils prenoient ce parti-là pour épargner le sang des troupes, & pour obvier à toutes les horreurs de la guerre, le motif étoit très-humain, & il seroit bien souhaitable pour le repos & pour la conservation des hommes que les Princes terminassent ainsi leurs démêlez. Mais si nos deux Rois agissoient en cela par une émulation de bravoure, c'étoit sortir de leur Caractere. Le Prince se doit tout entier à ses Sujets; il ne lui est point permis d'exposer sa vie uniquement pour faire montre de son courage, & comme il est la source du bien public, il ne doit se risquer que conjointement avec les Membres dont il est le Chef. Quoi qu'il en fût de l'intention des deux Monarques, la convention du duel fut executée. Déjà le Roi Anglois avoit blessé dangereusement son ennemi: je ne sai si la compassion le desarma, ou si les juges de la lice l'arracherent à la victoire: mais toujours passe-t-il pour vrai que les Champions s'accommoderent sur l'arene, & consentirent à partager le Roiaume entre eux. Je conjecture que ce fut encore Edrick qui joua ce mauvais tour à Edmond, car le Prince s'étant un peu écarté pour se decharger d'un fardeau naturel, cet abominable homme l'assassina, cet homme, dis-je, qui par cette action execrable assouvit sur le fils la haine furieuse qu'il avoit conçüe, je ne sai pourquoi, contre le pere.

La mort d'Edmond rendit le Danois absolument maitre du terrain. Fier de cet heureux succès il convoque la Noblesse, & lui fait un compliment auquel elle ne s'attendoit pas. Je vous demande, leur dit-il, si en vertu de nôtre accord pour le partage du Roiaume, les héritiers d'Edmond peuvent prétendre à la Couronne? L'Assemblée aperçût aisément le piège: on se douta bien que Canut ne faisoit cette question que pour sonder les esprits, & qu'il regarderoit comme ses ennemis tous ceux qui se déclareroient pour la famille Roiale. Aussi la crainte produisit-elle une negative générale; tous ces Nobles répondirent d'un consentement unanime que le Roiaume n'appartenoit plus qu'à lui seul, & sur cela ils s'engagerent sous sa domination par le serment de fidelité. Voila donc Canut Roi de toute l'Angleterre. Son premier soin, lors qu'il fut sur le thrône, ce fut de se defaire de ceux qui avoient droit de le lui disputer. Il fit perir les plus proches du sang roial, & par cette inhumanité il debutoit assez conséquemment dans un régime qu'il avoit aquis par la trahison, par le meurtre, & par la violence. Ce Tyran néanmoins se metamorphosa dans la suite en bon

Monarque, & il gouverna avec tant de sagesse, & tant de justice, qu'il s'aquit l'estime & l'affection de ses Sujets. On rapporte de ce Prince un fait qui marque du bon sens. Dès que Canut regnoit avec beaucoup de puissance, & beaucoup de gloire, on peut bien s'imaginer que la flaterie lui prodiguoit les plus précieux parfums. Moins des Sujets ont de Liberté, plus ils donnent de louanges, & les Rois les plus absolus sont toujours ceux qui reçoivent les éloges les plus outrez. Les Courtisans de Canut ne s'amusoient pas à chercher les lieux communs de leur adulation dans la sphere de la nature: ils mettoient leur Maître au delà des bornes humaines, & ils l'assuroient sans façon que son pouvoir s'étendoit jusque sur les elemens. Le Roi prend froidement cette extravagance, & veut s'en donner la Comedie. S'étant fait apporter un siège sur le rivage de la Mer, il commande aux flots de se briser toujours à ses pieds, & leur défend, sous peine d'en courir son indignation, de le mouiller tant soit peu. La Mer, qui ne relève d'aucun Mortel, & qui ne prend la Loi, que du Souverain de l'Univers, ne jugeant pas à propos d'obéir, suivoit son ordre naturel, & commençoit déjà à ne point respecter les jambes roiales. Alors Canut ne balançant point à se retirer, le voiez-vous, dit-il, à ses Courtisans, le voiez-vous que les Rois ne sont que des hommes, & que leur dignité, nonobstant le pompeux éclat qui l'environne, ne les affranchit en rien de la foiblesse attachée à vôtre condition? Si la plupart des Princes mettoient ainsi à l'épreuve publique ces dons extraordinaires, ces qualitez éminentes, ces vertus heroiques qu'on leur attribüe, & cela, remarquez-le bien s'il vous plait, toujours au dernier degré, que l'adulation seroit souvent confonduë! Combien de démentis les flateurs ne recevraient-ils point?

Les deux Successeurs de Canut ne firent guère d'honneur à son sang ni à sa memoire. Harald, qui comme son fils aîné lui succéda le premier, aiant eu l'adresse d'engager Emma sa belle-mere à repasser de Normandie en Angleterre, fit cruellement massacrer cette Princeesse & ses enfans; son regne d'ailleurs étant obscur, & n'aiant rien fait qui puisse contrebalancer une barbarie si monstrueuse. Hardiknut frere de pere de celui-ci, & qui regna ensuite, ne se distingua que par son fameux appetit. Il étoit fort regulier à ses quatre seances de table chaque jour, & la mort le surprenant dans le lit d'honneur, c'est ainsi que je nomme un festin par rapport à ce Prince, il sortit de la vie en vrai heros de bonne chere. On devoit marquer dans son épitaphe une vie si noble, & couronnée par une fin si glorieuse. On lisoit anciennement sur le tombeau d'un puissant Monarque, *Je pouvois boire beaucoup de vin, & porter bien cette charge.* „On ne peut nier, dit sur cela un judicieux Critique, que, physiquement parlant, ce ne soit une bonne qualité que celle dont Darius se glorifie, car enfin c'est une force, c'est une puissance, c'est l'effet d'un temperament robuste; mais outre que c'est une qualité qui entraîne presque toujours un dereglement moral, je ne vois pas que l'on doive faire plus de cas de la faculté de bien boire, que de celle de manger beaucoup. Or il est certain que l'on sent je ne sai quelle aversion naturelle pour les grans mangeurs. Demosthene avoit bonne grace lors qu'il dit à ceux qui donnoient à Philippe Roi de Macedoine, la louange de boire beaucoup,

" ce n'est pas là une qualité royale, c'est celle
 " d'une éponge. Mais comme chaque nation a son
 " goût, celui des Perses étoit d'estimer ceux qui
 " pouvoient bien porter le vin. Le jeune Cyrus
 " s'attribuoit cette qualité, comme une chose qui
 " le rendoit plus digne du sceptre que ne l'étoit
 " son aîné. La comparaison que cet habile homme
 " fit d'un grand Bûveur avec un grand Mangeur ne
 " me paroît pas tout-à-fait juste. La Nature n'exige
 " jamais une grande quantité de vin; dès qu'on pas-
 " se une certaine mesure qui peut bien être néces-
 " faire à la santé, tout le reste est un excès d'autant
 " plus dangereux, que trop souvent il mène à des
 " suites qui laissent après soi de grans Sujets de cha-
 " grin. Il n'en est pas de même du manger: la cha-
 " leur naturelle est vorace, & presque insatiable chez
 " certains temperamens, & si on conçoit de l'aver-
 " sion pour le fréquent & copieux usage qu'ils font
 " de la nourriture, c'est une aversion très-mal fon-
 " dée. Seroit-ce avec justice, par exemple, que
 " vous feriez le procès à Renaud de Beaune, Prélat à
 " vaste estomac, & un des plus grans mangeurs du
 " seizième Siècle? L'histoire de son régime est curi-
 " euse. „ A peine avoit-il dormi 4. heures, dit
 " Monsieur de Thou, que la faim le contraignoit
 " de se lever pour déjeuner. C'est ce qu'il faisoit ré-
 " glément à une heure après minuit, ou même
 " plutôt. Il se reposoit jusqu'à quatre heures, &
 " puis il se mettoit à table: il faisoit la même chose
 " à 8. heures: il dînoit à l'heure ordinaire: il fai-
 " soit une collation quatre heures après: il soupoit
 " amplement à l'heure ordinaire, & il faisoit enco-
 " re une collation avant que de se coucher. Il
 " ne mangeoit point à la Française, car pour le
 " moins il étoit une heure à table durant l'hiver,
 " & cinq quarts d'heure durant l'été. C'est pour
 " cela qu'il n'aimoit point à manger hors de chez
 " lui; & lors qu'un grand Prince qui l'avoit invité
 " souvent sans l'avoir jamais trouvé desarmé d'ex-
 " cuses, lui demanda la raison de ce refus, il eut pour
 " réponse, *vous ne mangez pas en homme, mais*
 " *en chien*, c'est-à-dire, vous vous hâtez trop.
 " Il lui promit de remédier à cet inconvenient, &
 " lui tint parole; car il donna ordre au maître d'hô-
 " tel de prendre garde lors que ce Prélat y seroit,
 " que les services se suivissent d'un peu loin. . .
 " Autre singularité: cette prodigieuse masse d'ali-
 " mens ne l'apésantissoit pas: il n'étoit jamais as-
 " soupi, ni attaqué de vapeurs; il étoit toujours
 " disposé au travail d'esprit; car pour celui du
 " corps, il s'en gardoit bien; il n'osoit se prome-
 " ner de peur d'irriter son appetit. Il falloit que
 " ce bon Archevêque fût né avec un feu prodigieuse-
 " ment actif pour la digestion. Un grand nombre
 " d'hommes de cette constitution dans une ville n'ac-
 " commoderoit point le reste des habitans, & à
 " moins que les sources de la nourriture ne fussent
 " d'une fécondité inépuisable, la famine seroit perpe-
 " tuelle dans la place. Il est vrai, au reste, que la
 " mortification des sens, & sur tout l'abstinence n'é-
 " toit pas la vertu dominante de nôtre Prélat; on
 " pourroit bien plutôt l'appeler les antipodes de cet
 " ancien Patriarche à qui on donna le surnom de
 " *Jeûneur*. Mais il ne s'ensuit pas pour cela que
 " Renaud de Beaune ait mérité l'aversion des sobres:
 " il satisfaisoit comme eux à l'exigence & au besoin
 " de la nature; & lors qu'il faisoit si réglément ses
 " sept repas tant la nuit que le jour, peut-être y avo-
 " it-il moins de sensualité & de glotonnerie dans

son fait que chez quantité de gens qui ne mangent
 qu'une fois, ou deux tout au plus en vingt-quatre
 heures. Je reviens au Roi Hardiknut: les Anglois
 eurent autant de joie de sa mort qu'ils avoient eu
 de mépris pour sa vie. Ils en firent des réjouissan-
 ces publiques par des jeux inventez tout exprès; &
 ils se felicitoient d'autant plus de cet événement,
 qu'avec ce Monarque finissoit la domination des
 Danois qui avoient vexé l'Isle deux cens quaran-
 te ans, & qui la gouvernoient depuis vingt-six an-
 nées.

Si par la mort d'Hardiknut, l'Angleterre eut le
 bonheur de secouer le joug étranger, ce fut un bon-
 heur qui passa bien vite. Edouard, fils de cet Ethel-
 rede que nous avons vû mourir en résistant à Canut,
 monta sur le trône. C'étoit un Prince de bon na-
 turel, & qui fit goûter d'heureux jours à ses Sujets.
 Il les déchargea de tous les impôts onereux; il n'in-
 terrompit la paix que pour une défense nécessaire;
 il posa les fondemens de son administration sur la
 Morale Chrétienne; enfin il se sanctifia sur le trône,
 chose aussi rare que difficile! & par sa pieuse sagesse
 il se procura une place dans le Calendrier. Ce fut
 le dernier Roi des Anglois Saxons qui avoient gou-
 verné l'Isle pendant près de six cens ans. La serenité
 dont le Roiaume jouissoit sous ce Monarque
 disparut avec sa vie, & une nouvelle revolution re-
 plongea l'Angleterre dans de nouveaux troubles.
 Guillaume surnommé le Conquerant, à huit ou neuf
 mois près succéda à Edouard; & par son avéne-
 ment au trône nos Insulaires qui ne faisoient que
 de chasser les Danois, retombent sous la puissance
 d'un Prince & d'une Nation qui tiroient leur origi-
 ne du Danemarck.

Il y a ici controverse historique touchant le droit
 de ce Guillaume à la Couronne d'Angleterre. Sui-
 vant quelques Ecrivains Edouard avoit institué ce
 Duc de Normandie son héritier universel. D'autres
 nient le fait, & soutiennent qu'Edouard en mou-
 rant déclara que le jeune Edgar Atheling, comme
 son plus proche parent, devoit remplir sa place, &
 qu'en attendant qu'il eut atteint l'âge competent,
 il seroit sous la tutèle de Harald fils de Godouin
 Comte de Kent. La contradiction ne sauroit être
 plus formelle. Je ne m'amuserai point à en chercher
 le noeud; mais il me vient une pensée qui pourroit
 former un grand préjugé contre le Conquerant; c'est
 que la Couronne d'Angleterre étant alors comme
 elle est encore à présent héréditaire & successive,
 Edouard, qui d'ailleurs étoit un Saint, ne pouvoit
 pas équitablement en frustrer celui qui y étoit apel-
 lé par la proximité du sang. Quelle que fût la cau-
 se du Normand, il la plaida à la pointe de l'épée,
 & il la gagna. Harald aiant depouillé son Pupille,
 & s'étant emparé du Roiaume, le Duc de Nor-
 mandie l'envoia sommer de le lui rendre, ou du
 moins de lui en faire hommage. Harald répond
 qu'étant par sa mere neveu du Roi Canut, la Cou-
 ronne lui appartient; mais que quand il n'auroit aucun
 titre fondé sur le sang, le consentement de la Nation
 qui s'étoit presque toute déclarée pour lui, rendant
 son droit incontestable, il le soutiendrait jusqu'à
 l'extrémité. Cette réponse, qui n'avoit néanmoins
 rien d'insultant, ni même rien de déraisonnable; car
 il étoit vrai au fond que le parti de Harald étoit
 assez nombreux pour pouvoir être nommé la Na-
 tion, cette réponse, dis-je, piqua le Duc, & lui
 fit prendre la résolution de conquérir l'Angleterre.
 Comme bon fils du Pape, il n'avoit garde de s'em-

barquer dans une entreprise de cette importance sans l'agrément & sans la bénédiction du Saint Pere. D'ailleurs, comme par la dévotion faillie d'un certain Roi Inne, toute l'Isle étoit devenue tributaire du Saint Siège, Guillaume, à moins qu'il ne voulût bien s'attirer la foudre apostolique, ou du moins se brouiller très-fort avec la Cour de Rome, ne pouvoit pas se dispenser de lui communiquer son dessein. Enfin l'approbation du Pontife étoit d'un grand poids, & le Bâtard Normand ne pouvoit lever l'étendard sous des auspices plus favorables. Effectivement Guillaume sût donner un si beau tour à ses prétentions que le Pape les déclara très-legitimes; & même Sa Sainteté le recommanda aux Anglois comme le Prince du monde le plus capable de faire leur bonheur. Le Saint Pere ne consultoit-il pas aussi un peu dans cette occasion-là l'agrandissement de sa dignité? Decider du droit sur une Couronne? Ce n'étoit pas une petite fortune, ni un médiocre acheminement à cette puissance suprême & divine que les Papes se sont arrogés peu à peu sur les Souverains & sur les Souverainetés.

Guillaume fait donc embarquer de bonnes troupes, & passe avec elles en Angleterre. Il salua l'Isle d'une manière assez desagréable; je ne supprimerai point cette aventure, quoique bien rebatue, & quoi qu'il ne soit pas sans fondement qu'on ne doit l'attribuer qu'à Jules Cesar. Notre Duc sautant avec trop d'ardeur de son vaisseau à terre, tomba, & se cassa le nez. La superstition païenne auroit pu dire que ce Prince sans y penser, s'étoit prosterné devant les Dieux tutélaires du pays, & que, par une espèce de sacrifice involontaire, il leur avoit offert quelques gouttes de son sang. Mais l'Armée de Guillaume donnoit à cet accident une interpretation qui pour n'être point impie n'en étoit pas plus judicieuse. Les Soldats, conformément à leur genie, prenant la chute de leur Prince pour un présage sinistre, en étoient déjà tout consternés. Osbert Ecuier de Guillaume les rassura. Courage, s'écria-t-il, l'Angleterre est à nous; le Duc en a pris déjà possession, & puis qu'il a signé de son sang le Contract, rien ne pourra rompre le marché. Si ce ne sont pas les propres termes d'Osbert, on peut croire qu'il dit quelque chose d'apochant. Au reste cet Ecuier étoit habile homme, & sachant prendre son parti sur le champ, il paia là d'un grand trait de présence d'esprit. On ne peut obvier trop tôt aux fâcheuses suites de la sottise credulité parmi des troupes; une mauvaise impression suffit pour les decourager.

La prédiction d'Osbert eut bien-tôt son accomplissement. Il est vrai que la fortune se mêla des affaires du Normand, & qu'il ne dût guère moins à la conjoncture qu'à sa conduite, & qu'à sa valeur. Lors qu'il entroit d'un côté dans l'Isle toutes les forces de Harald étoient occupées à l'autre bout du Roiaume contre son frere qui, s'êtenu du Roi de Norvège, vouloit le detroner, & se mettre en sa place. Harald triompha de ces deux Ennemis; mais il n'en fut pas plus avancé: Guillaume ne trouvant nulle resistance pénétra dans l'Isle, & y remportoit, chemin faisant, tous les avantages qui suivent ordinairement la force majeure. Cependant Harald se promet bien de conjurer aussi ce second orage: il ramène avec toute la diligence possible vers l'endroit du nouveau péril ses troupes victorieuses à la verité, mais d'ailleurs diminuées de ce qu'elles avoient perdu dans la dernière expedition,

& épuisées de fatigue par les longues & penibles marches. Ce Prince s'étant renforcé le mieux qu'il put avance vers l'ennemi, & l'ayant rencontré près de Hasting dans la Province de Suffex il lui presenta la bataille. Guillaume qui n'étoit pas venu pour reculer, & qui d'ailleurs trouvoit bien son compte dans une action décisive, accepta volontiers le défi. On en vint donc aux mains: le combat fut opiniâtre; chaque parti, comme il arrive souvent, crut plus d'une fois tenir la victoire, & se trompa; les Anglois firent au delà de ce qu'on devoit attendre; & la valeur suppléant à la force, peu s'en falut qu'ils ne gagnassent la partie. Mais Harald étant tombé mort d'un coup de flèche, ce funeste accident finit la querelle. Guillaume ne trouva plus d'opposition qui fût du moins assez grande pour l'arrêter; & tous les partisans du Monarque tué aiant embrassé ses interêts, il se vit en possession du Trône.

Ce Prince s'étant fait couronner à Londres s'attacha aux fonctions de sa nouvelle dignité. Comme il ne se fioit que de bonne sorte aux Anglois, & que d'ailleurs il n'ignoroit pas qu'une Couronne conquise est difficile à garder, il alla au devant de tout ce qui pouvoit donner occasion à sa chute & de tout ce qui pouvoit lui empêcher l'usage du pouvoir absolu. Il desarma le peuple; il défendit les assemblées de nuit; il ordonna que tous les soirs, au son d'une certaine cloche, chacun se retirât chez soi; & qu'il ne parût ni feu ni lumière dans les maisons: enfin pour tenir les Villes & les Provinces dans le respect, il fit élever plusieurs forteresses dans le Roiaume. Toutes ces précautions sentoient la tyrannie, & menaçoient d'un regne de fer: ce ne fut pourtant point cela au commencement. Guillaume gouverna d'abord avec assez d'équité; il se conforma aux loix de la Nation; il laissa tant aux Communautés qu'aux particuliers, la jouissance entière de leurs privilèges & de leurs droits; il ne commit aucune violence; & s'il recompensa ses Normans, ce fut en leur distribuant des biens qui n'avoient point de maitres.

Comme les mauvais Princes font quelquefois les mauvais Sujets, souvent aussi les mauvais Sujets font les mauvais Princes. Ce dernier malheur arriva aux Anglois à l'égard de leur Conquerant. Au lieu de répondre aux bonnes intentions de Guillaume; au lieu de meriter la justice & la douceur de son gouvernement par une soumission affectuonnée, & pleine de reconnoissance, ils le chagrinerent par des conspirations, & même par le massacre de ses fideles Normans. Guillaume se demêla glorieusement de tous ces embarras; il repoussa les Etrangers que les factieux avoient appelé à leur secours; il punit les rebelles; il éteignit le feu de la rebellion; & pour comble de bonheur il subjuga la Province de Galles, & reduisit Malcolm Roi d'Ecosse à la nécessité de lui faire hommage. Mais aiant reconu que ces Insulaires abusoient de sa douceur & que sa probité fomentoit leur mutinerie, il changea de methode, & prit le contrepied de son administration précédente. Ce ne fut plus ce Monarque qui respectoit la justice, & qui obeïssoit aux loix: C'étoit un Maître, qui regardant son Roiaume comme un butin qu'il avoit fait par le sort des armes ne pensoit plus qu'à piller & qu'à s'enrichir. Voulez-vous un détail de son avarice & de ses violences? „ Il tira, dit un Historien, hors des Cloîtres „ tout l'or & l'argent que plusieurs personnes y avoient

„ avoient porté comme dans des lieux de seureté ;
 „ il chargea le peuple de quantité d'impositions ;
 „ il s'appropriâ une grande partie des terres de l'An-
 „ gleterre ; & sur toutes celles qu'il donnoit aux
 „ particuliers il se reservoit une certaine rente tous
 „ les ans : de tous les biens des pupilles , après
 „ qu'on leur avoit fourni ce qui étoit nécessaire
 „ pour leur entretien, il prit tout le surplus pour
 „ lui ; & cela jusques à ce qu'ils eussent atteint
 „ l'âge de vingt & un an : il changea en partie , &
 „ en partie retrancha leurs immunités & leurs pri-
 „ vilèges ; il fit de nouvelles loix en Langue Nor-
 „ mande : par où plusieurs, qui n'entendans pas
 „ cette Langue ne pouvoient pas sçavoir le con-
 „ tenu de ces ordonnances ; venans à pécher par
 „ ignorance, étoient condamnés à des amendes
 „ pecuniaires ; il institua une nouvelle maniere de
 „ procéder ; & enfin il depouilla plusieurs person-
 „ nes de leurs terres, dont il s'accommoda pour
 „ le divertissement de la chasse.”

Ce fut ainsi que les Anglois s'attirerent par leur faute un dur & tyrannique joug. Encore un grand bonheur pour eux que ce Prince n'aimât pas autant le sang que l'argent : s'il s'étoit donné sur la vie de ses Sujets la même licence qu'il se donnoit sur leurs biens, il auroit fait de l'Angleterre un théâtre de carnage ; & il l'eût rendue beaucoup plus malheureuse que n'étoit l'ancienne Rome sous ses Empereurs les plus monstrueux. Au reste, je ne prétens point que la conduite inquiète & turbulente de ces Insulaires à l'égard de leur Monarque, justifie en aucune manière l'oppression de celui-ci. On ne sauroit me persuader que le Prince puisse jamais alleguer un fondement légitime pour se dispenser de l'observation du droit naturel envers ses Sujets. Etant essentiellement le Protecteur des biens non moins que des personnes, il lui est permis de disposer de l'un & de l'autre quand les besoins de l'Etat le demandent absolument : mais il ne peut, sans commettre manifestement un crime, s'emparer pour son utilité personnelle du propre & de l'avoir des particuliers. Ne m'oposez point que par là Guillaume maintenoit la tranquillité publique, & qu'il amassoit des trésors qu'il employoit peut-être à l'avantage de la Nation. La voie étoit de soi-même illicite ; donc toujours condamnable, quelque bons effets qui pussent en résulter. Un Souverain s' imagine qu'attirer à soi tout le pouvoir & tout l'argent de l'Etat c'est couper la racine des soulèvemens ; que c'est le moyen infailible d'affermir d'une manière immuable le repos & la sûreté des Sujets. Sur un tel plan la volonté arbitraire de ce Prince devient la règle de tout, & la Nation s'épuise de plus en plus par le nombre prodigieux des Edits Burfaux. Ce Souverain ne se trompe assurément pas dans sa politique : une paix générale & profonde regne dans son Etat, & s'il y survient quelques mouvemens, on les apaise sans qu'il en coûte de grands efforts. Mais en bonne foi n'est-ce pas là tirer un grand bien d'un mal infiniment plus grand ? Ces Sujets voguent sur la mer de ce monde avec un grand calme, exempts des tempêtes affreuses qui accompagnent toujours la rébellion : soit : mais dès que ces Sujets achètent le calme en perdant la liberté & les biens, ne le leur vend-on pas beaucoup trop cher, & l'inconvenient d'être exposé aux bourrasques d'une revolte passagère, approche-t-il du malheur fixe & permanent de vivre dans l'esclavage & dans l'infortune ? Joignez à ce-

Tom. II.

la qu'il n'est pas impossible de contenir une Nation dans son devoir par des moyens plus humains que ne sont ceux de la hauteur & de l'épuisement. Je croi qu'un Monarque qui bâtit son gouvernement, sur une justice éclairée, sur une bonté judicieuse, est plus à couvert de la revolte, que le Monarque qui établit son autorité sur le Despotisme. Celui-là ne sachant que se faire craindre, on plie sous lui tant qu'il prospere ; & on lève la tête si-tôt qu'à l'occasion d'une disgrâce qui lui survient, on croit pouvoir se cabrer impunément. Au contraire, le bon Prince tenant à ses peuples non tant par le lien de la crainte, que par ceux de l'estime & de l'affection, ils lui rendent une obéissance beaucoup plus stable, & bien loin d'être ébranlés par son adversité, plus il essuie de revers, plus ils lui marquent d'attachement. Quand le Souverain gouverne en habile Père, les Sujets se soumettent en Enfants, & son Etat est une vraie famille : il peut s'y trouver des ingrats, des brutaux, des dénaturés ; mais le Prince n'a-t-il pas le droit du glaive ? Et s'il est un Prince digne de son rang, il ne châtiara jamais que d'une manière à le rendre plus respectable & plus cher à tous ses bons Sujets. Preuve de ce que j'avance, ne voions-nous pas que ces Gouvernemens si honteux aux hommes, où le Souverain est le seul Libre, & où il a droit de vie & de mort, sont bien plus sujets aux tumultes & aux séditions que les Etats où l'autorité du Prince est bornée par les Loix ? L'Empire Turc en fourniroit lui seul plusieurs exemples. Ne s'élève-t-il pas aussi, direz-vous, de furieux tourbillons dans les Gouvernemens libres ? D'accord : mais ces mouvemens sont nécessaires, ou ils ne le sont pas : s'ils sont nécessaires ; le remède, quoi que violent, n'a rien que de bon ; & tout le mauvais doit se mettre sur le compte de ceux qui par ambition, par malignité, par intérêt, y donnent lieu. Si ces mouvemens ne sont pas nécessaires, on ne peut les regarder tout au plus que comme un mauvais effet d'une très-bonne cause ; c'est un accident qui arrive au Corps Politique par le trop d'embonpoint & de santé. Conclusion : un Prince, qui, pour avoir la paix chez soi, tient ses Sujets dans l'abaissement & dans la misère, savez-vous ce que c'est ? Un Medecin qui de peur qu'une personne se portant bien ne fût saisie d'une fièvre continuë avec des transports, lui énerveroit toutes ses forces en lui retranchant les deux tiers de sa nourriture, & en lui ordonnant souvent de copieuses saignées.

N'oublions pas les deux traits les plus tyranniques de Guillaume le Conquerant. Il faisoit publier des Loix dans une Langue étrangère, & il punissoit par le coffre fort tous ceux qui y contrevenoient. Ce tour ne fait pas d'honneur à l'ancienne Normandie, & il est assez propre à fortifier le préjugé presque général contre la droiture & la loiauté des Normans, préjugé que l'expérience ne confirme que trop ; mais qui est d'une injustice criante lors qu'on attribue comme quatrième propriété, *proprium quarto modo*, la mauvaise foi aux habitans de cette Province. L'Esprit Normand est de tout país ; pour peu qu'on pratique le monde, on le trouve souvent dans son chemin : je ne sai même si ce n'est pas dans la Religion & dans la Politique qu'il fait les meilleurs coups. Je retourne au Monarque Normand. En quelle conscience mettoit-il à l'amende ces pauvres gens pour une infraction qu'ils pouvoient ignorer invinciblement ? Une Loi

Dd

ca

en Langue inconuë n'est pas plus obligatoire qu'une Loi non promulguée. Ainsi ce que Guillaume exigeoit de ces infracteurs innocens, étoit une violence dénuée de tout prétexte, & aussi odieuse qu'on en puisse concevoir. Le voleur tend un piège au passant pour être plus sûr de lui enlever sa bourse; n'est-ce pas précisément l'action de ce Roi? Jusqu'où va la passion lorsqu'elle est soutenue du pouvoir suprême! Un Prince à qui il importe infiniment de conserver sa réputation, la prostituë, & cela pour un petit profit. L'autre violence de Guillaume, c'étoit de prendre les terres de ses Sujets pour s'en faire des plaisirs de chasse. Il n'est que trop ordinaire aux Princes de se plonger dans le luxe & dans la volupté aux dépens de leurs peuples. Combien de particuliers fournissent, je ne dis pas de leur abondance, je dis de leur très-petit nécessaire, aux amours & à la magnificence du Souverain? Si tous ces millions que l'on prodigue avec des Maitresses, qui se consomment en bâtimens superbes, en somptueux ameublemens, en fêtes galantes, en beautés champêtres, &c. si tous ces millions, dis-je, retournoient à leur source; ça, n'est-il pas vrai que des milliers de milliers de familles, qui languissent dans le néant d'une honteuse pauvreté, subsisteroient honnêtement, & ne seroient plus dans la tentation de murmurer contre une Providence qui permet qu'un homme cause tant de ruines pour son seul superflu? Cependant les Princes se gardent bien de convenir que leurs plaisirs soient onéreux à leurs Sujets; ils demandent toujours pour les nécessitez de l'Etat, & il ne tient point à eux qu'on ne soit persuadé dans le public qu'ils n'ont obligation qu'à leur propre domaine, ou qu'à leur bonne Economie de tout ce qu'ils se donnent personnellement. Mais voici un Monarque qui n'y fait pas tant de façon: il veut chasser, & trouvant le plaisir trop borné sur les terres qui appartiennent à la Couronne, il se fait de pleine autorité des possessions qui l'accroissent par rapport à ce divertissement. C'étoit avoir renoncé aux dehors même de la Justice, & conséquemment c'étoit montrer la tyrannie toute nue: grâces au Ciel peu de Princes en viennent jusqu'à ce dernier excès.

Pendant que Guillaume maltraitoit ainsi les Anglois, son propre Fils lui donnoit de l'occupation. Ce jeune Prince, nommé Robert, ne jugeant pas à propos d'attendre la mort de son Père pour monter au gouvernement d'un Etat, s'empara de la Normandie. Comme le nombre des Couronnes n'a mortifié point le feu toujours actif de l'ambition, non plus que la multiplication des richesses ne sauroit éteindre la soif insatiable de l'avarice: mais qu'au contraire plus un Prince ambitieux étend sa domination, plus il la trouve bornée, comme plus un avare voit grossir son trésor, plus il s'irrite, & se donne de mouvement pour l'augmenter, le Roi d'Angleterre étoit bien éloigné de se fixer à sa Conquête, & de céder le plus beau morceau de ses Etats héréditaires. Il passe donc avec des troupes dans cette Province revoltée & soutenue des Normans qui lui étoient demeurés fidèles, il en vient aux prises avec son Fils. Celui-ci se laissoit apparemment entraîner aux mauvais conseils, & n'étoit pas d'ailleurs de méchant naturel, en voici la preuve. Au fort de l'action Robert s'étant rencontré avec son Père, tous deux à cheval, le heurt fut si violent, que Guillaume desarçonné en tomba. Robert

ignoroit avec qui il avoit eu affaire; mais il n'eut pas plutôt reconu la voix de son Père qui crut avec raison qu'il étoit grand tems de se découvrir, que se jettant à terre il lui aida à se relever, lui demanda pardon, & s'offrit à tout ce qu'il lui plairoit. Si Nature triomphoit dans le Fils, elle n'étoit pas moins victorieuse chez le Père. Guillaume embrassa son vainqueur rebelle mais repentant; il lui rendit toute sa tendresse, & après avoir rétabli l'ordre par le recouvrement de son autorité, il retourna tyranniser ses Insulaires. on dit de ce Monarque qu'il n'étoit nullement vindicatif: belle & utile qualité chez un Prince! Si tous les Souverains étoient assez maîtres d'eux-mêmes pour ne donner rien au ressentiment personnel, ce seroit une cause de moins parmi celles de la guerre injuste, & le mérite ne souffriroit pas tant par la mauvaise volonté de celui dont la fonction la plus importante & la plus glorieuse est de l'employer, & de le récompenser. Mais un Roi vindicatif vaut encore mieux qu'un Roi tyran. Guillaume ne sent pas les injures, mais il en fait: il pardonne à quelques ennemis, mais il vole sans pudeur & sans ménagement cette même Nation dont il est obligé de procurer le bonheur; certainement j'ai grand sujet de soupçonner que Guillaume ne pardonne point par un principe de générosité, la grandeur d'âme s'étend sur tout. Mais sans fouiller dans ses intentions, qu'il soit vindicatif, qu'il le soit, si cela se peut, plus qu'un orgueilleux & intrigant Sacrificateur, pourvu qu'au reste il soit équitable envers ses Sujets.

La paix de Normandie souffrit une autre secousse. Robert, qui n'étoit bon Fils que sous les yeux de son Père, sortit encore une fois de son devoir, & prétendit que la résidence de Guillaume en Angleterre étoit incompatible avec la possession de la Normandie. Ce n'étoit pas de son propre mouvement que le jeune Prince formoit cette prétention: Philippe I. qui portoit alors la Couronne de France, se feroit de la légèreté de Robert pour parvenir à ses fins. Ce Monarque regardant avec des yeux pleins d'envie l'agrandissement & la puissance de Guillaume le Conquerant son Vassal, étoit attentif aux occasions de lui nuire. Dans cette vue il ne cessoit d'animer le Fils contre le Père; il souffloit, il attisoit ce feu domestique, & suivant une maxime dont on ne fait pas grand scrupule dans les Cours, il faisoit à son voisin ce qu'il auroit nommé crime, attentat, sceleratesse, si son voisin le lui avoit fait. Mais Philippe se trouva mal de son manège. Le Roi d'Angleterre passe la mer, & s'étant racommodé très-facilement avec son Fils, il ne pense qu'à se venger du semeur de division. Son chagrin augmenta beaucoup, à ce que dit l'Histoire, par une raillerie piquante que son Ennemi fit de sa personne. Guillaume étoit malade à Rouën, & comme la graisse l'avoit rendu d'une grosseur prodigieuse, Philippe demanda plaisamment combien dureroient ses couches? Vous jugez bien que le bon mot ne tomba pas: on reçoit avidement tout le sel qui sort de la bouche d'un Prince, & on en expose bien vite la saveur, toujours prétendue excellente au goût du public. Vous jugez bien aussi que Guillaume ne fut pas des derniers à être informé de la morsure: Messieurs les Courtisans mettent tout à profit: ils ne se font pas un moindre mérite auprès du Maître de lui apprendre le mal que le bien; tantôt lui présentant des fleurs, tantôt lui offrant

offrant des épines, tout leur est égal pourvu qu'ils puissent le persuader de leur zèle & de leur devouement. Lorsqu'on raporta donc au Monarque malade que son Antagoniste le comparoit à la femme, & à la femme dans l'état le plus dégoûtant où elle puisse être, il fit une réponse qui roulant ingénieusement sur la même métaphore, n'en marquoit pas moins qu'il étoit homme: dès que je serai relevé, dit-il, & que j'aurai été à l'Eglise, je ne manquerai pas au pèlerinage de France, & j'y porterai en offrande bien des chandelles. L'accomplissement du vœu suivit de près la guérison. Ce Conquerant porta le fer & le feu dans le Roiaume: ses troupes ne multiplioient leurs marches qu'en renouvelant le ravage & la desolation, & cette Armée, qui avoit le cours libre & impetueux d'un horrible torrent, auroit bouffé la fureur beaucoup plus loin, si pour le bonheur de la France dont il semble que la destinée soit d'échaper aux périls les plus pressans, si la mort n'avoit surpris Guillaume qui s'étoit trop échauffé dans cette expedition. Supposé, comme les Historiens le disent, que la raillerie de Philippe eût piqué le Roi d'Angleterre jusqu'au vif, & que ce dernier, dans son entrée en France, eût eu effectivement pour but de se venger de son Railleur, on lui fait un honneur qu'il ne meritoit guère, quand on nous vante sa facilité à pardonner. Guillaume, pour contenter son ressentiment, s'abandonna si fort à toute l'impetuosité de cette passion qu'il en contracta la maladie qui le mit au tombeau: ainsi, bien loin d'oublier aisément les injures, le souvenir d'une simple plaisanterie lui fit oublier sa propre conservation. Mais d'un autre côté le Monarque François éprouva, à son grand malheur, ou plutôt à celui de ses Sujets (car les Sujets paient toujours pour le Souverain) il éprouva, dis-je, combien il importe beaucoup plus aux Princes qu'aux autres hommes de renvoyer & de sacrifier un mot satirique: le particulier en plaisantant n'expose que sa personne; mais le Prince, outre qu'une raillerie proferée de sa bouche, deshonne la majesté de son caractère, risque avec sa personne le repos & la vie de ses Sujets. On a vu de grans exemples de cette verité. Caligula devoit craindre par cent endroits monstrueux

la mort sanglante qui termina ses jours & sa tyrannie: ce fut pourtant sa langue railleuse & médisante qui avança son malheur, & peut-être auroit-il fourni sa carrière s'il avoit su se corriger de ce seul défaut entre tous ces autres abominables penchans qui le rendoient l'horreur du Genre humain. " Cet Empereur étoit le plus medisant de tous les hommes, & très-mal fait de sa personne. Pâle, les yeux enfonchez & égarez, velu au cou, la tête pelée, les pieds énormes en grandeur, & les jambes menuës comme des fuseaux. Un homme bâti de la sorte se moquoit de tout le monde, & disoit aux gens les choses les plus choquantes; comme quand il dit tout haut à Valerius Asiaticus, les défauts qu'il avoit trouvez à sa femme en jouissant d'elle ". Il avoit même l'imprudence de plaisanter son Capitaine des Gardes, sans faire reflexion que sa vie étoit entre ses mains; & parce que Cassius étoit aussi humain que son Maître étoit barbare, & que d'ailleurs il avoit la voix cassée & effeminée, Caligula le tournoit tous les jours en ridicule sur sa prétendue mollesse, ce qui fit prendre à cet Officier la resolution de délivrer l'Empire & le Monde de cette bête feroce. Sa mort fut un grand bien, & n'eut point d'autre suite fâcheuse que l'élection de Claude qui par un trait de politique fit supplicier Cassius pour avoir vengé Rome, & pour avoir voulu lui rendre son ancienne Liberté. Mais voici un autre exemple où la raillerie indiscrete d'un Monarque, non seulement lui coûta la vie, mais même pensa être la cause du bouleversement de son Etat. Je parle du Roi de France Henri Troisième qui conclut par une triste catastrophe un regne aussi foible & aussi bizarre, que ses Sujets se l'étoient promis florissant. " On raportoit au Roi, dit Mezerai, que la Ligue ne lui vouloit pas un moindre mal que de le faire Moine, & que la Duchesse de Montpensier montrait ses ciseaux qu'elle avoit destinés pour le raser. C'étoit qu'il avoit offensé cette Veuve, tenant des discours qui découvroient quelques défauts secrets qu'elle avoit; outrage bien plus impardonnable à l'égard des femmes, que celui qu'on fait à leur honneur ". L'offense tenoit bien au cœur à cette Duchesse si l'on

en juge par les mouvemens qu'elle se donna pour perdre Henri III. Suivant un Historien contemporain, elle porta sa bonne part de matière, d'inventions de son gentil esprit, & du travail de son corps à bâtir ladite Ligue: si qu'après avoir été bien bâtie, jouant aux Cartes un jour à la prime (car elle aimoit fort le jeu) ainsi qu'on lui disoit qu'elle mêlât bien les Cartes, elle répondit devant beaucoup de gens: je les ai si bien mêlées qu'elles ne se sauroient mieux mêler ni démêler. Cela eût été bon si les siens n'eussent été morts, desquels sans perdre cœur d'une telle perte, elle entreprit la vengeance; & en ayant su les nouvelles dans Paris, sans se tenir recluse en

sa chambre à en faire les regrets à la mode d'autres femmes, elle sort de son Hôtel avec les enfans de Monsieur son frere, les tenant par les mains, les pourmenant par la ville, fait sa deploration devant le peuple, l'animant de pleurs, de cris, de pitié, & paroles, qu'elle fit à son tour, de prendre les armes, de s'élever en furie, & faire les insolences sur la Maison du Roi... & à luy denier toute la fidelité, & au contraire de lui jurer toute rebellion. Ce fut elle qui poussa le plus Jaques Clement à tuer le Roi. Elle n'y épargna rien, dit-on, non pas même ce qu'on appelle la dernière faveur ”.





La Couronne qui appartenait de Droit au successeur de Leonel Duc de Clarence fils d'Edouard III est usurpée par Henri IV fils de Jean Duc de Lancastre, ce qui donna lieu aux disputes qui défolerent l'Angleterre. Henri VIII par son mariage unit ces deux maisons.



Rois d'Yorc ou de Rose Rouge

Rois de la Branche de Richemond

I. Remarque sur l'origine, les mœurs, les coutumes et les Loix des anciens peuples d'Angleterre avant la conquête de cette Isle par César.

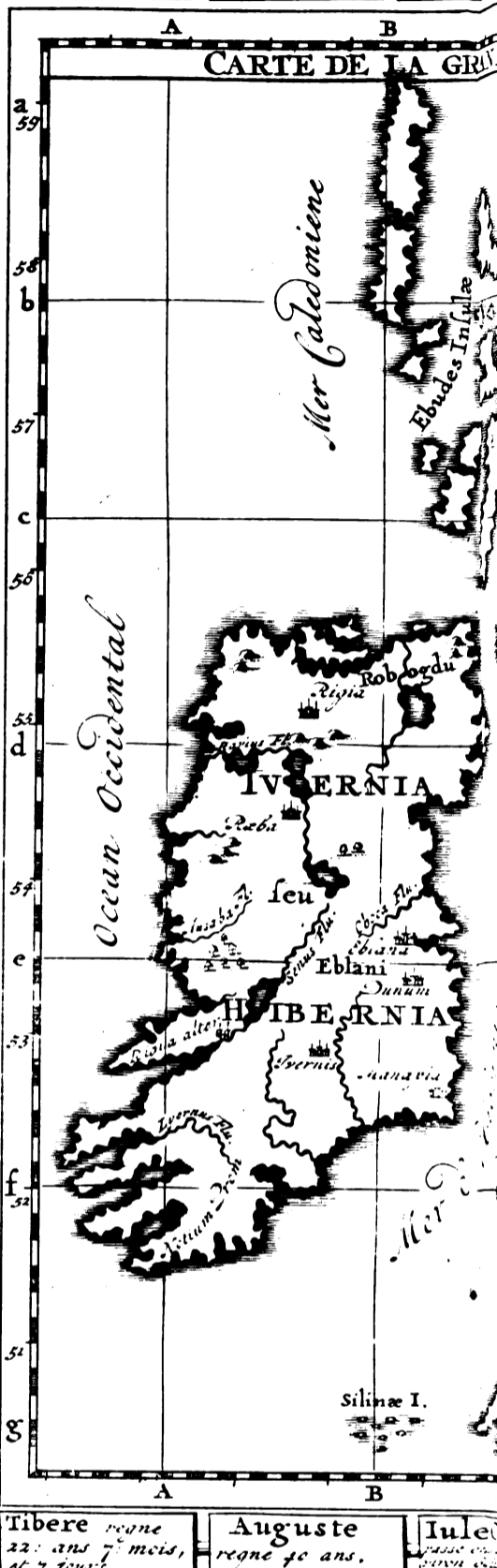
L'Angleterre n'a pas été moins sujette à diverses révolutions que les autres Etats du monde. L'origine de ces peuples comme de ceux qui en ont fait la première conquête, ne trouve que beaucoup d'incertitude dans les Auteurs. Le sentiment du Chevalier Temple, qui attribue aux anciens Saxons la première invasion, semble le plus probable. Ces peuples s'étant deabord des costes de Norvegue, aborderent dans ces Isles s'étant divisez en deux, sous les noms de: Loins, Scots, et d'Irene Scots, ces derniers donnerent leur nom à l'Ecosse et à l'Irlande. Les Albins Scots donnerent le leur à l'Angleterre sous le nom d'Albion, ... apertelle en suite Brétagne par les Romains, quand ils eurent fait la conquête. Avant que les Romains y entrassent, cette Isle étoit peuplée d'un nombre infini d'habitans, les maisons qui composoient leurs Villages étoient pauvrement bâties et dispersées çà et là sans ordre: leurs Villés étoient des bois entourés de Rempars ou ils se retiroient pour se mettre à couvert de l'invasion de leurs ennemis. Leur nourriture étoit de lait et de la chair qu'ils prenoient à la chasse, et quelques autres alimens; leur brusage étoit fait d'orge: les plus riches portoient des habits qui étoient le plus communement de peaux de bestes; le commun peuple alloit nud, et peignoient leurs corps de toutes sortes de couleurs, sur lesquels ils représentoient des creatures de différentes especes, des fleurs et des corps celestes. Leurs coutumes et leur gouvernement avoient beaucoup de rapport à celui des anciens Gaulois, d'où quelques auteurs les font descendre. Leurs Isles étoient divisées en différents Etats qui avoient différents Princes pour les gouverner. Lors qu'il s'agissoit d'un danger qui menaçoit toute la République, on faisoit choix de celui que l'on jugeoit le plus capable pour le mettre à leur teste et pour les commander. Leurs troupes étoient composées d'Infanterie et de Cavalerie. Leurs armes étoient des Boucliers et des Lances courtes, au bout desquelles ils attachoient des clochettes qui sonnoient avec furie pour épouvanter leurs ennemis. Ils se servoient encore de chariots armés dans le combat avec de courtes faux attachées au bout des Esieux, qui faisoient quelque fois un cruel ravage parmi leurs ennemis. La coutume que cette nation avoit d'une société de femmes entre un certain nombre d'hommes, leur étoit particulière, chaque homme épousoit une femme ou davantage, et cinq ou six freres ou amis s'accordoient d'avoir leurs femmes en commun, et à se rendre réciproquement les devoirs de mari, quand les occasions ou les desirs les y invocioient: les enfans de chaque femme étoient censés appartenir à celui qui l'avoit épousée, et ils contribuoient tous au soin et à la desfence de la société, car personne ne connoissoit ses propres enfans. Cette coutume ne semble pas moins étrange que quelques autres privilèges que les nouvelles mariées accordoient à leurs Prêtres; quoi qu'il en soit c'étoit la coutume de ces anciens peuples lors que César vint la première fois conquit cette Isle. Le Grand Capitaine qui ne trouvoit rien au dessus de son grand courage, apres avoir assujéti les Gaulois, prit la ressolution de porter ses armes dans cette Isle. Il eut des difficultez à surmonter, mais la fortune qui le sui-

- Pertinax** regne 3: mois.
- Commode** regne 12: ans 9: mois
- Marc Aurele, et Verus le Premier** regne 19 ans et Verus 9.
- Antonin** regne 22: ans, 7: mois.
- Adrien** regne 20 ans.
- Trajan** regne 19: ans, 6 mois.
- Nerva** regne 1: an et 4: mois.
- Domitien** regne 15 ans.
- Tite** regne 2: ans, 2 mois.
- Vespasien** regne 9: ans 6: mois
- Vitellius** regne 8 mois.
- Othon** regne 3: mois.
- Galba** regne 6: mois, 7: jours
- Neron** regne 13: ans, 8: mois.
- Claude** regne 13: ans, 8: mois.
- Caligula** regne 3: ans, 8: mois.

Didius Julia: nus regne 66 jours.

Severe regne 17: ans 8 mois.

Caracalla Geta. Ce... an et 6... 6 ans.



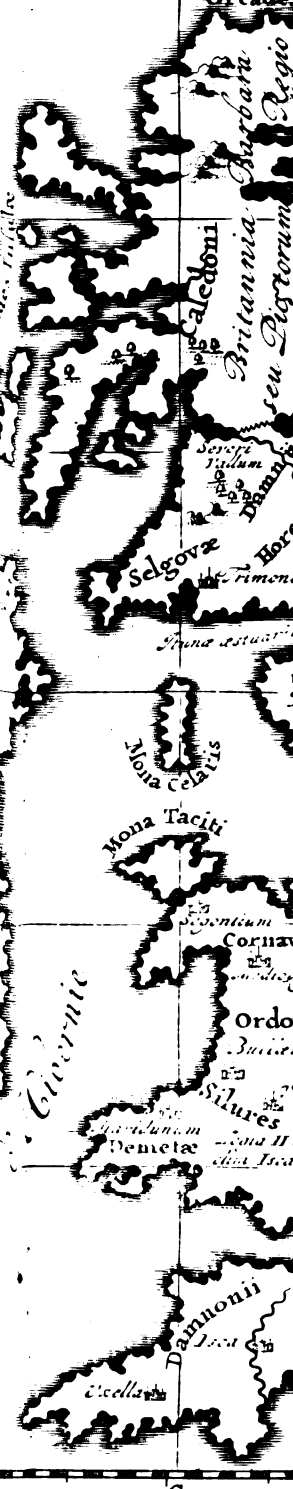
Tibere regne 22: ans 7: mois, et 7 jours.

Auguste regne 40 ans.

Iule...

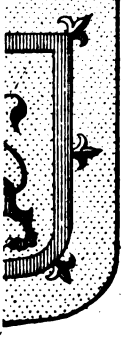
E, OUEON V
 EMPEREURS R
 ed. IV. 1277 ou II
 Henri III
 le-Genette ou
 calla et
 elac et
 oracalla
 Macrin regn
 2: an 1: mois

GRANDE BRETAGNE

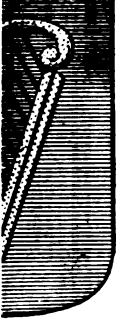


Jules César
 Histoire en
 12: an 1: mois

scosse.



clande.



S LES PLUS D'ECOSSE

nox	F d
ris I	DE b
his d	GH e
abijr	F c
iam	G d
n	F d
teit	FG cd
r	H c
ce	H d
nis	H c
ray	G bc
a I	E c
us d	G e
th	G cd
frow	F d
e I	E bc
therland	G b
rathna	
ern	G b
atherne	G cd
ling	G d
edal	H e
a I	E d
edall	G de
I	E d

S LES PLUS D'ECOSSE

aworty	E de
blain	G cd
chelden	G c
nburg	GH d
in	G bc
nitage	H e

Edouard VII. 1461 ou V.



Edouard VIII 1483 ou.



Richard III.



La couronne qui appartenait de droit au successeur de Leonel Duc de Clarence fils d'Edouard IV. est usurpée par Henri IV. fils de Jean Duc de Lancastre, ce qui donna lieu aux divisions qui désolèrent l'Angleterre. Henri VII par son mariage unit ces deux maisons.

Henri VII. 1485.



Henri VIII 1509.



Edouard IX 1547.



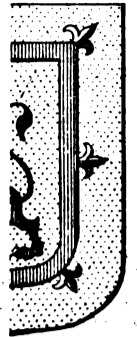
Jeanne de Suffolk.



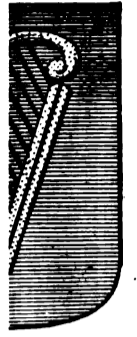
Marie en 1554.



scosse.



clande.



S LES PLUS D'ECOSSE

nox	F	d
visf	DE	b
lisd	GH	e
abijr	F	c
uam	G	d
n	F	d
iteit	FG	cd
r	H	c
ce	H	d
nis	H	c
cray	G	bc
a. I.	E	c
uisd	G	e
th	G	cd
frow	F	d
e. I.	E	bc
therland	G	b
rathna.		
ern	G	b
atherne.	G	cd
ling	G	d
edal	H	e
a. I.	E	d
edall	G	de
. I.	E	d

S LES PLUS D'ECOSSE

aworty	E	de
blain	G	cd
chelden	G	c
nburg	GH	d
in	G	bc
nitage	H	e

Edouard VII. 1461



Edouard VI



Richard II



La couronne qui appartint de droit au successeur de Leonel Duc de Clarence, fut dévolue à Edouard IV, fils d'Edouard III, par Henri IV, Jean Duc de Lancastre, qui donna lieu aux guerres civiles, qui furent terminées par Henri VII par son mariage avec ces deux maisons.

Henri VI



Henri VIII



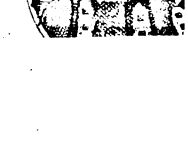
Edouard IX



Jeanne de Lancastre



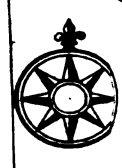
Marie I



STRUCTIO
, AFRIQUE,

Septentrion
H

U MER D'



CTIONS POUR CONNOITRE LES DIFFERENTS ETATS
QUE, ET AMERIQUE

Arme d'Esosse.

H 20 I 21 K 22 L 23 M 24

MAPPE MONDE POUR CONNOITRE LES ETATS DE L'ANGLETERRE
EN EUROPE, EN ASIE, ET EN AFRIQUE.

D'ECOSSE

BUCHAN
Old Abirdeen
New Abirdeen

Coldingham
Berwick
DURHAM
Sunderland
Gisborough



Arme d'Irlande.



TABLES DES ETATS LES PLUS
REMARQUABLES D'ECOSSE

Angus	GHcd	Lennox	F d
Annandail	G e	Lewis I.	DE b
Argyl	F cd	Liddisd	GH e
Arran I.	F d	Lochabjyr	F c
Alsint	F b	Lothiam	G d
Athol	G c	Lorn	F d
Badenoch	G c	Menteit	FG cd
Banf	GHbc	Marr	H c
Barra I.	D c	Merce	H d
Braidallaban	F cd	Mernis	H c
Buchan	H bc	Murray	G bc
Caitnes	G a	Mula I.	E c
Cantyr	E d	Nithisd	G e
Carrik	F de	Perth	G cd
Clydsdail	G d	Renfrow	F d
Cowel	F d	Skie I.	E bc
Cuningha	F d	Southerland	G b
Edenburg	G d	Strathna.	
Edirda	F ab	vern	G b
Fife	G d	Stratherne	G cd
Galloway	F e	Sering	G d
Gourée	G c	Tvedal	H e
Harry I.	DE b	Tura I.	E d
Kile	F de	Twedall	G de
Knapdail	EE d	Yla I.	E d

REMARQUE SUR L'ANGLETERRE

Il y a peu d'Etats dans le Monde qui ayent porté plus rapidement leurs conquestes que l'Angleterre par tout où elle a porté ses armes. Les différents Pais dont cet Etat s'est mis en possession depuis environ vn Siècle, et où il a formé des Etablissements. avantageux pour son Commerce dans les Indes d'Orient et d'Occident, et particulièrement dans ces derniers qui a donné lieu de former diverses Colonies qui lui produisent d'avantageux retours: de telle sorte qu'il ny a point aujourd'hui d'Etat plus riche et plus abondant. L'Angleterre ne s'est pas seulement rendue considerable et puissante par son commerce, cet Etat en même temps s'est craindre et redouter par sa puissance sur mer, et s'est attribué la souveraine Autorité sur cet Element. On verra ci dessous par les tables qui renvoye dans le Globe, combien, cette Monarchie est puissante dans l'Europe, dans l'Asie et dans l'Afrique. On fait observer ci dessus les Etats et les Comtes dont ils jôissent ou sont en possession pour le bien et l'avantage de leur commerce dans les Indes Orientales

TABLE DES VILLES LES PLUS
REMARQUABLES D'ECOSSE

Abertnethy	G cd	Dunaworty	E de
Aberdeen Old	H c	Dumblain	G cd
S'Andre	GHcd	Dunchelden	G c
Annand	G e	Edenburg	GH d
Ardbreck	F b	Elgin	G bc
Ayr	F d	Ermitage	H e

VILLES ET
PARLEMENT.

O	
ord.....	K f
champton..	CDhi
P	
ryn.....	ABk
ersfield...	H i
npton.....	CDak
mouth.....	C ak
tefract....	G c
le.....	F i
lmouth....	G i
tion.....	E c
Q	
enboroug..	K h
R	
ding.....	GHgh
hmond....	FG b
ste.....	HI h
pon.....	G bc
Rumney....	K hi
S	
ewsbury..	E e
thwark...	HI gh
lban.....	H g
avid.....	B g
erman....	C k
ichael....	B ak
Lawes	
Cast.....	B k
ves.....	A ik
ffbury....	F hi
urborough.	H b
haston...GH	i
mford....	H ef
ying.....	I hi
ford.....	F e
ckbridge..	FGhi
Edmondsbu	
ou Burye	I f
lbury....	I f
ngerthal..	F h
T	
aworth....	FGef
iltake....	C ik
kelbury..	F fg
stford....	K f
rk.....	G bc
erton....	D i
ness.....	CDk
gony.....	B ik
ro.....	B ik
nton.....	E hi
V	
iare(boro.	
ugh.....	FGbe
W	
llingford..	CH g
rh am....	F i
rwik.....	FGf
obly.....	E f
ndover....	GH g
fbury....	F h
ymouth...EF	ik
itchurg...G	h
gan.....	E e
iron.....	F h
nchester..	G h
ton Baset	FG h
Y	
mouth....	G i

QUARANTE
RE

T...	DE	h	
nce M...	204		
erre...	1075500		
	44686		
	385		
ou V...	30		
Londre }	M. 94		
D....	F	e	
nce M...	141		
erre...	810000		
	23747		
	150		
ou V...	18		
Londr }	M. 94		
.....	I	K	f
nce M...	140		
terre...	905000		

LES A
COMTE

G

Leopold
Stockton
Gisborou
Stokefle

Northallerton
Kirby Morsg

K* Thirk
Boroughbrigg
York
Wia
Cawood
Ha

Pontefract
englev
Rotherham

East
Retford

TINGHAM
Bolover

Newmark
ou Newark

Tottingham
Bingha

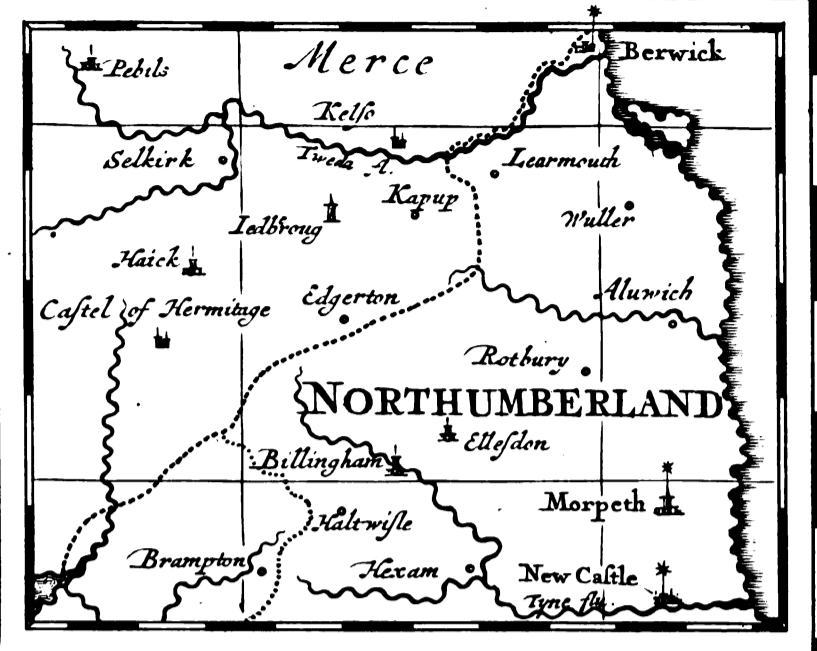
Leicester
Leicester

CESTER
Lutterworth

ventry
NORT
High

Northan

Banbury
Brackley



SUITE DE LA TABLE
DES VILLES, ET BOURG,
QUI DEPUTENT AU
PARLEMENT.

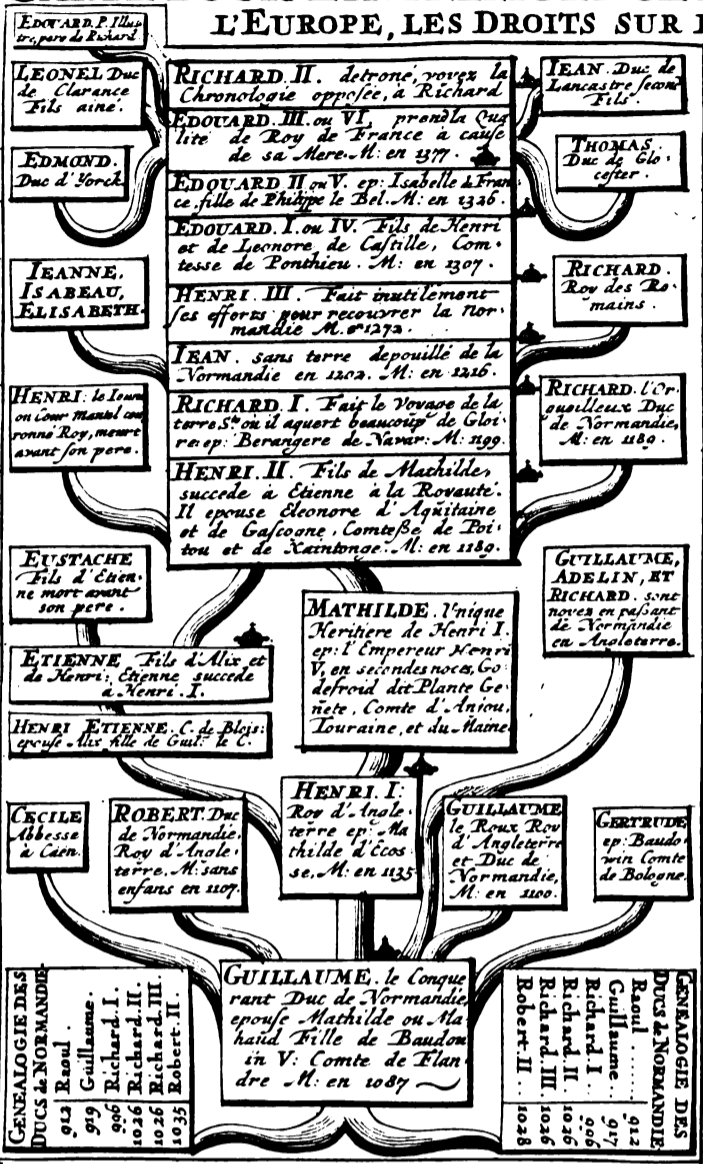
Berwick.....	K a f
Brecon.....	D a f
Cardigan.....	C C d
Cardmarthen.....	C C d
Carmarvan.....	C C d
Denbigh.....	C C d
Eastlow.....	C C d
Montgomery.....	E C d
Newport.....	E C d
Newton.....	E C d
Newtown.....	E C d
New Radnor.....	E C d
Pembroke.....	B G

A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	V																																																																																																																																																																										
Apulby..... F b	Great Grimsby H cd	Orford..... K f	Abingdon.... G g	Great Wenslock E e	Oakhampton CD hi	Alboroug.... H c	Great Marlow. H gh	Pearlyn..... AB k	Alisbury.... G h	Grampound.. B k	Petersfield... H i	Andover.... G h	Grantham... GH c	Plympton.... CD ik	Alburton.... CD ik	H Guildford.. H h	Plymouth.... C ik	Andover.... G h	Handover.... FG hi	Poole..... F i	Partmouth... G i	Baumaris.... C d	Harwich.... I fg	Partmouth... G i	Banbury.... G fg	Hallemere... H h	Erfou..... E c	Barstaple... CD hi	Haverford... B g	Queenboroug. K h	Beverly.... H c	Hellton.... AB k	Reading..... GH gh	Bewdley.... F f	Hersford.... H c	Richmond.... FG b	Bishops' Caste E ef	Heydon.... H c	Rigste..... HI h	Blockhausen E i	Hevtebury FG h	Rippon..... G bc	Bodmin.... BC ik	Hugham Féars GH f	N: Rumney... K hi	Borallton... C ik	Hindon.... F h	Boroughbrugg G bc	Honiton..... D i	Shrewsbury... E e	Boston.... H de	Horsham.... I i	Southwark... HI gh	Bridgnorth EF ef	Huntingdon... H f	St Albans... H g	Brackley.... G fg	Hull..... H c	St David.... B g	Bramber.... H i	I Ilcester.... E hi	St German... C k	Bosiny.... BC i	I Ipwich.... K f	St Michael... B k	Bridgford... E i	K Kaarboroug FG c	St Mawes... G bc	Bridgwat... E h	K Kaarboroug FG c	St Ives..... A ik	Buckingham GH g	L Callington... C ik	Lamford.... BC i	Shaftbury... F hi	Callington... C ik	Lempster... E f	Scarborough. HI b	Calne..... F gh	Lancastre... E bc	Southampton GH i	Saltah.... C ik	Lurgershall FG h	Stamford.... H ef	Cambridge... HI f	Launceston.. G i	Stepyng.... I hi	Camelford... BC e	Lemington... C i	Stafford.... F e	Cardiffe et Landaff D g	Lestwithial BC ik	Stockbridge FG hi	Castlerising I e	Leskard.... C ik	St Edmondsbu I f	Cherche Chir FG i	Leverpoole... E d	ry ou Burve I f	Chertsey ou Blechingley H h	Leicester.... G e	Surgerthal... F h	Cypingwicomb GH gh	Ludlow.... E ef	Tamworth... FG ef	Cyberham.... FG h	Lyme Regis... E i	Tarwstake... C ik	Cirencester F g	Lyn-Regis... I e	Tewkesbury... F fg	Clithero.... EF c	M Malden.... IK g	Thetford.... K f	Cockermouth D ab	Malden.... IK g	Thirsk..... G bc	Colchester... IK fg	Maldstone... I h	Tiverton.... D i	Corfe-Castle F i	Malmesbury EF h	Tomess.... CD ik	Cricklade... F gh	Malton.... G bc	Tregony.... B ik	Dartmouth... D k	Marleboroug FG gh	Truro..... B ik	Derby..... D k	Malcomb... EF i	Taunton.... E hi	Devizes.... F h	Regis.... EF i	Taunton.... E hi	Dorchester... E i	Midhurst... GH hi	V Vinarelboro ugh... FG bc	Downeton... G i	Milbrun Port EF hi	W Wallingford. GH g	Droitwich... F ef	Minid.... D h	W Warwick.... F i	Dunwich.... K ef	Monmouth... E g	W Weobly.... E f	E Eye..... K ef	Morpeth.... K b	W Wendover... GH g	New Castle... G a	N New Castle... G b	W Weobly.... E f	Evesham.... F f	New Castle... G b	W Wendover... GH g	East Grinstead I h	under Linnie F de	W Westbury... F h	East Retford G d	New Gorcham I i	W Weymouth... EF k	East Retford G d	New Gorcham I i	W Wilton.... F h	Flitow.... BC ik	New Windsor. HG h	W Winchester G h	F Flint..... E d	New Shoreha I i	W Wigan.... E e	East Retford G d	New Woodstock G g	W Wilton.... F h	Foway.... BC ik	Newport.... G i	W Winchester G h	G Gatton.... HI h	Newmark.... G de	W Wotton Bassett FG h	Northampton GH f	Northampton G de	W Yarmouth... G i	Gatton.... HI h	Northampton G de	W Yarmouth... G i	Graet Bedwin FG h	Northhallerton G b	Yarmouth... G i

SUITE DE L'ÉTAT PRÉSENT QUARANTE
COMTEZ D'ANGLETERRE

LINCOLN..... H d e	SOMERSET..... DE h
Circonférence Miles... 180	Circonférence Miles... 201
Arpens de terre... 1740000	Arpens de terre... 1075500
Maisons... 40500	Maisons... 44886
Paroisses... 630	Paroisses... 385
Bourg ou Pet. Villes... 35	Gros Bourgs ou V. Cap. Bristol... 30
Cap. Lincoln... M. 104	Cap. Bristol... M. 94
Éloigné de Londr... M. 104	Éloignée de Londr... M. 94
MIDDLESEX.... H g h	STAFFORD.... F e
Circonférence M. 81	Circonférence M. 141
Arpens de terre... 247000	Arpens de terre... 810000
Maisons... 10000	Maisons... 23747
Paroisses... 73	Paroisses... 150
Gros Bourgs ou V. Cap. Stafford... 4	Gros Bourgs ou V. Cap. Stafford... 18
Cap. du Royaume Londr... M. 104	Cap. Stafford... M. 94
Éloigné de Londr... M. 104	Éloignée de Londr... M. 94
MONMOUTH... DE g	SUFFOLK.... I K f
Circonférence M. 80	Circonférence M. 140
Arpens de terre... 340000	Arpens de terre... 905000

CARTE POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE où on REMARQUE LE L'EUROPE, LES DROITS SUR LESQUEL SONT FONDÉES SES PRETENTIONS. SUR LA MONARCHIE



REMARQUE.

L'Histoire d'Angleterre, comme la plus part des autres, a des circonstances, ou il est nécessaire d'un arrangement distinct pour la faire bien entendre; c'est ce qui porte à joindre ces Genealogies qui conduisent avec cette remarque au but que l'on se propose. Les Normans qui s'emparèrent vers le 9^e Siècle de cette partie des Gaules qui a depuis porté le nom de Normandie, descendoient de Raoul Roi Danois, qui fait le fondement de la Genealogie des Ducs de Normandie que nous avons placée au dessus; Robert Duc de Normandie qui en devint Comte, comme on le voit remarquer, fut père de Guillaume le Conquerant; Edouard III Roi de la Grande Bretagne étant mort, Harald qui avoit des prétentions du côté de sa mere fille du grand Canut est déclaré Roi. Guillaume en vertu du testament d'Edouard passe en Angleterre et l'armée de Guillaume ayant joint celle d'Harald, il se livra un sanglant combat pres d'Hafting où Harald est tué, et Guillaume vainqueur demeure Roi d'Angleterre. Apres avoir dompté la rébellion de quel qu'un de ses sujets il vint ses armes en France et en Espagne, qu'il contrainc de lui rendre Hommage. Guillaume me étant mort, Robert l'aîné de ses fils fut institué Duc de Normandie, et ce Prince s'étant croisé pour la conquête de la terre-S^{te}, il engage son Duché de Normandie à Henri I: son frere moyennant 15000: marcs d'argent, ou selon d'autres de 3000 de pension tous les ans; c'est ainsi que la Normandie fut annexée à la Couronne d'Angleterre. Etienne Comte de Champagne, de Blois, qui étoit fils d'Alix ou d'Alaïs, de Chartres, et de Guillaume le Conquerant, succéda à Henri I: a la Couronne d'Angleterre. Matilde vi: que Héritière de Henri premier avoit épousé Henri V: Empereur, et en secondes nocces Godefroi dit Plantagenet Comte d'Anjou, de Touraine, et de Maine, d'où est issu Henri Second Roi d'Angleterre qui épousa sa Leonore d'Aquitaine qui lui vint en Mariage la Guyenne, la Gascogne, la Saintonge et Poitou. Outre tous ces Etats qui étoient échus par Succession à Henri II: Edouard V fils d'Eleonore de Castille, Duchesse de Bretagne, vint annexer encore le Ponthieu. Edouard VI: prétendit au droit de la Monarchie, comme plus proche héritier en vertu du Mariage de sa mere Isabelle de France fille de Philippe le Bel. Il prend le titre de Roy de France et porte ses armes victorieuses jusqu'aux portes de Paris, gagna la bataille de Breteuil où il perdit 32000 Français, le Roi de Bohême, le Duc de Bretagne frere du Roi et plus de 1500: des principaux Seigneurs, parmi lesquels se trouva le Duc de Lorraine, le Duc de Bourbon, un Comte de Flandre, un de Savoie, le Dauphin de Viennois, les Comtes de Sancerre, d'Harcourt, d'Aumale, et de Nevers, et Six Comtes Allemands d'un mérite distingué. Le Regne d'Edouard ne se borna pas à ces avantages, Edouard son fils passa en Guyenne, porta ses armes jusqu'aux portes de Bourges.

TABLE DES PRINCIPAUX ETATS DE CETTE CARTE

Allemagne	F de	France	D f	Mercie	C c
Angleterre	E ab	France	DE ab	Moravie	G e
Angleterre	E cd	Franché Comte	E f	N	C
Aric Minsure	G g	Francanie	F de	Navarre	C c
Austrie	G h	G	G	Northumberl	C c
Bavie	FG ef	Galliedow	BC cd	P	C c
Bohème	G e	Genes	F g	Platnat	EF
Bourgogne	E f	Hesse	EF d	Parme	F
Bretagne	BC ef	Hollande	DE d	Piemont	EF
Brunswick	F d	Hollande	E a	Provence	F
C	C	Hongrie	F bc	R	E
Connacie	A c	I	I	Rouffillon	D h
Corne	B de	Italie	G gh	S	S
Catlogne	D h	K	CD d	Saltzbourg	G e
Cypr	D c	Languedoc	D gh	Sardaigne	E bc
Dauphine	E g	Laon	B cd	Savoie	E f
E	E	Lionnois	DE fg	Saxe	EF g
Espagne	D bc	Lorraine	E e	Sicile	EF g
E	E	Lunebourg	F d	Sussex	GF d
E	E	Lulace	G d	Suisse	GF d
E	E	Mantoué	FG g	Turquie	GF d

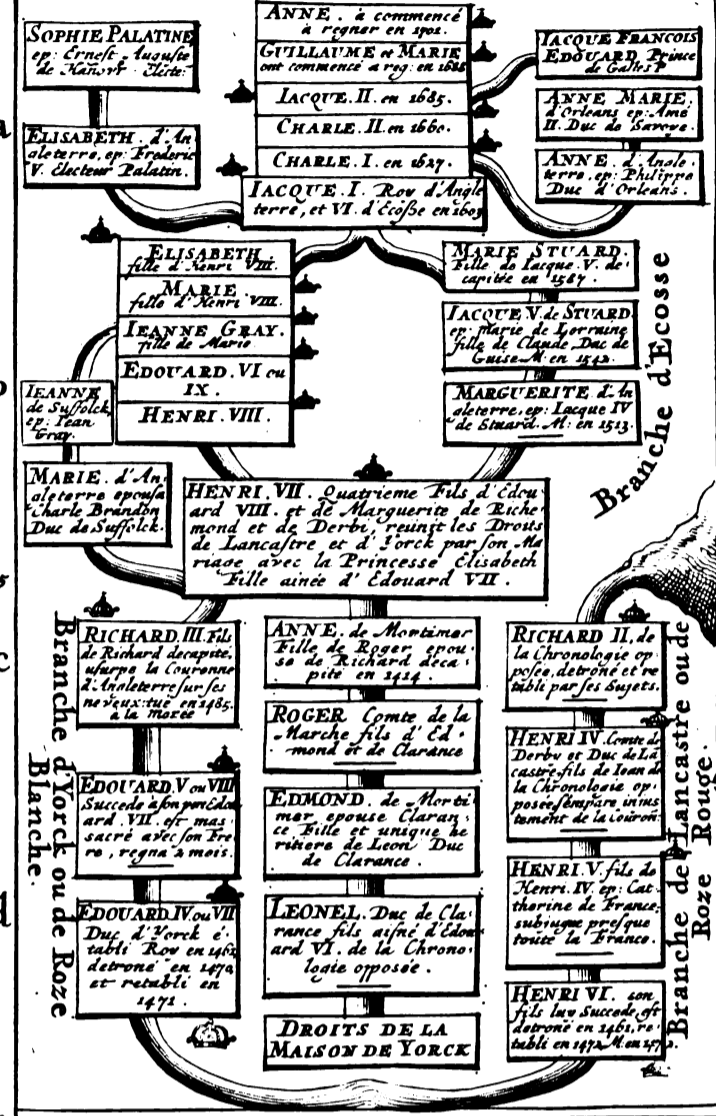
REMARQUE

La mort de Henri V. Roi d'Angleterre et Reine de France, fut le commencement de la guerre civile en France, sous le règne de Charles VII. avec le secours de la Princesse de Navarre, et Charles VII. avec le secours de la Princesse de Navarre, Charles VII. donna le lieu à Charles VIII. nom de Lancastre donnerent lieu à Charles VIII. nom de Lancastre se voit aquis par les armes, mais aussi ceux qui le furent.

TABLE DES ETATS QUI ONT ETE ASSUJETIS A LA MONARCHIE ANGLAISE, ET CEUX OU ELLE A ETE ASSUJETIE

ANGOULEMOIS	D fg	CALAIS COMTE	D de
ANJOU	C f	CHAMPAGNE	D de
AQUITAINE	C g	COMTE	E ef
BARCELONNE	D h	CHARTRES C ^{te}	CD e
BARCELONNE	DE b	CYPRE ROY ^{me}	CD e
BLOIS COMTE	CD f	DONAWERT	F ef
BOULOGNE	: :	GASCOGNE	C c
...COMTE	D de	GIBALTAR	D de

LES CONQUESTES de CETTE MONARCHIE DANS LA PLUS PART DES ETATS DE L'EMPIRE FRANÇOISE, OU SUR DIVERS ETATS QUI LUY ONT ETÉ ENLEVEZ PAR CETTE PUISSANCE. Tome 2. N.º 45



II REMARQUE.

Jean Roi de France qui avoit succédé à Philippe le Bel... Jean Roi de France qui avoit succédé à Philippe le Bel, vint former à Edouard le voyage du retour avec une armée de forces plus considérable que celle du Prince de Galles. Nonobstant cette inégalité, ce jeune Prince se défait entièrement l'armée du Roi Jean qui est pris prisonnier avec son quatrième fils, 50 personnes de la première qualité et plus de 1700 gentilshommes et 6000 soldats. Il acquit encore par un traité à l'Angleterre, outre les États dont nous avons parlé, le Perigord, le Quercy, les Comtes de Guienne, de Bourgogne et de Galles. à tous ces avantages, Charles VI Roi de France donne Catherine sa fille à Henri V Roi d'Angleterre, le reconnoit pour l'unique héritier de sa Couronne, au préjudice du Dauphin son fils; en vertu de ce traité le Roi d'Angleterre est déclaré Régent du Royaume, et met garnison dans Paris et dans les principales Villes du Royaume; mais la mort de ce Prince fit changer dans la suite la face des affaires, et Jeanne d'Arc dit la Pucelle d'Orléans eut besoin de venir au secours de la Monarchie Française qui se voyoit fort ébranlée et sur le point de sa ruine. Ce n'est pas seulement en France où l'Angleterre a porté ses armes victorieuses, l'Irlande avoit en core été assujettie à ses armes sous Henri II: Richard I. alla plus loins cueillir des Lauriers. Il se croisa avec Philippe l'Austre pour la conquête de la Terre-Sainte et avant d'aller rendez-vous à son armée en Sicile, il vint joindre et naviger du côté de Chypre, où une tempête jeta partie de sa flotte. Isaac Roi de cette Isle sur des soupçons mal fondés fait mettre aux fers partie de ses troupes, et empêche les Reines d'Angleterre et de Sicile de se mettre à couvert dans ses ports: Richard pour punir cette lâcheté fait débarquer son Armée, s'empare de Chypre il fait charger Isaac de chaînes et établit Guy de Lusignan pour Roi, après cette glorieuse expédition qui lui fit beaucoup d'honneur, il vint joindre l'armée Chrétienne à St. Jean d'Acre ou Ptolémaïde, à la prise duquel il se signala avec beaucoup de gloire, ce qui causa en partie, selon quelques auteurs, la jalousie qui survint entre lui et Philippe Auguste, et qui causa le retour de ce dernier. Richard continuant ses Progrès se fit à plate couverte l'armée de Saladin Soldan d'Egypte et lui tua 4000 hommes. L'Espagne comme les autres États dont nous venons de parler, jouit de la gloire de ses armes. Gaius fut en 1295. un trophée glorieux de ses victoires, comme Oug, Gibraltar, et Barcelonne le sont dans le commencement de ce Siècle, aussi bien que l'Empire d'Allemagne par les fameuses victoires de Donawert, Haghbar, et de Ramelis. Cette carte indique ses progrès et ses conquêtes autant distinctement qu'il est possible, à quoi les tables conduisent en même temps pour plus de facilité et d'instruction.

TABLE DES PRINCIPALES VILLES DE CETTE CARTE

Alger	A	Dresden	G d	Orléans	D f
Amsterdam	DE d	Ierusalem	G cd	Paris	D f
Anvers	DE d	E		Perigame	D f
Augbourg	F f	Edinbourg	C b	Poitiers	D f
B		F		R	
Barcelonne	D h	Florance	G g	Ratibonne	FG e
Basle	E f	Francfort	EF e	Reims	FG e
Belgrade	F b	G		Rouen	EG d
Berlin	E a	Gené	D d	S	
Bourges	D f	Geneve	E f	Sarragoise	C h
Bourdeaux	C g	H		Smirne	FG e
Boulogne	C g	Hambourg	E a	Strasbourg	FG e
Brest	BC f	I		T	
Brieni	BC d	La Rochelle	C f	Toulous	D e
Burgos	B h	Lion	E h	Tripolis	E e
C		Liège	D b	Tunis	E e
Coën	C e	Liobonne	C d	Turin	EF e
Caire en Egypte	G cd	London	C d	V	
Caléne	E e	M		Venise	C g
Constantinople	FG a	Madrid	D b	Vienne	C g
Cracovie	F a	Maroc	D cd	W	
D		Marseille	E f	Warsov	F a
Dansick	F a	Milan	E f		
Dijon	E f	Montpellier	D gh		
		Moscow	G a		

TABLE DES PRINCIPALES VILLES DE CETTE CARTE

Alger	A	Dresden	G d	Orléans	D f
Amsterdam	DE d	Ierusalem	G cd	Paris	D f
Anvers	DE d	E		Perigame	D f
Augbourg	F f	Edinbourg	C b	Poitiers	D f
B		F		R	
Barcelonne	D h	Florance	G g	Ratibonne	FG e
Basle	E f	Francfort	EF e	Reims	FG e
Belgrade	F b	G		Rouen	EG d
Berlin	E a	Gené	D d	S	
Bourges	D f	Geneve	E f	Sarragoise	C h
Bourdeaux	C g	H		Smirne	FG e
Boulogne	C g	Hambourg	E a	Strasbourg	FG e
Brest	BC f	I		T	
Brieni	BC d	La Rochelle	C f	Toulous	D e
Burgos	B h	Lion	E h	Tripolis	E e
C		Liège	D b	Tunis	E e
Coën	C e	Liobonne	C d	Turin	EF e
Caire en Egypte	G cd	London	C d	V	
Caléne	E e	M		Venise	C g
Constantinople	FG a	Madrid	D b	Vienne	C g
Cracovie	F a	Maroc	D cd	W	
D		Marseille	E f	Warsov	F a
Dansick	F a	Milan	E f		
Dijon	E f	Montpellier	D gh		
		Moscow	G a		

NOUVELLE CARTE POUR INTRODUCTION A LA GENEALOGIE DES ROIS D'ANGLETERRE

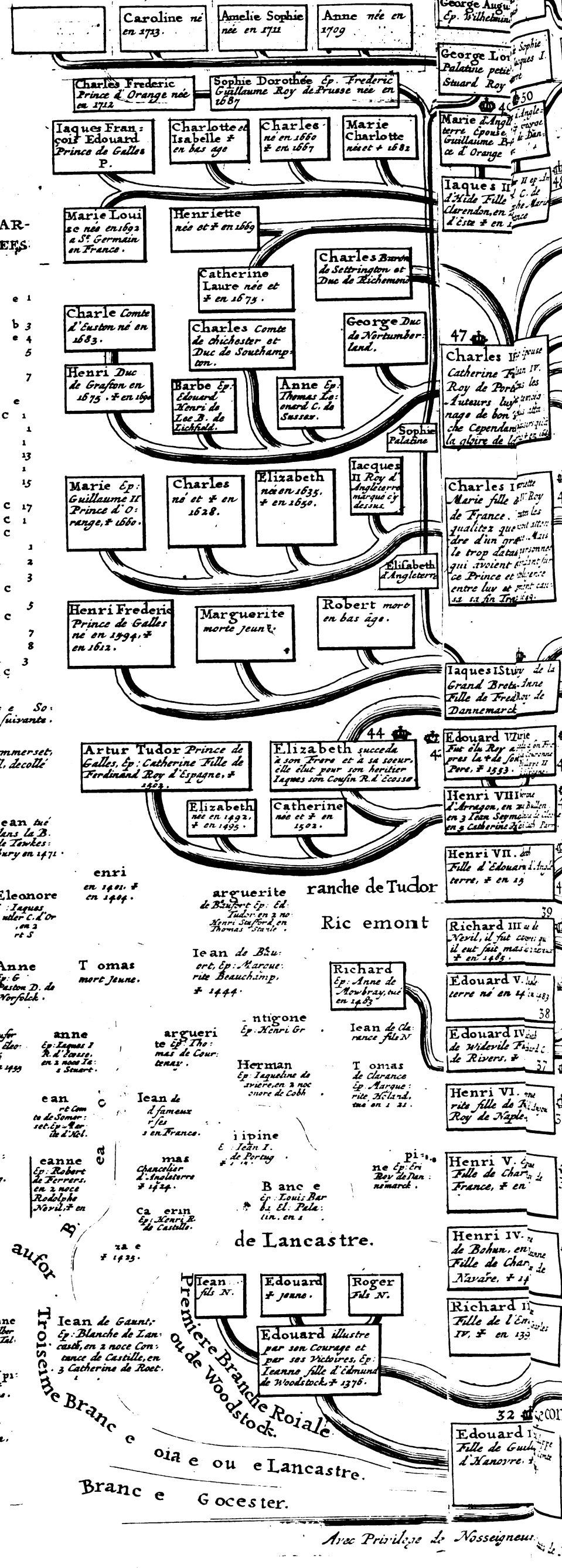
SES REMARQUES POUR LE SECOURS D'UN CHRONOLOGUE

Genealogie des Rois d'Angleterre

Remarque.
 Cette carte nous presente à un plan general de l'As de la Grande Bretagne, d'icosté on v voit la Genealogie des Rois et de la famille vale. d'Angleterre, et à l'icosté celle des Rois d'icosté, comme ces deux Rois ne composent plus qu'une Monarchie par la glorieuse union qui vient d'unir ces icats, on unit de meme ses a France ayant été au un Theatre où leur valeur iclaté, on ne la place icour indiquer les icats qui renvoyent dans la icart peu pres au lieu où elles sont données; celles d'Angleterre d'icosté et d'Irlande y placées sur le meme moti

Genealogie des Rois d'Angleterre

Remarque.
 Cette carte nous presente à un plan general de l'As de la Grande Bretagne, d'icosté on v voit la Genealogie des Rois et de la famille vale. d'Angleterre, et à l'icosté celle des Rois d'icosté, comme ces deux Rois ne composent plus qu'une Monarchie par la glorieuse union qui vient d'unir ces icats, on unit de meme ses a France ayant été au un Theatre où leur valeur iclaté, on ne la place icour indiquer les icats qui renvoyent dans la icart peu pres au lieu où elles sont données; celles d'Angleterre d'icosté et d'Irlande y placées sur le meme moti



Avec Privilege de Nosseigneurs

INTRODUCTION A LA GEOGRAPHIE DE L'EUROPE ET D'ECOSSE AVEC DIVERSES CHRONOLOGIES ET DE L'HISTOIRE

La Chronologie des Premiers Rois d'Écosse est assez incertaine et on ne les a placés ici que pour se conformer au sentiment de ceux qui les adoptent; ceux qui vont suivre sont plus approuvés suivant le jugement des Auteurs.

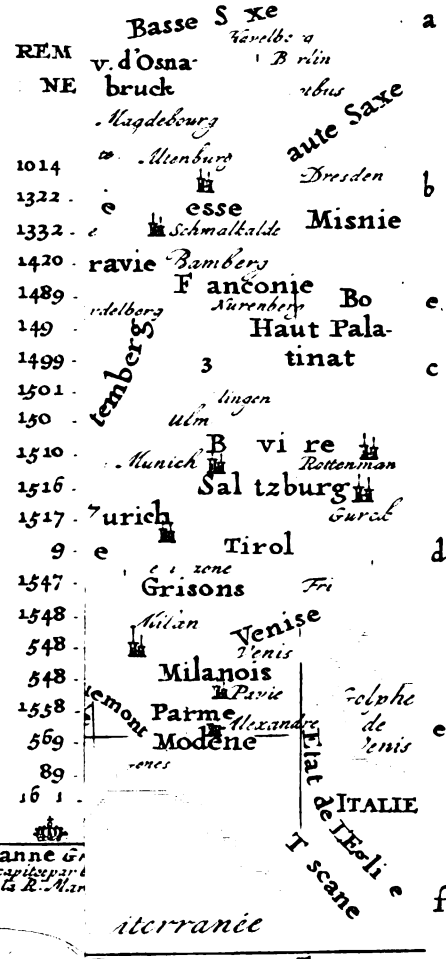
Guillaume Duc de Gloucester... ne en 1707... & George Guillaume ne et mort à Londres en bas

na e II... Dona I... e ma: que troise... ugen ne vain: cu par le vran Ma: xime en

ugene II regna 22 ans... Fergus II... Constantin

AIT OBSERVER LES BAS CE ROYAUME.

Marie Ep: François Rad... Charles Beau... Iaco Com... Henri ne en 1677



Suite de la Genealogie des Rois d'Écosse

Eugene III ne fit aucune guerre... Kinatel regna 1 an... Eugene IV... Ferquar I...

Ep: Henriette... Anne nee en 1637... Henri de Gloucester... Henriette Marie Ep:

Remarque... il faut observer ici que si on ne voit pas toutes les branches Royales issues des Maisons d'York et de Lancastre... on ne verra dans la suite suivante...

Don e V... Gregoire... Dona e VI... In e... Dup... Constantin IV...

Marie nee en 1603... Marie Ep: Charles Brandon... Françoise Ep: Jean Grey... Elizabeth Ep: Henri VII...

Robert II belle Fille de Drom... Robert du nom de Euphemie... Henri épouse Ada...

Ma co me II... Ma co me III... exan re... E gar e

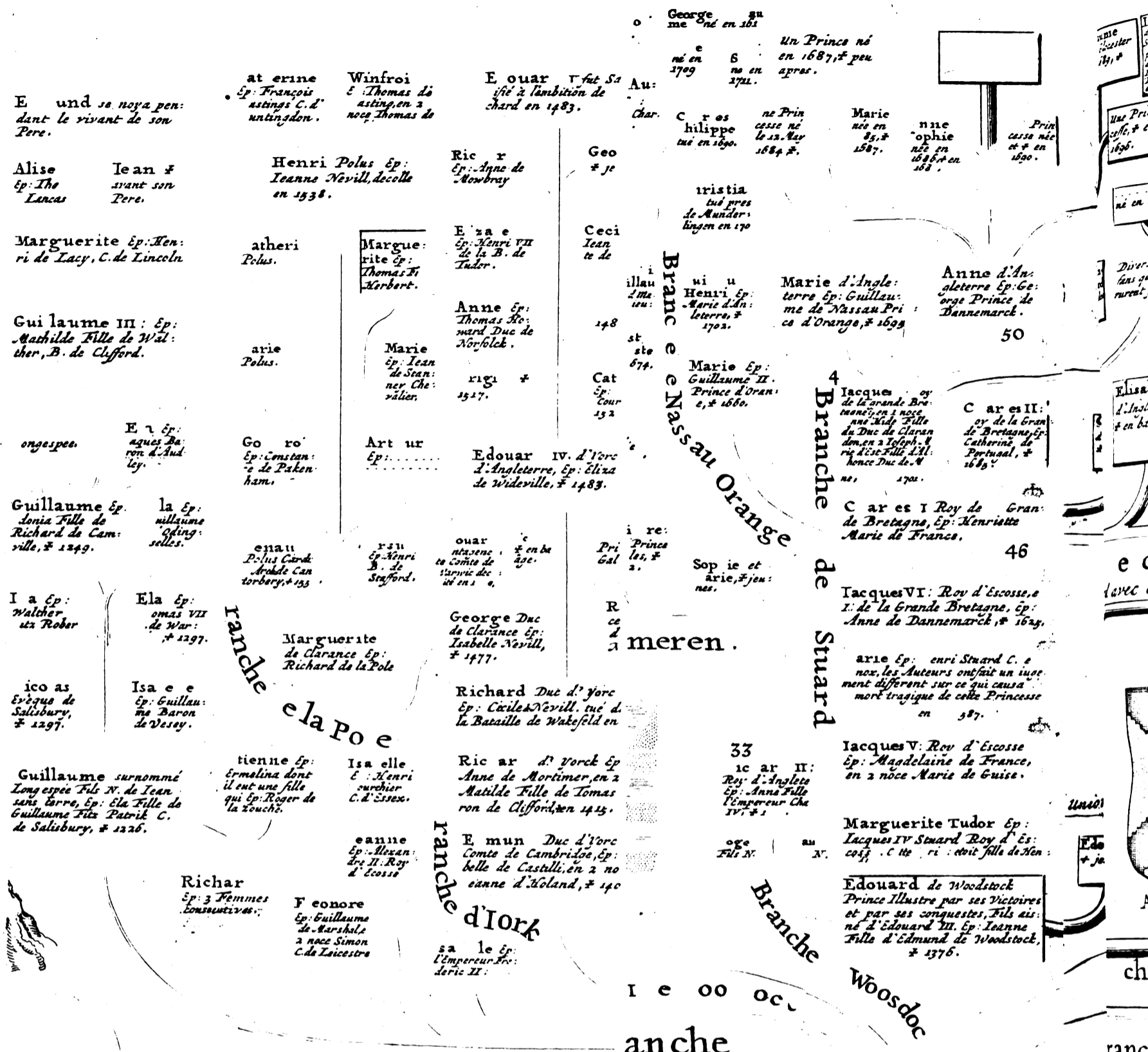
Elizabeth Ep: Henri VII... Marguerite Ep: Charles Duc de Bourgogne... Anne Mortimer... Roger Ep: Eleonore...

Quatrieme Branche ou de Cerance... e Branche Royale ou de Cerance... e Roia e ou d'or

On verra par la suite la Genealogie et l'origine de la Maison de Stuart depuis plus de 500 ans. Walter premier Jsu. du sang Royal des Rois d'Écosse est le premier qui en fait l'origine; et Walter III. du nom qui épousa Mariora fille de Robert Brus est le premier Roy de l'Écossie mais son de Stuart comme on le marque ici.

Brus.

CARTE GENEALOGIQUE DE LA MAISON DES PLANTAGENETS, ET LES ALLIANCES



**ORIGINE DE LA BRAN
DE PLANTAGENETTE**

Tertulle créa Comte d'Anjou par Charles le Chauve Roy de France, ep: Petronelle fille de Conrad Comte de Paris.

Ingerger I. C. d'Anjou Ep: Adelinde Dame de Busanço et Chatillon, † 888.

Fo I. Surnommé Rousseau, Ep: Roscilla Dame de Loches, † 938.

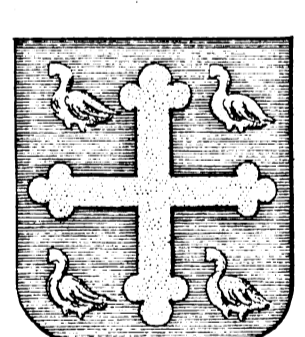
Ingerger † en 935.

Guido évêque de Puy † en 937.

o II Surnommé le Bon Ep: Gerberge, † en 958.

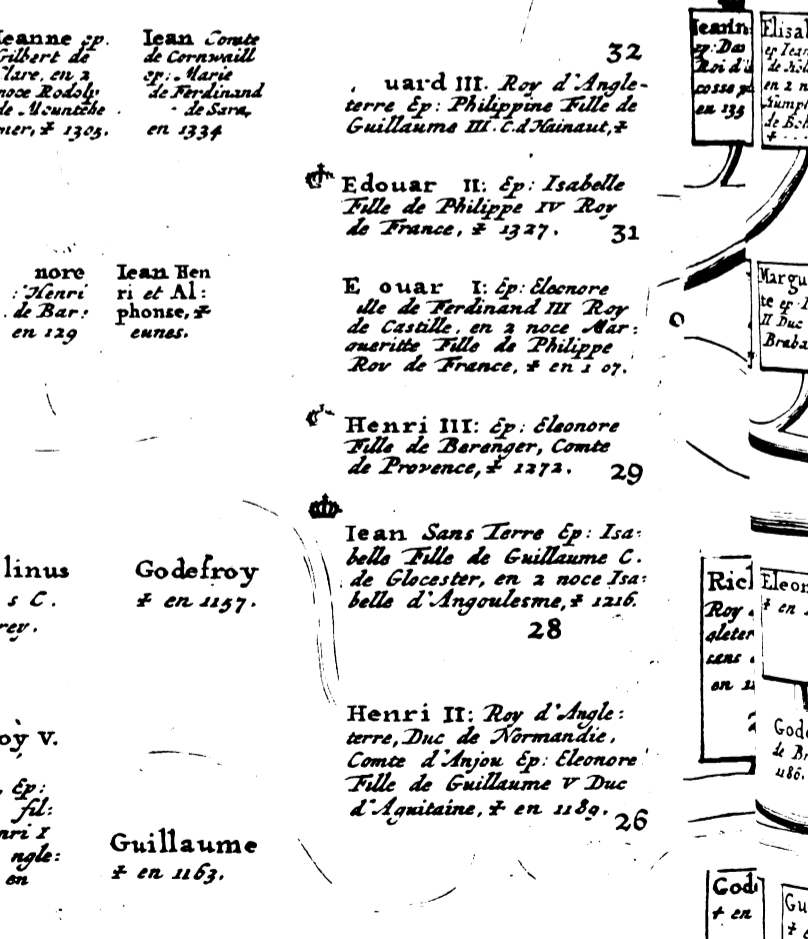
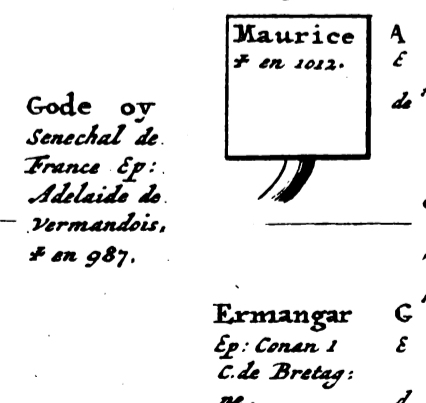
Guido évêque de Puy † en 958.

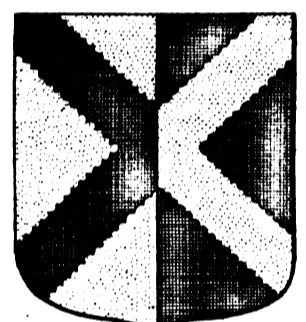
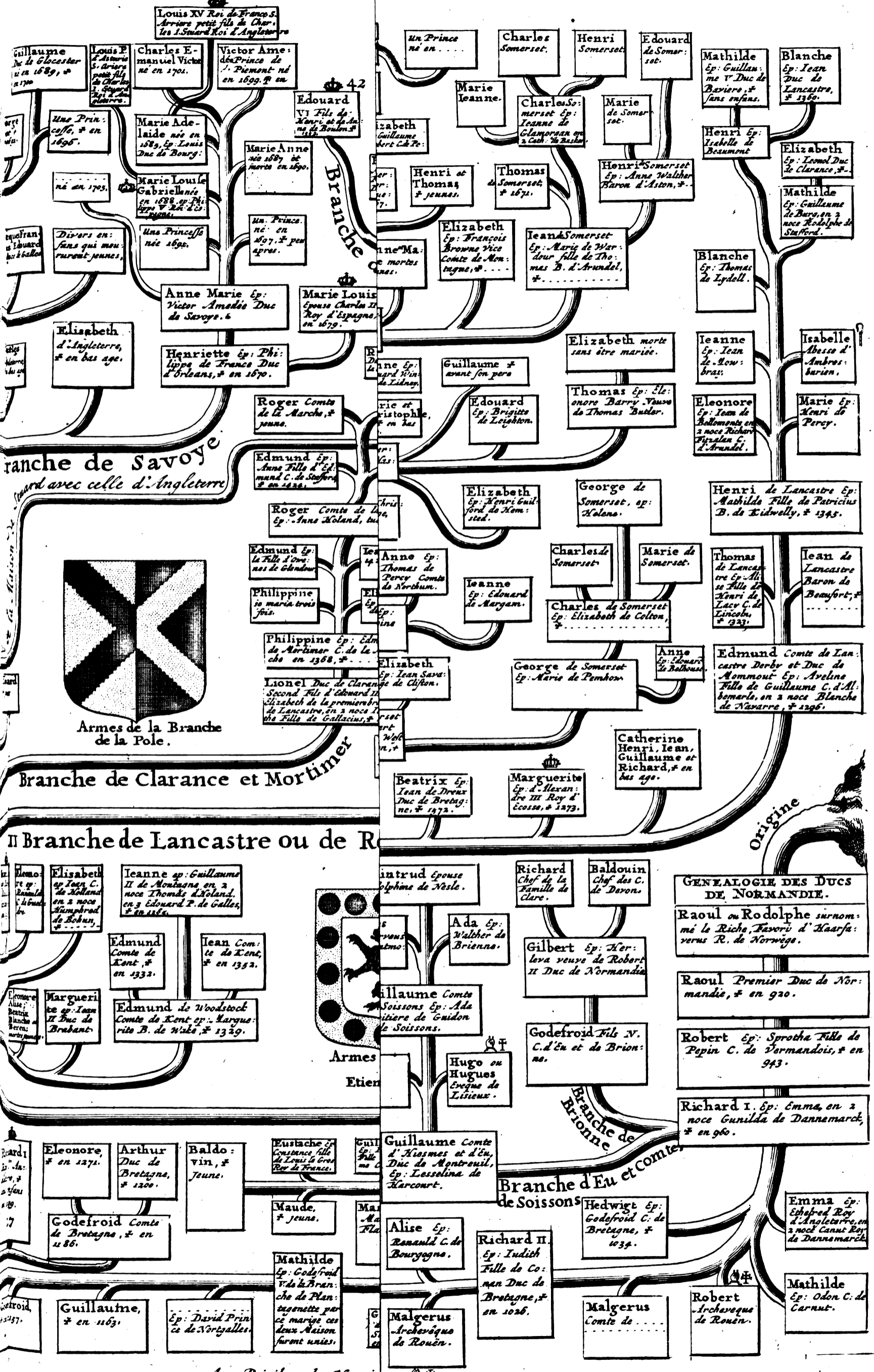
Droux évêque de Puy après la † de son Frère



Armes d'Edouard le Confesseur.

Genealogie d'Edouard le Confesseur.





Armes de la Branche de la Pole.



Armes Etien

GENEALOGIE DES DUCS DE NORMANDIE.

- Raoul ou Rodolphe surnom: mi le Riche, Favori d'Haarfa: verus R. de Norvege.
- Raoul Premier Duc de Normandie, † en 920.
- Robert Ep: Sprotha Fille de Pepin C. de Vermandois, † en 943.
- Richard I. Ep: Emma, en 2 noce Gunilla de Dannemarck, † en 960.
- Emma Ep: Ethelred Roy d'Angleterre, en 2 noce Canut Roy de Dannemarck.
- Mathilde Ep: Odon C. de Carnut.

Avec Privilège de Nosseign

S E C O N D E

DISSERTATION

S U R L' H I S T O I R E

D'ANGLETERRE.



DANS la Dissertation précédente j'ai suivi à peu près le fil de l'Histoire: mais comme cette route me meneroit trop loin, je la quitte pour ne plus m'attacher qu'aux principaux endroits.

Entrons d'abord dans la longue & fameuse guerre que nos Insulaires ont eue avec la France; ce sujet merite d'être distingué. Ces troubles commencerent sous Edouard III, & voici quelle en fut l'occasion. Après la mort de Charles, le dernier des trois fils de Philippe le Bel, Edouard prétendit que comme fils d'une sœur du dernier Roi de France, il devoit succéder à la Couronne. Ce n'est pas qu'il ne reconût la Loi Salique; mais l'interpretant en sa faveur, à la verité, disoit-il, elle exclut du Trône toutes les Princesses de la famille Roiale; mais non pas les Princes qui sont leurs héritiers & leurs descendans. Edouard s'adresse donc aux États du Roiaume, & leur demande juridiquement la succession de feu son Oncle maternel. Il avoit pour compétiteur & pour partie Philippe de Valois, plus reculé pour le sang, puisqu'il étoit fils d'un frere du père de Philippe; mais d'ailleurs d'un droit beaucoup mieux fondé, puisque sa branche, quoi que collaterale, étoit masculine. En effet, les États déciderent unanimement pour Philippe de Valois, & l'éloignement des François pour une domination étrangere, ne contribua pas moins que le maintien de la Loi Salique, à lui donner gain de cause. Edouard ne manqua pas de crier à l'injustice; mais comme il étoit encore bien jeune, & qu'il ne jouissoit pas chez lui d'une entiere tranquillité, il en demeura là. Il fit même une demarche assez imprudente, & qui donnoit atteinte à son prétendu droit. Philippe l'ayant fait sommer de venir lui rendre hommage pour la Guienne, il obéit, sans faire reflexion, que par là reconnoissant la Roiauté de son Antagoniste, il se desistoit indirectement de ses prétentions. Sa soumission fut accompagnée d'une circonstance bien mortifiante. Edouard s'étant imaginé qu'il rendroit cet hommage non dans la posture d'un Vassal, mais dans celle d'un Roi, entra dans le lieu destiné à la ceremonie avec la Couronne, l'épée, & les éperons: il falut quitter tout cela, & faire sa reconnoissance à genoux. Cet affront le piqua vivement, & il resolut d'en tirer toute la vengeance possible, à quoi il ne réussit que trop. Depuis cette fâcheuse aventure ce Monarque ne pensa qu'à conquérir le Roiaume qu'on lui avoit refusé: par provision il joignit à ses autres titres celui de Roi de France, & il fit blasonner dans son Ecuillon les armes de cette Couronne. Il s'en falut peu qu'Edouard

n'ajouta la chose au nom & au signe, & qu'il ne devint effectivement ce qu'il se disoit. Il remporta plusieurs grans avantages sur les François: Sans parler de quantité de Places dont il se rendit maître, & laissant là aussi ses victoires les moins considerables, je ne specifierai que les deux célèbres Batailles de Creci & de Poitiers. A Creci les François, quoique superieurs de la moitié, furent batus d'une manière complète: ils y perdirent trente mille hommes, sans y comprendre quinze cens personnes qui par la naissance, par le rang, par l'emploi composoient l'élite de leur Armée; & pour comble de malheur les vainqueurs le lendemain taillerent en pièces sept mille hommes, qui, ne sachant point qu'il y avoit eu combat, alloient bonnement renforcer leurs gens. La victoire que les Anglois remporterent dix ans après à deux lieues de Poitiers, leur fit encore plus d'honneur & de profit. Le Roi d'Angleterre avoit envoyé en Guienne le Prince son fils, nommé Edouard comme lui: c'étoit un jeune Heros né pour la guerre, & qui eût donné de dangereuses occupations à la France si une mort précoce ne lui avoit coupé le chemin du Trône. Jean surnommé le Bon, qui tenoit alors le timon de la Monarchie Française, entreprit avec une puissante armée d'arrêter les progrès du Prince de Galles qui avoit déjà ravagé l'Auvergne & le Berri. Le Roi Jean joignit les Anglois en Poitou à un endroit apellé Maupertuis. Suivant un Historien desintéressé le Monarque avoit soixante mille hommes, & le Prince Edouard n'en avoit que huit mille; s'il n'y a pas là d'hyperbole, la partie ne pouvoit être guere plus inégale. Aussi le jeune Heros ne croiant pas qu'il lui fût possible d'échaper, eut recours à la négociation, ce qui est la ressource la plus ordinaire & la plus sûre en ces sortes d'embarras. Entre les propositions avantageuses que le Prince de Galles fit porter au Roi par le Cardinal de Perigord, les deux principales étoient qu'il rendroit toutes les places qu'il avoit prises pendant la Campagne, & qu'il s'engageroit à ne porter de sept ans les armes contre la France. Le Roi Jean qui se croiant sûr de sa proie, regardoit toutes ces offres comme des marques infailibles de foiblesse & de crainte, ne voulut entendre à aucun accommodement; & plus le Prince Anglois faisoit de prudens efforts pour éviter le précipice sur le bord duquel il se trouvoit, plus le Monarque François creusoit son abîme, avançoit son malheur par la trop haute idée qu'il avoit de sa superiorité.

Le Prince de Galles ne voiant donc plus de salut que dans son desespoir, prit le parti de vendre chèrement sa perte en se défendant jusqu'à l'extrémité. Comme sa petite Armée occupoit un poste difficile

à forcer, on peut dire que la Nature le seconda beaucoup dans la conduite de sa belle & intrepide résolution. La Cavalerie François ne pouvant pénétrer à cause des défilez étroits & des embarras des vignes dans lesquelles les Anglois étoient dispersés, cette Cavalerie, dis-je, toujours repoussée par une grêle de flèches, est enfin contrainte de plier, & tombant sur les Corps qui la soutenoient, les oblige à se renverser les uns sur les autres. Le Prince de Galles qui d'une hauteur influoit en habile Général sur toute cette vigoureuse défense, & qui avoit païé jusque là beaucoup plus de la tête que du bras, voyant ses Ennemis en desordre, donna sur eux avec tant de vivacité & de bonheur qu'il les défit entierement. Le Roi Jean fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un grand Capitaine pour ranimer ses troupes effraïées; mais l'épouvante étoit trop chaude & trop générale; il n'y eut jamais moien de les rallier; & le Roi combattant jusques à la fin avec une valeur digne de son auguste rang, tomba en la puissance du Vainqueur: le plus jeune des Princes ses fils, qui aparemment s'étant attaché aux côtez du Monarque son Pere, voulut suivre sa fortune, fut pris avec lui, & tous deux aiant été menez à Bourdeaux, passerent en Angleterre. Tout Prince qui n'ignorera point cet exemple, osera-t-il pousser à bout son Ennemi, quelque inferieur qu'il lui soit? Un accommodement avantageux est toujours plus sûr qu'une bataille; & il vaut mieux, ce me semble, manquer l'occasion de gagner le tout, que de s'exposer à tout perdre en refusant de gagner une partie.

La défaite & la prise du Roi Jean eurent de grandes suites pour les Anglois. Outre qu'ils ne trouvoient plus de résistance dans ce malheureux Roiaume qu'ils ravageoient avec trois armées, la paix qui fut conclue à Bretigni par la mediation du Pape, quelle augmentation de puissance ne leur apporta-t-elle pas? Ce Traité étoit si honteux à la France, que Philippe de Comines prétend que si le Monarque Prisonnier avoit eu l'ame plus Chrétienne, il n'y auroit jamais consenti.

Écoutez prêcher là dessus ce bon & pieux Politique. " Car si *les hommes* avoient ferme foy, & qu'ils creussent ce que Dieu & l'Eglise nous commande, sur peine de damnation, cognoissans les jours estre si briefs, les peines d'Enfer estre si horribles, & sans nulle fin ne remission pour les damnés, ils ne feroient pas ce qu'ils font. Il faut donc conclurre que tous les maux viennent faute de foy. Et pour exemple, quand un Roi ou Prince est prisonnier & qu'il a paour de mourir en prison, a-t-il rien si cher au monde qu'il ne baillast pour sortir? il baille le sien, & celuy de ses Sujets; comme vous avez veu du Roi Jehan de France, pris par le Prince de Galles à la bataille de Poitiers, qui paya trois millions de Francs, & bailla toute Aquitaine (au moins ce qu'il en tenoit) & assez d'autres citez, villes & places, & comme le tiers du Royaume, & mit le Royaume en si grande pauvreté, qu'il y avoit longtems monnoye comme de cuir, qui avoit un petit clou d'argent. Et tout cecy bailla le Roi Jehan, & son fils le Roi Charles le Sage, pour la delivrance dudict Roi Jehan: & quand ils n'eussent rien voulu bailler, si ne l'eussent point les Anglois fait mourir, mais au pis venir, l'eussent mis en prison; & quand ils l'eussent fait mourir, si n'eust esté la peine semblable à la cent

milliesme partie de la moindre peine d'Enfer. Pourquoi donc bailloit-il tout ce que j'ay dit, & destruisoit ses enfans, & subjects de son Royaume, sinon pour ce qu'il croyoit ce qu'il voyoit; qu'il sçavoit bien qu'autrement ne feroit delivré? Mais paraventure, en commettant le cas, pourquoi cette punition luy advint, & à ses enfans, & à ses subjects, il n'avoit point ferme foy & créance de l'offense qu'il commettoit contre Dieu & son commandement. Or n'est-il Prince, ou peu, s'il tient une ville de son voisin, qui pour crainte de Dieu la voust bailler, ny pour éviter les peines d'Enfer: & le Roi Jehan bailla si grande chose, pour delivrer sadite personne de prison.

N'en deplaise au Seigneur d'Argenton, sa Morale est trop forte, & je ne croi pas que nos Princes s'avisent jamais de prendre ce rigide Casuiste pour leur Directeur de conscience. Que ce soit chez lui un cas damnable de prendre injustement des Places, ou de ne pas les restituer; je n'ai rien à lui dire; la chose me paroît de même, & quoi que puissent alleguer au contraire les Docteurs en Droit du plus fort, je ne saurois voir qu'il soit plus permis aux Princes qu'aux particuliers, de s'emparer par voie de fait du bien d'autrui, & de se l'approprier. Mais ce que Comines avance du Roi Jean ne me paroît ni Chrétien, ni judicieux. Ce Monarque manqua de foi; il ne craignit pas assez les peines éternelles, & la raison? C'est qu'il aimoit mieux qu'on detachât plusieurs fleurons de sa Couronne; & que ses Sujets païassent pour sa rançon six millions de livres, dit un autre Auteur, somme prodigieuse en ce tems-là, que de se mettre en danger de perdre la vie, ou tout au moins de pourrir dans une prison. En quoi donc ce Prince péchoit-il contre l'équité? Une Nation ne doit-elle pas, autant qu'il est en elle, procurer à son Souverain le recouvrement de la liberté qu'il a perdue pour l'intérêt public? Comme le Prince est obligé de sacrifier sa personne pour l'utilité de ses Sujets, aussi les Sujets sont obligés de se sacrifier dès que la personne du Prince est en risque; & le Prince donneroit trop à la Nation, ou la Nation donneroit trop au Prince, si ce reciproque n'étoit entre eux. Si le Roi Jean avoit choisi plutôt une prison perpetuelle, ou la mort même, que de souffrir qu'on demembrât son Etat, & qu'on épuisât ses peuples, on ne pourroit lui donner des éloges trop magnifiques, je l'avoué, & tous les bons François ne devroient pas avoir moins de veneration pour sa memoire que les Athéniens en conservoient pour celle de Codrus leur dernier Roi qui se dévoua généreusement à la mort pour le salut de son Etat. Mais le Roi Jean n'étoit pas obligé à cette perfection heroïque; il s'en tenoit au train commun, & il n'exigeoit de ses Sujets que ce qui lui étoit dû. Comines n'auroit-il pas pensé beaucoup plus juste s'il avoit fait tomber l'exemple sur Édouard, & sur le Prince de Galles son fils? C'étoient eux qui ne faisoient guère d'attention aux commandemens & aux menaces de Dieu, lorsque par une force majeure ils pilloient le Roiaume voisin, & le mettoient aux abois. Mais il me vient une autre remarque sur le Traité de Bretigni. Il est certain qu'on ne sauroit trop paier un bon Monarque: mais il faut pourtant tomber d'accord que, quelque bon qu'il soit, ses Sujets l'achètent chèrement eu égard au grand marché avec lequel les Républiques se gouvernent. C'étoit là l'endroit par où

où Caton le Censeur ne pouvoit souffrir les Rois. Une autre fois, dit Plutarque, que le Roy Eumenes estoit venu à Rome, le Senat luy fit un recueil merueilleux, & se perforçoient tous les plus gros personnages de la ville à le caresser & honorer à l'envi l'un de l'autre: mais Caton au contraire monstroit évidemment qu'il avoit toutes ces caresses pour suspectes, & se gardoit de le hanter: & comme quelcun de ses familiers luy dist, je m'émerveille bien comme vous fuyez ainsi la fréquentation du Roi Eumenes, veu que c'est un si bon Prince, & qui tant veut de bien aux Romains: Je veux bien, respondit-il, qu'il soit ainsi: mais comment qu'il en aille, un Roi est toujours de sa nature une beste ravissante, & qui vit de proye, & si n'y eut onques Roi, tant fut-il loué & estimé, qui meritât d'estre comparé à un Epaminondas, un Pericles, un Themistocles, ni à un Manius Curius, ou à un Amilcar, furnommé Barca. *Cela me fait souvenir, ajoute un savant Critique sur ce passage, de ce que j'ai oui dire à quelques Anglois, que la Roiauté est une chose de grande depense, & qu'avec les frais qu'il faut faire pour entretenir un Roi, on entretiendrait beaucoup de soldats & de vaisseaux pour la défense du pais. Il est sûr que les depenses que font les Rois pour leur simple domestique sont prodigieuses. Combien de sortes de gardes, combien de sortes d'Officiers ne paient-ils pas? Un volume ne suffiroit point pour expliquer toutes les charges des Empereurs de Constantinople, & quand on lit l'Etat de la France, livre qu'on reimprime très-souvent, & qu'on y voit tant de bouches inutiles, dont la vintième partie suffiroit à ce qu'un Prince fût bien nourri & bien servi, la reste n'étant qu'un embarras fastueux; on ne peut s'empêcher de dire que cela seul chargerait un peuple. On voit à proportion & avec la seule difference du plus au moins, les memes superfluités dans tous les lieux où un seul commande; & si l'on eût dit qu'elles servent à imprimer du respect aux inferieurs, & à donner aux étrangers une grande idée de la puissance du Prince, Caton auroit répondu que cela même faisoit voir que de toute nécessité les Rois sont ce qu'il disoit.* Avec tout cela quand le Monarque remplit ses devoirs, il y auroit de l'injustice à se plaindre de ce qu'il coûte à la Nation: outre que par ce grand nombre de particuliers qu'il fait subsister, il répand en quelque manière sur elle l'argent qu'il en tire, n'est-elle pas assez dedommagée s'il la maintient dans l'abondance, dans le repos, dans le credit, dans la réputation, en un mot s'il la rend heureuse? Sous un Tyran le sort des Sujets est déplorable: ils lui fournissent de quoi les opprimer; ils s'épuisent pour le mettre mieux en état de les traiter en bêtes de somme, & ils ont grand'raison de s'écrier alors que le Ciel dans sa colere leur a donné ce Prince comme un châtiment & comme un fleau. Mais il y a un autre cas où le Monarque soit bon, soit mauvais, peut causer la ruine de son Etat, c'est lors que par la fortune des armes il a le malheur d'être pris: les aventures des Rois de France Jean & François premier en font des preuves incontestables. Ainsi il en coûte infiniment à une Nation pour conserver son Roi, & il lui en coûte encore beaucoup plus pour le recouvrer, tant il est vrai que si ces Têtes sacrées font du bien aux hommes, elles ne le font pas pour rien.

Contre toutes les apparences l'Angleterre perdit

bien tôt ces riches depouilles qu'elle avoit enlevées par une rigueur excessive, & la France ne tarda guère à se relever d'une si pesante chute. Ce n'est pas que depuis la paix de Bretigni le Prince de Galles ne soutint assez bien sa reputation: il retablit même Pierre le Cruel sur le trône de Castille, en quoi il chagrina le Roi de France qui n'avoit pas peu contribué au detronement de ce Monarque, Mais la fortune du jeune Edouard ne dura pas longtemps après cet exploit. Le Roi son Pere lui avoit cédé la Guienne, & il la gouvernoit souverainement: Comme il étoit embarrassé à contenter les troupes qu'il avoit ramenées d'Espagne, & qui lui demandoient leur paiement d'un ton mutin, il mit une taxe sur ses Sujets. En ce vieux tems-là les Peuples n'étoient pas à beaucoup près si dociles que nous les voions à present: Les Souverains, lorsqu'ils vouloient ouvrir la Mine & en tirer du secours, s'y prenoient avec une grande circonspection, & néanmoins ils trouvoient souvent des obstacles insurmontables. N'étoit-ce point ce menagement, cette retenue, cette précaution-là même qui faisoient toute la difficulté? En fait de charger le peuple, il ne faut que hazarder une fois bien armé à lui demander beaucoup: après cela on en tire tout ce qu'on veut, & il donne de sa disette jusqu'à ce qu'il n'ait plus rien. Quoi qu'il en soit, la Province de Guienne murmura hautement contre son Duc, & se plaignit de ses actions à la Cour de France. Charles le Sage qui, s'étant habilement rétabli sur les debris de la dernière tempête, cherchoit noise, & ne demandoit qu'à rompre, saisit l'occasion. Il cite son Vassal à comparoître devant la Cour des Pairs; & celui-ci aiant répondu fièrement qu'il iroit plaider sa cause avec soixante mille hommes, Charles publie dans un Manifeste, que l'Anglois par sa contumace est déchu de tout ce qu'il possède en France, & lui declare la guerre. Lorsque le Prince de Galles se prépare à executer ses menaces, il meurt; & cet accident fut un coup fatal pour son parti. En effet, Charles le Sage reprit quantité de places, & cette revolution causa tant de chagrin au Roi Edouard troisième qu'on prétend qu'il y succomba: disons pourtant qu'il avoit assez d'années pour être mûr pour le tombeau, ou que si quelque chose abregea le cours de sa vie, ce pouvoit bien être son ardeur emportée pour une jeune & belle Angloise dont il étoit épris.

Richard II. son Petit-fils & son Successeur, bien loin de troubler le repos de la France donna à cette Couronne le tems d'achever de se rétablir. Ce Monarque avoit trop d'occupation dans son Ile pour en chercher au dehors. Les Ecoissois lui donnerent de l'exercice par de frequentes irruptions: il faisoit avec eux des trêves qui se rompoient à la premiere occasion; & les deux Nations voiant qu'elles se faisoient la guerre sans presque rien gagner l'une sur l'autre, s'accorderent plus par un degout reciproque des armes, que par un desir sincère de la paix. Outre cela Richard eut à essuier de furieux orages de la part de ses Sujets. Un Seditieux aiant animé la Populace au sujet d'une Capitation, que les Receveurs, suivant leur coûtume, levoient impitoyablement, deux cens mille hommes se souleverent au tocsin de ce Rebelle: ils ravagèrent les Comtez de Kent, d'Essex, de Norfolk, de Suffolck, & de Cambridge; ils saccagerent Londres, & ne se desatrouperent qu'après avoir triomphé de l'autorité Roiale, qu'après avoir amené le Monarque à leurs

intentions. Un autre Historien dit au contraire que Richard apaisa bien-tôt cette horrible sedition par sa valeur. Entre ces Ecrivains le debat ; mais si le dernier a la verité pour lui , l'autre a la vraisemblance de son côté. Ce ne fut pas seulement avec son Peuple que Richard eut des demêlez , il fut presque toujours brouillé avec la Noblesse. Celle-ci ne pouvant souffrir sa domination qui lui paroissoit trop arbitraire , demandoit qu'il donnât moins de pouvoir à ses Favoris & à ses Ministres ; & qu'il eût plus de deférence pour le Parlement. Pendant que ce Corps étoit assemblé , le Roi faisoit les plus belles promesses du monde ; mais aussi-tôt que la séance étoit finie , il reprenoit l'autorité absoluë , & il s'abandonnoit comme auparavant à ceux qui abusoient de sa confiance & de sa facilité. Cette conduite irrita si fort qu'on en vint à une rupture ouverte : le Parlement eut le dessus : Le Monarque ne put sauver ses Favoris ; on suplicia les uns , on bannit les autres , & Richard fut contraint de jurer que dans la suite il partageroit le gouvernement avec les Etats. Comme il ne se mit pas fort en peine de son serment les Seigneurs conspirerent contre lui ; mais aiant decouvert le complot , il eut le bonheur de le dissiper par le châtement exemplaire des Conspirateurs. Enfin tomba la foudre qui devoit l'écraser. Lors qu'il étoit en Irlande , le Duc de Lancastre aiant formé un puissant parti en Angleterre , entreprit de le detroner. Richard en aiant reçu la nouvelle ne fait pas toute la diligence requise : il arrive néanmoins ; mais trouvant les affaires de son Ennemi fort avancées , le cœur lui manque , & il licentie ses troupes ; quoiqu'elles ne demandassent qu'à combattre , résolues , disoient-elles , de perir pour sa défense. Voila donc Richard à la discrétion de Lancastre qui s'étant saisi de sa personne , convoqua un Parlement qui declara que le Roi s'étoit rendu indigne de la Couronne. Ce Prince voulant s'épargner la honte de voir publier cette resolution , renonça volontairement au trône , & le Parlement y éleva aussi-tôt son adversaire.

Le règne de ce Monarque , conu sous le nom de Henri IV. ne fut pas plus tranquile que celui de son prédecesseur ; mais il fut plus heureux. Aiant su qu'on machinoit contre lui au dedans & au dehors pour le rétablissement de Richard , il le fit assassiner dans la Tour de Londres où il étoit détenu. D'autres ne convenant pas de ce fait barbare , soutiennent que , par la bonne destinée du nouveau Monarque , Richard mourut de maladie lors que la faction qui travailloit à le remettre sur le trône , alloit éclater. Henri eut aussi de grans assauts à soutenir de la part des Mecontens : ils se joignoient tantôt aux Gallois , tantôt aux Ecossois ; mais les uns & les autres échouoient toujours , & ne trouvoient que des coups à gagner. Ce Monarque avoit le bras redoutable : on dit que dans une bataille qu'il gagna , il avoit tué trente-six hommes de sa propre main : quel massacreur ! Il me paroîtroit bien plus estimable s'il avoit donné généreusement la vie à ces trois douzaines d'Individus. Au reste , je ne trouve point que ce Henri se soit remué contre la France ; il s'en faut tout , qu'on en puisse dire autant de son Successeur.

Ce fut Henri V. fils du précédent. Ce Prince sembloit né pour la destruction de la Monarchie Française , & que s'en falut-il que cette Couronne , qui est aujourd'hui la terreur de tant d'Etats , ne devint sous lui une annexe & une dependance de l'Angle-

terre ? Rien ne manquoit à notre Henri pour être l'artisan de cette importante revolution. Il avoit les qualitez qu'on appelle heroïques , & je ne sai si jamais l'île a été gouvernée par un Roi dont la valeur ait éclaté plus glorieusement. D'ailleurs les Anglois brûloient d'envie qu'il jettât tout le feu de sa jeune bravoure sur la France : ils voioient avec dépit , qu'après avoir été si puissans dans ce Roiaume voisin , ils n'y possédoient plus que quatre places , Bayonne , Bourdeaux , Cherbourg & Calais , le Roi Charles V. aiant repris tout le reste : sur cela les Ministres de Henri ne cessoient de le presser qu'il fit renaitre les prétentions d'Edouard troisieme , & qu'il tentât par la force la Conquête d'une Couronne qu'ils disoient lui appartenir légitimement. Enfin la conjoncture ne pouvoit être plus heureuse : La France étoit alors dans une situation pitoiable : son Chef imbecille ; ses principaux Membres acharnez les uns sur les autres , & tout le Roiaume dans le desordre & dans la confusion.

Au raport d'un Historien , le jeune Monarque debuta dans son entreprise par la formalité ordinaire : il fit sommer civilement Charles VI. de lui ceder le Thrône , & pour rendre l'honnêteté complète , il offrit d'épouser la Princesse Catherine , fille de ce Monarque. Vous jugez bien que Charles ne voulut pas d'un gendre qui mettoit son alliance à si haut prix. Henri , qui s'y atendoit bien , fait une descente en France : il prend Harfleur ville considerable en ce tems-là , & s'étant avancé jusques en Picardie , il y gagna la fameuse bataille d'Azincour. Si on en veut croire les Anglois l'Armée Française étoit six fois plus forte que la leur , & cependant les vainqueurs , en ne perdant que quelques centaines d'hommes , firent dix mille morts & autant de prisonniers. Ce sera sagement fait de rabatre quelque chose de cette grande inégalité : je croi que les Nouvellistes de ce Siècle-là n'usoient pas d'une Arithmetique plus exacte que la nôtre qui grossit toujours le nombre des troupes chez les vaincus , & le diminue chez les victorieux , j'entens dans les Relations de ces derniers. Il est pourtant fort probable que les Anglois étoient bien inferieurs à Azincour ; car les François eux-mêmes conviennent qu'à cette funeste journée ils mirent très-mal à propos leurs ennemis dans la nécessité de vaincre ou de mourir , ce qu'ils prétendent avoir causé leur malheur , comme cela l'avoit déjà causé à Creci & à Poitiers.

Dans cette premiere expedition Henri vainquit en Annibal , & ne poursuivit point sa victoire. Son second débarquement fut plus fructueux , & lui valut toute la Normandie ; mais l'afreuse division qui déchiroit la Cour de France fut proprement ce qui pensa élever ce Prince au faite de la grandeur. Charles VI. étoit tombé dans une alienation d'esprit qui ne lui laissoit que quelques intervalles lucides. Le Duc d'Orleans l'ayant emporté pour la Regence sur le Duc de Bourgogne , fut traitreusement assassiné par l'intrigue de Jean sans peur , fils & successeur de ce dernier. Le Dauphin , qui regna depuis sous le nom de Charles VII. consentit à la vengeance de ce meurtre , & comme le Bourguignon se mettoit à genoux pour lui demander pardon , conformément à ce qui avoit été stipulé dans la Convention de Pouilli , il fut assassiné à son tour par quelques domestiques du Duc d'Orleans. La Reine Isabelle de Bavière s'unit avec le nouveau Duc de Bourgogne contre le Dauphin , & jure la perte de son propre fils.

fls. Comment la haine avoit-elle éteint jusqu'à ce point-là toute la tendresse de Mére dans le cœur de cette Princesse? Les uns disent que le Dauphin lui avoit pris son thresor pour en paier ses troupes: les autres, qu'il avoit beaucoup contribué à la faire éloigner de la Cour, de quoi elle conservoit un ressentiment proportionné à son humeur également vindicative & ambitieuse. Quelle que fût la raison d'une conduite si dénaturée, voici comment elle s'y prit pour exclure son Dauphin de la Couronne qu'il attendoit par le droit de sa naissance. S'étant emparée du Gouvernement sous la protection du Duc de Bourgogne qui de son côté avoit fait une alliance étroite avec les Anglois, elle maria la Princesse Catherine, sa dernière fille, avec Henri V. à condition qu'il se contenteroit d'être reconu pour l'héritier présomptif de Charles VI. son père, & qu'après sa mort il prendroit possession du Thrône. Non seulement Isabelle prit son tems pour avoir sur cet attentat l'agrément du Roi son mari: mais même son credit fut assez grand pour faire confirmer la chose par les Etats du Royaume. Afin de ne laisser rien d'imparfait à cet ouvrage surprenant, elle fit ajourner le Dauphin pour répondre de l'assassinat du Duc de Bourgogne dont il étoit chargé, Si ce Prince fut cité à la Table de Marbre, ou devant les Deputez des trois Ordres, c'est sur quoi il y a discordance historique: mais on convient que Charles n'ayant pas voulu comparoître, le Tribunal, quel qu'il fût, le déclara inhabile à succeder, & le condamna à un bannissement perpétuel. Dans cette situation des affaires qui ne s'imagineroit que le Monarque Anglois n'a plus qu'un pas à franchir pour être au sommet de la fortune? Il ne paroît pas possible que le Dauphin se soutienne; quand je dirai que ses parties sont mille fois plus fortes que lui, je n'exagererai point. Mais y a-t-il rien de stable en ce monde, & quelle aparence a une liaison infailible avec le succès? Le Dauphin avec son petit & foible parti soutient contre la triple Alliance, je veux dire la Reine sa mère, l'Anglois son beau-frère, & le Bourguignon. Se trouvant même assez de troupes pour tenter quelque chose de considerable, il met le Siège devant Cosne sur la Loire. Henri va promptement au secours de cette place, mais au lieu d'avoir à combattre un Ennemi qu'il méprisoit, & dont il croit peut-être la défaite infailible, il fut attaqué d'un mal mortel qui l'obligea de se faire porter bien vite au Château de Vincenne où ses hautes esperances s'évanouirent avec le soufle de sa vie. La mort de ce Roi n'apporta pas d'abord un grand avantage à la cause du Dauphin. Charles VI. n'ayant survécu que quelques mois à son gendre, Charles VII. se fit proclamer par tout où il put; mais sa puissance s'accrut très-lentement; il perdit plusieurs batailles; dénué de troupes & d'argent, abandonné de la plupart des Grans, il manquoit de toute ressource, & la sphere de sa domination étoit si étroite, qu'on le nommoit par moquerie le Roi de Bourges. Mais enfin le sort cessa de le persecuter. Le peu d'habileté que le bon & malheureux Roi d'Angleterre Henri VI. avoit à manier le sceptre; le changement de Philippe Duc de Bourgogne qui, pour une bluete de point d'honneur, rompit avec ses Alliez d'outremer, & se racommoda, quoi que très-durement, avec Charles VII.; l'antipathie insurmontable de la Nation Françoisise avec les Anglois; mais plus que tout cela les brouilleries frequentes & meurtrieres dont ceux-ci étoient agitez chez eux; tout cela,

Tome II.

dis-je, facilita au Roi de France les moyens de rattraper une Couronne qui lui avoit presque échappé; & il fut ménager si bien les faveurs de la fortune, que quand, pour éviter le poison, il se causa la mort par une abstinence volontaire, l'Angleterre ne possédoit plus dans son Royaume, que Calais, & quelques autres Places aux environs.

La dernière tentative de l'Angleterre sur la France fut sous Édouard IV. Ce Monarque, qui après avoir essuié les revers les plus accablans, se voioit enfin paisible sur le Thrône qu'il avoit usurpé, & sur lequel il ne s'étoit affermi que par des fleuves de sang, ce Monarque, dis-je, tourna tous ses desseins vers le Royaume voisin, & il entreprit d'y recouvrer ce que son Prédecesseur avoit laissé perdre. Ce n'étoit pas lui qui souhaitoit le plus cette guerre: son inclination, après une vie extrêmement traversée le portoit au repos & à la volupté; mais, outre que le dernier Duc de Bourgogne le sollicitoit vivement de passer la Mer, les Anglois avoient cette expedition fort à cœur; & comme il avoit de puissantes raisons pour les menager il prit de bonne grace le parti de leur donner ce contentement-là. Édouard fit de beaux préparatifs. " Son armée, dit un Historien contemporain, étoit la plus grande que passa onques Roy d'Angleterre, & toute de gens à cheval, & les mieux en point, & les mieux armez, qui vindrent jamais en France: & y estoient tous les Seigneurs d'Angleterre: ou bien peu s'en faloit. Il y avoit quinze cens hommes d'armes bien montez, & la plupart bardez, & richement accoutrez, à la guise de deça, qui avoient beaucoup de chevaux de suite. Il y avoit bien aussi en leur ost quinze mille Archers (portans arcs & flesches, & tous à cheval) & largement gens de pied, & autres suivans, tant pour tendre leurs tentes & pavillons (qu'ils avoient en grande quantité) qu'aussi pour servir à leur artillerie, & clorre leur camp. " Cette flote que le bon Philippe de Comines nous fait si formidable, & qui l'étoit effectivement en ce tems-là, seroit à present bien peu de chose: mais aussi la Monarchie Françoisise a bien changé de face, & si alors vingt mille hommes lui faisoient peur, des centaines de milliers n'empêchent pas aujourd'hui sa superiorité. Retournons à notre Original.

Le Roi d'Angleterre mit trois semaines à passer de Douvres à Calais, quoique le trajet ne soit que de sept lieues. " Avant que de monter & partir de Douvres, il envoya devers le Roy un seul Héraut, appelé Jartiere, lequel estoit natif de Normandie. Il apporta au Roy une Lettre de défiante de par le Roy d'Angleterre, en beau langage, & en beau stile: & croy que jamais Anglois n'y avoit mis la main. Il requeroit au Roy qu'il luy rendist le Royaume de France, qui lui appartenoit, afin qu'il peust remettre l'Eglise & les Nobles & le peuple en leur liberté ancienne, & les oster des grandes charges & travaux en quoi ils estoient, & en cas de refus il protestoit des maux qui en ensuivroient, en la forme & maniere qu'il est accoustumé de faire en tel cas. " Tous les Conquerans emploient le même stile dans leurs Declarations de guerre: ils ne demandent jamais que ce qu'ils prétendent leur être legitiment dû; & ils envisagent toujours la delivrance & le bonheur des Sujets dont ils attaquent le Souverain: c'est aussi là le langage ordinaire de la rebellion, & à parler franchement, je ne sai qui vaut mieux d'un injuste

Ff

agref

agresseur, ou d'un Mécontent qui trouble la paix de sa patrie par intérêt ou par ambition.

Au reste, la sommation d'Edouard IV. à Louis XI. ne pouvoit être plus injurieuse; c'étoit traiter ce dernier tout à la fois d'usurpateur & de tyran. Mais ce Monarque sacrifia son ressentiment personnel à sa politique; & ne faisant attention que sur le mauvais pas où il se trouvoit engagé, il flata si bien le Roi d'Angleterre, & les premiers de sa Cour, qu'il en obtint une négociation dont voici le détail.

Les Anglois demandèrent, comme ils ont accoustumé, la Couronne, ou pour le moins Normandie & Guienne. Bien assailli, bien défendu. Dès cette première journée furent les choses bien approchées; car les deux parties en avoient grand envie. Les nôtres revindrent, & les autres s'en retournerent en leur ost. Le Roy ouït leurs demandes & dernières conclusions: c'étoit septante & deux mille Écus, tous comptans, avant que partir: le mariage du Dauphin avec la fille aînée du Roy Edouard, & la Duché de Guienne pour la nourrir, ou cinquante mille Écus tous les ans, rendus dedans le Chasteau de Londres, jusques au bout de neuf ans, & au bout du terme, devoit le Dauphin & sa femme, jouyr pacifiquement du revenu de Guienne, & aussi nostre Roy devoit demeurer quitte de ce paiement envers le Roy d'Angleterre... Offroit ledit Roy d'Angleterre, qui estoit chose bien estrange, de nommer aucuns personnages qu'il disoit être traîtres au Roy & à sa Couronne, & de le monstrer par escrit. Le Roy eut merueilleusement grande joye de ce que ses gens luy rapportèrent. Il tint conseil sur ceste matiere: & y estoit présent. Aucuns furent d'avis que ce n'estoit qu'une tromperie & dissimulation de la part des Anglois. Au Roy sembloit le contraire: & allegua la disposition du tems & la saison, & qu'ils n'avoient une seule place qui fust à eux... Et conclud qu'à très-grande diligence on cherchast cest argent: & fait adviser la maniere de le trouver: & qu'il falloit que chacun prestast quelque chose pour aider soudainement à le fournir. Et conclud le Roy, qu'il n'estoit chose au monde qu'il en feist, pour jeter le Roy d'Angleterre hors de ce Royaume, excepté qu'il ne consentiroit pour rien qu'ils eussent terre: & avant qu'il le souffrist mettroit toutes choses en peril & hazard. La trêve fut donc conclud pour neuf ans, & les deux Monarques estant convenus d'une entrevue la jurèrent de la maniere qui suit. Louis XI. fit son compliment le premier, & dit à Edouard. *Mon Cousin, vous soiez le très-bien venu. Il n'y a homme au monde de que je desirasse tant à voir que vous, & loué soit Dieu de quoy nous sommes ici assemblez à si bonne intention.* Le Roy d'Angleterre répondit à ce propos en assez bon François. Lors commença à parler le Chancelier d'Angleterre (qui estoit un Prelat appelé l'Évesque de l'île) & commença par une prophétie (dont les Anglois ne sont jamais despourvus) laquelle disoit qu'en ce lieu de Pequigni se devoit faire une grande paix entre France & Angleterre. Et après furent desployées les Lettres, que le Roy avoit fait bailler audit Roy d'Angleterre, touchant le traité qui estoit fait; & demanda ledit Chancelier au Roy Louis s'il les avoit commandées telles, & s'il ne les avoit pas pour agréables. A quoy le Roy répondit qu'ouy, & aussi celles qui luy avoient

esté baillées de la part du Roy d'Angleterre. Et lors fut apporté & ouvert Messel: & mirent les deux Rois la main dessus, & les deux autres sur la sainte vraye croix: & jurèrent tous deux tenir ce qui avoit esté promis entre eux. Cette cérémonie est assez vénérable pour nous arrêter un moment. Il y a beaucoup d'apparence que le Monarque Anglois procedoit de bonne foi: comme il trouvoit son compte dans le traité, par quel endroit ne l'auroit-il pas juré sincèrement? On ne peut pas dire la même chose de Louis XI. Tout le but de ce Monarque étoit de congédier un hôte dont le séjour dans son Roiaume luy causoit une violente inquiétude, & il y a grand sujet de presumer que, pourvu qu'il pût s'en defaire, il se soucioit fort peu de garder son serment. Cette conjecture n'est point un soupçon temeraire, elle est fondée en preuves. Louis debuta avec Edouard par lui dire qu'il souhaitoit passionnément le voir: & il est certain néanmoins que dans le fond de l'ame, cette vue luy étoit à charge, & qu'il ne la souffroit que pour s'accommoder au tems, Edouard étant la personne du monde dont la presence luy pesoit le plus. Dans cette même conférence Louis prenant Edouard par son endroit le plus sensible, l'invita de venir chercher à Paris les bonnes fortunes, l'assurant que le Cardinal de Bourbon, qui n'étoit pas si saint que son Breviaire, lui donneroit volontiers l'absolution du peché d'amour, & cependant de son propre aveu il trembloit que le Roi d'Angleterre ne le prît au mot. Mais un argument qui me paroît décisif, c'est que Louis ne fut jamais dans le dessein de faire épouser la Princesse d'Angleterre au Dauphin son fils, ce qui étoit pourtant l'article du Traité qui plaisoit le plus à Edouard; & on assure même que ce Prince aiant reconu qu'il étoit la dupe de cette affaire-là, en créva de chagrin. Après cela figurons-nous un Monarque touchant de ces deux mains des choses sacrées, & promettant sur elles d'observer ce qu'il est bien resolu de n'observer pas, & nous concludons que souvent les Souverains, agissant comme Souverains, se jouent de la Religion, & l'affujettissent à l'intérêt d'Etat.

Encore quelques traits curieux de Comines; ils sont trop à mon sujet pour être omis. Le Roy d'Angleterre apres avoir reçu son argent, se mit en chemin, droit à Calais, à bonnes journées... Il laissa ses ostages (comme il avoit promis) Monsieur de Havart, & Messire Jean Chene, Grand Escuyer d'Angleterre, jusques à ce qu'il fust passé la mer. Vous avez ouy au commencement de cette matiere d'Angleterre, comme ce Roy n'avoit point fort la matiere à coeur, car dès ce qu'il estoit à Douvres en Angleterre, & avant que monter au navire pour passer, il entra en pratique avec nous. Et ce qui le faisoit passer de ça, n'estoit que pour deux fins. L'une, pource que tout son Royaume le desiroit (comme ils ont accoustumé le temps passé,) & la presse que leur en faisoit le Duc de Bourgogne. L'autre raison estoit pour reserver une bonne grosse somme d'argent de ce luy qu'il avoit lors en Angleterre levé pour faire ce passage: car, comme vous avez ouy, les Roys d'Angleterre ne levent jamais rien que leur domaine, si ce n'est pour cette guerre de France. Une autre habileté, avoit fait ledit Roy pour contenter ses sujets. Il avoit amené dix ou douze hommes, tant de Londres, que d'autres Villes d'Angleterre, gros & gras, qui estoient des prin-

" principaux entre les Communes d'Angleterre, &
 " qui estoient ceux qui avoient fort tenu la main à
 " ce passage, & à mettre sus ceste puissante armée.
 " Ledit Roy les faisoit loger en bonnes tentes:
 " mais ce n'estoit point la vie, qu'ils avoient ac-
 " coustumée: & en furent tost las: & cuidoient
 " qu'au bout de trois jours ils deussent avoir une
 " bataille, quand ils seroient deçà la mer: & le
 " Roi d'Angleterre aidait à leur faire des doutes,
 " & aussi des craintes, & à leur faire trouver la
 " paix bonne, afin qu'ils luy aidassent, quand ils
 " seroient de retour en Angleterre à esteindre les
 " murmures qui pourroient estre à cause de son
 " retour.

Voilà comment il est facile à un Prince de tromper ses Sujets: ils le croient animé d'un grand zèle pour l'agrandissement, & pour la prospérité de la Nation lors qu'il ne pense qu'à regner dans l'indolence & dans la mollesse: persuadés de la droiture de ses intentions, ils lui ouvrent leurs bourses, & ils contribuent de leurs biens & de leurs personnes à le mettre en état d'exécuter un vaste projet, pendant qu'il cherche les moyens de tourner l'entreprise à son avantage personnel, & de la faire échouer pour son profit particulier. Mais voilà aussi comment les Sujets ne savent souvent ce qu'ils demandent. Ces Anglois gras & gras, & vivant délicieusement sous les ailes de la fortune, étoient des promoteurs ardents de la guerre contre la France; à peine eurent-ils pris l'air du Camp, qu'ils soupirerent après les douceurs de leur riche oisiveté. Combien de gens, je ne dis pas seulement d'une condition privée; mais je dis combien de Conseillers, de Ministres, de grans Seigneurs, franchissons le mot, de Souverains même, qui aisoient de loin le feu des armes, parce qu'il leur est utile, qui travailleroient bien vite à l'éteindre s'ils étoient obligés de s'y exposer?

Quoi qu'Edouard fût trop content de son marché pour penser à le rompre; Louis étoit dans des trances continuelles, tant il craignoit un dedit de la part de l'Anglois avant qu'il eût repassé la mer. C'est ce que Comines va nous montrer avec son agréable & naïf jargon. " Le lendemain de nostre veue
 " vindrent grande force d'Anglois à Amiens: &
 " nous fut conté par aucuns que le Saint Esprit avoit
 " fait ceste paix (car tous se fondoient en prophéties)
 " & ce qui le leur faisoit dire, estoit qu'un pigeon blanc
 " s'estoit trouvé sur la tente du Roi d'Angleterre le jour
 " de la veue: & pour quelque bruit qu'il y eut en l'ost,
 " il ne s'estoit voulu bouger. Mais à l'opinion d'aucuns,
 " il avoit un peu pleu, & puis il vint un grand Soleil:
 " & ce Pigeon se vint mettre sur ceste tente (qui estoit la plus
 " haute) pour s'essuyer: & ceste raison dessusdite m'allegua
 " un Gentilhomme de Gascogne, serviteur du Roi d'Angleterre
 " appelé Louis de Breailles, lequel estoit très-mal content
 " de ceste paix: & pour ce qu'il me connoissoit de long-temps,
 " parla à moy privéement: & disoit que nous nous moquerions
 " fort du Roy d'Angleterre. Je luy demandai quantes batailles
 " le Roy d'Angleterre avoit gagnées. Il me dit neuf où il
 " avoit esté en personne. Il me répondit qu'il n'en avoit
 " perdu qu'une, & que c'estoit celle que nous lui faisons
 " perdre: & qu'il reputoit ceste honte plus grande de le renvoyer
 " en cest estat, qu'il ne faisoit l'honneur qu'il avoit eu à
 " gagner les autres neuf. Je contay ceci au Roy, qui me dit que c'estoit

un très-mauvais paillard, & qu'il le falloit garder de parler. Il l'envoya querir à son dîner, & le fit dîner avec luy, & offrit de très-beaux & bons partis, s'il eust voulu demorer par deçà, & quand il veit qu'il ne vouloit demorer, il luy donna mille Escus comptant: & luy promit faire des biens à des freres qu'il avoit par deçà: & je luy dy quelque mot en l'oreille, afin qu'il mist peine d'entretenir l'amour qui estoit commencée entre les deux Roys. Il n'estoit rien au monde dont le Roy eust plus grand pour que de ce qu'il luy eschappast quelque mot parquoy les Anglois pensassent qu'il se mocquast d'eux: & d'aventure, le lendemain après cette veue, comme il estoit en son retrait, que nous n'estions que trois ou quatre, il luy eschapa quelque mot de risée, touchant les vins & les presens qu'il avoit envoyez à l'ost des Anglois: & en se tournant il apperceut un Marchand Gascon, qui demouroit en Angleterre, lequel luy estoit venu demander un congé pour tirer quantité de vin de Gascogne sans rien payer de droict du Roy, & étoit chose qui pouvoit fort profiter audit Marchand, s'il luy étoit accordé. Ledit Seigneur fut très-esbahy quand il le veit, & comment il pouvoit estre entré. Il luy demanda de quelle ville il étoit en Guienne, & s'il étoit Marchand, & marié en Angleterre. Le Marchand luy répondit que ouy, mais qu'il n'y avoit gueres vaillant: Incontinent le Roy luy bailla un homme, avant que partir de là, qui le conduisit à Bordeaux, & parlay à luy par le commandement du Roy, & eut une bonne office en la ville où il étoit né, & la traite des vins qu'il demanda, & mille francs comptans pour faire venir sa femme; & envoya un sien frere en Angleterre sans ce qu'il y allast, & ainsi se condanna le Roy en ceste amende, cognoissant qu'il avoit trop parlé.

Les avantages des Anglois sur la France finirent donc à quelque chose près avec Edouard; il ne leur reste aujourd'hui que de simples prétentions, & dans la situation où nous voions les choses, ils sont très-éloignés de les pouvoir effectuer. La mort de ce Prince fut suivie d'horribles troubles. " Toutes les précautions qu'il avoit prises pour assurer la Couronne à son Fils Edouard V. furent inutiles, car celui même qu'il avoit chargé en mourant de lui affermir la Couronne sur la tête, la lui ravit. Il fit mourir le Roy Edouard V. & l'autre Fils d'Edouard IV. & déclarer bâtards leurs deux soeurs. A son retour il vit un concurrent qui le tua dans une bataille & qui s'empara du Royaume. Ce fut Henri VII. On ne vit jamais de plus fréquentes ni de plus sanglantes revolutions. " De ma souvenance, dit Philippe de Comines, sont morts en ces divisions d'Angleterre bien 80. hommes de la lignée Royale d'Angleterre, dont une partie j'ai connue: des autres m'a esté conté par les Anglois demourans avec le Duc de Bourgogne tandis que j'y estoie. " Jamais aussi l'Angleterre n'avoit produit plus de grans hommes qu'en ce tems-là, capables de former & d'exécuter une entreprise importante, courageux, intriguans, rusez au souverain point.

Il est ordinairement funeste à un Etat d'être fécond de cette manière, & apparemment les revolutions n'eussent pas été moins fréquentes en ce pais-là au Siecle suivant si ces grans hommes y eussent laissé des successeurs; c'est-à-dire, si après leur mort il se fût trouvé en Angleterre quelques Seigneurs aussi

ambitieux, aussi intrepides, & aussi capables de soutenir habilement un complot que ceux-là l'avoient été. Car voila les principes & les ressorts des revolutions. Ne les cherchez point dans l'inconstance du peuple: quelque muable qu'il soit il se tiendra coi, si quelque force extérieure ne l'agite, si ses Tribuns, si ses Demagogues, si de grans Seigneurs ne le remuent par l'activité de leurs intrigues ambitieuses. Il ressemble aux eaux de la mer, ordinairement tranquilles, pourvu que les vents ne soufflent pas; & si à l'exemple de certains endroits de la mer où sans aide des vents, la fermentation d'une matière souterraine produit quelquefois une espèce de tourmente, s'il se mutine de lui-même, ce n'est qu'un feu de paille, lors que des personnes d'importance ne s'érigent point en Chefs de parti. Notre Edouard IV. le favoit bien. Il conta à Philippe de Comines, qu'en toutes les batailles qu'il avoit gagnées, que dès ce qu'il venoit au-dessus il montoit à cheval, & crioit qu'on sauvast le peuple, & qu'on tuast les Seigneurs; car de ceux-ci n'échappoit nul ou bien peu.

Henri VII. dissipa tous les nuages, & rendit à l'Angleterre la serenité dont elle étoit privée depuis si long-tems. Ce Monarque préfera aux conseils violens ceux de la sagesse: au lieu de suivre les traces furieuses des Chefs de sa famille à l'égard de la Maison d'Yorch, il épousa l'héritière d'Edouard IV. & par ce mariage il apaisa cette longue & cruelle fermentation du sang Royal laquelle avoit causé à sa Nation des malheurs inexprimables. Les suites répondirent à cet heureux commencement: le règne de Henri fut paisible & florissant. On le nomma le Salomon de l'île, éloge qui me paroît autant glorieux, que je fais peu de cas de toutes ces épithètes magnifiques dont on pare les Princes guerriers & conquerans par ambition. Ce Prince voyant que par le mariage de Charles VIII. avec Anne de Bretagne la France, considérablement agrandie, étoit devenu en état d'inquieter l'Angleterre à son tour, chercha de l'apui du côté des Espagnols, & obtint pour le Prince de Galles son fils la Princesse Catherine fille de Ferdinand d'Arragon & d'Isabelle de Castille. Leurs Majestez Catholiques ne consentirent à ce mariage qu'à une dure condition, c'est qu'on feroit mourir le Comte de Warwick, dernier rejetton de la tige des Plantagenets, ce qui fut exécuté. La demande ne faisoit guere d'honneur aux Rois d'Espagne, & encore moins à notre Henri qui dans cette occasion-là sortit de son caractère & sacrifia sa probité à la raison d'Etat. Je ne sai si cette clause sanglante détourna le Ciel de benir cette union; mais il eût été bien souhaitable pour l'Épouse qu'elle ne l'eût jamais contractée. L'Époux qui n'avoit que seize ans, & qui étoit d'un mauvais temperament mourut au bout de cinq mois. Henri à qui l'Alliance d'Espagne étoit de plus en plus nécessaire contre la France qui menaçoit de reprendre Calais, fit trouver bon aux Rois Catholiques, que la jeune Veuve épousât le Duc d'Yorch, devenu Prince de Galles par la mort de son frère, & comme il n'avoit alors que douze ans, on se contenta de le fiancer, & on recula les Noces de six années. Lorsque le Roi, qui vouloit les célébrer avec toute la magnificence possible s'occupoit à en ordonner les préparatifs, une maladie le précipita dans le tombeau, & la bonne odeur qu'il laissa de son gouvernement auroit été plus pure, si on ne lui avoit pas imputé de supposer des crimes à plusieurs riches innocens

pour confisquer leurs biens à son profit.

Le Prince de Galles son fils lui succéda sous le nom de Henri VIII. Ce Monarque est sans contredit en bien & en mal un des plus fameux qui ait occupé le trône d'Angleterre. Il étoit bien fait de sa personne, & d'un air qui donnoit du relief à sa dignité. L'ame, à proportion, valoit encore mieux que le corps. D'un génie élevé, pénétrant, actif, il embrassoit d'abord toute une affaire; il en distinguoit le fort & le foible & il décidoit toujours en faveur de la vraie manière pour l'exécution. Le mérite du cœur n'étoit pas moindre que celui de l'Esprit: bon, bienfaisant, magnifique, facile, naturel, enfin aiant tout ce qu'il faut pour se faire aimer, sans qu'il lui manquât rien pour se faire craindre. D'ailleurs ce Prince avoit beaucoup d'aquis: on va jusqu'à dire qu'il étoit un des plus savans hommes de son Royaume: je croi bien que c'est aller trop loin; mais on ne peut raisonnablement disconvenir qu'avec son génie heureux il n'eût fait un fond de savoir dans son éducation pour laquelle on ne négligea rien: son livre de Controverse contre Luther fut une preuve éclatante qu'il entendoit les matières de Theologie, & cet Ouvrage reçut de si grans applaudissemens à la Cour de Rome, que le Pape Leon X. qui ne fut jamais moins inspiré que cette fois-là, donna à l'Auteur Couronné le titre Apostolique de *Défenseur de la Foi*.

Henri commença son regne par accomplir son mariage. Ce ne fut pas sans repugnance. Soit scrupule d'épouser sa belle-sœur, ou que la Princesse, qui d'ailleurs devoit être plus âgée que lui, n'eût rien qui le touchât, il regardoit cet engagement comme un joug, & il avoit bonne envie de l'éviter. Mais les Seigneurs à qui le feu Roi l'avoit recommandé en mourant, lui remontrèrent si fortement qu'il y alloit de son honneur & de son intérêt de se conformer aux dernières intentions de son Père, qu'il se résolut à forcer son inclination. Henri passa plusieurs années sans en témoigner de repentir: la Reine s'étudioit habilement à gagner son estime, à se maintenir bien dans son esprit, & elle y réussissoit. En effet lors que ce Monarque, entraîné par Ferdinand son beau-pere qui pour son propre intérêt, le pressoit de faire des diversions en faveur du Pape, lors, dis-je, que ce Monarque alloit porter la guerre en France, il se reposoit du gouvernement sur la bonne conduite de son Epouse, & il lui laissoit la Regence de l'Etat. Mais ces beaux jours finirent, & cette Princesse tomba dans une disgrâce où elle ne se soutint que par sa patience, & que par sa soumission aux ordres du Ciel. Henri après avoir eu cinq enfans de Catherine d'Arragon, s'avisa de s'alarmer sur la validité de son mariage: il commença à le trouver incestueux; la dispense du Pape ne le rassuroit point, & pressé, à ce qu'il disoit, par les remors de sa conscience, il consulte les Universitez, & sollicite dans les formes juridiques son divorce à la Cour de Rome. La question seroit si ce Monarque avoit l'ame aussi effrayée qu'il faisoit de bruit. Il en faut laisser à Dieu la decision; car à son tribunal ressortissent toutes les affaires intérieures de l'Homme: mais franchement le scrupule de notre Henri m'est un peu suspect. Ce Prince étoit trop éclairé, il avoit trop de lumieres naturelles & acquises, pour croire le mal aussi dangereux qu'il en faisoit semblant. D'ailleurs il étoit d'une étrange tournure à l'égard du beau sexe: amant de la seule volupté, tous les visages le piquoient; les obstacles le jet-

jettoient dans une impatience brûlante, & la jouissance ne manquoit jamais de le dégouter: enfin il auroit voulu posséder toutes les femmes, & il étoit l'homme du monde le moins capable de se fixer par la possession. Un Prince ainsi disposé pour ses Maîtresses, pouvoit bien se sentir incommodé du lien conjugal; & tant s'en faut que je sois surpris qu'il ait eu recours au prétexte pour se débarrasser de ce nœud indissoluble, qu'au contraire j'admire comment il n'employa pas d'abord la raison specieuse qu'il avoit pour se faire demarier. Tout autre de son humeur n'auroit pas languï si long-tems. Apparemment deux choses engagerent Henri à prendre patience pendant une bonne vingtaine d'années; la considération pour l'Empereur Charles-Quint Neveu de la Reine; & la facilité qu'il trouvoit à se dedommager avec les Dames, des desagrémens du lit nuptial. Charles, toujours aheurté à la ruine de François Premier, son Rival de gloire & de puissance, ménageoit extrêmement Henri comme celui de tous les Princes de l'Europe, qui pouvoit contribuer le plus à l'exécution de cet ambitieux projet. L'Empereur usa de cette précaution tant qu'il crut que l'Alliance du Roi d'Angleterre lui étoit nécessaire. Alors il lui promettoit d'épouser la Princesse Marie sa fille: alors lui écrivant de sa propre main des Lettres pleines de respect, d'affection, de confiance, il signoit *Votre fils & fidele ami*. Charles se vit-il une fois le vent en poupe: Il changea du blanc au noir à l'égard de Henri; l'Infante de Portugal fut préférée à la Princesse Marie, & l'Empereur n'écrivit plus que par la plume d'un Secrétaire avec la simple souscription de Charles; & voila sur quoi je fonde la premiere partie de ma conjecture. L'autre n'est pas moins aparente. Henri devient amoureux d'une fille d'honneur de la Reine sa femme. Lui qui, comme il est à présumer, étoit toujours sorti victorieux de ses expéditions amoureuses, trouve cette fois-ci une place inaccessible, une forteresse imprénable. Comme dans la carrière d'amour, où il étoit impetueux jusqu'à la fougue, les obstacles ne faisoient que l'animer, son ardeur s'irrite par cette ferme & immuable résistance, & desesperant de pouvoir obtenir rien que par le mariage, il prend la resolution de faire casser le sien.

On voit bien que je parle de la fameuse Anne Boleyn. Quoique je ne prétende nullement m'ériger en Avocat, moins encore en Panegyriste de cette Reine, je ne puis m'empêcher de réfléchir sur les paroles d'un Auteur célèbre qui me paroît dans cette occasion-là s'être un peu détourné des loix severes qu'il s'étoit fort louablement prescrites en faveur de la Verité & de l'Equité. „ *Anne*, dit-il, se „ conduisit avec tant d'adresse, qu'en refusant de „ contenter la passion de ce Monarque, elle s'en „ fit aimer pour le Sacrement. Ce Prince trompé „ par les artifices de cette fille, crut qu'il ne joui- „ roit d'elle que sous le benéfice du mariage; & „ c'est ce qui l'engagea à pousser l'affaire du divor- „ ce, & à l'exécuter enfin avec tout l'éclat que „ chacun fait. Ce qui dans une autre rencontre se- „ roit fort louable, est le principal crime d'Anne „ Boleyn: avoir refusé de complaire à un Monar- „ que amoureux, à moins qu'il ne repudiât sa fem- „ me, est une faute bien plus énorme que n'au- „ roit été de devenir sa concubine. Une concubine „ n'auroit pas détrôné une Reine, & ne lui auroit „ ôté ni sa Couronne ni son Mari, au lieu que l'ar- „ tificieuse Anne Boleyn, en faisant la chaste & la

„ scrupuleuse, ne songeoit qu'à l'usurpation du „ Trône sur Catherine d'Arragon, & à l'exclure elle „ & sa fille de tous les honneurs qui lui étoient „ dus.“ C'est là, si je ne me trompe, condamner „ formellement sur l'intention. Suivant cet exposé la „ seule ambition étoit le but de cette vigoureuse dé- „ fensive sur laquelle Anne Boleyn se tenoit avec le „ Roi; l'honneur & la vertu n'y avoient nulle part. „ Il semble même que cet habile homme trouve mau- „ vais que la Demoiselle n'ait pas succombé; il sem- „ ble qu'il lui fasse un crime d'avoir tenu bon jusques „ à la fin. Il est pourtant vrai qu'en cela elle faisoit „ au précepte du Christianisme qui défend l'adultère „ & la fornication; il est certain que pour toute con- „ sideration humaine elle ne devoit pas agir autre- „ ment. Oh mais elle cherchoit à monter sur le Trône „ par l'injustice & par la violence! Qui vous l'a dit? „ Sont-ce des temoins sûrs & irreprochables? Anne „ consentit à épouser le Roi s'il venoit à bout du di- „ vorce, je ne voi rien là contre les regles. Elle se „ trouvoit dans l'occasion de devenir Reine par une „ voie legitime, étoit-elle donc obligée en conscience „ de rejeter cette fortune éminente? J'ai dit par une „ voie legitime; car enfin toute l'irregularité, tout le „ mauvais du divorce doit se mettre sur le compte de „ Henri. Enfin à juger de la chose par les dehors, & „ sans fouiller dans le cœur, ce qu'on ne peut faire „ sans temerité, je ne voi pas qu'Anne Boleyn fût en „ rien plus coupable que l'avoit été Anne de Bretagne. „ On ne s'est point avisé, que je sache, de diffamer „ cette Princesse sur son mariage avec Louis XII. quoi „ que le bon Monarque, pour posséder son ancienne „ inclination, eût repudié fort mal, & même, à ce „ qu'on prétend, par un parjure, la Reine Jeanne de „ France sa femme. Anne Boleyn étant précisément „ dans le cas d'Anne de Bretagne, pourquoi épargner „ celle-ci, & juger si mal de celle-là? N'est-ce pas se „ servir de deux mesures & de deux poids? Si on „ m'oppose qu'Anne Boleyn fit bien voir depuis son „ mariage, qu'elle n'étoit rien moins qu'une Lucrece, „ cela ne conclut rien; car de ce qu'une femme, à „ l'ombre d'un mari, tombe dans l'incontinence, s'en- „ suit-il, que pendant qu'elle étoit fille elle n'ait pas „ conservé très-soigneusement la precieuse fleur de sa „ virginité? Combien de Vestales sont devenues Mes- „ salines? Au reste, „ quelques Historiens Catholi- „ ques se sont donné une licence prodigieuse de „ mentir contre Anne Boleyn, tant par le chagrin „ qu'ils avoient du schisme dont elle avoit été cause, „ que par l'envie de faire tomber son deshonneur sur „ la Reine Elizabeth. Ils ont été de ces Satiriques „ étourdis... qui au lieu de ne faire ferme que sur „ les faits veritables, se sont engagez à des medi- „ fances très faciles à refuter. Leur aveuglement est „ d'autant plus inexcusable, qu'ils pouvoient assez „ medire sans passer les bornes d'un fidelle Historien. „ C'est dommage que la bonne fortune qu'ils ont eue „ de trouver une infinité de Copistes, & de Lecteurs „ complaisans, inspire à tant d'autres la hardiesse de „ les imiter. Sanderus est l'unique source de tous les „ Auteurs qui ont déchiré Anne Boleyn, & nommé- „ ment de Moreri. Ceux qui disent que les Pro- „ testans devoient rougir d'avoir tant d'obligations „ à cette Reine qui étoit de leur Religion, feroient „ bien de declarer avant toutes choses, qu'ils sont „ bien fâchez des services que l'Imperatrice Irene „ rendit à la cause des Images.

Le mariage de Henri avec Anne Boleyn donna lieu à ce Monarque de faire le coup du monde le

plus hardi, & qui prouvoit le mieux combien il étoit puissant & absolu dans son Etat. Le Pape, à la sollicitation des Autrichiens, s'étant trop hâté de fulminer une Excommunication contre lui, il se sépara de la Communion Romaine, & se fit déclarer par son Parlement Chef Suprême de l'Eglise Anglicane. La Cour de Rome broncha là lourdement: Elle, dont la grande politique est de temporiser, alla beaucoup trop vite. Le Saint Pere ne pouvoit retenir son bras, ni suspendre sa foudre assez longtemps. Il s'agissoit d'un des beaux fleurons de la Tiare: un grand Roiaume tributaire du Saint Siège, & dont les Monarques avoient donné plusieurs fois aux Souverains Pontifes des marques de la plus profonde, pour ne pas dire de la plus superstitieuse soumission. Clement VII. direz-vous, pouvoit-il prévoir que les Anglois, Nation d'un zèle quelquefois même outré pour son culte, obéiroient aveuglément à leur Roi sur un point aussi délicat qu'étoit celui-là? Mais ce Pape ignoroit-il ce qui se passoit en Allemagne? Si jamais conjoncture a demandé du flegme, de la retenue, de la circonspection, c'étoit celle où la Cour de Rome se trouvoit alors. D'ailleurs quel risque couroit-elle en suivant sa méthode ordinaire qui est de pousser la lenteur jusqu'à l'extrémité? Aussi les Successeurs de Clement ont-ils su profiter de cette fausse démarche: quelque demêlé qu'il leur soit survenu avec les Souverains de leur Obedience, ils n'ont jamais tiré l'épée spirituelle que pour menacer; & il y a même bien de l'apparence qu'ils n'en fraperont jamais les Têtes Couronnées. Cependant, outre que l'exemple de l'Angleterre donna le branle à plusieurs autres Etats, les Papes n'ont jamais pu recouvrer cet important morceau: ils le retenoient sous la Reine Marie, & il leur échapa par leur faute après la mort de cette Princesse: ils ont eu de nos jours une grande espérance, & parce que leur espérance étoit en la main d'un Prince qui n'entendoit pas à le menager, les voila dechus pour toujours, à moins qu'une révolution imprevue, mais non pas impossible, ne leur rende ce que l'imprudence leur a fait perdre.

Pour revenir à notre Henri, les moiens qu'il employa pour établir sa séparation d'avec Rome, & pour assujettir entièrement le Sacerdoce à l'Autorité Royale, furent violens. Il chassa les Moines, il s'empara de leurs fonds qui montoient à des revenus immenses; il distribua ces biens aux Familles les plus considerables du Royaume, afin de les engager par là à soutenir son innovation, il employa les supplices & les bourreaux; & parce qu'en renonçant à la domination du Pape il prétendoit conserver la Foi Romaine, ou l'accommoder à sa guise, on brûloit également les Catholiques & les Protestans. Cette agitation domestique ne l'empêcha point de se rendre formidable au dehors; & s'étant racommodé avec Charles-Quint qui ne pensoit plus à l'afront fait à sa Maison, ces deux Monarques avoient partagé par un Traité le Roiaume de France, auquel ils ne firent pourtant pas grand mal. Les Historiens Catholiques prétendent que Henri dans sa dernière maladie se repentit de son Schisme; qu'il voulut, mais trop tard, remettre les choses où il les avoit trouvées, qu'il communia sous une seule espèce; & que, sur le point d'expirer, regardant languissamment ceux qui étoient autour de son lit, il leur dit: Mes amis, nous avons tout perdu, l'Etat, la renommée, la conscience & le Ciel. - Cela sent bien la fraude pieuse de parti, & les Protestans ne sont pas

mal fondez à prendre cette circonstance historique pour une pure fable. Ce qui est certain, c'est que si l'ouvrage de ce Monarque a eu de terribles suites pour l'Angleterre sous Edouard, sous Marie, sous Charles Premier, & sous Jaques Second; il en a eu de très-utiles, & de très-glorieuses sous la Reine Elizabeth, & sous l'Auguste Princesse dont le Regne fait à present les délices de ses Sujets, & l'admiration des Etrangers.

A Henri VIII. succéda Edouard VI. son fils unique; il l'avoit eu de Jeanne Seimour. Ce Prince, qui n'avoit que neuf ou dix ans lors qu'il monta sur le Trône, n'étant pas mûr pour le Gouvernement; le Duc de Sommerfet son oncle maternel, fut chargé de l'administration du Roiaume sous le titre de Protecteur. Le premier soin de ce Regent, fut de proposer à la Cour d'Ecosse le mariage d'Edouard avec la jeune Reine Marie, ce qui paroissoit aussi avantageux aux deux Couronnes qu'aux deux Nations. Mais les Ecossois, soit par un effet de leur haine inveterée contre leurs Cousins, ou par d'autres motifs de jalousie, de gloire & d'intérêt, ne voulurent point entendre à cette alliance. Le Duc de Sommerfet irrité de ce refus, & plus animé par là à procurer une belle fortune au Roi son Neveu, résolut d'emporter cette riche toison l'épée à la main. Il entra donc en Ecosse avec une armée: les Ecossois, toujours prêts à se bien défendre, lui opposèrent de bonnes troupes. Il se donna une sanglante bataille près de Muskelborough; Sommerfet, quoiqu'injuste agresseur, la gagna; mais il perdit le fruit de sa victoire, & il eut le chagrin d'apprendre que la petite Princesse qu'il regardoit déjà comme sa Conquête, étoit passée en France.

Le Duc de Sommerfet réussit plus heureusement dans un autre ouvrage. Comme Henri VIII. avoit laissé le Royaume dans une bigarrure de Religion qui ne seroit pas facile à définir, le Régent, pour lui donner une forme dominante, entreprit d'élever le Protestantisme sur les ruines du Culte Romain, & il en vint à bout. Ce ne fut pas sans peine. On juge bien qu'il eut à essuyer dans l'exécution de ce dessein tous les obstacles qui sont inévitables lors qu'on s'empare de l'Empire de la Conscience. Notre Edouard, ou plutôt son Oncle, aplanit toutes ces difficultez; la Messe, qui, quoi que nommée un Sacrifice non sanglant, a tant ensanglanté le Monde, la Messe, dis-je, fut abolie avec toutes ses dépendances; & ce qui m'en plaît le plus, c'est que je ne trouve point dans un Historien Catholique, voire *Catholicissime*, que je consulte, qu'on ait employé à cette révolution, ni le fer, ni le feu, ni aucuns de ces moiens directement ou indirectement *afflictifs*, dont les Princes Convertisseurs savent se servir si efficacement.

Edouard ne fit presque que se montrer sur la Scène: La mort le faucha à seize ans; & l'Angleterre perdit en sa personne un Monarque de grande espérance. Ce Prince, comme on peut bien se l'imaginer, ne fut pas regreté à Rome. C'étoit en ce pais-là un crime impardonnable de reconnoître sa Souveraineté; & un des hommes les plus savans & les plus illustres que la Hollande ait produit au commencement du 16. Siècle (afin que cela ne vous embarrasse pas, je parle du célèbre Hadrien Junius) fut persecuté cruellement de la part d'un Saint Pere, pour avoir donné la qualité de Roi à notre Edouard en lui dediant un Ouvrage. Le Pape Jules
III.

III. qu'un bel esprit appelle joliment un vrai Soldat de fortune Ecclesiastique, fut bien content lorsqu'il fut qu'Edouard avoit quitté le théâtre. Sa Sainteté, pour immortaliser sa joie, fit frapper une medaille. D'un côté c'étoit Jules armé de trois cornes; & pour ame dans l'exergue il y avoit ces paroles que le Prophète Isaïe adresse au Sauveur, *la Nation & le Regne qui ne vous servira point, perira.* Mais l'application n'étoit assurément pas inspirée; & la joie s'évanouit avec la Prophetie. En faveur des Latins, voici l'Histoire en original. *Eo insania Julius pervenit, ut in perpetuam rei memoriam, excudi curaverit monetam, cujus altera pars ejus imaginem tricorniferam ostentavit, altera inscriptionem ejusmodi habuit: Gens & Regnum quod non servierit tibi, peribit. Sibi stolidè vendicans, quod Christo Esaias. Sed diuturnum & stabile gaudium neutiquam fuit.*

Marie fille de Henri VIII. & de Catherine d'Arragon repudiée bien ou mal par cet amoureux & passionné Monarque, succeda à Edouard son frère. Cela arriva contre la dernière volonté du Roi défunt à la sollicitation du Duc de Northumberland il avoit exclus par son testament ses deux sœurs Marie & Elizabeth; instituant pour son héritière de la Couronne Jeanne Grey, fille du Duc de Suffolck & de Marie d'Angleterre dont la beauté mit au tombeau Louis XII. Roi de France son vieux Epoux; & auroit pu frustrer de cette Couronne François Premier, si ce Prince, tout jeune & tout vigoureux qu'il étoit, n'avoit eu la force de sacrifier l'amour à l'ambition.

Jeanne Grey fut donc d'abord proclamée; mais sa Roiauté passa comme un songe, Marie s'étant pourvuë d'abord au Conseil Privé, le plaisir de disposer de la Couronne lui rendit aparemment la plupart de ses Juges favorables. Sur leurs bonnes dispositions en sa faveur on prend les armes des deux côtés (car on s'entretuë pour n'avoir point de Maître, pour en avoir un, pour le garder, pour s'en défaire & pour en changer, c'est le sort des hommes). Le parti de Marie grossit comme un torrent: celui de la Concurrente se délabre; & Northumberland abandonné de ses fauteurs, est obligé de s'accommoder avec Marie qui, après l'avoir bien reçu, ne laisse pas de lui faire couper la tête.

Cette Reine n'en usa pas de meilleure foi à l'égard de la Religion: elle avoit promis de n'y rien changer, & on ne lui avoit donné la Couronne qu'à cette condition-là. Mais le zèle, sur tout le zèle Romain, n'est pas scrupuleux: il a des ressources contre les engagements les plus inviolables; dès qu'il s'agit de la propagation de la Foi, de la gloire de Dieu, du bien de l'Eglise, du salut des ames, la Nature perd ses droits, tous les liens de la Societé civile se rompent; & même, ce qui forme un bizarre contraste, les Objets du Culte les plus venerables & les plus sacrez n'ont plus de vertu.

Notre Marie n'omit donc rien pour renverser de fond en comble le nouvel édifice commencé par son Père, & achevé sous le Règne précédent. Elle relève les Autels, la Messe, les Images, toutes les Cérémonies du service Latin; & ce qui la mit, je croi, le plus avant à Rome dans le trésor inépuisable des œuvres méritoires, elle rétablit l'Autorité du Pape. Cette Reine ne poussa pas néanmoins sa ferveur aussi loin qu'elle l'auroit souhaité. Voyant avec chagrin les biens du Sanctuaire entre les mains des Nobles, elle avoit bonne envie de remettre ces biens dans

leur ancienne destination. Mais la corde étoit trop délicate; on ne pouvoit y toucher sans s'attirer sur les bras tous les Possesseurs dépouillez. Ainsi touchant cet article, l'interêt l'emporta sur la Religion; ce qui n'est pas rare; & on aima mieux tolérer un abus qu'on regardoit comme un horrible sacrilège, que de s'exposer à perdre une Couronne. Au reste; cette Princesse peupla beaucoup le Calendrier des Martyrs Protestans; & elle ne tient pas le moindre rang parmi les Têtes Couronnées qui ont immolé des victimes innocentes à l'esprit sanguinaire de la Catholicité.

Son mariage avec le Prince d'Espagne; qui fut ensuite Philippe II. fournit des circonstances trop curieuses pour n'en pas faire mention. Elle auroit pu être la mere de ce Prince, non seulement à cause de la difference d'âge; mais aussi parce que trente ans avant ses Noces elle avoit dû être mariée à Charles-Quint Père de Philippe. Aussi nôtre Marie, qui outre le trop d'années, n'étoit pas d'une figure fort apétissante, participa peu aux douceurs de l'union conjugale; & on pourroit dire qu'elle fut mariée sans avoir ni mari ni enfans. Cependant ce mariage, qui donna lieu à quelques intrigues de Mécontents, coûta la vie à des Têtes du premier ordre. Le Duc de Suffolck, Guilford son gendre, & plusieurs autres Seigneurs furent executez. La Reine n'épargna pas même Jeanne Grey sa cousine germaine; & qui fait si le suplice de cette infortunée Princesse ne causa pas à Marie cette odeur de vengeance, qui est si douce à une femme offensée? Elizabeth l'échapa belle dans cette occasion-là; son impitoiable Sœur l'avoit déjà vouée au Bourreau: mais une raison de Politique lui sauva la vie. Philippe II. le Prince du monde le plus dur, le moins susceptible de compassion, demande grace pour la Princesse, savez-vous pourquoi? C'est que si Elizabeth meurt, la Maison de France peut monter sur le Trône d'Angleterre par la Dauphine Marie Stuart qui doit succéder à la Reine, si celle-ci n'a point d'enfans. Tant le Politique a la vuë longue; tant cette Politique, qui ne conoit ni droiture, ni justice, ni humanité lors qu'il s'agit de son interêt, fait bien contrefaire la bonne & l'humaine pour prévenir un mal éloigné. Marie suivit donc le conseil du Roi son Epoux: je ne dirai point que ce fut la seule belle action de son Règne; mais j'ose avancer que c'est le plus grand service qu'elle ait rendu à l'Angleterre, nous allons le voir.

Ce que Marie avoit prévu ne manqua pas d'arriver. Après la mort de cette Reine; Elizabeth sa sœur monta sur le Trône, & rétablit la Religion Protestante. J'ai dit que Marie l'avoit prévu; car en effet c'étoit la grande raison qu'elle alleguoit toutes les fois qu'il lui prenoit envie de la faire mourir. Je me figure qu'elle disoit: cette Bâtarde héritera de ma Couronne; & elle remettra par terre la vraie Eglise que j'ai eu tant de peine à relever.

Elizabeth n'étoit pourtant pas déterminée à faire ce changement lors qu'elle fut proclamée. Elle s'engagea même alors solennellement de ne point toucher à la Religion dominante; & elle s'y engagea de bonne foi, ceci est fondé en preuve. Une de ses premières demarches après son Couronnement, ne fut ce pas d'offrir au Pape cette soumission que les Souverains de la Communion Romaine nomment Obedience, comme s'ils étoient à son égard ce qu'une Communauté de Moines est à son Supérieur; Le Pape brusqua le Deputé; il traita Elizabeth d'il-

légitime & d'usurpatrice; incité à cette rigueur par le Roi de France qui vouloit faire déclarer sa belle-fille, Reine d'Angleterre, mais entendant aussi mal ses intérêts au sujet de la fille, que celui de ses Prédecesseurs qui, pour favoriser Charles-Quint, excommunia Henri VIII. les avoit mal entendus au sujet de la mere, la fameuse Anne Boleyn.

Elizabeth donc, rebutée à Rome, Protestante de sentiment, & qui d'ailleurs ne pouvoit trouver l'assermissement & la sûreté de son Droit dans la Religion Catholique, où passant pour une fille d'amour, elle auroit été exposée à des inquiétudes continuelles, Elizabeth, dis je, se declare hautement pour la Reformation, & la rétablit. Il est vrai qu'elle conserva la subordination Hierarchique dans le Roiaume, & qu'elle laissa au Culte tout le dehors qui n'est point incompatible avec la saine doctrine. Cette exception causa dans la suite de grands embarras à notre Reine. Ceux qui vouloient une Réformation à la Genevoise, devinrent un gros parti opposé à l'Eglise Anglicane. Cette brouillerie intestine, qui a eu des suites si terribles, donna souvent de l'occupation à Elizabeth; mais ce fut sans alterer le repos de son Regne: elle obligea par sa prudence & par son autorité ces deux troupeaux aigrement divisés, à se contenir sous le pouvoir de son sceptre.

Comme les Protestans avoient reproché à Marie son violement de promesse touchant la Religion; les Catholiques firent la même chose à Elizabeth; & comme Marie avoit trouvé pour l'affirmative de sa cause nombre d'Avocats & d'Apologistes, nous devons être persuadés qu'Elizabeth n'en manqua point. Ce qu'on peut encore supposer comme certain, c'est que les plaideurs de l'un & de l'autre côté bâtissoient sur le même plan, savoir, que l'obligation la plus essentielle d'un Souverain étant de mettre ses Sujets dans le chemin du salut, il n'y a point de serment qui puisse les lier contre ce devoir. C'est ainsi que nos Champions de plume emploient tour à tour les mêmes armes; & ce qui sert aujourd'hui à l'un pour attaquer, lui servira demain pour se défendre. Mais ces preuves tirées d'une interpretation Theologique ne justifient pas un serment faussé chez les partisans de la Morale naturelle & civile. Ils disent que Dieu n'étant pas contraire à soi-même, il ne peut pas suivant la justice nous dispenser de la droiture, de la probité, de la bonne foi dont il a lui-même imprimé les sentimens dans nos ames; & qui sont le plus solide, ou, pour mieux dire, l'unique fondement de toutes les Societez qu'il dirige, & qu'il soutient. Ainsi selon ces Dogmatistes les Reines Marie & Elizabeth sont également inexculpables. Qui voudroit s'en rapporter à un Savant Moderne, la Raison d'Etat les justifieroit; parce que cette Raison, qui n'est autre chose que l'intérêt public, met les Princes dans une espèce d'impeccabilité. Mais ce grand homme ne s'accorde pas tout à fait avec soi-même, écoutons-le. "De savoir, dit-il, comment cette politique s'accorde avec les lois éternelles de la Morale, & comment une telle opposition entre les devoirs des particuliers & les devoirs des Souverains ne fait point brèche à la certitude immuable des idées de l'honnête & de la vertu, c'est une autre question. Il suffit de dire que dans l'état où se trouvent les Societez, l'intérêt public est un Soleil à l'égard d'une partie considerable des vertus. Ces vertus sont des étoiles qui disparoissent, qui s'évanouissent à

la présence de cet intérêt. "Cela est subtilement pensé, mais le nœud de la difficulté demeure. La question est si un Prince qui par raison d'Etat s'affranchit des devoirs de l'Equité fait ou ne fait pas brèche aux loix éternelles de la Morale; & comme certainement il ne peut pas n'y point faire brèche, puisque leur certitude est immuable, il s'ensuit qu'un Prince est coupable dans tout ce qu'il fait contre la bonne foi. Ajoutons que l'intérêt public est rarement le motif des Princes, & qu'il est fort douteux que Marie & Elizabeth l'eussent en vue en violant leurs promesses.

Au reste, par cette nouvelle revolution de Culte, Elizabeth se fit autant d'ennemis qu'il y avoit de Catholiques zélés. Ces Dévots furent fort éloignés de s'en tenir à l'Esprit de l'Evangile qui ordonne de rendre bien pour mal, & qui commande d'obeir aux Maîtres, même mauvais. Ils se dechainèrent contre sa vie & contre son honneur. Combien de complots, de seditions & d'assassinats? Dans une conjoncture si périlleuse Elizabeth est forcée de sortir d'un naturel qui penchoit vers la clémence, & voyant qu'elle ne pouvoit sauver sa personne ni les bons Sujets que par la justice, elle lui donna un cours libre; & elle opposa la digue nécessaire pour arrêter la licence qui grossit toujours par l'impunité. Cette rigueur donna lieu à un torrent de calomnies. "On ne sauroit dire (c'est un habile Historien qui parle) jusques à quel point la médisance a répandu son plus noir venin sur cette Reine. Cela étoit inévitable vu les Edits severes qu'elle fut contrainte d'exécuter par Raison d'Etat contre les Catholiques. Quelques-uns perdirent la vie, un grand nombre d'autres souffrirent ou les rigueurs de la prison, ou les incommodes de l'exil: & ce furent ceux-ci principalement qui composèrent plusieurs Libelles diffamatoires, contre la réputation d'Elizabeth. Ils en firent un monstre de barbarie, d'avarice & d'impudicité. "Je remarque dans la condition des grands Princes une bizarrerie assez singulière. Leur grand but par rapport à ce Monde-ci, est de travailler pour la gloire, & effectivement ils n'ont point ici bas de récompense plus éclatante que de faire dire beaucoup de bien d'eux, & chez la génération présente, & chez les races futures. Cependant les Princes les plus accomplis ont un obstacle presque invincible à l'acquisition de cette gloire présente & à venir. Comme il est impossible dans leur auguste poste, qu'ils ne fassent pas quantité de Mécontents & de jaloux, la vengeance & l'envie empoisonnent leurs plus justes & leurs meilleures actions: cette malignité se répand, elle s'écrit, elle dure avec les Siècles; & les hommes étant portés communément à juger mal, la médisance trouve plus de foi historique que la louange; & un Prince, quelque belle que soit sa réputation, a plus de censeurs que d'approbateurs.

Un autre événement a flétri la memoire de notre Elizabeth; & cela avec bien plus de justice, que la punition trop rigoureuse des Catholiques seditionnaires; c'est la mort de la Reine d'Ecosse. Un Auteur exact & desintéressé me fournit sur ce grand sujet un morceau que j'enchasse ici, & qui fera plus de plaisir, que tout ce que je pourrois produire de mon cru. "Il y a sans doute beaucoup d'excès & beaucoup de mauvaise foi dans les éloges, & dans les apologies de cette Reine d'Ecosse, mais les fautes qu'elle peut avoir commises n'excusent point Elizabeth qui la fit mourir. On n'a pas laissé

„ laissé de publier cent Apologies de cette action,
 „ car qu'y a-t-il de si execrable que l'on ne puisse
 „ donner à justifier à certaines plumes venales, qui
 „ sans sortir de leur *Polyanthea* trouvent des exem-
 „ ples du fait en question? Le bon est qu'après a-
 „ voir lu ces Apologies avec quelque sorte de ten-
 „ tation de les aprouver, on sent renaitre l'empire
 „ de la droite Raison qui dissipe tous les charmes
 „ du Rhetoricien Apologiste. Le proverbe de l'Écri-
 „ ture, *le More changera-t-il sa peau, & le Leopard*
 „ *ses taches*: convient admirablement à ceux qui ont
 „ entrepris de justifier Elizabeth sur le supplice de la
 „ Reine réfugiée. *Ethiopem lavas*, peut-on di-
 „ re à chacun d'eux. Il faut bien que cela soit,
 „ puisque le Sieur Bohun grand Panegyriste de cet-
 „ te Reine la condamne sur cet article sans remis-
 „ sion & très-fortement. *La plus méchante action*
 „ *de tout son regne*, dit-il, *fut le traitement qu'elle*
 „ *fit à Marie d'Écosse. Cette Reine ayant été*
 „ *chassée par ses Sujets, & privée non seulement*
 „ *de son Autorité Royale, mais aussi de sa Liber-*
 „ *té, de ses biens & de sa Couronne vint pauvre*
 „ *& désolée en Angleterre sur la promesse d'Éli-*
 „ *zabeth. Elle la reçut d'abord fort bien, & or-*
 „ *onna qu'on la traitât en Reine; mais ensuite*
 „ *elle la fit retenir prisonnière, & sous prétexte*
 „ *que Marie formoit des desseins contre sa vie,*
 „ *elle lui fit faire son procès, la fit condamner, &*
 „ *enfin executer, & en fit un triste & inoui exem-*
 „ *ple de sa cruelle & injuste severité. Elle pollua,*
 „ *pour ainsi dire, son regne par cette action du sang*
 „ *innocent, non d'un Ennemi, mais d'une Princesse*
 „ *à qui elle avoit donné asyle, & qu'elle avoit re-*
 „ *çue chez elle.*“ Je ne voi pas qu'on puisse rien
 opposer à ce dernier témoignage: il est d'un Auteur
 National qui dans un Ouvrage dont Elizabeth est
 l'Heroïne, n'a pour but que de faire conoitre le
 merite de cette Reine. Quoi de plus irreprocha-
 ble, quoi de plus décisif? Avec tout cela quand
 on lit dans un Auteur grave, judicieux, aparem-
 ment impartial, & qui se pique d'être un bon gui-
 de dans le chemin entrecoupé & traversé de l'His-
 toire; quand on y lit, dis-je, que Marie Stuart
 étoit à peine en Angleterre qu'elle complota avec
 le Duc de Norfolk de l'épouser & de detroner E-
 lizabeth, ce qui fut la cause de son emprisonne-
 ment; que cette Princesse trempa dans la conspira-
 tion que le Pape, le Roi d'Espagne & les Ducs de
 Guise avoient tramée contre la Reine, & qu'elle s'en-
 gagea si avant (je ne fais que copier l'Historien) &
 persista si long-tems dans ces funestes complots,
 qu'à la fin en l'an 1586. une grande Ligue fut dé-
 couverte, & ses Lettres interceptées: qu'on lui
 donna des Commissaires qui la jugerent digne de
 mort: que cette sentence fut confirmée par le Par-
 lement qui en pressa l'exécution à laquelle la Reine
 ne vouloit point entendre; mais qu'après qu'on eut
 découvert que d'Aubespine Ambassadeur de France,
 vouloit employer un scelerat pour assassiner Eliza-
 beth, le Peuple, tout en fureur, demandant la pu-
 nition, la Reine signa l'Arrêt de mort, comman-
 da à Davidson son Secrétaire de le garder jusqu'à nou-
 vel ordre: que celui-ci nonobstant le commande-
 ment exprès de la Reine, le communiqua au Privé
 Conseil qui fit aussitôt trancher la tête à Marie:
 qu'Elizabeth en fit paroître un sensible chagrin, &
 qu'elle déposa Davidson de sa charge: je le dis
 pour la troisième fois, & je ne saurois le dire assez,
 on admire le Pyrrhonisme Historique, & on s'y en-

fonce. On pourroit néanmoins sur des narrations si
 contradictoires bâtir ce raisonnement: ou Elizabeth
 a cru Marie innocente, ou elle l'a cruë coupable.
 Si elle l'a cruë innocente, sa conduite est énorme,
 & cette répugnance qu'elle témoignoit, n'étoit qu'u-
 ne pure & politique grimace. Si elle la croioit cou-
 pable, on ne peut lui reprocher que son trop peu
 de clémence; que son trop peu d'égard pour la
 Dignité Roiale, & pour l'Heritière présomptive de
 la Couronne. Elizabeth faisoit sagement de prendre
 ses suretez contre une Réfugiée si dangereuse; elle
 ne pouvoit lui donner trop de surveillans; mais elle
 devoit lui laisser la liberté & la vie, la seule hospi-
 talité le demandoit.

Ce qu'il y eut de rare, c'est que cette cruauté de
 notre Princesse fut non seulement applaudie; mais
 même très-fort enviée d'un Pape, L'implacable
 „ Sixte V. aiant, dit un Historien contemporain,
 „ fait trancher la tête au Comte de Pepoli, se re-
 „ jouissoit d'une tête de Comte entre ses plus pri-
 „ vez; mais aiant su ce qui s'étoit passé en An-
 „ gleterre, il se mit à n'estimer rien au monde ni en
 „ félicité, ni en grandeur, au prix de la Reine Eli-
 „ zabeth, & (comme pleurant les Conquêtes d'A-
 „ lexandre) il disoit d'elle: *O beata femina, che hà*
 „ *gustato el piacer di far saltare una testa coronata!*
 „ O bienheureuse femme, d'avoir goûté le plaisir de
 „ faire sauter une Tête Couronnée! “ Ce gout n'é-
 toit guere humain, bien loin d'être Apostolique;
 mais comme Sixte aimoit naturellement beaucoup
 les grands exploits d'un bourreau, on conçoit bien
 qu'une Tête Roiale devoit être le ragoût le plus de-
 licieux de son inclination *justiciante*. Disons en
 passant que ce fameux Pontife étoit touché tendre-
 ment du mérite heroïque de notre Elizabeth. „ Il
 „ la mettoit au nombre des trois personnes qui, à
 „ son dire, meritoient seules de regner: les deux au-
 „ tres étoient lui même, & Henri IV. Votre Reine,
 „ dit-il un jour à un Anglois, est née heureuse;
 „ elle gouverne son Roiaume avec beaucoup de
 „ bonheur; & il ne lui manque autre chose que de
 „ se marier avec moi pour donner au monde un
 „ autre Alexandre. “ Dieu préserve la terre d'un si
 grand fleau! Il n'y a encore que trop de Conque-
 rans.

Il est tems de prendre Elizabeth par son beau cô-
 té. Jamais Princesse ne gouverna ni avec un genie
 plus vaste, ni avec un succès plus heureux. Dans
 une conjoncture qui demandoit une attention extra-
 ordinaire, au dedans & au dehors, elle fut fournir
 glorieusement à tous les deux; & possédant au sou-
 verain degré l'Art de regner, elle affermit son auto-
 rité sans enfreindre les Loix; elle déconcerta toutes
 les entreprises de ses Ennemis sans épuiser ses peu-
 ples; elle fit fleurir son Etat sans préjudicier à ses
 voisins; enfin elle devint les délices des Sujets &
 l'admiration des Etrangers. La condition de fille,
 qu'elle conserva au moins exterieurement jusqu'à la
 mort, ne fut pas le moindre instrument de sa dex-
 terité. Comme plusieurs Princes aspirerent à son
 cœur ou à sa main, elle amusoit tous ces ambitieux
 amans; & elle se servoit de leur esperance pour arriver
 à ses fins. Cette Reine étoit une leçon vivante de
 la politique la plus sublime, la plus fine, & ce qui
 vaut encore mieux, la plus équitable. Aussi quels
 éloges n'a-t-elle pas reçu des plumes les meilleures
 & les plus sincères? „ Ce ne seroit point lui ren-
 „ dre assez de justice, *disoit une lumiere de nos*
 „ *jours*, que de dire que jamais femme n'a regné
 H h avec

„ avec plus de gloire qu'elle ; il faut ajouter qu'il
 „ y a peu de grans Monarques dont le regne puisse
 „ entrer en parallele avec le sien. Son regne est le
 „ plus beau morceau, le plus bel endroit de l'His-
 „ toire d'Angleterre, & il a été l'Ecole où tant
 „ d'habiles Ministres, & tant de grans hommes
 „ d'Etat se sont formez, que l'Angleterre n'en a
 „ jamais eu un plus grand nombre. „ Si cet essai
 „ est suspect à cause qu'il part d'un pinceau Protes-
 „ tant, je n'ai qu'à produire un habile Jesuite. „ *Eli-*
 „ „ *zabeth*, dit-il, est de ces personnes dont le nom
 „ nous imprime d'abord dans l'esprit une idée qu'on
 „ ne remplit point dans les peintures qu'on en fait.
 „ Jamais Tête Couronnée ne fut mieux l'Art de re-
 „ gner, & n'y fit moins de fautes dans un long
 „ regne. Les amis de Charles-Quint pouvoient
 „ compter les siennes ; les Ennemis d'Elizabeth ont
 „ été réduits à lui en chercher, & ceux qui avoient
 „ le plus d'interêt à decrier sa conduite, l'ont ad-
 „ mirée. Ainsi en elle s'est verifiée la parole de l'E-
 „ vangile, que souvent les enfans du siècle sont plus
 „ prudens selon leurs vuës, & les fins qu'ils se
 „ proposent, que les enfans de lumiere. La vue
 „ d'Elizabeth fut de regner, de gouverner, d'être
 „ maîtresse, de tenir ses peuples dans la soumission,
 „ & ses voisins dans le respect ; n'affectant ni d'af-
 „ foiblir ses Sujets, ni de conquerir sur les Etran-
 „ gers, mais ne souffrant pas que personne donnât
 „ atteinte au pouvoir suprême, qu'elle savoit éga-
 „ lement maintenir par la politique & par la force.
 „ Car personne de son tems n'eut plus d'esprit
 „ qu'elle, plus d'adresse, plus de pénétration. El-
 „ le ne fut pas guerriere, mais elle fut si bien for-
 „ mer des guerriers, que depuis long-tems l'Angle-
 „ terre n'en avoit vu ni un plus grand nombre, ni
 „ de plus experimentez.

Mais, ce que c'est que la Nature ! Elle a beau
 s'élever au dessus de soi, on la reconoit toujours.
 Cette Elizabeth qui est un prodige en matiere de
 Gouvernement, ne vous paroitra qu'une fille par
 raport à son sexe. Je n'entens point par là ses com-
 plaisances pour ses Favoris. L'amour ne gâte pas un
 Heroïsme ; il semble au contraire qu'il en soit un
 ornement ; la tendresse donne un je ne sai quel re-
 lief à la grandeur d'ame ; & l'Histoire nous fournit
 peu de Princes ou de Princesses d'un merite extraor-
 dinaire qui n'aient pas été trop sensibles aux char-
 mes de la beauté. Notre Elizabeth est encore d'au-
 tant plus remarquable sur ce point-là, que, quoi
 que femme, la passion amoureuse ne lui fit jamais
 rien faire d'indigne de son rang. Elle eut des amans
 sans avoir de maître ; & si en particulier elle s'amu-
 soit, elle se delassoit dans les plaisirs du cœur ; elle
 n'en étoit pas moins Reine sur le thrône ni dans
 toutes les fonctions de sa Dignité. D'ailleurs il n'est
 pas sûr que cette Princesse ait poussé l'intrigue jus-
 ques au denoûment, qu'elle ait aimé jusqu'à la jouis-
 sance. „ Il est vrai qu'il faut avoir de la charité ou
 „ beaucoup de retenue, pour ne soupçonner rien
 „ d'impur dans la conduite d'une jeune Reine qui
 „ a toujours quelque Favori, & qui le choisit tou-
 „ jours parmi les Seigneurs les plus braves, les
 „ plus jeunes, & les mieux faits de son Roiaume.
 „ Si Elizabeth a conservé dans cette conduite une
 „ parfaite continence, comme je le veux bien croire,
 „ elle a fait tout le contraire de cette maxime,
 „ *si non castè, saltem cautè*. On ne la sauroit
 „ louer sur ses precautions, car elle ne savoit point
 „ les aparences ; mais il pouvoit fort bien être

„ qu'au fond elle conservoit le réel de la chasteté,
 „ qu'elle livroit les dehors aux soupçons & aux ju-
 „ gemens du public, se contentant de garder le
 „ corps de la place. „ Ce ne sont donc point ses
 „ amours que j'ai voulu taxer quand j'ai dit qu'elle
 „ avoit toutes les foiblesses de son sexe. Mais voici
 „ ce que c'est. Cette même Princesse qui gouvernoit
 „ si glorieusement plusieurs Roiaumes, & de qui la
 „ réputation voloit par tout, étoit l'Esclave d'un
 „ peu de beauté dont la Nature l'avoit partagée : elle
 „ cultivoit cet avantage avec tous les soins d'une
 „ femme qui fait son idole de ses attraits.

Jalouse au dernier point, de ses agrémens, elle ne
 pouvoit souffrir de rivale en ce genre-là ; & causant
 un jour familièrement avec l'Ambassadeur d'Esco-
 se, elle embarrassa extrêmement ce Ministre, voulant
 lui faire dire qu'elle étoit plus belle que la Reine sa
 Maîtresse : Elizabeth avoit une passion pour plaire ;
 elle aimoit à remarquer le pouvoir de ses yeux &
 de son visage sur le visage & dans les yeux des hom-
 mes qui la regardoient. Aiant remarqué dans la pre-
 miere audience publique qu'elle donnoit aux Am-
 bassadeurs de Messieurs les Etats Généraux, qu'un
 Hollandois de leur suite, après l'avoir considérée
 attentivement, avoit parlé à un Gentilhomme An-
 glois, elle voulut absolument savoir ce qu'il avoit
 dit ; & quoi que ce fût une sottise des plus grossi-
 eres, elle la récompensa liberalement, parce que cer-
 te grossiereté faisoit honneur à ses charmes. Une
 legere raillerie la piquoit au vif, & lui causoit une
 blessure si profonde que sa memoire n'en guerissoit
 jamais ; elle eut toujours du chagrin contre Buzan-
 val & du Plessis-Mornai, l'un pour l'avoir contre-
 faite dans sa prononciation Françoisë ; & l'autre,
 pour avoir souffert cette moquerie à sa table. Enfin
 Elizabeth comme Reine n'a rien que de sublime,
 rien qui ne l'égale aux Monarques les plus accom-
 plis : Elizabeth comme femme n'a rien qui la rele-
 ve, rien qui la distingue du commun de son Sexe,
 si ce n'est la connoissance des belles Lettres en la-
 quelle elle s'est illustrée.

Cette rare Princesse régna quarante-quatre ans ;
 & ce Règne fut encore beaucoup trop court pour le
 bonheur de ses Sujets. Ce ne fut pourtant pas la
 vieillesse qui la leur ôta ; ce ne fut pas même la
 maladie. Si vous ne le savez pas déjà, le croiriez-
 vous ? Elizabeth chagrine jusques au dégoût de la
 vie, declare qu'elle veut mourir ; &, quoi qu'on
 puisse faire, il n'y a pas moien de l'arracher à la
 mort entre les bras de laquelle elle trouvoit son u-
 nique consolation. C'est ce qu'on a découvert par
 une relation qu'on prétend avoir échappé à l'Histoire,
 & qui est dans une Lettre qu'un Gentilhomme
 de l'Ambassadeur de France résidant auprès de cette
 Princesse, en écrivit à un deses amis à Paris en ces
 termes. „ Je vous dirai, Monsieur, que l'opinion
 „ commune & de ses Medecins, & de ceux qui la
 „ servoient privément à sa chambre, est que sa
 „ maladie ne procédoit que d'une tristesse qu'elle
 „ avoit fort secretement quelques jours devant que
 „ de s'en plaindre, & se fondent en ce jugement
 „ sur ce qu'il n'est apparu aucun signe de mal qu'il
 „ fût mortel en elle, outre celui de l'âge, ayant
 „ eu toujours l'urine, le poux, & les yeux bons
 „ jusqu'à la fin. Et aussi qu'en tout le cours de sa
 „ maladie, principalement elle n'a jamais voulu
 „ user d'aucun remede que l'on lui ait proposé,
 „ nonobstant les prières & menaces de sa mort que
 „ ses serviteurs & Medecins lui faisoient, comme
 „ si

si ou l'aprehension du mépris de sa vieillesse, ou quelque autre ressentiment secret que l'on attribua au regret de la mort du feu Comte d'Essex, l'eussent émuë à la chercher & desirer elle-même. Quoi que ce soit, c'est la verité que dès lors qu'elle se sentit atteinte de mal, elle dit de vouloir mourir. Elle n'a fait aucun testament ni declaration de son Successeur, & ne s'est mise au lit que trois jours avant sa mort, en ayant demeuré plus de quinze assise sur des coussinets, & vêtue, les yeux ficez en terre sans vouloir parler ni voir personne. L'Archevêque de Cantorbery, Primat d'Angleterre, l'Evêque de Londres, avec son Aumônier n'ont pas laissé de l'assister à sa fin où elle a temoigné beaucoup de signe de dévotion & de reconnoissance envers Dieu.

Le Règne de Jaques I qui succéda à Elizabéth, & qui occupa vingt-deux ans le Trône d'Angleterre, fut paisible; c'étoit comme une *bonace*, comme un calme qui menaçoit l'île de la tempête affreuse dont elle fut agitée sous le Regne suivant. Ce Prince assez bien versé dans la Theologie Polemique auroit été plus propre à porter un bonnet de Docteur qu'une Couronne. La Controverse étoit son fort. Il nageoit dans cette matiere subtile ætherée, celeste, comme dans son élément; & d'un zèle encore plus ardent qu'éclairé, comme s'il avoit eu vocation speciale pour s'ériger en sentinelle d'Israël, il veilloit sur l'Orthodoxie des Eglises Reformées, poursuivant, sans en démordre, les Theologiens qu'il croioit hétérodoxes. Il n'est pas facile de concilier avec cet Apostolat ses démarches vives & empressées pour marier le Prince de Galles son fils avec l'Infante d'Espagne; car enfin ce Monarque ne consultoit pas trop en cela l'inclination de son Clergé, & il ne pouvoit pas mettre dans sa famille une Princesse plus agréable & plus utile aux Catholiques de son Roiaume. Mais la raison d'Etat amortit le feu du zèle, & l'interêt politique est de toutes les Religions.

Notre Jaques n'aimoit que la guerre de plume: une guerre d'épée ne lui convenoit point; hé comment auroit-il pu manier cet instrument exterminateur, puisque dès qu'on le tiroit du fourreau, ce Monarque étoit obligé de tourner la tête! Ainsi Jaques étoit les antipodes de la plupart des Princes. Ceux-ci ne sauroient perdre l'épée de vue; & lui ne pouvoit pas seulement la regarder. L'un & l'autre sont à craindre: un Roi qui aime trop l'épée peut faire beaucoup de mal à ses Sujets; un Roi qui la craint n'est pas capable de les défendre: mais comme il peut le faire par ses Généraux, sa timidité me paroît préférable à l'ambition, pourvu qu'il ait d'ailleurs toutes les autres qualitez Royales. Quoi qu'il en soit, l'humeur pacifique de Jaques Premier ne fut pas avantageuse au Roi de Bohême son gendre; & ce malheureux Prince auroit probablement recouvré ses Etats héréditaires, si on avoit fait pour lui des efforts proportionnez aux bonnes dispositions du Parlement & de la Nation, au lieu de se laisser amuser & tromper par les Espagnols.

Un endroit curieux du règne de Jaques fut d'éviter ce fameux & terrible peril qu'on nomme la Conjuraton des poudres: Jamais peut-être la sceleratesse n'avoit formé une entreprise plus digne de sa noirceur. Il n'y alloit pas de moins que de faire périr du même coup, le Roi, le Prince, & tout le Corps représentatif de la Nation. Ce complot affreux étoit encore un effet du zèle Catholique

Apostolique & Romain. Je ne prétens pas néanmoins en charger toute la Communion. Je ne doute point que tous les honnêtes gens de cette Eglise ne detestassent le fait, ne l'eussent en horreur, Mais il n'en passa pas moins pour vrai que la Cour de Rome donnoit le premier mouvement à cette execrable machine. Ce fut ce qui obligea le Parlement après l'heureuse decouverte, à obliger tous les Sujets, sans en excepter un seul, dit l'Historien, à reconoitre les Roi Jaques pour leur legitime Seigneur, & que le Pape n'avoit aucun pouvoir de detroner les Rois, ni de dispenser les Sujets de la fidelité & de l'obeissance qu'ils doivent à leurs Souverains. Se pourroit-il que le soi disant Chef, Arbitre, interprete infailible d'un Evangile bâti tout-à-fait sur l'humanité, sur l'ordre, sur la mortification du cœur, sur le pardon des injures, emploiroit pour mettre les Souverains sous ses pieds, les moiens les plus horribles, & renverseroit, en violant l'équité naturelle, le fondement de toutes les Societez?

Jaques Premier étant mort en 1625. Charles, aussi Premier du nom, remplit sa place. Son inclination le portoit assez à la guerre; mais ses armes ne furent pas heureuses. La puissante Flote qu'il avoit destinée à la prise de Cadix, échoua devant cette place, & ne fit pas plus de mal à l'Espagne que la Flote invincible de Philippe Second en avoit fait à l'Angleterre. Les secours que Charles envoya aux Rochelois ne réussirent pas mieux; & si ce Prince agissoit alors de bonne foi, s'il fit ce qu'il put & ce qu'il devoit dans une telle conjoncture, ce que je laisse à la discussion de l'Histoire, il eut le chagrin de voir presque sous ses yeux demolir le Parti Protestant en France par la perte d'une Ville qui en étoit le boulevard.

Ces disgraces au dehors n'étoient qu'un jeu de sa mauvaise étoile en comparaison de ce qu'elle lui préparoit au dedans. Charles aimoit beaucoup à ne point dépendre de ses Sujets: il ne faisoit en cela que ressembler à son père, à ses prédecesseurs, disons-le franchement, à tous les Souverains. Mais Charles alloit au pouvoir arbitraire par une mauvaise route. Si vous me dites qu'au contraire il étoit dans le vrai chemin qui est celui de la roideur & de la fermeté: il faut donc, répondrai-je, que ce Prince se soit trouvé dans des circonstances de tems très-fatales; car tout ce qu'il tenta, d'abord pour élever son autorité jusqu'au Despotisme; ensuite pour la maintenir selon les loix, lui tourna mal; & après avoir soutenu contre une partie de ses Sujets une longue & sanglante querelle pour ce que Sa Majesté nommoit les Droits de sa Couronne, & que les Parlementaires appelloient pure usurpation, enfin il succomba. N'oubliez pas, s'il vous plait, que la Religion ouvrit le Théâtre, & qu'elle fit la première scène de la Tragedie. Car où la Religion n'entre-t-elle point? Charles veut à quelque prix que ce soit, maintenir l'Episcopat établi en Ecosse à la maniere Anglicane par le feu Roi son Père, qui, je le remarquerai chemin faisant, croioit les Evêques si nécessaires au Gouvernement Monarchique, qu'il disoit ordinairement, *point d'Evêque point de Roi*. Les Ecossois se soulèvent: Ils sont apuiez par les Anglois Presbyteriens ou Puritains, déjà mécontents de ce que la Cour rapelloit ou continuoit certaines taxes contre le droit des Sujets; & de ce qu'elle visoit à pouvoir se passer d'un Parlement. Les affaires se brouillent si fort qu'enfin Charles est contraint d'en assembler un. Alors le mécontentement

ment éclate; on se dechainé sur les Ministres & sur les Favoris, & il y en a de suppliciez: on en vient à une rupture ouverte; & les Roialistes aiant eu presque toujours du dessous, le Roi tombe, je ne marquerai point comment, entre les mains des Parlementaires d'où il ne sort qu'en perdant la tête par la main du bourreau sur un échafaut public dans la Capitale du plus puissant de ses Roiaumes.

La nouvelle de cette execution repandue dans les pais étrangers fit horreur; on ne pouvoit la croire; & comme si ce sang Roial avoit défiguré toute la Nation, le seul nom d'Anglois faisoit soulever l'ame. Un torrent d'Ecrits inonda le Monde sur cet événement qui étourdissoit d'autant plus, qu'on ne lui favoit point d'exemple. Les Partisans de l'Obeïssance passive, c'est-à-dire d'une soumission illimitée à la volonté toute-puissante du Monarque, ouvrirent les arsenaux de l'un & de l'autre Droit, & ils en tirèrent la meilleure artillerie pour foudroier ces Sujets Royalicides. Des Républicains même se mirent de la partie, & n'épargnerent ni les couleurs ni les traits de l'art pour peindre l'objet le plus monstrueux. L'action ne laissa pas de trouver aussi des Défenseurs; & si ces Apologistes persuadoient peu, ils embarrassoient au moins par leurs specieuses & aparentes raisons. Quant à moi je n'entrerai point dans cette importante dispute: outre que je ne connois pas assez à fond les pièces essentielles au procès, mon vol est trop foible & trop bas, je n'oserois prendre un si haut effort. Je me contenterai de demander avec une modestie désintéressée, si ce consentement tacite du gros de la Nation lequel on fait si bien faire valoir quand il s'agit de se conserver la Couronne, n'auroit ni force ni vertu pour le châtement d'un Roi que je supposerois s'être rendu coupable d'une guerre civile par des contraventions manifestes à ses engagements & à ses devoirs. D'ailleurs je soutiens positivement & avec une Liberté Républicaine, que si les Monarques étoient responsables de leur conduite au tribunal de la Nation représentée par ses Deputez, l'oppression & la violence ne causeroient pas tant de maux. Après cela je consens que Charles Premier soit Martyr, & je tire le rideau sur le spectacle hideux de sa catastrophe.

Fairfax & Cromwel, qui par leur crédit sur les troupes Parlementaires dont ils étoient les principaux Chefs, avoient eu le plus de part à la mort du Roi, donnerent à l'Angleterre une forme de République. Ceux qui la gouvernoient commencerent par prendre toutes les précautions possibles pour ôter à la famille de Charles l'esperance de remonter jamais sur le thrône. Les Princes ses fils furent bannis d'Angleterre sous peine de la vie; & il fut réglé que quiconque proposeroit leur rapel subiroit la peine ordonnée par les Loix à la Haute Trahison. Cependant Cromwel alla en Irlande & il en revint couvert de Lauriers. D'Irlande on l'envoia en Ecosse revêtu de la Charge de Général, laquelle on avoit ôtée à Fairfax en qui on n'avoit plus la même confiance. Cromwel ne fut ni moins habile ni moins heureux dans cette seconde expedition; batant ses Ennemis, leur prenant des places; victorieux par tout, principalement à la bataille de Leith, & devant le Château d'Edimbourg qu'il enleva, quoi que cru impenable.

Cependant Charles Second qui à l'invitation des Ecossois avoit quité son refuge de France pour al-

ler reprendre leur Couronne, & pour recueillir du moins ce bon morceau de la succession, Charles, dis-je, entre en Angleterre avec un corps de troupes, ne doutant point que les Mécontents n'accourussent en foule vers lui, & que son Armée ne devînt en peu de jours formidable. Le Monarque se mécomptoit, son parti ne branla point; & d'ailleurs Cromwel étant venu fondre sur lui avec sa diligence, avec son impetuosité ordinaire, le mit dans une entiere déroute. Ce Prince se trouva alors dans une de ces extremitez où on ne peut voir un Monarque sans se dire, qu'avec tout l'éclat qui l'environne, sa condition tient à bien peu de chose. Cromwel victorieux envoie de tous côtez des Cavaliers après Charles: ce Prince ne fait à qui se fier; & il a tout sujet de croire que s'il est pris il mourra sur le funeste lit du Roi son Pere. Il en est quite néanmoins pour la peur, pour la fatigue; & déguisé par l'adresse de quelques personnes fidèles qui le mettent en tel équipage qu'ils jugent à propos, il a le bonheur de repasser en France.

Après cette évasion Cromwel aiant achevé d'assujettir l'Ecosse, commença son grand & dernier rôle; & soit par les voies obliques qu'on lui attribue, soit que la Fortune voulant couronner son ouvrage, lui présentât plus qu'il ne cherchoit & qu'il n'eût osé se promettre, ce fameux Acteur devint sous le titre affecté de Protecteur de la République, le Monarque absolu des trois Roiaumes. Comme rien ne pouvoit mieux assurer sa domination que la réputation des armes, il entretint de puissantes Flores qui toutes atteignirent le but de leur destination. Les vaisseaux triomphans par tout enlevèrent l'argent des Espagnols, relancerent les Corsaires de Barbarie dans leurs Ports, firent des Conquêtes dans le Nouveau Monde; & tout cela après avoir fait avec les Provinces-Unies une paix d'autant plus glorieuse qu'elle étoit le fruit de cinq batailles navales que ses Amiraux avoient gagnées. Ces grans succès le rendant redoutable, les principales Cours de l'Europe oublièrent absolument Cromwel, & ne pensèrent plus qu'au Protecteur. C'étoit à qui marqueroit plus d'empressement pour avoir son amitié & son alliance. Son crédit étoit si puissant que pour lui faire plaisir, ou plutôt de peur de s'attirer sa haine, on prioit Charles Second de se retirer; & ce Prince pour comble de disgrâce ne pouvoit trouver dans son exil aucune retraite où il n'eût à craindre le pouvoir d'un Ennemi qui tenoit même des espions à la suite du Roi.

Le Protecteur ne réussissoit pas moins bien sur les Sujets que chez les Etrangers. D'un genie qui pénétrait tout, d'une vigilance à qui rien n'échappoit, d'une prudence qui ne prenoit jamais le change, il apercevoit toute la justesse de proportion entre le moien & la fin; il deterroit toutes les machinations; il fomentoit la division entre les partis opposés pour les mieux réunir à son intérêt; enfin il savoit concilier en grand Maître l'accroissement de son autorité avec le maintien de la tranquillité publique; & sous le nom de Liberté il exerçoit un vrai Despotisme. Quant à sa foi, on prétend qu'il n'en avoit point: je m'en raporte à celui qui seul a droit de juger les consciences; mais il est toujours constant que s'il ne croioit rien, il étoit l'homme du Monde qui contrefaisoit mieux le bon croiant: l'hypocrisie étoit un merveilleux instrument entre ses mains, & jamais la Religion d'Etat n'eut un plus zélé ni un plus adroit Dévot. Plus qu'un trait pour
finir

finir ce léger essai. Cromwel est monté au faite de la Grandeur par toutes les qualitez extraordinaires que peut avoir un guerrier ambitieux & qui veut voir jusques où son bonheur le menera. Cromwel s'est soutenu dans son poste avec tout le merite d'un Politique accompli: si la sceleratesse a été de tout cela; en verité, c'est grand dommage.

Cromwel étant mort glorieusement dans son lit, & aiant laissé pour successeur un fils qui n'avoit rien moins qu'herité de son ame; l'édifice croula peu à peu, & le corps du Gouvernement s'affaiblissant par l'infirmité du Chef, les choses en vinrent à un point, que par l'adresse & par les troupes du Général Monck Gouverneur d'Ecosse, Charles remonta sur le thrône, & rendit au Gouvernement Monarchique la forme qu'il avoit avant la révolution. Il fit la même chose à l'égard du Culte; & relevant cette Hierarchie opprimée qu'il favoit devoir être le meilleur appui de la Couronne, les Anglicans, comme on les nomme, reprirent leur superiorité; l'Eglise Episcopalre redevint la dominante; & les autres troupeaux, qui refusèrent d'entrer dans cette bergerie commune, furent tous réunis & persecutez sous le titre odieux de Nonconformistes.

Charles trouva d'abord des Sujets soumis: le passé les avoit rendus plus paisibles; & aiant conu par une fâcheuse experience, que la guerre Civile est le plus grand des maux, & qu'en se soulevant contre le Maître legitime, on ne fait ordinairement qu'empirer sa condition, ils obéissoient docilement au nouveau Prince, n'omettant rien pour lui persuader leur joie; & pour le rassurer contre les soupçons. Alors ceux que les peuples avoient appellé leurs Avocats, leurs Défenseurs, les Libérateurs & les Pères de la Patrie, n'étoient plus chez ces mêmes peuples, que des mutins, que des rebelles, que des traitres; & cet homme qu'on avoit regardé comme un grand fondateur de Republique, qu'on avoit adoré comme l'Idole de la Nation sur laquelle il avoit répandu tant de gloire & tant de lustre, cet homme, dis-je, n'étoit plus qu'un usurpateur, qu'un tyran, qu'un scelerat: son nom faisoit horreur, sa memoire étoit execrable; & s'il eut été vivant, la Justice n'auroit jamais pû exercer sur sa personne des tourmens assez rigoureux. C'est ainsi qu'on passe du blanc au noir, & que la louange se metamorphose en imprecation. Un homme a-t-il la force en main? Pour peu qu'il en use bien, on lui donne tous les dehors de l'estime, de l'affection, de l'attachement; & quand même il abuse de son pouvoir, il n'en est que plus flaté, que plus encensé: ce même homme, par la mort ou par l'infortune, a-t-il cédé la place à son Ennemi? Le voila tout d'un coup un objet de mépris, de haine, de detestation; ce n'est pas là l'endroit le moins dégoûtant de nôtre Espece.

Le Roi Charles ne fut pas long-tems sur le Thrône sans mettre à l'épreuve la soumission de ses Sujets; il vendit Dunquerque à la France; & comme, à mon sens, il ne pouvoit rien faire de plus desavantageux à l'Angleterre, il devoit être bien content que ce Marché, qui pourtant n'étoit au fond qu'une juste restitution, ne lui attirât point de mauvaise affaire. Ce Prince pour signaler les commencemens de son Règne rompit avec les Provinces Unies. Le prétexte étoit un mécontentement au sujet de l'Empire prétendu de la Mer, & du Commerce; mais on crut que le ressentiment personnel y avoit la meilleure part. Quoi qu'il en fût, Charles ne sortit pas glorieusement de cette guerre: il y reçut mé-

me un grand & honteux échec; car la flote des Etats aiant monté la Tamise jusques à Chattam, brûla les vaisseaux du Roi. Si bien que ce Monarque voiant qu'il n'étoit pas si heureux que Cromwel, accepta par la mediation de la Suède la paix qui produisit la triple Alliance. En 1672. Charles n'y eût nul égard: il se joignit à la France contre les sept Provinces dont cette Couronne, par la rapidité de ses Conquêtes, mit l'Union & la République dans le danger le plus pressant. Mais nôtre Charles ne réussit pas mieux cette seconde fois: il perdit quantité de vaisseaux: les flotes ne gagnerent aucune bataille, & ses Sujets prevoiant bien les suites ruineuses que la chute & la perte de la Hollande auroit pour eux l'obligerent sagement à s'accorder avec les Etats.

Au reste, ce Monarque n'eût pas le bonheur de gouverner avec une tranquillité parfaite. Il ne s'accordoit pas toujours avec son Parlement. Ce Prince le trouva une fois si opposé à ses intentions, qu'il crut devoir, pour l'intimider, lui faire dire qu'il n'avoit pas oublié la dernière rebellion. Mais si cette circonstance historique que je lus en ce tems-là est vraie, Sa Majesté devoit bien plus s'en souvenir pour sa propre utilité, que pour menacer ses Sujets. L'affaire de la succession lui causa beaucoup d'embarras; & la fuite a fait voir que le parti oposant avoit bon nez. Mais enfin Charles fût par sa prudence conjurer tous les orages: il cedoit à propos & sans se trop commettre; & s'accordant au tems, il étudioit les conjonctures favorables pour ramener les esprits, & pour venir à bout de ses desseins. La volupté le maitrisoit un peu, & le faisoit broncher souvent. Une courte maladie l'aiant mis au tombeau, les Catholiques Romains se vantèrent d'avoir reçu ses derniers sentimens sur la Religion: les Protestans se recrient là contre; & une anecdote dit, qu'étant mort sans connoissance, il avoit mis les parties d'accord.

Jaques Second successeur du précédent prit tout un autre chemin que celui du feu Roi son frere. Les têtes ne lui coûtoient pas grand' chose; & il employa le bras du bourreau tout autant de fois qu'il le jugea necessaire à l'afermissement de son autorité. Il ne pardonna pas même à son Neveu en quoi il débuta par verser son propre sang. Ne s'embarassant point de ce qu'il avoit promis à son Couronnement, il entreprit de *recatholiciser* l'Angleterre; & faisant semblant de tourner le dos à son but; il donna Liberté de Conscience; & contrefit le tolerant pour devenir mieux persecuteur. Que dis-je? Ce Prince persecutoit cruellement pour la tolerance: mais il trouva un Ecueil, & il s'y brisa. Cet écueil, c'étoient les Evêques qu'il avoit fait emprisonner, & qu'il fût obligé de relâcher: le peuple les reçût comme de braves & glorieux Confesseurs, & Sa Majesté dût s'apercevoir alors qu'elle s'étoit embarquée sur un Ocean beaucoup plus orageux qu'elle ne croioit. En effet cette conduite précipitée, qui d'ailleurs sembloit tendre au pouvoir arbitraire, sur tout à cause d'une certaine liaison, aiant épuisé la patience des Sujets, leur fit prendre des mesures secrètes pour détourner l'esclavage dont la Nation étoit menacée.

On a donc recours au Prince d'Orange Neveu & Gendre du Roi. Son Altesse vient avec fort peu de troupes. Les Anglois se declarent: point de résistance, point de sang répandu. Le Monarque effraïé, & tout rempli de l'idée de la fin tragique

du Roi son pere, cherche sa fureté dans la fuite : on l'arrête, on le laisse évader, & il passe dans le Roiaume voisin. Il en est sorti une fois pour faire une tentative en Irlande: mais aiant manqué là son coup, il retourne, ou plutôt il revole à son refuge roial où après quelques années d'une vie dévote & presque monachale, il est mort en odeur d'une sainteté à miracles; aparemment ceux qu'on a déjà publiez de ce pieux Monarque, mûrissent tout doucement pour une Canonisation.

Ce Prince étant censé avoir abandonné la Couronne, les Anglois assemblez sous le nom de Convention, choisirent en sa place Guillaume Prince d'Orange & la Princesse Marie son Epouse fille aînée de Jaques II. La Reine étoit d'un merite supérieur: judicieuse, bonne; & cela joint aux agrémens sensibles dont la Nature l'avoit partagée, lui attiroit la veneration de tous les Sujets affectionnez au nouveau gouvernement. Cette grande Princesse suppléoit avec beaucoup d'habileté aux frequentes & longues absences du Roi son Epoux; & au lieu qu'il ne regnoit que par elle quand il étoit dans l'Isle, elle regnoit glorieusement sans lui lorsqu'il n'y étoit pas. Une mort très-avancée faucha sa belle vie. Le Roi en fut long tems inconsolable; ses serviteurs, ses amis, tous ses bons Sujets la regreterent amèrement, ses Ennemis publierent dans des satires ingénieuses que le Ciel l'avoit punie comme une usurpatrice; & ils s'attirerent par là le mépris & l'indignation de tous les honnêtes gens.

Quant à Guillaume, il soutint bien sa fortune: son Règne fut partagé entre le bien & le mal; mais le bien l'emporta. Comme la guerre avoit été toujours son élément, il ne se pouvoit pas qu'il ne gagnât l'estime & la confiance des peuples qui croioient ne pouvoir jamais reconoitre assez un Prince qui passoit la Mer tous les ans, & qui sans avoir manqué une seule Campagne, exposoit en simple Soldat sa personne pour l'intérêt & pour la gloire de la Nation. Le sort des armées se declara pour lui

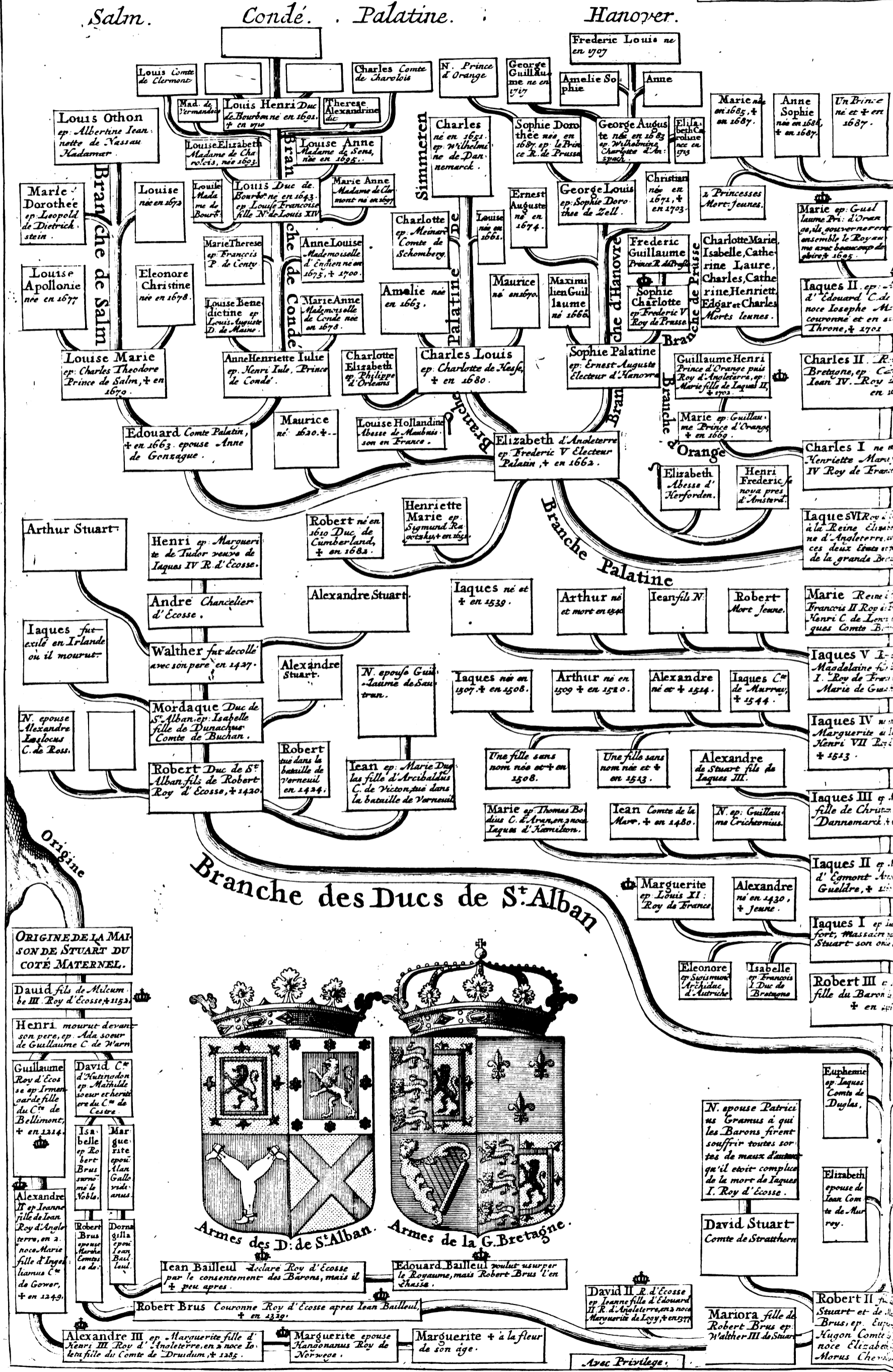
au commencement & à la fin; il vainquit en Irlande; il reprit le prétendu imprénable Namur: du reste toujours battu, & néanmoins toujours également reçu en Angleterre aux applaudissemens & aux acclamations. Enfin ce Monarque amena la France à le reconoitre, & à conclurre une paix très-avantageuse à la Confederation dont il étoit l'ame & le nocud; c'est ce qu'il pouvoit esperer de plus glorieux.

Guillaume eut quelquefois à essuier de son Parlement des contradictions & des chagrins; le plus sensible & le plus mortifiant fut le renvoi de ses Gardes Hollandoises, & la cassation des troupes qu'il vouloit conserver. Mais ce Prince, trop bon politique pour se roidir mal à propos, aquiesçoit prudemment, laissant agir la liberté Angloise, dont on peut le nommer le Restaurateur. Il eut le plaisir de voir son Ambassadeur Extraordinaire être traité à la Cour de France avec une distinction qui n'avoit point eu d'exemple. Il eut la gloire de partager avec cette Couronne une des plus vastes Monarchies de l'Univers. Mais la France aiant reconu son Competiteur, & accepté le testament du feu Roi d'Espagne, Guillaume retraça le plan de la guerre, & il alloit rendoffier le harnois lors qu'une mort prématurée l'enlevant le délivra d'une nouvelle peine & de certains embarras.

La Princesse Anne seconde fille de Jaques II. lui a succédé. C'est cette grande Reine, cette autre Elizabeth en bien, qui gouverne à present en un seul Etat la Grande Bretagne avec un succès si éclatant. Ses armes jointes à celles de ses Alliez ont fait trembler la Terreur de l'Europe. S. M. B. s'accorde parfaitement avec le Corps représentatif de la Nation; & elle en obtient tout ce qu'elle souhaite. Si bien que sous cet incomparable Règne, l'autorité Monarchique & celle du Parlement font le plus beau concert qu'il se puisse, ce qui fait le meilleur & le plus souhaitable de tous les Gouvernemens.



CARTE GENEALOGIQUE DE LA MAISON DE STUART, DANS LA QUELLE ON VOIT SES ARMES, ET SES BRANCHES.

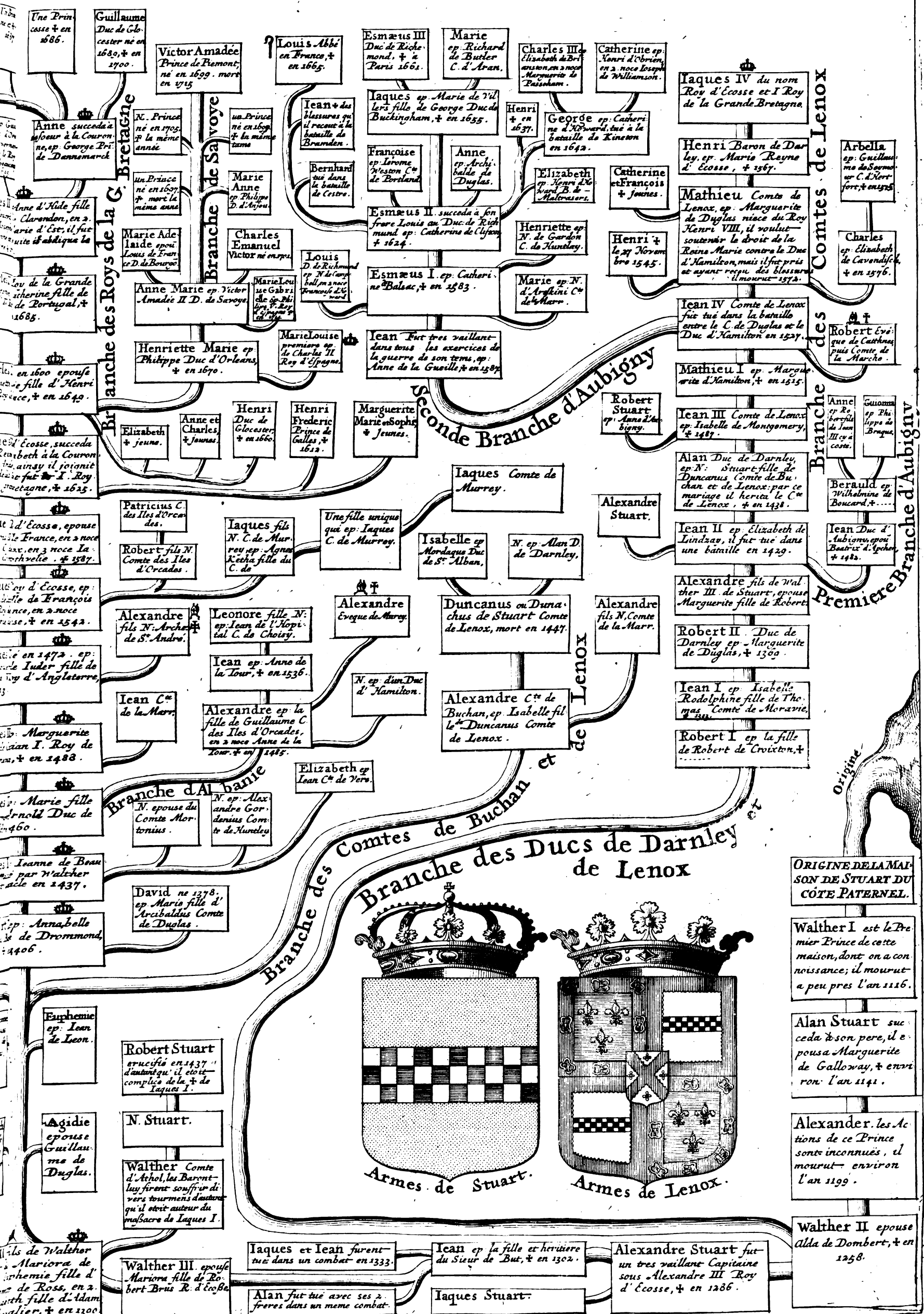


ALLIANCES.

Savoie.

Branche d'Aubigny.

Branche de Lenox.



ORIGINE DE LA MAISON DE STUART DU CÔTE PATERNEL.

Walther I est le Premier Prince de cette maison, dont on a connoissance; il mourut a peu pres l'an 1116.

Alan Stuart succeda à son pere, il e poussa Marguerite de Galloway, & environ l'an 1141.

Alexander les Actions de ce Prince sont inconnues, il mourut environ l'an 1199.

Walther II epouse Alda de Dombert, & en 1258.

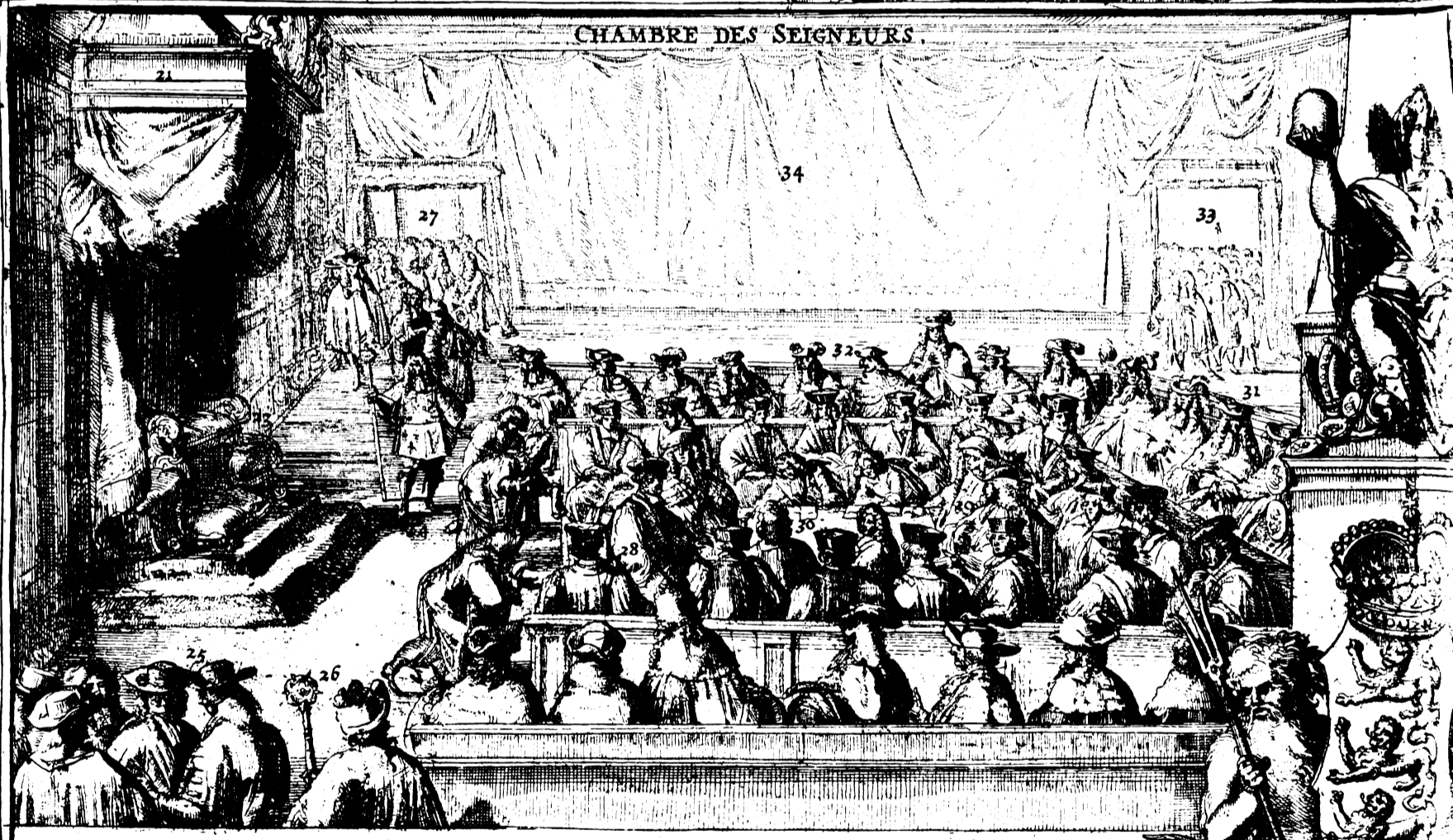
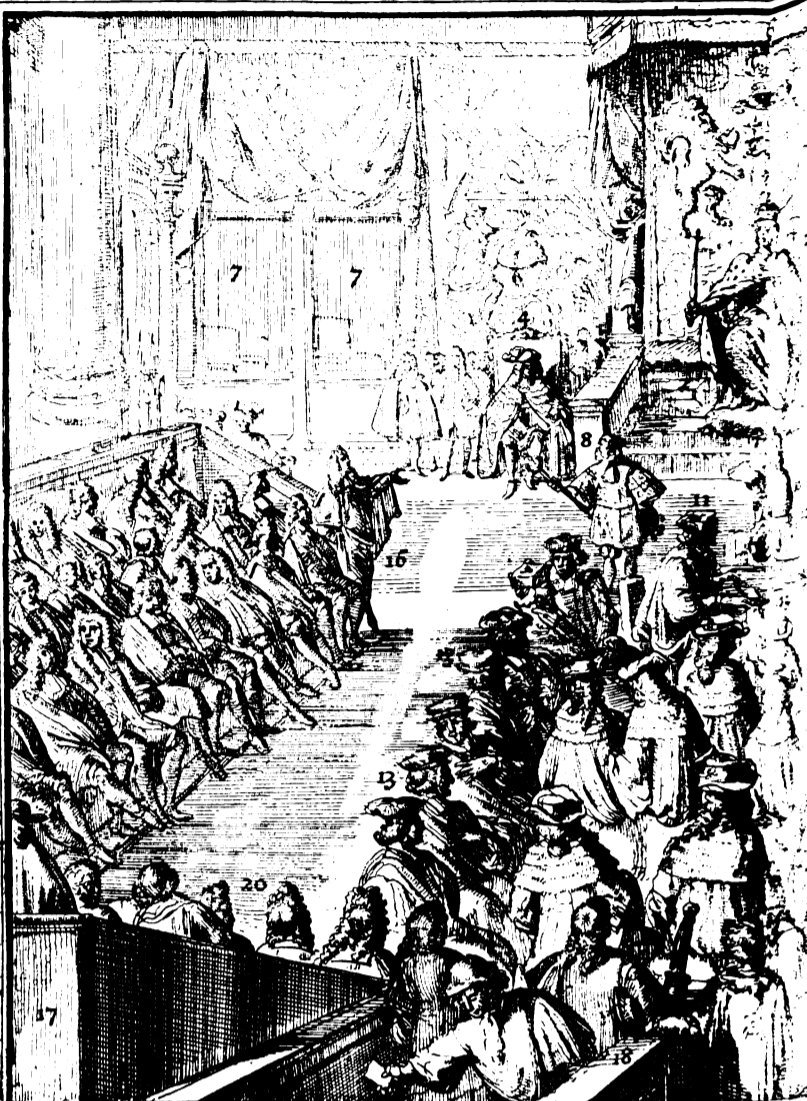
REPRESENTATION DU PARLEMENT D'ANGLETRRE, LES CHAMBRES ASSEMBLÉES SEPTIÈMES ET DE CELLE HUITIÈME

Remarque.

L'origine du Parlement d'Angleterre est attribuée aux Anglois Saxons, qui avoient accoutumé de tenir en certains temps des assemblées qu'ils appelloient Miklegenot, qui est à dire, assemblées où se traitoient les affaires les plus importantes. D'autres veulent qu'il aithre son commencement des Bretois, qui dans des occasions extraordinaires assembloient la Noblesse, et on appelloit ces assemblées Magnatum conventus; et quand les Evesques y furent admis on les nomma Prælatorum, Procerumque consilia; jus qu'au temps des Normands qui donnerent à cette assemblée, le nom de Parlement. Henri III fut le premier à y admettre le peuple et à donner à ce célèbre corps la forme qu'il a presentement. Elle parut pour la première fois divisée en deux Chambres l'an 1260; on les nomma la Chambre Haute et la Chambre Basse. La première est la Chambre des Pairs ou des Seigneurs qui est composée des Princes du sang, 2: Archevêques, 24: Evesques, 12 Ducs, 3 Marquis, 66 Comtes, 11 Vicomtes, 66 Barons qui font en tout 180 quatre Seigneurs. La Chambre Basse est appellée la Chambre des Communes à cause qu'elle represente le peuple. Elle est composée de deux Deputez de chaque Comté, dont il y en a 40: ce qui fait 80 Deputez, 12 Comtez de la Principauté de Galles 54: Deputez des 28: Villes qui ont droit d'y envoyer 2, excepté la Ville de Londres qui y en envoie 4: Les universitez d'Oxford et de Cambridge y en envoient 4: les Barons, des cinq Ports 2 pour Hasting, 2 pour Winchelsey, 2 pour la Rye, 2 pour Newrumney, 2 pour Hyeth, 3 pour Douvre, 2 pour Sandwiche, et 2 pour Scaford et 330 de Deputez de 168 Bourgs qui y envoient un ou deux selon leurs Privileges auxquels il faut ajouter les 12 bourgs de la principauté de Galles. Ce grand nombre fait un Corps de plus de 500 Deputez qui se réduit presque toujours à 380: ou à 400: personnes. Quand le Roi trouve à propos de convoquer son Parlement, il écrit à tous les seigneurs de la Chambre Haute, et leur ordonne de se rendre dans 40 Jours à Westmunster lieu destiné à cette Illustre Assemblée. Il fait en même temps expedier des lettres de convocation aux Sheriff et Lieutenants des Comtez par lesquelles il leur fait part de la resolution qu'il a prise.

TABLE DE L'ORDRE DU PARLEMENT LES DEUX CHAMBRES ASSEMBLÉES

La Reine sur son Thron	1	Place du Roi incognu	7	Grand Connétable	12	Les Avocats des	18
Place de Duc d'Yorck	2	Marechaux d'armes	8	Les Evesques ...	13	Lors ...	18
Du Duc de Glocestre	3	Heraut d'Armes	9	Les Barons ...	14	Les Comtables et	19
Du Grand Amiral	4	Et Capitaine des Gard	9	Table des Secreta	15	Messagers des Com	19
Du Grand Chancell	5	Grand Thresorier	10	Les Rapporteurs	16	Le Gouverneur de la	20
Throne Royal	6	L'Arch: de Cantaber	11	Les Communes	17	Tour et Mell. du T.	20



CHAMBRE DES SEIGNEURS.

L'ordre de Proceder dans les Deux Chambres du Parlement.

Les deux ou trois premières seances du Parlement se passent à examiner les propositions du Roi; chaque Chambre agit séparément: on y divise les matieres afin d'eviter la confusion. Chacune a ses Commissaires ce qu'on appelle un Comité; si tost qu'ils ont pris une resolution, ils la communiquent au Garde des sceaux de la Chambre Haute, et à L'Orateur dans la Basse, qui la presentent chacun à leur chambre pour savoir si elle doit passer pour une Loi, ou si elle doit estre rejetée. On en vient aux opinions, on commence dans la Chambre Haute en remontant par le dernier Baron jusques au Chanceliers. Dans la Basse il n'y a point de rang on opine à son tour; quand le plus grand nombre est pour la négative on rejette l'acte qui est presenté; mais si par la pluralité des suffrages il est recceu, le Secrétaire de la Chambre écrit ces mots: soit baillé aux communes. le consentement ne suffit pas pour l'établir, il faut de plus qu'il soit ratifié par la Chambre Haute. Les Seigneurs l'envoient aux Communes par des Maitres de Chancellerie. et les Communes par trente deputez de leur chambre. Si la Chambre approuve l'acte que l'autre

Avec Privilege de Messieurs le...



Suite de la Remarque.
 afin d'assembler les Etats de la Province pour proceder à l'Election des Chevaliers, et qu'ils communiquent ces ordres aux Villes et aux bourgs des comtez qui ont droit d'envoyer des Deputez. Les Seigneurs viennent eux-mêmes, s'ils ont atteint l'âge de 21 an; ou charient un autre Seigneur de leurs suffrages. Le Jour de l'ouverture du Parlement, le Roi revêtu de ses habits Royaux, la couronne en teste et le Sceptre à la main, se rend dans la salle de Westminster où s'étant assis sur son Throne et ayant mandé les Communes, il declare en peu de mots les raisons qui l'ont obligé de convoquer son Parlement; apres quoi le Chancelier President de la Chambre des Seigneurs prend la parole et explique plus au long les intentions du Roi, et ordonne aux Communes de se choisir un Orateur. Les Communes ayant procédé à l'election de leur Orateur, ils le presentent au Roi dans la Chambre des Seigneurs. L'Orateur s'approchant du Throne se met à genoux et le Roi ayant confirmé son Election, il supplie sa Majesté de Confirmer les Privileges de la Chambre des Communes, ce qui leur est accordé dans l'assurance d'en faire un bon usage. Ces deux Chambres ont de tres grands Privileges qui consistent à pouvoir abroger les anciennes loix, à établir de nouvelles, à reformer les abus qui se glissent dans le gouvernement et dans l'administration de la Justice, à connoître des affaires qui regardent la religion, à veiller sur l'observation des Loix et des ordonnances, à supprimer les impôts ou à en créer de nouveaux; selon les besoins de l'Etat. Chacune de ces deux Chambres agit selon les maximes d'une politique particulière qui tend à la même fin, qui est la paix et la tranquillité publique. La Chambre Haute est le premier tribunal de Justice du Royaume et l'ame de la Chambre Basse. La Chambre Basse est comme le Tribunal de l'Inquisition du Royaume: Elle examine la conduite des personnes publiques et particulieres, denonce les crimes, fait arrêter ceux qui en sont accusés, et par de tres humbles remontrances elle porte au Roi, ou à la Chambre Haute les plaintes du peuple, quelle represente. Sa plus grande prerogative est d'accorder ou de refuser au Roi les subsides qu'il lui demande. Car quand il s'agit de faire quelque imposition, il faut que l'acte en soit passé dans cette chambre avant que les seigneurs en aient connoissance.

TABLE DE L'ORDRE DE LA CHAMBRE DES SEIGNEURS ET DE CELLE DES COMMUNES

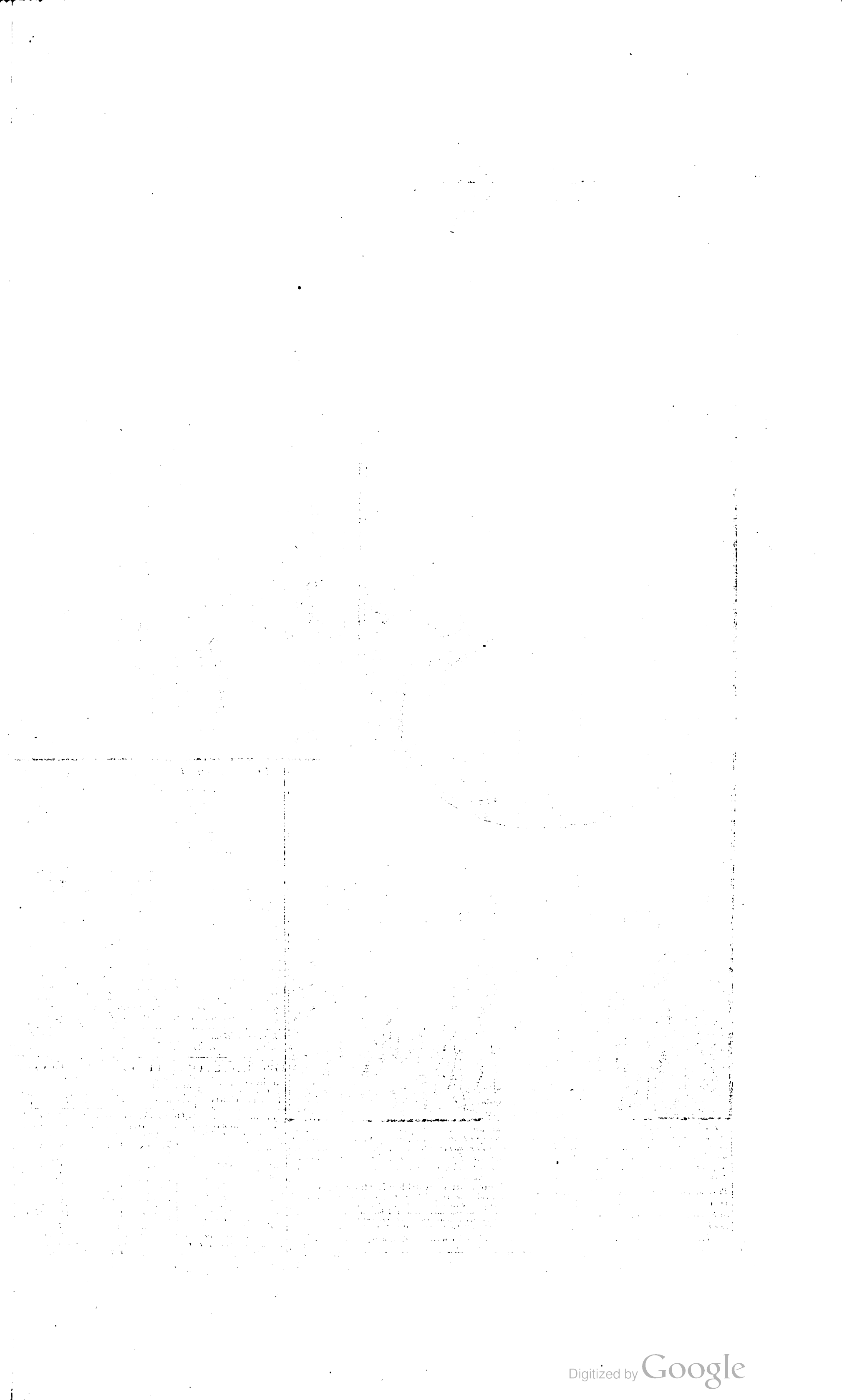
Throne du Roi	21	Archev. de Cantorber	28	Throne du Roi	35	Rapporteur des Voz	47
Place du Duc d'York	22	Grand Chanceliers	29	Place du P. de Galles	36	Deputez des Comunes	43
Du Duc de Gloucester	23	Les Eveques	30	Place des Raporteurs	37	Table de Protestation	44
Marechal des Armes	24	Les Barons	31	Maitre des Requêtes	38	Messagers et Conseillers	45
Les Avocats des Lord	25	Les Lords	32	Bureau des Actes	39	Tapis couvrant les	
Heraults d'Armes	26	Les Communes à la Barre	33	Commissaire des Com.	40	Actes et Prerogatives	46
Chambre de Commis	27	Tapis pour Couvrir les Actes	34	Affess. de Thresorer	41		



Suite de la maniere de Proceder dans les Deux Chambres du Parlement.

Lui a communiqué, elle donne son consentement par ces mots: les Seigneurs ou les Communes ont- assenté. Il faut que les Actes soient approuvés deux fois avant que de les presenter au Roi. Le Roi seul peut leur donner l'estre ou les aneantir. Si le Roi confirme l'Acte par ces paroles; le Roi le veut, il acquiert la vigueur d'une Loi; mais si la reponce est conçue en ces termes; le Roi l'avisera, c'est refus et tenu pour non fait. Quand les Chambres acceptent les demandes que le Roi leur a faites, soit à légard des droits de la Couronne ou de quelque autre subside, il a coutume de les remercier par ces mots. Le Roi remercie ses loyaux sujets et accepte leur Benevolence, et aussi le veut. Lors que les affaires qui ont donné lieu à la Convocation du Parlement sont terminées à la satisfaction du Roi; Il vient dans la chambre Haute où sont tous les Peers revêtus de leurs robes d'ecarlats, et envoie chercher les Deputez de la Chambre Basse, lesquels s'étant rendu à la Barre, le Secretaire de la Couronne lit le titre des Bills qui ont été presentés au Roi, et à mesure le Secretaire du Parlement declare à haute voix s'ils les confirme, ou s'ils rejette, apres quoi le Roi remercie les Seigneurs et les Communes du Zèle qu'ils ont temoigné pour son service et apres les avoir assurés de sa protection, le Chancelier leur declare de sa part qu'ils se peuvent retirer et ainsi le Parlement est congédié.

des Etats de Hollande et West-Brise.



CARTE DU GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE D'ANGLETERRE À LA GLOIRE DES SAVANS ET DES ILLUSTRES CORPS QUI IO



ORDRE DU GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE LE CHRISTIANISME S'EST REP.

L'Angleterre est un des premiers États du Monde où l'Évangile a commencé de faire paroître sa lumière. Il y a lieu de presumer que quand Claudius, ou les autres Capitaines Romains qui lui succédèrent, portèrent leurs armes dans la Grande Bretagne, quelques Chrétiens qui étoient parmi les Légions Romaines, commencerent à faire connoître les vertus du Christianisme à quelqu'un des habitans de cette Isle. L'Évesque de Worcester dans l'ouvrage qu'il a donné de l'ancienne Eglise Britannique, attribue à S^t Paul, ou à quelqu'un de ses Disciples, la première conversion de ces peuples. Lucius Roi des Bretons envoya en 180: Eduinus et Euanus pour s'instruire, si la Religion des fideles de Rome étoit conforme à celle qui étoit enseignée dans ses États. Avant été instruit de l'uniformité qu'il y avoit entre elles, ce Prince embrassa le Christianisme, qui se répandit dans ses États et dans les autres provinces de la Grande Bretagne. Comme les premiers Gouverneurs Romains étoient Payens, il y a lieu de croire que le Paganisme y étoit encore le culte dominant. Les Saxons, qui y furent appelés dans la suite, étant dans le même égarement firent retomber facilement les Chrétiens dans leurs premiers ténèbres, réservé quelque petit nombre qui se retirèrent dans le pais de Galles. Ils réterent dans le Paganisme jus qu'à l'an 596: que le Moine Augustin fut envoyé par le Pape Grégoire le Grand pour y prêcher l'Évangile: ce qu'il fit avec tant de succès que tous les Saxons embrasèrent le Christianisme.

ORDRE DE LA CHAMBRE DES PAIRS ECCLESIASTIQUES

Archevesque de Cantorberi... 596	Londre Ev. 606	Worcester... 679	Rochester... 606	Exeter... 606	Sarisbury... 606	Hereford... 680
Primat d'Anglet.	Winchester... 640	Landaff	Exeter	Sarisbury	Hereford	

L'Angleterre n'est pas seulement recommandable pour avoir été un des premiers États qui ait d'a bord embrasé le Christianisme. Cette Isle se fit encore fait distinguer par les Savans du premier ordre qui sont sortis de son sein et qui ont servi d'ornement à la République des Lettres, comme ils le font encore aujourd'hui. Et on peut regarder cet État comme un des premiers du Monde pour les Savans en toutes sortes de Professions, qui ont donné lieu à ces Illustres et Royales Societéz, et à ces Compagnies célèbres qui font la gloire des Savans.

Table pour l'Assemblée Ecclesiastique

Place du Roi... 1	Le Recteur Magnifique... 6	La Verité de l'Eglise armée du Fleau divin et d'une Epee flamboyante pour chasser les Schismes et les heresies... 11
Du Duc d'York... 2	Statuts de l'Academie... 7	La Perseverance couronnée tenant la Bible sur son sein... 12
Du Prince de Galles... 3	Les Bedaubs... 8	La Doctrine écrivant les remarques avec des Lauriers... 13
Les Lords... 4	Les Huissiers du College... 9	L'Observation et l'Etude, calculant et traçant des Lignes de Matématique... 14
Les Professeurs... 5	Le Fiscal... 10	L'expérience avec un Microscop, Tribu, optique, et un Globe sans repos... 15

NOMS DES PROVINCES, OU DES VILLES QUI FORMERENT PAR LEURS DEPUTES DES ARCHIDIACONS

DOYENS RURAUX OU ARCHIPRESBTERES	DEPUTES DES ARCHIDIACONS
Cantorberi	Cantorberi
S ^t Paul	Barum
Westminster	Brecknock
Landaff	Middlesex
Worcester	Essex
Rochester	Colchester
Exeter	S ^t Alban
S ^t David	Westminster
Sarisbury	Bath ou Wells
Elv	Bristol
Lisfield ou Bangor	S ^t Alaph
	Lincoln
	Chichester
	Berford
	Worcester
	Rochester
	Exeter
	Cornwall
	Tomas

L'Assemblée Ecclesiastique de la Province d'York s'assemble ces deux assemblées se répondent mutuellement, et décident leurs assemblées. L'Archevesque d'York a pour Suffragans les Evesques de...

L'ORDRE DE CETTE ASSEMBLÉE, ACCOMPAGNÉ DE TROPHEES
 HONNEUR À LA GRANDE BRETAGNE



ESIASMIQUE ET LA MANIERE DONT
 SPANDU DANS CETTE ISLE.

Et le Pape Gregoire établit le Moine Augustin Archevesque de Cantorberi en 596. C'est ainsi que le Christianisme s'est établi en Angleterre. 56: ans après l'institution de l'Archevesque de Cantorberi, celui d'York fut fondé et les autres Eveschez successivement, comme on le remarque dans les tables. La Religion Protestante y fut établie sous le regne de Henri VIII: ce fut au sujet de la dissolution de son mariage, qui donna lieu à la réformation qui y regne présentement. L'ordre de procéder dans l'Assemblée Ecclesiastique a beaucoup de rapport à celui de l'Assemblée du Parlement. La chambre Haute est composée de l'Archevesque de Cantorberi et des Evesques, et la Chambre Basse des Doyens Ruraux, ou Archiprestres, des Archidiaques, des Protecteurs, des Doynenz, et du Clerge comme on le fait remarquer ci-dessous selon l'ordre de l'Assemblée de 1702. Les Archevesques et Evesques ont de tres beaux privileges. Les Doyens Ruraux ont droit de convoquer le Clerge de leurs Dioceses pour leur faire savoir la volonté de leurs Evesques. Les Archidiaques sont obligés de faire deux fois en trois ans la visite de leurs Archidiaconats pour veiller sur le culte et les mœurs des peuples, et pour en rendre compte à l'Evesque, dont ils sont dépendants. On marque ci dessous l'ordre de la dernière Assemblée

ASTIQUE SUIVANT LA CONVOCAION DE 1702.

Ely.....	1108	Gloucester.....	711	Oxford.....	1341
Lichfield.....	656	Bristol.....	711	Bangor.....	560
Norwich.....	630	Lincoln.....	711	Welles ou Bath.....	560
Peterborough.....	630	Chichester.....	711	S'Asaph.....	560

UR DEPUTÉZ LA CHAMBRE BASSE ECCLESIASTIQUE D'ANGLETERRE DE 1702.

PROTECTEURS DES CHAPITRES	PROTECTEURS DU CLERGE
Lincoln	Lichfield
Leicester	Cantorberi
Huntington	Londre
Bucks	Westminster
Bedford	Winchester
Stow	Landaff
Chichester	Worcester
Leves	Rochefer
Oxford	Exeter
Bangor	Wells
Anglesey	Bristol
Merconeth	S'Alaph
	Lincoln
	Chichester
	Ely
	Herford
	Norwich

Le ordinairement, en même temps que celle de Cantorberi, et aguer des mêmes affaires, et font les mêmes relemens dans les villes de Durham, Carlisle, Chester, l'Isle de Man, et Northam



Les Universitez de Cambridge et d'Oxford sont les deux plus célèbres de l'Europe, sur tout cette dernière qui a été fondée il y a plus de 300: ans. Comme il en est sorti tant de savans de tous les ordres, cela a porté à en donner une idée succinte, et à ne pas omettre dans l'histoire d'Angleterre les plus célèbres corps qui ont fait, comme encore aujourd'hui, l'ornement du Parnasse et tant d'honneur à la Grande Bretagne. Et pour la curiosité de ceux qui se feront quelque plaisir de savoir la maniere de la promotion des Docteurs: on en donne icy quelques legere idée

Le Promu ou le Candidat.....	1	Les Professeurs en Droit, Theologie, et Medecine.....	4
Les Professeurs donnans le Bonnet et l'Anneau.....	2	Les parons du nouveau Docteur.....	10
Les Professeurs sous lesquels il a deffendu sa These.....	3	L'Huissier de l'Academie.....	11
		Les Trompettes.....	12
		Les Porteurs de Theses.....	13
		Les Amis du Docteur.....	14
		Les Auditeurs.....	14

Avec Privilege de nos Seigneurs les États de Hollande et de West-Frise

CARTE DES PREROGATIVES DES ROIS ET DE LA NOBLESSE D'ANGLETERRE, AVEC UN ABREGE DE L'ÉTAT DES PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA REINE ET DE LA REINE ET DE



- ÉTAT DES PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA REINE ET DE LA REINE**
- Le Grand Amiral
 - Le Grand Chancelier
 - Le Grand Thésorier
 - Le Président du Conseil
 - Le Garde du Sceau Privé
 - Le Grand Chambellan d'Angleterre
 - Le Grand Connétable
 - Le Grand Maître de la Maison du Roi
 - Le Grand Chambellan de la Reine
 - Le Grand Écuyer
 - Le Comte Marchal
 - Une Dame d'Honneur
 - 12 Dames d'Honneur
 - 6 Autres Dames
 - 4 Femmes de Chambre
 - 1 Premier Gentilhomme de la verge noire
 - 4 Gentilhommes Ordinaires
 - 8 Gentilhommes Servans par quartiers
 - 1 Doyen de la Chapelle
 - 1 Aumonier de la Reine
 - 1 Sous Doyen de la Chapelle
 - 3 Sous Aumoniers
 - 3 Clercs de la Chapelle
 - 48 Chapelains Ordinaires
 - Servans par Quartier
 - 2 Chapelains de Withall
 - 6 de St James
 - 10 Enfants de Chapelle
 - 1 Maître de Musique
 - 1 Maître Organiste
 - 1 Second Organiste



Explication des Devises

Hercule varcoist le veu de la peau d'un lion, s'avouant sur sa Massue d'une main, de l'autre il tient trois pommes d'Or. Hercule est l'emblème de la vertu, les pommes d'or nous demontrent les 3 vertus Royales et les veuques, savoir la Reine contre l'avarice, le mepris des veuques, savoir la moderation contre la colere, La fermeté de courage est à sa gauche, vetue d'une robe d'azur parsemée d'etoilles. Elle arreste un taureau, qui est le symbole de la force: la couleur de sa robe et les etoilles demontrent le lieu naturellement sujet au changement. La Noblesse tient une lance et des couronnes d'une main, dans l'autre l'image de la victoire. La robe demontre la gravité des meurs; La lance, les sciences, et les armes; cette figure represente encore les biens du corps et ceux de l'ame. La Gloire accompagne les vertus royales tenant une lance en une main et une Pyramide en l'autre; symbole qui eclate dans les monuments et dans les lettres qu'elles ont eues.

Prerogatives des Rois et Reines d'Angleterre

Outre les marques Royales, attribuées à la Couronne d'Angleterre, le Roi a encore d'autres prerogatives, savoir de déclarer la guerre et de faire la Paix, d'envoyer et de recevoir des Ambassadeurs, faire des signatures et des traités avec les Princes étrangers; de lever des Soldats, d'armer par Mer et par terre, et de forcer les Matelots à servir sur la flotte, quand la nécessité le requiert; de disposer des Munitions, Châteaux, Forts, Ports, Havres, et Vaisseaux de Guerre; il a le pouvoir de regler le métal, le poids, la qualité et la valeur des monnoies; Il peut donner cours à la monnoie étrangère comme à celle d'Angleterre. Il peut ajourner, proroger, changer et casser les Parlements, et peut refuser de passer les actes ou Bills sans estre obligé de rendre raison de son refus, sans lequel les actes du Parlement sont comme un corps sans ame. Il peut augmenter le nombre des membres du Parlement dans les deux chambres, en prenant des Pairs, et accordant aux Villes et aux Bourgs le Privilège de choisir des Deputez pour envoyer au Parlement.

ÉTAT DES PRINCIPAUX OFFICIERS DE LA REINE ET DE LA REINE

- 23 Gentilhommes de la Chapelle
- 4 Pages de Presence
- 4 Ecuyers Tranchans
- 4 Ecuyers du Corps
- 20 Gentilhommes privés
- 28 Gentilhommes Ordinaires de la Chambre privée
- 4 Gentilhommes servans de la Chambre
- Ecuyers valets de la Chambre privée
- 1 Premier Gentilhomme
- 9 Gentilhommes de la Chambre du Lieut
- 7 Gentilhommes de la Chambre du Lieut
- 7 Valets de Chambre
- 1 Payeur de la Reine
- 1 Controleur de la Reine
- 2 Maîtres de la Maison de la Reine
- 1 Sous Controleur
- 1 Chef de Boulangerie
- 1 Chef de la Paneterie

Remarque Generale sur la Noblesse d'Angleterre

Il n'y a point de Noblesse qui ait de plus beaux Privileges que celle d'Angleterre. Ils sont Conseil-liers hereditaires du Roi, leur personne est exempte de tout arrest, excepté pour crime de Trahison, de felonie, ou mepris de sa Majesté. On ne peut faire contre eux d'ajournement personnel pour dette, ny entrer dans leurs maisons pour y faire perquisition, ou sans un ordre express du Roi signé de six Conseillers en cas de Trahison ou de felonie. On ne peut proceder contre eux que par devant les Pairs du Royaume. Il n'y a point de cas ou on puisse obliger un Pair à donner caution de sa conduite et à prester serment. Pendant la seance du Parlement, s'ils sont légitimement absents, ils peuvent substituer un Pair pour signer pour eux. A l'ouverture du Parlement ils ne sont point obligés à prester serment comme les membres de la Chambre Basse. Un Pair étant appelé à la cour a le Privilège de passer dans les Pais du Roi, et d'y tuer un ou deux Daims. Les Loix d'Angleterre defendent de les offenser par de faux rapports; ils ont le Privilège d'avoir certain nombre de l'umoniers, et d'avoir huit tonneaux de vin sans payer les droits. Les fils aînés des Ducs ont la qualité de Marquis; Les fils des Marquis ont la qualité de Comtes; Les fils des Comtes ont la qualité de Barons. Comme le Roi d'Angleterre a toujours eu la reputation d'estre le plus riche Roi de l'Europe en Domaine, aussi la Noblesse d'Angleterre est elle estimée la plus riche du monde en fief de terre, et il y a aujourd'hui des Seigneurs qui ont 30000 Sterling de rente en terres, qui sont pres de 400000 Florins argent de France. D'autres ont 20000 Sterling et quantité 10000. La Noblesse Angloise n'est pas seulement considerable par ses richesses, mais aussi par son merite et par son courage. La Maison de chaque seigneur est comme une petite cour bien reglée, ou les Gentilhommes envoient leurs enfans pour y estre elevez en toutes sortes de vertus. Tous les Nobles de même

degré prennent rang selon le temps de leur creation. Le Grand Chancelier, le Grand Thésorier, le Président du Conseil d'Etat et le garde du sceau Privé, s'ils sont seulement Barons, marchent apres la famille Royale et precedent tous les Ducs; apres les Ducs, le Grand chambellan d'Angleterre, le Grand Connétable, le Grand Marechal, le Grand Amiral, le Grand Maître de la maison du Roi, et le Grand Chambellan de la Reine ne prennent place apres le garde du sceau Privé. Les Secretaires d'Etat qui sont Barons precedent tous les Barons. Il y a certaine marque de distinction convenable à chaque degré: un Duc par exemple, peut avoir un Daix, et une Duchesse se peut faire porter la queue par une Baronne mais non en presence du Roi et de la Reine; un Comte ne doit point laver avec un Duc sans sa permission. Un Marquis peut aussi avoir un Daix et une Marquise se peut faire porter la queue par la femme d'un Chevalier; un Comte et un Vicomte ne peuvent laver avec un Marquis s'ils ne leur permet; un Comte a aussi un Daix mais à frange seulement et sans pendants; une Comtesse se peut faire porter la queue par une Demoiselle. Les Loix d'Angleterre ordonnent que le revenu de chaque Noble soit proportionné à sa qualité pour soutenir son rang, sa qualité et l'honneur de la Patrie. Les Barons eurent avoir quinze fiefs valant 200 Sterling: un Comte 20; et un Duc 40: Il y a en Angleterre cinq degrés de Noblesse comme on les distingue ici contre, savoir Les Ducs, les Marquis, les Comtes, les Vicomtes, et les Barons. Un Duc etoit autrefois un homme Noble, qui etoit General des Armées ou Garde des frontieres en temps de Guerre, ou Gouverneur des memes Provinces en temps de Paix, et dans la suite ils en furent hereditaires et Titulaires. Guillaume le Conquerant fut le premier Duc.

La Reine et le Duc de Northampton	de CHEVALIERS DE L'ORDRE DE LA TOISON D'OR	Ormond
Le Roy de Danemarck	Buckingham	Dorset
Le Prince Electeur de Hanovre	Richemont	Portland
Le Duc de Devon	Norumberland	Portbrock
Le Duc de Somerset	Faversham	
LES Ducs de	LES Ducs et Comtes	LES VICOMTES
Norfolk	Southampton	de Savoy ou de Slale oussel
Devon	Grafton	de Towenient de Weymouth
Somerset	Ormond	
Richemont	Beauford	
de Bolton	de Bolton	
de Northampton	de Northampton	
de Derby	de Warwick ou de Holland	
de Huntingdon	de Denbigh	
de Lincoln	de Bolingbroke	
de Suffolk	de Westmerland	
de Dorset et de Middlesex	de Manchester	
de Salisbury	de Berkshire	
de Exeter	de Riveres	
de Bridgewater	de Peterbouroug	
de Leicester	de Montmouth	
de Northampton	de Stamford	
de Warwick ou de Holland	de Winchelsea	
de Denbigh	de Kingston	
de Bolingbroke	de Carnarvan	
de Westmerland	de Chester fild	
de Manchester	de Thanet	
de Berkshire	de Sunderland	
de Riveres	de Scarsdale	
de Peterbouroug	de Sandwich	
de Montmouth	de Clarendon	
	de Essex	
Les Archevesques et les Evesques		
Les Lords	LES BARONS ET VICOMTES	
Abergaveny	Howard ou Effingham	Louslace
Audley	North ou Gray ou Rolles	Paullet ou Hainton 3 ^e
La War	Chandos	George
Forrets	Hansdon	Mynard
Fitzwalter	Petre	Howard ou Erick
Dudely ou Ward	Gerard ou Bromeley	Mohun
Stoughby	Arondel ou Eure	Raby
Broke	Warton	Leigh
Eure	Willoughby	Termyn
Warton	Berkeley	Byron
Willoughby	Payet	Vaugham
Berkeley		Carington
Payet		

On donne une idee de la petite noblesse d'Angleterre, dans la remarque cy jointe, de l'instruction plus ecendue.

OFFICIERS DE LA MAISON DE LA COURONNE

- 1. Ecuier Assistant.
- 1. Premier Roi d'Armes.
- 2. Rois d'Armes.
- 6. Hérauts d'Armes.
- 1. Maître des Plaisirs.
- 1. Assistant.
- 5. Médecins Ordinaires.
- 3. Apothicaires.
- 2. Chirurgiens Ordinaires.
- 1. Chirurgien de la Maison de la Reine.
- 1. Maître des Joyaux.
- 22. Messagers.
- 1. Premier Peintre.
- 7. Châtelains des Maisons Royales.
- 1. Grand Fauconnier.
- 2. Maîtres des Eaux et Forêts.
- 3. Capitaines des Parcs.
- 2. Gardiens des Forêts.
- 1. Premier Trompette.
- 1. Premier Tambour.
- 1. Grand Maître de la Garderobe.
- 1. Ecuier Deputé.
- 1. Ecuier Secrétaire.
- 1. Maître des Robes.
- 1. Thésorier des Epaves.
- 1. Thésorier de la Chambre.
- 1. Contrôleur de la Chambre.
- 1. Auditeur de la Chambre.
- 1. Surintendant des Bâtimens.
- 1. Contrôleur.
- 1. Premier Secrétaire.



OFFICIERS DE LA MAISON DE LA COURONNE

- 1. Premier Commis.
- Autres Commis et divers autres Officiers.
- 1. Pourvoyeur des vins.
- 1. Chef de la dépense.
- 1. Ecuier d'Epicerie.
- 1. Pourvoyeur de Bougies de la chambre.
- 1. Confiturier.
- 1. Premier Maître d'Hotel.
- 1. Second Maître d'Hotel.
- 1. Premier Ecuier de Cuisine.
- 1. Premier Fourrier.
- 1. Fourriers Subalternes.
- 1. Chevalier-Marchal.
- 6. Sous-Marchaux.
- 1. Capitaine des Portes.
- 1. Officier du Lord Chamb.
- 1. Vice-Chambellan.
- 1. Garde Cabinet.
- 1. Garde du Cabinet d'Armes.
- 1. Garde Tableaux.
- 1. Sergent d'Armes.
- 1. Premier Portier.
- 1. Maître des Cérémonies.

Suite des Prerogatives des Rois et Reines d'Angleterre.
 Le Roi d'Angleterre fait choix de tous les Commandans et Officiers tant par terre que par mer. C'est le Roi, qui choisit et qui nomme tous les Magistrats. Il peut créer des Comtes, des Universitez, Villes, Bourgs, ou Collèges. Il peut protéger ceux qui sont à son service, et faire poursuivre les révoltés contre eux. Il a la garde des biens des personnes aliénées des droits, et il peut disposer au profit des héritiers. Sous les Treize premiers Rois, on ne se servoit que de barres, raielles ou il n'y avoit point de Propriétaires, qui appartenaient aussi bien que les biens des étrangers qui n'étoient pas naturalisés, et dont personne ne réclame la propriété. Les mines d'or et d'argent se trouvent en quelque lieu qu'elles soient de ses Etats lui appartiennent aussi. Le pouvoir des Rois d'Angleterre n'est pas moins grand dans l'Eglise que dans l'Etat. Il est seul patron de tous les Evêchés, et pas un n'est élu que par son pré, et ne peut prendre possession de son Evêché, que par un ordre écrit du Roi. Il a le pouvoir de convoquer un Synode ou Concile National, de faire des Canons et des ordonnances, et d'introduire dans l'Eglise les cérémonies: il peut restreindre et étendre les limites d'un diocèse et eriger des Nouveaux Evêchés.

Explication des Devises.
 La Noblesse tenant un levrier à la main et une croix sur la teste, nous donne à entendre que la Noblesse doit toujours accompagner la vertu. La Valeur est représentée par un jeune homme à la virilité de son âge. Il tient d'une main une Couronne de Laurier et de l'autre, il presse un lion qui saute sur lui; ce qui signifie la force du corps et d'esprit, et que les disgrâces ne font que fortifier un cœur généreux. La Prudence est démontrée par une femme à deux visages, une Couronne et un Royaume en teste, un cerf près d'elle, une fleche en une main et un miroir en l'autre; ce qui démontre que la prudence doit régler la conduite de la noblesse et l'accompagner dans toutes ses actions. La sagesse est représentée avec des ailes, 1. Orbe de sable à la main, un coq à ses pieds, et un soleil qui sort de l'onde: les ailes, le soleil et les orbes démontrent qu'il ne faut pas aller lentement dans les affaires, qui demandent de l'activité et du soin. La prudence est auvez de la vigilance, tenant une lanterne en une main et un serpent en l'autre, à l'usage de la Providence qui fait des largesses.

COMTE DE LA PARTIERE

Queensbury	Somerset.	Lord Godolphin
Marlborough	Rochester.	Newcastle.
Southampton	Devonshire.	Nbermale.
Leeds.	Shrewsbury.	Bedford.
		Schomberg.

LES DUCHESSES

Schomberg	Newcastle	Les Duchesses sont Cleveland
Shrewsbury	Marlborough	Portland
Leeds	Rutland	Porsmouth
Bedford	Lord Godolphin	Grafton

MARQUIS D. de Buckingham D. de Cambridge D. de Rutland

Ducs ont aussi la qualité de Marquis on l'observe dans la remarque

LES COMTESSES

Cardigan	Bercklay	Torington
Anglesey	Nottingham	Scarborough
Bath	Rochester	Warrington
Alesbury	Abington	Brandeford
Burlington	Gainsboroug	Carlisle
Salfsbury	Holderness	Rocheford
Leichfield	Phimouth	Albemale
Sussex	Derwentwater	Coventry
Peversham	Stafford	Oxford
Radnor	Portland	Grantham
Larmonth	Lindsey	Les Comtesse d'Arlington
		Dorchester

COMTES

de Hatton	de Lonsdale	Il y en a encore les Comtes de Jersey Greenwich
de Longuev.	de Flanconberg	

viennent rang après les Vicomtes.

BARONNESSES

Widdrington	Kiveton	Sommers
Colepepper	Carteret	Brenard
Lucas	Ossulston	Halifax
Rockingham	Darimouth	Granville
Levington	Stawell	Garnesay
Langedale	Guilford	Gouway
Bercklay ou Straton	Dover	Herway
Cornwalis	Waldgrave	Barronelles
Crew	Griffin	Clifton
Arundel ou Frerice	Cholmley	Wentworth
Craven	Assbarnham	Ballasye
Cliford ou Chudleigh	Leimpster	d'Osgodley
	Weston	
	Haversham	

Suite de la remarque Generale sur la Noblesse
 Le Roi crée un Duc en lui mettant l'épée au costé le Manteau Ducal sur les épaules, une couronne et un bonnet Ducal sur la teste, et une verge d'or en la main. La qualité de Marquis est venue en Angleterre du Gouvernement des Espagnols, dont on s'est servi pour le Comte de Marlborough, qui fut le premier créé Marquis de Dublin le 8 du mois de Juin de l'année 1703. Le Roi pour faire un Marquis lui met l'épée au costé, le manteau d'honneur sur les épaules, un bonnet, et une couronne sur la teste, et ses patentes entre les mains. Un Comte est appelé de ce nom, de l'obligation ou il étoit autrefois d'accompagner le Roi, quand il alloit par les royaumes du Comté de son Royaume. Le Roi fait un Comte en lui mettant l'épée au costé, un manteau de Connétable sur les épaules, un bonnet et une couronne en teste, et ses patentes entre les mains. Un Vicomte est comme représentant la place du Comte; cette qualité fut premièrement donnée à Jean de Beaumont par Henri II l'an 1180 de son règne. Le Roi traite les Vicomtes de Cousins comme la précédente Noblesse. Les Vicomtes sont créés par des lettres patentes. Les Barons qui suivent les Vicomtes n'étoient pas d'abord créés comme ils sont aujourd'hui; il n'y avoit que ceux qui possédoient treize Fiefs, mais aujourd'hui celui la est Baron qui est héritier. D'un Baron le Roi fait un Baron par une lettre, qu'il lui écrit de venir prendre séance à la chambre Haute, ou par des lettres Patentes. On donne à un Duc le titre de Grâce, et en lui écrivant: un Marquis de très noble et très puissant Seigneur; un Comte de véritablement noble et puissant Seigneur; un Baron de véritablement noble Seigneur. La couronne d'un Duc du sang Royal est entremêlée de Croix et de fleurs de Lis. D'un Duc, qui n'est pas du sang Royal, de fleurs sans Croix. D'un Marquis, de Croix et de feuilles de Fraiziers d'une égale hauteur. D'un Comte, de Perles sans nombre. D'un Vicomte d'un Cercle de perles soutenu sur de hautes pointes avec des feuilles entremêlées, mais non pas si hautes que les Perles; la couronne d'un Baron est d'un Cercle ou bouquet à 6. perles qui lui a été donné par Charle II.

Les Nobles sont aussi distingués par les robes qu'ils portent. Le Manteau d'un Duc, d'un Marquis et d'un Comte est doublé d'hermine; celui d'un Vicomte et d'un Baron, est de quelque autre fourrure blanche. Les bordures du Manteau sont aussi différentes; celle d'un Duc est de quatre bordures, celle d'un Marquis de trois et demy, celle d'un Comte de trois, d'un Vicomte de deux et demy, et celle d'un Baron de deux.
De la Petite Noblesse ou tiers Etat d'Angleterre
 On n'appelle pas Nobles en Angleterre ceux qui sont au dessous de la qualité de Barons; ainsi selon les Loix d'Angleterre les Baronets, Chevaliers, Ecuyers et Gentilshommes, ainsi que tous les fils des premiers Nobles, sont mis au nombre de la petite Noblesse et leur qualité ne les absout pas d'être appelés en justice comme un simple artisan, même les fils des premiers Nobles, jus qu'à ce que le Roi lui fasse Pair ou qu'ils succèdent à leurs pères; Les premiers en ordre sont les Baronets institués par Jacques I. Pour estre Baronet il faut autant payer d'argent qu'il en faut pour entretenir 30 Soldats 3 ans durant à 8 sols par jour, ce qui coûte y compris les droits 1200. L. S. Les Baronets précèdent tous les chevaliers à l'exception de ceux de la Partierie, le nombre qui ne doit estre que de 200; est à present le plus de 800; Le Roi donne la qualité de chevaliers pour quelque service personnel, le titre n'est point héréditaire il s'éteint avec la personne. Les Ecuyers sont proprement les fils des Ducs, des Marquis, des Comtes, des Vicomtes et des Barons. Le Roi les revet de cette dignité en leur mettant un collier de 55 et des Etrous d'argent aux vides; on donne encore cette qualité à des personnes qui sont dans quelque employ un peu considérable pour le service du Roi en de l'Etat. On compte encore parmi la dernière Noblesse les Gentilshommes, qui n'ont aucun titre et qui ont en toujours des Armes. Le Nombre de cette petite noblesse va bien à 10000; une plusieurs possèdent bien 800 et divers au 1000 livres Sterling de rente. Les vicomtes possèdent aussi de grands biens. Après ceux la suivent les Marguilliers Jurez, qui ont droit de suffrage pour l'élection des députés de la chambre basse du Parlement. Les laboureurs et les Marchands dans les pays étrangers et les Marchands en gros tiennent le dernier rang parmi le tiers état.

... qui est comme le tiers état d'un...
 ... le lecteur aura recours pour une...
 ... de Hollande et de West-Flize.

CARTE DU GOUVERNEMENT MILITAIRE D'ANGLETERRE OÙ L'ON REPRESENTE L'ETAT



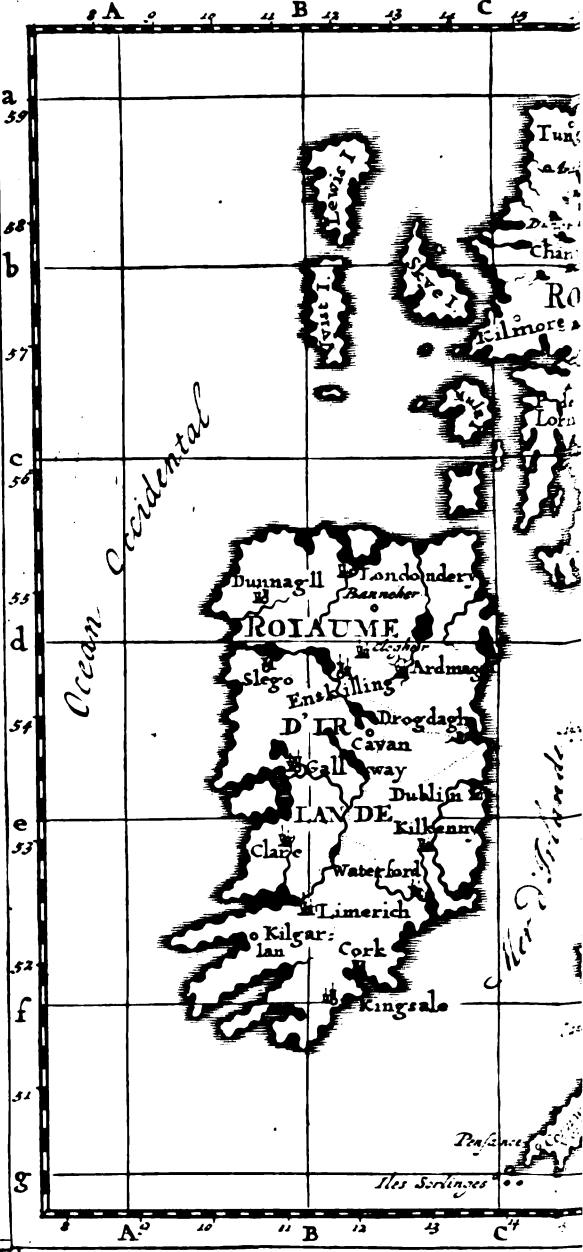
Explication des Devises.

La Force représentée par l'Angleterre sous la figure d'un Jeune homme armé à l'antique; il tient en la main droite une Epée nue entrelassée d'un Serpent; et à la Gauche un Bouclier. La Couronne de Laurier montre le prix de la valeur; l'Epée et le Serpent sont le symbole de la prudence et le Bouclier, marque qu'il n'y a point de peine qu'il ne repousse. La vertu Heroïque représentée par un Hercule, qui s'appuie sur un corb, symbole des douze Travaux; il tient la massue haussée pour assommer un Dragon; ce qui nous représente que la vertu ne se propose que le prix des biens, qui l'élève à la véritable gloire.

La Concorde Militaire Armée en Pallas tenant de la main droite une lance, et de la Gauche plusieurs Serpens, nous fait entendre qu'elle est toujours prête de se défendre soy-même par les armes, et de nuire aux autres par le venin que sa colere produit.

La Renommée sous l'emblème de Mercure tenant à la main droite un caducée, à la gauche on voit le Cheval Pegase qui sembleroit prendre son vol; hercule, et le cheval; ces deux nous representent comment la renommée des belles actions se repand par tout le monde.

Le Prix des belles actions est representé par un Jeune homme avec le prix des Palmes et des couronnes pour les placer au temple de memoire.



Remarque Generale sur les Milices d'Angleterre.

Les Constitutions des Loix d'Angleterre pour l'art militaire ne sont pas réglées avec moins d'ordre que le civil pour le soutien de sa puissance. Les Forces de ce Royaume consistent dans les Milices du pais, différentes de celles du Roi; ces Milices sont les peuples des Provinces que l'on fait exercer aux Armes avec beaucoup de soin. Et tous les ans deux fois on fait passer montre à ces milices. Elles sont les meilleurs troupes de l'Europe. Comme les principaux Seigneurs d'Angleterre sont les Gouverneurs et Lieutenants de Roi dans les Provinces, et sont eux aussi qui donnent ordre pour former ces milices en Compagnies et en Regiments pour s'en servir dans les occasions, où le besoin de l'Etat le requiert. Les Principaux Officiers comme Brigadiers ou Colonels sont obligés à proportion de l'étendue de leurs Provinces, et selon qu'elles sont peuplées, de fournir un certain nombre de Cavalerie et d'infanterie. Pour subvenir à ces Milices, le Parlement d'Angleterre a fait une taxe de 70000 Livres Sterling dont on aye la quatrième partie, lors que ces milices sont obligés de se mettre en Campagne, et les Gouverneurs des Provinces, ou Lieutenants de Gouverneurs, peuvent obliger les personnes taxées de leurs Provinces à avancer à ces Milices un mois de paye, ce que le Roi subside un mois apres de rembourser. On donne par jour à chaque Cavalier vingt quatre sols, et douze sols à chaque Fantassin. Ces Troupes sont toujours prestes à marcher au premier ordre. On leur fait faire l'exercice de temps en temps pour estre mieux disciplinées. Elles ne sortent point du Royaume et ne servent que pour la sureté des costes. Le nombre de ces Milices est si grand que dans cinq Comtez seulement il se trouve plus de 70000 hommes, et dans une semaine le Roi peut avoir six à sept vingt mille hommes sur pied. Pour rassembler ces Milices et prevenir l'invasion des ennemis, lors que l'Angleterre est en guerre contre ses voisins, on a la precaution de faire lever de distance en distance des Befroids sur les costes, ou sur les montagnes élevées, ou on met des sentinelles, et lors de quelque invasion on met le feu à ces Befroids ou autres machines remplies de matiere combustible preparée à ce sujet, et cest alors un signal de courir aux armes, et pour avertir chacun de se rendre aux endroits, qui leur sont assignez, et où il y a quelque danger.

ETAT DES OFFICIERS DES FORCES NAVALES D'ANGLETERRE

- 1: Grand Amiral d'Ang^{te}
- 3: Vice-Amiraux
- 3: Contre Amiraux
- 2: Chefs d'Esquadre
- 21: Capitaines de Vaisseau
- 121: Lieutenants de Vaisseau
- 121: Enseignes de Vaisseau
- 7: Officiers des Navires
- 3: Commissaires Generaux
- 4: Autres Commissaires
- 3: Commissaires des Vivres
- 3: Officiers de l'Hospital
- 6: Chirurgiens Ordinaires
- Chirurgiens Extraord.
- 6: Chapelains Ordinaires
- Chapelains Extraord.

VICE AMIRAUTES D'ANGLETERRE

A Chester	D e	Monmouth	E f
N Cornwal	D g	Norfolk	P F e
W. Cornwal	C g	Northumber	E d
A Duram	E d	Newcastel	V E d
P. de Devon	D f	Suffolk	P F e
Exon	D g	Sussex	P F f
Pool Ville	E g	Southampton	E f
Essex Pro.	F f	Somerset	P E f
Glocester V.	E f	Cumberland	D d
Kent Pro.	F f	York	E d
Lancastre P d	D d	Nor: Walls	E f
Lancastre V.	D d	South Walls	E f
Lincoln V.	F e		

CHANTIERS DES VAISSEAUX

Chatam	F f	Plimouth	D g
Deptfort	F f	Deal	F f
Wolwich	F f	Harwich	F f
Portsmouth	E g	Kingale	B f
Sherness	E f		

CORDERIES ROYALES

Chatam	E f	Plimouth	D g
Portsmouth	E g	Wolwich	F f

FORCES DE TERRE ET DE MER S

ROYAUME D'ANGLETERRE DE

VAISSEAUX.	RANG.	CANONS.
6: Vaisseaux du I: rang montez		de 100 à 110
14: Vaisseaux du II: rang montez		de 90 à 100
44: Vaisseaux du III: rang montez		de 70 à 80
57: Vaisseaux du IIII: rang montez		de 48 à 70
30: Fregates du V: rang montez		de 30 à 32
16: Fregates		montez de 24 à 28
12: Galioites à Bombes montez		de 4 à 12
11: Brulots		montez de 8 à 10
1: Hopital monté de 10 pieces	Equip.	80
2: Vaisseaux de Provis	10 pieces: Equip.	48
13: Yagts montez de 50 pieces	Equip.	107
3: Paquets Botz de 20 pieces	Equip.	104
5: Brigantins de 32 pieces	Equip.	175
7: Chaloupes de 27 pieces	Equip.	230
13: Orques	30 pieces: Equip.	427
16: Heu	Equip.	73
3: Smack	Equip.	12
1: Caiche	Canons 179 Equipage	1324

ETAT DES OFFICIERS D'ARTILLERIE

- 1: Grand Maitre d'Artillerie
- 1: Lieutenant General
- 1: Premier Intendant
- 1: Secretaire d'Artillerie
- 1: Thresorier d'Artillerie
- 1: Secretaire

OFFICIERS DE LA COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES

- 12: Deputes Gouverneurs
- 12: Ditto de la Nouvelle Compagnie.
- 5: Commissaires des Offices.
- 7: Commissaires des Prises.
- 1: Secretaire.
- 1: Thresorier.
- 1: Controleur.
- 5: Commissaires.
- 5: Commissaires des Offices.
- 4: Autres Commissaires.
- Commissaires.

Etat des Forces d'Angleterre

Fait par la Reine Elizabeth I. lors que Philippe Second Roi de France envahit l'Angleterre. Il fit passer en mer treize mille hommes de troupes, et y trouva alors en presence de la Reine Elizabeth I. depuis l'age de 16 ans. Noblesse, les Gens de bien, les Etudiants. On trouva encore 2000 hommes propres à porter les armes. Dans une autre montre la Reine Elizabeth I. trouva 2000 hommes en Cavalerie. Cette Noblesse, et on laissant autant de gens pour la culture des terres, etant plus riche et plus vaillant, sa force et du nombre de ses hommes, sentiment de tous les Rois.



Explication des Devises.

Mars 1, Bellone 2, Neptune 3, avec les différens caractères par lesquels on désigne ces Divinités Payennes. D'un côté dans le lointain il paroît des troupes et des armées de Terre; dans l'autre des Flottes et des Vaisseaux. La Monarchie, l'Aristocratie, la Démocratie, et l'Union y sont représentées; La Monarchie par une Jeune femme qui tient trois Serpens elle est chaussée de Brodequins d'or brillans de pierreries, chaussure que l'on ne donne qu'aux Princes et aux Rois; les Serpens et la chaussure représentent son Pouvoir. L'Aristocratie démontrée par une femme à fleur de son âge assise sur un trône tenant dans la main droite un fusil de fleches à la gauche un Royaume, et à ses pieds un monceau d'or et d'argent.

La Démocratie, par une femme modeste et virgine, tenant de la main droite une pomme de Grenade, couronnée de Rempres et de feuilles d'Ormeau; à ses pieds des sacs pleins de grain. L'Union qui est auprès d'elle, est couronnée, elle tient de la main droite un mortier, d'où il sort un feu flamboyant, de la gauche une corne d'abondance.

Les Divinités Payennes sont l'Embleme de la Providence, qui prend soin des états. Par la Monarchie, la Démocratie et l'Aristocratie, dont est composé le Gouvernement d'Angleterre, on y voit entendre l'avantage et le bonheur de cet état et de ses peuples, qui résultent de l'Union et de l'Harmonie, qui doit régner dans leur état pour leur commun avantage.

SELON L'ETAT NAVAL D'ANGLETERRE L'AN 1704.

NS.	TOTAL.	HOMMES
110 Canons	606	Equipage 4522
100 Canons	1862	Equipage 8834
80 Canons	3246	Equipage 17817
76 Canons	2918	Equipage 14058
32 Canons	975	Equipage 4147
26 Canons	388	Equipage 880
12 Canons	70	Equipage 435
10 Canons	89	Equipage 495
	10154	Equipage 51848
Cy Contre	179	Equipage 1324
Total :	10333	Total : 53172

Ce petit abrégé fait connoître d'un coup d'oeil le nombre des Vaisseaux, leurs rangs, et l'état de leur Artillerie, et les hommes dont la flotte étoit composée suivant l'état d'Angleterre de 1704.

ARTILLERIE D'ANGLETERRE DE 1704.

1: Premier Ingenieur
Divers autres Ingenieurs
1: Premier Canonier

ROYAUME D'ANGLETERRE SUIVANT L'ETAT DE LA REINE ELIZABETH EN 1588.

Le Roy d'Espagne forma le dessein en 1588 La Reine Elisabeth de se défendre contre les forces du Royaume: il n'y eut seulement les Hommes de Mer jusqu'à septante, sans la Cavalerie, les Ecclésiastiques, et les Soldats.

Hommes	300000
Armes	600000
Armes sous la même	1800000
Armes	400000
Armes	40000
Armes	20000

Les Troupes qu'il étoit besoin de lever, on trouva qu'on pouvoit lever 20000 hommes. Le Royaume étoit peuplé, on peut juger de la multitude de ses habitans étant du plus peuplé de l'Europe.

OFFICIERS DE LA COMPAGNIE DES INDES OCCIDENTALES	
1: Gouverneur	
1: Deputé Gouverneur	
26: Autres Directeurs	
Et Divers autres Officiers	
OFFICIERS DE LA BANQUE	
1: Gouverneur	
1: Deputé Gouverneur	
24: Directeurs	
OFFICIERS DES MONNOIES	
1: Gardien des Monnoies	
1: Premier Ouvrier	
2: Moulinaux	
1: Premier Graveur	

ETAT DES OFFICIERS DES FORCES D'ANGLETERRE SUR TERRE

- 1: Capitaine General
- 12: Lieutenants Generaux
- 4: Majors Generaux
- 12: Brigadiers Generaux
- 100: Privez Gentilshommes
- 160: Privez Gentilshommes
- 160: Privez Gentilshommes
- 145: Horses
- 1: Compagnie de Gardes à pied
- 1: Compagnie des Gardes
- 1: Seconde Compagnie
- 1: Troisième Compagnie
- 1: Compagnie des Grenadiers
- 1: Regiment Royal
- 1: Regiment de la Reine
- 2: Regiments de la Reyne
- 5: Autres Regiments
- 2: Regiments des Gardes
- 3: Regiments Royaux
- 17: Regiments à Pied
- 13: Regiments de Marine
- 3: Regiments de Dragons
- Divers autres Regiments

Remarque
Entre les forces d'Angleterre les Royaumes d'Ecosse et d'Irlande peuvent facilement fournir à l'Angleterre 25 à 30000 hommes de Troupes realies, quand l'occasion le requiert, et l'Irlande en entretient actuellement à sa Solde 25000 pour le service de l'Angleterre, comme on le fera remarquer par l'état que l'on en donnera dans les Cartes Historiques de l'Irlande.

Remarque sur le Gouvernement Militaire.

Les Maitres du Roi ou les troupes ordinaires ne consistent qu'en trois ou quatre regiments d'Infanterie, et un de Cavalerie, et ce trois Compagnies de Gardes à Cheval, le reste des forces de sa Majesté sont dispersées dans les garnisons quoy que le Roi n'entretienne pas un aussi grand nombre de troupes que quelque un des Princes ses voisins. Dans des occasions extraordinaires, comme dans la guerre presente, il est aisé de remarquer par l'état de jointe la puissance et la force de l'Angleterre. Cet état est redoutable sur tout lors que le Roi et son peuple concourent dans une parfaite harmonie. Et c'est cette union qui a contribué à la gloire ou nous voyons aujourd'hui cette Monarchie. Le Grand Amiral d'Angleterre est le General des forces de mer. Le Titre luy donne la qualité d'Amiral de la Grande Bretagne et d'Irlande, de l'Aquitaine et des domaines et des Isles qui en dependent, de la ville et marche de Gales, Normandie et Gascogne. Il est Juge de toutes les causes qui regardent la mer. Il a le pouvoir de donner des commissions de Vice-Amiral, contre-Amiral, Capitaine de vaisseau, et meme le pouvoir d'honorer du titre de Chevalier ceux qui ont fait quelque belle action sur mer. Il peut disposer des Amendes et confiscations, qui se font sur cet element. Il y avoit autrefois la charge de Grand Connetable cette dignité luy donnoit aussi le Commandement sur les troupes de terre, mais cet employ étant de trop grande autorité a été supprimé. Le Roi donne à present la conduite de ses Armées de Terre, aux principaux seigneurs et à ceux de sa Noblesse dont il connoit la capacité et la conduite. Tous les Nobles d'Angleterre étant naturellement braves, le Roi ne manque jamais d'officiers Capables de la conduite de ses troupes, soit sur l'un ou sur l'autre element, si la Noblesse Angloise est brave; les troupes ne le sont pas moins, et il est constant qu'elles doivent tenir le premier rang, et passer pour les plus belliqueuses et les plus intrépides de l'Europe.

Avec Privilèges de Nosseigneurs les États de Hollande et de West-Flize.



Explication des Emblemes cy dessus.

La Liberté est représentée icy avec un Sceptre à la main, un bonnet dans l'autre, à ses pieds celui de tous les animaux qui aime le plus la Liberté. La Justice est au dessus d'elle revêtue d'une Robe d'or à son cou un fût de peau, La Tranquillité et le Repos s'appuient sur un éléphant, symbole de la vertu dont cet animal est l'emblème. L'amour de la Patrie y est représenté par un Saint Guerrier, qui se tient debout entre une flamme de feu et une exhalaison de fumée, il foule à ses pieds des Armes à l'antique.

Le Sceptre que tient la Liberté représente les faveurs du Ciel. Le Bonnet en l'autre main est par allusion aux Romains, qui le donnoient aux esclaves qui étoient en Liberté. Le riche Sceau que la Justice porte au col nous enseigne que la vertu est inestimable, et plus précieuse que toutes les richesses du monde. La Couronne que tient l'Amour de la Patrie représente la récompense que les anciens donnoient à leurs citoyens pour récompense de quel que belle action, les Armes sur lequel il marche est un emblème qui nous représente qu'un véritable citoyen n'appréhende jamais aucun danger quand il s'agit de rendre service à la Patrie.

I Remarque sur le Gouvernement Civil.

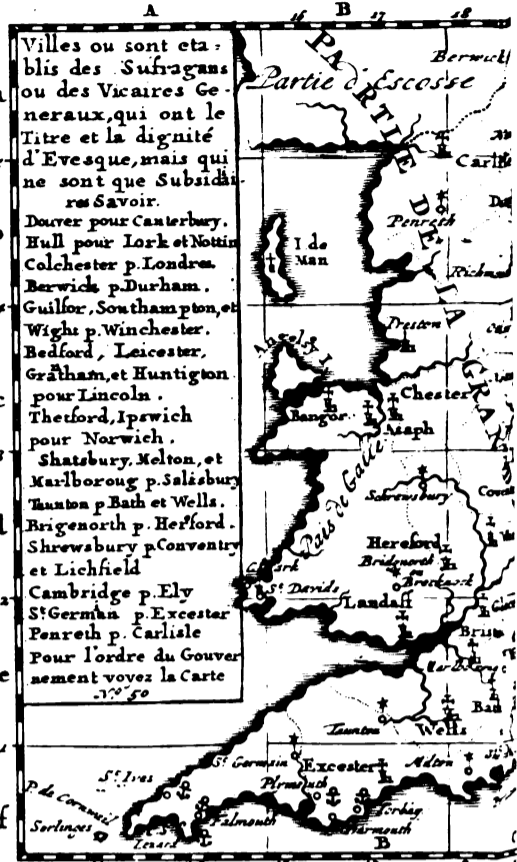
Le Conseil d'Etat, avec le **Droit**, est la première juridiction du Royaume. Il prend connaissance de ce qui ne peut être déterminé par les Loix. Le nombre des Conseillers qui y sont admis n'est pas fixé. On ne reçoit dans ce Conseil que des personnes d'un mérite distingué. Les Secréétaires d'Etat tiennent le premier rang, et toutes les Requestes qui doivent être présentées au Roi passent par leurs mains, et ce sont eux qui dépêchent les affaires selon les ordres qu'ils en reçoivent du Roi, chaque un des deux Secréétaires d'Etat partage les affaires étrangères, et dispense également et sans distinction celles qui leurs sont adressées. Les Secréétaires d'Etat précédent tous ceux de leur rang: S'ils sont Barons, ils ont le pas devant les Barons, et ainsi de toute autre Noblesse. Ils ont d'ailleurs appartement au Palais du Roi et bouche à cœur. Ils ont la garde du petit Sceau ou petit cachet du Roi. Ce Conseil est composé du Roi, 2. Secréétaires d'Etat, du Chancelier, 30. Conseillers d'Etat, et d'un Greffier.

La Cour de la Chancellerie ou d'Equité, est comme la source et l'origine des Loix d'Angleterre sur quoi elle reçoit ses jugemens; toutes les procédures de cette Cour sont en Latin: le Chancelier ou le Gardien du grand Sceau, est le seul Juge de cette Cour et le premier Magistrat du Royaume. Cette juridiction est moins suivie à la chicane, que les autres. La manière d'y exercer la justice est de proposer sa cause par un billé ou requeste, et d'examiner les témoins en particulier: en suite on prononce la sentence en Anglois ou en latin. Cette Cour est composée de 12. Maîtres, d'un Greffier, 1. porte Notaire, 1. Secrétaire, 6. Clercs, 2. Examinateurs et de 24. Cursiteurs.

La Cour du Banc du Roi a la direction de toutes les affaires criminelles; elle prend aussi connaissance des Trahisons, Felonies, tumultes, séditions, mauvais Gouvernements &c. Cette juridiction peut encore reformer les abus, dans le Droit et dans le fait, que les Juges et Justiciers du Royaume peuvent commettre; sa juridiction s'étend sur toute l'Angleterre et le tribunal est plus souverain qu'aucun autre. Le Président est appelé Lord chef de Justice; son Autorité est d'une grande étendue. Ses officiers qui composent ce tribunal sont: 1. Lord chef de Justice, 3. Juges, 6. Prothonotaires, Greffier, et plusieurs Clercs.

La Cour de l'Échiquier est proprement la Chambre des finances elle prend connaissance de toutes les affaires qui regardent le trésor ou les revenus du Roi, les comptes des déboursés, Impôts, Donations &c. Le Grand Trésorier d'Angleterre, le Chancelier et le Lord chef Baron en sont les Juges. On tient dans l'Échiquier deux Cours, une appelée de Loy, et l'autre d'Equité: La première par devant le Lord chef Baron, et celle d'Equité devant le Grand Trésorier, le sous Trésorier et les Barons. On reçoit dans le petit Échiquier le débours de tout le revenu du Roi, ce que l'on tient dans un ordre admirable. Il y a deux Chambellans qui gardent les Archives, Signes et Traitez avec les Princes étrangers, les Tierces, Monnoyes, Poids et mesures et l'ancien Livre appelé Doomday, qui est le Livre des terres et taxes de toute l'Angleterre fait sous le règne de Guillaume le conquérant ou il n'y a pas jus qu'à un arpent. La terre qui ne soit évaluée, et qui rend un écu et exact des Villes, Bourgs, Villages, familles, hommes, Soldats, Laboureurs, Serviteurs et Bétail. On donne trois florins et douze sols pour le voir et quatre sols pour chaque ligne; que l'on transcrit. Tous les six mois on fait deux livres qui contiennent un abrégé de tous les Comptes de la demi année, dont on en remet un es mains du Grand Trésorier et l'autre es mains du Grand Chancelier: les Officiers qui composent cette Cour sont, le Grand Trésorier, 1. sous Trésorier, 3. autres Juges, 1. Curateur, 2. Barons, 12. Juges, 3. Comptables, 2. Chambrlans, 1. Auditeur, 2. Maîtres de Comptes &c.

Avec Privilège de Nosseigneurs les États de Hollande et West-Flize.



PLAN DE LA VILLE DE LONDRES ET DE SES ENVIRONS



Suite de la Première Remarque

Les Plaidoiers Communs prennent connaissance des affaires civiles et communes, qui surviennent entre les particuliers. Il n'y a que les sergens et Docteurs en droit qui puissent plaider à cette Cour. Le premier Juge au Quai de Lord chef de Justice, toutes les causes civiles, réelles, et personnelles y sont jugées selon la ruseur de la Loi. C'est la seule Cour où on juge les affaires réelles et qu'on impose des amendes: elle est composée d'un Président ou Lord chef de Justice, 4. Juges conseillers, 1. Maître de registre &c.

Remarque sur le Milord Maire et le Gouvernement Civil de la Ville de Londres

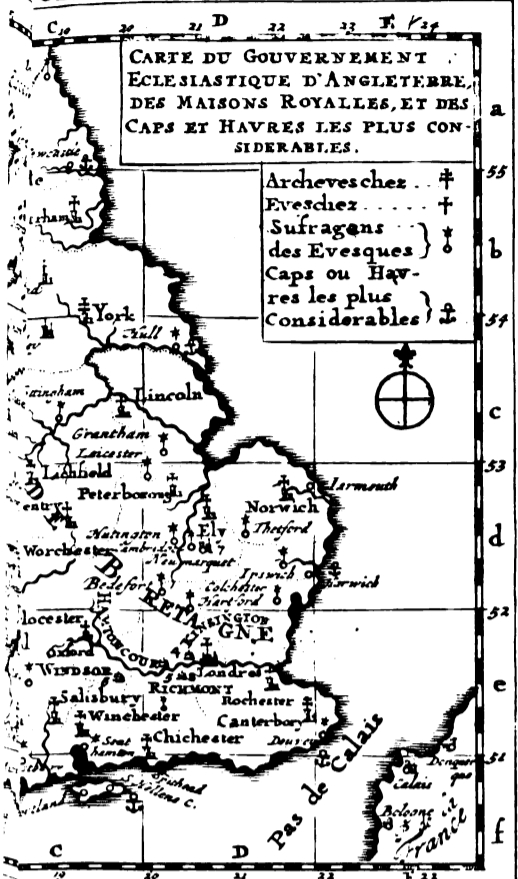
Le Lord Maire est élu tous les ans par les citoyens. Il est comme le chef de cette grande Ville et le premier Magistrat. On lui donne la Qualité qui n'appartient qu'aux Ducs du Royaume. Le Roi pour témoigner l'estime qu'il en fait le crée chevalier avant que son année soit finie, son train est magnifique. Il a toujours à sa suite quatre Gentilshommes qui sont écuyers. Il est Masonique sur tout le jour de son entrée que l'on appelle le jour du Milord Maire. Il va à Westminster dans une Berge d'or accompagnée des Aldormans ou sénateurs, conseillers, et de tous les corps des Marchands et Artisans, tous dans des Berges Magnifiques. Etant arrivé à Westminster il prête serment de fidélité au Roi, et s'en retourne de même. Il vient à descendre à Fleetstreet ou il monte à cheval avec les Aldormans et Scheriffs, et tous en robes rouges marchent à cheval, et les corps des Marchands à pied devant Milord Maire. Il passe ainsi au travers des Boursiers sous les Armes et va descendre à la maison de Ville où il y a un Banquet magnifique, où sont invités les plus grands Seigneurs et dames de la Cour, et où le Roi se trouve quelque fois.

Il n'y a donc une ville du monde où l'on se donne plus de peine à donner une idée abrégée de cette Ville.

MAISON ROYALES	PLACES REVENUS
Whitehall	Lincoln
St James	Covent Garden
Westminster	Lincoln
Kingsington	Southampton
Hamptoncourt	Scho
Windsor	Goldsquare
Newmarket	Red Lion
Richmond	Prairie de
	St James
	Chapelle
	Cornhill
	Lombard Street
	Le Strand
	Fleet Street
	Hampden Garden
	Palmall Street
	St James Street

ETAT PRESENT DE LONDRES

Farrouilles sans les Chapelles	120
Familles	115884
Ames	230000
Nombre de morts et Batemes par année	20000
Boisieux de Charbon par année environ	1000000



Angleterre presente à ses peuples le moyen de vivre heureux et contents : d'un costé elle leur represente par sa Corne d'abondance, l'avantage que leur revient de leur union et de leurs soins par la riche Tison, que l'Angleterre renferme dans son sein. Le Commerce qui est à l'autre côté tient d'une main la Carte de l'Amérique, de l'autre une Corne d'abondance remplie de fruits, et de fleurs, qui sont le bonheur de ses peuples; ce qui represente l'avantage qui leur revient de leurs soins et de leur vigilance. Le Non-Parnasse est dans le contour avec le cheval pégase; ce qui demontre que ces biens decrivent sur tout servir à les consacrer à la veritable gloire.

La Loi naturelle est representee au milieu assise dans un Jardin, elle n'est couverte que de la ceinture en bas, ce qui nous demontre la Loi Naturelle et ses perfection sans art ny deguisement. Le Compas quelle tient avec ses mots Regia lance, designe qu'il ne faut pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'ils nous fissent. Elle est assise dans un Jardin pour nous montrer qu'avant-ete mise dans le Paradis Terrestre, elle en fut chassée et reduite à cultiver la terre pour lui faire produire tout ce qui se voit aujourd'hui, non seulement de beau, mais aussi de profitable.



II Remarque sur le Gouvernement Civil.

Justiciers de Paix. C'est le Roi qui fait choix des Nobles Ecclesiastiques, Gentilshommes, bons de Robe qui sont d'un merite distingué dans chaque Province qu'il établit pour y maintenir la Paix. Ce qui leur a donné le nom de Justiciers de Paix. Ceux en qui le Roi a une confiance particuliere sont Justiciers quorum et sans l'avis de ceux à qui le Roi donne ce titre, les autres ne peuvent terminer les affaires qui sont de quelque consequence. L'office de ces Justiciers de Paix est d'examiner et de faire emprisonner, les Voies, Vagabonds, Seditieux, Conspireurs, et ceux qui troublent la Paix du Royaume; de mettre en prison ceux qui ne peuvent pas donner caution. Tous les trois mois ils s'assemblent dans la Ville ou le Bourg principal de la Province, ou tous les Jurez de la Comté sont convoqués de comparoître et obligez par serment de faire une recherche exacte de tous les Traistres, Meurtres, meurtriers convaincus ou soupçonnez de quelque crime, lorsqu'ils sont mis en prison pour faire leur procès aux premiers crimes, lors que les grands Juges d'Angleterre font leur circuit dans le Royaume.

Des Scheriffs. L'élection de des Magistrats se fait tous les ans au mois de Novembre par les Juges de Paix de la Province, qui choisissent six personnes, Chevaliers ou Gentilshommes des plus considerables et dont la probité est connue; cette nomination étant faite, est envoyée en cour apres quoy le Chancelier d'Angleterre, le Tresorier, les Conseillers d'Etat et les Douze Grands Juges du Royaume s'assemblent; et en choisissent trois des six qui ont été nommez par la Province, qui sont presentés au Roi qui en nomme un des trois pour estre Sheriff de la Comté pour cette année. Le Sheriff est comme l'ame de la Justice. On ne peut instruire aucun procès ni executer les Loix que par son moyen. Il est Juge dans la Comté et a le pouvoir de tenir dans deux cours dans la Province pour prendre Connoissance, de l'une du Droit commun, et dans l'autre des causes civiles jusqu'à une certaine somme. Le Magistrat prend soin aussi des revenus, Douanes, Impôts, amandes et confiscations de la Province, et de les remettre au Tresor Royal à Londres, ou ailleurs selon les ordres du Roi. Il a aussi des Officiers qu'on appelle grands Connetables qui ont soin d'envoyer les ordres des Justiciers de Paix au Connetable subalterne. Il y a encore dans chaque Province 2 Coroners qui sont chargez par leurs charges de s'enquerir comment et par qui les meurtres et assassinats se sont commis. Chaque Comté a aussi son Clerc de Marché qui garde le patron des poids et mesures semblables à celui qui est dans l'Élection du Roi, et qui a soin que l'on se serve des memes par toute la Province. Il a le pouvoir de se saisir et bruler les faux poids et de punir ceux qui s'en servent.

Gouvernement particulier des Villes d'Angleterre a beaucoup de rapport à celui des Villes de Hollande. Chaque Ville en vertu de ses chartres, ou Privilèges est comme une petite République qui se gouverne elle même; chaque Ville a droit de se choisir un Maire qui en est le gouverneur, qui est ordinaire un des douze du corps du conseil de la Ville que l'on appelle Aldermans cest à dire Sénateurs. Toutes les Villes ont haute, moyenne et basse Justice, pour quoy les causes civiles et criminelles. On peut appeller des civiles aux cours de West-Minster. Les Maires, des Villes avec les Aldermans ont le pouvoir de faire des Loix pour le Gouvernement de la Ville et de la police; le Maire n'est que pour un an. Outre le Maire et les Aldermans il y a deux Sheriffs dans chaque Ville pour faire executer les ordonnances. Le Gouvernement des Bourgs qui ont des Chartres, ou Privilèges, est à peu pres le même que celui des Villes, dans quelques uns il y a un Maire, dans d'autres un Bailiff, qui sont les Justiciers de Paix dans les limites de leur Jurisdiction.

Suite de la Seconde Remarque.

Le Lord des Seurs, des Visages, et Nemeaux qui ne sont point orisoz en corps, le Seigneur du lieu a un court Baron appelé de ce nom, a cause que ces Seigneurs estoient autrefois Barons; la nomination s'étend dans toute la Province de la Seigneurie. Il y a encore pour le gouvernement des Villages des Connetables subalternes, que le Seigneur nomme tous les ans, et dont l'office est de maintenir la paix, arranger les querelles, le saisir des Meurtres et assassinats, et de les mener aux Juges de Paix, aux ordres duquel les Connetables sont convoquez et conformes.

Suite de la Remarque pour le Gouvernement Civil de Londres.

Les deux Sheriffs ou Gouverneurs sont les chefs de la Paix, ils le sont aussi de la Province. Les 26 Aldermans sont à vie. Ils president aux 26 cartiers de la Ville; quand un d'eux est mort ou d'un des plus graves et des plus considerables marchands pour prendre sa place, ce qu'il ne peut refuser à moins de payer 500^l Sterlins. C'est du Corps des Aldermans que sont choisis les Maires. Le Lord Maire a plusieurs Jurisdictions dans Londres. La premiere est celle des Justiciers pour maintenir les Loix, Privilèges, Franchises, et Coutumes de la Ville. Il y a encore la Cour de Conscience, celle de Mr. Lord Maire, des Aldermans ou Recorder; Deux Cours des Sheriffs. La Cour des enfants orphelins, une Cour pour les Communnes, pour les Loix que les Bourgeois sont convoquez à observer. La Cour du Chambellan reçoit les rentes de Londres et juge les causes qui regardent les apprentis. Il y a en outre encore une Cour des sessions, qui se tient 8 fois l'année pour Juger les criminels. Comme la Ville est divisée en 20 quartiers, il y a aussi 20 Cours, une dans chaque quartier ou vice-side chaque un des 26 Aldermans, 12 autres Cours qui sont autant de compagnies que de Corps de Marchands, qui élisent tous les ans un president et des assistants, qui se couvrent à un prix. pres comme le Maire et le Conseil de la Ville.

ARQUAIS	AUTRES LIEUX REMARQUABLES
16	La Tour
17	Le Pont de Londres
18	La Pyramide
19	La Bourse
20	St Paul
21	Fleetditch
22	L'Hopital de Bethlehem
23	L'Hopital de St Bartelme
24	L'Hopital de Christ
25	L'Hopital de Salton
26	Colleges de Sion
27	St Paul

CONSOMPTION PAR ANNEE	
Arils de Bievre par	1500000
ence, environ	31 à 35 gallons
uis environ	67500
utions, environ	67500
ns les Agneaux	
Mailles, gibier, et poillons	

A B R E G É

CHRONOLOGIQUE

DE L'HISTOIRE

D'ANGLÈTÈRE.

La Carte d'Angleterre No. 42. a déjà fait connoître les revolutions arrivées dans ces Isles par les differents Souverains qui y regnerent, après que Cesar en eut commencé la conquête, qui fut achevée par ses Successeurs. Le defastre de ce fameux Empire, & sur tout de celui d'Occident, ayant donné occasion à former en Angleterre ce que l'on a appellé depuis l'Heptarchie à cause des sept Rois qui y regnerent en même tems, elle se trouva presque reduite sous la domination d'un seul Souverain, par la valeur d'Egbert Roi de Westsex, qui assujettit la plupart de ses voisins. Comme on n'a peu donner l'Abregé de leur Histoire, on l'a reservée pour cette Chronologie, en rappelant d'abord la suite des Rois des sept Royaumes, pour nous amener jusqu'à Egbert.

Ans de l'Ere Vulg.	ROIS DE NORTHUMBERLANT.	ROIS D'ESSEX.	ROIS DE KENT.	ROIS DE WESTSEX.	ROIS DE MERCIÉ.	ROIS D'ESTANGLE.	ROIS DE SUSSEX.
450	Idas. 1	Erchenuin. 1	Hengist. 1	Cerdie. 1	Crida. 1	Uffa. 1	Alla. ou ? 1
	Alla. 2	Slada. 2	Efe. 2	Keneric. 2	Vibba. 2	Titillus. 2	Elli. ? 1
	Edelric. 3	Sibert. 3	Othe. 3	Ccaulin. 3	Caerle. 3	Redwald. 3	Cliffe. 2
	Edelfrid. 4	Sexred. 4	Irmerie. 4	Celric. 4	Pende. 4	Carpuald. 4	Ethelvach. 3
	Edwin. 5	Sevard. 5	Ethelbert. 5	Ceolwlphe. 5	Pedal. 5	Sibert. 5	Berutius. 4
	Oferic. 6	Sigebert I. 6	Edebald. 6	Quichelme. 6	Oswin. 6	Egrie. 6	Eldin ou ? 5
	Owald. 7	Sigebert II. 7	Ercombert. 7	Kenevalk. 7	Wfhere. 7	Anne. 7	Alduin. ? 5
	Oswi. 8	Switelme. 8	Eobert. 8	Efcuvin. 8	Ethelred. 8	Edelhart. 8	Voyez la Carte d'Angleterre No. 42.
	Ecfried. 9	Sigher. 9	Lothaire. 9	Kenuvin. 9	Kenered. 9	Ethelvard. 9	
	Voyez la Carte d'Angleterre No. 42.	Sebba. 10	Ederic. 10	Cedwal. 10	Ceolred. 10	Eduiphe. 10	
		Sigheard. 11	Withred. 11	Inas. 11	Ethelbard. 11	Elvold. 11	
		Senfred. 12	Edebert. 12	Ethellard. 12	Bernered. 12	Beornas. 12	
		Offa. 13	Edilbert I. 13	Cutreda. 13	Offa. 13	Ethelred. 13	
		Setred. 14	Alric. 14	Sigbert. 14	Egfert. 14	Etholbert. 14	
		Sutred. 15	Edilbert II. 15	Kinawlphe. 15	Kenulphe. 15	Edemond. 15	
			Cured. 16 16	Kenelme. 16	Guthorn. 16	
			Baldred. 17	Britheric. 17	Cleolwlphe. 17	Eric. 17	
			Ethelculp. 18	Egbert. 18	Bernulphe. 18		
					Ludecane. 19		
					Uthlac. 20		
					Berthulphe. 21		
					Buthred. 22		
					Celwlphe. 23		
					Alured. 24		

801

E G B E R T I.

Egbert dernier Roi de Westsex fut le premier Roi d'Angleterre. Il étoit fils d'Ingild frere d'Inas Roi de Westsex; ses éminentes qualités lui firent des jaloux à la Cour du Roi Bistricch Roi de Westsex, dont il étoit l'Heritier, desorte que pour éviter la fureur de ses ennemis il fut obligé de se retirer chez Offa Roi de Mercie, d'où il passa à la Cour de Charlemagne; cet Empereur charmé des belles qualitez d'Egbert voulut qu'il l'accompagnât au Concile de Francfort, & au voyage qu'il fit à Rome, lorsque Leon III. lui mit la Couronne Imperiale sur la tête. Egbert ayant appris la mort de Bistricch, prit congé de Charlemagne, qui lui fit present de sa propre épée. Ayant passé dans le Royaume de Westsex en 801. il fut reçu de ses Peuples avec une joye incroyable. La douceur de son regne les rendit encore plus affectionnés à son service. Son premier exploit de guerre fut de soumettre les Bretons des côtes de Cornouaille & le Pais de Galles; il prit sur les premiers Caer legion, que l'on appelle à present Westchester, & il fit abattre à Londres la Statue de leur Prince Cadwalle. Il soumit les Royaumes de Kent, d'Essex, & d'Estangle, comme aussi celui de Mercie; tous ceux qui étoient au Nord & au Midi de l'Humber lui rendirent hommage, & il obligea le Roi de Northumberland à être son Vassal. Après toutes ces conquêtes il fut couronné Roi d'Angleterre à Winchester l'an de l'Ere Vulgaire 819. & donna le premier le nom à l'Angleterre. Il eut encore les Danois sur les bras, qui firent irruption trois fois consecutives en Angleterre, l'an 830. ils battirent d'abord l'armée qu'il leur opposa, mais en suite il les défit à plate couture, & les repoussa jusqu'à leurs Vaisseaux, desorte qu'ils n'osèrent y retourner pendant le reste du cours de son regne. Ce que l'on vient de remarquer fait connoître qu'il étoit un grand conquerant. Il mourut l'an 836. ou l'an 838. selon d'autres, & fut enterré à Winchester. On marque les enfans dans la Carte Genealogique.

Tome II.

Ans de l'Ere Vulg. 836

E T H E L W O L P H.

Fut mis dans sa jeunesse sous la conduite d'Helmeftan Evêque de Winchester, qui lui donna pour precepteur Swithun savant Moine. La vie tranquille de son Precepteur eut tant d'agrément pour lui, qu'il se fit Moine, & après la mort d'Helmeftan il fut élu Evêque de Winchester. Egbert étant venu à mourir il fut dispensé de son vœu par le Pape Gregoire IV. à la priere de la Noblesse. Pendant son regne les Danois entrerent en Angleterre, prirent & pillerent Londres. Ethelulphe marcha à leur rencontre, & les tailla en pièces en 851. mais cela ne les empêcha pas de revenir deux ans après; Ethelulphe les défit pour la seconde fois, & remporta sur eux deux Victoires completes, l'une sur mer, & l'autre sur terre. Comme ce Prince avoit du zèle & de la pieté, il attribua à Dieu, comme il le devoit, le succès de ses armes; ce pieux motif lui fit entreprendre le voyage de Rome. Il fut bien reçu du Pape Leon IV. & sa reconnaissance pour le Siege Romain alla si loin que de rendre son Royaume tributaire du St. Siege, quelques Auteurs marquent qu'il s'engagea à payer cent Mars à l'Eglise de St. Pierre, & autant pour les Chandelles de St. Paul, & la même somme à sa Sainteté, & pour cela ce Prince obligea chaque famille de ses sujets à payer tous les ans un chelin, ce qu'on apelloit le denier de St. Pierre; son fils & trente Barons qui l'accompagnoient furent obligés à signer ce traité, ce qui fut toujours payé dans la suite jusqu'à Henri VIII. A son retour en Angleterre il passa en France, & épousa Judith fille de Charles le Chauve qui étoit alors Empereur. Les honneurs qu'il fit rendre à cette Princesse ne plurent pas à la Noblesse; qui prit les armes contre lui, & ne les quita pas, qu'il n'eût cédé la meilleure partie de ses Etats à son fils Ethelbald. Quelques auteurs raportent qu'il donna au Clergé la Dime de tout le bien avec la dixième partie de toutes les terres d'Angleterre, & les exempta de toute

a

taxe

Ans de l'Ere Vulg. taxe & de tout impôt. Il mourut à Stanbridge l'an de l'Ere Vulgaire 857. ou 858. il n'eut point d'enfans de Judith, mais d'Osburge Princesse Angloise il eut ceux que nous marquons dans la premiere Carte des Genealogies d'Angleterre.

858 ETHELBALD.

Succeda à son pere, comme l'aîné de ses enfans. Ce Prince passa à Rome, & fut obligé à signer la convention ou le traité de son pere avec le St. Siege dont nous avons parlé, il n'eut ni sa pieté ni sa valeur, & il se rendit d'ailleurs méprisable à ses sujets. N'ayant régné qu'un an & demi, son regne ne nous fournit rien de fort remarquable, quelques Auteurs lui ont donné pour épouse Judith sa belle-mere, il mourut environ en 860. son corps fut enterré à Schernbourn dans le Comté de Dorset, qui étoit alors une Eglise Cathédrale & le Siege d'un Evêque, & fut transféré dans la suite à Salisburi.

860 ETHELBERT.

Ethelbald n'ayant point laissé d'enfans, Ethelbert, qui étoit déjà Roi de Kent & de Suffex, lui succeda. Les Danois pendant son regne firent décente dans ses Etats & s'emparèrent de Wincester, il marcha contre eux à la tête d'une armée nombreuse, & acheva par leur défaite ce que Hampton & Borrac ses Capitaines avoient commencé. La même année les Danois avec les Normands entrèrent dans l'Isle de Thanet, ceux de Kent les repoulerent & en firent un grand carnage. Il se preparoit à des exploits plus considerables, lorsque la mort l'enleva en 866. il fut enterré à Sherbourn. Quelques auteurs en parlent comme d'un Prince bon, sage & vaillant, & qui eut beaucoup de pieté.

866 ETHELRED.

Succeda à son frere, il signala le commencement de son regne par repousser les Danois, qui faisoient des irruptions dans ses Etats, & qui avoient défolé le Royaume d'Estanglé, pris & pillé la Ville d'York, & ravagé le Pais de Mercie, il accorda encore du secours au Roi des Merciens contre ces mêmes peuples. Ethelred livra neuf batailles aux Danois pendant une année, dans une qui se donna proche de Reading il remporta sur eux une grande Victoire, mais dans une autre à Basing il reçut une blessure mortelle, dont il mourut à Wittington, & fut enterré à Winbourn dans le Comté de Dorset en 872. La pieté fut l'ame de toutes les actions de ce Prince; on loue aussi sa valeur, sa prudence & sa justice.

872 ALFRED.

Quatrième fils d'Ethelwolp, & frere d'Ethelred, lui succeda. Il fut sacré Roi par le Pape Leon du vivant de son pere, un mois après son Couronnement il fut obligé de donner bataille aux Danois à Wilton, qu'il perdit; les Danois poussant leur pointe obligerent ceux de Westfex à se liguier avec eux, ils s'avancerent ensuite vers Londres, où ils passerent le quartier d'hiver, ils obligerent ensuite les Merciens à composer avec eux, bannirent leur Roi Burtred, & en mirent un autre à sa place. Halden leur Roi prit Northumberland, qu'il donna à ceux qui l'avoient suivi en 876. Rollo Danois vint avec de nouvelles troupes, & ravagea tout le Pais. Alfred les chassa, mais dans la suite étant obligé de ceder à leurs forces, il fut contraint de chercher une retraite dans la Province de Sommerfet dans l'Isle d'Edelingsfey jusqu'à ce qu'il trouva une occasion de se rétablir. Hible un des principaux chefs des Danois ayant été défait, Alfred, qui s'étoit tenu caché sous l'habit d'un mendiant dans la cabane d'un gardeur de vaches, qui s'appelloit Dunwolfus, en étant sorti, & étant informé du peu d'ordre qu'ils observoient, & ayant assemblé autant de forces qu'il lui fut possible, il défit les Danois, & les obligea à sortir de ses Etats ou à se faire bâtifier. Ayant rétabli son Royaume dans une profonde Paix, il passa à Rome, & se fit couronner par Adrian II. Après son retour il s'occupa à faire fleurir dans ses Etats les sciences & les beaux Arts, & ce fut pour cela qu'il fonda l'Université d'Oxford. Il fit rebâtir la Ville de Londres, que les guerres précédentes avoient entièrement ruinée. L'Histoire remarque que l'Angleterre a eu peu de Princes plus accomplis, il fut ferme dans l'adversité, modéré dans la bonne fortune, patient à menager les ressources dans les mauvais evenemens, habile à profiter des occasions, brave sans être temeraire, devot sans affectation, magnifique, liberal, & enfin orné de tant de vertus, qu'il en merita le surnom de Grand. Il mourut d'un retrécissement de nerfs, & il fut enterré à Wincester. Il naquit à Wantage dans le Comté de Bark, où le Roi d'Angleterre son pere avoit une maison de plaisance.

900 EDWARD I.

Surnommé le Vieux, étoit fils aîné d'Alfred, il fut couronné à Kingstone sur la Tamise. Ce Prince étoit encore mineur, quand il parvint à la Couronne, & ses Etats furent administrés par la Reine sa mere, qui fut déclarée Regente, & qui gouverna l'Angleterre avec tant de douceur & de sagesse, que sa memoire a été long-tems en veneration parmi les Anglois. Il gagna une celebre bataille sur les Danois à Wodnesilds proche de Wolfruno Hampton, où deux de leurs Rois furent tués avec plusieurs personnes de qualité, & un grand nom-

bre de soldats, ce qui le rendit redoutable & le fit aimer. Quelques Auteurs raportent qu'il força Constantin III. Roi d'Ecosse à lui demander la Paix. Il remit aussi à leur devoir les Barons du Pais de Gales, qui s'étoient revoltés. Ethelvard son frere ayant pris les armes contre lui, se mit à la tête des Danois de Mercie contre Edoïard, mais il y perdit la vie, il réunit encore à la Couronne le Royaume de Northumberland, & celui des Saxons Orientaux. L'Histoire raporte que sa sœur Elfeda ayant été en un fort grand danger dans sa premiere couche, elle ne voulut plus coucher avec son mari, disant que c'étoit un sot plaisir que celui qui étoit suivi de tant de douleurs, & prenant le parti des atmes elle assista en personne sa frere contre les Danois, où cette Princesse fit diverses belles actions. Edoïard mourut à Faringdon, & fut enterré dans le nouveau Monastere de Wincester, il regna 23. ans.

924 ADELSTAN OU ETHELSTAN.

Etoit fils naturel d'Edovard, ses vertus sublimes reparerent ce que sa naissance avoit de defectueux. Quoiqu'Edovard eut laissé des fils legitimes, les qualitez d'Adelstan porterent les Anglois à lui déferer la Couronne, qu'il accepta aux conditions qu'après la mort elle retourneroit aux enfans legitimes de son pere. L'Histoire remarque que sur quelque faux rapport de son échançon, qui lui avoit fait entendre que son frere Edwin avoit conspiré contre la peronne, il fit exposer ce Prince sur un petit navire sans voiles ni cordages à la merci des flots. Ce qui porta ce jeune Prince, accablé de chagrin, à se jeter la tête la premiere dans la mer. Adelstan sensiblement touché de la mort de ce jeune Prince, & d'avoir contenti à cette lâche action, se fit mourir son échançon. Il vainquit Godfry Roi de Northumberland, Constantin III. Roi d'Ecosse, & H. welle Roi de Gales, qu'il obligea à se rendre à discretion, il les rétablit en même tems, disant que c'étoit un plus grand bonheur de faire un Roi que de l'être soi même. Il soumit entièrement les Bretons de Cornouaille, & ruina entièrement la puissance des Danois par la prise de la Citadelle d'York. Il étendit les frontieres de ses Etats plus qu'aucun de ses predecesseurs, & acquit tant de reputation parmi les Princes étrangers, qu'ils rechercherent son amitié par des alliances ou par des presents Hugue Capet Roi de France, outre divers joiaux d'un prix inestimable, lui envoya l'Épée du Grand Constantin & la Lance de Charlemagne. L'Empereur Othon, qui avoit épousé sa sœur, lui envoya un vase d'une Pierre precieuse enrichie de plusieurs portraits. Le Roi de Norwegue lui envoya aussi un riche vaisseau tout garni d'or. Ce Prince laissa encore divers monumens de sa grandeur & de sa magnificence, il embellit Excester, fonda la Ville de St. Germain dans le Comté de Cornouaille & St. Patrocius à Bodman; il fonda aussi diverses Abbayes & autres batimens dans la plupart des Villes d'Angleterre. Il fit traduire l'Histoire sainte en langage Saxon, & mourut à Gloucester l'an de l'Ere Vulgaire 940. & fut enterré à Malmesburi dans le Comté de Wilt, qui avoit été bâti par Malmutius Roi des Bretons.

940 EDMOND.

Le Pieux, cinquième fils d'Edovard, fut couronné à Kingston. Ce Prince remporta plusieurs Victoires sur les Danois en divers endroits de son Royaume, & retira de leurs mains plusieurs Comtez & plusieurs villes. Il mit à la raison les peuples de Northumberland, qui s'étoient revoltés, ceda à Malcolm I. Roi d'Ecosse les Comtez de Cumberland & de Westmorland. Ce Prince fit encore de belles Loix pour le bien de ses sujets. Comme il étoit dans une maison de plaisance de Packlekerk dans le Comté de Gloucester, son Ecuyer ayant eu differend contre un autre, Edmond les voulant separer fut blessé à mort; d'autres raportent qu'il fut assassiné dans un festin le 26. May l'an 946. après six ans de regne, il fut enterré à Glanburri.

946 EDREDE.

Edrede étoit le sixième fils d'Edovard. Ce Prince succeda à son frere; à cause que ses neveux étoient encore trop jeunes pour prendre la conduite du gouvernement. Ce que l'on remarque de plus memorable de son regne, c'est qu'il reduisit à leur devoir les peuples de Northumberland, qui s'étoient encore revoltés, & retint dans leur devoir les Ecossois, qui le menaçoient d'une sanglante guerre. Il fit mettre en prison Wolstan, Archevêque de Cantorberi, qu'il fit mettre à mort pour le punir du massacre qu'il avoit fait faire de plusieurs Bourgeois de Thelford dans le Comté de Norfolk, qui avoient fait mourir l'Abbé Adelme. L'Histoire raporte que ce Prince poussa si loin sa devotion & la bigoterie, qu'il souffrit que l'Abbé de Glanbury le fouettât par penitence. Il confia la garde de la plus grande partie de ses joiaux à cet Abbé, son respect pour les choses sacrées, & le soin qu'il eut des Ecclesiastiques, lui meriterent le surnom de Très Pieux. Il fit fleurir dans ses Etats, la Paix, les sciences, & les beaux Arts, & fonda à la mode du tems d'alors plusieurs Eglises & Monastères, auxquels il fit de grands dons.

EDWIN.

Année
l'Ere
Vulg.

955

EDWIN.

Ce Prince nevé d'Edrede, & fils aîné d'Edmond, fut successeur d'Edrede & couronné à Kingston, il parvint au Trône qu'il n'avoit que seize ans. Comme ce Prince n'étoit pas ami des Moines, & de la plupart des Ecclesiastiques, ceux d'entre eux qui ont écrit son Histoire le font passer pour un Prince impie, qui se porta à diverses actions infâmes, & qui remplit sa Cour de corruption & de desordres. Il pillà, selon eux, les Eglises, s'approprià les deniers que l'on paioit au St. Siege, dont nous avons parlé, & fit diverses vexations sur ses sujets, voilà le jugement des Ecclesiastiques qui ont écrit son Histoire. Les autres le representent comme un Prince orné de grandes vertus, & digne de l'Empire, & qui regna glorieusement, mais trop peu pour le bien de l'Angleterre, ayant été enlevé par une mort prématurée à la fleur de son âge, à la quatrième année de son regne, qui fut un des plus beaux & des plus heureux regnes que l'Angleterre eut jamais. Il fut troublé par l'Abbé Dunstan, qui avoit gouverné Edrede, & qui vouloit aussi gouverner ou critiquer la conduite d'Edwin; cet Abbé ayant été obligé de sortir hors du Royaume, fomenta des divisions dans le Royaume de Northumberland & de Mercie par les Ecclesiastiques. Edwin ayant été surpris sans être en état de s'opposer aux mutins, ils éleverent Edgard son frere sur le Trône; Edwin en eut tant de déplaisir, qu'il mourut peu de tems après de regret. Il fut enterré dans l'Abbaye de Winchester.

959

EDGARD.

Les revoltes de Mercie & de Northumberland éleverent Edgard sur le Trône, comme on le vient de remarquer. Il ordonna à Ludwall Prince de Gales de lui livrer toutes les années trois cents Loups, au lieu du tribut que le Roi Athelstan lui avoit imposé, afin d'en délivrer le Pais. Il fit armer une flotte pour défendre les côtes de son Royaume contre les Pirates Normands & Danois. Pendant l'hiver il voyageoit dans les Provinces de son Royaume, pour s'informer si on administroit bien la justice, & il faisoit punir très severement ceux qui manquoient à leur devoir, ou qui s'étoient laissés corrompre; on ne vit jamais moins de crimes que sous le regne de ce Prince, & l'Angleterre jouit pendant qu'il regna d'un paisible repos. Il n'eut point de guerre à soutenir, que quelque mutinerie de ceux du Pais de Gales, qu'il mit bien-tôt à la raison; les actions qui ternirent sa gloire furent d'avoir forcé une Religieuse appelée Wolfchild, de qui il eut Ste. Edyth, & ensuite une autre appelée Ethelfede, de qui il eut St. Edouard. L'Histoire remarque une aventure assez particuliere de ce Prince. Ayant ouï louer la beauté d'une fille d'un Duc, il se rendit à la Maison de son pere, & ordonna qu'elle lui fut amenée auprès de son lit; la mere delicate sur le point d'honneur envoya à sa place sa fille de chambre, laquelle lui donna cette nuit là tant de plaisir; qu'il la retint auprès de lui, quoique le matin il reconnût l'artifice. Ayant ouï louer la beauté de la fille du Duc Ordgarus du Comté de Cornouaille, il envoya le Comte Ethelwold son favori pour la visiter, & lui faire sa cour de sa part, s'il trouvoit qu'elle fût telle que l'on publioit. Le favori ayant été charmé de la beauté de cette Dame, fit sa cour pour lui-même. A son retour il dit au Roi que la beauté de la Duchesse étoit fort au dessous de ce que l'on en avoit publié, mais qu'il prioit sa Majesté de vouloir bien solliciter son pere pour la lui vouloir donner pour femme, à cause qu'elle étoit une riche heritiere. Le Roi trop credule accorda au Comte ce qu'il demandoit; le Roi dans la suite ayant ouï louer la beauté de la Duchesse en voulut être lui même le témoin, & en étant d'abord venu amoureux, prenant Ethelwold à son avantage, comme ils étoient tous deux à la chasse, il le perça d'un coup de dard, & épousa la Duchesse sa femme. Il obtint du Pape Jean XIII. la convocation du Concile National pour la reforme des Ecclesiastiques, plusieurs furent déposés, & quantité de Moines chassés à cause de leurs vices. Ethelwold Evêque de Winchester vendit sous le regne d'Edgard les vaisseaux sacrés de son Eglise pour le soulagement des pauvres, disant qu'il n'étoit pas juste que le Temple de Dieu, qui étoit sans sentiment, fût plein de richesses, & que les Temples vivants du St. Esprit en manquaissent. Edgard mourut en 975. & fut enterré dans l'Abbaye de Glastenburi, après un regne de seize à 17. ans.

975

EDOUARD II. appelé St. EDOUARD.

Fut couronné Roi à Kingston, après la mort d'Edgar, malgré les oppositions d'Elfrede sa belle-mere & de plusieurs de la Noblesse, à cause qu'il étoit fils naturel. La reforme que l'on avoit faite sous le regne d'Edgar causa beaucoup de desordres sous celui d'Edouard. Le Duc de Mercie voulut remettre les Prêtres mariés dans la jouissance de leurs biens, l'opposition qu'il y rencontra par le Duc Edelin, qui persecuta ceux qui étoient mariés, fut cause que pour appaiser tous ces desordres on assembla encore un Concile à Winchester. Les Moines par des fourbes & des voies obliques font en sorte de mettre la decision du Procès à la decision d'un Crucifix, qui se déclare en faveur des Moines, mais ayant reconnu la supercherie, & qu'un homme aposté derriere le Crucifix étoit le stratageme des Moines, on remit la decision de ce procès aux Pairs & aux principaux Ecclesiastiques, qui laisserent les choses à peu près dans le même état où elles étoient à l'égard des Ecclesiastiques mariés, sans s'en mettre en peine, & sans leur donner par la suite de benefice. Edouard étant à la chasse proche le Château de Corf, où

Tome II.

Année
l'Ere
Vulg.

978

ETHELREDE II.

Les Anglois parurent peu sensibles à la mort du Roi Edouard Ethelrede son frere fut couronné à Kingston. Le Ciel parut prédire par des signes à son Couronnement l'irruption & les ravages que les Danois firent dans la suite en Angleterre. La troisième année de son regne ayant fait décente en divers endroits, toute l'Angleterre leur fut exposée en proie, & ils obligerent les Anglois à leur payer toutes les années un tribut de quarante mille livres, appelé *Dane gilt*, & la nation Angloise se trouva dans une telle oppression, qu'elle étoit obligée de semer les terres & de travailler, pendant que les Danois faisoient bonne chere dans leurs maisons, & abusoient de leurs femmes comme de leurs esclaves. Dans une extrémité si accablante le Roi Ethelrede donna des ordres secrets à toutes les villes, qui étoient sous sa domination, tendants à ce que le 13. ou 13. de Novembre 1002. on eût à massacrer tous les Danois qui se trouveroient parmi eux, ce qui fut executé avec beaucoup de rigueur, non seulement envers les Danois qui avoient en dernier lieu fait irruption dans cette isle, mais ils n'épargnerent pas même ceux qui s'y étoient établis auparavant, & se porterent à des excès assez violents, au rapport de quelques Historiens. Swenon Roi de Danemarck à cette nouvelle passa peu de tems après en Angleterre, & après y avoir fait beaucoup de ravages, il vassieger Londres, sans la pouvoir prendre; il repassa en Danemarck, & revint deux ans après en Angleterre avec de nouvelles forces, & se rend maître de toute l'Angleterre, & force Ethelrede à se retirer à la Cour de Richard Duc de Normandie, dont il épousa la sœur. Ayant appris la mort de Swenon, il repassa en Angleterre en 1011. Canut fils de Swenon fut au devant d'Ethelrede pour le combattre. Canut ayant perdu la Bataille fut obligé de repasser la Mer. Canut peu de tems après repasse en Angleterre, Ethelrede n'étant occupé que de ses plaisirs, donna une belle occasion à Canut de pousser ses conquêtes. Edmond fils aîné d'Ethelrede ayant levé une armée lui auroit fait repasser la mer, s'il avoit moins déferé au conseil d'un deses perfides conseillers, & si la mort de son pere ne l'avoit appelé ailleurs. Ethelrede mourut en 1016. après un regne de 28. ans.

1016

EDMOND IRONSIDE.

Ce Prince étoit l'aîné des fils d'Ethelrede, il fut couronné à Kingston par Livingus Archevêque de Cantorberi. Les Danois étoient alors si puissants en Angleterre, que Canut fut élu Roi à S-uthampton par plusieurs Laïques & Ecclesiastiques, qui lui prêterent serment de fidelité. La Ville de Londres demeura fidele à Edmond, & par sa résistance elle donna le tems au Roi de lever des troupes, avec lesquelles il obligea Canut à lever le siege de devant cette place, & battit en même tems Canut pour la troisième fois près de Gillingham, où il en tua un grand nombre, & mit le reste en fuite. Il se passa encore une action entre ces deux Princes proche de Sherston dans le Comté de Worchester, où les deux armées combattirent avec une pareille ardeur, mais le jour suivant, comme les Anglois étoient sur le point de remporter la victoire, Edrick la leur enleva en coupant la tête d'un soldat, qu'il mit sur la pointe de son épée, en criant aux Anglois, suiez canaille, & vous retirez, car votre Roi a été tué, & voici sa tête, c'est pourquoi sauvez vous promptement. Il se passa encore deux actions entre ces deux Princes. Edmond fut vainqueur à la premiere, mais la perfidie d'Edrick, qui se jeta pendant la seconde Action dans le parti de Canut, causa la perte de la seconde. Ils étoient près à en venir encore à une action, quand ces deux Princes se detacherent de leur armée pour se battre en duel, mais n'ayant eu aucun avantage l'un sur l'autre, il terminerent eux deux leurs differends sur le Champ de Bataille, & partagerent leur Royaume, la partie Occidentale demeura à Canut, & l'Orientale à Edmond. Mais ce Prince n'en jouit pas long-tems, ayant été assassiné par le même Edrick, qui l'avoit déjà trahi deux fois. Quelques Auteurs marquent qu'il mourut de mort naturelle à Londres, après un regne de sept mois, & qu'il fut enterré à Glastenburi.

1017

CANUT.

Après la mort d'Edmond il s'empara du Royaume, il fut proclamé Roi par la Noblesse Angloise, qui lui prêta serment de fidelité, & fut couronné à Londres par Lucingus Elstane Archevêque de Cantorberi. Edmond avoit cependant laissé deux fils, mais leur bas âge ne leur permettant pas de commander, & d'ailleurs Canut ayant de belles qualitez, il ne trouva pas d'opposition à devenir Roi de l'autre partie du Royaume. L'intérêt de l'Angleterre sembloit approuver ce choix, pour mettre fin à une guerre qui avoit duré plus de 200. ans, & qui avoit coûté aux Anglois & aux Danois plus de trois cents mille hommes en cinquante quatre batailles données sur terre.

Ans de
l'Ere
Vulg.

re, & trente-huit sur mer. L'Angleterre ne pouvoit faire un plus beau choix qu'en choisissant Canut, la bonté & sa douceur charma les Anglois, & il entra dans tout ce qu'il creut leur devoir plaie, il les admit à toutes les charges, & même leur confia le commandement de ses armées, qu'il opposa aux Rois d'Ecosse & de Norwegue. Ce Prince fit rebâtir les villes, les Abbayes & les Eglises, & diminua les impôts que les précédentes guerres avoient obligé d'imposer sur le peuple. Il battit le Roi d'Ecosse, qui étoit entré en Angleterre, & l'obligea à lui payer tribut, & conquit la Norwegue, dont le Roi avoit troublé le repos du Dannemarck. On jugera de la piété & de la sagesse de ce Prince, & combien il méprisoit les flatteurs, par le trait que nous allons rapporter. Ce Prince étant parvenu au plus haut degré de gloire où peut parvenir un Souverain, des flatteurs pour l'encenser lui voulurent insinuer qu'il étoit le Dieu de la Terre & de la Mer, Canut pour faire connoître à ces Courtisans le mépris de cette vanité, fit mettre sa chaise sur le rivage lorsque le flux de la Mer commençoit à monter, & parla ainsi aux vagues; *vous mer, qui êtes sous ma puissance, ne presumés pas sur peine de punition de mouiller les habits de votre Souverain.* Mais la mer montant de plus en plus, il se retira brusquement, en disant que tous les habitans de la terre doivent reconnoître que le pouvoir des Rois du Monde n'est que foiblesse & vanité, & que personne ne mérite de porter le titre de Roi que celui qui commande au Ciel, à la terre & à la mer. Depuis ce tems là il ne voulut plus porter la Couronne, mais il la mit sur l'image de Jésus-Christ, qui étoit sur la Croix de Winchester, elle fut ensuite la récompense des gens d'Eglise. Il fut en pèlerinage à Rome, & fit des plaintes au Pape de ce qu'il tiroit de trop grandes sommes des Archevêques Anglois, dans le tems qu'il leur envoyoit le Pallium; le Pape promit d'y remédier. Ce Prince fut un des plus grands Rois qui aient jamais été, il mourut l'an 1035. après dix-neuf-ans de regne, il fut enterré à Winchester.

1035

H A R A L D.

Fils naturel de Canut, lui succéda. Il fut élu par la Noblesse, & couronné à Oxford par Elnoth Archevêque de Cantorberi, pendant l'absence de Hardi-Canut. Dans la vue de s'affermir sur le Trône, il mit tout en usage pour se rendre maître d'Edvard & d'Alfred fils d'Ethelred, qui étoient passés en Normandie, & dans cette vue il leur envoya en Normandie une lettre, qu'il supposoit avoir été écrite de la part de leur mere, qui les invitoit de passer en Angleterre pour remonter sur le Trône. L'artifice d'Harald eut quelque succès, le Prince Alfred trop credule passa en Angleterre, le Comte Godwin beau-frere d'Harald le trahit, & le livre avec toute sa suite entre les mains d'Harald, qui les fit tous mourir à Guilford réservé la dixième partie de la suite. Alfred fut envoyé prisonnier dans l'Isle d'Ely, où on lui creva les yeux, & il mourut peu de tems après. Emma mere de cet infortuné Prince fut bannie du Royaume, & Harald s'empara de tous les biens. Il accabla ses sujets d'impôts, & autant que la memoire de son pere fut recommandable aux Anglois, autant celle de son fils fut odieuse par les excès de debauche, de lâcheté & d'injustice, où il se porta, il alloit être déposé lorsque la mort en delivra l'Angleterre.

1040

C A N U T II.

Ou Hardi-Canut; ce Prince fut successeur de Harald; il fut couronné par le même Archevêque de Cantorberi qui avoit couronné son frere. Il étoit auparavant Roi de Dannemarck & de Norwegue, en conformité du testament de son pere Canut I. la premiere action de son regne fut connoître que les Anglois n'en avoient rien à attendre de meilleur que de Harald son frere. Il fit tirer hors du tombeau le Corps de son frere & le fit jeter dans la Tamise, il mit ensuite de grands impôts sur les Anglois pour subvenir à l'entretien de sa flotte, & fit mourir dans les supplices tous les Barons qui avoient tenu le parti de son frere contre lui. Il eut pour premier Ministre Godwin son beau-frere, qui tacha de reparer par sa capacité les fautes de Canut, & que son penchant au crime lui faisoit commettre, & qui le rendit en quelque sorte supportable. Ce Prince suivit l'exemple de son frere à divers égards, & le surpassa en cruauté. Comme il étoit à se plonger dans la debauche dans un festin à Lambeth, il mourut le verre à la main d'excès ou de poison, & tomba mort subitement. Les Anglois à cette nouvelle prirent les armes, chasserent tous les Danois, & firent une Loi, qu'on ne souffriroit jamais que le Sceptre sortit d'entre les mains d'un Prince du Pais. Il fut enterré à Winchester en 1041.

1042

A L F R E D.

Dont nous avons déjà parlé, & fait mort sous le regne de Harald par la trahison de Godwin, est placé par quelques Auteurs à la suite de Canut ou Hardi-Canut, qui nous disent qu'il ne fut appelé qu'après la mort de ce Prince en Angleterre. Il fut assassiné, si on en croit quelques auteurs, par les pratiques de Godwin. Le merite de ce jeune Prince causa sa mort. Godwin ambitieux du Gouvernement jugea Edvard son frere un sujet plus propre à se laisser gouverner, d'ailleurs la veuë de faire épouser sa fille à Edvard le porta à cette indigne action, qui est néanmoins contredite par quelques Auteurs.

Ans de
l'Ere
Vulg.

1042

EDOVARD LE CONFESSEUR.

Etoit avec son frere en Normandie, lorsque Canut mourut le verre à la main, comme on l'a ci-devant remarqué. Les Anglois lassés du Gouvernement des Danois rapellerent Edvard & Alfrede; celui-ci ayant eu un sort aussi funeste qu'on l'a dit, Edvard son frere fut mis sur le Trône du consentement de la Noblesse & du peuple, & couronné par Edsine Archevêque de Cantorberi. Pendant que le Comte Godwin eut le maniment des affaires, on le regarda comme un Prince incapable de regner. Il y eut peu de guerres pendant son regne, & hormis quelques petits troubles fulcitez par les Danois, les Irlandois & ceux du Pais de Galles, & quelques autres qu'il mit à la raison, le reste de son regne fut fort paisible. La veuë de concourir au bien & à l'avantage de ses sujets le porta à faire choix d'habiles Jurisconsultes pour rediger en un Corps les meilleures Loix des Rois de Mercie, de Westsex, de Northumbrie, & de Dannemarck. Sa mere étant soupçonnée de quelque commerce scandaleux avec Alwin Evêque de Winchester, il se porta à en user un peu trop severement avec elle, l'ayant privée de ses bijoux & de ses biens, il l'obligea de subir, selon la coutume de ce tems là, la peine de passer sur des fers ardents; cette Princesse ayant par là été reconnue innocente, si on en croit l'Histoire, le Roi se repentit du tort qu'il lui avoit fait, & la rétablit dans ses biens, dont elle avoit été privée à cause de son Mariage avec Canut Roi d'Angleterre ennemi capital des Anglois, & parce qu'elle n'avoit pas secouru Edvard ni son frere dans leur exil. On raconte de ce Prince qu'étant couché dans son lit, dont les rideaux étoient fermés, un courtisan étant entré dans sa chambre, & trouvant sa cassette ouverte, qu'Hugoline son Valet de chambre avoit oublié de fermer, il prit autant d'argent qu'il en peut emporter, & s'en alla; il y retourna une seconde fois, & comme il y revenoit pour une troisième, le Roi lui dit de prendre promptement tout ce qu'il vouloit, ajoutant que si Hugoline venoit à le surprendre, il ne perdroit pas seulement tout ce qu'il avoit pris, mais qu'il courroit encore risque d'être pendu. Quand Hugoline fut arrivé, & qu'il eut remarqué qu'il lui manquoit de l'argent, il en fut fort chagrin, mais le Roi le pria de n'en point être inquiet, car, dit-il, l'homme qui l'a pris en a plus besoin que nous. Ce Prince étant au lit de mort, & voyant que ceux qui étoient auprès de lui pleuroient, il leur dit cette belle sentence, *si vous m'aimez vous ne pleureriez point, mais au contraire vous vous réjouiriez de ma mort, parce que je vai à mon pere, de qui je recevrai la joye promise au fidele, non pas par mon merite, mais par les compassions de mon Sauveur, qui fait misericorde à qui il lui plait.* Il mourut en 1066. & fut enterré à Westmunster.

1066

H A R O L D.

Edgar Atheling devoit succéder au Trône, étant fils d'Edmond Ironside, mais Harold à cause de ses pretentions du côté de sa mere, & d'ailleurs à cause de sa capacité dans les armes, l'emporta sur Edgar. Pour gagner l'affection des peuples il commença par ôter les impôts, fit le jeune Edgar Comte d'Oxford, commença par s'attirer l'estime de ses sujets par tous les endroits qu'il jugea propres à les engager dans ses intérêts. Une Ambassade du Duc de Normandie, qui vint demander le Royaume d'Angleterre en vertu du Testament d'Edvard le Confesseur en faveur de Guillaume, commença à troubler ce repos. Harold ne tint aucun compte de cette Ambassade. Tolston le Cruel, Comte de Northumberland, frere d'Harold, & son ennemi mortel, ayant sollicité du secours auprès d'Harfager Roi de Dannemarck, ils entrent ensemble en Angleterre. Le Roi Harold marche contre eux & a le bonheur de les vaincre. Guillaume cependant ayant équipé une flotte, vient faire décente à Pavensei dans le Comté de Suffex: quand il eut fait décente il fit brûler sa flotte, pour ôter à ses gens toute esperance de retour, & marcha en suite vers Hasting, défendit à ses soldats sur de rigoureuses peines de faire aucun tort au peuple, dont il alloit devenir le Souverain, & fit publier par tout qu'il venoit prendre possession du Royaume, qui lui avoit été donné en vertu du Testament d'Edvard, & envoya un Seigneur de sa Cour à Harold pour lui demander le Royaume. Harold lui donna pour reponce de se retirer d'Angleterre, à moins qu'il ne voulût ressentir bien-tôt l'effet de son ressentiment. Harold fit en même tems avancer son armée du côté d'Hasting, où étoit celle de Guillaume. Quand les deux armées furent en presence, le Duc de Normandie, dans la veuë d'épargner la sang Chrétien, envoya un Moine à Harold pour lui proposer de consentir à terminer leur querelle entre eux deux à la veuë de leur armée par un combat singulier, ou de s'en remettre à la decision du Pape. Harold fit réponse que l'on en decideroit le jour suivant. Le quatorze d'Octobre, que Harold mettoit au nombre de ses jours heureux, les armées étant rangées en bataille, & le signal étant donné, on commença de part & d'autre à se battre avec une égale bravoure. Le Duc ayant remarqué la difficulté de vaincre usa d'un stratageme, pour cet effet ayant donné ordre à ses officiers de faire semblant de fuir pour déranger l'ordre des Anglois; son stratageme eut le succès qu'il s'étoit promis, car les Anglois ayant remarqué leur fuite se debandoient pour se mettre à leur poursuite. Guillaume ayant recommandé à ses gens de tourner face, chargea les Anglois debandés avec tant de courage, que l'armée d'Harold fut mise en deroute, & Harold ayant été blessé d'un coup de dard tomba parmi les morts. La défaite des Anglois fut si grande, qu'il y en resta plus de 68000. hommes sur la place, selon divers auteurs, & même d'avantage selon d'autres,

1066
 tres, & seulement 6000. ou environ du côté du Dur. Les Anglois après cette défaite voulurent élever sur le Trône Edgard Atheling, mais Guillaume ayant été droit à Londres ne leur en donna pas le tems; d'ailleurs les brigues d'Edwin & de Morcar freres de la Reine, qui aspiraient à la Couronne, empêchèrent l'exécution de ce dessein. Le Corps du Roi ayant été trouvé parmi les morts fut emporté par la Noblesse Angloise, & enterré à Waltham dans la Comté d'Essex.

GUILLAUME LE CONQUERANT.

• Ce Prince étoit fils de Robert Duc de Normandie & d'une de ses maîtresses nommée Arlette, fille d'un bourgeois de Falaise; c'est ce qui donna lieu à lui donner le surnom de Batard, qu'il changea glorieusement en celui de Conquerant. Les heureuses dispositions de Guillaume, & les manieres nobles porterent son pere à l'aimer tendrement, & étant prêt de partir pour la Terre Sainte il le fit reconnoître pour son héritier, & le recommanda à Henri I. Roi de France, qui le protegea & le défendit contre ses Sujets rebelles, & contre quelques Seigneurs qui pretendoient avoir de legitimes droits sur son Duché. Il succéda à son pere au Duché de Normandie en 1035. qu'il n'avoit que 10 ans, & à la Couronne d'Angleterre en 1066. Après la défaite d'Harold, les Anglois voulurent remettre de nouvelles troupes sur pied, mais ayant marché droit à Londres il ne leur en donna pas le tems, & obligea cette ville à lui envoyer des Deputés pour lui porter les clefs de Londres. L'Archevêque de Cantorberi ayant refusé de le reconnoître, l'Archevêque d'York fit la ceremonie de son couronnement. Les Villes d'York & d'Oxford, qui firent difficulté de le reconnoître, s'attirerent de si rudes chatimens, que cela étonna les plus obstinés, qui furent obligés de se soumettre à ses armes, la punition qu'il fit des mutins, qu'il priva de leurs biens pour les donner aux Normands & aux Anglois fideles, retint toute la nation dans le devoir. Il priva les Anglois de leurs Privilèges, abolit leurs Loix, & y établit celles de Normandie. Il enleva tous les trésors du Royaume, même ceux des Eglises, & les transporta en Normandie, désarma tous les Anglois, mit un impôt general sur les terres, voulut qu'ils se couchassent tous & éteignissent leur feu & leur chandelle au son de la cloche à huit heures, que l'on apelloit le couvre-feu. Il leur défendit encore de chasser & de couper du bois dans leurs forêts sans une permission expresse, & commanda que la langue Françoisé fut la seule en usage dans le Barreau; enfin il traita l'Angleterre comme un Pais de Conquête, & jamais gouvernement ne fut plus despotique que celui de Guillaume. Il fit faire un arpentage fort exact de toutes les terres du Royaume, & le denombrement de tous ses peuples, avec un détail des biens de chaque particulier, leurs noms, ce que chacun pouvoit depencer annuellement, leur capital, revenu, & domestiques, dont il fit faire des registres, que l'on voit encore. Pour retenir chacun dans le devoir, il fit bâtir la Tour de Londres, les Châteaux d'York, de Lincoln, Nottingham, & Halting. Quelques Seigneurs passerent en Dannemarck, & porterent Suen Roi de ce Pais à venir en Angleterre avec une Armée. Il y vint, & prit York. Guillaume ayant été à sa rencontre, le battit, & força les rebelles à explorer sa clemence. Ceux du Pais de Galles, qui firent les mutins, furent obligés de lui payer un tribut. Le Roi d'Ecosse, qui voulut l'attaquer, fut obligé de subir la même Loi que ceux du Pais de Galles. Robert son fils se rebella contre lui en Normandie, mais il le remit aussi à son devoir. Il fut offensé contre Philippe Premier Roi de France, qui avoit fomenté la revolte de Robert, ce ressentiment le fit passer en Normandie; il tombe malade à Rouen. Philippe par quelque raillerie sur sa maladie excite encore le deuit de Guillaume, qui entre en France avec une grosse armée, & pille tout ce qui se rencontre à son passage. Il prit Mantes, la pilla, & y fit mettre le feu; l'ardeur du feu, dont il s'étoit approché de trop près, lui ayant causé la fièvre, & étant d'ailleurs incommodé par une chute de cheval, il fut obligé de se faire porter à Rouen, où il mourut le 9. Septembre 1087. de son age & le 21. de son regne. Il donna la Normandie à Robert, l'Angleterre à Guillaume, & de l'argent à Henri, il fit divers legs pieux. Il exhorta fort ses enfans à l'étude des sciences, & son mot le plus ordinaire étoit, *qu'un Roi ignorant n'est qu'un Ane couronné*. Il fut enterré à Caen en Normandie.

GUILLAUME RUFUS.

1087
 Ou Guillaume le Roux, à cause de la couleur de sa barbe & de ses cheveux, succéda à son pere, & fut couronné par Lanfrand Archevêque de Cantorberi. Robert son frere qui étoit en Normandie, comme l'aîné devoit succéder à la Couronne, se mit en devoir d'en venir prendre possession aux sollicitations d'Odet Evêque de Bayeux; ce Prélat avoit pris des mesures si justes, qu'on crut que Guillaume étoit perdu sans ressource, mais sa diligence le tira de ce mauvais pas, n'ayant pas donné le tems aux mutins de se joindre, il les distipa entièrement, avant que Robert pût être en Angleterre, ce qui l'obligea à le retirer, après un traité où Guillaume s'engagea à lui payer 3000. Mars, & de resigner après sa mort à lui ou à ses heritiers le Royaume d'Angleterre. S'étant derechef brouillé avec Robert, il passa en Normandie, s'empara de plusieurs forts, & obligea Robert à lui demander la Paix. Après quoi ils unirent leurs forces contre leur frere Henri, lequel sachant qu'il n'étoit pas en état de leur résister fit fortifier le château du Mont St. Michel en Normandie, où il se retira, & y fut assiégé. Guillaume

Tom II.

1100
 ayant été demonté à une fortie des assiegés, y courut risque de la vie. Henri se trouvant réduit à l'extrémité faute d'eau, envoya vers son frere Robert, dont il connoissoit l'humanité, pour obtenir de lui une chose que Dieu a rendue commune à tous les hommes; Robert la lui accorda. Peu de tems après ils se reconcilierent. Guillaume & Robert se brouillerent encore dans la suite. Il eut encore des démêlés avec Malcolm Roi d'Ecosse, mais celui-ci fut tué avec son fils Edovard dans une embuscade, que lui dressa Maubrai Comte de Northumberland. Robert ayant résolu de se croiser pour la Terre Sainte, engagea son Duché à son frere Guillaume pour la somme de six mille six cents soixante & six livres d'argent; pour payer cette somme il obligea les Maisons Religieuses à vider leurs coffres, & eut soin de la conservation du Duché de Normandie, & se rendit maître de Nantes en Bretagne, dont le Comte avoit fait difficulté de lui faire hommage comme avoient fait ses predecesseurs. Les Galois firent de fort grands ravages en Angleterre. Guillaume les repoussa jusques dans leurs forêts, & en fit perir un grand nombre. Ce Prince eut des défauts, qui ternirent toute la gloire de son regne, étant cruel, intéressé, avare, & simoniaque public. L'Histoire raporte qu'après la mort de Landtrant Archevêque de Cantorberi, il laissa son siege vacant pendant quatre ans pour en retirer les revenus. St. Anselme y ayant été élevé, il lui demanda une récompense, ce Prélat la lui ayant refusée, il l'exila. Chassant dans une forêt, un de ses domestiques ayant tiré un coup de flèche le blessa sans dessein, & il mourut de ce trait l'an 1100. quelques uns regarderent cet accident comme un coup de la main de Dieu, qui vouloit delivrer l'Angleterre de ce méchant Prince. Il jetta les fondemens d'un Palais très magnifique à Westmunster, & fit bâtir la grande Halle, qu'on y voit aujourd'hui. Il fut enterré à Westmunster.

HENRI I. dit Beauclerc.

Henri eut le surnom de Beauclerc à cause de son savoir. Comme son frere Robert étoit dans la Terre Sainte, il succéda au Royaume. Pour se rendre les peuples favorables il leur rendit la liberté de se servir de feu aux heures qui leur avoient été interdites par Guillaume le Conquerant, il leur rendit aussi tous les autres privileges qui leur avoient été ôtés, remit à la Noblesse la possession des fiefs qu'avoient possédé leurs peres, permit aux simples Gentilshommes de marier leurs filles sans lui en demander la permission, pourvu que ce ne fût point à des Sujets ennemis, ordonna que les veuves jouiroient de leur douaire, & de la liberté de se marier à leur fantaisie; il rendit aussi les autres privileges qui avoient été ôtés aux Ecclesiastiques: mais ce qui fut le plus agreable aux peuples, ce fut d'avoir fait revivre la Loi de St. Edovard, & d'avoir rapellé Anselme Archevêque de Cantorberi, qui avoit été contraint de sortir du Royaume. Robert, qui étoit dans la Terre Sainte, & auquel on avoit présenté la Couronne de Jerusalem, & qu'il refusa, pour ne pas perdre celle d'Angleterre, ayant appris cette nouvelle, repassa en Normandie, & passa en Angleterre pour reprendre le Royaume qui lui appartenoit de droit. Dans le moment qu'ils étoient prêts d'en venir aux mains, ils s'accordent & font la Paix. Robert renonce au Royaume, moyennant 5000. Mars d'argent. Robert ayant genereusement cédé cette somme, & fait quelque raillerie contre Henri à ce sujet, il n'en salut pas davantage à Henri, qui cherchoit querelle pour passer dans ses Etats avec une puissante armée. Robert ayant perdu la bataille de Thinchebrai gros bourg de Normandie, fut pris & mené à Cardiff Chateau dans le Pais de Gales, où il mourut après une prison de dix-huit ans. Louis le Gros ayant apuie quelques petits Souverains de Normandie, qui vouloient faire la guerre à leur Souverain, donna lieu à une guerre entre ces deux Princes, qui finit par la Paix de Gisors en 1120. & qui recommanda ensuite, parce que Louis le Gros se voulut mêler de donner l'investiture à Guillaume Cliton fils de Robert, dont nous venons de parler. Il eut encore quelque demêlé avec les peuples du Pais de Gales qu'il repoussa jusques dans leurs cavernes. Les qualités que l'on attribue à ce Prince sont d'avoir eu du courage, du discernement & de la valeur, mais son ambition fut extrême, le traitement fait à son frere Robert en fournit un exemple, il manqua de pieté, & ne se fit point une affaire de tenir la parole. Au retour de la chasse, il se fit apêrer des lamproies, & s'étant trouvé mal d'une fièvre après le repas, elle l'emporta, après sept jours de maladie, au Château de Lions au Diocèse de Rouen ses entrailles furent enterrées à Rouen, & son corps fut porté en Angleterre, & enterré à Reading dans une Abbaye qu'il avoit fondée lui même.

ETIENNE.

1136
 Ce Prince étoit fils d'Adele ou d'Alix, troisième fille de Guillaume le Conquerant, qui épousa Etienne de Blois, Comte d'Anjou, de Chartre & de Champagne. & de Bologne selon quelques autres, qui fut tué à une bataille donnée contre les Sarrazins en Sirie. Il fut couronné à Westmunster par Theodald Archevêque de Cantorberi. Il avoit été jusqu'alors Comte de Mortain & de Bologne; son merite & les intrigues de Henri Evêque de Winchester Legat du St. Siege, & les privileges qu'il promit d'accorder aux Anglois, le firent preferer à l'Imperatrice Mathilde, qui avoit épousé en premieres noces l'Empereur Henri V. & en 2. noces Godefroi Plantagenete, & qui eut le malheur d'être absente. Il commença par abroger la Loi qui défendoit aux Seigneurs de chasser dans leurs forêts, & d'y couper du bois, & confirma le rétablissement des Loix Populaires de St. Edovard, déjà en partie rétablie.

Ans de
l'Ere
Vulz.

retablies par Henri I. Mathilde & son mari Godefroi ne pouvant digerer cette usurpation, se rendirent maîtres de Normandie, qu'ils perdirent peu de tems après. Le Roi d'Ecosse, qui avoit pris les intérêts de Mathilde, se jeta en Angleterre, prit quelques places du Comté de Northumberland, qu'Etienne lui laissa pour avoir la paix. Dans le tems qu'il se croioit bien affermi, Mathilde entra en Angleterre, accompagnée du Duc de Gloucester son frere, & d'Etienne près de Lincoln, & le fit son prisonnier. Tout sembloit favorable pour faire monter cette Princesse sur le Trône. Mais la fierté de cette Princesse, qui rebuta Mathilde femme du Roi Etienne, qui la supplioit de lui accorder la delivrance de son mari avec la soumission la plus profonde, & la maniere fiere & trop reservée avec laquelle elle repondit à la Noblesse sur quelques privileges qu'elle lui demandoit, gâta toutes les affaires. La Reine Mathilde femme d'Etienne prit de nouvelles mesures, voyant qu'on avoit si peu d'égard pour ses très humbles supplications, & mit une Armée sur pied, & ayant joint celle que le Prince Eustache lui avoit amenée, elle alla chercher celle de l'Imperatrice Mathilde, la défit, & prit le Comte de Gloucester son frere, qui fut échangé contre le Roi Etienne. L'Imperatrice Mathilde fut obligée de se sauver à Oxford, se trouvant reduite à une si grande extrémité, que d'être obligée dans le plus grand froid de l'hiver de s'échapper & de se sauver à pied au travers des glaces & des neiges. Le Prince Eustache fils d'Etienne étant venu à mourir, cela donna lieu à une entrevue entre Etienne & l'Imperatrice Mathilde. Pour assouvir tous ces différends, Etienne adopta Henri fils de Mathilde pour son fils & son successeur, & les Nobles lui rendirent l'hommage qui lui étoit dû comme à l'heritier incontestable de la Couronne, & Henri de son côté rendit à Etienne l'honneur d'un pere. La faveur qu'il témoigna à un de ses favoris lui attira la jalousie des Pairs du Royaume, qui conspirerent contre lui, & se saisirent de plusieurs places, qu'il reprit sur eux. Etienne ayant été attaqué d'un *mifera* mourut à Douvres en 1154. & fut enterré à Feversham dans la Province de Kent.

1154

HENRI II.

Ce Prince naquit au Mans le 5. de Mars 1133. & fut couronné Roi d'Angleterre en 1154. Il commença son regne par chasser de son Royaume un grand nombre d'étrangers, qui ne cherchoient qu'à troubler le repos de l'Angleterre, il fit razer quelques forteresses des particuliers, & ne laissa dans le Royaume que celles qu'il crut nécessaires pour la sûreté de l'Etat, rendit le Comté de Westmorland au Roi d'Ecosse, qui lui rendit les Provinces de Northumberland & de Cumberland. Ayant fait hommage à Louis VII. Roi de France de ses Duchez de Normandie, & de Guienne, & des Comtez d'Anjou, de Poitou, du Maine, & de Touraine, il attaqua Godefroi son propre frere, & le depouilla de ces trois dernieres Provinces, puis déclara la guerre à Raimond Comte de Toulouse pour quelques prétentions que la Reine sa femme avoit sur les domaines de ce Comte; il prit Cahors, assiegea Toulouse, mais il ne peut s'en rendre le maître. Il fit ensuite la paix avec Louis le Jeune Roi de France, qui avoit pris les intérêts du Comte de Toulouse. Dermith Roi de Laganie en Irlande s'étant brouillé avec Rodric Roi de Connacie, implora le secours de Henri, qui envoya Richard Strongbow Comte de Pembrock, qui assujettit ce Royaume, comme on le remarque dans les Cartes d'Irlande. Il défit & prit prisonnier Guillaume Roi d'Ecosse, qui étoit entré dans le Comté de Northumberland, battit Philippe Comte de Flandre, qui avoit fait décente en Angleterre à la tête d'une puissante armée, & après la mort de Godefroi son frere, que les Bretons avoient fait Comte de Nantes, il obligea Conan Comte de Rennes, qui s'étoit rendu maître de Nantes, de donner sa fille heritiere de ses Etats à son troisième fils nommé Godefroi. Si ce Prince fut heureux dans les armes, il eut aussi des disgrâces & de facheux revers de fortune. En voici un des principaux. La licence & les desordres des Ecclesiastiques ayant été rapportés au Roi, & que plus de cent meurtres s'étoient commis par eux depuis le commencement de son regne, Henri pour remédier à ces desordres ordonna aux Juges Laïques d'en connoître, & d'exercer les châtimens convenables aussi bien sur les biens que sur les personnes des coupables. Becket Archevêque de Cantorberi s'opposa aux volontez du Roi, comme étant contraires aux droits du Clergé. Le peu de respect que cet Archevêque témoigna en présence du Roi, le porta à donner des ordres pour le faire prendre, mais ce Prelat étant passé en Flandre, & ayant le Pape dans ses intérêts, on jeta des fulminations contre Henri, qui par les serupules des peuples de ce tems là faisant plus d'effet qu'elles ne faisoient aujourd'hui, furent si efficaces, que le Roi pût à peine trouver quelque Ecclesiastique pour faire le service divin dans sa Chapelle. Ces différends s'étoient à peine raccommodés entre le Roi & l'Archevêque, que Becket donna encore de nouveaux sujets de mécontentement au Roi, ce qui fut l'occasion de la mort de ce Prelat, qui fut assassiné, au dire de certains Historiens, par les ordres du Roi. Outre cette affaire, qui causa beaucoup de trouble dans l'Etat, l'inclination qu'il eut pour Alix, fille de Louis le Jeune, fiancée à Richard son second fils, fut encore un autre sujet de discorde. Richard fâché de ce qu'il ne lui donnoit pas Alix, se joignit avec Philippe Auguste, qui chassa Henri de la ville du Mans, d'où il se retira à Chinon, où il tomba malade, & mourut de chagrin. Henri II. avoit épousé Eleonore d'Aquitaine, Duchesse de Garenne & de Gascogne, Comtesse de Poitou & de Suintonge, & en eut les enfans marquez dans la Carte Genealogique. Il fut enterré à Gaitow. Ce Prince divisa

Ans de
l'Ere
Vulz.

l'Angleterre en Circuits ou Departements, où les Juges vont administrer la justice. Il eut de la belle Rosemond Guillaume de Longuepée & Jeffy Archevêque d'York.

1189

RICHARD I.

Richard à cause de sa valeur fut surnommé Cœur de Lion, il fut couronné à Westmuntter par Baldwin Archevêque de Cantorberi. Après avoir fait la Paix avec Philippe Auguste, qui lui rendit le Mans, & les autres villes qu'il avoit prises à Henri, il se rendit à Roüen, où il reçut l'épée Ducale le 20. de Juillet, & donna à Jean son frere le Comté de Mortain. Ce Prince s'étant croisé pour le voyage de la Terre Sainte, il laissa le Gouvernement de l'Angleterre à Guillaume de Long-Champ Evêque d'Elis son Chancelier, il passa ensuite en France, & vit Philippe Auguste à Vezelay, qui s'étoit aussi croisé, d'où ils allerent passer l'hiver en Sicile. Ces deux Monarques commencerent à se brouiller, & penserent à tourner les armes l'un contre l'autre, sans la prudence de Philippe (nous disent les Historiens François) lequel par sa moderation empêcha que ces différens n'allassent plus loin. Philippe ayant passé la Mer se rendit devant Acre déjà assiegeé par les Chrétiens. Richard s'embarqua quelques jours après. La tempête ayant jetté une partie de sa flotte sur les côtes de Chipre, Isaac Roi de cette Isle fit mettre aux fers ceux qui se sauverent de ce naufrage, & empêcha que les Reines d'Angleterre & de Sicile ne se missent à couvert dans le port de Milazo: un procédé si inhumain porta Richard à faire décente dans cette Isle avec son Armée, il prit toutes les villes du Royaume de Chipre, & obligea ce Royaume à lui être tributaire, & ayant chargé Isaac de chaînes, & laissé de bonnes garnisons dans les places principales, il rembarqua ensuite ses troupes pour la Terre Sainte. Ayant rencontré à son passage le fameux Vaisseau d'Argos appellé Dromont, monté de mille cinq cents Sarrazins, avec quantité de munitions, de feux d'artifice & de barrils pleins de serpenteaux pour l'usage des Sarrazins, devant Acre, il s'en rendit le maître, & contribua beaucoup par sa valeur à la prise d'Acre; qui fut obligée à se rendre par capitulation. Philippe Auguste enviant la gloire que Richard avoit acquise à ce siege, & à la prise de l'Isle de Chipre, au raport des Historiens Anglois, & d'ailleurs se trouvant incommodé, il laissa la conduite de son Armée au Duc de Bourgogne, & repassa en Italie; se plaignant au Pape des injures qu'il avoit reçues de Richard; & de là il passa en France. Richard continuant à se signaler défit à platte couture l'Armée de Saladin, & lui tua plus de 40000. hommes, mais au lieu de pousser sa victoire, il s'amusa à relever les murailles de Jaffa, & perdit la Campagne suivante à des negociations sans succès. Ayant été informé de la revolte de son frere Jean, & des guerres qui desoloient l'Angleterre, il fut obligé de retourner en Angleterre. Il fit épouser avant son départ à Henri Comte de Champagne son neveu Isabelle Reine de Jerusalem, & donna le Royaume de Chipre à Gui de Lusignan. La navigation de son retour ne fut pas plus heureuse que son depart de Sicile. Ayant fait naufrage sur les côtes de Syrie, il résolut de traverser l'Allemagne sous l'habit de Marchand croyant passer plus librement, mais étant trop liberal dans ses depences il donna sujet de croire qu'il n'étoit pas ce qu'il se disoit, il fut découvert près de Vienne, & l'Archiduc Leopold d'Autriche le fit son prisonnier, & le remit ensuite entre les mains de Henri son ennemi, qui résolut de le tenir toute sa vie dans un cachot, mais changeant ensuite de sentiment il le delivra moyennant une rançon de 1000. marcs d'argent. Il passa en Angleterre, & de là en France contre Philippe, qui appuioit la rebellion de Jean son frere. Jean se reconcilia avec son frere par le meurtre de la Garnison d'Evreux & la prise de cette ville, qui fut reprise d'assaut par Philippe, & brûlée; les deux Rois firent la Paix en 1194. L'un & l'autre ayant peu de tems après repris les armes, cela donna lieu à la bataille d'Aumalle & de Dieppe. Ayant encore conclu la Paix, Richard passa dans le Limosin, pour s'emparer d'un trésor qu'un Seigneur avoit trouvé dans cette Province, c'étoit une antique d'or representant un Empereur Romain avec toute sa famille à table, Richard s'en voulant emparer par la force, fut mortellement blessé d'un coup de flèche le 6. Avril 1199. il fut enterré à Fonteward.

1199

J E A N.

Ce Prince s'empara de la Couronne qui appartenoit de droit à Artur fils de Geofroi ou Godefroi, qui étoit l'aîné de Jean. Philippe Auguste prit Artur sous la protection, dans la veüe de le faire rentrer dans les droits, mais la Guerre qu'il avoit sur les bras contre le Comte de Flandre porta Artur à se reconcilier avec son Oncle. Philippe fit en même tems la Paix, ceda à Jean le Comté d'Evreux, & renonça à la souveraineté de Bretagne. Cette Paix fut rompue au sujet de l'enlèvement d'Isabelle fille & heritiere d'Aimar Vicomte d'Angoulesme, fiancée à Hugue de Lusignan, Comte de la Marche, qui fit soulever la Noblesse du Poitou, & une partie de celle de Normandie, ce qui obligea Jean à entrer avec une Armée en Normandie. Philippe Auguste ayant trouvé mauvais qu'on eût commencé la guerre sans l'en avertir, ajourna Jean à comparoître à son Parlement. Jean ayant refusé de le faire, Philippe entra à main armée dans la Normandie, & donna des troupes à Artur, qu'il avoit fait entrer dans ses intérêts, pour agir de son côté. Ce jeune Prince fit quelques progrès, mais son gouverneur s'étant laissé surprendre par Jean dans Mirbeau, dont il assiegeoit le Chateau, il fut mené à Roüen, & quelques jours après ce jeune Prince fut tué, & on soupçonna Jean d'y avoir donné les mains. Phi-

Ans de l'Ere Volg. Philippe sur cela fit sommer Jean à se venir justifier d'une action si noire, mais n'ayant pas obéi, il le déclara criminel de leze Majesté, confisqua ses biens, & s'étant mis à la tête d'une armée, conquit l'Anjou, la Touraine, le Maine, & une partie de la Guienne & du Poitou, & réunit à son Domaine toute la Normandie. Outre ce demêlé avec Philippe Auguste, il en eut encore un avec le Pape à l'occasion de l'Élection de l'Archevêque de Cantorberi, & voici comment. Quelques jeunes Moines ayant élu le Souvrieur de Cantorberi pour Archevêque, le reste de la Communauté éleut ensuite l'Evêque de Norwich. Le Pape ne voulut confirmer ni l'une ni l'autre de ces deux Elections, & ordonna d'élire Etienne de Langueton Cardinal Anglois. Le Roi protesta contre cette Election, ce qui lui artira l'interdit de son Royaume. Le Pape excommunia le Roi Jean, donna son Royaume à Philippe Auguste, & accorda des indulgences à ceux qui feroient la guerre à ce Prince. Jean s'en moqua d'abord, mais ayant feu que ses sujets méditoient un soulèvement general, il confirma ce que le Pape avoit fait à l'égard de l'Archevêque de Cantorberi; ce qui fit mépriser ce Prince fut de s'être rendu vassal du St. Siege, & de s'être engagé à payer mille Mares Sterling par an au Pape. Jean ayant dans la suite fait ligue avec l'Empereur Othon, le Comte de Flandre passa dans l'Anjou, & le rendit maître d'Angers, qu'il laissa en suite reprendre par Louis fils d'Auguste. La défaite de Bouvines, où le Comte de Salisburi, qui commandoit les troupes Angloises, fut pris, le porta à des emportemens indignes de son caractère. Ses sujets n'ayant peu obtenu de Jean le privilege de la grande Chartre qui leur avoit été accordée par Henri Premier, se donnerent à Louis fils aîné de Philippe Auguste, qui aborda à Sandewic, & qui fut couronné à Londres en 1216. Dans le moment qu'il esperoit de reduire les Barons, qui avoient excité tous ces desordres, il mourut à l'Abbaye de Swinshed d'un bruvage empoisonné, comme on le soupçonne, qui lui fut présenté par un Moine le 19. Octobre 1216. Il fut inhumé à Worchester.

HENRI III.

1216

Henri n'avoit qu'environ dix-ans lors de la mort de son pere, il fut couronné à Glochester neuf jours après. Le Comte de Pembrock tut constitué son Tuteur, & eut l'administration des affaires pendant sa minorité. Une partie des Barons & de la Noblesse, qui avoient pris le parti de Louis de France, prirent celui de ce jeune Prince, d'ailleurs le Legat Langueton, dont on a parlé sous le regne précédent, ayant publié des Centures d'excommunication contre ceux qui ne reconnoitroient pas Henri, cela ébranla un grand nombre de ceux qui étoient encore dans les interêts de Louis. Pour surcroît de disgraces au parti de Louis, le Comte de Perche, qui commandoit son armée, ayant perdu la bataille de Lincoln, pendant que Louis étoit passé en France pour obtenir des troupes & de l'argent, cela dérangea toutes les affaires, de sorte que Louis fut obligé par un traité de renoncer à toutes ses prétentions sur l'Angleterre. On auroit dû attendre après cela le repos & le calme, mais quelques esprits brouillons recommencerent à troubler le repos de l'Etat & de l'Eglise. Les Galois de leur côté se revoltèrent, & une conspiration pour retablir Louis de France fit perdre la vie à ceux qui l'avoient tramée. Louis de France après la mort de Philippe son pere porte ses armes du côté du Poitou, s'empare de cette Province sur le Roi d'Angleterre, & de la Rochelle, sous pretexte qu'étant son vassal il ne s'étoit pas trouvé à son couronnement, & n'en avoit point fait faire des excuses par ses Ambassadeurs. Henri ayant sur cela porté ses plaintes à son Parlement, il en obtint de l'argent & des troupes dans le dessein de passer en Bretagne pour recouvrer ses Etats, mais dans le moment de son depart, les Irlandois s'étant rebellés l'obligerent à porter ses armes de ce côté là, & ensuite contre ceux du Pais de Gales. Il passa ensuite en France, sans y faire de grands progrès. Resolu de s'aller signaler en la Terre Sainte, il demanda des subsides à son Parlement, qu'il lui accorda, sous condition qu'il soumettroit son gouvernement aux Loix établies, & qu'il confirmeroit les libertez de la Grande Chartre, mais il ne tint pas à divers égards ses promesses. Ses profusions & le peu d'économie de ses revenus donnerent lieu à divers desordres de la part des Barons & du peuple, qui obligerent le Roi à prendre la fuite, & à renvoyer l'Evêque d'Anjou. Les Chefs de cette Ligue furent Richard de Clare Comte de Gloucester & Simon de Montfort Comte de Leincestre, qui se rendirent maîtres de la personne du Roi, & l'obligerent à se demettre de son autorité souveraine entre les mains de 24. Commissaires. Henri pour se mettre en liberté implora le secours de St. Louis; ce Prince ayant été choisi pour arbitre de ces différends se rendit à Amiens, où Henri & les Chefs de la Ligue vinrent chacun justifier leur procédé. St. Louis ordonna que Henri reprendroit son autorité sans donner d'atteinte aux privileges de la Grande Chartre; ce jugement n'ayant pas été executé de part & d'autre, on en vint aux armes. Le Roi ayant perdu la Bataille de Leuves, fut pris avec son fils, son frere, & son neveu. Le Comte de Leincestre, qui avoit fait tant d'illustres prisonniers, fit enfermer Edovard fils du Roi, Richard frere de sa Majesté & Henri son fils, dans le Château de Douvre, & retint le Roi dans son Armée, qu'il mena comme en triomphe dans toutes les Villes du Royaume. Les Comtes de Leincestre & de Gloucester s'étant brouillés, & ce dernier ayant quitté le parti des Barons pour prendre celui du Roi, plusieurs suivirent son exemple. Le Comte de Leincestre, qui renoit encore leur parti, ayant été défait, & tué, cela donna lieu à la liberté du Roi. Cette ligue dura encore cinq ou

Tome II.

Ans de l'Ere Volg. six ans, le reste s'étant retranché dans l'île d'Éli. Le Prince Edovard les força à implorer la clemence du Roi. La reddition de Londres par le Comte de Gloucester, fils du Chef de la Ligue, redonna le calme à l'Angleterre. Le Prince Edovard se croisa ensuite avec quantité de Noblesse pour la Terre Sainte, mais ce voyage ne fut point heureux. Henri fut blâmé de ce que le miserable état des affaires l'obligea, au rapport de quelques Historiens, à ceder ses droits sur la Normandie, l'Anjou, la Touraine, le Maine & le Poitou. Comme d'autres blament St. Louis d'avoir fait le traité, qui rendit à Henri le Querci, l'Agenois, le Perigord, la Saintonge, sous le titre de Duché de Guienne. Il tomba malade dans Suffolk, & mourut dans l'Abbaye de St. Edmond, ou dans la Ville de Londres selon d'autres.

EDOVARD I. de la branche de Plantagenete.

1272

Le Prince Edovard étoit en Sirie lors de la mort de son pere. Ayant appris cette nouvelle il retourna en Angleterre, passa en France, termina quelques différends avec Philippe le Hardi, obligea Gaston Prince de Bearn de laisser ses sujets en paix, & se rendit ensuite en Angleterre, & fut couronné le 19. Août 1274. en presence d'Alexandre III. Roi d'Ecosse & de Jean Duc de Bretagne ses beaux freres. Il commença son regne par déclarer la guerre à Leolin Prince de Galles pour avoir refusé d'assister à son couronnement. Leolin fut battu, & obligé de se soumettre au vainqueur, qui le regut d'une maniere fort obligante. David frere de Leolin, qui étoit à la Cour d'Edovard, de qui il avoit été comblé de bienfaits, s'enfuit dans le Pais de Galles, & fit soulever le peuple, qui fit main basse sur tous les Anglois; ce qui donna lieu à Edovard de s'emparer du Pais de Galles. Leolin perit dans une embuscade, & David son frere eut la tête tranchée. Comme la Reine étoit grosse, elle alla faire ses couches dans le Pais de Galles, & Edovard II. qui y prit naissance, fut le premier Prince qui porta ce nom.

Alexandre III. Roi d'Ecosse étant mort, la Princesse Marguerite sa petite fille venoit d'être promise au Prince de Galles son fils, mais cette Princesse ne lui ayant survécu que de quelque mois, Edovard fut choisi pour arbitre entre Robert Brus & Jean Bailleul, qui pretendoient à la couronne. Ayant prononcé en faveur de Jean Bailleul, qui lui promit de lui faire hommage, les Ecoslois furent fort offensés de cette lacheté, & Jean de Bailleul en ayant eu lui même honte chercha à la reparer hautement, & à regagner l'affection de ses peuples. Il fit alliance avec le Roi de France contre l'Angleterre, ce qui obligea Edovard à marcher contre les Ecoslois avec une puissante armée. Il les chassa de la partie du Nord d'Angleterre, prit le château de Berwick, Dunbar lui ouvrit ses portes; les deux armées en étant venues aux mains, Edovard remporta une signalée victoire, & poussant ses conquêtes, il se rendit maître d'Edimbourg, ce qui obligea Bailleul à implorer sa merci. Les Nobles lui prêterent serment, & Jean Bailleul fut emmené prisonnier à la Tour de Londres. Edovard emporta d'Edimbourg la Couronne, le Sceptre, & le Manteau Royal, brûla les archives, abrogea leurs Loix, & changea la forme du service religieux. Après le retour d'Edovard, un certain aventurier appelé Guillaume Valeis ayant mis des troupes sur pied, à peu près comme la Pucelle d'Orléans, acquit tant de credit sur la Nation, que les plus grands Seigneurs se firent un plaisir de suivre ses enseignes; il mit ensuite le Comte de Warren, qui commandoit les troupes Angloises, dont il fit un grand carnage. Edovard ayant fait assembler son Parlement, ajourna les Ecoslois, mais ceux-ci n'ayant pas comparu, Edovard entra une seconde fois en Ecosse, où il se donna une sanglante bataille qui fut gagnée par Edovard. A la requisition du Pape il mit Jean Bailleul en liberté, quelque intervalle de suréance n'ayant peu alloupir l'aigreur des deux nations, on recommença à reprendre les armes. Segrave Custos nonobstant sa valeur fut vaincu & fait prisonnier par les Ecoslois. Edovard y étant retourné en personne, passa jusqu'aux dernieres extrémités de l'Ecosse, & obligea le Capitaine Valeis à se retirer dans les bois & dans les montagnes. Robert Brus, fils de celui qui avoit été concurrent de Jean Bailleul, & le jeune Cumin, qui avoient l'un & l'autre des prétentions sur ce Royaume, firent un traité pour faire revolter l'Ecosse. Cumin voulant profiter de la revolte pour se rendre maître absolu contre sa parole, il fut poignardé par Robert, qui fut couronné Roi, mais ayant perdu deux batailles contre Edovard, il fut obligé à se retirer dans une des Isles d'Ébudes, & de se voir reduit avec sa famille dans une extrême misere. Ayant cependant ramassé un petit corps de troupes avec le secours de ses amis, il entra en Ecosse. Edovard étant venu à mourir sur ces entrefaites, cela lui donna occasion de recouvrer l'Ecosse. Edovard eut encore quelque demêlé avec la France. Ce Prince fut un bon Roi, bon pere de famille, allié fidelle, ennemi redoutable, brave Capitaine; il fut chaste, juste, & modéré, il eut beaucoup de pieté. Mais il fut blâmé d'être trop ambitieux, & d'avoir un desir trop grand de posséder plusieurs Royaumes. Il mourut à Burgh sur Sands l'an 1307. & fut inhumé à Westmunster.

EDOVARD II.

1308

Ce Prince, fils aîné d'Edovard & de la Reine Eleonore de Castille Comtesse de Ponthieu, succeda à son pere. Les qualitez de l'esprit ne repondirent pas à celles du corps, & le trop de complaisance pour ses favoris causa sa perte, & donna lieu à divers troubles dans le Royaume. Ayant

b 2

Ans de l'Ere Vulg. passé à Bologne, on y celebra son mariage avec Isabelle de France, fille de Philippe le Bel. Il se donna tout entier au commencement de son regne à Gaveston Gentilhomme Gascon, que son pere avoit chassé d'aupres de lui, il confia à ce favori le manieement de toutes les affaires, & le combla de tant de biens, que les Anglois indignés de la foiblesse du Maître, & de la fierté du Ministre, obligèrent Edovard de le chasser. Il le rappella l'année suivante, mais il fut obligé de le chasser une seconde fois. Etant retourné pour une troisième fois, tout le Royaume prit les armes, & ayant été assiégé, & fait prisonnier dans Scarborough, on lui fit trancher la tête sur un échafaut. Après sa mort les Anglois s'adresserent au Roi, & l'obligerent de confirmer les privileges de la Grande Chartre, & le Reglement du Parlement d'Oxford, qui rend les Etrangers incapables de posséder aucune charge dans le Royaume. Edovard eut encore beaucoup d'affaires à demeler avec les Ecois. Robert Brus avoit défit les troupes que les Anglois lui opposerent après la mort d'Edovard Premier; son fils Edovard II. ayant pacifié les troubles de son Royaume fut contre les Ecois avec une Armée de cent mille hommes, pour faire lever le Siege de Sterling aux Ecois. Robert Brus l'ayant rencontré près de Banoborne avec une armée moins forte de la moitié, battit cependant celle d'Edovard à plate couture, qui ayant assemblé une nouvelle armée, fut encore obligé de s'enfuir de devant Brus, qui battit les Anglois partout, prit Bervic, mit sous contribution les Provinces d'Angleterre voisines de l'Ecosse, alla la Couronne, & retablit la paix dans ses Etats. Le Jeune Spenser étant devenu favori d'Edovard, sa grande faveur excita la jalousie des Courtisans, qui causerent beaucoup de desordres sous pretexte qu'il étoit devenu fier, & qu'il les traitoit avec trop de hauteur. Mais le motif fut la jalousie du Comte d'Hereford, qui vouloit avoir une terre que Spenser acheta. Il n'en eut pas d'avantage pour former une ligue, dont Thomas Comte de Lancast. Prince du Sang le fit Chef, ce qui obligea Spenser à sortir du Royaume, mais étant revenu il profita avec adresse de la division des Ligues, & poussa si vivement ceux qui ne voulurent pas se soumettre, qu'ils furent obligés de hazarder une bataille, qu'ils perdirent. Le Comte de Lancast. fut pris avec divers Barons, à qui le Roi fit couper la tête. La Reine étant tombée en disgrâce sur de certains soupçons qui ne lui faisoient pas honneur, & croyant que les Spensers en étoient les auteurs; elle passa en France avec Edovard son fils à la Cour de Charles le Bel son frere, & menagea un parti, & leva ouvertement des troupes. Les favoris ayant obligé Edovard à rappeler la Reine, & gagné les Ministres de France, qui refuserent à la Reine le secours qu'on lui avoit promis, voulurent l'obliger à repasser en Angleterre, mais n'ayant rien gagné, elle passa en Hainaut auprès du Comte Guillaume son beau-pere, qui lui donna 3000. hommes pour la conduite de Jean son frere. Elle passa avec ce secours en Angleterre, où les troupes des Conjurés s'étant jointes aux siennes, elle battit les troupes que les Spensers pere & fils lui opposerent, & les fit pendre, & s'assura de la personne du Roi son mari, ce qui lui causa beaucoup de chagrin dans la suite. Car les Anglois l'ayant mis en prison, nonobstant les instances de la Reine & du jeune Prince Edovard son fils, ils obligerent ce Prince à se demettre de la couronne. Pendant que ce Prince étoit en prison, il se forma quelque parti pour le delivrer, ce qui porta ceux qui l'avoient sous leur garde à le faire mourir de la maniere du monde la plus barbare & la plus cruelle. On lui fourra un fer chaud dans le fondement au travers d'un tujau de corne, de peur que la brûlure ne parût en dehors, & ainsi mourut ce Prince dans ce supplice affreux; les auteurs de cette cruelle action ne survecurent pas long-tems après sans recevoir par la main du bourreau la recompence de leur merite. La Reine soupçonnée de quelque commerce scandaleux avec le Comte de Mortimer, qui fut l'auteur de la cruelle mort d'Edovard II. fut releguée dans une de ses mailons de plaifance.

1326

EDOVARD III.

Le Prince Edovard n'avoit qu'environ quatorze ans quand Edovard son pere fut obligé de lui resigner la Couronne. Dans le commencement de son regne il eut assez de peine à venir à bout des differents partis qui s'éleverent dans l'Etat. Robert Brus, comme on l'a déjà dit, profitant de ces troubles, fit entrer dans l'Angleterre une armée formidable, & déjà accourmée à vaincre, qui y fit de grands progrès, qui obligerent Edovard à renoncer à ses pretentions sur l'Ecosse, par un traité entre Edovard & Robert Brus, pour l'assurance duquel le jeune David fils aîné de Brus épousa Jeanne d'Angleterre sœur d'Edovard. Un Gentilhomme nommé Tuine rompit la bonne harmonie entre ces deux Etats, & voici comment. Tuine ayant été chassé pour ses crimes en 1331. alla trouver Edovard Bailleul, fils du Roi Jean Bailleul, dont nous avons ci-devant parlé dans le regne d'Edovard I. & lui fit voir la conquête de l'Ecosse si facile, qu'il engagea Bailleul à passer en Angleterre. Le Roi Edovard lui promit de lever des troupes contre son beau-frere, mais à condition qu'il se rendroit son vassal. Bailleul avec le secours d'Edovard remporta deux victoires complètes, & obligea le jeune Roi David & la Reine son épouse à se retirer en France. Edovard passa peu de tems après en Ecosse, & assiegea Berwick, les Ecois tacherent inutilement d'en faire lever le Siege. Edovard ayant pris Berwick, & passé sur le ventre à l'armée d'Ecosse, poussa plus avant ses conquêtes & obligea Edovard Bailleul à lui rendre hommage, mais ne se fiant pas à lui, il l'emmena en Angleterre, & donna le Gouvernement de l'Ecosse à David Cumin, plus ennemi de Brus que

Ans de l'Ere Vulg.

Bailleul même. Le Roi Edovard en vertu de ses Pretentions sur la France, après avoir publié un Manifeste contre cette Puissance, pour faire connoître ses droits, passa avec une puissante armée à Anvers, pour de là penetrer en France. Robert Stuard, qui fut depuis Roi d'Ecosse, voyant Edovard occupé contre la France, fit rappeler David II. qui rentra en Ecosse avec une belle armée, d'où il passa dans le Duché de Northumberland, prit Dumbard, qu'il laissa à la discretion du Soldat, & alla former le Siege de Salisburi, qu'il leva sur la nouvelle de l'approche de l'Armée du Roi Edovard, qui laissa reposer quelque tems son armée, pendant qu'il étoit occupé à faire la cour à la belle Comtesse de Salisburi, & donna par là le tems à David de le retrancher, si bien que l'année se passa sans rien faire. Edovard ayant repassé en France, David Roi d'Ecosse prend ce tems pour attaquer l'Angleterre. La Reine Isabelle, qui étoit Regente pendant l'absence de son mari, se mit à la tête de son armée, & livra le combat à David, lequel percé de trois coups fut fait prisonnier & amené à la Tour de Londres, après avoir perdu vingt mille hommes, qui demeurèrent sur la place. Pendant que la Reine Isabelle tenoit si glorieusement la Regence du Royaume, Edovard son mari, qui étoit passé en France, n'acquiesça pas moins de gloire que la Reine son épouse. Il gagna d'abord près de l'Eluse une celebre victoire Navale, où les François avoient plus de trois cents vaisseaux; & quoiqu'Edovard n'eut que cent cinquante, l'avantage du vent & la bravoure de ses troupes lui fit emporter une victoire complete, où une partie des vaisseaux François furent pris ou coulés à fond, il y perit, au rapport de quelques Auteurs, près de 3000. hommes. Edovard ayant débarqué son armée, s'approcha de Tournai, mais manque d'argent il conclut la paix, & repassa en Angleterre, l'Empereur Louis ayant rompu l'alliance, qu'il avoit avec Edovard, & pris le parti de la France contre ce Prince. Le Roi d'Angleterre arma une puissante flotte, & vint descendre en Normandie, prend la Ville de Caen, & marche jusqu'à Paris, en brûlant & pillant. Ayant remonté vers la Picardie, & se trouvant entre la Seine & la Somme, dont les François avoient rompues les ponts, il gagna enfin un passage sur la Somme, & étant entré dans le Pontieu. Philippe Roi de France à la tête d'une armée beaucoup plus considerable que celle d'Edovard l'attaqua à Creci, où Edovard remporta une celebre victoire, après laquelle il fit le Siege de Calais, qu'il emporta après un an de Siege. Le bonheur des armes d'Edovard ne se borna pas à ce seul succès. Edovard son fils s'étant signalé à la bataille de Creci passa en Guienne quelques années après, & porta ses armes jusqu'aux portes de Bourges, & ensuite dans le Poitou. Le Roi Jean, qui avoit succédé à Philippe, va aux trousses de ce jeune Prince, qui se trouva embarrassé pour sortir d'un aussi mauvais pas, où l'avoit porté son courage; dans cette perplexité l'Histoire remarque qu'il fit offrir au Roi Jean d'abandonner ses conquêtes, pourvu qu'il lui accordât de se retirer dans ses Etats de Guienne. Le Roi de France, qui avoit tout lieu d'espérer la victoire à cause de la supériorité de ses forces qui étoient beaucoup plus considerables que celles du Prince d'Angleterre, lui refuse la demande. Cependant Edovard plein de fermeté & de courage, résolu de vaincre ou de mourir, emporte une celebre victoire, prend prisonnier le Roi de France & un des Princes ses fils, qui fut depuis Duc de Bourgogne, & tue plus de 3000. hommes. Charles V. alors Dauphin ayant donné par tout de bons ordres, obligea les Anglois à conclure la paix au Village de Bretigni. Le Roi Jean pour sa rançon paya trois millions d'écus, ceda aux Anglois en toute souveraineté la Guienne, l'Aunis, la Xaintonge, l'Angoumois, l'Agénois, le Perigord, le Rouergue, le Limosin, le Querci, les Comtés de Guines & de Ponthieu, Boulogne & Calais. Le Roi Jean sous ces conditions fut mis en liberté, après quatre ans & un mois de prison. Outre ces victoires, il eut encore la gloire de retablir Jean de Monfort, après avoir gagné une victoire contre Charles de Blois. Ce Prince institua l'Ordre de la Jarretiere. Le Prince Edovard si glorieux par ses victoires mourut avant Edovard son Pere, qui lui survecut d'une année, l'un & l'autre furent les plus glorieux Princes que l'Angleterre ait eue. Le Roi Edovard avoit l'ame grande, l'esprit élevé, un fonds inépuisable de prudence. Ce Prince mourut d'une mort subite dans son Palais de Richemont, il fut inhumé à Westmunister.

1377

RICHARD II.

Richard petit fils d'Edovard, & fils du Prince Edovard qui gagna la bataille de Poitiers, succéda à son Grand Pere qu'il n'avoit qu'onze ans. Les Ducs de Lancast. d'York & de Gloucester ses Oncles, eurent la regence pendant sa minorité, & poussés du desir de conserver l'autorité souveraine, ils décrierent son Gouvernement, & porterent les peuples à armer contre les Ministres & les favoris. Il commença son regne par reprimer l'audace des Paisans qui se rebellerent au sujet de quelque taxe, obligea les Ecois à ne pas troubler l'Angleterre, donna quelque secours aux Flamens, & conclut une Treve avec la France, après y avoir fait la guerre avec peu de succès. Les Oncles du Roi dans la suite, & sur tout celui de Gloucester, eurent presque toujours les armes à la main. Le chagrin qu'ils eurent de voir les premieres places occupées par des gens de neant, donna lieu à tous ces troubles, & pensa causer la ruine presque entiere du Royaume. Le Roi averti que ces pratiques secretes étoient fomentées par ses Oncles, & sur tout par le Duc de Gloucester, le fit étrangler, ou étouffer selon quelques auteurs; le Comte d'Arondel eut la tête coupée, le Comte de Warwick fut condamné à une prison perpetuelle, & le Comte de

Ans de
l'Ere
Vulg.

de Derbi fils du Duc de Lancastre ayant voulu défendre la mémoire de son Oncle fut banni du Royaume. Tout cela n'arrêta pas les troubles, au contraire le Comte de Derbi, qui s'étoit retiré à la Cour de Charles V. fut rapellé par les Grands du Royaume, pour se mettre à la tête des mécontents. Le Duc de Bretagne ayant donné des troupes & des vaisseaux au Comte de Derbi, il partit de Vannes au commencement de Juin, & arriva heureusement à Plymouth, où il fut reçu comme un Ange Libérateur. Le Roi Richard étoit alors en Irlande, & le Duc d'York n'aimant que le repos, & d'ailleurs y ayant peu de personnes affectionnées au parti du Roi, il n'y eut personne qui s'opposât à sa décente. Richard à son retour d'Irlande ayant été abandonné, fut arrêté dans le Château de Flint, & conduit à Londres, où le Duc ayant fait assembler le Parlement, on lui fit son procès, qui le chargeoit d'avoir accablé ses sujets d'impôts, d'avoir dissipé mal à propos ses revenus pour enrichir ses favoris, & de divers autres griefs, qui donnerent lieu à sa déposition. Ce Prince infortuné fut enfermé dans un Château de la Province de Kent, d'où il fut transféré dans la Citadelle de Pomfret dans la Province d'York; il n'y vécut pas long-tems. On ne fait rien de précis ni du jour ni de la manière de sa mort, qu'on ne creut pas naturelle, & qui fut au commencement de l'an 1400. quelques auteurs l'ont fait mourir de faim & de misère, d'autres disent que s'étant échappé de prison, il mena une vie solitaire & vertueuse en Ecole, & qu'il mourut & fut enterré à Sterlain.

1399

HENRI IV. Premier de la Maison de Lancastre ou de Roze Rouge.

Henri Comte de Derbi, qui avoit pris le nom de Lancastre, succéda à Richard, sous le nom de Henri IV. il étoit fils de Jean surnommé le Grand, qui épousa en secondes noccs Blanche de Lancastre héritière de ce Duché. Le regne de Henri fut un tissu de revolutions perpetuelles, qui remplirent l'Angleterre de sang & de misère par le nombre de personnes de qualité qui périrent par des exécutions violentes. Ceux qui tenterent de faire remonter Richard sur le Trône, furent pour la plupart executés à mort. Une autre rébellion s'éleva dans le Pais de Galles, & Owen de Glandorf, qui avoit fait soulever le Pais, s'y maintint avec tant de bonheur, avec une petite armée, que les Anglois le creurent Magicien; cette prévention fut cause, qu'il lui suffisoit qu'il parût pour faire prendre la fuite aux Anglois. Les François donnerent du secours à ce dernier, que Henri eut assez de peine à réduire. Une troisième conspiration ne fut pas moins à appréhender pour Henri. Mortimer Comte de la Marche, Piercy, Owen de Glandorf & le Comte de Douglas, convinrent entre eux de partager le Royaume, & que la partie Meridionale appartiendroit à Mortimer, la Septentrionale à Piercy, le Pais de Galles à Owen de Glandorf, & Berwic en propre au Comte de Douglas. Pendant ces divers troubles la France ayant mis sur pied de grosses armées, attaqua la Guienne & Calais, mais sans beaucoup de succès. Henri fit aussi passer des troupes en France, mais ayant été inutiles après la paix de Bourges, & n'étant point payées, elle firent assez de desordres dans la Normandie, la Touraine, le Maine, & l'Anjou. Il se forma encore une conspiration contre Henri, dont Scrope Archevêque de Cantorberi étoit du nombre avec plusieurs autres, qui furent décapitez, le Pape excommunia tous ceux qui eurent part à la mort de l'Archevêque. Un bruit se répandit aussi que le Roi Richard étoit encore en vie, & le Lord Bardolph & le Comte de Northumberland tacherent de lever une armée dans le Nord, mais ayant été attaqués par les Sherifs de la Province d'York, l'un & l'autre y perdirent la vie, le premier dans l'action, & le Comte fut décapité. Henri étant tombé malade à Londres y mourut, & fut inhumé à Cantorberi.

1413

HENRI V.

Henri pendant sa jeunesse fit diverses actions, qui donnerent une tout autre idée de lui que celle que l'on en devoit espérer, mais du moment qu'il fut monté sur le Trône, il reprima la conduite de ses compagnons de libertinage, & leur commanda de changer de conduite, ou de n'approcher jamais de sa personne. Il se choisit des gens de mérite pour composer son Conseil, & devint si assidu à exercer la justice, qu'il assigna tous les jours une heure pour recevoir les requêtes de ses sujets. Dans la première année de son regne, on annexa à son domaine quantité de biens Ecclesiastiques superflus, qu'on jugea pouvoir être plus utilement employés à la défense du Pais & à la gloire du Roi. Henri Chicheley Archevêque de Cantorberi suggéra au Roi, qu'en qualité d'Héritier d'Edovard III. il avoit un droit légitime sur la Couronne de France. Le Roi d'Angleterre en conséquence des prétentions envoya sommer le Roi de France de se desister premierement du Duché de Normandie, de la Guienne, & de l'Anjou. Le Dauphin de France par dérision lui envoya des balles de jeu de Paume. Le Roi Henri lui fit dire que dans peu il lui enverroit des balles à l'Angloise, qui sauroient bien renverser les murailles de Paris. Pendant qu'il faisoit des préparatifs pour passer en France, le Chevalier Robert Humfreville battit les Ecossois à plate couture, ce que le Roi de France ayant appris, aussi bien que les grands préparatifs que l'on faisoit en Angleterre, il envoya des Ambassadeurs, & fit offrir des sommes considérables, mais on

Tome II.

Ans de
l'Ere
Vulg.

leur fit renonce que l'on ne vouloit entendre à aucun traité qu'on n'eût restitué tous les domaines qui avoient appartenu aux Predecesseurs de Henri. Ayant créé la Reine Jeanne la belle mere Regente, & s'étant rendu à Souphampton, où il avoit fait assembler une flotte de 150. vaisseaux, & montée de 30000. soldats, il vint débarquer à trois mille de Harfleur, où il rendit à Dieu des actions de grâces de son heureux commencement. Après la réduction de Harfleur, il marcha avec 200. chevaux & 13000. Fantassins droit à Calais par le Pais de Caux, les François tacherent d'interrompre la marche, & de lui couper les vivres; ayant passé la Somme à Battenbourg ils poussèrent leur marche jusqu'à Azincourt. Henri se voyant engagé si avant dans un pais ennemi & avec une armée, où la disenterie commençoit à se faire sentir, & se voyant en tête une armée six fois plus forte que la sienne, fit offrir, dit l'Histoire, de rendre Harfleur, & le Pais qu'il avoit pris, pourvu qu'on lui permit de se retirer à Calais. Le Connétable & le Maréchal de France inclinèrent à cette proposition, mais la jeune Noblesse, qui se flatoit déjà par avance d'une victoire certaine, n'y voulut point entendre. Henri voyant qu'il faisoit vainement mourir, choisit un terrain propre à bien camper sa petite armée, attend de pied ferme l'armée de France, & ayant même devancé celle de son ennemi, il anime par une noble ardeur & avec des paroles pathétiques tous les Anglois; lesquels avec de grands cris d'encouragement enfoncent l'armée de France. Le butin que les Anglois firent dans cette occasion fut très considérable, il y resta bien 4000. personnes de qualité du côté des François sur le Champ de Bataille, Henri fit quantité de prisonniers, & entre autres Charles Duc d'Orleans, Jean Duc de Bourbon, le Comte de Richemont, Louis de Bourbon, le Comte de Vendosme, le Comte d'Eu, & plusieurs autres Seigneurs. Le lendemain du Combat le Roi marcha droit à Calais, & le mois suivant il fit voile en Angleterre, & fut reçu comme en triomphe. Il ne se passa rien de remarquable l'année suivante, Henri ayant voulu laisser rafraîchir son armée; l'Année 1416. les François, qui voulurent reprendre Harfleur, furent battus, & obligés de lever le Siege après avoir perdu un Combat Naval; dans un second Combat les François ne furent pas plus heureux, ayant été battus & l'Amiral de leur Flote fait prisonnier. Henri, qui avoit fait depuis son retour des préparatifs pour retourner en France, passa avec une Armée en Normandie, prit Conquest & Caen, & diverses autres places. La Ville de Rouen après un siège opiniâtre fut obligée de se rendre, & de fournir au Roi trois cents cinquante mille écus d'or; toute la Normandie & le Pais Vexin fut assujetti à ses armes. Ayant pris Pontoise, le Roi Charles fut obligé de transporter la Cour de Paris à Troye en Champagne. Le Dauphin, qui fit assassiner le Duc de Bourgogne, causa de nouveaux troubles, & avança encore les affaires de Henri; la Reine & le jeune Duc de Bourgogne persuaderent au Roi Charles de desheriter le Dauphin, & de donner Catherine en Mariage à Henri. La paix fut donc conclue aux conditions que Charles & Isabelle retiendroient le nom de Roi & de Reine avec toutes leurs dignitez pendant leur vie, & qu'après la mort de Charles Roi de France, la Couronne & la Royauté avec tous ses droits retourneroit au Roi d'Angleterre & à ses héritiers pour toujours. Henri ayant en même tems été proclamé Regent du Royaume, à cause de la foiblesse de Charles, & le Mariage de Henri ayant été célébré à Troye avec Catherine, le Roi & la Reine d'Angleterre se transporterent à Paris, où ils furent reçus avec beaucoup d'éclat, & ayant assemblé le Parlement & les trois Etats, pour rendre le traité plus indissoluble, ils confirmèrent le Traité de Charles, & prêterent les sermens. Le Duc de Clarence étant resté à Paris en qualité de Lieutenant General, Henri & la Reine son épouse passerent en Angleterre; d'abord il fit assembler son Parlement pour obtenir de l'argent pour achever la conquête de la France, & repousser le Dauphin, lequel ayant reçu du renfort d'Ecosse avoit défait une partie des Anglois, pris les Comtes de Huntington, de Somerset & Thomas de Beaufort. Henri ne parut pas plutôt, que les forces du Dauphin disparurent. Il prit en 1421. devant Meaux que la Reine étoit accouchée d'un Prince. L'année suivante la Reine passa en France, & se rendit au Louvre auprès de Henri. Le jour de la Pentecôte ils se vêtirent de leurs habits Royaux ayant la Couronne Imperiale sur la tête, & tinrent leurs Cours parmi une affluence extraordinaire de peuple. Peu de tems après cet illustre Prince tomba malade d'une fièvre chaude, accompagnée d'un cours de ventre, & mourut le 13. Août 1422. ses entrailles furent enterrées à St. Maure, & son corps fut apporté à Westmunster. Ce Prince étoit bien fait de sa personne, bon guerrier, excellent Capitaine, bon politique, d'un genie vaste, & très élevé, qui ne formoit que de grands desseins, & qui prenoit ses mesures avec tant de justesse, que tout lui réussissoit.

1422

HENRI VI.

Ce Prince n'avoit que dix mois lorsqu'il succéda à son pere; environ six semaines après il fut reconnu Roi de France par plus de la moitié du Royaume. Pendant sa minorité Jean Duc de Bedford eut soin des affaires de France, Hermentroi Duc de Gloucester & de Pembroke eut la direction de celles d'Angleterre, & on confia l'éducation du jeune Roi au Cardinal de Winchester. Charles VII. Roi de France faisoit alors des efforts pour rétablir les affaires de France, sans beaucoup de succès, car il perdit les batailles de Crevau & de Verneuil, & les Anglois lui enleverent tant de places, qu'ils ne l'appelloient plus que le petit

Ans de
l'Ere
Vulg.

petit Roi de Bourges, & s'ils avoient pris Orleans. les affaires de Charles auroient presque été sans ressource. Thomas de Montagué Comte de Salisburi alla former le siege de cette ville avec le Duc de Bourgogne, & Orleans se trouva si pressée, qu'elle étoit sur le point de se rendre, mais le Comte ne voulant entendre à aucune composition allegua ce proverbe, *Il ne sera pas dit que je battraï des buissons, & qu'un autre aura les oiseaux*, ce qui choqua tellement le Duc de Bourgogne, qu'il quitta dès lors le parti des Anglois. Lorsque cette ville étoit sur le point de se rendre, une jeune Bergere, nommée Jeanne d'Arc de Dam-remi en Champagne, vint trouver le Roi Charles VII. à Chinon, où il tenoit sa Cour, & lui dit qu'elle étoit envoyée de Dieu pour faire lever le Siege d'Orleans, & pour le faire couronner à Reims. Le Roi l'ayant fait examiner par des personnes éclairées, & lui ayant donné de bonnes troupes, elle trouva moyen d'entrer dans Orleans, tua 8000. ou 10000. hommes à l'attaque de plusieurs Châteaux que les Anglois avoient fait élever autour de cette ville, & obligea le Comte de Salisburi à en lever le Siege. La Pucelle d'Orleans, ainsi qu'on l'appelloit, n'en demeura pas là, elle poursuivit l'ennemi, lui enleva Gergeau, Melan & Boigenci, & battit l'armée des Anglois à Patay en Beaulieu, & mena le Roi Charles à Reims, prenant toutes les villes qui étoient sur son passage. Elle fit de semblables conquêtes au retour, & encouragea tellement les François, que les affaires de France prirent tout une autre face. La Pucelle d'Orleans ayant été prite à Compiègne fut menée à Rouen, où les Ministres d'Angleterre la firent brûler comme Magicienne. Le Duc de Bedford pour arrêter ces conquêtes fit venir à Paris le jeune Henri, pour procéder à son couronnement, afin de porter les François à avoir plus d'attachement au parti Anglois; mais les choses n'en allèrent pas mieux, Paris ayant l'année suivante pris le parti de Charles VII. tout alla mal pour les Anglois, & pour comble de disgraces ils perdirent le Duc de Bedford, homme de cœur, de tête & de conseil, & qui avoit beaucoup de crédit sur les troupes. Le Duc d'York lui succéda, & à celui-ci le Duc de Sommerset, qui laissa perdre le reste de la France. La Normandie fut entièrement soumise en 1450. & la Guienne, qui avoit fait partie du domaine de la Couronne d'Angleterre pendant plus de 300. ans, fut réunie à la Couronne de France en 1452. Talbot, brave Capitaine & premier Comte de Shrewesburi, passa la Mer avec une belle armée pour tâcher à reconquerir la Guienne; Bordeaux ayant pris son parti, il s'avança pour secourir Chastillon, mais ayant chargé les ennemis sans avoir bien pris ses mesures, il fut défait. La Maison d'York commença sous ce regne à former des intrigues pour supplanter celle de Lancastre, & les deux partis ayant pris les armes, on trouva moyen d'assoupir ces différends. Le Duc d'York accusé de haute Trahison par le Duc de Sommerset, qu'il avoit fait arrêter, le fut à son tour, mais ayant juré en présence de la Noblesse d'être sujet fidele il fut relâché. Les divisions qui commençoient en Angleterre furent cause qu'on rappella les principaux Chefs, qui étoient encore en France; ce fut alors qu'un Capitaine François demandant par raillerie à un Anglois qui passoit en Angleterre, quand ils reviendroient en France, ce fera, répondit l'Anglois, *quand vos péchez seront plus grands devant Dieu, que les nôtres ne le sont à présent*. L'année suivante le Duc d'York s'étant soulevé au mépris du serment qu'il avoit prêté, battit l'armée du Roi, & degrada en partie ce Prince de l'autorité Royale. Le Duc d'York fut déclaré Protecteur du Royaume. Les François en ce même tems firent décente à Sandwich avec 15000. hommes, brûlerent Foway, & firent quelque butin, puis se remirent en mer. Les affaires d'Angleterre étant devenues plus favorables au Roi, ceux d'York reprirent les armes, & remporterent quelque avantage. Le Roi eut peu de tems après sa revanche à Ludlow, où ceux d'York furent défaits. Les deux partis en étant encore venus à une action le 9. Juillet 1440. l'armée du Roi fut défaite, & lui même tomba au pouvoir de ses ennemis. Ce fut alors que le Duc d'York fit valoir ses prétentions sur la Couronne en vertu de l'alliance d'Anne de Mortimer arriere-petite-fille de Leonel Duc de Clarence avec Richard Duc d'York. Ce fameux procès fut décidé en Parlement, qui adjugea à Richard & à ses heritiers la Couronne, après la mort de Henri. La Reine, qui vouloit conserver la Couronne au jeune Prince son fils, prit les armes, & le Duc d'York ayant été à la rencontre, y fut défait & tué dans l'action avec le Comte de Ruthlant son fils. Edovard son fils aîné Comte de la Marche se creut en droit de défendre ses droits. Il se donna un sanglant combat près de Ludlow, mais qui ne décida pas encore la querelle; en étant encore venus aux mains à St. Albens, la Reine eut tout l'avantage, & delivra le Roi son fils; il n'en fut pas de même de la bataille qui se donna le Dimanche des Rameaux, l'armée Royale fut battue, & entièrement défaite, & Edovard Duc d'York monta sur le Trône.

1461

EDOVARD IV. Premier de la Maison d'York ou de Roze blanche.

Henri VI. après sa défaite fut obligé de se sauver en Ecosse avec la Reine & le Prince de Galles son fils, où ils furent parfaitement bien reçus par Marie de Gueldre Reine Regente de ce Royaume, & mere de Jacques III. auquel ils cederent Berwick pour l'engager dans leurs interêts, & obtenir les troupes, dont ils avoient besoin pour leur rétablissement. Ayant joint aux forces qu'ils obtinrent d'Ecosse deux mille hommes, que la Reine Isabelle avoit amenés de France, ils entrèrent dans le Duché de Northumberland, mais cette entreprise ne leur fut pas heureuse; ils furent défaits à plate cou-

Ans de
l'Ere
Vulg.

ture, Henri fut fait prisonnier, & la Reine se sauva avec le Prince de Galles dans un bois. Des voleurs les ayant pris dans ce bois, ôterent à la Reine & au Prince tout ce qu'ils avoient, & pendant que ces malheureux se querelloient pour le partage, la Reine & le Prince son fils s'enfoncerent dans la forêt, un Païsan les ayant rencontrés, & étant touché de compassion, il les mena au bord de la Mer, où ayant trouvé un vaisseau, ils passerent en France; Edovard jugeant qu'il n'y avoit point de parti plus sûr pour s'affermir sur le Trône, que de faire des alliances avec ses voisins, rechercha celle de Louis XI. & envoya Richard de Neville Comte de Warvic demander en son nom Bonne de Savoye belle sœur de Louis XI. Le Mariage étoit conclu, lors qu'Edovard donna ordre au Comte son Ambassadeur de rompre ce traité, Elisabeth de Vodeuil, fille du Baron de Rivers, & Veuve du Chevalier Gai, lui ayant donné dans la veue; il en fut si passionné, nonobstant la disproportion de condition, qu'il se résolut de l'épouser. Le Comte de Warvic, dont l'Histoire fait un Heros & un Seigneur accompli, se résolut de venger hautement l'affront qu'Edovard lui avoit fait. Le Duc de Gloucester refusa d'ailleurs de reconnoître une Reine d'une extraction si basse, & le reste de l'Angleterre ne regarda Edovard qu'avec mépris. Le Duc de Gloucester & le Comte de Warvic ayant pris des liaisons avec la Reine Elisabeth, & les autres Chefs de la Maison de Lancastre, pour rétablir Henri sur le Trône, mirent une armée sur pied, battirent celle qu'Edovard leur opposa, & le firent prisonnier; mais ce Prince ayant corrompu ses gardes se sauva, & ayant remis sur pied une armée plus nombreuse que la premiere, il poussa si vivement le Comte de Warvic, qu'il fut obligé de se sauver en France. Pendant son absence ceux qui étoient attachez à son parti, profiterent de l'attaché qu'Edovard avoit pour ses plaisirs, & rappellerent le Comte de Warvic pour se mettre à leur tête; il fut plus heureux que la premiere fois, & força Edovard à s'enfuir en Hollande; & Henri fut rétabli sur le Trône le 13. Octobre 1470. Ayant fait assembler son Parlement, Edovard fut déclaré criminel de Leze Majesté au premier chef, & condamné lui & ses complices à perdre la tête. Quelques affaires importantes ayant obligé Henri à passer au Nord d'Angleterre, Edovard se sert de cette occasion pour repasser en Angleterre, & en peu de jours il se vit à la tête d'une puissante armée. Le Comte de Warvic accourt à Londres, mais il fut tué dans un Combat, où le Roi Henri fut pris & renfermé dans la Tour. La Reine s'étant mise à la tête d'une puissante armée fut à la rencontre de celle d'Edovard, mais ayant perdu la bataille elle fut faite prisonniere, le Duc de Sommerset tué, & le Comte de Richemont & de Pembrock contrainsts de s'enfuir en Bretagne, où ils furent faits prisonniers. Henri fut sacrifié dans la Tour à la vengeance d'Edovard. La Reine ne fut mise en liberté qu'en 1475. elle passa en France, où elle finit ses jours. Edovard passa ensuite dans les Provinces de son Royaume, fit mourir, au raport de l'Histoire, plus de 1400. Gentilshommes accusés d'avoir pris le parti de Henri, & pour comble de tant d'executions sanglantes il fit noyer dans un tonneau de vin Grec ou de Malvoisie George Duc de Clarence son frere, pour avoir parlé trop librement, & parce qu'un Astrologue avoit prédit à Edovard qu'un Prince dont le nom commençoit par un G. ôteroit la couronne à ses enfans. Après toutes ces executions, Edovard passa en France à la tête d'une puissante armée, mais le Connétable de St. Paul & le Duc de Bourgogne lui ayant manqué de parole, il consentit à la paix, que Louis XI. lui proposa, qui fut conclue à Pequigni. Edovard s'appliqua ensuite à policer ses Etats. L'Angleterre n'eut guere de Prince plus vigilant, plus belliqueux ni plus actif. Il mourut d'une fièvre violente le 3. Avril 1483. après 12. ans de regne. Il fut inhumé à Windlor dans la Chapelle Neuve du Château.

1483

EDOVARD V.

Il étoit fils aîné d'Edovard IV. & d'Elisabeth de Wodeville. La Reine, quoi qu'elle connût le caractère de Richard Duc de Gloucester, se laissa persuader par le Duc de Buckingham & le Lord Hastling de conduire le Roi à Londres sans escorte, de peur, dirent ils, de donner quelque ombrage au parti contraire à celui de la Reine. Cette Princesse ayant donné dans le piège, Buckingham & les autres Partisans du Duc de Gloucester s'emparerent du jeune Roi, & des principaux Seigneurs de sa suite, & de tous ceux qui étoient les plus affectionnés à ce jeune Prince. Le Roi ayant été mené à Londres, ceux de sa suite sous divers pretextes furent envoyez prisonniers dans le Nord d'Angleterre. Ce procedé ayant été raporté à la Reine, elle en conceut d'abord les funestes suites, & ne peut s'empêcher de deplorer le malheur de son fils & de ses amis, & se retira dans l'Abbaye de Westmunster, où l'Archevêque d'York la fut trouver pour la consoler, lui representant que le mal n'étoit pas si grand, qu'elle l'aprehendoit. Ce procedé causa quelque émeute dans Londres, mais les favoris du Duc ayant persuadé au peuple, que le Duc de Gloucester étoit bon serviteur du Roi, & que l'on n'amenoit le Roi que pour son couronnement, cela fit cesser la rumeur publique. Le Roi étant entré dans Londres, & ayant reçu le serment de la Noblesse, le Duc fut élu pour être Protecteur de la Majesté & du Royaume, & voulut encore allicier Richard frere du Roi pour le tirer d'auprès de la Reine. Cette Princesse le voulut retenir auprès d'elle, mais voyant qu'il falloit céder à la force, elle fut obligée de se conformer à la volonté du Duc, & elle dit à l'Archevêque de Cantorberi & à ceux de sa suite, qui vinrent demander ce jeune Prince; *Je vous le delivre, & vous en recommande la garde.*

Ans de
l'Ere
Vulg.

garde, aussi bien que celle de son frere, & je vous en redemandrai conte devant Dieu & devant les hommes; puis elle dit à son fils, adieu, mon cher enfant, Dieu veuille te prendre en sa protection, que je te baïlle avant que tu partes, car il n'y a que Dieu qui sache quand je pourrai encore le faire; elle benit ce jeune Prince, & le quitta fondant en larmes. Le Protecteur ayant ensuite fait semblant d'être informé de quelque conspiration contre sa personne, donna par ce moyen occasion à ceux de son parti de se déclarer contre la Reine, que le Protecteur accusoit d'avoir eu le Roi, & Richard son frere par un commerce illegitime avec le Duc de Clarence son frere, ceux de la cabale y ayant donné les mains, prirent le Duc de prendre possession du Thrône, qui lui appartenoit legitimelement; après quelques oppositions apparentes, il fit semblant de se laisser vaincre, puis jugeant qu'il ne seroit jamais paisible possesseur du Thrône pendant que ses neveux seroient en vie, ayant gagné quelquesuns de leurs serveurs à peuprés du même caractère de ce Prince, ils entrèrent de nuit dans leur chambre, & étoufferent ces deux jeunes Princes.

1484

RICHARD III.

Le Portrait de ce Prince ne peut avoir rien d'agréable après une action de la nature que celle que l'on vient de rapporter; & aussi sa conscience lui reprochant son crime il eut peu de repos pendant le peu de tems que dura son regne. Après qu'il eut été mis sur le Thrône, le Duc de Buckingham, qui avoit contribué à l'y mettre, fut un des premiers à cabaler pour l'en faire descendre; parce qu'il avoit refusé de lui donner les biens du Comte d'Herfort qui lui appartenoient; ayant eu une conversation avec Jean de Morton Evêque d'Éli, ils prirent la resolution de procurer la couronne à Henri Comte de Richemont. Ils en font confidence à la Reine Douairiere, & forment le dessein de faire épouser la Princesse Elisabeth sa fille à Henri. Ces mesures étant ainsi prises, le Duc passe en Flandre. Richard ayant eu vent du complot, qui étoit formé contre lui, fit ce qu'il peut pour persuader au Duc de repasser en Angleterre; celui-ci, qui penetrait les raisons de Richard, s'excuse sur une indisposition; étant ensuite passé en Angleterre, & ayant joint d'autres Seigneurs, qui étoient du complot, ils forment une armée, & se mettent en état d'exécuter le projet formé en faveur de Henri. Richard ayant aussi-tôt rassemblé autant de troupes qu'il lui fut possible, va à la rencontre de l'armée du Duc de Buckingham, qui l'abandonna faute d'argent; les autres Confederez, qui le venoient joindre, se dissipent à cette nouvelle. Le Duc ayant cherché une retraite y fut trahi, & ayant été conduit à Richard, il lui fit trancher la tête. Le Comte de Richemont, qui étoit passé en Bretagne, y fut pourlivi par l'usurpateur, qui par ses confidents gagna l'Intendant du Duc de Bretagne. Henri de Richemont en ayant eu le vent, se sauva en France, où il fut bien reçu. Richard voyant que divers complots se formoient contre lui, pour tacher de fortifier son parti, forma la resolution d'épouser la Princesse Elisabeth sœur des deux Princes qu'il avoit fait mourir pour parvenir au Thrône, mais la Princesse n'en voulut point entendre parler, étant déjà destinée pour Henri Comte de Richemont. Le dessein du Roi d'épouser cette Princesse obligea Henri à se presser de passer en Angleterre. Il arriva dans le Pais de Galles avec 4000. Normans & avec un plus grand nombre de Bretons, où il fut joint par Stanley Comte de Derby son Parrain avec 16000. hommes, & où six autres Seigneurs lui amenèrent encore chaqu'un 1000. hommes de Cavalerie; ayant ainsi une armée de 40000. hommes, il alla chercher Richard près de Bosworth dans la Province de Leincestre. Richard pendant le Combat ayant appris où étoit le Comte, poussa de ce côté avec ses meilleures forces, & Henri auroit été défait, s'il n'eût été soutenu par Guillaume Stanley. Richard ayant été mis en fuite, retourna sur ses pas s'enfoncer dans l'armée du Comte de Richemont, en disant, il faut que ce jour soit celui de ma victoire ou de ma mort, & se fit tuer sur la place, en combattant plus par desespoir que par une veritable valeur. Sa couronne ayant été trouvée parmi les depouilles fut mise sur la tête de Henri. Richard fut enterré à Leincester dans l'Eglise des Minimes en 1485.

1485

HENRI VII.

Succeda au Roi Richard & unit les droits de la Maison de Lancastre, d'où il sortoit par Marguerite de Beaufort sa mere, à ceux de celle d'York par son Mariage avec Elisabeth fille d'Edovard IV. qui étoit l'aînée des filles de ce Prince. Nonobstant cette union son regne fut rempli de divisions & de troubles. Un certain jeune homme d'Oxford appellé Simler, fils d'un Boulanger, qui ressembloit parfaitement bien au jeune Comte de Warvic, que Henri avoit fait renfermer dans la Tour, fut suborné par un Prêtre d'Oxford nommé Richard Simondi, pour faire accroire au peuple qu'il étoit le Comte de Warvic. Simler, jeune homme plein d'ambition, se laissa facilement persuader, & sceut si bien jouer son personnage, que chaqu'un y fut d'abord trompé. Simondi ména son prétendu Comte en Irlande, où il fut d'abord reconnu Comte de Warvic, & on s'empressa à lui former une armée pour le mettre sur le Thrône, qu'on croioit lui appartenir. La Duchesse de Bourgogne l'ayant aussi reconnu, lui envoya deux mille hommes. Quelques autres Seigneurs Anglois se mirent aussi de son parti; ainsi se voyant une armée capable de tout hazarder il passa en Angleterre en 1488. l'Armée de Henri ayant été à sa rencontre joignit celle

Tome II.

Ans de
l'Ere
Vulg.

du prétendu Warvic à Stoke, & défit ses troupes après un sanglant Combat, qui dura trois heures avant que la victoire le déclarat pour Henri. Le prétendu Comte de Warvic ayant été pris, Henri lui laissa la vie. D'abord il le fit servir dans les cuisines, & ensuite dans la Fauconerie, où il passa le reste de ses jours. Après la défaite de Simler, un autre nommé Perkin, fils d'un Juif de Tournai, qui étoit né en Angleterre, & qui parloit parfaitement bien Anglois, étant d'ailleurs beau, bien fait, ayant l'air noble, & capable de se faire aimer, joua le même personnage. Marguerite de Bourgogne tante de Henri, qui lui étoit peu affectonnée à cause de sa femme, porta Perkin à jouer ce personnage, le voulant faire passer pour Richard Duc d'York frere d'Edovard V. qui fut sacrifié, comme on l'a remarqué, à l'ambition de son Oncle Richard. Cette Princesse ayant trouvé Perkin propre à l'exécution de son dessein, elle l'instruisit, & pour ôter tout soupçon l'envoya en Portugal, d'où il passa en Irlande. La guerre étant survenue entre Henri VII. & Charles VIII. Roi de France, Charles invita Perkin de venir à sa Cour, où il fut reçu en qualité de Duc d'York, mais ce n'étoit que pour porter plus promptement Henri à signer un Traité de paix, qui retardoit un voyage de Naples, que Charles avoit résolu de faire. De la Cour de France Perkin passa en Flandre auprès de la Duchesse de Bourgogne, qui feignit de ne le pas reconnoître d'abord, mais faisant semblant dans la suite d'en être persuadée, elle le fait reconnoître & traiter comme son neveu, & l'ayant mis en état de tenter une décente, il passa en Ecosse avec plusieurs Seigneurs, qui prirent son parti. Jacques Roi d'Ecosse reçut ce fourbe avec honneur, & le mena deux fois en Angleterre à la tête d'une armée, mais n'ayant peu rien gagné, le Roi d'Ecosse l'abandonna, & fit la paix avec Henri. Perkin passa ensuite en Irlande, où ayant appris que les peuples de Cornouaille s'étoient revoltés il y passa avec sept mille hommes, & alla former le Siege d'Excester. Ayant appris l'approche de l'armée de Henri, il prit le parti de la retraite; se voyant vivement pourlivi, il se refugia dans une Eglise, & n'en voulut point sortir qu'après que le Roi lui eût promis la vie. Ce Prince le fit renfermer à la Tour. Ayant dans la suite fomenté quelque revolte avec le Comte de Warvic, qui y étoit aussi renfermé, le Roi fit pendre le prétendu Richard & trancher la tête au Comte. Les peuples de Cornouaille se revoltèrent sous son regne, mais cette rebellion n'eut pas de facheuses suites. Divers Seigneurs conspirerent contre sa vie, ce qui l'obligea à demander un Regiment de Gardes à son Parlement, qui le lui accorda. Il eut aussi quelque demêlé avec Charles VIII. Roi de France, mais dès qu'il fut passé dans le Boulonois, on conclut la paix. Artur Prince de Galles son fils épousa Catherine d'Arragon fille de Ferdinand; comme le Prince Artur mourut peu après, on prétendit que le Mariage n'avoit pas été consommé, d'autres au contraire & sur tout l'Archevêque de Cantorberi soutenoient qu'il l'avoit été. Henri VII. plutôt que de rendre 200000. écus qu'elle avoit eu en Dot, aima mieux obtenir des dispences du Pape Jule II. pour faire épouser sa belle fille à Henri son autre fils. Nonobstant la dispence du Pape Warham Archevêque de Cantorberi soutint hautement que ce mariage étoit contre les Loix divines & humaines, & Henri touché de ses raisons commanda au jeune Prince de protester de nullité. Henri étant mort peu de tems après, cela ne fut pas approuvé du Conseil. Henri VII. sans l'avarice dont il est taxé, étoit un des Princes les plus accomplis qui ayent porté le Sceptre d'Angleterre, il avoit un esprit solide, & rien n'échappoit à ses veues, il étoit prudent à entreprendre, & à exécuter ses desseins; il fut brave sans aimer la guerre, il aima la paix sans la souhaiter, à moins qu'elle ne lui fût glorieuse, il fut le Mecenas des savans de son siècle, & contribua beaucoup au retablissement des belles lettres dans son Royaume, & merita l'estime de toute l'Europe.

1509

HENRI VIII.

Ce Prince nâquit à Greenwich en 1491. & fut couronné Roi à Westminster en 1509. avec la Reine Catherine Veuve de son frere Arthur. Il se choisit pour Conseillers les plus sages d'entre les Nobles, & ce choix ne fut pas inutile pour le former à la politique. A la sollicitation du Pape Jule II. il déclara la guerre à Louis XII. Roi de France. Henri ayant joint ses forces à celles de l'Empereur Maximilien, il attaqua Therouanne en 1513. L'armée Françoisé ayant voulu secourir cette place, fut défaite près de Guinegasse, & comme les François se servirent mieux de leurs épées pour s'enfuir que de leurs épées pour combattre, on lui donna le nom de la Journée des éperons. Henri prit ensuite Tournai, & repassa la mer, pour repousser Jacques IV. Roi d'Ecosse, qui fut défait & tué sur le Tyl. Henri fit ensuite la Paix avec la France par le mariage de sa sœur Marie avec Louis XII. Luther ayant commencé à prêcher contre les indulgences, Henri, que l'on avoit d'abord destiné à l'Etat Ecclesiastique, qui étoit instruit dans la Theologie, & qui avoit un grand fonds d'esprit, écrivit contre lui, & ses ouvrages furent en si grande estime, que le Pape Leon X. lui donna par une bulle le titre de *Defenseur de la Foi*, que ses successeurs ont gardé depuis. Henri eut beaucoup d'estime pour François I. & pendant la prison de ce Prince il voulut être le Protecteur de son Royaume. Il s'employa aussi pour la liberté du Pape Clement VI. que Charles-Quint tenoit prisonnier à Rome, pendant qu'il faisoit faire à Madrid des prieres pour sa delivrance. Le Cardinal Wolfey, fameux dans l'Histoire du Divorce de Henri avec Catherine d'Arragon, après 18. ans de mariage, & attribué au conseil de

c 2

ce

Ans de
l'Ere
Vulg.

ce Prelat pour se vanger de Charles-Quint neveu de cette Princesse, merite bien qu'on fasse un abregé de son Histoire. Wolsey étoit né à Ipswich, son pere étoit boucher de profession, mais honnête homme; Wolsey son fils fit ses études à Oxford, la Marquisse de Dorset ayant commencé à l'avancer, & Jean Naphant l'ayant produit à Henri VII. ils'acquita si bien d'une negociation, qu'il lui donna auprès de l'Empereur Maximilien, qu'il fut de retour de sa negociation qu'à peine le croyoit on arrivé à la Cour Imperiale. Le Roi en fut si satisfait, qu'il le fit son Aumonier, puis un des Conseillers, & successivement Evêque, puis Archevêque, & ensuite Cardinal à Latere, Lord Chancelier, & Evêque de Winchester, il jouissoit encore des revenus de divers sieges Episcopaux, & il s'appropriâ le revenu de quarante Monasteres fort riches, ce qui lui donnoit occasion de tenir une Cour de Roi, & il sembloit être en état de disputer en quelque maniere le rang avec Henri VIII. Ce Cardinal ayant passé à Bruxelles en qualité d'Ambassadeur, il y fut visité par quantité de personnes distinguées, & fut servi à genoux; il passa peu de tems après en la même qualité en France, & il n'avoit pas moins de 1200. chevaux à sa suite, 80. chariots de bagage, 60. Mulets, & le reste étoit à proportion; on peut juger de là de la puissance de Wolsey, qui disoit d'ordinaire par un esprit superbe, *le Roi & moi*; mais il eut le sort de la plupart des favoris, ayant désapprouvé les amours du Roi avec Anne de Boulen, il s'attira sa disgrâce; on lui ôta peu à peu ses charges, & il fut ensuite arrêté sur quelques paroles arrogantes, qui marquoient quelque desir de vengeance. Il mourut dans l'Abbaye de Linchester. Pour revenir à Henri, n'ayant pu être attendri par les supplications de Catherine, il épousa en secret Anne de Boulen, après que Thomas Cramer lui eut fait connoître que son mariage avec Catherine étoit contre la Loi Divine. Le Pape ayant été informé de son mariage avec Anne, prononça sentence d'excommunication contre Henri, mais il différa de la publier à la priere de François I. qui obtint même du Pape à Marseille, qu'il ne publieroit point l'anatheme, qu'il n'eût employé ses bons offices auprès de Henri pour le ramener; mais à la persuasion des partisans de Charles V. le Pape lança l'excommunication deux jours avant le retour de du Bellai Evêque de Paris, qui avoit été à ce sujet envoyé en Angleterre. Henri fut si outré de cet anatheme, qu'il se soustra entièrement de l'obéissance du Pape, & se déclara Chef de l'Eglise Anglicane, Anne de Boulen ayant été couronnée Reine en 1533. Cinq ou six ans après, soit que le naturel changeant de Henri le portât à faire un autre choix, ou que cette Princesse eût manqué à son devoir, Henri, sur ce soupçon vrai ou faux, lui fit trancher la tête. Le lendemain de la mort d'Anne, Henri épousa Jeanne de Seimour, fille du Chevalier Jean de Seimour, qui mourut en mettant Edovard VI. au monde. On proposa ensuite à Henri la Duchesse de Longueville pour épouse, mais François I. s'y opposa, & il épousa au commencement de l'année 1540. Anne de Cleves, sœur du Duc de Cleves & de Gueldre. Comme l'amour n'avoit point eu de part à ce mariage il s'en degouta, & se plaignit de sa sterilité, pour s'en défaire, il lui fit déclarer en justice qu'elle avoit été promise à un autre avant son mariage avec lui, c'en fut assez pour la renvoyer en Allemagne. Catherine Howard prit la place d'Anne de Cleves, mais étant accusée de mauvaise conduite, elle fut condamnée à perdre la tête. Sa sixième & dernière épouse fut Catherine Parre, sœur du Comte d'Essex, Veuve du Comte Latimer. Le Divorce de Henri, & le changement qu'il fit dans le gouvernement Ecclesiastique, fit plusieurs mécontents. Un Moine de la Province de Kent porta Elisabeth Batton, apellée la Vierge de Kent, à faire l'enthousiaste pour empêcher le Divorce de Henri, qui ayant reconnu l'imposture, la fit executer à Tyborne avec sept de ses complices. Le peuple de la Province de Lincoln excité par un Moine envoya ses griefs au Roi, pour se plaindre de la suppression de quantité de maisons Religieuses. Henri appaisa ces desordres. Plus de 40000. Paisans s'étant assemblés dans la Province d'York, dans la vue de défendre les droits de l'Eglise, le Roi envoya des troupes à leur rencontre & les obligea à se disperser, & à retourner chez eux. Les chefs ayant été pris, il leur en coûta la vie. Henri supprima ensuite 645. Monasteres, 90. Colleges, 2374. Chapelles, & ordonna que la Bible seroit lûe en Anglois dans toutes les Eglises. Plusieurs qui voulurent atterrer à sa vie furent punis de mort, ainsi que plusieurs autres qui ne voulurent point reconnoître le Roi pour Souverain Chef de l'Eglise, d'entre lesquels fut Jean Filther, Evêque de Rochester, & Thomas Morus. Le Mariage d'Edovard avec la jeune Princesse d'Ecosse broüilla ces deux Etats, par la faction du Cardinal Beton Archevêque de St. André, ce qui porta les Anglois à faire une invasion en Ecosse, & à brûler Edimbourg & ses environs. La France ayant refusé de satisfaire à certain traité, Henri résolut de passer en France, & prit Boulogne. Le Roi de France de son côté s'empara de l'Isle de Wight. Henri mourut l'an 1547. l'an trente huit de son regne, & l'an cinquante sept de son âge. Ce Prince fut un des mieux faits & des plus accomplis de son tems, il avoit la taille haute, les traits du visage fort reguliers, l'air majestueux, & certaine grace naturelle qui le faisoit aisément distinguer de ses courtisans, son esprit étoit subtil & fort éclairé, il avoit une prudence consommée, & une si grande penetration dans les affaires, qu'il en developoit d'abord les secrets les plus difficiles; comme on l'avoit destiné à l'état Ecclesiastique, on avoit pris soin de lui donner d'excellens maîtres en toute sorte de sciences, & il avoit si bien profité de leurs instructions qu'il passoit pour un des plus savans hommes d'Angleterre: il étoit d'ailleurs magnifique, & bien faisant, & se communiquoit à ses courtisans avec une

Ans de
l'Ere
Vulg.

familiarité, qui ne diminuoit rien du respect qu'on avoit pour lui.

EDOVARD VI.

1547

Nâquit le 12. Octobre 1537., & fut couronné en 1547. Pendant sa minorité Edovard de Seimour, Oncle maternel du Roi, fut Regent du Royaume, & le Chef d'un Conseil de 16. personnes, qui avoient été choisies par Henri VIII. Un peu après son couronnement, le Protecteur & le Conseil tâcherent d'effectuer le mariage déjà proposé avec Edovard & la jeune Reine d'Ecosse; mais ayant trouvé de l'opposition, comme on l'a déjà remarqué, cela donna encore lieu à des guerres entre les Anglois & les Ecossois, & à la bataille d'Edmond Stone-edg auprès de Musleborough, où il demeura plus de 10000. Ecossois, sans les Prisonniers. Le Parlement, qui fut ensuite assemblé, ordonna l'abolition de la Messe, & de l'ancien formulaire des prieres, & que toutes les images seroient ôtées des Eglises d'Angleterre & du Pais de Galles; ce qui causa de grands troubles du côté du West. Une armée que l'on envoya contre ceux qui avoient pris les armes les mit en fuite. Une autre troupe ayant pris les armes, s'empara de la Ville de Norwich; mais après qu'on les eût dispersés & puni les plus coupables, le reste demeura tranquille. De semblables troubles s'éleverent dans le Nord d'Angleterre. pour rétablir, disoient ils, les droits de l'Eglise, leur ayant fait représenter qu'ils seroient mieux de rentrer dans leur devoir, la plupart prirent le parti de recourir chez eux. Ce ne furent pas seulement ces desordres qui donnerent du chagrin au Roi, il en eut encore par l'ambition des Dames de la Cour. Thomas Seimour avoit épousé la Reine Catherine de Parre, Veuve de Henri VIII. Celle-ci ne voulant pas céder le pas à la femme du Protecteur, cette concurrence causa la ruine de Thomas Seimour, Grand Amiral d'Angleterre, & frere du Protecteur. Il fut accusé d'avoir voulu se procurer la tutelle du Roi, & le gouvernement du Royaume, desorte que le Parlement le condanna à avoir la tête tranchée. Quelques Seigneurs étant mécontents firent diverses plaintes contre le Protecteur, & entre autres d'avoir animé les rebelles à se soulever, d'avoir semé la division parmi les nobles, d'avoir contre les Loix érigé une Cour des Requêtes dans sa propre maison, & obligé plusieurs sujets du Roi d'y répondre au sujet de leurs francs fiefs. Il fut poussé si vivement, qu'ils le firent renfermer à la Tour, mais le Roi le fit mettre en liberté. Les François & les Ecossois voulurent profiter des divisions des Anglois; les François en tachant de s'emparer de Boulogne, & les Ecossois des villes qui leur avoient été prises. Le Comte de Warvich, Duc de Northumberland, dans le dessein ambitieux d'usurper la place du Protecteur, suborna de faux amis, qui conseillèrent au Protecteur de s'armer, pour se défendre de l'atentat qu'ils assuroient qu'on avoit formé contre sa vie; celui-ci ayant donné dans le piège, vint au Conseil avec des armes qu'il avoit cachées sur lui. Il est saisi en cet état, & accusé d'avoir voulu atterrer à la vie de quelques Conseillers. Ayant été sur cela envoyé à la Tour, il fut condamné à avoir la tête tranchée. Le peuple regretta beaucoup ce Seigneur, & conceut beaucoup de haine & de chagrin contre le Duc de Northumberland. Le Roi même le pleura, & il en eut un si sensible déplaisir, qu'il en contracta une maladie, qui le coucha dans le tombeau. Ce Prince mourut dans des sentimens d'une grande pieté, après six ans de regne, la seizième année de son âge. Il étoit savant dans les langues Grecque & Latine, & savoit fort bien le François, l'Espagnol, & l'Italien. Il étoit bon Logicien, Naturaliste, Philosophe, Musicien, & Astronome; il connoissoit nom par nom tous les Ports & Havres d'Angleterre, d'Ecosse & de France, en quoi consistoient leurs revenus, le tems du flux, quelle sorte de vaisseaux & par quel vent ils y pouvoient entrer, il connoissoit l'intérêt de son Etat, & d'ailleurs il étoit d'un naturel doux & charitable, & ne voulut jamais qu'on fit mourir personne pour la Religion. Il étoit si exact, qu'il écrivit des journaux de tout ce qui arriva dans l'Etat depuis le premier jour de son regne jusqu'au dernier. Jamais l'Angleterre ne perdit un Prince de plus grande esperance.

1553

M A R I E.

Marie étoit fille de Henri VIII & de Catherine d'Arragon. Elle étoit née le 18. Fevrier 1515. Henri VIII. ayant épousé Anne de Boulen, & en ayant eu Edovard VI. Marie fut privée des honneurs de la Principauté de Galles, & perdit le titre de Présomptive Heritiere de la Couronne par un acte du Parlement, & fut renvoyée à Cimbaltou dans la Province de Bedford auprès de Catherine sa mere, & Henri fit ordonner un peu avant sa mort par un Parlement qu'elle seroit privée des droits qu'elle pouvoit prétendre à la Couronne, ordonnant par son testament qu'Edovard lui succéderoit, & après Marie, & ensuite Elisabeth. Pendant tout le regne d'Edovard Marie suivit toujours la Religion Catholique, & niles prieres ni les menaces du Protecteur du Royaume pendant la minorité du Roi ne la peurent faire consentir à fermer la Chapelle de son Palais, ni souffrir qu'on y changeât le Sacrifice de la Messe. La considération que l'on eut pour sa qualité de sœur du Roi, & de Présomptive Heritiere de la Couronne, porta le Protecteur à avoir cette deférence pour cette Princesse, & on lui laissa toute la liberté qu'elle vouloit avoir à cet égard. Le Roi Edovard étant mort au mois de Juillet 1553. de regret de la mort de son Oncle, Dudley Comte de Warwick & Duc de Northumberland, que l'on accusoit être l'auteur de sa mort,

Ans de
l'Ère
Vulz.

mort, forma le dessein de faire Gilfort son fils Roi par une alliance avec Jeanne de Suffolc, petite nièce de Henri VIII. Pour cet effet il tacha de s'assurer de la personne de Marie; mais cette Princesse en étant avertie se retira en son Chateau de Framingham, où elle fut proclamée Reine. Cependant les Ducs de Northumberland & de Suffolc se saisirent de la Tour de Londres, & là ils prirent en secret le serment des Principaux de la Noblesse, & les obligèrent à se déclarer pour Jeanne fille du Duc de Suffolc, mariée à Gilfort fils du Duc de Northumberland, & à la reconnoître pour Reine. Le Maire de Londres & six Echevins la reconnurent au nom de la ville, & lui prêterent serment, & deux jours après par un Edit public elle fut proclamée Reine. Le Duc de Northumberland leva en même tems une armée, dans le dessein d'aller contre Marie. Mais comme elle étoit la legitime héritière, & que le Duc de Northumberland étoit haï du peuple, Marie ayant été appuïée d'un fort parti se vit en moins de dix jours avec une armée de trente mille hommes. A cette nouvelle le Maire de Londres & la Noblesse, qui n'avoient peu s'opposer au Duc de Northumberland, profitant de son absence, changerent de parti & prirent celui de Marie, & pour se rendre agreables à Marie ils arrêterent le Duc de Suffolc avec Jeanne, qu'on venoit de proclamer Reine; Gilfort Mari de Jeanne & le Duc de Northumberland ayant été pris furent condamnés à avoir la tête tranchée. Marie ayant en même tems fait assembler un Parlement, toutes les Loix faites en faveur des Protestans furent abolies, & par un Synode National tenu à Londres en 1554. il fut ordonné que la Messe seroit retablie dans tout le Royaume. Dans le dessein d'affermir son autorité elle prit la resolution de se marier. Commendon, qui connoissoit les interets du Siege Romain, lui conseilla d'épouser le Cardinal Polus ou Pool; elle n'osa d'abord se déclarer en faveur du Cardinal, se sentant plus de penchant pour Milord Courtenai, qui sortoit par sa mere de la Maison d'York, c'étoit un jeune Seigneur bien fait, & dont les manieres étoient fort engageantes, & le Cardinal au contraire âgé de 60. ans n'avoit pas de politesse, & étoit plus propre pour le Cabinet que pour la Cour. L'Ambassadeur de l'Empereur, qui étoit à la Cour de Marie, sceur si bien tourner l'esprit de Marie, qu'elle se déclara en faveur de Philippe Prince d'Espagne; poussée à cela par une secreete jalousie qu'elle conceut contre Milord Courtenai, qui avoit témoigné d'avoir plus de penchant pour Elisabeth sa seur que pour elle. Marie commanda qu'on dressât les articles de son Mariage; & nonobstant ce qu'on lui peut représenter, & les troubles où pourroit être l'Angleterre par raport à la jalousie de ses voisins, elle persista dans son dessein; cela donna lieu à former une conspiration contre sa personne qui pensa la priver de la Couronne. Le Chevalier Thomas Haviet en fut le Chef, quelquesuns y ont voulu faire entrer la Princesse Elisabeth & Milord Courtenai, mais sans fondement; beaucoup de Noblesse entrerent aussi dans cette conspiration; leur dessein étoit d'enlever la Reine; qui en ayant été avertie envoya des troupes à Gravesend sous la conduite du Duc de Norfolk Grand Amiral d'Angleterre, pour s'opposer à ses ennemis, & cependant elle tacha de les amuser par des propositions d'accommodement. S'étant assurée des Principaux Seigneurs & des Bourgeois de Londres, & s'étant mise en état de dérence, elle marcha contre les rebelles, qui s'étoient approchez de cette ville, où ils devoient entrer par quelque intelligence; laquelle ayant été découverte, & les conjurez étant intimidés par la presence de la Reine, ils furent battus, & dissipés. Haviet & le Duc de Suffolk, qui furent pris, eurent la tête tranchée, ces deux executions furent suivies de plusieurs autres. Après cette dé faite elle fit travailler à l'appareil de ses noces avec le Prince d'Espagne, qui furent celebrées à Winchester avec beaucoup de magnificence le 25. de Juillet 1554. La Reine n'eut point de satisfaction de son mariage, & Philippe lui fit paroître assez d'indifference. Elisabeth seur de Marie gagna plus son amitié que la Reine, & aussi avoit elle des manieres plus engageantes; quelquesuns ont voulu qu'Elisabeth devoit sa conservation à ce Prince, qui obtint même sa liberté, ayant été arrêtée au sujet de la conspiration dont on a parlé. Marie ayant pris le parti du Pape & des Espagnols, rompit la paix avec la France, contre la parole qu'elle avoit donnée à son Parlement, & elle envoya huit mille Anglois, qui eurent beaucoup de part à la victoire de St. Quentin. Cette guerre ne fut pas favorable ni avantageuse à l'Angleterre, car le Duc de Guise General de l'armée Française ayant formé le Siege de Calais prit cette place en 8. jours faute de garnison, les autres places que les Anglois possédoient en France, leur furent enlevées. Toute la nation fut si outrée de cette perte, qu'ils parlerent avec insolence du Gouvernement de Marie, & le chagrin qu'elle en eut, joint à celui que lui cauloit le mépris de son mari, fut l'occasion de sa mort, & contribua beaucoup à l'hydro-pisse qui la causa, & qu'on prit d'abord pour grossefle. Marie étoit née en 1515. & elle avoit été proclamée Reine à Norwich en 1553. & peu après par tout le Royaume, & mourut le 27. de Novembre 1558. qui étoit le six de son regne. Cette Princesse avoit beaucoup de pieté, & un zèle ardent pour la Religion, mais son humeur inquiete & bizarre la rendit quelque fois cruelle, & lui fit beaucoup d'ennemis. N'ayant point laissé de posterité, Elisabeth la seur monta sur le Thrône.

ELISABETH.

Il n'y eut jamais de Princesse plus habile, dans l'art de regner qu'Elisabeth. Tous les Princes de l'Europe revererent sa grandeur, ou redouterent sa puissance. Elle fut couronnée

Tome II.

Ans de
l'Ère
Vulz.

le 15. Janvier 1559. Peu de tems après ayant fait assembler son Parlement, elle fut retablie dans les droits de Suprematie avec les dixmes & les premiers fruits de tous les biens Ecclesiastiques. On calla tous les Actes rendus pendant le regne de Marie en faveur des Catholiques, & les prieres, qu'Edouard VI. avoit ordonnées, furent confirmées. Philippe d'Espagne son beau-frere la rechercha d'abord en Mariage, lui promettant d'obtenir dispense du Pape; les obligations qu'elle avoit à ce Prince, auquel elle devoit sa conservation, la porterent à recevoir cette proposition avec beaucoup d'honneur, mais elle ajouta qu'elle croiroit donner atteinte à ses droits en donnant son consentement à la dispense du Pape, ayant resolu de n'avoir rien à démêler avec le Pape. Son Parlement lui ayant fait connoître qu'une alliance de Mariage contribueroit à affermir la Religion & le Gouvernement, elle repondit qu'elle souhaitoit plutôt de demeurer fille; que si elle venoit à changer de sentiment, elle ne s'allieroit avec personne qui ne fût autant porté qu'elle au bien public, mais que comme les enfans ne se portent pas toujours au bien, elle aimoit mieux laisser au Marbre à perpetuer sa memoire, & à déclarer à la posterité qu'elle avoit regné en veritable Reine, & gardé sa virginité jusqu'à la mort. Pour se précautionner sur ce que la Cour de Rome vouloit insinuer qu'elle étoit illegitime, elle fit alliance avec quelques Princes d'Allemagne, & demanda la restitution de Calais, comme appartenant à la Couronne d'Angleterre, en vertu de la legitime concession qui lui en avoit été faite par la France. Mais autant que cette Princesse avoit de desir de rentrer en possession de cette place, autant la France avoit en veu de se la conserver. Cependant il fut convenu que la France en demeureroit encore huit ans en possession, ou qu'on paieroit aux Anglois 300000. écus. Elle s'attacha ensuite à regler & reformer ses Etats, supprima le cours de la monnoie de cuivre pour substituer celle d'argent en sa place, fit faire des Magasins de Provisions de guerre en differents endroits du Royaume pour s'en servir au besoin, supprima divers Monasteres établis par la Reine Marie, & fit ôter les images des Eglises.

1569

Les Irlandois ne voulant pas reconnoître son autorité, se mettent sous la protection de Shan O Neal, qui pretendoit un droit d'heredité sur la Province d'Ulster, ainsi que les O Neals avoient autrefois pretendu sur toute l'Irlande. Les preparatifs que l'on fit pour le reduire, le porterent à venir implorer la clemence de la Reine, qui la lui accorda; mais cela n'empêcha pas qu'il ne recommençât encore quelque tems après. Marie Reine d'Ecosse donna aussi des affaires à Elisabeth: comme elle étoit la plus proche héritière à la Couronne, quelques Auteurs raportent qu'elle sollicita le Duc de Guise de porter le Pape à déclarer Elisabeth illegitime, & à exciter Pie V. à l'excommunier en 1569. & à mettre son Royaume à l'interdit, mais la Reine Elisabeth s'en mit fort peu en peine, cela la porta au contraire à se servir du Comte de Murrai, frere bâtard de Marie, à chasser les Catholiques Romains d'Ecosse, & à y abattre l'autorité du Pape comme en Angleterre. Marie après la mort de François II. repassa en Ecosse, & fut exposée à plusieurs disgraces, comme on le fera remarquer dans l'Histoire des Rois d'Ecosse, cette Princesse ayant été obligée de se retirer en Angleterre, tréma, selon quelques auteurs, de nouvelles conspirations contre la Reine Elisabeth, en tachant d'épouser le Duc de Norfolk & par son moyen de se faire Reine d'Angleterre. Cette conjuration ayant été découverte, Elisabeth voulut bien faire grace au Duc de Norfolk, mais s'étant dans la suite engagé dans le même complot, il eut la tête tranchée, & la Reine Marie fut gardée plus étroitement. Cette infortunée Princesse ayant trempé dans une grande conspiration en 1586. & ses lettres ayant été interceptées, on lui donna des Commissaires, qui la jugerent digne de mort, & la sentence fut confirmée par le Parlement. Elisabeth fut long-tems sans vouloir entendre à l'exécution de cette sentence; d'Aubespine Ambassadeur de France, à ce qu'on nous rapporte, ayant taché par les intrigues de Marie de faire secretement assassiner Elisabeth, le peuple en fureur en demanda punition, elle signa alors l'arrêt de sa mort, & commanda à Davison son Secretaire de la garder jusqu'à nouvel ordre. Celui-ci nonobstant l'ordre exprés de la Reine le communiqua au Conseil Privé, qui lui fit trancher la tête, elle témoigna en être très mal contente, & deposa Davison de sa charge. Voila ce qu'on raporte pour justifier Elisabeth, on verra en parlant de Marie ce que d'autres ont dit pour blâmer sa conduite. Pour continuer l'Histoire de la Reine; on remit sur le tapis le Mariage de cette Princesse avec le Duc d'Alanson; ce Prince passa même à ce dessein en Angleterre; mais cette alliance n'ayant pas agréé à la Noblesse & au peuple, c'en fut assez à la Reine pour ne pas aller plus avant. La Rebellion continuant en Irlande, le Pape & le Roi d'Espagne envoyent du secours aux Rebelles. Le Lord Grey de Wilton Viceroi de ce Royaume ayant marché contre eux, les défit en 1585. Les Etats des Provinces Unies dans l'extrémité où ils se voioient réduits, après l'assassinat de Guillaume I. Prince d'Orange, lui offriront la Souveraineté des Provinces Unies deux fois consecutives, mais par des raisons de Politique elle ne voulut point l'accepter, elle leur envoya le Comte de Lincestre avec cinq ou six mille Anglois, & pour le remboursement de ses avances, ils lui mirent en ôtage les Villes de Flessingue, la Brille, & le Château de Ramekens. L'humeur altiere du Comte de Lincestre n'ayant peu s'accommoder avec celle des Hollandois, Elisabeth fut obligée de le rapeller, & le Prince Maurice fut mis à la tête du Gouvernement des Etats des Provinces Unies. Henri III. ayant été informé que les grands preparatifs que l'on faisoit en Espagne avoient pour objet la conquête de l'Angleterre, en donna avis à la Reine Elisabeth,

1584

1585

qui

1558

Ans de
l'Ere
Vulg.
1588

qui se disposa à les recevoir, voulant elle même être la Generalissime de les troupes, & établissant le Comte de Lincestre pour son Lieutenant General. Cette flotte, à qui on avoit donné le nom d'Invincible, parut le 20. Juin à la hauteur de Plymouth, allant se joindre aux forces du Duc de Parme dans les Pais-Bas. Les Anglois sous la conduite du Lord Howard & Sheffield & du Chevalier François Drake, & de divers autres Vice-Amiraux, attaquèrent la flotte Invincible avec tant de courage, qu'ils la mirent en desordre, la pesanteur des Vaisseaux Espagnols, qui les empêchoit de faire la manoeuvre qu'il convenoit, fut en partie cause de leur perte, l'orage & la tempête se mirent aussi de la partie, ou plutôt la Providence voulut faire connoître, comme elle le joit des projets & des desseins des hommes, de telle sorte que de 134. Vaisseaux, qui avoient fait voile de Lisbonne, il ne s'en retourna que 53. en Espagne, de 91. Galions il n'en revint que 33. de 30000. soldats il ne s'en sauva que 13500. la flotte Angloise n'étoit cependant que de 80. ou 100. Vaisseaux. Le 19. de Novembre fut choisi pour rendre grâces à Dieu par toute l'Angleterre d'une si glorieuse victoire, & la Reine en triompha dans Londres à la façon des Anciens Romains. Elle porta ensuite ses armes en Espagne sous la conduite de François Drake & du Chevalier Jean Norris, qui prirent quelques places, assiègerent Lisbonne, & s'emparèrent de soixante vaisseaux chargés de bled & de diverses autres marchandises. Les Protestans de France ayant imploré son secours, elle leur envoya quelques troupes. Henri IV., comme le plus proche heritier de la Couronne succéda à Henri III. les oppositions qu'il rencontra de la part de la Ligue le porterent à demander du secours à la Reine Elisabeth. En 1596. le Lord Charles Howard & le Comte d'Essex passèrent encore en Espagne avec une flotte & des troupes de débarquement; ils prirent Cadix, la pillèrent, & les habitans ne rachetèrent leur liberté qu'en payant une somme de 120000. Ducats. La Flotte Espagnole, qui étoit dans le port, estimée à douze millions de Ducats, fut brûlée par l'ordre de l'Amiral Espagnol, afin qu'elle ne tombât pas entre les mains des Anglois; ceux-ci de dépit pillèrent les environs de Cadix, & brûlerent cette ville; ils passerent de là à Faro dans l'Algarve, où ayant fait décente ils fourragerent la Province à trois lieues à la ronde, & brûlerent quelques autres places. La Reine continuant à donner de l'occupation aux Espagnols, envoya encore le Comte d'Essex avec une flotte bien pourvue de tout, qui fit voile vers les Isles d'Acores, prit & pillâ celles de Flores, de la Fayale, du Pic, & quelques autres, & passa ensuite à celle de St. Michel. Le Chevalier Walter Rawleigh eut aussi le bonheur de s'emparer de quelques vaisseaux estimés à 400000. mille ducats. Les Irlandois continuant leur revolte, le Comte d'Essex y fut envoyé, mais n'ayant pas avancé les affaires autant qu'on l'auroit désiré, & la Reine obsédée par des personnes jalouses de la faveur du Comte: d'ailleurs quelques conférences qu'il eut avec Tir-Oen Chef des Rebelles, donna quelques ombrages; cela fut cause que sa Majesté lui écrivit fortement qu'il eût à revenir en Cour, ce qui ne plut pas au Comte, il obéit cependant. La Reine à son arrivée n'eut pas avec lui un long discours, & lui ordonna de demeurer en arrêt dans sa chambre, & peu après le mit en garde entre les mains du Lord Garde du Grand Sceau pour en répondre. Sa Majesté eut la bonté de le faire relâcher aux conditions qu'il ne sortiroit point de sa maison. Le Comte d'Essex étant d'un esprit entreprenant, animé d'ailleurs par quelquesuns des siens, qui presumoient trop de son ascendant sur l'esprit de la Reine, résolut à quelque prix que ce fut d'avoir une conférence avec elle, afin de la porter à éloigner ceux qu'il croioit ses ennemis. La Reine ayant été informée que plusieurs personnes de la Noblesse étoient assemblées chez lui, lui envoya quatre de ses plus honorables Conseillers, pour lui dire qu'on étoit prêt de lui rendre justice, avec ordre à ceux qui formoient cette assemblée de se retirer. Le Comte au lieu d'obéir fit arrêter les Deputés de la Reine, & avec ses amis vint dans Londres d'une manière tumultueuse, criant par les rues que Cobhan, Cecill & Rawleigh étoient venus chez lui pour l'assassiner. Bien loin de trouver dans Londres des amis, comme il se l'étoit figuré, on cria après lui comme après un traître, ce qui l'obligea de retourner en diligence dans sa maison & de s'y renforcer; y ayant été attaqué, il se rendit après quelque résistance, & fut envoyé à la Tour, & quelque tems après il eut la tête tranchée. La Reine le pleura, & témoigna le déplaisir qu'elle avoit de son infortune; quelquesuns ont voulu que la mort du Comte ait avancé celle de la Reine, qui mourut peu de tems après. Jamais Princesse ne fut plus exposée qu'elle aux trahisons, & à diverses pratiques qu'on forma contre son gouvernement ou contre sa vie; mais tous ces traîtres furent malheureux dans leurs projets, & il leur en couta la vie. Cette Princesse avoit la taille avantageuse, le teint délicat, les traits du visage assez réguliers; elle avoit un air de grandeur & de fierté, qui lui faisoit parfaitement bien, ses manieres étoient douces & engageantes; & il n'y avoit point de Dame à sa Cour qui se mit de meilleur air, & qui eût plus de soin d'ajouter la beauté des ornemens aux charmes de la nature. Elle avoit d'ailleurs pour les qualitez de l'esprit un genie vaste & élevé, de grandes veues, un discernement juste, une Politique si raffinée, qu'elle a été l'admiration des Princes de son tems. Elle fut absolument maîtresse de son secret, qui fut toujours impenetrable même à ses favoris & à ses Ministres, qu'elle sceut tenir dans la soumission, & qu'elle punit avec rigueur, lorsqu'ils parurent vouloir usurper quelque chose de son autorité. On la loie encore d'avoir été simple dans ses manieres, sincere, affable, bonne amie, zélée pour la justice, liberale, magnifique; d'avoir favorisé les personnes de merite, & protégé

Ans de
l'Ere
Vulg.

ceux qui étoient opprésés. Elle avoit une assez grande connoissance des Mathematiques, de la Geographie, & de l'Histoire, parloit cinq ou six sortes de langues, elle traduisit divers traités Grecs & François en Anglois. Ce fut cette Princesse qui commença à rendre redoutables les forces d'Angleterre par mer. On a déjà fait remarquer, comme la Reine Elisabeth fut recherchée en mariage de Philippe fils de Charles-Quint, & du Duc d'Alançon; Charles Archiduc d'Autriche, Eric Roi de Dannemarck, le Comte de Leincester, & quelques autres furent aussi des pretendans à la même faveur; elle ne rejettoit pas absolument leurs sollicitations & leur poursuite, mais elle les amusoit par de vaines esperances, & par ce moien elle se faisoit de bons amis. C'est de cette maniere qu'elle entretenit sept ans de tems Charles Archiduc d'Autriche. Enfin cette illustre Reine, qui fut l'objet de l'amour de ses sujets, mourut en 1602. après un regne d'environ 44. ans, âgée de 70. ans.

1602

J A Q U E S I. de la Branche de Stuard.

Ce Prince tiroit son origine de Henri VII. & avoit droit à la Couronne d'Angleterre, comme heritier de Marguerite Tudor de Richemont, fille aînée de ce Prince, qui épousa Henri IV. Roi d'Ecosse, dont il eut Jaques V. pere de Marie Reine d'Ecosse & mere de Jaques VI. ou Premier de la Grande Bretagne, comme les Genealogies des familles d'Angleterre & de Stuard le font remarquer. Aussitôt qu'il eut pris la mort de la Reine Elisabeth, il quitta l'Ecosse, passa en Angleterre, & fut reçu des Anglois avec de grandes marques de joie. Cinq cens Bourgeois de Londres accompagnés du Lord Maire & des Aldermans, ayant tous des chaînes d'or, furent à sa rencontre à cheval, & furent parfaitement bien reçus de ce Prince. Ayant été reçu dans Londres avec beaucoup de joie, on y prepara toutes choses pour son couronnement. Un complot, qui se trâma un peu après son avènement au Trône, pensa avoir des suites fuites. Henri Garnet Supérieur des Jesuites d'Angleterre, au raport de l'Histoire, en vertu de deux Bulles du Pape Clement VIII. s'étant uni avec quelques mécontents, pour le maintien de la Religion Romaine, ils formerent le dessein de surprendre le Roi & le Prince Henri: diverses personnes furent accusées d'avoir trempé dans ce complot; dont quelques-unes furent executées, & on fit grace aux autres. Sa Majesté apporta ensuite ses soins à tacher de concilier les Puritains ou Presbiteriens de ses Etats avec ceux de l'Eglise Anglicane, & fit convoquer à ce sujet une assemblée des plus considerables Theologiens pour tacher de parvenir à cette heureuse fin. Dans la vue de contenter ses sujets d'Angleterre & d'Ecosse, il prit le titre de Roi de la Grande Bretagne. Une partie de ceux qui avoient eu part au complot, dont on a parlé, en formerent un autre, tendant au même but de l'avancement de la Communion Romaine. Un nommé Thomas Pierci loua une maison joignant celle où s'assembloit le Parlement, & avec ses complices il poussa une mine sous la Sale de cette illustre assemblée; ayant tenu ensuite que la cave qui étoit sous le Parlement étoit à louer, ils la louerent, & y firent conduire trente six barils de poudre. Le jour avant la tenue du Parlement une personne inconnue mit dans la rue entre les mains d'un valet de pied du Lord Mont-Eagle une lettre cachetée adressée à ce Milord, avec charge expresse de la lui rendre en mains propres. Cette lettre lui ayant été rendue, & ce Lord en ayant fait la lecture, ne fut pas peu surpris, & partit dans le moment pour Withall, pour communiquer cette lettre au Comte de Salisbury, qui la communiqua au Lord Chambellan, & à quelques autres, & puis ils l'envoyèrent au Roi. Voici le contenu de cette lettre; *Milord, l'amitié que je porte à quelquesuns de vos parens fait que je m'intéresse dans votre conservation, c'est pourquoi je vous avertis, si vous aimez votre vie, d'inventer quelque excuse pour vous dispenser de vous trouver au Parlement, car Dieu & les hommes concourent pour la punition des méchans, qu'on voit regner à present. Ne negligez pas cet avertissement, & vous retirerez à la Campagne, où vous pourrez attendre l'évenement sans danger. Encore qu'il n'y ait pas la moindre apparence de sedition ni de trouble, je vous le dis pourtant, ce Parlement va recevoir un terrible coup, sans qu'il s'aperçoive qui l'aura donné. Cet avis encore une fois n'est pas à mépriser, il peut vous faire du bien, & ne vous sauroit faire du mal, car le danger se passera en aussi peu de tems qu'il en faut pour brûler cette lettre. Je prie Dieu qu'il vous mette au cœur de profiter de cet avis, & vous recommande à sa Ste. Protection.*

Le Roi ayant examiné cette lettre & préjugé ce qui étoit effectivement, fit visiter tous les lieux souterrains du Parlement, & ayant découvert la mine, & même ayant saisi quelquesuns de ceux qui devoient executer ce dessein tragique, il les fit punir selon leurs merites. Henri Garnet, qui avoit conspiré dans la précédente conspiration, & dans celle-ci, en fut du nombre. En 1607. ce Prince se mit dans la confrerie des Tailleurs de Londres, ce que firent aussi plusieurs Lords & Gentilshommes à son exemple. Deux ans après il fit bâtir la Bource de Londres, & bannit tous les Jesuites & autres qui ne voulurent pas prêter les sermens de Suprematie. Il fit transporter en 1612. le corps de la feu Reine Marie sa mere de Peterboroug dans la Chapelle de Westminster. Henri fils aîné du Roi, Prince de grande esperance, mourut au grand regret du peuple d'Angleterre. L'année suivante on celebra le Mariage de la Princesse Elisabeth d'Angleterre avec le Prince Frederic Electeur Palatin. Jaques I. fut blâmé de n'avoir pas pris les interêts de son Gendre pour le retablir dans ses Etats, dont il avoit été depossédé par l'Empereur après la bataille de Prague. Le Prince Charles son fils passa en

Ans de l'Ere Vulg.

en Espagne, dans la veuë de demander l'Infante d'Espagne en Mariage, & de retablir par cette alliance l'Electeur Palatin dans les Etats; mais les negociations furent sans succès, & après huit mois de séjour à Madrid le Roi lui envoya un courrier pour le faire repasser en Angleterre, & lui procura quelque tems après une autre alliance avec Henriette de France. Ce Prince mourut en son Château de Thielbold, après une fièvre tierce de trois semaines, âgé de 69. ans, en ayant régné 68. en Ecosse & 22. en Angleterre. Il fut savant & zélé pour la Religion, il aima son peuple, & favorisa le commerce, il étoit d'une humeur fort pacifique, ce fut ce qui porta de mauvais railleurs à attacher une paquinade à la porte de son Cabinet, où ils lui donnoient le titre de Reine & celui de Roi à la Reine Elisabeth, la Theologie fut sa principale occupation, & la réunion des Non-conformistes de son Royaume avec les Episcopaux.

1625

CHARLES I.

Succeda à son pere en 1625. & fut couronné en 1626. L'année suivante les habitans de la Rochelle, que Louis XIII. vouloit soumettre, comme il avoit fait les autres Villes des Protestans, lui ayant demandé du secours, aux sollicitations de ses peuples & de quelquesuns de ses favoris il leur en envoya. Le Duc de Boukingham ayant été malheureux dans cette expedition, dont il avoit le commandement, & s'étant laissé battre dans l'Isle de Ré, & étant par là contraint de lever le siege qu'il avoit mis devant le fort de St. Martin, fut accusé d'intelligence avec les ennemis, & soit que les tems contraires, ou les intelligences dont quelques auteurs l'accusent, en fussent cause, il affama la Rochelle au lieu de la secourir. Peu de tems après son avènement au Thrône, Charles fit assembler son Parlement, pour lui demander quelques subsides pour soutenir la guerre, où il avoit engagé son pere contre l'Espagne, mais par les pratiques de quelques malintentionnés on vint à la traverse, en formant deux demandes, l'une concernant la Religion, & l'autre tendant à redresser quelques griefs qui avoient été agités du tems du Roi Jaques, & par divers délais, que l'on apporta à la levée du subside, on n'en fit qu'accroître la nécessité. Un autre Parlement, que ce Prince fit assembler à Oxford, à cause de la Contagion qui regnoit dans Londres, ne lui fut pas plus favorable, on y forma diverses plaintes contre la mauvaise administration, que ses favoris faisoient des Trésors publics, & contre les mauvais conseils, par lesquels on faisoit entendre que la Majesté se laissoit gouverner, & on demanda qu'on ôtât au Duc de Buckingham la charge d'Amiral, & qu'il rendit compte de l'argent qu'il avoit manié, sur cela le Roi cassa le Parlement. Un autre Parlement, que le Roi fit assembler l'année suivante, ne fut pas plus favorable aux demandes du Roi, & au Duc de Buckingham, qui gouvernoit ce Prince, desorte que le Roi pour mettre fin à ces differends congédia le Parlement. Comme le Bill pour le subside ne fut pas passé, le Roi de l'avis de son Conseil, pour subvenir à ses besoins, fit lever quelque impôt sur la Douane, & fit mettre quelque impôt sur les marchandises qui entrent dans le Royaume. Comme ses revenus ne suffisoient pas pour subvenir à l'armement considerable d'une flotte, que le Roi fit équiper, il ne trouva point de moyen plus propre & plus expeditif que d'en venir à un prêt general, ayant à ce dessein établi des commis par toutes les Provinces pour le recevoir. Le peuple ne peut se frotter de payer cet argent sans murmurer, & sans y apporter beaucoup d'oppositions; quantité de personnes qui s'y opposerent furent emprisonnées. L'Archevêque de Cantorberi fut suspendu pour quelque tems pour avoir refusé la permission d'un livre, qui tendoit à faire voir que cette levée étoit juste. L'Evêque de Lincoln fut disgracié pour l'avoir ouvertement desapprouvée. Le Chevalier Randolphe Crew ayant refusé d'en favoriser le succès fut dépossédé de sa charge de Lord Chef de Justice. Cette conduite irrita l'esprit de la Nation Angloise contre ce Prince, d'ailleurs le Duc de Buckingham après le retour de son expedition de la Rochelle ayant fait loger les Irlandois & Ecossois, qui étoient sur les vaisseaux, dans divers villages d'Angleterre, cela joint au mauvais succès de son expedition mecontenta fort tous les peuples. Ceux de la Rochelle dans la derniere extrémité où ils se trouvent continuent à implorer le secours de l'Angleterre, ce qui porte le Roi à faire assembler son Parlement. Cette assemblée prit d'abord connoissance des griefs de la Nation, & en particulier de ce qui concernoit ceux que l'on avoit emprisonnés pour avoir refusé de payer l'impôt. On accorda dans cette assemblée l'impôt que la Majesté demandoit, & on y examina une adresse, par laquelle on prioit sa Majesté, que personne à l'avenir ne seroit obligé de payer aucune Taxe sans le consentement du Parlement; qu'on ne priveroit personne de ses Franchises & Libertez; que tous les soldats logez par billets dans les Provinces seroient rapelés; après quoi on remit sur le tapis l'accusation contre le Duc de Buckingham, qui fut assassiné peu de tems après. Le Roi peu satisfait de son Parlement sur ce qu'il avoit déclaré traitres ceux qui donneroient leur conseil pour la taxe du Tonage & Pondage sans le consentement du Parlement, le cassa. Le Roi n'étant pas content de la conduite de quelquesuns des Deputcz du Parlement, les fit comparoître au Conseil, comme refractaires, & en fit renfermer quelquesuns en prison, ce qui ne fit qu'animer le peuple d'avantage. Après avoir fait voir les funestes causes de la mesintelligence entre le Roi & son Peuple en Angleterre, voyons ce qui causa la même alienation parmi les Ecossois. Ce Prince informé des murmures des Ecossois, qui formoient des pratiques pour s'élire un Roi, passa en 1633. en Ecosse, pour s'y faire couronner, & fit ensuite

Tome II.

Ans de l'Ere Vulg.

assembler un Parlement pour ratifier les Loix que le Roi Jaques son pere avoit faites en faveur de la Nation, tant pour le Civil que pour la Religion. Plusieurs mal intentionnés, dans la pensée que ce dernier article ne tendit à l'établissement de l'Episcopat, s'y opposerent. Pour éclaircir cet article, qui fut l'occasion de la mutinerie des Ecossois, il faut prendre les choses de plus loin. Pendant la prison de Marie Stuart, Reine d'Ecosse, le Comte de Mourai Regent du Royaume, pour avoir les grands du Royaume dans ses intérêts, leur donna la plupart des biens Ecclesiastiques, & établit la Reformation de l'Eglise. La Noblesse traitant leurs sujets avec trop de hauteur, ceux-ci s'en plainquirent au Roi Jaques, qui ordonna la restitution des Dixmes & des Regales, & qui y introduisit l'Episcopat. Ce Prince s'étoit déjà par là aliéné l'esprit de ses sujets. Charles I. son fils voulant suivre le même plan, fit autant de mécontents qu'il y avoit de Presbiteriens en Ecosse, & les Seigneurs fomenterent sous main leur mécontentement, qui éclata aussi-tôt que le Roi fut sorti d'Ecosse. Après divers Manifestes ils refuterent le formulaire de prieres que le Roi leur avoit envoyé, & abusant de sa bonté ils formerent cette fameuse Ligue qu'ils appellerent *Convenant*. Le Roi dans la veuë de retablir la tranquillité revoua la Liturgie, & le formulaire qui leur avoit été envoyé, & cassa ce Convenant. Les Ecossois voyant que ce Prince ne se mettoit point en peine de se faire obéir abuserent de son indulgence, & tinrent un Synode à Glasgou, dans lequel ils abrogerent l'Episcopat, & casserent toutes les Déclarations que Charles & le Roi son pere avoient faites sur ce sujet. Le Roi dans la veuë de reprimer cette licence marcha contre les Ecossois à la tête d'une armée, & étant en veuë des Rebelles à deux lieues de Berwic, ils demanderent la paix, que Charles leur accorda. Les plus mutins se servirent de la facilité de leur Prince pour porter les autres à défendre leurs privilèges. Le Roi casse son armée; les Ecossois ayant fait la même chose, en retirèrent les officiers, & ne resterent pas long-tems sans solliciter du secours de la France, & sans armer; ils entrerent avec une armée en Angleterre, & s'emparerent de Newcastle & de Durham. C'est ainsi que commença & continua la mesintelligence entre le Roi & les peuples d'Ecosse. Nous allons voir les funestes effets que causa la mesintelligence de ces deux Etats avec leur Souverain. Sa Majesté ayant passé vers le Nord d'Angleterre, où il avoit fait assembler ses troupes, y fut à peine arrivé, que quelques Seigneurs Anglois lui envoyerent demander qu'il eût à souffrir les Presbiteriens en Angleterre sur le même pied que les Ecossois le demandoient, & qu'à cette condition l'on mettroit bas les armes. Le Roi, après être convenu d'une suspension d'armes avec les Ecossois, convoqua le Parlement d'Oxford le 3. de Nov: dont on a parlé, & lui fit connoître qu'il n'avoit point de plus forte passion que de satisfaire la Nation sur ses griefs, de repousser les Ecossois chez eux, & de delivrer les Provinces du Nord des maux qu'ils leur faisoient souffrir. Le Parlement, au lieu de souscrire à des demandes si judicieuses, chercha des pretextes de nullité dans les Elections de certains Membres pour les expulser de l'assemblée du Parlement, parce qu'ils n'étoient pas favorables à leurs desseins, plusieurs par ce principe furent accusés de trahison, & envoyés à la Tour. Tout commençant alors à se mettre en trouble, plusieurs villes presenterent des adresses au Parlement contre le present gouvernement. Le Parlement ayant proposé un Bill pour être perpetuel, quoi que contre l'autorité Royale, ce Prince y donna son consentement à force d'importunité. Il poursuivit ensuite à proceder aux accusations allez injustement intentées contre le Comte de Stafort. La Rebellion des Catholiques d'Irlande, & le massacre de près de 200000. Reformés, si on en croit l'Histoire, aliena encore les esprits des peuples contre ce Prince, que l'on suposoit favoriser cette Religion, étant poussé à cela par Henriette de France son épouse. Enfin après diverses mutineries des peuples, ce Prince se voyant dans la nécessité de céder au tems, accorda tout ce qu'on lui demanda, dans la veuë de retablir la tranquillité publique; mais voyant que rien ne pouvoit ramener les esprits, il prit la resolution de passer dans le Nord d'Angleterre, fit passer la Reine & la Princesse d'Orange en Hollande, & il se retira dans le Nord avec le Prince & le Duc d'York, resolu d'attendre là l'évenement que pourroit avoir cette confusion. A peine fut il parti, que le Parlement fit de grands préparatifs de guerre tant par terre que par mer, sous pretexte du danger éminent qui menaçoit l'Angleterre, & s'unir avec les Ecossois, dans le dessein de renverser l'autorité Royale. Le Roi aigri à son tour par la maniere peu respectueuse, dont il fut reçu à Hull, & par la conduite de son Parlement, se mit à la tête de son armée en 1642. contre celle du Parlement, & s'étant rencontrés entre Keiton & une montagne que l'on appelle Edghill, ils en vinrent aux mains; celle du Parlement fut battue, & le Roi resta maître du champ de bataille. L'année suivante les deux armées s'étant encore rencontrées à Newbury, en vinrent à une seconde action. Les Ecossois dans la veuë de soutenir le parti du Parlement, & arrêter les progrès du Roi, passerent en Angleterre avec 20000. mille hommes en 1644. Le parti du Parlement remporta une victoire signalée à Marston Moor; une autre bataille entre les deux armées donnée proche de Noasby fut encore plus funeste au Roi, desorte qu'après cette bataille les affaires de ce Prince se trouvant dans un facheux defaître, & ne sachant où se retirer, il prit le parti de se rendre aux Ecossois. Il en fut reçu d'abord avec tous les honneurs dus à sa dignité, quoi qu'observé comme un prisonnier; & il fut remis ensuite sous de certaines conditions entre les mains des Anglois. Ayant trouvé moyen de sortir d'Hapmtoucour,

d 2

* C'est ainsi qu'on appella la Ligue qu'ils formerent contre les Episcopaux.

Ans de
l'Ere
Vulg.

où il étoit retenu, il se retira en l'Isle de Wight, où il fut arrêté par les soldats de Cromwel, & après avoir été enfermé dans différentes prisons, il fut finalement amené à Westminster, où Cromwel & ceux de son parti ayant résolu sa mort, on établit des Commissaires pour faire son procès. Ses chefs d'accusation furent d'avoir voulu priver les deux Chambres du Parlement de leurs Privilèges. D'avoir voulu introduire dans le Royaume un gouvernement tyrannique; d'avoir fait venir des armées étrangères pour appuyer ses desseins; & d'avoir été la cause de tant de sang répandu pendant trois années, & d'avoir fomenté la révolte d'Irlande. Ce Prince ayant été amené deux fois sans vouloir reconnoître l'autorité du Tribunal qui s'étoit abrogé le droit de le juger, y répondit enfin la troisième, voyant qu'on avoit juré sa mort. Ses défenses n'empêchèrent pas que suivant le dessein formé contre sa vie il ne fût condamné à mort. Ainsi mourut un Prince digne d'un plus heureux sort. Il étoit doux, civil, affable, juste, brave dans les occasions, d'un discernement juste, & d'un jugement très solide, mais trop facile & trop complaisant envers ses favoris.

1649

INTERREGNE

Sous OLIVIER CROMWEL *Milord Protecteur.*

La mort de Charles I. n'assouvit pas toute la haine de ceux qui s'étoient déclarés contre lui; ils défendirent de lui rendre aucun honneur funebre, & firent effacer quelques inscriptions, qui lui étoient honorables, pour y en placer d'autres, qui difamoient la mémoire, ils déclarèrent les Princes ses fils incapables de regner, firent défense de proclamer le Prince de Galles Roi d'Angleterre, & quelques tems après mirent sa tête à prix. Le Duc de Gloucester & la Princesse Elisabeth, qui étoient en leur puissance, furent donnés à la Comtesse de Leincester, pour avoir soin de leur éducation. L'Angleterre devint alors une République. Les Communes cassèrent la Chambre des Seigneurs, & obligèrent ceux qui avoient des Charges à prendre de nouvelles Provisions, & de prêter de nouveaux sermens. L'Ecosse & l'Irlande reconnurent le Prince de Galles pour leur Souverain, & lui envoyèrent des Deputés qui l'amenerent en Ecosse, où il fut couronné dans l'Abbaye de Schonne avec les Ceremonies accoutumées. Cromwel, qui s'étoit déjà emparé de l'Autorité Souveraine, étoit passé en Irlande en 1649. à la tête de 12000. mille hommes, il battit plusieurs fois les Royalistes. & rassura les meilleures places de cette Isle. Etant informé de ce qui se passoit en Ecosse, il rassura les Communes, & envoya quelques petits corps pour tenir les Ecossois dans le respect, & il repassa en Angleterre l'année suivante dans la vue de passer en Ecosse. Le General Fairfax ayant remis à Cromwel le commandement des troupes, il alla chercher ceux qui tenoient le parti du Roi, qui avoient levé une armée & qu'on apelloit Royalistes, & après deux batailles, où la fortune parut égale, il les défit à Coperpée l'an 1651. & se rendit maître des principales villes du Royaume. Charles ayant été couronné, comme on l'a dit, en Ecosse, cela donna une nouvelle vigueur aux Royalistes, & quantité de Seigneurs Anglois se joignirent à sa Majesté, qui entra en Angleterre. Il battit les Parlementaires à Sarnberet, prit diverses places, & fut reçu dans Worcester. Cromwel ayant rassemblé ses forces se mit en état d'attaquer le Roi, l'ayant joint sous les murailles de Worcester, les deux armées en vinrent aux mains, le combat fut long & sanglant, Charles II. y fit tout ce que l'on devoit attendre d'un Prince vaillant, & qui vouloit recouvrer une couronne que l'on lui avoit usurpée, son armée seconda parfaitement bien son courage, mais le Roi s'étant retiré pour se mettre à la tête des Ecossois, qui ne vouloient pas donner, les soldats, qui ne savoient pas le sujet de cette retraite, commencerent à plier, & Cromwel remporta une victoire complete. Le Roi Charles après la deroute de son armée se retira dans un lieu proche de Boicobelle, où les fideles Penderels le cachèrent. Ce Prince passa ensuite en différents endroits, où il lui arriva plusieurs avantures, qui lui firent prendre la résolution de sortir d'Angleterre, & pour executer son dessein il fut obligé de changer souvent de retraite, & de se diguifier tantôt en habit de Païsan, tantôt sous celui de Valet, & tantôt sous celui de femme, il arriva enfin dans le Pais de Sussex, où s'étant embarqué il passa en France, & arriva à Fescamp en Normandie le 30. d'Octobre 1651. d'où il se rendit à Paris, & de là dans les Pais-Bas. Cromwel après cette victoire pacifia en très peu de tems les troubles, & retablit le calme en Angleterre & en Ecosse. Il usurpa ensuite l'autorité souveraine, maintint l'armée sur pied, malgré le Parlement, & se fit déclarer Protecteur des Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande. Etant devenu maître du gouvernement, il se comporta avec une autorité plus souveraine que n'avoit fait aucun Roi d'Angleterre. Etant maître d'une armée & d'une flotte, il gouverna absolument le Parlement, & il seut se faire respecter par les plus mutins. On conspira contre sa personne, mais bien loin de réussir on lui fournit une occasion de rendre son autorité plus despotique. Il ne se fit pas moins craindre & respecter par les Etats voisins. Il déclara la guerre aux Hollandois en 1652. elle se fit de part & d'autre avec beaucoup de chaleur. Il eut l'avantage dans les premiers combats, mais la victoire ayant été balancée dans les autres, les deux Etats firent la Paix en 1654. Les troubles de la France, & la prise de Dunkerque par les Espagnols, porterent cette Puissance à reconnoître le Protecteur, & à entrer avec lui en alliance contre l'Espagne, par laquelle il fut stipulé que le Protecteur fourniroit 6000. hommes & cinquante vaisseaux. L'Espagne, qui avoit été la

Ans de
l'Ere
Vulg.

premiere Puissance qui avoit reconnu l'Autorité du Protecteur, n'en fut pas mieux traitée, Cromwel lui fit la guerre sans la lui déclarer, attaqua & battit ses flottes, ruina les Colonies de la Jamaïque, envoya le General Black pirater sur les côtes d'Espagne, & sur celles d'Italie, où ce General imposa la loi à tous les Souverains des côtes. Il insulta l'Ambassadeur de Portugal, fit couper la tête à son frere, après l'avoir pris dans son Palais, dont il fit enfoncer les portes. Cet attentat fit du bruit, on s'en plaignit fort à Lisbonne, mais comme on n'étoit pas alors en état de venger cet outrage, on fut encore obligé de donner au Protecteur la satisfaction qu'il demandoit. Cromwel se liguâ secretement avec la Suede contre le Dannemarck, & fit, comme on l'a déjà dit, un traité avec la France contre l'Espagne; les François avec le secours des troupes d'Angleterre & de leur flotte reprirent Dunkerque, qui fut cédé aux Anglois. Enfin après avoir affermi son autorité sur les ruines du Parlement, il rendit la dignité de Protecteur hereditaire dans sa famille. Il refusa plusieurs fois la Couronne que le Parlement lui fit offrir. Il mourut d'une retention d'urine le 3. de Septembre 1658. Il laissa deux fils, & une fille; pour qui il eut beaucoup de tendresse. Cromwel avoit destiné le plus jeune de ses fils apellé Henri pour lui succeder, qui n'avoit pas de moindres qualitez que son pere, mais comme il étoit en Irlande à la tête d'une armée, & que Cromwel fut vivement pressé de la maladie, il fit reconnoître Richard pour Protecteur avant sa mort. On peut juger par ce que l'on vient de rapporter que Cromwel fut un grand Capitaine, un excellent politique, & qu'il eut une prudence consommée, il savoit l'art de se faire craindre & de se faire respecter; son ambition alla au delà de ce qu'on peut dire, sa cruauté fut redoutable, & son hypocrisie au delà de ce qu'on peut dire, si nous en croyons quelques Historiens, qui nous rapportent que quoi qu'il parût avoir une pieté solide, il n'eut cependant selon eux jamais de Religion.

1658
&
1659

INTERREGNE

Sous RICHARD CROMWEL.

L'absence de Henri obligea Olivier Cromwel de faire Richard son fils son successeur; l'esperance que l'on conçut de la moderation porta le Conseil d'Etat, les Magistrats de Londres, & même tout le peuple, à lui rendre leurs hommages. Les Chefs de l'armée, qui avoient été sous une discipline assez severe, dans la vue d'une plus grande liberté, & donnerent aussi les mains. Deux jours après la mort de son Pere Richard écrivit une lettre au Roi de France & une autre au Cardinal Mazarin, & quelques jours après au Roi de Suede, & à quelques autres Puissances, pour leur en donner avis. L'armée, qui connoissoit le caractère de Richard, commença à demander avec beaucoup de hauteur ce qui lui étoit dû, ce qui porta le nouveau Protecteur à faire assembler un nouveau Parlement, qui fut le commencement de la ruine; à peine fut il assemblé que l'on commença à donner diverses atteintes à son autorité. Le Chevalier Vane fit un discours pour faire connoître au Parlement le bonheur qui reviendroit à l'Angleterre d'établir le Gouvernement en République, en dégradant le nouveau Protecteur. Les Chefs de l'armée en ayant été informez, la plupart des officiers allerent à Witehal, criant tout haut qu'ils vouloient avoir un General. Hoard, Capitaine des Gardes de Richard, & dont il connoissoit la foiblesse, jugeant que son maître ne pourroit se maintenir dans sa nouvelle dignité, lia correspondance avec le Roi, & pour mieux réussir dans son dessein, il jugea à propos de semer la division entre le Parlement, Richard, & les Officiers de l'armée. Voyant Richard intimidé par les menaces dont on a parlé, il fit tous ses efforts pour le porter à maintenir son autorité, mais ayant fait connoître son peu de courage à Hoard, & les officiers en étant informés, ils résolurent d'obliger Richard à se demettre de tout le pouvoir qu'il avoit sur l'armée. Ce qu'il fit en faveur de Fleetwood, qui fut déclaré Generalissime, & Lambert Major General. Le Protecteur ayant ainsi été dégradé de sa charge de General, le Parlement commença à se diviser, les Partisans du Roi voyant qu'ils avoient beau jeu, commencerent à semer encore la jalousie & les divisions parmi les Commandans de l'armée, ce qui mit le Parlement dans un grand embarras, ne sachant de quel côté se tourner. Le Parlement dans la confusion où étoient les choses voulut s'opposer aux excès & aux desordres des gens de guerre. Lambert ayant pénétré ce dessein porta Richard à congédier le Parlement, mais le besoin d'argent pour payer les troupes mit Lambert dans l'obligation de convoquer un nouveau Parlement pour cela, on choisit les Deputés du Parlement convoqué par Olivier Cromwel qui avoit été dissous en 1653. Ce Parlement n'eut pas plutôt repris son Autorité, qu'il commença de parler d'établir une République libre, & quelquesuns proposerent le modele de la République de Venise, & quelquesuns nommoient déjà Fleetwood pour Doge, & Lambert pour Procureur. Comme ce Parlement devoit son établissement aux officiers, il se conforma aussi à leurs volontez par reconnoissance; ce qui porta les officiers à s'en prevaloir, & à presenter un memoire à ce Parlement, demandant que les trois Nations d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, fussent mises sous un gouvernement libre, sans Protecteur, sans Souverain, & sans Chambre des Pairs. On forma un acte à ce sujet le 28. Mai, qui portoit que les trois nations seroient un état libre, & dans la crainte qu'il ne se formât quelque parti, ils deputerent le même jours dix Commissaires pour donner avis de cet acte à Richard, pour lui demander ses Patentes avec un acte de

Ans de l'Ere Vulg.

de la main de son desistement de Protecteur. Encore que Richard eût été auparavant informé de ce dessein, il fut surpris, & demeura quelque tems immobile, mais étant revenu de son étourdissement il fit reponre qu'il n'avoit jamais eu la moindre ambition pour la dignité où il avoit été appelé par les suffrages du peuple; qu'ainsi il pouvoit dire non seulement qu'il y renonçoit sans aucun déplaisir, mais même de tout son cœur, & qu'il se depouilloit avec joye d'une charge qui surpassoit ses forces, & qui étoit contre son inclination. Il écrivit dans le même tems ces paroles de sa propre main, & donna cet écrit aux Commissaires, qui le porterent au Parlement, qui assigna à Richard une pension de 30000. livres sterling. Henri Cromwel. frere de Richard, fut pareillement demis de sa charge. C'est ainsi que ces deux rejettons de Cromwel, qui ne faisoient que de naître, tomberent dans un instant.

Republique d'Angleterre sans Protecteur & les Moïens qui servent au retablisement de Charles II.

1659

Aussi-tôt que Richard Cromwel eut renoncé à la charge de Protecteur, on reprit les usages de la Republique. & on en donna part aux Ministres étrangers par diverses lettres, celle qui suit fut une des premières.

AU SERENISSIME ET TRES PUISSANT PRINCE CHARLES GUSTAVE ROI DE SUEDE, DES GOIHS ET DES VANDALES, &c. SERENISSIME ET TRES PUISSANT ROI. Le Dieu très puissant & très bon, en la puissance duquel sont les changemens des Royaumes & des Républiques, ayant trouvé bon de nous rendre nôtre ancienne autorité, & la souveraine administration des affaires d'Angleterre, nous avons cru que Vôtre Majesté en devoit être informée des premiers; & que nous étions obligés de vous faire savoir en même tems que nous sommes très affectionnés à Vôtre Majesté, comme à un des plus puissans Princes qu'il y ait entre les Protestans. Nous souhaitons aussi de pouvoir contribuer à rétablir la paix entre vous & le Roi de Dannemarck, qui est aussi un très puissant Prince Protestant, & nous contribuerons à cette reconciliation par tous les bons offices qui pourront dependre de nous. C'est pour cela que nôtre intention est que Philippe Meadows, nôtre Ambassadeur Extraordinaire, continue auprès de Vôtre Majesté en nôtre nom les mêmes fonctions qu'il y a jusques ici exercées de la part de cette Republique, nous lui donnons pour ce sujet par ces presentes le même pouvoir de proposer, d'agir & de transiger avec Vôtre Majesté, qu'il a eu ci-devant par les dernières lettres de recommandation qui lui ont été ci-devant expédiées. Nous promettons sur nôtre foi que Dieu nous aidant nous aurons pour agreable tout ce qu'il aura passé en nôtre nom, & à nos ordres. Veuillez ce même Dieu conserver fort long tems vôtre Majesté, qui est l'apui & le soutien des Protestans. A Westminster le 15. Mai 1659. Le Parlement de la Republique d'Angleterre, GUILLAUME LENTHALL Prolocuteur de la Republique d'Angleterre.

Ceux qui étoient dans les intérêts du Roi Charles voyant les affaires du gouvernement changées, prirent les armes dans les Provinces, où l'esprit du peuple étoit plus facile à gouverner. Le General Maffai & le Chevalier George Booth furent les premiers qui donnerent l'exemple aux autres. L'Amiral Montaignu, à qui Cromwel avoit donné 25. vaisseaux en faveur du Roi de Suede, ayant pris la mort de Cromwel, avoit fait secrettement faveur au Roi Charles la disposition où il étoit de prendre les intérêts, & George Monk, que Cromwel avoit substitué au General Fairfax dans le commandement des armes en Ecosse, dépêcha aussi au Roi Charles, pour assurer ce Prince combien il avoit à cœur son retablisement, & ayant lié dès lors correspondance avec Montaignu, l'un & l'autre s'approcherent d'Angleterre, pour soutenir les Royalistes. Mais Maffai & Booth ayant été défaits par le General Lambert près de Norwich, où les deux partis en vinrent à une bataille, Lambert après sa victoire retourna triomphant à Londres, dans la veüe de parvenir à la charge de Protecteur. Ayant à ce dessein cassé le Parlement, il établit à sa poste un Conseil de 25. personnes, de sorte qu'il se forma encore une Oligarchie, qui ne dura pas plus long-tems que la précédente. Les Parlementaires indignés de ce procédé protesterent contre ces violences, & expedierent en même tems quelques officiers au General Monk en Ecosse, pour le supplier de les vouloir venir delivrer de la tyrannie de Lambert. Monk ayant bien pourvu les meilleures places d'Ecosse, passa en Angleterre avec son armée, & prend le chemin de Londres avec les troupes, qui se renforçoient à mesure qu'elles approchoient de cette capitale; & quoi qu'il eût en veüe le retablisement du Roi Charles, il faisoit connoître en general que son unique veüe n'étoit que de conserver la Liberté de sa Patrie. Lorsqu'il fut arrivé près de Londres, les differends s'échaufferent entre lui & Lambert. Le Parlement s'étant rassemblé, chacun fit ce qu'il creut de plus avantageux pour renforcer son parti. Montaignu ayant pris ce qui se passoit s'approcha avec sa flotte de la Tamise, & déclara qu'il vouloit soutenir le parti de Monk, comme celui qui cherchoit le véritable avantage de la Patrie. Monk voyant que Lambert le vouloit empêcher d'entrer dans Londres, s'en ouvrit le chemin par la force, sans faire le moindre tort aux habitans. Lorsqu'il y fut entré, il fit convoquer un grand Conseil, composé des Officiers de Guerre, des Parlementaires & des Magistrats de Londres, auxquels il fit une harangue patétique pour leur faire connoître l'état triste où étoit reduite l'Angleterre par les factions différentes, & leur representa ce qu'ils avoient encore à apprehender des

Tome II.

Ans de l'Ere Vulg.

desordres & des diverses factions publiques. Il fit ensuite connoître le caractère du Prince, qui avoit droit au Trône. la bonté qu'il avoit de vouloir bien faire grace à ceux qui avoient été entraînés dans la Rebellion commune, & les assurances qu'il donnoit de faire grace à tous ceux qui s'étoient éloignés de leur devoir. Son discours prononcé avec vehemence joint aux intrigues publiques & secretes, qui avoient été secrettement menagées, acheverent enfin de procurer le retablisement du Roi Charles, & de faire incliner les Officiers; le Parlement & le Magistrat de Londres, à se déclarer en faveur du Retablisement de Charles. C'est ainsi que le General Monk par sa prudence & sa conduite eut le bonheur de conduire cette grande affaire à une heureuse fin. Le Roi Charles II. ayant été informé de l'état des choses, écrivit au Conseil, sa lettre fut receüe avec joye, on lui envoya des Deputés, & il fut reçu dans Londres avec des acclamations de joye universelle, & couronné le 3. Mai 1661. Il accorda une amnistie universelle, & il n'en excepta que les juges qui avoient assisté au jugement du procès de Charles I. Le Roi pour recompenser les services que le General Monk lui avoit rendus le fit Baron de Monk, puis Comte de Torrington, & pretique en même tems Duc d'Albermale.

CHARLES II.

1681

Charles nâquit en 1630. il fut couronné Roi d'Ecosse en 1650. ayant perdu la bataille de Worchester, il fut obligé, comme on l'a remarqué, de se sauver en France. Ayant été rapellé & couronné, comme nous venons de le dire, il rétablit les Statuts du Roi son pere, & fit severement punir sept des juges qui avoient été exceptés de l'amnistie, fit casser en Parlement tout ce qui avoit été fait contre la memoire de son pere, & contre toute la famille Royale. Il fit abroger toutes les Loix en faveur du Gouvernement populaire, recompensa ceux qui lui avoient rendu des services considerables, rendit aux Episcopaux les benefices, que Cromwel leur avoit ôtés, pour les conferer aux Presbiteriens, & remit les choses dans l'état où elles étoient en 1640. Des differends qui s'éleverent au sujet du commerce entre les Anglois & les Hollandois, portent les deux Etats à une rupture. En 1665. il y eut une peste, qui fit beaucoup de ravage dans la Ville de Londres, & qui fit perir dans une année près de 100000. personnes. L'année suivante arriva le terrible embraquement, qui nous a porté à en faire quelque remarque dans nos Cartes, il commença le 2. de Septembre, & dura jusqu'au six, un certain Mr. Oats accusa des Jesuites & des Moines Irlandois d'en être les auteurs. Le Roi touché de compassion de tant de malheureux, fit distribuer du pain à plusieurs qui furent obligés de vivre dans les champs. Outre la jalousie du commerce qui regnoit entre les Anglois & les Hollandois, ils eurent encore d'autres sujets de dispute, les premiers se trouvant offensés que ceux-ci leur eussent osé disputer l'Empire de la mer, & refusé de baisser le pavillon devant leurs vaisseaux, cela donna lieu à plusieurs batailles Navales; la premiere ne fut pas favorable aux Hollandois. L'Amiral Obdam y perit avec son vaisseau. Après quelques autres combats ils en vinrent finalement à la paix. L'action de Chatam, qui fut fort glorieuse à Ruiter, fit encore plus incliner les deux Etats à la paix, qui fut conclue à Breda le 31. Juillet 1667. peu de tems après le Roi d'Angleterre, le Roi de Suede, & les Etats Generaux, conclurent la Ligue appelée la Triple Alliance. En 1669. on proposa l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre, mais ce projet trouva diverses difficultés, qui en empêcherent l'execution. Les Hollandois étant enflés du bonheur de leurs armes & de leurs prosperitez, ou ayant peu de deference pour les têtes couronnées, au rapport de quelques auteurs, ou si vous voulez, leurs voisins étant jaloux de leurs prosperitez, cela rompt l'harmonie entre l'Angleterre & la Hollande par les sollicitations de la France. Les deux Rois ayant uni leurs forces, il se donna divers combats par mer, qui ne procurerent aucun avantage à l'Angleterre. Les succès des armes de France ayant eu un succès fort au delà de ce qu'on auroit osé esperer, les Anglois ne purent s'empêcher de faire connoître leur jalousie & leur mécontentement, & ils porterent le Roi à conclure la Paix avec les Etats Generaux des Provinces Unies, & obligerent le Roi Charles à se déclarer contre la France. En 1676. le feu ayant pris au bureau de Sonwork à Londres, consuma encore plus de 600. maisons. Le Prince d'Orange ayant passé peu de tems après en Angleterre seut manier avec tant d'adresse l'esprit du Roi, qu'il le fit consentir à une Ligue contre la France, qui fut signée le 10. de Janvier 1678. Il passe ensuite des troupes Angloises au secours des Etats des Provinces Unies, la Paix de Nimegue conclue en 1678. obligea le Roi Charles à les rapeller. Diverses intrigues sont fomentées par les Jesuites. Le Parlement dans la veüe de prévenir le parti des Catholiques, qui avoient à leur tête le Duc d'York, qui faisoit profession ouverte de la Religion Romaine, apporta toute sorte de précautions pour empêcher les pratiques des Catholiques; la Chambre des Communes passe un Bill, qui est rejeté par la Chambre Haute, pour l'exclusion du Duc d'York de la Couronne, soupçonné d'être Chef de divers complots des Catholiques, mais le Roi Charles ne voulut point donner son contentement aux actes qui lui furent présentés à ce sujet. Le Roi trouva à propos, pour arrêter les murmures des peuples, que ce Prince passât en Irlande. Les intrigues que l'on fait en faveur du Duc de Montmouth lui font encourir la disgrâce du Roi, ce qui l'oblige de s'absenter. Retournant à la Cour sans ordre il est très mal reçu de Roi, qui le prive de ses charges. Le Duc d'York passé en Ecosse, & tache d'y menager un parti

en sa faveur. Le siege de Tanger par les Mores porte le Roi à convoquer un Parlement, qui demande l'exclusion du Duc d'York, sans quoi il n'y avoit point d'argent à esperer. Le Roi casse ce Parlement; peu de tems après il en convoque un autre à Oxford, qui ne fut pas plus favorable à seconder ses intentions sans l'exclusion du Duc, sur quoi il est cassé comme le précédent, & le Roi prend la resolution de se passer de son Parlement & de regner avec une autorité plus despotique. Le Maire de Londres & les Seriffs voulant maintenir leurs droits, il les demet de leurs charges & en établit d'autres à leur place. Il abolit les Chartres ou Privileges de la Ville, & redonne vigueur aux Loix faites par la Reine Elisabeth en faveur des Non-conformistes, & abandonne Tanger par un traité, d'où il retire ses troupes, & semble favoriser le parti Catholique; il fait aussi mourir ou emprisonner quelquesuns de ceux qui avoient accusé les auteurs de la conspiration dont nous avons parlé, où les Jesuites avoient bonne part. Le Duc d'York s'étant fait un parti considerable en Ecosse, & ayant détruit celui du Comte d'Argile, le Parlement, qui s'assembla dans ce Royaume, déclara qu'il ne pouvoit être exclus de la Couronne, le Duc fortifié de cet appui passa d'Ecosse en Angleterre, où après la mort des Lords Russel & Sidnei & du Comte d'Essex. & après la retraite du Duc de Montmouth en Hollande, le Duc d'York demeura comme maître du Gouvernement. Le Roi Charles vient à mourir dans cet entretems le 16. Fevrier 1685. Il avoit épousé Catherine de Portugal fille de Jean IV. Roi de Portugal & de Louïse Gusman fille du Duc Medina Sidonia, qui eut en dot 200000. écus & la Ville de Tanger. Charles II. étoit naturellement bon, il donna diverses marques de valeur dans les guerres que le Parlement fit au Roi son pere, & dans celles qu'il lui fit à lui même après son couronnement en Ecosse. Il eut beaucoup de fermeté dans diverses occasions & fut très liberal, mais il fut blâmé d'avoir eu trop de complaisance & trop de passion pour les Dames, où il se laissa entraîner quelque fois contre le bien de son Etat & la veritable politique par rapport aux interêts de l'Angleterre.

1685

JACQUES II.

Ce Prince nâquit au Palais de St. James le 13. Octobre 1633. Avant que de parvenir à la Couronne il avoit été Grand Amiral d'Angleterre, & en cette qualité il avoit commandé la flotte Angloise durant les guerres contre les Etats des Provinces Unies. Il fut proclamé Roi le 16. Fevrier 1685. & couronné le 23. Peu de tems après son avènement au Thrône il convoqua deux Parlements, un en Ecosse, & l'autre en Angleterre, & il en obtint tout le secours qu'il en pouvoit souhaiter. Celui d'Ecosse annexa à la Couronne le droit de l'excise, & lui donna un subside de deux cents mille livres Sterling. Celui d'Angleterre fit encore plus, & proposa même de punir les Membres des Parlements précédents, qui avoient opiné à son exclusion. Le Duc de Montmouth, qui avoit été obligé de passer dans les Pais-Bas, comme on l'a remarqué, tous le regne précédent, ayant levé quelques troupes avec le secours de ceux qu'il avoit dans ses interêts, passa des Pais-Bas au Port de Lime dans la Province de Dorset dans le mois de Juin à la tête de 2000. hommes, & fit connoître par un Manifeste qu'il n'avoit pris les armes que pour maintenir la Religion Protestante, que le Roi Jaques alloit détruire. L'entreprise du Duc eut pour lui un mauvais succès, car ayant été attaqué à Weston par les troupes du Roi, commandées par Milord Duras Marquis de Feversham, frere des Maréchaux Dues de Duras & de Lorges, il fut défait, pris prisonnier, & conduit à la Tour; des Commissaires ayant été établis pour lui faire son procès, ils le condannerent à avoir la tête tranchée, ce qui fut executé le 25. de Juillet 1685. nonobstant toutes les instances qu'il fit pour obtenir sa grace. Le Comte d'Argile, qui avoit passé en Ecosse à peu près en même tems que le Duc de Montmouth, & dans la veüe de prendre les mêmes interêts, n'eut pas un sort plus heureux, car ayant été abandonné de tout son monde après la défaite du Duc, il fut pris & condamné, comme le Duc, à perdre la tête, ce qui s'executa le 11. Juillet à Edimbourg. Le Roi Jaques après ces heureux succès fit mourir plus de 300. personnes qui avoit trempé dans ces intrigues. Comme ce Prince avoit toujours fait connoître qu'il avoit pour unique veüe de protéger ceux de sa religion, après les heureux succès dont nous venons de parler, qui affermisoient son autorité, il forma la resolution, quoi que contre les Loix, d'admettre tous les Catholiques dans les charges, & il établit des juges pour examiner s'il n'étoit pas en droit de dispenser des Loix Penales. L'affaire du Chevalier Halles Catholique, que le Roi avoit dispensé du Test, ayant été plaidée, comme ces juges étoient dans les interêts du Roi, Herbert Chef de Justice prononça que le Chevalier ayant été dispensé de la Loi par l'autorité legitime du Roi, devoit être maintenu dans sa charge. Le soin que le Roi continue de prendre de l'avancement de ceux de la Communion de Rome, & d'éloigner le Protestans, mécontente ces derniers. Le Curé de St. Gilles ayant déclamé contre cette conduite dans un Sermon, le Roi en fait avertir l'Evêque de Londres pour en faire justice, mais l'Evêque se contenta de donner au Curé un léger avis. Le Roi se trouvant mal obéi établit une nouvelle Chambre Ecclesiastique, composée de Prélats & de Laïques Protestans à sa devotion, & y fait citer l'Evêque & le Curé. Cette Chambre agissant avec plus de

précipitation que de prudence, suspend l'Evêque & le Curé des fonctions de leurs charges, jusqu'à ce qu'il plût au Roi de les rétablir. Le Roi fondé sur l'appui de la Cour de France, & sur celle de Rome, & le mettant lui même en état de défense au dedans & au dehors de ses Etats, continue à armer par Terre & par Mer, pour être en état de ne pas craindre le mécontentement de ses sujets, & fait publier une déclaration pour la liberté de conscience approuvée par le Conseil Privé. Le Comte de Rochester est démis de sa charge de Grand Trésorier d'Angleterre pour ne vouloir pas changer de Religion; le Comte de Clarandon son frere, Vice-Roi d'Irlande, est aussi rapellé pour la même raison. Le Chevalier Charles Porter, Chancelier du Royaume, éprouve le même sort. Sur un placet des Marchands Papistes on leur accorde une Chapelle; l'Archevêché d'York est donné au Pere Peters, & on établit un nouveau Doien à l'Eglise de Christ d'Oxford, qui refuse de prêter les sermens de Suprematie. Le Chapitre s'en plaint, mais il est maintenu, malgré ses plaintes. Le Parlement, qui devoit s'assembler au mois de Mai & qui avoit été prorogé, continue à l'être encore. On fait passer une déclaration en Ecosse dans cette même veüe, & on fait prêter d'autres sermens au lieu de ceux de Suprematie; à cette déclaration il en survient une autre, par laquelle sa Majesté ordonne qu'afin que tous ses sujets soient réunis à l'Eglise Catholique il abroge les Loix Penales, & pretend que cet arrêt ait la même force que s'il avoit passé dans les deux Chambres. Cette violente politique, plus propre à faire échouer les desseins du Roi Jaques qu'à les emmener aux fins qu'il s'étoit proposées, n'en demeure pas là. Du Temple de la Savoye on en fait un College des Jesuites. L'Université de Cambridge, pour n'avoir pas voulu recevoir le Pere Francis maître es Arts, est citée à comparoître devant les Commissaires Ecclesiastiques. On demet son Vice-Chancelier de sa dignité, & on ôte à cette Université ses Chartres & ses Statuts. Le Comte Tirconel, qui est fait Vice-Roi d'Irlande à la place du Comte de Clarandon, fait occuper la Principale Eglise de Dublin par des Catholiques. Et le Pere Peters est fait Aumonier du Roi, & on met tout en œuvre pour l'abolition des Loix Penales & du serment du Test. On sollicite même Monsr. Fagel afin de faire condécendre le Prince & la Princesse à y donner les mains, mais sans succès. Et l'on veut obliger les Evêques à faire publier dans les chaires la déclaration touchant la liberté de conscience. Ils representent sur cela la remontrance suivante à sa Majesté.

S I R E,

Nous prenons la Liberté de nous présenter devant votre Majesté, pour l'assurer que la repugnance que nous avons à faire lire, & à lire nous mêmes, votre dernière déclaration en faveur de la Liberté de conscience, ne procede d'aucun manque de respect & d'obéissance à ses ordres. L'Eglise Anglicane, soit dans ses principes, soit dans sa pratique, a toujours donné des marques de son attachement inviolable au service de votre Majesté, dont elle a eu la bonté elle même de convenir, & de témoigner qu'elle en étoit satisfaite. Ce n'est pas non plus, Sire, par un défaut d'affection pour les Non-conformistes, avec lesquels elle sera toujours prête d'entendre à un bon accommodement, lorsqu'un Parlement ou une assemblée Synodale entreprendront d'y mettre la main. Mais, Sire, la principale raison qui nous porte à ne pas faire la lecture de votre déclaration, c'est que nous considérons qu'elle est fondée sur un pouvoir qui dispense des Loix, lequel ayant été déclaré injuste & abusif par les Parlements, & particulièrement par celui de 1662. dont les resolutions ont encore été confirmées par celui de 1672. & même par celui qui s'est tenu immédiatement après l'avènement de votre Majesté à la Couronne; & cette affaire, Sire, est de si grande importance à toute l'Angleterre, à l'Eglise, & au Gouvernement établi par les Loix, que selon les regles de la prudence, de la conscience, & de l'honneur, nous ne pouvons, ni ne devons, ni la lire ni la faire lire dans les Eglises, au tems qu'on y celebre le Service Divin. Ainsi nous supplions très humblement votre Majesté d'avoir la bonté de ne nous pas imposer une Loi si rude, assurant cependant votre Majesté de notre inviolable fidelité, & de notre obéissance éternelle.

Ces Evêques ayant été cités par devant la Nouvelle Chambre Ecclesiastique, & ayant fait connoître par leur requête qu'ils ne pouvoient obéir aux ordres du Roi, ils font envoyés à la Tour de Londres. Cette demarche précipitée ayant fait connoître à toute la Nation, que l'on vouloit absolument detraire la Religion Protestante, porte les Grands à deputer quelquesuns de leur Corps au Prince d'Orange, pour le porter à s'employer à convoquer un Parlement Libre. La naissance du prétendu Prince de Galles étant survenue dans cette circonstance obligea tout de bon la Noblesse à se déterminer à s'opposer au pouvoir du Roi, qui alloit si rapidement à ses fins. Le Roi Jaques ne fut pas long-tems sans être informé des mesures que l'on prenoit pour s'opposer à son pouvoir. Ce motif le porta à faire connoître le dessein où il étoit de convoquer un Parlement Libre. Mais cette resolution n'empêcha pas le Prince d'Orange, & la plupart de la Noblesse, de continuer leurs instances pour le depart du Prince, qui se met en Mer avec une flotte considerable & une armée de 13000. hommes le 26. Octobre 1688. une tempête qui survint au moment que cette flotte mit à la voile la dispersa entierement, mais ce qui parut contraire devint favorable, car selon la route du Nort qu'elle avoit prise elle auroit peu trouver des oppositions à la décente, au lieu qu'ayant remis à la voile le 11. Novembre & ayant pris la route du West, on débarqua les troupes à Darmout, Lime, & Torbai, où non seulement le Prince ne trouva aucune opposition, mais fut reçu à bras ouverts des habitants. Les Provin-

Ans de l'Ere Vulg.

vinces de Devon & de Cornouailles lui envoyerent des Deputés pour l'assurer qu'il étoit le bien venu, & un parti de Cavalerie s'étant présenté devant Excester, cette ville lui ouvrit les portes. Le Prince fit publier en même tems un Manifeste, pour faire connoître qu'il ne venoit que dans la vue de faire assembler un Parlement libre, pour assurer leurs Loix & leur religion. Messieurs Schelton & d'Aalbeville Ambassadeurs du Roi Jaques en Hollande, qui avoient informé leur Maître de la disposition de l'Etat & des forces que l'on préparoit, ne porterent pas seulement le Roi Jaques à vouloir convoquer un Parlement, comme on l'a dit, mais à revoke la plupart des choses qu'il avoit faites en faveur des Catholiques, il abolit la Chambre Ecclesiastique, pardonna aux Evêques, que l'on mit en liberté, & leva l'interdit de l'Evêque de Londres. Pour revenir au Prince d'Orange, que nous avons laissé aux environs d'Excester, à peine est il arrivé, qu'il est joint par divers Seigneurs. Le Roi Jaques ayant fait revenir ses troupes du Nort, les fait repasser au West & forme une armée aux environs de Salisbari. Ce Prince, dans l'état chancelant des choses, ne fait à quoi se déterminer, le Comte de Feversham, qui commandoit cette armée, lui conseille de s'y rendre pour arrêter la desertion de quantité d'officiers, qui avoient déjà quitté l'armée. S'étant mis en chemin, il est arrêté par un seignement de nés, pendant lequel la plupart des principaux Seigneurs de la Cour, qui l'avoient suivi, l'abandonnent, ce qui lui fait prendre le parti de rebrousser chemin, & de retourner à Londres. Etant arrivé à Londres, le voyant abandonné du reste de la Noblesse, il envoya des Deputés au Prince pour l'empêcher de s'approcher, & lui déclarer qu'il convoquoit un Parlement libre pour le 15. Janvier. Le Prince lui fit connoître que pour donner lieu à un Parlement libre il étoit prêt de s'éloigner de 30. lieues de Londres, pourvu que sa Majesté en voulût faire autant. Au lieu de prendre ce parti, il prit celui de passer en France, & partit le 21. Dec., dans une barque de pecheurs accompagné du Duc de Berwic son fils naturel, & de deux autres personnes; ayant relâché pour lester le bâtiment il fut arrêté à Feversham, & on en informa les Pairs d'Angleterre, qui ordonnerent au Comte de Feversham d'aller trouver sa Majesté à la tête d'une Brigade de ses Gardes, & aux principaux officiers de sa Maison d'y aller recevoir ses ordres. Le Roi étant retourné à Londres, le Prince d'Orange envoya des troupes s'assurer du Palais de Wicheal & de St. James, & on fit dire à sa Majesté de sortir de Londres & de se retirer à Ham ou à Hamptoncour. Le Roi ayant demandé de se retirer à Rochester, on lui accorda sa demande, & le Prince d'Orange se rendit le même jour à Londres. Le Comte de Lauzun, qui se trouvoit pour lors en Angleterre, de concert avec le Roi avoit fait partir la Reine & le prétendu Prince de Galles dès le 19. Decembre, & les avoit fait passer à Calais, où ils furent reçus avec les honneurs dûs à leur rang. Le Roi, qui étoit à Rochester, profitant de la negligence de ses gardes, qu'on eut n'avoir pas ordre de s'opposer à son evasion, sortit du Château avec le Duc de Berwick & son premier valet de chambre, & entra dans une barque, qu'on lui avoit préparée, & après une navigation assez heureuse il arriva à Ambleteuse sur les côtes de France le 4. Janvier 1689. Les Anglois après la retraite du Roi Jaques prièrent le Prince d'Orange de se charger du Gouvernement, jusqu'à ce qu'on eût assemblé les Etats du Royaume sous le nom de Convention, ce qui fut fixé au commencement de Fevrier. Cette Convention étant assemblée déclara le Trône vacant par l'abdication du Roi, & déclara le Prince & la Princesse Roi & Reine d'Angleterre, & regla que si le Prince d'Orange survivoit il continueroit de regner, & que la Princesse de Danemarck ne regneroit qu'après lui. La Princesse ayant passé de Hollande en Angleterre fut couronnée avec le Roi le 21. Avril 1689. L'Ecosse suivit l'exemple de l'Angleterre. Mais le Comte de Tirconel Vice-Roi d'Irlande retint la plus grande partie de l'Irlande dans les intérêts du Roi Jaques, & le parti du Prince d'Orange ne se soutint que vers le Nort. Le Roi Jaques ayant passé en Irlande reduisit toutes les villes qui avoient pris le parti du nouveau Roi. Londondri fut la seule place qui soutint par sa fermeté toute l'Irlande, pour ainsi dire, & obligea le Roi Jaques à en lever le siege. Le Duc de Schomberg ayant passé dans ce Royaume pour tenir en échec le Roi Jaques, en attendant de plus grandes forces, s'y sceut maintenir quoi qu'inférieur au Roi Jaques. Le Roi Guillaume y ayant passé en 1690. unit ses forces à celles du Maréchal de Schomberg, & ayant vigoureusement attaqué le Roi Jaques, on passa la Boine, & on força les retranchemens des ennemis, ce qui obligea le Roi Jaques à repasser en France. Cette action obligea l'Irlande à se soumettre au Roi Guillaume. Limerik fut la seule place qui arrêta ses armes, & dont il fut obligé de lever le siege, soit à cause du mauvais tems, ou de la vigoureuse résistance de cette place. L'année suivante Mr. de St. Ruth fut renvoyé pour s'opposer aux armes du Roi, & retenu s'il étoit possible le peu de places qui étoient encore sous l'obéissance du Roi Jaques, mais ayant été défait & tué à la Bataille d'Agrim par Monfr. Guinkel General de sa Majesté Britannique, après cette victoire le reste de l'Irlande fut soumis à la domination de l'Angleterre. Le Roi Jaques ayant passé à la Cour de France fit sa résidence à St. Germain, & mourut en 1701. Ce Prince fit toujours paroître beaucoup de zèle pour avancer la Religion, il poussa trop loin la violence contre quelquesuns de ses sujets rebelles; sa rapidité à anticiper sur la Religion & les Loix fut la cause de son infortune.

ABREGE' DE LA VIE DE GUILLAUME ET MARIE.
La Convention, dont nous avons déjà parlé, ayant déclaré
Tome II.

Ans de l'Ere Vulg.

1690 & 1691

le Trône vacant, pour donner au Prince d'Orange des marques publiques de son affection & de sa reconnoissance, résolut de le choisir pour Roi avec la Princesse. Les Ecossois aussi reconnoissans que les Anglois deputerent les Comtes d'Argyle & de Montgomeri & Dalrumple, pour leur presenter la Couronne au nom de la Nation, en consequence de l'acte de la Convention de ce Royaume, comme avoit fait celle d'Angleterre. Le premier succès des armes du Roi Guillaume fut la levée du siege de Londondri, par le secours que l'on fit passer dans cette place; & la reduction du Château d'Edimbourg, qui s'étoit opiniâtré à ne vouloir pas se soumettre à leurs Majestés. Le Vicomte de Dundee fit encore quelque résistance avec quelques Ecossois, mais ayant été défait & tué dans une action par le General Mackai, celui-ci passa ensuite avec ses troupes en Irlande pour les joindre à celles du Duc de Schomberg. Le Roi étant passé pour la conquête de l'Irlande, comme on l'a dit sous le regne précédent, donna lieu à ceux qui n'étoient pas contents du Gouvernement de former un complot en faveur du Roi Jaques, on forma le dessein de se saisir de la Reine, & on avoit disposé 8000. ou 10000. hommes pour seconder ce dessein, en attendant que le Roi Jaques passât en Angleterre. Des lettres de ceux qui étoient d'intelligence, que l'on remit au Conseil, au lieu de les remettre à quelqu'un des conjurés, découvrirent ce dessein, que la Reine fit avorter par le soin qu'elle prit d'abord de prévenir ses ennemis, & elle enjoignit à l'Amiral Torrington d'aller chercher les ennemis. Il y eut un combat, mais il n'y eut que les Hollandois qui avoient l'Avantgarde qui se battirent contre la flotte de France. Si ceux-ci y remportèrent quelque avantage, les Hollandois y acquirent beaucoup de gloire. La Bataille de Fleurus ne fut pas moins glorieuse à la France par la défaite de l'armée des Alliez. Ces deux avantages des armes de France furent balancés par la bataille de la Boine. Le Roi d'Angleterre ayant passé cette Riviere nonobstant de grandes difficultez, força les retranchemens du Roi Jaques, & remporta une victoire qui entraîna la reduction de l'Irlande. Cette victoire obligea le Roi Jaques, comme on l'a remarqué, de passer en France. Parmi les personnes distinguées qui restèrent du côté du Roi, furent le Duc de Schomberg & le Docteur Walker qui avoit si bien défendu Londondri, dont on a parlé sous le regne du Roi Jaques. Le Duc d'Ormont & Monfr. d'Qwerkerck ayant été avec un corps de Cavalerie & quelque infanterie à Dublin, s'emparerent de cette place quatre jours après la bataille, le reste de l'Irlande suivit le même exemple, relevé Limerick & 2. ou 3. autres places. Le Comte de Torrington, qui commandoit la flotte Angloise, étant accusé de n'avoir pas fait son devoir dans la bataille navale, est envoyé à la Tour, & dans la suite renvoyé absous. Après la reduction de l'Irlande le Roi d'Angleterre jugeant que ce qui restoit à faire pour la reduction de ce Royaume se pouvoit faire sans la présence, fit connoître le dessein qu'il avoit formé de passer en Hollande, pour se mettre à la tête de ses armées. S'étant embarqué le 30. Decembre par un tems & un froid des plus rudes, il fut obligé de prendre une chaloupe pour prendre terre, mais les glaces & les difficultez qu'il rencontra le retarderent pendant 18. heures parmi des dangers qui auroient fait fremir les plus résolus; ce Heros cependant tranquile au milieu de la tempête, selon la devise du Fondateur de la Republique, dont il soutenoit si dignement la gloire, arrive enfin à Orange-Polder. Il fut d'abord complimenté par les Deputés de l'Etat & par toute la Noblesse. Comme on étoit informé que sa Majesté devoit passer en Hollande, on avoit préparé divers arcs de Triomphe. Ce Prince plus attaché à la veritable gloire qu'au faste & à la vaine grandeur, se laissa assez difficilement persuader à donner cette satisfaction au peuple. S'étant rendu auparavant à l'Assemblée de leurs Hautes Puissances, il leur dit que la resolution qu'il avoit prise la dernière fois qu'il avoit paru devant leur Assemblée, avoit été pour leur représenter les motifs qui l'obligeoient de passer en Angleterre, pour délivrer ce Royaume des malheurs, dont il étoit menacé; qu'il avoit pleu à Dieu de benir son entreprise, en sorte que la Nation lui avoit offert la Couronne, que Dieu lui étoit témoin qu'il ne l'avoit point acceptée par aucun motif d'ambition, mais dans l'unique vue de conserver la Religion & les Loix; que toutes choses étant en bon état à cet égard, il s'étoit transporté dans leurs Provinces, pour lesquelles il avoit conçu dès sa plus tendre jeunesse une affection toute particuliere, pour concerter avec les Hauts Alliez des moyens de repousser l'ennemi commun, & pour exercer les fonctions de Capitaine General; & qu'il se permit avec la benediction de Dieu de rétablir le repos de l'Europe, après quoi il mourroit content; il finit son discours en se recommandant à la bonne affection de leurs Hautes Puissances. L'arrivée de ce Monarque porta divers Princes à le venir feliciter, & à conférer avec lui sur les opérations de la Campagne. Pendant que l'on prenoit ces mesures à la Haye, le Roi de France, qui avoit connu par le succès de la Campagne précédente, l'avantage qu'il pourroit résulter de sa vigilance, forma le siege de Mons, & emporta cette place, sans qu'il fût possible au Roi d'Angleterre d'en empêcher la prise. En Irlande les succès furent plus heureux pour les Alliez, le General Guinkel après avoir gagné la Bataille d'Agrim reduisit entierement l'Irlande. Le Roi ayant repassé en Angleterre à la fin d'Octobre repassa le 16. Mars de l'année suivante en Hollande, à peine y étoit il arrivé que l'on fut informé de quelques nouvelles pratiques contre le gouvernement, ce qui obligea la Reine à prendre toutes les mesures convenables pour faire échouer le dessein de ses ennemis. Le Comte de Portland passa à ce sujet en Angleterre. La Reine ayant fait saisir quelquesuns des coupables, cela intimida les autres, & par les précautions de cette Princesse la tranquillité fut rétablie.

1692

1689

Ans de
l'Ere
Vulg.

retablie dans cette Ile. Quoi que les Alliez eussent considerablement augmenté leurs forces cette Campagne, la France profitant des avantages qu'elle tiroit de ses Campagnes prématurées, & suivant la même politique prévient encore les Alliez, & le Roi de France en personne vient former le siege de Namur. Le Roi d'Angleterre empêché par le mauvais tems & le débordement de la Meuse & par l'armée du Duc de Luxembourg, fut obligé de le laisser prendre. Cette perte fut avantageusement recompensée par la défaite de la flotte de France à la hauteur de la Hogue. Elle étoit commandée par Mr. de Tourville, l'Amiral Ruffel mit celle du Maréchal de Tourville en grand desordre, & les François perdirent 16. ou 18. des principaux vaisseaux de leur flotte. Un Musicien de son Altesse de Baviere fut surpris dans l'armée de Flandre en écrivant une lettre pour informer les François du mouvement des armées du Roi de la Grande Bretagne, on arrêta aussi le Chevalier Grandval, qui avoit conspiré contre la vie du Roi, l'un & l'autre furent punis selon leurs merites; Grandval fut écartelé. La même année on donna le combat de Steenkerque, qui ne décida rien, & si le commencement de cette action parut favorable aux Alliez il n'en fut pas de même de la fin.

1693

L'Amiral de Tourville fut plus heureux contre la flotte marchande de Smirne, qu'il ne l'avoit été contre celle de l'Amiral Ruffel, il prit divers vaisseaux, & en endommagea plusieurs autres. Les François s'emparèrent encore du Chateau de Hui. Le Roi d'Angleterre profitant de la diversion à quoi les obligeoit ce siege fait forcer les Lignes des François du côté de l'Ile par le Duc de Wirtemberg. Le Maréchal de Luxembourg se servant à son tour du même avantage & de la diversion de l'armée du Roi de la Grande Bretagne, & ayant rassemblé avec toute la diligence possible autant de troupes qu'il lui fut possible, forme le dessein d'attaquer l'armée du Roi. Ce Prince beaucoup inférieur au Duc de Luxembourg, au lieu de faire retraite, forme le dessein de se retrancher, autant que le tems le lui pourroit permettre, aux environs de Landen & d'attendre les ennemis de pied ferme. Les deux armées en étant venues aux mains, il y eut un rude combat, où la victoire parut long-tems incertaine. S'étant enfin déclarée pour le Duc par la supériorité de sa Cavalerie, qui força celle de l'armée des Alliez, le Roi fut obligé de faire retraite. Cette victoire donna lieu à la prise de Charleroi, qui fut le seul fruit de cette victoire. Le Roi d'Angleterre passa en Angleterre au commencement de Novembre.

1694

Ayant obtenu de son Parlement les secours nécessaires pour continuer la guerre, il repassa la mer le 16. Mai. L'Amiral Ruffel s'étant mis en Mer avec la flotte Angloise & Hollandoise, pour chercher celle de France, il prit que 50. vaisseaux Marchands étoient à la rade de Bertaume, il en détruisit 35. & Milord Bercklay avec une autre Escadre alla bombarder la Ville de Dieppe, on forma le même dessein sur Dunkerque, mais sans beaucoup de succès. Les deux Armées de terre ne firent rien de fort considerable. Le Roi d'Angleterre repassa la Mer & s'embarqua le 18. de Novembre, il débarqua à Rochester, la Reine ayant appris son arrivée fut à sa rencontre. Cette heureuse union ne dura que quelques mois après, ayant été éteinte par la mort prématurée de cette Princesse au grand regret de ses peuples & des autres de l'Europe qui connoissoient son merite. Le Roi son Epoux en particulier en témoigna une douleur très sensible.

1695

Cette mort n'apporta aucun changement dans la face des affaires, & le Roi repassa en Hollande comme il avoit fait les années précédentes, après avoir établi un certain nombre de Seigneurs du Conseil pour prendre en main le Gouvernement des affaires en son absence. Ayant formé deux armées cette Campagne, dont l'une étoit sous le commandement du Roi, & l'autre sous la conduite du Prince de Vaudemont, les deux armées firent divers mouvemens pour embarrasser Monsr. de Villeroy, qui avoit la conduite de l'armée de France à la place du Duc de Luxembourg, dont la mort avoit précédé de quelques jours celle de la Reine. Le Roi d'Angleterre alla se camper le 12. Juillet devant Namur pour en former le siege. Mr. de Villeroy pour faire échouer le projet du Roi d'Angleterre s'empara de Dixmude & de Dainse, & forma le dessein de surprendre Monsr. le Prince de Vaudemont, mais ce Prince ayant deviné par les demarches du Maréchal de Villeroy, où il en vouloit venir, fit semblant de l'attendre de pied ferme, pendant que d'ailleurs il prenoit ses mesures pour la retraite. Le Projet du Maréchal ayant échoué, il fit une autre tentative sur Bruxelles, qui fut bombardée, & en partie brûlée. Toutes ces tentatives ne furent point capables de déranger les mesures du Roi d'Angleterre. Le Duc de Villeroy s'avance aux environs de Namur, mais la situation ou la contenance de l'armée du Roi & les difficultez d'en venir à une attaque, l'obligerent à laisser prendre cette importante place, où le Maréchal de Boufflers s'étoit enfermé pour la défendre avec environ 15000. hommes. Après cette conquête ce Prince passa en Hollande, & de là en Angleterre, & fut reçu avec de grandes acclamations de joye des uns & des autres. A peine étoit il retourné, qu'il se forma une nouvelle conspiration contre sa vie. On fit en France de grands préparatifs de mer & de débarquement, sans qu'on put pénétrer le dessein de la Cour. Le Roi de France, dont la prudence ne rend jamais publics ses desseins que lors qu'il est sûr du succès, ne peut s'empêcher de parler du retablisement du Roi Jaques comme d'un coup assuré, en effet le Roi Jaques se rendit sur les côtes de France, mais le vent contraire l'ayant arrêté un jour ou deux, il fut informé que l'on avoit découvert en Angleterre une conspiration contre la personne du Roi Guillaume, qui devoit éclater justement lorsque les François aborderoient dans ce Royaume, ce qui l'obligea de retourner à St. Germain. Plusieurs de ce complot ayant été

1696

arrêtés en Angleterre, il fit grace à la plupart de ceux là mêmes qui avoient formé le dessein d'attenter à sa vie. Ce dessein formé contre la vie de ce Prince ne servit qu'à affermir d'avantage son Autorité & à lui rendre ses peuples plus affectionnés; plusieurs Princes qui s'interessent pour sa vie, témoignèrent la part qu'ils prenoient à sa conservation. Un des plus beaux endroits de l'Histoire d'Angleterre, dans la situation où étoient les affaires de l'Europe, est sans contredit la Reforme des especes, à laquelle le Parlement travailla serieusement cette année. On creut d'abord cette affaire impossible, mais sur tout dans la circonstance des affaires. Cependant quoi que l'Angleterre eût à soutenir une guerre accablante, qui obligeoit à des dépenses extraordinaires pour fournir aux frais de Terre & de Mer, & aux secours qu'elle fournissoit à ses Alliez, le Parlement ne laissa pas de prendre les mesures convenables pour cette Reforme, & ayant examiné les pertes que le Roi ou la Nation en pourroit souffrir, on trouva que la somme pouvoit monter à 1200000. L. Sterling. Pour dédommager sa Majesté de la perte qui se trouveroit à refondre les especes, le Parlement passa un Bil pour taxer toutes les maisons par rapport à leur valeur, desorte que par là à peine s'aperçut on dans le Royaume de ce changement, qui fut d'un avantage considerable pour le bien du commerce & pour la gloire de la Monarchie. Le Roi repassa encore en Hollande, & après quelque séjour à Loo, il se rendit à l'armée. Cette Campagne se passa sans aucune action remarquable, & l'armée du Roi d'Angleterre & celle de France ne firent que s'observer l'une & l'autre; l'ouvrage le plus important, auquel on travailla, furent les Preliminaires de la Paix de Riswick, dont on aplana les principales difficultez. Après quoi le Roi de la Grande Bretagne passa à Loo, où le Duc de Zell & l'Electeur de Brandebourg lui vinrent rendre visite, & y resterent quelques jours. Riswick ayant été choisi pour le lieu des conférences pour parvenir à la Paix, chacune des Puissances interessées y envoya ses Deputez. On auroit un fort long chemin à faire si l'on vouloit entrer dans un detail des negotiations, & de l'ordre de cette illustre assemblée. On remarquera seulement que la France ayant reconnu le Roi Guillaume, & ce Prince étant disposé à accorder la Paix & le repos, dont l'Angleterre & la Hollande desiroient de jouir, il y donna volontiers les mains. Le Comte de Bonde, le Baron de Lillerot, & le Baron de Frilindorf, Deputez du Roi de Suede, furent les Mediateurs de cette Paix, qui fut premierement conclue avec l'Angleterre, & ensuite avec les autres Puissances. La conquête de Barcelonne pendant le Congrès de Riswick fut un nouvel incident, qui forma quelques difficultez avec l'Empire, les Ambassadeurs de France n'ayant pas manqué de se prevaloir de cette conquête pour retenir Strasbourg, qu'ils devoient rendre à l'Empire. Le Roi ayant repassé en Angleterre y fut reçu de ses peuples avec les mêmes témoignages de joye qu'ils lui avoient toujours témoigné.

Ans de
l'Ere
Vulg.

arrêtés en Angleterre, il fit grace à la plupart de ceux là mêmes qui avoient formé le dessein d'attenter à sa vie.

Ce dessein formé contre la vie de ce Prince ne servit qu'à affermir d'avantage son Autorité & à lui rendre ses peuples plus affectionnés; plusieurs Princes qui s'interessent pour sa vie, témoignèrent la part qu'ils prenoient à sa conservation. Un des plus beaux endroits de l'Histoire d'Angleterre, dans la situation où étoient les affaires de l'Europe, est sans contredit la Reforme des especes, à laquelle le Parlement travailla serieusement cette année. On creut d'abord cette affaire impossible, mais sur tout dans la circonstance des affaires. Cependant quoi que l'Angleterre eût à soutenir une guerre accablante, qui obligeoit à des dépenses extraordinaires pour fournir aux frais de Terre & de Mer, & aux secours qu'elle fournissoit à ses Alliez, le Parlement ne laissa pas de prendre les mesures convenables pour cette Reforme, & ayant examiné les pertes que le Roi ou la Nation en pourroit souffrir, on trouva que la somme pouvoit monter à 1200000. L. Sterling. Pour dédommager sa Majesté de la perte qui se trouveroit à refondre les especes, le Parlement passa un Bil pour taxer toutes les maisons par rapport à leur valeur, desorte que par là à peine s'aperçut on dans le Royaume de ce changement, qui fut d'un avantage considerable pour le bien du commerce & pour la gloire de la Monarchie. Le Roi repassa encore en Hollande, & après quelque séjour à Loo, il se rendit à l'armée. Cette Campagne se passa sans aucune action remarquable, & l'armée du Roi d'Angleterre & celle de France ne firent que s'observer l'une & l'autre; l'ouvrage le plus important, auquel on travailla, furent les Preliminaires de la Paix de Riswick, dont on aplana les principales difficultez. Après quoi le Roi de la Grande Bretagne passa à Loo, où le Duc de Zell & l'Electeur de Brandebourg lui vinrent rendre visite, & y resterent quelques jours. Riswick ayant été choisi pour le lieu des conférences pour parvenir à la Paix, chacune des Puissances interessées y envoya ses Deputez. On auroit un fort long chemin à faire si l'on vouloit entrer dans un detail des negotiations, & de l'ordre de cette illustre assemblée. On remarquera seulement que la France ayant reconnu le Roi Guillaume, & ce Prince étant disposé à accorder la Paix & le repos, dont l'Angleterre & la Hollande desiroient de jouir, il y donna volontiers les mains. Le Comte de Bonde, le Baron de Lillerot, & le Baron de Frilindorf, Deputez du Roi de Suede, furent les Mediateurs de cette Paix, qui fut premierement conclue avec l'Angleterre, & ensuite avec les autres Puissances. La conquête de Barcelonne pendant le Congrès de Riswick fut un nouvel incident, qui forma quelques difficultez avec l'Empire, les Ambassadeurs de France n'ayant pas manqué de se prevaloir de cette conquête pour retenir Strasbourg, qu'ils devoient rendre à l'Empire. Le Roi ayant repassé en Angleterre y fut reçu de ses peuples avec les mêmes témoignages de joye qu'ils lui avoient toujours témoigné.

1697

La Paix ayant été signée à la fin de l'année 1697. au commencement de la suivante, le Roi de France fit part au Roi Guillaume de la naissance du Duc de Berri. La Porte Othomane étant pareillement lasse de la guerre, & l'Empereur & la Republique de Venise n'étant pas fachez de jouir aussi des fruits de la Paix, ils choisirent sa Majesté Britannique & les Etats Generaux des Provinces Unies pour Mediateurs. Ces deux Puissances envoyerent leurs Ambassadeurs, qui conclurent la Paix de Carlowitz. Le Czar de Moscovie, dans la veüe de profiter de la Politique des autres Etats, forme le dessein de passer en Allemagne, d'où il passe incognito en Hollande, & de là en Angleterre. Il eut une audience de deux heures avec sa Majesté Britannique, peu de tems après sa Majesté passa à Neumarque, où se rendirent plus de 30000. personnes, pour voir la course des Chevaux & le Combat des coqs qui s'y font ordinairement. Peu de tems après il passa à la Haye, d'où il fut à Loo dans la veüe d'aller joindre le Duc de Zell à sa Maison de Chasse à Goor à 20. lieues de Zell. Il repassa ensuite à Loo, où l'Electeur de Baviere le vint joindre pour prendre avec sa Majesté le plaisir de la chasse, qui repassa à la fin de l'année en Angleterre. Le demêlé entre Madame de Nemours & le Prince de Conti ayant fait assez de bruit entre ces deux parties, lorsqu'on y pensoit le moins, Monsieur Hervart Envoyé Extraordinaire en Suisse pour sa Majesté Britannique déclara de bouche & par écrit les justes pretentions du Roi son maitre, & presenta un Memoire à ce sujet à Mr. le Prince de Conti, & un à Me. de Nemours, pour empêcher l'érection d'un nouveau tribunal, & qu'on ne fit aucune innovation contre les droits & les Franchises de la Principauté de Neuchâtel. Ce Prince passa encore cette année en Hollande & fit la revue des troupes de l'Etat près de Arnhem, & repassa ensuite en Angleterre. Plusieurs ont voulu que la Paix de Riswick fut avancée par la Politique de la France, & que l'état chancelant où étoit la santé du Roi d'Espagne fut un des sujets qui donna lieu à cette Puissance d'apporter ce qu'elle creut convenable pour venir à la conclusion de la Paix, afin de desunir la Ligue, & être en état de soutenir ses droits sur la Monarchie d'Espagne, par la force des armes. En effet cette Puissance, qui auroit de ce semble casser une partie de ses nombreuses armées, retint presque tout sur pié. Le Roi d'Angleterre & les Etats Generaux des Provinces Unies, dans la veüe de ne pas retomber dans une nouvelle guerre, donnerent les mains au partage de la Monarchie d'Espagne, & la France seut même, si l'on en croit l'Histoire, se servir par Politique du Traitè de partage, dont il avoit fait les premieres demarches, pour se bien mettre avec la Cour d'Espagne, & fit même retomber sur l'Angleterre & la Hollande ce qu'elle même avoit adroitement projeté pour parvenir à ses fins. Quoi qu'il en soit,

1698

1699

1700

Ans de
l'Ere
Vulg.

la suite de l'événement donna lieu à en tirer ces conséquen-
ces. Le Roi d'Angleterre & les Etats Generaux s'employe-
rent même auprès de sa Majesté Imperiale, dans la veüe
de le faire entrer dans ce traité, sans qu'il y voulût don-
ner les mains, comme étant contraire à ses interêts & à
ses pretentions sur toute la Monarchie d'Espagne.

Ce partage surprit toute l'Europe, & d'abord chaque un
eut peine à y donner croyance, & l'on regardoit ce qu'on pu-
blioit à cet égard comme une chose, où l'on ne croyoit pas
que l'Angleterre & la Hollande auroient donné les mains.
Cependant en réfléchissant sur la situation des affaires, & la
chose étant enfin rendue publique, chaque un comprit les rai-
sons qui y avoient porté ces deux Etats. D'ailleurs la Cour
de Madrid en ayant été informée, les mouvemens qu'elle fe
donna à cet égard firent qu'on n'en fut plus en doute. Ce
Traité porta le Roi d'Espagne à faire un Testament en faveur
de Philippe Duc d'Anjou, fils de Louis Dauphin de France.
Et ainsi ce que le Roi d'Angleterre & les Etats Generaux des
Provinces Unies avoient fait dans la veüe d'éviter une guerre,
donna lieu au contraire à toutes les Puissances à y retomber.
Le Roi de France fit en même tems notifier à la Ma-
jesté Britannique par Monsieur le Comte de Tallard les rai-
sons que sa Majesté très Chrétienne avoit eu d'accepter le
Testament de Charles II. Quelques mal intentionnés sem-
blent vouloir semer la division entre le Roi & la Chambre des
Communes; ce qui porte la Chambre à presenter une adresse
à sa Majesté. Le Roi les assura de sa confiance, & qu'il étoit
persuadé de leur affection. Les Ecois dans la veüe de faire
flourir le commerce en Ecosse font un armement naval, &
passent dans les Indes Occidentales dans le dessein de s'y faire
quelque établissement, ils ont le bonheur de voir leur pro-
jet avoir un heureux succès, & fondent assez heureusement
leur Colonie à Darien, mais étant traversés par les Espagnols,
ou mal soutenus par une secrète jalousie de commerce de leurs
voisins, ils sont obligés de l'abandonner, ce qui cause quelque
murmure parmi les Ecois, & qui porte les Etudiens à
faire un compliment au Grand Commissaire sur ce sujet.

1701

Le Roi d'Angleterre dans la situation des affaires juge à
propos de convoquer un nouveau Parlement, non seulement
dans la veüe que la Nation avoit à sa sûreté par rapport au
Testament accepté par le Roi de France; d'ailleurs la santé de
sa Majesté se trouvant dans un état chancelant, il jugea à
propos d'établir la succession à la Couronne dans la Ligne
Protestante. On forma aussi le projet cette année d'unir la
nouvelle Compagnie des Indes avec l'ancienne. Comme le
Parlement le trouva offensé que l'on eût fait le traité de par-
tage de la Monarchie d'Espagne sans lui en avoir donné con-
noissance, cela lui donna lieu d'accuser le Comte de Port-
land, le Lord Sommers, le Comte d'Oxford, & le Lord
Hallifax, qui avoient eu part à cette negotiation, de crime
de malversation, parce qu'ils n'en avoient pas donné connois-
sance au Parlement, ce qui causa quelque demêlé entre la
Chambre des Seigneurs & celle des Communes, dans le tems
des préliminaires du procès, le Roi prorogea son Parle-
ment.

Le Roi d'Angleterre étant passé en Hollande, dès le lende-
main de son arrivée il se trouva à l'assemblée des Etats, &
fit un discours très pathétique, où il marqua l'affection sincère
qu'il avoit toujours eue pour la Republique, & les soins
qu'il avoit pris pour assurer leur tranquillité; qu'il étoit diffi-
cile de voir encore ce que produiroit le grand changement
qui venoit d'arriver dans l'Europe par rapport aux affaires d'Es-
pagne, mais qu'il pouvoit bien leur répondre que quoi qu'il
arrivât, ils le verroient toujours disposé à leur montrer des
marques de son zèle & de son affection, & qu'ils pourroient
toujours compter sur la protection de l'Angleterre & sur celle
de divers Alliez.

La mort du Roi Jaques étant arrivée cette même année,
& le Roi de France ayant reconnu le prétendu Prince de
Galles Roi d'Angleterre, le Roi Guillaume donna ordre en
même tems au Comte de Manchester son Ambassadeur de
retourner en Angleterre; toute la Nation se trouva aussi fort
offensée de ce procédé, & diverses Villes & Provinces pre-
senterent à sa Majesté diverses adresses très fortes contre la
France. L'Agent de cette Couronne à Londres ayant eu or-
dre du Roi son Maître de presenter un memoire contenant
les Raïsons de sa Majesté très Chrétienne, Monsieur Vernon
Secrétaire d'Etat refusa de le recevoir, & l'Agent eut ordre
de partir incessamment du Royaume. Le Roi d'Angleterre
ayant repassé de Hollande en Angleterre, fit assembler son
Parlement, qui lui donna diverses marques de son zèle & de
son affection à concourir à faire tous les efforts possibles pour
l'assister contre la France & le prétendu Prince de Galles: Le
4. de Mars le Roi étant à la chasse du côté de Hamptoncourt,
son cheval ayant mis le pié dans un trou s'abattit assez rude-
ment, de sorte que sa Majesté étant tombée de cheval se
cassa un petit os qu'on appelle la Clavicule, que Monsieur
Ronjar son Premier Chirurgien lui remit aussi-tôt. Cet acci-
dent n'eut aucune mauvaise suite, & le Roi continua comme
à son ordinaire son application aux affaires, mais sans sortir
de sa chambre. Le 12. il se sentit incommodé d'une enflure
au Genou, de sorte qu'il ne peut marcher sans être soutenu,
le jour suivant sa Majesté avoit résolu d'aller au Parlement
pour passer divers actes, qui étoient prêts, mais le grand froid
l'empêcha de sortir, & il nomma des Commisaires pour don-
ner son consentement Royal à divers Actes. Le lendemain
le Roi fut attaqué d'une fièvre intermittente, qui se tourna
en fièvre continue, qui mit sa Majesté dans un état très foible &
très languissant, qui fit appréhender pour sa vie. Il fit ensuite
appeler quelques Seigneurs, avec lesquels il s'entretint quel-
que tems, & se sentant affoiblir il fit venir vers les cinq

Tome II.

Ans de
l'Ere
Vulg.

heures du matin l'Archevêque de Cantorberi, qui lui admi-
nistra la Communion, ce Prelat ne quitta point sa Majesté,
qui donna toujours des marques sensibles de sa pieté & d'une
entiere resignation à la volonté de Dieu, ayant conservé une
entiere liberté d'esprit jusqu'au dernier moment de sa vie,
qui fut vers les huit heures du matin le Dimanche 19. de Mars
1702. On assura avant sa mort par Acte de Parlement la suc-
cession à la Couronne dans la Ligne Protestante. C'est ainsi
que mourut Guillaume III. de glorieuse & d'immortelle me-
moire, ce Prince avoit un jugement solide & penetrant, un
genie superieur, & un courage intrepide dans les plus grands
dangers, une égalité d'ame qui ne se demettoit jamais, une
patience & une fermeté à toute épreuve; il étoit sobre &
vigilant, sage dans les conseils, vaillant dans les armes, &
infatigable dans les travaux, malgré sa foible constitution,
il étoit sans cesse appliqué au soin des affaires. Il s'est tou-
jours montré ennemi des divisions, procurant la Paix, ou-
bliant les injures, méprisant les louanges, & autant éloigné
de la vaine gloire qu'il suivoit la veritable, jamais seduit par
les plaisirs, ni par les illusions de sa grandeur, mais aimant
son devoir, sa Patrie & ses peuples.

1702

A N N E.

Si l'Angleterre a eu à la tête de sa Monarchie des Princes
illustres par leurs belles qualitez, on ne fait si en leur com-
parant les Princesses qui ont eu part au gouvernement, cel-
les-ci ne le doivent pas emporter de beaucoup, on peut dire
du moins sans craindre de se tromper, que jamais les Rois
n'ont possédé l'amour de leurs sujets à un degré qui ait
donné des marques plus évidentes d'amour, de respect & de
reconnoissance, qu'en ont reçu les Princesses qui ont été
revêtues de l'Autorité Royale. Le regne d'Elisabeth, de Ma-
rie, & de la Princesse sa sœur, qui gouverne aujourd'hui cette Mo-
narchie avec tant de gloire, en font des preuves, dont on ne peut
diseconvenir. Après la mort du Roi, les Principaux Seigneurs
du Conseil, qui étoient à Kingington, se rendirent au Palais
de St. James, où étoit cette Princesse, qui leur fit connoi-
tre que la perte inexplicable que l'on venoit de faire du Roi
son frere lui imposoit un pesant fardeau, mais que le grand
intérêt qu'elle prenoit à la conservation de la Religion & des
Loix de sa chere Patrie lui étant plus cher qu'à personne,
elle n'épargneroit ni ses peines ni ses soins pour les conser-
ver & les soutenir, & pour maintenir la succession dans la
Ligne Protestante, ainsi qu'elle étoit établie par les Loix; &
que pour soutenir l'intérêt & la gloire de l'Angleterre elle
étoit du sentiment de continuer les préparatifs nécessaires pour
s'opposer au pouvoir de la France, & d'informer sans perdre
de tems les Alliez de sa résolution, afin de concourir au bien
commun de l'Europe, & qu'elle seroit toujours disposée à
profiter des avis des Seigneurs de son Conseil & des Cham-
bres de son Parlement. Le même jour cette Princesse fut
proclamée Reine, & couronnée le mois suivant. Sa Majesté
ayant nommé Milord de Marlboroug pour son Ambassadeur
Extraordinaire auprès des Etats Generaux, ce Seigneur y passa
revêtu de la charge de General de ses Armées. La premiere
expédition de ce General, dès qu'il fut passé à la tête des
troupes, fut d'obliger le Duc de Bourgogne à faire une
prompte retraite & à repasser la Meuse; après quoi ce Ge-
neral forma le siege de Venloo, cette Ville, celle de Ruremon-
de, & quelques autres places furent reduites sans beaucoup
de résistance quelques jours après que l'on eut ouvert la tran-
chée. L'armée s'empara ensuite de Liege, & de la Citadelle de
cette Ville, sur quoi Milord Marlboroug écrivit cette let-
tre aux Etats Generaux des Provinces Unies.

HAUTS ET PUISSANTS SEIGNEURS,

Je vien feliciter Vos Hautes Puissances sur l'heureux succès des
Armes des Hauts Alliez, lesquels, nonobstant la grosse gar-
nison qu'il y a eu dans la Citadelle, vient d'être remportée par
assaut avec la plus grande bravoure qui se puisse exprimer,
ayant fait le Gouverneur avec tous ceux qui y ont resté prison-
niers de guerre. Monsieur de Coborne va à l'instant donner les
ordres pour l'attaque de la Chartreuse, & profiter du beau tems
pendant qu'il dure. Je ne saurois encore donner à Vos Hautes
Puissances les particularitez de cette action, ne voulant point
retarder le Courier qui vous en portera la nouvelle, vous assu-
rant que je suis avec le dernier respect.

Du Camp devant Liege
de 23. Octob. 1702.

Hauts & Puissants Seigneurs
MARLBOROUG.

Après ces heureuses expéditions, Milord Marlboroug,
Monsieur d'Obdam, & Monsieur Geldermalsen ayant pris un
jacht pour descendre la Meuse, penserent être pris par un
parti de la garnison de Gueldre. Milord à la faveur d'un
passport pour Milord Churchill son frere passa heureusement
sans être reconnu, ces Seigneurs eurent ainsi le bonheur de
se sauver de ce mauvais pas, & arriverent heureusement à
Grave. Si les armes d'Angleterre aquirent de la gloire dans
les Pais-Bas cette Campagne, elles n'eurent pas de moindres
succès en Espagne. On s'étoit flâté de trouver assez de dis-
position dans les esprits des Espagnols pour embrasser le parti
des Alliez, cette prevention les porta à ne pas pousser d'abord
l'expédition de Cadix avec toute la vigueur nécessaire pour
reduire cette place, & pour ne la pas détruire les
Generaux firent l'attaque de quelque Fort, dont le succès ne
repondit pas à leur attente. Cet intervalle ayant donné le tems
à ceux qui étoient dans les interêts du nouveau Roi à se pré-
cautionner, on trouva en suite des difficultez à reduire cette
place. Le deuit de ce mauvais succès, ou la difficulté de re-
tenir les soldats dans une exacte discipline, les porta à piller

f

le

Ans de
l'Ere
Vulg.

le port de Ste. Marie, dont on s'étoit d'abord emparé, ce qui ne fit qu'irriter la Nation, & fournit des pretextes au parti de Philippe à se recrier contre cette conduite. L'expédition de Cadix ayant eu un si mauvais succès, & la flotte des Alliés retournant avec si peu de bonheur, la fortune qui leur avoit paru si contraire vint en quelque sorte les dévancer dans l'action de Vigo, qui couronna la gloire de cette Campagne, comme on le va faire remarquer par la relation suivante.

L'Amiral Rook ayant envoyé un Vaisseau de Guerre vers la Baye de Lagos pour prendre langue, ce Vaisseau revint joindre la flotte le 16. d'Octobre, avec des lettres de l'Ambassadeur de l'Empereur qui étoit à Lisbonne, envoyées par un Exprés, pour donner avis que le Comte de Château-Rénaud étoit arrivé à Vigo avec la flotte d'Espagne. Tout aussitôt l'Amiral Rook en donna avis aux Amiraux Hollandois, & fit assembler un Conseil de Guerre; dans lequel il fut résolu d'aller chercher l'Ennemi dans le Port de Vigo; la flotte fit voile & arriva devant cette Ville le 22. par un tems si obscur qu'elle étoit tout près avant que l'Ennemi s'en fût aperçû. Il tira quelques coups de canon, qui n'empêcherent pas les vaisseaux des Alliés de passer outre, & de s'avancer jusques à 3. ou 4. mille de ceux des Ennemis, qui s'étoient retirés à Rodondillo à environ six milles au dessus de Vigo, où ils se croyoient en sureté à la faveur d'un Château qui est d'un côté, & d'une plate-forme élevée de l'autre, sur laquelle ils avoient placé leur plus gros canon, pouvant flanquer des deux côtez, ayant mis au travers de la Riviere une forte Estacade faite de Mats, Cables, grosses Chaînes & Barrils.

Aussitôt que les Vaisseaux furent à l'Ancre, l'Amiral Rook fit assembler un Conseil de Guerre, où on résolut d'attaquer l'Ennemi, & comme on ne connoissoit pas la profondeur de l'eau, on trouva à propos de le faire avec les moindres Vaisseaux, quoique néanmoins les Officiers Generaux, à la reserve de l'Amiral Allemonde qui se trouva malade, allerent avec cette Escadre pour donner d'autant plus de vigueur à cette entreprise.

On commença par le débarquement des Troupes, qui se fit le 23. au matin, on mit à Terre au Sud de la Riviere 2000. hommes, sans aucune opposition, lesquels marcherent tout droit au Fort qui défendoit l'endroit où étoit l'Estacade, & les Vaisseaux François & Espagnols. Il y avoit 8000. hommes de pied entre le Fort & les Montagnes, mais à l'approche des Alliés ils se retirerent après quelque petite escarmouche avec les Grenadiers, qui en poufferent quelques-uns, & avancerent jusques à une Batterie sur la droite, dont ils se rendirent maîtres, comme fit le Regiment de Churchill d'une autre Batterie à la gauche. On ne perdit en cette occasion qu'environ 30. hommes. Il y avoit dans le Fort environ 300. Mariniers François & 50. Espagnols, lesquels voyant les Batteries prises se retirerent dans un vieux Château, d'où ils tirerent pendant quelque tems, mais ayant ouvert leur porte à dessein de faire une sortie, les Grenadiers des Alliés s'en saisirent & se rendirent maîtres du Château.

Les troupes étant ainsi avancées, l'Amiral fit donner le signal pour lever l'ancre sur les 9. heures du matin, ce qui fut fait, & tout aussitôt l'Escadre s'avança vers l'Ennemi; mais comme l'Avantgarde étoit à la portée du canon, il calma, ce qui obligea les Vaisseaux de se remettre à l'ancre. Environ midi, le vent s'étant élevé, les vaisseaux qui étoient plus près de l'Ennemi couperent leur cable, & s'avançant effuyèrent tout le feu de l'Ennemi jusques à ce qu'on fut parvenu tout auprès de leur Estacade. Le Vice-Amiral Hopfon, qui étoit sur le Torbai, la passa tout d'un coup, mais le reste de la division, & le Vice-Amiral vander Goes & sa division, qui alloient de front pour peser davantage sur l'Estacade, s'arrêtèrent & furent obligés de la couper pour se faire un passage. Pendant ce tems le Vaisseau que montoit le Vice-Amiral Hopfon fut sur le point d'être brûlé par un brûlot de l'Ennemi, qui s'accrocha à lui, mis le brûlot futa d'abord, & par la bravoure & la grande diligence du Capitaine le feu d'un des côtez du Vaisseau qui brûloit déjà fut éteint & ledit Vaisseau fut préservé.

L'attaque fut poussée avec beaucoup de resolution & de bravoure. Ce qui contribua beaucoup à faciliter cette entreprise, fut la conduite des troupes de terre qui prirent le tems d'attaquer le Fort, lorsque les Vaisseaux entrant dans l'Estacade faisoient jouer leur Artillerie sur le dit Fort.

Aussitôt que les Vaisseaux eurent passé l'Estacade, l'Ennemi mit le feu, & fit sauter plusieurs des siens, & en fit échouer plusieurs autres, desorte que tous leurs Vaisseaux furent brûlés, ou coulez à fond, ou pris, n'en étant pas échappé un de 37. ou 38. voiles qui se trouvoient-là.

Les Alliés eurent six Vaisseaux de guerre en leur possession, qu'ils esperoient pouvoir amener avec eux. Ils prirent aussi 9. Gallions à flot & deux à terre.

On apprit que l'argent qui appartenoit au Roi & quelque partie de celui des Marchands, le tout se montant à environ trois millions de livres sterlins, avoit été envoyé il y avoit quelque tems à Lugo à 25. lieues de Vigo, quoi qu'il en restât encore une bonne quantité sur les Vaisseaux, dont on tira quelque partie des fonds de ceux qui avoient été brûlés; & l'on ne doutoit point de trouver dans les Vaisseaux d'autres Marchandises de prix, n'ayant mis à terre que l'argent & point ou peu d'autres effets. Ce fut l'Amiral des Vaisseaux d'Allégo qui donna cette information, il fut fait prisonnier aussi bien que Mr. d'Aligre, Chef d'Escadre, & le Marquis de Gallisonnière, avec plusieurs autres Officiers, & quatre ou cinq cens hommes qui furent pris dans le Fort.

Ans de
l'Ere
Vulg.

Après l'action, le Duc d'Ormond marcha avec ses forces de Terre à Rodondillo, où on trouva une bonne quantité d'argent.

Il resta aux Alliés bien 100. pièces de canon de fonte des Vaisseaux coulez à fonds, brûlés, ou pris.

Il y eut 10. Vaisseaux, qui furent pris, 7. qui furent brûlés, 3. Corvettes brûlés, 17. Gallions brûlés, 9. à flot & pris, 2. sur le sable; le reste fut brûlé.

Le Duc d'Ormond, qui commandoit les troupes de débarquement, & le Chevalier Rook, qui commandoit la flotte, furent remerciés l'un & l'autre de leur sage conduite dans cette heureuse expedition. On remercia aussi le Comte de Marlboroug pour ses heureuses conquêtes sur la Meuse, & pour récompenser ses services la Reine le crea Duc.

1703

L'année suivante ne fournit rien de fort remarquable, les François n'ayant pas jugé à propos de risquer une action generale aimerent mieux le tenir sur la défensive après le combat d'Eckeren. Le Duc de Marlboroug voyant de grandes difficultés à attaquer les François fit quelques détachemens pour former le siege de Hui & celui de Limbourg, la prise de ces Places avec le forçement des Lignes dans les Pais de Waes, & la prise de Gueldre investie depuis long-tems, furent les expeditions les plus remarquables de cette Campagne dans les Pais-Bas.

1704

L'Archiduc Charles d'Autriche, qui avoit passé à la fin de l'Année précédente à la Haye, ayant été reconnu Roi d'Espagne par les Princes de l'Empire, par l'Angleterre & par les Etats Generaux des Provinces Unies, passa au commencement de celle-ci en Angleterre, d'où la Reine de la Grande Bretagne le fit passer en Espagne, où avec le secours de ses armes & des Etats Generaux, & la disposition heureuse des esprits des Catalans, il fit la conquête de la Catalogne. L'Amiral Rook avec le Prince de Darmstadt firent aussi cette même Campagne la conquête de Gibraltar, à laquelle succéda quelque tems après la Bataille de Malaga entre la flotte de France & d'Angleterre, qui ne décida rien, & dont chacun s'attribua la victoire. Les armes d'Angleterre n'acquirent pas moins de Gloire en Allemagne. Le Duc de Marlboroug, qui avoit passé dans les Pais-Bas, trouvant des difficultés à forcer les François dans leurs retranchemens, ou jugeant qu'il pourroit agir avec plus de succès en Allemagne, y passa avec environ 15000. Anglois avec quelques autres troupes des Etats Generaux, & sans perdre de tems passa en Baviere, pour s'opposer aux armes de cet Electeur, qui avoit pris les intérêts de la France. Ayant joint les forces du Prince de Baden, Milord Duc ayant été informé qu'une partie de l'armée de son Altesse Electorale de Baviere étoit retranchée sur une montagne assez inaccessible aux portes de Donawert pour empêcher l'entrée dans ses Etats, forma la resolution d'aller forcer ce Corps, ce qu'il executa avec un heureux succès, comme la lettre que ce Seigneur écrivit aux Etats Generaux le va faire remarquer.

Hauts et Puissans Seigneurs,
Ayant appris à notre arrivée Mardi à Onderringen que M. l'Electeur de Baviere avoit détaché la meilleure partie de son Infanterie pour renforcer le Poste de Schelleberg, où il avoit fait travailler depuis quelques jours à des retranchemens, comme lui étant d'une très grande consequence, je pris la resolution de les aller attaquer, & pour cet effet je me suis mis en marche hier à 3. heures du matin à la tête d'un détachement de 6000. hommes d'Infanterie & 30. Esquadrons de nos troupes outre 3. Bataillons de Grenadiers Impériaux, que Mr. le Prince de Baden a fourni, avec lesquels j'ai devancé l'Armée, qui s'est aussi mise en marche pour nous suivre. Mais comme la route étoit fort longue & les chemins très mauvais, nous ne pûmes arriver à la Riviere de Werntz que vers le midi, & il a été bien 3. heures avant que nous y ayons pu faire les Ponts pour le passage des troupes & du Canon, desorte que toutes les dispositions étant faites nous avons commencé l'attaque sur les 6. heures du soir; elle a duré une bonne heure, les Ennemis l'ayant soutenue avec une grande opiniâtreté, étant fortement retranchés: à la fin ils ont été obligés de succomber à la bravoure des Troupes, & le bon Dieu nous a donné une victoire complete.

Nous avons pris quinze pièces de Canon, leurs Tentés & Bagages. M. le Comte d'Arco qui commandoit & les autres Generaux ayant été obligés de se sauver de la nage de l'autre côté du Danube. Je felicite Vos Hautes Puissances de tout mon cœur sur cet heureux commencement, si glorieux pour les Armes des Hauts Alliés, & dont avec la benediction du Ciel j'espère que nous pourrons tirer de très grands avantages.

Nous avons perdu beaucoup de braves Officiers, & je ne puis assez regretter le pauvre M. Goor & M. Beynben qui ont été tués dans l'action. M. le Prince de Baden & le General Thungen ont été legerement bleffés, M. le Comte de Styrum a reçu un coup au travers du corps, mais on espere qu'il en pourra échapper. M. le Prince Hereditaire de Hesse-Cassel, le Comte de Hornes Lieutenant General, le General Major Wood & M. de Pallant ont aussi été bleffés. Mais je ne puis encore donner à Vos Hautes Puissances un détail plus ample, que je ne manquerai pas de leur envoyer à la premiere occasion.

Un peu avant que l'attaque a commencé M. le Baron de Moltzenberg, Adjudant General de M. le Prince Eugene, m'est venu avertir de la part de son Altesse, que Mrs. de Villeroi & de Tallard étoient marchés à Strasbourg, ayant promis un grand Renfort à M. l'Electeur par la Forest Noire; & j'ai appris d'ailleurs qu'ils lui destinent un Corps de 50. Bataillons & 60. Esquadrons de leurs meilleures Troupes.

Ayant été témoin combien M. de Mortagne s'est distingué dans toute l'action, je n'ai pu me dispenser de rendre justice

Ans de l'Ere Vulg.

à son mérite, en le recommandant à Vos Hautes Puissances, afin qu'il puisse être récompensé en quelque manière de la perte de son Général; c'est pour cet effet aussi que je l'ai choisi pour avoir l'honneur de leur rendre celle-ci, & les informer plus amplement de tout ce qui s'est passé. Je suis, Hauts & Puissans Seigneurs, &c. Signé, Duc de Marlboroug. Au Camp de Uerwagen ce 3. Juillet 1704.

Cet heureux commencement ayant ouvert une entrée dans les Etats de son Altesse de Bavière, la plus grande partie de son Pais fut mis sous contribution, & cela donna lieu à Milord Duc à former des desseins pour aspirer à de plus grandes conquêtes.

Le Prince Eugene de Savoye, si connu par ses belles actions, avec un corps d'armée voulut s'opposer à la jonction que le Maréchal de Tallard vouloit faire avec l'Electeur de Bavière par la Forêt Noire; sa diligence si connue & ses précautions furent inutiles, l'armée de France ayant joint celle de son Altesse Electorale. Le Prince Eugene & Milord Duc furent aussi obligés d'unir leurs forces, pendant que le Prince de Bade fut occupé au Siege d'Ingolstat. Le Prince Eugene & Milord Duc, après divers mouvemens, ne balancerent point à aller attaquer l'Armée de son Altesse Electorale, & celle de Monsieur de Tallard avantageusement poitée à Hoogster, où ils remporterent une victoire complete. Comme plusieurs relations nous ont appris les circonstances de cette celebre victoire, on se contentera de donner seulement ici la lettre de Milord, & celle des ETATS GENERAUX à sa Majesté Britannique, pour la feliciter sur ce sujet.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Je me suis donné l'honneur d'écrire à Vos Hautes Puissances Dimanche passé, pour les informer de la resolution, que nous avions prise d'assiéger Ingolstat, & de la situation des Ennemis; le même soir sur les onze heures nous apprimes qu'ils avoient passé le Danube à Lawingen, sur quoi je fis avancer à minuit le General Churchill avec les vingt Bataillons, qui avoient passé le Danube ce même jour, pour venir joindre le Prince Eugene, & à trois heures du matin je me mis en marche avec le reste de l'Armée, dont une partie, pour faire d'autant plus de diligence, prit la marche du General Churchill, & la Cavalerie avec la premiere Ligne de l'Infanterie passa le Lech à Rain, & le Danube à Donawert. Nous joignimes ce même soir le Prince Eugene, & campâmes avec la droite à Appertzbosen, & la gauche à Munster, avec dessein de prendre le lendemain le Camp de Hochstet; mais quand M. le Prince Eugene & moi vinmes le reconnoître avec quarante Escadrons, nous trouvâmes que l'Ennemi l'avoit déjà occupé; sur quoi nous primes la resolution de marcher à eux, comme nous fimes hier, l'Armée étant en mouvement dès les deux heures du matin, à quoi ils ne s'étoient pas attendus; nous nous vinmes en présence sur les six heures; entre huit & neuf on commença à se canonner, mais comme les Ennemis avoient deux Ruisseaux devant eux, avec une espee de Marais, de sorte que la Cavalerie se trouva obligée de desister, & que M. le Prince Eugene avoit un grand détour à faire, il étoit bien une heure après midi, devant qu'on en pût venir aux mains; les Ennemis se formerent en deux Corps, l'Electeur & M. de Marfin à leur gauche, & M. de Tallard avec toutes ses Troupes à la droite; ce dernier tomba à mon partage; enfin l'Action s'échauffa, & a continué jusques au Soleil couchant; il a plu au bon Dieu de donner aux Hauts Alliez une Victoire des plus grandes & des plus completes. Il est impossible d'exprimer la bravoure de nos Troupes, tant Generaux & Officiers, que Soldats, qui meritent toutes les louanges qu'on peut leur donner, la Cavalerie ayant été obligée de retourner à la charge quatre ou cinq fois; mais le tems ne me permet pas d'entrer en un détail; toute leur Armée a été mise en déroute; nous en avons fait un grand carnage, & avons pris leur Camp, avec leur Canon & Munitions; de mon côté, nous avons poussé plus de trente Escadrons dans le Danube, où nous en avons vu périr la plus grande partie, & fait M. de Tallard avec beaucoup de ses Officiers Generaux prisonniers. Dans le Village de Bleisheim, que les Ennemis avoient fortifié, j'ai fait vingt-six Bataillons avec douze Escadrons tous prisonniers à discretion, outre cela nous avons pris un grand nombre d'Etendarts & de Draveaux.

Je ne sçai pas encore le détail de tout ce qui s'est passé à la droite, mais la bonne conduite de M. le Prince Eugene, & la bravoure de ses Troupes a particulièrement éclaté dans cette glorieuse journée, dont je ne veux pas tarder à feliciter Vos Hautes Puissances, les remettant pour le reste au Colonel Panton, un de mes Adjutants Generaux, qui ayant été dans l'Action, pourra leur en dire les particularitez de bouche. Je suis, de Vos Hautes Puissances, &c. Au Camp de Hochstet ce 14. Août 1704.

Signé, LE DUC DE MARLBOROUGH.

Voici l'autre lettre des Etats Generaux sur ce sujet à la Reine de la Grande Bretagne.

MADAME,

Après avoir rendu grâces à Dieu de la grande & complete victoire que l'armée des Alliez a par sa divine bonté remportée près d'Hochstet, nous avons jugé qu'il étoit de notre devoir de témoigner à Votre Majesté notre joye pour un événement si glorieux & si avantageux. Nous la felicitons de tout notre cœur sur un succès si heureux, puisque c'est la bravoure de ses troupes qui y a le plus contribué, & que tout s'est fait sous la sage & brave conduite du Duc de Marlboroug son Capitaine General, qui dans cette bataille a cueilli des lauriers qui ne se fletteront jamais. Le bonheur qui accom-

Tome II.

Ans de l'Ere Vulg.

pagne le Regne de V. M. & la gloire de la Nation Angloise sont montés à un haut degré par une si memo:able victoire: Et les suites avantageuses que nous en pouvons esperer avec la benediction de Dieu, seront considerées comme les effets de votre secours & de votre zèle pour le bien Public. Nous nous flattons que cette action sera cause que nos ennemis, qui ne cessent de trâmer de grands desseins, se ralentiront beaucoup, & qu'elle frayera un chemin pour nous mener avec honneur au but que nous nous sommes proposés par nos Alliances, afin que la liberté de l'Europe & notre sainte Religion étant mises en sureté, V. M. puisse jouir long-tems du fruit des soins & des peines qu'elle prend pour ce rétablissement & pour cette conservation. Nous poussons pour cet effet au Ciel des vœux de tout notre cœur, & pendant que nous assurons V. M. de notre grande veneration envers sa personne sacrée, nous la prions de continuer à nous & à notre Republique, sa précieuse affection & sa bienveillance. Et nous supplions le Tout Puissant, &c.

Les heureux succès de Milord Duc lui acquirent une reputation si universelle, que jamais General ne fut regardé de la Nation Angloise & des Alliez avec plus d'estime & de distinction, ce qui porta aussi les deux Chambres du Parlement à le faire complimenter sur les victoires. L'Empereur pour reconnoître ses services le fit Prince de l'Empire, & tous les Princes de l'Empire s'empreserent à le feliciter sur les belles actions.

1705

Le Roi Philippe ayant résolu de reprendre Gibraltar fit assiéger cette place dans les premiers mois de cette année. La déroute de Monsieur de Pointis, ou l'obligation où fut ce General, dans la crainte de la flotte de l'Amiral Leake, d'abandonner par Mer ce Siege & quelquesuns de ses vaisseaux, obligea peu de tems après les troupes de Terre, qui assiégeoient cette place, à faire la même chose. Milord Duc, Prince de Mindelheim, ayant repassé dans les Pais-Bas, tourna ses armes du côté de la Meuse. Le peu de disposition qu'il trouva à entreprendre quelque chose de considerable, ou la lenteur des secours qu'il attendoit d'Allemagne, tout cela joint aux mouvemens des François sur la Meuse, & à la prise de Hui & de Liege, obligea Milord Duc à repasser en Flandre, & par là il obligea l'Electeur de retourner du côté de Namur. Milord Duc ayant fait en même tems un détachement de son armée, fit entrer Hui sous l'obéissance des Alliez, & forma ensuite la resolution de forcer leurs Lignes, ce dessein eut tout le succès que l'armée des Alliez se pouvoit promettre, & peu de jours après on poussa jusqu'à Louvain, & on tenta le passage de la Deylle. Les François ayant eu trois ou quatre jours pour fortifier les postes, par où on les pouvoit attaquer, cela obligea l'armée des Alliez, qui en reconnut l'impossibilité, à remonter plus haut pour les aller attaquer proche d'Over-Ische, mais sur le point de l'exécution les sentimens ayant été partagés dans un Conseil de Guerre au sujet des difficultez qu'il y avoit à surmonter, Milord Duc, qui n'y voyoit pas de si grands obstacles, céda cependant avec un peu de peine aux sentimens & aux ordres des Deputez de l'Etat, persuadé comme il étoit d'une pleine victoire; il ne peut s'empêcher de faire connoître à leurs Hautes Puissances que son Autorité sembloit être plus bornée dans les Pais-Bas qu'elle ne l'étoit l'année précédente à la tête de leurs troupes en Allemagne. Les Etats Generaux ayant député Monsieur Buis Pensionnaire de la Ville d'Amsterdam auprès de Milord Duc au sujet de cette affaire qui n'eut aucune suite. Le reste de la Campagne fut employé à aplanner les Lignes des François. Milord passa à la Haye, & de là en Angleterre.

1706

La Campagne de 1706. fut une des plus belles & des plus glorieuses que les Alliez auroient peu desirer. La levée du Siege de Barcelone, la Bataille de Ramelies, & la victoire & la levée du Siege de Turin, furent toutes trois des plus éclatantes & des plus memorables Victoires, qui se verront dans l'Histoire.

La victoire de Ramelies entraîna après elle la reduction d'une grande partie de la Flandre Espagnole, & des fortes places d'Ostende, de Menin & de quelques autres. Voici la lettre de Milord Duc sur ce sujet à leurs Hautes Puissances.

HAUTS ET PUISSANS SEIGNEURS,

Monsieur le Velt-Maréchal ayant dépêché Mr. de Wassenaar vers Vos Hautes Puissances, pour leur faire part de la Victoire que le bon Dieu nous a donnée Dimanche dernier sur les Ennemis, j'ai voulu differer mes felicitations jusqu'à aujourd'hui, afin de pouvoir mander en même tems à V. H. P. le succès de notre dessein de passer la Dyle, ayant résolu de le tenter ce matin à la pointe du jour; mais les Ennemis nous en ont épargné la peine, nous ayant laissé le Champ libre, par la retraite qu'ils viennent de faire vers Bruxelles: De sorte que c'est avec une double joye que je me donne l'honneur de leur écrire celle-ci de Louvain, où il y a long-tems que je souhaitois d'être, pour le bien de la cause commune.

Il est certain que tous les Generaux, les Officiers & les Soldats ont fait tout ce qui étoit humainement possible dans cette glorieuse Journée, & on ne sauroit assez louer leur conduite & bravoure: Je ne doute aucunement aussi que Messieurs les Deputez & Monsieur d'Ouwkerck n'aient rendu cette justice à vos propres Troupes, & que Vos Hautes Puissances ne cherchent les occasions de reconnoître & récompenser le mérite de tant de braves Gens.

J'ai choisi le Colonel Chanclas pour leur apporter cette agréable nouvelle, tant pour son mérite de la Campagne passée, que pour les services qu'il vient encore de rendre à l'Etat: Il informera Vos Hautes Puissances du détail de tout ce qui est arrivé, & de la

F 2

Ans de l'Ere Vulg. la situation présente des Ennemis, que nous avons résolu de poursuivre; me faisant toujours le dernier plaisir de témoigner à Vos Hautes Puissances l'attachement inviolable que j'ai pour leur intérêt, & que je suis avec beaucoup de respect, &c.

Signé,

Le Prince & Duc de Marlborough.

A Louvain ce 25. Mai 1706.

1707

Après des pertes aussi considérables que celles de l'année 1706. sa Majesté très Chrétienne jugeant qu'il étoit nécessaire pour la gloire de ses armes de faire un dernier effort & sur tout en Espagne, où il n'étoit pas si facile aux Alliez d'envoyer des secours, poussa de ce côté ses plus grandes forces. Les Alliez qui avoient fait passer huit ou dix mille hommes dans le Royaume de Valence se mirent en état de prévenir l'armée des deux Couronnes à la bataille d'Almanza, la Cavallerie ayant lâché pied, ou n'étant pas en état de se soutenir contre celle de France qui lui étoit supérieure, celle des Alliez fut défaite & divers régimens furent pris. Mr. le Maréc. de Villars sur le Haut Rhin trouva moyen de franchir les lignes & de faire contribuer tout le Pais de Wirtemberg. Quoiquel'armée de France dans les Pais-Bas fût supérieure à celle des Alliez, elle jugea cependant plus à propos de n'en pas venir à une action, d'où il n'auroit rien résulté que de fâcheux pour la France si le sort des armes lui eût été contraire.

L'Amiral Shovel avec le Duc de Savoye formèrent le Siege de Toulon, qui n'eut pas le succès que plusieurs s'étoient promis, comme on le remarque dans la Chronologie des Ducs de Savoye, rien d'ailleurs ne se passa de considérable le reste de cette année.

On a commencé à faire remarquer à la tête de l'Abregé de l'Histoire de la Reine Anne, que la Monarchie n'a jamais aquis plus de gloire que pendant que des Princesses ont été à la tête du gouvernement; & il est constant que l'Histoire d'Angleterre nous fournit peu d'exemples plus mémorables & plus glorieux pour la gloire de la Nation, que la défaite de la flotte invincible par la Reine Elisabeth, celle de la Hoogue sous la Reine Marie, ainsi que les victoires de Vigo, de Donawert, d'Hochstet, de Ramelies, & de Barcelone, qui sembloient être réservées pour la gloire du regne de sa Majesté. Et comme si chaque année de son regne ne devoit point se passer sans quelque action éclatante, les armes de France n'ayant pas voulu en fournir l'occasion cette année, l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre en fut une des plus remarquables. Depuis long-tems on avoit formé ce projet, mais divers obstacles en avoient empêché la conclusion. Il le fut heureusement cette année par les soins de cette Princesse, dans la veüe de concourir à l'avantage commun des deux Etats & à la gloire de la Grande Bretagne.

1708

Sa Majesté très Chrétienne toujours occupée du soin des affaires, & habile à parer aux coups que les Alliez tâchoient de lui porter, ou de leur en porter elle même, sceut profiter de la disposition & du mécontentement de quelques Seigneurs Ecossois, qui n'étoient pas contents de leur union avec l'Angleterre: Plusieurs d'iceux ayant passé à la Cour de France, donnent lieu à y former un parti en faveur du P. Prince de Galles, pour le faire monter sur le Thrône d'Ecosse. Quoi que pendant six mois on eût été à faire les préparatifs pour l'exécution de cette entreprise, la G. Bretagne & les Alliez n'en furent point informés que quelques semaines avant que le Chevalier de Fourbin qui commandoit cette Escadre fut prêt à mettre en mer. La vigilance de la Reine à donner ses ordres & à les faire exécuter fut si prompt, qu'à peine la flotte de France étoit elle sortie du Port de Dunkerque, qu'elle se

Ans de l'Ere Vulg.

vit sur les bras celle de la G. Bretagne, qui ne fit pas seulement échouer le dessein du P. Prince de Galles, & de la flotte de France, mais qui eut encore le bonheur de se saisir d'un vaisseau François, où étoient la plupart des Ecossois qui avoient passé en France, pour trâmer ce projet, ce qui donna occasion à sa Majesté d'assurer son Gouvernement contre les mal intentionnés en prenant sur cela les précautions qu'elle jugea convenables. Voici l'adresse qui fut d'abord présentée à ce sujet par le Parlement de la Grande Bretagne à sa Majesté.

Adresse des deux Chambres à la Reine.

M A D A M E,

Nous les très-fidèles & obéissans sujets de votre Majesté, les Seigneurs Spirituels & Temporels & les Communes de la Grande Bretagne assemblez en Parlement, demandons permission de rendre nos très humbles remerciemens à V. M., de ce qu'elle a bien voulu communiquer à son Parlement les avis qu'elle a reçus du dessein de faire une invasion dans ce Royaume par le prétendu Prince de Galles, apuï du pouvoir de la France.

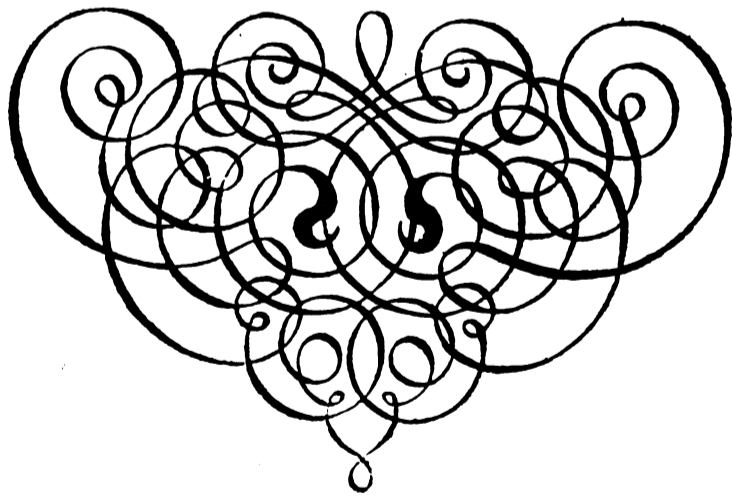
Nous connoissons si bien le bonheur dont nous jouïssons sous V. M., & nous sommes si pénétrés des dangereuses conséquences d'une telle Entreprise & contre votre personne & contre le Gouvernement, qu'avec des cœurs remplis de zèle pour la sûreté de V. M., nous sommes tous unis de vouloir prendre un soin tout particulier de sa personne Royale. Et nous de notre côté sommes pleinement & unanimement résolus d'assister V. M., au peril de nos vies & de nos biens, dans le maintien de votre droit incontestable & de votre Titre à la Couronne de ce Royaume, contre le prétendu Prince de Galles, & contre tous vos autres Ennemis dedans & dehors.

Le soin que V. M. a pris pour la défense de ses Etats, & particulièrement en équipant une si grosse flotte en si peu de tems, donne une grande satisfaction & encouragement à tous vos bons sujets, qui sont aussi fort sensibles au zèle que les Etats Generaux ont fait paroître dans cette occasion.

Et pour une nouvelle preuve de notre devoir, nous désirons humblement qu'il vous plaise ordonner, que les Loix contre les Papistes, & contre ceux qui refusent de prêter les Sermens, soient mises en execution, & que des ordres soient donnez pour saisir & s'assurer de telles personnes, avec leurs Chevaux & leurs Armes, que V. M. aura lieu de soupçonner être mal affectionnez contre votre personne & votre Gouvernement.

Et comme nous ne doutons pas, avec la benediction de Dieu sur la continuation des soins de V. M., que vos Ennemis ne soient rendus confus; aussi embrassons-nous cette occasion pour faire voir à V. M., & à toute la Terre, qu'aucune entreprise de cette nature ne nous empêchera jamais de soutenir V. M. dans une vigoureuse continuation de la Guerre présente contre la France, jusqu'à ce que la Monarchie d'Espagne soit rendue à la Maison d'Autriche, & que V. M. ait eu la Gloire de recouvrer entierement la Liberté de l'Europe.

Milord Duc ayant repassé en Hollande, le Prince Eugene si fameux dans l'Histoire vint s'aboucher avec lui à la Haye pour conférer sur les operations de la Campagne, d'où ces deux Princes passerent à la Cour de l'Electeur d'Hannover. Milord Duc repartit deux ou trois jours après pour retourner à la Haye & de là en Brabant à la tête de l'Armée des Alliez, où nous laisserons ce Prince, en attendant les occasions que l'Histoire nous pourra fournir pour reprendre la continuation de l'abregé de la vie de l'illustre Princesse qui soutient si dignement la gloire de la Grande Bretagne.



DISSERTATION
SUR
L'ECOSSE,
ET SUR LA
GRANDE BRETAGNE.

L'ECOSSE n'est pas le país qui ait le plus d'obligation à la Nature: sa situation est fort inégale; il ya quantité de hautes & de rudes montagnes: Le plat país plus fecond pour les bêtes que pour les hommes produit d'afsez bons paturages. mais peu de bled, en sorte que l'année qui rapporte le plus de ce grain si nécessaire à la vie, n'en fournit précisément qu'autant qu'il en faut pour la subsistance de la Nation. Les eaux surabondent en cette contrée, les Rivieres & les Lacs y sont en grand nombre, & cela joint à la proximité de la Mer, donne aux Habitans du poisson pour eux & pour leurs Voisins. On attribue du merveilleux à quelques unes de ces eaux: Le Nefs, par exemple, soit que vous entendiez par ce nom la Riviere, ou que vous entendiez le Lac; car il y a l'un & l'autre, le Nefs, dis-je, ne gèle jamais. Un Historien assure qu'à deux milles d'Edimbourg il y a une fontaine sur la surface de laquelle on voit nager des gouttes d'une certaine huile, bonne pour adoucir la peau: Ce n'est pas là le miracle, mais le voici; c'est que ces gouttes ne se multiplient point tant qu'on n'en ôte pas, mais, quelque quantité qu'on en prenne, il ne s'en trouve jamais ni plus ni moins, Nos Physiciens modernes, gens non credules, & grans éplucheurs de prodige, peuvent exercer leur doctrine mécanique sur un si beau sujet. Proposons-en un autre qui n'est pas moins curieux, c'est le Lac nommé Loumond: Long de vingt quatre milles, & large de huit, il est orné d'une trentaine d'isles dont la plupart sont des Bourgs bien habitez. Ce Lac est, dit-on, remarquable par trois raretez: on y pêche d'excellens poissons qui n'ont point d'ailes: il s'y élève quelquefois, & cela sans le moindre souffle de vent, des vagues si turricuses, que les Mariniers les plus hardis ne peuvent les voir sans fraieur; & enfin il y a sur ce Lac une Isle flottante, & qui va & vient comme un vaisseau. Qui voudroit moraliser sur ces trois singularitez ne manqueroit pas de matiere. Ces poissons sans ailes, font, diroit-il, ces indignes mignons de la Fortune, mignons à qui cette Reine aveugle se prostituant à la maniere des femmes du Roi Astolphe & de Jaconde, leur prodigue ses caresses & les fait nager sans ailes, c'est-à-dire sans aucun merite dans le Lac de la Prosperité. Cette eau qui s'agite & qui s'irrite de son propre fond ne designe pas mal ces émotions populaires qui s'élevent dans un Etat tout à coup, & sans qu'on en puisse indiquer la cause. Cette Isle

flottante est l'image de l'Homme considéré en général, & dans son passage sur la Terre: rien de sûr ni de fixe chez lui. Contradictoire à soi-même, on ne le reconnoit plus du principe à la conséquence; de la speculation à la pratique; en un mot dans un mouvement continuel, & tournant incessamment au souffle volage & impetueux de la passion.

Il en est de l'origine des Ecoffois comme de celle de la plupart des Nations: on va la chercher le plus loin qu'on peut; & à force de vouloir remonter jusqu'à la source; on s'égare & on ne trouve rien. Les noms qu'on donne le plus communément aux Habitans de l'ancienne Ecoffe, sont ceux de Piétes & de Caledoniens. Les Piétes qu'on croit originaires de la Scandie furent apellez ainsi des différentes couleurs dont ils se peignoient pour épouvanter leurs ennemis. De quoi les hommes ne s'avisent-ils point pour s'entre-détruire! jusques à effacer les traits du visage, jusques à masquer d'une figure hideuse la beauté naturelle de l'Espèce, jusques à se faire tout exprès, & par ruse de guerre, des monstres de difformité. Cet usage est aboli dans nôtre monde; mais les hommes, pour se tromper les uns les autres, ne se peignent-ils pas d'une maniere, non à la verité aussi ridicule que celle des Piétes, mais beaucoup plus dangereuse; c'est lors qu'ils se parent des couleurs & des dehors de l'amitié par des vûes de jalousie, d'intérêt, de vengeance, & de fureur. Au reste on nous dit bien des choses de ces Piétes. Ils se marquoient avec du feu les bras & les mains; & on prétend que cette bizarre coutume est encore observée par quelques-uns des Ecoffois qui vivent en sauvages dans les montagnes. Ils aimoient sans doute la couleur celeste; car l'azur servoit de poudre, ou plutôt d'essence à cheveux. S'il en faut croire Saint Jérôme, nos Piétes ne faisoient jamais meilleure chere qu'avec un morceau de chair humaine: Ce n'est pas que les quadrupedes domestiques & sauvages leur manquaient: mais ils trouvoient tout un autre suc à certe heureuse matiere qui a l'honneur d'être animée par une Intelligence; & ils trouvoient dans la mammelle, ou dans quelque autre partie aussi melleuse d'une femme, un suc aussi délicieux, que nous en trouverions dans la perdrix & dans l'ortolan.

Mais d'autres Historiens soutiennent que c'est une calomnie. Ces peuples selon eux vivoient de la chasse & de la pêche: le boeuf, la vache & le veau servoient aussi à leur nourriture; mais pour la vache, ils ne l'aimoient jamais mieux que quand on l'avoit

K k

tuée

tuée pleine, parce qu'alors ils la croioient plus grasse. Tout grain leur étoit bon pour faire du pain. Leur regime consistoit à déjeuner legerement, & à faire un copieux soupé, aiant pour boisson, avant l'invention de la biere, une certaine eau composée de thin, de mente, d'anis, & d'autres plantes semblables. Ils mangeoient la viande cuite à demi, disant pour raison qu'elle en étoit plus succulente, Philosophie alimentaire que les Grans Bretons de nos jours soutiennent encore assez bien dans leur savante & solide école de Cuisine. Les Pictes s'étudioient à la fatigue: ils marchoient nuë tête, nuds pieds; & ils couchoient à terre ou sur un banc garni d'une paillasse. On ne conoissoit presque point chez eux les nourrices, & la mere qui en donnoit une à son enfant passoit pour adultere.

Quant à la guerre, voici ce qu'on en écrivoit au commencement du siecle dernier. „ S'ils étoient vaincus en bataille, ils se sauvoient aux montagnes „ à grande course, & n'estoient à leur aise qu'ils „ n'eussent eu leur revanche. Si les Gentilshommes „ estoient en danger en quelque bataille leurs „ sujets & serviteurs se hasardoient pour leur „ sauver la vie, ou la perdre avec eux. On plantoit „ sur le tombeau des nobles autant d'obelisques, „ qu'on avoit tué d'ennemis au combat sous „ leur charge. Celui qui voyageant pour le fait de „ la guerre, ou étant au champ, estoit trouvé sans „ son arme, ou n'ayant l'espée au costé ou en la „ main, estoit fouetté par ignominie: en ce temps „ ils estoient armez legerement de quelques corièlets „ de fer, mais beaucoup plus de cuir bouilli, „ & pour les autres armes, ils avoient l'arc, la lance „ & l'espée. Si quelqu'un s'en alloit du champ „ sans congé, le premier qui le rencontroit pouvoit „ le tuer, & ses biens estoient incontinent confisquez. „ Les femmes mêmes estoient enrôllées „ pour aller à la guerre, pourveu qu'elles ne fussent „ enceintes ou trop aagées. Ainsi qu'ils sortoient „ pour aller combattre, ils tuoient la premiere „ beste rencontrée, & teignant la pointe de „ leur espée de son sang, en goustoient avec esperance „ que ceste ceremonie leur servoit d'heureux „ presage de la victoire. On noyoit ceux qui estoient „ addonnez à boire & à manger.

On voit dans cette peinture de discipline militaire tous les traits d'une valeur féroce & superstitieuse. Quelle difference entre des gens qui marchent à la lumiere de la Raison, & des gens qui suivent un instinct brutal; entre une Nation policée & une Nation barbare; entre l'Homme & l'Homme! Cet enrôlement des femmes me paroît sur tout un usage bien extraordinaire, & je ne sai s'il a un exemple. Je doute que nos anciens Ecoffois se trouvaient bien de cette coûtume. Il est vrai que le beau sexe aime la valeur: une belle apprend avec plaisir les prouesses de son amant, & la cicatrice d'une blessure, bien loin de la dégouter est pour elle une nouvelle pointe d'amour. Mais communément les femmes ne sont guere propres à affronter le peril & la mort. La Nature qui les a destinées principalement pour cette douce, & voluptueuse guerre qui a pour but la conservation de l'Espèce, ne leur a point donné des organes assez forts pour servir à cette guerre de feu & de sang qui détruit les hommes & les Societez. La fierté sied bien à ce sexe, & elle est comme la gardienne de sa pudeur: mais l'intrepidité ne convient point à ses charmes & à ses attraits. Il est assez plaisant de se figurer des escadrons &

bataillons femelles au milieu d'une armée: ces troupes ne seroient aparemment pas celles qui tiendroient le plus ferme: la frayeur, la fuite, la dispersion se mettroient bien-tôt parmi elles: enfin ce n'est pas sur l'ennemi que les femmes ont de quoi gagner le champ de bataille; & je ne croi pas qu'aucun Etat, en quelque dizète de soldats qu'il puisse être, les invite jamais aux enrôlemens volontaires, ni les assujettisse aux enrôlemens forcez.

Comme cette Dissertation est plus destinée à la Grande Bretagne qu'à l'Ecosse, je coulerai rapidement sur celle-ci, & je me contenterai d'indiquer ce qui me paroitra de plus occupant. Commençons.

„ On pretend que les Danois aiant envahi l'Ecosse „ sous le Regne de Kenneth III. environ l'an 980. „ il se donna une bataille entre eux & les Ecoffois, „ dans laquelle ces derniers aiant été d'abord mis „ en fuite, se retirerent du côté de Perth. Ils furent „ obligez de passer par un chemin très-étroit „ entre les montagnes & la riviere de Tay. Un „ païsan qui se trouva là avec ses deux fils, trois „ personnes intrepides, se rendit maître du defilé, „ exhorta les fuyards à tourner tête contre l'ennemi, „ & s'opola au passage de ceux qui voulurent „ continuer leur fuite. Il fit plus, il s'arma de tout „ ce qui lui tomba sous la main, & accompagné „ de ses deux fils armez d'une piece de leur char- „ ruë, il fondit avec tant d'impetuosité sur les Danois, „ & il anima de telle sorte par son exemple „ ses fuyards, que la victoire se déclara pour les „ Ecoffois. L'ennemi à son tour fut mis en fuite, „ & l'Ecosse preservée de la servitude sous laquelle „ les Danois avoient eu dessein de la reduire... „ Ce païsan connu depuis sous le nom de HAY... „ & ses fils se signalerent d'une façon extraordinaire „ dans le combat; ils jetterent la consternation, „ & firent un grand carnage par tout où ils combattirent. „ Cette belle action qui fut le salut de la „ patrie reçut une digne recompense... HAY fut „ mené par toute l'armée au Palais du Roi, & il „ reçut dans l'assemblée du Parlement le plus haut „ grade de noblesse. Le Roi lui donna une partie „ considerable des depouilles de l'ennemi, & en „ bonnes terres tout le vol d'un faucon. C'est-à-dire „ qu'on lâcha un faucon, & qu'on prit garde „ où il se reposeroit, & qu'on donna à Hay toutes „ les terres situées entre le lieu où ce faucon „ avoit commencé de voler, & le lieu où il s'étoit „ reposé. Ce dernier lieu s'appelle encore la Pierre „ du Faucon. Par ce moien Hay se trouva pourvu „ du plus fertile terroir de l'Ecosse, situé où la „ bataille s'étoit donnée, le long de la riviere du Tay. „ Le Roi Kenneth lui donna des armoiries qui étoient „ d'argent à trois écussons de gueules, pour „ marquer que le courage de trois hommes avoit „ sauvé le Roiaume. Si le Memoire d'où un celebre „ Historien a tiré ce morceau, n'est pas une de ces „ pieces que les Genealogistes savent si bien forger „ & encore mieux vendre, pour donner une longue „ & venerable vieillesse à une riche & puissante „ Maison, la posterité de ce Hay, qui est une des „ plus illustres familles de l'Ecosse, & dont le Comte „ d'Errol est aujourd'hui le Chef, ne pouvoit ni „ souhaiter ni produire un titre de noblesse plus „ glorieux. Y a-t-il un Grand, de quelque rang qu'il „ soit, qui ne fit gloire de se dire un des rejettons du „ Sauveur de son païs, falût-il en même tems „ reconnoitre un pauvre païsan pour l'auteur de sa „ famille? Je conclus de là que cette longue suite d'Ancêtres „ dont

dont les Nobles se piquent si fort, n'est qu'une chimere. Nôtre Hay transmet à ses descendans cette haute distinction dont le Roi l'honora dans le Parlement; mais il ne leur en transmet pas moins le sang d'un homme, païsan de naissance, laboureur de profession, & ce même sang coule encore dans leurs veines; tant il est vrai que la noblesse consiste non dans le fil des générations, non dans le nombre des aïeux, mais uniquement dans le mérite, ou dans la valeur.

Au treizième siècle survint en Ecosse un Interregne qui eut de grandes suites. Alexandre III. étant mort sans enfans, plusieurs Grans, tous plus ou moins fondez, aspirerent à la Couronne, & cette dispute causa dans le Roiaume des troubles qu'on ne peut guère éviter dans une si facheuse conjoncture. Le nombre des prétendans fut enfin réduit à trois, Edouard I. Roi d'Angleterre, Robert Brus, & Jean de Bailleul. Edouard demandoit cette succession en qualité de *Sur-Souverain*, & comme lui étant devoluë par le défaut des mâles. Je trouve dans l'Histoire, qu'en effet Constantin III., & quelques-uns de ses Successeurs avoient fait aux Rois d'Angleterre un hommage tributaire de l'Ecosse, les reconnoissant pour Seigneurs; mais toujours, comme on peut bien se l'imaginer, par une force majeure, & pour éviter un plus grand mal. Aussi les Ecossois mépriserent-ils les prétentions d'Edouard, & ne réfléchirent que sur celles de Robert Brus, & de Jean de Bailleul qui étoient, dit un Ecrivain, issus du sang Roial du côté maternel. Ces deux Competiteurs avoient chacun leur parti, & la Nation étoit tellement partagée entre eux, qu'il eût été bien difficile de prévoir quel bassin de la balance l'emporterait. Le procès dura six ans, & on se représente aisément dans quelle agitation, dans quel desordre l'Ecosse fut plongée pendant tout ce tems-là. Enfin nos Concurrents se rebuterent de la force ouverte; & soit par compassion pour la patrie ou qu'ils craignissent qu'une division de si longue durée ne les mît tout à fait hors d'état de soutenir, ils choisirent le Roi d'Angleterre pour leur arbitre, & ils s'en rapporterent à sa décision. Ce Monarque entreprit l'affaire, plus en politique intéressé qu'en généreux voisin: trouvant l'occasion favorable pour authentifier une bonne fois son prétendu droit d'Investiture sur la Couronne d'Ecosse il résolut de ne pas la manquer. Dans cette vûë Edouard fait dire sous main à Robert Brus qu'il prononceroit en sa faveur s'il vouloit lui prêter serment en qualité de Vassal pour le Roiaume d'Ecosse. Robert Brus rejetta hautement la proposition, & déclara qu'il ne vouloit plus de la Couronne dès qu'il falloit l'obtenir aux dépens de l'honneur & de la liberté de sa Nation. Jean de Bailleul ne fut pas si scrupuleux, & s'étant soumis à la condition, il monta sur le trône par cette indigne voie.

Les Ecossois aiant sù qu'on leur avoit nommé un Roi à ce prix-là en furent autant irrités que la chose le méritoit. Jean de Bailleul ne laissa pas de prendre possession de la Couronne, & c'est ce qui me paroît surprenant. Comment ne se réunirent-ils point pour exclurre de leur Monarchie un homme qui l'avoit vendue en l'achetant: comment n'écouterent-ils pas la voix de la justice qui demandoit qu'on eût égard au généreux desintéressement de Robert Brus? Il est vrai que si son installation fut telle qu'on la dépeint; elle dut lui être fort desagréable. Ce n'étoient pas ces épanchemens, ces acclamations, ces vœux, & toutes ces autres marques de joie aux-

quelles un peuple, trop souvent aveugle & qui ne fait ce qu'il fait, a coutume de s'abandonner toutes les fois qu'il passe sous la domination d'un nouveau Maître. C'étoient, dit-on, des murmures, des plaintes, des menaces, des imprecations. Je demande si jamais Prince a reçu le Diadème sous de tels auspices: mais je demande aussi comment un Prince peut être admis au gouvernement au bruit de la malediction publique, & avec le chagrin général de la Nation? Ne m'oposez pas que Jean de Bailleul, quoi que detesté de tous les bons Ecossois, n'en étoit pas moins soutenu de son parti; car l'Historien qui me fournit ici le canevas assure en propres termes que la plupart de ceux qui l'avoient favorité étoient devenus les plus grans ennemis. Ne m'alleguez pas non plus que l'Ecosse ne se sentoît pas en état de se brouiller avec le Roi d'Angleterre qui auroit pris pour un grand affront qu'on eût contrevenu à sa sentence arbitrale. J'ai à cela ma réponse toute prête: c'est que, suivant mon Auteur, les Ecossois résolurent de punir de sa lâcheté leur nouveau Monarque en refusant d'adhérer à sa lâche soumission. „ Pour cet effet, dit-il, ils envoyerent „ des Deputez à Edouard lui remontrer que l'hon- „ mage que Jean de Bailleul lui avoit fait, estoit „ contraire aux loix fondamentales du Royaume, „ qui défendoient aux Princes de rien innover sans „ le consentement du Parlement, qu'ils vouloient „ défendre leurs droits & conserver leur Souverai- „ neté; & qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs „ vies plutôt que d'y déroger par une condescen- „ dance également infame & injurieux.

Quel que soit le plus ou le moins de cette non vraisemblance, il est moralement certain que Jean de Bailleul regna, & que son regne fut court & malheureux. Edouard I. étant venu le voir avec une puissante armée, le battit, le fit prisonnier, & le relegua dans la Tour de Londres. Ce Monarque victorieux ne quitta l'Ecosse dont il avoit ravagé une partie, qu'après avoir contraint les Grans du pais à le reconnoître pour leur Souverain; & afin de montrer qu'il l'étoit effectivement, & de pousser jusques au bout la mortification des Ecossois, s'étant saisi des ornemens Roiaux, il les fit porter devant lui en dépouille & en trophée pendant son retour en Angleterre. La retraite de ce dangereux voisin ne pacifia pas l'Ecosse. Robert Brus revenant à la charge pour l'obtention de la Couronne, Edouard fils de Bailleul lui opposa une forte brigade, & cette nouvelle contestation ne manqua pas d'être sanglante. Robert Brus qui avoit pour lui les bien-intentionnez & presque tout le peuple, triompha. Ce Monarque signala son avènement à la Couronne par le gain d'une bataille sur le Prince de Galles; & on prétend qu'Edouard prit ce revers si à cœur qu'il en mourut. Robert ne fut pas moins heureux contre Edouard II. qui n'avoit pas les qualitez de son pere. Ce Roi d'Ecosse avec trente mille hommes battit cent mille Anglois près de Bannoksbourog, & les vaincus furent saisis dans cette défaite d'une si horrible consternation qu'à peine cent Anglois, dit un célèbre Historien, avoient l'assurance de tenir pied ferme contre trois Ecossois. Je ne voudrois ni garantir ce fait, ni le nier: mais outre que de sa nature il n'est pas fort probable, on a bien de la répugnance à y ajoûter foi quand on réfléchit sur cette intrepidité Angloise qui se fait admirer dans toutes les occasions.

A Robert Brus succeda son fils David II. son regne fut

fut fort orageux, & souffrit deux longues parenthèses. Edouard II. Roi d'Angleterre aiant par la force & par le bonheur de ses armes fait monter le fils de Jean de Bailleul sur le trône d'Ecosse à condition de lui en faire hommage, David fut obligé de se réfugier en France, où Philippe de Valois le reçut très-bien, mais où il ne laissa pas de languir après son rétablissement. Cependant comme il étoit extrêmement regreté de ses Sujets qui d'ailleurs ne s'accommodoient point du gouvernement d'Edouard de Bailleul, quelques-uns des principaux du Roiaume prirent les armes en sa faveur: des troupes qu'ils purent assembler dans le pais, & de celles que la France leur envoya ils formerent une armée considérable avec laquelle ils reprirent la plus grande partie des villes du Roiaume. L'éloignement du Roi d'Angleterre qui étoit occupé alors au siège de Tournai, facilitoit beaucoup l'exécution de leurs entreprises. Ce fut ce qui obligea l'Anglois à précipiter son retour. Etant à Londres il fit au plutôt de grosses levées, & marcha avec cent mille hommes contre les Ecossois qui assiegeoient actuellement Striveling. Lore qu'Edouard faisoit le plus de diligence qu'il lui étoit possible pour aller dégager cette Place, il en aprit la réduction. Cette nouvelle alluma sa bile; il pesta; il jura qu'il tueroit tout, & ne fit point de mal: plusieurs contretens, & sur tout la famine le mirent dans une extrémité si fâcheuse, qu'il fut bienheureux de pouvoir conclure avec ses ennemis un armistice de quelques mois. Les Ecossois fideles & victorieux profiterent de cette suspension pour rappeler David; & ils le rétablirent avec toutes les marques d'un sincere attachement. Ce Prince en recouvrant sa Couronne ne trouva ni le repos, ni le bonheur. Si-tôt que la trêve fut expirée, il voulut avoir la gloire de prévenir Edouard, & il entra en Angleterre avec une nombreuse armée. Son dessein échoua; & après plusieurs tentatives inutiles il fut contraint de se retirer: Edouard le poursuit & entre à son tour en Ecosse: mais on n'y fit que se harceler, & les deux Rois qui avoient leurs raisons pour reprendre haleine, convinrent d'une trêve de deux ans.

Edouard ne doutant aparemment point que l'Ecossois n'observât en honnête homme cette Convention, & voulant d'ailleurs remplir utilement l'intervalle qu'elle lui procuroit, porta ses armes de l'autre côté de la Mer. Lorsque David le fut attaché au siège de Calais, il rompit la trêve, & fort de quarante mille hommes il fit irruption sur la frontière d'Angleterre. Ne doutons point qu'à la vûe de ce procédé les Anglois ne criaissent d'une grande force, à l'injustice, à la mauvaise foi. Je m'imagine qu'en ce tems là les choses alloient comme elles vont à present; les partis oposés commettoient tour à tour des infractions suivant que l'intérêt politique le demandoit; & tour à tour ils faisoient grand bruit, se sommant les uns les autres de comparoître devant le tribunal de l'Equité. Franchement la conduite de nôtre Roi David ne devoit pas être selon le cœur de Dieu. On dit pour justifier ce Prince qu'il voioit bien qu'Edouard n'avoit nulle envie de faire la paix avec l'Ecosse; & qu'au contraire tout son but étoit d'épuiser ce Roiaume par un long armement afin de s'en emparer ensuite avec plus de facilité. Peut-être David prevoioit-il très-juste: mais la question est de savoir si une simple conjecture sur les intentions suffit pour dispenser legitiment un Prince de ce qu'il a promis solennellement sur la

foi publique. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que le Roi d'Ecosse viola sa parole, il paia chèrement sa mauvaise foi. Aiant offert la bataille aux Anglois, ceux-ci quoi que beaucoup inferieurs l'accepterent; & ils se battirent d'une animosité si furieuse, que les Ecossois furent mis dans une entiere deroute. Il demeura quinze mille hommes sur la place du côté des Vaincus; & ce qu'il y a de plus funeste pour eux, c'est, qu'outre la perte des principaux Officiers de l'armée, le Monarque blessé dangereusement, & fait prisonnier, fut conduit à Londres, & mis à la Tour. Sa prison dura neuf ans, & l'heureux Edouard n'accorda aux Légats de Rome son élargissement, qu'à condition qu'il prêteroit foy & hommage au Roy d'Angleterre pour le Roiaume d'Ecosse, & qu'il payeroit cinq cens mille Nobles pour sa rançon.

David II. qui ne laissa ni fils ni filles eut pour successeur Robert Stuart. On donne une origine bien glorieuse à ce nom qui a fait depuis, & qui fait encore aujourd'hui dans le Monde une figure si éclatante. On prétend que sous le regne de Malcolme ou Marcomer IV. un des ancêtres de ce Robert, mérita si extraordinairement de la patrie qu'en récompense de ses services importans, le Roi le fit *Steward*, c'est-à-dire Lieutenant Général du Roiaume. Ce Seigneur, soit par le consentement du Prince qui par là voulut peut-être honorer davantage son haut mérite; ou pour se mieux illustrer chez les races futures, ce Seigneur, dis-je, renonçant à son nom de famille ne porta plus que celui de sa charge & il laissa ce beau nom en heritage à ses enfans qui le transmirent à sa posterité. Robert monta donc sur le trône comme le plus proche heritier; car il étoit fils de Marie sœur du dernier Roi. Ce Monarque eut de bons & de mauvais succès contre l'Angleterre. Il entra plus d'une fois dans ce Roiaume; mais il en sortit autant de fois presque sans autre fruit que de laisser après soi dans tous les lieux de son passage les tristes marques du fer & du feu. Richard II. se revengea cruellement de la premiere invasion: aiant avec une armée de cent mille hommes poursuivi Robert jusques au fond de l'Ecosse, il y fit couler des fleuves de sang; & il n'en sortit qu'après s'être emparé d'Edimbourg & de Dumferling. Robert gagna la partie néanmoins: la victoire se déclara pour lui dans la sanglante Journée d'Ostebourg; mais la mort ne lui donnant pas le tems de porter ce laurier, Jean son fils aîné prit sa place, & par veneration pour la memoire de son pere, ou pour le faire mieux revivre, il voulut être nommé Robert III.

Jaques I. son fils & son successeur étoit un Prince de belle esperance, & il auroit aparemment rendu ses Sujets heureux, si une funeste catastrophe n'avoit avancé ses jours. Pour prendre cette aventure dès sa source, son pere voulant le sauver de l'ambition dénaturée d'un oncle qui dans la vûe de se rapprocher de la Couronne, avoit déjà fait perir le fils aîné de Robert, l'envoioit en France pour mettre sa personne en sureté. Une violente tempête aiant jetté le vaisseau sur les côtes d'Angleterre, le Prince d'Ecosse est arrêté; on le mène à Londres, & on l'enferme dans la Tour où il fut long-tems, & d'où il ne sortit que par son mariage avec Jeanne de Sommerfet, nièce du Roi d'Angleterre Henri V. Jaques restitué ainsi aux Ecossois en fut reçu avec tous les agrémens souhaitables. Tout aussi-tôt après son couronnement il examina, sans exception de nais-

naissance, de rang, non pas même de son propre sang, il examina, dis-je, ce qui s'étoit passé pendant la Regence ; & faisant supplicier une partie de ceux qui avoient abusé le plus de leur pouvoir, afin de temperer la Justice par une Clemence Roiale, il fit grace aux autres. Il ne la fit que trop. Quelques-uns de ces derniers, plus sensibles à l'afront prétendu de leur prison, qu'au bienfait de l'Amnistie, conjurerent la mort de l'indulgent Monarque ; & aiant trouvé le moien de se cacher un soir dans sa chambre, ils l'assassinerent entre les bras de la Reine, qui faisant tous ses efforts pour sauver le Roi son époux, fut blessée elle-même dangereusement. Jaques II. son fils lui succéda, & fut tué au siège de Roubourg, non pas d'un éclat de Bombe, comme mon Historien le prétend ; car au commencement du quinziesme siècle la Bombe, cette machine meurtriere & ruineuse, étoit, ou je me trompe fort, étoit encore bien loin de cette forge où il se fabrique tant d'instrumens propres à dépeupler notre malheureuse espèce.

Jaques III. né du Roi précédent, fut un de ces Princes qui par la petitesse de genie, & par un trop grand penchant à la volupté, deshonorèrent la Couronne, & jetterent l'Etat dans le trouble & dans la division. Il fit ce que les Monarques de cette tournure font ordinairement : il confia l'administration à des gens qui n'aient pas plus d'honneur que de naissance, s'étudioient pour se maintenir dans leurs postes, à flater ses passions & il se reposoit sur eux de tout le Gouvernement. Il est bien rare que les Grans d'une Monarchie ainsi conduite, ainsi abandonnée à la disposition de quelques Creatures indignes & insolentes qu'il a plu au Maître de se faire, demeurent dans le silence & dans la soumission. Le mépris qu'on fait d'eux, leur cause un juste dépit ; & d'ailleurs obligés par leur rang de veiller au bien de la Nation, ils ne manquent guère de se remuer. En effet les Grans d'Ecosse se souleverent contre Jaques. D'abord on se contenta de faire des remontrances honnêtes & respectueuses ; ensuite on passa aux murmures & aux plaintes ; & quand on vit bien que le Monarque, bien loin de mollir, s'opiniâtroit à soutenir son mauvais Ministère, la Scène s'ouvrit ; il ne fut plus question que d'emporter par les armes ce qu'on n'avoit pu obtenir par raison. Avant d'en venir à cette dangereuse extrémité les Seigneurs mécontents avoient fait arrêter ceux qui causoient le plus d'ombrage dans le Conseil & dans la faveur ; ç'avoit été là comme le prologue de la Tragedie. Cette précaution n'aient rien produit, les Grans assemblent des Troupes, & le Prince d'Ecosse, agissant, dit-on, pour l'intérêt de l'Etat, peut-être aussi pour son utilité personnelle, se met à la tête du Parti. Le Roi de son côté ne manquant pas de monde, attaque vigoureusement les mécontents, & fait voir dans cette occasion-là une valeur qu'on n'auroit jamais attendu de sa foiblesse : mais ne pouvant plus combattre il prit le parti de la retraite ; & lors qu'il fuyoit, quelcun lui porta un coup mortel, dont il expira.

Dès le lendemain de sa mort son fils prit possession de la Couronne, & fut proclamé sous le nom de Jaques IV. Ce Prince avoit avancé son élévation en se déclarant contre son père pour les soulevez : mais comme si le Ciel avoit voulu en faire un exemple, il accourcit son regne ; & comme la mort avoit fauché son pere lors qu'il combattoit contre lui, la mort le faucha lui-même lors qu'il combattoit contre

son beau-pere. Notre Jaques IV. ne fut pas longtemps sur le thrône sans rompre avec Henri VII., alors Roi d'Angleterre. Cette guerre ne fut pas désavantageuse à l'Ecossois ; il en sortit par un Traité honorable & utile ; & ce qu'il y eut de meilleur pour lui, c'est qu'en vertu de cette paix, il épousa la Princesse Marguerite, fille de Henri VII., ce qui apporta dans sa famille ce beau droit sur les Couronnes d'Angleterre & d'Irlande, droit dont son Arrière-petit-fils profita heureusement, & dont une grande Reine issuë de son sang jouit encore à présent. Ce mariage eut le même succès qu'ont tous les autres mariages de cette nature-là : on l'avoit fait en vue de mieux cimenter la bonne intelligence entre les deux Nations, il n'y servit de rien. Jaques, pour faire plaisir à la France son ancienne Alliée, qui dès ce tems-là avoit quantité d'ennemis sur les bras, rentre en lice contre l'Angleterre, & ravage la Province de ce Roiaume qui étoit le plus à sa portée. Voulant pénétrer plus avant, les Anglois sous la conduite d'un habile Général, l'arrêtent, l'attaquent, le desfont, lui tuent huit mille hommes, & mettent son Armée en fuite : il ne tint pas à ce Prince qui avoit combattu en Heros, que ses Troupes ne retournassent au feu ; mais il y perdit ses raisons & la vie, car il fut tué en les exhortant.

Jaques V. son fils fut proclamé dès l'âge de deux ans : devenu homme il épousa en premières noces Magdelaine de France, fille de François I. ; & en second mariage, Marie de Lorraine, fille ainée de Claude de Guise, veuve de Louis Duc de Longueville. On dit que ces deux alliances mortifierent étrangement Henri VIII. Roi d'Angleterre, & d'autant plus qu'il avoit fait tous ses efforts pour les traverser. On ajoute que voiant qu'il n'y avoit plus de remède, il resolut de s'en vanger. Henri déclara donc la guerre à l'Ecosse, & la raison qu'il lui plut d'en donner au Public, c'est que Jaques avoit contrevenu au dernier Traité. Le Roi d'Ecosse eut le bonheur de gagner la premiere bataille ; mais il perdit la seconde ; & ce fut par la faute de la Noblesse Ecossoise qui préférant une chimere de point d'honneur au bien réel & solide de la patrie, refusa de donner, ne voulant pas être commandée par le Général Olivier Sinclair, qui étoit un soldat de fortune. Jaques se laissa frapper si vivement de cette disgrâce qu'il en mourut. Sa douleur mortelle pouvoit avoir pour motif le malheur survenu à l'Etat, ou elle pouvoit être causée par la desobeissance de ses principaux Sujets : si c'étoit le premier, notre Jaques mourut en bon Prince, en victime de la Calamité publique : si c'étoit le second, on peut en conclure que, trop sensible sur l'article de l'autorité, il mourut victime de son ambition ; peut-être fut ce l'un & l'autre ; peut-être entra-t-il dans sa mort & de l'amour pour ses peuples, & de la jalousie pour son rang. Jaques ne laissa pour toute famille qu'une enfant de huit jours, c'est la fameuse Marie Stuart.

Il faut avouer que cette Princesse étoit née sous une influence bien malheureuse ; & quand elle auroit eu toute la mauvaise conduite que ses ennemis lui attribuent, il n'en seroit pas moins vrai que son destin fut aussi fatal & aussi funeste que l'aït jamais été celui d'aucune personne de sa naissance & de son rang ; & puis y a-t-il au monde un plus triste sort que de ne pouvoir surmonter des foiblesse dangereuses, que de ne pouvoir domter des passions prejudiciables à la fortune & à la reputation ? Marie perd son pere dès le huitième jour de sa naissance,

nous venons de le voir. Marié avec le Dauphin de France elle voit tuer dans un jeu le Roi Henri II. son beau-pere, & peu après elle perd le Roi François II. son Mari, avec qui elle n'avoit été que quelques mois moins de deux ans. Retourne-t-elle en Ecosse? la voila surprise d'une horrible tempête, & elle croit perir. Arrivée dans ses États, ce ne sont que troubles causez par un zèle amer, envenimé, sanglant de Religion, & encore plus par un zèle de Politique & d'intérêt personnel. Notre Reine se remarie avec Henri d'Arley; il se forme une mesintelligence irreconciliable entre elle & son Epoux; & celui-ci fait tuer sous les yeux de la Reine qui étoit aussi la sienne, un homme pour qui elle avoit une considération peut-être un peu trop forte. Ensuite on assassine son Mari; ce crime lui est imputé, & comme si elle eût voulu qu'on n'en doutât pas, soit imprudence ou malheur, elle convole en troisièmes nocés avec l'Assassin. Sur cela les Mecontens s'animent, s'enflamment; & leurs Troupes en étant venues aux mains avec celles de la Reine, remportent une victoire si complète que cette Princesse ne se croiant plus en sureté au milieu de ses Sujets, s'embarque pour aller chercher un asile en France. Le vent & la mer se déclarant contre elle la jettent en Angleterre. Dans ce Royaume on l'arrête, & après une longue detention le Bourreau lui coupe la tête. Quelle destinée! Qui voudroit être née Reine à ce prix-là? Cette infortunée Marie Stuart fut mère de Jaques VI. qui succeda à Marie & à Elizabeth: cette union des deux Nations sous un même Prince fut le fondement de la Grande Bretagne où je vais entrer.

GRANDE BRETAGNE.

C'EST sous ce nom que l'Angleterre & l'Ecosse viennent de se confondre. Ce nom n'est pas nouveau; l'île l'a porté pendant un grand nombre de Siècles: mais ce nom a une signification toute nouvelle, & c'est sur cela que je dois réfléchir.

Qu'entendoit-on par *Grande Bretagne* il n'y a pas encore six mois? Deux Nations plus divisées l'une de l'autre, qu'elles ne le sont toutes deux du reste de la Terre par la mer qui les environne. On voit bien que je parle de cette division morale qui a produit tant & de si funestes effets parmi ces Insulaires. En effet, jamais de jalousie plus amere, jamais de haine plus enracinée & plus furieuse, jamais d'antipathie plus active & plus mal-faisante que celle qui a régné long tems entre les Anglois & les Ecossois. Les uns & les autres sortant du berceau entroient dans cette aversion mutuelle; c'étoit la première instruction que ces Peuples donnoient à leurs enfans; & je ne sai s'ils leur inspiroient plus d'horreur pour le Démon que pour leurs Voisins.

Cette animosité reciproque avoit un grand fondement. L'Angleterre aiant été de tout tems plus puissante & plus riche que l'Ecosse, avoit toujours en vuë d'assujétir celle-ci, & d'en faire une de ses Provinces.

Aussi voions-nous dans l'Histoire, & on a pu le remarquer dans le petit craion que j'en ai donné, que presque à chaque fois que l'Anglois étoit victorieux de ses Voisins, il les contraignoit aux soumissions, aux hommages, au tribut des Feudataires, ce qu'on ne voit pas que les Ecossois fissent lors qu'ils avoient le dessus.

Il ne se pouvoit pas que cette injuste & ambitieu-

se prétention de l'Angleterre ne mît souvent toute l'île en feu. Les Ecossois, Nation brave, fiere, & non moins délicate que sa Rivale sur l'article de la Liberté, les Ecossois, dis-je, vouloient absolument se maintenir dans une entiere independance par raport aux Anglois. Ainsi dès que l'orage étoit passé, dès qu'ils avoient eu assez de tems pour respirer, & pour se reconôître, ils ne manquoient pas de secouer un joug sous lequel ils n'avoient flechi que pour n'avoir pu faire autrement. D'ailleurs quand les Ecossois voioient l'Angleterre occupée aux guerres d'outre-mer, ce qui lui est arrivé très-souvent; ou déchirée chez elle par les fureurs de la guerre civile, ce qui n'a pas été plus rare, profitant alors de la conjoncture, ils se jettoient sur les frontieres du Roiaume voisin; ils y pénétoient, ils y faisoient des Conquêtes, ils y cauloient des ravages affreux; & si, par respect pour les Traitez, ou par un esprit de paix, ils n'ont pas fait ces irruptions aussi frequemment qu'ils l'auroient pu, c'est une moderation dont on ne peut assez les louer. Enfin comme les Anglois & les Ecossois étoient toujours en oposition, leurs alliances conséquemment étoient toujours oposées, & les plus grans ennemis des Anglois étoient les meilleurs amis des Ecossois: autre cause de rupture, autre sujet de brouillerie & de division; car pendant que l'Anglois employoit toutes ses forces contre la France, par exemple, avec laquelle il s'est occupé si long-tems, & à laquelle il a fait autrefois autant de mal qu'elle lui fait de peur à present; l'Ecossois favorisoit, & soulageoit la France par de puissantes diversions sur les terres ennemies de cette Couronne, ce qui néanmoins, autant que je suis instruit des choses, & que je me les rappelle, ce qui, dis-je, n'a jamais été beaucoup avantageux à l'agresseur, & ce qui lui a été quelquefois bien funeste.

Avouez-moi qu'on ne sauroit assez plaindre les peuples de deux États voisins qui sont dans cette situation: non seulement ils sont privez de ces aimables douceurs que devoient goûter ceux qui respirent le même air, qui vivent sous le même Soleil; mais même c'est cette communauté de Patrie qui fait le plus grand sujet de leur infortune & de leur malheur. Représentons-nous combien de milliers, (y auroit-il de l'hyperbole à dire, combien de millions) d'hommes auroient vécu sous leur figuier, sûrement, paisiblement, agreablement jusqu'à une vieillesse decrepite, si ces deux Nations avoient été aussi bien unies, que la Nature avoit dessein de les unir en formant leur île. N'eût-il pas été bien doux à ces Peuples de s'appliquer tranquillement & avec une louable émulation à la culture & au raport de leurs campagnes, à faire fleurir & prosperer leurs Villes; à profiter de leurs forêts pour bâtir force vaisseaux; à profiter de la mer & de leurs ports pour commercer avec tous les pais du Continent, & enfin de se former par la liaison la plus étroite, & la plus intime qui puisse être entre des Insulaires, une même abondance, une même félicité.

Au lieu de cela ces deux Nations acharnées l'une sur l'autre s'entr'égorgeoient, & se tiroient des ruisseaux de sang. La Noblesse souffroit de grosses évacuations, & perdoit ceux de ses Membres qui lui faisoient le plus d'honneur. Le Pais s'affoiblissoit, il s'épuisoit de ses meilleurs habitans, une mort violente & prématurée enlevant une grande partie des hommes qui dans la fleur de la jeunesse, & dans la force de l'âge mûr pouvoient rendre le plus de service

vice au dedans & au dehors. Les sièges, les rencontres, les combats, les batailles, à quoi toute cette tuerie aboutissoit-elle ? A peupler les tombeaux, à donner à la terre des milliers de cadavres, à faire de jeunes veuves & de petits orphelins, à priver les peres & les meres de leurs fils qui étoient les objets de toute leur esperance, comme ils l'avoient été de toute leur tendresse & de tous leurs soins. Joignez à cela tous les autres fruits de la guerre, lors que par une haine aveugle, & fondée sur un prejuge d'éducation, elle se rallume souvent. Des familles éteintes ou reduites à une cruelle & honteuse mendicité, des hommes tronquez, defigurez, & qui semblent n'avoir échapé, que pour être, le reste de leurs jours, un spectacle de difformité & de compassion ; des villes détruites ; des édifices renversez ; des campagnes pleines de ruines & de mafures ; des terres incultes & abandonnées ; enfin toutes les traces, tous les vestiges de la fureur humaine lorsqu'à l'abri du detestable droit du plus fort, ni la Raison, ni l'Humanité, ni la Morale Divine, ni toutes les Loix de la Nature, ne sont pas capables de l'arrêter. Ajoutez à tous ces malheurs l'alteration du Commerce, la suspension des Arts, la disette publique, les alarmes, les fuites, l'inquietude & l'agitation ; vous aurez, si je ne me trompe, un tableau assez ressemblant de l'état où l'île de la Grande Bretagne s'est retrouvée bien des fois pendant plusieurs Siècles.

Mais n'est-ce pas dans cette même situation, que notre Europe, c'est dire trop peu, que notre Globe se retrouve si souvent ? A quoi se terminent ces guerres sanglantes & ruineuses qui affligent les hommes de tems en tems, ou pour mieux dire, qui ne finissent presque point ? A causer aux Sociétez des maux inexprimables, & à leur procurer très-peu de bien. Mettons la chose au plus haut prix qu'elle puisse aller. Quels sont les avantages qu'une Nation peut retirer de la guerre ? Se rendre redoutable, allonger ses frontieres, s'ouvrir de nouveaux canaux pour attirer l'abondance, assurer & affermir sa liberté, passer sous la domination d'un meilleur Maître, d'un plus habile & d'un plus équitable Souverain. On voit par experience que les deux premiers fruits contribuent rarement à rendre la condition des Sujets plus heureuse. Un Etat qui cherche trop à se faire craindre, excite l'ombrage & la jalousie ; il donne lieu aux brigues & aux machinations qui se machinent contre lui ; rarement est-il sans avoir de terribles affaires sur les bras ; hé ! n'y auroit-il point eu des Princes qui pour avoir voulu trop bâtir sur cette maxime, qu'il vaut mieux faire trembler que de se faire aimer, se sont embarassez dans une fatale enchainure de guerres, dans une espèce de necessité d'avoir toujours les armes à la main, & consequemment d'épuiser le sang & les biens de leurs peuples ? Ce ne sont pas non plus les nombreuses conquêtes qui sont le bonheur d'une Nation. Cette extension de terrain ; cette acquisition de Villes & de Provinces, tourne beaucoup, il est vrai, à l'agrandissement de la puissance & de l'autorité du Souverain ; mais quel profit en revient-il aux peuples ? S'ils ont le plaisir de pouvoir dire, telle & telle place sont à nous ; n'auroient-ils pas grand sujet d'ajouter, & c'est ce qui nous aporte tel & tel prejudice ? Voilà donc déjà deux fruits de la guerre lesquels ne sont nullement propres à dédommager des horreurs qu'elle produit.

J'avoué que les trois autres qui restent des cinq que j'ai proposez, sont d'une autre nature. Quoi

que coûtent à une Nation l'abondance, la liberté, le bon Prince ; aucun de ces trois biens ne lui coûte jamais trop ; & le vrai Patriote doit prodiguer généreusement son avoir & sa vie lors qu'il s'agit de procurer à son Pais quelcun de ces avantages qui sont comme les fondemens, comme les points essentiels d'une Sociéte parfaitement heureuse. Mais, dites-moi, je vous prie, est-ce bien souvent qu'on voit le Monstre de la Guerre vomir de sa gueule allumée ces trois pierres precieuses, & les laisser en se retirant ? N'arrivera-t-il pas cent fois contre une, que la Nation vaincuë ou victorieuse aura pendant la paix beaucoup de peine à se rétablir de la foiblesse & de l'épuisement où la guerre l'avoit jettée ; & qu'après s'être enfin remise elle ne sent pas plus de santé ni plus d'enbonpoint qu'elle en avoit avant la rupture ? De tant de troubles qui s'élevent tous les jours pour secouer, ou pour prévenir le joug de la tyrannie, la plupart ne s'en vont-ils pas en fumée, la plupart ne tournent-ils pas au plus dur esclavage de ceux qui se plaignent d'être oprimez, ou qui craignent l'opression ? Enfin entre tous les Peuples que le sort des armes fait passer & repasser d'un Gouvernement à l'autre, en trouverez-vous qui, s'ils veulent parler sincerement, vous disent avoir gagné au change ? Quand ils y profiteroient de quelque chose, ce ne seroit pas même autant qu'un domestique, qu'un esclave, qu'une bête de service ; car enfin il se rencontre des maîtres qui par une bonté de naturel adoucissent ces conditions, & les rendent mêmes desirables à quelques infortunez. Mais un Peuple pour tomber sous une nouvelle domination, est-il foulagé de son fardeau ? Ne sont-ce pas toujours les mêmes corvées, les mêmes subfides, les mêmes exactions, les mêmes contraintes ? Pour peu que le Souverain Conquerant prevoie qu'il ne pourra pas garder ces nouveaux Sujets, comment sont-ils traitez ? On les pille, on les vexé, on en tire tout le plus qu'on peut. Tant il est donc vrai que la guerre est aussi mauvaise pour les peuples, qui en portent pourtant tout le faix, qu'elle peut être, & qu'elle est ordinairement favorable au Prince, aux fauteurs de son ambition, à quelques heureux Braves vrais ou faux ; & à un certain nombre de particuliers qui se decraissent avec le sang humain, & qui, pour continuer à parler figurément, volent vers la fortune sur les ailes de la Ruine & de la Mort. La digression a été plus longue que je ne pensois ; je retourne à mon sujet.

Après la mort de la Reine Elisabeth les Anglois & les Ecoissois eurent quelque lieu d'esperer que leurs maux alloient finir. Les deux Etats n'ayant plus que le même Maître, cette revolution promettoit des jours plus tranquilles ; il sembloit qu'elle dût tarir la source des troubles & des divisions. Effectivement c'est un grand avantage pour des peuples voisins d'être gouvernez par un même Souverain. L'ambition personnelle des Rois d'Angleterre & d'Ecosse n'étoit pas la moindre cause des guerres qui desoloient si souvent ces deux Nations. Pourquoi se renfermer dans une île ? Il faut le dire franchement : c'est par tout que l'ambition personnelle des Princes & des Monarques est le mobile le plus ordinaire des querelles générales : s'il étoit possible que le Monde n'eût qu'un Maître, & que ce Maître entendît bien l'Art de regner, la Paix domineroit à son tour, & les guerres ne consisteroient plus qu'en des émotions passagères & faciles à étouffer. C'étoit donc une occasion continuelle de rupture

entre nos Insulaires que cette diversité de domination. Il montoit peu de Monarques sur le Trône d'Angleterre qui n'eussent bonne envie de conquérir l'Ecosse. Il se trouvoit peu de Rois d'Ecosse qui ne visassent, non seulement à soutenir l'indépendance de leur Couronne par rapport aux Anglois, mais même à étendre ses frontieres dans leur pais: de là tant de tempêtes & d'orages; de là si peu de calme & de serenité.

Aussi les deux Nations ont-elles vécu plus paisiblement depuis qu'elles ont eu le même Prince. Auparavant, la paix ne tenoit à rien: les deux Monarques, pour peu qu'ils fussent desoccupés d'ailleurs, étoient toujours prêts à la rompre: une légère équivoque, un mal-entendu, une chicane, le moindre prétexte suffisoit; & ce qu'il y avoit de pis, ces Princes attentifs à l'occasion, excitoient souvent les uns chez les autres par des canaux souterrains la dissension domestique, & ils atisoient avec des machines le feu de la rebellion, dans la vue d'exécuter plus facilement leurs projets ambitieux. Depuis la jonction des deux Couronnes ç'a été tout le contraire. Le véritable intérêt de ces Monarques étant d'entretenir une bonne intelligence entre leurs sujets des deux Roiaumes, ils ne s'y endormoient pas, & ils emploioient à cela tous les moyens qu'une bonne & sage Politique pouvoit leur fournir. Si les Ecossois jaloux de la prospérité des Anglois, prenoient certaines mesures qui pouvoient devenir desavantageuses à ceux-ci; le Maître commun intervenoit aussi-tôt, il tâchoit par sa prudence d'adoucir l'amertume des plaintes, & presque toujours il éteignoit le feu naissant, ou du moins il l'empêchoit d'éclater. Si les Anglois irritez des démarches & de la conduite des Ecossois, prioient le Roi de les obliger par la force à se conformer à leurs intentions, le Monarque aquiesçoit au dehors, & cependant il usoit de voies douces & très-efficaces pour gagner les esprits, & pour prévenir une rupture.

C'étoit donc déjà une grande avance que cette communauté de Maître; mais elle ne produisoit pas toujours son bon effet. L'animosité mutuelle l'emportoit quelquefois; & on a vu les deux Couronnes, quoique jointes, se heurter encore assez fort pour se mettre en pièces. La chose ne pouvoit pas aller autrement. Les deux Nations avoient des intérêts trop opposés. Quand il n'y auroit eu que les démêlés de Religion, en faloit-il davantage pour les brouiller? Toutes deux s'étoient également soustraites à la Communion de Rome; mais d'une manière différente. L'Angleterre, lors qu'elle rompit entièrement avec le Pape, jugea à propos de conserver la subordination Ecclesiastique, & presque tout l'extérieur du Culte Romain. Prêtres, Curez, Prebendaires, Chanoines, Doiens, Evêques, Archevêques, toute la Hierarchie Evangelique subsiste chez les Anglois; & le Souverain, comme étant chargé naturellement & par son devoir le plus essentiel du repos & de la sûreté de l'Etat, est le Chef Suprême de ce Gouvernement spirituel. Les Anglois aiant cru aussi qu'un Culte simple & dénué de toutes ceremonies ne convenoit point à l'Homme, parce que l'Homme a besoin de ses sens pour s'élever aux connoissances & aux fonctions les plus abstraites; les Anglois, dis-je, ont retenu des dehors de la Religion Romaine tout ce qui leur a paru plus propre à nourrir la pieté des Peuples, qu'à les entraîner dans l'Idolatrie. Les Ecossois ont bâti sur un autre plan. Persuadez que la domination sur les

consciences, & sur le Clergé est formellement opposée à l'esprit du Christianisme; qu'il ne doit y avoir que des Conducteurs, & point de Maîtres dans l'Eglise d'un Legislatéur qui ne s'est servi que de la voie d'exhortation, & qui même a ordonné expressément à ses Disciples de s'en tenir à cette voie, les Ecossois, dis-je, ont aboli toute superiorité de Discipline Ecclesiastique, ils ont établi une égalité parfaite entre les Ministres du Culte; entre les Pasteurs & les Brebis. Persuadez aussi que toute devotion extérieure est dangereuse pour amener les ignorans à la superstition, & que d'ailleurs on ne peut épurer trop du sensible une Religion toute fondée sur l'aquiescement de l'esprit, & sur le devoûment du cœur, ils ont retranché de leurs Temples tous les objets venerables qui n'ont point un rapport essentiel ni avec le Ministère de la Parole, ni avec l'Administration des Sacremens; ils ont déchargé le Culte de tous les rites qui sont du ressort de la matiere & des sens.

Cette diversité a eu des suites fâcheuses. Quoi que les deux Partis conviennent dans l'essentiel de ce qu'ils nomment Orthodoxie, ils n'ont pas laissé de s'animer aussi vivement que s'échauffent ceux qui se disputent à toute outrance la véritable route du Salut éternel. Il n'y a point de petites affaires en cas d'Evangile; on s'entre-pille, on s'entre-brûle, on s'entr'égorge pour le fond: & on n'en fait pas moins pour les circonstances & pour l'accessoire. On y voit même assez souvent que l'accessoire fait oublier le principal. Le Janseniste s'uniroit volontiers avec le Huguenot contre le Moliniste. Ne sortons point de chez nous; plusieurs de nos gens se racommoderoient plutôt avec ceux qu'ils appellent Paptistes qu'avec certains de leurs freres; & cette même Catholicité Romaine qui étoit au commencement comme le blanc, comme le but auquel toutes les Eglises soi disant Reformées tiroient à qui mieux mieux, devient presque indifferente & tolerable à ces Eglises, dès qu'une Controverse inutile de Theologie Speculative ou Morale les met en procès.

La face de la Religion dominante étant donc autre chez les Ecossois que chez les Anglois, ceux-ci, qui s'attribuoient toujours une espèce de superiorité souffroient cette opposition avec impatience. Jaques Premier, pour ôter cette pierre d'achoppement, & pour rendre les deux Nations uniformes sur un point si important, entreprit de rétablir l'Episcopat en Ecosse, & il y réussit en partie. Mais si ce changement contribua quelque tems à la bonne intelligence; & si le Monarque se fut bon gré d'avoir fait ce changement, le Roi son fils eut grand sujet de souhaiter qu'on n'y eût jamais pensé. Ce Monarque, par certaines démarches trop absolues, & contraires à la liberté de l'Angleterre, avoit eu le malheur d'aliéner de lui le commun de la Nation. Ses affaires n'alloient pas mieux en Ecosse. Les Habitans y étoient divisez au sujet de la Religion. Les Episcopaux & les Puritains formoient deux Partis. Les Episcopaux avoient pour eux l'Autorité Roiale; mais le nombre & les richesses étoient du côté de leurs Adversaires; & quand ces deux avantages se trouvent joints au motif de l'intérêt du salut, le pouvoir du Prince est en grand danger. En effet les Puritains s'unirent pour renverser, à quelque prix que ce fût, l'Eglise Episcopale, & pour élever la leur sur ses ruines: c'est ce qui donna lieu à cette fameuse Convention d'Edimbourg, si connue sous le nom de *Convenant d'Ecosse*. Charles Premier qui avoit

ne-

négligé le mal dans son commencement voulut y mettre un appareil lors qu'il n'en étoit plus tems : toutes les mesures de prudence & de douceur qu'il pût prendre furent inutiles ; on rejeta ses offres, on méprisa ses menaces ; & le Synode National qu'il fit assembler à Glasgow ne produisit point d'autre effet, que celui d'irriter les Mécontents. Le Roi jugeant qu'il n'y avoit plus d'autre remède que le fer & le feu, s'adresse à son Parlement d'Angleterre, & lui demande des troupes pour réduire & pour châtier ces soulevez. Si Charles Premier en avoit agi auparavant d'une manière plus circonspecte ; s'il avoit su se ménager mieux avec les Anglois, il est tout-à-fait vraisemblable que les Communes lui auroient accordé de copieux subsides. Il s'agissoit de maintenir la Religion Anglicane dans le voisinage ; mais quand ce motif n'auroit fait aucune impression sur la Chambre, il s'agissoit de fomenteur une guerre civile en Ecosse, ce que l'Angleterre ne pouvoit refuser sans résister à son penchant, & sans aller même contre son intérêt. Cependant le Parlement rejeta la proposition de Charles, & le ressentiment contre le Prince prevalut dans cette occasion-là sur l'animosité nationale, & sur la raison d'Etat : on répondit nettement à Sa Majesté Britannique que le gouvernement d'Ecosse n'ayant rien de commun avec celui d'Angleterre, celle-ci ne devoit pas entrer dans une querelle qui ne la regardoit point, & dont elle ne pourroit se mêler sans se mettre en risque de troubler son repos. Le Monarque piqué de cette réponse cassa le Parlement ; & ayant rassemblé autant de troupes que son thésor pouvoit le lui permettre, il les envoya contre les Ecossois Mécontents. Néanmoins à la pressante sollicitation de la Noblesse, & sur une requête signée de quantité de Seigneurs, Sa Majesté convoqua un nouveau Parlement. Cette Assemblée, bien loin d'être plus favorable à Charles ; se liguait avec les soulevez d'Ecosse, & ce fut cette Confederation qui produisit dans la suite ces sanglans & terribles effets qui aboutirent enfin au supplice du Souverain ; & en vertu desquels, avant & après cette affreuse execution, les deux Nations en vinrent cruellement aux mains.

Mais c'est vous tenir trop long-tems sur ces objets desagréables : je quite brusquement cette hideuse perspective, & je viens à l'heureux événement qui fait le sujet de ma Reflexion. L'auguste Princeesse qui remplit aujourd'hui si dignement le Throne de la Grande Bretagne, vient de couper la racine de la discorde ; elle vient de procurer à l'Isle qui a le bonheur de l'avoir pour Reine, un repos qui ne sauroit plus être alteré que par des contretems imprévus. Ce dessein étoit grand, important, humain ; il répondoit admirablement à la belle administration de Sa Majesté Britannique, & à la tendresse vraiment maternelle qu'elle fait voir en tout pour le bien de ses Peuples ; mais l'execution en paroissoit presque impossible. Pouvoit-on l'entreprendre dans une conjoncture moins favorable, & plus épineuse ? Le Conseil occupé d'une guerre, qui par son étendue se rapportant à je ne sai combien d'endroits de l'un & de l'autre Monde, sembleroit demander toute son attention ; ce Conseil néanmoins tout plein des affaires du dehors, ne laisse pas d'entamer la negociation du projet le plus vaste, & en même tems le plus difficile qu'on pût former au dedans. L'Angleterre chargée actuellement d'une guerre qui lui coûte tous les ans des sommes immenses, ne laisse pas de fournir à de gros dedommagemens, sans parler des dépenses publiques & secrettes qu'il a fallu faire

pour amener cet excellent fruit à sa maturité.

En quelle disposition a-t-on pris les Ecossois ? Précisément dans le tems qu'ils paroissent les plus éloignés de l'Union. Excitez par quelques-uns de ces puissans Moteurs qui ont toutes les machines propres à mettre une Nation en mouvement, ne faisoient-ils pas certaines démarches qui tendoient, non seulement à une rupture ouverte, mais même à une entière separation ? Pour mieux soutenir leurs diverses prétentions que je supprime ici pour abréger, ils se servoient d'un biais qui auroient pu avoir les suites les plus fâcheuses, si on n'y avoit heureusement obvié. Le Parlement d'Angleterre, pour prévenir le désordre qui ne manque guere de déchirer un Etat, lorsqu'après la mort du Prince plusieurs Prétendants disputent la Couronne, a réglé la Succession aussi sagement qu'il pouvoit le faire par rapport à la situation presente, & à la liberté des Anglois. Le Parlement d'Ecosse ne se hâtoit nullement de suivre cet exemple. Tant s'en faut : il prenoit déjà ses mesures pour se trouver dans le pouvoir de choisir un Successeur quand le Trône, ce qui n'arrivera toujours que trop tôt, deviendra vacant. Or il est évident que si les deux Couronnes cessoient d'être portées par une même tête, cette revolution replongeroit l'Isle dans tous les malheurs passez. Une Puissance étrangere trouvoit bien son compte dans ces brouilleries, & quand elles les auroit fomentées elle n'eût fait en cela que travailler à ses propres intérêts par les règles ordinaires de la Politique. Cette Puissance qui a eu toujours ses raisons pour soutenir l'Ecosse contre l'Angleterre n'a jamais été plus disposée à prendre ce parti-là, qu'elle le seroit dans la conjoncture presente. Outre qu'il seroit avantageux à cette Couronne de troubler le repos d'un Pais qui contrebalance sa grandeur, & qui traverse si efficacement l'execution de ses desseins, elle a vû avec chagrin l'Angleterre éloigner, ou plutôt exclure pour jamais de son Trône un Prince qu'elle a élevé, qu'elle nourrit, qu'elle protege, qu'elle reconoit pour legitime Souverain de l'Isle, & au rétablissement duquel elle veille avec une attention également obligante & interessée. Sur ce pié-là, rien ne l'accommodoit mieux, cette Couronne, que la mesintelligence qui se formoit entre l'Angleterre & l'Ecosse touchant la succession. C'étoit un chemin que la fortune sembloit lui ouvrir pour le retour, & pour l'élevation du Prince son Elève. La France (car pourquoi dissimuler son nom ? je n'avance rien ici à son desavantage) la France, dis-je, auroit assurément mis tout en œuvre pour faire valoir une si belle occasion, & pour reconcilier les Ecossois avec le dernier Prince de l'illustre Maison de Stuart. La chose étoit-elle faisable ? Hé ! pourquoi non ? Les Ecossois, Nation si jalouse de sa liberté, auroit-elle voulu d'un jeune Prince familiarisé dès l'enfance avec toutes les maximes d'un gouvernement tout-à-fait arbitraire ? Je me contenterai, pour vous répondre, de poser pour principe que la Nation Espagnole n'étoit pas moins fiere ; qu'elle ne haïssoit pas moins le joug ; prenez, s'il vous plaît, la peine de tirer vous-même toutes les conséquences directes & indirectes que ce principe peut renfermer. Mais, la Religion, repliquez-vous, Eh bien la Religion ? Pensez-vous que l'obstacle fût insurmontable ?

La Religion est un astre d'une forte & puissante influence, je l'avoué : mais n'est-elle pas accoutumée à céder à l'intérêt d'Etat ? Sur tout lors que cet intérêt sert de prétexte à l'animosité & à la chaleur de parti. D'ailleurs on prend ses précautions dans

le cas dont il s'agit. Le nouveau Prince promet ; il jure même s'il le faut, & fait le serment le plus sacré qu'il maintiendra la Religion telle qu'il la trouve établie par les Loix, à condition qu'il n'en fera rien. Enfin l'Ecosse auroit pu se donner au Prince de Galles, à peu près avec les mêmes restrictions que l'Angleterre se donna le Siecle dernier au Duc d'York son pere ; & en suposant cet événement il auroit pu en resulter quelque chose de funeste aux deux Nations.

Aussi le Parlement d'Angleterre supplioit-il instamment la Reine d'obliger ses Sujets d'Ecosse, à fixer comme il avoit fait la succession dans la Ligne Protestante ; & sur les longueurs, sur les difficultez que le Parlement d'Ecosse apportoit à la conclusion de cette affaire essentielle celui d'Angleterre demanda qu'on fit marcher des troupes vers la frontière du Roiaume, ce que Sa Majesté Britannique eut la complaisance d'accorder. Il est donc certain, & vous ne sauriez en disconvenir raisonnablement que l'union des deux Nations n'a jamais paru plus éloignée que quand on a entrepris de la negocier. Cependant il est presque incroyable avec quelle rapidité le projet de cette Union fut conclu. La Reine aiant choisi des Commissaires également habiles & bien intentionnez, ces illustres Plenipotentiaires furent si zéléz, si assidus, si diligens, que le public aprit avec étonnement qu'ils étoient convenus de tous les articles. Ceux qui, tant au dedans qu'au dehors, avoient intérêt que la chose ne réussit point étoient aussi surpris que fâchez de cet heureux succès. Qui s'en feroit rapporté aux pronostics de certains Nouvellistes, l'esperance étoit chimerique, & infailliblement le dessein devoit échouer. Il est vrai que la conclusion du Traité ne les desabusa pas. Il falloit que cette Convention fut acceptée par les deux Parlemens ; & c'étoit là où les ennemis de l'Union attendoient leurs Adversaires. On ne peut les en blâmer. Disons-le franchement, les apparences étoient pour eux ; & je ne fai si les personnes même qui devoient voir le plus clair dans la conduite de cette bonne œuvre, & qui devoient y prendre le plus de part, ne craignoient point qu'elle ne s'en allât en fumée.

En effet quelle opposition n'a-t-on pas trouvé de la part de l'Ecosse ? Le parti contraire avoit dressé toutes ses bateries pour foudroier & pour mettre en poudre ce Traité à la ratification duquel il voioit sa ruine attachée. Pas un Article qui ne fût chaudement contesté ; pas un qui ne fût contredit par un grand nombre de suffrages ; pas un qui après avoir passé n'essuiât des protestations. Combien de harangues étudiées, combien de discours éloquens & pathétiques pour étourdir les Membres du Corps représentatif de la Nation ? Pendant que les Deputez déliberoient dans leur Chambre, & que la pluralité des voix y faisoit triompher la bonne cause, les Peuples n'attendoient pas tranquillement la décision, comme leur devoir les y obligeoit. Dans les Provinces, dans les Villes, & principalement dans la Capitale les Habitans se soulevoient ; un tumulte succedoit à l'autre ; le caractère sacré des Magistrats ne les mettoit plus à couvert de la fureur populaire ; & les fauteurs les plus zéléz de l'Union étoient en risque du bien & de la vie. A qui ressembloient alors ces seditieux ? A des malades qui ont perdu pour un tems l'usage de la Raison. Ne les voiez-vous pas detester le remède, & s'emporter jusques à la dernière violence contre le Medecin ? Ne les flatons point. Cette populace revoltée étoit un Phrenetique qui pointoit contre ses meilleurs amis, le poignard qu'ils tâchoient de lui arracher. Au reste on ne peut donner

assez d'éloges au Gouvernement qui d'une manière si sage, si douce, si humaine, éteignit ce feu de la rebellion tout autant de fois qu'il poussa des flammes. Malgré tant de bourasques l'Union prevalut en Ecosse ; & le Parlement d'Angleterre l'ayant approuvée d'un consentement presque unanime, ce grand ouvrage fut accompli.

C'est une espèce de refonte pour l'Isle de la Grande Bretagne. Les deux Roiaumes mêlez ensemble, perdus l'un dans l'autre, ne font plus qu'un corps politique, & qu'un même Etat. Le Monarque aura moins d'une Couronne ; mais celle qu'il portera de formais, agrandie & augmentée comme elle est, vaudra incomparablement mieux que les deux qu'il portoit auparavant. En effet la Reine d'Angleterre, comme telle, ne pouvoit rien sur l'Ecosse ; & comme Reine d'Ecosse, elle ne pouvoit rien sur l'Angleterre. A present ce n'est plus cela. Ses soins ne font plus différens, son autorité n'est plus partagée ; & quoi que cette Princesse n'ait pas aquis de nouveaux Sujets, elle n'en a pas moins aquis un nouvel Empire en les gouvernant tous à la fois. Un même Conseil, un même Parlement, les mêmes Ministres, les mêmes Officiers ; quel meilleur moyen pour faire prospérer l'Isle au dedans, & pour la rendre formidable au dehors ? il n'est pas necessaire que je détaille ici tous les avantages que ces heureux Insulaires doivent tirer naturellement de cette révolution : ils sautent aux yeux ; & d'ailleurs quand je voudrois les articuler je tomberois malgré moi dans une redite importune. Aiant représenté le malheur des deux Nations, soit lors qu'elles ont eu chacune leur Prince, ou quand elles ont été sous la domination du même Monarque. Il ne faut que tourner la Medaille ; & à present que tous les Habitans de l'Isle ne font plus qu'une Nation, leurs maux passez sont finis, & ils vont jouir de tout le bonheur qu'on peut souhaiter sous un gouvernement libre & florissant. N'y aiant plus dans ce grand país qu'un seul intérêt d'Etat ; toutes les querelles générales sont à bas ; mêmes Loix, mêmes usages, mêmes alliez, mêmes ennemis. Le Commerce n'étant plus différent, l'abondance se répandra par tout ; & chaque lieu se sentira plus ou moins de la prosperité publique. Mais sur tout quelle bonne fortune pour la Grande Bretagne si ce changement y apportoit une liberté de conscience, une tolerance de Religion autant qu'elle est compatible avec le bien de l'Etat ? C'est ce qu'on a tout sujet d'esperer. Comme les deux Eglises auront le même droit à l'administration du Roiaume, & que leurs Membres Ecclesiastiques ou Laïques entreront également dans l'Assemblée Générale de la Nation ; je presume qu'elles auront l'une pour l'autre cette charité fraternelle, si conforme à l'Evangile, si nécessaire au bien commun ; & que par là les troupeaux se rapprochant, on verra disparaître peu-à-peu ce zèle amer qui a troublé tant de fois la tranquillité publique, & qui a donné de si rudes secousses à l'Etat. Enfin on peut se promettre que n'y aiant plus d'Angleterre ni d'Ecosse, la haine implacable qui a regné si long-tems entre ces deux parties de l'Isle va s'éteindre ; & que la Grande Bretagne n'étant plus qu'une Patrie, qu'une Mere commune, on y respirera par tout l'air de concorde & de paix. Quels éloges ne merite donc pas la Reine qui a procuré cette Union ? Sa Majesté a dit qu'elle regardoit cet ouvrage comme le plus glorieux événement de son Regne ; ne l'est-il pas en effet ? La prosperité de ses armes, la justice & la douceur de son gouvernement lui donnent une haute réputation dans le Monde, & l'éternisent dans l'Histoire ; mais aiant fait par la paix ce que tous les Monarques d'Angleterre & d'Ecosse n'ont jamais pu faire par la guerre, c'est ce qui doit éterniser cette rare Princesse dans les cœurs tant que l'Isle aura des habitans.

DIS-

NOUVELLE CARTE D'ECOSSE, OÙ L'ON FAIT OBSERVER L'ÉTAT DE LA NOBLESSE
AUTRES REMARQUES PROPRES À CONDUIRE À

TABLE DE LA PRINCIPALE NOBLESSE ET PREMIEREMENT

LES DUCS. Selon M. K			
d'Argyle.....	D ef	de Gordon.....	F g
d'Athol.....	F de	de Hamilton.....	F g
de Buccleugh.....	F g	de Lenox.....	E g
de Douglas.....	F g	de Queensbury.....	G g

LES MARQUIS			
d'Annandale.....	FG i	de Montross.....	H e
de Lothian.....	G g	de Tweedale.....	G h

LES COMTES			
d'Abercorn.....		de Kintyre.....	
d'Aboin.....		de Kincardin.....	
d'Aberdeen.....	I d	de Kinnoull.....	
d'Airlly.....		de Lauderdale.....	
d'Ancrum.....		de Leven.....	
d'Arren.....	D g	de Lintithgow.....	
de Balcaros.....		de Loudan.....	
de Broadalbin.....	E e	de Marr.....	H d
de Buchan.....	HI cd	de Marshall.....	
de Calendar.....		de Markmont.....	
de Camurath.....		de March.....	
de Cathness.....	FG a	de Melville.....	
de Cassils.....		de Middleton.....	
de Comartie.....		de Mortou.....	
de Dalhousie.....		de Monteith.....	F f
de Dumferling.....		de Murray.....	E d
de Dumfris.....		de Mountstuart.....	
de Dumbarton.....	E f	de Newburg.....	
de Dumore.....		de Nidsdale.....	
de Dundonald.....		de Northesk.....	
de Dysert.....		d'Orkney.....	I a
de Elgin.....		de Perth.....	G f
de Eglinton.....		de Panmure.....	
d'Errol.....		de Roseberry.....	
de Finlater.....		de Rothes.....	
de Forth.....		de Roxburg.....	
de Forfar.....		de Rutfen.....	
de Galloway.....		de Seaford.....	
de Glencarn.....		de Selkirk.....	H h
de Hindford.....		de Southerland.....	F b
de Hdington.....		de Southek.....	
de Home.....		de Southesk.....	
de Hopetoun.....		de Sterling.....	F f
de Keile.....		de Strathmore.....	
de Kelly.....		de Tarras.....	
de Kilburney.....		de Traquair.....	
de Kilmarnoch.....		de Waerns.....	
		de Wigton.....	
		de Winton.....	

LES VICOMTES			
d'Arbutnet.....		de Kingston.....	F h
de Dumbar.....		de Kilsith.....	
de Duplin.....		de Newhaven.....	
de Dumblain.....	F f	d'Oxenford.....	
de Falkland.....		de Stormond.....	
de Frendraught.....		de Strathallon.....	
de Irwin.....		de Teviot.....	
de Keumir.....			

LES LORDS ET LES BARONS			
d'Abercromby.....		de Keshare.....	
de Balhaven.....		de Kincaid.....	
de Ballentra.....		de Lendores.....	
de Balmerino.....		de Lovet.....	
de Blantyre.....		de Madery.....	
de Borthwick.....		de Mordington.....	
de Burleigh.....		de Nairn.....	
de Boile.....	G i	de Napier.....	
de Bant.....		de Newark.....	
de Caneron.....		d'Oliphant.....	
de Colvile.....		d'Ochiltry.....	
de Cowpar.....		de Pabigo.....	
de Cranmont.....		de Portmore.....	
de Cranstoun.....		de Rae.....	
de Duff.....		de Rollo.....	
de Duns.....		de Ross.....	E c
de Elphinston.....		de Ruthven.....	
de Elvbank.....		de Ruthven.....	
de Forbes.....		de Seple.....	
de Forfare.....		de Sinclair.....	
de Ferestor.....		de Saltoun.....	
de Frajer.....		de Speuzie.....	
de Grey.....		de Torphichen.....	
de Gifford.....			
de Iedburgh.....			
de Ilackerton.....			
de Illeymouth.....			



TABLE DES XV DEPARTEMENS DE LA PARTIE SEPTENTRIONALE DE LA GRANDE BRETAGNE.							
(Kirkwall.....	I b	Conil.....	HI f	Selkirk.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Wick.....	I G a	Kilgony.....	HI f	Peblis.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Dornoch.....	I Y c	Angus.....	HI f	Leithgow.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Dingwall.....	I E c	Ardruthar Waf.....	HI f	Lanark.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Tays.....	I F c	Pittarrow.....	HI f	Dunferm.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Portofe.....	I F c	Dviart.....	HI f	Sanchar.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Janness.....	I F c	Kirkaldie.....	HI f	Annab.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Nairn.....	I F c	Kinghorn.....	HI f	Lochnab.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Forres.....	I G c	Burghpland.....	HI f	Kirkubright.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Elgin.....	I G c	Lanark.....	HI f	Wigton.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Caith.....	I H c	Dumfreling.....	HI f	New Galloway.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Baird.....	I H c	Quansfery.....	HI f	Strasar.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Inverary.....	I H d	Culross.....	HI f	Whitlock.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Kintore.....	I H d	Sterling.....	HI f	Avr.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Aberdeen.....	I H d	Glasgow.....	HI f	Iravin.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Innerbevie.....	I H e	Renfrew.....	HI f	Rethsey.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Mantrose.....	I H e	Rutherglen.....	HI f	Campeloun.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Aberbroch.....	I H e	Dumbarton.....	HI f	Inverari.....	H G M N O P Q R S T U V W X Y Z		
Beicher.....	I H e	Edinburg.....	HI f				
Forfar.....	I H e	Haddington.....	HI f				
Perth.....	I H e	North Berwick.....	HI f				
Dunde.....	I H e	Dumbar.....	HI f				
Couper.....	I H e	Yedburg.....	HI f				
S. Andrew.....	I H e						

LES VILLES, ET LES BOURGS QUI DEPUTENT AU PARLEMENT, ET DIVERSES
 INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE DE CE ROYAUME.

Tom. 2. N.º 55.



TABLE DES PROVINCES OU COMTEZ
 LES PLUS REMARQUABLES D'ÉCOSSE

A	Ainle Boyne	GH c	L	Lidisdail	GH h i
B	Angus	GH e	L	Liuira. Isle	B f g
C	Annandail	FG i	L	Lochabar	DE e f g
D	Argyle	D f	L	Lorn	CD e f g
E	Arren. Isle	D d	L	Lothiane	G g
F	Assynt	D b	M	Marr	H d
G	Athole	F e	N	Mentaith	HI f e
H	Badenoch	EF de	N	Mernis	EF f e
I	Buchan	I cd	N	Mul. Isle	BC e d
J	Cantyr. Isle	G g	N	Murray	EF d
K	Carrick	DE h	R	Nithisdail	F h i
L	Calidisdail	F g	S	Ross	DE c
M	Caithes	FG a	S	Southerland	F b c
N	Eudet Esdail	G h i	S	Stirling	EF f g
O	Fyfe	G f	S	Strathern	EF b
P	Galloway	E i	T	Strath Navern	EF c d
Q	Gowree	G e	T	Skye. Isle	C e d
R	Kyle	E h	T	Tweedail	G h
S	Knapdail	CD f	Y	Themerce	H g h
T	Lewis. Isle	A ab	Y	Yla. Isle	B g

TABLE DES VILLES ET BOURGS LES
 PLUS REMARQUABLES D'ÉCOSSE.

A	Aberdeen V	I d	I	Innerberay	H d
B	Aberdeen Nov	I d	I	Invernes	F cd
C	S'Andrus	GH f	I	Irair	E g d
D	Aberbrothick	GH e f	I	Inverrary	I d
E	Annan	FG i	K	Kilrenny	G f
F	Banf	H c	K	Kinghorn	G f g
G	Peblis	G h	K	Kirkaldy	G f g
H	Brechin	H e	K	Kintore	HI d b
I	Brunt. Iland	G f	K	Kirkwall	HI b i
J	Cambleton	DE i	L	Kirkudbrigh	E i
K	Clakmannat	F fg	L	Lauder	H g
L	Castletown	G d	L	Leunrick	F g h
M	Cowye	H e	L	Linlithgow	F g i
N	Cambel	E f	M	Lochnaben	F i
O	Chnanzias	E cd	M	Montross	H f
P	Chir	G f	N	Nairn	F e d
Q	Compar	H f	N	North. Behrich	H e
R	Craill	HI de	P	Peebles	G g h
S	Cullan	EG fg	P	Perth	G e f
T	Culros	F bc	Q	Pibtenveem	H f
U	Digna	F f	R	Queensburry	G g
V	Dornock	E fg	R	Ranfren	EF fg
W	Dumbar	G f	R	Renord	F g
X	Dumblano ou	E fg	S	Rothejay	F c
Y	Dumbaron	G f	S	Rosquint	F c
Z	Dumferling	F i	S	Rutherglan	EF g
aa	Dumfries	GH e f	S	S'Andre	GH f
ab	Dundee	G c	S	Sanghuair	H g h
ac	Dysert	G c	S	Selkirk	E f i
ad	Edin	G g	S	Sterling	D i
ae	Edinburg	GH e	T	Stranran	D i
af	Fofar	FG c	T	Tane	F e
ag	Fofres	E i	T	Tortrose ou For	F e
ah	Galloway Nw	EF fg	T	Tortart	F e
ai	Glasgow Nw	F g	W	Week	C a
aj	Hamilton	F g	W	Whitehorn	DE i
ak	Nburgh	H h	W	Wigtonn	DE i
al	Malactington	HI d			
am	Innarury	HI d			

TABLE DES VILLES et BOURGS
 qui avoient cy devant seance au Par-
 lement d'Écosse.

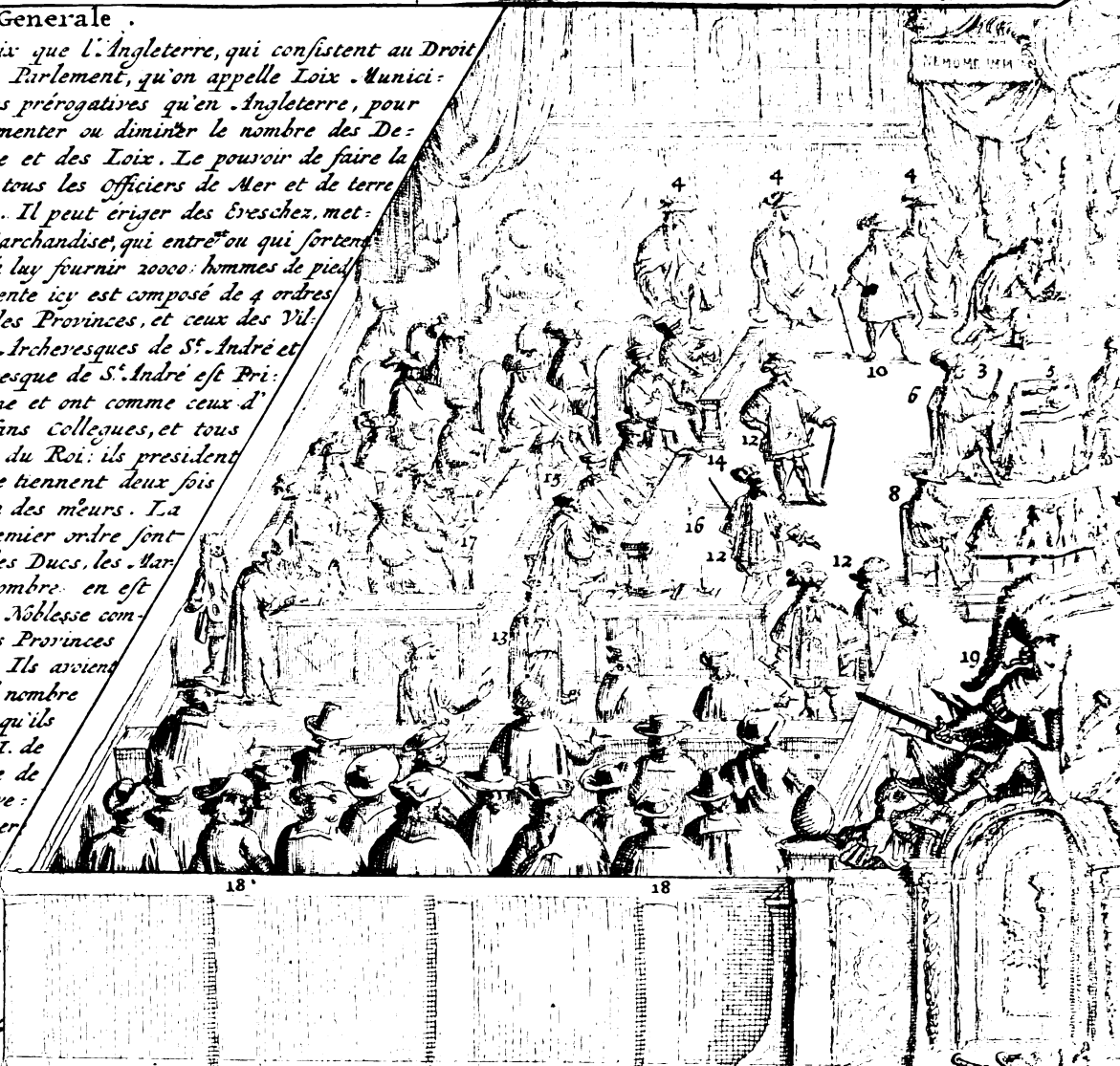
Aberdeen	I d	Edinbourg	G g
S'André	GH f	Elgin	G c e
Annan	FG i	Fofar	GH e
Ardbrook	H e f	Fofres	FG c
Banf	H c	Glasgow	EF fg
Bebis	G g h	Hadintoun	H i
Bervie	H e	Inerourie	HI d
Brechin	H e	Indburg	H h
Branslant	G fg	Killochen	DE h
Cowye	HI de	Kirkaldy	G fg
Careill	H f	Leunrick	F g h
Clasmana	F fg	Montross	H e f
Cullan	H c	Nairn	F cd
Culros	FG fg	Old Monros	H e f
Couper	G f	Taine	F c
Deepup	G h	Perth	G e f g
Dornock	F bc	Reintrew	EF fg
Dumferneling	G fg	Ruglan	EF g
Dungas	H g	S. Johnstown	FG e f
Dunblaint	F f	Tayne	F c
Dunde	GH e f	Wigtonn	DE i
Dunkeld	FG e	Withern	DE i
Dumfrets	F i	Yedburg	H h
Dumbaron	E fg		
Dyres	G f		

Avec Privilege de Nosseigneurs les États de Hollande et de Westfrise

CARTE POUR DONNER UNE IDÉE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT DE L'ECOSSE, L'ASSEMBLÉE DE SON PARLEMENT, ET CELLE DE LA

Remarque Générale

L'Écosse se gouverne à peu près par les mêmes loix que l'Angleterre, qui consistent au Droit civil, aux Ordonnances des Rois, et aux Actes du Parlement, qu'on appelle Loix Municipales. L'Autorité Royale sur l'Écosse a les mêmes prérogatives qu'en Angleterre, pour ajourner, proroger ou dissoudre le Parlement, augmenter ou diminuer le nombre des Deputés qui le composent. Il est l'ame de la Justice et des Loix. Le pouvoir de faire la guerre ou la paix est uniquement entre ses mains; tous les Officiers de Mer et de terre dépendent de lui, et toutes les forces du Royaume. Il peut eriger des Evêchez, mettre des impôts et des droits sur toute sorte de Marchandise, qui entre ou qui sortent de ce Royaume. Il peut encore obliger ses Sujets à lui fournir 20000 hommes de pied, et 2000 de Cavallerie. Le Parlement que l'on représente icy est composé de 4 ordres savoir: La Haute Noblesse, le Clergé, les Deputés des Provinces, et ceux des Villes et des Bourgs. Le Clergé est représenté par les Archevêques de St. André et Glasgow, et par les Evêques du Royaume. L'Archevêque de St. André est Primate du Royaume; les Evêques sont Pairs du Royaume et ont comme ceux d'Angleterre des Cours particulières où ils jugent sans Collègues, et tous les Actes s'expédient en leur nom, et non en celui du Roi; ils président aux Synodes Provinciaux de leurs Provinces qui se tiennent deux fois l'an, en Avril et en Octobre, pour la réformation des mœurs. La Noblesse est divisée en deux Classes; Ceux du Premier ordre sont les Seigneurs ou les Pairs du Royaume, qui sont les Ducs, les Marquis, les Comtes, les Vicomtes et les Barons; le nombre en est presque aussi grand qu'en Angleterre. La Seconde Noblesse comprend les Petits Barons qui sont les Nobles que les Provinces députent pour assister en leur nom au Parlement. Ils avoient autrefois le droit d'y Comparoître, ou d'y envoyer tel nombre de Deputés qu'ils vouloient, mais la grande dépense qu'ils étoient obligés de faire les porta à supplier Jacques I. de les en dispenser; ce qui leur fut accordé par un Acte de 1430: par lequel le Roy leur laissoit la liberté d'y venir en personne ou d'y envoyer des Deputés sans en fixer le nombre. Ils perdirent ce Privilège par leur négligence ou par le malheur des Guerres civiles, de sorte que pour rétablir l'ancienne forme du Gouvernement, Jacques VI ordonna que chaque Province choisiroit deux Nobles à la pluralité des Voix, et que les Deputés qu'elles auroient élus auroient le rang et la qualité de Petits Barons, et seroient appelés Commissaires des Comtes. Le peuple est représenté dans le Parlement par les Deputés des Villes et des Bourgs. Lors qu'il plaist au Roi de convoquer



Le Throne du Roy 1	Le Grand Maréchal 7	Les Archevêques 14	Pallas représentant l'Ecosse, tenant d'une main une Epée, de l'autre les Armes d'Ecosse, foulant des Trophees à ses pieds, elle a sur son sein le Chapeau de la Liberté 19
Le Grand Commissaire 2	Milord Greffier 8	Les Comtes 15	
Le Grand Chancelier 3	Secrétaire d'Etat 9	Les Evêques et Vicomtes 16	
Grands Officiers de la Couronne 4	Lion Roi d'Armes 10	Les Barons 17	
Table pour la Couronne et l'Epée du Roy 5	Le Grand Huissier 11	Les Deputés et Commissaires des Comtes et des Bourgs 18	
Le Grand Connétable 6	Hérauts et Pourfivants 12		
	Les Raporteurs des Voix 13		

L'ORDRE DE LA MARCHÉ DES DEPUTÉZ DU PARLEMENT D'ECOSSE, LORS QU'ILS VONT ET REVIENTENT LE PREMIER JOUR DE LEUR ASSEMBLÉE AU PARLEMENT.



ORDRE DE LA MARCHÉ DE LA SÉANCE DE CET ILLUSTRE CORPS.

Suite de la Remarque.

En son Parlement, Les Deputez s'étant rendus à Edimbourg Capitale de l'Ecosse, ils s'assemblent à l'Abbaye de S^{te} Croix, ou Holyroodhouse, pour proceder à la marche, ou Cavalcade, telle qu'on la représente ici: s'étant rendus au Parlement en cette cérémonie, le Grand Commissaire se place sur son Throne, et pres de lui les Grands Officiers de la Couronne, et aux deux costez les Prelats et les Pairs séculiers; Les Deputez des Provinces à la droite et ceux des Bourgs à la gauche. Les Ornaments Royaux sont mis sur une table par le Grand Connétable et par le Grand Maréchal. Apres la priere faite par l'Evêque d'Edimbourg, on fait la Lecture de la Liste des Deputez: en suite le Grand Chancelier s'approchant du Throne se met à Genoux et reçoit des mains du Grand Commissaire, la Commission du Roi, qu'il donne à un Secretaire pour en faire la lecture. On lit en suite la Formule qui est la maniere et l'ordre de l'Assemblée, après quoi Lion Roi d'Armes décent du Throne et place les Seigneurs et Deputez selon leurs rangs. Le Grand Commissaire declare en suite les intentions du Roi qui sont plus amplement expliquées par le grand Chancelier: on fait prêter serment aux Deputez et on nomme des Commissaires pour dresser la reponse à la lettre du Roi. On procede en suite à l'Élection des Commissaires, appellez Seigneurs ou Lords, des Articles pour dresser les Actes qui doivent estre proposez au Parlement: pour cela on choisit 8. Evêques, 8. Milords, 8. Chevaliers et 8. Bourgeois pour les 4. ordres du Royaume. Voicy la maniere de proceder à cette Élection: Les Evêques choisissent les Seigneurs qui sont 1. Duc, 1. Marquis et 6. Comtes. Les Seigneurs nomment les Ecclésiastiques qui sont ordinairement les 2. Archevêques avec 6. Evêques. Ces 16. Commissaires avec les Grands Officiers de la Couronne qui sont Commissaires dans toutes les affaires, choisissent les 16 autres, savoir 8. pour les Provinces, et 8. pour les Bourgs. Tous ces préliminaires étant achevez, on reconduit le Grand Commissaire dans le même ordre: on vient les autres jours au Parlement sans cérémonie. Il y a encore un Parlement fixe à Edimbourg qui fut établi par Jacques V. avant celui-ci: il y en avoit un mouvant qui alloit par les Villes rendre Justice et interpreter les Loix. Les Écossais ont encore quelques Cours souveraines de Grands Justiciers pour les matieres criminelles de chaque Province. Outre ces Officiers Ordinaires, il y a encore un Vicomte hereditaire qui juge les causes civiles et criminelles.



Avec Privilège de Messieurs les États de Holl^{le} et de Westfrieze.

Remarque sur l'origine, les loix et les coutumes des Anciens peuples d'Irlande.

On n'a aucune connoissance de ce qui s'est passé dans les premiers siècles en Irlande, et tout ce que l'on en a écrit approche plus de la fable que de la vérité. On ne sauroit remonter plus haut qu'au tems des Bretons. Ces peuples y envoyèrent les premières Colonies, les Iberiens y passèrent après eux, et en suite les Gaulois et les Germains; toutes ces nations s'y établirent en divers lieux et sous différents noms, comme on les marque dans la Carte cy jointe. Tous ces peuples vivoient sous les memes Loix et dans la meme forme de Gouvernement; mais comme ils n'étoient pas assez puissants pour se défendre des irruptions de leurs ennemis, ils s'unissoient ordinairement lors qu'ils étoient attaqués, et ne faisoient qu'un corps de toutes leurs trouppes, que le plus ancien Roi commandoit avec une autorité souveraine; et dans cette seule occasion tous les autres Rois étoient obligés de luy obeir. La bonne foy étoit la regle de leurs actions, ils se rendoient entre eux tous les devoirs d'amitié et d'hospitalité, et pour se maintenir dans cette bonne intelligence ils s'assembloient tout les ans à Temore dans la Médie, et là ils renouelloient leur Alliance et protestoient qu'ils n'adoroient qu'une meme Divinité, quant à leur Religion ils adoroient Jupiter, Mars, Mercure, le Soleil, et la Lune, mais principalement le Vent, qu'ils croioient conduire et gouverner toutes choses. Ils avoient, comme les Bretons et les Gaulois, des Prestres qu'on appelleoit Druides. Leurs sacrifices se faisoient dans les forêts qui étoient consacrées aux Divinités, ils choisissent pour leurs Rois et n'avoient aucun égard à la naissance. Comme ils voulaient que la fortune de leur Souverain fut leur ouvrage, ils devoient sur le trône ne des simples Soldats qui s'étoient distingués par quelque belle action; quelquefois ils les laissoient seulement sur le trône et quelquefois ils leur donnoient des Colliers, ils n'étoient proprement que leurs chefs; et les arbitres des différens qui se levoient entre leurs sujets; leur fonction étoit de faire toutes les propositions sans pouvoir rien résoudre par eux memes. Les Nobles avoient en main toute l'autorité, ils regardoient le peuple comme des esclaves et ne luy donnoient aucune part au gouvernement. On employoit les Druides dans les affaires publiques et on les consultoit dans les choses obscures, ils étoient les interpretes des Loix; Constance Cière fut le premier Empereur des Romains qui y porta ses armes victorieuses et qui y fit voir les Aigles Romaines; ce joug fut d'autant plus insupportable aux Irlandois qu'ils avoient jus qu'alors conservé leur liberté. Constance ne toucha ny à leurs Loix ni à leurs coutumes, il les laissa vivre paisiblement sous leurs Rois, sans leur donner de nouveaux Maîtres, mais il voulut qu'ils envoyassent leurs enfans en Angleterre et dans les Gaules, pour y estre élevés dans les exercices de la milice Romaine. Constantin y envoya des troupes pour appaiser une sédition, et après sa mort elle fut comprise dans le partage de Constantin le jeune sous l'Empire d'Arcadius et d'Hénonius. Les Croisades venus de Sardaigne y firent des grandes irruptions, les peuples qui habitoient la partie Septentrionale de l'Espagne y entrèrent quelque tems après, et en saccagerent une partie. Saint Patrice y introduisit le Christianisme lors de la decadence de l'Empire Romain, environ l'an 445; cet heureux changement y avoit ramené la paix et la tranquillité que les guerres civiles en avoient bannies. Ils vivoient paisiblement sous la domination de plusieurs Rois, dont les plus puissants étoient ceux de Lagenie, Momonie et de Connacie, lors qu'ils furent accablés tout à coup par les Norvegiens qui mirent tout à feu et à sang; mais comme ils marchèrent sans ordre et sans discipline et qu'ils se faisoient plus craindre par le nombre que par la force, ils furent défaits environ l'an 875; les memes peuples y retournerent, saccagerent la Connacie, partie de Lagenie et de la Médie; les Irlandois par leurs submissions arriérent leurs desordres; Mais Turgesius leur chef étant mort au milieu de ses plaisirs, redonna le courage aux Irlandois qui se delivrerent une seconde fois de l'oppression de ces nations étrangères, mais à peine commencent ils à jouir de quelque repos, qu'ils virent arriver une nouvelle flotte de Barbares, c'étoient les Danois qui venoient vanger la mort de leurs Compagnons; ils forcerent d'abord

CARTE ANCIENNE ET MODERNE DE L'IRLANDE SON GOUVERNEMENT ET SUR

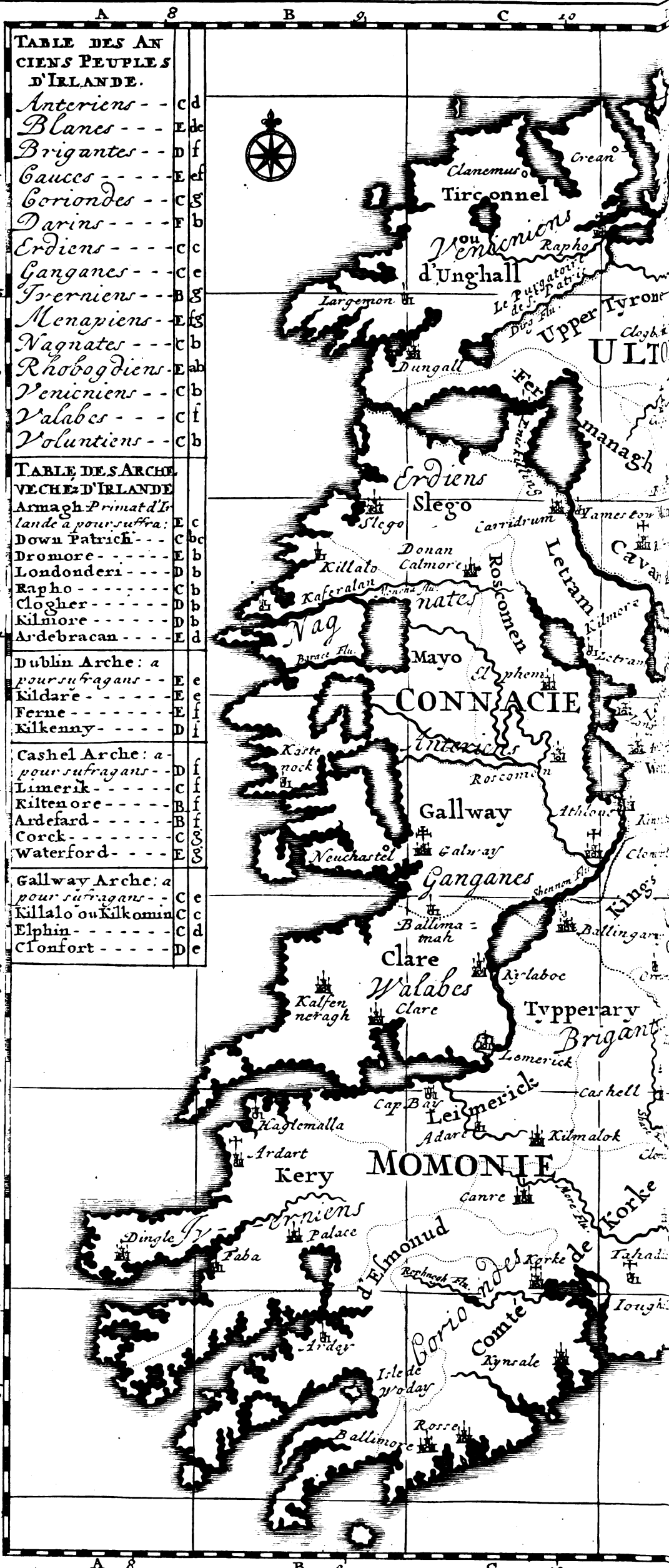
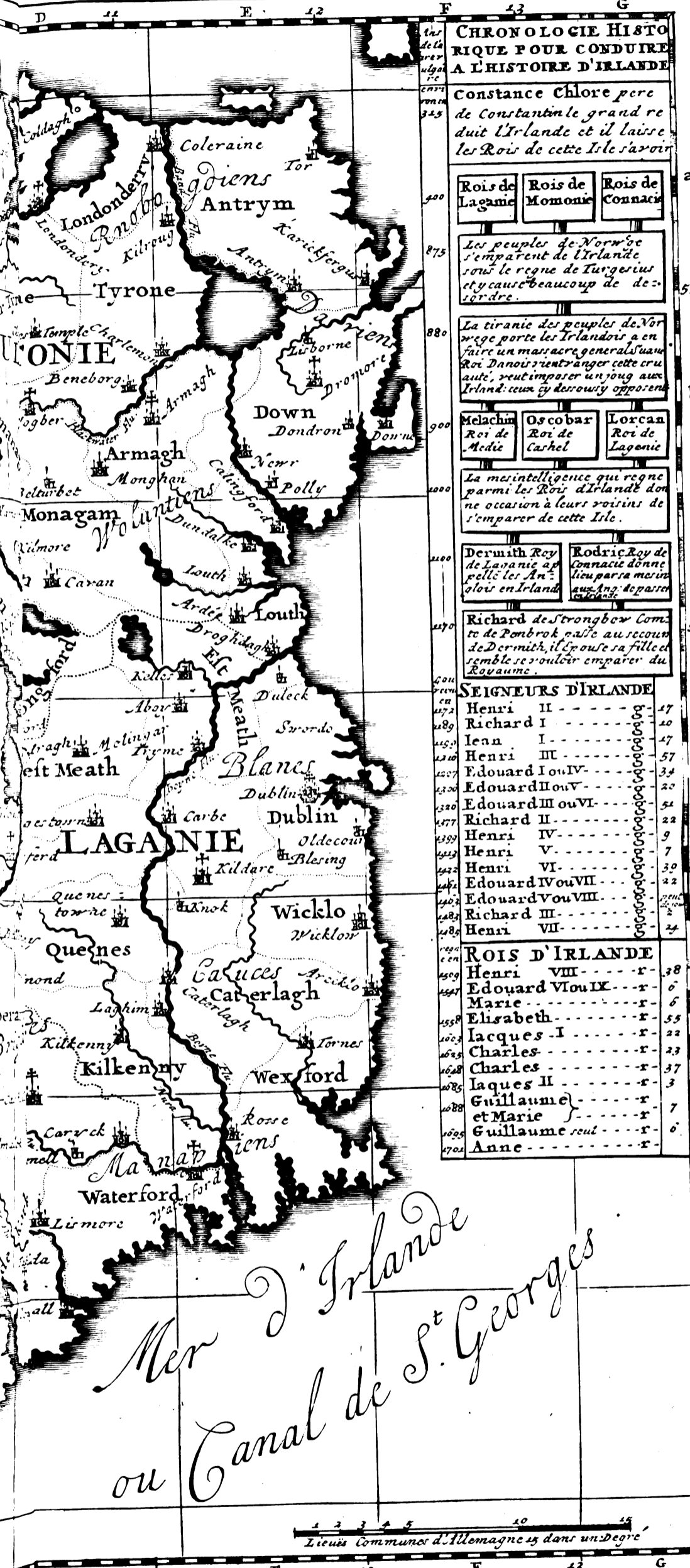


TABLE DES ANCIENS PEUPLES D'IRLANDE.	
Anteriens	c d
Blanes	E d e
Brigantes	D f
Cauces	E e f
Coriondes	C g
Darins	F b
Erdiens	c c
Ganganes	C e
Irerniens	B g
Menapiens	E g
Nagnates	C b
Rhobogdiens	E a b
Veniciens	C b
Valabes	C f
Voluntiens	C b

TABLE DES ARCHEVECHES D'IRLANDE.	
Armagh Primat d'Irlande a pour suffragans	E c
Down Patrich	C b c
Dromore	E b
Londonderry	D b
Rapho	C b
Clogher	D b b
Kilmore	D b d
Ardebracan	E d
Dublin Arche: a pour suffragans	E e
Kildare	E e f
Ferne	E f i
Kilkenny	D i
Cashel Arche: a pour suffragans	D f
Limerik	C f f
Kiltore	B f f
Ardepard	B f g
Corck	C g
Waterford	E g
Gallway Arche: a pour suffragans	C e
Killalo ou Kilkomin	C c
Elphin	C d
Clonfort	D e

Avec Privilege de Vosseigneurs

IRLANDE, AVEC QUELQUES REMARQUES SUR L'ÉTAT PRÉSENT DE CETTE ISLE



CHRONOLOGIE HISTORIQUE POUR CONDUIRE A L'HISTOIRE D'IRLANDE

Constance Chlore pere de Constantin le grand reduit l'Irlande et il laisse les Rois de cette Isle s'avoir

Rois de Laganie	Rois de Momonie	Rois de Connac
-----------------	-----------------	----------------

Les peuples de Norwège s'emparent de l'Irlande sous le regne de Turgerius et y cause beaucoup de desordre.

La tiranie des peuples de Norwège porte les Irlandois a en faire un massacre general au Roi Danois entranger cette cruauté, veut imposer un joug aux Irland: ceux cy derouy opposent

Melachim Roi de Medie	Oscobar Roi de Carhel	Lorcan Roi de Laganie
-----------------------	-----------------------	-----------------------

La mesintelligence qui regne parmi les Rois d'Irlande donne occasion a leurs voisins de s'emparer de cette Isle.

Dermith Roy de Laganie apelle les Anglois en Irlande	Rodric Roy de Connac donne lieu par sa mort aux Anglois de passer en Irlande
--	--

Richard de Strongbow Comte de Pembrok callé au secours de Dermith, il épouse sa fille et semble se vouloir emparer du Royaume.

SEIGNEURS D'IRLANDE

Henri II	47
Richard I	20
Iean I	47
Henri III	57
Edouard I ou IV	34
Edouard II ou V	20
Edouard III ou VI	54
Richard II	22
Henri IV	9
Henri V	7
Henri VI	30
Edouard IV ou VII	22
Edouard V ou VIII	2
Richard III	2
Henri VII	24

ROIS D'IRLANDE

Henri VIII	38
Edouard VI ou IX	6
Marie	6
Elisabeth	55
Jacques I	22
Charles	23
Charles II	37
Jacques II	3
Guillaume et Marie	7
Guillaume seul	6
Anne	r

Suite de la Remarque Tome 2 N. 57

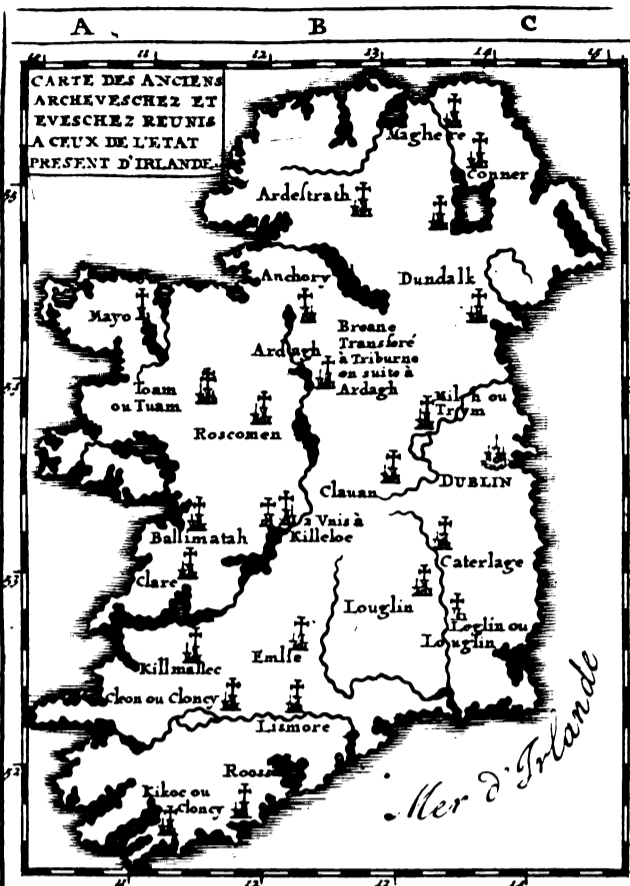
54 tout ce qui s'opposa à leur passage et firent plus de rasage que n'avoient fait les Norwegiens et contraignirent cette Isle à recevoir les conditions qu'ils leur voulurent imposer; les Rois de Medie et de Laganie refuserent de signer un Traité si honteux et des disputes s'étant elevées entre ces Rois, qui aboutit à une guerre civile, les Danois profitant de cette mesintelligence, porterent le fer et le feu pendant pres de 200 ans. Les différens de Dermith Roy de Laganie et de Radric Roy de Bonnacie acheverent de ruiner entièrement l'Irlande. Les Anglois que Dermith avoit appellez à son secours s'emparerent d'une partie de l'Isle par l'adresse de Richard Strongbow Comte de Pembrock qui les commandoit. Richard ayant épouse sa fille et l'unique heritiere de Dermith, osa aspirer à la Royauté. Henry II Roy d'Angleterre, ayant eue le vent de ce dessein fit publier une ordonnance en 1171 que tous ses Sujets eussent à sortir de l'Irlande; Richard penetra le secret de cette ordonnance et fut enfin contraint apres divers pretextes d'obeir aux Ordres du Roy; et par son traité il céda tous ses droits et toutes ses pretentions au Roy, qui luy donna pour recompence la Province de Laganie; apres cet accommodement Henry II passa avec une puissante Armée en Irlande, dont il fit la conquête et prit la qualité de Seigneur d'Irlande, comme firent ses Successeurs jusqua Henry VIII, qui pris le titre de Roy comme ont fait depuis tous ses Successeurs.

Remarque sur l'état present d'Irlande

55 Cette Isle étoit autrefois appelée Hibernie, ou Bretagne mineure, ou occidentale, elle n'est separée de la grande Bretagne que par un Detroit assez dangereux, appelé le Canal S. George; On donne à l'Irlande du Nord au Sud six vingt lieux communes, soixante d'Orient en Occident et environ deux cent cinquante de circuit. Cette Isle est extrêmement fertile, sur tout pour les paturages, et il suffit de laisser les troupeaux à la campagne pendant quelques heures du jour; et si on les y laisse d'avantage ils courroient risque de crever. Le Pais abonde en gibier; et en Poisson. L'Air y est doux, mais humide et grossier ce qui fait que le Soleil y est peu ardent. L'hiver ny est pas cependant insupportable; il y a peu de grains a cause des pluies continuelles, il y croit en recompence beaucoup de saffran. Leurs forests abonde en gibier. Ce que les Auteurs rapportent qu'il ny a aucun Animal venimeux est particulier à cette Isle. On dit même que s'y d'ailleurs on y transporte des Serpens ils y meurent. Les richesses des Irlandois consistent en Beurre, en Suif, en Laine, en Cuir, en Fromage et Saumon. Les Anglois y ont tout leur commerce. Les Irlandois sont assez bien faits mais vindicatifs, grériers, peu civilisés et s'y accoutum au Larcin que ce Vice y est considéré de la plus part des peuples de cette Isle comme un avantage considerable. Les Irlandois sont rarement malades et quand ils le sont, ils se preparent tout de bon à la mort. Ils sont robustes et supportent facilement la faim et la soif et toutes sortes d'incommoditez. Dans leurs passions ils vont à l'extremite et sont au jugement de quelques Auteurs, ou tous bons ou tous mechans. Dans les extremitez de cette Isle ils sont encore assez sauvages; et dans les montagnes ils se marient d'ordinaire dans lieu de leurs naissances. Ils sont naturellement Oisif et ennemis de la serritude. La Mer des environs d'Irlande est extrêmement poissonneuse. Les Nobles aiment la Musique et la Danse, ceux du commun qui ne veulent point travailler demandent aumone ou volent. Leur langue leurs est particuliere et leur accent tres rude. Il y a beaucoup d'Eccllois dans la partie Septentrionale de cette Isle, et dans l'Orientale un grand nombre d'Anglois. Les quatre Provinces capitales marquées dans cette Carte, ont eu autrefois chacun leurs Rois; mais leurs divisions servirent d'occasion à Henry II de s'en rendre maître, et d'assujettir cette Isle sous sa domination, comme on la verra desant remarqué.

es Etats de Hollande et de Westfrise

NOUVELLE CARTE DE L'IRLANDE, OU ON REMARQUE L'ETAT PRESENT DE CETTES ILES, LES VILLES, ET LES BOURGS QUI ONT LE DROIT DE DEPUTER AU PARLEMENT.



Remarque.
 Le Gouvernement Ecclesiastique d'Irlande a été sujet à divers changemens par les différentes résolutions qui sont arrivées dans cette Isle, et qui cause de la confusion à divers égards, et sur tout au sujet de quelques archeveschez et éveschez qui ont été réunis avec d'autres, ce qui fait de la confusion. De sorte qu'il est assez difficile de distinguer facilement les uns d'avec les autres, et c'est ce qui cause le peu d'uniformité qu'il y a à cet égard entre la plus part des Géographes. Pour tâcher de le faire avec distinction en a placé la petite carte cy dessus et l'autre qui lui est opposée. La première cy dessus fait remarquer les éveschez qui sont réunis et la remarque joignante inscrite comment ils ont été réunis à d'autres: par cet ordre il sera facile de distinguer les uns des autres et ne pas confondre, comme le font la plus part des Géographes, et presque toutes les Cartes, ceux d'aujourd'hui d'avec ceux d'autrefois.

TABLE DES COMTEZ OU PROVINCES D'IRLANDE QUI ONT DROIT DE DEPUTER A L'ASSEMBLEE DU PARLEMENT.

Comte	Comte	Comte	Comte
Antrim	Kab	Limerick ou Limerick	Fggh
Ardmagh ou Armagh	Ic	Londonderry	H ab
Catherlagh	I g	Longford	GH de
Cavan	H d	Louth	I d
Clare	F g	Meath Est.	HI de
Corne	F i	Meath West.	GH ef
Downe	K c	Mayo	HI de
Dublin	K ef	Monogham	HI cd
Dunnigall	G b	Roscom	H fg
Farmanagh	H c	Slego	G de
Galloway	F f	Tirconel ou Tirconnel	G ab
Kerry	E hi	Tipperary	G g
Kildare	I f	Tyrone	H h
Kilkenny	H g	Waterfort	H b
Kings	H f	Wexford	IK h
Letrim	G d	Wilkow	K f

TABLE POUR TROUVER QUELQUES VILLES OU LIEUX REMARQUABLES, QUI NE SONT POINT DANS LES TABLES DE CEUX QUI ONT DROIT DE DEPUTER AU PARLEMENT.

Comte	Comte	Comte	Comte
Aboi	HI de	Killalo	E cd
Adebracan	HI de	Kildare	GH f
Ardestrath	B a	Kingiboun	GH f
Balintohar	EF de	Limerick	FG g
Boile	FG d	Lismore	GH hi
Cavan	H d	Mayo	E c
Emlie	FG g	Moor	F d
Inistrog	H g	Omah	GH b
		Ormond	GH fg
		Ouven	GH a
		Queenestoun	H f
		Ross (vieux)	FG ik
		Rosmont	FG e
		S. Patrice	G b
		Tirconnel	G b

TABLE DES RIVIERES LES PLUS REMARQUABLES.

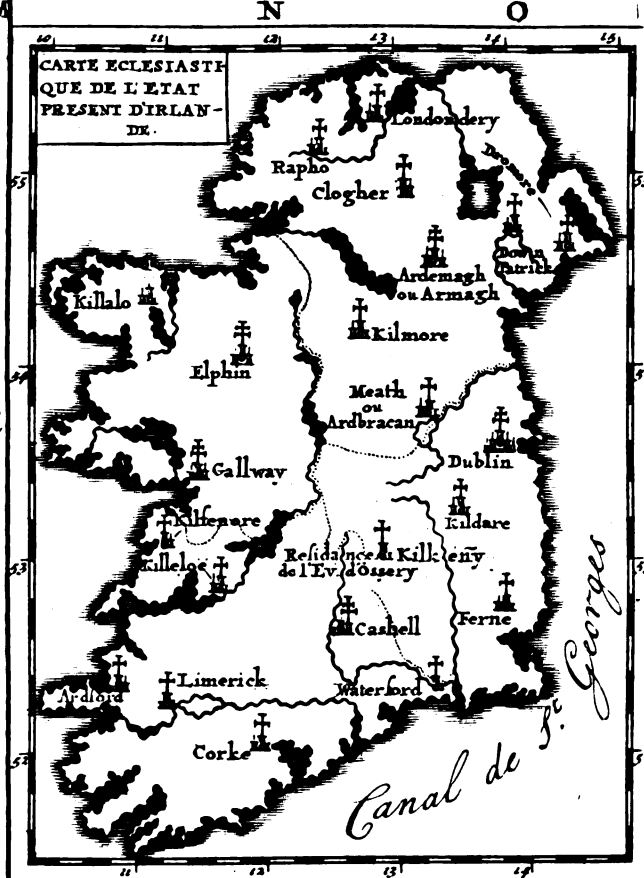
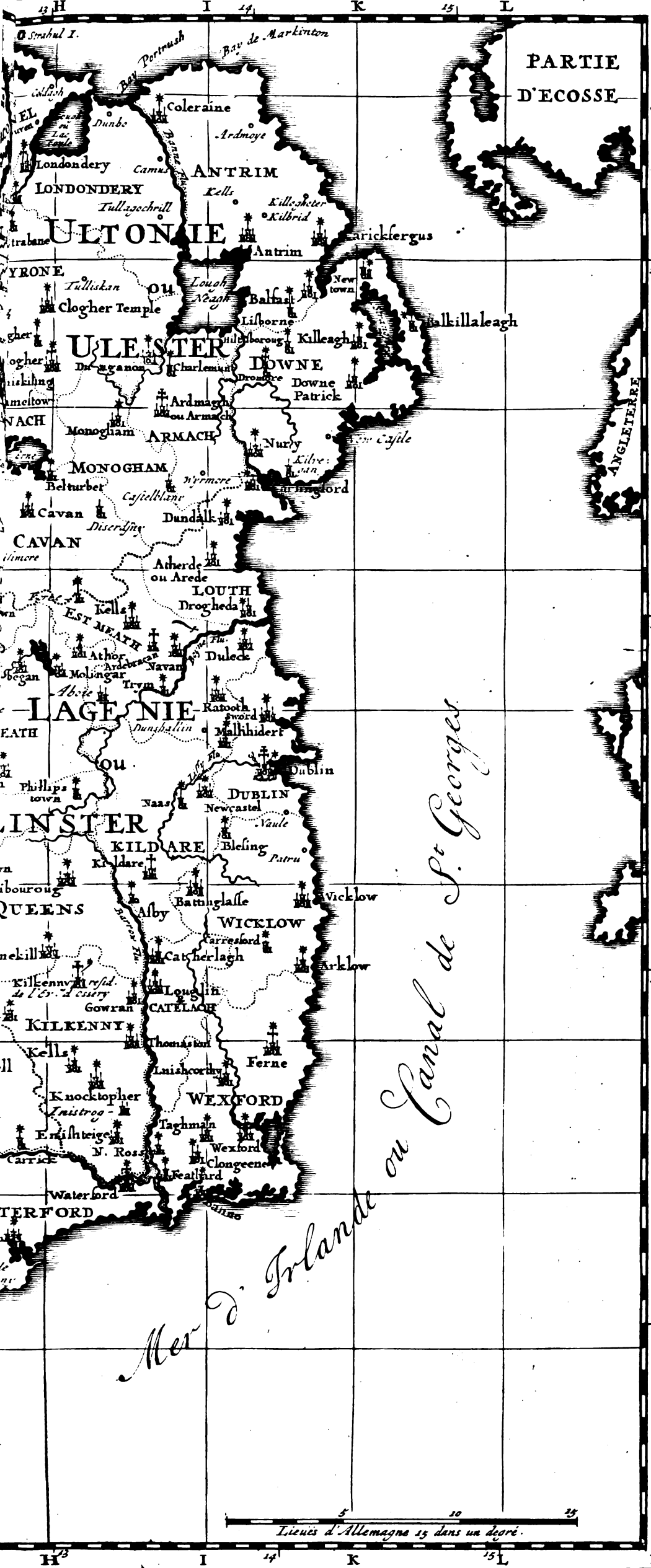
Riviere	Comte	Riviere	Comte
Black	Fg hi	Barrow	HI f
Bandon	F i	Boyne	I de
Baune	I ab	Liffy	I ef
		Shannon	GH g
		Share	GH g
		Finy	G b

TABLE DES LACS LES PLUS CONSIDERABLES D'IRLANDE.

Lac	Comte	Lac	Comte
Caricklergus	K b	Horib ou Meck	EF ef
Coan	EF d	Math ou Melvie	FG c
Dorg	G f	Rea	G e
Fane	GH c	Strangford	K bc
		Swilly	GH a
		Foyle	H a

BATAILLES LES PLUS REMARQUABLES.
 de Boyne I de 1690
 d'Agam FG ef 1691
 D'IRLANDE (Dublin IK e)





Les quatre Archeveschez de l'état présent
 d'Irlande sont Ardmagh, ou Armagh, auquel est
 unie la Primatie du Royaume, érigé en Arche-
 vesché dès l'an 445 selon divers Auteurs; Cashell
 érigé en 1122; Dublin Capitale du Royaume
 en 1200; et Gallway en 1698: On a uni à ce der-
 nier Archevesché en 1698: celui de Toam ou Tuam
 Il n'est pas malaisé de connoître par la Carte
 éciessus qui est assez distincte, la Jurisdiction
 de chaque Archevesché, et de voir distinctement
 les Evêques de leurs ressorts: la Carte faisant
 cette distinction par des points qui font ob-
 server qu'Ardmagh a six Evêques, pour su fragans
 Cashell six, Dublin quatre, et Gallway quatre.
 A l'égard de l'ordre des assemblées Ecclesiasti-
 ques pour les affaires, elles se dirigent à peu près
 comme en Angletorre et Ecosse, ou on renvoie le
 lecteur pour estre informé de la manière de ces
 assemblées, et l'ordre de proceder pour diriger les
 affaires Ecclesiastiques de ce Royaume.

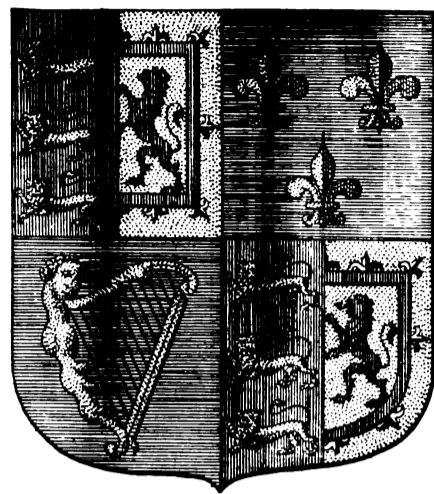
TABLES DES VILLES ET DES BOURGS QUI ONT
 DROIT DE DEPUTER AU PARLEMENT.

Alby A	III f	Clogher Temple	H bc	Killeagh	K bc
Achoori	G d	Cloneferd	G f	Kocktopher	HI gh
Ardagh	GH de	Corke	G i	L	
Ardarid	E h	D		Lansborg	GH de
Agher	H bc	Dingle	D hi	Largemore	G b
Antrim	I b	Down Patrick	K c	League	G e
Armagh ou	I c	Dromore	IK c	Lifford	GH b
Ardmagh	I c	Drogheda	IK de	Lisborne	K bc
Arklow	K g	Dublin	IK ef	Londondery	H ab
Athlone	G e	Duleck	IK de	Longford	GH de
Athenery	F ef	Dundalk	I d	Loughlin	I g
Atherde ou	I d	Dunganon	I c	M	
Arede	I d	Dunnagall	G b	Mallhidert	IK e
Athor	HI de	Dungarvan	H hi	Mari bouroug	HI f
B		E		Mallow	FG ih
Balfast	K b	Elphin	G de	Molingar	H e
Balkillaleagh	KL bc	Enisch	F fg	Monogham	I c
Ballisk Talck	G de	Enishteige	HI h	N	
Ballimore	F k	Eniskiling	H c	Naas	I ef
Banno	I k	F		Navan	I de
Battnekill	H g	Feathard	I h	Newcastel	I ef
Battlinglasse	I f	Feathard	H gh	Newtown	K b
Belturbet	H cd	Ferne	IK g	Nury	IK c
Bircasteltown	G f	Force	HI de	P	
Bleling	I f	G		Phillipstown	H ef
Brandon Bridg	FG i	Galloway	F ef	R	
C		Gilbegan	H e	Rapho	GH b
Callan	H g	Gowran	I S	Ratooth	I e
Carrick	H h	H		Ross ou Rosse	I h
Carresford	IK fg	Hilsboroug	K bc	S	
Carickfergus	K b	I		S'Iohan	H b
Carlingford	K cd	Lamestow	H c	Strabane	H b
Caridrum	G d	Loughall	GH hi	S'Ions Town	H de
Castelbar	F de	K		Slego	FG c
Cashell	GH gh	Kells	H g	Sword	IK e
Catherlagh	I fg	Kells	I de	T	
Cavan	H d	Kilfenore	E f	Tabona	H b
Charlevill	F h	Killmalock	F h	Taghman	I gh
Charlemunt	I c	Kingiack	F i	Tipperari	G gh
Clare	F g	Kinsale	FG ik	Thomston	I f
Clogeene	I h	Kilbegam	H ef	Traly	E h
Clomell	F h	Kilkenny	H g	Trym	I e
Colackelty	H k	Killelor	G S	Tuam	F e
Coleraine	I a	Kilmore	H d	W	
				Waterford	HI h
				Wexford	I h
				Wicklow	K

Mer d'Irlande ou Canal de St. Georges

Lieues d'Allemagne 15 dans un degré.

CARTE DU GOUVERNEMENT CIVIL ET MILITAIRE AVEC L'ETAT



ARMES DE LA GRANDE BRETAGNE

ETAT DES OFFICIERS CIVILS

- COUR DE L'ECHIQUEUR.**
 1: Lord Thresorier.
 1: Vice Thresorier.
 1: Lord Baron.
 1: Second Lord Baron.
 1: Troisieme Lord Baron.
 1: Premier Sergeant.
 1: Second Sergeant.
 1: Procureur General.
 1: Soliciteur General.
 1: Auditeur General.
 1: Arpenteur General.

- OFFICIERS DE LA COUR DU BANC DE LA REINE.**
 1: Lord Chef de Justice.
 1: Second Lord Iusticier.
 1: Troisieme Lord Iusticier.

- OFFICIERS DE LA COUR DES PAIDOIERS COMMUNS.**
 1: Lord Chef de Justice.
 1: Second Lord Iusticier.
 1: Troisieme Lord Iusticier.
 1: Protenotaire.

ETAT DES PRINCIPAUX OFFICIERS DU GOUVERNEMENT MILITAIRE.

- 1: Lord Deputé ou Chef, Vice Roi ou Gouverneur d'Irlande.
 1: Aide de Camp.
 1: Lieutenant General.
 1: Autre Aide de Camp.
 1: Major General.
 2: Brigadiers Generaux.
 1: Commissaire General.
 6: Commissaires Deputez.
 1: Marechal des Logis.
 1: Aide de Camp General.
 1: Juge Avocat General.
 1: Chirurgin General.
 1: Preoust General et divers autres Officiers.

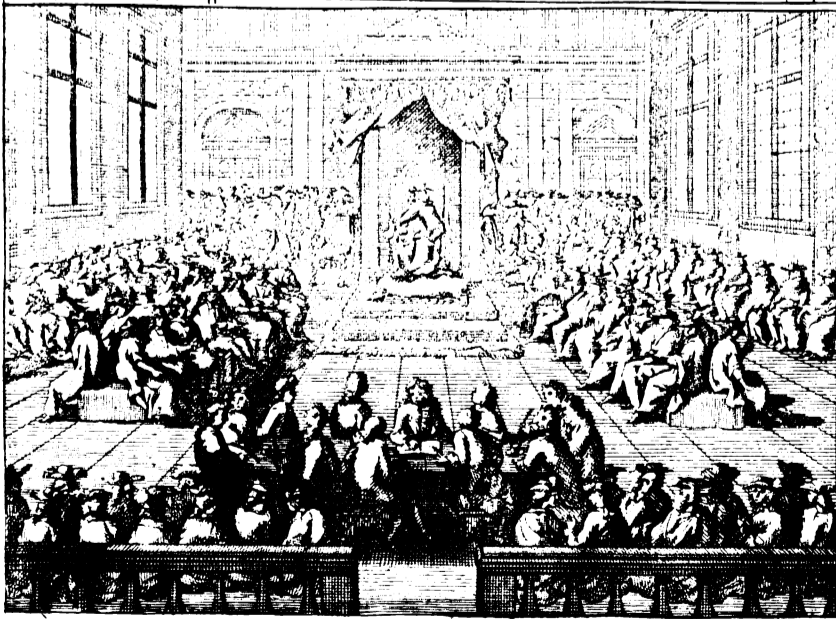
ABREGÉ DU MONTANT DES OFFICIERS DE LA COUR

- Pour la Cour de l' Echiquier.
 Pour la Cour du Banc de la Reine.
 Pour la Cour de la Chancellerie.
 Pour la Cour des Plaidiers Communs.
 Pour les Officiers Seruans les Rois.
 Pour les Accidents.
 Pour les Officiers de la Cour Perpetuelle.
 Les Penfions.
 Les Appels.
 Pour les Ministres non Contables.
 Pour le Concordatum.
 Pour les Pensionnaires François.

TABLE DES VILLES D'IRLANDE OU L'ONA ETABLI DES CASERNS OU DES BARAQUES POUR L'ORDRE DU GOUVERNEMENT MILITAIRE.

DANS LA PROVINCE DE MUNSTER.	DANS LA PROVINCE DE LEISTER.	DANS LA PROVINCE DE CONNOUGHT.	DANS LA PROVINCE DE ULSTER.
Abionny.	Arkw..... E d	Athely..... B c	Armagh..... D b
Bantry.	Athey..... D c	Athlone..... B c	Altimore.
Caperquin... C d	Bray..... D d	Briansbridge.	Belturbet... D b
Corke..... B d	Callen..... D d	Banagher.	Balliconnel.
Coltormuck.	Carricknesheure.	Belclare.	Belcoe.
Charlevill... B d	Carlow..... D d	Ballaghy... B c	Ballishannon C b
Cloamelle... C d	Carlingford E b	Boyle..... B b	Belfast..... D b
Cullen..... C d	Dublin..... E c	Clare Castle B d	Blakbank.
Dungarvan... C d	Ducannon... E d	Castle Barr A b	Cavan..... C b
Dingle..... A d	Drogheda... D b	Palloonney.	Clanawly Church
Milewater... C d	Eniscorthy.	Carrick Drumrusk..... C b	Calmore..... C a
Galbally... B c	Finah..... C b	Galloway... B c	Coleraine... D a
Killm Thomas C d	Kilkenny... D d	Headford.	Carickfergus D a
Kinsale..... C c	Longford... C c	Iamestown. B b	Charlemont. D b
Kilmedy..... D c	Maryborrow D c	Loughrea.	Dunpatrick.. D b
Killmaile... B d	Mullingar... C c	Lanesborough B c	Drumbote.
Limrick..... B d	Navan..... D c	Mullet.	Dungannon. D b
Longford passe C d	Philipstown D c	Portumney.	Eniskilling.. C b
Macrome..... C d	Ross..... D d	Roscomon.. B c	Garrison.
Mallow..... C d	Tullgh..... D c	Sligoe, ou Sligo..... B b	Garry devilling.
Meeden..... C d	Wicklow.... E c		Killevan.... C b
Newmarquet B d	Wexford.... E d		Lifford..... C a
Neuagh..... C c			Londonerry D a
Menthouse.			Newtown lema E b
Roscastle.			vady.
Roscrea..... C d			Newry..... D b
Silvermines C d			Newry montains
Thurles..... C d			Virginia.
Traly..... A d			
Waterford... D d			
Youghill.... D d			

PARLEMENT D'IRLANDE



I REMARQUE.
 Les dernieres divisions d'Angleterre ou la negligence des Gouverneurs d'Irlande avant laisse alterer les Loix de ce Royaume et les constitutions du Gouvernement, donne lieu aux Raperies de Commetre beaucoup de desordres pour remedier a ce mal et pour appaiser les plaintes de divers bourgeois des Villes et du peuple de la Campagne qui etoient charges du logement des soldats dont ils suportent impatiemment la licence, aussi bien que les vols des Raperies. Le Parlement d'Irlande avoit trouve a propos pour le bien du Gouvernement, de faire construire des Baraques pour loger les Soldats, afin que le peuple n'eut pas lieu de se plaindre. Ces Baraques etant batis de distance en distance dans chaque Comte, et a portee pour rassembler les troupe en peu de temps, et par la estre en etat de reprimer les vols et y maintenir l'ordre et la paix, ont ete fort efficaces et ont beaucoup contribue a la surete du Gouvernement, et au repos des peuples de cette Isle.

ETAT DE LA DEPENSE D'IRLANDE EN L'AN

- Pour les Officiers Generaux.
 Accidents Militaires et Casu.
 Pour III. Regimens de Cavale.
 Pour III. Regimens de Drage.
 Pour XIV. Regimens d'Infante.
 Pour I. Regiment d'Infante.
 Pour une Compagnie de Gr.
 Pour la Charge d'Artillerie.
 Pour le Surerois de la paye.
 Pour la Charge des Garnis.
 Pensions Militaires.
 Charge des Baraques.

Il peut arriver quelque change plus ou du moins, a proportion de l'augmentation, ou de la diminution de la garnison, mais il n'est pas moins suffisant pour faire connaitre l'etat du Gouvernement de ce Royaume.
 Avec Privilege de no seigneurs les

ETAT DES OFFICIERS DU ROYAUME D'IRLANDE

Tome 2 N° 59

OFFICIERS DU GOUVERNEMENT D'IRLANDE.

- COUR DE LA CHANCELERIE**
 1: Grand Chancelier.
 4: Maitres de la Chancellerie.
 1: Clerc de la Couronne.
 1: Clerc de Hanaper.

LISTE DES OFFICIERS DE L'ETAT.

- 1: Principal Secrétaire.
 1: Clerc du Conseil.
 1: Medecin de l'Etat.
 1: Heraut d'Armes.
 1: Second Heraut d'Armes ou son Deputé.
 1: Chef Sergeant d'Armes.
 1: Second Chef Sergeant.
 3: Sergeants d'Armes.
 1: Garde de la Chambre du Conseil.
 1: Garde de la Tour.
 1: Garde des Chambres du Chasteau.
 1: Conétable du Chasteau.
 1: Timbalier.
 6: Trompettes.
 1: Lord Maire de Dublin.
 1: Forétier du Parc.
 1: Portier du Chasteau.

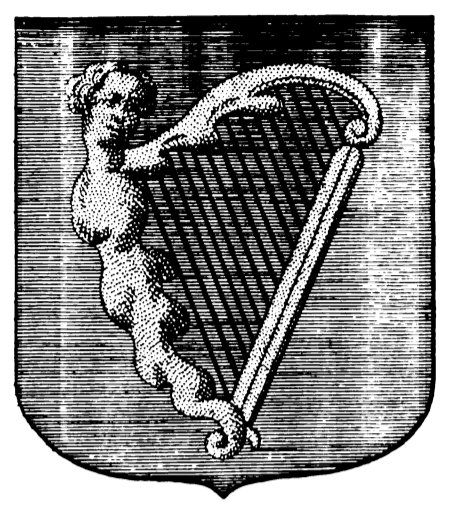
MONT DU PAYEMENT DE CHACUN D'EUX POUR LE GOUVERNEMENT

Officier	Mont
Grand Chancelier	4 191 6 10
Maitres de la Chancellerie	2 007 10 -
Clerc de la Couronne	22 97 19 11
Clerc de Hanaper	19 07 10 -
Principal Secrétaire	22 05 15 2
Clerc du Conseil	2 055 - -
Medecin de l'Etat	6 88 6 8
Heraut d'Armes	6 63 13 6
Second Heraut d'Armes	7 22 5 - -
Chef Sergeant d'Armes	3 00 - -
Second Chef Sergeant	1 200 - -
Sergeants d'Armes	5 000 - -
Garde de la Chambre	2 415 2 7 1
Garde de la Tour	5 43 4 4 9 12

DEBITE DE L'ARMEE MILITAIRE DE L'ANNEE 1704.

Officier	Mont
Grand Maître d'Artillerie	12 337 3 4
Lieutenant d'Artillerie	3 170 - -
Major du train d'Artillerie	33 817 5 -
Intendant et Contrôleur	25 714 - -
Clerc d'Artillerie	15 768 6 -
Premier Ingenieur General	10 387 - -
Second Ingenieur d'Irlande	12 29 8 4
Troisieme Ingenieur	39 35 16 3
Gentilshommes de l'Artillerie	23 10 2 11
Garde du Magasin	25 17 15 -
Boute Feux Commandants	29 78 5 -
Bombardiers	133 36 - 10
Armurier General	269 40 9 8 4

Quant à la liste cy dessus du des besoins de l'Etat de l'aug des troupes; cecy semble neant entre l'Etat des forces et l'ordre du Royaume.



ARMES DU ROYAUME D'IRLANDE

ETAT DES OFFICIERS D'ARTILLERIE.

- 1: Grand Maître d'Artillerie.
 1: Lieutenant d'Artillerie.
 1: Major du train d'Artillerie.
 1: Intendant et Contrôleur.
 1: Clerc d'Artillerie.
 1: Premier Ingenieur General.
 1: Second Ingenieur d'Irlande.
 1: Troisieme Ingenieur.
 2: Gentilshommes de l'Artillerie.
 1: Garde du Magasin.
 2: Boute Feux Commandants.
 2: Bombardiers.
 1: Armurier General.
 4: Assistants Armuriers.
 1: Maître des Roués.
 1: Maître Canonier.
 1: Garçon Canonier.
 8: Canoniers d'Artillerie.
 8: Autres Canoniers.
 1: Maître des Chariots.

SUITE DE LA I. REMARQUE.

Il y a 36 de ces Baraques dans le Royaume pour loger la Cavalerie et 227 pour l'Infanterie dispersée dans les Provinces. Il y a 25 Officiers établis aux gages de l'Etat pour en prendre soin. L'Ordre du Parlement d'Irlande est à peu près pareil à celui d'Angleterre. Dublin qui est la Capitale du Royaume et le siege du Vice Roy, n'est pas seulement la plus belle ville du Royaume, mais même une des plus considerables de l'Europe. Les Tables que l'on a placé cy dessus de l'ordre des officiers, et des differents Tribunaux de ce Royaume, font voir en partie l'ordre et le nombre des principaux Officiers. Ce qui resteroit à faire à present seroit de donner une idée generale du Gouvernement, Civil et Militaire, mais comme on adopte dans ce Royaume les memes Loix qu'en Angleterre, on renvoye le lecteur à la Carte n° 52 qui a déjà été assez d'instruction sur ce sujet, car étant le meme Gouverneur on ne pourroit repeter que ce que l'on a dit dans ces Cartes.

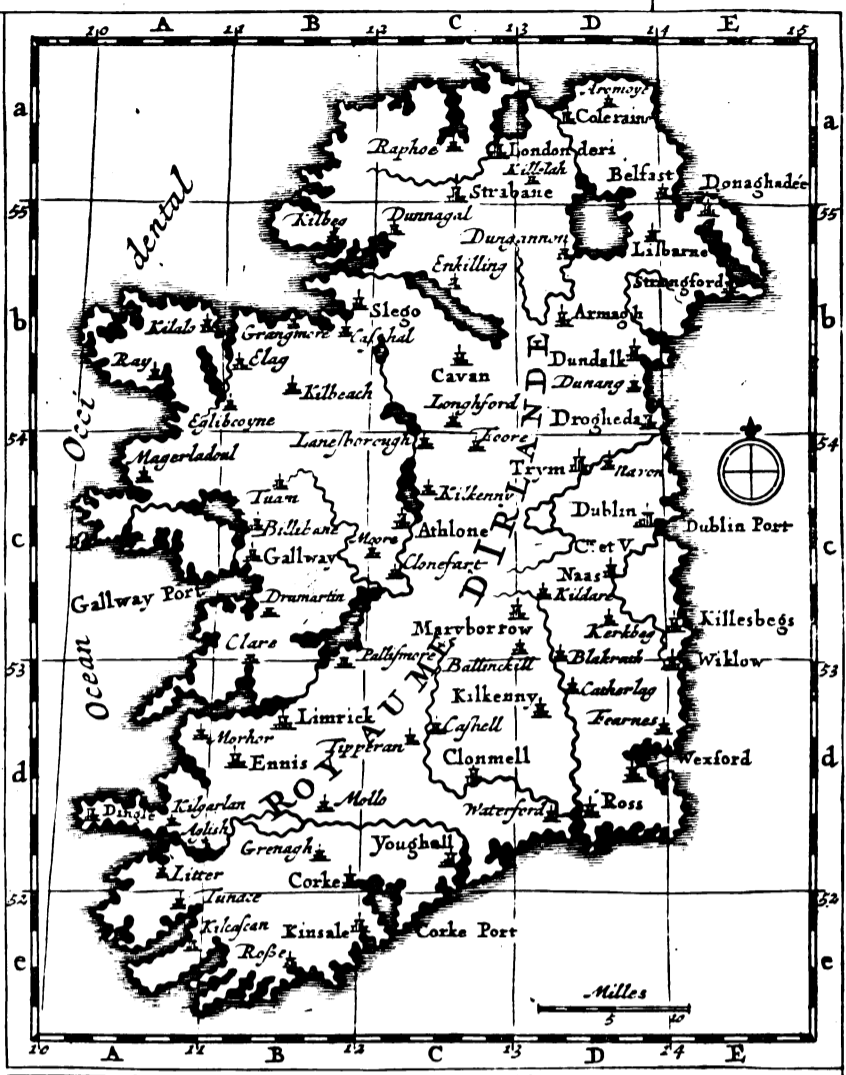


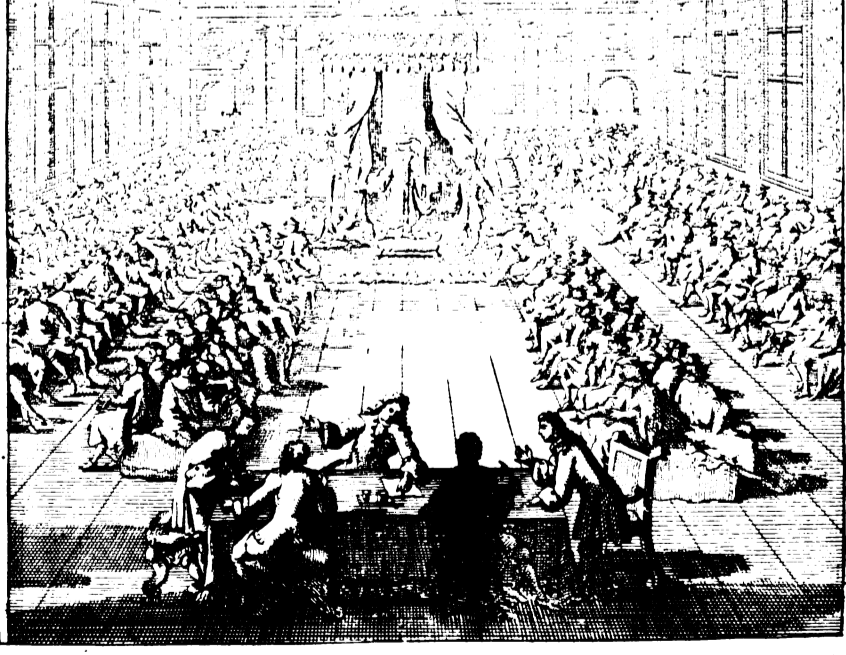
TABLE DES VILLES OU SONT ETABLIS LES DIFFERENTS BUREAUX POUR L'ORDRE DE LA RECEPTION DES DENIERS DU ROYAUME SAVOIR.

Ardmagh... D b	Drogheda... D b	Killebegs... F c	Strabane... C a
Athlone... C c	Dublin Port... E c	Kinsale... B e	Strangford... E b
Belfast... D a	Excise... D c	Limrick... B d	Trym... D c
Cavan... C b	County... D c	Lisburne... E b	Waterford... D d
Clonmell... C d	Dundalke... D b	Londondery... D a	Wexford... E d
Coleraine... D a	Ennis... B d	Maryborrow... C e	Wicklow... E c
Corke Port... C e	Foxford... D c	Mayalow... D c	Youghall... C d
Corke Excise... B d	Gallway Port... A c	Naas... D c	
Dingle... A d	Gallway Excise... B c	Ross... D d	
Donaghadee... E a	Kilkenny... C a	Sligoe ou Sligo... C b	

REMARQUE.

Dublin comme la Ville Capitale du Royaume et le Siege du Vice Roy et des Principaux officiers, est aussi le Thresor General ou se rassemble tous les deniers du Royaume. Ces deniers sont distribuez au Payement des troupes ou des officiers du Gouvernement Civil et Militaire.

CHAMBRE DES COMMUNES D'IRLANDE.



CHRONOLOGIE

D E S

ROIS D'ECOSSE,

A V E C D E S R E M A R Q U E S

S U R

L'HISTOIRE DE LEURS REGNES.

Ans du
Mon-
de.

F E R G U S I.

3672

L Es Ecoſſois, opprimez par les Piſtes, appellerent ce Prince d'Irlande, pour ſe venir mettre à la tête de leurs Troupes. Il partit avec une Flotte, & étant arrivé en Ecoſſe, il réunit d'abord les Ecoſſois & les Piſtes, pour tourner enſuite ſes armes contre les Bretons. Après cette reconciliation il les mena contre ce peuple, & remporta une pleine victoire, & tua le Roi Coyle de ſa propre main. Ce Prince laiſſa le fruit de la victoire aux Ecoſſois. Cette modération fut cauſe qu'ils le reconnurent pour leur Roi, & lui jurèrent une fidélité inviolable. Ce fut lui qui diviſa l'Ecoſſe en Septentrionale & Meridionale, & donna la première aux Ecoſſois, & la ſeconde aux Piſtes. Fergus établit enſuite des Gouverneurs ſages & habiles dans ce Royaume. Et ayant appris que quelques revoltés s'étoient ſoulevés en Irlande, il y fut & les obligea à ſe ſoumettre à ſa Clémence. Après cet heureux progrès il réſolut de retourner en Ecoſſe, où comme il appercevoit déjà terre il fit naufrage contre une roche, qu'on nomma depuis la Roche de Fergus.

3697

F E R T A I R E.

Fut élu Roi après la mort de ſon Frere, parce que ſes Neveux n'étoient pas encore en âge de gouverner, & juſtifié par ſes vertus Royales le juſte choix, que les Etats avoient fait de ſa perſonne, car il eut plus à cœur le bonheur de ſon peuple que la magnificence de ſa Cour. Les Piſtes mêmes l'eurent en grand eſtime, & ſous un Regne ſi heureux, ces deux Royaumes eſtèrent dans une parfaite union. Mais Ferlegus, fils ainé de Fergus I. animé d'ambition & deſirant de gouverner, forgea des intrigues, & la perfidie de ce Prince fut la cauſe de ſa propre perte, & de celle de ſon Oncle, qu'il fit tuer. Ce meurtre néanmoins ne le fit pas monter ſur le trône, car il fut obligé de ſe retirer en Bretagne, pour éviter la fureur du peuple, qui le vouloit ſacrifier aux manes de Fertaire.

3712

M A I N E.

Ferlegus fils ainé de Fergus I. s'étant retiré en Bretagne, on élu Main ſon Frere pour Roi, qui mit toute ſon application pendant ſon Regne au Culte Divin, n'ayant eu aucune guerre à ſoutenir contre ſes ennemis. Il fit bâtir des Temples, ordonna des ſacrifices, & créa des Miniſtres pour le Service Divin à la façon des Egyptiens. Il donna privilege à chaque ville de juger les actions de petite importance, qui arriveroient dans l'enceinte de leurs murailles.

3741

D O R N A D I L L E

Succéda à ſon Pere. Il fit la paix avec les Bretons, & renouvela l'alliance que ſes Prédeceſſeurs avoient faite avec les Piſtes. On le fait auteur d'une infinité de belles ordonnances, tant ſur la Police, que ſur l'adminiſtration de la juſtice, & divers reglemens au ſujet des chafſeurs. Il les fit graver publiquement ſur de grandes tables. Etant un grand amateur de la chafſe, il y alloit preſque tous les jours, du tems qu'il n'avoit point de guerre à ſoutenir contre ſes ennemis.

3769

N O T H A T E.

Monta ſur le trône après la mort de ſon Frere, ſes Neveux n'étant pas encore en âge de gouverner. Etant monté ſur le trône il regna ſi tyranniquement, que Doualus,

Ans du
Mon-
de.

Seigneur de Galloway, lui fut reprocher les meurtres & les défordres, dont il affligeoit le peuple, & le pria de rendre le Royaume au legitime heritier. Nothate répondit qu'il n'avoit rien fait que ſelon les droits Royaux, & qu'on ne lui devoit point imputer ce mal, mais à l'obſtination du peuple, s'il l'avoit traité rudement. Cette réponſe fiere fut ſa propre ruine, car le parti de Doualus, ayant levé des Troupes, marcha contre Nothate, qui fut défait & tué dès le premier combat.

3789

R E U D E R.

Fils de Dornadille, monta ſur le trône par le moyen du parti de Doualus, & contre la volonté de la Nobleſſe. Ce qui porta les amis de Nothate à ſ'allier avec les mécontents, & à prendre les armes contre leur Roi, ſous la conduite de Ferquard, ſon Gendre. Doualus l'étant venu à ſavoir ſe mit à la tête des Troupes du Roi, & ſes ennemis lui ayant offert la bataille, il ne la refuſa pas, & combatit même 2. fois en un jour. Doualus y eut du pire, car il fut tué & les principaux de ſa faction. Le Roi fut auſſi pris prifonnier. Cependant les Bretons, voyant l'occafion de conquérir facilement l'Ecoſſe, leverent des Troupes, avec lesquel- les ils marcherent juſqu'au bras de Bodrotie, ſans aucune opposition, où les Ecoſſois & les Piſtes s'étant aſſemblés pour vaincre ou pour mourir, leur livrerent bataille, laquelle fut ſi ſanglante, qu'elle obligea chacun des deux partis à faire la paix.

3815

R E U T E.

Ce Prince monta ſur le trône après ſon Oncle, & s'appliqua avec ſoin à policer le Royaume. On ne vit de ſon tems par toute l'Ecoſſe que des Colomnes, que des Obeliſques, que des Pyramides, qu'il faiſoit tous les jours ériger à l'honneur de ceux qui avoient fait quelques actions d'éclat, où qui étoient morts en rendant ſervice à la Patrie. Mais le tems, qui ne reſpecte rien, a détruit tous ces monumens. Une certaine maladie s'étant répandue par le Royaume, il chercha le moyen d'en arrêter le cours, & fit venir divers Médecins des païs étrangers. Il n'eut pas moins d'application à faire fleurir le Commerce, & c'eſt lui qui inſtitua les foires, & fit fraper de la monnoye, dont l'uſage eſt devenu ſi néceſſaire pour le trafic. Reute enſin, voyant que Therée étoit capable de gouverner, couronna ſon glorieux Regne par l'abdication qu'il en fit en faveur de ſon Neveu.

3832

T H E R É E.

Ce Prince prit le ſceptre en main après l'abdication de ſon Oncle en ſa faveur, & ſe conduiſit fort bien les ſix premières années. Mais s'étant enſuite plongé dans toute ſorte de vices, il fit mourir pluſieurs des principaux Seigneurs, puis conſiſquoit leurs biens à ſon propre profit, pour pouvoir ſubvenir aux dépenses exceſſives qu'il faiſoit, & donnoit une ſi grande liberté aux voleurs, qu'en peu de tems tout le païs en fut rempli, ce qui donna ſujet à quelques-uns d'entreprendre de le dépoſer. Therée l'étant venu à ſavoir ſ'enſuit vers les Bretons, & mourut peu après à Yorek.

3844

J O S I N E.

Pendant la fuite de Therée le peuple élu Conan, homme prudent, pour adminiſtrer les affaires, ce qu'il fit avec beaucoup de ſucces, & répondit à ce qu'on avoit attendu de ſa prudence. Ayant appris la mort de Therée, il ſe démit de ſa dignité, & fit couronner Joſine, fils du défunt Roi,

N^o. 60 Tome II. CHRONOLOGIE DES ROIS D'ECOSSE, AVEC DES

Ans du Mon-de. Roi, lequel étant monté sur le trône gouverna avec beaucoup de sagesse. Ce Prince ne fit rien de remarquable. Il estima les Médecins, & s'adonna lui-même à cet art. La Noblesse, à l'imitation du Prince, fit gloire d'apprendre & de cultiver la Médecine.

3868 F I N A C E M E

Suivit les traces de son Pere, & ne travailla qu'à maintenir l'autorité Royale, & la bienveillance de ses sujets. Il établit les Druïdes, venus apparemment des Gaules, où ces Prêtres avoient le Siege de leur Hierarchie, & de leur Souverain Pontife. Ce Prince leur assigna l'île de Mone, (à présent d'Anglesey,) pour y fonder leurs Eglises & leurs Colleges, où il souhaita que la jeune Noblesse fût élevée, tant pour apprendre la Religion & les bonnes mœurs, que pour se former aux sciences & à la Politesse.

3898 D R U E S T E,

Prince vicieux, qui du moment qu'il fut monté sur le trône donna congé aux vieux Officiers de la Couronne, & pourvut de ces charges toute sorte de jeunes hommes corrompus, & de basse condition, avec lesquels il s'abandonna à toutes sortes de débauches. Il repudia sa femme, fille du Roi des Bretons, qui suivait l'exemple de son mari. Après qu'il eut fait mourir injustement plusieurs des principaux Seigneurs, le peuple, irrité de sa conduite, se jeta sur lui & le massacra.

3907 E V E N E I.

Fut élu après bien de débats, à cause qu'on craignoit, que si l'on mettoit quel que de Druette sur le trône il ne voulût venger sa mort sur ceux qui en étoient les auteurs. Ce Prince, qui étoit cousin de Druette, avoit toujours haï ce Roi, à cause de ses cruautés. Il fut le premier Roi, qui reçut le serment de fidélité, que les Seigneurs font encore aujourd'hui au Roi. Il changea les exercices, l'austérité, les habits, & la façon ancienne de vivre. Il donna du secours au Roi des Pictes contre les Bretons, & étant retourné de cette guerre, il divisa son Royaume en diverses Juridictions, & élut des juges pour administrer la justice & le droit à chacun de ses sujets.

3926 G I L L E,

Ce Prince monta sur le trône, qu'il usurpa sur les deux fils de Druette, Dorchamus & Dogallus, qui se faisoient la guerre l'un à l'autre pour parvenir à la Couronne. Gille ayant pris que Dorchamus avoit 3. enfans dans l'île de Man, il y fit un voyage, & en emporta les deux plus jeunes, pour les faire élever, disoit-il, à sa Cour, & laissa quelques Gardes avec l'ainé, nommé Eder, pour le faire mourir en un certain jour qu'il avoit marqué aux Gardes. Mais la Gouvernante se douta du fait, l'emporta de nuit à Argil, & l'éleva dans une grotte. Le Tyran Gille l'ayant appris, fit d'abord mourir les deux qui étoient en sa puissance, & extermina ceux qui décondoient du sang Royal. Les Nobles, las de ses cruautés, conspirèrent secrettement de le chasser d'Ecosse, mais Gille l'étant venu à savoir, se retira en Hibernie. Les Ecossois cependant élurent Caduallus pour Viceroy, lequel ayant appris que Gille assembloit autant d'Hibernois qu'il pouvoit, résolut de le devancer. Il leva donc des Troupes, & étant arrivé aux Iles Hebrides, il y trouva Eder, qu'il envoya à Caduallus. Mais quelques Seigneurs, envieux du bonheur de Caduallus, le firent rappeler, disant qu'il aspirait à la Couronne. Ce qu'ayant appris, pour ôter tout soupçon, il fit couronner Evene II.

3928 E V E N E II.

Ce Prince, que le peuple estimoit beaucoup, étoit Neveu de Finaceme, dont on a déjà parlé. Ayant appris que Gille étoit parti d'Hibernie, & qu'il ravageoit l'île d'Ula, il envoya Caduallus avec une puissante armée, lequel ayant rencontré Gille lui livra bataille, le défit, & l'obligea de s'enfuir en habit déguisé. Mais les Ecossois, qui poursuivoient les fuyards, l'ayant reconnu le tuèrent, & lui couperent la tête, qu'ils portèrent en triomphe à Caduallus. Une tempête ayant fait perdre de sa Flotte, en repassant en Ecosse, il en eut tant de regret, que cela lui causa la mort, si l'on en croit l'Histoire. Pendant que l'Ecosse jouissoit d'une paix profonde, les habitans des Iles Orcades la vinrent troubler, mais Evene II. marcha contre eux, & les obligea à se retirer dans leurs Iles. Il réduisit même leur Roi Belus en un tel desespoir, qu'il se tua lui-même.

3945 E D E R,

Fils de Dorchamus, qui échappa à la cruauté de Gille, succéda à Evene II. étant alors en âge de gouverner. Et ce fut sous son Règne, que César fit paroître pour la première fois ses aigles Romaines en Angleterre, & qu'il rendit l'Angleterre tributaire de l'Empire Romain. Il envoya une Ambassade à Eder, Roi d'Ecosse, pour rechercher son alliance. Mais ce Prince lui fit une réponse si fiere, que César en fut si irrité, que cela le porta à pousser ses conquêtes jusqu'à la forêt Caledonienne, ce qui seroit contraire au sentiment de

divers Auteurs, qui marquent que César ne penetra pas si avant dans la Grande-Bretagne, & qu'il ne fit que découvrir les côtes de cette Ile, & qu'il fit semblant de dissimuler la fierté d'Eder. Bredius, Prince Insulaire, voulut faire quelque décente, & troubler le repos d'Eder. Cette entreprise lui coûta cher, ayant été défit & obligé de s'enfuir sur ses Vaisseaux.

3993 E V E N E III.

Prince entièrement esclave des voluptez, de l'avarice, de la cruauté, & fils indigne d'un si bon Pere. Les revenus de son Domaine n'étant pas suffisans pour les dépenses qu'il faisoit tous les jours, il permit que les riches fussent fausement calomniés, & condamnés au supplice, afin d'avoir la confiscation de leurs biens; & il tira même du profit des brigandages qu'on commettoit dans son Royaume. Les Seigneurs Ecossois, ne pouvant plus souffrir ses impietez, ni rent des gens en campagne pour le détrôner. Lesquels ayant pris les armes en main livrerent combat à l'armée du Roi, qui fut abandonné des siens, de sorte qu'il fut pris vif, & livré à ses ennemis, qui le condamnèrent à une prison perpétuelle, où il fut étranglé.

4000 M E T E L L A N,

Prince autant aimé de ses sujets pour ses vertus, qu'Evene en avoit été haï pour ses vices. L'Ecosse jouit d'une paix profonde pendant tout le cours de son Règne. Auguste l'honora du nom d'Allié, & d'Ami, & fit porter les présens de ce Prince au Capitole, non comme un tribut, mais comme un témoignage solennel de leur affection réciproque. Ce fut sous son Règne que naquit le Messie, & qui par là accomplit toutes les prophetes qui avoient été prédites par les Prophetes plusieurs années avant sa naissance.

Ans de l'Ere Vulg. 35 C A R A C T A Q U E

Les Bretons, connoissant le courage de ce Prince, le prient d'accepter le Commandement de leur armée contre Ostorius, Lieutenant de l'Empire Romain, ayant été délaissés par leur Roi Arvirague. Caractaque leva premièrement quelques Troupes de son Royaume, puis marcha au secours des Bretons, & se mit à leur tête, & livra bataille aux Romains. Les Bretons, ne répondant pas à la valeur de leur Général, furent obligés de plier & de s'enfuir, après avoir fait une vigoureuse résistance. Le Frere, la femme, & les filles de Caractaque furent faits prisonniers, & lui se sauva dans la Province d'York. Il fut pris peu de tems après lui-même, & livré aux Romains, par les intrigues de sa Belle-mère, & fut mené à Rome, d'où ils revinrent chargés de présents, Claude ayant été charmé de leur courage. Caractaque se retira ensuite en Ecosse avec sa famille, où il regna encore 2. ans.

57 C O R B R E D E I.

Ce Prince étant monté sur le trône appaisa les Revoltes, qui s'étoient élevées de ses Iles Hebrides, & dans les Provinces de Ross & de Catuaz. Il délivra le pays des brigands & voleurs, qui massacroient & déroboient par tout le Royaume, & marcha ensuite au secours des Bretons contre leurs ennemis communs, dont Catuaz étoit alors le Commandant. Corbrede ayant assemblé son armée livra bataille aux Romains, & les défit avec le secours des Pictes & des Moraves, il les contraignit même de se retirer du pays.

74 D A R D A N E.

La Noblesse élut ce Prince pour Roi, à cause que les enfans de Corbrede n'étoient pas encore en âge de gouverner. Il répondit mal à l'attente que l'on avoit de sa personne. Ayant son couronnement il fut un exemple de vertu. La suite ne répondit pas au commencement; car pour s'affermir sur le trône, il prit la résolution de faire mourir les fils de Corbrede. Il l'auroit fait exécuter, si l'on n'eût pas surpris le meurtrier. Le coureur fait à exécuter, si l'on n'eût pas mis à la gêne avoua que Dardane en étoit l'auteur. Ce qui irrita tellement la Noblesse, qu'elle résolut de dépouiller le Roi de sa dignité. Un certain favori voulut pourtant soutenir le parti du Tyran, mais il fut vif & étranglé par la Noblesse. Le Roi même se voulut tuer de rage, mais il fut surpris sur le point qu'il alloit exécuter ce dessein, par ses ennemis, qui le livrerent à Corbrede II. qui le fit d'abord mourir.

78 C O R B R E D E II.

Surnommé Galgaque, fut un vaillant Capitaine, & donna des marques de courage contre les Romains, qui vouloient rendre l'Ecosse tributaire à leur Empire. Corbrede eut du pire pendant qu'Agricola commandoit ses ennemis. Lequel ayant été rappelé à Rome, Trebellius lui succéda, pour défendre le pays conquis. Trois batailles, que ce vaillant Roi livra à ce nouveau Général, le remirent sur le trône. Le succès de la première chassa les Romains du Comté d'Angus. La seconde le obligea de se retirer de la partie Septentrionale de l'Ecosse, & la troisième les obligea à deman-

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LEURS REGNES. Tome II. N°. 60

113 **L U G T A Q U E,**
 An de l'Ere Vulg. mander la paix. Ce Prince, ayant ainsi recouvré son Royaume, passa le reste de ses jours dans une heureuse paix.

116 **M O G A L.**
 Au commencement de son Regne il suivit le modèle d'un bon Prince. Il fit d'abord alliance avec ses voisins, & rétablit les anciennes ceremonies en leur premiere splendeur. Il bannit la corruption, qui s'étoit glissée dans ses Etats, sous le Regne précédent. Il gagna par là l'amour de ses sujets & l'estime des Etrangers. Il donna du secours à Unipanus, Roi des Pictes, contre les Romains. Mais ayant fait la paix avec l'Empereur Adrien, les voluptez, où il se plongea, obscurcissent la renommée de ses bonnes actions, & de sa valeur, y ayant joint l'avarice. Il établit une Loi, que tous les biens des criminels, & condannez, seroient confisquezz à son profit, sans que leurs femmes, enfans, ni creanciers, y pussent rien prétendre. Ce qui lui attira la haine de ses sujets, qui le firent mourir après un Regne de 36. ans.

152 **C O N A R.**
 La mort funeste de son Pere auroit dû apprendre à Conar, à ne pas suivre son exemple. Mais la reflexion a peu de force contre un mauvais naturel, & peu de personnes peuvent profiter des fautes d'autrui. Conar en suivant son penchant s'abandonna à la mollesse, & à la Tyrannie; & ses Ministres, en inventant de nouveaux impôts, firent soulever tout le Royaume. Ce qui irrita tellement la Noblesse, & le peuple, qu'ils le condannerent à une prison perpetuelle, où il mourut de maladie & de chagrin, après y avoir resté 14. ans.

166 **E T H O D E I.**
 Ce Prince ne fut pas ingrat à Argade, & comme s'il eût tenu la Royauté de la liberalité, ou de la modération de ce Prince, il la voulut aussi partager, n'ayant au dessus d'Argade que le nom de Roi. Ce qu'il y a de plus rare dans son affection, c'est qu'elle fut constante. Il la porta même trop loin, car les Habitans des Iles Hebrides, s'étant revoltez, passerent dans le Comté d'Argil, & le pillerent. Il envoya son Favori, qui tomba dans une embuscade de ces barbares, & y perdit la vie, Ethode n'y pouvant pas aller lui-même, étant occupé à combattre contre les Romains. Mais ayant glorieusement terminé cette guerre, il tourna ses armes contre les Hebrides, qui avoient tué Argade. Et après les avoir domtez il en immola 200. des principaux aux manes de son cher Favori. Un certain habitant de ces Iles, (Musicien de profession,) se fit introduire à la Cour, & s'insinua si avant dans les bonnes graces du Roi, qu'il venoit & sortoit du Palais, & de l'Appartement du Roi, comme bon lui sembloit. Cette confiance coûta cher à Ethode, car le Musicien, pour venger la mort de ses compatriotes, massacra ce Prince dans son lit, après avoir régné 33. ans.

199 **S A T R A H E L,**
 Prince rusé & méchant, fut élu à cause du bas âge, où étoient les enfans d'Ethode. L'ambition qu'il eut de transporter la Couronne dans sa maison lui fit prendre la resolution d'exterminer toute la race Royale, & principalement Ethode, à qui il devoit remettre le diadème, lorsqu'il seroit capable d'en porter le poids. La mort de quelques-uns ayant ouvert les yeux aux autres, on prit les armes contre lui, & ses propres domestiques, déjà irrités, à cause de ses meurtres, l'étranglerent.

203 **D O N A L D E I.**
 Fut d'un naturel bien différent de celui de Satrahel, ne pensant qu'à conserver à son Neveu le Royaume, que son Oncle ambitieux lui avoit voulu arracher avec la vie. Il couronna toutes ses vertus par sa conversion au Christianisme, & toute sa Cour à son exemple. Il fut le premier, selon quelques Auteurs, qui fit battre de la monnoye d'or & d'ar-

224 **E T H O D E II.**
 An de l'Ere Vulg. gent. Cependant d'autres Ecrivains marquent que le Roi Reute en avoit déjà fait fraper, comme nous l'avons aussi marqué cy-devant.

240 **A T I R C O.**
 Ce Prince gagna dès le commencement de son Regne l'amitié & l'affection de ses sujets par ses vertus, mais peu après il en fut haï à cause de ses vices. Il combla la mesure de ses crimes par le viol de deux filles de Nartholoque, Seigneur d'Argil. Ce fut sa perte, car les Ecoissois ayant à leur tête ce Seigneur, se souleverent contre lui, & resolurent de venger tant d'injures faites à la Nation. Il se déroba à leur vengeance, ou il la prévint, ayant crû qu'il y avoit moins de honte à se donner la mort, que de la recevoir de ses sujets, & se poignarda.

252 **N A R T H O L O Q U E.**
 Cet usurpateur montra bien que l'honneur de ses filles, & la liberté de la Nation n'avoient pas été les veritables motifs, qui l'avoient animé contre Atirco, & qu'il ne s'étoit défait du Tyran que pour usurper lui-même la tyrannie. Après qu'il eut satisfait à sa vengeance, il voulut satisfaire son ambition, & se saisir de la Royauté, au préjudice de la famille Royale. Elle consistoit en trois fils, & un frere du Roi défunt, qui furent obligez de lui abandonner le trône, & de se retirer au pais des Pictes. L'Usurpateur avoit des emissaires, qui exécutoient ses volontez par tout le Royaume, & l'on n'entendit de son tems que des cruautés qu'il commettoit tous les jours. Le Tyran, n'entendant parler que de conspiration, envoya consulter un Magicien, mais celui qu'il avoit envoyé étant retourné, le poignarda.

263 **F I N D O Q U E.**
 Son Regne fut doux & heureux, & ce Prince ne trompa pas l'attente que l'on avoit de sa personne, car il se montra toujours fort humain & debonnaire. Donalde, Général des Hebrides, troubla le repos dont son Royaume jouissoit, en faisant passer une armée en Ecosse, qui ravagea & pillait tout le plat pais, & remporta de très-riches dépouilles. Findoque leva le plutôt qu'il pût une armée, & marcha contre ce Prince Insulaire, qui craignant le courage des Ecoissois se voulut retirer dans ses Vaisseaux. Mais le Roi ne lui en donna pas le tems, car il le défit comme il s'alloit embarquer sur sa Flotte, & ce qui se pût sauver de la défaite fit naufrage dans le port. Donalde étant péri dans le combat, son fils voulut venger la mort de son Pere; mais ne pouvant parvenir à ses fins par la force, il eut recours à la ruse, ayant pratiqué deux désesperez qui allerent assassiner Findoque.

273 **D O N A L D E II.**
 Ce Prince prit la conduite du Gouvernement, après la mort de son Frere, & tourna ses armes à la poursuite & à la vengeance de la mort de Findoque, & passant dans les Hebrides sur la Flotte qu'il avoit faite équiper, il y fit une décente; & marcha contre ce Général, & lui donna bataille. Le Ciel, qui ne favorise pas toujours le bon parti, permit qu'il la perdit, & qu'il demeurât prisonnier, & ne pouvant survivre à sa défaite il mourut 3. jours après.

274 **D O N A L D E III.**
 Le Vainqueur profitant de sa mort se saisit de la Flotte, avec laquelle il entra en Ecosse, & s'empara du trône, qu'il occupa pendant 10. ans sous le nom de Donalde III. Son Regne fut tel qu'on le pouvoit attendre d'un barbare, pour qui il n'y avoit point de plus beau spectacle que le meurtre & le massacre de ses Citoyens. Cependant le tems de la punition vint. Le Prince Cratlinie, fils de Findoque, que les Grands du Royaume avoient dérobé à sa cruauté, sortit de son refuge accompagné de ceux de son parti, investit la Cour du Tyran, & le fit perir avec toute sa famille.

284 **C R A T L I N I E.**
 Ce Prince étoit encore fort jeune, lorsque son pere Findoque fut tué, comme nous l'avons marqué cy-devant. Il l'eût été lui-même, si le mari de sa nourrice ne l'eût sauvé, & n'eût pris soin de son éducation. Ce fut avec tant de secret que le monde le crût son fils, jusqu'à ce qu'il se fit pa-

No. 60 Tome II. CHRONOLOGIE DES ROIS D'ECOSSE, AVEC DES

308 **ANSD'ERE VULG.** roître pour ce qu'il étoit, donnant alors des preuves de sa véritable naissance. Ce jeune Prince, ayant appris la mort de Donalde III. se fit proclamer Roi, & ramena dans ses Etats l'humanité, qui en avoit été bannie par son Prédecesseur. Il s'appliqua ensuite au bonheur de ses sujets avec un très-grand soin. Il venoit de conclure la paix avec les Pictes, lorsqu'un accident imprévu en vint rompre l'issuë. Les deux Rois tâcherent en vain de reprimer leurs sujets. Ce qu'ils ne purent faire un étranger le fit. C'étoit le fameux Carantius, Frere de Findoque. Cratlinie laissa toute la gloire des batailles à Carantius, & plus enclin à la paix qu'à la guerre, il s'appliqua à faire fleurir la Religion, qui fit d'assez grands progrès sous son Regne.

F I N C O R M A Q U E

Assista genereusement Octave, Roi des Bretons, contre les Romains, qui avoient à leur tête Trahere. Le Roi Ecoffois ne s'étonna point des menaces du Général Romain, mais au contraire il protegea hautement le Roi réfugié. On en vint à une guerre ouverte; les armées se mirent en Campagne, se rencontrèrent & se battirent avec une pareille fureur, jusqu'à ce que la Victoire tourna du côté des Ecoffois, qui contraignirent Trahere de s'enfuir, & d'abandonner aussi l'Angleterre. Octave se vit ainsi heureusement rétabli sur son trône. Mais il en usa mal envers son bienfaiteur, non content de rentrer dans ses Etats, il voulut encore se saisir des Provinces, dont Carantius avoit recompensé la valeur des Ecoffois & des Pictes. Il fut puni de cette ingratitude, car Fincormaque s'opposa à ses irruptions, & pilla à son tour les Provinces de cet ingrat. Octave eut encore un second ennemi sur les bras, savoir Trahere, qui sur la nouvelle de ces brouilleries retourna en Angleterre, & le contraignit de se retirer en Norwege, d'où ayant appris la mort de Trahere, il retourna dans ses Etats, & fit la paix avec le Roi Ecoffois, qui y fit intervenir le Roi des Pictes pour tiers, & elle fut religieusement observée pendant la vie de Fincormaque, qui mourut peu de tems après.

R O M A Q U E.

355 La mort de Fincormaque sema de funestes divisions dans l'Ecosse. Il laissa deux fils, mais leur bas âge donna occasion à trois Neveux, sortis de trois Freres de ce Prince, à prétendre au Gouvernement. Ce qui causa beaucoup de confusion, & qui ne partagea pas seulement la Cour d'Ecosse, mais intrigua encore les Pictes, qui prirent parti, & renouvelèrent les vieilles querelles. Romaque, le plus haï des trois pour sa dissimulation, & pour ses cruautés, l'emporta cependant, soutenu par les Pictes. Ce qui leur donna lieu de former de nouvelles prétentions, qui exciterent des divisions entre ces deux Nations. Ses 2. Competiteurs, se trouvant les plus foibles, se retirerent dans les Iles Hebrides, & les amis des fils du défunt Roi, les firent retirer dans l'île de Man, assurés de la fidélité des Habitans. Le cruel Romaque regnoit cependant en Tyran, & on se lassa de ses violences, & la Noblesse, le déclarant indigne du Trône, le fit mourir.

A N G U S I A N.

358 Ce Prince succéda à son Frere d'un commun consentement de la Noblesse, & du Peuple, les jeunes Princes étant encore en minorité. Il eut bien voulu rétablir l'Union avec les Pictes, mais les hostilités commises sous son Prédecesseur avoient tellement aigri l'esprit des deux Nations, qu'il lui fut impossible de les reconcilier. Il défit Nectamus, Roi des Pictes, en bataille rangée. Angusian ayant encore une fois pris les armes contre les Pictes, il se donna un furieux combat, qui fut fort funeste aux deux Nations, & où les Roi Ecoffois perdit la vie.

F E T E L M A Q U E,

360 Troisième fils de Fincormaque, succéda à son Frere au Gouvernement du Royaume. Et étant monté sur le trône il ravagea le pais des Pictes, les défit en diverses rencontres, & dans une, où le Roi de Pictes se trouva, il le joignit, le blessa mortellement, & remporta une glorieuse victoire. Les Pictes élurent pour Roi à la place de Nectane, qui ne laissoit point d'enfans, un vaillant homme de la Nation, nommé Hengeste, mais d'une valeur barbare, & qui n'avoit pas moins de cruauté & de perfidie, que de courage & de résolution. Ne se croyant pas assez fort pour résister aux Ecoffois, tant qu'ils auroient à leur tête leur sage & brave Roi Fetelmaque, il corrompit un de ses musiciens qui l'assassina.

E U G E N E I.

369 Maxime Gouverneur des Romains, ou des Bretons, par le désir qu'il avoit de conquérir l'Ecosse, déclara la guerre aux Ecoffois, à peu près dans le tems qu'Eugene venoit d'être élu Roi. Maxime, pour faciliter la conquête de l'Ecosse, fit alliance avec les Pictes. Eugene, ayant appris ce dessein, leva autant de Troupes qu'il put pour lui résister; mais elles furent défaites, & ce Prince obligé de s'enfuir avec le reste de son armée. Maxime, après sa victoire, fut obligé d'aller appaïser les revoltes qui commençoient à se glisser entre les

ANSD'ERE VULG. Bretons. Le Roi Ecoffois se servant de cette occasion rassembra autant de Troupes qu'il put, & entra dans le pais des Pictes, & y mit tout à feu & à sang. Ce qui fit resoudre Maxime de revenir au secours des Pictes. Les Ecoffois, persuadés qu'on leur faisoit la guerre, non pour le butin, mais pour s'emparer de leur patrie, s'armerent d'une nouvelle ardeur, & avec une résolution de vaincre ou de mourir, ils font un dernier effort. Les femmes, imitant leurs maris, s'armerent à leur exemple. Mais le bonheur, qui suivoit les Romains, les obligea de se retirer, après avoir vaillamment soutenu le choc. Eugene ne voulant pas survivre aux siens, & étant toutes les marques, par lesquelles il pouvoit être connu, il se jeta au fort de la mêlée, & fut tué avec les principaux Seigneurs, qui l'avoient accompagné. Le reste se retira en Scandinavie, où ils resterent 27. ans, jusqu'à ce que Fergus II. les vint rétablir.

F E R G U S II.

411 Ce Prince étoit petit-fils d'Ethode, Frere d'Eugene, il fut appelé par le peu d'Ecoffois qui restoient, pour se venir mettre à leur tête, & reconquerir leur patrie. Fergus II. se servit à point de la promptitude des gens de guerre, qui défirent reconquerir leur ancienne patrie. Etant parti avec une Flotte il fit décente au Nord de l'Ecosse, prit d'abord quelques forteresses, & là fit la paix avec les Pictes, que les Bretons tâcherent en vain de rompre, mais ce fut sans succès. Après s'être fortifié en Ecosse ils passerent en Angleterre, ce qui obligea les Bretons à envoyer demander du secours à Aëtius, Général des Romains, qui leur envoya une Legion, qui rechassa les Ecoffois du pais des Bretons, mais peu après Aëtius la rappella dans les Gaules, pour défendre le pais qu'il avoit conquis. Les Ecoffois & les Pictes, ayant appris le départ de cette Legion, rentrerent en Campagne, & pillerent de nouveau le pais des Bretons, qui envoyerent derechef demander du secours à Valentinien, qui leur envoya la même Legion, qui chassa encore les Ecoffois & les Pictes jusqu'aux dernieres extremités de l'Ecosse. Ayant repassé pour une seconde fois la mer, après qu'ils eurent bâti un mur de gazon, que les Ecoffois & les Pictes assaillirent, & contraignirent les Bretons à demander encore du secours à Valentinien, qui y envoya Maximien, & une Legion, avec laquelle il défit les Ecoffois & les Pictes. S'il gagna la victoire, elle lui fut cherement vendue. Dionchtus, Prince de Bretagne, se fit déclarer Roi par les Bretons, dont les Romains étant avertis résolurent de tourner leurs armes contre ce Prince. Mais Fergus II. Roi des Ecoffois, & Durstus, Roi des Pictes, qui tenoient son parti, ayant joint leurs Troupes avec les siennes, ils attendirent les Romains de pied ferme, qui les défirent néanmoins. Fergus II. & Durstus resterent sur la place, selon le rapport de l'Histoire.

E U G E N E II.

427 Ce Prince n'eut pas moins de valeur que son Pere, & fut plus heureux. Il éleva la gloire des Rois Ecoffois à une grandeur, où elle n'étoit pas encore parvenu, Vainqueur des Romains & des Anglois, enlevant aux premiers les Provinces qu'ils avoient prises sur les autres, & les rendant tributaires des Ecoffois & des Pictes. Il eut encore la joye de voir fleurir le Christianisme sous son Regne, qui avoit commencé à se répandre avec succès sous le Roi Fergus. Ce Prince qui aimoit la Religion fit relever les Temples, qui avoient été ruinez par les guerres & l'ignorance.

D O N G A R D.

449 Les actions de ce Prince sont fort inconnues. Mais il est certain qu'il donna du secours à Ambrosius, qui avoit été élu Général par les Bretons, pour se défendre contre les Saxons, qui non contents du pais qu'on leur avoit assigné, vouloient se rendre maîtres de la Grande-Bretagne. Dongard contribua aussi beaucoup à la Victoire qu'Ambrosius gagna contre les Saxons.

C O N S T A N T I N

454 Succéda à son Frere. La principale action que l'Histoire remarque de ce Prince, c'est qu'il fit alliance avec Ambrosius contre les Saxons & les Pictes, ces derniers ayant fait alliance avec les premiers. Ce Prince amoureux d'une fille d'un Seigneur des Hebrides, & lui ayant par force ravi l'honneur, il lui en coûta la vie, car le pere irrité de cette action le poignarda.

C O N G A L L E I.

469 Renouvella l'alliance que son Prédecesseur avoit faite avec Ambrosius, & lui donna du secours, avec lequel ce Prince gagna diverses batailles sur les Saxons, & qui rendirent son nom memorable. Il fut blessé dans une rencontre, dont il mourut peu de jours après. Quelques Auteurs marquent qu'il fut empoisonné. Congalle ne lui survécut pas long-tems, car il mourut l'année suivante.

C O N R A N E.

501 Ce Prince fit renoncer Lothus, Roi des Pictes, à l'alliance qu'il avoit faite avec les Saxons, pour faire une ligue avec Uther.

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LEURS REGNES. Tomé II. N^o. 60

535 Uther, qui avoit été élu Roi des Bretons, après la mort de son Frere Ambrosius. Ce qui releva si fort le courage de ce Roi Breton, qu'ayant défait avec le secours du Roi Ecoffois, tous les Capitaines Saxons, qui voulurent s'opposer à ses armes, il eut sans doute passé pour le plus grand Prince, qui se fût jamais assis sur le trône de la Grande-Bretagne, si le trop d'attache à ses plaisirs n'eût terni le lustre de ses belles actions. Conrane regna encore fort longtemps après, & fut massacré par ses propres sujets.

EUGENE III.

Les Grands du Royaume supplierent ce Prince de venger la mort de son Oncle. Le peu de compte qu'il fit de punir les coupables persuada quelques-uns qu'il y avoit eu part. A cette occasion la Reine Douairiere se retira en Hibernie avec ses Enfans, & pendant ce tems Eugene gouverna le Royaume avec beaucoup de prudence. Les Ecoffois firent des courses sur les terres des Bretons, nonobstant le traité fait par ses Prédecesseurs.

538 CONGALLE II.

Ce fut lui qui donna le premier des revenus aux gens d'Eglise en Ecoffe, ce qui lui attira l'amitié de la plupart de ses sujets. Il faisoit ordinairement porter devant lui un Crucifix, où il avoit fait écrire la gloire des Chrétiens. Brudeus, Roi des Pictes, & son peuple abjurèrent l'Herésie Pelagienne, pour l'amour de lui. Il fit rappeler les Enfans de Conrane de l'Hibernie, où ils s'étoient retirez, mais il mourut avant leur arrivée.

568 KINATELLE.

Ce Prince ne fut pas un moindre amateur de la justice que son Frere Conrane. Il reçut les Enfans de ce Prince comme heritiers présomptifs de son Royaume. Il regna ensuite paisiblement un an & 6. mois. Et pendant tout ce tems il ne fit, ni n'eut aucune guerre à soutenir contre ses voisins. Peu avant sa mort il fit élire Aldan, Fils aîné de Conrane, pour son Successeur.

570 ALDAN.

Edelfrid, Roi de Northumbre, Prince avare & désirant accroître son Royaume, persuada Brudeus, Roi des Pictes, de jeter des semences de guerre en Ecoffe, par de fréquentes pilleries. De quoi Aldan étant averti, il renouvela l'ancienne alliance avec Malgecun, Roi des Bretons, & leva des Troupes, avec lesquelles Brendin, Roi de Man, son Neveu, marcha vers le Royaume de Northumbre, & présenta la bataille à Edelfrid, qui la refusa, jusqu'à ce que le Roi d'Essex l'eût joint. Après quoi étant venus aux mains la bataille fut funeste de part & d'autre, & si les Ecoffois prirent la fuite, & perdirent leur Roi Brendin, le Roi de Northumbre perdit un œil, & son ami Brudeus fut blessé grièvement. La guerre dura ensuite, sans qu'il arrivât rien digne de memoire jusqu'à la bataille de Degaston, où les Troupes d'Aldan furent totalement défaites, & ce Prince mourut peu après.

604 KENNETE I.

L'Histoire ne nous fournit rien de remarquable, qui soit arrivé sous le Regne de ce Prince. Ce que l'on sait, c'est qu'il regna fort peu de tems, sans avoir eu aucune guerre à soutenir contre ses ennemis.

605 EUGENE IV.

Ce Prince prit 5. Enfans d'Edelfrid, Roi de Northumbre, en sa protection. Lesquels ayant appris que leur Pere avoit été défait & tué, s'enfuirent promptement en Ecoffe, craignant qu'Edwin, qui avoit été mis en possession du Royaume, ne leur fit souffrir les peines qu'Edelfrid lui avoit causées. Eugene les reçut humainement, les fit baptizer, & les secourut depuis de toutes ses forces. C'est la seule action de ce Prince qui est venue à nôtre connoissance.

622 FERQUARD.

Ce Prince succéda à son Pere, son Frere s'étant retiré dans un Hermitage en France. Ayant été déposé dans une assemblée d'Etats, & renfermé dans une prison, à cause de son hérésie, & de ses débauches, tous les Ordres du Royaume convinrent de donner la Couronne à St. Fiacre, qui en étoit le Successeur legitime. Ils envoyerent des Ambassadeurs à Clotaire II. afin qu'il employât son autorité. Mais ce Prince aima mieux sa cellule qu'un trône, & demeura dans son Hermitage jusqu'à sa mort, qui arriva en 670. Les Etats, ayant appris qu'il ne vouloit point être Roi, élurent Donald, Ferquard étant mort dans sa prison.

636 DONALDE IV.

Aucun Auteur ne marque quelque action d'éclat que ce Prince ait faite, mais seulement qu'il regna fort tranquillement l'espace de 14. ans, & qu'il s'adonna fort à la pêche,

qui fut la cause de sa mort, car un jour en pêchant dans un lac, il s'y noya en 650.

650 FERQUARD II.

Toute sorte de vices étoit rassemblée dans ce Prince, dont les principaux étoient l'ivrognerie, l'avarice, la cruauté & la paillardise. Il tua sa femme de ses propres mains, & viola ses propres filles. Plusieurs autres crimes encore lui attirerent la haine de ses sujets. Un jour qu'il étoit allé à la chasse, il s'avança fort avant dans une forêt, où il fut blessé par un loup mortellement.

668 MALDUIN.

Etoit fils de Donald. L'Histoire remarque qu'il arriva une sedition sous son Regne entre les habitans du Comté d'Argil, & ceux de Lenox. Les principaux mutins de cette sedition se retirerent aux Iles Hebrides. Quelques-uns dans la suite implorerent sa clémence. Il survint dans la suite des differents entre les Ecoffois & les Bretons. Et dans le tems que les deux partis étoient sur le point de décider leurs querelles par le sort des armes, Malduin paya le tribut à la nature, & mourut après avoir regné 18. ans.

688 EUGENE V.

Fils de Dongald, ou plutôt Frere, succéda à Malduin. Ecfrid, Roi de Northumbre, lui fit premierement la guerre, sans la lui déclarer. Les Pictes lui ayant donné du secours, il se mit en campagne, & commença à ravager le pais d'Eugene. Lequel l'étant venu à favoir, il leva autant de Troupes qu'il put, & marcha contre son ennemi, qui l'attendoit de pied ferme. Mais le Roi d'Ecoffe, l'ayant chargé courageusement, le défît à platte cœùture, & l'obligea de laisser tout son butin, & de s'enfuir.

692 EUGENE VI.

Fils de Ferquard II. succéda à Eugene V. Aussitôt qu'il fut monté sur le trône, il conclut la paix avec le Roi de Northumberland. Sous son Regne il n'y eut jamais aucune guerre, ou paix durable, entre les Ecoffois & les Pictes, quoi qu'on employât plusieurs moyens pour les réunir, les uns ayant tantôt de l'avantage, & tantôt du désavantage. Eugene VI. mourut peu après, sans avoir pu rétablir la tranquillité dans ses Etats.

702 AMBERCELETE.

Neveu d'Eugene V. & Fils de son Frere Findan. Il fut un des plus vertueux Princes de son tems avant qu'il montât sur le trône; mais après son couronnement il se laissa corrompre, ce qui donna occasion à Garnar, Roi des Pictes, de lui faire la guerre. Elle fut malheureuse aux Ecoffois, lesquels irrités d'ailleurs contre leur Roi, qui ne donnoit aucun ordre pour s'opposer à Garnar, qui les traitoit très mal, tournerent toute leur haine contre Ambercelete, qui fut tué peu après par un coup de flèche.

704 EUGENE VII.

Ce Prince occupa d'abord la place de son Frere, du contentement des Capitaines & des soldats, assemblez pour résister au Roi des Pictes, & prit d'abord la conduite de l'armée. Mais ne s'assurant pas beaucoup sur la fidélité des Troupes, que son Prédecesseur avoit assemblées par maniere d'acquit, il fit d'abord une trêve avec les Pictes, ensuite une paix, & pour la ratifier il épousa Spondane, Fille de Garnar, Roi des Pictes. Deux Seigneurs Atholiens, irrités contre ce Prince, l'épièrent & le tuèrent. Mais il eut encore le tems, avant que de mourir, de recommander Mordache, son Neveu, à la Noblesse, qui l'élut pour Roi.

721 MORDACHE.

Fut élu Successeur de son Oncle, comme il l'avoit déclaré avant sa mort, & regna paisiblement pendant 9. ans, sans avoir eu aucune guerre à soutenir contre ses voisins. Il fit rebâtir divers bâtimens, qui avoient été ruinez dans les guerres précédentes, & principalement l'Abbaye de Witherne. Les actions de ce Prince sont presque tout à fait inconnues.

730 ETWIN.

Ce Prince suivit les traces de son Prédecesseur, & gouverna fort prudemment ses Etats. Etant déjà devenu vieux, & ne pouvant plus exercer les fonctions Royales, il en commit la direction à 4. Lieutenans. Mais par leur negligence plusieurs voleurs commencerent à brigander. Le plus cruel de ces voleurs fut Donald, qui remplit la Province de Gallway de cruauté & de pilleries, ne s'en mettant pas en peine, étant protégé par Murdacus, Lieutenant de la Province de Gallway. Cependant Etwin mourut, & Eugene VIII. lui succéda.

N.º 60 Tome II. CHRONOLOGIE DES ROIS D'ECOSSE, AVEC DES

Ans de l'Ere Vulg.		Ans de l'Ere Vulg.	
	E U G E N E VIII.		de courage esperoit de pouvoir chasser une seconde fois les Ecoſſois de l'île. A cette fin il fit alliance avec les Anglois, qui lui donnerent du ſecours. Mais Kennete rompit premierement cette Alliance, & marcha ensuite vers ce Prince, qui fut obligé de licencier ſon armée, à cauſe de la diſcorde qui ſurvint entre ſes Troupes, dont il eut tant de regret, qu'il en mourut de douleur trois mois après. Les Piétes élurent à ſa place Druſeus, qui fut déſait par le Roi Ecoſſois, & il perit avec la plupart de ſes Troupes dans la Riviere de Taw, en voulant la paſſer à la nage. Après cette victoire le Conquerant joignit le Pais des Piétes à celui des Ecoſſois, qui depuis n'ont été qu'un même Royaume, & pour l'aſſermir il bannit tous les Piétes hors de ſes Etats.
761	Reſolut auſſi-tôt qu'il fut monté ſur le trône d'appaifer les revoltes, que les Lieutenans d'Etwin avoient laiſſés glifier dans le Royaume par leur negligence. Il attaqua d'abord Murdacus, comme le plus redoutable, le défit en deux ou trois occaſions, & prit finalement Donald & Murdacus, qu'il fit mourir, il punit les autres par de groſſes amendes. Ayant de cette maniere mis le repos dans ſes Etats, il ſ'acquit la bienveillance de ſes ſujets, & de ſes voiſins, avec leſquels il renouvella l'alliance que ſon Prédeceſſeur avoit faite. Mais ſ'étant laiſſé emporter aux vices, & à diverſes actions, qui ternirent la gloire qu'il s'étoit acquiſe au commencement de ſon Regne, les Grands du Royaume, irritez d'avoir un Prince qui commettoit des actions ſi baſſes, le mirent à mort.	853	D O N A L D E V.
764	F E R G U S III.		Prince ſaineant & voluptueux, qui fit la guerre contre Osbyrth & Alla, deux Princes de Northumbre, qui favoriſoient le reſte des Piétes. Mais ſ'étant accordez après quelques batailles, ils partagerent les Etats des Piétes, ce qui les obligea à ſe retirer en Norwege, pour ſ'y établir. Donalde laiſſa égorger 20000. de ſes habitans, & outre cela quelques Provinces de ſes Etats, pour ſe délivrer des armes des Bretons & des Saxons, ce qui lui attira la haine de ſes ſujets, qui le mirent en priſon, où il fut tué.
767	S O L V A T H I E.	858	C O N S T A N T I N II.
	On ne pût choiſir un Prince plus vaillant & plus courageux. Mais la goutte lui ayant oté la plupart de ſes membres, il ne pût agir que par ſon jugement. Ces incommoditez porterent quelques Princes à prendre les armes, & il fut attaqué de tous côtez. Celui qui commença la ſédition fut Donald Ban, lequel ayant occupé les Iles Occidentales, & ayant eu la hardieſſe de paſſer en Ecoſſe, ſe fit déclarer Roi des Ebudes. Mais les Gouverneurs d'Argil & d'Athol, agiſſant par les ordres de Solvathie, taillerent en pieces toute l'armée de Donald, qui perit avec les ſiens. Gilcolomb, qui le ſuivit en cette revolte, ſe jeta dans la Province de Gallway, qu'il ſe promettoit bien d'emporter, ſi les Généraux de Solvathie ne l'euffent déſait. De forte que reſtant abſolu dans toute l'Ecoſſe, il regna tranquillement 20. ans.		Fils de Kennete, appaiſa les revoltes de ſon Royaume par des Loix bonnes & utiles, diſſipa les conſpirations d'un certain Prince, nommé Evenus, qu'il avoit fait Gouverneur d'une Province d'Ecoſſe, homme ambitieux, & cupide de regner. Les Piétes ſollicitèrent Hubes, Frere de Cadan, Roi de Dannemarck, de les remettre dans leur ancien Pais. Constantin défit d'abord Hubes, mais il fut déſait à ſon tour, pris priſonnier, & tué par les Piétes, après avoir regné 16. ans.
787	A N C H A I E,	874	E T H E,
	Fils d'Etwin, ſucceda à Solvathie. Ce Prince fit une ligue offenſive & défenſive avec Charle-Magne, qui depuis a été ſouvent renouvelée. Il fit auſſi une Alliance avec Hungus, Roi des Piétes, & pour la ferrer plus étroitement, il épouſa ſa Sœur, de laquelle il eut un Fils nommé Alpin, qu'il envoya avec une armée de 1000. hommes au ſecours de ſon Beau-frere, qui faiſoit la guerre contre ceux de Northumbre, & qui remporta, avec le ſecours de ces Troupes, de glorieuſes dépoüilles.		Prince voluptueux, lequel en ſe ſouillant de toutes fortes de vices, donna de mauvais exemples aux jeunes Gentilshommes, aſſez enclins d'eux-mêmes à la corruption. Ce qui le rendit ſi odieux à ſes ſujets, qu'ils l'obligerent de laiſſer le trône à Grégoire, Fils de Dongalle, dont il eut tant de déplaiſir qu'il mourut trois jours après avoir abandonné le throne.
819	C O N G A L L E III.	875	G R E G O I R E,
	L'Histoire ne nous fournit rien de mémorable de ce Prince, ſi ce n'eſt qu'il regna avec beaucoup de juſtice l'eſpace de cinq ans, laiſſant Dongalle, Fils de Solvathie, pour lui ſuccéder.		Fils de Dongalle, Prince orné de toutes les qualitez Royales, chaſſa d'abord qu'il fut monté ſur le throne les Danois, qui s'étoient rendus maîtres de la Province de Fiſe, & les pourſuivit juſqu'en Northumbre, où il tailla en pieces ces Troupes. Et ayant appris que les Irlandois avoient fait deſcente dans la Province de Gallway, & la pilloit, il marcha vers eux. Leſquels dès qu'ils en eurent eu le vent ſ'embarquerent, ne l'oſant pas attendre, dont Gregoire fort irrité fit équiper une Flotte, & paſſa en Irlande. Duncanus y étoit alors Roi, mais Briennius & Cornélius, qui gouvernoient, & qui avoient chacun leur faction, ſe reunirent pour faire tête au Roi Gregoire, qui les défit l'un après l'autre, & prit même leur Roi priſonnier, auprès duquel il mit de bons Gouverneurs, juſqu'à ce qu'il fut en âge de gouverner. Gregoire ayant fini cette Guerre retourna en Ecoſſe, où il mourut quelques années après.
824	D O N G A L L E.	892	D O N A L D E VI.
	La feverité de ce Prince ne le fit pas aimer de la Jeuneſſe Ecoſſoiſe, qui pour cela forma le deſſein de le déthrôner. Ils tâcherent d'attirer Alpin, Fils d'Anchaie, à leur parti. Mais ne pouvant perſuader ce jeune Prince à ôter la Couronne à Dongalle, ils le voulurent néanmoins contraindre par la force, & par les menaces. Ayant levé des Troupes pour ſeindre de leur complaire, il paſſa ſubitement auprès de Dongalle, auquel il déclara la conſpiration. Ce que les revoltez ayant appris l'accuſerent comme auteur de ce tumulte. Mais Dongalle, connoiſſant leur calomnie, en fit mourir quelques-uns des principaux. Il ſe noya après avoir regné 6. ans, en menant du ſecours à ſon Allié, le Roi des Piétes.		Donna du ſecours à Alſfred, Roi d'Angleterre, contre une nouvelle Troupe de Danois arrivez en Northumberland, d'où retournant il trouva de nouveaux troubles émus en ſon Royaume entre les habitans de Roſſ & de Murray, leſquels il appaiſa par la mort & la déſaite des Chefs. Quelques Auteurs marquent qu'il mourut en cette expedition, & d'autres aſſurent qu'étant retourné en Northumbre, pour voir l'état de la paix, qu'il avoit alors avec les Danois, il y mourut après avoir regné 11. ans.
830	A L P I N.	903	C O N S T A N T I N III.
	Ce Prince ayant levé des Troupes marcha contre Feredeth, qui avoit été élu Roi par les Piétes. Ils ſe rencontrèrent à Eſtenoth, dans la Province d'Angus, & combattirent douteuſement juſqu'à la nuit, que le Roi des Piétes ayant été tué, la bataille ſe déclara en faveur des Ecoſſois, qui ravagerent les pais des Piétes, juſqu'à ce que Brudus fut élu par ce peuple, qui reſolut de tenter l'extremité du peril pour délivrer les Piétes, & marcha vers Alpin, qui fut déſait avec toute ſon armée, pris priſonnier & tué par les Piétes.		Fils d'Ethé, Prince plus remuant que ſes Prédeceſſeurs, porta ſes armes ſur les frontieres des Anglois, dès le commencement du Regne d'Edouard I. Ce qui obligea ce Prince de marcher à la tête de ſon armée, pour arrêter les progrès des Ecoſſois. Les deux armées étant venues aux mains, les Anglois combattirent avec tant de courage & de ſucces, qu'ayant remporté une glorieuſe victoire, ils contraignirent Constantin à lui demander la paix, qu'il obtint. Constantin après un Regne de 40. ans, ſe retira dans un Cloître, où il mourut.
833	K E N N E T E II.	943	M A L C O L M E.
	Ayant ſuccédé à ſon Pere prit le ſceptre en main, & ſ'oppoſa courageuſement à Brudus, Roi des Piétes, lequel enſlé		Edmond, Roi d'Angleterre, lui donna les Comtez de Cumberland & de Weſtmoreland, à condition de lui en faire hommage, & de les défendre contre les courſes des Danois, & ſuivant cette convention il envoya depuis 6000. hommes

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LEURS REGNES. Tome II. N°. 60

mes à Edred, Successeur d'Edmond, qui furent d'un grand secours à ce Prince. Malcolmne s'attacha à maintenir la paix avec ses voisins, fit de très-bonnes loix, & reforma plusieurs desordres en son pais. Sa severité à punir le larcin fut un des sujets qui causa la mort de ce Prince, par une troupe de conjurez, qui l'assassinèrent, après avoir regné 15. ans.

958 **I N D U L P H E**
Gouverna fort prudemment ses Etats, les 7. premieres années de son Regne. Dans la huitième il fut inopinément attaqué par une puissante armée de Danois, qui firent une décente en la Province de Boyne. Hagon & Holric, Princes Danois, qui la commandoient, combattirent au commencement avec beaucoup de valeur, mais Indulphe par sa bravoure les obligea de lui tourner le dos, & de s'enfuir, les uns dans leurs navires, & les autres dans des vallées, attendant l'occasion de mieux faire, ou de mourir courageusement. Cependant le Roi d'Ecosse, croyant les avoir entièrement défaits, marchoit vers eux avec un petit corps de Troupes. Ils entourèrent Indulphe, & le tuèrent d'un coup de fleche, après un Regne de neuf ans.

967 **D U P H E,**
Aussi-tôt qu'il fut monté sur le thronne il appaisa les revoltes, qui s'étoient semées entre ses sujets des Iles Ebudes, & tomba peu après dans une certaine maladie, que plusieurs crurent provenir de sortilege, dont il guerit néanmoins. Après sa guerison il fit mourir plusieurs Seigneurs, qui s'étoient soulevés pendant sa maladie, principalement la Province de Murray. Mais n'ayant pas voulu pardonner à quelques parens de Donalde, Seigneur des Forêts, il fut assassiné de nuit.

972 **C U L E N E.**
Ce Prince, ayant découvert les meurtriers de son Prédecesseur, les fit pendre, & punir selon l'énormité de leur crime. Ce fut la seule action de justice qu'il fit pendant son Regne, car dans la suite il s'adonna à toute sorte de vices, qui furent cause que ce Prince finit sa vie par une mort violente, pour avoir deshonoré la Fille de Cohard, Seigneur de Naffan.

986 **K E N N E T E III.**
Prince vertueux, & ennemi mortel des flatteurs. Il institua plusieurs bonnes loix, comme celle qui fut depuis confirmée par les trois Etats, que les Enfans des Rois succederoient à leurs Peres. Qu'ils seroient tenus Majeurs à l'âge de 14. ans, & les autres Nobles seulement à l'âge de 21. ans. Que tous les fils aînés de ses sujets succederoient aux terres de leurs peres. Edouard II. Roi d'Angleterre, l'obligea à se soumettre à sa puissance, & depuis il vécut en paix avec les Anglois.

994 **C O N S T A N T I N IV.**
Ce Prince usa autant d'ambition qu'aucun de ses Prédecesseurs pour parvenir à la Couronne. Et il fut si adroitement persuader les Seigneurs, qu'ils le couronnerent Roi. A cette occasion Malcolmne, qui étoit le legitime heritier, leva une armée pour soutenir ses droits. Constantin qui se vouloit maintenir sur le thronne, où son ambition l'avoit fait monter, en leva une plus considérable, & Malcolmne ne se jugeant pas en état de s'opposer à ses ennemis, licencia son armée. Ce que Kennete son Frere bâtard jugeant indigne d'un Prince, rassembla autant de Troupes qu'il lui fut possible, & vint camper devant son ennemi, qui fut obligé de licencier son armée, à cause de la peste qui s'étoit mise dans son camp. Constantin, voyant que pour cela Malcolmne ne se mettoit pas en Campagne, leva des Troupes, & marcha vers le fleuve Alman, où Kennete fut si bien ranger son armée en bataille, qu'il avoit le vent & le soleil au dos. Ce stratageme lui donna ce jour-là la victoire, car les ennemis ne pouvoient lever la tête qu'ils n'eussent les yeux remplis de poussiere. Le combat fut si sanglant que les deux Généraux resterent sur la place.

995 **G R I M E.**
Après la mort de Constantin il se fit deux factions. L'une qui tenoit le parti de Malcolmne, Fils de Kennete, leva des Troupes, & lui en donna le commandement; & l'autre le parti de Grime, qui avoit levé des Troupes, & qui s'étoit fait couronner Roi. Un Evêque, nommé Fethodus, les accorda à condition que Grime garderoit le nom de Roi, & qu'après sa mort le Royaume retourneroit à Malcolmne. Cette paix resta 8. ans ferme, & Grime la viola. Car ayant pris les armes il marcha contre Malcolmne, qui le défit en bataille rangée. Grime y reçut des blessures, dont il mourut peu après.

1004 **M A L C O L M E II.**
Demeuré victorieux assembla les Etats à Scone, qui le couronnerent unanimement. Il s'adonna d'abord à appai-

ser les desordres, qui étoient arrivez sous le Regne de Grime, & divisa le Royaume en Baronnie. Il gagna 4. batailles mémorables, la premiere contre Suenon, Roi de Dannemarck, Olaus Roi de Norwege, Onetus & Caput, Capitaines Danois. Le Roi Canut éprouva aussi sa valeur dans un combat près de Croudan. Les Auteurs Anglois soutiennent au contraire que Malcolmne fut défait, & obligé de recevoir les loix du Vainqueur.

1033 **D U N C A N,**
Fils de Cremus, Prince des Iles Hebrides, & de Beatrix, Fille de Malcolmne II. succeda au Royaume. Duncan fut un Prince humain & débonnaire. Dès son jeune age il montra tant de douceur, qu'ayant été commis par son Grand-Pere au Gouvernement de Cumberland, il ne pût venir auprès du Roi d'Angleterre, pour lui rendre hommage de cet Etat, à cause que les Danois rodoient de tous côtes; mais il le fit peu après. Duncan étant monté sur le thronne, Suenon, Roi de Norwege, vint faire décente en son pais avec une grande armée, que ce Prince ne pût arrêter. Mais se servant d'un stratageme, il leur envoya du pain, du vin, & de la biere, dans laquelle on mettoit une certaine racine qui alloupissoit. Suenon & toutes ses Troupes en mangerent & en burent, & Duncan s'étant avancé il trouva ses ennemis alloupis, & les tailla presque tous en pieces. Le Roi Ecossois fut peu après cette victoire tué par Machabet.

1040 **M A C H A B E T**
Usurpa la Couronne après la mort de Duncan, qu'il avoit tué. Ce Prince gagna l'affection des Grands par ses liberalitez, & punit ensuite quelques Gouverneurs seditieux de l'Ecosse. Il jouit d'une paix heureuse, & s'appliqua au bien de l'Etat, en instituant de très-bonnes loix. Mais la cruauté s'emparant de son ame il fit mourir divers principaux Seigneurs pour les moindres soupçons. Macduff fut le seul qui eut le bonheur de se retirer en Angleterre, & qui exhorta Malcolmne, Fils de Duncan, à punir la mort de son Pere. Il n'accepta pas d'abord cette proposition, mais ayant pris ce parti il leva une armée de 1000. hommes, avec laquelle il marcha en Ecosse, où il fut reçu avec beaucoup de joye, & Machabet fut obligé d'abandonner la Couronne, & de se retirer en Ecosse.

1057 **M A L C O L M E III.**
Fils de Duncan, ayant été couronné après la fuite de Machabet, s'appliqua à ce qui étoit utile & avantageux au bien de son peuple, & à l'avantage de ses Etats. Ce fut lui qui institua en Ecosse les dignitez de Comtes & de Marquis, à l'imitation des Anglois. Ceux qui tenoient encore le parti de Machabet voulurent faire un dernier effort, pour tâcher de mettre sur le thronne Luthlac, Fils de Machabet. Ce que Malcolmne ayant appris il leva autant de Troupes qu'il put, pour l'aller combattre; ce qu'il fit heureusement, Luthlac même ayant été tué dans le combat.

1094 **D O N A L D E VII.**
Les Enfans de Malcolmne étant encore trop jeunes pour gouverner le Royaume, les Etats s'assemblerent pour élire un Roi. Donalde soutenu du Roi de Norwege usurpa la Couronne. Mais comme ce Prince n'avoit aucunes bonnes qualitez pour se faire aimer, & qu'au contraire il avoit des vices capables de lui attirer l'averfion du peuple, il ne resta pas long-tems sur le thronne, les Grands ayant remis le sceptre à Duncan, bâtard de Malcolmne, qui obligea Donalde à se retirer aux Iles Ebudes. Mais sa conduite vicieuse fut un moyen à Donalde pour remonter sur le thronne, où il regna encore. Il fut ensuite pris par Edgarde, qui le fit mettre dans une prison, où il finit ses jours.

E D G A R D E,
Fils de Malcolmne, ayant défait Donalde dans une bataille, monta sur le thronne, où il fut établi du consentement des Grands & du Peuple. Les Ecossois jouirent d'une paix fort douce sous son Regne, qui ne fut traversé d'aucune guerre l'espace de 11. ans.

1105 **A L E X A N D R E I.**
Dit le Fort, succeda à son Frere Edgarde. Ce Prince est illustre par sa pieté, & par l'amour qu'il avoit pour la justice. Son Regne fut aussi doux & paisible que celui de son Prédecesseur. Et son plus grand soin fut d'enrichir les Temples de riches joyaux. Il en fit bâtir plusieurs, & donna de grands revenus au Clergé. Il embellit son Royaume d'une infinité d'autres bâtimens.

1124 **D A V I D I.**
Se retira en Angleterre pendant que ses Freres occupoient le thronne, & y épousa Mathilde fille du Comte de Northumberland, qui lui porta en dot ce pais. Mais Etienne de Blois, Roi d'Angleterre, ne voulant pas souffrir un tel démembrement de son Royaume, David ayant succédé à ses Freres à

N^o. 60 Tome II. CHRONOLOGIE DES ROIS D'ECOSSE, AVEC DES

Ans de
l'Ere
Vulg.

la Couronne d'Ecosse prit la resolution d'entrer dans le Northumberland, & de s'en rendre maître par la force. Etienne, qui étoit prêt de passer en France, retarda son départ, & arma en diligence pour combattre les Ecoissois. Les Pairs du Royaume empêcherent qu'on n'en vint aux mains, & negocièrent un Traité qui fut conclu. Le Roi Ecoissois rendit à Etienne le Northumberland, & celui-ci lui ceda le Cumberland, dont le Prince Henri, Fils du Roi David, fit hommage sur le champ. Quelques differens étant encore survenus au sujet de la présence de son Fils & de l'Archevêque de Cantorberi, ou plutôt, comme quelques Auteurs affirment, David, voulant se servir des divisions de l'Angleterre, pour tâcher de posséder le Northumberland, leva des Troupes, & après avoir conquis ce Comté il entra dans celui d'York. Et l'Evêque de Durham, voyant l'extrême peril où étoient réduits leurs Etats, rassembla autant de Troupes qu'il pût, & s'étant mis à leur tête, marcha contre le Roi Ecoissois, qu'il défit à platte cœture, & l'obligea à se retirer dans le Northumberland. Etienne, ayant appaisé quelques troubles domestiques, voulut se venger de la perfidie de David, qui ne pouvant résister au Roi d'Angleterre, fut obligé d'acheter la paix, en payant tous les fraix & dommages de la guerre. David, commençant à devenir vieux, & voyant que son Fils unique Henri étoit mort, se fit mener ses Petits-fils, & donna à l'aîné le Royaume d'Ecosse, & aux deux autres quelques autres petits Etats. Après quoi, les ayant encore une fois exhortés, il leur donna sa benediction, & mourut en paix.

1153

M A L C O L M E IV.

Petit-fils de David, & Fils de Henri, succeda à son Grand-Pere sans aucune opposition. Il imita les vertus de son Aieul & le surpassa même en quelques-unes. Il rendit hommage au Roi Henri II. des Comtez de Northumberland, Cumberland & Westmorland, que ce Prince avoit obtenus d'Etienne. Cet hommage ne contenant pas beaucoup l'ambitieux Henri II. il obligea Malcolme à lui resigner ces Etats. Le Comte d'Argil tâcha de se rendre indépendant, & ayant levé des Troupes il fit des courses & des irruptions dans les Comtez de Lenox, & dans les autres Provinces voisines, sacageant, pillant & brûlant tout ce qu'ils rencontroient. Ces desordres obligerent le Roi Malcolme de hâter la marche de ses Troupes, avec lesquelles il défit le Comte d'Argil, & lui tua 10000. hommes, & mit le reste en fuite. Cet échec cependant ne le reprima que pour peu d'années, au bout duquel tems les Mecontents reprirent une seconde fois les armes, & recommencerent la guerre, qui leur fut encore plus funeste que la première. Ses Troupes furent taillées en pieces, & lui ayant été fait prisonnier, il fut puni du supplice de traître, & attaché au gibet. Ce Prince ne vecut pas long-tems après, étant mort en 1166. après avoir regné 12. ans, avec une prudence digne d'un grand Prince.

1166

G U I L L A U M E I.

Dit le Lion, succeda à Malcolme IV. au Royaume de Boheme. La grande puissance de son voisin Henri II. lui faisant ombrage, il fit une Ligue avec Louis le Jeune Roi, de France, contre Henri II. qui ne put d'abord venir au secours des Etats que Guillaume avoit attaquez, voulant premièrement éteindre la guerre civile qu'il avoit contre ses enfans, soutenus du Roi de France, & qui s'étoient revoltés. Aussitôt que Henri II. se fut accordé avec ses Fils, il marcha contre le Roi Ecoissois, qui n'ayant pas voulu se retirer des Etats qu'il avoit conquis, fut obligé de combattre. Guillaume fut défit, & pris prisonnier. Il ne sortit de sa captivité que moyennant une rançon de 100000. livres sterling, & l'hommage qu'il fit de son Royaume, ou d'une partie, au Monarque Anglois. Il recouvra sous Richard I. Successeur de Henri II. le pais qu'il avoit cédé, ou donné en ôtage, à ce dernier, & que Richard lui relâcha, en consideration du secours qu'il lui fournit, tant en Troupes qu'en argent, pour la guerre de la Terre-Sainte. Il ne se passa rien d'ailleurs pendant la Royauté de Guillaume, toute longue qu'elle fut, qui merite que nous nous y arrêtions. Il finit sa vie mêlée de bons & de mauvais succez, de guerre & de paix, après avoir tenu le sceptre près de cinquante ans, & il laissa pour son Successeur, un Fils qui n'étoit pas encore sorti de l'enfance.

1214

A L E X A N D R E II.

N'avoit que neuf ans lorsqu'il succeda à son Pere Guillaume au Royaume d'Ecosse. Sa minorité fut sans trouble, & le reste de son Regne qui dura jusqu'en 1246. Il prit Carlisle sur Henri III. mais la paix se fit entre ces deux Monarques. L'Ecosse ne fut pas moins amie de la France, avec qui elle renouvela les anciens traités. Elle avoit assisté Louis VIII. dans la guerre qu'il avoit faite aux Anglois, & elle assista Louis IX. dans celle qu'il fit au Soudan d'Egypte. Alexandre II. punit severement ceux de Cathness du meurtre de leur Evêque, qu'ils avoient inhumainement massacrés. Il ne se contenta pas de faire mourir les assassins, il étendit la peine jusques sur leurs enfans. Il ne leur ôta pas la vie, mais par un étrange genre de supplice il en fit des Eunuques, ne voulant pas, disoit-il, qu'il restât de posterité de si méchantes gens. Il mourut bien-tôt après, & laissa pour Successeur son Fils, de même nom que lui, & qui mon-

Ans de
l'Ere
Vulg.

1246

A L E X A N D R E III.

ta comme lui sur le trône, presqu'au sortir du berceau. La Minorité de ce Prince ne fut pas moins paisible que celle d'Alexandre II. & il n'y eut de troubles dans le reste de sa Royauté, que ceux qu'y causerent les revoltes des Cumins, presqu'aussi-tôt éteinte que formée. Ils se faisoient pourtant de sa personne, mais le Comte de Monthelet leur Chef, ayant été empoisonné, la ligue se rompit. Le Roi recouvra sa liberté, & la clémence, dont il usa envers les Rebelles, les ramena dans leur devoir, & lui en gagna l'affection. Il eut une guerre de fort peu de durée contre Achon, Roi de Norwege. Elle se termina par le mariage de sa Fille Marguerite, avec le Fils du Norwegien, & c'est de ce mariage que sortit cette Princesse, de même nom que sa Mere, que les Ecoissois, & le Roi Edouard, envoyèrent querir pour venir prendre possession de l'Ecosse, après la mort d'Alexandre III. qui mourut en chemin. Il racheta du Roi de Norwege les Iles Hebrides, qu'Achon avoit enlevées à la Couronne d'Ecosse, à qui elles ont toujours appartenu, aussitôt qu'elles ont cessé d'avoir leur propre Roi. Ce Prince couronna la fin de son Regne, en envoyant des Troupes à St. Louis, pour l'expédition de la Terre-Sainte, & en établissant des loix très-avantageuses au Royaume. Alexandre III. mourut peu après, mais ne laissant point de Fils, l'Ecosse tomba dans une étrange confusion.

1283

I N T E R R E G N E.

Alexandre III. étant mort sans Successeur, les Etats du Royaume s'assemblerent, & resolurent d'envoyer chercher en Norwege Marie, Petite-fille du Roi Ecoissois, comme la plus proche héritiere, laquelle s'embarqua aussitôt qu'elle eut appris cette nouvelle. Mais l'incommodité de la mer la fatigua tellement qu'elle mourut avant son arrivée en Ecosse, où cette mort causa bien des revolutions. La quantité des Prétendants obligea une seconde fois les Etats à s'assembler, qui resolurent tous unanimement de donner ce différent à décider à Edouard I. Roi d'Angleterre, qui envoya d'abord des Commissaires, pour faire soulcire à tous les Prétendants la Souveraineté de la Couronne d'Angleterre, & qu'ils déferoient à Edouard le jugement de leurs prétensions sur ce Royaume. Neuf des Prétendants en furent déboutez, & il n'en resta que trois, Milord Bailleul, Milord Bruce & Milord Hastings. Après bien des débats des Jurisconsultes de part & d'autre, le Roi d'Angleterre prononça l'Arrêt en faveur de JEAN DE BAILLEUL, préféablement aux deux autres Competiteurs. D'autres Ecrivains au contraire assurent qu'Edouard I. offrit à Robert Bruce de prononcer l'Arrêt en sa faveur, s'il vouloit lui rendre hommage de son Royaume, mais qu'il ne le voulut pas faire, & que s'étant ensuite tourné du côté de Jean Bailleul, & lui ayant offert les mêmes offres, celui-ci le lui promit. Après quoi il fut couronné à Scone, & rendit hommage au Roi d'Angleterre. Le Roi Jean n'eut pas plutôt vu le départ d'Edouard I. qu'il ne tint aucune de ses promesses, au contraire il s'en moqua, & qui irrita tellement le Roi d'Angleterre, qu'après avoir appaisé quelques troubles civils, il marcha contre le Roi Ecoissois, prit toutes ses places, & le prit lui-même prisonnier, & l'envoya à la Tour de Londres, d'où il ne sortit que pour aller vivre en homme privé en Normandie. Edouard I. avant que de partir établit un Viceroy en Ecosse, sans songer à recompenser Robert Bruce, qui lui avoit été d'un grand secours pour conquérir l'Ecosse, & à qui il avoit fait esperer cette dignité. Cependant Edouard I. ayant fini la guerre au delà de la mer, retourna en Angleterre, où il apprit que l'Ecosse s'étoit soulevée, & qu'ils avoient à leur tête un certain Gentilhomme, nommé Walleis, homme digne de commander, qu'il avoit chassé le Viceroy, & qu'il étoit même entré dans le Northumberland, où il faisoit hiverner ses Troupes. Le Roi d'Angleterre n'eut pas plutôt appris ces nouvelles, qu'il marcha contre les Ecoissois, & les défit à platte cœture, la dissention s'étant semée entre les Généraux. Il rétablit ensuite la tranquillité en Ecosse, & retourna en Angleterre, après avoir tâché de se rendre maître absolu de l'Ecosse. Il n'en falut pas davantage pour obliger le peuple à se soulever. Mais il ne put résister à la bonne fortune d'Edouard I. qui après les avoir long-tems poursuivis, retourna en Angleterre, ayant mis Confreine, Seigneur Anglois, à la tête de son armée, qui fut totalement défitée par les Ecoissois, qui avoient alors à leur tête Cumin. Edouard, ayant appris la défitée de ses Troupes, rentra en Ecosse pour en achever la troisième conquête, & il passa comme un torrent du Midi au Nord de l'Ecosse, sans que rien lui osât résister. La seule Forteresse de Sterling osoit braver le Conquerant, qui la prit néanmoins, après en avoir fait le siege en forme. Après avoir ainsi rendu la tranquillité à l'Ecosse, il retourna à Londres, laissant Segrave pour Viceroy, à qui le vaillant Walleis fit encore bien du dommage, jusqu'à ce qu'ayant été trahi par ses intimes amis, il fut livré au Viceroy qui l'envoya à Londres, où il fut pendu, & son corps écartelé. Cette cruauté ayant fait horreur aux Ecoissois, ils se souleverent de nouveau. Robert Bruce pendant ce tems-là mourut à la Cour d'Angleterre, après avoir inspiré à son Fils, de même nom que lui, de tâcher de remonter sur le trône.

R O.

Ans de l'Ere Vulg.

ROBERT BRUCE

1306

Le Jeune Robert, trouvant cette occasion propre, passa en Ecosse, où il trouva d'abord un parti tout formé, qui le fit couronner dans le Monastere de Scone. Edouard I. n'en parut pas surpris, & croyant toujours avoir la fortune favorable, il marcha contre Robert, qu'il défit en plusieurs rencontres, & l'obligea à se retirer, en fuyant dans les bois, où il resta assez long-tems. Enfin venant à penser qu'il avoit des amis aux Iles Hebrides, il y passa, & avec leur secours il rentra en Ecosse, & défit le Comte de Pembroke. Edouard, qui voulut venir secourir son Général, mourut comme il alloit partir, laissant son fils Edouard II. pour lui succéder, qui ne se mit pas en peine de voir reconquerir l'Ecosse par Robert Bruce, qui régna ensuite paisiblement pendant 23. ans sur le trône de ses Prédecesseurs.

1329

DAVID II.

Succeda à son Pere Robert, sous la Régence de Thomas Ranulphe. Edouard de Bailleul, Fils de Jean, causa d'abord bien des embarras à ce Gouverneur, car il se rendit maître de toute l'Ecosse, & il fut couronné, quoique les Ecossois ne le vouillent point admettre au nombre des Rois. Il ne fut pas plutôt monté sur la throne, qu'il fut obligé d'en descendre en faveur d'Edouard III. Roi d'Angleterre, qui n'en fut pourtant pas paisible possesseur. Et la guerre s'étant allumée entre lui & le Roi de France, cela donna occasion à David, qui s'étoit retiré à la Cour de France, de repasser en Ecosse, où après bien des difficultés il fut couronné Roi. Mais Edouard ayant repassé dans ses Etats, il marcha une seconde fois contre Robert, qui ne l'osa pas attendre de pied ferme, mais qui se retira jusqu'à ce qu'Edouard III. repassât en France. David, se servant de cette occasion, rentra en Ecosse, où la Reine d'Angleterre, Epouse du Roi, lui livra bataille, & où il fut pris prisonnier, & conduit à la Tour de Londres. Edouard III. ayant pitié de ce pauvre Prince, le rétablit sur le trône, à condition de lui en rendre hommage, à quoi il consentit. Ce Prince mourut fort peu de tems après.

1370

ROBERT II.

Fils de Walther Stuart, Grand Sénéchal d'Ecosse, & de Marie, Fille de Robert Bruce, succeda à David par le droit de la succession, & par les suffrages de la Nation. L'origine des Stuarts est assez connue, & l'on fait bien qu'elle a toujours tenu un grand rang parmi les Pairs du Royaume, dès le commencement de l'onzième siecle. Nous renvoyons ceux qui l'ignorent à la Carte No. 48. Aussi-tôt que ce Prince eut été couronné, il convoqua le Parlement, & lui ayant remontré tous les maux que la Nation avoit soufferts sous ses Prédecesseurs, il lui inspira un désir de se venger. Le Roi Ecossois, d'ailleurs sollicité par la France, qui étoit en guerre avec l'Angleterre, rompit la trêve, & envoya une armée dans le Northumberland, à la tête de laquelle il mit le Comte de Dumber, qui se jettant sur les places soumises à l'Angleterre, pilla les unes, & brûla les autres. Rokesbourg fut du nombre des dernieres, & la plupart de ses habitans furent passez au fil de l'épée. Cette cruauté ne demeura pas impunie. Le Comte de Northumberland, à la tête de six mille Anglois, entra à son tour dans les terres du Comte de Dumber, & usant de représailles, il mit pendant trois jours tout à feu & à sang. Ce qui obligea les Ecossois à faire une trêve de onze ans, que les Anglois rompirent, quoique les Auteurs de ceux-ci le contredissent. Le Comte de Cambridge y passa avec fort peu de Troupes, & ne peut rien faire de considérable. Le Duc de Lancastre l'y suivit peu de tems après avec une armée si nombreuse, qu'on en put à peine faire la revue. Cependant avec toutes ses Troupes, il ne fit rien du tout que de foler les propres sujets de son Roi, & leur causer plus de dommage par leurs campemens, que les Ecossois ne leur en auroit pu faire par leurs irruptions. Il fut même obligé de faire sortir son armée de l'Ecosse, s'il ne la vouloit pas laisser mourir de faim, les Ecossois ayant tout ruiné, & s'étant retirez dans les meilleures Places. Les Ecossois, n'ayant plus rien à craindre de la part des Anglois, se mirent en Campagne à leur tour, & se jeterent sur les Provinces Septentrionales de l'Angleterre. Ils se vengerent au double du ravage qu'on venoit de faire chez eux. Ce qui irrita fort les Anglois, qui contraignirent leur Roi à marcher une seconde fois contre Robert. A l'approche d'une armée si nombreuse, il se retira avec tout son peuple dans les principales Forteresses de l'Ecosse, où le Roi Richard ne l'osa pas attaquer. Cette seconde expédition ne fut pas plus glorieuse à l'Angleterre que la premiere, car cette nombreuse armée ne fit rien de remarquable, que de brûler & piller les villes & les bourgs, Edimbourg même ne fut pas épargnée; exploits moins dignes d'une armée Royale, que d'une irruption de Pirates & d'Incendiaries. Dans le tems que les Anglois pilloient ainsi l'Ecosse, la Flotte d'Ecosse & de France usèrent de représailles, en débarquant leurs Troupes sur les côtes de Cumberland, qui ravagerent tout, en mettant tout à feu & à sang. Elle se retira ensuite dans ses Ports, plus chargée de butin, que Richard n'en remporta dans son Royaume. Peu après la guerre se ralluma encore en Ecosse, & fut également funeste aux deux Nations. Elle se termina par une bataille, qui se donna le jour de St. Laurens, où le nombre des morts & pri-

Ans de l'Ere Vulg.

sonniers fut à peu près égal des deux côtez. Le Roi Ecossois mourut le lendemain du combat, fort regretté de ses sujets.

ROBERT III.

1390

Fut couronné à Scone par les Etats du Royaume, qui lui firent quitter le nom de Jean, pour prendre celui de Robert. L'Historien dit, que cela se fit par une crainte, ou superstition des Seigneurs de son Royaume. Ils firent réflexion, que Jean d'Angleterre, & Jean de France, avoient été les deux plus malheureux Rois qu'eussent eu ces deux Nations. Et craignant la même infortune pour leur Roi, s'il portoit le même nom, ils trouverent à propos de lui faire prendre celui de son Pere. Comme si les Destinées, bonnes ou mauvaises, étoient attachées aux noms; & comme s'il ne faloit que les changer, pour détourner la fatalité des premiers qui les avoient portez. Ils reconnurent bien-tôt la vanité de leur précaution, qui ne put empêcher les malheurs de Robert III. Peu de tems après son couronnement il tomba de cheval, & se froissa d'une maniere qui le rendit incapable du Gouvernement. Ce qui obligea les principaux Seigneurs de lui laisser seulement le titre de Roi, & de donner le maniment des affaires à son Frere puiné Robert, Comte de Fife. Ce ne fut pas la seule disgrâce que ce Prince fut obligé d'essuyer; elle lui porta des coups encore plus sensibles en la personne de ses Enfants. Son Fils aîné David fut un grand débauché, que le Roi Robert livra à son Oncle Robert pour le chasser. Mais l'ambitieux Regent, ravi de voir entre ses mains l'Heritier présumptif de la Couronne, le fit inhumainement mourir, sans que le Roi s'en osât même plaindre, qui ayant connu où tendoient les vûes du Viceroy, tâcha au moins de sauver son Fils Jaques. Il équipa à cet effet quelques Vaisseaux pour le faire passer en France, disant pour excuse qu'il vouloit qu'il apprît à parler bon François. Mais comme il faisoit le trajet, il fut pris par quelques Vaisseaux de Henri V. Roi d'Angleterre, qui après l'avoir assez bien reçu, lui dit en plaisantant, que ceux qui le vouloient mener en France avoient mal entendu les ordres qu'on leur avoit donnez, & que c'étoit l'intention de la Cour d'Ecosse de le lui envoyer, qu'il faisoit la Langue Française, & qu'il vouloit être son Maître. Cette plaisanterie n'avoit rien d'offensant; mais il y eut de la dureté à le renfermer dans la Tour de Londres, d'où il ne sortit qu'au bout de dix-huit ans. Cette Nouvelle affligea tellement le Roi d'Ecosse, qu'il en mourut en fort peu de tems, ne laissant point d'autres Successeurs mâles que son Fils.

1406

J A Q U E S I.

La captivité de ce Prince obligea les Etats d'élire quelqu'un pour Regent. David son Oncle, qui avoit gouverné le Royaume sous son Pere, le gouverna encore sous ce Prince. Pendant ce Gouvernement, Henri V. Roi d'Angleterre, retournant de ses conquêtes en France en 1421, ne voulut faire éclater à son retour que des sentimens de douceur & de bonté. A cet effet il voulut rendre au Prince Ecossois la liberté, à condition qu'il épousât la Sœur du Duc de Somerset, quoique les Auteurs Ecossois contredissent ceci. Mais il est certain que les conditions, que Henri mettoit à sa liberté, dépendoient de lui de les accepter, & ce fut sa faute qu'il ne fut délivré que l'an 1424. Il en fut moins redevable à la générosité, qu'à la crainte ou à la vengeance de Henri VI. qui craignoit que ses Fils ingrats ne l'en dépouillassent. Il falut paier pour sa rançon cent mille Marks Sterling. Les Deputez portoient avec eux la moitié de la somme, & pour l'autre moitié ils menoient des Seigneurs d'Ecosse, qui devoient demeurer en otage, jusqu'à ce qu'elle eût été payée. Mais cette derniete moitié lui fut remise, à la considération de son mariage avec Jeanne de Lancastre, Fille du Comte de Somerset, & proche Parente de Henri VI. Ainsi fut délivré le Prince captif, qui passa de la prison sur le throne, dont il alla prendre possession, avec sa nouvelle Epouse. Après avoir été couronné, il gouverna son Royaume avec beaucoup de tranquillité, jusqu'en 1436. Les Historiens Ecossois assurent, que les Anglois rompirent la paix, & ceux-ci soutiennent, que ce furent les Ecossois. Quoi qu'il en soit ils se firent la guerre l'un à l'autre avec beaucoup de chaleur. Les Anglois entreterent dans l'Ecosse, mais ils furent battus par Douglas Général de Jaques I. qui les obligea de se retirer. Roxburg, Forteresse de la Province de Twedall, fut assiégée par le Roi Ecossois. Mais une conspiration formée sur sa vie, & sur sa couronne l'obligea à quitter le Siege, & à retourner promptement à Perth, où il avoit laissé la Cour, mais il y arriva pour être massacré, car le Comte d'Athol l'y assassina. La Noblesse & le Peuple poursuivirent les meurtriers, & firent souffrir au Comte d'Athol, & à ses complices le supplice qu'ils meritoient. Jaques I. étoit un Prince plein de justice, bon & clément, aussi fut-il fort regretté de ses sujets.

1437

J A Q U E S II.

Succeda à son Pere à l'âge de six ans. Alexandre de Levison, homme de tête, & capable de grandes choses, gouverna le Royaume pendant la Minorité du Jeune Roi. Archambaud, Comte de Douglas, est accusé d'avoir excité plusieurs troubles. Sa mort, qui arriva en 1439. les interrompit. Mais ils se renouvelerent par les intrigues, & l'ambition de son Fils, nommé Guillaume, & furent encore une fois reprimez par les soins des Pairs, qui s'en firent, & le firent mourir.

Les

Ans de
l'Ere
Vulg.

Les divers mariages de la Reine Mere de Jaques II. causerent bien des troubles dans le Royaume, jusqu'à ce que le Roi voulant être obéi, fit tenir en repos ceux qui vouloient remuer. Un autre Guillaume, aussi Comte de Douglas, brouilla tout de nouveau l'Ecosse; trompa le Jeune Roi, à qui il avoit juré d'être soumis, & de garder les Loix, & qui en fut le premier infraiteur. Il lui en coûta la vie, qu'il perdit au commencement de l'an 1451. sur l'échauffaut. Son Frere Jaques entreprit de venger sa mort, & renouvela les guerres civiles. Il se refugia en Angleterre, d'où il vint avec des Troupes ravager les frontieres de sa Patrie. Mais aiant été fait prisonnier dans une de ses irruptions, il fut envoyé dans un Monastere, où il finit ses jours. Ce Prince donna du secours à Charles VII. Roi de France, contre les Anglois, suivant l'Alliance que ses Prédécesseurs avoient faite avec ces Rois. Pour se servir à son avantage de ceux-ci, il leur voulut enlever Roxburg, qu'il assiegea, & il y fut tué d'un éclat de Canon; Marie de Guedre, femme courageuse, Epouse de ce Roi, vint au siege, & fit emporter la Place l'épée à la main.

1460

J A Q U E S III.

Fut proclamé Roi à l'âge de 7. ans, après la mort de son Pere. La Reine Mere fut chargée de sa garde & de son éducation; & les Etats nommerent six Gouverneurs du Royaume. Le Regne de ce Prince ne fut pas exempt de troubles. Le Duc d'Albanie son Frere, après les avoir excités en 1478. se refugia en France. Son Cader, Comte de Mare, se rendit encore plus criminel. Il fut au moins accusé d'avoir employé la Magie, pour faire mourir le Roi son Frere. Et ayant été pris, on le fit mourir lui-même, en lui ouvrant les veines; soit pour lui sauver les douleurs du supplice, ou pour lui en épargner l'infamie. Les Pairs du Royaume se souleverent en 1482. & demanderent au Roi raison de la cruauté, dont il avoit usé envers les deux Princes ses Freres, en bannissant l'un, & en ôtant la vie à l'autre. Leur hardiesse, ou leur fureur, passa des paroles aux effets, & s'étant saisis de sa personne, ils l'envoyerent prisonnier au Château d'Edimbourg. Dans ces entrefaites, le Duc d'Albanie son Frere passa de France en Angleterre, & rentrant dans sa Patrie l'épée à la main, il se vengea de son exil aux dépens de Barwick, dont il obligea le Gouverneur à remettre cette importante Place aux Anglois. Il effaça la honte de cette action par la générosité qu'il eut, non seulement de pardonner au Roi son Frere, dont la vie étoit entre ses mains, mais encore de lui rendre la liberté, & de le rétablir sur le trône. Mais Jaques, Prince inconstant, & d'ailleurs sollicité par Louis XI. Roi de France, lui déclara la guerre, non obstant tout ce qu'on put faire pour l'en détourner. Edouard, dès le Printems envoya une armée de vingt mille hommes, dont il donna le commandement au Duc de Gloucester, & au Duc d'Albanie. Ils entrèrent dans le pais ennemi, au commencement de Juillet, & dans un mois toute l'Ecosse fut soumise, & la guerre terminée par la prise d'Edimbourg & de Barwick. La premiere de ces Places fut rendue à l'Ecosse par le Traité de Paix, que la Noblesse du Royaume conclut avec le Duc de Gloucester. Mais les Anglois garderent Barwick, dont le Duc d'Albanie rappellé d'exil, par le même Traité, & nommé Regent du Royaume, fit sortir les Garnisons Ecossoises, qui tenoient encore le Château, & celles d'Angleterre y entrèrent, & en prirent possession. Quelques Grands & Pairs du Royaume se souleverent contre leur Roi, & pour mieux soutenir leur revolte, ils mirent à leur tête le Fils du Roi Ecossois, qui fut obligé d'envoyer demander du secours au Pape, & au Roi de France: & ne se tenant pas assuré dans Edimbourg, il voulut se retirer à Sterling. Mais le Gouverneur lui ayant refusé l'entrée de la Place, il fut contraint de camper hors de la ville. Ce que ses ennemis ayant appris, ils l'attaquerent à l'improviste, taillerent toutes ses Troupes en pieces, & lui-même fut tué, après avoir combattu vaillamment.

1488

J A Q U E S IV.

Fut couronné Roi d'Ecosse, après la mort de son Pere, par la Noblesse du Royaume, soulevée contre son Pere, & il prit le nom de Jaques IV. Aussi-tôt que ce Prince fut monté sur le trône, Charles VIII. Roi de France, lui envoya des Ambassadeurs, pour renouveler les anciennes Alliances de leurs Prédécesseurs. Environ ce tems-là arriva Pierre Varbeck, ou Perkin, en Ecosse, qui se disoit Richard Plantagenette, Fils du Roi Edouard IV. Cet imposteur ressembloit si fort à ce Prince, qu'il trompa la Duchesse, & le Roi, qui le reçut fort bien à sa Cour, & lui donna même du secours pour passer en Ecosse, où il arriva peu après le couronnement de Jaques, lequel y fut trompé lui-même. Le Commerce, que ce jeune homme entretenoit avec d'autres Princes, ne donna point à douter à Jaques IV. qu'il ne fût effectivement celui pour lequel il vouloit passer. Le Roi Ecossois, voyant les recommandations du Roi de France, & les secours, que les Irlandois lui envoioient, prit sa querelle en main, & se prépara à faire une invasion en Angleterre en sa faveur. Ayant à cet effet levé des Troupes, il marcha dans le Northumberland, où le faux Duc d'York lui avoit fait accroire, qu'il y avoit plusieurs personnes, qui prendroient son parti. Jaques, après bien du tems, n'en voyant venir aucun, commença à soupçonner quelque chose, ce qui fit que la paix avec le Roi d'Angleterre fut beaucoup plus facilement faite, à condition que l'Im-

Ans de
l'Ere
Vulg.

posteur sortiroit de l'Ecosse. Ce qui ayant été executé, Varbeck se retira en Irlande, où ceux de Cornwall lui offrirent une retraite chez eux, l'assurant qu'il ne seroit pas plutôt arrivé, qu'ils hazarderoient leurs biens & leurs vies pour son service. Et cela dans l'esperance, qu'ils pourroient par son moyen s'exempter de leurs taxes. Perkin, ayant accepté leurs offres, passa en Angleterre, où il fut pris peu de tems après par les Troupes de Henri VII. à qui il avoit promis qu'il étoit qu'un imposteur, & qu'il étoit natif de Tournai. Il fut pendu peu après pour avoir voulu se sauver. Le Roi Jaques III. après qu'il eut fait la paix avec le Roi d'Angleterre, tâcha à la maintenir. Il ne s'en salut presque rien qu'une petite dispute ne la rompit. L'occasion fut que quelques Ecossois, se promenant un jour devant Norham, les Anglois se persuaderent qu'ils épioient la Place. Et les voyant encore le lendemain à la même place, ils sortirent impetueusement sur eux, en blesserent & tuerent quelques-uns, & contraignirent les autres de s'écarter; ce qui irrita si fort les deux partis, que les deux Rois mêmes ne les purent appaiser. L'Evêque de Durham fut obligé d'y intervenir pour assoupir cette affaire; & le Roi Ecossois, pour serrer encore plus la paix, envoya demander à Henri VII. sa Fille Marguerite en mariage, qui lui fut donnée. Quelques différens, s'étant ensuite élevés entre les Anglois & les Ecossois, touchant quelques Vaisseaux des derniers, pillés par les premiers, le Roi Jaques, qui étoit bien-aise de garder l'Alliance qu'il avoit avec les François, déclara la guerre aux Anglois. Ce que Henri VIII. qui étoit au siege de Tournai, ayant appris, il envoya Thomas Howard, pour garantir l'Angleterre des irruptions des Ecossois. Lequel ayant amassé autant de Troupes, qu'il lui fut possible, marcha contre les Ecossois, & les atteignit au Mont Flodon, où Jaques s'étoit retiré avec ses Troupes. Si les Anglois les attaquèrent courageusement, les Ecossois se défendirent en vaillans hommes. On combattit assez long-tems avec assez d'incertitude, mais le Roi Jaques ayant été tué en combattant, sa mort fit pencher la victoire du côté des Anglois, avec qui les Seigneurs du Royaume conclurent la paix.

1513

J A Q U E S V.

Fut couronné à l'âge de 2. ans, & succéda à son Pere à la Royauté en 1512. Les Etats assemblez élurent Alexandre de Hume, pour gouverner les Regions assises par deçà Forthe. Archambaud de Douglas celles de delà. Et toute l'autorité Royale resta entre les mains de la Reine Marguerite, suivant le Testament du Roi défunt. Mais cette Princesse ne se servit pas long-tems de cette prérogative, car elle épousa l'année suivante Archambaud de Douglas, & par son mariage la Régence parvint à Jean, Duc d'Albanie, Fils d'Alexandre, Oncle du Roi, qui bannit en peu de tems ceux qui étoient portés pour les Anglois. La Reine Mere elle-même n'en fut pas exempte. Cependant les Anglois étant de nouveau entrez en guerre avec les François, les Ecossois furent obligés de porter leurs armes en Angleterre, suivant l'Alliance qu'ils avoient faite avec le Roi de France. Ils mirent donc le siege devant Vereh, mais les Généraux de Henri VIII. les obligerent de se retirer, & le Regent, voyant que les Barons & les Princes vouloient déclarer le Roi Jaques Majeur, il repassa en France, au service du Roi François I. Aussi-tôt qu'il fut parti, le Roi Ecossois prit le Sceptre en main, & commença à gouverner son peuple. Ce Prince fit demander Magdelaine de France, Fille de François I. en mariage; mais l'opposition, que fit le Roi d'Angleterre, retarda un peu cette affaire. Sur ces entrefaites, l'Empereur Maximilien, ayant déclaré la guerre au Roi de France, il fit décente en Provence. Ce que le Roi Jaques n'eut pas plutôt appris, qu'il leva 16000. hommes, pour venir au secours de François I. qui ne lui put refuser sa Fille Marguerite, pour récompense d'un secours venu si à propos, & sans le lui avoir demandé. Ce Mariage fut célébré à Blois, d'où ce Prince retourna en Angleterre, accompagné de sa nouvelle Epouse. Peu après son retour, la guerre s'alluma entre les Anglois & les Ecossois. L'occasion en étoit, parce que Jaques V. Roi d'Ecosse, avoit promis d'aller trouver son Oncle Henri, Roi d'Angleterre, à Yorck, pour faire quelque accord touchant leurs limites. Mais, soit qu'il en fut détourné par Marguerite sa Mere, Sœur de Henri, ou par la Noblesse, il n'y alla point. Le succès de cette guerre fut d'abord heureux au Roi Jaques. Il défit les Anglois près d'Haldenrig; mais peu de jours après ses Troupes furent battues à leur tour, & plusieurs principaux Seigneurs furent pris prisonniers. Ce qui chagrina si fort le Roi Jaques, qu'il en mourut de douleur, 8. jours après que sa femme fut accouchée d'une Fille, nommée Marie. Ce Prince fut généralement regretté. Il avoit toutes les vertus dignes d'un grand Roi.

1542

M A R I E

Fille de Jaques V. vint au monde 8. jours après la mort de son Pere. On donna la Régence du Royaume à Jaques Hamilton, Comte d'Arran, Cousin germain du Roi Jaques, & on lui donna l'Archevêque de St. André, pour l'aider dans le maniment des affaires. Le Roi de France leur envoya aussi quelques Troupes; mais tout cela ne put empêcher, que les Princes d'Ecosse ne suscitassent divers tumultes. Les Gentilshommes, qui après avoir été pris à la bataille d'Haldenrig, furent renvoyés par Henri, tinrent absolument son parti. Au contraire l'Archevêque Ecossois, qui avoit de gros revenus en France, se liguâ contre ceux-ci, & prit ouvertement

REMARQUES SUR L'HISTOIRE DE LEURS REGNES. Tome II. N^o. 60

Ans de
l'Ere
Vulg.

ment le parti de François I. Depuis la mort du Roi Jaques, Henri s'efforçoit de faire accorder Marie à son Fils Edouard. Les Gentilshommes, dont nous venons de parler, le favorisèrent de tout leur pouvoir, & gagnèrent Jaques Hamilton, Regent du Royaume. Ils prirent prisonnier l'Archevêque, & tinrent la Reine assiégée dans un Château, & firent dépêcher des lettres, par lesquelles ils confirmoient, & approuvoient ce mariage. Mais le Roi de France, s'opposant à leur entreprise, & la Noblesse du Royaume, prenant à cœur l'état, où la Reine étoit réduite, l'accord enfin fut rompu, & la guerre s'alluma entre les deux Nations. Le Roi Henri VIII. équipa une Flotte, sur laquelle il mit autant de Troupes qu'il put, & l'envoya en Ecosse. L'Armée débarqua à Lethe, & détruisit ce Havre. De là elle approcha d'Edimbourg, Ville Capitale du Royaume, laquelle les Anglois prirent aussi. Mais voyant que le Château se défendoit, ils mirent la ville en feu. Le Roi François I. auroit bien pu arrêter cela, mais la guerre, qu'il avoit à soutenir contre l'Empereur, & le Roi d'Angleterre, l'empêcha d'envoyer des Troupes en Ecosse, où Edouard Seimour, Regent du Royaume, pendant la Minorité d'Edouard VI. Fils & Successeur de Henri VIII. caufoit bien du dommage aux Ecossois. Mais à l'arrivée du secours, ceux-ci reprirent courage, & commencèrent à leur tour à attaquer les Anglois, qui les ayant attendus à Pinkenleucht les défirent, & les obligèrent à se retirer. Ces disgrâces ne firent pas changer les Ecossois, qui se fioient sur les promesses de Henri II. Fils & Successeur de François I. Le Protecteur d'Angleterre tâcha de les réduire à la paix, mais il n'en put jamais venir à bout. Henri II. Roi de France, bien informé de toutes les instances des Anglois, & craignant que les Ecossois ne se détachassent de son Alliance, leur envoya du secours, sous la conduite du Seigneur d'Essé, pour attaquer les Anglois par terre, & Leon Strossi, pour les attaquer par mer. Ce qui leur réussit si heureusement, qu'ils reconquirent en peu de tems ce que les Anglois avoient pris en Ecosse. Et pour ôter aux Anglois toute esperance de posséder cette Princesse, ils envoyèrent en France la Reine Marie, qui n'avoit alors encore que six ans. Le Roi de France ayant reçu cette Reine à sa Cour, envoya une seconde fois du secours en Ecosse, sous la conduite de Paul, Seigneur de Fennes, & attaqua aussi les Anglois en France, qui commencèrent à craindre. Mais une paix ayant été faite sur ces entrefaites, elle rassura le peuple, qui commençoit à se soulever. Après cette paix les peuples des trois Royaumes restèrent un peu tranquilles. Peu s'en falut qu'elle ne fut encore rompue. Mais par la sage conduite du Roi de France, de la Reine d'Angleterre, & de la Reine d'Ecosse, tout fut apaisé. La Reine Marie d'Angleterre déclara, peu de tems après, la guerre à la France. Henri II. étonné de ce procédé, résolut de s'en venger, & marcha contre les Troupes de Marie, qu'il défit à platte coudre. Après cette victoire, le Roi Henri II. tout couvert de Laurier, retourna à sa Cour, où il conclut le mariage de son Fils avec Marie, Reine d'Ecosse, qui fut déclarée, peu de temps après, Reine d'Angleterre en France. La Reine Marie étant morte, la Princesse Elisabeth, sa Sœur, monta sur le Trône, & fut couronnée Reine d'Angleterre par les Anglois. Il s'éleva, environ ce tems-là, de nouveaux tumultes en Ecosse, touchant la Religion. Le Comte d'Argil en fut le Chef, soutenu par quelques Ministres, & d'ailleurs piqué de jalousie contre les François, à cause qu'ils commandoient dans le Royaume, ils aimèrent mieux se mettre sous la protection de la Reine Elisabeth, qui leur envoya aussitôt une armée de huit mille hommes; sous la conduite du Duc de Northfolck. Ce qui les encouragea si fort, qu'ils ne cessèrent de faire la guerre, qu'après qu'ils eurent chassé tous les François hors du Royaume, & qu'ils eurent établi la Religion Protestante, au lieu de la Religion Catholique. Le Roi François II. qui avoit succédé à Henri II. Roi de France, étant mort peu après qu'il fut monté sur le trône, la Reine Marie son Epouse se retira en Ecosse, où elle épousa Henri d'Arlei, Prince aimé de tous les Ecossois, & qui contrebalança assez long-tems les entreprises de la Reine Elisabeth. Ce Prince logeant une nuit à Edimbourg, une mine emporta sa chambre, & ceux qui étoient apostez pour le faire mourir l'étranglèrent. La Reine épousa peu de tems après le Comte Bothuel, soupçonné de ce meurtre. Les Ecossois irrités l'accusèrent de la mort violente du Roi, & poursuivirent la Reine Marie, qu'ils prirent prisonnière. Le Comte son Mari, fut obligé de se retirer, & de se sauver en Dannemarck, où il mourut en prison. La Reine s'échapa bien-tôt de prison, & prit les armes pour tâcher de réduire ses Sujets mutins. Mais elle fut enfin obligée de leur céder. Et voulant se retirer en France, sa seconde Patrie, elle fut jetée par une tempête sur les côtes d'Angleterre, où elle fut arrêtée à Wyr-Kingtoun, par Richard Lowhter, Lieutenant de Milord Shrop, Gouverneur Général des Provinces Septentrionales. De ce Port on la conduisit au Château de Caerleil dans le Cumberland, jusqu'à ce que la Reine, avertie de sa prise, envoya François Knowles, son Vice-Chambellan, qui la mena de Caerleil à Ponsfret, sur la Rivière d'Humbré. De Ponsfret elle fut conduite au Château de Bolton en Northumberland, de Bolton à Thewburg, Place appartenante à George Talbot, Comte de Shrop, qui la garda quelque-tems, puis la remit entre les mains de Henri Knowles, Frere de François. Enfin de Thewburg, on la mena dans le Château d'Aspik, où l'on la consigna sous la garde d'Edouard Hastings, Comte d'Huntingdon, Cousin de la Reine Elisabeth. Comme elle étoit prisonnière dans ce Château, les Comtes de Northfolck & d'Arondel, & quelques autres Seigneurs, entreprirent de la sauver. Mais

Ans de
l'Ere
Vulg.

leur dessein n'ayant pas réussi, le Comte de Northfolck fut pris prisonnier, & ayant avoué son fait, il fut décapité en 1571. Ceci fut une des principales causes que les Conseillers de la Reine, & tous les Etats d'Angleterre en général, importunèrent depuis tant cette Princesse, & lui remontrèrent, que pour étouffer toutes les autres conspirations, qui se pourroient encore faire contre Elle, & son Royaume, pour la liberté de la Reine Marie, en laquelle les conspirateurs se persuadoient de trouver l'assurance de leur Religion, il étoit nécessaire d'en faire une punition exemplaire. On députa donc des Commissaires, pour lui faire son procez. Et Elisabeth fut comme forcée à signer la condamnation de cette Reine, & commanda que l'exécution en fût surseie, & différée jusqu'à ce qu'Elle en eût autrement ordonné. Le sujet de sa condamnation, fut qu'elle prétendoit avoir droit à la Couronne d'Angleterre; Qu'elle avoit trempé dans la trahison d'un nommé Antoine Babington, & dans d'autres complots, qui tendoient à se défaire de la Reine. Les sollicitations de la plupart des Princes de l'Europe, & principalement de Charles IX. & de Henri III. Rois de France, ne purent empêcher, que les Comtes de Shrop & de Kent ne lussent la sentence de mort de cette Princesse, le 17 jour de Février 1587. & il fut résolu que l'exécution en seroit faite le lendemain. Le 18. elle fut menée en la grande Salle du Château de Fodringshaye, sur un échafaut tapissé de noir, suivie de cinq Dames de son train, où l'on vit avec quelle constance elle reprit leurs larmes, & avec quelle fermeté, & de quel courage elle embrassa la fin d'une si longue captivité, & sa résolution généreuse à la mort, car s'étant mise à genoux sur un carreau de velours noir, elle présenta la tête à l'exécuteur, qui d'un coup la sépara du corps. Ainsi finit cette Princesse, plus digne de la clémence que de la severité d'Elisabeth, qui eut beaucoup de regret de son triste sort, & qui eût beaucoup mieux aimé la laisser mourir de sa mort naturelle, & la retenir perpétuellement en prison. Mais sollicitée, ou entraînée, à ce que nous rapporte l'Histoire, par la plupart de la Noblesse, elle fut forcée à signer l'Arrêt de sa mort.

1567

J A Q U E S VI.

Les Ecossois ne furent pas plutôt avertis de la prison de la Reine Marie, qu'ils élurent Jaques VI. Roi d'Ecosse, à l'âge d'un an & demi. Le Royaume demeura pendant la Minorité du Jeune Roi, sous la Régence du Comte de Murray, qui gouverna toutes les affaires d'Ecosse, avec le Conseil & l'avis de la Reine Elisabeth. Après que le Roi eût été déclaré Majeur, il prit les rênes du Gouvernement, & en 1590. la Reine Elisabeth le fit Chevalier de la Jarriere. Le Comte de Gauric fut exécuté comme traître, pour avoir voulu attenter à la vie du Roi d'Ecosse. Ses Fils, se ressouvenant toujours de l'affront qu'ils avoient reçu en la mort de leur Pere, firent entr'eux une dânable conspiration sur la Personne du Roi, dans leur maison de Perth, & résolurent de l'assassiner le 5. d'Avrîl 1600. quoiqu'ils lui fussent infiniment obligés. Pour en venir à bout, le Jeune Comte de Gauric, ayant épié l'opportunité d'un jour qu'il étoit à la chasse, à 3. ou 4. lieues de la ville de Perth, assisté seulement des Seigneurs de Lenox & de Marr, il le vint prier de faire une course jusqu'à sa maison, sous prétexte de voir un homme qui lui découvroit, où étoit un grand trésor. Comme il approchoit avec sa suite, qui n'étoit que de dix ou douze chevaux, l'ainé Gauric lui vint au devant pour le recevoir, & s'excusa de n'avoir rien su de sa venue. Sa Majesté, après avoir dîné, resta seul parmi les Conspirateurs, qui lui dirent que l'heure étoit commode pour aller parler à cet homme, pendant que ses Gentilshommes dîneroient. Le Roi s'étant levé, les suivit où ils le menoient, & passa par deux ou trois chambres, desquelles ils fermerent les portes après eux. Ils le firent entrer dans un Cabinet, où étoit posté l'assassin, qui au lieu de frapper la Personne du Roi, fut tellement étourdi, qu'il resta immobile comme une statue de marbre. De quoi le Comte de Gauric s'apercevant, il s'avança pour exécuter lui-même son dessein, & de deux épées qu'il avoit en main, il résolut d'en porter une au travers du corps du Prince, qui eut assez de bonheur d'échaper le coup, & de gagner une fenêtre, où il se mit à crier à la trahison. Plusieurs de ses Officiers accoururent encore assez à tems pour le secourir, ils tuèrent le Comte de Gauric. Le Roi étant sorti du Château, rendit grâces à Dieu du danger, qu'il venoit d'échaper. Peu d'années après; la Reine Elisabeth étant venue à mourir, Elle déclara Jaques I. son unique Heritier, comme son plus proche Parent. Aussi-tôt que ce Prince eut appris son élévation, il marcha en Angleterre, où il fut reçu à Londres avec des témoignages d'une grande joye. Cinq cens Bourgeois furent au devant de lui avec le Maire, & les Aldermans. Après quoi on fit des préparatifs pour son Couronnement, & il fut couronné le 21. Juillet 1603. nonobstant les fulminations du Pape, qui avoit ordonné au Superieur des Jesuites de ne point reconnoître un Prince, qui ne rétablît pas la Religion Romaine.

C'est depuis ce Roi, que les Royaumes d'Angleterre & d'Ecosse, ont été sous la domination d'un même Prince, plusieurs avoient formé le projet de faire l'union de ces deux Etats. Ce qui étoit réservé pour le Regne de la Reine Anne, laquelle, par sa juste administration, a terminé un projet si glorieux, & si avantageux au bonheur, & au soutien de ces deux Etats. Et ceci, avec tant d'autres belles actions, éterniseront la glorieuse mémoire de l'incomparable Reine d'Angleterre,

Ans de
l'Ere
Vulg. qui a élevé la gloire de cette Monarchie, au plus haut faite de grandeur, où soit jamais montée la Grande-Bretagne, par la situation de l'état des affaires de l'Europe, par la gloire

Ans de
l'Ere
Vulg. de ses armes, des Sciences & des Arts, & l'établissement de son Commerce, & de ses Compagnies dans les Indes d'Orient & d'Occident.

REMARQUES HISTORIQUES.

Les Ecoffois sont considerez, après les Pictes, entre les plus anciens peuples de la Grande-Bretagne. Mais leur origine, & l'étymologie de leur nom, sont tellement obscures, que les plus éclairés n'ont pu rien dire de bien certain sur ce sujet. Divers de ces Auteurs, qui donnent ordinairement dans les Fables, ont crû que *Scota*, Fille d'un Roi d'Egypte, fonda ce Royaume, & qu'elle lui donna son nom. *Henri*, Archidiacre d'*Huntingdon*, qui a écrit l'*Histoire de Bretagne*, croit que les Ecoffois sont sortis des *Cansabres d'Espagne*, qui sont les *Navarrois d'aujourd'hui*. *Buchanan* les fait venir d'*Espagne*; mais il assure qu'ils tirent leur origine des *Celtes*, qui passerent les *Pyrenées*. *Matthieu de Westmunster* soutient qu'ils sortirent des *Pictes* & des femmes *Hibernoises*, & que la diversité des deux Nations, leur fit donner le nom de *Scots*. Mais cette raison est refusée par *Bede* même, qui dit que les *Pictes* demanderent des femmes aux *Ecoffois d'Hibernie*. L'opinion de *Cambden*, qui dit qu'ils sont venus, & nommez des *Scythes*, paroît à plusieurs la plus raisonnable, & c'est aussi la plus suivie.

L'Air d'Ecosse est épais & grossier, & beaucoup plus froid que celui d'Angleterre, à cause qu'il tire plus vers le Nord. Quantité de bons Ports sur l'Océan, y rendent le Commerce facile avec les Etrangers. On y voit plusieurs montagnes fort rudes; & presque tout le plat-pais abonde en Lacs. Celui de *Loumond* n'est pas tant renommé par son étendue, que par une Ile flottante, qu'il a entre une trentaine de petites. Les autres Lacs les plus considérables de l'Ecosse, sont le *Loff*, le *Louth*, le *Ness*. On dit que ce dernier ne se gèle jamais, non plus qu'une Riviere de ce nom. Ce Royaume a encore un très-grand nombre de Golphes, dont les plus renommés sont celui d'*Edimbourg* & de *Dumbratown*. Les Provinces fécondes produisent en quelques lieux du blé, mais fort peu de froment; & les autres ont plus de pâturages que de grains. On dit que les côtes maritimes sont à peu près comme celles d'Angleterre; mais avec cet avantage particulier que quand le froment est cher en Ecosse, elles sont incomparablement plus poissonneuses. Ce Royaume a aussi du Fer, du Plomb, de l'*Azur*, quelques Mines d'*Or* & d'*Argent*, du *Marbre*, & quelquefois de l'*Ambre gris*. Il y a beaucoup de *Cuir*, *Suifs*, *Poissons*, & une grande quantité de *Loups*, que l'Angleterre n'a point.

Comme les Ecoffois sont divisez en deux Peuples, differens de langage, aussi ont-ils des coutumes fort dissemblables. Ceux qui parlent *Anglois*, comme sont les *Gentils hommes*, & les habitans des meilleures Provinces de l'Ecosse, sont assez bonetes, civils & ingénieux; mais on les accuse d'aimer quelquefois trop la vengeance. Entre ceux-cy les *Ainez* succedent à toutes les terres, & les autres, outre leur legs, ont une partie des meubles. Ceux qui parlent la langue, qu'ils appellent *Gachilet*, & qui leur est commune avec les *Irlandois*, observent encore la plupart les anciennes coutumes en leurs habits, & en leur manger. En général les Ecoffois ont presque les mêmes inclinations à la guerre que les *Anglois*, fors pour la fatigue, assez vaillans, se servent de mêmes armes, & combattent toujours à pied. Leur plus grande force est la Noblesse. Au reste, les Ecoffois ont cet avantage, que pour leur valeur & leur fidélité, les Rois de France leur confient la garde de leur Personne.

On dit que le Royaume d'Ecosse fut premièrement éclairé des lumieres du Christianisme, sous le Regne de *Donald*, à qui le Pape *Victor* envoya 2000. Missionnaires, pour l'instruire de la verité de l'Evangile. Ils y furent reçus avec respect, & la Foi ayant été alterée dans le V. Siecle sous le Pontificat du Pape *Celestin I.* l'Eglise de France y envoya deux fois en 429. & en 446. *St. Germain d'Auxerre* & *S. Loup de Troyes*, pour s'y opposer aux *Pelagiens*, qui infectoient ce Royaume de leurs erreurs, où la Chronique de *Prosper* dit que *Palladius* avoit été envoyé par le même Pontife *Celestin*. Depuis ce tems, ce Royaume s'étoit toujours maintenu dans la Religion Catholique, jusqu'au Regne de *Marie*, qu'il embrassa la Religion Protestante.



DISSERTATION

S U R L A

S U I S S E.



Et Etat qui fait aujourd'hui une figure considerable parmi les Puissances de l'Europe, est bien different de ce qu'il étoit autrefois. Les anciens Suisses menoient dans leurs montagnes une vie dure & sauvage: presque separez des autres hommes, ils n'influoient point sur les affaires générales; & je ne sai si on ne pourroit point dire qu'entre ces Peuples & les Bêtes en quoi le pais a toujours été très-abondant, il n'y avoit pas une grande distinction outre celle de la figure. Ils n'avoient ni assez de courage ni assez d'industrie pour faire bien valoir leur terrain; & comme la Nature ne l'a pas produit d'un grand rapport ils étoient sujets à éprouver à leur malheur les suites fâcheuses de la sterilité. C'étoit aparemment dans ces conjonctures de necessité qu'ils sortoient de chez eux, à peu près comme une troupe de Loups affamez sortiroit des bois: Ils cherchoient à faire capture, & ils en trouvoient l'occasion, témoin le Consul Romain L. Cassius dont ils mirent l'armée en deroute. Mais la plus fameuse & la plus bizarre de leurs sorties fut sous Jules Cesar; tout le Monde la fait, & on la chante même dans les pepinieres des Colleges. Nos bonnes gens s'aviserent de vouloir aller chercher patrie & fortune ailleurs: sur cette belle resolution ils negligerent si bien la culture de leurs terres, que tout le pais, de soi-même desagregable, devint un desert afreux; puis aiant brûlé leurs maisons, & tout ce qu'ils ne pouvoient emporter, ils partent au nombre de trois cens soixante huit mille machines plus vivantes qu'humaines pour aller s'établir dans la Xaintonge. Ils avoient trop compté sur leur nombre & sur leur bravoure, laquelle, quoique fort grande, aprochoit plus d'une ferocité aveugle, que d'une sage & prudente valeur. Cesar qui avoit moins de troupes, mais qui en récompense avoit plus de têtes, sans compter la sienne, & beaucoup moins de bagage qu'eux qui trainoient femmes & enfans, Cesar, dis-je, les empêcha de passer, il en fit perir une grande partie, & il relança le reste dans leurs montagnes où ils furent obligez pour vivre de travailler sur nouveaux frais.

Quoi que les anciens Suisses n'aimassent guere moins la Liberté, que leurs Magnifiques Descendans l'aiment aujourd'hui, ils n'étoient pas si habiles qu'eux pour se la procurer. Les Romains les ont tenus dans leurs fers, & après la chute de cette vaste & tyrannique Puissance nos Suisses passerent pour la plupart sous la domination de l'Empire d'Allemagne. La Maison d'Autriche a prétendu qu'ils étoient de sa dependance hereditaire: mais c'est de quoi la Nation est fort éloignée de convenir, soutenant qu'elle n'a obei à ces Princes qu'entant qu'ils tenoient le timon de l'Empire, & nullement entant

Tom. II.

qu'ils étoient du sang de Habsbourg. Les Empereurs envoioient en ce pais-là des Officiers qui au nom de la Majesté Imperiale y exerçoient l'autorité suprême. Il est vrai que suivant un Auteur ces Gouverneurs Allemans n'entroient point dans les affaires d'Etat, ni dans l'administration de la République; & que leur commission étoit bornée à rendre justice aux peuples. Mais c'est ce que je ne conçois pas; car enfin, diriger souverainement la balance; & rendre justice au peuple avec un pouvoir illimité, est, si je ne m'abuse, un des points essentiels du Gouvernement. Quoi qu'il en soit, ces Lieutenans Imperiaux abusoient souvent de leurs charges, & de la manière barbare & inhumaine dont ils traitoient nos pauvres Suisses, on peut en inférer qu'ils n'en faisoient pas beaucoup plus de cas que des habitans quadrupèdes du Pais. L'un, aiant fait mettre par force un homme sous le joug d'une paire de bœufs, ordonna qu'on arrachât les yeux au pere de celui-ci qui s'étoit enfui de cet indigne poste. L'autre fait mourir d'un coup de hache une femme qui n'avoit pas voulu le guérir de sa fièvre amoureuse. Il y en eut un qui fit un tour que ce seroit dommage de supprimer, quoi qu'on en ait parlé bien des fois: le voici tel que nous le conte un Auteur qui en auroit volontiers soutenu la verité par la preuve du feu, tant il étoit bien persuadé.

„ Le Gouverneur de Suitz & d'Uri, poussé
„ d'une grande folie, dressa un bâton sur lequel il
„ mit son Chapeau, commandant que tous ceux qui
„ passeroient par là fissent honneur à son Chapeau.
„ Il y eut un Guillaume Tell qui ne voulut pas le
„ faire, à raison de quoi il le fit venir, & lui com-
„ manda d'ôter avec un trait tiré d'une arbalète une
„ pomme qui étoit sur la tête d'un sien fils. Le pere
„ refusa durant plusieurs jours de le faire; mais en-
„ fin ne pouvant plus résister il obeit, & avec l'ai-
„ de de Dieu il emporta avec son trait la pomme
„ qui étoit sur la tête de son fils sans l'offenser. Et
„ parce qu'il avoit deux traits le Gouverneur lui
„ demanda pourquoi il avoit aporté l'autre: à quoi
„ Tell répondit, que ç'avoit été à cause que si son
„ fils eût été offensé par le premier, il avoit resolu
„ de tirer le second contre lui-même Gouverneur.
„ Celui-ci aiant oui ces paroles, le fit prendre, &
„ l'aiant mis en une barque, pour le mener en un
„ sien palais entre Uri & Bruch, il échapa de la bar-
„ que, se mit à fuir par les montagnes qui sont au-
„ tour du Lac, & s'apareilla à la vengeance.

Ces peuples ne tiroient-ils pas là un heureux secours de la domination Imperiale? Au lieu d'avoir sous la protection du Chef de l'Allemagne des défenseurs du droit & de l'innocence, ils avoient des brutaux qui rafinoient sur l'injustice, sur la violence, & sur la cruauté. Graces à la politesse de nos jours éclairez, nous ne voions point des travers si

Nn

gros-

grossiers & si crians dans les Dispensateurs de la Justice: mais Dame Themis en est-elle mieux? Et quoique l'interêt, l'amour & la vengeance, qui sont les trois plus grans ennemis, ne l'attaquent que sous le masque de la procedure, elle n'en est pas moins outragée; on ne lui en arrache pas moins ce précieux équilibre qui fait tout son ornement & tout son prix.

Les Suisses ne pouvant donc plus supporter ces Gouverneurs iniques, les chasserent; & ils élargirent tellement leur liberté, que l'Empereur n'avoit plus parmi eux d'autres Ministres, que des Juges civils, encore devoient-ils être de la Nation. Au commencement du quatorzième Siècle un Schisme s'étant élevé dans l'Empire entre Louis Duc de Bavière & Frederic Archiduc d'Autriche, qui se disputoient la Couronne Imperiale; & ces Peuples n'ayant pas voulu reconnoître Frederic à cause qu'il avoit eu le moins de suffrages dans l'Élection, ils soutinrent pendant deux ans de la part de ce Prince la guerre avec tant de vigueur, que Frederic fut contraint de quitter la partie. Ce fut après ce glorieux succès, que, voulant prendre une efficace & dernière mesure pour leur sûreté commune, les Cantons firent ensemble, quoi que non pas tous à la fois, cette grande Alliance qui est la baze & le fondement de la puissante République que nous voions fleurir de plus en plus.

On ne connut pas d'abord en Europe l'importance de cette Confédération, & je ne sai si les Suisses eux-mêmes en sentoient assez toute l'utilité. Je lis du moins qu'avant la fin du quinzième Siècle, ils ne faisoient pas grand bruit dans le Monde, & que s'ils y paroissoient de tems en tems les armes à la main, c'étoit sans beaucoup d'éclat. Mais il étoit écrit au Livre du Destin composé par un Auteur également infaillible & impénétrable, que la mauvaise étoile de Charles le Hardi, ou plutôt le Temeraire, dernier Duc de Bourgogne, seroit le bonheur des Cantons. Ce Prince, qui avoit d'ailleurs de bonnes qualitez morales, aimoit la guerre jusques à la fureur: c'étoit un autre Alexandre, c'étoit un nouveau Cesar pour la passion du *Conquerantisme*; mais s'il avoit le cœur & le bras de ces célèbres Heros, il n'en avoit ni la tête ni la fortune. Roulant donc dans son esprit ses projets ambitieux, & sur tout celui de la Lorraine qu'il croioit lui appartenir par droit de bienfaisance, pouvant par là joindre les Pais-bas avec la Bourgogne, il résolut de donner pour prélude à cette Scène la réduction des Suisses: „ & pour quelle querelle commença cette guerre? dit un Historien contemporain. „ Ce fut pour un „ chariot de peaux de mouton que Monseigneur „ de Romont prit à un Suisse, en passant sur sa „ terre. Si Dieu n'eût delaisé ledit Duc, il n'est „ pas apparent qu'il se fût mis en peril pour si peu „ de chose.” Si vous exigiez de moi l'explication de ce passage du bon Philippe de Comines, vous n'auriez point d'autre réponse qu'un aveu sincère de mon ignorance. Le Duc de Bourgogne entreprend la guerre contre les Suisses, par la raison que le Monseigneur de Romont, qui étoit de la Maison de Savoie & ami de Charles, avoit enlevé à un Suisse un chariot de peaux de mouton; se peut-il rien de plus absurde & de plus ridicule? Ne faudroit-il pas en effet qu'un Prince fût terriblement abandonné du Ciel pour declarer la guerre à un Voisin précisément à cause que ce Voisin a été offensé? Que pourroit donc faire ce Prince, si c'étoit lui qui eût reçu l'in-

jure? „ Cependant cent Auteurs, dit un des plus „ célèbres Critiques du tems, ont *gobé* cette cir- „ constance historique; tous, sans faire reflexion „ à l'implicance de la chose, & sans aucun éclair- „ cissement du fait, qu'une chartée de peaux fut „ l'origine de la guerre sanglante du Duc de Bour- „ gogne & des Suisses; & on n'oublie presque ja- „ mais cet exemple, lors qu'on traite le lieu com- „ mun, que *de très-petites choses sont la cause „ des plus grans événemens.*” Cet habile homme nous montre que Comines s'est contredit, & que cet Historien, que j'oserois dire après l'avoir lû avec attention, être plus sincère qu'il n'est exact, & avoir le zèle meilleur que le goût, que cet Historien, dis-je, avant de parler du Chariot de peaux, avoit attribué la rupture dont il s'agit, à des raisons fort vraisemblables; qu'il avoit dit que le Duc Charles vouloit faire la guerre aux Suisses, tant parce qu'ils la lui avoient faite, lors qu'il s'opiniâtroit si mal-à-propos devant Nuz, que parce qu'ils avoient contribué à lui ôter la Comté de Ferrete; & qu'enfin ils s'étoient emparez d'une partie des terres du Comte de Romont. Mais cette remarque ne denouë le nœud ni ne le coupe. Car si la conquête des toisons ou la prise des peaux de mouton, ne peuvent aucunement avoir porté Charles à tourner ses armes contre le Corps Helvetique, pourquoi Comines avance-t-il si affirmativement le contraire? Cet Homere dormoit-il en écrivant cet endroit-là? Vous me direz que le Chariot pris fut la cause originiaire de la guerre, en ce que les Suisses irrités de cette insulte, attaquèrent le Comte de Romont, & traversèrent ensuite dans tout ce qu'ils pûrent le Duc de Bourgogne qui protegeoit ce Seigneur. Mais en ce cas-là l'Historien seroit un pauvre Clerc en matière d'Etat, lors qu'il dit que Dieu aveugle un Prince qui declare la guerre à un Voisin dont il a reçu trois offenses considerables: Les Princes au contraire sont persuadez qu'ils doivent en conscience faire éclater leur ressentiment par les armes; & plutôt au Ciel qu'ils ne les prissent jamais par un plus méchant motif!

D'ailleurs si les Suisses avoient fait les premiers des demarches capables de leur attirer la haine & la colere du Duc de Bourgogne, ils n'étoient assurément pas si sages, ni si circonspects, que le sont aujourd'hui leurs Descendans, puis qu'ils avoient l'imprudence d'attaquer un Souverain dont les forces leur étoient très-redoutables, bien éloignez d'avoir envie de se mesurer avec lui. Comines nous apprend la terreur dont ils furent saisis à l'approche de Charles le Hardi. „ Les Suisses, *dit-il*, le sentans „ si près d'eux, lui envoierent leur Ambassade, & „ offroient de rendre ce qu'ils avoient pris dudit „ Seigneur de Romont.... Le Duc entra en „ Bourgogne où lesdits Ambassadeurs de ces vieil- „ les Lignes d'Allemagne, qu'on appelle *Suisses*, „ revinrent vers lui, faisant de plus grandes offres „ qu'auparavant; & outre la restitution ils lui of- „ froient de laisser toutes les alliances qui lui se- „ roient desagrees, specieusement celle de Louis „ XI. Roi de France, & de devenir ses Alliez, & „ de lui fournir six mille hommes de pié, avec „ assez petit païment, contre le Roi, toutes „ fois qu'il les demanderoit. Le Duc ne voulut „ entendre à aucune de ces propositions. Ils lui re- „ montrerent aussi pour le détourner de cette guer- „ re, qu'il ne pouvoit rien gagner contre eux, leur „ pais étant très-sterile & pauvre; qu'ils n'avoient „ nuls

„ nuls bons prisonniers, & qu'ils croioient que les
„ éperons & les mors des chevaux de son Camp,
„ voloient plus d'argent que tous ceux de leur ter-
„ ritoire n'en pourroient paier s'ils étoient pris.”

Par quelque endroit que le Duc de Bourgogne en voulût aux Suisses, il prit très-mal à ce Prince de n'avoir voulu écouter que sa vengeance, ou que son ambition. Son debut fut heureux: aiant mis le Siège devant Granfon, il obligea 7. ou 800. hommes d'élite qui défendoient la place à se rendre à discrétion, & il eut la cruauté de les faire tous massacrer. Mais la fortune changea bien vite, & le châtement d'une execution si barbare ne fut pas suspendu. Lors qu'il fut question de donner bataille, le Duc de Bourgogne disposa les choses avec beaucoup d'imprudence, & il se glissa dans son armée une si prompte confusion, que toutes ses troupes prirent la fuite, ce qui l'obligea de fuir aussi honteusement. Charles ne perdit dans cette deroute que sept hommes d'armes; mais si les Vainqueurs ne lui tuerent point de soldats, ils lui enleverent un riche & copieux butin. Comme le Duc avoit affecté de se montrer dans toute la magnificence & dans toute la pompe d'un des plus grans Princes de l'Europe, tel qu'il étoit, comme il avoit, dis-je, affecté, ne se défiant pas du revers, de se faire voir dans un éclat éblouissant à des ennemis qui, loin de se soucier du faste, ne le conoissoient même pas, il faisoit porter avec soi ce qu'il avoit de plus précieux. Tout cela fut donc au pillage; mais la capture eût été incomparablement meilleure pour les pillards s'ils avoient conu le prix du casuel que le sort & la loi de la guerre leur envoioient. Laissons dire Comines: je le veux; mais à condition de le rendre intelligible aux Etrangers qui me font l'honneur de me lire. „ Les
„ dépouilles de son Camp enrichirent fort ces pauvres gens de Suisses, qui d'abord ne conurent pas les biens qu'ils avoient entre les mains, principalement ceux d'entre eux qui étoient les plus ignorans. Une des plus belles & des plus riches tentes du Monde fut partagée en plusieurs morceaux: il y en eut qui vendirent une grande quantité de plats & d'écuelles d'argent, quelques fois la pièce, les prenant pour de l'étain: son gros diamant, un des plus gros de la Chrétienté, où pendoit une grosse perle, fut relevé par un Suisse, & puis remis en son étui, puis rejetté sous un chariot; puis retourna le ramasser, & l'offrit à un Prêtre pour un florin: Ce Prêtre l'envoia aux Seigneurs qui lui donnerent trois francs. Ils gagnèrent trois Balais tout semblables, apellez *les trois Freres*; un autre grand Balai, nommé *la Hotte*; un autre appellé *la balle de Flandres*, qui étoient les plus grandes & les plus belles pierres qu'on eût su trouver, & d'autres biens infinis qui depuis ce tems-là ont bien appris aux Suisses à connoître ce que l'argent vaut.” Si vous êtes curieux de savoir la destinée du gros diamant, la voici. Un Bernois nommé Barthelemi Mey l'acheta 5000. florins: quelques Marchands de Genes l'acheterent ensuite 7000. florins du Rhin. Le Duc de Milan en donna onze mille écus: enfin le Pape Jules II. en donna vingt mille, & le fit servir d'ornement à sa Couronne.

Il est à remarquer que suivant quelques Historiens le Duc de Bourgogne perdit son Infanterie devant Granfon: mais Comines qui vivoit de ce tems-là insinuë tout le contraire, il me semble qu'on doit s'en tenir à son témoignage, & croire que Charles

en fut quitte cette premiere fois-là pour de la matiere inanimée, à la verité, mais dont il faisoit peut-être plus de cas que des hommes. Au reste le Duc prit cette disgrâce si à cœur qu'il en pensa mourir de chagrin, & s'il revint de cette maladie mortelle, ce ne fut qu'avec une blessure au bon sens qui chez lui n'étoit pas déjà trop droit. A la bataille de Granfon succéda celle de Morat où les troupes de ce Prince furent taillées en pièces; & enfin s'étant mis très-imprudemment en tête d'emporter Nanci avec trois mille hommes, il perdit le combat & la vie devant cette place. Si le Ciel usoit de la même rigueur envers tous les Souverains, ou qui commencent injustement la guerre, ou qui s'opiniâtrent à la continuer malgré les soumissions & les offres raisonnables qu'on leur fait, il n'y auroit plus que l'équité, qui presideroit aux armes, le sang humain ne seroit plus employé que pour de bonnes causes; & le Monde jouiroit d'une tranquillité plus solide & moins interrompue. Reurons en Suisse.

Si le Duc de Bourgogne, très-fort contre son intention s'entend, aprit à ces Peuples ce que l'argent vaut, & les mit dans le goût de ce metal triomphant, ce ne fut pas le plus glorieux avantage qu'ils tirèrent du malheur de ce Prince. La pauvreté dans laquelle ils vivoient leur étoit peut-être beaucoup plus utile, que ne pouvoient leur être les moiens d'en sortir. Je me figure les Suisses avant l'infortune de Charles le Hardi, comme une Nation assez attachée à la culture du pais pour vivre de son rapport, ou pour n'avoir recours à ses Voisins que dans les choses nécessaires à la vie, lesquelles son terroir ne produit pas. Je me represente les Suisses de ce Siècle-là comme une Nation chez qui l'ignorance du luxe & la simplicité produisoient la droiture, la bonne foi, la concorde, disons tout à la fois des mœurs paisibles & innocentes. Enfin je m'imagine ces anciens Suisses comme une Nation plus jalouse d'affermir sa liberté que d'étendre ses frontieres, mais qui pourtant n'avoit pas moins de courage & de valeur pour s'agrandir, que de sagesse & de conduite pour se conserver. Hélas, que l'amour de l'argent peut alterer ces bonnes & louables dispositions! Il ôte, ce pernicieux amour, il ôte l'envie d'un travail pénible & ingrat, tel qu'est celui que demandent l'agriculture & le bas *mechanisme*, & les Habitans attirez par le charme trompeur de la fortune, cherchent leur opulence particuliere aux depens de l'abondance publique: il rompt, au moins il lâche extrêmement le lien de la paix & de l'union; le riche méprise le pauvre, le pauvre vise à atteindre, & à passer le riche; la Société souffre, elle s'entr'ouvre, il s'y forme quantité de vuides par ces divisions, & d'ailleurs elle tombe dans ce grand nombre d'excès & de desordres que causent par tout le desir & la jouissance des richesses. Enfin l'amour de l'argent est la peste d'un Etat libre, à moins qu'on ne l'aquiere par l'industrie & par le risque d'un commerce legitime; on prête l'oreille au Seducteur, on goute le doux poison de ses offres, on y cède; on accepte ses pensions, ses gratifications, ses presens; & lors qu'il faut choisir entre l'interêt de la patrie & l'interêt personnel, on ne soutient le premier que par grimace, que pour la forme, & on est assez lâche pour le trahir sous main. Je le répète donc; ce ne fut peut-être pas un grand bonheur pour nos Suisses d'être éclairés sur le prix & sur l'usage de l'argent; & si eux & leur Posterité avoient toujours vécu dans cette heureuse ignorance, je ne sai si dans certaines

conjonctures ils ne se feroient pas mieux accordez pour leur avantage commun.

Mais en quoi la chute du Duc de Bourgogne leur fut le plus favorable, c'est qu'elle leur donna parmi les Souverains un relief que la Suisse n'avoit pas eu jusques alors, c'est que cette chute mit leur puissance en réputation. En effet depuis ce tems-là leur Alliance devint très-considérable; les Monarques & les Princes la recherchoient avec empressement; & comme si eux-mêmes n'avoient bien connu leurs forces qu'en détruisant les efforts du Bourguignon, ils mirent sur pied des armées plus nombreuses qu'auparavant. Le Roi de France Louis XII. fut un des Souverains qui eut le plus de sujet de s'apercevoir de ce changement. Ce Monarque, qui, chose bien difficile, & encore plus contraire à l'expérience de nos jours, dans l'embarras de guerre presque continuë, ne laissoit pas de meriter le beau surnom de *Pere du Peuple*. Louis XII., dis-je, avoit une bonne partie de l'Europe sur les bras, remarquons chemin faisant, qu'il y a long-tems que la France cause en Europe un ombrage presque général, & que ce n'est pas d'aujourd'hui que cette Couronne tient tête à de nombreuses & puissantes Liges. Les Suisses, moitié intérêt d'Etat, moitié raison pécuniaire qui est par tout d'un fort grand poids, entrèrent comme les autres dans la Confédération. Ils firent bien du mal à l'Ennemi commun. Sur tout ayant batu à plate couture devant Novare les François qui assiegeoient cette Place, & qui se consolent de cette défaite sur ce qu'on les avoit attaquez traîtreusement la nuit; cette victoire leur inspira tant de courage, qu'ils ne formerent pas un moindre dessein que celui d'aller jusqu'à Paris. Comme leur chemin étoit par la Bourgogne, ils pénétrèrent jusque dans le Duché de ce nom, & ils assiègerent Dijon Capitale de cette Province. L'Historien, qui passe pour le meilleur de France, va nous conter le succès de cet événement. " La France, dit-il, se trouva dans le plus grand danger où elle eut été de long-tems. Car d'un côté les Suisses extrêmement enflés de la victoire de Novare, y entrèrent par la Duché de Bourgogne, & l'Empereur avec l'Anglois l'attaqua du côté de la Picardie. Les Suisses assiègerent Dijon avec 25000. hommes auxquels l'Empereur avoit joint la Noblesse de la Franche-Comté, & quelque Cavalerie Allemande commandée par Ulric Duc de Wirtemberg. La Tremouille l'ayant défendu six semaines, jugea qu'il étoit meilleur de détourner ce torrent, qui après la prise de cette place eut tout inondé jusqu'à Paris, que de le rendre plus violent en l'arrêtant. Il entra en négociation avec eux, & la conduisit si bien qu'il les renvoya en leur País, s'obligeant de faire en sorte que le Roi leur fourniroit 600000. écus, & qu'il renverroit au Concile de Pise & à la Duché de Milan. Il n'avoit point d'ordre exprès de leur accorder ces conditions: mais il crut le devoir faire pour sauver la France, & leur donna six otages, deux Seigneurs & quatre Bourgeois ". Il y auroit bien de quoi gloser sur cette rare Capitulation. Un Sujet qui sans ordre engage son Souverain à des conditions aussi onéreuses qu'humiliantes: des Assiegeans qui sur le point d'emporter une Place, & de s'ouvrir un passage de la dernière importance se desistent de leur entreprise sans le consentement de leurs Alliez: ce sont là deux cas bien extraordinaires, & qui, je croi, n'arriveront pas dans nôtre tems. Un Com-

mendant qui sauroit au même prix la Ville dont on lui a confié la defense, seroit desavoué hautement, & je le trouverois bien heureux si ses bonnes intentions pour le salut de la Patrie garantissoient sa tête. Des Confederez qui suivroient l'exemple de nos Suisses auroient à essuier un torrent de plaintes, de reproches, de Libelles; & on ne manqueroit pas de dire qu'ils auroient vendu six cens mille écus la fidélité dûë à leur engagement. Il est certain que cette somme étoit fort tentante; car elle étoit très-considérable en ce tems-là: je n'ajouterais point qu'une telle offre devoit encore plus desarmer la colere des Suisses que de toute autre Nation: mais il me paroît fort vraisemblable que sans cette finance on n'auroit pas marqué tant de zèle contre la canonicité du Concile de Pise. Le Pape Jules II. ne laissa pas de leur savoir bon gré de ce zèle. Comme les tems changent! Tous les Cantons étoient absolument devouez à ce belliqueux & entreprenant Pontife; aussi avoit-il soin de se les bien conserver en les comblant d'honneur. " Au lieu, dit un Ecrivain, que ses Predecesseurs donnoient des privilèges aux Mendians, il en donnoit aux Cantons de Suisse, lors principaux executeurs de ses hautes entreprises, auxquels il donna le titre perpetuel de *Defenseurs de la Liberté ecclesiastique*, avec plusieurs *Bulles, Etendarts, Epée, & Bonnet d'or*, & autres presens pour les obliger à tous ses mandemens ". Encore une fois, comment les tems changent! Les Saints Peres d'aujourd'hui seroient bien mal s'ils n'avoient pas d'autres défenseurs que cette République. Après avoir donné une idée historique des Suisses, je vais employer le reste de mon espace à des réflexions sur l'état present de la Nation.

Autant que je conçois le Gouvernement des Suisses, il me paroît singulier par quelques endroits. C'est une pure Democratie qui ne laisse pas de se soutenir avec honneur & avec dignité. Sur le pié que sont les choses dans le Monde, il semble que la Noblesse soit nécessaire dans un Etat même Républicain. Les Peuples en respectent plus l'autorité suprême. La Noblesse forme dans le Gouvernement une espèce de Majesté qui influë sur tout le Corps de l'administration, & qui fait que les Sujets se soumettent plus volontiers aux loix, aux reglemens, aux décisions. Dans ces orages tumultueux & quelquefois sanglans qui ne s'élèvent que trop souvent dans les Républiques, l'intervention des Nobles n'est pas d'un petit poids pour le rétablissement du calme: comme ils préviennent beaucoup par la superiorité du sang & du rang, ils se font écouter avec plus d'attention, & ils persuadent plus aisément que ceux qui sont pétris du limon commun. D'ailleurs étant obligez pour soutenir leur distinction, de figurer plus que les autres, ils répandent le gain sur le Bourgeois, sur le menu peuple, & leur dépense tourne au profit de l'ouvrier & de l'artisan. Enfin les Nobles sont nez pour remplir les meilleurs Postes. S'ils tiennent la balance de la Justice, ses arrêts en sont plus venerables & plus redoutez; s'ils president au commandement militaire, le Soldat, & même l'Officier subalterne obeissent avec plus d'émulation: mais sur tout si on les envoie comme Ministres & comme Negociateurs dans les Cours des Princes, on les y distingue presque autant par leur naissance que par leur caractère; & on leur fait au premier égard des honneurs qui rejaillissent sur leurs Maîtres & sur leurs Souverains. On

On ne sauroit donc disconvenir avec raison, que la Noblesse releve extrêmement un Etat ; que si elle n'en est pas l'ame, elle en est au moins & son plus ferme appui, & son plus bel ornement.

Nos Suisses ont bâti sur un plan tout opposé dans la fondation de leur République. Ils ont regardé la Noblesse comme la plus proche voisine, comme une compagnie inseparable de l'ambition ; ils ont cru qu'en lui donnant part au Gouvernement ils conserveroient toujours au milieu d'eux une source d'usurpation, d'oppression, de tyrannie ; ils ont eu peur que les Nobles, étroitement unis, & se soutenant les uns les autres, ne formassent des cabales & des factions ; ou que du moins par leur crédit ils n'entraînaient les suffrages, & ne fissent tomber toutes les charges & tous les emplois dans leurs familles, très-souvent aux dépens du bonheur commun : enfin persuadez qu'il n'y a point de vraie liberté républicaine sans une entière & parfaite égalité, persuadez que dans une Société de véritables hommes, le seul mérite doit distinguer, & élever à l'autorité publique, ils en ont exclus la Noblesse, & le moindre Artisan a sur les Gentilshommes les plus qualifiez, le privilège de pouvoir aspirer à l'administration de l'Etat. Cependant ces Peuples, avec leur Gouvernement tout populaire, savent très-bien tenir leur rang de Souverains. Aiant soin de choisir pour le maniment des affaires générales des têtes habiles & qui entendent parfaitement les intérêts de la Nation, ils s'attirent tout le respect, toute l'estime, & toute la crainte due à une République éclairée & puissante. Les Monarques, les Princes, les Souverains leur envoient des Ministres : ceux-ci les menagent ; sous le titre de *Magnifiques Seigneurs* (je voudrois savoir pourquoi on donne cette épithète de *Magnifiques* aux Suisses, eux qui ne font profession de rien moins que de magnificence) sous ce titre, dis-je, on les encense, on les caresse, on leur promet monts & merveilles : mais ces sages Conducteurs ne prennent point le change ; & demêlant par leur prudence le réel & le solide d'avec l'apparent & l'éblouissant, ils évitent tous les pièges & tous les panneaux. En vient-on avec eux aux menaces ? quelque puissans que soient les Maîtres des Ministres qui le prennent sur ce ton-là, les louables Cantons soutiennent alors la gloire de leur République, & bien loin de mollir, ils donnent des réponses dont la modeste vigueur fait bien voir qu'ils ne reconnoissent que Dieu au-dessus d'eux, j'entens pour dépendre & pour craindre. Il est vrai que les Suisses ne tiennent point de Ministres supérieurs dans les Cours ; soit parce qu'ils fourniroient difficilement à cette dépense qui ne laisse pas d'être fort considérable, ou à cause que leurs intérêts ne sont pas beaucoup enchaînez avec ceux des Puissances, qui d'ailleurs ont plus besoin des Cantons que les Cantons n'ont besoin d'elles. Mais cela n'empêche pas que lors qu'ils jugent à propos d'envoyer des Ambassadeurs, on ne les reçoive fort honorablement. Il y a eu même de grands Monarques qui leur ont marqué une distinction extraordinaire. J'ai lu, je ne sais où, que Henri quatre, alors bien établi sur le Trône de France, étant venu surprendre les Ambassadeurs des Cantons dans un grand festin qu'on leur faisoit à Paris par son ordre, voulut bien manger familièrement, & qui plus est boire à la Suisse avec eux qu'il nommoit ses bons Compères. Quelquefois ces Ambassadeurs ont parlé dans les Cours avec une liberté qu'on traitoit de simple & de naïve, mais qui n'en étoit pas moins bien sentée, & qui pouvoit bien partir d'une fine politique. Peu de tems après les noces du Duc de Joyeuse avec la Princesse Marguerite de Lorraine auxquelles le prodigue Henri III. pour établir un simple Gentilhomme qu'il faisoit par ce mariage, de son favori son beau-frère, & qu'il apelloit l'un de ses deux enfans, auxquelles noces, dis-je, ce Monarque avoit fait une dépense plutôt prodigieuse, qu'excessive, les Suisses députerent en France pour demander le paiement des Pensions stipulées : mais comme on leur représenta que les coffres du Roi étoient vuides, ils firent une réponse succulente, & qui seroit une belle leçon pour les Princes qui engraisent leurs Mignons du sang, de la substance du Peuple, & qui se donnent incomparablement plus à leurs Favoris qu'à leurs Sujets. „ Les

Tom. II.

„ Ambassadeurs Suisses, dit l'Historien, étant venus à Paris demander de l'argent qu'on leur devoit, & les Thresoriers leur aiant répondu que le Roi n'en avoit point, & qu'ils prissent patience, ils repartirent selon la liberté de la nation, qu'il n'étoit pas croyable qu'un Prince si sage & si avisé eût dépensé 12. cens mille écus pour son plaisir aux noces d'un Gentilhomme, sans en avoir bien d'autres dans ses coffres pour subvenir aux affaires de son Roiaume.“

Je trouve un autre endroit chez les Suisses qui n'est pas moins remarquable que le précédent, c'est celui de la Religion. Il n'est pas rare dans la Chrétienté que des Etats chez qui le Culte dominant est opposé, s'unissent, s'allient étroitement pour leur défense commune, & même pour s'agrandir par un concours mutuel. La Politique n'est nullement scrupuleuse sur la diversité des Religions : elle les met toutes dans un même point de vue, c'est celui de son intérêt. Pourvu que la Politique trouve ses sûretés & ses avantages, il lui importe fort peu de quelle manière le Ciel soit servi : l'argent & les troupes sont toujours très-orthodoxes chez elle. Ce qui fait un plaisant Contraste, c'est que la Politique s'allie avec autant de cordialité qu'on en puisse faire paroître, avec des Etats qui professent une Foi qu'elle abhorre, qu'elle persécute, & contre laquelle elle déploie ses châtimens les plus rigoureux, voire ses supplices les plus cruels. N'y a-t-il pas eu des tems où dans certains Pais on ruinoit, on emprisonnoit, on pendoit, on rouoit, on brûloit les Freres en Communion de ceux qu'on appelloit en même tems Très-Chers Amis, & de la Religion, aussi-bien que de la liberté desquels on se declaroit hautement le Protecteur. Encore quelque chose de plus que tout cela. Il y a en Europe une Croiance qu'on peut nommer l'ennemie mortelle, la destructrice, & les antipodes du Christianisme. On n'en parle qu'avec horreur ; & outre qu'on damne sans misericorde toutes les Nations qui sont infectées de cette erreur grossiere, on s'est accoutumé à les regarder comme des gens sans foi, sans honneur, sans politesse, sans humanité, enfin comme des gens indignes de faire leur Partie dans le vaste & discordant Concert du Genre Humain : dans le besoin néanmoins la Politique Chrétienne s'accommode très-bien de ces Etats prétendus abominables : elle brigue leur amitié ; elle sollicite leur protection ; elle implore leur secours, & elle s'en sert en toute sûreté de conscience au préjudice & au grand danger de sa propre Religion. Remarquez bien, je vous prie, que quoique toutes nos Puissances tiennent pour un principe incontestable, qu'il est permis dans une nécessité d'employer les Heretiques & les Infidèles pour la conservation de l'Etat, que dis-je, conservation ? y a-t-il quelque-une de ces Puissances qui ne pousse pas cette Morale jusqu'à l'agrandissement ? Cependant, pas une qui ne se scandalise dès que les autres mettent cette maxime en pratique. Si bien que ces mêmes Princes qui emploient toutes les machinations du Cabinet, qui font tous leurs efforts pour attirer l'Infidèle dans leur Parti, crient de toute la voix du bon zèle contre l'Alliance avec les Heretiques, la peignent des plus affreuses couleurs, ne cessent de répéter aux Peuples que la Religion est perdue si on n'y prend garde, que c'est à elle qu'on en veut ; & celles qui se font confederées avec des Heretiques vrais ou prétendus, crient de leur côté, & avec encore plus de force, contre l'Ennemi qui fait des offres & des avances aux Infidèles, ne tenant pas à lui que ces derniers n'arborent leur profane Etendard contre les Drapeaux benits des Chrétiens. Peut-on être plus contradictoire à soi-même que la Politique l'est sur ce sujet-là ? Mais la bonne Dame se soucie fort peu de raisonner juste pourvu qu'elle agisse conséquemment.

Je ne suis donc pas surpris de cette différence de Religion dont la Suisse est toute bigarrée ; elle a cela de commun avec bien d'autres Pais : mais j'admire que cette République composée d'autant de Membres Libres & Souverains, qu'il y a de Cantons, subsiste paisiblement nonobstant cette diversité. Comment ces Peuples autrefois si superstitieux, qui parlant par rapport au Commun, n'excellent ni en Raison, ni en Politesse, & dont une grande partie est bonne Catholique, comment ces

Oo

Peu-

Peuples, dis-je, se suportent-ils avec une charité si exemplaire ? Comment dans cette opposition de Culte leurs deliberations sont-elles si paisibles, comment y prennent-ils des resolutions si uniformes, comment les executent-ils de si bon accord ? On fait, & une funeste experience presque aussi ancienne que les Siècles ne l'a que trop appris, que le zèle de Religion est un feu actif, devorant, consumant, très-difficile à contenir sous la cendre, & qui dès le moment qu'il s'échape peut causer de terribles embrasemens. Si Dieu ressuscitoit tous les Individus de nôtre Espèce qui, depuis la creation de l'Univers ont fini d'une mort violente & avancée pour cause de Religion, je ne crains point de le dire, il y auroit de quoi peupler un autre Globe que le nôtre. D'ailleurs, si les plus puissans Monarques avec leur prudence, leur autorité, leurs forces, n'ont pû empêcher qu'il ne s'élevât des guerres de Religion dans le sein de leur Etat, comment la Suisse, dont à proprement parler, le Gouvernement général n'a point de Maître, n'est-elle point sujette à ces troubles & à ces mouvemens ? Vous n'allez pas manquer de demander si la chose est plus admirable en Suisse qu'en Allemagne où le Gouvernement Imperial est aussi partagé en plusieurs Religions. Je répons qu'oui. Dans l'Empire les deux partis peuvent se soutenir par eux-mêmes ; les Catholiques & les Protestans sont presque tous des Etats Monarchiques, les Princes y tiennent la bride aux Peuples ; & comme ces Princes ont aussi bien que tous les autres Souverains, la raison d'Etat pour boussole & pour étoile polaire, ils ne remuent pour la Religion que quand ils y trouvent leur agrandissement. De plus le Chef de l'Empire est Catholique, il est vrai, mais il n'est nullement de son intérêt d'affaiblir les Protestans. Tant s'en faut, il doit s'appliquer à tenir les deux Partis dans une juste balance, afin d'avoir une ressource dans l'occasion, & de se servir de l'un si l'autre lui caufait de l'ombrage. En Suisse, ce n'est point cela : le Parti Catholique est le plus nombreux, il n'y a point d'autres Souverains, que les Peuples ; ils élisent leurs Magistrats, & ils ne leur obéissent qu'autant qu'il leur plaît : cette vaste République n'a ni Doge, ni Stadhouder, ni Gouverneur à sa tête ; on peut dire que ce sont plusieurs Sociétés independantes & sans Maîtres, qui ne se joignent que de peur de dépendre, & de tomber sous la domination d'un Souverain. Vous voyez donc bien qu'il y a une grande difference entre l'Allemagne & la Suisse ; & qu'au lieu que l'Allemagne doit son repos par rapport à la Religion au pouvoir absolu, & à l'intérêt Politique, la Suisse ne doit le sien qu'à la sagesse, & qu'à la moderation de ses Habitans. Mais où ont-ils puisé cette sagesse & cette moderation ? Dans leur propre Histoire sans doute. Ils savent ce que la dernière revolution dans le Culte a coûté de sang à leurs Ancêtres : ils n'ignorent pas que ces Theologiens nommez Reformateurs & Orthodoxes par les Cantons Protestans, appelez Novateurs & Heretiques par les Cantons de la Communion Romaine, ont pensé causer le bouleversement de leur País. Bien instruits de ces meurtriers & ruineux mouvemens, que peuvent-ils mieux faire que d'observer entre eux une charitable tolerance absolument necessaire à la conservation de leur sureté commune, & de leur commune liberté. Nonobstant cette louable précaution, les Suisses ont encore assez de peine à se maintenir par le lien d'une bonne intelligence générale. Combien d'étincelles ne s'élancent pas de tems en tems de ce feu couvert ? Cette opposition de culte fomentée principalement dans un des deux Partis par des brigues secrètes & soutenues d'un certain apas auquel la Nation mord aisément, produit par une je ne sai quelle complication d'intérêts mal entendus des demêlez prêts à éclater en rupture ouverte ; & si les Cantons qui ont le nombre pour eux

avoient aussi la superiorité de forces, je doute que le précieux repos & l'ineestimable liberté de la Patrie ne fussent pas en grand peril.

Le troisième & dernier endroit singulier que je ferai observer dans la République des Suisses, c'est par rapport à la guerre. Cet Etat est de toutes les querelles sans entrer dans aucune ; ses forces sont toujours occupées sans qu'il ait d'ennemi ; non seulement il ne s'épuise point en prodiguant le sang de ses Sujets, mais même il se nourrit de ce sang, ou du moins il en vit plus commodément. L'ancienne possession où est la Suisse de fournir des troupes aux principales Puissances de l'Europe est extrêmement avantageuse aux Louables Cantons. Par là le País qui est plus peuplé que fertile se décharge : la Noblesse qui n'a point d'autre occupation chez elle que celle de faire valoir ses terres, & qui ne fait qu'embarasser le Gouvernement, trouve chez les Etrangers des emplois & des postes qui lui sont convenables : le Gouvernement tire de grosses pensions, les particuliers s'en sentent, de plus la Nation qui par sa neutralité se rend nécessaire aux deux Partis qui sont en armes, est également cultivée de l'un & de l'autre. Cela s'appelle faire la guerre sans risque & à profit ; il ne faut pas s'étonner après cela si les Suisses sont impénétrables à toutes les insinuations de rupture, si on ne les ébranle pas aisément, & si, grans amateurs de la Paix, ils craignent tant les engagements qui pourroient les tirer de leur heureuse situation.

Il n'y a ici qu'une difficulté qui n'est pas petite. On demande si ce trafic de sang est innocent, s'il ne repugne pas aux droits naturel & positif. Que les Louables Cantons fournissent des troupes à leurs Alliez, il n'y a rien là que de regulier, principalement s'ils sont persuadez que la cause est bonne : mais qu'ils vendent indifferemment des troupes à leurs Alliez & à ceux qui ne le sont pas, à la bonne & à la mauvaise cause, c'est-là précisément ce qui embarrasse les Moralistes & les Vuideurs de procès de conscience. Je n'entrerai point dans la discussion de cette matiere ; elle est trop délicate & trop forte pour ma grossiere & foible Minerve. Je me contenterai de citer sur cela un célèbre & judicieux Critique. Il dit qu'en 1549. un fameux Theologien de Zurich allegua tant de raisons contre le renouvellement d'alliance que le Roi très-Chrétien Henri II. demandoit aux Suisses, que cette proposition fut rejetée, une des principales preuves du Casuiste étant qu'il n'étoit pas juste de s'engager pour de l'argent à tuer ceux qui ne nous ont fait aucun tort. Sur quoi le Critique fait cette reflexion par laquelle je finis. „ Je ne prétens point m'ériger en juge ni en censurateur des Cantons Suisses qui sacrifient la vie de leurs „ Sujets à la querelle d'autrui, & cela lors qu'ils ne peuvent douter que cette querelle ne soit injuste ; car „ par exemple ils donnent presentement des troupes à „ la France & aux ennemis de la France ; & il faut néanmoins que l'un ou l'autre de ces deux partis fasse injustement la guerre. Mais quoi qu'il en soit, je ne veux „ pas discuter si Bullinger avoit tort ou non par rapport „ à la République Suisse. Je dirai seulement que par „ rapport aux particuliers qui s'enrôlent volontairement „ pour aller tuer les alliez de leur Patrie, je ne voi pas „ ce qu'on peut répondre à Bullinger. Un particulier „ peut porter les armes contre l'ennemi de sa patrie, „ soit que les Souverains le lui ordonnent, soit qu'ils „ laissent à la liberté d'un chacun de s'enrôler ou de ne „ s'enrôler pas ; mais lors qu'on a cette liberté, & qu'on „ s'engage à aller tuer des gens qui sont les amis & les „ alliez du Souverain, je ne sai si l'on ne s'engage pas à „ commettre des homicides ; & si ce n'est pas imiter les „ Gladiateurs qui pour divertir le Peuple Romain se „ louoient au premier venu afin de s'entretenir. “

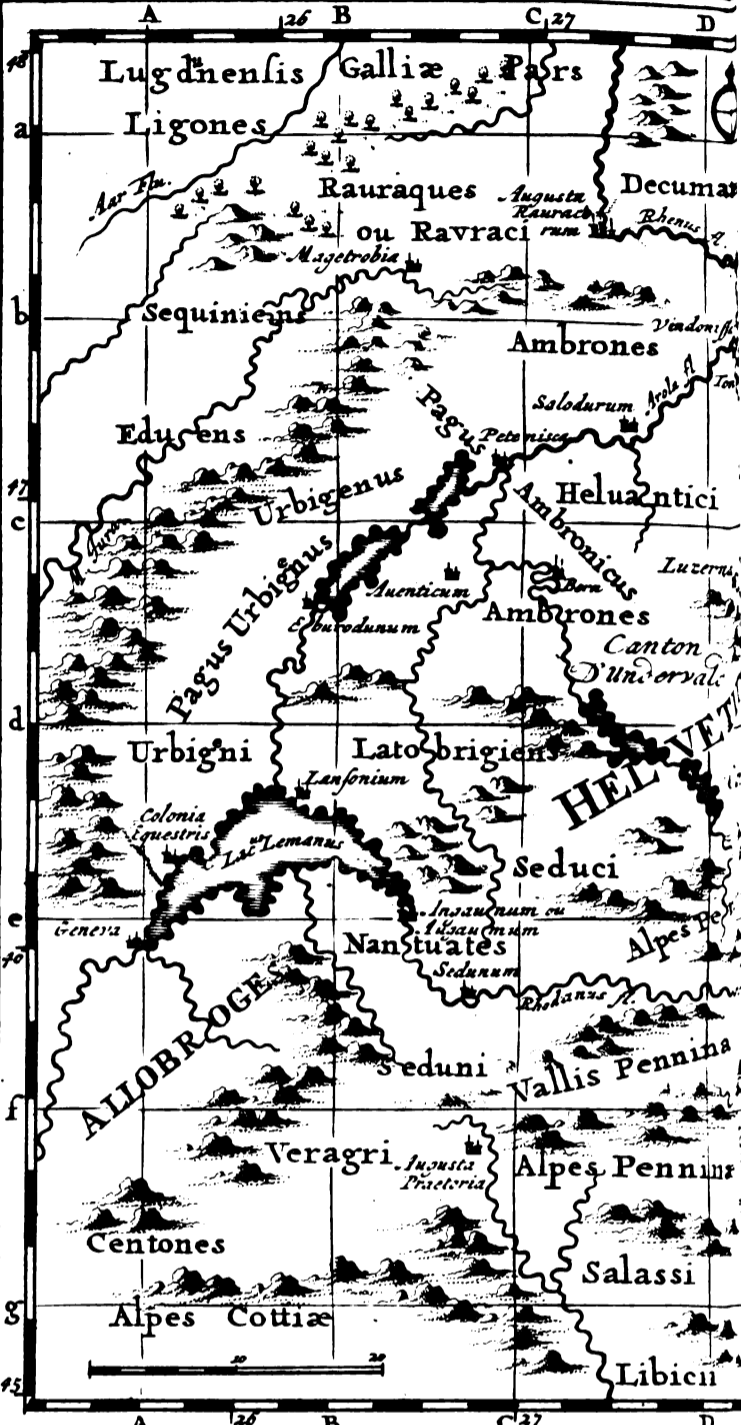
CARTE ANCIENNE DE LA SUISSE AVEC DES REMARQUES ABRÉ- ARRIVÉES, ET PARTICULIÈREMENT CE

TABLES DE LA DIVISION DES ETATS DES ANCIENS HELVÉTIENS

Pagus	Zurich	Berne	Lucerne	Tugénus	Claris	Pagus	Vaud, c. de
Tigurinus	Schaffhouse	Ambro-	Lucerne	Tugénus	Zug	Urbigenus	Fribourg
Compre-	et partie	cus ou Am-	et partie	Compre-	undervald	Compre-	en partie,
noit les	de celui	bronx Com-	de celui	noit les	et partie	noit le Pais	et Neuchâtel
de	de Suisse	prenoit les	de Fribourg	Cantons	de celui	de	le long de
	ou Schwyz	Cantons de		de	de Suisse		L'Ar et du
					ou Schwyz		Lac Leman

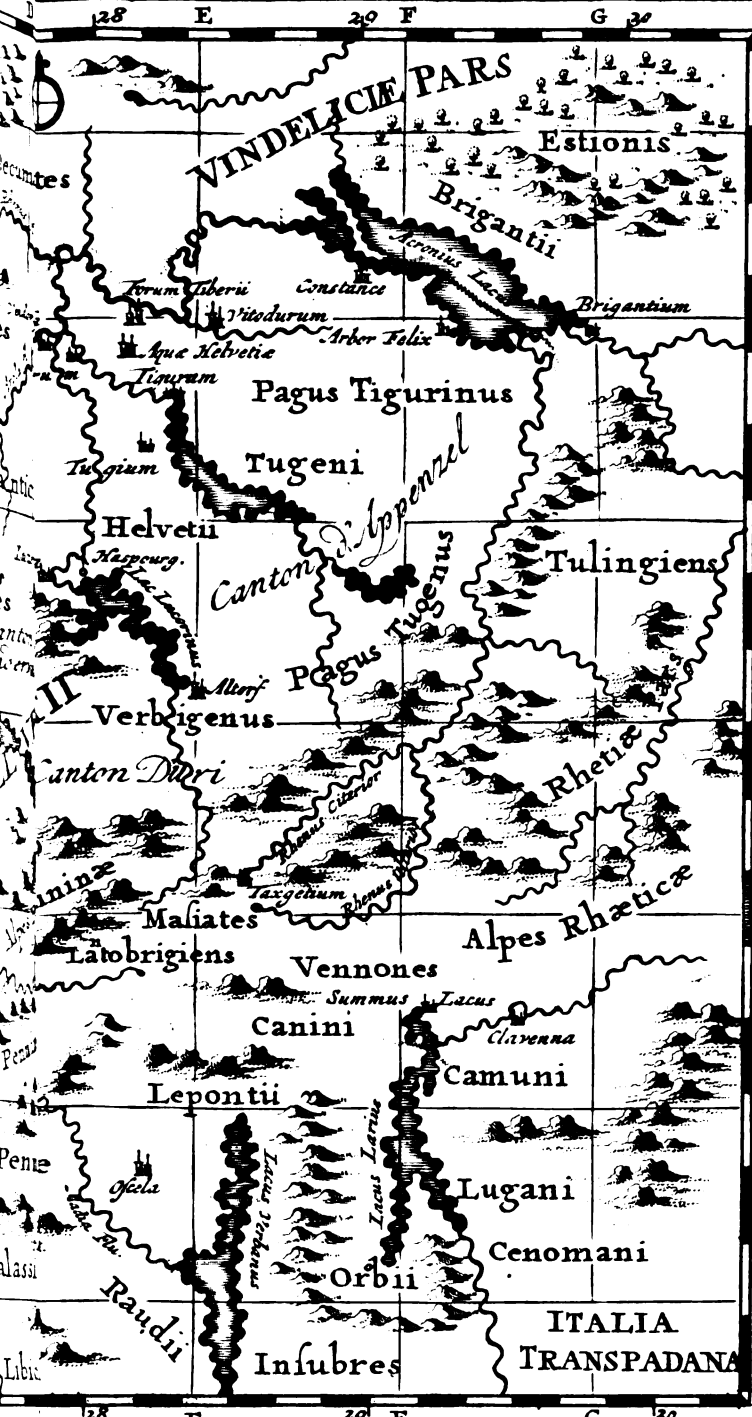
Remarque Generale sur les premiers peuples Helvétiques

La Suisse fut autrefois la demeure des Anciens Helvétiques, César et quelques Anciens Géographes donnent pour borne à leurs Etats le Rhin, le Danube, la Somme, la Rhetie, et le Mont Jura. Ce pais étoit divisé en quatre parties principales, comme on se fait observer dans les tables ci dessus, et en differens autres Etats, comme on le remarque dans la Carte. L'inclination naturelle qu'ils avoient pour la Guerre les porta à suivre Sigovese dans la Germanie, et Brennus en Italie. Ils se mêlerent en suite avec les Cimbroes et eurent beau coup de part aux Victoires que ces peuples remporterent sur les Consuls Manlius, Serrilius, Cépion, et Lucius Crassus; mais apres la sangnante Bataille qu'ils perdirent contre Marius, Ils se retirèrent dans leurs Pais, et y furent tranquils jusqu'au temps de César, qu'ils formerent le dessein de se rendre maîtres de la Gaule belgique. Ils employèrent deux années à tous les préparatifs pour cette expedition; et apres avoir brûlé leurs Villes et leurs Villages, afin de s'oster l'esperance du retour, ils se mirent en campagne avec les Rauragues, les Tubingiens et les Santobrigiens leurs voisins, et firent un Corps de près de cent mil hommes sans compter les vieillards, les femmes et les enfans. César, qui commandoit dans les Gaules dont ce grand Capitaine avoit fait la conquête, avant été informé de leur dessein se mit en devoir de s'y opposer, et éleva de considerables retranchemens entre le Lac Leman et les Monts Jura garnis de Forts par où il croioit qu'ils tâcheroient à se faire jour. Mais avant apris qu'ils avoient tourné du costé du Pais des Sequinien et des Eduens, il commit ce poste à Sabinus et fut s'opposer au passage qu'ils tâchoient de se faire par la Bourgoëne, possédée alors par les peuples que nous venons de marquer. César les ayant défaits en bataille rangée, les obligea à retourner dans leurs Pais et à y rebâtir leurs Villes. Ils furent dans la suite tres fidèles aux Romains. Apres la decadence de l'Empire Romain, ils se mirent sous la protection des Rois de Bourgoëne et sous celle des Rois de France, qui y envoient des Gouverneurs. Raoul Duc de Strattingen profitant de la Guerre que les Normans faisoient aux François, s'empara de la Suisse sous Charle le Gros. Raoul III. Empereur étant mort sans enfans, incorpora ces Etats à L'Empire comme un Etat Libre et Immédiat. Ses Ducs de Zeringen qui descendoient de Sieberg Roi d'Austrasie en furent les maîtres plus-tost que les Gouverneurs.



REGÉES SUR LES DIVERS EVENEMENS ET REVOLUTIONS QUI Y SONT
 CELLES QUI ONT DONNÉ LIEU A LEUR LIBERTÉ.

Tome 2. N.º 62.



TABLES DES PROVINCES ET DES VILLES LES PLUS REMARQUABLES	
Abiolica A f	Arbor Felix F b
Allobroges A d	Augusta Rau- C a
Altorf E d	racorum C a
Alpes Mont: D e	Bern C d
Ambrosicus C c	Clavenna G e
Augaunum B e	Colonia Eques- A d
Appenzel F c	tris A d
Aque Helvetii E b	Decumatis D a
Auenticum C c	Eduens A e
Augusta Pretoria C f	Forum Tiberii E b
Geneva A e	Oscela E f
Halpourg D c	Rauraci ou B a
Lantobrigiens K e	Rauraques B a
Lantonium B d	Rhetia M G d
Lepontii E f	Stodurum C b
Ligones A a	Seduci C e
Lucerna D c	Sedunum C e
Magetobia B b	Sequinens A b
Masjates E e	Summus I F e
Narvates B e	Taxgetium E e
Tigurinus Pa F b	Tigurum E b
Tugium E b	Tuginus Pag F c
Tulingiens G c	Tulingiens G c
Urbicus Pa B c	Vindelicia Pa E a
Venonnes F e	Vindelicia Pa E a
Underwald D d	Underwald D d
Uri E d	Uri E d

Remarque sur ce qui a donné lieu à leur Liberté.

Berthol v. Comte de Zeringen mort en 1218: n'ayant point laissé de postérité, ses deux partages la succession. Celle qui fut mariée au Comte Venier de Libourg et de Burgdorf, eut en partage les terres situées dans l'Argow et le Nütland. Ses descendants dans la suite voulurent en devenir les Souverains; Ce qui obligea la plus part des Villes à s'unir pour défendre leur liberté. Les Ducs d'Autriche qui succéderent à ces Comtes eurent le même dessein; l'Empereur Albert commença par abolir la juridiction du Clergé et engagea la plus part des Gentilshommes à le reconnoître pour leur protecteur héréditaire: de cette manière il s'appropriâ les Colleges de Basle, Coire, St. Gall, l'Hermitage et plusieurs autres, et reçut les Hommages des Barons de Willow, Rotembourg ainsi que de divers autres: le peuple plus jaloux de sa liberté ne voulut point suivre l'exemple du Clergé et de la Noblesse, ce qui irrita si fort l'Empereur Albert qu'il fit bâtir deux Citadelles pour les mater, une dans le Pais d'Ury et l'autre dans le Pais d'Underwald; et pour rendre ce joug encore plus pesant, il envoya des Gouverneurs cruels et impitoyables avec ordre de punir les moindres fautes avec la dernière severité. Jean Gyzler ou Grisler Gouverneur d'Ury porta l'insoumission si loing, qu'ayant fait mettre un bonnet sur le faîte d'une pique à Altorf, donna à tout le monde de rendre à ce bonnet les mêmes honneurs qu'à luy même. Guillau- me Tell, un des Principaux du Pais et tres habile Arquebusier, refusa d'obéir à cet ordre, ayant été pris sur cette desobéissance, il fut condamné à estre decapité, ou d'abatre une pomme avec une fleche qu'il fit mettre sur la teste de son fils. Tell se vit réduit par un si cruel arrest à deux dangereuses extremitez. Nonobstant labatement où il estoit, il mira si juste qu'à la jete de tous ses concitoiens il abatit la pomme sans blesser son fils. Avant une autre fleche dans son carquois, Gyzler luy demanda à quoi il avoit destiné l'autre; Tell repondit pour vous Tirans j'avois manqué mon trait à la pomme et que j'eusse tue mon fils. Etant pris sur cette réponse et mis dans une nasselle pour le conduire à Haspourg, il trouva moyen de sauter de la nasselle et de se jeter à l'eau d'où il se sauva à nage et de là dans les montagnes où il epia le Tyran Gyzler qu'il tua avec trois de sa suite. Après avoir tué le Tyran, il va à Ury où il porte ses compatriotes à secouer le joug et à se rendre leur Liberté. Worner Scouf, fischer du Canton de Schweitz, Goutier Furst de celui d'Ury, et Arnold de Melchiale de celui d'Underwald seconderent heureusement son dessein. Tous ces sujets sont parfaitement bien representer dans les figures ci dessous où on voit dans la premiere 1
 la pique au bout de laquelle est le bonnet pour rendre Hommage 2
 Tell abat la pomme sur la teste de son fils 3
 Tell se sauve de la nasselle dans les Montagnes 4
 Epiaut le Tyran Gyzler dans les Montagnes et le Tuant 5
 l'Union des Cantons d'Ury, Apenzel, et underval 6



Avec Privilege de Nosseigneurs les États de Hollande et West-Frise.

PLUS
PEN-
S.

PREND
ETITS,

... I c
gen K b
... I b
nLH d
cK c

PREND
PRIN:

... G c

... F S

... F g

... G f

... F f

... G e

... G c

... F e

... B i

... A f

... C c

... C e

... B e

... C

... B

... C

... H E

... H e

... H e

... E d

... H e

E ENX
K SONT

... I g

DIVISE

... I e

... H b

de

ge

DIVISE

X SONT

... H e

... I e

... H e

REND

e

... H d

... I d

... I d

DIVISE

... K e

... L e

ETATS DE LI
ES POUR L'IN

I K
20 10

Balle Freiburg



Rotweil Hohebe

Artemberg Moring
Danube Au
Enaen
Bolgen Hohen Twiel
Herbinaen

CANTON DE
CHAFHAUSEN

Chaufen
Luffen
Goldenberg
Winterthur
Bulach
Eiburg

TON DE ZURIC

Zurich
Griffens
Wemensbach
Kunach
Gruning
Ruthin

ZUG

Kuttun
Lacchen
Fussitilch
Ezuel
Egon
Garthen

ANTON DE SCHWEIZ

Sattel
Schweitz
Aersach
Bettin

BURGLEN
ou Betzelingan

Suenen
Spirinun
Zum Serg
Schmiten

DURI

Gestane

ATS DE LEUR DEPENDANCE; AINSI QUE LA PLUSPART DES
POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE.

VILLES OUBOURGS LES PLUS
REMARQUABLES DE LA DEPENDANCE DES CANTONS.

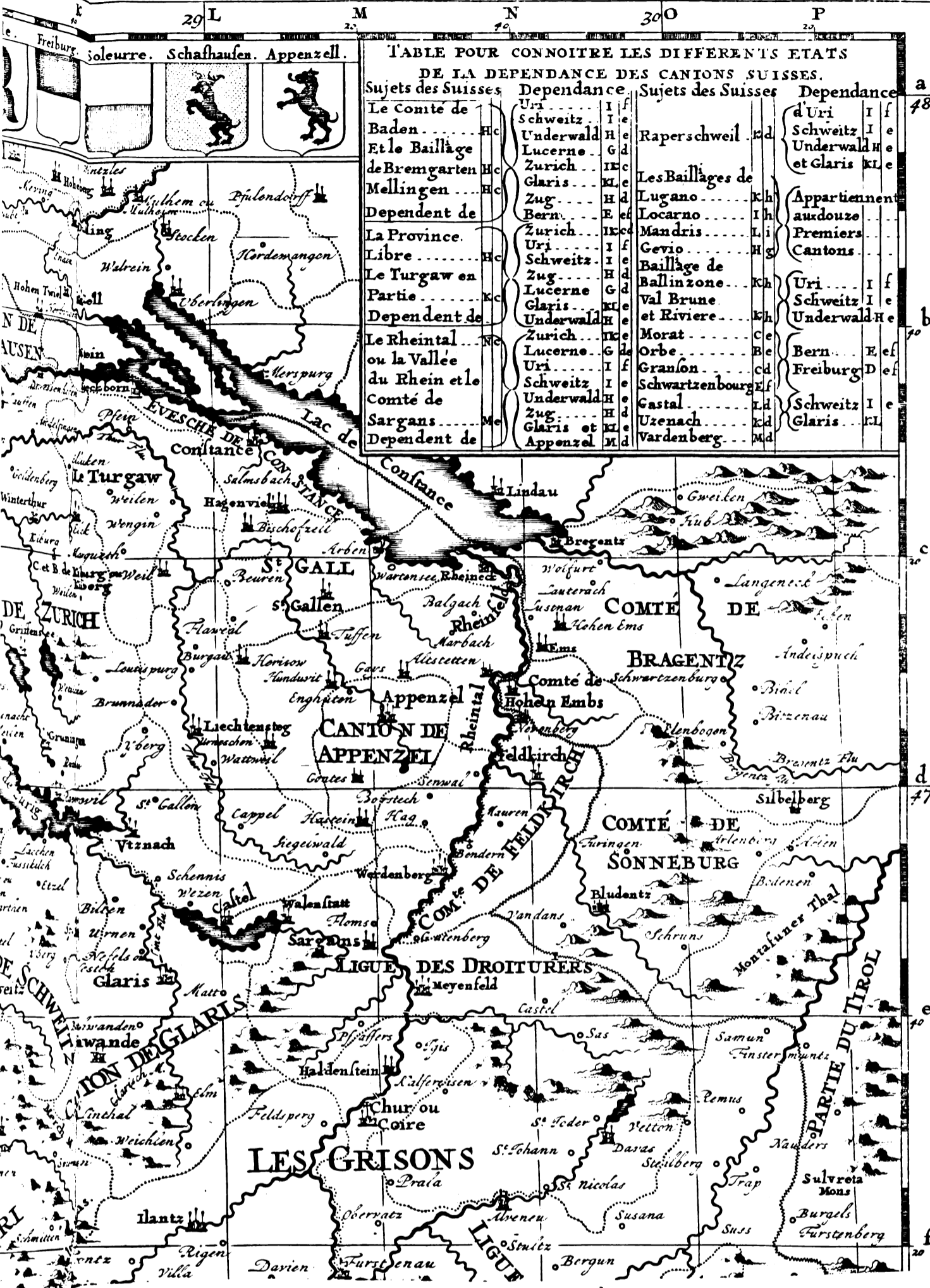


TABLE POUR CONNOITRE LES DIFFERENTS ETATS
DE LA DEPENDANCE DES CANTONS SUISSES.

Sujets des Suisses	Dependance	Sujets des Suisses	Dependance
Le Comte de Baden	Hc	Rapperschweil	Id
Et le Baillage de Bremgarten	Hc	Les Baillages de Lugano	Kh
Mellingen	Hc	Locarno	Ih
Dependent de		Mandris	Li
La Province Libre	Hc	Cevio	Hg
Le Turgaw en Partie	Kc	Baillage de Ballinzone	Kh
Dependent de		Val Brune et Riviere	Kh
Le Rheintal ou la Vallée du Rhein et le Comté de Sargans	Me	Morat	Ce
Dependent de		Orbe	Be
		Granlon	cd
		Schwarzenbourg	ef
		Castal	Ld
		Uzenach	Ed
		Vardenberg	Md

LE CANTON DE ZURICH COMPREND
IX GRANDS BAILLAGES ET 21 PETITS,
LES PRINCIPAUX SONT.

Griffensee	I c	Eglisauw	I c
Gruningen	K d	Andelfingen	K b
Wadisshweil	I d	Lauffen	I b
Regensbourg	H c	La Providence	H d
		Kilbourg	C k

LE CANTON DE BERN COMPREND
PLUSIEURS BAILLAGES, LES PRINCIPAUX SONT

Chonolfingen	F e	Schenkeberg	G c
Soefingen	E e	Saarun	
Sternenberg	D e	Vallée de Hauts Simme	F g
Zollighoffen		Vallée de Basse Simme	F g
Loupen	E e	Unterzeanen	G f
Vallée d'Hafel	H g	Oberhoffen	F f
Alberg	H d	Summiswall	G e
Thun et la Baronie de Spietz	F ef	Biberstem	G c
Strattingen	E f	Vallee Emme	F e
Bipp	E c	Enterlach	
Burgdorff	E d	Lausanne	B i
Signou	F e	Nyon	A f
Landsnut	E d	Iverdun	C c
Fruttingen	E e	Mouldon	C e
Arwangen	F d	Romain	
Wangen	E e	Moliers	B e
Trachewald	F e	Avanche	
Brandis	H e	Vevay	C
Erlach	D d	Storges	B
		Oran	C t

LES BAILLAGES DU CANTON DE
LUCERNE SONT.

Wiken	G d	Beru ou Beron	
Sempach	G d	Merisch Waade	
Willisau	G d	Veggitz	H e
Vallée Entlibuch	G e	Ebicou	H e
Rotembourg	G e	S'Urban	E d
Haspourg	H f	Krintz	H e

LE CANTON D'URI SE DIVISE EN X
QUARTIERS, LES PRINCIPAUX SONT

Altorf	I e	Mont S'	
Betzelingue	I f	Gothard	I g
Vallée de Livine	I g		

LE CANTON DE SWEITZ SE DIVISE
EN 6 PARTIES, SCAVOIR.

Schweitz	I e	Grinow	I e
Art	I e	Cuznach	H b
Brunen	I e	l'Abbaye de Lachen	I d
Lachen	I d	l'Hermilage	

LE CANTON D'UNDERWALD SE DIVISE
EN DEUX, LES PRINCIPAUX LIEUX SONT

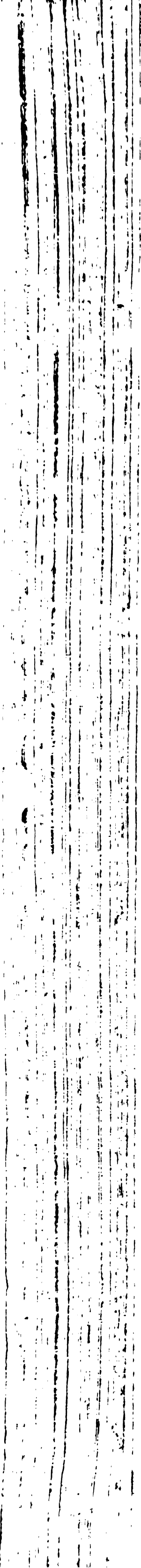
Stantz	H e	Angelberg	H i
Sarnen	H e	Altzellen	I e
Buchs	H e	Alpenach	H e

LE CANTON DE ZUG COMPREND

Cham	H d	Steinhoufe	
S'Andre	I d	S'Vollang	H d
Hunneberg	I d	Egen	I d
Walchwil	I d	Bar	I d

LE CANTON DE GLARIS SE DIVISE
EN BAILLAGES SCAVOIR.

Glaris	K e	Nesteb	K e
Schwanden	K e	Elm	L e



CARTE GENERALE DES DIFFERENTES ASSEMBLEES, OU CONSEILS, DE

Remarque sur le Gouvernement General et Particulier.
 Les treize Cantons Suisses sont comme autant de Republique independantes les unes des autres, mais confederées par leur union mutuelle. Ils n'ont pas tous un même Gouvernement; Zurich, Berne, Basle, Schaffhouse, Lucerne, Fribourg, et Soleure, sont Aristocratiques: les seuls bourgeois des Villes Capitales peuvent avoir part au Gouvernement. Les Cantons d'Ury, Schwitz, Underswald, Glaris, Zug et Appenzel sont purement Democratiques: tous les habitans des Bourgs et des Villages peuvent pretcher au Gouvernement. Les Villes de Zurich et de Schaffhouse sont divisees en deux Compagnies, l'une Composée des Gentilshommes, et l'autre des Roturiers. La Noblesse de Basle perdit ses Privilèges, avoir pris le parti de Louis Dauphin de France lors de la tenuë du Concil en cette Ville; et par le changement arrivé au sujet de la Religion en 1529, qui sollicita la Noblesse à se retirer dans leurs Chasteaux. Ceux d'entre-eux qui resterent dans la Ville furent maintenus dans leurs droits, mais ils ne sont plus distinguez des Roturiers. On prend à Zurich plus de la moitié de la Compagnie des Nobles pour composer le Conseil. La Compagnie des Roturiers est divisee en Tribus: il y en a 12 à Zurich, 11 à Schaffhouse, et 16 à Basle. Les 4 premières sont appellées les Tribus des Seigneurs, parce que les Gentilshommes y sont compris; on tire de ces Tribus ceux qui doivent entrer dans le Grand et dans le Petit Conseil. Le Grand Conseil connoit des affaires Politiques l'Avoyer y preside: sa Charge est à vie, de même que celle des Conseillers; il s'assemble ordinairement deux fois l'année, ou quand il arrive des affaires extraordinaires. Le Petit Conseil s'assemble tous les jours, et on y traite des affaires, qui regardent la Police. Le Grand Conseil de Zurich est composé de 200 Conseillers. Celui de Schaffhouse de 80: celui de Basle de 244: mais il a peu d'autorité, parce qu'il ne peut s'assembler que quand le petit Conseil le juge à propos. Il y a 30 Conseillers dans le petit Conseil de Zurich, 64 dans celui de Basle, et 26 dans celui de Schaffhouse. Les Bourgmaitres y president. Il y en a 4 dans chaque Canton, ils servent deux par année. Quoique le petit Conseil de Zurich soit composé de 30 personnes, il n'y en a jamais que 25 en exercice; de sorte qu'ils sont comme ceux Compagnies qui ont chacune à leur teste un Bourgmaitre, qui gouverne tour à tour. La première sert depuis Noël jusqu'à la St Jean, et l'autre depuis ce terme jusqu'à Noël. A Basle on tire 4 personnes de chaque compagnie pour former le petit Conseil, de ces 4: il y en a 2 choisies par la Compagnie, et 2 par le Conseil: ces 64 personnes divisés des 16 Compagnies forment le petit Conseil, à la teste duquel sont 2 Bourgmaitres qui gouvernent tour à tour, et dont les Charges sont à vie, de même que celles des Zunffmaitres qui sont les chefs des Compagnies.



Remarque sur les Diettes Generales et Particuliers.
 Les Diettes Generales s'assemblent toutes les années vers la St Jean à Bade. Toutes les affaires qui regardent le corps Helvétique sont traités dans cette Diette: elle est composée de Deux deputés de chaque Canton; ceux de Zurich occupent la première place, et le plus ancien des Deux Deputés y preside: c'est lui qui fait les propositions, qui envoie les lettres circulaires pour la convocation de la Diette: et c'est à lui à qui s'adressent les Ambassadeurs et autres Ministres Etrangers pour avoir Audience, ou proposer quelques affaires de la part de leurs Maîtres. Cette Diette se tient regulierement toutes les années. Il y en a d'extraordinaires qui sont demandées par les Ambassadeurs des Princes qui les font convoquer et qui durent pendant le temps qu'ils sont assembles: les affaires s'y traitent à la pluralité des Voix; les avis y sont libres, et chacun y opine comme bon lui semble, sans cependant s'écarter de l'ordre de leurs Superieurs. Les Cantons catholiques tiennent l'assemblée de leurs Cantons à Lucerne, et les Cantons Protestants à Brugg.

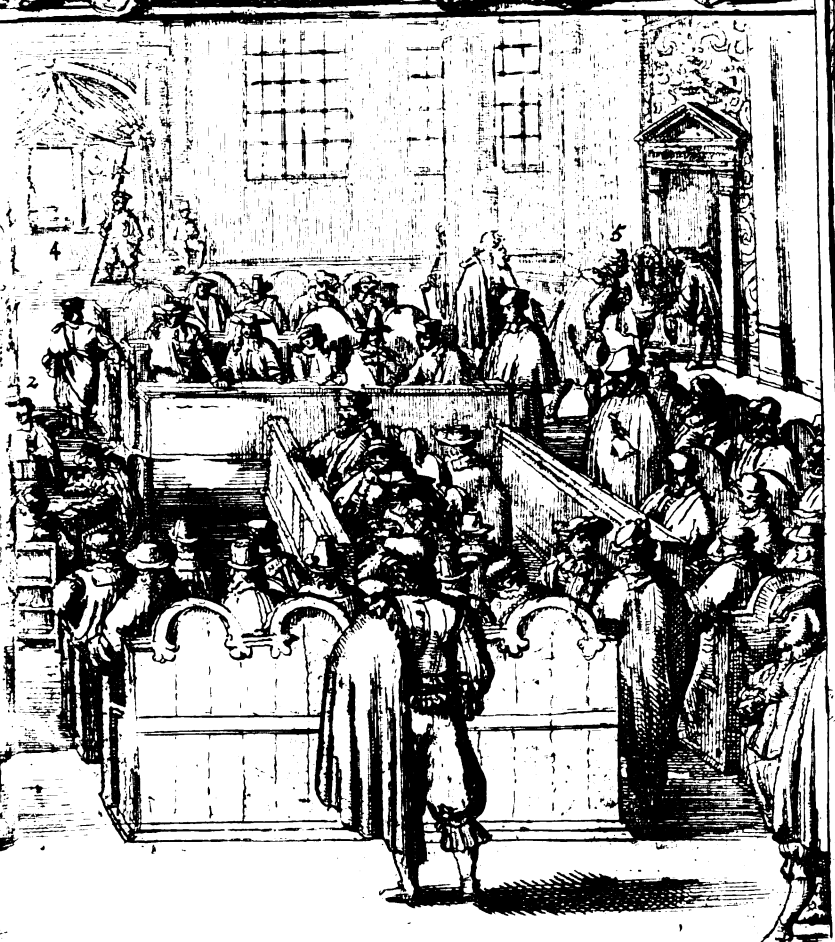


TABLES DE L'ORDRE DE LA SEANCE DES DIFFERENTES DIETTES

DIETTE GENERALE	A	DIETTE D'ARAW	B	DIETTE DE LUCERNE	C
Table Directorale	1	Table Directorale	7	La Chapelle	13
Referendaire	2	Maitres des Comptes	8	Table Directorale	14
Collecteurs des Voix	3	Table du Thresor	9	Table du Proto-Notaire	15
Chambres des Commis	4	Chambre de Commis	10	Banc des Ecclesiastiques	16
Porte des Ambassadeurs	5	Bancs des Deputés	11	Banc des Seculiers	17
Chambres des Archives	6	Deputés de Grisons	12		

Suite de la Remarque.

Les Villes de Berne, de Lucerne, de Fribourg, et de Soleurre ne sont pas divisées en Compagnies, ou Tribus, mais il y a comme à celles de Zurich, de Basle et de Schaffhouse un grand et un petit Conseil: à Berne il est composé de 300. personnes que l'on appelle de 200. dont l'élection se fait comme à Venise par Espece de scrutin. les 2. Avoyers y président et sont chacun une Année en exercice. Apres eux viennent les 2. Boursiers ou Tresoriers, l'un pour le Territoire que l'on appelle Aleman, et l'autre pour les Francois, ou pais de Vaux. Ces deux Boursiers sont depositaires du secret de l'Etat, c'est à eux d'assembler le Grand Conseil quand ils le jugent à propos, et ont droit d'accusation contre tous les Magistrats sans en excepter l'Avoyer. On n'admet dans ce Conseil que des Citoyens de Berne, mariez: Il y a 6. Familles Nobles qui ont conservé leurs Seanees et qui ont la prerogative, ces qu'elles sont requis, de Preceder les Anciens Conseillers; tous les autres Conseillers n'ont rang que suivant l'ordre de leur reception. Le Petit Conseil de Berne est composé de 25. conseillers. Il y a encore à Berne le Conseil des Soixante tiré du Conseil des 200. duquel on choisit ceux qui ont été Auditeurs, Procureurs, Generaux ou qui ont eu d'autres emplois qui leur ont acquis de l'experience dans les affaires. Ce Conseil ne sert qu'à rendre plus avisé le Conseil des 25. Outre ces Conseils il y a encore à Berne des Bannerets choisis de quatre Compagnies des Boulangers, Bouchers, Tanneurs, et Marchands. Chacune de ces Compagnies choisit 2 Bannerets, qui de 4. ans en 4. ans tour à tour sont en exercice; de maniere qu'il y en a toujours quatre: Ils sont les seconds Magistrats de l'Etat et marchent apres les Avoyers: on les a ainsi nommez, des Bannieres des Abbayes qui leur sont Commises. Leur pouvoir est grand, car ils ont soin d'examiner les comptes, visiter les armes des Bourgeois, de pourvoir aux necessitez de la Guerre, d'approuver ou d'exclure ceux qui sont proposez pour estre admis dans le Conseil des 200: et dans les autres charaes. Le Grand Conseil de Lucerne est de 200. Conseil: lers, le petit de 18: Il y a 3. cours de Justice, dont les appellations ressortissent au petit Conseil, puis au Grand qui prononce definitivement. Le Gouvernement de Fribourg et de Soleurre est pres que semblable à ceux de Berne et de Lucerne, dont on donne une idee dans cette Carte. Les Cantons d'Ury, Schwitz, Undervald, Zug, Glaris et Appenzel se Gouvernement à peu pres de la même maniere. Ces Cantons se divisent en certains quartiers ou portions de terre: Ury en 4. u, Schwitz 6, Zug 2, Glaris 13 qu'on nomme Taguans; Appenzel 12: six qu'on nomme sur les ordes du dedans et 6 du dehors. Undervald a ses habitans sur le bois, et ceux sous le bois, ces six Cantons tiennent chacun leurs assemblées au principal Village, excepté Ury qui les tient à Betzelin que, et Glaris à Schwanden. Ces assemblées sont appellées communes et c'est où se traitent toutes les affaires Politiques du Canton. Deux Landames ou Bourgmaitres y president. Outre les communes, il y a encore dans chacun de ces Cantons un Conseil que l'on nomme le Triple Conseil, où se jugent toutes sortes d'affaires.



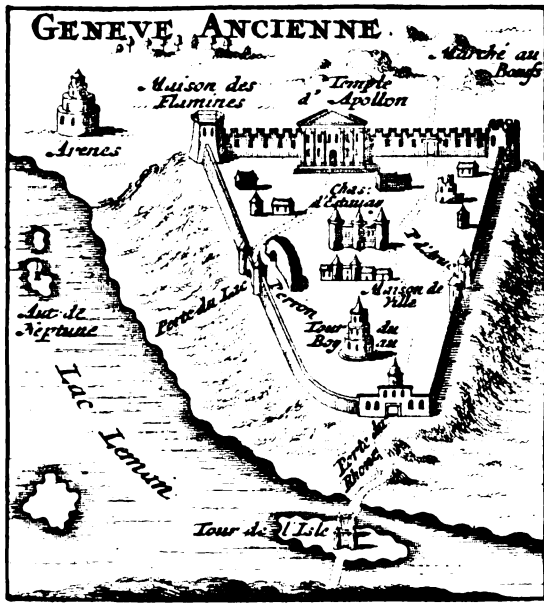
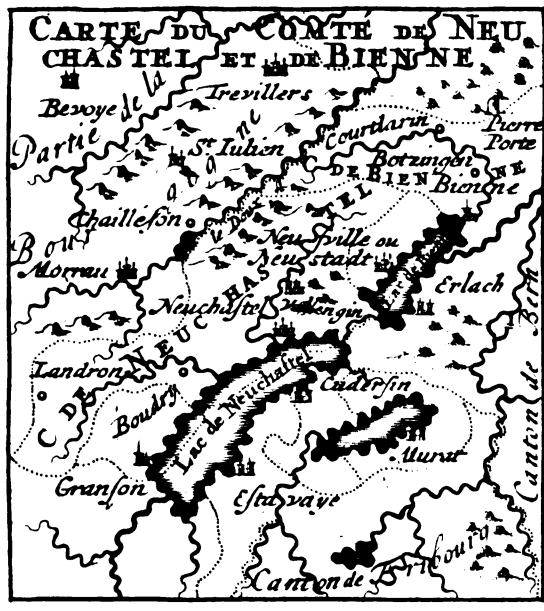
Remarque sur l'ordre de la Justice et des Loix.

La Justice est administrée en Suisse avec une exactitude et une equité admirable; on ne suit dans les Jugemens que les regles du bon sens et de la droiture, et on n'examine point ceux que l'on reçoit dans la Magistrature, s'ils sont nables dans le droit et dans les Loix, comme dans la plus part des autres Etats: on n'y plaide ni par Avocats ni par Procureurs, et on ne demande d'autre capacité dans les Juges que la Connoissance de leurs pratiques et de leurs Usages. Les Loix ne subsistent que dans leur memoire, et les Suisses disent que dans les Pais où il y a peu de Loix il y a aussi peu de procès. Tous les cas y sont regler par la coutume, et s'il s'en rencontre quelqu'un qu'on n'ait point veu, on le juge par le rapport qu'il peut avoir avec les autres, et ce jugement est une Loi pour l'avenir. Les Cantons de Zurich, Berne, Basle, et Schaffhouse sont reformez; Glaris, et Appenzel sont en partie reformez et en partie Catholiques, les autres sept Cantons sont entierement Catholiques. Avec Privileges de Nourissances les Etats de Hollande et de Westfrie.

ENSEMBLES CONSEILS MARQUEZ DANS CETTE CARTE

CONSEIL DE BERNE	CONSEIL DES XXV ou	GRAND CONSEIL ou	
Des Soixante D	Petit Conseil E	Conseil des 200 F	
Table de decision 18	Table du Threior 24	Les Avoyers 29	
Les 2 Bourgmaitres 19	Refendaire 25	Les Bourliers 30	
Les vieux Baillifs 20	Collecteurs des Suffrages 26	Les Bannerets 31	
Auditeurs et Procureurs 21	Notaires de la Caisse 27	Banc des Nobles 32	
Le reste du Conseil 22	Deputez 28	Banc des autres Deputez 33	
et Vieux Bourgeois 23			

CARTE DES GRISONS ET DES COMMUNAUTES QUI COMPOSENT LEURS LIGUES, LES ETATS DE S.



I Remarque sur l'Etat de Neuchâtel
 Ce petit Etat est allié des Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg et Soleurre depuis 1406. Il y a un traité de Combourgeoisie entre les Comtes de Neuchâtel et le Canton de Berne, par lequel les Comtes de Neuchâtel ont soumis à l'Arbitrage du Canton de Berne, les différends qui pourroient naître entre eux et les bourgeois. La Justice Suprême est représentée par 12 Juges qui représentent les 3 Etats et qui jugent souverainement toutes les Causes sans distinction; savoir 4 pour la Noblesse, 4 pour les Officiers, et 4 pour le tiers Etat. Ce Conseil fut établi au lieu des Audiences générales qui furent supprimées en 1618. Ce petit Etat consiste dans les Châtellenies marquées dans la petite carte cy dessus. Il fut porté en dot à Louis 2 d'Orléans de la maison de Baden, comme on le remarque dans la carte suivante N.º 65.

III Remarque sur la Ville de St. Gall
 La Ville de St. Gall porte le nom de l'Abbaye dont on vient de parler. Ils se touchent l'un et l'autre, et ne sont séparés que par une porte, qui se ferme par l'Abbé et par les bourgeois de la Ville. Frederic I. la mit au rang des Villes Impériales, et Frederic II. confirma ses Privilèges: Comme l'Abbé y conservoit encore quelques droits elle se racheta pour une somme d'argent et elle s'allia en 1254 avec les Cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz, Zug, et Glaris. Le Gouvernement de la Ville consiste en la Société des Nobles, et en Six Compagnies ou Tributs du Peuple, dont la première est celle des Lifférans. On choisit de toutes les Compagnies 90 personnes, dont il y en a Soixante six qui composent le Grand Conseil, vingt quatre qui composent le Petit: Le premier s'assemble 5 fois l'Année, et le petit tous les Mardis et les Jaudis. Cette ville est fameuse par son commerce de toiles.

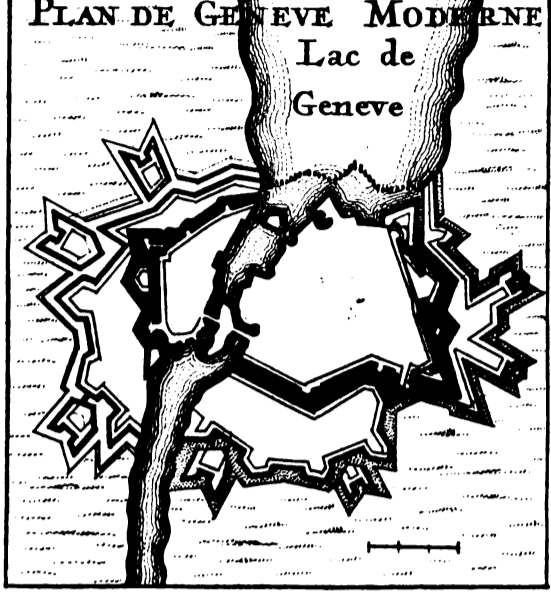
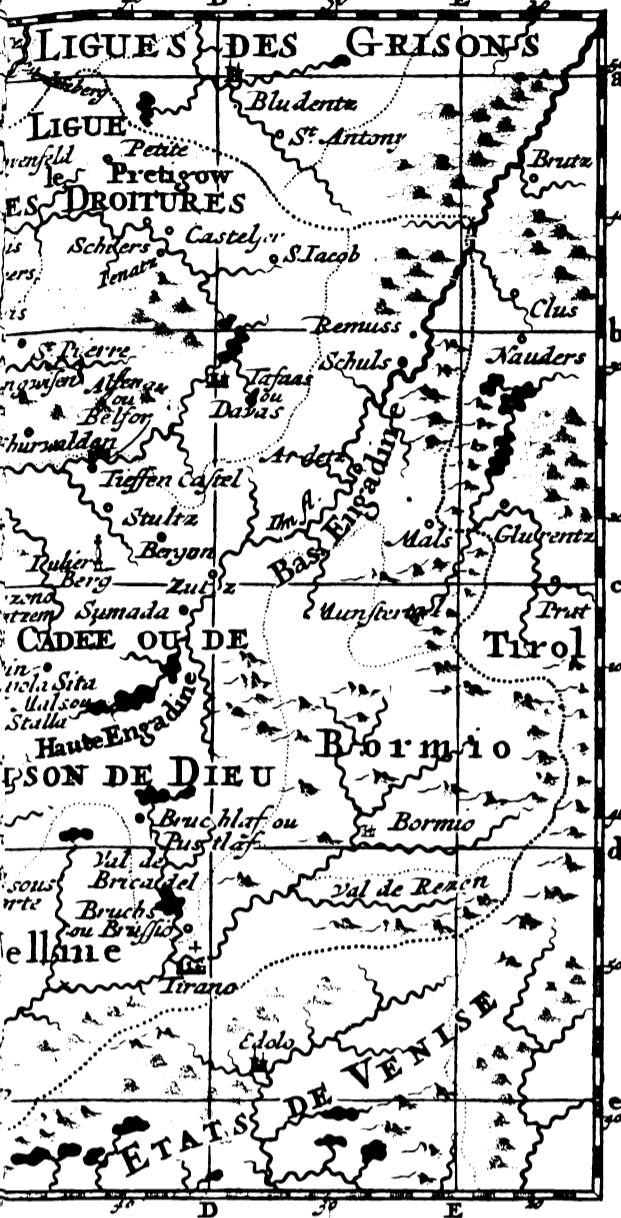
TABLES DES VILLES ou BOURGS QUI COMPOSENT de la Ligue Grise

Düssennis	1	AB	c	Flims	10	B	b	Coire	B
Walterspurg	2	AB	bc	Flims	11	C	c	Bormio	B
Oberachs	3	B	c	Saïfen	12	A	a	Sintzen	Cast
Lugnez ou Lognatz	4	B	c	Rätzans	13	BC	bc	Sintzen	Cast
Fels ou Vals	5	B	c	Waldkirch	14	B	b	Stalla	Cast
Flants	6	B	c	Schopin ou Schöps	15	AB	ab	Oberwald	Cast
Sclawis ou Sonrix	7	A	a	Schims	16	B	d	Birsten	Cast
Laax	8	B	c	Rhinwald	17	B	d	Ortenstein	Cast
Simis	9	B	c	Masax	18	B	da	Summa	Cast
Thennen ou Embis	19	BC	b	Ruflee ou Rowald	19	A	de	Zutz	Cast

Suite de la IV. Remarque sur les Grisons
 et firent une Alliance perpétuelle entr'elles en 1297. La Souveraineté de cette République est représentée par la Diète Générale, qui se tient tantost à Vlanz dans la Ligue Grise, ou à Coire dans la Cadée, ou bien à Davas dans celle des Drontures: elle est composée de soixante et sept Deputés, savoir 28 de la première Ligue 24 de la seconde, et 15 de la troisième. Suivant les Statuts et les Loix du pais il faut faire choix de personnes desuiterressées, non suspectes, et qui n'ayent point d'attachement avec aucun Prince étranger; il est même porté par les Articles de la réformation qui a été faite depuis quelques années, qu'aucune personne qui a des pensions, ou qui est au Service de quelque Prince, ne pourra entrer dans la Diète: Il n'est pas permis aux Deputés d'ouïr passer leurs ordres, et quand il survient quelque affaire importante dont la négociation doit estre prompte, elle est renvoyée au Senat qui est composé des principaux Magistrats et des chefs des trois Ligues, qui sont le Grand Prevost de la Ligue Grise, le Bourguemaistre de Coire pour la Cadée, et l'Amman de Davas pour celle des Drontures. Mais il est nécessaire que les résolutions soient confirmées par les Communautés, d'où leurs le Gouvernement de cette République est presque semblable à celui des Suisses: Les Grisons s'unirent en 1297 avec les Sept premiers Cantons Suisses, et l'année d'après ils s'unirent avec tous les Cantons. La Carte cy dessus fait voir distinctement les Etats de cette petite République, et les Etats qui sont de leur dépendance, comme aussi les Comtes de Chiavanne, de Bormio et la Valbelline qui leur furent donnés par Maximilien Sforce Duc de Milan, pour recompenser leurs Services. On les a joints dans la Carte des Grisons pour ne rien omettre de ce qui semble utile à l'utilité de l'Histoire.

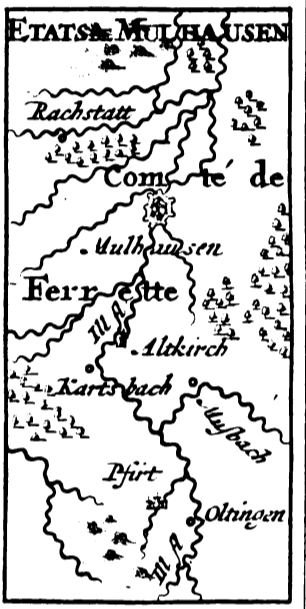
II Remarque sur l'Abbé et l'Abbaye de St. Gall
 L'Abbaye de St. Gall fut fondée sous le regne de Dagobert, par un Gentilhomme Escossois nommé Gal, le quel après avoir prêché l'Évangile aux environs se retira en 630 dans un desert; sa dévotion et sa vertu étant connue donnerent Occasion à plusieurs personnes de le suivre, et comme alors chaque un étoit amateur de la vie Monastique cette Abbaye n'eut pas de peine à se former. Sigbert Roy d'Austrasie, Pepin, Charles-magne, et plusieurs Rois de France lui octroyerent des grands biens. Ulric d'Alsax, ou Conrad selon d'autres Abbé de St. Gall fut créé Prince de l'Empire en 1226: les Donations qu'on a fait à ces Abbés les ont rendus puissans que l'histoire remarque qu'au sacre de Gautier de Groltzeck Evêque de Strasbourg, Bertold de Falkenstein Abbé de St. Gall, s'y rendit avec une suite de 1000 Gentilshommes. Ce Prince peut mettre encore à present sous les armes 6000 hommes. Gaspard de Luntenberg Abbé de St. Gall fit alliance avec les Cantons de Zurich, Schwitz et Glaris. Les Etats de Teymbourgs font aussi de la dépendance de ce Prince depuis 1480: quoiqu'il soit Conté et son territoire soient ses sujets, ils sont cependant Bourgeois de Schwitz et de Glaris.

IV. Remarque sur les Grisons.
 Les Etats des Grisons sont composés de trois Ligues, qui ont chacune leurs loix, et leurs Jurisdictions particulières: La première est la Ligue haute ou Grise, qui comprend 19 communautés, partie Catholique et l'autre partie Protestante. Chaque communauté compose un Etat particulier, et le peuple s'assemble une fois l'année pour choisir ses Juges et leurs Assesseurs, qui ils continuent ou qui ils changent à la fin de l'année, selon qu'ils le trouvent bon. Ces Juges qu'on appelle Ammans connoissent de toutes les affaires Civiles et criminelles dont il y a appel à l'assemblée de la Ligue, qui a pour chef le Prevost nommé Landröchter, lequel est élu par toute la communauté. Il preside aux assemblées de la Ligue, et a le pouvoir de les convoquer quand il le juge à propos. La Seconde Ligue est celle de la Maison de Dieu, ou Cadée, qui est composée de 21 communautés presque toutes protestantes et dont le Bourguemaistre de Coire est le Chef. La troisième Ligue est celle des dix Droitures. Ces trois Ligues s'unirent ensemble en 1297. Ces Etats appartenoient à la maison d'Autriche dont elle secoururent le joug.



LES ETATS DE CHAQUE LIGUE DES GRISONS

de la Maison de Dieu		de la Ligue des Droits	
BC	Schulz	DE	Jofias du Danus
BC	Renuss	DE	Alfwan ou Belfort
BC	Brucel sur la port	DE	Churwalden
BC	Brucel sous la	DE	Leupolds
BC	Pierch	DE	S. Pierre
BC	Bruch	DE	S. Jacob
BC	Bruch	DE	Imson
BC	Mals	DE	Bahers
BC	Mals	DE	Malans
BC	Mals	DE	Maysfeld



V Remarque sur l'Etat de Geneve
 Le Plan de Geneve Ancienne que l'on donne icy fait voir l'Etat de cette ville dans le commencement du Christianisme; elle étoit même considerable des que Cesar conquit les Gaules, et fut sous la domination des Empereurs Romains jusqu'au debris de l'Empire d'Occident environ en 456 que les Bourguignons s'en emparerent; elle fut de la dependance des premiers Rois de Bourgogne. Cette ville passa depuis sous la domination de Clovis Roy de France et de ses enfans, qui chasserent les Bourguignons. Raoul ou Rodolphe fils du jeune Conrad et petit fils de Hugues l'Abbe y retabli un Second Royaume, dont Geneve fut de la dependance; Pendant le differenc arrive entre le Pape Alexandre V. et l'Empereur Frederic Barberousse, les Evêques se rendirent la plus part maîtres des Villes de leurs residences, et les Comtes ou Gouverneurs s'approprièrent les Etats de leurs Gouvernements que les Empereurs laisserent comme en fief à chascun d'eux. C'est depuis ce temps que les Evêques et les Comtes de Geneve ont pretendu avoir la Souverainete de cette ville. Geneve de son costé a toujours soutenu qu'elle étoit libre ayant de tout temps été reconnue ville Imperiale par les Empereurs, qui luy ont donne les memes franchises et Privilèges, que celles qui sont membres de l'Empire. Cette ville ayant toujours reconnu l'Evêque pour son Prince, mais à peu près comme le Doge l'est à Venise. Le Conseil et les quatre Syndics elus par le peuple avant toujours conjointement avec l'Evêque et son Chapitre en le gouvernement temporel de cette ville et de son ressort, sans avoir voulu reconnoître les Comtes de Geneve, n'y les Ducs de Savoye pour leurs Souverains. Jean Evêque de Geneve ayant cede ses droits à Charles III Duc de Savoye et s'estant voulu saisir de cette ville. Les Cantons de Fribourg et de Berne avec qui ils étoient en alliance avant pris le parti de Geneve obligèrent Le Prince à la laisser dans ses droits, quelque temps apres le parti, que le Duc avoit dans cette ville voulu renouveler ses pretentions, mais ce fut sans succès:

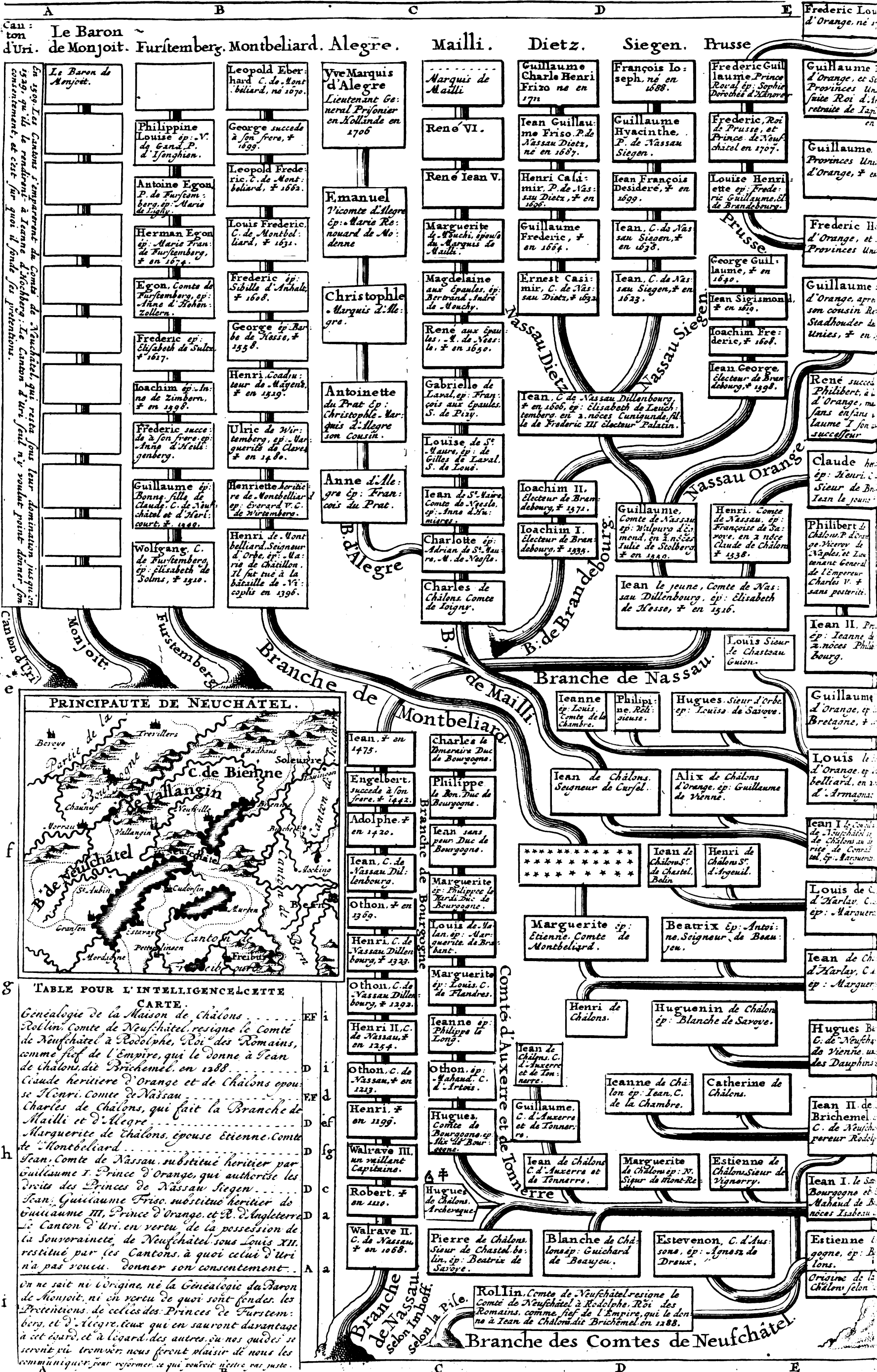
Suite de la V^{me} Remarque.
 Le gouvernement de cette ville est à peu près semblable à celui que nous auons representé de Bernedevilles des Cantons Suisses La Souverainete reside dans le Grand Conseil que l'on nomme le Conseil des 200: dont on tire vingt-cinq personnes pour former le petit Conseil. La Magistrature appartient à l'un de ces Conseils et le gouvernement à l'autre. Le petit conseil a inspection sur le grand, dont il nomme les Conseillers et le grand examine tout ce que fait le petit. Outre ces deux Conseils il y en a encore un troisieme compose de soixante personnes tirez de celui des deux cents qui est proprement le Conseil d'Etat, et c'est luy qui donne ses avis au petit Conseil sur les affaires importantes, et qui le conduit pour ainsi dire dans ces deliberations par ses voix dans les affaires ou negotiations importantes. Les Syndics sont les Chefs de la Magistrature et comme à la teste du Gouvernement. Le ressort de Geneve est fort borné et de tres peu d'étendue n'ayant que quelques petits Villages, qui sont de sa dependance, comme il est aisé de le remarquer dans la petite Carte c'y dessus des environs de Geneve. Cette ville a une Université celebre d'ou plusieurs savans sont sortis Son Evêque étoit autre fois suffragant de l'Archevesché de Valance. Depuis que la Religion reformée a été établie à Geneve la residence de l'Evêque de cette ville a été à Annecy. Geneve est une jolie ville et assez bien fortifiée dans une situation agreable, elle est en partie, sur une Coline et en partie dans la plaine qui a le Lac au Septentrion. Le Rhone qui sort du Lac entoure la ville au couchant, la divise du quartier de St. Gervais. St. Pierre est l'Eglise Cathedrale l'Arcenal de Cette ville est tres bien fourni et les promenades des environs sont fort agreables. Avec Privilège de N^{os}seigneurs les Etats de Hollande et de Westfrise.

VI Remarque sur le Valais
 Le Valais est une Vallée fort longue entre des hautes montagnes. Cet Etat est partagé en haut et bas Valais: Le Haut Valais est partagé en sept Jurisdictions ou Dixaines, appelées Zenden savoir Siene, Vispe, Brigue, Conche, Rarons, et Leve. Elles firent alliance de Combourgeois avec les Cantons de Lucerne, d'Ury, et Underwald en 1646: et avec celui de Berne en 1475: En suite l'Evêque de Sion et ces Dixaines s'allierent avec les 7 Cantons Catholiques. Le Bas Valais depend du haut et consiste en six communautez qu'on nomme Bannieres, parce qu'elles ont chascun leur etendard particulier savoir Gondez de pendant l'anciennement du Canton de Berne, Martigny ou la Legion Thebaine selon le rapport de quelques auteurs fut decimée et en suite baillée en piece sous l'Empire de Diocletien: Les autres Bannieres sont Andon, Salion, Entremont, et St. Maurice. Sion qui est comme la Capitale de ce petit Etat est une jolie ville, elle appartient à son Evêque depuis la donation que Charles-magne en fit à Theodose qui gouvernoit alors cette Eglise.

VII Remarque sur Bienne
 Bienne est un petit Etat verfermé dans les Etats de Neuchastel, comme on le peut remarquer dans la Carte. Cette petite Ville est libre et indépendante; Les Evêques de Bâle qui auoient quelques pretentions sur ce Comté porterent ce petit Etat pour conserver sa liberte, à s'allier avec le Canton de Berne en 1252 et en 1367 avec celui de Soleurre; et peu de temps apres avec celui de Fribourg. Cette Confederation n'empêche pas qu'ils ne reconnoissent en quelque maniere la Jurisdiction de l'Evêque à de certains egards.

VIII Remarque sur Mulhausen
 Mulhausen est un petit Etat Souverain dans la haute Alsace, aussi allié des Suisses; cette ville est située sur l'Ill qui y recout un peu au dessus la Mille; elle fit alliance avec les Suisses en 1017.

CARTE GENEALOGIQUE POUR CONDUIRE A FAIRE CONNOITRE SUR QUOI SON



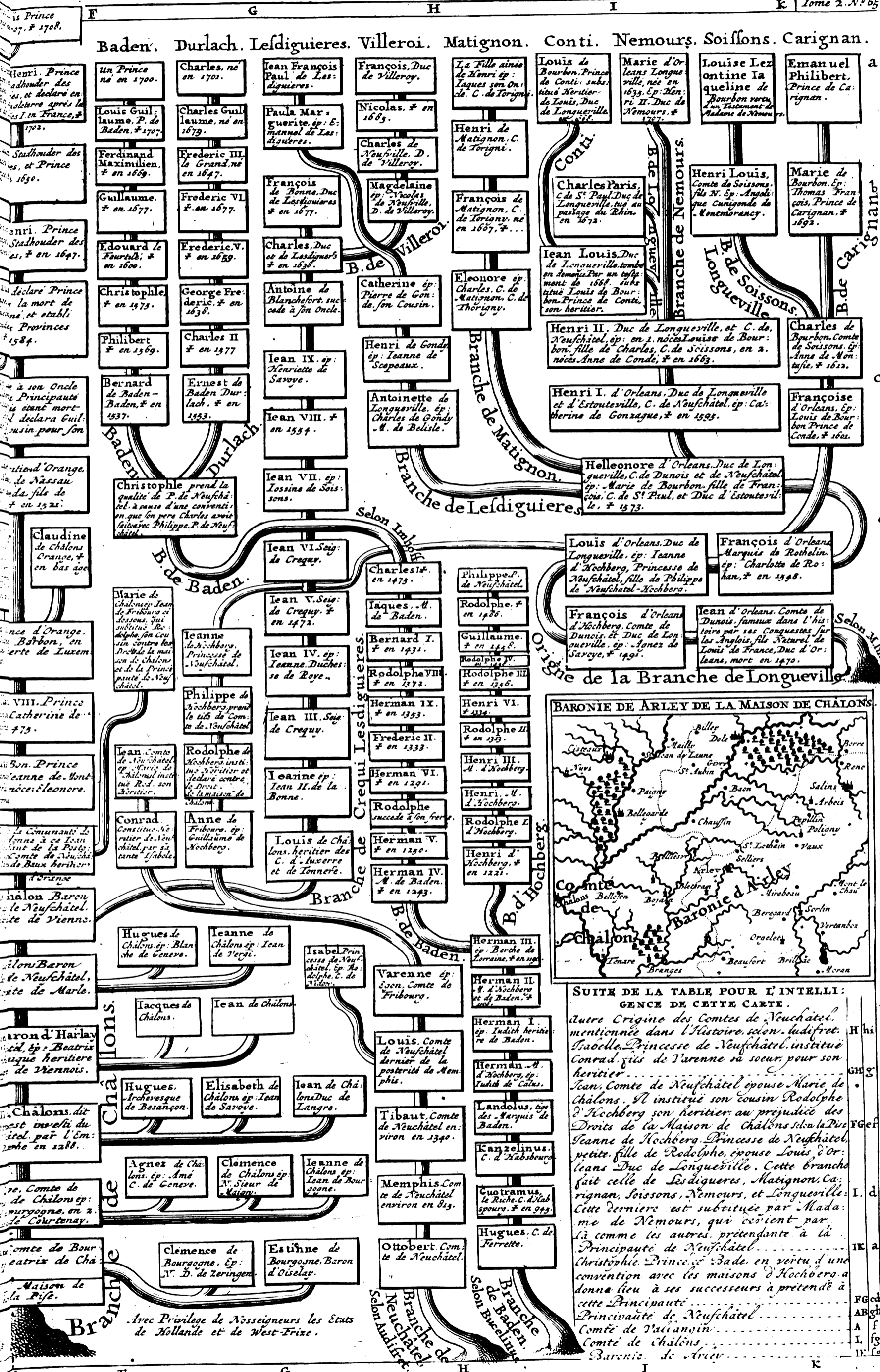
En 1599 Les Cantons s'emparèrent du Comté de Neuchâtel, qui resta sous leur domination jusqu'en 1749, qu'il le rendirent à l'Empereur d'Autriche, Le Comte d'Ury seul n'y voulut point donner son consentement, et c'est par quoi il fonda ses prétentions.

The map shows the geographical layout of the Principauté de Neuchâtel. It highlights the Comté de Bienne and the B. de Neuchâtel. Key locations like Yvertois, Solothurn, and the city of Neuchâtel are marked. The map is oriented with North at the top.

TABLE POUR L'INTELLIGENCE DE CETTE CARTE.

Genealogie de la Maison de Châlons
 Rollin, Comte de Neuchâtel, résigne le Comté de Neuchâtel à Rodolphe, Roi des Romains, comme fief de l'Empire, qui le donne à Jean de Châlons, dit Brichemel, en 1288.
 Cécile héritière d'Orange et de Châlons épouse Henri, Comte de Nassau.
 Charles de Châlons, qui fait la Branche de Mailli et d'Alegre.
 Marguerite de Châlons, épouse Etienne, Comte de Montbeliard.
 Jean, Comte de Nassau, substitué héritier par Guillaume I. Prince d'Orange, qui autorise les droits des Princes de Nassau Siegen.
 Jean, Guillaume Friso, substitué héritier de Guillaume III, Prince d'Orange, et R. d'Angleterre.
 Jean, Comte de Nassau, substitué héritier de la Souveraineté, de Neuchâtel sous Louis XII, restitué par les Cantons, à quoi celui d'Ury n'a pas voulu. Donner son consentement.
 On ne sait ni l'origine, ni la Genealogie du Baron de Monjoit, ni en vertu de quoi sont fonder les prétentions, de celles des Princes de Furtemberg, et d'Alegre, ceux qui en sauront davantage à cet égard, et à l'égard des autres, ou nos guides se seront vu trouver, nous feront plaisir de nous les communiquer, pour reformer, si qui, conviendrait, par juste.

FONDES LES PRETENDANTS A LA SUCCESSION DE LA PRINCIPAUTÉ DE NEUFCHÂTEL.



SUIVE DE LA TABLE POUR L'INTELLIGENCE DE CETTE CARTE.

Autre Origine des Comtes de Neuchâtel, mentionnée dans l'Histoire, selon l'Indifret. Baucelle, Princesse de Neuchâtel, instituée Conrad, fils de Varenne sa soeur, pour son héritier. Jean, Comte de Neuchâtel épouse Marie de Chalons. Il instituë son cousin Rodolphe d'Hochberg son héritier, au préjudice des Droits de la Maison de Chalons. La Duc Jeanne de Hochberg, Princesse de Neuchâtel, petite fille de Rodolphe, épouse Louis d'Orléans, Duc de Longueville. Cette branche fait celle de Lisdiguières, Matignon, Carignan, Soissons, Nemours, et Longueville. Cette dernière est substituée par Madame de Nemours, qui vient par là comme les autres, prétendant à la Principauté de Neuchâtel. Christophé, Prince de Bade, en vertu d'une convention avec les maisons d'Hochberg a donné lieu à ses successeurs à prétendre à cette Principauté de Neuchâtel. Comte de Valangin. Comte de Chalons. Baronic de Arley.

Avec Privilège de Nosseigneurs les Etats de Hollande et de West-Frise.

ANNALES

POUR CONDUIRE A L'HISTOIRE

DES SUISSES.

Les Cartes de la Suisse ayant donné une idée de l'état Ancien & Moderne de cette République, & de son Gouvernement, & fait connoître en abrégé l'état de ses différents peuples, & par quels moyens ils se sont procuré la liberté dont ils jouissent, on ne se propose ici que de donner un Abrégé Chronologique de l'Histoire de cette République depuis son commencement jusqu'à présent.

1308 **C**ette Nation aimant naturellement la Liberté ne pût se soumettre qu'avec peine à Albert d'Autriche, après qu'il eut défait Othon de Nassau; & quoique la plupart des Etats de la Suisse furent obligés à se soumettre à ses armes, ceux de Suintz, d'Ury, & d'Underwald ne le firent qu'avec peine. Albert pour les tenir dans le devoir fit construire divers forts, mais ils se rendirent maîtres de ces châteaux, & chasserent leurs Gouverneurs, en 1308. Albert forme la résolution de les ranger à leur devoir par la force, mais il ne peut executer ce dessein, ayant été tué cette même année par son neveu Jean Duc de Suabe. Environ en ce même tems ceux de Fribourg & ceux de Soleurre renouvelerent l'Alliance qu'ils avoient déjà commencée avec ceux de Berne. La ville de Louppen, en vertu d'un accord avec Othon Comte de Strasbourg, vient au pouvoir de ceux de Berne, qui s'emparent encore du Pais de Vaud jusqu'à Mouldon, qui étoit alors de la dependance des Ducs de Savoye.

1310 L'année 1309. ne nous apprend rien de remarquable qui ait du rapport à l'Histoire des Suisses. La suivante nous apprend que l'Empereur Henri VII. sollicité par le Pape de passer en Italie, traversa la Suisse, & séjourna dix jours à Berne. La ville de Lucerne, qui étoit dans les intérêts de la Maison d'Autriche, forma le dessein de faire quelque irruption sur les terres des trois petits Cantons, qui étoient en union, avec une barque armée. Ceux du Canton d'Ury par une autre barque, qu'ils lui opposerent, la firent couler à fond. Ce qui obligea ceux de Lucerne à faire une treve pour trois ans avec les trois Cantons.

1313 Les années 1311. & 1312. ne nous fournissent rien de fort remarquable. En 1313. une peste ayant fait beaucoup de ravage en Europe, en causa aussi beaucoup en Suisse. Elle emporta à Basse près de quatorze mille personnes. Ceux de Zurich veulent mettre fin à des différends entre les Moines de l'Abbaye de l'Hermitage & ceux de Suintz. Les Moines appuiez du parti d'Autriche outragerent plusieurs de Suintz, qui alloient à leurs devotions, & ceux de Suintz à leur tour surprirent quelques Moines, & les obligerent à promettre de demeurer tranquilles: Leopold d'Autriche & ceux d'Argow ayant pris le parti des Moines, arment pour aller contre ceux de Suintz; ceux-ci sans s'étonner leur vont au devant, & défont leurs ennemis, qui souffrirent une grande perte.

1314 Les Suisses sont partagés dans les différends entre Louis IV. Duc de Baviere, & Frederic fils d'Albert d'Autriche. Les Suisses & les Grisons tiennent le parti de Frederic d'Autriche; ceux de Berne, de Basse & de Soleurre, tiennent celui de Louis de Baviere.

1315 Les Gentilshommes & les Gouverneurs qui étoient dans les intérêts de la Maison d'Autriche, & qui avoient été chassés par les trois Cantons qui avoient formé la premiere union, sollicitent cette année Leopold à leur faire la guerre. Etant d'ailleurs poussé par l'Abbé de l'Hermitage & le Comte de Montart, il assemble une forte armée, & la partage en deux Corps. Il se met à la tête de 20000. hommes, & donne le commandement de l'autre Corps au Comte de Strasberg. Les trois Cantons se voyant accablés de tant d'ennemis, font demander la paix à Leopold, à quoi ce Prince ne veut pas donner les mains; les Cantons dans une si dure extrémité ordonnent à tous leurs sujets de prendre les armes & de garder tous les passages. Ayant appris que Leopold étoit à Zug, ils tournent de ce côté là leurs plus grandes forces, composées de trois cents soldats du Canton d'Underwald, quatre cents de celui d'Ury, & six cents de celui de Suintz, ce qui faisoit en tout treize cents hommes. Ayant été avertis qu'on les devoit attaquer à Morgarten, cinquante vont se poster sur une montagne élevée au dessus de leurs passages, lesquels ayant fait provision de pierres, & Leopold venant à passer dans ce détroit avec son Armée, ils l'affaillent par une grêle de pierres, ce qui met de la confusion dans son Armée. Le petit Corps des trois Cantons étant venu charger l'armée de Leopold dans ce desordre, l'obligea de prendre la fuite avec une grande perte. Le Comte de Strasberg, qui avoit été contre ceux d'Underwald, fut d'abord plus heureux. Il chassa de la Montagne de Brunig la garnison d'Underwald, & entra dans ce Canton avec trois mille hommes, & fourragea

Tome II.

par tout où il passa, & fut avec toute son Armée se camper à Alpenac, menaçant le reste du Canton d'un pareil traitement. Mais pendant qu'il s'amusoit au pillage, ceux d'Underwald, qui s'étoient rassemblés, ayant attaqué leurs ennemis pendant la nuit, les mirent en confusion, & les obligerent à prendre la fuite, comme avoit fait le Corps conduit par Leopold. Ce qu'il y a de remarquable dans cette action c'est qu'ils n'eurent aucun secours de ceux de Berne, de Basse & de Soleurre, avec lesquels ils étoient en alliance, ces villes étant attaquées d'ailleurs. Cette victoire donna lieu à l'Alliance perpetuelle des trois Cantons, qui a été comme le premier lien & le premier fondement de la liberté des treize Cantons Suisses, qui forment aujourd'hui cette République.

1316 Après cette victoire ces trois Cantons font avertir l'Empereur Louis de Baviere de l'irruption qui avoit été faite par Leopold sur leurs terres, ce qui donna lieu à la confiscation des biens que les Princes d'Autriche possédoient en Suisse, par un decret de la Journée de Nuremberg tenue le 20. Mars. Un demêlé survint encore cette année entre l'Evêque de Basse & le Comte de Neuchâtel. L'Evêque accompagné du Comte de Kybourg fort de Bienne, & s'en va vers Neuchâtel, où ils font reçû d'une maniere à ne leur pas donner envie d'y retourner. Il y eut encore la même année des divisions entre les Seigneurs de Vadischwyl & de Vissembourg & quelque autre des environs, contre ceux du Comté de Valais. Ces demêlés furent apaisés par un traité fait entre eux; & nonobstant ce traité les Valaisans se portent à cet excès de cruauté que d'égorger ces Seigneurs.

1317 Les demêlés entre la Maison de Baviere & celle d'Autriche donnerent quelque relâche aux trois Cantons. On ne laissoit pas cependant de faire des courses de part & d'autre. Ceux du Wesen & leurs voisins du gouvernement de Glaris firent quelque irruption dans les terres du Canton de Suintz. Ceux-ci étant entrés à main armée dans leur pais obligerent leurs ennemis à leur demander la paix.

1318 Cette année ne nous fournit rien de remarquable, sinon une peste dont la Suisse fut encore affligée & qui fit beaucoup de ravage.

1319 Leopold offensé contre la ville de Soleurre, qui avoit fait hommage à l'Empereur Louis de Baviere, se servant de cette occasion pour retourner en Suisse forme le siege de cette ville. Ceux de Berne, avec qui elle étoit en alliance, lui envoient quatre cents hommes pour fortifier la garnison, & les Bernois se rendant en même tems maîtres du Comté de Kybourg, Leopold est obligé de lever le siege, & de faire sa paix avec ceux de Berne & de Soleurre.

Quelques demêlés étant survenus entre Guillaume Comte de Geneve & Edouard fils d'Amé IV. qui étoit dans les intérêts des Genevois, Guillaume coupe les vignes des Genevois du côté de St. Victor, & Edouard pour lui rendre le change prend le château de Seyffel.

1321 Le 18. de Mars un incendie arriva à Geneve; tout le côté du Lac & la rue neuve dite de la Riviere fut brûlé, qui depuis ce tems là a été appellée la Rotisserie.

1323 On n'a rien de fort considerable dans l'Histoire des Suisses jusqu'en 1323. qu'Eberhard Comte de Thum ne pouvant s'accorder avec son frere Herman au sujet du partage de leurs Etats, se porte à cet excès de cruauté que d'être comme un autre Cain le parricide & le meurtrier de son frere. S'étant par cette action attiré l'inimitié de ses sujets, il rendit Thum aux Bernois. Guiguo Dauphin du Viennois & Guillaume Comte de Geneve entrerent cette année dans le pais de Vaud, & y exercerent beaucoup de cruauté. La Noblesse & le peuple ayant pris les armes pour reprimer ces excès, allerent à leur rencontre, & les défirent au dessous de Crassier, de sorte que le Dauphin & le Comte de Geneve eurent assés de peine à se sauver. Jean Comte de Habsbourg Seigneur de Raperswyl, & Heritier du Comte de Hombourg, est entraîné dans le parti de la Maison d'Autriche, ainsi qu'Herman Comte de Verdemberg Seigneur de Sergans.

1325 Il ne se passa rien de fort considerable cette année, sinon que ceux de Berne ayant pris les intérêts de l'Evêque de Basse contre le Comte de Neuchâtel, il y eut diverses hosti-

1337 **Ans de l'Ere Vulg.** hostilités de part & d'autre, ceux de Berne assiégerent diverses fois Landeron, mais sans succès.
 Ceux de Zurich, de Berne & de Basle, avec les villes impériales qui tenoient le parti de Louis de Bavière, se joignent par un traité d'Alliance avec les trois Cantons. Edouard touché au vif contre le Dauphin du Viennois & le Comte de Geneve, qui l'avoient vaincu, passe en France dans la vue d'en obtenir du secours, mais ayant été défait il mourut de regret & de tristesse.
 1329 Les Etats de Savoye furent fort mal traités par Guiguo Dauphin du Viennois, lequel enflé de la victoire qu'il avoit eue contre Edouard, se porte encore à ravager la Savoye & le Faucigny. Amé V. qui avoit succédé à Edouard son pere, usa de grandes liberalitez envers ses peuples; & pour se venger des outrages du Dauphin, il fait Alliance avec Huguo Seigneur de Gex, avec Amé Comte du Genevois, & avec Louis de Savoye, Seigneur de Vaud, ce qui donna de l'occupation au Dauphin. Ce dernier ayant été mortellement blessé d'une flèche fut obligé de faire la paix, qui fut conclue entre les deux parties par l'entremise de Philippe de Valois.
 1330 Ceux de Berne font alliance avec Amé V. Duc de Savoye.
 Un differend survient cette année entre l'Empereur Louis de Bavière, & le Duc Othon; ce dernier avoit ceux de Lucerne dans ses intérêts. Ce differend donna beaucoup de crainte à ceux de Zurich, mais il fut terminé par l'entremise du Roi de Bohème. Les demêlés entre la Maison de Bavière & celle d'Autriche cessèrent aussi cette année; Frederic d'Autriche en vertu de cette paix sortit de la prison où il étoit detenu, & Louis pour le dedommager lui donna Zurich, Schaffouse, Rhinsfeld, & Nibourg sur le Rhin. Ceux de Zurich par une requête font connoître à l'Empereur, qu'ils ne peuvent être démembrés de l'Empire. Louis ayant pris en consideration leurs rémontrances laisse la ville de Zurich dans sa liberté, & donne à Frederic Brisac au lieu de Zurich. Albert & Othon d'Autriche en étant offensés, & piqués du grand attachement que Zurich avoit témoigné pour la Maison de Bavière refusèrent de ratifier ce traité.
 1331 Les villes de Berne, de Soleurre, de Basle, le Comte d'Arberg, & l'Evêque de Basle unissent leurs forces pour porter la guerre à ceux de Fribourg, & à Eberard Comte de Kybourg; les premiers s'emparent de diverses places sur ceux de Fribourg & sur le Comte de Kybourg.
 1332 Ceux de Lucerne molestés par ceux de la Maison d'Autriche font Alliance avec les trois Cantons; quelques habitants de cette ville, qui étoient dans les intérêts de la Maison d'Autriche, en étant offensés, trament une conspiration contre ceux qui avoient conseillé cette alliance, & tachent de se rendre les maîtres de Lucerne. Ce dessein ayant été découvert, les Bourgeois affectionnés pour leur Liberté se mettent en état de le prevenir, & même de fortifier encore plus étroitement leur alliance avec les trois Cantons. Ceux de Hasle font alliance avec les Bernois. Le Gouverneur de Vissembourg se porte à quelque violence contre les habitants de son Gouvernement; ceux d'Underwald, qui avoient pris l'intérêt des molestés, recourent à ceux de Berne, qui obligent ce Gouverneur à s'accorder avec ceux de son Gouvernement.
 1333 Geneve à peine retablie du dernier embrasement dont nous avons parlé, souffre encore cette année un autre incendie qui causa à cette ville une perte très considerable, les deux tiers de la ville furent consumés par les flammes, le Cloistre avec les maisons des Chanoines; la Cour de l'Evêque, le quartier de la Magdeleine, toute l'Eglise & la parroisse St. Gervais avec les Cloches, les Reliques & les ornemens de cette Eglise, furent consumés, & près de quatre vingt personnes perirent par ce triste embrasement.
 1334 Les Seigneurs de Tole, Touff le haut, Schenenvert & Schlatte des environs de Zurich, se portent à quelque violence contre cette ville, ce qui obligea ceux de Zurich à prendre les armes, & à ruiner ces Châteaux.
 1337 Les années 1335. & 1336. ne nous apprennent rien de fort remarquable. La suivante nous apprend que le changement de Gouvernement fait à Zurich donna lieu à divers troubles où cette ville fut exposée; plusieurs personnes furent bannies à cause de la mauvaise administration des affaires publiques. Ces bannis se retirèrent à Raperwil, ville de la dependance du Comte de Habsbourg, avec lequel s'étant liguez ils tachent de se venger de leur bannissement. Ceux de Zurich après avoir fait diverses remontrances à ce Comte sans aucun succès, levèrent une armée, & ayant à leur tête le Comte de Togge vont attaquer le château de Grinow, mais sans succès, étant au contraire obligés de se retirer en confusion. N'étant pas rebutés de ce premier échec, ils retournent avec de plus grandes forces, & remportent la victoire avec beaucoup de butin.
 1338 La Noblesse qui avoit été bannie, & qui avoit été obligée d'abandonner ses Châteaux, attendoit une occasion favorable pour se retabli. Elle fait cependant des préparatifs pour parvenir à ses fins, & vient avec une armée d'environ 18000. hommes assiéger Louppen qui étoit gardé par quatre cents Bernois Rodolphe d'Erlack Chef des troupes Bernoises avec environ 6000. hommes va attaquer cette armée avec tant de courage, qu'il obligea les ennemis à abandonner le siege, laissant sur le champ de Bataille 3000. hommes de pied & 1500. chevaux, parmi le nombre des morts il y resta plus de quatre vingt Gentilshommes, & entre autres Amé Comte de Savoye, qui avoit été envoyé par son pere au secours de la Noblesse, de même que les Comtes de Nidow, d'Arberg, Valengin & diverses autres personnes de distinction: ceux de Berne y gagnèrent vingt six drapeaux & beaucoup de butin.

Ans de l'Ere Vulg.
 1339 Ceux de Fribourg, qui avoient pris le parti d'Autriche & de la Noblesse, confus de leur perte, tachent de se mettre en état de la reparer, & commencent par faire irruption sur les terres de ceux de Berne. Ceux-ci non seulement se mettent en devoir de repousser leurs ennemis, mais les vont attaquer, & les mettent en desordre; sept cents Fribourgeois restent sur la place. Les Bernois poussant plus avant leur victoire, vont brûler un Faubourg de Fribourg nommé Galterne, & s'emparent de la ville de Hutwyl de la dependance du Comte de Kybourg & de 28. Châteaux.
 1340 Agnès, fille du Roi Albert, & veuve d'André Roi de Hongrie, qui faisoit sa residence à Kunigsfelden, porte par la mediation le parti d'Autriche & ceux de Berne à un accommodement. Une Comete parut l'année precedente au signe de la Vierge.
 1342 Les Bernois entrent en alliance avec Amé V. en vertu de laquelle ils lui envoient du secours contre le Dauphin Viennois, qui étoit en guerre avec Amé. L'année suivante n'a rien de remarquable qu'une famine très violente qui fit perir beaucoup de monde.
 1346 Les années 1344. & 1345. n'ont rien de fort remarquable. La suivante nous apprend que le Baron de la Tour & le Seigneur de Raron, tous deux Vallesans, porterent la guerre à ceux de Berne; ce qui causa allés de dommages aux deux partis. Une rude secousse de tremblement de terre se fait sentir la veille de Ste. Catherine dans cette ville. Le Palais joignant l'Eglise Cathedrale tomba dans le Rhin, & plusieurs maisons de la ville en furent ébranlées. Amé VI. encore fort jeune se trouva à la bataille de Creci avec 1000. hommes d'armes.
 1347 Une Comete se fit voir cette année en Suisse.
 1348 Amé VI. Comte de Savoye avec ceux du pais de Vaud & la Noblesse font la Guerre aux Vallesans: ceux-ci ayant été défaits proche de Sion, Amé prend cette ville, qui fut sacrée, & oblige les Vallesans à rappeler leur Evêque avec les Chanoines, qu'ils avoient chassés, & qui étoient l'occasion de cette guerre.
 1349 La peste qui ravagea toute l'Europe n'en exempta pas la Suisse. Ceux de Berne & de Fribourg razent le Château de Gruninguen, & s'emparent du Château de Treyne de la dependance du Comte de Gruyere, ennemi des Bernois, auquel ils prirent encore quelques autres places. Ceux de Sante, qui avoient fait quelque insulte aux Bernois, ont recours à leur clemence, qui leur pardonnent moyennant quelque satisfaction.
 1350 Les Bannis de Zurich, dont on a déjà parlé, avec les Comtes d'Habsbourg & de Toggenbourg, & les Barons de Marzinguen, Peregrin, Landberg, & plusieurs Gentilshommes, forment un dessein sur la ville de Zurich, favorisés de quelqu'un de leur parti qui étoit dans cette ville. Ce dessein qui se devoit executer entre le 24. & le 25. Fevrier, échoua de cette maniere. Un domestique couché sur un banc en la maison où étoient les conjurés assemblés, qui croioient qu'il dormoit profondement, écoute leurs discours, & trouvant le moyen de s'évader, il va sans perdre tems avertir le Magistrat, qui fait sonner le tocsin; les Bourguemètres crient aux armes, chaqu'un s'éveille, les bouchers sont les premiers au combat: quinze des conjurés servent de victimes à la vengeance des Citoyens, du nombre desquels fut le Comte de Habsbourg. Le Comte de Toggenbourg voulant se sauver dans un petit bateau fut noyé. Les Bourguemètres de Zurich ayant mis une Armée en Campagne avec le secours de ceux de Schaffouse, s'emparent de Raperfwyl, forteresse qui servoit de retraite aux conjurés. Ceux de Zurich eurent encore sur les bras cette année certains Gentilshommes d'Alface, qui pilloient leurs marchands; ils font des plaintes aux villes de Basle & de Strasbourg à ce sujet sans en tirer raison, ce qui porta ceux de Zurich à retenir quelquesuns des Bourgeois de ces deux villes; cela ne fit qu'irriter ces deux villes, & les porta à joindre leurs armes à celles des Gentilshommes contre ceux de Zurich pour reclamer leurs prisonniers.
 1351 Zurich se voyant attaqué de tant d'ennemis a recours à la protection de l'Empereur Charles IV. sans en pouvoir obtenir aucun secours réel. Albert fils d'Albert d'Autriche se trouvant alors en Suisse, ceux de Zurich lui envoient des Deputes avec quelque present pour obtenir sa protection. Mais comme ils n'en ont que des plaintes & des reproches, ils se preparent à une juste défense, & à se maintenir dans leurs Libertés; pour cela ils forment la resolution de s'allier avec les Cantons. Albert d'Autriche ayant été informé de cette confederation, forme une armée de plus de 20000. hommes, dans le dessein d'ataquer celle de Zurich; qui étoit composée de quantité de Noblesse. Les Confederez de leur côté songent à mettre Zurich en état de défense. Mais dans le tems que les deux partis étoient sur le point d'entrer en action; les negociations, qui avoient été commencées par Frederic, Comte de Togge & Chevalier de Rhodes, furent continuées & enfin conclues par Agnès Reine de Hongrie, qui étoit alors en Suisse. Quelque differend survenu au sujet de la rançon du Comte Jean de Habsbourg retenu à Zurich donna encore lieu à quelque demêlé entre les deux partis, ceux de Zurich en represailles de quelque desordre commis sur leurs terres se jettant sur celles de leurs ennemis. Le Canton de Zurich & les trois autres craignant quelque retour des Princes d'Autriche, forment le dessein de s'emparer de Glaris, pour empêcher les courses de leurs ennemis; ce qui leur réussit si heureusement, que cette ville & son Canton entrent dans l'alliance des Cantons. Berne & Soleurre suivirent le même exemple.
 1352 Gautier de Had, auparavant Gouverneur de Glaris, étant informé que 200. hommes de cette ville étoient sortis pour aller

aller à Zurich, tâche de surprendre le Pais; mais les habitans ayant pris les armes, il est défait, & perd la vie avec un grand nombre de Noblesse. Ceux de Zug s'étant dans le même tems jettés sur le territoire de Sultz furent défaits; les Cantons Confederez fourragent Berone. Le parti d'Autriche en revanche use de repressailles sur Cunnach. Ceux de Lucerne ruinerent aussi entierement le Château d'Habsbourg, & passerent la garnison au fil de l'épée. Zurich avec les autres Cantons assiegent Zug. La garnison en étant sortie avant le siege, & les Bourgeois ayant résisté pendant quelques jours, ils furent obligés de se rendre, & ils firent alliance perpetuelle avec les Cantons. A peine cette alliance est elle confirmée, qu'Albert d'Autriche assiege derechef Zurich. Mais par l'entremise du Margrave de Brandebourg la paix fut conclue entre les deux partis. Les Paisans de Brunig & d'alentour ayant pris les armes, ceux de Berne & de Soleurre les reduisent à leur devoir. Le Canton d'Underwald prend le parti des Paisans; ceux de Berne étant convenus avec ceux d'Underwald de remettre ce differend à la decision des autres Cantons, ils donnerent aux Paisans de rentrer dans leur devoir, & à ceux d'Underwald de ne s'en point mêler. L'Alliance de Zug & de Glaris donne lieu à Albert assisté de l'Empereur Charles IV. d'assieger pour la troisième fois la ville de Zurich: sur les remontrances de ceux de Zurich, cet Empereur leve le siege, & peu de tems après Albert fit la même chose.

1353 Ceux de Zurich pour se delivrer de certains pirates qui pilloient les barques du Lac, & qui avoient leur retraite dans le Château de Rospach, font construire un grand bateau où ils cachent 200. hommes; après quoi faisant semblant de passer de l'autre côté du Lac, les Pirates ayant joint cette Barque à force de rames, & l'ayant abordée pour s'en rendre les matres, furent surpris par les soldats qui y étoient cachés, qui les taillerent en pieces & ruinerent entierement le Château qui leur servoit de retraite.

1356 L'année 1354. ne nous fait observer rien de remarquable, non plus que la suivante. L'année 1356. nous fait remarquer que l'Empereur Charles y passa au retour d'un voyage d'Italie, & qu'il s'arrêta à Berne & à Soleurre. L'accueil favorable qu'il reçut des Bernois fit obtenir diverses franchises à cette ville. Un tremblement de terre, qui se fit sentir cette année dans l'Allemagne, pensa ruiner de fond en comble la ville de Basse. Ses habitans furent obligés d'abandonner leurs maisons, & plus de cent personnes furent accablées sous les ruines des maisons renversées. Les villes des environs touchées de leurs malheurs leur aiderent à rebâtir leur ville.

1362 L'année 1361. ne nous marque rien de fort considerable. La suivante nous apprend qu'il y eut une secheresse si grande, que la plupart du bestial mourut faute d'herbe, & que l'hiver fut si violent, que le Lac de Zurich fut gelé si fortement, qu'il portoit des charrettes depuis Zurich jusqu'à Raperwyl.

1364 L'année 1363. ne nous marque rien de fort considerable. La suivante nous apprend qu'il y eut une quantité si prodigieuse de sauterelles, qu'après avoir rongé les bleds elles rongerent aussi les arbres. Les superstitieux voulurent les chasser avec des exorcismes & avec le son des cloches, mais ce fut inutilement. Amé ou Amedé VI. traite alliance avec les Bernois.

1366 L'Histoire ne nous fait remarquer aucun fait considerable en l'année 1365. la suivante nous apprend qu'Amé VI. obtint de l'Empereur Charles IV. le Vicariat de l'Empire sur ses terres & sur quelques Etats voisins.

1367 Jean de Viane Evêque de Basse offensé contre la ville de Biene, qui étoit de son diocèse, & qui s'étoit alliée en droit de Combourgeoisie mutuelle avec ceux de Berne, entre à main armée dans ce petit Etat, se saisit de la ville, y fait mettre le feu, & tue ou fait mettre en prison les auteurs de cette association. Les Bernois offensés d'un procédé si rigoureux envers leurs Combourgeois vont à leur secours avec ceux de Soleurre, & forcent le Château de l'Evêque & quelques autres.

1368 Ces differends des Bernois avec l'Evêque de Basse furent accommodés cette année, & les Bernois furent condamnés à dédommager l'Evêque de ses pertes, en lui payant 30000. florins, mais ils n'en payerent que 3000.

1371 Les années 1369. & 1370. ne nous apprennent rien de fort remarquable. La suivante nous apprend le differend entre Guillaume de Marcoffay Evêque de Geneve & le Comte Vert au sujet de ce qu'il retenoit des biens de l'Eglise de Geneve. L'Evêque en porte plainte au Pape Gregoire XI. qui tenoit alors son siege à Avignon, qui ordonna au Comte de relâcher tout ce qu'il avoit occupé dependant de l'Eglise. La Ville de Diessenhoffen sur le Rhin entre Schaffouse & Stein fut entierement consumée par les flammes.

1372 Le froid fut si violent cette année, que les raiïns furent gelés; il y eut aussi une disette & une cherté de vivres fort grande.

1373 Par les sollicitations de Leopold quarante mille Anglois passent en Allemagne; descendent jusqu'en Alsace, & s'approchent de Basse. Ayant appris que l'on avoit pourvu à sa défense, ils passent en Suisse, & saccagent plusieurs places le long de l'Aar. Les Suisses les ayant battus en diverses rencontres, il n'en resta qu'un petit nombre qui porterent en Angleterre la nouvelle de leur défaite.

1375 L'année 1374. n'a rien de memorable. La suivante nous fait remarquer que Leopold Duc d'Autriche s'amusant à passer le tems durant le Carême dans la ville de Basse avec les Seigneurs de sa Cour, qui couroient la lance devant la grande

Eglise, & une partie du peuple ayant en un instant émeu une sedition, Leopold eut allés de peine à se sauver au delà du Rhin. Trois des Gentilshommes & quelquesuns de ses domestiques y furent tués, & si Pierre Lauffen, Tribun du Peuple, n'eût appaisé & châtié les plus mutins sur le champ, le desordre auroit été plus loin.

1378 Les années 1376. & 1377. ne nous raportent rien de remarquable; celle de 1378. marque un tremblement de terre qui se fit sentir en Suisse.

1382 Si les trois années précédentes ne nous marquent rien de fort remarquable par raport aux Suisses, celle-ci nous fait observer la guerre qui commença entre le Comte de Kybourg, & ceux de Berne & de Soleurre. Le Comte pensa surprendre Soleurre la nuit de la St. Martin, mais les Bourgeois en ayant été heureusement avertis, ils allerent à sa rencontre, & mirent son armée en deroute. On avoit formé un pareil dessein sur Thun & sur Arberg, mais qui ne réussit pas mieux que celui de Soleurre. La surprise n'ayant pas réussi, il se sert de la force. Les Confederez ayant uni leurs forces avec le Comte de Savoye, pour s'opposer au Comte de Kybourg, donnerent beaucoup d'affaires au Comte, & lui firent perdre Grunenberg, Frielemberg, Drachswald, & Sumiswald. Ils ruinerent aussi le Château & la Ville de Burgdorf. Le Comte de Kybourg étant fatigué, & ne pouvant être en état de soutenir les frais de la guerre, vendit Burgdorf avec toutes ses dependances aux Bernois pour la somme de trente un mille écus.

1383 Amé VII. qui succeda au Comte Vert porte la guerre aux Vallesans, pour avoir chassé Edouard de Savoye leur Evêque. Le Comte avec le secours de ceux de Berne va former la siege de Syon, & ayant emporté cette place, la brûla, & contraignit les Vallesans à reprendre leur Evêque.

1385 Le Duc de Wirtemberg avec divers Comtes des environs molestent les villes imperiales de Suabe; ce qui donne occasion à ces villes de faire alliance avec les Suisses, ce fut l'occasion de divers demêlés entre la Noblesse & ces villes. Le Duc d'Autriche ayant pacifié les differends des villes de Suabe forma la resolution de reduire aussi les Suisses. Les Gouverneurs qu'il avoit établis à Vuolhouse, à Entlibouch, à Grunenberg, & à Roffembourg, qui tyrannoient les peuples des environs, & sur tout ceux de Lucerne, donnerent lieu à la rupture, qui survint entre eux & les Comtes d'Autriche. Ceux de Lucerne offensés par diverses insultes, & soutenus par les Cantons de Sultz, Ury & Underwald, serendent matres de Rottembourg. Peu de tems après les habitans de Sempach, Richtenée & de la vallée d'Entlibouch furent receus Combourgeois de Lucerne. Le parti d'Autriche ayant ramassé des troupes, prend d'assaut Richtenée, contre lequel ils usent de beaucoup de violence. Leopold ayant ramassé une armée considerable fait semblant de former le siege de Zurich. Les Cantons prevoient le dessein de Leopold y jettent 1600. hommes. Ce Prince voyant l'armée des Confederez diminuée considerablement par ce détachement, forme le dessein de surprendre les Confederez; cette garnison eu ayant eu le vent fort de la ville, & arrive assez à tems pour joindre l'armée confederée. Les deux armées en vinrent aux mains proche de Sempach. D'abord la Noblesse de Leopold fit des merveilles, mais elle succomba enfin sous le poids des coups des Suisses. Le Duc Leopold, le Marquis d'Hochebert, les Comtes de Furstemberg & de Zolerne, & plus de soixante personnes de marque, y perirent, & plus de 1400. Soldats; du côté des Suisses il n'y resta que 200. hommes.

1387 Ceux de Sybenthal se rendirent aux Bernois. Undersewen, Balm, & Oberhoffen furent aussi reduits sous leur obéissance. Nidow, qui servoit d'azile aux Gentilshommes d'alentour, qui faisoient diverses violences; fut reduit par ceux de Berne. Ils trouverent dans les prisons de Nidow un Evêque Portugais & un Prieur avec leur suite, qui avoient été arrêtés par ces Gentilshommes. Les Bernois les delivrerent, & après les avoir revêtus, ils leur donnerent 300. ducats pour achever leur voyage; ils se retirerent en Lombardie par la voye de Lucerne. Cet Evêque & sa suite furent si reconnoissans de cette courtoisie des Bernois, qu'ayant renvoyé ce que ceux de Berne leur avoient liberalement donné pour achever leur voyage; ils leur envoyerent encore par reconnoissance un present de mille ducats.

1388 Ceux de Wesen, qui s'étoient donnés aux Suisses, quittent leur parti pour prendre celui d'Autriche. Cette ville, le Comte de Togge, & plusieurs autres se jettent sur les terres de Glaris, avec 10000. ou 12000. hommes. Trois cens hommes de Glaris & trente de Suits vont avec une vigoureuse resolution attaquer leurs ennemis, & les mettent en fuite; près de 2000. furent tués & 500. noyés; ils y gagnerent plusieurs étendars & beaucoup de butin, & poursuivirent le reste jusqu'à Wesen, où ils furent encore assaillis & contraints d'abandonner cette ville, & de s'enfuir dans les montagnes, où les Suisses, renforcés du secours de leurs allies, les poursuivirent, & s'emparerent encore de plusieurs places. Ces hostilités ayant continué de part & d'autre, il y eut encore diverses rencontres, tantôt au desavantage des uns, tantôt à celui des autres.

1389 Les deux partis, dont on vient de parler, lassés par une guerre accablante, firent, par l'entremise des Villes de Constance, d'Uberlingue, de Ravensbourg, & de Rottweil, une Treve pour sept ans, laquelle étant expirée fut renouvellee pour 20. & en suite encore pour cinquante. Les Vallesans se mutinent encore contre leur Evêque. Amé VII. veut reprimer ces peuples en prenant le parti de l'Evêque, mais il est battu par les Vallesans.

1390 Cette année ne nous fournit rien de remarquable par raport

Ans de l'Ere Vulg.	raport à l'Histoire des Suisses, non plus que la suivante.	Ans de l'Ere Vulg.	sonnes & des domestiques qu'il pouvoit y avoir alors dans cette ville.
1391	Ceux de Barcelonette & des Vallées voisines se soumettent au Duc de Savoie. Ce Prince en poursuivant un sanglier proche de Ripaille, tombe de cheval & se tue.	1415	Le Pape Jean, qui étoit venu au Concile, se voyant acculé de mauvaise conduite à divers égards, & ne se croyant pas en sûreté à Constance, s'en abiente en habit déguisé, mais ayant été attrapé à Fribourg en Brisgaw il est ramené à Constance & déposé. Frederic d'Autriche, qui avoit favorisé le Pape Jean contre l'Empereur, étant cité au Concile, & ne comparoissant pas, le Concile exempta ses sujets de l'obéissance qu'ils devoient à leur Prince; & en vertu du Decret du Concile on porte les Suisses à la rupture avec la Maison d'Autriche; ils s'excusent sur la paix qu'ils avoient traitée avec ces Princes. Le Concile ayant trouvé moyen de lever ces difficultés, les Cantons se mettent en Campagne. L'Empereur donne à ceux de Zurich la Province Libre. Ils prennent encore avec ceux de Suintz & de Zug Mellinguen & Bergarten par composition, ceux de Lucerne avec les autres confederés s'emparent de la plupart des Etats des Ducs d'Autriche. Quelque tems après l'Empereur ayant besoin d'argent, engagea aux Suisses toutes les villes qu'ils avoient prises sur la Maison d'Autriche, qui sont depuis demeurées sous leur puissance.
1393	Leopold d'Autriche, fils de celui qui étoit demeuré à l'action de Sempach, forme la resolution de venger la mort de son pere contre les Suisses, mais il n'eut pas plus de bonheur que lui.	1416	Le Comté de Savoie fut érigé en Duché cette année par l'Empereur Sigismond, quelques auteurs mettent cette érection l'année suivante.
1397	Les années 1394. 1395. & 1396. ne nous fournissent rien de fort remarquable. Pierre Torberg fonde la Chartreuse de Torberg, & lui laisse tous ses biens. Il survient des différends entre l'Abbé de St. Gal & ceux d'Apenzel. L'Abbé se plaint de la diminution de ses droits & de ses revenus, ceux d'Apenzel se plaignent que les Gouverneurs exigent plus qu'il n'étoit raisonnable. Après diverses procédures devant les Juges pendant le cours de deux ou trois années, finalement les parties en viennent aux coups. L'année 1398. & 1399. ne marquent rien de fort considerable.	1417	Le Pape Martin est créé au Concile de Constance, en retournant du Concile il passe par la Suisse avec une nombreuse suite. Il s'arrêta à Berne, où il fut traité magnifiquement, il demeura trois jours à Fribourg & trois à Geneve, quelques Auteurs rapportent qu'il resta dans cette dernière ville depuis le 11. Juin jusqu'au 3. Decembre & qu'il étoit accompagné de XV. Cardinaux & d'Amé VIII. Duc de Savoie.
1401	Les différends entre l'Abbé de St. Gal & ceux d'Apenzel n'ayant peu se terminer à l'amiable, il faut décider la querelle par les armes. Cuno de Stouften Abbé de St. Gal en vouloit à ceux d'Apenzel; ceux-ci n'étant pas d'humeur à se laisser gouverner par l'Abbé, prennent les armes; l'Abbé ayant fait alliance avec le Duc d'Autriche, l'Evêque de Constance, le Comte de Wirtemberg, & avec la Noblesse, s'approche avec une Armée considerable. Ceux d'Apenzel se voyant tant d'ennemis sur les bras, mettent tout en armes pour s'y opposer; & ayant placé les jeunes & les vieux à la garde des passages, ils descendent des montagnes, & vont attaquer leurs ennemis avec tant de resolution, qu'ils les renversent à coups de pierres; puis venant aux mains ils les mettent en déroute.	1418	Lucerne, Underwald & Ury font alliance avec les Vallais, qui étoient toujours en opposition avec leur Evêque, qu'ils avoient chassé avec son pere par un tumulte populaire. Guiscard, qui étoit le nom du pere de l'Evêque, étant Bourgeois de Berne, sollicita les Bernois avec son fils de prendre leurs interêts. Ceux de Berne se trouvant intéressés de prendre les interêts de leurs bourgeois font diverses courses dans le Vallais. Les autres Cantons craignant la suite de ces différends, qui avoient déjà duré quelque année, accorderent les deux parties.
1403	L'année 1402. n'a rien de fort remarquable. Dans la suivante la Noblesse des environs de Fribourg ayant causé beaucoup de desordres & de pertes à ceux de Fribourg, ceux-ci firent une alliance perpetuelle avec ceux de Berne, aux conditions néanmoins qu'ils demeureroient sujets de ceux d'Autriche. La plus forte partie du Canton de Zug a un différend avec la ville de Zug, touchant la garde des Sceaux. Berne & Soleurre sont choisis par les deux partis pour alloupir ces différends. Ils ordonnent aux uns & aux autres de poser les armes.	1419	La reputation que les Suisses s'étoient acquise par leur bravoure, & par la Liberté qu'il s'étoient procurée par l'établissement de leur Republique, & par les diverses alliances qu'ils avoient cimentées entre eux pour se la conserver, porta la plupart des Etats à rechercher leur alliance. C'est ce même motif qui porta cette année la Ville & le Chapitre de Coire de la dependance des Grisons de faire avec ceux de Zurich un traité de Combourgeoisie pour cinquante un an. Un incendie réduisit cette année la Ville & l'Eglise d'Arberg en cendres.
1404	L'Abbé de St. Gal fâché des progrès de ceux d'Apenzel, & que la ville de St. Gal eût pris leur parti, assiege St. Gal, & commet beaucoup de desordres dans tout son territoire: Ceux d'Apenzel offensés d'un traitement si violent envers leurs allies, descendent avec furie de leurs montagnes, & mettent leurs ennemis en fuite; n'étant pas contents de ces heureux succès, ils passent le Rhin, & portent la guerre jusques sur les terres d'Autriche.	1420	Amedé VIII. dans la crainte que les Villes de Geneve & de Lausanne ne fissent, à l'imitation de tant d'autres, alliance avec les Suisses, comme venoient de faire les Vallais, fait les efforts pour obtenir la superiorité sur ces deux villes, mais Jean de Pierre Scize Evêque de cette ville s'y oppose.
1405	Un embrasement qui survint à Berne cette année consuma plus de 550. maisons. L'Abbaye des Dominiquains fut consumée dans cet incendie. Les sujets des Bernois contribuent avec beaucoup de zèle pour reparer une si grande perte; Zurich, Soleurre, Lucerne & Fribourg y contribuerent aussi avec beaucoup d'affection. Le Comte & la ville de Neuchâtel furent cette année reçus Combourgeois de Berne. Quelque différend survenu entre le Comte de Neuchâtel & ses sujets donna lieu à cette alliance.	1421	L'année 1421. ne nous fournit rien de fort remarquable. La suivante nous apprend que les Cantons d'Ury, d'Underwald & de Suintz achetent du Comte de Montfau la ville de Bellizonne, & se disposent à s'en mettre en possession. Le Duc de Milan, qui y avoit quelques prétentions, la surprend par intelligence. Les Suisses font des efforts pour la reprendre, mais sans succès; après diverses actions, où ils eurent du désavantage, 300. hommes de Suintz ayant été commandez pour reparer l'honneur de leurs compatriotes, qui avoient été assés maltraités, passent le mont Valdis, & par leur soudaine arrivée surprennent Thum. Une armée considerable vient pour reprendre cette place, & en forme le siege, mais 7000. Suisses étant venus au secours de la garnison, l'obligent à lever le siege.
1406	Les bons offices que le Comte de Kybourg avoit reçus de ceux de Berne & de Soleurre, le porterent à leur donner par reconnoissance les Châteaux & villetes de Bip, Erlispourg & Wietispach avec leurs dependances.	1422	Ceux de Zurich & de Berne contractent entre eux une alliance perpetuelle.
1407	Il survient une division cette année entre le Comte de Gruyere & ceux de Berne. Le motif fut au sujet d'une alliance de Combourgeoisie, que les villes de Sanen & Rougemont, qui étoient de la dependance du Comte, avoient contractée avec ceux de Berne. Les Cantons ayant été choisis pour mediateurs terminerent ce différend.	1423	Cette année n'a rien de fort considerable par rapport à l'Histoire des Suisses.
1408	Cette année ne nous fournit rien de fort remarquable.	1424	L'Abbé de St. Gal fâché que le Canton d'Apenzel eût traité alliance avec ceux de Zurich, Lucerne, Suintz, Underwald, Zug & Glaris, fait proscrire ce Canton par l'Empereur, & le fait excommunier par le Pape. L'Abbé voyant que les excommunications ne produisoient point l'effet qu'il en attendoit, les accuse devant les Electeurs de l'Empire, qui envoient des Deputez aux Suisses; ce qui donne occasion de porter les parties à la paix, après une guerre de quatre années.
1409	La Veuve de Leopold d'Autriche & plusieurs Seigneurs d'Alsace du parti de la Maison d'Autriche déclarent la guerre à ceux de Berne. Il se commet des hostilités de part & d'autre avec différens succès, tantôt à l'avantage des uns tantôt à celui des autres. Raoul Marquis d'Hochbert s'étant entrepris pour accommoder les parties, fit tant, qu'il amena les choses à une heureuse paix.	1425	Il ne se passeroit rien de fort remarquable pendant les années 1426. 1427. 1428. & 1429. mais la suivante fut celebrée par un embrasement, qui causa une perte très considerable à la ville de Geneve; les deux tiers de la ville furent consumés par les flammes, aussi bien que le Cloître & les maisons des Chanoines. La Cour de l'Evêque, le quartier de la Magdeleine, l'Eglise & la paroisse St. Gervais, les Cloches, les Reliques & tous les ornemens de cette Eglise furent consumés par les flammes, & près de 80. personnes perirent aussi par ce triste embrasement, qui commença par une grange près du Lac.
1410	Certains voleurs qui avoient leur retraite à Thum, & qui détouroient les passans, donnerent occasion à ceux d'Ury & à ceux d'Underwald de passer le Mont St. Gottard pour s'emparer de cette place, & en dénicher ces voleurs; ce qu'ils executerent heureusement. La mort de l'Empereur Robert survint cette année. Sigismond fils de Charles IV. frere de Venceslas Roi de Hongrie, est couronné Empereur. Il confirme les Franchises de ceux de Berne, de Zurich, de Soleurre & de Lausanne.	1430	L'année 1431. ne nous fournit rien de considerable. La suivante nous apprend qu'Amé VIII. âgé de cinquante six ans, forme le dessein de laisser le monde dans la veuë de servir Dieu. Dans ce dessein il se retire à Ripaille près de Thonon sur le bord du Lac de Geneve, où il prit l'habit
1411	On n'a rien de remarquable dans les années 1411. 1412. & 1413.	1431	
1414	Le Concile de Constance commença cette année; l'Empereur y arriva avec une suite de près de 4000. personnes. Le Pape Jean XXIII. y vint avec XI. Cardinaux, il fut reçu honorablement du Clergé & conduit au Palais Episcopal. La ville de Constance lui presenta un hanap d'argent doré pesant 5. Marcs: 4. Patriarches, 29. Cardinaux, 47. Archevêques, 160. Evêques, se trouverent à ce Concile, & un fort grand nombre de Princes Secliers. Il se trouva alors dans Constance selon l'opinion commune plus de 30000. Chevaux. On doit juger de là du nombre des per-	1432	

1435 l'habit d'Hermitte, & resigne son Duché de Savoye à Louis son fils aîné, & donne à Philippe le Cadet le Comté de Geneve, & se reserve les revenus, pour obliger par là ses enfans à faire moins de dépense; cette épargne lui fit amasser de grandes sommes.
Il fit un froid fort violent cette année à Zug dans le mois de Mars, les maisons les plus proches du Lac s'enfoncerent en terre, & les murailles se fendirent, ceux qui eurent le tems de sortir se sauverent, mais plusieurs n'en eurent pas le tems: deux plateformes furent abimées en terre avec un bruit épouvantable.

1436 La Guerre appellée des Cantons, qui fut suscitée par les Partisans de la maison d'Autriche, commence cette année. Quelque differend pour le Comté de Sargans entre ceux de Zurich & ceux de Suintz, fut la premiere étincelle de ces divisions. Le Parti de la maison d'Autriche prit au commencement le parti de ceux de Suintz, & en suite celui de ceux de Zurich. Les autres Cantons offensés de l'alliance de ceux de Zurich causent des divisions, qui alterent l'union des Confederés.

1437 Cette année & les suivantes les Cantons continuent à être divisés. Sigismond meurt cette année.

1438 Les divisions des Cantons portent des coups assez acablans aux deux partis. Les auteurs qui en parlent font assez partager tant sur la cause que sur les differents succès des uns & des autres. L'action la plus considerable que nous rapporte l'Histoire est la Journée de l'Hôpital, où Charles VII. Roi de France est avec une Armée d'infanterie au rapport des uns, & beaucoup moindre au rapport des autres, s'étant approché de Basse, 1600. hommes, qui étoient en garnison à Basse, vont attaquer cette armée; l'action y succomberent; aucun nonobstant leur bravoure la plupart y étoient tués; un pan de muraille, qui en écraça plusieurs, causa leur perte & leur desordre; mais si l'action fut temeraire, elle fit connoître aux François la valeur & la fermeté des Suisses, qui avoient eu la hardiesse d'attaquer avec un si petit Corps une armée 10. fois plus nombreuse que la leur.

1439 Le Concile, qui se tint cette année à Basse, élut Amé VIII. dont nous avons parlé, qui s'étoit retiré à Rippaille, pour Pape. La plupart des Prélats de l'Europe se trouverent à ce Concile, & à la pompeuse ceremonie qui fut faite au couronnement de ce Pontife, qui prit le nom de Felix V.

1445 La paix des Cantons ne termina pas les differends de l'Abbé de St. Gal avec ceux d'Appenzel. Les Gentilshommes des lieux circonvoisins d'Appenzel & des environs du Lac de Constance s'assemblent pour leur porter la guerre. Ceux d'Appenzel de leur côté se mettent en état de defence, & vont au devant de leurs ennemis; ils s'emparent de Rhinech & du Rhintal. Il y eut encore cette année des hostilités entre le parti de la Maison d'Autriche, & ceux de Basse & les Suisses, au sujet des privileges que ceux d'Autriche vouloient ôter à la ville de Rhinfeld, qui s'étoit soustraite de leur obéissance, mais dont le Château étoit encore dans leurs intérêts.

1446 Les differends entre la ville de Basse & le Duc donnent lieu à diverses actions entre les uns & les autres. Pffinguen est prise sur ceux de Basse, ceux-ci de leur côté brûlent divers villages dans le Brisgow, & avec le secours de ceux de Berne, de Lucerne, & de Soleurre, ils attaquent le Château de Rhinfeld, qui tenoit le parti d'Autriche, dont ils se rendirent les maîtres, & le razèrent jusqu'aux fondemens. Louis de Savoye a quelque temps avec ceux de Fribourg; ceux de Berne prennent les intérêts de Louis, ce qui donne occasion à diverses rencontres entre les deux partis. La plus considerable fut la Bataille de Gruyere, où les Fribourgeois eurent du pire. On en vint finalement à la paix, où les Fribourgeois furent condamnés à dédommager leurs ennemis d'une somme de 4000. florins.

1447 Les schisme, qui regnoit dans l'Eglise par les diverses factions de Nicolas V & de Felix V., donne lieu à divers scandales & à plusieurs divisions. Charles VII. Roi de France & Louis Duc de Savoye fils de Felix emploient leurs sollicitations pour porter Felix à vouloir bien quitter le Siege Pontifical; ce qu'il fit l'année suivante au Concile de Lausanne. Felix ayant quitté le St. Siege, on lui donna le Chapeau de Cardinal, & la Legation sur les Etats de Savoye & sur une partie de l'Allemagne. Ce Pontife après son Abnegation se retira à son Hermitage de Rippaille, où il mourut 5. ans après sa retraite.

1449 Albert d'Autriche ayant dessein de faire la guerre à ceux de Berne, fait sonder ceux de Fribourg, dont une partie étoient dans ses intérêts, mais trouvant trop d'opposition entre les deux partis, & jugeant qu'il ne pourroit garder cette ville, qui panchoit du côté de ceux de Berne, il forme la resolution de se retirer; mais ne voulant pas le faire les mains vuides, son Maître d'Hôtel, sous pretexte de faire des préparatifs pour la reception de son maître, emprunte la vaisselle d'argent de la plupart des Bourgeois, mais au lieu de l'employer à cet usage il la fait tortir secretement de la ville, & le jour de l'arrivée de son Maître il sort de la ville comme pour aller à sa rencontre, & se retire. Ainsi il butine les Fribourgeois avant que de partir, comme autrefois les Israélites butinerent les Egyptiens. Ce qui donna lieu à ceux de Fribourg de s'allier encore plus étroitement avec les autres Cantons.

1450 Pendant la guerre des Cantons ceux de Zurich souffrirent de très grandes pertes; quelques Auteurs nous rapportent qu'elle ne fut terminée que cette année après avoir duré quatorze ans.

1451 Les Cantons de Zurich, de Lucerne, de Suintz & de Glar-

ris sont déclarés Patrons & Défenseurs de la liberté de l'Abbé de St. Gal, qui fait une alliance perpetuelle avec ces quatre Cantons.

1452 Ceux d'Appenzel font cette année une alliance perpetuelle avec les sept Cantons, & dans les guerres contre le Duc de Bourgogne, dont nous aurons bien-tôt à parler, ils s'unirent avec le Corps general des Cantons.

1453 La ville de St. Gal à l'imitation de l'Abbé fait alliance perpetuelle avec les Cantons de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Suintz, de Zug & de Glaris. Ceux de St. Gal firent à cette occasion un banquet public aux Ambassadeurs des Cantons, où se trouverent environ quinze cens personnes.

1454 Ceux de Schaffouse font mal traités par le parti d'Autriche, qui assiège cette ville, ce qui lui donna occasion de faire une alliance avec Zurich; Berne, Lucerne, Suintz, Zug & Glaris.

1456 Rien ne nous paroît fort remarquable dans l'année 1455. mais la suivante fut remarquable par une Comete d'une prodigieuse grandeur; l'année suivante il en parut encore une autre.

1457 Il se forma deux factions dans Raperfwyl, l'une pour le parti de Sigismond, & l'autre pour les Partisans. Sigismond envoya Sigismond à Insprug quelques partisans des Suisses; ceux-ci ayant menacé d'aller assiéger cette ville, on relâche leurs prisonniers. Ceux d'Ury, de Suintz, d'Underwald & de Glaris, se mettent en campagne, & passant près de Raperfwyl ils s'établissent à cette ville des vivres, & le passage par dedans leur ville, ce qu'ils obtiennent par les sollicitations des partisans qu'ils avoient dans Raperfwyl. Y étant entrés, & s'étant rendus les plus forts, ils obligerent les bourgeois à leur prêter serment de fidelité.

1459 Pie II. fut élu Pape cette année. Ce fut par les soins de ce Pontife que l'Université de Basse fut dressée.

1460 Sigismond Duc d'Autriche fait emprisonner le Cardinal de Culan Evêque de Bresse. Il est excommunié pour ce sujet par Pie II. qui lui avoit ordonné de le relâcher, & qui commande aux Suisses de courir sur le Duc. Une foire qui se tenoit à Winterthur fut encore un autre sujet de demêlé entre les Suisses & le parti d'Autriche. Ceux de Kybourg, qui étoient dans les intérêts d'Autriche, étant soupçonnés d'avoir dessein de surprendre cette ville pendant la foire, on leur refuse l'entrée de Winterthur. Ces deux sujets joints à quelque injustice, que les partisans d'Autriche firent à quelques Gentilshommes de Stirie, qui étoient venus s'établir en Suisse, donnent occasion à la rupture entre le parti d'Autriche & les Suisses. Appenzel acquiert un droit sur le Rhintal par la vente qui lui en est faite par les possesseurs.

1461 Cette année est remarquable par la premiere alliance de Louis XI. Roi de France avec les Suisses. Ce Prince commença d'assigner des pensions annuelles & des gages à tous les Cantons.

1463 L'année 1462. ne nous fournit rien de fort considerable. la suivante nous marque que Louis Duc de Savoye par le pû d'union qu'il avoit avec Geneve fait en sorte qu'il détourne la foire de cette ville, ce qui cause un tort fort considerable à Geneve aussi bien qu'à toute la Suisse.

1464 Les Gentilshommes voisins de Mulhouse font diverses insultes à cette ville, & forment le dessein de l'assiéger, ce qui donne occasion à ses Bourgeois de faire alliance avec ceux de Berne, de Fribourg, & de Soleurre, pour quinze ans; & par l'intercession des Bernois les autres sept Cantons prennent cette ville sous leur protection. Cette alliance ayant irrité la Noblesse donne occasion à une guerre fâcheuse.

1465 Ceux de Soleurre prennent parti pour un de leurs bourgeois, qui avoit reçu quelque injustice de quelqu'un du Comté de Montbeliard, & en représailles ils y vont faire du desordre. Louis XI. reçoit du Duc de Savoie son Gendre un renfort de Noblesse, qui fait des merveilles à la Journée de Monlhery; 500. Suisses qui furent au secours du Comte de Charolois depuis Duc de Bourgogne, ne se comporterent pas avec moins de bravoure que la Noblesse de Savoye.

1468 L'année 1466. & 1467. ne nous marquent rien de considerable. La suivante nous apprend que la guerre ayant été déclarée à ceux de Mulhouse, dont nous venons de parler, les Cantons, avec lesquels ils étoient nouvellement alliez, viennent à leur secours, & vont assiéger Valdshut de la dependance des Ducs d'Autriche. Après diverses hostilités entre les deux partis, Louis Palatin du Rhin Evêque de Basse & Raoul Marquis d'Hochberg conclurent la paix, & adjugerent aux Cantons 10000. florins de dédommagement.

1469 Charles Duc de Bourgogne achète de Sigismond Duc d'Autriche le Comté de Ferette avec quelques autres terres. Comme Sigismond étoit redevable aux Suisses par composition pour la ville de Valdshut de la somme de 10500. florins, il la leur fait compter par les Agens du Duc de Bourgogne.

1470 Le Duc de Savoye a differend avec le Comte de Neuchâtel & ceux de Morat, au sujet de quelque village de Vully. Les Bernois portent tous leurs efforts pour apaiser ces differends. La Noblesse & le peuple de Berne ont depuis demêlés entre eux pour divers sujets, & sur tout à cause de la réforme pour la somptuosité des habits. La troisième Ligue des Grisons s'unit ensemble cette année, & fait comme les Suisses une forme d'Alliance mutuelle.

1471 L'an 1471. ne nous fournit rien de remarquable par rapport à la Suisse. La suivante nous parle d'un differend entre ceux de Leuch & ceux de Thun, au sujet d'une enseigne que ceux de Thun avoient perdue du côté de Leuch, ceux de Leuch

Ans de l'Ere Vulg. ayant pour ce sujet emprisonné le Baillif de Thun, cela brouilla ces deux paroisses l'une contre l'autre. Ceux de Lucerne, de Suintz & d'Underwald travaillerent à accorder ces differends.

1472 On a remarqué qu'en 1469. Charles Duc de Bourgogne acheta le Comté de Ferette de Sigismond Duc d'Autriche, & cela par les intrigues de Louis XI. selon divers auteurs, qui redoutoient la Puissance du Duc, dans la veüe de lui donner des voisins capables de le tenir dans le devoir, Louis XI. jugeant que l'humeur imperieuse du Duc ne manqueroit pas de lui causer des affaires avec les Suisses, comme en effet on le verra bien tôt.

1473 Le Duc établit Pierre d'Hagembach pour Gouverneur du Comté de Ferette, lequel par les violences donne divers sujets de chagrin aux Suisses par l'emprisonnement de divers marchands des Cantons. Ceux de Strasbourg aussi offensés de cette conduite assiegent Schutteren, où étoient les prisonniers, qu'ils délivrent, & razent les murailles de cette place. Les Cantons pour éviter une guerre avec le Duc de Bourgogne recourent à Sigismond, pour le supplier de dégager les terres qui seroient de pretexte au Duc, & par leurs avances & celles des villes imperiales ils font dire au Gouverneur du Duc d'aller recevoir à Balle le remboursement des pretentions de son maître; mais comme ce n'étoit pas l'intention du Duc, mais plutôt de chercher querelle, au lieu d'aller toucher cet argent, Hagembach continue les desordres. Une nuit de Noël il cache de surprendre Enshem, d'où il eut repoussé, & se retire à Brisack. Les Bourgeois s'étant saisis de la personne, on le conduit à Balle, & ayant fait des informations sur sa conduite on lui fait son procès dans les formes, & il est condamné à avoir la tête tranchée. Cette procédure ne manqua pas d'irriter le Duc de Bourgogne à l'encontre des Suisses; le Duc étoit pour lors occupé au siege de Nuys. Et en attendant qu'il allât lui même faire ressentir aux Suisses sa colere, il donne à Etienne Hagembach, frere de celui auquel on venoit de trancher la tête, 3000. chevaux pour se venger des Suisses en fourrageant les frontieres de leurs Etats & sacageant environ trente bourgs.

1474 Les Suisses offensés de ces desordres envoient un Cartel au Duc, qu'ils font tenir par le Lieutenant de Blamont, Agent du Duc de Bourgogne, qui l'envoie à son maître. Après quoi les Suisses avec 16000. ou 18000. hommes s'emparent de Blamont, qu'ils brûlent en represailles, & assiegent Hericourt. Jacques de Savoye qui étoit du parti du Duc vient avec une armée de 20000. hommes pour leur faire tête, mais il est battu, & 2500. des siens restent sur la place. Les Suisses s'emparent en suite d'Hericourt, comme ils s'étoient emparés des passages pour pouvoir entrer en Bourgogne quand ils le voudroient.

1475 Ils y retournerent une seconde fois, & se jetterent du côté du val Saugé, surprisent Pontarlier, & le pillerent. Le Sieur Chartel Guyon & quelques autres Gentilshommes les obligerent à retourner du côté de leurs frontieres. Mais retournant avec de plus grandes forces, ils se saisirent de Grandmont, de Valant, de Clermont, de Varambon, de Clervald, ainsi que de la Souveraineté d'Erlack appartenant à la Maison de Chaffon. Tout cela en étoit trop de l'humeur qu'étoit le Duc de Bourgogne, pour ne le pas bien faire paier aux Suisses. Le secours que les Suisses donnerent à l'Empereur contre le Duc pendant le siege de Nuys fut encore un sujet de ressentiment du Duc. La Paix ayant été concludue entre l'Empereur Frederic d'Autriche & le Duc de Bourgogne, par le Mariage de la fille du Duc avec Maximilien fils de Frederic, & les Suisses n'y ayant pas été compris, ceux-ci trouverent l'occasion d'en témoigner leur ressentiment, & voici comment.

Jacques de Savoye, dont nous avons déjà parlé, confident du Duc, fait diverses hostilités contre les Suisses, & fait arrêter deux chariots chargez de peaux venans de Nuremberg, & appartenans à des marchands Suisses, qui alloient à la foire de Geneve. Les Suisses en étant informés, ainsi que des autres vexations, & sachant d'ailleurs que le Comte de Romont, le Seigneur de Château Guyon, & Hugue Seigneur d'Orbe, avoient fait ligue ensemble & accord avec le Duc pour leur faire la guerre, ils songent à se mettre en état de prevenir leurs ennemis. D'abord ils vont attaquer les Seigneurs, dont nous venons de parler, ensuite ils mènent leur armée devant Granfon, qui se rend après deux jours de siege. Ils prennent de là le chemin d'Orbe, & brûlent à leur passage quelque village. Ceux d'Orbe craignant un pareil traitement envoient au devant des Confederez porter les clefs de leur ville, & sont recus au nombre des sujets des Suisses. Le Château fait encore quelque résistance, mais ayant été pris d'assaut, la garnison est taillée en pieces. Les Suisses poussant encore plus avant leurs conquêtes ils passent par la Sarraz, dont les habitans sont recus au nombre de leurs sujets, & de là ils vont à Jongne qui fut pareillement prise d'assaut, & 300. Savoyards ou Bourguignons traitez comme ceux du Château d'Orbe. Après tous ces exploits les Suisses s'en retournerent chez eux.

1476 Les Suisses dans la vüe de songer à leur conservation avoient fait alliance en 1474. avec Sigismond d'Autriche & avec René Duc de Lorraine, avec l'Evêque de Basse & avec la ville de Strasbourg, & avec quelques autres villes Imperiales. Les Suisses étant informés des preparatifs du Duc de Bourgogne, envoient des Deputez sur leurs frontieres pour y donner ordre. Ils sont mal traités à leur retour par les gens du Duc; les Deputez des Suisses ayant informé leurs Superieurs des outrages & violences que les gens du Duc avoient exercées contre eux, & ceux-ci ayant su d'ailleurs que le Duc enfilé des succès qu'il venoit d'avoir par la conquête de la Lorraine sur

Ans de l'Ere Vulg. René Duc de Lorraine, se dispoit à passer en Suisse avec une puissante armée, à laquelle les malintentionnés du Pais de Vaud se devoient joindre, jugerent bien qu'ils auroient bien-tôt le Duc sur les bras; & dans la veüe de le prevenir, ils mettent leur armée aussi-tôt en Campagne, & vont assieger Morat, qui est obligée de se rendre. Ceux de Cudrefin, après quelque desordre commis sur leurs terres, suivent l'exemple de ceux de Morat; Avanche & Payerne suivent le même exemple.

1476 Estavayer sur le Lac de Neuchâtel par sa résistance fut exposée au pillage, & à la dernière desolation. A ce bruit, qui porte la terreur dans les places voisines, Moulon se rend, Yverdun suit le même exemple. Les Suisses vont en suite à Clées, où on avoit fait violence à leurs Deputez, & ayant pris la ville ils somment le Château de se rendre à discretion; l'ayant refusé, il est pris d'assaut, razé & brûlé. Ils prennent de là le chemin de Morges. La garnison à leur approche abandonne la ville, & les Bourgeois vont au devant des Confederez, & les traitent comme bons amis en payant quelque argent à chaque soldat. Ceux de Geneve craignant l'orage qui les menace, envoient des Deputez pour supplier les Confederez de les traiter comme aliez & bons amis, promettant qu'à l'avenir ils se comporteront comme tels. Le Commandant de l'armée des Suisses accepte ces offres, moyennant une somme de 26000. florins ou 30000. selon d'autres; après quoi les Deputez de Geneve s'en retournerent joyeux d'en être quittes à si bon marché. Les Confederez marchent en suite vers Lausanne; à leur approche on leur presente les clefs de la Ville, & moyennant une somme d'argent ils sont recus à l'alliance des Suisses. Ils visitent devotement la Chappelle de la Vierge, remerciant le Seigneur du progrès de leurs armes. Ils vont en suite à Lutry, qui se rend volontairement; Romont suit le même exemple pour s'exempter du pillage.

Pendant que les Suisses poussent si avant d'un côté leurs conquêtes, les Vallesans, qui avoient fait une Ligue avec ceux de Berne, s'attirent sur les bras l'Evêque de Geneve & quelques autres du parti du Duc de Bourgogne. Le Duc fait lever des troupes en Lombardie, qui passent le mont St. Bernard dans les pais de Vaud, & y causent quelque desordre. Six mille Savoyards & trois cents Gentilshommes sont défaits par les Vallesans avec le secours de ceux de Berne & de Soleurre. Ceux de Sybenthal aidés de ceux de Sanen & de Châtaudoex prennent la Seigneurie de l'Aigle, à cause que ce Seigneur avoit recueilli les Lombards, qui avoient passé par le mont St. Bernard pour aller au service du Duc contre les Suisses.

Pour retourner aux Suisses, que nous avons laissés à Romont; comme après tant de conquêtes ils étoient prêts de retourner chez eux, ils sont informés que le Duc de Bourgogne se dispoit à faire irruption dans leurs Etats. A cette nouvelle ils tiennent une Journée à Lucerne, & en conforment des resolutions qu'ils prennent ils retirent leurs garnisons de Jongne & d'Orbe, & en brûlent les Châteaux, afin que l'ennemi ne s'en puisse prevaloir, & des garnisons qu'ils retirent de ces places ils renforcent celles d'Yverdun & de Granfon, & mettent ordre que le Comté de Neuchâtel soit bien pourvu. Quelques auteurs rapportent que les Suisses envoient une Ambassade au Duc pour lui demander la paix, offrant de rendre les places contestées, & de renoncer à l'alliance de Louis XI. qui n'étoit pas ami du Duc, & de lui fournir six mille hommes contre le Roy, sous quelle condition il lui plairoit. Ces offres furent rejetées par le Duc, & cette demarche des Suisses fit presumer à ce Prince qu'ils redoutoient son approche. Le Duc ayant traversé la Bourgogne, vient sur les frontieres du pais de Vaud, où il reçoit 15000. hommes de renfort du Milanois, & 6000. de Savoye. Il passe en suite à Jongne pais de Lausanne sans aucune résistance. Jacques de Savoye Comte de Romont fait de nuit une entreprise sur Yverdun, dont il se rend le maître, & fait main basse sur toute la garnison; étant repoussé du Château il abandonne la ville. Une semblable entreprise se devoit faire à Granfon, mais elle fut decouverte.

Le Duc de Bourgogne avec un gros de 50000. hommes & 500. pieces de Canon, si on en croit l'Histoire, après avoir gagné une forteresse s'approche de Granfon, & assiege cette place gardée par 800. Suisses, qui, quoi qu'ils se défendissent vigoureusement, furent obligés, après huit jours de siege, de se retirer dans le Château, & d'abandonner la ville au vainqueur, qui la pilla & sacagea. Le Duc après avoir fait divers efforts inutiles pour se rendre maître du Château, employe la douceur & les promesses. Le Gouverneur trop credule rend la place à condition que la Garnison auroit la vie sauve, mais par une indignité honteuse ce Prince ne tient pas la parole à la garnison, & en fait pendre ou noyer au nombre de 500. Pendant que le Duc de Bourgogne fait des efforts à Granfon, les Suisses de leur côté renforcent leur armée, & vont se camper à Morat, attendant le secours de leurs aliez. Le Duc laissant une partie de son armée à Granfon, s'avance avec le reste à Vaulmarcus, & le Seigneur du Château lui ouvre les portes. Ce premier succès fait concevoir au Duc l'esperance de conquerir la Suisse, & jure par St. George de mettre à la raison les rebelles confederez.

Le Duc fait approcher ses troupes de Neuchâtel. Les Suisses avoient environ 16000. hommes commandez par Eptingen; & aprenant que l'ennemi aprochoit sans savoir précisément l'état de son armée, ils prennent la resolution de se resserrer & de faire occuper les détroits. Le Duc ayant joint les Suisses, fait commencer l'attaque mais il fut si bien reçu, qu'il fut obligé de reculer. Le Duc ayant donné ordre de com-

Ans de l'Ere Vulg.
1476

commencer l'attaque du côté de la montagne, ceux qui gardoient ce poste se jetterent sur les Bourguignons avec tant de courage, qu'ils les renverserent, & leur firent prendre la fuite, ce qui mit une telle épouvante dans le Camp du Duc, que quoi qu'il criât après les fuyars, ce fut inutilement; les Confederez poussant leur pointe attaquent l'armée des Bourguignons de toutes parts de telle maniere, que le Duc fut obligé comme les autres de prendre la fuite. Cette Journée fut plus notable par le butin que par la perte des hommes, que quelquesuns ne font monter qu'à deux mille, & d'autres à 8000. Le Duc y perdit toute son Artillerie, 300. tonnes de poudre, quantité d'habillemens de soie, & des trésors inestimables, de precieuses bagues & de joyaux, plusieurs vaisseaux d'or & d'argent richement étoffés, un bain d'argent, le grand & le petit Seau, & un nombre infini d'argent monnoyé, que les victorieux partagerent entre eux à pleins chapeaux. On trouva encore dans le Camp 3000. sacs d'avoine, 2000. charrettes chargées de corde, 300. charrettes chargées d'arbalestes. Ils prirent encore 24. enseignes de guerre, 600. Etendards, 420. pieces d'artillerie, 400. tentes, 800. perches aigues, & une infinité de choses propres à la guerre & à la subsistance de l'armée, & outre cela le gros Diamant du Duc. La perte du Duc selon la plupart des Auteurs fut estimée à trois Millions d'or, quelques autres Auteurs extenuent beaucoup cette perte, & ne la font monter qu'à un million.

Après cette victoire l'armée des Suisses reprend Granfon, & ils detachent leurs Soldats des potences où les avoit fait attacher le Duc, & en mettent à la place autant de Bourguignons. Une perte si considerable ne manque pas de causer une melancolie facheuse au Duc; lequel reprenant néanmoins courage se refoud de tacher de tirer vengeance de l'affront qu'il avoit reçu à Morat. Il rallie son armée en peu de tems, ensuite il se remet en Campagne, & prend son chemin, comme la premiere fois, par le Pais de Vaud. Il séjourne quelque tems à Lausanne, où toutes ses forces étant rassemblées, il envoie par avance le Comte de Romont avec 8000. ou 9000. hommes pour porter la desolation dans la Suisse jusqu'à Estavayer & aux villages d'Annes; ceux de Landeron & Serlier, & autres lieux circonvoisins, y accourent avec tant de resolution, qu'il prend la fuite; les Suisses le poursuivent jusqu'à Cudrefin, & recouvrent la plupart du butin qu'il avoit pris. Le Comte avec ce qu'il peut rassembler de troupes se retire à Estavayer.

Cette perte facha le Duc, & le porta à se hâter à faire le siege de Morat. Ce Prince se campe au dessus de la ville. Le Comte de Romont du côté du Septentrion avec 12000. hommes, & le batard de Bourgogne avec 30000. de l'autre côté le long du Lac. Le Duc fait sonder la resolution des assiegez, mais ceux-ci n'étant pas d'humeur à se rendre, il les attaque d'une maniere terrible, la brèche étant faite à la ville, il fait monter à l'assaut, mais il est repoussé avec beaucoup de perte. Les Suisses ayant rassemblé leur armée, qui étoit alors d'environ 40000. hommes, y compris le secours du Duc de Lorraine & celui de leurs allies, ils forment la resolution d'aller attaquer le Duc dans son Camp, qu'il avoit fait renforcer, dans la crainte d'être forcé, par des hayes & des retranchemens; se croyant hors d'atteinte il continue le siege. Cependant les Suisses vont attaquer hardiment l'armée du Duc dans son Camp & forcent les hayes & les retranchemens. Comme il faisoit surmonter de grands obstacles avant que d'en venir à l'attaque, la boucherie y fut grande, & la perte des hommes incomparablement plus considerable qu'à la Bataille de Granfon. Le Camp étant forcé, toute l'armée du Duc est mise en confusion, abandonnant aux Suisses le Champ de Bataille. Le Duc de Bourgogne se sauva à course de cheval à Geneve & de là à Belançon. Plus de 1500. Gentilshommes demeurèrent sur le Champ de Bataille, 10000. à 12000. hommes, ou 10000. selon d'autres, y furent tués; 3000. femmes qui furent trouvées dans le Camp furent renvoyées sans aucun mal; du côté des Confederez il y eut peu de perte. Après cette victoire les Suisses rentrent dans le Pais de Vaud avec 12000. hommes, dont ils se rendent les maîtres. Etant arrivés à Lausanne ils sont suppliés par divers Ecclesiastiques & de la part du Roi de France, de laisser Lausanne & Geneve en paix, ce qui leur fut accordé. Tout étant pacifié, les Cantons arrêtent par la Journée de Fribourg, que le Pais de Vaud resteroit aux Cantons jusqu'à ce que le Duc de Savoye eût payé les fraix de la guerre montant à 50000. florins, & qu'en attendant le remboursement, Morat, Coudrefin & Granfon demeureroient hipotéquez à ceux de Berne & de Fribourg, que le Pais de Vaud ôté au Comte de Romont seroit remis à la Maison de Savoye, qui payeroit 26000. florins dûs aux Fribourgeois.

Certains étourdis d'entre les petits Cantons, mal contents de l'accord fait avec la Savoye & la ville de Geneve, s'assemblent au nombre de 3000. prennent un Porc pour enseigne, & veulent avoir part des sommes dûes par les Savoyards & la ville de Geneve; nonobstant diverses remontrances ils viennent jusqu'à Fribourg. Ceux de Geneve intormés de ces mutineries, dont ils avoient tout à apprehender, se mettent en état de les satisfaire, en leur payant une partie de ce qu'ils demandoient.

La défaire du Duc de Bourgogne fut une occasion favorable au Duc de Lorraine pour tacher de se remettre en possession de ses Etats, qui lui avoient été enlevés par le Duc, ce qu'il fit en partie avec le secours des Suisses. Le Duc de Bourgogne, qui devoit se rebuter après tant de revers de fortune, s'opiniâtra au contraire sans beaucoup de prudence à vouloir reprendre Nancy, que le Duc de Lorraine avoit reprise depuis la Bataille de Morat, & avec une armée peu con-

Ans de l'Ere Vulg.

siderable pour une telle entreprise il va cependant former le siege de cette place. Mais il y est encore plus malheureux qu'aux autres actions, puis qu'outre la défaire de son armée, il y perd encore la vie.

1477

Jean Louis Evêque de Geneve voyant le tort que les miseres de la guerre apportoient à Geneve, fait ses efforts pour traiter une alliance perpetuelle avec les Lignes des Suisses. Le peuple de Geneve est si peu éclairé dans la politique, qu'il ne connoit pas le bien que l'Evêque lui veut procurer, & paroît ne s'en pas soucier, ce qui porte l'Evêque à faire l'alliance en son nom sa vie durant.

1478

Le Pais de Vaud est restitué à la Maison de Savoye, moyennant la moitié de la somme dont nous avons parlé ci-devant. Louis XI. Roi de France s'allie avec les Cantons, dont il avoit expérimenté la valeur à l'action de l'Hôpital près de Balle. Le Roi promet au Capitaine 20000. florins & pareille somme au profit des Cantons chaque année, & pour mieux les avoir dans ses interêts il se fait Bourgeois des Suisses, & il acquiert le titre de premier allié de la Republique des Cantons, & en conformité du Traité ils lui fournissent 6000. hommes. Il survient encore quelque demêlé entre le Duc de Milan & quelquesuns des sujets du Canton d'Ury, qui demeuroient vers la Vallée de Jor-nico près de Bellizone; 14000. hommes des troupes du Duché de Milan forment le dessein d'attaquer cette Garnison; mais il éprouverent la bravoure des Suisses, qui en tuèrent 1400. & chasserent les autres de la Vallée. Louis XI. avec l'Evêque de Coire & de Syon terminerent les differends du Duc de Milan & des Suisses. Le Pape Sixte IV. à l'imitation de divers autres Etats fait alliance avec les Suisses, dans la veuë d'être plus en état de s'opposer aux Lombards. Outre divers privileges il leur fait grande largesse de pardons, & leur accorde le pouvoir de battre monnoye.

1479

Ceux de Schaffouse font alliance avec les Cantons Suisses pour vingt ans. Il y eut cette année une cherté de vivres tort grande, la coupe de bled à Geneve valloit sept florins; cette cherté fut suivie d'une mortalité, qui emporta dans Geneve 7000. personnes.

1480

Ceux de Berne s'emparent d'une petite ville près de Châ-lon, appartenant au Sieur de Château Guyon; les troupes qui avoient fait cette expedition descendant en bateau la riviere d'Aar, & ayant heurté contre une arche du Pont de Wanguen, & ce bateau ayant coulé à fond, 200. de ces soldats furent noyez.

1481

Ceux de Berne, de Zurich, de Lucerne, de Fribourg & de Soleurre, font une alliance particuliere entre eux. Ces villes ayant plus fourni dans la Guerre contre le Duc de Bourgogne que les autres Cantons, avoient quelque sorte de mecontentement de n'avoir pas été dedommagés de leurs avances, & qu'on eût partagé également la dépouille entre les Cantons; c'est le motif qui les porte à cette alliance entre eux. Les Cantons d'Ury, de Sultz & d'Underwald font du bruit pour l'alliance que ces quatre villes font entre elles. Ce differend donne lieu à une Journée tenue à Staatz, par laquelle il fut ordonné que lesdites villes se départiroient de cette alliance, & que Soleurre & Fribourg seroient receus au nombre des Cantons Suisses, & qu'on feroit un arrêt des prétentions dont on étoit en debat.

1482

Jean Louis Evêque de Geneve meurt cette année: quoi qu'il fût vindicatif envers ceux qui l'avoient offensé, il pardonnoit facilement quand le tort étoit de son côté, comme il le fit connoître envers un Menuisier, dont il careffoit la femme. Celui-ci qui n'entendoit pas raillerie, l'ayant trouvé enfermé avec elle, le battit si rudement, qu'il faillit à le laisser mort sur la place, néanmoins Jean Louis ne voulut pas s'en venger, au contraire il lui donna encore les habits qu'il portoit lorsqu'il l'avoit battu. Il survient des differends entre le Chapitre de Geneve & le Pape au sujet d'un Successeur.

1483

Le Comte de Verdemberg vend la ville & le Comté de Sargans aux sept premiers Cantons. Charles VIII. qui succede à Louis XI. ne contente pas trop bien les Suisses & n'a pas soin de faire payer les arrerages qui leur étoient deus. Mulhouse ville imperiale porte ses plaintes aux Suisses sur les pertes qu'elles avoient souffertes par les guerres precedentes. Ceux de Berne appaîtent un differend qu'il y avoit entre ceux de Neuchatel & de Payerne.

1484

Il survient encore un demêlé entre ceux de Berne & de Fribourg, au sujet des Bailliages de Morat, de Granfon & d'Elchalans, gagnés dans les guerres contre le Duc de Bourgogne. Pour le finir on tient une Journée à Munster en Argoaw, par laquelle il fut arrêté que ceux de Berne possederont lesdits Bailliages en donnant aux autres Allies pour leurs prétentions la somme de 20000. florins.

1485

Il y eut à Geneve de grands demêlez entre le peuple, le Chapitre & le Pape, pour l'élection d'un Evêque. Le peuple demandoit François de Savoye frere du defunt. Le Chapitre avoit nommé Urbain de Chivron, & le Pape avoit élu son neveu le Cardinal de Saint Clement, appelé Dominique de Rovere. Le Cardinal jugeant qu'il auroit de la peine à se maintenir dans cet Evêché, en fit un échange avec Jean de Compois Evêque de Turin; mais Chivron élu par les Chanoines ne voulant pas céder à Compois, ils plaiderent fortement ensemble. Compois gagna, & en jouit quelque tems. Chivron en étant fort outré, remit son droit à François de Savoye, que le peuple avoit élu, & qui vint entrer en possession avec main forte avec son frere Philippe Seigneur de Bresse. Compois ayant eu le vent de sa venue se retire: François & Philippe étant entrés dans la ville y mettent Garnison. Le Duc Charles de Savoye vient voir bien-tôt après son Oncle. On

le recut avec beaucoup d'honneur, & on lui fit de grands presents, & seulement en confitures, dragées, malvoisie & hipocras, il en coûta à Geneve plus de quatre cents écus, ce qui étoit beaucoup pour ce tems là.

1487 L'année 1486. ne nous fournit rien de fort remarquable. La suivante nous apprend la mort de Nicolas d'Underwald Hermite, dont les Oracles étoient tenus pour saints parmi la plupart des Suisses. L'Evêque de Syon leve une armée de Vallesans & de Suisses pour faire la guerre au Duc de Milan. Le motif en étant assez injuste le succès en fut aussi peu heureux. Le Duc de Savoye a différend avec le Marquis de Salusse. Les deux partis ont recours aux Suisses, qui ne peuvent les accorder. Ceux de Berne & de Fribourg assistent le Duc de 800. hommes, qui acquirent beaucoup de gloire par plusieurs actions où ils montrèrent leur fermeté & leur courage.

1488 Charles VIII. Roi de France mène les Suisses qui étoient à son service contre le Duc de Bretagne. Ils se trouverent à la Bataille de St. Aubin. Les Suisses donnent encore du secours à Sigismond Duc d'Autriche contre les Venitiens en conformité de leur alliance.

1489 Les Sujets de Zurich se soulevèrent contre leurs Magistrats pour quelques paroles insultantes du Bourguemestre Waldman; divers Bourgeois se rangent du parti des Seditieux. Les Deputez des Cantons font ce qui leur est possible pour appaiser le desordre, mais sans succès; de sorte qu'on fut obligé de leur remettre Waldman & quelques autres Conseillers. Ces mutins établirent un nouveau Conseil, qui condanna à mort le Bourguemestre & quelques autres de son parti, & les autres à l'amande. Il falut encore pour éteindre tout à fait la mutinerie leur donner une somme d'argent.

1490 L'Abbé de St. Gal fait bâtir une nouvelle Abaye à Rosach, où il établit une nouvelle fabrique de toiles. Les Citoyens de St. Gal & ceux d'Apenzel Sujets de l'Abbé craignent que leur trafic ne soit transporté à cette nouvelle Abaye: ce motif les porte à prendre les armes, & à aller abattre cette Abaye. Les Suisses à la sollicitation du Pape levèrent 10000. hommes pour prêter main forte à l'Abbé, mais sur le point d'entrer en action ces différends furent terminés; ceux d'Apenzel, qui avoient pris le parti des mutins, furent par les Cantons Suisses condamnés à une grosse amande, & à perdre le Rhintal. Les Sujets mutinez de St. Gal en furent pareillement quittes pour quelque amande.

1491 L'année 1491. ne nous fournit rien de remarquable. Les suivantes 1492. 1493. & 1494. nous apprennent que les troupes Suisses qui étoient au service de Charles VIII. Roi de France, lui rendirent des services très considérables en plusieurs occasions pendant les guerres d'Italie.

1495 L'armée de France ayant obtenu la liberté de passer à travers les montagnes de Pontriemoli à condition de conserver aux habitans leur vie & leurs biens, & les Suisses se souvenant que trente ou quarante des leurs avoient été tués en allant à Naples, s'élancent avec impetuosité dans la ville, & la sacagent, sans qu'il fût possible au Maréchal de Gré d'appaiser leur fureur. Le desordre étant passé, & les Suisses reconnoissant leur faute, pour obtenir leur grace, ils promettent au Roi de faire monter son Artillerie par dessus des montagnes à force de bras, où les Mulctes ne pouvoient monter, ce qu'ils executent, & donnent par là lieu à la Bataille de Fournoue, où les Suisses eurent beaucoup de part.

1496 Il se tient une Journée à Zurich, en laquelle le Pape, l'Empereur & le Duc de Milan demandent l'alliance des Suisses, & qu'ils laissent celle de la France; la plupart des Cantons n'y veulent point entendre. Ceux de Berne, de Sutz & d'Underwald, qui y donnent les mains, obtiennent 20000. écus de pension du Duc de Milan.

1497 Les Suisses pour être mal payez de la France font divers tumultes en Italie, ce qui dérange tout à fait leurs affaires en ce Pais. Un différend avec ceux du Tirol donne lieu à la Ligue Grise de faire alliance perpetuelle avec les Cantons. L'année suivante celle de la Maison de Dieu fait la même chose, ce qui arrêta quelques desseins que l'Evêque de Coire & la Maison d'Autriche avoient formés contre eux. Louis XII. renouvelle l'alliance avec les Cantons Suisses.

1499 L'année 1498. n'a rien de remarquable. La suivante nous apprend la guerre appelée de Suaube, en laquelle les Grisons entrèrent avec les Cantons Confederez. Ils prirent quelques Châteaux de la dependance de l'Eglise Cathedrale de Coire, que ceux d'Autriche tâcherent de reprendre, ce qui donna lieu à cette guerre. Les Suisses apprenant qu'ils avoient pris la ville de Mayenfeld, & la Monastere de Munstertal, se mettent en marche pour s'opposer à leurs progrès, & défont les troupes de Suaube. Maximilien qui étoit occupé contre ceux de Gueldre fait la paix avec eux pour porter les armes contre les Suisses, & tâched'y interesser le Corps de l'Empire. Parmi ces preparatifs de part & d'autre on choisit Zurich pour tâcher d'accommoder ces différends; mais dans le tems que l'on esperoit de voir la fin de cette guerre, les Autrichiens brûlerent un village des Suisses & tuèrent soixante soldats près de Rhineck, ce qui rompit le projet d'accommodement. Les Suisses & les Grisons en représailles se laissèrent de Mayenfeld & du passage de Steig, où il y eut une rencontre où 400. de ceux du parti d'Autriche restèrent sur la place. Ils passent le Rhin, & défont encore 300. Imperiaux; & 9000. de ceux de Suaube sortent de Constance, & brûlent le village d'Ermautinguen; comme ils se retirent chargés de butin, 1500. Suisses sortent d'une forêt nommée Schwanderloch, & se jettent avec fureur sur leurs ennemis, les mettent en deroute

& les poursuivent jusqu'aux portes de Constance, 2500. demeurent sur la place; par cette victoire ils demeurent maîtres du champ de bataille & de tout le bagage. Ceux du Tirol entrent à main armée dans l'Engadine, & brûlent divers villages; les Grisons vont à leur rencontre à Munstertal, où ils les attaquent, 4000. du parti d'Autriche demeurent sur la place, les autres prennent la fuite. Les Grisons poursuivans leur victoire, brûlent la ville de Glurus & treize autres places. Maximilien sur les pronostics d'un certain Astrologue leve une armée de 15000. hommes, & va assiéger le Château de Dorneck appartenant à ceux de Soleurre. Les Cantons de Berne, de Zurich & de Soleurre, apprenant cette nouvelle, sans attendre le secours des autres Cantons Confederez, descendent de leurs montagnes, & mettent cette armée en deroute, où 3000. ou 4000. restèrent sur le champ de Bataille, le reste ayant pris la fuite. Cette guerre, qui fut perir plus de 20000. hommes de part & d'autre, fut terminée par un Traité fait à Bâle, où les Suisses furent reconnus pour un peuple libre, & confirmés dans la possession de tous les biens dont ils étoient en possession, & dont la plupart avoient auparavant appartenu à la Maison d'Autriche.

1500 Ulric, Duc de Wirtemberg, fait alliance avec les Suisses pour 12. ans. L'Empereur Maximilien renouvelle l'alliance héréditaire faite auparavant par le Duc Sigismond avec les Cantons de Zurich, Berne, Ury & Underwald, nonobstant l'opposition de quelques uns des Cantons Maximilien en ratifiant ce Traité leur fait présent de 10000. florins, & ratifie toutes leurs libertés. L'Evêque de Syon & les Vallesans renouvellent aussi leur alliance avec le Canton de Berne. Les Suisses reprennent aussi cette année sur le Duc de Milan Belizone, que le Duc leur avoit prise par finesse en 1422. comme on l'a remarqué. Louis Comte de Savoye se voit sur les bras le Comte de Neuchatel, & ceux de Lucerne & de Soleurre, en vertu d'une somme que ceux-ci pretendent leur être due par le Comte de Savoye. Ce différend ayant eu pour mediateurs Berne & Fribourg, ils accordent les parties. La ville de Bâle & de Schaffouse sont reçues cette année au nombre des Cantons par une alliance perpetuelle, ce qui obligea leurs voisins de les laisser en paix.

1501 L'année 1501. ne nous fournit rien de fort remarquable, que le Mariage de Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, avec Philibert Duc de Savoye. L'entrée qu'ils firent dans la ville de Geneve donne lieu au divertissement & à la dependance & aux plaisirs, & pour y fournir le Comte ayant chargé le peuple, un Religieux osa bien prêcher en presence du Duc & de la Cour contre cet abus, & le Duc profita salutairement des avis du Religieux.

1502 Ceux de Châteaudoux Sujets du Comte de Gruyere ayant quelque différend avec ceux d'Ormont Sujets du Canton de Berne, entrent avec 300. hommes dans les terres de ceux d'Ormont & les ravagent. Ceux de Berne se disposent avec 2000. hommes d'en tirer raison; mais ce différend est pacifié par les Deputez de Valley, de Bâle & de Fribourg. Un violent orage fait beaucoup de desordre sur le Territoire de Berne, de Soleurre & de Bienne, par une gresle aussi grosse que des œufs de poule, qui ravagea tous les biens de la Campagne; sept jours après il en arriva un semblable aux environs de Zurich.

1503 Louis XII. est toujours porté à la conquête du Milanois. Il se passa dans ce Duché diverses actions, où les troupes des Suisses eurent beaucoup de part. Sans entrer dans un détail qui meneroit trop loin, il suffira de remarquer que depuis 1500. il se passa diverses actions entre la France, Maximilien d'Autriche & Louis Sforce Duc de Milan; le défaut d'argent pour payer les soldats & sur tout les Suisses, cause des mutineries dans les armées des deux partis. L'armée de Louis Sforce par ce motif ne veut point combattre, & les Suisses de cette armée obtiennent la liberté de retourner chez eux en passant au travers de l'Armée de France. Louis Sforce, qui n'avoit point de quoi contenter ses soldats, se veut sauver avec les Suisses en habit travesti, & traverser avec eux l'armée Française, mais ayant été trahi par un Suisse du Canton d'Ury il est pris, & mené à Lion, où étoit alors Louis XII. qui le fait confiner dans la Tour de Loches. Louis XII. après la prise de Louis Sforce n'a pas de peine à assujettir le Milanois. Les Suisses ayant repris Bellizzone, cela donne lieu à quelque méfintelligence entre les François & les Suisses; ceux-ci prennent quelques places sur le Duché de Milan; mais par la mediation de l'Evêque de Syon on termine ces différends.

1504 Un insigne voleur nommé Martel fait bruit à Geneve, quelque precaution qu'on prit de fermer les portes, il trouvoit moyen de les ouvrir & enchantoit les personnes des maisons où il entroit, il alloit prendre la clef de la dependance jusques sous le chevet du lit du maître, ouvroit la dependance & la cave, aluimoit la chandelle, mettoit la nape, buvoit & mangeoit, sans que personne le pût empêcher; il ne deroboit que de petites sommes, avec lesquelles il aloit se divertir avec ses amis, & s'il manquoit d'argent il envoyoit son hôte à tel ou tel endroit où il trouvoit ce qui lui étoit dû. Une peste furieuse fit beaucoup de ravage en Savoye & aux environs; de sorte que les vivans suffisoient à peine pour enterrer les morts.

1505 Charles II. Duc de Savoye, qui avoit succédé à Philibert, ne fut pas si favorable à la ville de Geneve. Il demanda du secours contre les Vallesans à ceux de Geneve, qui lui accordent 200. hommes; le refus qu'on lui fait de 6. pieces d'artillerie qu'il demande le porte à faire connoître son ressentiment contre ceux qui avoient opiné à ce refus. Le Pape Jule envoie un Chanoine de Constance aux Suisses pour obtenir 200. Suisses pour la Garde de sa personne.

Ans de l'Ere Vulg.

1506

Quatre des Principaux de Geneve, qui appuyent le sentiment de refuser au Duc les 6. pieces de Canon mentionnees ci-dessus, dans la crainte des menaces du Duc vont acheter la Bourgeoisie de Fribourg, pour avoir la protection de ce Canton. Levrery un des quatre est pris, ceux de Fribourg en etant informés envoient en poste un de leurs Deputez, ce qui oblige le Duc à le faire relacher. Les differends du Duc avec les Vallesans au sujet des limites sont pacifiés à Baden.

1507

Il s'eleve un differend entre les Jacobins de Berne & les Cordeliers, ceux-ci soutenoient que la Vierge n'avoit point été entachée du peché Originel, les Jacobins soutenoient le contraire, & pour prouver une bonne opinion ils ont recours à de mauvais moyens; ils enchantent un pauvre novice superstitieux, & lui font prendre des fourberies pour des revelations. Ceux de Berne ayant reconnu cette Comedie, font prendre quatre Moines, lesquels ayant confessé le fait à la torture, furent dégradés par l'Evêque de Laufanne, & puis brûlés.

1508

Ceux de Berne & de Fribourg, en vertu d'une obligation de 350000. florins de Rhin passée en 1489. par Charles Duc de Savoye en faveur des Cantons pour les services qu'ils avoient rendus à ce Duc, en demandent le payement. Le Duc envoie des Deputez à Berne & à Laufanne pour prier les Bernois de se desister de cette demande. Les deux parties ayant agréé la mediation du Pape, de l'Empereur, & du Roi de France, ceux-ci terminent ces differends, en stipulant que l'alliance entre le Duc & les Suisses demurerait ferme, que le Duc pour acquiter ladite obligation donneroit 250000. florins & certaines hypothèques pour d'autres sommes qu'il leur devoit.

1509

Les Suisses qui étoient au service de la France, se trouvent à la bataille d'Agnadel; ils sont ébranlés dans le commencement, mais étant ramenés à la charge par le Roi même, ils remportent la victoire, où les Venitiens perdent 10000. hommes. Les Suisses se persuadant que les services rendus à Louis XII. meritent bien quelque reconnaissance, ce Prince, ou par ménagement ou plutôt par avarice, ne veut point entendre à l'augmentation de leur paye, ceux-ci irrités d'ailleurs du retardement de ce qui leur étoit dû du payement, en viennent à une rupture avec Louis XII. Louis d'Orleans de Longueville, qui avoit épousé Jeanne d'Hochberg Princesse de Neuchâtel, étant dans les intérêts de Louis XII., ils s'emparent de cet Etat, qui resta sous leur domination, comme un Pais de conquête, jusqu'en 1529. qu'ils le rendirent à Jeanne d'Hochberg, après la mort de Louis d'Orleans son mari; le Canton d'Ury ne voulut point donner son consentement pour faire cette restitution.

1510

Louis XII. ne veut pas augmenter les pensions des Suisses, ny même leur payer quelques arrerages qui leur sont dus, ce qui leur fait quitter son alliance. Le Pape Jules les attire à son parti, moyennant mille florins pour chaque Canton, dans la vue de chasser les François d'Italie. Le Cardinal de Syon au nom du Pape negotie pour 6000. Suisses, quatre autres mille vont joindre les six mille à Varese, mais ces troupes ne restent pas long-tems au service du Pape, s'en étant retirées assez mal contentes.

1511

Les Suisses prennent parti pour la Maison d'Autriche & de Bourgogne, & renouvellent leur alliance. L'Ambassadeur de France demande aux Suisses de rentrer au service de la France; mais ceux-ci offensés, comme nous l'avons dit, qu'on leur eût refusé leur paye, refusent de le faire. Un autre incident survient pour brouiller ces deux Etats: les François font arrêter un Hérault de Suiz, un de Fribourg, & un de Berne, celui de Berne se sauve, & ils noient celui de Suiz. Les Suisses irrités de cette action descendent à Varese & à Galere au nombre de 16000. hommes, & envoient deffier les François, qui se retirent à Buzi. Les Suisses après avoir brûlé quelques villages se retirent chez eux. Quelque differend survient encore entre les Vallesans & leur Evêque.

1512

Le Duc de Savoye recherche l'alliance des Cantons pour se dispenser de payer un million de florins, qui leur avoit été accordé par Charles I. en consequence de leurs services; une partie des Cantons avoient pris les armes pour obliger le Duc à acquiter cette somme, mais par le negotiation des Bernois on termina ce differend. Louis XII. continue ses sollicitations auprès des Suisses pour avoir leur alliance, qu'ils refusent, & ils accordent au contraire aux Confederez d'Italie une levée de 6000. hommes. Les François dans cet intervalle gagnent la Bataille de Ravenne, qui porte les Suisses à s'unir avec le Pape, les Venitiens, & les Espagnols, contre la France. Quelques lettres interceptées font connoître le peu de forces des François dans le Duché de Milan, cela donne lieu aux Alliez d'y porter la guerre. Cremona se rend d'abord, qui paye 40000. Ducats aux Suisses, & les autres villes du Milanois les unes après les autres suivent le même exemple; de sorte que les François sont obligés d'abandonner le Milanois; & Maximilien fils de Louis Sforce est établi Duc de Milan. Le Comte de Neuchâtel, qui avoit pris le parti des François, s'attire l'indignation des Suisses, qui s'emparent du Comté de Neuchâtel, où ils mettent un Gouverneur; ils traitent de la même maniere quelques autres Seigneurs, qui avoient pris le même parti.

1513

Le Duc de Savoye confirme les Franchises & les Libertez de ceux du Pais de Vaud. Certains Gentilshommes qui avoient chassé la Baronne de Sarraz penferent causer de la dissention entre ceux de Berne & ceux de Lucerne; mais on trouva moien de terminer leurs differends. Les sollicitations de Louis XII. pour l'alliance des Suisses fut encore sans succès cette année. Les Suisses envoient 12. Ambassadeurs au Pape, qui les reçoit avec beaucoup d'honneur, il leur donne

Tome II.

Ans de l'Ere Vulg.

1513

le titre de Défenseurs de l'Eglise, & leur fait present de deux grands étendards & d'une épée avec un bonnet en signe de Liberté.

Maximilien Sforce en reconnaissance des faveurs qu'il avoit reçues des Suisses, à qui il devoit son retablissement, donne aux 12. Cantons les Bailliages de Lugan, Locarne, Mandrise, & la Val Madie, & aux Grisons la Valtoline. Le menage de Louis XII. d'avoir preferé les Allemans aux Suisses, par lesquels il avoit obtenu diverses victoires, lui coura cher, & fut en partie la cause de la perte du Milanois. Le sieur de la Trimouille dans la vue de recouvrer ce Duché, qui étoit retourné à son ancien maître, passe en Italie, s'empare avec Trivulce de plusieurs villes, & assiege Novarre. Les Suisses se mettent d'abord aux champs pour secourir le Duc de Milan. Ils obligent les François à lever le siege; non contents de cet avantage, ils vont attaquer leur armée, qu'ils mettent en deroute, 10000. restent sur le Champ de Bataille, avec 22. pieces d'artillerie & tout le bagage. Après cette victoire toutes les places qui avoient pris parti, ou qui avoient été forcées, retournerent au Duc de Milan. Maximilien sollicita les Suisses à faire une irruption en France. Ils y entrent en effet avec une Armée de 16000. hommes, auxquels se joint un pareil nombre de volontaires, & la Cavalerie de l'Empire sous la conduite d'Ulric Duc de Wirtemberg. Ils vont assieger Dijon; le Duc de la Trimouille y jette 6000. ou 7000. hommes; & tache par argent & par les pratiques de gagner les officiers; les soldats apercevant ce manège, & craignant que leurs Chefs ne se laissent gagner par les promesses des François, tournent tout de bon l'artillerie contre les remparts, ce qui étonne si fort le Duc de la Trimouille, qu'il est obligé de composer avec les Suisses, & de faire un traité, par lequel le Roi quite toutes ses pretentions sur le Duché de Milan, & donne 600000. écus de dedommagement aux Suisses. Le Canton d'Apenzel est reçu au nombre des Cantons cette année.

1514

François de Valois succede à Louis XII., sous le nom de François I. Il recherche d'abord l'amitié des Suisses, mais en vain, à cause du refus qu'on avoit fait de satisfaire au traité de Dijon. Le Roi d'Angleterre recherche l'alliance des Suisses. La France fait de grands preparatifs pour recouvrer le Milanois. L'Empereur, le Roi d'Espagne, le Pape, & le Duc de Milan font une confederation ensemble. Les Suisses aux sollicitations de l'Evêque de Syon se mettent de la partie, moyennant 30000. écus que les Confederez s'obligent de leur payer. Les Suisses s'obligent de garder les montagnes, & d'attaquer la Bourgogne.

1515

Les François passent les Alpes, & trompent la vigilance des Suisses. Ceux-ci font cependant diverses courses sur les terres du Dauphiné & de la Savoye, qui avoit accordé le passage à l'armée de France. 30000. Suisses passent au service des Confederez, mais faute d'être payez de leur solde 10000. quittent l'armée, & les autres sont prêts d'en faire autant. Le Duc de Milan & l'Evêque de Syon empêchent que cette desertion n'aille plus loin. Les Suisses tachent de surprendre Lautrec, qui avoit l'argent pour payer l'armée de France. Fâchés d'avoir manqué leur coup, ils cherchent à se dedommager sur les François campés à Marignan; ils sont reçus des François aussi courageusement qu'ils les vont attaquer, & sont obligés de se retirer, non en vaincus, mais en victorieux. Après la Bataille de Marignan les Suisses sont plus traitables pour entrer en alliance avec la France; huit des Cantons donnent les mains au traité d'Alliance; mais les 5. autres s'y opposent. L'Empereur fait une décente en Lombardie avec 15000. Allemans, auxquels se joignent 14000. Suisses; cela commence à intimider les François; mais les Suisses se mutinant au sujet de leur payement, & intimidant Maximilien, qui se derobe de l'armée, cela fait tourner en fumée les desseins de cette armée, & disperse la crainte des François. Mulhouse Ville Imperiale, dont on a déjà parlé, fait alliance avec les 12. Cantons.

1516

Le Roi d'Angleterre sollicite derechef les Suisses à faire une alliance, qui ne fut pas encore conclue. Un differend pour la peau d'une mule donne lieu à des desordres à Geneve: l'Evêque fait des reprimandes à ceux qui avoient donné lieu à ce demêlé. Maximilien Sforce Duc de Milan s'accorde avec François Premier, & lui remet les Châteaux de Milan & de Cremona, avec 6000. écus aux Suisses qui étoient dans celui de Milan.

1517

Charles III. Duc de Savoye par les conseils de Seyffel Achevêque de Turin se porte à diverses vexations contre Geneve. Philibert Barthelier Genevois va à ses propres frais à Fribourg représenter à ce Canton l'avantage qu'il tireroit pour le bien de leur commerce de faire un traité de Combourgeoisie entre eux & Geneve.

1518

François I. qui avoit éprouvé à Marignan la valeur des Suisses, continue à rechercher leur alliance; les Suisses y donnent enfin les mains, & la paix perpetuelle est conclue avec tous les Cantons le 18. Novembre, aux conditions de payer aux Suisses dans trois mois 350000. Ducats, & une pension annuelle, & que toutes les fois que le Roi demanderoit un certain nombre de troupes, il lui seroit accordé. Huit des Cantons donnent leur consentement aux conditions de s'en servir contre tous ses ennemis indifferemment, & les cinq autres non autrement que pour s'en servir à la défense de ses propres Etats. Cette alliance fut confirmée en 1521. il n'y eut que ceux de Zurich qui firent quelque difficulté.

1519

La mort de Maximilien d'Autriche donna lieu à François I. de briguer la dignité Imperiale, il prie les Suisses de l'appuyer de leurs suffrages auprès des Electeurs de l'Empire. Ils lui font sur cela leurs excuses, d'autant que par leur traité ils avoient promis de ne se point mêler des affaires

c

NDUIRE
aliqua aux portes de Constance, s'y de
bataille & de tout le bagage. Car de
son armée dans l'Engadine, & de braves
soldats vont à leur rencontre à Mulhouse
, 4000. du parti d'Autriche demeurant
prennent la fuite. Les Grisons précèdent
brûlent la ville de Gurus & de cez
sur les pronostics d'un certain Adrien
de 1500. hommes, & va assieger
appartenant à ceux de Soleure. La
de Zurich & de Soleure, approchant
de leurs montagnes, & mettent ceux
ou 3000. ou 4000. restèrent sur le camp
ayant pris la fuite. Cette guerre, qui
nommes de part & d'autre, fut terminée
à Bâle, où les Suisses furent reconnus
& confirmés dans la possession de tout
ent en possession, & dont la plus
appartenu à la Maison d'Autriche.
Wirtemberg, fait alliance avec les Suisses
Empereur Maximilien renouvelle l'alliance
suparavant par le Duc Sigismund avec
de Berne, Ury & Unterwald, nonobstant
quesuns des Cantons Maximilien en avait
prelent de 1000. florins, & traite avec
Evêque de Syon & les Vallesans renouve
ance avec le Canton de Berne. Les Suisses
cette année sur le Duc de Milan Bataille
voit prise par finelle en 1422. comme celle
Comte de Savoye le voit sur les bras de
cel, & ceux de Lucerne & de Soleure, n'
me que ceux-ci prétendent leur être dûs.
Ce differend ayant eu pour mediateur
ils accordent les parties. La ville de Bâle
ne reçus cette année au nombre des Can
ce per; étendue, ce qui obligea leurs voisins
de nous fournir rien de fort remarquable,
L'agente d'Autriche, fille de Maximilien
Duc de Savoye. L'entree qu'ils firent
re donne lieu au divertissement de la
s, & pour y fournir le Comte ayant
Religieux oia bien prêcher en pro
Coat contre cet abus, & le Duc protia
Religieux.
Sujets du Comte de Gruyere avec
ux d'Ormont Sujets du Canton de
o. hommes dans les terres de cez
Ceux de Berne se disposent avec
son; mais ce differend est pacifié
de Bâle & de Fribourg. Un no
reindre sur le Territoire de Berne
par une grelle aussi grosse que
ra tous les biens de la Campagne
triva un semblable aux environs
porté à la conquête du Mila
e diverses actions, où les trou
de part. Sans entrer dans un
il faudra de remarquer que
ces actions entre la France,
Sforce Duc de Milan; le dé
soldats & sur tout les Suisses,
armées des deux partis. L'ar
notif ne veut point combattre,
obtiennent la liberté de retour
au travers de l'Armée de France.
point de quoi contenter ses soldats,
les enhaïoit travelli, & travelli
e, mais ayant été trahi par un Su
pris, & mené à Lion, où il fut
conténer dans la Tour de Lo
la prise de Louis Sforce n'a pas
ons. Les Suisses ayant repris Bâle
à quelque méintelligence entre
eux-ci prennent quelques places
mais par la mediation de l'Evêque &
erends.
nommé Martel fait bruit à Geneve,
en prit de fermer les portes, il trouva
chantait les perfonnes des maisons
re la clef de la depense julques dans
, ouvroit la depense & la cave, & de
la nape, buvoit & mangeoit, sans qu'
cher; il ne deroboit que de peu
sies il aloit se divertir avec les
il envoyoit son hôte à tel ou tel
lui étoit dû. Une petite furieule le
ave & aux environs; de sorte qu'
pour enterrer les morts.
Savoye, qui avoit succédé à Philibert
e à la ville de Geneve. Il demanda
ellesans à ceux de Geneve, qui lui
es; le refus qu'on lui fit de 6.000
demande le porte à faire connoître
tre ceux qui avoient opiné à ce
envoye un Chanoine de Constance
enir 100. Suisses pour la Garde de

Ans de
l'Ere
Vulz.

1519

de l'Eglise ny de celles de l'Empire. Charles V. petit fils de l'Empereur Maximilien & fils de Philippe I. Roi d'Espagne, est élu Empereur par le suffrage des Electeurs. Le Duc de Savoye dans la veue de mettre Geneve sous sa domination forme divers dessein contre cette ville. Geneve de son côté se met en état de ne pas être surprise. Le Duc demande d'entrer dans la ville, on le veut bien recevoir avec son train ordinaire, & non autrement. Il demande qu'on pose les armes, on n'en veut rien faire; fâché contre les Genevois, il leur envoie un Hérauld d'armes avec 12. Gentilshommes leur denouer la guerre. Le Resident de Fribourg à Geneve fait sçavoir au Duc, que s'il attaque Geneve, ses maitres ne manqueront pas à la defendre. Le Duc fait ses aproches de la ville, il est repoullé à St. Antoine. On fait quelques negociations, en vertu desquelles le Duc entre dans la ville avec quelques soldats pour la garde. Il veut user de quelque violence; l'Envoyé de Fribourg en avertit aussitôt ses Superieurs, qui envoient 600. hommes à Geneve avec quelques volontaires, qui le mettent de la partie, de sorte qu'en peu de tems il se trouve un corps de 6000. hommes à l'entrée du Pais de Vaud. Cette armée prend le Sieur de Lulins, Gouverneur du Pais de Vaud, qu'ils mettent en prison; le Duc étonné à cette nouvelle, envoie les Ambassadeurs à Fribourg & à Berne, où on moyenne la paix, aux conditions de payer à ceux de Fribourg pour les frais de leur armement 4000. écus. Cette paix fut confirmée au mois de May à la Journée de Zurich.

1520

Pendant que Luther declame hautement contre les Indulgences en Allemagne, Ulric & Zuingle, qui prêchent à Zurich, s'opposent à un certain Samson Cordelier du Milanois, qui étoit en Suisse pour trafiquer des indulgences.

1521

Le Pape Leon X. negocie par l'Evêque de Pistoye 6000. Suisses. Peu de tems après ils confirment leur alliance avec la France. Il naît un fils à François Premier. Il fait prier les Cantons Suisses de le presenter sur les fonds; peu de tems après les Suisses lui accordent 140000. hommes qu'il leur avoit demandés, sans conter ceux qui avoient passé en Flandre, en conformité de leur alliance.

1522

Ceux qui passerent en Italie firent lever le siege de Parme. Une partie des Suisses, pour ne pas rompre l'alliance avec la France, avec le Pape & avec les autres Confederes, refuse de passer en Italie. Ceux de Zurich aiment mieux rester sur les Frontieres; dans cette irresolution des ordres sont donnés à leurs troupes de retourner. Hugo Evêque de Constance se plaint à ceux de Zurich, qui étoient de son Diocèse, que Zuingle prêchoit dans leur ville une nouvelle doctrine contraire à Ste. Mere Eglise. Zuingle est appellé devant le Conseil de la ville, où il se défendit si bien, qu'il fut renvoyé absous. L'Evêque écrit encore à ce sujet aux Chanoines, mais sans aucun succès.

Le Roi de France fait demander aux Cantons des troupes pour rétablir ses affaires qui alloient mal en Italie. La diversité d'intérêts, & les divers menagemens qu'il leur convient apporter à menager leurs voisins, font que les Suisses sont divisés. Le Canton de Zurich & de Suintz s'y opposent fortement. Le Canton de Lucerne tient au contraire le parti de la France. Les autres Cantons sont divisés entre eux mêmes. L'intérêt ayant emporté la balance, ils accordent à François Premier 16000. hommes pour secourir Lautrec, avec lesquels il va assieger Milan, mais sans succès. Il ne fut pas plus heureux au siege de Pavie. Peu après suivit la Journée de la Bicoque, où l'impatience des Suisses causa la ruine des affaires de la France en Italie. Car voulant attaquer l'ennemi qui étoit plus fort & mieux posté, il leur en coûta cher, 3000. Suisses ou François resterent sur la place, & parmi ce nombre 22. Capitaines & divers autres Officiers. La France-Comté à la requête des Suisses demeure dans la neutralité entre l'Empereur Charles V. & François Premier.

1523

Les Jacobins portent des accusations diffamatoires contre la doctrine de Zuingle. Pour remedier à ces differends, le Conseil de Zurich convoque une assemblée de tous les Ecclesiastiques de la jurisdiction de l'Evêque de Constance. L'Evêque même est supplié d'y venir. Il y envoie son Grand Vicair, qui est prié de conferer & de disputer touchant la Doctrine que Zuingle enseignoit; mais voulant renvoyer la dispute au prochain Concile, & personne ne se presentant pour disputer, cela commença à donner lieu à la Reformation dans cette ville. Ceux de Zurich s'attirent par là des plaintes des autres Cantons, qui même leur imposent d'avoir proferé des paroles injurieuses contre leur alliance, dans la veue de faire hair Zuingle d'avantage. Ils se justifient par écrit de ces injures. Une assemblée est convoquée à Zurich au mois d'Octobre, où on dispute pendant trois jours au sujet de la religion.

1524

Les Cantons Suisses dans ces differends au sujet de la religion tiennent une Journée à Lucerne, où ils confirment la doctrine de la Communion Romaine, & se plaignent en commun contre ceux de Zurich, qui semblent donner les mains à la Reformation. Des Ambassadeurs ou des Deputez leur font aussi envoyer pour ce sujet de la part des Cantons. Le Senat de Zurich repond aux plaintes que l'on porte contre eux, & justifie la conduite de leur Ministre. L'Evêque de Constance est prié de leur repondre; ce qu'il fait par un petit ouvrage, pour se conformer à l'ordre de l'Assemblée des Cantons. Ceux de Zurich ne manquent pas de repondre à l'écrit de l'Evêque; François Premier passe en Italie avec une armée, parmi laquelle il y avoit 6000. Suisses.

Ans de
l'Ere
Vulg.

1525

Les Suisses paroissent moins scandalisés contre la doctrine que ceux de Zurich avoient embrassée. Schaffouse & Balle sont des premiers à suivre leur exemple. François I. avoit dès l'année precedente formé le siege de Pavie, qu'il continué celle-ci. L'Empereur se met en devoir d'en faire lever le siege, & passe à ce dessein en Italie avec une armée. François Premier avec trop de precipitation va se jeter sur les ennemis. Les Suisses repoussent d'abord les Espagnols, mais voyant un danger évident & la partie égale, peu soigneux de soutenir la gloire de la nation & de leur ancienne valeur, ils abandonnent leur Compere, & se retirent du côté de Milan. Jean Diesbach Colonel des Suisses voyant son Bataillon en desordre, & qui refusoit de combattre, pour ne pas avoir part à une si honteuse retraite, se jette au milieu des bataillons des ennemis & meurt glorieusement les armes à la main. Le Roi y perdit 8000. hommes, quantité de Noblesse, & lui même fut fait prisonnier par le Viceroy de Naples. Le Duc de Savoye suivant la fortune du vainqueur quitte le parti de François Premier, & prend celui de Charles V. Le Duc fait encore diverses tentatives pour reduire Geneve, où il trouve divers partisans. Le parti opposé prévaut sur celui du Duc, & sollicite l'alliance de Combourgeoise des Cantons.

1526

Berne, Fribourg & Geneve, font un traité de Combourgeoise; huit Deputez de Geneve partent pour aller ratifier ce traité, & 8. autres de Berne & de Fribourg viennent à Geneve pour le même sujet. Le peuple en témoigne sa joye, & en fait des réjouissances publiques. Quelques informations contre des malintentionnés qui avoient formé quelque complot obligent de Vidomme qui étoit à Geneve de la part du Duc, & qui étoit accusé d'en être du nombre, d'abandonner la ville; il n'y retourna plus ny personne de la part du Duc de Savoye.

1527

Les gens du Duc du Savoye ayant formé le dessein de se saisir de Pierre de la Baume Evêque de Geneve, manquent leur coup, l'Evêque n'ayant pas été ce jour là à Notre Dame de Grace, où cet Evêque alloit tous les samedis. Les Gentilshommes de la Culier, à peu près comme ceux de la Basse des Pais Bas, font diverses insultes à ceux de Geneve; Berne & Fribourg y envoient 300. ou 400. hommes, qui refusent d'aller hors de la ville contre les Gentilshommes de Savoye, disant pour raison que Berne & Fribourg étoient aussi bien en alliance avec le Duc de Savoye qu'avec Geneve, & qu'ils étoient envoyés uniquement pour garder leur ville. Geneve ayant traité quelque espece de paix avec les Gentilshommes de la Culier, ils reviennent continuer leurs desordres. On rapelle les Compagnies de Berne & de Fribourg, auxquelles on avoit donné congé, mais celles-ci au lieu d'aller donner la chasse aux Gentilshommes la donnent aux chapons & aux perdrix, dont les Gentilshommes se railloient, disant que ces Compagnies avoient rendu les Genevois de vrais huguenots, puisqu'elles mangeoient les chapons, & laissoient la plume à ceux de Geneve.

1528

Il se tient une Conference à Baden au sujet des differends de Religion. Il vint du côté des Catholiques les Evêques de Constance, de Balle, de Coire & de Lausanne; & du côté des Reformés Oecolampade & plusieurs autres. Zuingle rendit raison par écrit de son absence. Le Duc de Savoye offensé de l'alliance de Combourgeoise que ceux de Geneve avoient traité avec Berne & Zurich interdit tout commerce à ses sujets avec ceux de Geneve, ce qui irrita fortement les Bernois contre le Duc, qui lui fit dire par leur Ambassadeur, que s'il ne relachoit les vivres à la ville de Geneve, ils renonceroient à son alliance. La Secte des Anabaptistes, qui avoit passé d'Allemagne jusque en Suisse, porta un de ses extravagans de St. Gal à couper la tête de son frere devant son pere & sa mere, disant que Dieu par revelation le lui avoit commandé, on fit trancher la tête à ce malheureux. Le Duc pour détacher Pierre de la Baume des intérêts de Geneve fait laisier ses revenus en Savoye.

Ceux de Berne sont offensés que la Diette de Baden ne leur communique point les articles de la dispute de cette Assemblée. Ce motif ou celui d'embrasser la Reformation, où ils étoient déjà inclinés, les porte à convoquer une Assemblée dans leur ville au sujet de la Religion, où ils invitent les Evêques de Constance, de Balle, de Syon & de Lausanne, avec leurs Theologiens. Ceux de Lucerne, d'Ury, de Suintz, d'Underwald, de Zug, de Fribourg & de Soleurre, par diverses lettres tâchent de divertir le Canton de Berne de cette resolution. Mais ceux-ci ne laissent pas de passer outre. Personne ne s'y trouva de la part des Evêques. Ceux de Zurich, de Balle, de Schaffouse, d'Appenzel, de St. Gal, de Mulhouse & des Grisons, ainsi que plusieurs villes d'Allemagne, y envoient leurs Deputez. Les Docteurs de Berne commencerent la dispute, assistez de Zuingle, d'Oecolampade, de Bucer, de Capito, & de plusieurs autres. La conclusion de la dispute tendit à la Reformation, où le peuple de Berne étoit déjà incliné, ce qui les porta à abolir entièrement les ceremonies de la Communion Romaine. La mesintelligence continué entre le Duc de Savoye & la ville de Geneve. La foudre tombe à Balle sur une tour remplie de poudre, ce qui cause beaucoup de desordre en cette ville.

1529

Geneve est encore inquietée par le Duc de Savoye; 3500. hommes viennent avec des échelles pour escalader la ville, mais la crainte les ayant saisis, ils s'en retournerent sans rien faire. Il survient à Balle une sedition entre les Bourgeois, & quelqu'un du Senat, au sujet des images. Douze Conseillers de l'Ancienne Religion sont deposés, la messe est abolie, & les images reduits en cendres. Cinq Cantons Catholiques en haine de la religion Reformée font alliance avec Ferdinand d'Autriche; ceux d'Underwald par le même motif de

CONDUIRE

provoquent moins scandales contre les...
chavoient embrassée. Schaffouse &...
livre leur exemple. François I. avec...
forme le siège de Pavie, qu'il con...
leur le met en devoir d'en faire...
sein en Italie avec une armée. François...
le précipitation va le jeter sur les...
à la partie inégale, peu loign...
de leur ancienne valeur, ils...
ere, & le retirent du côté de...
des Suisses voyant son Bataillon...
de combattre, pour ne pas...
retraite, se jette au milieu des...
glorieusement les armes à la...
hommes, quantité de Noblesse, &...
er par le Viceroi de Naples. Le Duc...
stante du vainqueur quitte le...
prend celui de Charles V. Le Duc...
ratives pour réduire Genève, ou il...
Le parti opposé prévaut sur celui...
de Combourgeoise des Cantons...
g & Genève, font un traité de...
eputez de Genève partent pour...
autres de Berne & de Fribourg...
même sujet. Le peuple en remon...
ullances publiques. Quelques...
nionnes qui avoient formé...
idonne qui étoit à Genève de la...
cité d'en être du nombre, d'...
na plus ny peronne de la part du...

Savoie avant formé le dessein de...
ve Evêque de Genève, manqua...
ce jour la à Notre-Dame...
reus les laïcs. Les Gen...
pris comme ceux de la Ber...
lites à ceux de Genève; Bern...
400. hommes, qui refus...
s Gentilshommes de Savoie...
e Fribourg étoient aussi...
ye qu'avec Genève, & qu...
ur garder leur ville. Gene...
avec les Gentilshommes de...
r leurs desordres. On rap...
ribourg, auxquelles on av...
lieu d'aller donner la cha...
aux chapons & aux per...
ent, ditant que ces Com...
de vrais huguenots, pa...
& lançoient la plume à...

Baden au sujet des différends...
es Catholiques les Evêques de...
de Lausanne; & du côté...
plusieurs autres. Zuingle...
rence. Le Duc de Savoie off...
urgeoise que ceux de Genève...
Zurich interdit tout commere...
ve, ce qui irrita fortement les...
qui font dire par leur Ambassadeur...
res à la ville de Genève, ils renon...
la Sente des Anabaptistes, qui avo...
en Suisse, porta un de les extrava...
et la tête de son frere devant son pere...
de Dieu par revelation le lui avoit com...
à tête à ce malheureux. Le Duc pour...
Baume des interets de Genève fait...

nt offensés que la Diette de Baden...
nt les articles de la dispute de cette...
a celui d'embrasser la Reforme, ou...
les porte à convoquer une Assemblée...
de la Religion, où ils invitent les...
de Balle, de Syon & de Lausanne...
ens. Ceux de Lucerne, d'U...
ld, de Zug, de Fribourg & de...
lettres tâchent de divertir le...
ation. Mais ceux-ci ne laissent pas...
ne s'y trouva de la part des Evêques...
Balle, de Schaffouse, d'Appenzel, &...
& des Grisons, ainsi que plusieurs...
voient leurs Deputez. Les Doctes...
pute assistez de Zuingle, d'Oec...
pito, & de plusieurs autres. La...
ndit à la Reforme, où le peuple...
, ce qui les porta à abolir ent...
la Communion Romaine. La me...
e le Duc de Savoie & la ville de G...
e à Balle sur une tour remp...
e beaucoup de desordre en...

quité par le Duc de Savoie; 37...
des échelles pour escalader la vil...
faits, ils s'en retournent sans...
e une sedition entre les Bourgeo...
au sujet des images. Douze...
ignion sont depolés, la messe est...
en cendres. Cinq Cantons Car...
gion Reformée font alliance...
ux d'Underwald par le même...
Calvin,

A L'HISTOIRE DES SUISSES. Tome II. No. 66

de Religion pendit à un gibet les armes de ceux de Zurich, de Berne & de Strasbourg. Un Bourgeois du Zurich, qui demande à un de ceux d'Underwald, ce qui lui étoit dû, étant maltraité, ceux de Zurich & de Berne se mettent aux champs pour reprimer cet outrage; mais par la mediation de ceux de Strasbourg & des Cantons voisins ces differends sont pacifiés.

1529 & 1530 Le Canton de Berne avoit pris possession du Comté de Neuchatel, & en avoit depollé le Duc de Longueville, qui avoit pris les interets de la France dans le demêlé survenu entre cette Couronne & les Suisses, dont on a parlé, sous le regne de Louis XII. Jeanne d'Hochberg Veuve du Duc de Longueville est retablie dans les Etats. Ceux de Strasbourg s'attirent des ennemis au sujet de la religion, ce qui les porte à se fortifier de l'alliance de ceux de Berne, de Balle & de Zurich. Le Landgrave de Hesse, qui avoit embrassé la Reformation, fait auzi alliance avec ces quatre villes. Le Duc de Savoie, qui avoit quité le parti de la France pour prendre le parti de Charles-Quint, fait des efforts auprès des Suisses & des Grisons, pour les détacher de l'alliance de la France, mais sans succès. Les Savoyards continuent leurs hostilités contre Genève, & empêchent les bleds d'entrer dans la ville; 1500. Bourgeois sortent de la ville, & défont une embaucade de 700. Savoyards, & emmenent les bleds de ceux du Pais de Gex, que ceux-ci leur retenoient. Le Duc nonobstant l'accord avec les Suisses & ceux de Genève fait encore des efforts pour surprendre cette ville, mais il est repoussé. Cette infraction au traité porte ceux de Berne, de Fribourg, & de Soleurre, à entrer dans le Pais de Vaud, & à ravager les biens des Gentilshommes. Aux sollicitations des Cantons on fit la paix de St. Julien, par laquelle il fut arrêté que la Justice & la liberté de commerce demeureroit entre les parties, & que si le Duc y contrevenoit, le Pais de Vaud demeureroit obligé & hypothéqué pour les frais de la Guerre; le Duc fut condamné à payer aux Cantons 20000. écus pour les dedommager de leur arment.

Les differends de religion, dont on a parlé, entre les Cantons au sujet de l'Assemblée de Berne, causent des demêlés entre les Cantons. Les Cantons de Zurich & de Berne s'emparent des passages, & réduisent les autres Cantons à une si grande disete, que la necessité les porte à faire irruption sur les frontieres du Canton de Zurich. Ceux de Zurich en étant informés viennent au secours de leurs gens, mais ils sont mis en deroute. Zuingle, qui étoit dans cette armée, resta sur le Champ de Bataille, & son corps étant venu au pouvoir des ennemis fut outragé en diverses manieres. Il se passa encore une seconde action entre les mêmes Cantons & ceux de Zurich, où ceux-ci ne furent pas plus heureux que la premiere fois. Finalement aux sollicitations du Roi de France les parties donnent les mains à la paix, où il fut arrêté qu'il n'y auroit point de differends entre les Cantons au sujet de la religion; que les Reformés quitteroient l'alliance du Landgrave de Hesse & de la Ville de Strasbourg, & que les Cantons Catholiques quitteroient pareillement celle de Ferdinand d'Autriche. Jacques de Medicis s'empare du Château de Muß sur le Lac de Côme, & de Chiavenna, & semble avoir en veuë la Valteline, qui étoit à la bienfiance; mais les Grisons avec le secours des Cantons l'obligent à se retirer.

1532 Farel & Antoine Saunier Ministres passent à Genève, & y prêchent la Reforme. Ils sont cités au Conseil Episcopal, où ils comparoient. Nonobstant le Traité de St. Julien entre le Duc de Savoie & la ville de Genève, on recommence à défendre l'entrée des vivres dans cette ville, & à commettre diverses violences.

1533 Un tremblement de terre le fait sentir en Turgow, qui derourne une riviere de son cours ordinaire. La ville de Balle en ressentit aussi trois secousses en peu de tems. Pierre de la Baume Evêque de Genève est irresolu du parti qu'il doit prendre ou du Duc de Savoie ou de la ville. La Reformation qui s'établit à Genève lui fait prendre le parti du Duc, ce qui lui donne occasion de se retirer de Genève.

1534 Le Duc à l'instance de l'Evêque & par le moyen de quelques intelligences qu'il avoit dans cette ville, forme le dessein de la surprendre; mais ceux du complot ayant eux mêmes découvert leur dessein, l'entreprise échoua.

Le Duc de Savoie assiege Genève; ceux du Comté de Neuchatel en étant informés font en même tems partir 900. hommes. Ils s'avancent jusqu'à Gingin, où ils rencontrent 300. Savoyards dispersés dans les villages prochains pour leur disputer le passage; 500. hommes de ceux de Neuchatel s'ouvrent un chemin par la force, laissant 200. Savoyards sur la place, & n'y ayant perdu que sept des leurs. François I. offensé contre le Duc de Savoie, lui declare la guerre, & envoie du secours à ceux de Genève; ceux de Berne font la même chose; de sorte que le Duc avec tant d'ennemis sur les bras se vit en peu de tems depouillé de tous ses Etats, 10. ou 12. mille hommes des Suisses avec ceux du Valais s'emparèrent du Pais de Vaud, & des Bailleurs de Chablais, Ternier, Gaillard & Gez jusqu'à l'Ecluse. Ceux de Fribourg eurent en partage le Comté de Romont, les Vallaisans le Pais de Chablais jusqu'à la Drance. Ceux de Lausanne s'assujettissent en même tems aux Bernois, chassent leur Evêque, & y établissent la Reformation. La ville de Genève, dont on a parlé ci-devant, ayant fait la même chose, donne lieu au Canton de Fribourg d'abandonner l'alliance qu'il avoit avec cette ville. Ce qui porte le Canton de Berne à assurer plus étroitement son alliance de Combourgeoise avec la ville de Genève.

1537 Les Cantons Reformés presentent une requête au Roi de

France, pour obtenir quelque moderation en faveur de ceux de la Religion Reformée de les Etats qui y étoient assez mal traités pour la Religion. Calvin passe à Genève dans le dessein d'aller à Balle, ou à Strasbourg; Farel l'ayant connu pour un homme d'érudition le conjure de rester à Genève.

1538 Quelques divisions surviennent à Genève. Calvin & Farel sont obligés d'abandonner la ville. Calvin passe à Strasbourg, & y établit une Eglise Française. Farel passe à Neuchatel.

1540 Calvin est redemandé par ceux de Genève; ceux de Strasbourg s'y opposent, & lui même a de la peine à quitter Strasbourg, Bucer le conjure de le faire, & en vient à bout.

1541 Calvin arrive à Genève, il établit l'Ordre Ecclesiastique & la Liturgie qui sert encore de regle à la plupart des Reformés.

1542 La peste qui se fait sentir en plusieurs endroits fit beaucoup de ravage à Genève. Pierre de la Baume étant mort, Auberville lui est substitué, il poite le nom d'Evêque de Genève, & fait sa résidence à Annecy.

1544 Les Suisses contribuent au bon succès de la Bataille de Ceritole, où les François remportent une signalée victoire. Les Electeurs & Etats de l'Empire écrivent aux Suisses, pour les détourner de donner du secours au Roi de France, mais sans succès. La paix venant à se faire dans la suite entre Charles-Cinq & François Premier, les Suisses & les Grisons qui étoient au service de la France, sont congédiés.

Les Cantons Reformés s'interellent auprès de Henri II. qui succeda à François I. en faveur des Reformés de Cabriere & de Merindolle en Provence, que l'on traite avec beaucoup de violence, mais sans succès.

1547 Ceux de Genève assez portés à se mutiner excitent une sedition, de sorte que les bourgeois étoient sur le point d'en venir aux mains les uns contre les autres. Calvin accourt à ce bruit, se jette entre les deux partis, & dit aux seditieux, que s'ils vouloient repandre du sang ils commençaient par le sien. Ces paroles prononcées avec ardeur eurent tant d'effet qu'elles arrêterent la sedition. Calvin ayant fait entrer les bourgeois dans la Maison de ville, leur parla avec tant de force qu'il acheva d'apaiser le desordre. Les Suisses sont invitez par Henri Second à presenter sur les fonds une de ses filles, ce qui fut fait par leurs Deputez, elle fut nommée Claude.

1548 La ville de Constance, qui avoit depuis 20. ans reçu la Reformation, fut alors mise au Ban de l'Empire. Les Suisses s'interessant en faveur de Constance, l'Empereur, qui avoit considerablement abaissé le parti des Protestans, fit connoître aux Suisses, qu'il ne prenoit pas plaisir à de telles sollicitations; ainsi Constance fut obligée d'abandonner la Reforme, & de se conformer au Decret Imperial.

1549 Le Canton de Berne & de Zurich employent leurs sollicitations à la Cour de France en faveur de ceux de leur religion, mais sans beaucoup de succès. Plusieurs Reformés quittent la France & l'Allemagne, & viennent se refugier en Suisse.

1552 Ferdinand Gonzague Gouverneur du Milanois renouvelle l'ancienne alliance que les Suisses avoient avec le Duc de Milan.

1554 Ceux d'Orbe & de Granfon embrassent le parti de la Reformation.

1555 Quelquesuns de ceux du petit Conseil de Genève fomentent quelque tumulte à Genève au sujet de la Reforme, quelquesuns des seditieux sont pris, & les autres se sauvent. Ceux de Locarno, voisins des Grisons, demandent de vivre selon la Reformation; mais les Cantons ayant à ce sujet tenu une assemblée, il fut ordonné à la pluralité des voix, que la seule ancienne religion seroit professée, & qu'il seroit néanmoins permis à ceux qui ne voudroient pas s'y conformer de se retirer où bon leur sembleroit: plusieurs se retirerent sur les terres de Zurich.

1556 Plusieurs étrangers passent à Genève, & y établissent une Eglise Française & une Italienne Reformée.

1558 Henri II. après avoir perdu la bataille de St. Quentin envoie en Suisse faire une levée de 14000. Suisses. Les Cantons Reformés envoient encore en Cour de France pour interceder pour ceux de leur religion en France; l'état des affaires avec ces remontrances procura quelque relâche à quelquesuns d'eux.

Les Bernois & les Genevois font une alliance de Combourgeoise perpetuelle ensemble. Les petits Cantons informés que le Roi n'avoit pas assez de soin de leurs troupes qui étoient à son service, les rapellent.

Les étrangers qui viennent à Genève de tous côtés pour étudier, donnent lieu au Conseil de dresser un nouveau College en cette ville.

1559 Les differents sentimens au sujet de la Religion en France donnent lieu à l'assemblée du Colloque de Poissi, établi par l'autorité de Roi, pour tacher de les accommoder, mais qui se termina sans en tirer le fruit que les deux partis s'étoient proposé. Pierre Martir y fut envoyé de la part de ceux de Zurich, & Theodore de Beze de la part de ceux de Genève. Les Guerres Civiles ayant recommencé en France au sujet de la religion, donnent lieu à la Bataille de Dreux, où les Suisses se distinguèrent par leur fermeté & leur constance. Le Marquis de Montbrun, qui s'étoit retiré en Suisse pour la religion, appuié de quelque secours de ceux de Berne & de Neuchatel, forme quelque dessein du côté de Bourgogne. L'Ambassadeur de France en porte ses plaintes, ce qui oblige ceux de Berne & de Neuchatel à rapeller leurs troupes.

Ans de l'Ere Vulg.
 1564 Calvin, autant haï par la plupart du parti Catholique, que considéré & estimé parmi les Reformés, meurt cette année. Le grand travail vu la foiblesse de son temperament lui attira de frequentes maladies, qui causerent sa mort, étant âgé de 54. ans 10. mois & 7. jours. La peste afflige la ville de Basle de telle sorte, qu'il n'y eut presque point de maison qui n'en fut ataquée. Ceux de Berne font des ordonnances contre les dissolutions. Charles IX. qui succede à François II. son frere, recherche l'amitié des Suisses, & renouvelle avec eux l'alliance.
 1567 Emanuel Philibert sollicite ceux de Berne de lui rendre quelques terres conquises sur le Duc son pere. Après quelques conferences à ce sujet, ils lui rendirent le Bailliage de Gex, de Ternier, & de Chablais proche de Geneve, aux conditions que la seule Religion Reformée y seroit prêchée. Le Duc se met en possession des Bailliages, mais non en devoir d'exécuter sa promesse au sujet de la Religion. Le Duc d'Albe passe avec une armée aux environs de Geneve, non sans soupçon d'avoir formé quelque dessein de surprendre cette ville: la bonne disposition des Bourgeois l'obligea de passer outre par la Franche-Comté pour passer dans les Pais-Bas.
 1569 & 1570 La bravoure des Suisses ne fut pas d'un petit secours au Duc d'Anjou pour remporter la victoire à la Bataille de Montcontour. Ils n'eurent pas moins de part l'année suivante au Combat d'Aunay, où la bonne contenance des Suisses empêcha les Reformez de remporter une pleine victoire.
 1572 Cette année fut une des plus froides qu'on eut veu de memoire d'homme, on traversoit le Lac de Geneve sur la glace, & les moulins ne pouvant tourner, il y eut une grande disette de farine.
 1574 Geneve ressentit cette année quelque secousse de tremblement de terre. Les Suisses font sollicités par les Ministres d'Espagne à se détacher de l'alliance de la France.
 1575 Les Vallesans renouvellent leur alliance avec le Canton de Berne par une Ambassade magnifique. Henri Bullinger Ministre de Zurich, qui avoit succédé à Zuingle, meurt cette année, ainsi que Josias Simler, qui avoit succédé à Pierre Martir.
 1576 Casimir, au nom du Prince de Condé, enrôle 6000. Suisses sur les terres de Berne. Henri III. par son Ambassadeur en porte plainte aux Cantons; sur ses instances on donne ordre aux troupes de retourner, mais la plupart des Chefs disant qu'ils s'étoient engagés à Casimir, & ayant mieux aimé avancer de leur argent leurs Compagnies plutôt que de s'en retourner, ils continuèrent leur route.
 1577 Il arrive à Coire un Ambassadeur d'Espagne, pour détourner les Grisons de l'alliance de la France. Ceux de Geneve font allarmés à l'approche des troupes de Savoye de leurs frontieres, ce qui les oblige à se tenir sur leurs gardes, & par cette contenance ils font échouer le dessein formé contre leur ville.
 1579 A la sollicitation du Canton de Berne le Roi de France reçoit la ville de Geneve sous sa protection, ce Traité, dans lequel le Roi est qualifié le Chef & le Boulevard des Suisses, fut conclu à Soleurre entre le Roi, & les villes de Berne, Soleurre & Geneve.
 1582 Des Predicateurs trop zéléz pour la Religion Catholique, ou poussés par les ennemis de leur repos, excitent des dissensions parmi les Suisses, sur tout contre ceux de Berne, ce qui pense avoir de facheuses suites.
 1584 Ces diverses pratiques portent les Protestans à s'unir plus fortement entr'eux, & donnent lieu au Canton de Zurich de s'allier avec la ville de Geneve par une alliance perpetuelle. Un tremblement de terre se fait sentir à Lausanne & en divers lieux circonvoisins. A Montreux le Lac s'avança plus de 20. pas. Il se fit sentir encore plus fortement du côté d'Aigle, le village d'Yvornas en ressentit les plus tristes effets: une portion de la montagne qui est au dessus de ce village se detacha, & couvrit 69. maisons & 106. granges, & ensevelit 106. personnes & beaucoup de bestiaux.
 1586 La Ligue qui s'étoit formée en France sous le regne de Henri III. qui avoit succédé à Charles IX. tache d'attirer les Suisses dans son parti. Quelques Cantons Catholiques se laisserent entraîner, mais les autres rejeterent leur alliance, & la renouvellerent avec Henri III.
 1587 Les Chefs des Reformés pour s'opposer à la Ligue & à ceux qui cherchoient leur ruine, font des levées d'Allemands ou Reîtres & de 12500. Suisses. Cette armée n'étant pas bien conduite, & n'ayant pu joindre le Roi de Navarre, retourne après divers murmures sans rien faire; une partie traite avec le Roi, les autres moyennant 400000. écus retournent en Suisse; quelquesuns d'iceux, qui sont accusés du mauvais succès de cette expedition, portent à leur retour leur tête sur un échafaut.
 Le Duc de Savoye parmi les troubles de France s'étoit fait du Marquisat de Salusses; ce succès le porte à former d'autres desseins. Il met des Garnisons au Château de Gex & au pas de la Cluse, au Château de Thonon & au tort de Rippaille, & fait construire deux Galleres sur le Lac, capables de contenir chacune 200. hommes sans leur équipage. Henri III. est très mal content de la conduite du Duc de Savoye. Il fait une levée de Suisses pour s'opposer à la Ligue. Les Cantons sur les differents mouvemens du Duc de Savoye se mettent en état de le prevenir, & se mettent les premiers en campagne. Ils s'emparent de Tonon, de la tour de Flechaire, & du fort de Rippaille. Le Duc de Savoye avec une armée de 12000. Fantassins & de 2500. chevaux s'approche de Geneve, où il y a diverses rencontres tantôt en faveur d'un parti & tantôt en faveur de l'autre. Les 12000. hommes de levée joignent l'armée du Roi à peu près dans le tems que ce

Ans de l'Ere Vulg.
 Prince est assassiné à St. Cloud. Le Duc de Savoye assiege Bonne, & s'en rend le maître, & voyant qu'il ne pouvoit amener ceux de Geneve à aucune soumission, il fait bâtir le fort de St. Maurice pour brider cette ville.
 1589 Le Sr. de Lurbigny avec 800. ou 900. hommes surprend le fort de St. Maurice. Le Baron de Conforgien avec 80. chevaux & 300. fantassins a quelque rencontre avec le Baron d'Armance; Guitri avec quelque renfort prend Tonon. L'armée des Bernois a quelque engagement avec celle du Duc à Cluse; il fut plus grand à St. Geoire aux ruines de Rolle Boqui, où l'armée du Duc est mise en de-route.
 1590 Ceux de St. Claude apprehendant pour le Corps St. de leur patron qui portoit le nom de leur ville, & craignant quelque mauvais traitement pour leurs reliques, emballent la chasle & toutes les reliques comme une balle de marchandise, qu'ils envoient aux Halles de Geneve, croyant qu'elles y seroient plus en sûreté que dans leur ville; en effet elles y furent bien conservées, & en suite à la paix ils retirent la balle où étoient les reliques. Le Sieur de Lurbigni & le Baron de Conforgien Capitaines des Genevois font avec une poignée de Genevois diverses expeditions glorieuses.
 1591 Monsieur de Sillery Ambassadeur pour le Roi fait une levée de 1500. Suisses, qu'il mène à Geneve pour le service de cette ville. L'armée du Duc composée de 6000. hommes est défaite à Monthou par les Sieurs de Sancy, Guitri & le Baron de Conforgien, trois cents Savoyards demeurèrent sur la place, parmi lesquels il y avoit plus de 100. Gentilshommes, & Jonas leur Chef & plusieurs prisonniers.
 1592 Le Baron de Conforgien surprend Bonneville, fait des courses jusqu'à Ancy, & fait faire les vendanges vers Bonne sans que les troupes de Savoye l'osent empêcher.
 1593 Ce Baron a quelque mécontentement de la Seigneurie sur certaines procédures contre lui & ses gens, ce qui le porte à demander son congé. Le Marquis de Trefort, Lieutenant General du Duc deçà les Monts, vient se camper à Lancy près de Geneve, qui rappelle le Baron Conforgien, & raze le village de Lancy, à cause de la retraite qu'il pouvoit donner à l'ennemi. Il vient des Deputez de la part des 4. Cantons Protestans pour offrir leur mediation pour terminer les differends entre le Duc de Savoye & Geneve.
 1595 Le Duc de Nemours leve 3000. Suisses pour le service de la Ligue. Ces troupes se mutinent faute de paye, & étant rappellées par leurs Colonels elles vont joindre les forces du Duc de Savoye commandées par le Marquis de Trefort. Henri IV. lequel par sa Valeur & par ses victoires avoit abaissé le parti de la Ligue, pousse ses conquêtes dans la Franche-Comté, & auroit poussé plus avant ses progrès sans la priere des Suisses. Il oblige cette province de demeurer dans la neutralité.
 1597 Les Suisses qui étoient au service de la France, se distinguent au siege d'Amiens, sur tout pour s'opoler au secours que les Espagnols vouloient donner à cette ville. La Guerre continue entre le Roi & le Duc, ce dernier est toujours malheureux.
 1599 Le Duc de Savoye fait des instances à Henri IV. Roi de France pour délailler la protection de la ville de Geneve, dans la vue de rentrer dans les droits qu'il croit avoir sur cette ville, pour lesquels il avoit formé divers desseins, mais il n'a que des paroles, au contraire la mesintelligence entre lui & Henri IV. fait qu'il est dépoussé de la Bresse & de la Savoye, pour n'avoir pas voulu rendre le Marquisat de Salusses. L'Ambassadeur d'Espagne demande à faire une levée de 6000. Suisses; mais comme on supposoit qu'il étoit allés visiblement pour servir le Duc de Savoye, les Cantons Protestans la refusent, mais les Catholiques y donnent les mains.
 1600 Marie de Medicis passe à Lion, pour aller épouser Henri le Grand: elle y reçoit les hommages de tous les Ordres de cette ville. Les Suisses y envoient leur Ambassadeur pour complimenter cette Princesse, elle leur bien remarquer que parmi les Ambassadeurs de divers Princes il n'y eut que les Suisses qui ne fléchirent point le genou, faisant par là remarquer leurs privileges & leur Liberté. Dans le mois de Septembre le Rhône eut un flux & reflux extraordinaire. Le fort de Ste. Catherine est pris par les armes du Roi de France; ceux de Geneve en demandent la demolition à sa Majesté qui la leur accorde.
 1601 Après diverses sollicitations pour la paix avec le Duc de Savoye, elle se conclut à Lion. Les Genevois, qui y sont compris, sont exclus des prétentions qu'ils avoient sur le Bailliage de Gex, en conformité d'une clause d'un traité fait avec Henri III. après que le Duc de Savoye se fut emparé du Marquisat de Salusses, par lequel il étoit porté que ce qu'ils prendroient sur le Duc de Savoye, leur demeureroit en propre. Cette paix étant conclue, le Duc augmente ses forces, au lieu de les reformer.
 1602 Le Roi de France envoie le Maréchal de Biron pour ratifier la Paix avec les Cantons Suisses; eux de leur côté envoient 42. Deputez en France pour la confirmer. Ils sont reçus par divers Seigneurs envoyez de la part du Roi, & complimentez par le Prevost des Marchands de Paris au nom de cette ville, & ils sont traités magnifiquement par divers Princes. Etant introduits à l'audience du Roi, sa Majesté leur donne à tous la main. Sager Advoyer de Berne porte la parole au nom des Deputez, & fait entendre au Roi le sujet de leur Ambassade, qui étoit pour ratifier l'alliance avec sa Majesté, ce qui se fait en grande pompe. Après quoi sa Majesté les invita à un banquet Royal, où le Roi se rendit & beut

CONDUIRE

line à St. Cloud. Le Duc de Savoie rend le maître, & voyant qu'il n'y a de Geneve à aucune soumission, il se retire à Maurice pour brider cette ville. Maurice. Le Baron de Contorgien avec quelques renforts prend l'offensive à quelque engagement avec le Duc, il fut plus grand à St. George au lieu de l'armée du Duc est malade. Claude apprehendant pour le Corps de la ville le nom de leur ville, & de leur traitement pour leurs reliques, envoient aux Haies de Geneve, & plus en lured que dans leur ville, en contestes, & en fuite à la paix, & étoient les reliques. Le Sieur de Contorgien Capitaine des Genevois de Genevois diverses expéditions. Gery Ambassadeur pour le Roi fait Sables, qu'il mene à Geneve pour le Duc. L'armée du Duc composée de Contorgien, trois cents Savoyards de la place, par lesquels il y avait des hommes, & Jonas leur Chef & plusieurs Contorgien surprend Bonneville, fait Ancey, & fait faire les vendanges des troupes de Savoie s'ont emparés de la montagne de la Savoie, ce qui leur conge. Le Marquis de Trevis du Duc de la Savoie, qui rapelle le Bar du village de Lancy, a cause de donner à l'ennemi. Il vient des Cantons Protestans pour terminer les différends entre le Duc de Savoie & les Grisons. Suisses pour le service de la France, se distinguent pour s'opposer au secours que l'ennemi a cette ville. La Guerre continue & le dernier est toujours malheureux. des instances à Henri IV. Roi de France, pour la restitution de la ville de Geneve, dans les droits qu'il croit avoir sur cette ville. Le Duc de Savoie a formé divers desseins, mais il n'a pu les exécuter à cause de la méfiance de Henri IV. de la Brelle & de la Savoie. Le Marquis de Saluces. L'Armée de Savoie a fait une levée de 6000. hommes, qui étoit allés visiblement à Geneve, les Cantons Protestans les ont empêchés de donner les mains. Le Duc de Savoie, pour aller épouser Henri IV. a fait passer par les Ombres de Savoie y envoient leur Ambassadeur. Princesse, elle leur bien remarque que le Duc de Savoie n'y eut que de divers Princes il n'y eut que de point le genou, faisant par la & leur Liberté. Dans le mois de septembre un flux & reflux extraordinaire de troupes fut pris par les armes du Roi de France en demandant la demolition de la Bastide de Geneve. Citations pour la paix avec le Duc de Savoie à Lion. Les Genevois, qui ont plus des prétentions qu'ils avoient en conformité d'une clause d'un traité, que le Duc de Savoie le fit conclure, par lequel il étoit porté que le Duc de Savoie, leur demeurant neutre, & étant conclu, le Duc augmenta son armée. Le Duc de Savoie envoie le Maréchal de Biron pour les Cantons Suisses, eux de leur côté envoient de la part du Roi, & de la part des Marchands de Paris au Duc de Savoie traites magnifiquement par divers Princes à l'audience du Roi, la Majesté de France. Sager Advocat de Berne pour le Duc de Savoie, & fait entendre au Roi que le Duc de Savoie étoit pour ranimer l'alliance avec le Duc de Savoie. Après que le Duc de Savoie eut vaincu le Roi de France au Banquet Royal, où le Roi le remercia.

A L'HISTOIRE DES SUISSES. Tome II. N°. 66

1602 An de l'Ere Vulg. 1602 beute à la fanté de ses bons alliez, & en fit faire autant aux Cardinaux de Joieuse & de Gondy, qui accompagnoient la Majesté. La Republique de Venise emploie ses sollicitations auprès des Grisons pour faire avec eux un traité d'alliance, comme les Six Cantons Catholiques avoient fait avec l'Espagne, ce qu'ils conclurent, nonobstant diverses remontrances de l'Ambassadeur de France, ce qui donna occasion dans la suite à divers partis parmi les Grisons. Le Duc de Savoie est mécontent de ce que Geneve est comprise dans la paix de Lion. Ce Prince toujours porté à reduire cette ville sous son obéissance forme le dessein d'employer la surprise pour parvenir à ses fins, & pour ôter tout soupçon il envoie Rochette Premier President de Chambery pour traiter en apparence une paix durable avec Geneve. Le Duc fait faire quantité d'échelles d'une nouvelle invention propres à executer le dessein qu'il avoit formé. Albigni conducteur de l'entreprise disperse 3000. hommes dans les villes circonvoisines de Geneve. Ceux de Geneve sont avertis de se tenir sur leurs gardes, mais n'y faisant pas attention, & étant peu soigneux de ces avis, ils s'endorment sous ombre de la paix, ne pensant à rien moins qu'à se défendre, lors qu'ils avoient leurs ennemis à leurs portes. Le 22. Decembre par un tems assez propre pour l'exécution de ce dessein les troupes du Duc approchent vers le minuit de cette ville, & y plantent leurs échelles; plus de 200. des plus resolus étoient déjà dans la ville, lorsque la ronde ayant entendu du bruit donne l'alarme à un Corps de Garde. Les Bourgeois courent aux armes. La mort du Petardier ou le peu d'effet du Petard que l'on appliqua à la porte pour faciliter l'entrée au gros de l'armée du Duc, empêcha la prise de cette ville; les échelles ayant d'ailleurs été brisées par le Canon des remparts, cela fut cause que ceux qui étoient déjà dans la ville ne purent avoir de secours; & tous les bourgeois ayant pris les armes, se comporterent si vaillamment, qu'ils repousserent les ennemis de tous les postes, dont ils s'étoient emparés. 17. des Bourgeois demeurèrent dans cette occasion sur la place, qui furent enterrés honorablement. 1603 Ceux de Geneve sont renforcés par leurs alliez, & font diverses courses dans les Etats du Duc. Ils s'emparent de St. Genis d'Aouste, & se fortifient dans le Pais. Le Roi de France pour empêcher une plus grande guerre porte les deux Etats à la paix, qui fut conclue à St. Julien le 21. Juillet. Henri le Grand contribue encore à accorder les différends des Vallésans avec leur Evêque au sujet de la Religion. 1604 Le Comte de Fuentes Gouverneur du Milanois n'est pas content du Traité des Grisons avec la Republique de Venise, & fait défendre le commerce de Milan avec les Grisons. Quoique la plupart fussent ou gagnés ou intimidés, néanmoins sur les remontrances de l'Ambassadeur de France & des Cantons, ils demeurent fermes dans leur Alliance avec la Republique. Le Comte de Fuentes se contente de menacer la Valtoline, & de bâtir un fort pour la brider. 1605 Theodore de Beze meurt cette année, après avoir vécu 86. ans. Les Catholiques l'apelloient ordinairement le Pape des Huguenots; il assista au Colloque de Poissy, & présida à divers Synodes Nationaux en France. 1606 Ceux de Geneve fortifient leur ville d'un boulevard vers le Lac pour mieux flanquer & défendre la Porte de la Rive. On y mit une inscription en reconnaissance d'un présent que le Landgrave de Hesse fit à la ville de 12000. écus & le Prince Palatin de 6000. pour subvenir à cette dépense. 1607 Par les pratiques des Espagnols il se forme divers partis à Coire, ville des Grisons; ce qui pense exciter des desordres. L'Evêque, qui étoit Espagnol, en fut le principal auteur. Les mieux intentionnés firent tout ce qui leur fut possible pour appaiser ces différends. Pour parvenir à cette heureuse fin, il se tint une assemblée à Tolane, où l'Ambassadeur de France se plaignit contre les partisans d'Espagne, sur ce qu'ils avoient avancé au desavantage de la France. Deux Grisons convaincus de trahison furent mis à mort. La Republique de Venise sollicite pour une levée de 1800. hommes; elle est accordée, mais interrompue par la faction des Espagnols. Ces oppositions sont levées par l'Assemblée de Pirach. Quelques soldats Espagnols se sauvent chez les Grisons; les Espagnols les vont reprendre sur les terres des Grisons; cette infraction de paix & de juridiction donne occasion aux Grisons d'envoyer 1800. soldats dans la Valtoline pour faire irruption sur les terres d'Espagne. Après quelques hostilités de part & d'autre, ce différend est terminé par les Suisses, par l'Ambassadeur de France, & par la Republique de Venise. Il survient encore un différend entre le Canton de Berne & l'Evêque de Basse, au sujet de l'échange de certaines terres proche de Bienne, sur quoi les deux partis pensèrent en venir aux mains. Un autre différend survient encore entre ceux de Berne & de Fribourg, suscités par les Jesuites; il fut accommodé par l'Assemblée des Cantons assemblée à Soleurre. Henri le Grand accorda cette année des lettres de neutralité aux Genevois, pour ne pas être sujets à l'Aubeine, & d'autres droits. 1608 & 1609 Une entreprise dangereuse se trama sur Geneve par Louis Comboursier Sieur du Terrail, Gentilhomme François. Une querelle qu'il a à Paris suivie d'un duel l'ayant obligé à sortir de France, il se retire en Flandre, d'où il passe en Italie, où il fait connoissance avec un certain Bourdelois, nommé la Bastide. Ils passent ensemble à Turin, & saluent le Duc de Savoie, qui s'ouvre à eux du dessein & de la passion qu'il a de se rendre maître de Geneve. Du Terrail & la Bastide lui offrent leurs services, qu'il accepte avec beaucoup de reconnaissance, faisant présent dès lors à du Terrail de 700. Ducats, & d'une enseigne qui valoit 300.

1609 An de l'Ere Vulg. 1609 écus d'or, & à la Bastide de 260. Philippes. Du Terrail vient à Geneve, observe l'état de la Place, & retourne à Turin en informer le Duc de Savoie. Du Terrail passe à Chambery, & y joue à la paume, au sortir du jeu où il s'étoit échauffé il se fait froter, pendant ce tems la Bastide lui presente le Plan de Geneve, & discours avec lui assez bas comme d'affaires importantes. Le Valet de tripot, qui chautoit une chemise, entend qu'ils parlent de Geneve, & comprend que l'on tramoit quelque dessein sur cette ville. Il va de ce pas avertir un Marchand de Geneve, qui étoit à Chambery, pour le prier d'en avertir son frere, aussi-tôt qu'il seroit arrivé à Geneve. Ce Marchand en avertit le Magistrat, qui ayant trouvé le moyen d'avoir le Portrait de du Terrail, le fait arrêter avec la Bastide dans le territoire de Berne, où on avoit envoyé son portrait, & on le fait amener à Geneve, où du Terrail ayant confessé son dessein à la tête tranchée, & on fait pendre la Bastide. 1610 Un Italien venant de Rome toutint qu'un certain du Conseil de Geneve étoit traître, & qu'il avoit vu son Portrait dans le Cabinet du Duc. Comme on lui eut présenté le Seigneur, dont on croyoit qu'il parloit, il dit que ce n'étoit pas celui là, ce qui le fit condamner à être pendu, comme un calomniateur & faux témoin. On reconnut depuis que l'on avoit donné un jugement trop précipité, puisqu'il y en avoit deux dans Geneve de même nom & surnom, dont l'un fréquentoit fort la Savoie. Après la mort de Henri le Grand, le Duc de Savoie fait des préparatifs, qui semblent menacer Geneve. Les Protestans de France s'intéressant pour secourir cette ville, la Reine trouva d'abord mauvais cet empressement des Reformés; mais étant informée par Monsieur Anjorrand Deputé de Geneve à la Cour de France, que par le traité de Soleurre la Majesté permettoit à ses Sujets qui faisoient profession de leur Religion de les secourir, cela satisfait la Reine. Messieurs de Soubise, de Bethune neveu du Duc de Sulli, & quantité de Seigneurs & Gentilshommes y passerent, ce qui empêcha l'exécution des desseins du Duc, de sorte que tous retournerent chez eux. 1614 Une tempête, qui arriva cette année, ravagea beaucoup d'endroits autour de Geneve. Elle produisit un terrible effet à St. Claude, petite ville au delà du Mont Jura, où la foudre étant tombée brûla une rue toute entiere. Ceux de Geneve comme bons amis & voisins y envoient faire offre d'argent, pour les conforter dans leurs malheurs, ils le refusent au commencement, mais ensuite ils l'acceptent. 1615 Une maladie contagieuse fut funeste à Geneve cette année, plus de 4000. personnes, mais presque tous de la populace, y meurent. Les Grisons font sollicitez par les Espagnols & les Venitiens pour traiter alliance avec eux, l'Ambassadeur de France s'y oppose, remontrant que cela étoit contraire à l'intérêt de son maître: il en écrit au Canton de Zurich, après quoi les Grisons publient les raisons qu'ils ont de refuser cette alliance. 1616 Une Chambre Criminelle est établie par les Grisons au sujet d'une trahison tramée avec les Espagnols, qui donna lieu à la condamnation de divers criminels. L'Evêque de Coire, qui étoit de la partie, fut condamné comme les autres, ce qui sert de sujet aux Catholiques des Grisons & de la Valtoline de former des plaintes comme d'une violation aux choses les plus sacrées de la religion. Le Duc de Longueville Comte de Neuchâtel a quelque demêlé avec les Sujets au sujet de quelque une de leurs libertés. Le Canton de Berne, avec lequel ce Comté est lié en traité de Combourgeoisie, prend partie en faveur des sujets. Il parut une prodigieuse Comete, qui fut un préage des malheurs qui arriverent dans la suite au Pais des Grisons. 1617 Un riche Bourgeois qui entreprend quelque Manufacture à Geneve, voyant qu'au lieu de lui en faire gré on lui en portoit envie, s'étant dépité se retire à Iverdun, où il dresse un petit College, une imprimerie, & une fabrique de Serges, qui porta beaucoup de préjudice à Geneve. 1619 Les Catholiques de la Valtoline affectionnés au parti d'Espagne, & quelquesuns des Cantons Catholiques se portent à de facheuses extremitez contre les Reformés de la Valtoline. Jean Diodati & Theodore Tronchin Professeurs en Theologie sont deputez de Geneve au Synode de Dordrecht, que les Etats de Hollande avoient convoqué, à leur départ de Hollande ils furent tous deux regalez par les Etats d'une Medaille de prix. 1620 Le Gouverneur du Milanois s'empare de la Valtoline, où il exerce plusieurs cruautés. Les Grisons Reformez sont par là exposés aux violences des Espagnols & des petits Cantons Catholiques. Ceux de Berne cherchent moien de secourir les opprésés, mais les petits Cantons Catholiques leur ferment les passages. Les Cantons Protestans ne pouvant les secourir dans ces facheuses extremitez, ils le font par la Republique de Venise, par de l'argent & des troupes; ils trouvent encore moien de les secourir par une autre voye. 1621 Louis XIII. qui avoit succédé à Henri IV. envoie Bafompierre en Espagne, pour traiter en faveur des Grisons, & du rétablissement de la Valtoline. Le Roi d'Espagne ayant eu égard à ses Remontrances, & à celles de l'Ambassadeur du Pape, agréa que les Grisons soient rétablis en leurs droits; mais le Duc de Feria Gouverneur du Milanois se mit fort peu en peine de remplir les conditions du Traité. Le Duc de Savoie fait de grandes levées, qui font ombre à ceux de Geneve. Monsieur d'Alincourt Gouverneur de Lion en donne avis au Roi, qui lui ordonna de veiller à la conservation de cette ville, & de

de l'avertir s'il s'y passoit quelque chose contre eux.

1622 Le Gouverneur de Milans'empare du Comté de Chiavenne & de la Petrigovie. L'Archiduc du côté du Tirol se rend maître de la Basse Engadine, & de la Vallée de Munster, ainsi que de la Ligue des dix droitures, & de quelques endroits de celle de la Cadée. Mais peu de tems après les Petrigoviens & les Grisons se soulèvent contre les garnisons d'Autriche, dont la plupart sont assommées ou contraintes de se retirer. Les Communautés de Dissentis & de Longnez sont délivrées des soldats étrangers, qui leur donnoient de l'occupation, & elles furent obligées de donner à l'armée des Grisons 9000. écus & des otages pour l'assurance de la promesse qu'ils firent de garder les passages. Le Parti Espagnol l'ayant emporté à Coire, cette ville est obligée d'accorder divers articles qui lui sont fort desavantageux. La femme de Monsieur Offredy Medecin très docte meurt à Geneve, elle étoit savante en Grec & en Latin, & avoit fait ses études & les leçons de Philosophie aux Colleges.

1623 Les quatre Cantons Protestans envoient en France un Ambassadeur pour solliciter en faveur du rétablissement de la Valtoline & du Pais des Grisons dans leurs anciennes Libertés. Le peu d'égard que les Espagnols du Milanois eurent pour le Traité d'Espagne, dont nous avons parlé, fait avec Bassompierre Ambassadeur de France, offensa tous les Princes, & les porta à faire une Ligue pour l'exécution d'icelui. Ce qui obligea enfin les Espagnols à s'y conformer, réservé seulement que la Valtoline seroit remise entre les mains du Pape, jusqu'à un entier accommodement.

1624 Le rétablissement des affaires des Grisons traîne en longueur. Cela porte les Suisses à convoquer une Assemblée pour délibérer sur cette affaire. Le Marquis de Cœuvres Ambassadeur de France leur représente plusieurs raisons à cet égard pour leur intérêt & leur commun avantage. Les Cantons Protestans ne sont pas contents d'accepter le traité que l'on avoit fait à Rome pour remettre entre les mains du Pape la Valtoline. Ce qui porte le Roi de France, le Duc de Savoie, la République de Venise, & les Cantons Reformés, à arrêter suivant leur union de faire exécuter entièrement le Traité d'Espagne, auquel on ne s'étoit pas mis en devoir de satisfaire à divers égards. Monfr. de Cœuvres a ordre du Roi son maître d'unir tous les Cantons pour parvenir à cette fin; ce qu'il fait à une Journée tenue à Baden pour ce sujet. Ceux de Berne & de Zurich font des levées à ce dessein; ce qui est approuvé par les autres Cantons: 500. chevaux François & 3000. hommes d'infanterie s'étant joints à 3. Régimens Suisses sous les ordres du Marquis de Cœuvres, ils s'emparent du passage de Steig, & d'autres lieux inaccessibles, & entrent dans la Vallée de Puschiavo, où les troupes Venitiennes se devoient rendre avec le canon. Le Gouverneur du Milanois fait renforcer tous les passages. On ne laisse pas de les forcer & de se faire jour, & d'obliger toutes les troupes étrangères à sortir du Pais des Grisons; & tout fut réduit excepté Chiavenne. Quoique par le traité de St. Julien il fut dit que le commerce seroit libre entre les Etats du Duc de Savoie & Geneve, on fait cependant défense de la part du Duc de mener des bleds & des denrées à Geneve; ceux de Geneve font la même chose; l'Ambassadeur d'Angleterre, qui passe dans cet intervalle à Geneve, fut à Turin pacifier ces différends.

1625 Le Sieur de Haraucourt fut envoyé cette année en la Vallée de Chiavenne. Il surmonte la difficulté des passages, & s'empare de Chiavenne & de Campo, & va assiéger Ripa. Le Pape informé des progrès des armées de France, témoigne au Cardinal de la Vallette & au Duc de Bethune Ambassadeur de France, son mécontentement sur les entreprises qu'on faisoit sur un Etat, qui lui a été remis en dépôt par un traité, & il depute à ce sujet au Roi.

1626 La France & l'Espagne concluent le traité de Pont à Mouzon, par lequel il est arrêté que l'affaire des Grisons seroit remise au même état où elle étoit avant la Guerre de 1617. Le Marquis de Chateaufort Ambassadeur de France va auprès des Grisons pour ratifier ce traité, mais ils lui témoignent qu'à divers égards ils ne pouvoient y donner leur contentement. Le Maréchal de Cœuvres se transporte à Coire, où étoient assemblés les Deputés des trois Ligues, pour les porter à accepter ce traité. Mais les Grisons demeurent fermes dans leur résolution, & envoient un Ambassadeur en France pour représenter leurs raisons. Après avoir eu audience du Roi & des Reines, & avoir été bien regalés au Louvre, on leur donne des Commissaires pour examiner leurs plaintes, à qui ils donnent une ample instruction sur la souveraineté qu'ils doivent avoir sur leurs Sujets de la Valtoline, qui leur étoit ôtée en quelque maniere par le traité de Pont à Mouzon. Après diverses difficultés surmontées, il est enfin arrêté que les forts seroient demolis, & que les troupes de France, d'Espagne & du Pape, se retireroient en un même jour.

1627 Un Seigneur d'Esclavonie, jadis Conseiller de l'Empereur Rodolphe, se refugia à Geneve, & y meurt.

1628 Emilie de Nassau, sœur du Prince Maurice, Veuve de Dom Emanuel fils d'Antoine Roi de Portugal, qui s'étoit habitée à Geneve avec 6. de ses filles & qui avoit acheté un Château près de Nyons, y meurt en 1628. Madame la Duchesse de Rohan passe à Geneve, où elle fait quelque séjour.

Geneve sert aussi d'azyle à d'Aubigné, Gentilhomme François, qui ayant présenté les affaires qu'on lui préparoit au sujet de son Histoire passe à Geneve, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur.

1630 Gustave Adolphe, si fameux dans l'Histoire par ses Victoi-

res & par ses conquêtes, vient au secours des Protestans de l'Empire; il traverse l'Allemagne & passe jusques sur les Frontières de Suisse, d'où il depute aux Cantons le Chevalier Rache pour les porter à entrer avec lui dans une confédération d'Alliance. L'Empereur tache de traverser cette negotiation; l'Ambassadeur de Suede se trouve à l'Assemblée des Cantons à Baden, à qui il offre l'amitié du Roi son maître. Il passe de là à Geneve pour assurer cette ville de la part de Charles Gustave de sa bienveillance pour la République.

1631 Comme les Deputés de l'Assemblée de Baden n'avoient pu répondre à l'Ambassadeur de Suede sans avoir communiqué à leurs Supérieurs les Propositions de la Suede, on avoit différé assés long-tems à y faire réponse; le Chevalier Rache fait difficulté d'accepter cette réponse, alléguant pour raison, que les Cantons avoient trop étendu sa proposition dans leur lettre, attribuant à son maître ce qu'il n'avoit avancé que de son chef touchant une confédération speciale, sur laquelle les Cantons n'avoient pas jugé à propos de se déclarer.

1632 L'Ambassadeur de Suede a ordre de retourner en Suisse. Le Roi de Suede est informé que les levées que l'on fait en Italie doivent passer dans les terres des Cantons pour se joindre à celles d'Autriche. Le Roi de Suede écrit à ce sujet aux treize Cantons, pour les porter à garder une exacte neutralité, qui les pût mettre à couvert des atteintes qu'ils pourroient s'attirer de l'un ou de l'autre parti.

Les Suisses répondent à la lettre de sa Majesté Suedoise avec beaucoup de respect, l'assurant qu'ils n'avoient aucune connoissance de ce que sa Majesté marquoit par sa lettre, & qu'ils n'accorderoient quoi que ce soit qui pût troubler leur repos, ni qui pût offenser sa Majesté. Le Duc de Rohan ayant joint le Roi de Suede servit encore d'un puissant contre-poids pour dissiper toutes les brigues de ceux qui sollicitoient en faveur du parti d'Autriche. Les ménagemens des Suisses furent si grands, qu'ils ne voulurent pas même accepter une double deputation qui leur fut faite en faveur des Villes Forestières & de quelques Pais voisins. Cette conduite ne fut pas seulement avantageuse aux Suisses, elle le fut encore à leurs Voisins, qui par leur intercession auprès de ce Prince furent garantis de l'invasion qu'il avoit résolu de faire dans la Comté de Bourgogne.

Rotwyl est assiégué & obligé de se rendre à l'Administrateur de Wirtemberg. Les Cantons de Berne, de Basse, de Soleurre & de Fribourg, s'accordent un différend entre ceux de Zurich & les petits Cantons au sujet des Mariages de quelques Reformés de Turgow & du Rhintal, auxquels s'oposoient l'Abbé de St. Gal & l'Evêque de Constance. Cinquante hommes des Cantons Reformés sont envoyés à Mulhouse, ils sont maltraitez par ceux de Soleurre; ce qui pense causer du desordre entre les Cantons de Berne & de Soleurre.

Les Onze Cantons assemblés à Baden s'intéressent pour arrêter le mal qui étoit sur le point d'éclater au sujet de ces différends. L'Assemblée ordonna un bannissement perpetuel à quelques Baillifs, qui avoient trempé dans l'action. Le Duc de Rohan honore de sa présence cette Assemblée. Les différends de Turgow au sujet des Mariages, dont on a parlé, sont renvoyés à une Deputation établie à Frawenfeld, mais par les pratiques de quelquesuns des Cantons cette assemblée remet l'affaire à une autre fois. Il survient un différend entre ceux de Glaris & de Suintz, touchant les Bailliages d'Ufenach & de Gaster. Le Canton de Suintz s'empare de ces deux Bailliages, ceux de Glaris en reprennent se mettent en possession de celui de Verdemberg.

Les Suedois s'approchent des Villes Forestières; ce qui ne manque pas d'y donner l'alarme. Ces Villes ont recours aux Treize Cantons; on depute des personnes de condition vers le Rhingrave Otton Chef de l'armée Suedoise. Il reçoit les Deputés fort obligamment, & fait connoître l'obligation où il est de suivre les ordres du Grand Chancelier. Le Roi de Suede dans cet intervalle envoie le Landgrave Stulinguen pour faire prendre parti aux Suisses en sa faveur. D'autre côté deux autres Deputés se présentent à la Diette, un de la part de l'Empereur, & l'autre de l'Archiduchesse, leur représentant combien ils étoient obligés de prendre intérêt pour la conservation des Villes Forestières. Les Cantons dans cet embarras s'avisent de prier le Duc de Rohan, qui faisoit quelque séjour à Zurich, de vouloir bien se transporter au Camp du Rhingrave, & de lui faire agréer que les villes en question puissent rester en sequestre es mains des Cantons jusqu'à l'accommodement des affaires d'Allemagne. Le Duc accepte cette commission. Il va au Camp du Rhingrave, lequel ayant eu le sujet de l'arrivée du Duc de Rohan lui fait entendre qu'il faut s'adresser au Directeur General. Un nouveau incident survient encore de la part des Suedois. Le Maréchal de Horn surprend le passage de Stein près du Lac de Constance, & pour ne point étonner les Suisses, il en donne avis à ceux de Zurich & aux Cantons Catholiques, pour leur faire entendre les raisons de son maître. Il s'approche de Constance, qui est aussitôt investie & assiéguée. A cette nouvelle quelquesuns des Cantons s'échauffent; la retenue de celui de Zurich empêcha la confusion & tempera le feu de la plupart des autres. La France fait faire des Remontrances aux Cantons pour les porter à ne se point diviser, & à ne pas rompre avec la Suede. Après diverses negotiations, on fut obligé d'employer encore le Duc de Rohan, & par son entremise on convint de mettre Constance en sequestre entre les mains des Cantons. Dans cet intervalle quatre des Cantons veulent prendre parti pour la Maison d'Autriche, & accusent le Canton de Zurich d'intelligence avec les Suedois. Les autres Cantons représentent l'obligation où ils sont de garder une exacte

CONDUIRE

conquises, vient au secours des Princes...
traverse l'Allemagne & passe jusques en...
de, d'où il depute aux Cantons de...
les porter à entrer avec lui...
d'Alliance. L'Empereur tâche de...
Cantons à Baden, à qui il offre l'amitié...
palle de la à Genève pour allier avec...
Charles Guylave de la bienveillance pour a...

A L'HISTOIRE DES SUISSES. Tome II. N°. 66

1633 exacte neutralité, & que si les petits Cantons prennent parti pour la Maison d'Autriche, ils seront aussi obligés de prendre parti pour la Suede. Ceux qui prennent les intérêts d'Autriche mettent environ 3000. hommes en campagne, ceux de Zurich arment pour être sur leurs gardes. Le Duc de Rohan par ses sollicitations porte les uns & les autres à défarmer.
1634 La prise du Sergent Major de Turgow Bourgeois de Zurich, par l'armée des Cantons qui avoient armé, donne lieu à des plaintes de la part de ceux de Berne & de Zurich, qui sollicitent son relachement, mais il est mené lié & garroté par ceux de Suintz, nonobstant le protest de ceux de Zurich. Constance se voit délivrée de la crainte où elle étoit par la levée du siege de cette ville, & Balle est peu de tems après allarmée à son tour par une armée Imperiale de 26000. hommes, commandée par le Comte d'Altringuen & le Duc de Feria. Ils demandent des vivres & le passage par la ville de Balle, ce qu'elle est obligée de leur accorder, & en outre 17000. pains pour leurs soldats; par la cette ville s'exempte de ruine, mais non pas de blâme, ils ne furent pas cependant si long-tems à justifier leur conduite auprès du Roi de Suede, que les Cantons divisés le furent à rétablir la paix entre eux.
1636 Molondin Interprete du Roi de France se presente à l'Assemblée des Cantons avec une lettre du Roi, demandant surseance des différends qui broillent les Cantons entre eux, en attendant l'arrivée de Monfr. Viallard Ambassadeur de France député à ce sujet. Cet Ambassadeur passe à Geneve, où il laisse des lettres du Roi pleines de bienveillance envers la Republique. L'Ambassadeur étant arrivé en Suisse, se plaignit à l'Assemblée des Cantons des procédures des Catholiques contre l'alliance de la France. Dans ces entrefaites les Cantons Catholiques se liguent derechef étroitement avec le Pais de Vallais, la ceremonie s'en fit à Soleurre avec beaucoup de pompe.
1638 Le Cardinal de Richelieu donne quelque inquietude à la ville de Geneve, on veut même se persuader qu'il propose au Duc de Savoye de faire un échange de cette ville avec le Comté de Nice, & que si le Duc de Savoye y avoit voulu donner les mains, il se seroit emparé de cette ville pour lui sans qu'il lui en coûtât rien, mais que le Duc ne voulut pas accepter cette offre, la Ville de Nice & son Comté lui étant plus considérables; d'ailleurs n'ayant aucun port dans ses Etats ce celui de Nice, il ne peut donner les mains à ces propositions.
1642 Bernard Duc de Weimar, qui avoit pris la conduite de l'armée de Suede, avec le Chancelier Oxenstern, après la mort de Gustave Adolphe, se rend maître des quatre Villes Forestieres. Tandis qu'il étoit au delà du Rhin avec une partie de l'armée, Jean de Werth suivi des Imperiaux & des Bavaois charge l'autre partie commandée par Henri Duc de Rohan, qui fut blessé de deux moulquetades, dont il mourut. Ce Seigneur fut enterré à Geneve avec de grands honneurs, on lui dressa un tombeau superbe de marbre avec une statue dessus dans une Chapelle du Temple de St. Pierre; ce fut lui qui fit faire le jeu de mail en Plain-Palais.
1645 L'Alliance de Zurich & de Berne avec la Ville de Geneve est renouvelée cette année. Les Deputez des Suisses furent reçus par toute la Bourgeoise en armes, dont une partie leur alla au devant, toute l'Artillerie tira, & on les regala magnifiquement dans l'Arsenal, où à toutes les fantés qu'on beuvoit on faisoit un décharge de tous les Canons de l'Arsenal. Il y eut cette année en cette même ville un orage & un vent si violent, qu'il fit rebrouffer le Rhône de telle sorte que pendant deux heures plusieurs personnes allerent aux Chaines à pied sec, & d'autres traverserent depuis la Monnoye jusq'au l'Isle, cet orage enleva des toits entiers & les porta sur d'autres.
1649 Le Boulevard de St. Jean près de l'Eglise St. Gervais fut fortifié cette année, on mit à la face de ce bastion une inscription latine fort belle compolée par Monsieur Godefroy, qui a commenté le Code Theodosien, & qui fut cinq fois Syndic de Geneve.
1651 Jean Diodati Professeur en Hebreu & en suite en Theologie, & dont on a parlé ci-dessus, meurt environ cette année, il étoit d'une famille Noble de Luques, il fut très habile Predicateur & traduisit l'Histoire du Concile de Trente de Frà Paolo.
1653 Cette année fut remarquable par un grand débordement de la Riviere d'Arve près de Geneve, qui entraîna presque tous les ponts & fit remonter le Rhône du côté du Lac, jusques là que les moulins de Geneve en retournerent à rebours. Le mois suivant il y eut un tremblement de terre, mais qui ne causa aucun desordre.
1655 Les Sujets du Pais Alleman du Canton de Berne se plaignent d'être trop chargés par leurs Baillifs. Ce pretexte donne lieu à leur revolte, desorte qu'ayant pris les armes sous la conduite d'un nommé Leüberg, la Ville de Berne fut en fort grand danger d'être bloquée par cette multitude de Paisans. La Ville de Geneve envoya 300. hommes à leurs secours; plusieurs Chefs de ces rebelles sont pris & pendus, & le Chef Leüberg est mis en quarries.
1655 Cromwel sous le titre de Protecteur d'Angleterre après la mort tragique de Charles I. usurpe le Gouvernement; la part qu'il semble prendre à l'état des Reformés de Piemont persécutes pour leur Religion le porte à écrire une lettre à ceux de Geneve, où il represente que la misere que le Duc de Savoye fait souffrir aux Protestans l'avoit si fort touché de compassion, qu'il avoit ordonné une Collecte pour les secou-

rir, & que comme il falloit du tems pour cette collecte, il leur envoyoit 2000. liv. Sterling de son propre trésor, afin qu'ils en fissent la distribution aux plus necessiteux selon leur pudence, croyant qu'ils prendront en gré cette peine en faveur de leurs freres & de leurs voisins. Il envoya en suite Milord Morland au Duc de Savoye pour interceder en faveur des Reformés des Vallées.
1656 Cette année les Cantons Protestans eurent guerre avec les quatre petits Cantons au sujet des certains Bailliages qu'ils possedoient par indivis. Geneve envoya 300. hommes de secours à leurs allies de Zurich & de Berne sous la conduite de Debons, Girard & Fabry; ils furent au siege de Rappertwil. La paix se fit quelquetems après, & ces Compagnies sont rappellées. Le Roi de France vient à Lion. La Republique de Geneve y envoya le Srs. Voisine & Pictet pour complimenter la Majesté sur sa convalescence étant guéri depuis peu de la petite Verole. Le Roi repondit au compliment de ces Deputez disant, qu'il remercioit la Republique de ses bons sentimens & de la part qu'ils prenoient à sa convalescence, & qu'ils pouvoient assurer de sa part la Republique de sa protection. Les Deputez lui presenterent de belles truites de quarante à cinquante livres, & sa Majesté leur donna à chacun un une chaîne d'or avec sa Medaille.
1659 On fait à Geneve des ouvrages pour fortifier cette place, mais la depense allant trop loin, la Republique depute Mr. François Turretin Professeur en Theologie en Hollande, qui fut fort bien reçu de Messieurs les Etats; on fit une collecte dans toutes les villes, par laquelle on receuilli 100000. florins, qui servirent à quatre grands Bastions Royaux avec les courtines du côté de Plain-Palais. On nomma ce dernier le Bastion de Hollande, & on mit une inscription sur un marbre noir en reconnoissance de la liberalité des Hollandois.
1661 L'Evêque de Geneve résidant à Annecy s'adresse au Roi comme au Souverain du Pais de Gex, & le prie de lui permettre d'établir des Curés dans les Villages de Chanisy, d'Avouilly & de Moin, tenus par la Republique de Geneve, & dont cet Evêque disoit que le Roi étoit Souverain. La Republique depute en Cour à ce sujet pour faire revoquer l'arrêt qui avoit été rendu à ce sujet. Lullin après avoir demeuré deux ans à Paris obtint enfin gain de cause, l'Evêque étant débouté de sa demande, & les Villages laissés dans leur état.
1664 Le Duc de Crequi retournant de son Ambassade de Rome passe à Geneve; on ne lui fit pas l'honneur que l'on auroit souhaité à son entrée, parce que l'on n'en fut pas averti assez tôt. Des Deputez du Conseil lui allerent au devant hors de la Ville, où trois ou quatre Compagnies de Bourgeois le reçurent en armes. Le Conseil le fut complimenter, on lui presenta le vin d'honneur & des truites; comme il nes'arrêta en ville que pour dîner on n'eut pas tout le loisir pour lui témoigner l'affection de la Republique pour le service du Roi. Il passa entre deux files de Bourgeois en armes depuis son logis jusq'au la Porte Neuve, hors de laquelle il trouva six Compagnies de la garnison, qui l'accompagnerent jusq'au Pont d'Arve; dès qu'il fut dans Plain-Palais, il fut salué du Canon de la ville, il fut encore accompagné à demi lieue au delà par une Compagnie de Cavalerie; après quoi quatre Deputez de la Republique lui firent compliment & prirent congé de son Excellence, qui témoigna beau coup de satisfaction de cet accueil.
1667 Le Duc de Savoye fait faire divers mouvemens à ses troupes, qui s'approchent de Geneve, & d'ailleurs il fait divers preparatifs qui semblent menacer cette ville. Les Genevois nes'endorment pas, & se mettent en état de se precautionner contre les attaques qui les menacent, & on apporte toutes les precautions pour éviter toute surpris. Ceux de Zurich & de Berne levent un bon nombre de troupes & les logent le long des villes & bourgs aux environs du Lac, afin d'être à portée de secourir Geneve en cas d'attaque, & au signal dont on étoit convenu; mais soit que ces precautions fussent échouer le dessein formé, ou que le Duc voulut seulement inquietter Geneve, tout cela n'aboutit à rien, & tous ces preparatifs furent inutiles.
1668 Les Curés de Megni & de Choulex dependans de Savoye vont faire communier un malade en une maison de Coursinge dependante de la Souveraineté de Jusly, Paroisse dependante du petit Etat de la Republique de Geneve. Colladon Syndic fait des informations à ce sujet, & les deux partis forment des procédures & des plaintes auprès des Suisses, aux Diettes d'Aray & de Baden, mais ces assemblées ne terminerent point ce différend. Le Roi en fait écrire par Monsieur de Lionne à Monsieur de Servient son Ambassadeur à Turin, qui prie les Deputez de Geneve que pour l'amour de son maître & pour le bien de la paix ils relachassent à son Altesse cette maison, ce qu'ils firent.
1670 Jean Sarrafin Auditeur ayant presidé au Conseil des 200. en l'absence de Messieurs les Syndics & de tous les 25. le petit Conseil l'envoya en prison. Les 200. ne pouvoient souffrir qu'on traitât de criminel celui qui n'avoit fait aucune faute que d'avoir été leur Chef; ceux-ci étoient appuyés de tout le peuple, & le petit Conseil avoit la Garnison de son côté; on étoit sur le point d'en venir à de tâcheuses extrémitez, mais le prisonnier étant relâché rétablit le calme. On ordonna que l'on arracherait des registres tout ce qui avoit été écrit à ce sujet pour en abolir la memoire. Cette même année le feu prit aux maisons du Pont du Rhône, qui en consuma une partie en moins de deux heures, plus de 120. personnes perirent par ce funeste embrasement, & si la tour de l'Isle & de la Monnoye n'avoient arrêté cet incendie il auroit été encore plus grand.

Ans de l'ère vulg.

1672

grand. On fit une collecte dans Geneve de 6000. écus pour soulager ceux qui avoient le plus souffert, ceux de Berne leur firent aussi part de leurs liberalitez.

Le Prince Electoral de Brandebourg vient à Geneve; les obligations que cette Republique a à cette Maison la portent à lui faire tous les honneurs dont on se peut aviter; ce qu'il y eut de plus remarquable fut un regal que la Seigneurie lui fit sur le Lac: on arma la grande Galere de l'élite de la jeunesse, le Prince y monte, on lui donne le plaisir de la pêche, & ayant mis pied à terre, celui de la chasse; on le regale ensuite des truites du Lac. Après le dîner, où le Prince fut servi par les jeunes gens de qualité de la ville, & les Seigneurs du Conseil par les Gentilshommes du Prince, on continue la promenade & le divertissement sur le Lac, au bruit des canonnades de la Galere, des Tambours & des Trompettes marines qui étoient dans 30. petits bateaux qui environnoient la Galere du Prince. On ne songeoit qu'à se bien divertir lorsqu'on vit paroître une Fregate armée de 50. Mores portant pavillon d'Alger; tout le monde se prepare au combat, on se canonne vigoureusement de part & d'autre, on vient à l'abordage, mais les Corsaires sont vaincus, & leur Capitaine vient complimenter le Prince sur sa valeur; il fut reconduit à la ville à nuit close, au bruit des Canons, & des feux d'artifice préparés pour le divertir.

1673

Un inconnu porte une lettre au premier Syndic de Geneve pour lui donner un avis de la dernière importance au salut de la République, & que si on desiroit en être informé, le Supérieur du Couvent des Capucins de Gex diroit le lieu où il seroit; l'Avocat Durant y fut envoyé; il le persuade d'aller à Geneve, où étant arrivé il déclare être lui même l'auteur du dessein, & que pour l'exécuter on se devoit servir de l'occasion des vendanges quand une partie des Bourgeois font à la Campagne, & qu'on devoit faire entrer 400. ou 500. hommes sans armes, qui se retireroient chez des gens affidés, qu'une partie se feroit de toutes les portes des trois Temples au préche de huit heures, qu'une autre partie dissiperait le peu de Bourgeois qui voudroient sortir de leurs maisons, & qu'un autre petit corps se feroit d'une porte de la ville, pour faciliter l'entrée à un gros qui s'approcheroit à l'improviste de la ville. Il ajouta d'avoir proposé ce projet au Duc de Savoye, lequel apparemment n'en fit pas grand conte. Il crut par cette découverte tirer quelque millier de pistoles de la République, laquelle au lieu de cette pretendue recompense le fit mettre entre quatre murailles au pain & à l'eau pour y passer le reste de ses jours.

1674

Les deux Princes Philippe & George, freres de Charles Landgrave de Hesse-Cassel, passent à Geneve; pendant leur séjour le plus jeune de ces deux Princes âgé d'environ dix huit ans y meurt de la petite verole. Le Conseil, après avoir rendu ses visites de condoléance au Prince Philippe, ordonne que pendant trois jours toutes les fonctions des Conseils & Assemblées publiques cesseroient, pour témoigner leur deuil & leur respect, & les obligations qu'ils avoient à cette Maison. En attendant que le corps du Prince fût transporté à Cassel dans le tombeau de leur famille, on le mit en dépôt à St. Pierre dans la Chapelle où étoit ensevelie la Princesse Emilie de Nassau. Voici l'ordre de la pompe funebre, qui se fit la nuit aux flambeaux. Les Compagnies étant rangées en haye pour empêcher la foule on marcha en la maniere suivante; 10. Gentilshommes Allemands portoient la bierre, & les 4. anciens Syndics portoient les coins du Drap. Le Prince frere du défunt & le Prince de Courlande son cousin suivoient, puis le Comte de Stolberg, le Comte Dona, les quatre Syndics, & tout le Conseil avec le Lieutenant & les Auditeurs, tous habillez de deuil, tous les Ministres & Professeurs avec leurs robes, le corps de la Noblesse Allemande fermoit la ceremonie de ce convoi funebre.

Il arrive quelque demêlé entre la Princesse Regente Duchesse de Savoye & la ville de Geneve au sujet d'une taxe de Sel, qu'on vouloit imposer aux sujets de Geneve enclavés dans les terres de Savoye, sous prétexte qu'il s'y commettoit de l'abus. Ceux de Geneve pour se conserver quelques droits à cet égard envoient de nuit 6. Charrettes à Jusly sous l'escorte de 20. soldats. La Princesse Regente en fait du bruit, & en écrit à son Ambassadeur en France & aux petits Cantons. Les petits Cantons & l'Ambassadeur du Roi en Suisse en écrivent à ceux de Zurich & de Berne, & ceux-ci à Geneve. Ceux de Geneve informent amplement les deux Cantons leurs Alliez, qui approuvent leur procédé, & qui leur promettent assistance en cas de rupture.

1676

On reçoit à Geneve une lettre du Roi à l'occasion de Monsieur de Gravelle, qu'il envoyoit pour Ambassadeur en Suisse en la place de l'Abbé de St. Romain, par laquelle il assurait la ville en des termes fort obligeans de la continuation de sa bonne volonté.

Jean Dupan, & Ami du Chapeaurouge sont députés en Suisse pour les differends du Sel entre la Duchesse & Geneve; ils passent à Berne, à Zurich & à Soleurre, & en suite à la tournée de Baden, où se trouva le Resident de Savoye & les Deputés de Geneve, où chacun alléga ses raisons; on ne decida rien touchant cette affaire.

Un differend de la même nature survient entre la France & Geneve. Monsieur Bouchu Intendant de Bourgogne vient à Colonges avec dessein de faire prendre du Sel du Roi dans les villages de Chancy, Avouilly & Moin, & à toutes les maisons dependantes de Geneve, & enclavées dans le Pais de Gex, savoir à Malagny, Ressin & autres; & nonobstant les remonstrances faites par ceux de Geneve, il envoie dans tous ces Villages plusieurs gardes. On en donne avis aux Suisses, & on depute en Cour Monfr. Rofet. Il eut audience favorable du Roi, de la Reine & de Monfr. le Dauphin. On

Ans de l'ère vulg.

1676

commet Monfr. de Pomponne pour examiner cette affaire, qui ne conclut rien avec le Deputé. Monfr. Stoupe ayant pris occasion d'en parler au Roi, sa Majesté accorda que par provision on se servit comme de coutume du Sel de Geneve dans les villages de Chancy & Avouilly, & non pas encore dans les autres, on demanda la même grace pour Moin & les autres lieux, mais Mons. Fabry, qui succeda à Monfr. Rofet qui mourut à Paris, voyant qu'il nepouvoit rien obtenir, & qu'il n'avançoit rien, demanda son congé; le Roi lui parla fort obligamment, & lui fit present d'une chaîne d'or avec la Medaille.

1677

Le Comte d'Harach Ambassadeur de l'Empereur retournant d'Espagne passe à Geneve, où il séjourna un jour: on feignit d'ignorer sa qualité jusqu'après son arrivée, afin de faire quelque difference entre sa reception & celle qu'on avoit faite en 1664. à Monfr. de Crequi Ambassadeur de France; on lui fit néanmoins ensuite les mêmes honneurs pour ce qui est des Compliments & des Presentes pour son depart.

Le Viceroi de Galice Ambassadeur d'Espagne allant vers l'Empereur passe à Geneve, on lui fit presque les mêmes civilités qu'on avoit fait au Comte d'Harach, il en fut d'autant plus satisfait qu'il venoit de Lion, où on n'avoit pas presque pris garde à lui; en partant de Geneve il écrivit à son Maître les civilités qu'il avoit reçues de cette Republique.

1679

Cette année ne nous fournit rien de fort remarquable par rapport à l'Histoire des Suisses.

1680

On commença cette année à jeter les fondemens du Fort d'Hunningue à un petit village de ce nom à demi lieue de Balle, d'où se Fort tira son nom.

1681

Le Duc de Mantoue par un traité avec le Roi de France remet Casal capitale du Monferrat entre les mains de cette Couronne.

1683

Strasbourg Ville alliée autrefois des Suisses étant une place importante, & à la bienveillance de la France, cette Puissance s'en met en possession.

1684

L'année 1684. ne nous fournit rien de fort remarquable par rapport aux Suisses.

1685

La Revocation de l'Edit de Nantes donne lieu à une grande dispersion des Reformés de France. Ceux du Canton de Berne, encore qu'ils fussent acablés d'un fort grand nombre des premiers qui avoient passé par leurs Etats, ne se lassent point, & ne diminuent point leurs charitez pour subvenir à un grand nombre d'autres. On en vit pour une seule fois à Laufanne plus de 2000.; parmi lesquels il y avoit plus de 150. Ministres, & nonobstant cet accablement ils alloient au devant d'eux leur faire offre de leurs maisons & de leurs bourfes. Tous les autres Cantons Reformés & les Grisons concourent ensemble à cet office charitable, pour la consolation d'un nombre infini de malheureux. On ne peut s'empêcher ici de deplorer les excès & les violences où se portent les hommes au sujet de la Religion. Tous les Chrétiens n'ont pour unique objet que le bonheur du Ciel, les Reformés ont comme les Catholiques à peu près les mêmes principes, & font profession de se conformer aux enseignemens & aux maximes d'un même Sauveur, dont la morale n'a pour unique objet que la debonnaireté, la douceur, & la charité mutuelle les uns envers les autres, cependant sous ombre que les Reformés ne peuvent adopter quelques principes, qu'ils croyent introduits dans l'Eglise depuis Jesus-Christ, ou contraires aux lumieres de leur conscience, on se porte en les persecutant à des excès entierement oppolés à la morale de l'Evangile, & au modele que Jesus-Christ a laissé à son Eglise, pour lui servir de regle & de conduite, qui est la debonnaireté, la douceur & la charité fraternelle. Heureux serions nous, si revenant pour une bonne fois les uns & les autres à cet esprit de douceur, nous ne pensions qu'à nous aimer & à nous instruire charitablement: les uns les autres, au lieu de se porter à des violences qui semblent tout à fait contraires à l'esprit du véritable Christianisme, & qui fournissent aux ennemis de la Foi des argumens contre les veritez les plus essentielles, que nous faisons tous profession de croire, & que nous demontons très souvent par notre conduite & quelquefois par un zèle aveugle & sans connoissance.

1686

Les Cantons Suisses sont allarmés de voir que la France semble opprimer leurs Libertés par la construction du Fort d'Hunningue aux portes de Balle, ils font sur cela diverses plaintes & Remonstrances sans succès. La ville de Geneve, sur les plaintes du Resident de France, est obligée de ne pas permettre l'entrée & le passage des Reformés de France, qui se sauvent par leur ville. Le Duc de Savoye à l'imitation de la France, ou aux instances de cette Puissance, se porte à suivre les mêmes maximes contre ceux des Vallées de Piemont de ses Etats, qui jouissoient paisiblement, comme ceux de France, de leur Religion en conformité des Edits de ce Prince. Il donne un Arrêt du 1. Fevrier 1686. & défend à ses sujets de la Religion Reformée l'exercice de leur Religion, sous peine de la vie, & ordonne aux Ministres, qui ne voudront pas se réunir à l'Eglise Romaine, de sortir de ses Etats dans l'espace de 15. jours. Les Vaudois des Vallées s'étant sur cela assemblés envoient des Deputés à la Cour de Savoye faire de très humbles remonstrances à son Altesse Royale. On les renvoie sous promesse que pendant huit jours on examineroit leurs remonstrances; pendant cet intervalle en conformité des ordres du Duc ils cessent tout exercice, & au lieu de huit jours ils en attendirent quinze; après lesquels on leur fait dire qu'il falloit se conformer aux ordres du Duc; la situation de leurs Vallées étant assez favorable à s'opposer aux violences dont ils étoient menacés, ils prennent la resolution de prendre

NDUIRE

Pomponne pour examiner ces...
le Duc de Savoie, la Majesté accorda que...
comme de coutume du Sel de Genève...
Fabry, qui succéda à Monfr. Rode...
demandant son congé; le Roi lui parla...
ambassadeur de l'Empereur...
Geneve, on lui fit presque les mêmes...
au Comte d'Harach, il en fut...
de Lyon, où on n'avoit pas...
Geneve il eut...
nous fournit rien de fort remarquable...
cette année à jeter les fondemens du Fort...
n peut niager de ce nom à deux ans de...
par un traité avec le Roi de France...
de la France, cette Puissance...
nous fournit rien de fort remarquable...

de l'Etat de Nantes donne lieu à un...
Reformes de France. Ceux du Cant...
qu'ils fussent acablés d'un sort gran...
qui avoient passé par leurs Etats, n...
ne diminuent point leurs charitez pou...
nombre d'autres. On en vit pou...
anne plus de 2000; parmi lesquels...
Mnistres, & nonobstant cet accabl...
deux leur faire offre de leur...
Tous les autres Cantons Re...
concourent ensemble à cet office...
d'un nombre infini de malheurs...
empêcher ici de deplorer les excès...
tent les hommes au sujet de la Ré...
s n'ont pour unique objet que le...
Reformes ont comme les Carbol...
es principes, & font protection...
mens & aux maximes d'un mé...
n'a pour unique objet que la de...
& la charité mutuelle les uns en...
ont tous ombre que les Reform...
es principes, qu'ils croyent in...
us Jesus-Christ, ou contraires au...
ce, on se porte en les persecutan...
es à la morale de l'Evangile, & au...
a l'antique Eglise, pour lui servi...
qu'est la débonnaireté, la douceur...
eux, nous nous si revenant pour un...
autres à cet esprit de douceur, no...
mer & à nous instruire charitablem...
eu de le porter à des violences...
contraires à l'esprit du véritable Chr...
armés aux ennemis de la Foi des...
entrez les plus essentielles, que nous...
de croire, & que nous demontons...
conduite & quelquefois par un zèle...
ance.
es sont allarmés de voir que la Fran...
s Libertés par la construction de...
ortes de Balle, ils font sur ces...
trances sans succès. La ville de...
du Resident de France, est obligé...
l'entrée & le passage des Réfugiés...
uvent par leur ville. Le Duc de...
France, ou aux instances de cette...
suivre les mêmes maximes contr...
mont de ses Etats, qui jouilloient...
de France, de leur Religion en...
ce Prince. Il donne un Arrêt d...
end à ses sujets de la Religion Re...
Religion, sous peine de la vie, &...
qui ne voudront pas se réunir à...
r de les Etats dans l'espace de...
alices s'étant sur cela assemblés...
Cour de Savoye faire de très...
Alteffe Royale. On les renove...
tant huit jours on examineroit leur...
ont cet intervalle en conformance...
erent tout exercice, & au lieu de...
rent quinze; après lesquels on les...
conformer aux ordres du Duc; la...
int assez favorable à s'opposer aux...
nances, ils prennent la résolution de...

A. L'HISTOIRE DES SUISSES. Tome II. N° 66

Année de l'Ere Vulg.

1686

dre les armes, d'autant plus qu'ils voyoient les armes du Duc & celles de France disposées à leur faire violence, & à les contraindre par la force à changer de religion; dans cette extrémité à peine ont ils pris les armes, qu'ils se voyent attaquez par l'armée de France & par celle du Duc, celle de France attaquait les vallées de Saint Martin & de la Peroule, où ils trouverent allez de résistance, mais jugeant que la ruse dans leurs montagnes auroit plus de succès que la force, on les abuse d'une paix feinte, qui étoit conclue avec le Duc, ce qui les porte à poser les armes, mais ayant reconnu la surprise, ils les voulurent reprendre, on ne leur en donna pas le tems, au contraire ils furent poussés jusqu'à l'extrémité de leurs vallées. Pendant que les armes de France étoient occupées contre ceux-ci, celles du Duc étoient occupées contre ceux de Lucerne. Après quelques efforts, pour les réduire on les abuse comme on avoit fait ceux de St. Martin, ce qui les oblige comme avoient fait les autres à poser & à reprendre les armes; vaincus dans la suite ou par la force, ou par stratagème, dix ou douze mille de ces malheureux font pris ou tuez; un petit nombre se sauve par la fuite aux extrémités de leurs montagnes. L'armée de France après cette expedition se retire dans ses Etats. Le peu de Vaudois qui restèrent de la deroute donna encore de l'occupation à l'armée du Duc pendant cinq ou six mois. Leur résistance porte le Duc à leur faire offrir la liberté de sortir, ceux des Vallées veulent bien donner les mains à ce traité, moyennant qu'on accorde le relachement de leurs freres, que l'on retenoit prisonniers; ceux de Lucerne par un traité ont la liberté de se retirer en deux troupes à Geneve avec leurs femmes & leurs enfans. Ceux des Vallées de St. Martin & de Pragelos ne veulent point accepter cette proposition sans la liberté de tous leurs freres, leurs femmes & leurs enfans, qui étoient prisonniers à Suze. Le Duc de Savoye veut obliger les Cantons Protestans à être garands pour qu'ils ne retournent pas dans ses Etats. Les Cantons Protestans rejettent cette proposition. Après diverses conférences on leur accorde enfin leur demande, & de huit à dix mille à peine en passa-t-il un tiers dans la Suisse, une partie ayant péri par la faim & par la misère.

1687

La ville de Geneve est allarmée à l'approche des armes de France, & plus encore de ce qu'on leur fait entendre que l'on vouloit le rétablissement de leur Evêque dans la jouissance de tous ses biens, & qu'on lui fit raison des revenus qui lui appartenoient depuis qu'il avoit obtenu ses Bulles en Cour de Rome. Geneve sur ces demandes envoya des Deputés en Suisse & en Hollande, pour demander leur protection, dans la crainte où ils sont que l'on en veuille à leur liberté par les préparatifs que l'on fait sur leurs frontieres. Les Cantons Protestans ne sont pas moins intimidés, sur tout par les divisions que l'on fomente parmi leurs Cantons.

1688

Geneve est toujours dans la crainte de se voir ravir sa liberté. Les Ambassadeurs des Cantons passent en France pour interceder en sa faveur. On leur fait une chicane sur le ceremoniel, qui les oblige à retourner comme ils étoient venus. Comme Geneve étoit une place importante, on se met en devoir de pourvoir à sa défense, d'ailleurs dans la vue de la conservation de cette ville les Suisses font une levée de vingt cinq mille hommes.

1689

La Revolution d'Angleterre porte la Cour de France à changer de conduite à l'égard des Cantons. Ils sont fortement sollicités par l'Empereur & quelques autres Puissances à se déclarer contre la France. Ces instances sont avantageuses aux Suisses. Le Roi de France rapelle Monsieur Tamboneau son Ambassadeur, dont les Cantons n'étoient pas contents; Monsieur Amelot de Gournay passe en Suisse pour prendre la place. Dans la conjoncture des affaires que cause la revolution d'Angleterre, les Cantons sont fortement sollicités de prendre parti contre la France. Ils assemblent une Diette Generale à Baden, où ils prennent la résolution de garder une exacte neutralité. Monfr. Amelot leur marque la satisfaction que son Maître a de leur conduite. Soit que les violences que l'on avoit exercées contre les Vaudois ne fussent pas de l'intérêt du Duc, ou que l'évenement de la Grande Bretagne le portât à changer de résolution, on veut bien qu'ils retournent dans leurs montagnes; trois ou quatre mille, qui s'étoient retirés dans le Canton de Berne, & aux environs du Lac de Geneve, prennent le chemin de leurs Vallées; douze cents passent les premiers, deux mille suivent peu de tems après; on fait semblant de s'opposer à leur passage, mais ils n'eurent pas de peine à écarter des ennemis, qui n'avoient pas dessein de leur disputer le passage. Monsieur Amelot fait à ce sujet de grandes plaintes à la Diette contre le Canton de Berne.

1690

Les Suisses, dans la guerre qui suivit la revolution d'Angleterre, se trouvent fortement sollicités par la France & par l'Angleterre, de celle-ci pour obtenir la levée de quatre mille Suisses, & de la France pour s'y opposer; plusieurs des Cantons donnent les mains à cette levée, les autres s'y opposent; Zurich y donne les mains, le Canton de Berne plus circonspect, pour ne pas exposer ses frontieres contigues à celles de France, ne veut pas y consentir. Monsieur Cox Ambassadeur d'Angleterre y employe toutes les sollicitations, mais sans succès par les traverses de l'Ambassadeur de France.

Les Vaudois, dont nous avons parlé, qui étoient retournés dans leurs montagnes, y sont attaquez par Monfr. de Feuquieres. Ils ont d'abord quelque avantage, mais les ennemis ayant forcé leurs retranchemens on les poussa jusqu'à l'extrémité; les sujets de crainte pour le siege de Geneve font dissipés. Le Duc de Savoye prend parti pour les Alliez, ce qui donne occasion au rétablissement des Vaudois. L'armée de l'Empire veut faire irruption en France par les terres des

Tome II.

Année de l'Ere Vulg.

1691

Siffes, ce qui porte la France à faire aprocher ses troupes des Cantons, & en même tems Monfr. Amelot presente un Memoire de son Maître pour leur faire connoître ses raisons. Les Suisses se trouvent allez embarrassés dans cette conjoncture. St. Ruth, qui s'empare de la Savoye, leur est un nouveau sujet de menagement. On veut élever de nouvelles fortifications au fort d'Hunningue, les Cantons s'y opposent, & prennent sous leur protection les Villes Foretières.

1692

Les Suisses prennent enfin la résolution de garder une exacte neutralité entre les Alliez & la France. Quelques préparatifs que l'on fait au fort de Bareaux en Savoye donnent quelque crainte pour Geneve, mais sans fondement. Il survient un differend à Balle entre le Grand & le Petit Conseil. Le Grand Conseil pretend avoir part au Gouvernement, & le Petit, qui jusques alors en étoit en possession, veut maintenir ses Privileges. Les Cantons Protestans voyant les consequences & les funestes suites que pouvoient avoir ces differends, employent leurs bons offices pour tacher de rétablir l'harmonie entre les deux partis, mais sans succès. Les Bourgeois remercient les Deputés, representant qu'ils étoient eux mêmes capables de terminer leurs differends. Monfr. Valkenier presente un Memoire fort énergique & fort eloquent à la Diette de Baden, pour faire envisager aux Suisses leurs véritables intérêts dans la presente conjoncture par rapport aux intérêts des Alliez. L'Ambassadeur de l'Empire fait la même chose. Monsieur Amelot Ambassadeur de France ne manque pas d'y répondre. Ceux de Balle ne terminent les troubles des seditieux que l'année suivante, que quelquesuns de ces mutins ayant recommencé, & ayant été pris, 3. des principaux furent executez, ce qui servit à remettre les autres dans leur devoir.

Les troupes de France, qui s'aprochent de Montmelian, donnent quelque crainte à Geneve. Ceux de Berne envoient des troupes pour renforcer la garnison de cette place. Monfr. Amelot par une lettre au Canton de Berne fait connoître que les ombrages, que l'on prend à cet égard, sont mal fondés. Les Cantons en remercient Monfr. Amelot, qui de sa part leur en marque sa reconnaissance, & même leur fait entendre que son Maître remettrait volontiers les differends entre lui & le Duc de Savoye à leur mediation. Les Suisses font des plaintes à l'Ambassadeur d'Espagne du peu de soin que l'on a de payer leurs troupes au service de cette Couronne. L'Ambassadeur d'Espagne, celui de l'Empereur & des Etats Generaux, font des plaintes aux Suisses du peu de soin qu'il ont de garder une exacte Neutralité, par le nombre de leurs troupes employées au service de la France, & que d'ailleurs les Suisses y contreviennent encore par les marchandises de contrebande qu'ils font passer en France, & en Allemagne; & ils representent aux Cantons, par plusieurs raisons de politique, que le fardeau de la Guerre que porteroient les Alliez n'étoit que pour rétablir la Liberté de l'Europe opprimée, & qu'à leur égard au lieu de garder cette Neutralité, plus de 30000. hommes de leurs troupes étoient actuellement au service de la France employés dans diverses expeditions, contraires à leurs intérêts & aux traités qu'ils avoient faits avec cette Couronne. Les Cantons sont toujours partagez, les uns tenant pour les intérêts de la France, & les autres pour les Alliez. La cherté des bleds est grande en Suisse, & les difficultez que les Suisses trouvent à en tirer des deux partis est encore un sujet aux deux partis de tenir les Cantons dans la balance, pour les faire panacher chacun de son côté. Une fille du Canton de Glaris de 14. à 15. ans est attirée à la Religion Catholique à l'insçu de ses parens, ce sujet porte les Protestans & les Catholiques à prendre les armes, mais ces differends sont terminés à la fin de cette année. L'Ambassadeur d'Espagne fait diverses Remonstrances pour représenter les infractions que font Messieurs les Suisses contre les traités avec la France en consequence du Sixième Article, qui porte qu'ils ne pourront agir offensivement contre aucuns des Pais que la Maison d'Autriche possédoit alors, & qu'elle pourroit posséder dans la suite, mais qu'au contraire la prise de Mons, de Namur, & le Combat de Steenkerque, où leurs troupes avoient été employées, font voir évidemment tout le contraire.

1693

Les Cantons sont toujours dans le même embarras, toujours sollicités par la France & par les Alliez, & eux toujours divisés entre eux. La France leur accorde l'entrée de quelques grains. L'Assemblée qui s'assemble à Bade se separe sans se déterminer à rien en faveur des deux partis. Monfr. Amelot profitant de tout ce qu'il croit avantageux à ses intérêts fait entrer la religion dans les raisons de Politique, & represente aux Cantons Catholiques, que les vûes du Prince d'Orange ne tendoient qu'à l'extinction de la Religion Catholique; ce motif est assez puissant pour attacher une partie des Cantons Catholiques dans les intérêts de la France. L'Empereur accorde aussi l'entrée des grains d'Allemagne en Suisse. Les Etats de Hollande obtiennent la levée de 8. Compagnies des Grisons. L'Ambassadeur de France fait des plaintes au Magistrat de Zurich, sur l'indulgence qu'il a de permettre qu'on leve 4000. Suisses pour le service des Etats Generaux des Provinces Unies. Les Ambassadeurs des deux partis continuent à solliciter les Cantons chacun en vûe de ses intérêts. La cherté du pain est fort grande en Suisse, & en plusieurs endroits le Magistrat est obligé à donner des ordres pour faire la distribution des grains en petite quantité, pour les menager, & en faire une bonne économie, ils sont même obligés contraints de pier

Année
l'Ére
Vulg.

1693

les Réfugiés de se retirer de Suisse ; il arrive quelque desordre à Lauzanne au sujet de cette difette. Geneve s'en ressent comme le reste de la Suisse. Monfr. Amelot se sert de l'occasion des progrès des armes de son Maître pour faire entendre aux Cantons les intentions du Roi pour parvenir à la paix, nonobstant les avantages & les conquêtes. Il continue à demander aux Cantons la liberté de faire des levées de troupes en faveur de son Maître, & représente fortement les Sujets de plainte de la France à divers égards. Le Baron Neveu Ambassadeur de l'Empereur y répond par un Mémoire fort ample & fort énergique, pour faire comprendre aux Suisses les secours qu'ils avoient reçu de l'Empereur, & qu'ils en recevoient tous les jours quantité de Grains, que la Suisse tiroit de l'Allemagne, ajoutant divers autres avantages que la Suisse tiroit de l'Empire ; & conclut que les malheurs de la Guerre ne peuvent être imputés ny à l'Empereur ny aux Alliez, mais uniquement à la France, qui l'a commencée avec la dernière injustice.

1694

Il survient une émotion populaire à Bâle au sujet de l'élection d'un nouveau Magistrat. Madame la Duchesse de Nemours héritière des Etats de Neuchâtel se met en état de passer dans cette Souveraineté pour en prendre possession. Le Chevalier d'Angoulesme se trouve à l'ouverture des Etats de cette Principauté avec procuration du Prince de Conti, pour appuyer ses droits en vertu d'un Testament de Louis de Longueville, tombé en délire & renfermé à ce sujet dans l'Abbaye de St. George près de Rothen, décédé cette année, qui constitue le Prince de Conti son héritier. La Duchesse à la pluralité des voix est reconnue Princesse. Un Envoyé du Prince de Bade Dourlach demande que comme cette Maison a de légitimes prétentions sur cette Principauté, en vertu d'une concession mutuelle entre les Maisons de Bade & d'Hochberg, que Madame de Nemours venant à manquer on ne donne aucun jugement pour changer l'ordre naturel de cette Succession. Les Remontrances du Chevalier d'Angoulesme & ses protestations n'empêchent pas de continuer à installer Madame de Nemours dans ses droits. Pour y procéder on fait mettre le fauteuil de cette Princesse au milieu de la table. Le Chambrier suivi des Etats la vient complimenter & assurer de leur fidélité & de leur obéissance. Après cette cérémonie, elle retourne à son appartement, & fait jeter quantité de pièces d'or & d'argent au peuple, qui en témoigne sa joye par des cris de *Vive la Princesse*.

La France fait acheter seize cents chevaux d'artillerie en Suisse. Le Duc de Savoie donne un arrêt pour le rétablissement des Vaudois, diverses familles se joignant à eux vont s'établir dans leur Pais. La France fait quelque démarche auprès des Cantons pour les porter à s'entremettre en faveur de la paix. L'Ambassadeur de cette Couronne fait des plaintes au sujet des troupes accordées aux Etats Generaux des Provinces Unies. Le Canton de Zurich répond aux plaintes de l'Ambassadeur.

1695

Les Vaudois font contribuer divers lieux du Dauphiné. Il survient des différends entre les Cantons Catholiques & les Réformés au sujet de la Religion Catholique que l'on avoit voulu établir dans un lieu nommé Wartau, ce qui pense brouiller cette République. Le Canton de Zurich s'oppose d'une manière vigoureuse à cette nouveauté. Les Cantons Catholiques ayant vu que le lieu en question n'étoit en aucun droit, ils se desistèrent de leurs prétentions, ainsi cette affaire, dont on avoit lieu de craindre les suites, fut terminée au contentement de toutes les parties. L'Ambassadeur de France & ceux des Alliez continuent à la Diette de Bade de présenter des Mémoires. Les Alliez continuent à se plaindre des contreventions que fait la France à leur alliance par l'emploi qu'elle fait des troupes que les Cantons ont à son service. L'Ambassadeur de France porte des plaintes contre le Canton de Berne, qui non seulement avoit empêché de faire des levées pour la France, mais même qui avoit taché de détourner les autres Cantons Catholiques & Protestans, qui auroient pu être inclinés en faveur de cette Couronne. La Diette répond sur le même ton au Mémoire de la France, & le Canton de Berne en particulier. Le Resident de France à Geneve veut faire une enceinte à la Chapelle dans cette ville, les Magistrats l'obligent par leurs remontrances à se desister de son projet ; il forme ensuite le dessein d'élever cette Chapelle ; le Grand Conseil ayant été sur cela assemblé, on lui remontre respectueusement les conséquences que cela pouvoit avoir, & ce que l'on avoit lieu de craindre de l'émotion du peuple ; ces remontrances ou cette crainte le font desister de ce dessein comme du précédent. Milord Galloway passe en Suisse. Il confère avec Monfr. d'Herval Envoyé de sa Majesté Britannique auprès des Cantons. Il se tient une Assemblée à Arran, au sujet de l'affaire de la Chapelle du Resident de Geneve. Zurich & Berne envoient chacun un Député à Geneve pour ce sujet.

1696

Le démêlé du Resident de France à Geneve porte la Cour à en témoigner quelque mécontentement à cette République ; ce qui l'oblige à écrire en Cour pour marquer au Roi le peu de fondement des plaintes du Resident. Cette lettre est renvoyée sans être lue, & Monfr. Amelot Ambassadeur en Suisse fait connoître au Magistrat, que le Roi demandoit la démission de trois Membres de leur Corps. Ayant délibéré sur cela, de l'avis des Suisses, & pour assoupir les différends, ils envoient quatre Deputés en Cour de France, qui y sont fort bien reçus, & la France étant contente de cette satisfaction on ne parla plus de ce différend. Les Ambassadeurs retournent à Geneve avec le présent ordinaire, qui est une Médaille d'or représentant le Roi avec une chaîne d'or. Le Duc de Savoie toujours sollicité de se détacher du parti des Alliez, ne

Année
l'Ére
Vulg.

1696

peut plus résister aux offres avantageuses de la France. Il fait la paix à des conditions très avantageuses pour ses intérêts. Il est rétabli dans tous ses Etats. Pignerol lui est rendu ; & on cimente cette Paix par le Mariage de la Princesse de Piémont sa fille aînée avec Louis fils de Louis Dauphin de France, Duc de Bourgogne. L'Ambassadeur de France témoigne à l'Assemblée de Bade que son Maître auroit toujours une affection particulière pour les Cantons, & qu'il ne desiroit rien tant que la conservation de leur Alliance. Celui de l'Empereur se plaint au contraire fortement des infractions faites à leurs Alliances. L'Electeur de Brandebourg prend la résolution d'avoir une Garde à cheval de Suisses, à l'imitation des Couronnes de France & d'Angleterre. Il envoie pour cela son premier Adjudant General en Suisse.

1697

Les Suisses prennent quelque ombrage de ce que le Duc de Savoie conserve encore ses troupes après sa Paix avec la France, & de ce qu'il forme des magasins aux environs de Geneve. Le Duc de Savoie fait un voyage dans le Comté de Nice dans le mois de Janvier, avec partie de son bagage qui avoit pris le devant, & les mulets avec ceux qui les conduisoient, sont étouffés par une chute d'une grosse Avalanche de neige qui tombe des montagnes, il y perit un Valet de chambre, 4. Valets de pied & 6. ou sept Muletiers, & autant de mules chargées de vaisselle d'argent de son Altesse. En conformité du traité de la France avec le Duc de Savoie on demolit Pignerol. Il arrive un démêlé à St. Gal entre l'Abbé & la Ville, l'Abbé prétend que lorsqu'il fait des Processions les Catholiques Romains doivent passer par la ville qui est toute Protestante. La ville de St. Gal s'oppose à cette nouveauté ; ces contestations sont suivies de menaces de part & d'autre. L'Abbé ne se croyant pas en sûreté dans son Abbaye, qui est joignant la ville, se retire ; Zurich fait une deputation pour appaiser ce différend, mais sans succès.

Pendant cette Campagne le Comte de Portland & le Maréchal de Boufflers commencèrent à applanir les principales difficultés pour parvenir à une Paix generale, & le Château de Riswick proche de la Haye ayant été choisi & agréé des partis, chacun des Princes intéressés dans cette guerre y envoya ses Ambassadeurs ou Deputés, pour prendre soin de ses intérêts. Après diverses négociations la Paix y est enfin conclue, & plus promptement qu'on ne l'avoit espéré, entre l'Espagne, l'Angleterre & la Hollande. Le traité entre la France, l'Empereur & les Princes de l'Empire, trouve plus de difficulté. La prise de Barcelone par le Duc de Vendôme pendant les négociations fait que la France se tient plus ferme à retenir Strasbourg, quoiqu' auparavant elle eût témoigné qu'elle pourroit l'abandonner. Après diverses contestations l'Empereur & tous les Alliez concluent la Paix Generale le 30. Octobre 1697.

Le Duc de Savoie passe à Chamberi ; ceux de Geneve étant informés envoient Monsieur de Rive & Monfr. Pidet anciens Syndics, pour complimenter son Altesse, qui les reçoit fort obligeamment.

1698

Monsieur Amelot Ambassadeur de France apprend aux Cantons Suisses la Conclusion de la Paix, & leur fait entendre le soin que le Roi son Maître avoit pris de les y faire comprendre. Il prend en même tems son Audience de congé, & Monsieur de Puiseux vient remplir sa place. Parmi les Vaudois qui étoient retournés dans leur Pais, il s'y étoit joint diverses familles de François réfugiés. Le Duc donne un Arrêt en conformité de ses engagements avec la France pour les obliger à sortir de ses Etats dans deux mois. Ils passent à Geneve, où ils sont bien reçus ; après y avoir resté quelque tems ils passent en Suisse, où ils sont reçus avec la même bonté, que les Cantons ont toujours témoigné pour les malheureux persécutés ; ceux qui quitterent les Cantons pour aller s'établir dans les Etats des Princes Protestans, qui leur avoient accordé un établissement, reçurent encore des marques de leur libéralité ; ayant donné aux Peres de Famille six écus, quatre aux autres & trois aux enfans. Pour subvenir à près de trois mille qui étoient dans les Cantons, le Canton de Zurich se charge de six cents, & on fait une Collette à Zurich dans quatre Eglises, où on recueillit dixneuf mille six cents livres.

Le différend dont on a déjà parlé entre l'Abbé & la ville de St. Gal est enfin terminé à l'amiable dans une Diette tenue à Bade, tant à l'égard de la Procession des Catholiques, qu'à l'égard de l'argent qu'ils doivent payer à l'Abbé. Quelques Bourgeois de Geneve forment quelque intrigue contre le gouvernement ; le principal auteur qui avoit formé l'intrigue ayant été arrêté dans le Canton de Berne, fit échouer ce dessein. Le Magistrat de Geneve fait défense de débiter d'autre vin dans la ville que celui des habitans. Cette défense étant contre les intérêts du Duc de Savoie il défend à ses Sujets d'aller vendre aucune denrée dans la ville.

L'affaire concernant le différend entre le Prince de Conti & Madame de Nemours, qui sembloit éteint depuis que cette Princesse en étoit reconnue Souveraine, recommence en vertu d'un Arrêt du Parlement en faveur du Prince de Conti, & ce Prince écrit en Suisse, pour prier les Cantons de favoriser l'exécution de cet Arrêt. La Duchesse fait la même chose ; la fermeté de Madame de Nemours à soutenir ses droits lui attire la disgrâce du Roi, qui oblige cette Princesse par une lettre de cachet à se reloger à Colomiers ; dans la suite ce différend ayant été terminé, cette Dame demeure en possession de sa Souveraineté de Neuchâtel.

1699

Le Roi de France envoie des troupes dans le Duché de Montbelliard, pour obliger le Duc de ce nom à permettre l'établissement de quelque Curé dans ses Etats. Le Commandant de ses troupes fait avertir le Prince qu'il avoit ordre de lui

CONVOIRE

et aux offices avantageuses de la France... conditions très avantageuses pour les Etats... Paix par le mariage de la Princesse de France... Louis fils de Louis Dauphin de France... L'Ambassadeur de France... son Maître auroit toujours une... pour les Cantons, & qu'il ne desirait... l'observation de leur Alliance. Celui de... au contraire fortement des infractions... L'Electeur de Brandebourg prend à... une Garde à cheval de Suisses, à l'instar... France & d'Angleterre. Il envoie... adjudant General Suisse. On craint... prennent quelque ombre de ce que le... encore les troupes après la Paix... qu'il forme des magasins aux environs... Savoye fait un voyage dans le Comté de... vier, une partie de son bagage qui avoit... n'ullets avec ceux qu'il conduisoient, pour... d'une grosse Avalage de nege qui tombe... il y perit un Valet de chambre, 4 Va... cpt Muletiers, & autant de mules charg... nt de son Altesse. En conformité du... le Duc de Savoye on demoit Pignerol... à St. Gal entre l'Abbe & la Ville, l'Abbe... il fait des Processions les Catholiques... par la ville qui est toute Protestante. L... expose à cette nouveauté; ces contestat... aces de part & d'autre. L'Abbe ne le cro... dans son Abbaye, qui est joignant à n... fait une deputation pour appaier ce... te Cambragne le Comte de Portland de la... rs commencerent à appaier les princip... arvenu à une Paix generale, & le Chate... de la Haye ayant été choisi & agréé des... des Princes interelés dans cette guerre... leurs ou Deputez, pour prendre... Apres diverses negotiations la Paix y... plus promptement qu'on ne l'avoit espé... Angleterre & la Hollande. Le traité en... reur & les Princes de l'Empire, trou... a. La prise de Barcelone par le Duc de V... negotiations fait que la France se tiex... trasbourg, quoiqu' auparavant elle eut... urroit abandonner. Apres diverses con... & tous les Alliez concluent la Paix Ge... 1697. Les Princes de Savoie, de Wurtemberg, de... passe à Chamberi; ceux de Geneve... ent Monsieur de Rive & Monfr. P... r complimenter son Altesse, qui les... ent. L'Ambassadeur de France apprend aux Car... uion de la Paix, & leur fait entendre... Maître avoit pris de les y faire compr... me tems son Audience de congé, &... a vient remplir sa place. Parmi les Va... ames dans leur Pais, il s'y étoit jou... François réfugiés. Le Duc donne un... de les engagements avec la France pou... les Etats dans deux mois. Ils pat... ont bien reçus; après avoir resté... en Suisse, ou ils sont reçus avec... es Cantons ont toujours témoigné pou... recetés; ceux qui quiterent les Cantons... dans les Etats des Princes Protestans, q... de un établissement, reçurent encore... berantes; ayant donné aux Peres de Fam... ux autres & trois aux enfans. Pour lib... mille qui étoient dans les Cantons, ... charge de six cents, & on fait une Coll... re Eglises, où on recueillit dix-neuf m... on a déjà parlé entre l'Abbe & la vi... terminé à l'amiable dans une Diette... d de la Procession des Catholiques, q... ils doivent payer à l'Abbe. Quelq... forment quelque intrigue contre le p... principal auteur qui avoit formé l'intr... le Canton de Berne, fit échouer ce... de Geneve fait défense de debiter d... celui des habitans. Cette défense... la Duc de Savoye il descend à ses sujet... entée dans la ville. Le différend entre le Prince de Co... ours, qui sembloit éteint depuis que... connue Souveraine, recommence... lement en faveur du Prince de Co... Suisse, pour prier les Cantons de... et Arrêt. La Duchesse fait la me... e Madame de Nemours à l'instar... re la disgrâce du Roi, qui cou... par une lettre de cachet à le... ; dans la suite ce différend ayant... de demeure en possession de la Souverain... e envoie des troupes dans le Duché... obliger le Duc de ce nom à perm... que Curé dans les Etats. Le Com... ait avvertir le Prince qu'il avoit ordé...

A L'HISTOIRE DES SUISSSES.

Année de l'Ere vulg. 1699

lui demander une Eglise. Le Prince repond n'avoir autre reponse à faire que celle qu'il avoit faite à l'Intendant de Bourgogne, savoir qu'ayant été rétabli en possession des Etats, dont il étoit Souverain, par la Paix, il ne pouvoit comprendre que le Roi très Chrétien eût le droit de lui imposer l'obligation d'y souffrir une religion qui n'y étoit pas auparavant tolérée, ajoutant qu'il étoit prêt cependant à se conformer à tout ce qui seroit ordonné de la part de l'Empire, & qu'une pareille chose ne dependoit pas absolument de lui. Le Sr. Fondmore Subdelegué de l'Intendant de Bourgogne est envoyé pour executer les ordres du Roi. On depole un Ministre de Neuchâtel accusé d'être tombé dans quelque faute scandaleuse. Le Roi de France par son Ambassadeur demande son rétablissement sans aucun délai. Le Duc de Savoye fait des demandes, & forme quelques nouvelles pretensions sur Geneve, pour la Jurisdiction qui ne doit point s'étendre au delà de la riviere d'Arve, & qu'il eût en droit de bâtir une Chapelle dans le Pais de St. Victor; Il fait arrêter à cause de cela les rentes que les Genevois ont dans ce Pais. La Diette des Cantons porte ceux de Geneve à faire une Deputation au Duc à ce sujet. Monsieur Pictet est choisi, & par les sollicitations des Suisses ces différends sont terminés.

1700

On continue de violentes executions contre le Duché de Montbelliard & contre les Habitans de la ville d'Hericourt. L'Empereur en vertu de quelques pretensions qu'il prétend avoir sur Rainblen & Stein, les fait demander aux Suisses par son Ambassadeur avec beaucoup de hauteur; les Cantons sur cela écrivent à sa Majesté Imperiale, & d'ailleurs se mettent en état de défense. L'Ambassadeur d'Angleterre & celui de France communiquent aux Cantons Suisses le traité de la Succession d'Espagne. Mr. Hervart leur dit que la haute opinion que sa Majesté Britannique avoit de leur sagesse lui faisoit croire qu'ils auroient de la joye de la conclusion d'un Traité qui confirmeroit celui de Riswick, & qui n'avoit pour unique but que la tranquillité de l'Europe, croyant qu'ils se joindroient aux autres Puissances pour la garantie d'icelui. Mr. de Puiseux leur dit à peu près la même chose. L'Ambassadeur d'Espagne presente aussi une lettre du Roi son Maître, par laquelle il marque avoir donné ordre à son Ministre de leur représenter toutes les raisons pressantes qu'il oppoie au Traité, conclu entre la France, l'Angleterre & les Etats Generaux des Provinces Unies, sur une matiere qui demande de grandes considerations, & qu'il laisse à leur sage conduite d'y faire les réflexions convenables, & si cela convient à leur repos & à leur conservation. Les Cantons s'étant assemblés se separent sans contracter aucun engagement, que ceux qui sont portez par les anciens Traitez d'alliance avec l'Espagne, sans vouloir entrer au préjudice de ces traités dans ce qui concerne la Succession d'Espagne. Les Grisons se brouillent entre eux par trois factions différentes; l'une pour la France, l'autre pour l'Espagne, & la 3. neutre. Le Canton de Berne sur ces avis depute vers les Ligues Grises pour offrir sa médiation.

1701

La mort de Charles II. Roi d'Espagne à la fin de 1700, va donner aux affaires de l'Europe une nouvelle decoration de scene. Mr. de Puiseux, qui avoit sollicité les Suisses à la garantie du Traité de Partage de la Monarchie d'Espagne, presente un Memoire pour faire connoître les raisons que son Maître a eu de ne se pas tenir à ce partage, mais d'accepter le Testament en faveur du Duc d'Anjou son petit fils. Les différends entre l'Empereur & les Suisses, dont on a parlé, sont accommodés à la Cour de Vienne. La France & l'Espagne sollicitent les Suisses à reconnoître le nouveau Roi d'Espagne; ce qu'ils font, mais sans consequence, & sans préjudicier au legitime successeur. Les Grisons sont fort sollicités à prendre parti pour l'Empereur. Ils forment la resolution de s'unir au Corps des Cantons. La Diette de Bade prend la resolution de garder une exacte neutralité, ne trouvant pas d'expedient plus avantageux à leurs intérêts dans une conjoncture aussi delicate, & exposés comme ils sont entre les Puissances qui sollicitent chaqu'une en faveur de ses intérêts. Ils font quelque Deputation en France au sujet de l'interdiction du Commerce de quelques grains, mais sans succès. Il arrive un différend de religion dans un village du Pais des Grisons, appelé Zaagman, sur ce que les Catholiques vouloient empêcher les Reformés d'y faire leur exercice; ce différend est terminé à l'amiable; le Prestre & le Magistrat, qui avoient suscité mal à propos cette affaire de propos delibéré, en ayant été convaincus, sont condamnés à quatre mille écus d'amanche. Le Prince de Conti envoie un de ses Gentilshommes à Neuchâtel pour proposer de sa part au Conseil de lui accorder l'investiture de cette Principauté.

1702

L'Ambassadeur d'Angleterre presente à la Diette de Bade un Memoire que le Roi de France avoit envoyé dans les Cours étrangères, où il représentoit les raisons qui l'avoient porté à reconnoître le Prince de Gales pour Roi de la Grand' Bretagne. Le Marquis de Puiseux Ambassadeur de France continue toujours les sollicitations pour faire reconnoître le nouveau Roi d'Espagne. Le Comte de Trautmandorf, qui avoit succédé au Baron Neveu en qualité d'Ambassadeur de l'Empereur, s'y oppose, représentant aux Cantons les consequences qui s'ensuivroient de là, si Messieurs les Suisses faisoient cette demarche, par rapport aux intérêts de l'Empereur & à ceux de ses Alliez. Monfr. Valquener Envoiy des Etats Generaux presente un Memoire à la Diette de Bade, pour leur faire comprendre la necessité où ils étoient eux mêmes de ne pas favoriser les desseins ambitieux de la France, mais plutôt de s'y opposer, pour remettre la Balance de l'Europe dans un équilibre, qui pût être de la sûreté de tous les Souverains, & que comme la leur y étoit interellée comme celle des autres, il étoit de leur intérêt d'y faire attention. Les Cantons sont

Année de l'Ere vulg. 1703

disposés à défendre les villes Forestieres, & le Canton de Berne fait marcher des troupes & du canon de ce côté là pour pourvoir à leur défense. Les Cantons Catholiques inclinent pour le parti de la France, & reconnoissent le nouveau Roi d'Espagne.

1703

Les Suisses forment les resolutions suivantes. Que si quel qu'un des Princes qui sont en guerre fait irruption dans leurs Etats, toute la nation prendra les armes pour repousser la force par la force. Qu'on demandera satisfaction de ce que les François ont fait dans leur territoire. Que quelquesuns des Cantons prendront les Villes Forestieres sous leur protection; & que l'alliance avec la Maison d'Autriche sera rétablie sur l'ancien pied.

1704

Qu'on priera le Roi de France de ne point vouloir pousser ses conquêtes sur le Rhin aux environs de Basle. Monsieur de Puiseux écrit deux lettres au Canton de Zurich pour leur représenter les violences où s'étoit porté la Maison d'Autriche contre leurs intérêts, & les mesures que son Maître est obligé de prendre, vû la tolerance qu'ils avoient pour ses ennemis. Le Canton de Zurich & de Berne & l'Abbe de St. Gal font marcher des troupes, qui se postent depuis Basle jusqu'au Pais de Bragets, pour la garde des passages. La guerre que la France se dispose à porter en Savoye porte ce Duc à faire des propositions aux Suisses pour la conservation de ses Etats par Monsieur Mellaredé son Ambassadeur, qui justifie la conduite de son Maître. Monfr. de Puiseux, dans la crainte que les raisons de Monfr. de Mellaredé ne fissent quelque impression auprès des Cantons, leur écrit une lettre pour les obliger à garder une exacte neutralité.

1704

Il survient un différend entre le Canton de Zurich & quelques Cantons Catholiques pour un sujet de peu de consequence, qui ne laisse par de brouiller tout le Corps des Cantons, & voici le sujet; Neukirk Bailliage dans le Turgow depend des Cantons de Zurich, Lucerne, Ury, Swits, Underwald & Glaris. Les Catholiques & les Protestans y ont des Eglises séparées. Le Ministre de Neukirk ne faisoit ci-devant qu'un Sermon le Dimanche & un dans la semaine, mais le troupeau s'étant augmenté, il se vit obligé d'augmenter le nombre des Predications, de sorte que depuis quelque tems il prêchoit deux fois le Dimanche, & deux fois dans la semaine; les Catholiques regardent cela comme une innovation; ce qui donne lieu à ce différend. Une partie de cette année se passe en Memoires presentés aux Cantons de la part des Ambassadeurs de France & d'Espagne, auxquels ceux de la Grande Bretagne, des Etats des Provinces Unies, & du Duc de Savoye, ne manquent pas de répondre. Monfr. de Puiseux en presente un à la Diette, où il leur fait entendre que recevant incessamment des Graces du Roi, ils y faisoient très peu d'attention, & ne se faisoient point de lui en demander. La Diette offensée de ces expressions, repond à l'Ambassadeur, qu'ils ne reconnoissent que trois sortes de graces, celle qu'on accorde à des criminels, celle qu'un Souverain accorde à un autre Souverain par des largesses, & celle qu'un Souverain accorde à un moins puissant que lui en n'envahissant pas ses Etats. Qu'au premier égard, ils n'étoient en rien criminels; qu'au second, ils avoient rempli les traités avec sa Majesté; & qu'au troisieme, ils étoient disposés à verser la dernière goutte de leur sang plutôt que de souffrir quelque atteinte à leurs Libertez. Apres diverses Negotiations pour la neutralité de la Savoye, elle est rejetée par la France; & les Suisses, qui avoient paru prendre cette affaire à cœur pour la soutenir, sont obligés de quitter la partie à cause des differents sentimens qui regnent parmi eux. Monfr. de Puiseux ne manque pas de leur faire bien sentir les offres de son Maître, auxquelles ils n'avoient pas voulu consentir.

1705

Les différends de Neukirk continuent à causer de la méfintelligence parmi les Cantons; il en survient encore un autre entre l'Abbe de St. Gal & les habitans du Comté de Tockembourg, dont cet Abbe est Seigneur, au sujet de certaines nouveautez par rapport à la religion. On tient à ce sujet deux assemblées, une à Arrau, & une à Bade, sans parvenir à une heureuse fin. La Republique de Venise fait proposer aux Cantons un renouvellement d'Alliance. Quelques Camilards des Sevens qui avoient occupé les armes de France pendant deux ou trois années, & qui en étoient sortis par un traité fait avec Monsieur de Villars, passent dans le Canton de Berne, ce qui semble donner quelque inquietude à la France. Monsieur de Puiseux écrit à ce sujet une lettre à Messieurs de Berne, pour les prier de les faire retirer de leurs Etats. L'Empereur fait mettre quelques nouveaux impôts sur le Sel, que les Cantons tirent du Tirol & de Baviere, ce qui cause de la méfintelligence entre ces deux Puissances. Les Cantons font une deputation à ce sujet au Comte de Trautmandorf Ambassadeur de sa Majesté Imperiale, pour le prier d'employer son credit pour supplier Sa Majesté Imperiale de faire ôter cette taxe. Les Cantons Catholiques en particulier font Alliance avec le Roi Philippe d'Espagne.

1706

Les habitans de huit parroisses de la Vallée de Munster ou Munsterthal dans l'Evêché de Parantru la plupart reformés, ont dispute avec ce Prélat sur leurs Libertez. Ils s'adressent à Messieurs de Berne, avec lesquels ils sont en Combourgeoisie, afin d'être rétablis dans leurs droits, ainsi que leur Bandoulier, que l'Evêque avoit depôsé. Messieurs de Berne font connoître à l'Evêque leurs legitimes droits, & le peu de Justice de l'Evêque d'anticiper sur les prerogatives des Parroisses de cette Vallée. La situation vigoureuse, où se mettent Messieurs de Berne, pour soutenir cette affaire, porte l'Evêque à leur écrire qu'il ne pretendoit pas disputer de leurs Droits, mais qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de soutenir la deposition du Bandoulier, & de s'opoler à son rétablissement. Les Deputez

Ans de
l'Ere
Vulg.

1706

putez repondent que quand Monsieur l'Evêque auroit fait voir des raisons & des preuves judiciaires pour justifier sa conduite, ils ne s'oposeroient pas au châtement de cet officier, s'il avoit manqué de respect envers sa personne; mais aussi qu'ils ne souffriroient pas qu'on l'oprimât pour avoir conservé leurs droits. L'Ambassadeur d'Angleterre presence aussi à ce sujet de la part de la Reine un Memoire à Messieurs de Berne, pour soutenir les Libertez des peuples de cette ville. On termine ce differend à Nidau le 21. Avril, & l'Evêque de Paranthu écrit une lettre fort honnête aux Seigneurs du Canton de Berne. Les affaires de Tockembourg continuent à brouiller les Catholiques & les Protestans. Il se tient à ce sujet diverses conferences entre les Deputez des Cantons de Switz & de Glaris, & ceux de l'Abbé de St. Gal, qui sont sans effet.

1707

Les Privileges des Habitans du Duché de Tockembourg sont comme rétablis dans une assemblée generale, & remis sur leur ancien pied: quelques demêlés s'élèvent encore dans la suite parmi eux au sujet de la religion sur quelques ordonnances de l'Abbé de St. Gal, ne voulant pas permettre que suivant l'usage ancien on prêchât tour à tour dans de certaines Eglises. Il survient des differends à Geneve qui causent du trouble en cette ville entre le Magistrat & la Bourgeoisie, qui oblige la Regence à demander du secours à Messieurs de Berne & de Zurich. Ceux de Berne y envoient 300. hommes, mais la Republique ayant terminé ces differends ils retournerent dans leur Canton.

La mort de Madame de Nemours Princesse de Neuchâtel donne des inquietudes à cette Souveraineté, ce qui les porte à demander du secours & des conseils à Messieurs du Canton de Berne, avec lequel cette Principauté est en Combourgeoisie.

Les Etats du Vallangin pour empêcher les brigues & les pratiques secretes, & pour tacher de proceder dans cette affaire selon l'usage du droit, resolurent dans le Conseil de chaque Communauté, que ceux de l'Assemblée qui auroient voix dans le Conseil seroient obligés par serment de ne prendre aucun argent directement ni indirectement d'aucuns des illustres Pretendans, ni de manger chez eux ni chez aucun de leurs Deputez, & que cet Arrêt seroit porté & signifié au député de chaque Communauté.

Divers Deputez arrivent à Neuchâtel pour avoir soin des interêts de ceux dont ils étoient envoyez, & entre autres le Comte de Metternich pour le Roi de Prusse, celui du Prince de Montbeliard, du Marquis de Mailli, du Marquis d'Alegre, & du Baron de Monjoit, tous ceux-ci comme ayans droit d'Heredité des biens de la Maison de Châlons.

Le Prince de Conti, le Prince de Carignan, la Duchesse de Lesdiguières, Mr. de Matignon, le Duc de Villeroi & la Princesse de Soissons-Neuchâtel, comme Heritiers de la Maison de Longueville. La Maison de Bade comme heritiere de la Maison d'Hochberg. Le Canton d'Ury comme ayant été en possession de ce Duché dans les differends entre les Suisses & Louis XI. Roi de France, cet Etat ayant été remis à la Maison de Longueville sans l'agrément du Canton d'Ury.

Le Prince de Nassau Sigen en vertu de la substitution du Prince Philippe Guillaume & comme Chef du nom & des armes de Nassau & heritier de la Maison d'Orange; & enfin le Prince de Furstemberg, qui fit connoître qu'étant occupé à la recherche de ses papiers, il prioit le Conseil de ne rien faire au préjudice de ses droits. Monsieur de Puisieux Ambassadeur de France presenta d'abord quelques Memoires au Conseil de Neuchâtel pour faire connoître que l'intention du Roi son Maître étoit de le laisser agir dans la discussion de cette affaire selon les justes droits de ceux auxquels appartenoit cette succession. Mais voyant que les droits du Roi de Prusse, comme heritier des biens de la Maison de Châlons, étoient fortement appuyez, Monsieur de Puisieux presenta un second Memoire de la part de sa Majesté très Chrétienne, pour faire connoître au Conseil que l'intention de sa Majesté étoit de ne desferer pas à des étrangers une succession où ses sujets avoient de legitimes droits, & il fit entendre en des termes fort pressans

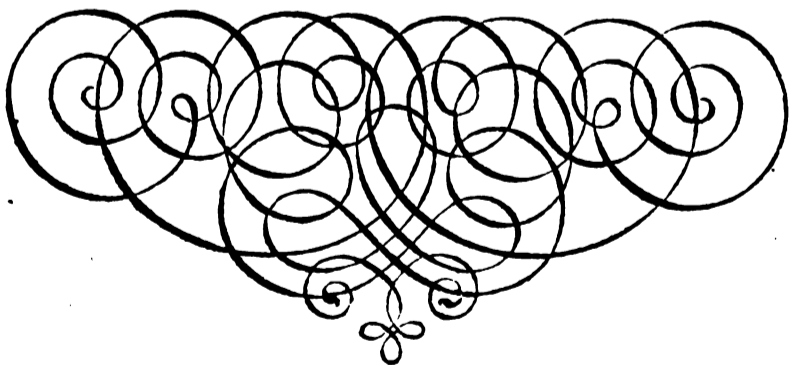
Ans de
l'Ere
Vulg.

1707

au Conseil que ce seroit à regret si sa Majesté se voyoit obligée pour soutenir leurs droits de se servir de moïens qui ne seroient pas agreables à ceux de Neuchâtel. La Reine de la Grande Bretagne & les Etats Generaux des Provinces Unies, en conformité des Articles de leurs Alliances qu'ils rendent publics, intercedent en faveur du Roi de Prusse, ainsi que le Roi de Suede, qui écrit à ce sujet une lettre au Canton de Berne.

Monsieur de Puisieux appercevant que la décision de cette affaire ne seroit pas favorable aux interêts des Pretendans François, fait connoître à Messieurs du Conseil que sa Majesté très Chrétienne étoit dans le dessein d'employer toutes les voies qu'elle trouvera convenables pour se faire rendre raison de l'injustice rendue à ses sujets, & que sa Majesté avoit déjà donné les ordres pour interdire tout commerce entre la Principauté de Neuchâtel & la France. Nonobstant toutes ces plaintes & diverses autres raisons que Monsieur de Puisieux leur peut représenter, ou par douceur ou par menace, le Conseil alla toujours son chemin, & après l'expiration de quelques délais demandés encore par Monsieur de Puisieux, le Conseil rendit sentence en faveur du Roi de Prusse, ayant reconnu que cette Souveraineté & le Domaine direct a appartenu Originellement à la Maison de Châlons: Que l'Utile a été réuni, & consolidé à la Directe, tant par le décès sans enfans de Jean de Fribourg, arrivé en 1457., que par diverses ouvertures suivantes: Que ces droits n'ont pas été prescrits, mais qu'ils sont de leur nature imprescriptibles, de l'aveu même de l'Avocat de S. A. S. M. le Prince de Carignan: Que les Droits de la Maison de Châlons ont été transmis légitimement en la Personne de Guillaume de Nassau, dit le Belge, qui a été reconnu generalement, & par toutes les Puissances de l'Europe, l'Heritier Universel des Biens, & Droits de la Maison de Nassau-Orange, dont lui & ses Successeurs ont joui librement, & dans lesquels ils ont été réintegrez lorsqu'ils y ont été troublez: Que par le Decès sans enfans de Guillaume III. Roi de la Grande Bretagne, qui étoit Fils de Guillaume II., Fils de Frederic-Henri, Fils dudit Guillaume le Belge, Sa Majesté Frederic Premier Roi de Prusse, du chef de Louïse de Nassau sa Mere, Fille Aînée dudit Prince Frederic Henri, se trouve incontestablement le veritable & legitime Heritier, à cet égard, de la Maison de Nassau-Châlons-Orange; ce qui donne l'exclusion à S. A. S. Monseigneur le Prince de Carignan. Pour ces Causes, Meilleurs Seurs des trois Etats donnent & Adjurent, par Sentence Souveraine & absolue, à Sadite Majesté Frederic Premier Roi de Prusse, l'investiture de cet Etat & Souveraineté, avec ses Annexes, appartenances, & dépendances, pour être ledit Etat par lui possédé comme indépendant, inaliénable & indivisible, en conservant les Libertez, Franchises, Privileges & Immunitéz, tant des Bourgeois que des autres Peuples de cet Etat; les Concessions accordées par les précédens Souverains, tant au Corps qu'aux particuliers du Pais; & les Traitez d'Alliance & de Combourgeoisie faits & dressés avec les Etats Voisins: Ordonnant aux Tresoriers & Receveurs de cet Etat de payer & délivrer suivant les ordres de Sadite Majesté, ou de ceux qui auront charge d'Elle; Moïennant quoi, eux & les leurs ne pourront être recherchez ni inquietez pour ce sujet, sous quelque pretexte que ce soit.

Après la lecture de ladite Sentence, & que le Sr. Fortis Avocat de Sadite S. M. le Prince de Carignan eut fait lecture d'une certaine Protestation, qui, par une nouvelle Sentence de Mrs. des Trois Etats, n'a pas été admise, ainsi que le Registre en est chargé: Nous avons mis en possession & Investi Sadite Majesté le Roi de Prusse de ladite Souveraineté de Neuchâtel & de Vallangin, &c. par la Tradition du Sceptre que Nous avons déposé entre les mains de S. Ex. Mr. le Comte de Metternich son Ministre d'Etat, & son Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire. Fait au Château de Neuchâtel le 3. Novembre 1707. Signé, N. Tribolet; & plus bas par Mr. le Président, Huguenin, Secretaire du Conseil d'Etat.



DISSERTATION

S U R L A

S A V O I E .

ON peut donner à ce nom de *Savoie* une double interpretation. A le prendre à la lettre, il signifie une certaine étendue de Pais divisée en plusieurs parties. Dans un sens plus vague & plus général, c'est une belle Souveraineté située en deçà & delà des Monts.

Je ne fais que couler sur la première de ces deux significations. La Savoie aussi bien que les autres elpaces de la Terre, a été habitée successivement par differens peuples. Dans le vieux tems les Nations étoient coureuses; l'amour de la Patrie ne les tenoit que de bonne sorte: si elles se trouvoient chez elles ou trop mal, ou trop à l'étrait, elles cherchoient mieux; & elles plantoient ailleurs le tabernacle ou en defrichant des lieux incultes, ou en chassant par force les propriétaires, du moins les possesseurs des endroits habitez. A present ce n'est pas tout-à-fait cela. Rarement & très-rarement les Peuples jouissent du repos: presque toujours obligez d'attaquer ou de se defendre, la paix ne leur fait pas de longues visites: D'ailleurs ils passent bon gré malgré de maîtres en maîtres; & en cinq ou six mois une Ville, une Province même peut changer deux ou trois fois de domination. Mais au moins nos Peuples sont stables; & que leur soleil soit chaud ou froid, fecond ou sterile, bien ou mal-faisant, ils vivent & meurent sous celui que la Nature leur a donné.

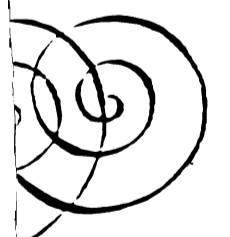
Suivant donc l'ancien *remue-ménage* du Monde, la Savoie esluia dans les Siècles les plus reculez de l'Histoire, diverses revolutions. On compte jusque à six Nations differentes qui habiterent successivement ce Pais-là: mais comme ce sont tous noms barbares, & d'une utilité fort mince, je ne les tirerai pas du Catalogue degoutant de l'ancienne Geographie, pour vous en fatiguer les yeux. Lors que les Romains, fondant l'établissement de leur République sur une ambition aussi injuste qu'insatiable, s'aviserent d'assujétir le Monde, & de vouloir, s'ils avoient pu, renfermer la liberté de l'Univers dans l'enceinte de leurs murailles, la Savoie fut entraînée par ce torrent. Elle fut soumise à ces fameux & superbes Oppresseurs jusques au délabrement de leur Empire. Quand, sous le Regne d'Honorius, l'Italie & les Gaules furent inondées de Nations étrangères, ce qui commença à faire crouler la masse prodigieuse de la Puissance Romaine, la Savoie fut la proie des Ravisseurs: ensuite elle fut incorporée au Royaume de Bourgogne; & enfin elle tomba sous le gouvernement des Princes qui la possèdent depuis si long-tems.

Cette Savoie est un pais aussi inégal pour sa situation, que mediocrement partagé pour les biens de la Nature. Beaucoup de haut & de bas: une variété agreable aux yeux entre ces deux extrémités:

assez dans la vie pour le necessaire; presque rien pour le superflu; un pais en un mot qui a quelques agrémens pour le voiage, & peu d'atraits pour l'établissement. Voici la naïve perspective qu'un Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de France Louis XIII. nous donne de ce pais-là. „ La „ Savoie, *dit-il*, a grande quantité de bleds en ses „ vallées, & force pâturages aux montagnes, & „ en quelques lieux de fort bons vins, comme à „ Montmelian & à Mortene. Il y a aussi quel- „ ques Lacs qui abondent en poisson: mais les plus „ renommez sont ceux de Nicy, du Bourget, & „ de Genève. Elle contient beaucoup de grandes „ montagnes, tellement que celui qui marche par „ ce pais decouvre toujours de nouvelles choses, „ parce que tantôt il voit que les passages s'élargis- „ sent; & tantôt que les montagnes se retrecissent; „ & que maintenant elles se haussent, puis elles se „ baissent; maintenant elles s'avancent; maintenant „ elles se retirent; tantôt elles te conduisent en une „ plaine, tantôt elles t'enferment dans un vallon.” Ce bon Auteur met les montagnes en grand mouvement; & qui prendroit sa figure de Rhetorique pour une realité, on auroit sujet de croire que la Savoie est ce Pais de Foi Evangelique où les montagnes sont transportables. Mais laissons finir notre Gentilhomme Geographe. „ La Savoie n'a rien de „ particulier, ni de remarquable. L'air y est assez „ fain: mais il y a quelques eaux qui font enfler la „ gorge à ceux qui en boivent, & on apelle cette en- „ flure en ce pais la *Goytre*, qui veut dire le go- „ sier, ou gros gosier.”

Au raport de quelques Ecrivains la Savoie pourroit passer pour les antipodes de ce pais de *Sapience* où on pèse l'air, & où on mesure le vent. On prétend que les Savoiards sont naturellement stupides; & que si le feu de la guerre ne les rafinoit un peu de tems en tems, il n'y auroit pas d'hommes plus grossiers. Ils ont même beau, ajoute-t-on, subtiliser leur esprit par le commerce & par la fréquentation des Nations civilisées, ils ne peuvent secouer la pesanteur de leurs manieres, ils ne sauroient de-roidir leur extérieur; chez eux la pénétration ne produit point le savoir faire; & le jugement leur vient sans les polir. Le commun de ces bonnes gens a une très-haute idée de la puissance de son Prince, & ils ne croient pas qu'aucun Souverain doive s'égalier à lui. Cette disposition est simple jusqu'au ridicule; mais elle est admirable pour l'obéissance aveugle: des Sujets pénètrent si profondément de la grandeur suprême du Maître, ne se donnent pas la liberté de raisonner sur sa conduite; & ils se soumettent à ses ordres comme s'ils émanoient immédiatement du Ciel. Il n'y a point de Souverain qui ne souhaitât que ses peuples fussent à son égard dans la même prévention où les peuples de Savoie sont à

CONDUIRE
 ce seroit à regret si la Majesté le vouloit
 eurs droits de se servir de moyens de
 ables à ceux de Neuchâtel. La République
 de Les Etats Generaux des Provinces
 des Articles de leurs Alliances qui libèrent
 cent en faveur du Roi de Prusse, ainsi que
 qui écrit à ce sujet une lettre au Camarade
 Plusieurs appercevant que la décision de ce
 pas favorable aux intérêts des Pretendants
 contre à Messieurs du Conseil que la Majesté
 e eront dans le dessein d'employer tous les
 e convenables pour se faire rendre raison
 e à ses sujets, & que la Majesté avoit déjà
 sur interdire tout commerce entre la Prusse
 el de la France. Nonobstant toutes ces
 es raisons que Monsieur de Puffieux les
 u par douceur ou par menace, le Conseil
 e min, & après l'expiration de quelques
 re par Monsieur de Puffieux, le Conseil
 faveur du Roi de Prusse, ayant reconnu
 rince & le Domaine direct à appartenu
 la Maison de Chalons: Que l'Usite a été
 à la Directe, tant par le décès sans en
 ourg, arrive en 1497, que par divers
 es: Que ces droits n'ont pas été prescrip-
 nt de leur nature imprescriptibles, de
 Avocat de S. A. S. M. le Prince de Carignan
 us de la Maison de Chalons ont été
 en la Personne de Guillaume de Salas, dit
 qui a été reconnu généralement, & par tou-
 nces de l'Europe, l'Henric Universel des
 e la Maison de Naillau-Orange, dont on
 ont joui librement, & dans lesquels ils ont
 lorsqu'ils y ont été troublez: Que par le
 de Guillaume III. Roi de la Grande Bret-
 de Guillaume II., fils de Frederic-Hen-
 rissime de Belgique, Sa Majesté Frederic
 Prusse, du chef de Louise de Naillau à Me-
 dit Prince Frederic Henri, se trouve in-
 e ventable & legitime Héritier, à cet égar-
 de Naillau-Chalon-Orange; ce qui don-
 S. A. S. Monsieur le Prince de Carignan
 Jules, Me. les Sieurs des trois Etats donn-
 par Sentence Souveraine & absolue, à Sa
 eut Premier Roi de Prusse, l'investiture
 veraineté, avec ses Annexes, apparten-
 es, pour être ledit Etat par lui possédé
 ent, inalienable & indivisible, en confes-
 Franchises, Privilèges & Immunités,
 que des autres Peuples de cet Etat; les
 es par les précédens Souverains, un
 particuliers du Pais; & les Traitez d'Al-
 bourgeoisie faits & dressés avec les Etats
 ant aux Tresoriers & Receveurs de cet
 evoir suivant les ordres de Sadite Majesté
 au auront charge d'Elle; Mais en tant
 us ne pourront être recherchez ni inquie-
 tous quelque pretexte que ce soit.
 e de ladite Sentence, & que le Sr. For-
 e A. S. M. le Prince de Carignan eut
 certaine Protestation, qui, par une nouve-
 des Trois Etats, n'a pas été admise, ain-
 en est chargé: Nous avons mis en posses-
 te Majesté le Roi de Prusse de ladite Sou-
 chateil & de Vaillangin, &c. par la Trad-
 e Nous avons depoié entre les mains de
 omte de Metternich son Ministre d'Etat,
 leur Extraordinaire & Plenipotentiaire
 e Neuchâtel le 3. Novembre 1707. Signé
 & plus bas par Mr. le Président, Hug-
 Coniel d'Etat.



l'égard de leurs Princes ; & tel Monarque s'est trouvé dans de certaines conjonctures où il auroit donné ses Sujets par milliers, pour un franc Savoïard. Ce qu'il y a de fâcheux pour ces peuples, c'est que, quoique le pais titre leur Prince, ils ont le malheur d'être privez de sa presence Royale. Ne seroit-ce point par cet endroit-là même, que les Savoïards ont une veneration presque religieuse pour leurs Souverains, & qu'ils les adorent comme une espèce de Divinité ? Il n'en est pas des Princes comme de Dieu, quoi qu'ils aient l'honneur d'être ses images & ses Lieutenans. Quelle est une des principales raisons pourquoi la crainte de Dieu, crainte qui de sa nature devoit être un préservatif tout-à-fait efficace contre le mal moral, influe si peu parmi les hommes, qu'on peut dire sans exageration que le Vice y prévaut ; & que sans les loix penales la Violence seroit sur le thrône, & le Crime triompheroit de la Vertu ? C'est que Dieu est invisible ; c'est que ni son essence ineffable, ni aucun de ses attributs infinis ne tombent sous les sens. Si Dieu, qui n'est apercevable que par les yeux de l'esprit, empruntoit quelque forme sensible pour paroître aux yeux du corps, il n'y a ni defaut, ni foiblesse, ni sceleratesse qui pûssent tenir contre les traits de sa justice, ni contre ceux de sa bonté.

Il n'en va pas de même des copies de cet Original souverainement parfait, je veux dire des Princes. Ce n'est pas, en se montrant beaucoup, qu'ils impriment à leurs Sujets cette fraieur salutaire qui procède de la Majesté Souveraine, & qu'ils s'attirent le plus leur respect & leur veneration. Plus des Peuples voient leur Maître, moins ils pensent au pouvoir qu'il a sur eux ; faisant alors plus d'attention au merite qui lui manque, qu'à son autorité, ils en viennent insensiblement à le regarder comme un autre homme ; & dès-là ils n'envisagent plus son gouvernement que comme un joug. Ce Monarque dans l'Asie qui, si j'ai bien retenu, ne sort de son Palais pour se faire voir à ses Sujets, que de cinq en cinq ans, imposant même une Capitation générale par laquelle il leur vend l'honneur de sa presence, à votre avis l'entend-il si mal ?

Mais quoique le petit peuple de Savoie élève la grandeur de leur Souverain au dessus de toutes les autres Puissances du Monde, on ne voit pas que pour cela ils en soient plus attachez à leur Patrie. N'y trouvant aparemment pas de quoi subsister ils sortent en assez grand nombre & se disperent par toute l'Europe : dans un équipage malpropre, noir, & presque infernal ; armez offensivement contre la suie & contre l'ordure, ils parcourent les Roïaumes, les Provinces, les Villes ; & pour un peu de pain ils consacrent leur industrie à un art, qui, quoique dans le sens aboli des pointes, il les élève vers le Ciel, ne peut être plus bas ni plus obscur : leur glorieux endroit, c'est de concourir à la conservation des Societez, & de les preserver des ravages du feu. Au retour de cette sale occupation, & de figurez comme s'ils fortoient du Tartare, on ne laisse pas de les entendre avec plaisir sur les louanges de leur Prince & de leur pais, comme s'il n'y avoit rien sur la Terre qui aprochât de l'un & de l'autre.

Au reste on doit juger tout autrement des Habitans de la Savoie qui sont distinguez par la naissance & par l'éducation. „Certainement, dit mon Auteur, ceux-là sont d'agreable conversation, civilisez presque à l'égard de leurs voisins, & affectueux à toute sorte de vertu & de gentillesse.

„ Tellement qu'on voit ordinairement dans Cham-
 „ beri une aussi bonne compagnie, & aussi polie
 „ qu'on en fauroit trouver en plusieurs villes de
 „ France qu'on estime bonnes. Si les Savoïards
 „ de façon étoient sur ce pied-là il y a plus d'un demi-
 „ Siècle, il est à presumer que c'est encore toute au-
 „ tre chose à present ; & ne doutons point qu'ils ne
 „ soient tout-à-fait dans la politesse & dans le bon
 „ goût qui regnent presque par tout. Quant à la bra-
 „ voure Savoïarde, voici ce qu'on en dit. „ Le peu-
 „ ple n'y est guere guerrier, & peu de gens d'au-
 „ tre nation sont capables d'en faire fuir un grand
 „ nombre. Et quant aux Gentilshommes, ils ne
 „ manquent pas de courage, mais beaucoup ont
 „ faute d'adresse pour le combat de cheval. „ Après
 „ tout il n'y a pas grand fond à faire sur ces sortes de
 „ peintures générales. Je veux que chaque Nation ait
 „ ses endroits specifiques tant en bonnes qu'en mau-
 „ vaises qualitez, qu'il est difficile de les designer !
 „ Les hommes aiant été formez sur le même modé-
 „ le, toutes les Societez sont à peu près les unes
 „ comme les autres. Par tout une oposition d'indus-
 „ trie & de mal-habileté, de crime & d'innocence, de
 „ vice & de vertu ; par tout un contraste de vrai &
 „ de faux, de bien & de mal : enfin notre Espece est
 „ par tout la même ; les divers climats, & les diffé-
 „ rentes loix ne la font differer que du plus au moins.
 „ Mais sortons de la Savoie ; & venons à la Souve-
 „ raineté de ce nom.

Elle est si puissante, si ancienne, & si noble, cette Souveraineté, qu'il ne lui manque que d'être érigée en Roïaume ; & il y a même quelque sujet de s'étonner que cette glorieuse transformation ne soit point encore arrivée. Je ne comparerai point les Etats & les forces du Duc de Savoie avec les Couronnes de l'Europe. Ce n'est pas qu'on n'en pût trouver quelques-unes auxquelles ce Prince ne seroit pas inférieur, sur tout s'il emploioit, pour faire valoir sa puissance, les mêmes moiens que ces Souverains emploient pour faire valoir la leur. Il est pourtant vrai que la Savoie, à moins d'une augmentation très-considerable, ne pourroit pas égaler ces vastes Monarchies qui, par les nombreuses armées qu'elles peuvent mettre sur pied, causent tant d'ombrage, & tant de crainte à leurs Voisins. Mais il est certain que l'Etat dont il s'agit auroit pu passer dans l'ancienne Grece, & en bien d'autres Contrées pour un grand Roïaume. L'habile homme qui, en forme de Lettres, a écrit purement, judicieusement, favorablement sur cette matiere, & chez qui je puiserai beaucoup dans la suite de cette Dissertation, cet habile homme, dis-je, nous insinue qu'au tems des Allobroges, la Savoie, & les Provinces qui en dépendent ont formé plus d'un partage de ces Rois antiques. Voions donc en mignature & en racourci ce que c'est que la grandeur du Duc de Savoie.

„ Les Etats de ce Prince ont de tour quatre cens
 „ milles d'Italie ; il faut douze grandes journées pour
 „ les traverser du Midi au Nort ; c'est-à-dire que
 „ de Nice à l'extrémité du Chablais, il y a autant
 „ de chemin à faire que de Milan à Rome ; & qu'il
 „ faut huit jours pour en atteindre les limites du
 „ Levant au Couchant, en y entrant par le pont de
 „ Beauvoisin, & sortant par Verceil. . . . Dans
 „ cette vaste enceinte sont deux Archevêchez, &
 „ dix Evêchez dont quelques-uns ont jusqu'à cinq
 „ cens paroisses dans leurs Dioceses, outre huit E-
 „ vêques étrangers qui exercent leur juridiction
 „ spirituelle dans les Etats de Son Altesse Royale ;
 „ vingt

vingt-cinq Abbaïes fort considerables par leurs re-
 venus & par leurs droits, qui ont pour la plus-
 part la jurisdiction Episcopale, & qui sont tou-
 tes, aussi-bien que les Archevêchez & les Evê-
 chez, du Patronage, ou de la nomination du Sou-
 verain, en consequence des promesses faites de-
 puis 250. ans par les Papes, qui ne peuvent même
 conferer les Prieurez ni aucun autre benefice qu'à
 des Sujets de ce Prince, ou à des Etrangers qui
 lui soient agreables; Cent cinquante Commande-
 ries de l'Ordre Militaire de Saint Maurice, dont
 le Prince est le Grand Maître, outre celles qui
 sont répandues dans toute l'Italie: Trois Senats,
 ou Parlemens; deux Chambres des Comptes, &
 plusieurs autres Sièges de Jurisdiction de premiere
 instance qui ressortissent à ces premiers Tribunaux
 lesquels jugent tous trois souverainement.

En réfléchissant sur cette énumération, je reco-
 nois aisément que la domination des Ducs de Sa-
 voie est étendue; & que ce Prince a sur l'Eglise
 toute Catholique de sa Souveraineté, à peu près
 les mêmes droits que les Rois de France ont sur l'E-
 glise de leurs Roiaumes. Mais cela ne me donne pas
 une idée des forces militaires de la Savoie. Car en-
 fin ces Diocèses, ces Paroisses, ces Abaïes, ces Cloî-
 tres, & tout ce qu'on voudra me nommer par rap-
 port aux Autels, m'apprennent bien que l'Etat de Sa-
 voie fourmille en Ecclesiastiques tant Seculiers que
 Reguliers: mais il ne faut pas compter ces Messieurs,
 parmi les défenseurs du pais; ils ne sont destinez
 qu'aux armes de l'esprit; & si souvent ce sont cel-
 les-là qu'ils savent manier le moins, ils n'en sont
 pas plus utiles au Souverain pour attaquer ou pour
 repousser l'Ennemi. Je voi bien aussi que cet ample
 Patronage des Ducs de Savoie peut leur susciter de
 fâcheux & fréquens demêlez avec les Papes qui ne
 demanderoient pas mieux que d'étendre souverainement
 leur Pastorat universel sur tous les Benefices
 d'Italie, que dis-je? sur toute la Gent Levitique
 ou Clericale de la Catholicité. En effet depuis com-
 bien d'années le Duc de Savoie régnant est-il en pro-
 cès avec la Cour de Rome? Et si Son Altesse Roia-
 le étoit un Prince à plier lors qu'il y va du main-
 tien de ses Privilèges, il y a long-tems que son droit
 de Patronage seroit écorné. Encore une fois je com-
 prens bien que ce droit est fort beau; mais s'il peut
 être utile à la recompense du merite & au salut des
 ames, il n'a nul raport à la conservation, à la sû-
 reté, à la prospérité des corps, ce qui est pourtant,
 à proprement parler, l'unique but de l'institution
 des Etats & des Societez.

Examinons donc par un autre endroit jusqu'où
 peut monter la puissance guerriere du Duc de Sa-
 voie. „ Cette Souveraineté, nous dit-on, . . . s'é-
 tend sur quinze cens mille habitans répandus en
 plusieurs Provinces dont l'importance est connue
 par leur étendue & leur situation, par raport à la
 Provence, au Dauphiné, à la Franche-Comté,
 aux Suisses, au Pais de Valais, au Montferrat,
 à l'Etat de Milan, à celui de Genes & à la Mer
 Mediterranée à qui ces Provinces sont contiguës,
 & qui étant autrefois separées entr'elles forment
 aujourd'hui un Tout incomparablement plus
 grand que ce qu'on appelloit anciennement des
 Roiaumes.

Voilà ce qui doit faire juger de la puissance of-
 fensive & défensive du Duc de Savoie. Si le calcul
 du nombre des quinze cens mille habitans est exact,
 je ne sai si je parle en ignorant & en temeraire, mais

je conclus hardiment de cette supputation, que Son
 Altesse Roiale pourroit mettre près de cent mille
 hommes sur pied. Vous en riez? J'y consens. Mais
 pour me persuader que vous riez en homme, & que
 votre diaphragme ne s'ouvre & ne se dilate que par
 ordre du Bon Sens, prouvez-moi que sur quinze cens
 mille têtes de tout sexe, de tout âge, de toute con-
 dition, il ne se trouvera pas tout au moins quatre-
 vingt mille hommes propres à porter les armes. Il
 s'en trouveroit sans doute beaucoup plus qui le pour-
 roient, me repondrez-vous; mais voulez-vous donc
 mettre sous le harnois tous les Sujets de Son Altes-
 se Roiale qui tiennent le milieu entre l'adolescence
 & la vieillesse decrepite? Que laisseriez-vous au ma-
 niment des affaires d'Etat, à l'administration de la
 justice, à l'entretien du commerce, à la culture des
 Arts, aux fonctions champêtres, mais utiles, mais
 necessaires de l'Agriculture; & sur tout à la propaga-
 tion & à la transmission du Sang? Cette objection,
 loin d'être à plomb, n'est pas seulement à charge de
 poudre; ce n'est qu'une ombre, ce n'est qu'un phan-
 tôme de difficulté. Je ne suis pas assez ridicule pour
 prétendre faire des Soldats de tous les jeunes gens
 vigoureux, & de tous les hommes faits qui sont
 sous la domination du Duc de Savoie: en ce cas-là
 je formerois une armée de trois cens mille hommes;
 & peut-être resteroit-il encore bien des gens capa-
 bles de soutenir les dangers & les fatigues de la guer-
 re. Mais je prens cent mille sur quinze cens mille;
 & je dis que Son Altesse Roiale pourroit les enrôler
 aisément sans deranger trop l'économie de son Etat:
 en quoi ai-je si grand tort? Vous n'en demeurerez
 pas là, j'en suis sûr, & vous m'allez faire une ques-
 tion; combien pensez-vous qu'il faille de millions
 d'hommes pour en trouver cent mille disposez à em-
 brasser d'eux-mêmes, volontairement & par choix
 la profession des armes? Je n'en sai rien; & je de-
 fie aucun Mortel de le savoir: mais à tout hazard
 je vais répondre par une distinction. Dans un Etat
 où l'abondance prévaut, & où ceux d'entre les Su-
 jets qui sont dans la disette & dans la misere, ne
 peuvent se prendre de leur souffrance qu'à leur étoi-
 le, ou qu'à leur mauvaise conduite, j'avouë que
 quelque peuplé que soit cet Etat, il n'est pas faci-
 le d'y lever cent mille hommes. Dans un Etat où
 par des conjonctures onereuses, par des contretems
 ruineux les Sujets sont si surchargez, qu'à l'ex-
 ception d'un petit nombre qui profite de la disgrâce
 publique, les autres gemissent sous le poids; sur
 tout l'Artisan & le Laboureur qui, ne travaillant
 presque que pour le Souverain, sont dans le dernier
 épuisement; dans cet Etat, dis-je, la Caisse & la
 Trompète ne sonnent pas long-tems; on trouve bien-
 tôt cent mille guerriers; & on les assembleroit à
 moins de quinze cens mille habitans. Les taxes &
 les impôts ôtent à une Nation les plaisirs du luxe,
 de la bonne chere &c. ils reduisent même le neces-
 faire à la modestie, à la simplicité, à la frugalité:
 mais en recompense ces taxes & ces impôts don-
 nent à cette Nation des soldats, des Défenseurs, des
 Conquerans qui la font triompher, qui étendent ses
 frontieres, & qui la rendent formidable à ses voisins
 & à ses ennemis. D'ailleurs quand le Souverain se
 trouve pressé par l'ennemi; quand il a un besoin
 extraordinaire de troupes, consulte-t-il l'inclination,
 le penchant, la volonté? Ceux qu'il commet pour
 les enrôlemens forcez prennent garde à la mine & à
 l'apparence; du reste l'infortuné sur qui on jette le
 sort, & qui reçoit malgré lui vocation de tuerie,

eût-il autant d'horreur pour la guerre que pour la mort ; fût-il aussi peu propre aux exercices & aux exécutions de Mars qu'à tenir le timon d'un Gouvernement, lui que je suppose un *rustre*, point d'égard à tout cela, il faut marcher. Or est-il, repliquez-vous, que le Duc de Savoie ne foule point ses peuples ; & que Son Altesse Roiale est trop humaine pour contraindre ses Sujets à prendre les armes : d'accord ; & c'est à quoi je souscris avec plaisir. Mais il pourroit arriver que ce Souverain eût des raisons justes & valables, pour mettre ses Sujets à la terrible presse des subsides, & pour ordonner le *contrain-les d'entrer* aux Officiers de ses troupes : en ce cas-là je veux bien hazarder la chose, & dire que Son Altesse Roiale n'auroit pas d'impossibilité à lever quatre vingt ou cent mille hommes, c'étoit précisément ma thèse.

Mais il ne suffit pas d'avoir des hommes pour faire la guerre ; il faut de la finance à proportion ; l'argent est le maître ressort de cette sanglante & meurtrière machine, il est la matière & l'aliment de ce feu dévorant. J'en conviens : mais en même tems je suppose le Duc de Savoie assez riche pour pouvoir fournir à l'entretien d'une nombreuse armée. Ce Prince a de gros revenus : on faisoit monter à un million d'or chaque année ceux de l'Aïeul de Son Altesse Roiale qui regne aujourd'hui avec tant d'éclat & de réputation ; il est fort vraisemblable que cette somme a augmenté considérablement. N'y a-t-il pas outre cela les ressources extraordinaires ? Sans parler des subsides qu'on peut tirer de ses Alliez, les Ducs de Savoie ont toujours possédé un trésor inépuisable dans l'affection & dans l'attachement de leurs Sujets ; & puisque ceux-ci se montent à quinze cens mille têtes, jugeons quel secours les capitations, les dons gratuits, les emprunts, & tous les autres moyens pécuniaires peuvent apporter à ces Souverains. Écoutons sur les forces de Son Altesse Roiale de Savoie ce qu'on en écrivoit par rapport à la guerre de 1689, „ Quoique ce Prince eût „ perdu la moitié de ses États, que l'autre moitié „ fût non seulement sujette aux contributions & „ aux courses des Ennemis, mais encore le théâtre d'une guerre fort animée ; Quoiqu'il eût même „ efflué deux de ces journées de disgrâce, qui „ arrivent aux Armées les plus nombreuses, comme „ aux plus foibles, & dont la décision ne dépend „ souvent, que d'une légère circonstance mal „ entenduë, ou mal menagée, il n'a pas laissé de „ maintenir à sa solde près de 24000. hommes qui „ ont été payez régulièrement tous les mois ; Il a „ vu le Piémont soutenir pendant sept Campagnes, „ le poids de deux grandes Armées, qui montoient „ quelquefois jusqu'à quatre vingt mille hommes, „ sans que les munitions, ni la subsistance aient „ jamais manqué, & il a éprouvé ce qu'a écrit un „ Auteur célèbre, qu'on ne sauroit dire précisément, „ quels sont les revenus du Duc de Savoie, „ puisque la fidélité & le zèle de ses Sujets, sont „ une source qui ne tarit jamais, & qui lui fournit „ dans le besoin ces secours qui semblent être au „ dessus de leurs forces, & qui passent toute sorte „ de crainte.

„ Tant de Nations différentes que la guerre a „ attiré en Piémont & qui ont eu leur part dans „ les mouvemens qui s'y sont faits, ont pris sans „ doute une juste idée de la grandeur de ce Prince. „ Ceux qui verront le Piémont dans le calme dont „ il jouit présentement, aussi florissant qu'il l'ait

„ jamais été, ne perdront pas les idées que la guerre leur a données de la puissance du Prince qui y „ regne. Turin avec sa Citadelle, Cony, Montmellian, Nice, Ville-Franche, Verceil, Montdevis, Veruë, Ait, Suze, Ceve, Quérasque, & Yvrée, toutes Places de guerre, & si renommées, & dix mille hommes de bonnes troupes que S. A. R. entretient pendant la paix, servent encore à la conserver. Ce tableau délicatement touché nous représente au naturel la puissance du Duc de Savoie, telle qu'elle est, lorsque ce Prince ne fait que des efforts ordinaires ; & il nous découvre en même tems que Son Altesse Roiale pourroit incomparablement plus si elle vouloit mettre en œuvre le grand nombre & la bonne volonté de ses Sujets. Mais comme apparemment ce Souverain sacrifie en cela son propre agrandissement à l'abondance & à la conservation de ses Peuples, cette médiocrité de forces à laquelle il veut bien s'en tenir, lui est infiniment plus glorieuse, que tous les avantages qu'il remporteroit avec une nombreuse Armée. Quant à toutes ces Fortereses de la Souveraineté de Savoie, il y en a plusieurs à bas ; & le puissant & redoutable Voisin qui les a fait demolir, en occupe les Places. Le Duc regnant s'est vu même sur le point de perdre sa Capitale, ce qui auroit été bientôt suivi d'un depouillement total : mais le Ciel se déclarant pour la cause de ce Prince, & secondant les qualitez héroïques dont il l'a orné, S. A. R. a paré ce funeste coup : Elle a même depuis ce tems-là porté la terreur de ses armes jusqu'à la porte du grand Monarque son Ennemi, qui ne doutant presque point au commencement que cette porte ne fût enfoncée, en fut saisi de crainte & d'inquietude au milieu de sa Cour : Elle a repris sur lui une place importante ; & enfin les affaires de ce Prince sont dans une situation si heureuse, qu'il y a tout sujet d'espérer que, soit par la continuation de la guerre, ou par le souhaitable événement de la paix, la puissance de S. A. R. sera encore tout autre qu'elle n'étoit après la dernière paix de Turin. C'en est assez sur l'étendue & sur les forces de l'Etat de Savoie, examinons superficiellement son ancienneté.

Je ne trouve dans les Historiens que je consulte, aucune brouillerie Chronologique touchant la durée de la Souveraineté de Savoie : à quelques années près ils conviennent qu'elle subsiste dès l'onzième Siècle, tems considérable, & qui doit imprimer du respect & de la vénération pour un Etat qui a bravé tous les changemens & toutes les revolutions qui sont arrivées pendant tant de tours de la Terre ou du Soleil. Mais on ne s'accorde pas sur le Fondateur de cette Souveraineté. Le sentiment commun tient pour Bertold, Berold, Berauld, Berard, c'est le même nom exprimé de quatre différentes manières, permis de choisir. Remarquons en passant, que le tems, qui fait passer les Princes, les Grans, les Illustres, tout comme les autres hommes, corrompt si fort les noms de ceux-là, que s'ils revenoient au Monde, on pourroit les nommer bien des fois en leur présence sans qu'ils s'en aperçussent. Continuons. On remonte à différentes tiges pour trouver l'origine de ce premier Souverain de notre Savoie. Suivant un Auteur dont l'opinion est défendue par plus de quatre-vingts Historiens François, Allemans, Italiens & Savoisiens, Berold descendoit de Witichind le Grand, Duc de Saxe & d'Angrie. Witichind fut pere de Wigberg qui eut deux fils, Brunon & Walpert. Ce dernier aussi Duc d'Angrie & Comte de Rin-

Ringelbert, laissa Immed Duc d'Engern, qui de Hinné Comtesse de Chiren, eut Hugues Marquis d'Italie pere de notre Berold. Pour Commentaire de cette induction genealogique il n'y aura nulle incongruité à transcrire ici les propres termes du vieux Ecrivain dont j'ai déjà parlé. „ Les Ducs de Savoie, „ dit-il, sont descendus de la Maison de Saxe, & „ principalement de l'estoc de l'Empereur Othon „ II.... Mais afin de prendre cette Maison en „ sa source, il faut savoir que du tems que Raoul „ & Boson regnoient en Bourgogne, & qu'Othon „ III. tenoit l'Empire, Berold sorti de la Maison de „ Saxe, & par consequent fort proche parent de „ l'Empereur, se trouvant sans terres, ou du moins „ sans en avoir autant qu'il desiroit, fut investi par „ l'Empereur des terres de Savoie, & de Vallées, „ & partie du Piemont: & les Rois de Bourgogne, „ Boson & Raoul s'accorderent à cette donation „ Imperiale, si bien que ce ne fut avec le tranchant „ de l'épée que Berold se fit Comte de Savoie, com- „ me quelques-uns ont voulu dire.“ Après ces deux témoignages qui s'expliquent, qui se soutiennent, qui se confirment l'un par l'autre, ne jureroit-on pas sur la foi Historique que Berold est l'Auteur de la Royale Maison de Savoie? Pour les lier ensemble ces deux témoignages, je m'imagine, soit dit néanmoins sans préjudice des experts & sans répondre de rien, je me figure que l'Empereur Othon II. & Berold venoient en lignes différentes de Witikind, Prince Saxon à qui Charlemagne donna le Duché d'Angrie. Berold ne se trouvant pas assez avancé pour un Prince qui avoit l'honneur de rouler dans ses veines un sang Imperial, sollicite une Souveraineté; l'Empereur avec l'agrément des Rois de Bourgogne, lui en procure une, & Berold la reçoit des mains de ce Monarque, ce qui fait entrer le premier Souverain de Savoie dans le Vasselage de l'Allemagne, ce système paroît lié, enchainé, bien suivi.

Mais, qui se seroit attendu à un si fatal accident? Ce Berold qui a joui, je ne sai combien de Siècles, de la glorieuse dignité de premier Souverain de l'Etat de Savoie; ce Prince dont la possession est apuïée sur la deposition de près de cent témoins d'une intention irreprochable, ou pour mieux dire sur les sentences définitives de près de cent Juges compétens, ce pauvre Prince, dis-je, non seulement est degardé de son rang; mais on le dépouille même de son existence; & on prétend qu'il n'est jamais sorti du neant de l'espèce humaine. Il faut l'avouer: ce sont des gens bien dangereux que ces têtes curieuses & infatigables, qui sans se rebuter, & à travers mille & mille broussailles, marchent à la découverte des sources de l'Histoire. Quel ravage ne font-ils point à la lueur du Bon-Sens qui leur tient lieu de flambeau dans cette route tenebreuse, quel ravage ne font-ils point sur les hommes & sur les événemens? Comme ils ne veulent rien que de vrai & que de sûr, la moindre incertitude leur donne du soupçon; & sur cela s'animant à fouiller de plus en plus, il n'est pas rare qu'au lieu d'hommes, ils trouvent des chimères, & de pures faussetez pour de véritables faits. Patience encore si on n'entreprendoit ces recherches critiques & inexorables que sur les terres de l'Histoire profane: mais on creuse aussi dans l'Histoire Sacrée, & si le respect dû à la Religion empêche de descendre jusqu'aux fondemens, on s'acharne sur un accessoire qui tient lieu de principal chez les simples, & on en ôte tout ce qu'on

Tom. II.

peut en retrancher sans mettre sa personne en peril. N'a-t-on pas vu de nos jours un de ces doctes *Dénicheurs* s'inscrire en faux contre un des objets les plus venerables de la devotion populaire, passer en revue les noms du Calendrier, & en chasser les moins accreditez du prodigieux nombre de ceux qui lui paroissent y avoir été fourrez par la superstition; monter jusques au séjour bienheureux, y déthrôner plusieurs Saints, & faire trembler ici bas les Ministres du Culte qui vivent grassément sous le crédit des autres Invoquez? Mais jusqu'ou m'emporte l'envie que j'aurois qu'il y eût eu un Berold? C'est qu'on dit, & vous venez de le lire, que ce Prince n'a point fondé l'Etat de Savoie à la pointe de l'épée; mais par la cession volontaire de deux Monarques qui voulurent bien en cela faire plaisir à l'Empereur son parent. Or il est si rare de trouver un Bâtisseur de Monarchie qui se soit établi sans effusion de sang, & sans violation de droit! La plupart de ceux qui ont institué les grandes & petites Societez qui subsistent aujourd'hui, étoient des Conquerans, c'est-à-dire des hommes qui n'ayant point d'autre titre que l'ambition, depouillent par force & par violence les propriétaires ou les possesseurs, n'épargnant pas le massacre & la tuerie jusqu'à ce qu'ils soient fixez dans leur usurpation.

Ce seroit donc grand dommage qu'il n'y eût point eu de Berold. Cependant quelques Auteurs le traitent de fabuleux; & voici ce qu'en dit un fameux & moderne Compilateur d'Historiens. „ Depuis „ quelque tems on a cru que ce Berard de Saxe n'a „ point été, & que Humbert, qui dans l'opinion „ commune passe pour le second Souverain de l'E- „ tat de Savoie, en a été le premier, & qu'il étoit „ petit-fils de l'Empereur Louis fils de Boson, „ qui le fut de Beuve Comte d'Ardenne, du sang, „ selon quelques-uns, de Pharamond, ou de Char- „ lemagne, selon d'autres. Voici comme en parle „ mon illustre ami Mr. Chorier dans l'Histoire de „ Dauphiné, abrégée pour Monseigneur le Dau- „ phin.... Ermengarde, fille de l'Empereur Louis II. „ & petite-fille de Louis le Debonnaire, fut femme „ de Boson. Il eut d'elle Louis qui lui succéda au „ Roiaume de Bourgogne & qui fut Empereur d'I- „ talie. Charles Constantin fut fils de celui-ci & „ d'Adelais EGINE d'Angleterre. Il épousa la Com- „ tesse Tietberge, eut d'elle Humbert, & vivoit „ encore en 963. Nous devons cette decouverte à „ l'exact & curieux du Boucher; & la preuve est „ en divers titres du Cartulaire de Clugni qu'il m'a „ communiqué.“

Sur ce témoignage on n'est pas en droit de décider la question; on ne doit pas bannir Berold à perpetuité de l'Être des choses, ni le confiner sans esperance de retour dans le néant éternel du passé. Car enfin ce Cartulaire n'est pas l'Évangile; & il peut être aussi faux que tant de Legendes ridicules qui lui sont contemporaines: mais il faut avouer, néanmoins, que cette decouverte rend la chose bien douteuse; & d'un autre côté puisqu'un Fait si bien établi est presque renversé, inferons de là que les partisans du Pyrrhonisme Historique ne sont pas du plus mauvais goût.

Ce qui me seroit néanmoins encore plus pancher pour Berold, c'est que l'Auteur de la Lettre, lequel je consulte, & qui me paroît posséder à fond sa Carte genealogique & historique de Savoie, tient pour le Prince Saxon. Donnez-vous la peine, ou plutôt le plai-

Qq

plai-

plaisir de l'écouter. „ Je commence, Monsieur,
 „ par près de sept cens ans de Souveraineté Mo-
 „ narchique & absoluë, dans l'ordre d'une Succes-
 „ sion claire, bien prouvée, sans aucune interrup-
 „ tion, & fondée sur les dispositions & les privile-
 „ ges de la Loi Salique, en sorte que le degré le
 „ plus éloigné entre un Souverain & son Successeur
 „ a été du Neveu à l'Oncle, & tout au plus du Ne-
 „ veu au Grand-Oncle; ce qui n'a peut-être pas
 „ d'exemple dans aucune Maison Souveraine. Mais
 „ ce qui est encore plus particulier, & que l'on ne
 „ trouve que dans la seule Famille des Ottomans,
 „ c'est qu'aucun Souverain n'a régné en Savoie qui
 „ n'ait été fils d'un autre Souverain. Combien de
 „ fois, durant ce long espace de tems, l'Espagne,
 „ l'Angleterre, la Sicile, la Pologne, la Navarre,
 „ la Suède, l'Autriche, la Baviere, la Flandre, la
 „ Provence, le Dauphiné, la Bourgogne, & tou-
 „ tes les Principautez d'Italie ont-elles changé de
 „ Maitres & de Races; pendant que la Savoie a
 „ toujours été sous la paisible domination des Prin-
 „ ces de la même Maison qui y régnent aujourd'hui,
 „ & la seule qui y ait régné? On en compte trent-
 „ te-deux, tous descendans en ligne directe & maf-
 „ culine de BEROLD; c'est-à-dire dix-sept Com-
 „ tes, neuf desquels étoient Ducs d'Aouste & de
 „ Chablais, qui ont été suivis de quinze Ducs de
 „ Savoie”. Quoiqu'il en soit du premier Souve-
 „ rain, personne, que je sache, ne conteste à cet Etat
 „ une durée de sept Siècles. Mais si son ancienneté
 „ lui fait honneur, il est encore plus respectable par
 „ sa Noblesse, vous allez voir.

Quelle que soit l'origine de l'Auguste Maison de Savoie; qu'elle sorte de la Tige de Saxe ou de celle de France, il est toujours vrai qu'elle fait depuis long-tems une figure distinguée parmi les Souverains de l'Europe. Il y a plus de cinq cens ans que ces Princes sont en possession d'être representez par des Ambassadeurs; & dès l'année 1158, l'Empereur Frederic Premier, surnommé Barberouffe, en reçut trois que Humbert III. quatrième ou cinquième Comte de Savoie lui envoia. Ce titre de Comte ne doit diminuer nullement la vraisemblance de la chose. Car il faut savoir que dans le huitième, le neuvième, & le dixième Siècles, il étoit aussi éminent que celui de Duc: il semble même que les plus grans Princes en faisoient plus de cas, puisqu'on en trouve qui possédans des Duchez, ne se faisoient appeler que Comtes. A prendre pourtant ces deux termes dans leurs racines, Duc est beaucoup plus noble que Comte, puisque ce dernier ne designe qu'un accompagnement, au lieu que l'autre signifie pouvoir, autorité, superiorité. Mais apparemment en ce tems-là les Souverains expliquoient le titre par la puissance; ainsi un Prince qui se trouvoit plus grand Seigneur par sa Comté que par son Duché, gardoit le nom de Comte, & le preferoit à celui de Duc. On n'est plus à present dans le même goût. Les Souverains sont fort éloignez de faire gloire des titres inferieurs avec quelque puissance qu'ils les portent: ils aspirent aux qualitez suprêmes, & celle qu'ils ont hérité de leurs Ancêtres par une transmission longuement perpetuée leur semble indigne d'eux. Ce n'est pas seulement chez les Souverains qu'on ambitionne les titres: les personnes de naissance ou de fortune y aspirent avec encore plus d'empressement. Quelle agitation ne se donneront pas ce Noble, ce Favori, cette Maitresse, pour attraper un de ces titres creux, vuides, sans terres,

& feconds, tout au plus, de quelques privileges honorifiques? Quel est le grand inconvenient de cette ambitieuse distinction? C'est que par infortune, ou, ce qui arrive le plus souvent, par un manquement d'ordre & de conduite, le bien de ces Grans à haut parage & à haut titre, venant à tomber dans une entiere deroute, leur qualité est deshonorée; & ce ne sont plus que d'illustres gueux qui prétendent pourtant aller du pair avec de riches & d'assez puissans Souverains. Après cette petite digression, je rentre dans ma matiere.

Vous croiriez peut-être que nos anciens Comtes n'envoioient des Ministres du premier ordre que dans les Cours qui vouloient bien, fussent-elles d'Empereurs & de Rois, les admettre par des raisons d'interêt ou d'amitié; mais vous croiriez mal. Les Souverains de Savoie avoient aussi droit d'Ambassade & de Représentation dans ces Assemblées générales qui, comme dit mon Auteur, par un concours public des Ministres de tous les Rois, ont formé une espèce de Corps universel, composé des Membres de toutes les Nations, où il s'agissoit de traiter des affaires générales de toute l'Europe, & de decider des interêts particuliers de chaque Etat. Les Ambassadeurs de Savoie avoient rang dans ces Séances; & ce grand privilège a attiré & maintenu dans cette Maison une considération, à peu de chose près, égale à la veneration qu'on a pour la Majesté des Rois.

Mon Guide ne me nomme aucun Comte de Savoie qui ait envoyé ses Ambassadeurs à une Assemblée générale: mais il m'en indique un indirectement. „ Les Ambassadeurs du Duc Amé VIII. „ *dit-il*, furent reçus en 1414. au Couronnement de „ l'Empereur Sigismond, à Aix-la-Chapelle, où „ étoient ceux de tous les Rois Chrétiens, & où „ l'Evêque de Genève qui étoit le premier des Am- „ bassadeurs d'Amé harangua publiquement & avec „ autorité pour le bien de la Chrétienté”. Suivant cet Ecrivain l'Empereur Sigismond fut couronné en 1414. Or en ce tems-là Amé VIII. n'étoit encore que Comte, & son Etat ne fut érigé en Duché que deux ans après par le même Empereur Sigismond au Concile de Constance. Je me garderai bien de dire que cet habile homme soit tombé dans un anachronisme au sujet du Couronnement de Sigismond: mais je ne puis m'empêcher de remarquer, que si ce Roi de Hongrie fut élu & couronné Empereur la même année que mourut son Frere Venceslas auquel il succéda, la ceremonie de son Couronnement, au rapport de quelques Historiens, se fit à Aix-la-Chapelle en 1410.

Au reste cet Amé VIII. premier Duc de Savoie, est distingué dans l'Histoire par des endroits trop curieux pour craindre de faire ici un petit écart en sa faveur. Ce Prince étoit ennemi de la guerre; & à cause de cette disposition d'ame, on lui donna le surnom de Pacifique. On ne peut louer assez un Souverain qui acquiert cette glorieuse & inestimable épithete par un merite positif, je veux dire par un cœur de Père envers ses Sujets. Mais lors que l'indolence, la foiblesse, le genie borné font un Prince *Pacifique*; alors ce n'est plus qu'un faux brillant; & le repos dont les peuples jouissent est l'effet d'une mauvaise cause. Un Souverain qui n'aime la paix que machinalement, peut causer la perte & la ruine de l'Etat, en préférant son inclination aux conjonctures qui demandent inévitablement la guerre. J'ai lu qu'Amé VIII. étoit sage, & qu'il gouver-

prennent souvent pour arbitre de leurs differens. Si on ne flate point notre Amé dans ce portrait, il étoit assurément un Souverain accompli. Avec tout cela son grand amour pour la paix m'est un peu suspect. Ce Prince rebuté des soins, ou degouté des honneurs du Gouvernement Monarchique, l'abandonne pour vivre en particulier dans la solitude d'un Cloître. Il n'est pas permis de fouiller dans les intentions & dans les motifs. Amé pouvoit être bon Philosophe, & conséquemment préférer la jouissance de soi-même au dehors tumultueux du Poste le plus sublime & le plus éclatant. Ce Prince, comme étant pénétré des beautés de la Morale Chrétienne, pouvoit trouver plus d'attrait dans l'observation des préceptes & des conseils de cette Morale, que dans le plaisir de commander avec tous les agrémens attachés à une autorité absolue. Mais il pouvoit bien aussi quitter le timon par un défaut de courage, & dans la vue de secouer les devoirs & les obligations d'un Souverain. Comme ces sortes d'abdications sont aussi rares qu'elles sont opposées à l'homme, on a fondement pour croire que les Princes qui se détronent eux-mêmes ont l'ame extraordinairement élevée, ou qu'ils l'ont extraordinairement basse; qu'ils sont d'un genie assez transcendant pour apercevoir les choses humaines dans le juste point de vue de leur vanité; ou d'un discernement trop borné pour concevoir qu'il n'y a rien de plus beau dans la vie que de rendre ses semblables heureux, & que de pouvoir faire le bonheur de toute une vaste Société; enfin qu'ils sont d'un goût assez exquis pour sentir que la tranquillité de l'esprit & la liberté du cœur sont les biens les plus précieux d'un passage aussi court & aussi traversé que celui de la vie humaine, ou d'un goût assez mauvais pour préférer une molle & sterile oisiveté au plus utile & au plus glorieux de tous les travaux.

Quel que put être le but de la retraite du Duc de Savoie, elle ne fut pas aussi longue qu'il se l'étoit promis, & elle souffrit une interruption à laquelle il ne s'attendoit apparemment pas. Le Concile de Bâle, qui soutenoit vigoureusement son droit de supériorité sur le Pape, s'étant piqué contre Eugène IV. qui remplissoit alors le Siège de Rome, & qui de son côté disputoit vigoureusement le terrain, les Peres de l'Assemblée se crurent inspirés de le déposer. Mais comme le Pontife pouvoit malgré eux demeurer bien assis dans sa Chaire, ils résolurent de faire diversion en lui opposant un autre Pape, & ils élurent l'Ermitte de Ripaille, c'est-à-dire notre Amé VIII. Le bon Solitaire, soit qu'il s'ennuyât des plaisirs champêtres & privez qui sans doute ne sont ni si vifs, ni si engageans que ceux d'une Cour, soit qu'il craignit de résister au Saint Esprit qui l'appelloit au Divin Vicariat par les suffrages du Corps Représentatif de l'Eglise, lequel Corps il avoit raison pour son intérêt de croire Canonique, acquiesça devotement, & se laissa conduire à Bâle où par un Couronnement dans les formes, il se chargea du glorieux fardeau. Amé n'avoit pas perdu au chan-

Successeur, Felix, à la sollicitation du Roi de France Charles VII. posa les armes, & se demit volontairement à Lion du Pontificat. C'étoit-là un aveu indirect qu'il avoit été Schismatique, & conséquemment qu'il avoit conduit son Troupeau dans un autre pâturage que celui du Salut: mais en ce tems-là on n'étoit pas si scrupuleux sur l'Unité de l'Eglise: la Tunique du Sauveur avoit été rompue presque quarante ans, & chaque Communion se croioit dans le bon chemin. Mais enfin par la demission de Felix l'Épouse mystique fut raccommodée avec soi-même. Ce bon Prince s'attira par ce grand sacrifice des louanges & des bénédictions; on chantoit par tout en son honneur un vers Latin qui n'avoit assurément pas été tourné dans le Laboratoire de Virgile, & dont le sens étoit qu'une lumière avoit aparu au Monde dans la cession que Felix avoit faite à Nicolas,

Fulsi lux Mundo, cessit Felix Nicolao.

Je reviens sur la Noblesse de la Souveraineté de Savoie. Les principales Puissances de l'Europe ont marqué en diverses occasions qu'elles ne la distinguoient que fort peu de celle des Rois. Le 6. Avril 1339. le Pape Benoît XII. donna une Bulle en faveur des Princes de Savoie qui assisteroient aux Couronnemens des Saints Péres. Les paroles de cette Ordonnance Apostolique sont curieuses. Le Comte de Savoie, disoit ce Pontife, conduira par la bride le Seigneur Pape lui-même lors qu'il ira se faire couronner, à moins qu'il ne se trouve-là Rois pour le mener, *aussi par la bride.* Que s'il n'y a qu'un Roi qui assiste à la cérémonie, & qui mène la Bête, le Seigneur Comte devra prendre la gauche, & conduire aussi le Pape. A parler suivant les maximes de la grandeur humaine le S. Pere se faisoit trop d'honneur, & il en faisoit trop peu aux autres Souverains: mais il n'avoit égard qu'à la Personne Divine qu'il croioit représenter immédiatement; & en ce cas-là les Monarques & les Princes ne pouvoient pas aspirer plus haut qu'à être les Ecuiers de sa Mule. En 1482. Louis XI. Roi de France, reçut à Lion avec des distinctions extraordinaires le Duc Charles Premier son neveu qui n'étoit âgé que de quatorze ans; & ce Monarque, pour contenir les Princes de la Maison de Savoie, qui paroissoient disposés à profiter de la jeunesse du Souverain pour exciter des brouilleries, ce Prince, dis-je, voulut bien se déclarer son Tuteur. Au Couronnement de l'Empereur Charles-Quint, Charles surnommé le Bon, & quatrième Aieul du Duc de Savoie regnant, y eut la place & la fonction la plus honorable. Ce Prince fut choisi pour porter la Couronne Imperiale; & marcha le plus près de l'Empereur, à la vue d'un Duc de Baviere, du Duc de Milan, & de plusieurs autres grans Princes qui s'étoient rendus à Boulogne. Lors qu'Emanuel Philibert qui n'étoit encore que Prince de Piémont alla trouver le même Empereur à Vormes, ce Monarque envoya à la rencontre le Marquis du Guast & les principaux Seigneurs de sa Cour: Sa Majesté Imperiale fit à Emanuel

nuel Philibert la reception la plus honorable qu'elle auroit pu faire à Philippe II. son fils ; & elle ordonna aux Grans & aux Seigneurs de sa Cour de donner au Prince de Piemont le titre d'Altesse qui n'étoit en usage en ce tems-là que pour les seuls enfans des Rois. Le même Philippe II. devenu Roi d'Espagne, & un des Monarques de son temps le plus exact sur le Ceremonial, donna lui-même au Duc Charles Emmanuel Premier le titre d'Altesse qui étoit encore si rare en ce tems-là. J'allois oublier une époque qui n'est pas peu glorieuse à la Maison de Savoie. Au mois de Février 1486. Ferdinand Roi de Naples & de Sicile avoit à soutenir une guerre domestique d'autant plus fâcheuse, qu'elle étoit fomentée par le Pape Innocent VIII. son ennemi déclaré. Dans cet embarras le Monarque s'adresse au Duc de Savoie Charles Premier qu'il nomme son parent & son très-cher ami. Il le conjure de prendre ses interêts, & lui représente qu'il importoit à sa dignité & à sa gloire d'empêcher l'oppression d'un Prince qui avoit toujours été bien intentionné pour le Saint Siège. Il y a sur tout une circonstance remarquable dans cette Lettre, c'est que Ferdinand, quoique Roi, la commence par les superlatifs honorables de très-Illustres, & très-Excellent ; & qu'il y donne par tout l'Excellence au Duc de Savoie, ce qu'il n'eût apparemment pas fait aux autres Souverains du même rang.

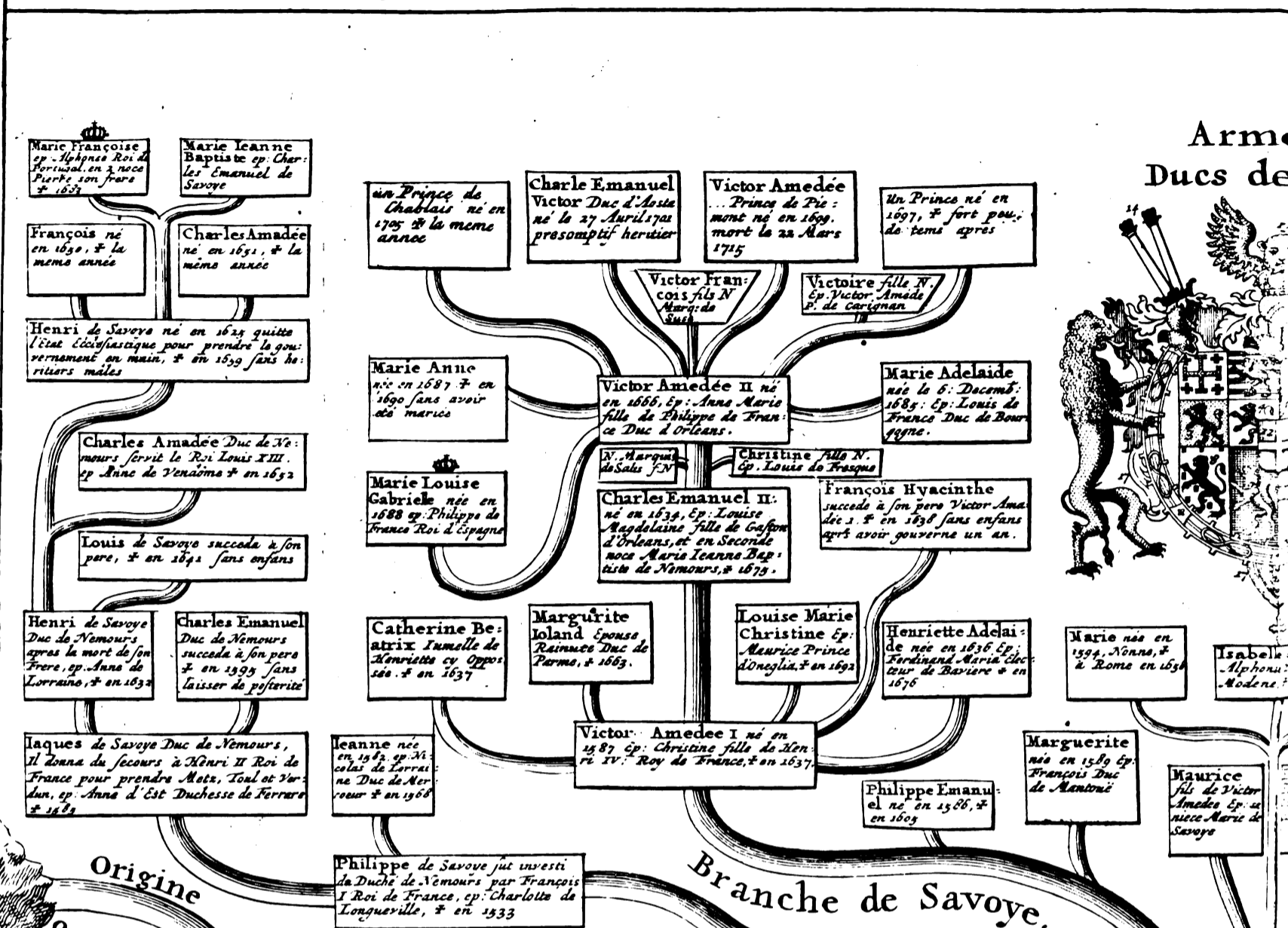
Mais l'endroit par où la noblesse de la Maison de Savoie éclate le plus, c'est celui de ses Alliances. J'ose l'avancer : je ne croi point qu'il y ait jamais eu au Monde un sang plus illustre ni plus illustré. „ Quand on veut les rassembler, ces Alliances, dès „ le commencement de l'établissement de cette „ Couronne, on trouve qu'en donnant & en rece- „ vant des Princesses, cette Maison s'est alliée en „ divers tems, avec toutes les Couronnes. Huit fois „ avec les Empereurs d'Orient & d'Occident : une „ fois avec un Roi d'Arragon ; deux fois avec les „ Rois de Castille, & de Leon ; trois fois avec les „ Rois de Portugal, en comptant la dernière Reine, „ qui étoit sœur de la mère du Duc de Savoie d'au- „ jourd'hui ; trois fois avec les Rois de Sicile ; deux „ fois avec les Rois de Chypre ; une fois avec ceux

„ de Pologne, d'Angleterre, d'Ecosse, & de Bo- „ heme ; & depuis 670. ans, il n'y a jamais eu de „ Comte ou de Duc de Savoie qui n'ait été ou gen- „ dre, ou beaufrere, ou aieul, ou oncle, ou cou- „ sin germain d'Empereur ou de Roi, & il y en a „ eu plusieurs qui ont eu presque tous ces honneurs „ ensemble. „ Mais pourquoi ne point faire men- tion de la France dans ce detail, puisque c'est avec cette Couronne que la Maison de Savoie s'est alliée le plus souvent ? On répond qu'il étoit d'autant plus juste de mettre ici la France séparément, que cette Couronne a plus fourni elle seule que toutes les autres ensemble. En effet à commencer par Adelaïde de Suze qui descendoit de la Maison de France par l'Empereur Lotaire, & qui fut Epouse du troisième Comte de Savoie environ l'an 1032. les Comtesses & les Duchesses de Savoie sont presque toutes sorties de la Royale Maison de France.

Faut-il donc s'étonner si une Maison aussi puissante, aussi ancienne, & aussi noble que celle de Savoie a des prérogatives singulières dans les plus puissantes Cours de l'Europe ? Les Ambassadeurs de ce Souverain y reçoivent les honneurs Roiaux, & tous les mêmes traitemens qu'on y fait aux Ministres des Têtes Couronnées. Son titre d'Altesse Royale a été confirmé dans des Traitez solennels & presque généraux ; & loin que ce titre, comme on se l'imagine dans le Monde, ne soit fondé que sur les prétentions incontestables du Duc de Savoie au Roiaume de Chipre, les Monarques & les Souverains qui le donnent à cette auguste Maison, ne le lui donnent que par rapport à elle-même, ils n'ont égard qu'à sa gloire & qu'à sa grandeur. J'aurois ici de quoi m'étendre, & je laisse des endroits bien curieux ; mais on me prescrit rigoureusement des bornes ; & quoiqu'elles ne soient que de papier, je ne saurois les franchir sans m'attirer une persécution. Je finis donc : mais je forme un prognostic, & je ne croi pas en cela hazarder beaucoup, savoir que S. A. R. avec le merite éclatant qu'elle possède, & sur tout très-éclairée sur ses veritables interêts, verra bien-tôt en Europe une uniformité générale touchant les honneurs qui sont dûs à son auguste rang.



CARTE GENEALOGIQUE DE LA MAISON DE SAVOYE, SES DIFFERENTES BRANCHES



Origine

Branches de Savoie et de Nemours

GENEALOGIE DE LA MAISON DE SAVOYE

Louis Le Debo: naît Empereur † en 1040	Othon I Duc de Saxe et Empereur
Louis II: succeda a son pere.	Othon II: Heritier des Cpts de Saxe succeda a son pere.
Ermengarde ep. Biron Comte d'Ardenne	Othon III: etablit son frere Duc de Saxe.
Louis Empereur d'Italie luy Succeda	Huge: laisse 3 fils: Conrad, Ulric, et Boral.
Charles et Constance son Prince de France	Boral ou Boral né a Mandebourg en 1060, Chef de cette Maison
Humbert I Comte de Savoie fils de Boral ep. Ancilla, il est inuasté du Chablais † 1048	
Amedee I: Ep. Adelaide	
Odo frere d'Amedee luy Succeda, Ep. Adelaide. Fille d'Ulric A. de Susse † en 1060	
Amedee II: Ep. Adelaide fille de Gerard Comte de Geneve † 1090.	
Humbert II: prend la qualite de Comte de Piemont Ep. Gisèle et Laurance. Fille d'un Comte de Venise † 1107	
Amedee III: cree Comte de l'Empire meurt a Nicosie dans l'Isle de Cypre en 1149	
Humbert III: se brouilla avec le Pape Alexandre V. qui donna le Temporel des Evêchez de Tarin, Genesve, Moricane, et Bellay a leurs Evêques. † 1188	
Thomas I: Vicare de Lombardie et de Piemont Ep. Marguerite de Faucigny † en 1231	
Thomas II: Ep. Beatrix de Lavangoe † 1251 laissant son frere Amedee IV pour luy succeder	
Amedee IV: acquit la Seigneurie de Rivoles Ep. Anne, fille d'André de Bourgoigne dit Dauphin † 1292	
Boniface meurt sans laisser de Successors ses sœurs Beatrix et Constance veulent se gouverner de ces Etats mais sans succès.	
Pierre Succeda au prejudice de Thomas Comte de Moricane son frere Aîné, il acquit le Seigneur de Vaux	

TITRES DU DUC DE SAVOYE.
N.N. Duc de Savoie, Chablais, Aoste, Geneve, Montferrat, Oneglia, Prince de Piemont, d'Achaie de la Morée; Margrave de Saluzze, de Suze et d'Italie, Comte d'Asti, Nizza, Tenda, et Romont; Baron de Vaux, Seigneur de Vercelle, Fribourg, Marrienne Pella, Navelli, du Marquisat de Geva, et du Comte de Colonas, Prince et Vicair perpetuel de l'Empire en Italie, et Roy de Cypre

- PRETENTIONS DU DUC DE SAVOYE.**
1. Sur l'Isle de Cypre par le mariage fait en 1432 entre Louis II. Duc de Savoie et la Princesse Royale de Cypre, mais principalement par le mariage de son fils Louis III et Charlotte fille de Janus II. Roy de Cypre.
 2. Sur la Ville de Geneve, en consequence. Humbert VIII. Seigneur de Thoire vendit ce pais pour 45000 Ducats d'Or à Amedee VIII. Comte de Savoie.
 3. Sur le Duché de Montferrat, par Accord de mariage entre les maisons de Mantoué et de Savoie en 1330, mais le Duc de Mantoué y a toujours contredit de sorte que cette affaire est encore en suspens.
 4. Sur les Principautés d'Achaie et de Morée par le mariage de Philippe II Comte de Savoie et Isabelle de Villehardouin unique heritiere de ce pais.

Philippe fait plusieurs conquestes. Non se rend à luy. Il Ep. Sybille de Baux, † 1285.

Amedee V. seigneur de Bresse. Second fils de Thoma luy succeda, Henri VII: le fait Prince de l'Empire

Edouard fait un notable prejudice à sa Maison en affranchissant ceux de Berne, Ep. Blanche de Bourgoigne, † 1297.

Aymond frere d'Edouard luy succeda. Prince fort sage aimant la Justice et la Paix, † 1343.

Amedee VI. fils d'Aymond luy succeda à 20 ans sous la Tutelle de Louis Seigneur de Vaux son oncle, † 1383.

Charles Emanuel... un Grand Prince, habile au métier de la guerre... sur prendre Geneve... Ep. Catherine Infante...

Emanuel Philibert... se sœur de Henri II... s'étoient glissez dans l'...

Charles III frere de... differens de Charles V... la guerre dans ses Etats... caire de l'Empire Ep. B...

Philibert II fils de... pereur luy donna le T... en Suisse Ep. Isolanche...

Philippe de Bresse... Succeda, mais il ne r... quarite de Bourbon, † 1...

Charles II fils de Char... sous la tutelle de sa m... ons des Comtes de Gene... pretendaient à la roya...

Charles I frere de Phi... prend la qualite de Ro... rier: de Charlotte de... de Montferrat † en 14...

Philibert I fils d'... Pere à l'age de 6 ans... ne à Ioland de France... Talousie Parmi les Pr...

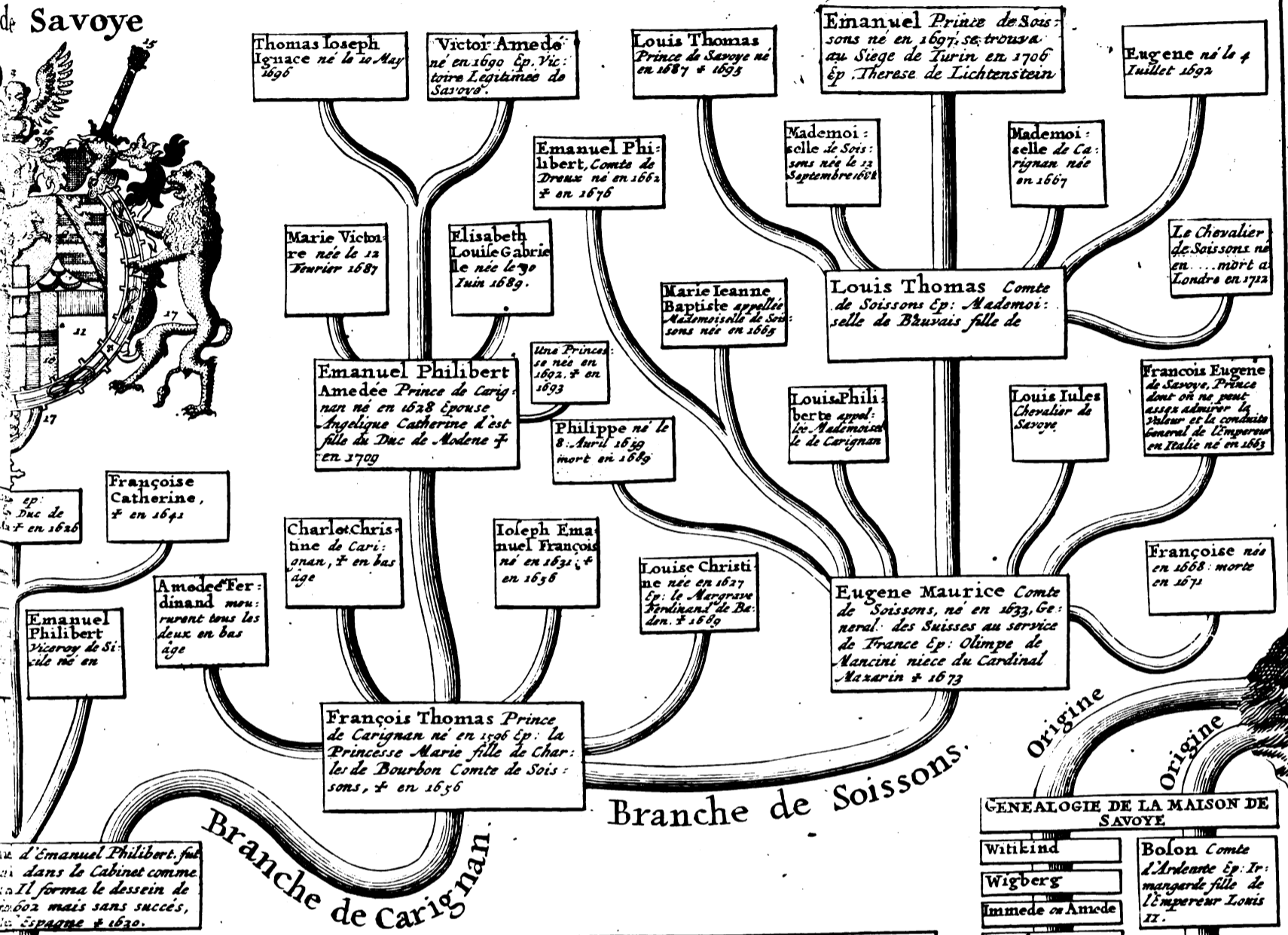
Amedee IX surnommé... de Louis luy Succeda: ... qui gouverna l'Etat p... ladie du Duc son mar...

Louis Ep. Anne fille à... en Seconde note Char... dit de Luzignan Rem...

Amedee VIII est nat... pereur Sigismund. Il s... le Lac de Geneve. Et p... sous le nom de Felix V...

Amedee VII. Sur nom... un des plus vaillants... mourut d'une chute de... Ripaille, † en 1301.

Branches des
de Savoie



Branches de Carignan

1. Emanuel Philibert, fut... dans le Cabinet comme... Il forma le dessein de... mais sans succès, en Espagne & 1630.

2. Marguerite de France, corrigea les abus qui... l'administration de la Justice, en 1680.

3. Philippe lui succeda, les... de Francois I. portere... Charles V. l'etablit ve... de Portugal, & 1553.

4. Philippe lui succeda, l'Em... de divers etats... de Savoie & en 1504.

5. Grand oncle de Charles... qu'un an, Ep. Mar... 1697.

6. I. Succeda a son Pere... malgré les pretenti... de Bresse qui... & en 1496.

7. Philibert lui succeda. Il... de Cypre comme He... Lusignan Ep. Blanche... 160.

8. Amedee IX. Succeda, a son... Lia Renonce que l'on don... sa Mere cause de la... & 1485.

9. Le Bien-heureux fils... Ep. Ioland de France... pendant une longue ma... & 1472.

10. Le Janus Roy de Cypre... de Bourbon... de Cypre, & 1465.

11. Duc de Savoie par l'Em... retire a Ripaille sur... & en 1464.

12. Le Comte Rouse, fut... Princes de son temps, il... Chevalier proche de...

ESTATS DU DUC DE SAVOYE

La Savoie.

La Principaute de Piemont.

Les Duchez. { d'Aoste. d'Oneglia.

Le Margraviat de Saluzze.

La Principaute de Carignano.

Les Comtes... { de Nisa. d'Asi.

Le Pais de Verelli.

Une Partie du Montferat.

Les Vallées... { de Lucerne. de Barcelonnette.

Et divers autres Etats.

BLASON DES ARMES DE DUC DE SAVOYE

1. Ecartele au premier contrecartle pour Jerusalem.

2. Burele d'Argent et d'azur au Lion de gèules couronné, Armé d'Or pour Lusignan d'Or au Lion de gèules Armé et couronné d'Or lampassez d'azur pour Armenie.

3. d'Argent au Lion de gèules, la queue fourchue, et passée en sautoir pour Luxembourg.

4. De Pourpre au poulain contourné et effaré d'Argent pour Westphalie.

5. Face d'Or et de Sable de huit pieces à la Couronne de Sinople posée en bande pour Saxo.

6. d'Argent à 3 bouteroles de gèules pour Angrie.

7. d'Argent semé de billets de Sable au Lion de meme, Armé et lampasse de gèules pour Chablais.

8. De Sable au Lion d'Argent Armé et lampasse de Gèules pour Aoste.

9. d'Or à la Croix de Sinople pour Geneve.

10. d'Argent au chef de Gèules pour Montferat.

11. De Gèules à la Croix d'Argent pour Savoie.

12. Explication des Heures.

13. Un Meuble de Lion entre un vol d'Or pour Savoie.

14. Deux Bonnets à l'Allemande Couronnés et sommez chacun d'une queue de Paon pour Saxo.

15. Un haut Bonnet Couronné d'Or et sommé d'une queue de Paon.

16. La Couronne fermée comme les Rois.

17. L'Écu est entouré du collier de l'Ordre de l'Annonciade et au bas est la croix trefflée d'Argent de l'Ordre de St. Maurice pendant a un ruban cantonné des pointes de la Croix de l'Ordre de St. Lazare.

Amedee VI Comte... Il etablit l'Ordre de l'Annonciade Charles IV Empereur... lui ordra le Comte de Saluzze Ep. Bonn... Bourbon & 1283.

Aidmond Frere d'Edouard, Il eut de vers demelz avec le Dauphin de France, Ep. Ioland de Montgerat & 1242.

Edouard le libere, affranchi ceux de Bern... de sa dependance et en eusse partie de ses Etats.

Amedee V. neveu de Philippe lui succeda. La Ville d'Insee se met sous sa protection Ep. Sybille de Bresse et de Bresse.

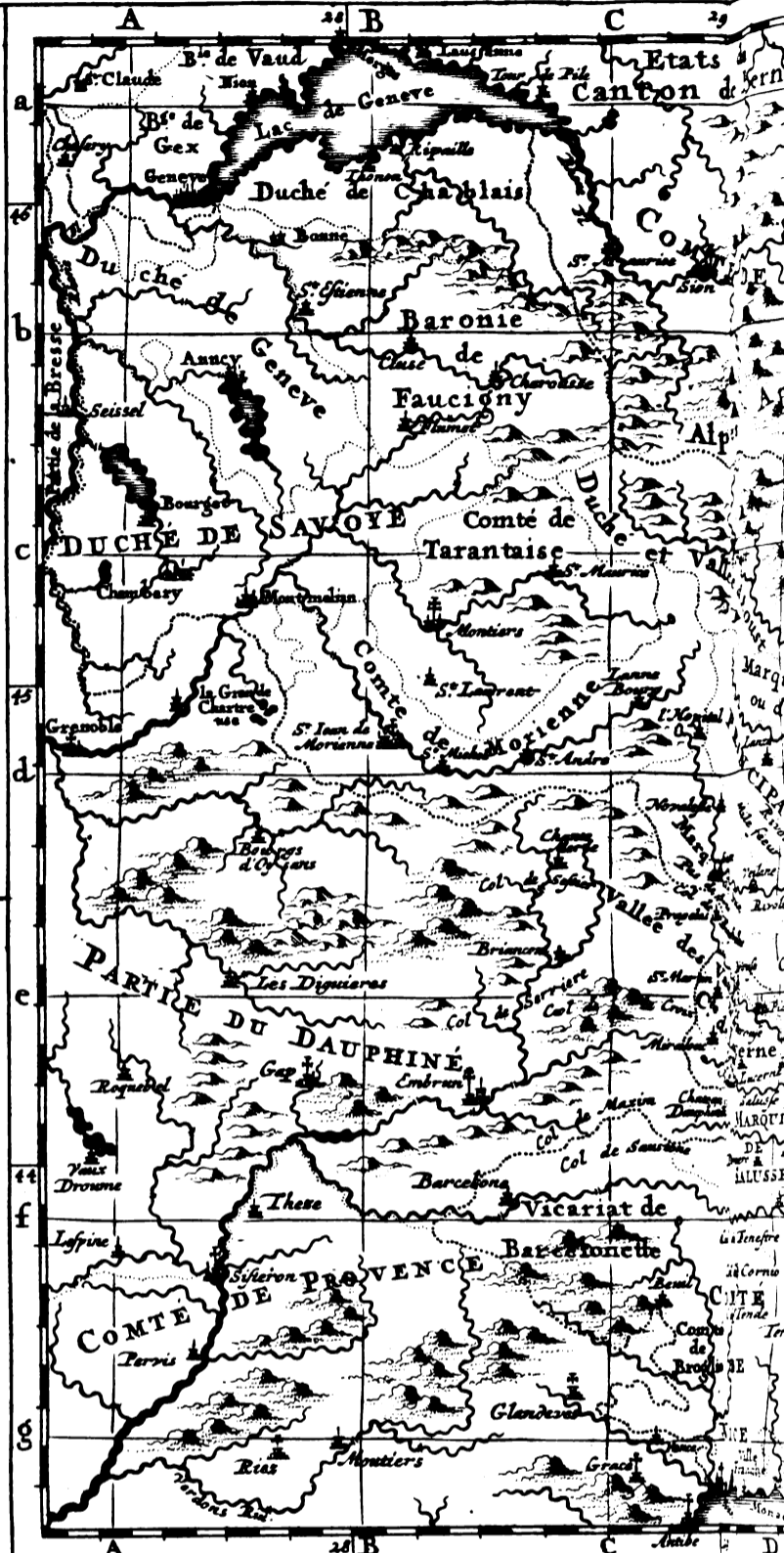
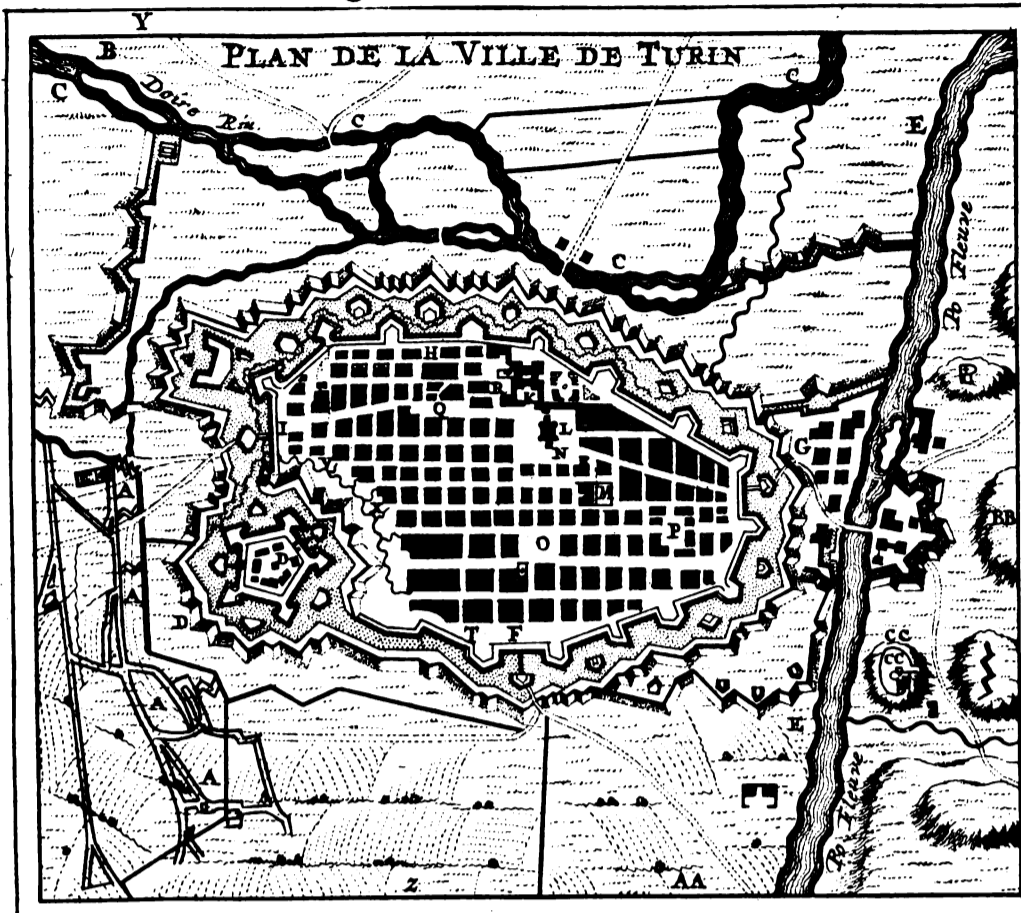
Philippe Frere de Pierre souverain de Bern et du Pais de Vaux. Il fut lever le siege de Vouchastel a Redolphe Comte d'Alsace pour & 1253.

GENEALOGIE DE LA MAISON DE SAVOYE

- Witkind
- Wigberg
- Immede ou Amedee
- Humbert
- Hugues Marquis d'Italie
- Beral Lieutenant General du Roi d'Albe. Il partagea avec les seigneurs de Zeringen et les Comtes de Geneve les Etats de Bourgogne; il pour sa part la Savoie et le Comte de Arien: ne
- Bolon Comte d'Ardenne Ep. Ir. Margerite fille de l'Empereur Louis XI.
- Louis fils de Bolon Roi d'Italie nomme l'Avangle
- Charles Constantin Prince de Piemonne Ep. Theberge
- Ame ou Amedee ou Selva d'Avoye, l'ame de; Chef de la Maison de Savoie
- Humbert Comte de Savoie surnomme aux blanches mains, est investi par Conrad III de Chablais, Valais, et St Maurice & 1026.
- Amedee Ep. Adelade de qui il eut un Fils qui mourut avant lui
- Odon ou Oddo Ep. Adelade de Saxe qui lui apporta en dot le Marquisat de Saxe, la vallee d'Aoste et le Duché de Turin & 1060
- Amedee II Ep. Adelade fille de Gerard Comte de Geneve. Il acquit le Beugey & 1090.
- Humbert II dit le rospere Ep. Gisle, fille de Guillaume Comte de Bourgogne, Il conquit la Tarantaise, & 1122.
- Amedee III Ep. Richant ou Mathilde fille de Guy VI. Comte d'Albon et de Grenoble, & 1149.
- Humbert III Ep. Foyvilde fille d'Alfonce I. Comte de Lion; en 2 noces Germaine de Zeringen, & 1188.
- Thomas I. Etabli vicaire de Lombardie et de Piemont, Ep. Batrix de Fossigni, & 1223.
- Thomas II acquit le Comte de Chamberre et Amedee d'Antverre lui cede Lauzanne et sa dependance, & 1244.
- Amedee IV herite le Marquisat de Montserrat par la renonciation de Boniface Seigneur de Montserrat & 1252.
- Boniface lui succeda qui mourut sans posterite, ses Sœurs y pretendent & 1263.
- Pierre de Savoie Comte de Romond oncle de Boniface, est declare Successeur & 1268.

Avec Privileges de Nosseigneurs les Etats de Hollande et de West-Frise.

CARTE HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE POUR INTRODUIRE A L'INTELIGENCE DE L'HISTOIRE



LE SENAT DE PIEMONTE EST COMPOSÉ DE
 4: Présidents du Senat de P.
 2: Chevaliers d'Honneur
 18: Senateurs ou Conseillers
 1: Avocat General
 1: Procureur General
 1: Greffier et divers autres Officiers.

LE CONSEIL D'ÉTAT EST COMPOSÉ DE
 1: Le Duc de Savoie
 Les Princes de Savoie
 6: Conseillers d'Etat
 1: Premier Secrétaire
 1: Greffier du Conseil et quelques autres Officiers.

CHAMBRE DES COMPTES
 3: Présidents à Robes Longues.
 3: Présidents des Finances.
 3: Chevaliers des Comptes.
 16: Maîtres des Comptes.
 1: Thésaurier General.
 2: Greffiers de la Chambre.
 2: Clercs de la Chambre.
 1: Contrôleur des Comptes et divers autres Officiers.

CONSEIL DES FINANCES
 1: Surintendant des Finances.
 2: Présidents de la Chambre des Comptes des Finances.
 2: Présidents des Finances.
 1: Contrôleur des Finances.
 1: Secrétaire des Finances et divers autres Officiers.

PRINCIPAUX OFFICIERS DE GUERRE
 1: Grand Marechal Sup.
 1: Lieutenant General de Savoie de Son Alt.
 1: Lieutenant General de Piemont et divers autres officiers.

PREMIERS OFFICIERS DU DUC DE SAVOIE
 1: Grand Maître.
 1: Grand Chambellan.
 1: Grand Ecuyer.
 1: Grand Maître de la Garderobe.
 1: Grand Veneur.

SUITE DE L'ÉTAT DE GUERRE
 1: Regiment des Gardes du Duc de Savoie à Cheval.
 1: Regiment des Gardes à pied de Son Altesse.
 Regimens de Cavalerie.
 Regimens d'Infanterie.

SUITE DES PRINCIPAUX OFFICIERS DU DUC DE SAVOIE
 1: Surintendant des Batimens de Son Alt.
 1: Grand Maître des Eaux et Forests.
 Capitaines des chasses et divers autres Officiers.

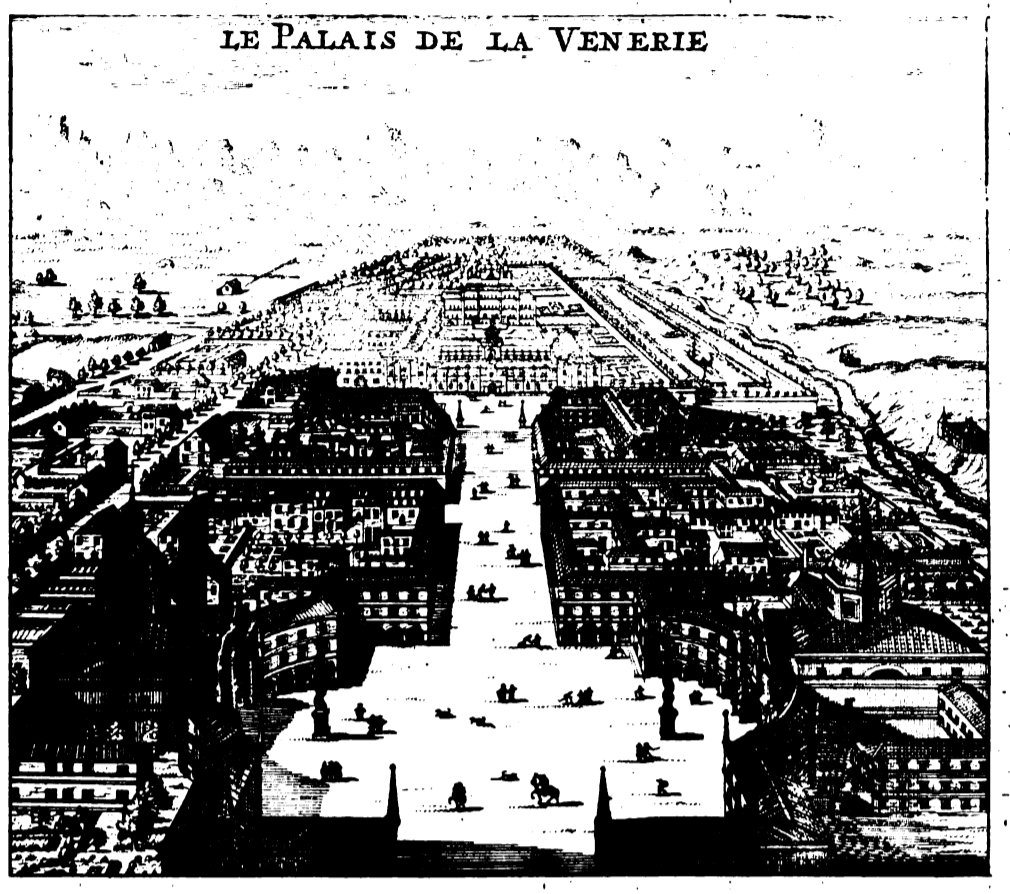
REMARQUE
 Les Ducs de Savoie portent une couronne fermée et ont le titre d'Altesse Royale et prétendent tenir rang immédiatement après les Rois. Le Gouvernement de ce Duché est presque Monarchique, et la Souveraineté reside dans la seule autorité du Prince sans qu'il soit obligé de convoquer aucun Etat ou Parlement; et encore que les Ducs de Savoie soient membres de l'Empire, ils n'en sont pas moins Souverains, n'y leurs Arrets, Ils en tirent au contraire cet avantage de pouvoir prétendre à la couronne Imperiale. La situation des Etats de ce Prince entre ceux de France et d'Espagne a toujours obligé ces Ducs à des grands menagemens, qui n'ont pas empêché que tres souvent ils n'aient été forcés, ou creu être obligés selon leurs intarets a prandre parti ou pour l'un ou pour l'autre ou de s'y opposer. Quelques auteurs rapportent que le Duc de Savoie peut entretenir 10 à 12 mille hommes en temps de Guerre, et font monter ses revenus à cinq ou six Millions, mais soit à un egard soit à l'autre, il est assez difficile d'en donner la precision, puis que l'un et l'autre augmente ou diminue selon les besoins de l'Etat. Il y a une ferme generalé pour les revenus de Savoie et une autre pour le Piemont. L'Idée que l'on donne du Gouvernement politique Civil et Militaire dans cette carte conduit à diverses observations tres utiles pour l'intelligence de l'histoire de cet Etat.

TABLE DES LIEUX LES PLUS REMARQUABLES DE TURIN

Attaque de la Citadelle de Turin par les Francois en 1706	A	Porte de Sulinae	I	Nouveaux encansins	V
Calés par oule Duc et le Prince Eugene attaquent l'Armée de France	B	Palais de son Altesse Royale	K	Ruisseau qui fournit de l'eau à toute les Rues	X
La Riviere de Doire	C	Le Vieux Chateau	L	MAISONS ROYALES	
La Citadelle de Turin	D	Palais de Carignan	M	Costé de la Venerie	Y
Le Fleuve du Po	E	Place du Chateau	N	Costé du Chateau de mille Fleurs	AA
La Porte Neuve	F	Place Carline	O	Le Valentia	ZZ
La Porte du Po	G	Marche aux herbas	P	Vigne ou Maison de Madame la Duchesse	BB
Porte des Victoires	H	Eglise Cathedrale	Q	Les Capucins	CC
		l'Academie	R		
		l'Arcenal	S		
			T		

TABLE DES PROVINCES & VILLES LES ETATS DU DUC DE SAVOIE

Acqui	A	F	af	Genève	V	et	Com	ab
Albanga	E	ef	g	Genevois	Com			ac
Albe	E	ef	g	Gex	Baillye			ad
Alexandrie	F	ef	g	Grave				ae
Anceny	AB	ab	g	Grenoble				af
Antibe	C	cd	g	Grison	Lige			ag
Aoust V. et Duché	CD	cd	g	Iurè	Marquis			ah
Asti V. et Comté	E	ef	g	Lanzo				ai
Asti	E	ef	g	Lansana				aj
Barcelonnette V. et Vicar.	C	cd	g	Livourne	Com			ak
Bargal	D	de	g	Lucerne	Com			al
Beaune	E	ef	g	Masserano				am
Berne	CD	cd	g	Milanois	Duc			an
Beuil V. et Comté	C	cd	g	Mirabouc				ao
Bonne	AB	ab	g	Monaco V. et				ap
Borgio V. et Comté	C	cd	g	Montev V. et				aq
Bourget	A	a	g	Montiers				ar
Bresse V. et Comté	A	a	g	Montmelian				as
Briancon	C	cd	g	Morimans V.				at
Briqaras	D	de	g	Montferrat				au
Bugis Comté	A	a	g	Nico	Vet	Com		av
Bulca	A	a	g	Noli				aw
Cadellago	C	cd	g	Novare				ax
Carignano V. et C.	DE	de	g	Oneglia	Prin			ay
Carignano	DE	de	g	Panasse				az
Cavalermaggiore	EF	ef	g	Pesone				ba
Casal	E	ef	g	Piemont G.				bb
Cera	F	ef	g	Tignerol				bc
Chablais Comté	B	b	g	Tin				bd
Chivas	DF	df	g	Pompe				be
Chamberi	A	a	g	Provence Com				bf
Chiaras	E	ef	g	Quaras				bg
Circ	D	de	g	Rivoli				bh
Cluse	B	b	g	Reval				bi
Coni	DE	de	g	Salpasse V. et				bj
Crascantin	E	ef	g	Sante				bk
Dauphiné	AB	ab	g	Savoie Duché				bl
Demont	D	d	g	Saviglian				bm
Dronero	D	d	g	Savoie				bn
Embrun	BC	bc	g	Seissel				bo
Final V. et Marq.	EF	ef	g	Sisson				bp
Fossano	DE	de	g	Sommariva				bq
Fossig Barronie	BC	bc	g					br
Genève	C	c	g					bs



LE SENAT DE SAVOYE EST COMPOSÉ DE

- 4 : Presidents du Senat de Savoye
- 15 : Senateurs ou Conseillers
- 1 : L'Abbe de Houtcombres
- 1 : Senateur ne
- 1 : Avocat General du Senat
- 1 : Procureur General
- 2 : Greffiers du Senat
- 2 : Secretaires et divers autres officiers

LE SENAT DE NICE EST COMPOSÉ DE

- 2 : Presidents du Senat
- 6 : Senateurs ou Conseillers
- 1 : Avocat General du Senat
- 1 : Procureur General
- 1 : Greffier du Senat et divers autres officiers

CAMBRE DES COMPTES DE PIEMONTE

- 4 : Presidents de Robes Longues
- 2 : Chevaliers des Comptes
- 16 : Maîtres des Comptes
- 4 : Avocats de la Chambre
- 5 : Procureurs de la Chamb.
- 2 : Greffiers des Comptes

J: GRAND AUMONIER

- 1 : Premier Aumonier
- 1 : Confesseur Ordinaire
- 4 : Aumoniers Ordinaires
- 8 : Aumoniers Titres
- 1 : Premier Aumonier de la Duchesse
- 1 : Confesseur de la Duchesse

DES VILLES QUI COMPOSENT LE DUCHÉ DE SAVOYE

A	a	b	ab	CD	de
A	a	c	ac	CD	de
A	a	d	ad	CD	de
A	a	e	ae	CD	de
A	a	f	af	CD	de
A	a	g	ag	CD	de
A	a	h	ah	CD	de
A	a	i	ai	CD	de
A	a	k	ak	CD	de
A	a	l	al	CD	de
A	a	m	am	CD	de
A	a	n	an	CD	de
A	a	o	ao	CD	de
A	a	p	ap	CD	de
A	a	q	aq	CD	de
A	a	r	ar	CD	de
A	a	s	as	CD	de
A	a	t	at	CD	de
A	a	u	au	CD	de
A	a	v	av	CD	de
A	a	w	aw	CD	de
A	a	x	ax	CD	de
A	a	y	ay	CD	de
A	a	z	az	CD	de

REMARQUE

Les fils aînés des Ducs portent le titre de Prince de Piemont, les Cadets ne peuvent succéder aux aînés, mais on leur donne un Appanage. La Loy Salique comme en France en exclut les filles. La Noblesse de Savoye n'est pas inferieure à la plus illustre de l'Europe, plusieurs familles comptent des Rois et des Princes Souverains parmi leurs Ancestres. Les dispositions qu'on a à l'exercice des armes et à la gloire l'a toujours portés avec passion a en acquerir. L'Academie fondée par Charles Emanuel contribua encore à la perfectionner dans ce Noble exercice. Turin Ville Capitale et le siege du Souverain, est une des plus belles villes et des plus regulierement bâties, qu'il y ait dans l'Europe, et il semble que les derniers Princes se sont fait une emulation d'en faire une des plus belles du Monde. Tout les États de ce Prince sont assez fertiles mais sur tout le Piemont. Les colines des environs de Turin sont charmantes et embellies par l'art, et par la nature. Le territoire d'Asti, de Salusse et de Susse fournit du vin excellent. Verceil est renommé pour son bon pain blanc et pour sa volaille, toutes les autres provinces ont leurs avantages particuliers. Les montagnes et les forests steriles à divers egards, y abondent en renaissons qui sont réservés pour le plaisir du Prince. Ces Ducs connoissant leur interest et celui de leur État, n'ont pas manqué de soin et de precaution pour y attirer les arts, et y faire fleurir le Commerce. Avec Privilege de Nosseigneurs les États de Hollande et de West Frize.

ETAT DE LA MAISON DE LA DUCHESSE

- 1 : Premier Ecuyer
- 1 : Premiere dame d'Honneur
- Dames d'Honneur
- Autres Dames d'Honneur
- Dames de Chambre et diverses autres Dames de son Altesse

DE L'ORDRE DE L'ANONCIADE

Le Comte Vers lui donna Commencement au sujet d'un Brasselet don sa Maîtresse luy fit present. Amé VIII changea cet ordre en celui de l'Anonciade il a pour chef 1 : Grand Maître Chevaliers Chevaliers de l'Ordre

ARCENAL DE PIEMONTE ET DE SAVOYE

- 1 : Grand Maître de l'Ordre
- 1 : Lieutenant General
- Lieutenant d'Artillerie et divers autres Officiers et Commissaires d'Artillerie

DE L'ORDRE DE S^t MAURICE ET DE S^t LAZARE

Cet ordre fut Institué par le meme Prince pour marquer sa reconnaissance envers ceux de sa Cour, qui se retirerent à Ripaille. Il fut vni par Philippe Emp: a celui de S^t Lazare. Il est composé 1 : Grand Maître Chevaliers Chevaliers de l'Ordre

REMARQUE HISTORIQUE

Ayant pour unique but de rendre l'Histoire distincte, on n'a renfermé dans cette Carte des États du Duc de Savoye, que les choses les plus essentielles, comme les Comtes ou les Villes les plus remarquables, sans l'embarasser d'un nombre de montagnes et de Vallées qui n'y auroient apporté que de la confusion et de l'embaras, ce qui seroit contraire au dessein de cet ouvrage. La Table que l'on a placée à l'opposite fera connoître les lieux les plus remarquables de Turin, et les attaques des François lors qu'il assiegerent cette Ville en 1706: Et celle du Duc et du Prince Eugene qui les forcerent à en lever le Siege.

CHRONOLOGIE

POUR CONDUIRE

A L'HISTOIRE DE SAVOYE.

Ans de
l'Ere
Vulg.

B E R O L D ,

Fils de Hugues de Saxe, nâquit à Magdebourg l'an 980. & eut pour Femme Catherine, Palatine de Schiren. Lors que l'Empereur Othon III. son Oncle paternel se préparoit à la guerre d'Italie, il le fit Vicaire de l'Empire en ce Roiaume, & lui donna le commandement de ses armes, il confia à sa conduite le secours qu'il envoioit à Boson, Roi d'Arles, & des Allobroges, contre les Liguriens, qui faisoient de frequentes courses sur le Pais de ce Roi, tant au deçà, qu'au delà des monts. La premiere fois qu'il eut à faire à ces nations feroces, ayant gagné les hauteurs, il leur tomba brusquement dessus, & sans perdre un coup sur eux, il en fit un furieux massacre. Ces peuples, étonnez de leur défaite, se découragerent en sorte qu'il falut depuis les chercher pour les combattre. Après cette expedition il fut fait Vice-Roi d'Arles, par Rodolphe Roi de Bourgogne, qui venoit de succeder au Roi Boson son Frere, mort sans enfans; & s'étant mis à la tête d'une armée en Dauphiné, il commença à faire lever le siège de devant Gap, qui étoit serré de près par Boniface de Salusses, Beaufrils de Manfroi, Marquis de Suse. Puis lors qu'il eut battu l'armée ennemie, & recouvré toutes les places, dont Boniface s'étoit faisi, rien ne pouvant plus résister à sa valeur, il arrêta le cours de cette cruelle guerre. Quand le Dauphiné fut pacifié, le Roi Rodolphe alla au devant de ce Général, qui revenoit à Arles, & l'ayant trouvé lui seul capable de commander aux habitans de ces Alpes, & de les soutenir contre les insultes de leurs ennemis, il lui donna tout ce pais en Souveraineté, pour recompense des belles actions qu'il y avoit faites. Ensuite Berold mit en déroute dans le Canavez le Roi Arduin, qui s'étoit attaché au parti de Manfroi, Marquis de Suse; & lors qu'il fut attaqué de nouveau par le même Manfroi, qui avoit déjà eu du pire avec lui aux Alpes Cotiennes, il acheva de dissiper son armée près de Suse; puis l'ayant chargé en queue, & ramené battant jusqu'à Turin, il ne perdit point l'occasion de prendre Rivoles, & Pignerol. Ce Prince de Saxe étant maître de la Savoie, de la Morienne; & de plusieurs autres pais, établit le siège de sa domination en Savoie, & fut le premier de sa Maison à prendre le nom de cette Province. C'est de cet Illustre Chef, que la Royale Maison de Savoie, qui regne depuis si long-tems avec beaucoup de gloire & d'éclat, a tiré son origine. Berold ayant porté fort loin la reputation de son nom, mourut à Arles l'an 1027. Son corps fut mis auprès du Temple de S. Honoré de cette Ville, dans une Urne de pierre cannelée, & à bas-relief, environnée d'aigles.

1027

H U M B E R T I .

Fils de Berold, nâquit en Saxe l'an 998. Il fut surnommé Humbert aux blanches mains, parce que d'ailleurs étant bien fait, il avoit particulièrement les mains fort blanches. Aiant accompagné l'Empereur Conrad, au voyage qu'il fit à Rome, avec l'Imperatrice Gisle sa Femme, & Canut Roi d'Angleterre, il assista à la ceremonie du couronnement de cet Empereur, qui fut faite par le Pape Jean XX. Après la mort de Rodolphe, dernier Roi de Bourgogne, les Grands de ce Royaume essayèrent de l'attirer à leur parti; mais Humbert qui entendoit ses intérêts, demeura toujours uni à l'Empereur, qui lui fit plus d'avantages, qu'il n'eut esperé par les meilleurs succès de la guerre. Lors qu'il eut épousé Ancilie, l'Empereur Conrad son parent, passant en Italie, lui demanda du secours contre Eudes, Comte de Champagne, qui violant sa promesse lui disputoit la Bourgogne, que le Roi Rodolphe lui avoit laissée en mourant. Humbert chassa le Comte de Champagne de plusieurs places, dont par force, ou par artifice il s'étoit déjà rendu maître, & remporta sur lui tant d'avantages, qu'ayant enfin taillé en pieces son armée, il l'amena prisonnier à Conrad, & coupa les racines de cette guerre. Dès que la Bourgogne fut dans un état plus tranquille, l'Empereur, à qui il tardeoit de reconnoître tant de signalez services, par lesquels Berold, & son Fils, avoient soutenu la dignité de l'Empire, lui donna le Valais, le Chablais, & Saint Maurice, qui faisoient une bonne partie de la Bourgogne, le fit couronner Comte de Savoie avec toutes

Ans de
l'Ere
Vulg.

les solennitez, & le déclara Vice-Roi d'Arles. Ensuite Humbert partit vers la Morienne, pour se conserver les confins de cette Province, que Manfroi, Marquis de Suse, lui vouloit usurper; & aiant mis ses Troupes en Campagne, la premiere fois qu'il vint aux mains avec le Marquis de Suse, il le repoussa loin de ses frontieres, & le contraignit à se tenir dans ses limites. Comme il avoit souvent défendu les droits de la Reine Hermenegarde, les armes à la main, cette Reine qui reconnoissoit en lui son appui, & son protecteur, lui donna plusieurs Villes, & Châteaux. Il reçut la Loi Salique, il fortifia ses places, augmenta les Etats de Savoie; & après avoir établi des fondations pieuses, & bâti des Eglises, qui furent les objets de ses liberalitez, il fit encore plusieurs legs pour être employez en œuvres de pieté, & mourut à Morienne, l'an 1047. Il fut inhumé à l'entrée de l'Eglise Cathédrale de Saint Jean.

1047

A M E D É E I .

Fils d'Humbert, nâquit à Suse, l'an 1016. Il fut nommé le Piémontois, comme on le voit dans des monnoyes marquées d'une Aigle éployée. Lors que les Normans, aiant à leur tête Guillaume, Duc de Montreuil, faisoient des ravages en France, Amedée ne garentit pas seulement la Bourgogne contre les frequentes incursions de ces peuples, mais aiant brisé leurs efforts en leur résistant, il les mit quelquefois en déroute. Après avoir épousé Adele, Fille de Renaud, Comte de Bourgogne, il maria sa Sœur Isabelle à Godefroi, Comte de Mâcon. Il reçut dans ses Etats, avec beaucoup de magnificence, Henri, Fils de l'Empereur Conrad, qui alloit à Rome pour y être couronné. Il aquit dans ce voyage le surnom de Queué, parce qu'il ne voulut pas entrer dans le Palais de l'Empereur à Verone, si on n'y laissoit entrer sa suite, qu'ils appelloient sa Queué, & il l'accompagna avec la fleur de sa Noblesse jusques à Ast. L'Empereur étoit porté à l'investir de la Ville d'Ast, qu'il eût obtenu de sa reconnoissance, sans l'opposition des Astesans. Amedée le rétablit dans son siège à main armée, & ramena ces peuples au respect qu'ils devoient à leur Evêque. A son retour d'Ast, allant en Savoie, il mourut à Morienne, l'an 1050. Il fut enterré auprès de son Pere, proche la porte de la grande Eglise. Quelques Auteurs ne mettent point ce Prince au rang des Ducs de Savoie, parce qu'il mourut peu après son Pere.

1047

O D O N ,

Fils d'Humbert I. succeda à son Frere, qui étoit mort sans enfans. Il accrût le nombre de ses Provinces par le mariage qu'il fit avec Adelaïde de Suse, qui avoit hérité de Manfroi son Pere celles de Suse, de Turin, & d'Aoste. Odon mourut l'an 1055. Et après sa mort d'Adelaïde, sa Femme, secourut de ses Troupes l'Evêque d'Ast, insulté & mis hors de son Evêché, par les habitans de cette Ville. Lors qu'elle eut reprimé l'insolence de ces peuples, l'Evêque, qui rentra dans ses droits, trouva toujours en elle une forte protection. Cette Princesse habitoit le Château de la Porte de Suse, de cette Ville de Turin. Elle dota de bons revenus l'Eglise de nôtre Dame de Pignerol, qu'elle avoit fait bâtir, & laissa un gros bien à l'Abbaye de Pignerol, ayant confirmé les donations que la Duchesse Immille, sa Sœur, avoit faites à cette Abbaye. Elle legua aussi beaucoup de biens à l'Eglise Cathédrale de Turin, pour être employez en diverses œuvres de charité; & plusieurs lieux pieux furent dressés par ses soins dans la même Ville. Parvenu à un grand âge, elle alla se retirer à Valpergue. Enfin ayant été honorée par les Papes, du nom de Fille de Saint Pierre, en reconnoissance des peines qu'elle s'étoit données, pour appuyer les intérêts du Saint Siège, elle vit sa troisième generation, & termina ses jours à Canis, petite Ville du Canavez, où elle fut enterrée dans l'Eglise de Saint Etienne, l'an 1080.

1055

A M E D É E II .

Fils d'Odon, épousa Jéanne, Fille du Comte Gerold de Geneve. Le Pape Alexandre II. qui lui avoit demandé son assistance, trouva toujours en ce Prince un genereux Protecteur.

Ans de l'Ere Vulg. 1095
 teur. Amedée défendit aussi le Saint Siège contre les irruptions de Richard, Prince des Normans, qui faisoit des courses sur les confins de l'Eglise. Il reçut splendidement dans ses Etats, & à Turin, l'Empereur Henri IV. Lors que le Pape Gregoire VII. & le même Empereur, se trouverent au Château de Canosse, près de Rhege, il se servit de l'entremise de Matilde, Fille du Marquis de Toscane, pour terminer leurs différens. Si bien qu'ayant heureusement réuni le Pape, & l'Empereur, il eut l'honneur, par cette mutuelle reconciliation, de remettre en paix toute l'Europe. Puis Henri IV. ayant assûé le Pape de ne plus rien entreprendre contre l'autorité du Saint Siege, Amedée se rendit garant de cette promesse; & l'Empereur lui donna le Bugei en recompense. Il est mort l'an 1095.

H U M B E R T II.

1095
 Fils d'Amedée II. nâquit à Morienne l'an 1048. Il prit alliance avec Gisle, Fille du Comte de Vence, & de Bourgogne, de la Maison de Barcelone. Cette Maison en ce tems-là, des plus illustres entre celles des Princes de Provence, tiroit son origine des Rois d'Aragon, comme il paroît par les Pals d'or, & de Gueules, qu'elle portoit dans ses armes. Les peuples de Tarentaise gemissoient sous le cruel Gouvernement des Seigneurs de Briançon, & sous le poids des impôts, que ces Maîtres inhumains levoient sur toutes chofes. Heraclius, Archevêque de Tarentaise, pria instamment Humbert de tirer d'oppression cette pauvre Province. Ce Prince marcha vers eux avec de bonnes Troupes, reprima d'abord leur audace, fit cesser leurs extorsions, & pour en tarir la source à jamais, il força le Château de Briançon, & obligea Aimeri, parmi ces petits tyranneaux le plus méchant, & le plus insupportable, à lui rendre hommage, & le reconnoître pour Maître. Un service si important excita tellement la reconnaissance de ces peuples, qui adherant au conseil de leur Archevêque Heraclius, ils se rangerent sous les ordres d'Humbert, & lui prêterent le serment de fidélité, ce qui fut ratifié par l'Empereur. Lors qu'il eut reçu la Tarentaise sous son obéissance, il se croisa avec Hugues, le Grand-Fre de Philippe, Roi de France, & Godefroi, Duc de Bouillon, qui allerent à la conquête de la Terre-Sainte. Et après avoir partagé beaucoup de gloire avec ces grands Princes, il revint en Savoye, où ayant fondé en Chablais cette Abbaye, si célébrée par Saint Bernard, il renta plusieurs Eglises, leur fit des donations considérables, & rendit au Ciel son ame pieuse le 18. Octobre, dans cette Ville, qu'on appelloit autrefois Centron, présentement Moûtiers en Tarentaise. Il est enterré à l'Eglise Cathedrale de Saint Pierre.

A M E D É E III.

1103
 Fils d'Humbert II. né dans le Château de Montmeillan, fut élevé sous la tutelle de Gisle de Bourgogne, sa Mere, & d'Aimon, Comte de Geneve. Dès qu'il fut en âge il prit pour Femme Gertrude, Fille de Simon, Duc de Lowaine, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il accompagna, avec une Cour nombreuse, Henri V. son Cousin, qui alloit à Rome pour être couronné par le Pape Pascal II. Cet Empereur le fit Comte, & Vicaire perpetuel de l'Empire, & Vice-Roi d'Arles, comme Berold l'avoit été. Gertrude sa Femme lui mourut, & il prit alliance avec Marthe, Fille de Gui, Comte de Vienne en Dauphiné. Contraint de faire la guerre à ce Comte, qui lui avoit ravagé son pais, & assiégé Montmeillan, si-tôt qu'il eut mis son armée en Campagne, il commença par empêcher celle des ennemis de piller. Puis ayant rangé ses Troupes en bon ordre, auprès du Mont des Fabriques, il engagea le combat, & défit son Beaufrere avec beaucoup de carnage. Après cette sanglante journée, il demeura victorieux, où il avoit gagné la bataille, & il y campa quelques jours. Ce lieu dès lors fut appelé par un nom, qui signifioit qu'Amedée s'y étoit arrêté. Et ces montagnes d'alentour furent après honorées de plusieurs Monasteres, fondez par Amedée, en reconnaissance de la grace, que Dieu lui fit de favoriser ses armes. L'Abbaye de Saint Sulpice en Bugei, celle de Haute-Combe au pic du Mont du Chat, avec d'autres lieux pieux, auxquels il attacha des revenus considérables, sont des monumens authentiques de la pieté de ce Prince. Il résista vigoureusement à Louis VI. Roi de France, surnommé le Gros, son Beaufrere, qui étoit entré dans la Savoye; & il fit lui-même une irruption en France. Mais le Roi lui ayant envoyé S. Bernard, la paix fut faite par la negociation de ce Saint homme, ou par Pierre le Venerable, selon d'autres. Pour s'opposer aux armes de Gui le Gros, Dauphin de Vienne, qui le venoit troubler en Savoye, il résolut de lui livrer bataille à Montmeillan, & quoiqu'il n'eût que des Troupes levées à la hâte, il mit l'armée ennemie en déroute, & le Dauphin, Fils de Gui, fut tué dans le combat. Ensuite il passa les Alpes, & il écrasa l'orgueil de l'Evêque de Turin, homme ardent, qui ne cessant point de brouiller les affaires en Piémont, aspirait toujours à une plus grande autorité. Sur les sollicitations que le Pape Urbain III. faisoit aux Princes Catholiques, de porter leurs armes dans la Palestine, où les affaires de la Chrétienté alloient en décadence, Amedée entreprit le voyage de la Terre-Sainte, avec Louis VII. Roi de France, l'Empereur Conrad III. & Guelpe, Roi d'Angleterre, Frere de l'Empereur. Mais les différens survenus entre ces Princes conféderez, lui ayant fait prendre la resolution d'abandonner cette expedition, qui alloit échouer, comme il étoit sur le point de partir, il tomba malade à Ni-

Ans de l'Ere Vulg. 1149
 cosie, où il mourut le premier d'Avril 1149. Il fut enterré dans le Couvent de Ste. Croix.

H U M B E R T III.

1149
 Fils d'Amedée III. né à Veillane, l'an 1136. succeda aux Etats qu'il étoit en Minorité. Il eut pour Tuteur Amedée, Evêque de Lauzane. Dès qu'il fut forti de tutelle, Dauphin, Comte de Vienne, ne pouvant demeurer en repos, voulut chercher un ennemi, & se jeta dans la Savoye, où il trouva Humbert, qui fut obligé de prendre les armes, & qui emporta sur lui une entiere victoire, l'ayant battu au même endroit, où Amedée III. son Pere, avoit défait le Pere de Dauphin. Ce Prince eut plus d'une femme; la premiere fut Faidide de Toulouse, de laquelle il n'eut point d'enfans; la seconde Germaine de Zeringhen, Fille de Bertold, Duc de Zeringhen en Suisse, qui ne lui fit qu'une fille nommée Agnez; & la dernière fut Beatrix de Vienne, de qui il eut Thomas, & Eleonor. Pendant que Frederic I. faisoit la guerre en Italie, Humbert ne se départit jamais de ses intérêts. Mais lors que cet Empereur se fut déclaré contre le Pape, Alexandre III. & ses autres Successeurs, il quitta son parti pour embrasser celui de l'Eglise. L'Empereur outré de ce changement, prit le tems qu'Humbert tenoit les Etats en Savoye, pour entrer avec son armée en Piémont. Il fit ravager tout le pais par une guerre, qui contenta plus l'avarice de ses Soldats, qu'elle ne fit honneur à ses armes. La Ville de Susse prise, pillée, & brûlée tout d'un tems, fut sacrifiée à sa colere. Et l'Evêque de Turin, ennemi de la Maison de Savoye, fut rétabli sur le Siège Episcopal, & comblé de présens fut fait d'abord Prince de l'Empire. Frederic donna pareillement la temporalité de leurs Evêchez aux Evêques de Maurienne, Tarentaise, Geneve, & du Bellay, & les déclara tous Princes de l'Empire. Cette nouvelle dignité porta celui de Turin à exciter de nouveaux troubles dans le Piémont, & à choquer Humbert, qui pour reprimer sa temerité, & pour le rendre plus sage, passa bien-tôt les Alpes avec des Troupes, & le chassa de son Evêché. Il fut aussi obligé de retenir dans son devoir Manfroi, Marquis de Salusses, qui ne le vouloit plus reconnoître pour les terres qu'il tenoit de lui à foi, & hommage. Pour ce dessein il s'empara tout d'un coup de Scarnafix, & de Busque; puis il pressa si vivement ce Marquis dans Salusses, qu'il fut contraint de lui prêter le serment. Après qu'il eut réglé les intérêts, qui étoient entre Henri, Roi d'Angleterre, & le Comte de Toulouse, Henri, Fils de l'Empereur Frederic, vint à la tête des Milanois envahir le Piémont. Humbert eût bien vengé cette usurpation; mais pendant qu'il travailloit à mettre une armée en Campagne, pour s'opposer à ses ennemis, & pour empêcher leurs Troupes de passer en Italie, il mourut à Chamberi le 4. Mars 1186. Il fut inhumé dans le Cloître de l'Abbaye de Haute-Combe, où il avoit fait bâtir un Tombeau pour lui, & pour ses Successeurs. Il fit beaucoup de bien aux Eglises, & aux pauvres, & mourut en odeur de sainteté.

T H O M A S,

1186
 Fils d'Humbert III. vint au jour à Aiguebelle, dans le Fort de la Charbonniere, le 20. Mai 1177. A l'âge de onze ans, il succeda à son Pere en ses Etats. Boniface, Marquis de Monferrat, son Tuteur, sçût si bien gagner les bonnes grâces de Henri, Roi des Romains, Fils de Frederic, qu'il lui fit prendre pour Thomas de Savoye des sentimens tout opposez à ceux, que Frederic eut pour Humbert III. Car après ce qui s'étoit passé au sujet de l'Evêque de Turin, Frederic ne regarda plus Humbert, que comme ennemi de l'Empire. Dès que Thomas eut pris le Gouvernement de ses Etats, il épousa Beatrix de Geneve, Fille d'Aimon, Comte de Geneve. Il eut treize enfans de cette Princeesse, qui furent Amedée, Humbert, Thomas, Aimon, Guillaume, Boniface, Amedée le Jeune, Pierre, Boniface II. & Philippe; Eleonor, Marguerite, & Beatrix. Ayant joint ses forces à celles des Marquis de Salusses, & de Monferrat, il commença par domter les Astesans, qui remplissoient son pais de troubles, & battit aussi les Milanois, qui s'étoient disperpez par troupes dans le Piémont. L'Empereur Philippe, Fils de Frederic, après lui avoir confirmé les privileges, que les Empereurs avoient accordez à ses Ayeux, lui donna encore Quiers, & Testonne en Piémont, le Château de Modon au pais de Vaux, & le déclara Vicaire de l'Empire dans toute la Lombardie. Comme les affaires de la Chrétienté, étoient presque réduites à l'extrémité en Asie, & que les Venitiens le pressoient d'aller porter la guerre aux Infidèles, il marcha à la tête d'une armée, composée de huit mille hommes de pié, & de 4500. chevaux. Il reprit Zara, & entra en Candie, il chassa le Tyran Alexis de Constantinople, & fit changer entierement de face aux affaires. Il reçut sous son obéissance ceux de Savonne, d'Albengue, & de ses environs, qui se soumirent volontairement à ses ordres. Il prit Casal, & Parpané, avec quelques autres terres, sur Boniface de Monferrat, qui lui avoit manqué de parole. Et après avoir fait la paix avec lui, il fit bâtir un Château sur la hauteur de Chamberi, où il établit sa residence. Dès qu'il eut reconcilié ceux de Marseille avec Frederic II. l'alliance qu'il fit avec cet Empereur revolta contre lui plusieurs Princes, & ne manqua pas de lui attirer une grosse insulte. Pendant qu'il étoit occupé à faire la guerre pour l'Empereur contre les Milanois, qu'il avoit déjà défaits dans un combat, où leur Général avoit été tué, les

Ans de
l'Ere
Vulg.

Marquis de Monferrat se faifirent de Turin, à la faveur des Principaux de cette Ville, qui foutenoient leur parti. Thomas y accourut avec fon armée, & rompit auprès du Pô les Aftéfans, qui venoient au fecours de la Place. Mais la faifon étant avancée, & n'ayant pas tout ce qui étoit néceffaire pour l'affiéger, il en forma le blocus. Et comme il s'en retournoit en Savoye mettre de nouvelles forces fur pié, il tomba malade dans la Ville d'Aofte, où il mourut le 20. Janvier de l'an 1233. Il est inhumé dans l'Eglife Cathedrale de cette Ville. On voit encore fur le Tombeau, qu'on lui a élevé, une grande Statuë de marbre, où il est représenté couvert de fes armes.

1233

A M E D É E IV.

Fils de Thomas, Comte de Savoye, vint au jour dans le Château de Montmeillan, l'an 1197. Auffi-tôt qu'il eût succédé aux Etats, continuant les desseins de son Pere, il fit des préparatifs pour remettre sous son obéiffance la Ville de Turin. Mais lorsque les habitans reconnurent leur faute, & demanderent à se foumettre à leur Souverain par le serment de fidélité, ce Prince, touché de leur repentir, voulant bien déférer aux prières de Hugues, leur Evêque, se contenta de leur pardonner. Les Valefâns, ayant eu quelque sujet de dispute avec Aimon de Savoye, suscités par l'Evêque de Sion, occuperent la Vallée d'Aofte. Amedée les poussa hors de la Province, ravagea le Pais de Valais en les poursuivant, & ayant pris Sion, leur Capitale, par un siège assez opiniâtre, il se rendit maître de tout leur Pais. L'Empereur Frederic II. qui venoit en Italie, en vû de réduire les Milanois dans leur devoir, par le moyen, & le secours d'Amedée, érigea en Duché le pais d'Aofte, & le Chablais, & le déclara Duc de ces deux Provinces. Ensuite ce Prince fit la guerre, conjointement avec Frederic II. & reconcilia le Pape Innocent IV. & cet Empereur, qui lui remirent la décision de leurs intérêts. Puis, comme l'Italie étoit partagée en deux factions, une de Guelphes, & l'autre des Gibelins, l'Empereur, qui vouloit s'en retourner en Allemagne, le fit Général, & Vicaire de l'Empire, pour empêcher les défors, qui pouvoient naître en Italie, & pour faire respecter par tout l'autorité Imperiale. Après la mort d'Anne Dauphine, qui ne lui avoit point fait d'enfans mâles, il se maria avec Cecile, Fille de Berold, Comte de Marseille, & ayant grossi ses Finances par des richesses étrangères, qui lui étoient venues de la part de Henri, Roi d'Angleterre, beaucoup d'Eglises eurent part à ses liberalitez, en particulier les Chartreux de Monthenit, les Abbayes de la Novalesé, d'Aulps, du Bourger, de Haute-Combe, & plusieurs autres Monasteres, auxquels il donna des fiefs, & de gros revenus. Il est mort où il est né, dans le Château de Montmeillan, le 24. Juin 1253. Il est enterré à Haute-Combe.

1253

B O N I F A C E,

Fils d'Amedée IV. nâquit à Chamberi, l'an 1224. & il demeura sans Pere à l'âge de neuf ans. Ses Tuteurs furent Cecile de Marseille, sa Mere, & Thomas de Savoye, son Oncle. Dès sa premiere jeunesse il alla en Flandres, avec Thomas de Savoye, où ayant rangé les Flamans à leur devoir, il rétablit dans son autorité Marguerite de Savoye, Comtesse de Flandres, réduite à ne pouvoir plus résister aux Principaux de la Nation, qui s'étoient soulevés contre elle. Si-tôt qu'il fut de retour de Flandres, il eut guerre avec Charles d'Anjou. Celui-ci ne pouvant souffrir qu'il fût entré dans les intérêts de Manfred, Roi de Naples, se mit en tête de lui nuire par tous moïens. Et comme il étoit soutenu par Guillaume de Monferrat, & sollicité par le Pape Urbain IV. il s'empara de la Ville de Turin, qui étoit divisée en plusieurs factions, & causa dans le pais un horrible désordre, par les Places qu'il y prit, & par d'autres qu'il tenoit assiéges. Boniface, ne perdant point courage à la vûe des malheurs, dont il étoit menacé, leva d'abord une armée. Et aussitôt qu'il eut passé les Alpes, il attaqua les ennemis à Rivoles, où ayant beaucoup hazardé, il remporta sur eux un grand avantage, qui ne lui coûta guere de sang. Ce premier succès l'emporta trop loin. L'impatience qu'il eut de prendre Turin, lui fit mettre le siège devant cette Place. Mais comme les ennemis, renforcés par des Troupes du Marquis de Saluffes, & des Aftéfans, étoient sur le point de faire lever le siège, Boniface, voulant risquer le tout, donna moins par raison, que par impetuofité de courage une bataille, dans laquelle par un revers de fortune il fut défait, & amené prisonnier à Turin, au même tems qu'on traitoit son mariage avec la Fille du Duc de Baviere. Ce Prince infortuné, ne pouvant moderer sa douleur, mourut entre les mains de ses ennemis, sans avoir laissé d'enfans, l'an 1263. au mois de Fevrier. Son corps fut porté à Morienne, & enterré auprès des Tombeaux de Humbert I. & d'Amedée ses Ayeux.

1263

P I E R R E,

Septième Fils de Thomas, Comte de Savoye, vint au monde à Sufe, l'an 1203. Il fut appelé à la Succession au defavantage de ses Neveux, Fils de Thomas son Frere. Il épousa Anne, Fille d'Aimon de Faucigni. Il ajouta au Pais de

Ans de
l'Ere
Vulg.

Vaux une partie du Faucigni, que cette Princeffe lui apporta en mariage. Auffi-tôt qu'à l'exclusion de Thomas son Frere aîné, il eut pris la place de Boniface, Comte de Savoye, qui n'avoit point été marié, il n'eut rien plus à cœur que de venger son Neveu, & de punir ceux de Turin de leur rebellion. Après avoir mis en grande diligence une bonne armée sur pié, pour passer les monts, il alla faire le siège de Turin, & le pressa en sorte que les assiégés, réduits en peu de jours à l'extrémité, redouterent sa colere, & se rendirent à discretion. Mais ce Prince, qui vouloit user de la victoire avec moderation, ne fit point sentir aux vaincus tout ce qu'ils devoient attendre de sa vengeance, & les ayant traités avec plus d'indulgence qu'il n'eût falu, il oublia genereusement leur revolte. Etant rentré dans ses droits par la prise de Turin, & ayant reprimé l'orgueil des habitans de cette Ville, il accourut en Savoye, où le Comte de Cofinge se vantoit de vouloir conquérir, pour l'Empereur, les Duchez de Chablais, & d'Aofte. Comme ce Comte faisoit le siège de Chillon, Pierre le fit si bien enveloper par ses Troupes, que l'ayant battu, & emmené prisonnier, il le contraignit à lui rendre hommage, & il s'étendit beaucoup dans le Pais de Vaux. Ayant reculé les bornes de la Savoye, il alla à Londres, où il fut reçu très-honorablement par le Roi Henri III. son Neveu, qui lui avoit donné le Comté de Richemond, & d'Essex. Pendant que par ses Conseils il seroit fort utilement ce Roi, de qui il étoit premier Ministre, les troubles, dont il aprit que la Savoye venoit d'être agitée, lui firent prendre la résolution de marcher vers ce Pais à grandes journées, avec des Troupes d'Angleterre. Il défit à son arrivée Rodolphe, Comte de Geneve, Chef des Seditieux, moins propre à soutenir les affaires qu'à les brouiller, en sorte que ce Comte, chassé de toutes les Places qu'il avoit usurpées, voyant châtier les factieux, trouva bon de se soumettre à son Vainqueur par le serment de fidélité. Lors que Pierre, en peu de tems, eût fait toutes ces expéditions, il établit sa résidence à S. Maurice, où l'Evêque de cette Eglise lui fit présent de la bague de S. Maurice, Martyr, à condition qu'elle passerait à ses Successeurs, comme une marque de leur Souveraineté. Albert, Seigneur de la Tour du Pin, en Dauphiné, lui jura fidélité; & le Prince de Beaujeu, qui tenoit de lui le Pais de Dombes, fut aussi contraint de lui prêter le serment en Bresse. Faisant la guerre au Comte de Laufemberg, il fut presque toujours victorieux; & il soutint les droits de Marguerite de Savoye, sa Sœur, que ce Comte lui vouloit disputer. Les Bernois se soumirent à ses ordres, pour s'assurer sa protection, & pour reconnoître les services qu'il leur avoit rendus, en s'opposant aux tentatives que Laufemberg avoit faites sur eux. Le Comte Eubale de Geneve lui laissa par testament les droits qu'il avoit sur ce Comté; & Jean, Evêque de Lauzane, lui ceda par traité la moitié de la Ville de Lauzane. L'Empereur Richard lui donna la Seigneurie de Condamine, proche de Berne, avec les prétentions que les Comtes de Kibourg avoient sur les Vaudois. Etant venu à bout d'une terrible guerre contre les Aftéfans, il remit, après la paix, l'anneau de S. Maurice à Philippe, son Frere, & il mourut à Chillon, l'an 1286. Il est enterré à Haute-Combe.

1286

P H I L I P P E I.

Qui étoit huitième Fils de Thomas, Comte de Savoye, est né à Aiguebelle, l'an 1207. Comme il avoit beaucoup de Freres, on le destina fort jeune à l'Eglise, & il fut fait Archevêque de Lion. Quoiqu'il n'eût point les ordres sacrez, le Pape Innocent IV. par grace speciale, approuva l'élection de ce Prince, qui gouverna long-tems, & parfaitement bien son Eglise. Son Frere étant mort, sans avoir laissé d'enfans mâles, il succéda aux Etats étant déjà avancé en âge; & il épousa Alexie, Fille d'Orthon, Comte de Bourgogne. Les Bernois, l'honorant comme leur Protecteur, ne voulurent point d'autre Maître que lui, après Pierre son Frere, & lui assignèrent les plus gros revenus de leur Pais. Ceux de Geneve, qu'il avoit défendus, lui renouvelèrent de même leurs soumissions, & le traité fut fait par Robert leur Evêque. Il acheva heureusement la guerre contre Gui Dauphin, qui croyoit avoir des prétentions bien fondées sur Thonon; & il transigea aussi sur les differens qu'il avoit avec Hugues, Duc de Bourgogne. Henri, Comte de Neuchâtel, pria Philippe de se joindre à lui contre Rodolphe, Comte d'Ausbourg, qui avoit uni ses forces avec celles du Comte de Montbelliard, pour s'emparer du Pais de Vaux. Il accourut à son secours avec des Troupes, dont le courage suppléoit au nombre. Et ayant contraint Rodolphe à lever le siege de devant Neuchâtel, il le chargea comme il fuyoit, & le chassa du Pais qu'il avoit occupé. Ses Etats furent augmentés de la Bresse, & du Bugei, qu'il acquit par droit de testament, & de mariage; & le pais de Dombes lui fut soumis à lui, & à ses Successeurs. Etant allé en Suisse, au secours de Marguerite de Savoye, à qui Rodolphe, parvenu à l'Empire, faisoit la guerre, il s'attira sur les bras l'armée Imperiale, qui alla d'abord fondre dans la Vallée d'Aofte. Et l'Empereur n'en seroit point demeuré-là, si le Pape Martin IV. par l'interposition de son autorité, n'eût pris soin de tirer Philippe de cette mauvaise affaire. Après que tout eut été accommodé, comme il n'avoit point d'enfans, il désigna pour Successeur à la Couronne, Amedée, Cadet de Thomas II. au préjudice des enfans de Thomas III. son aîné. Soit à cause

Ans de l'Ere Vulg.

se que Thomas III. étoit mort avant que Philippe son Fils fût en âge de commander, ou parce que ce legitime heritier s'étoit attiré l'averfion de son Grand-Oncle, par l'impatience qu'il marquoit de parvenir au commandement. Philippe, Comte de Savoye, mourut l'an 1284. en Decembre. Il est inhumé à Haute-Combe.

1286

A M E D E E V.

Nommé le Grand, par ses actions mémorables, étoit second Fils de Thomas II. de Savoye, Comte de Flandres. Il étoit né au Château de Bourget le 4. Septembre 1249. Après la mort de Thomas III. qui laissoit des enfans, Amedée parvint à la Couronne en vertu du testament de Philippe, son Oncle, & il prit la tutele de ces jeunes Princes, par ordre, & par conseil du même Philippe, qui les vouloit priver du commandement des Etats, auxquels ils devoient succeder. C'est pour cela qu'Amedée fut proclamé Comte de Savoye, du vivant de son Oncle, à quoi Guyette de Flandres, Veuve de Thomas III. fut obligée de consentir malgré elle. Il épousa en premieres noces Isabelle, Fille de Gui, Prince de Baugé, & de Bresse, & il eut d'elle Edouard, Aimon, & Jean, Bonne, Marguerite, Eleonor, & Agnez. Sa seconde Femme fut Alexie, Fille de Humbert de la Tour, de laquelle il n'eut point d'enfans; la dernière Marie de Brabant, Fille d'Antoine, Duc de Brabant, qui lui fit quatre Filles, Marie, Catherine, Blanche, & Jeanne. Amedée, Comte de Geneve, & Humbert, Dauphin de Vienne, se jetterent par impetuosité de jeunesse dans le Bugei, & dans le pais de Vaux. Amedée leur fit vaillamment la guerre, & la finit avec avantage. Il s'unit avec Albert d'Autriche contre Adolphe, qui lui disputoit l'Empire, & après qu'Adolphe eût été tué dans un combat, il passa au secours d'Edouard, Roi d'Angleterre, contre les Ecoffois. Comme il soutenoit le parti des Akesans, qui agissoient conjointement avec lui envers le Marquis de Monferrat, il défit Guillaume de Monferrat, en Piémont, & il retint dans le devoir le Marquis de Saluffes. Lors que la lignée de la famille des Marquis de Monferrat fut éteinte par la mort de Guillaume, & de Jean son Fils, qui ne laissa point de posterité, on ne manqua pas d'insinuer à Amedée, que n'ayant plus d'enfans mâles de cette Maison, il ne faisoit point perdre de tems pour s'emparer du Monferrat. Mais comme les Princes Paleologues étoient appelez à la succession de ces Etats, son équité lui défendit de se proposer cette conquête. Dès qu'il eut mis en paix avec Philippe, Roi de France, surnommé le Long, Robert, Comte de Flandres, qui avoit été maltraité de la guerre, il alla avec une puissante Flotte au secours des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, combattre les Turcs en Orient. Ce vaillant Prince, les ayant rompus, & dispersés du premier choc, s'empara lui-même de leur Reale, où le Général, qui la montoit fut tué, coula à fond la plupart de leurs Brigantins, & de leurs Galeres, & conserva aux Chevaliers de S. Jean, par cette celebre victoire, la fameuse Isle de Rhodes, si puissamment attaquée, qu'elle étoit réduite à se rendre. En memoire d'une action si glorieuse, il changea, par un motif de pieté, l'Aigle de Savoye en la Croix blanche, qu'il prit dans ses armes. Il regla à des conditions utiles les droits qu'il avoit avec Beatrix, sa Sœur, Femme du Dauphin. Et après avoir sollicité à Rome le Pape Clément V. pour le couronnement de Henri VII. il eut de cet Empereur la Ville d'Ast, avec l'administration de ses affaires en Italie. Les Bernois s'étant soumis à ses ordres, il acquit un pouvoir plus absolu sur les Genevois. Ayant souvent eu à faire avec Humbert le Dauphin, il fut plus d'une fois son vainqueur; & il fit la guerre à plusieurs autres Princes avec succes. L'Empereur Henri VIII. étant mort, il fut élu Empereur à Pise, par les suffrages de toute l'Italie, qui le pria de monter sur le Trône. Mais sa moderation ne lui permit pas de se prévaloir de cette favorable disposition. Enfin comme il pressoit le Pape Jean XXII. qui étoit à Avignon, d'entreprendre une Croisade, pour soutenir l'Empereur Andronic, son Beau-fils, chassé de ses Etats par le Turc, qui lui faisoit une cruelle guerre, il mourut le 16. Octobre 1323. Son corps fut porté à Haute-Combe.

1323

E D O U A R D,

Fils d'Amedée V. Comte de Savoye, nâquit à Baugé le 8. Fevrier 1284. A l'âge de 20. ans il alla avec un Corps d'Infanterie, & de Cavalerie, au secours de Philippe, Roi de France, contre les Flamans. A la bataille de Mons en Puelle, voyant que le Roi étoit engagé au milieu des ennemis, qui l'alloient accabler, il se lança impetueusement au travers d'eux, & risqua le tout pour le sauver. Quand il eut dégagé le Roi, comme les ennemis s'opiniâtroient fierement au combat, il arrêta si bien leurs efforts, qu'ils furent obligés de lui quitter le champ de bataille. Dès que la paix fut faite entre le Roi, & les Flamans, s'en étant retourné en Savoye, il se maria avec Blanche de Bourgogne, Fille de Robert II. Duc de Bourgogne, de laquelle il n'eut qu'une Fille, nommée Jeanne. Son Pere l'envoya avec une armée en Faucigni, contre Hugues le Dauphin, en qui il avoit un ennemi appliqué à lui nuire. D'abord il prit sur lui les Places, qu'il avoit occupées, le battit, & le mit hors d'état de lui faire la guerre. Il défit aussi, auprès de Saint André, Henri de Montauban, & Guillaume, Comte de Geneve, qui étoient venus au secours du Dauphin. Lors que son Pere fut mort, il prit le commandement des Etats, & il s'embarqua dans une nou-

Ans de l'Ere Vulg.

velle guerre contre le Dauphin, & ses Alliez. Après beaucoup de succes favorables, il présenta bataille auprès de Varei, & comme il en fut venu aux mains, brûlant d'impatience de remporter la victoire, qu'il voyoit balancer, il se mêla si avant parmi les ennemis, qu'il fut envelopé, & que son armée fut défaite. Mais si-tôt que le Capitaine de ses Gardes l'eut tiré du mauvais pas, où il s'étoit engagé, il ramassa ce qu'il put de Troupes, & sans avoir perdu pas une de ses enseignes, il se retira en bon ordre, & avec honneur, dans le Château du Pont d'Ains. Puis, comme il eut donné le tems à ses Soldats de reprendre leurs forces, il sortit de nouveau en Campagne, & avant que l'année fût écoulée, ayant forcé les Genevois dans leur Ville, malgré l'opiniâreté de leur défense, il continua la guerre les années d'après avec tant de succes, que les avantages qu'il remporta sur le Comte de Geneve, & sur le Dauphin, le dédommagerent pleinement de la dernière perte qu'il avoit faite. Quand il eut borné le cours de cette guerre, il secourut le Roi de France contre les Flamans, & les Anglois. Et parce que les Bernois l'avoient parfaitement bien servi dans la guerre contre le Dauphin, par un excez de reconnoissance il les laissa maîtres de leur liberté. Il mourut à Paris, sans avoir laissé d'enfans mâles, le 4. Novembre 1329. Aimon son Frere fit porter son corps à Haute-Combe.

1329

A I M O N,

Fils d'Amedée V. Frere d'Edouard, nâquit à Bourg en Bresse, le 15. Decembre 1291. Il fut appellé à la succession des Etats, en un tems que la guerre avoit épuisé les Finances, & que le pais se trouvoit en désordre, & fort endetté. Mais ce Prince très-équitable, ayant acquitté toutes les dettes, eut bien-tôt rétabli ses affaires. Il épousa Yoland, Fille aînée de Theodore, Marquis de Monferrat. Le contrat portoit, qu'au défaut des enfans mâles de la Maison Paleologue, les Aînez de la Maison de Savoye, provenans de ce mariage, succederoient au Monferrat; & cette convention fut confirmée par un testament. Amedée, Jean, Blanche, & Catherine sont venus de ce mariage. Dauphin, Duc de Dauphiné, Prince d'un esprit inquiet, & remuant, n'ayant osé attaquer Geneve à force ouverte, eut recours à la ruse pour la surprendre, en y faisant entrer ses Troupes par des échelles, à la faveur de la nuit. Aimon, qui fut contraint par cette insulte à prendre les armes contre le Dauphin, mit le siege devant Geneve, & la reconquit, après avoir défait l'armée ennemie, qui portoit du secours aux assiegez. Lors qu'il eut fortifié cette Ville, qu'il venoit de recouvrer, il alla signaler sa valeur à Montu, où ne pouvant souffrir la longueur du siege, il monta le premier à l'escalade, pour animer ses soldats, & emporta cette Place, dont la forte situation avoit fait juger à ceux qui la défendoient, que c'étoit un dessein temeraire de l'entreprendre. Après cette expedition, agissant de toutes ses forces contre le Dauphin, il continuoit vigoureusement la guerre dans le Dauphiné, qui lui appartenoit par de bons titres, & on n'étoit pas mal fondé à croire qu'il auroit bien-tôt ajouté cette Province à ses Etats, si le Dauphin n'eût trouvé le moyen de lui mettre en tête le Roi de France, par la cession qu'il en fit au même Roi, & à ses Successeurs. Le Pape Benoit XII. lui accorda, entr'autres privileges, celui de tenir le premier rang après les Rois, dans les fonctions solennelles des Papes. Ayant passé les monts, les Marquis de Saluffes lui firent hommage, & il termina les differens qu'il avoit avec Jaques de Savoye, & les Seigneurs de Milan. Après il secourut, avec un gros corps de Troupes, le Roi de France, contre Edouard, Roi d'Angleterre; & il alla lui-même en Flandres, pour procurer la paix entre ces deux Puissances, qu'il eut l'honneur de réunir, en terminant la guerre. Enfin, ayant laissé des marques éclatantes de sa pieté à plusieurs Eglises de Savoye, de Bugei, & de Gex, il mourut à Montmeillan, le 24. Janvier 1343. Il est enterré à Haute-Combe.

1343

A M E D E E VI.

Fils d'Aimon; nâquit à Chamberi le 4. Janvier 1334. Il n'avoit que neuf ans, lorsque son Pere mourut. Pendant sa Minorité il demeura sous la conduite de Louis de Savoye, & d'Amedée, Comte de Geneve, qui furent ses Tuteurs. Devenu maître, il se maria avec Marguerite de Boheme, Fille de Jean, Roi de Boheme. Ayant penetré que plusieurs Villes de déça les monts s'ennuyoient d'être sous la domination des Rois de Naples, de la Maison d'Anjou, pour profiter de la disposition de ces peuples, il passa les Alpes avec son armée, & se rendit maître de Querafque, de Mondevi, de Savilian, & de Coni. Après la mort de Marguerite, sa Femme, il épousa en secondes noces Bonne de Bourbon, Fille de Pierre, Duc de Bourbon, & Sœur de Jeanne de Bourbon, Reine de France. Jaques de Savoye, Prince de Piémont, d'Achaye, & de Morée, levoit des droits onereux, dont il opprimoit ses peuples. Amedée envoya prendre connoissance de ces nouveaux impôts, & Jaques fit mourir les Officiers, qui furent chargés de cette commission. Ce ne fut pas sans raison qu'Amedée prit les armes contre ce Prince. Il lui enleva toutes les Places, qu'il tenoit de lui dans le Piémont; puis l'ayant attaqué, il défit son armée, & l'emmena prisonnier à Rivoles. Après, voulant bien se rendre aux prieres de plusieurs Prin-

Ans de l'Ere Vulg.

Princes, qui lui demanderent grace pour Jaques de Savoye, il le remit en possession de ses Etats, & l'obligea de lui prêter avec plus de rigueur le serment. En même tems Frederic, Marquis de Salusses, fut contraint par la force de ses armes à lui rendre l'hommage qu'il lui devoit, & ayant uni le Comté de Mafin aux Etats de Piémont, les Comtes de Mafin lui jurerent aussi fidélité. Ce Prince, voulant immortaliser la memoire d'Amedée son Ayeul, qui défendit l'Isle de Rhodes, par cette victoire navale remportée le jour de l'Annonciation, fonda l'Ordre celebre de l'Annonciade, & fit entrelasser dans les noeuds du Colier ces quatre lettres F. E. R. T. devise très-connuë de la Maison de Savoye. On a institué depuis l'Ordre de la Jarriere en Angleterre, celui de la Toison d'or en Bourgogne, & celui de S. Michel en France. Le Pape Gregoire XI. & l'Empereur Charles IV. lui ayant demandé son alliance, à dessein de reprimer les Milanois, qui choquoient leur autorité en Italie; il tourna ses armes contre ces peuples, leur fit lever le siege de devant Ast, & après les avoir plusieurs fois battus, il pénétra avant dans leurs Etats, leur prit la Ville de Côme, & la Citadelle, Confluence, & beaucoup d'autres Places. Puis ayant jetté un pont sur l'Ade, il contraignit au Château de Brinnées les factieux de quitter le parti des Guelphes, & de Barnabé. Ensuite prenant sa marche par le pais de Bergame, & de Bresse, il arriva à Bologne, à la tête de son armée, & il auroit porté ses armes plus loin, si la maladie, qui lui survint, ne l'eût arrêté dans ses progres, l'ayant obligé de se faire porter en Savoye. Dès qu'il fut à Chamberi, s'étant rétabli en santé, il fit aggrandir cette Ville par de nouveaux murs. Il y reçut l'Empereur Charles IV. qui lui accorda bien des privileges, & le Pape, Gregoire XI. l'honora du titre de Défenseur de l'autorité du Saint Siege. Comme l'Empereur, Jean Paleologue, étoit prisonnier du Roi de Bulgarie, qui le tenoit dans les fers, le Pape Urbain VI. fit de fortes instances à Amedée de l'aller tirer de captivité. Ce Prince assembla une armée composée de soldats d'élite, & d'autres Troupes auxiliaires; leva les ancras à Venise, & alla prendre terre près de Gallipoli. Si-tôt qu'il eut investi cette Place, & que toutes les avenues en furent occupées, les Turcs parurent devant lui, dans la resolution de hazarder un combat, pour apporter du secours aux assiégés. Mais Amedée, fondant tout à coup sur eux, enfonça leurs rangs, & les renversant les uns sur les autres, il leur passa si brusquement sur le ventre, qu'ils demeurèrent par leur propre désordre honteusement écrasés sous les pieds du Vainqueur, n'ayant presque pas senti la force de son bras. Après cette horrible défaite, la Place fut attaquée vigoureusement, & emportée de vive force, tout ce qui s'y trouva passa par le fer, & par le feu, & les Turcs furent chassés de la Grece. Ainsi Amedée s'ouvrit le chemin dans la Bulgarie avec l'épée, & comme il eût pris, avec autant de rapidité que de bonheur, Stapide, Tenede, Mentopoli, Basiloque, & plusieurs autres Places, il se rendit en grande diligence devant Varne, où il y avoit une très-nombreuse garnison, & il en pressa si vivement le siege, que le Roi de Bulgarie, ayant tout à craindre aux approches de ses armes victorieuses, fut contraint de demander à traiter, & lui relâcha l'Empereur Paleologue. Cet Empereur entra en triomphe dans Constantinople, & y fut accompagné par Amedée, qui le porta à s'unir avec l'Eglise Romaine. Etant revenu en Savoye, les Princes d'Italie se remettoient à lui de leurs affaires importantes. Et lors que Louis d'Anjou, Roi de Naples, lui eût cédé toutes les prétentions, qu'il avoit en Piémont, Amedée, ayant mis d'accord la Republique de Venise, avec celle de Genes, alla à Naples, pour faire rentrer Louis en possession de ce Royaume, & pour reprimer les Grands du pais, qui excitoient des troubles. Mais après avoir plusieurs fois affronté les ennemis à Cannes avec autant de valeur qu'Annibal y avoit autrefois combattu, il fut frappé de la peste, qui l'enleva du Monde au milieu de ses victoires. Ce fut le 2. de Mars 1383. Il fut porté dans le tombeau de ses Ancêtres à Haute-Combe.

1383

A M E D É E VII.

Fils d'Amedée VI. nâquit à Veillane le 24. Février 1360. Comme son Pere lui avoit donné la Bresse en apanage, il prit les armes contre les Seigneurs de Dombes, & de Beauvillois, qui refusoient de lui rendre hommage, & les ayant défaits, pendant qu'ils camptoient sans précaution, il s'empara de leurs Places, leur fit ravager le pais, & les obligea à lui prêter le serment. Dès que son Pere fut mort il succeda aux Etats, & prit pour Femme Bonne de Berri, Fille de Jean, Duc de Berri. Lors qu'il alla au secours de Charles V. Roi de France, qui faisoit une rude guerre aux Gantois, il se fit beaucoup d'honneur à la guerre, & dans les Tournois. Si-tôt qu'il fut revenu de France, comme les Valesans avoient chassé leur Evêque, il prit Sion sur eux, fit piller cette Ville, & rétablit l'Evêque dans son autorité. Cela fait, il assista de nouveau de sa Personne, & de ses Troupes Charles V. dans la guerre qu'eut ce Roi avec les Anglois, particulièrement au siege de Fribourg. Mais les Valesans, s'accoutumant à se revolter, il reprima plus severement leur insolence avec le fer & le feu, & leur enleva les Châteaux de Martiniac, d'Arduin, de Chamoffon, & plusieurs autres Places. L'Evêque, du consentement du Pape Urbain VI. lui remit pour sûreté Sion sa Cathedrale, Maître, Châtillon, avec d'autres terres, jusques à ce qu'il eût dédommagé Amedée des frais de la guerre, qu'il avoit entreprise pour le maintenir dans ses droits. Ceux d'Ivrée unis

Ans de l'Ere Vulg.

aux Marquis de Monferrat, s'étant soulevés pendant qu'Amedée étoit allé en France, pour raccommoier le Duc de Bourgogne avec le Roi, il les soumit à son retour par la force de ses armes, & fit mourir tous les Chefs des revoltés. Puis ayant chargé les Marquis de Monferrat, il les chassa loin de la Province d'Ivrée, & leur fit abandonner le siege qu'ils avoient mis devant Verruc. Les Peuples qui habitoient les montagnes de Barcelone, de Nice, & de Sospel, désolés par une longue guerre, demanderent leur liberté à Ladillas, Roi de Naples, & dès qu'ils l'eurent obtenuë, ils se donnerent de leur mouvement à Amedée, qui les reçut sous sa domination. Après que l'Empereur Venceslas, lui eut accordé beaucoup de privileges, en consideration des services qu'il lui avoit rendus, il se liguâ avec les Bernois, & il eût encore fait de grandes choses, pour la gloire de son nom. Mais comme il s'adonnoit beaucoup à la chasse, son cheval, au milieu d'une forêt, s'abattit sous lui, & le jetta par terre d'un coup si violent, qu'il en mourut peu de jours après, le premier Novembre 1391. Il fut enterré à Haute-Combe.

1391

A M E D É E VIII.

Fils d'Amedée VII. appellé le Salomon de son Siècle, nâquit à Chamberi le 4. Septembre l'an 1383. Il n'avoit que huit ans, quand son Pere mourut. Bonne de Bourbon, sa Tante, prit soin de l'élever, & fut Regente de ses Etats. Dès qu'il fut hors de tutelle il épousa Marie de Bourgogne, Fille de Philippe, Duc de Bourgogne. Il n'avoit pas encore trois ans, que Philippe son Pere la lui avoit accordée en mariage. Il s'empara de la Ville de Salusses, pour mettre à la raison Thomas, Marquis de Salusses. Après les avoir battus, il convint avec eux du prix de quelques terres, dont ils lui dispuoient la dépendance, & leur fit prêter le serment. Etant allé en France, il y trouva des dissensions, qui troubloient le Royaume. Mais si-tôt que les Princes du sang eurent abandonné leurs intérêts entre ses mains, il accommoda toutes choses avec beaucoup de facilité. Le Pape Benoît, contraint de sortir d'Avignon, vint établir son siege à Nice, où il fut reçu favorablement par Amedée, qui permit aussi une assemblée dans son Port de Villefranche, pour regler les differens que Jean XXIII. & Benoît XIII. avoient entre eux sur la Papauté. Lors que l'Empereur Sigismond vint faire reconnoître son autorité en Italie, voulant élever Amedée à un plus haut degré de grandeur, il érigea la Savoye en Duché, & lui donna solennellement les marques de cette nouvelle Dignité. Ce Prince fit publier cinq livres d'ordonnances, qui eurent l'approbation générale. Il racheta par une grosse rançon Janus, Roi de Cypre, que le Soudan d'Egypte tenoit au Caire captif dans les fers. Et il envoya du secours fort à propos à Charles VI. Roi de France, lors que le Ciel se servit de la Pucelle d'Orleans, pour soulever ce Roi contre les Anglois, & les Rebelles. Philippe, Duc de Milan, qui épousa sa Fille, lui donna Verceil, suivant le traité qu'il avoit fait avec lui, & il eut aussi Chivas, & Azei, avec quelques autres terres au delà du Pô, que Jaques, Marquis de Monferrat, son Beaufrere, étoit convenu de lui remettre. Louis de Savoye, Prince de Piémont, & d'Achaye; & de Morée, étant mort sans avoir laissé d'enfans, Amedée, succeda aux Etats que ce Prince, avoit au delà les monts, & il vint recevoir le serment de ses Vassaux, & de ses peuples, de sorte que n'ayant plus rien à disputer, après la mort de Louis, il demeura seul maître de l'Achaye, & du Piémont. Il rétablit l'Ordre de l'Annonciade, par plusieurs nouvelles regles de pieté. Il travailla de tout son pouvoir à cette fameuse paix d'Arras, où il réussit à remettre d'accord Philippe, Duc de Bourgogne, avec Charles VII. Roi de France, si bien que cette reunion, qui obligea les Anglois à sortir de France, fit cesser les désordres dont ce Royaume étoit agité. Il ménagea ensuite un accommodement avec Yoland d'Arragon, Mere de Louis d'Anjou, qui prétendoit, je ne sai par quelles raisons, aux Villes de Barcelone, de Nice, & de Villefranche, & à toute la côte de cette mer. Mais lorsqu'il eut fait la paix d'Italie, & qu'ayant augmenté ses Etats de plusieurs Villes, il les eut relevés par de plus beaux titres d'honneur; & reglez par de nouvelles loix, ce Prince dégouté de l'embarras des affaires, voulant se dégager du Monde, pour ne songer qu'à son salut, se déchargea du poids du commandement, & choisit pour sa retraite le Prieuré de Ripailles, près du Lac de Geneve, où il entra avec dix Chevaliers de la Religion de S. Maurice, qu'il avoit fondée auparavant. Tandis qu'il jouissoit en ce lieu d'un saint repos, malgré sa résistance, il fut élu Pape tout d'une voix par le Concile de Bâle. Puis reconnu à Augst, sous le nom de Felix V. Si bien que pendant neuf ans, six mois, & sept jours, qu'il remplit le Saint Siege, la France, l'Allemagne, l'Arragon, & la Lombardie se soumi rent à son autorité, & presque toute la Chrétienté le reputa Vicair de Dieu en terre. Mais comme il ne vouloit plus être le sujet d'une division, qui désoloit l'Eglise, & qu'il avoit plus de zele pour en conserver l'union, que d'ambition de la gouverner, il se démit du Pontificat au Concile de Lauzane, & ne souhaitant rien plus que de vaquer dans une parfaite désoccupation à Dieu, & à soi-même, il alla de nouveau se reloguer dans la solitude de Ripailles, où il mourut le 7. Janvier 1451. On a par tout admiré la vie de ce Prince, avec les loix qu'il a établies, & le Pape Nicolas V. les trouvant utiles à l'Eglise, les voulut approuver par ses Decrets. Il fut enterré à Ripailles, où Dieu après sa mort confirma l'opinion qu'on avoit eue de sa Sainteté, par plusieurs

b

Ans de l'Ere Vulg. sieurs miracles. Les Herétiques ayant profané l'Eglise, & les tombeaux de ce saint lieu, son corps fut sauvé par Merule, Gentilhomme Savoyard, & conservé long-tems après, jusques à ce qu'il a été rendu au Duc Emanuel Philibert, qui pieusement le fit transporter à Turin, dans l'Eglise Metropolitaine de S. Jean.

1451

L O U I S,

Fils d'Amedée VIII. né à Geneve, le 24. Janvier l'an 1400. prit le commandement absolu de la Savoye, & du Piémont, aussitôt qu'Amedée son Pere fut élevé au Pontificat, & il épousa Anne de Cypre, Fille du Roi Janus. Après avoir rangé à leur devoir les Marquis de Salusses, & quelques autres Seigneurs, il fit trois fois la guerre à François Sforce, & ayant porté ses armes dans le Milanez, il prit Novare, & la reprit, s'empara de la Lomenie, de Valence, de Vigevan, de Confluence, & en dernier lieu il emporta Bourgmainer. Puis il combattit avec beaucoup de résolution au Château de Carpi, & bien que ses forces ne fussent pas égales à celles de ses ennemis, il y eut tant de sang répandu des deux côtes, qu'il étoit mal-aisé de juger, qui eut plus souffert des victorieux, ou des vaincus. Lors que la paix fut faite par la médiation de Charles VII. Roi de France, comme le traité portoit que cette partie du Monferrat, qui est au deçà du Pô, lui seroit cédée, il se fit prêter le serment par ses peuples. Il a retenu au delà des Alpes, avec les Troupes, Louis Dauphin, Fils du Roi Charles, & Renaud de Lorraine, qui vouloient porter leurs armes contre les Venitiens, & les Milanois. Il fit la guerre plusieurs fois au Dauphin, qui avoit été ennemi de son Pere. Il y avoit plusieurs Places prises de part, & d'autre, lors que la paix fut faite par l'entremise du Duc de Bourgogne, & des Bernois. Ensuite Louis fut pris à son Tour pour Arbitre, sur les differens émus entre le Duc de Bourgogne, & les Bernois, & ceux de Fribourg. Et quand il eut mis les parties d'accord, il reçut sous son obéissance la Ville de Fribourg, qui voulut se soumettre à ses ordres. Puis pour assurer le repos de l'Italie, il s'unit avec les Venitiens, & avec Alphonse, Roi de Naples, contre François Sforce. Marguerite de Charni, Princesse de la Maison des Rois de Cypre, lui donna en présent le Saint Suaire, que ces mêmes Rois, avoient apporté de Jerusalem, & qu'on conserve aujourd'hui, avec beaucoup de veneration à Turin, dans la Chapelle Royale, que Victor Amedée II. a fait bâtir sur un dessein hardi, & magnifique. Le Pape Nicolas V. voulant éterniser par sa reconnaissance, la mémoire des services considérables, que la Maison de Savoye, avoit rendus en tout tems au S. Siege, donna pour toujours à ce Prince, & à ses Successeurs, la Nomination aux Archevêchez, Evêchez, & Abayes de tous les Etats de Savoye tant au delà, qu'au deçà les monts, & lui accorda aussi qu'aucun autre des plus petits Benefices, ne seroit conféré aux étrangers, sans la participation, & le consentement des mêmes Ducs, qui regneront successivement. Le Pape Innocent XII. en dernier lieu par un Bref, daté du 3. Juillet 1700. n'a pas seulement ratifié ce Privilege, que les Papes Leon X. Clément VII. Jules III. Gregoire XIII. & Clément VIII. avoient déjà confirmé, & augmenté, mais l'ayant examiné à fond, il a ordonné, qu'il seroit à l'avenir inviolablement observé par le S. Siege. Il s'accorda avec le Dauphin, touchant ses prétentions sur les Comtez de Valentinois, & de Diois, en vertu duquel Louis Dauphin, lui ceda la Seigneurie directe, & l'hommage de Faucigni. Le Roi Charles VII. ratifia ce Traité à Chinon, & le Dauphin, le confirma par un Traité, fait à Geneve en 1448. Le Duc de Savoye, voyant que le partage ruinoit ordinairement les Maisons des Princes, déclara le Domaine de Savoye inalienable. George, & Charles, Marquis de Correto, lui firent donation des Seigneuries, & Châteaux de Zucarello, Bardinet, Châtemblan, & Sevalet. Ceux de Fribourg, abandonnez par Albert d'Autriche, se donnerent à lui, craignant d'être attaqués par les Bernois, moyennant la conservation de leurs privileges. Le Mariage de Charlotte de Savoye, sa Sœur, avec le Dauphin, sans le consentement de Charles VII. Roi de France, lui attira la guerre, & la nécessité d'argent l'obligea à rendre la Baronie de Gex, à Jean d'Orleans, Comte de Cunois. Ce Prince, aima la justice, & il établit le Senat de Turin. Comme Louis eut pénétré que Charles VII. meditoit de venir en Piémont avec son armée, il alla trouver ce Roi à Feurs en Forêt, où il faisoit des préparatifs de guerre, & conferant avec lui, il sut si bien gagner ses bonnes grâces, qu'il le détourna de ce dessein. Ayant convoqué les Etats, il reforma par la severité de ses édits, les abus qui s'étoient glissés, & il créa le Senat de Turin, avec une autorité Souveraine. Enfin revenant de France, la goutte l'ayant attaqué à Lion, il y mourut le 24. Janvier 1465. Son cœur fut laissé dans l'Eglise des Céléstins de cette Ville, avec ses entrailles, & son corps fut porté à Geneve.

REMARQUES HISTORIQUES.

Il faut ici observer que Louis de Savoye, second Fils de Louis, Duc de Savoye, dont nous avons parlé, épousa Charlotte, Fille unique de Jean II.

Ans de l'Ere Vulg.

ou III. selon d'autres, Roi de Cypre, de Jerusalem, & d'Armenie. Jean, étant mort à Nicose, dans le tems du Mariage de sa Fille, Charlotte fut couronnée Reine des trois Royaumes en 1458. Elle ne regna pas long-tems avec Louis II. de Savoye, sans se voir en tête un Competiteur. Jean, ou Jacques, selon d'autres, appelé le Bâtard, Fils naturel de Jean, qu'il avoit eu de Jeanne de Para, & qu'il avoit destiné à l'Eglise, & fait Evêque de Nicose, ayant quitté son Evêché, épousa Catherine Cornaron, & avec le secours du Soudan Melec Ella, & celui des Venitiens, il obligea Charlotte, & Louis son Mari, à abandonner le Royaume. Jacques le Bâtard, n'ayant vécu qu'une année, laissa sa Femme enceinte d'un Garçon, qui mourut aussitôt qu'il fut né. La Mere selon les loix succéda à l'enfant, & la Republique de Venise à la Mere. Ce qui a donné lieu à cette Republique, à soutenir & à conserver le titre de Roi de Cypre. Charlotte, & Louis, ayant été obligés de chercher une retraite en Savoye, y passerent, & Louis mourut en 1482. Charlotte, après diverses tentatives inutiles, & sans succès, pour rentrer en possession de ses Etats, se retira enfin à Rome, où elle resigna son Royaume, en présence du Pape, & de plusieurs Cardinaux, à Charles, Duc de Savoye, Fils d'Amedée IX. qui mourut six ans avant la mort de son Pere. Charlotte mourut en 1485. selon d'autres. C'est en vertu de cette Donation, & depuis ce tems, que les Ducs de Savoye ont pris le titre de Rois de Cypre.

1465

A M E D É E IX.

Fils de Louis, Duc de Savoye, nâquit à Thonon, le premier de Fevrier l'an 1435. Etant encore au Berceau, il fut accordé avec Yoland de France, Fille du Roi Charles VII. qu'il épousa aussitôt qu'il fut en âge. Les peuples de Savoye lui rendirent hommage à Bourg en Bresse, où les Députés de Turin, & de tout le Piémont, lui allerent prêter le serment. Ayant reçu très-honêtement les Ambassadeurs de Louis XI. Roi de France, & de Philippe, Duc de Bourgogne, qui venoient à l'envi lui demander son alliance, il refusa les offres du Duc de Bourgogne, qui le vouloit surprendre par des paroles flatteuses, & s'unit avec le Roi Louis, fournissant dans ses Etats le passage, & les vivres à Galeaz Sforce, Comte de Pavie, qui menoit des Troupes en France. Considerant combien il étoit avantageux à ses peuples de les préserver de la guerre, il se liguait avec la France, la Republique de Venise, & le Duc de Bourgogne. Et ayant pris soin de se mettre de bonne intelligence presque avec tous les Princes, il rétablit par la reforme du luxe son Domaine, épuisé par la profusion. Lors que Guillaume, Marquis de Monferrat l'eut contraint à porter ses armes contre lui, il lui fit la guerre avec tant de succès, que la paix fut faite aux conditions qu'il lui plut. Comme il étoit toujours attentif au bien de l'Etat, & uniquement occupé de la pensée de ménager ses sujets, il s'acquit le nom de Prince juste, & de Pere des pauvres. On raporte de lui qu'il avoit coutume d'appeler les pauvres ses chiens de chasse, & qu'il se promettoit que par leur moyen, il emporteroit un jour une belle proye, qui étoit celle du Ciel. Ce Prince rendit legers les subsides, fonda des Hôpitaux, & bâtit plusieurs Eglises. Lors que le Pape Pie II. pour porter les Princes Catholiques à faire la guerre au Turc, leur eut placé le rendez-vous à Mantouë, Amedée alla des premiers en cette Ville, offrir son bien, ses Troupes, & sa vie pour cette sainte expédition. Etant malade à Verceil, d'une maladie qui tendoit à la mort, comme l'Evêque de Turin avoit ordonné le penultième de Mars, des prieres publiques, pour demander à Dieu la santé d'un Prince, dont la conservation étoit si chere à ses sujets, pendant que le peuple alloit en procession nuds pieds, & fondant en larmes, tout ce peuple vit Amedée dans le Ciel, environné d'une foule de rayons si éclatante, qu'on eût dit qu'il étoit assis dans le sein du Soleil. Et quand on eut appris qu'il étoit expiré à Verceil, à la même heure, & au même moment, qu'on l'avoit vu dans ce cercle de lumiere, ce prodige le mit d'abord en grande reputation de sainteté. Il mourut à Verceil, le 30. Mars 1477. & fut inhumé dans la grande Eglise de S. Eusebe, où il est reveré par l'éclat de ses miracles, & par la sainteté de sa vie.

1477

P H I L I B E R T I.

Fils d'Amedée, le Bienheureux, né à Chamberi le 7. Août 1465. demeura sans Pere en son enfance, sous la tutelle de sa Mere Yoland, & ne pût guere apprendre l'art de gouverner, parmi les défordres de la guerre. Le Roi Louis XI. Frere de la Tutrice, Charles, Duc de Bourgogne, le Comte de

Ans de l'Ere Vulg.

de Romont, & Louis de Savoye, Evêque de Geneve, entrèrent en contestation au sujet de cette Tutelle. Et comme ils ne cherchoient tous que leurs intérêts particuliers, formant des partis differens, ils allumerent la guerre en tout lieu. Le Duc de Bourgogne emmena Yoland prisonniere en Bourgogne, avec Charles son Fils, qui étoit encore à la mamelle. Et comme le Duc Philibert demouroit sans l'assistance de sa Mere, le Conseil de Savoye, qui gouvernoit l'Etat, pour l'éloigner du peril, le fit retirer à Chamberi. En attendant, le Duc de Bourgogne fut défait, & taillé en pieces par Louis XI. Roi de France, à la bataille de Morat, & Yoland retourna avec Charles son Fils, auprès de Philibert, qui fit une étroite alliance avec les Suisses, lors qu'ils lui eurent rendu le pais de Vaux, suivant le traité de la paix d'Arras. Louis de la Chambre, & le Seigneur de Raconis, qui étoient alliez, prétendoient à la tutelle, & au maniment des affaires. Mais Philippe, Oncle du Duc pupile, s'étant opposé à leurs prétentions, les empêcha de se mêler du Gouvernement. Il y eut à cette occasion de longs débats entre ces Princes, qui vouloient tous avoir droit à l'administration des biens du Duc pupile. C'est pour cela que l'an 1471. on fit des reglemens, pour faire cesser à jamais toutes les disputes, en cas de Minorité. Lors que Philibert fut hors de tutelle, il se fit rendre la foi, & l'hommage, par Louis de Salusses, & par son Frere Frederic, puis il épousa Marguerite, Fille aînée de Galeaz, Duc de Milan. Ce Duc, voulant tirer avantage des divisions, qui regnoient toujours parmi les Princes de la Maison de Savoye, entra avec une armée dans leurs Etats, sous prétexte de prévenir le Roi de France, qui venant à s'emparer du Piémont devant lui, eût pu tomber après sur le Milanais, & troubler le repos de toute l'Italie. Mais l'année suivante Galeaz, ayant été massacré par des assassins dans l'Eglise, la Providence ôta aux Princes de Savoye cet ennemi de dessus les bras. Philibert, étant allé à Lion, y fut reçu par le Roi Charles, avec beaucoup d'honneur, & d'amitié. Là ce Jeune Prince donna sans modération dans les fatigues de la chasse, & dans les courses de bague, & prit ces plaisirs avec tant d'ardeur, qu'ayant été attaqué d'une fièvre violente, il fut enlevé du monde à la fleur de son âge, sans avoir laissé de posterité. Il est mort le 22. Avril 1482. son corps fut porté à Haute-Combe, dans le tombeau de ses Ancêtres.

C H A R L E S I.

Fils du Bienheureux Amedée, Duc de Savoye, & Frere de Philibert, nâquit à Carignan, le 29. Mars 1462. Il succeda en sa tendre jeunesse à Philibert son Frere, qui n'avoit point eu d'enfans, & Yoland de France prit l'administration de ses Etats. Sorti de tutelle il envoya des Ambassadeurs à Rome, vers la Reine Charlotte de Lusignan, sa Tante, pour recevoir la cession qu'elle lui fit de tous les droits qu'elle avoit sur le Royaume de Cypre. Après il épousa Blanche, Fille du Marquis de Monferrat, & il entreprit vigoureusement les factieux qui s'étoient liguez, avec les Marquis de Salusses, & qui ayant occupé plusieurs terres, causoient du tumulte en Piémont. Il sortit à petit bruit de Vercell, avec ses Troupes, & sans leur donner le tems d'apprendre sa marche, s'étant porté tout d'un coup à Moncalier, où ils s'étoient fortifiés, il les enleva du premier effort, fit pendre tous les soldats, & couper la tête au Gouverneur du Château. Ensuite il consentit à une trêve avec les Marquis de Salusses, aux prieres du Roi de France, & des Cantons de Berne, & de Fribourg. Mais les Marquis de Salusses, s'étant emparez des Châteaux de Costiolo, & de Sainfront, il conçût tant d'indignation par cette infraction de trêve, qu'ayant rappelé ses Troupes des quartiers au milieu de l'hiver, il reprit les deux Châteaux, fit faire main basse sur les garnisons, & sur ceux qui les commandoient, & mit tout à feu, & à sang. Les Marquis de Salusses, après connoissance de cause, furent privez du fief, & Charles, pour l'exécution de cet arrêt, occupa par ses armes les terres du Marquisat de Salusses, & se rendit maître de toute la Province. Il fortifia le Château de Nice par des tours, & de bons rempars, & il finit par voye d'accommodement les differens qu'il avoit avec Charles VIII. Roi de France, au sujet des limites du pont de Beau-voisin, ayant de son côté les Suisses, & le Duc de Milan. Il fit rentrer dans leur devoir les Comtes de la Chambre, & de Montmayor, & mit à la raison d'autres Seigneurs du pais. Puis il alla en France, avec un magnifique équipage, où le Roi lui fit de grands accueils. A son retour il mourut à Pignerol, le 13. de Mars 1490. & il fut enterré à l'Eglise des Cordeliers, dans le tombeau des Princes d'Achaye.

C H A R L E S J E A N A M E D É E I I.

Fils de Charles I. nâquit à Turin, le 24. Juin 1489. Il n'avoit que neuf mois, lors qu'il demeura sans Pere, sous la tutelle de Blanche, de Monferrat. Cette tutelle fit naître de si violentes disputes, parmi les Grands du pais, divisez entr'eux, qu'on prit les armes, & qu'on en vint aux mains. Les factieux couraient les rues de Turin, fiers, & remplis de fureur, au point que les massacres se faisoient presque impunément dans cette Ville. Mais la Tutrice, s'opposant vigoureusement à bien des choses, & se relâchant avec dignité sur quelques autres, usa d'une si grande prudence, qu'elle calma la Ville en peu de tems, & fit cesser, non sans peine, tous les désordres. En même tems Louis, Comte de la

Ans de l'Ere Vulg.

Chambre, avide des honneurs qui sont attachez au commandement, & de rage qu'il avoit de brouiller les affaires, s'étant joint à quelques-uns des principaux, s'empara de plusieurs Places en Savoye, entra dans Chamberi, & ravageant tout ce qui se trouvoit sur son passage, il eût pris Geneve, où il alloit en diligence, si Philippe de Savoye, pour lui couper chemin, ne fut marché à lui avec un bon corps de Troupes, & ne l'eût battu. On fit le procez à Turin sur cet attentat, qui étoit regardé comme un crime capital. Le Comte de la Chambre fut appelé en justice, & condamné par défaut, parce qu'il différoit à comparoître. Là-dessus on confisqua les terres qu'il tenoit en fief, & on fit sauter son Château de la Chambre. Mais après il fut rétabli dans son premier état, à la priere du Roi de France, dont il avoit imploré la protection. Enfin lors que les troubles furent apaisez, que les Grands se modérerent, & que le pais fut tranquille, Blanche, Princesse très-habile, ayant écarté les prétendans, prit la tutelle avec quelques Ministres des plus affidez, fit retirer au delà de ses injustes bornes l'Evêque de Sion, & accorda les differens, qui avoient porté les Genoïs, & les Nissards, à user de représailles, & à faire les uns, & les autres plusieurs courses sur leurs confins. Puis elle continua vigoureusement la guerre de Salusses, qu'elle finit avec bonheur, & ayant fait beaucoup d'alliances, elle s'unit à presque tous les Princes ses voisins, pour entretenir la paix avec eux. Lors que Charles VIII. Roi de France, passa les Alpes pour descendre en Italie, Charles Jean Amedée, qui n'avoit pas encore six ans, alla au devant du Roi, monté sur un beau cheval richement harnaché. Il lui fit un petit compliment, où il se devoit entièrement au Roi, lui offrant ses armes, son bien, & sa personne, pour l'expédition d'Italie, avec tant de bonté, & de si bonne grace, que le Roi, touché de ses charmes de cet enfant, laissa couler des larmes de joye. Il mourut d'une mort prématurée, à l'âge de 7. ans, à Moncalier, le 16. d'Avril 1496. Il est enterré dans l'Eglise de Notre-Dame.

P H I L I P P E I I.

Fils de Louis, Duc de Savoye, nâquit à Chamberi, le 5. Fevrier 1438. Ayant beaucoup de Freres, il n'eut que la Bresse en appanage, & c'est pour cela qu'il se faisoit appeller Philippe sans terres. Comme on se méfioit de lui, parce qu'il paroïssoit nourrir dans l'ame du ressentiment envers le Duc son Frere, qu'il croyoit trop dur à son égard, il fut arrêté par ordre du Roi de France, contre la foi publique, & il demeura deux ans prisonnier dans le Château de Loches. Sorti de prison il se mit du parti du Duc de Bourgogne, contre le Roi de France, & il battit les François en plusieurs rencontres. Mais la paix ayant été faite entre Louis XI. Roi de France, & le Duc de Bourgogne, il fut envoyé par le même Duc à la tête d'une armée à Liege, où il ramena à leur devoir les habitans de ce pais, qui s'étoient revoltés, & fit châtier ceux qui avoient excité des troubles. Après il assista fort utilement le Roi de France, son Beau-frere, avec des troupes auxiliaires, & lui reconquit la Guyenne, que les Espagnols lui avoient envahie. Il a gouverné pour le Roi le Dauphiné, le Blaisois, le Limosin, & d'autres Provinces de la France, & ayant été fait Gouverneur de Perpignan, il défit les Espagnols, pendant qu'il faisoit la guerre au Roi d'Arragon. A Florence, à Rome, à Naples, en Sicile, & à toutes les guerres, qu'il a suivies le Roi Charles VIII. son Neveu en Italie, il a donné de grandes preuves de sa bravoure. Il eut de Marie de Bourbon, sa premiere Femme, Philibert, & Louise, qui fut Mere de François I. Roi de France. Puis il épousa Claude de Bretagne, de qui il eut six enfans. Faisant la guerre aux Genoïs par terre, & par mer, il soumit les peuples de cette Riviere, & il n'eut pas si-tôt attaqué la Ville de Genes, qu'elle se rendit à ses armes victorieuses. A l'expédition de Naples, il servit si bien le Roi de Naples, qu'il eut de sa liberalité plusieurs terres en récompense. Il porta ses armes contre Guillaume, Marquis de Monferrat, & après la bataille de Ricardin, il obligea Guillaume de venir à un accommodement, qui se fit à des conditions raisonnables. Il regla ensuite avec toute équité, les droits de beaucoup de Princes, qui déroient entièrement à ses sentimens. Philippe étoit déjà avancé en âge lors qu'il succeda à Charles Jean Amedée, mort en enfance. Erant entré dans Turin, il y fut reçu avec toutes les démonstrations d'une joye publique; & loin de faire paroître du ressentiment envers ceux qui lui avoient été contraires, on fut surpris des honêtetez qu'il leur fit. Ayant remis dans les affaires l'ordre, que les troubles du Regne précédent avoient renversé, il releva la consternation de ses sujets, & il remedia par plusieurs édits à la longueur, & aux détours des procez. Les affaires prenoient une nouvelle face, mais étant tombé malade, l'esperance qu'il tiroit du soulagement de son air natal lui fit prendre la resolution de se faire porter à Chamberi, où il mourut un mois après, le 7. Novembre 1497. Il est enterré à Haute-Combe.

P H I L I B E R T I I.

Fils de Philippe II. Duc de Savoye, né dans le Château du Pont d'Ains en Bresse, au Mois d'Avril l'an 1480. fit ses premieres armes sous Charles VIII. Roi de France, & s'étant attaché auprès de sa personne, il le suivit à la conquête de Naples, & lors qu'il alla au siege de Genes. Il envoya deux cens Cuirassiers à l'Empereur Maximilien contre

Ans de l'Ere Vulg.

les Florentins, & il épousa Yoland Louise, Fille de Charles, Duc de Savoye. Puis il se joignit avec un gros corps de Troupes au Roi Louis XII. Successeur de Charles VIII. qui alloit subjuguier les Milanois. Et lors qu'au retour de cette expedition, il l'eût reçu dans ses Etats, & qu'il l'eût accompagné jusqu'à Grenoble, ce Roi, engagé par les services que Philibert lui avoit rendus, le gratifia d'une pension de 30000. livres, à prendre sur le Milanez. Yoland étant morte, il prit pour Femme Marguerite d'Autriche, Fille de Maximilien, & alla en compagnie de cet Empereur à Rome, délibérer avec le Pape Alexandre VI. des moyens pour entreprendre la guerre de Jerusalem. Maximilien lui permit d'entrer dans les droits des Comtes de Radicate, & de Conna en Piémont, & dans ceux du Duc de Bourbon, même pour le pais de Dombes, qui avoit été uni à l'Empire. Tant qu'il a pû regner sur les esprits des peuples de Luférne, & d'Angrogne, qui avoient déjà l'Herésie dans le cœur, il les a empêchés de la professer. Le Roi Louis XII. repassant en Piémont, pour aller recouvrer le Royaume de Naples, que les Espagnols lui avoient envahi depuis peu, fut encore traité splendidement par ce Prince. Et après qu'il eût établi de nouvelles loix, ramené l'autorité des anciennes, & expliqué ce qu'il y avoit d'obscur dans les ordonnances, il mourut sans enfans le 10. Septembre 1504. dans le Château du Pont d'Ains, au même endroit où il étoit né. Son corps fut porté dans l'Eglise de Brou, près de Bourg en Bresse, & fut mis dans un beau tombeau de marbre blanc. Ce fut en faveur de Philibert, que Louis XII. Roi de France, ceda toutes sortes de prétentions, qu'il eût pû avoir lui, & les Rois ses Successeurs, sur tous les Etats possédez en ce tems-là par ce Duc. De ceci fait foi une ample déclaration de ce Roi, en date du 29. Juillet 1499.

1504

CHARLES III.

Fils du second lit de Philippe II. Duc de Savoye, nâquit dans le Château de Chazei en Bugei. Son Frere étant mort sans enfans, il prit le commandement des Etats, qu'il trouva embarrassé de dettes, & particulièrement de quatre gros Douaires. Blanche de Monferrat étoit assignée sur une partie du Piémont. Louise, Fille de Janus, jouissoit de ce qu'il y avoit de meilleur dans le Chablais, & dans le pais de Vaux. Claude de Bretagne avoit le Bugei, & Marguerite d'Autriche la Bresse, Vaux, Faucigni, & le Comté de Villars. Il reçut magnifiquement François I. Roi de France, son Neveu, qui venoit de passer les Alpes avec son armée. Et après lui avoir accordé les secours qu'il lui demanda pour l'expédition de Milan, il le servit de son credit, engageant dans le parti du Roi les Cantons de Berne, de Fribourg, & de Soleure, qui sont la meilleure partie de la Suisse. Cette alliance ne contribua pas peu à la gloire des armes du Roi, qui après avoir gagné la bataille de Marignan, conquit avec plus de facilité le Milanez. Pour rompre les complots que les Genevois formoient sous main, en vûe de s'unir par droit de Bourgeoisie avec les Bernois, & les Fribourgeois, Charles, après avoir fait renverser les portes de Geneve, entra couvert de ses armes avec un bon corps de Troupes dans cette Ville, où ayant porté la terreur parmi les seditieux, il étouffa tout d'un coup la revolte qu'on y tramoit. Il alla aussi à Ceve, & il reprima par ses armes la Ville, & la Province, qui étoient prêtes à se soulever. Il fut d'une conference secreta qu'il y eut à Nice, entre le Pape, l'Empereur, & François I. Roi de France. Il fit ériger en Villes Capitales, Chamberi en Savoye, & Bourg en Bresse, par le Pape Leon X. & par l'Empereur Maximilien. Et il obtint aussi de ce Pape, que l'Eglise de Turin, séparée de celle de Milan, par le Pape Sixte IV. seroit mise au rang des Eglises Métropolitaines, & qu'elle auroit plusieurs Evêques Suffragans. Ensuite il épousa Beatrix, Fille d'Emanuel, Roi de Portugal, & Sœur d'Elisabeth, Femme de Charles V. Pendant que tout le Piémont étoit désolé de la peste, il s'acquitta du vœu qu'il avoit fait d'aller à Chamberi, adorer le S. Suaire, & il passa les Alpes à pied. S'étant rendu à Bologne, suivi d'une Cour magnifique, & de plusieurs Chevaliers de son Ordre, pour assister au Sacre de Charles V. il y tint sans contredit le premier rang parmi les Princes de l'Empire, & il fit la fonction la plus honorable, portant la Couronne sommée du Globe d'Or. L'Empereur à son départ le combla de grâces, & de presents considérables, & quelque tems après il ajouta à ses Etats le Comté d'Ast, qu'il donna à perpétuité aux enfans mâles, provenans en ligne directe de ceux de Beatrix de Portugal. Les Bernois, lui ayant fait des propositions d'accommodement, pour appaiser les émeutes survenues à Geneve, au sujet de la Religion, il ne les voulut pas écouter, se souciant peu d'avoir pour sujets les Genevois, s'il faloit leur permettre de renoncer à la Religion Catholique, pour embrasser la nouvelle secte de Luther. Après, les Bernois unis aux Fribourgeois, & aux Valesans, prirent si bien leur tems, pour se jeter dans le pais de Vaux, & dans le Chablais, qu'il ne pût s'opposer à leur invasion, parce qu'il avoit aussi à se défendre contre François I. Roi de France, qui ayant de grosses prétentions avec l'Empereur, vouloit s'emparer de la Savoye, pour s'ouvrir un chemin plus facile en Italie. Comme le Roi approchoit, & que les frontieres de Piémont étoient menacées par une armée redoutable, qui dégorgeoit dans ses Etats, n'esperant aucun secours, & ne pouvant arrêter le torrent des armes Françaises, il lui parut plus assuré de laisser une garnison dans sa Capitale de Turin, & de se retirer à Verceil, où il mourut

Ans de l'Ere Vulg.

le 16. Septembre 1553. Il fut inhumé dans l'Eglise de S. Eusebe.

EMANUEL PHILIBERT,

1553

Fils de Charles III. vint au jour à Chamberi, le 8. Juin l'an 1528. Il aprit en fort peu de tems le métier des armes sous l'Empereur Charles V. son Oncle. A peine étoit-il en âge d'aller à la guerre, qu'il fut fait Général de la Cavalerie de l'Empereur. Il commença aussi-tôt à se signaler au fameux combat de Norlingue par des marques de valeur, & de conduite si distinguées, qu'il jeta la frayeur dans toute l'armée ennemie, quoiqu'elle fut composée de très-braves gens. A Muhlberg il s'opposa aux efforts des ennemis avec tant de resolution, qu'ayant fait passer au fil de l'épée toute leur armée, il emmena prisonnier à l'Empereur, l'Electeur Frederic de Saxe, qui la commandoit; puis il fut si bien secondé par le Duc d'Albe, qu'il finit la guerre en Allemagne. Contraint d'accourir de la Cour de l'Empereur à Turin, pour recouvrer ses Etats, & mettre ordre à ses affaires, qui étoient près de leur ruine, il n'eût pas si-tôt attaqué les François, avec des Troupes levées en Piémont, qu'ils furent forcés dans le Château de Bra, où ils s'étoient fortifiés à la hâte. Ce Prince eût achevé de triompher sur la France, si l'Empereur, qui l'appella au siege de Metz, n'eût mieux aimé hazarder promptement cette conquête, que d'attendre une plus sûre victoire. Etant Général des armées d'Espagne en Flandres, il prit Terouanne, & Hesdin, deux des plus fortes Places des François. A S. Quentin il ne balança point du tout pour en venir aux mains avec les ennemis. Il se mit en bataille; puis ayant engagé le combat, il les défit, & emmena prisonniers les Chefs de leur armée. La Ville de S. Quentin, étonnée de cette victoire, lui ouvrit les portes, & tant de Places se rendirent à ce Prince, qu'il n'avoit qu'à marcher avec son armée pour trouver par tout des Députés, qui au nom de leurs Villes venoient se ranger sous ses ordres. Lors que Philippe II. Roi d'Espagne, l'eût fait Gouverneur Général des Pais-Bas, les François ressentirent une autre fois les effets de sa valeur, ayant été battus, mis en fuite, & pris la plupart prisonniers avec leurs Généraux. Cette nouvelle perte dérangerait si fort les affaires de la France, qu'elle fut obligée de conclure la paix de Câteau en Cambresis, aux conditions qu'Emanuel Philibert souhaitoit qu'on la fit. Après il épousa Marguerite, Fille de François I. Roi de France, ainsi qu'il étoit convenu dans le traité de cette paix. Quand il fut entré en possession de tous ses Etats, occupez par la France, le Piémont eut la joye de revoir son Maître. Il fit bâtir la Citadelle de Turin, le bon ordre fut établi dans ses Troupes. Il termina les differens qui étoient entre lui, & les Bernois, & renouvela pour toujours l'alliance qu'il avoit avec les Suisses. Le Roi de France, ayant à faire aux factieux de son Royaume, fut secouru par Emanuel Philibert, de 19. Compagnies de bonne Cavalerie légère, l'Empereur Maximilien d'un corps d'Infanterie contre le Turc; & il envoya aux Chevaliers de Malte quatre Galeres bien équipées, dans le tems que l'armée Othomane pressoit le siege de leur Ville. Le Pape Gregoire XIII. accorda à ce Prince, & à ses Successeurs la grande Maîtrise de l'ancien Ordre de S. Lazare, qui fut uni à celui de S. Maurice. Par un échange qu'il prit soin de faire, il ajouta à ses Etats les Comtez de Marro, de Tende, & de Prela, en ayant de toutes parts étendu les limites. Il finit le cours de ses actions mémorables, avec celui de sa vie à Turin, le 30. Août 1580. Il est enterré dans l'Eglise de S. Jean.

1580

CHARLES EMANUEL I.

Heritier de la valeur du Duc Emanuel Philibert, son Pere, nâquit au Château de Rivoles, le 12. Janvier 1562. Lors qu'il eût épousé Catherine d'Autriche, il voulut s'emparer de Salusses, autant pour recouvrer ce Marquisat, qui lui appartenoit, que pour le purger de l'herésie, & ne pas la laisser répandre dans ses Etats. Il battit les Genevois, & les Suisses, liguez contre lui, & finit en un seul combat la guerre qu'ils lui avoient déclarée. Après avoir fait le siege de Geneve, & défit les Bernois, qui étoient venus pour secourir cette Place, il alla à Aix, où il fut reçu comme en triomphe par les Provençaux. Puis il passa en Espagne, leur procurer du secours pour les soutenir contre les François; & ayant embarqué les Troupes, qu'il avoit obtenues du Roi d'Espagne, il vint aborder à Marseille avec quinze Galeres bien armées, & il attaqua plusieurs Places, Villes, & Châteaux, dont il se rendit maître. Dans les guerres qu'il eut contre la France, & l'Espagne, contre les Bernois, les Genevois, & les Genevois, les Suisses, & le Duc de Mantoué, il a souvent donné des batailles, & remporté de belles victoires sur de puissantes armées. Il a presque toujours repoussé les ennemis, avec autant de vigueur qu'il en a été attaqué, & si quelquefois ses Troupes se sont ébranlées, volant à leur tête, il ne manqua jamais de les rassurer. En France, à Genes, dans le Monferrat, & dans le Milanez, il a pris de très-fortes Places, qui étoient en état de ne rien craindre. Il a fait lever le siege de devant bien d'autres en présence des ennemis, & s'étant opposé à une grosse armée qui alloit tomber sur Ast, il l'écarta de cette Ville. Au secours du fameux Château de Verruc, il fit voir ce que peut le courage contre le nombre, car il contraignit avec fort peu de Troupes les Espagnols d'abandonner le siege, & de lui ceder le Monferrat, où ils prenoient leur subsistance, eux qui affi-

1630 affidez sur la superiorité de leurs armes se vantoient avec fierté d'emporter Verruc en peu de jours. Charles Emanuel en est venu cinq fois aux mains avec ses ennemis, en bataille rangée, sans parler de beaucoup d'autres combats. Par tout il a combattu vaillamment, & plusieurs fois avec succès. La fortune l'a souvent soutenu, il s'est toujours soutenu par lui-même; & il n'a presque jamais fait la paix, qu'à des conditions plus avantageuses, qu'on n'eût esperé. Comme il ne pouvoit atteindre les Vaudois, retranchez dans leurs montagnes, il les harassa si fort, & les tint si long-tems en haleine, qu'ils furent obligez à se consumer eux-mêmes. Enfin après avoir exécuté d'aussi grandes choses dans la guerre, qu'il en avoit disposées dans la paix, comme la guerre contre la France, se rendoit toujours plus violente, & qu'il faisoit fortifier Savilian, il y mourut le 26. Juillet 1630.

VICTOR AMEDÉE I.

Fils du Duc Charles Emanuel I. nâquit à Turin, le 8. Mai en 1585. A son retour d'Espagne, il se forma dans le métier des armes auprès du Duc son Pere. Pendant qu'il faisoit la guerre sous lui en Monferrat, étant porté naturellement aux actions les plus glorieuses, il mit le siege devant Turin, dont il vint aisément à bout, & secourut Verruc, où il fut blessé d'un coup de mousquet, comme il assistoit à des travaux. Après avoir donné beaucoup de marques de sa valeur, il épousa Christine de France, Fille du Roi Henri IV. Et Charles Emanuel étant mort, il prit le Gouvernement, en un tems que la guerre, la peste, & la famine, tout ensemble, affligeoient ses Etats. Dans cette fâcheuse conjoncture, il fit en diligence de grands magasins de bled. Et s'accommodant aux tems, il essuya les malheurs de la guerre, & soutint avec beaucoup de fermeté tous les efforts des ennemis. Il avoit choisi un endroit sûr à camper ses Troupes, qui étoit à portée d'accourir par tout où l'on eût voulu l'attaquer. Puis pour laisser ralentir dans les François cette ardeur impatiente de se battre, en quoi ils mettent leur plus solide gloire, il crût qu'il ne lui convenoit pas de les entreprendre si-tôt, & ne voulut point sortir du camp, que le climat, & la saison n'eussent affoibli leur armée. Pour lors ayant jugé qu'il étoit tems de se commettre avec eux, il les combattit à Carignan avec succès, & il sçût depuis se poster si avantageusement, que bien que les ennemis lui fussent supérieurs en Cavalerie, & en Infanterie, ils ne purent pour long-tems passer le Pô, ni apporter aucun secours à Casal. Mais comme le feu de la guerre paroissoit toujours plus s'allumer, il y eut une suspension d'armes, qui, contre toute esperance, amena bien-tôt la paix avec Louis XIII. Roi de France. Plusieurs terres, & places du Monferrat lui furent cedées. Les Marquis de Carret, du consentement de l'Empereur, lui remirent des terres Imperiales, qui étoient enclavées dans ses Etats, & les Rois lui donnerent les traitemens Royaux. Les affaires ayant pris une nouvelle face, il fut fait Général de l'armée de France, & il entra dans le Milanéz, où il porta la fortune de ses armes, battant souvent les ennemis, & s'emparant de beaucoup de Places, qu'il assiegeoit, & d'autres qui se rendoient à lui volontairement. Presque tout l'Etat de Milan, bridé par des forts, qu'il fit bâtir de toutes parts, étoit sous contribution, quand il défit, & mit en déroute à Monbaldon, les Espagnols, qui par la perte de leur canon, & de leur bagage, lui laisserent les marques de la victoire la plus complete qu'on pût souhaiter. Ce fut un sentiment général qu'il ne pouvoit faire remarquer dans cette bataille, ni plus d'ordre, ni plus de valeur. La terreur de ses armes, répandue dans le Milanéz, débordoit en Italie, & la guerre se faisoit plus vivement que jamais, lors qu'il fut surpris d'une maladie, qui le fit cesser tout d'un tems de triompher, & de vivre. Il mourut à Verceil, le 7. Octobre 1637. & il fut enterré dans l'Eglise de S. Eusebe.

FRANCOIS HIACINTE,

Fils du Duc Victor Amedée I. vint au monde, le 14. Septembre 1632. Il n'avoit que cinq ans, lors qu'il succéda aux Etats. Madame Christine de France, sa Mere, Princesse d'un esprit très-prudent, prit la Tutelle. Comme la mort imprevue du Duc Victor Amedée causoit une grande revolution en Italie, & dans les Etats de Savoie, la Regente qui veilloit sur les affaires les plus importantes, renforça la garnison de Verceil, & par l'ordre qu'elle mit dans cette Place, fit avorter le dessein des François, qui, à la suggestion de leur Ambassadeur, avoient entrepris de la surprendre. Sur ces entrefaites les François, & les Espagnols, en vûc de mieux faire leurs affaires, pendant la Regence, demandoient à l'envi d'entrer en alliance avec la Tutrice. Mais comme il étoit de l'intérêt de cette Princesse, de ne pas rompre avec les François, elle prit la resolution de se mettre de leur parti, ce qui ralluma une guerre encore plus violente, car les Espagnols, outrez de cette déclaration, & enhardis par la mort du Duc de Savoie, qui les avoit tant de fois battus, & chassés de leurs Camps, reprirent cette année, à l'ouverture de la Campagne, la Place de Brème, dont les François s'étoient emparez. Cet heureux commencement rendit encore plus fiers les Généraux d'Espagne. Ils allerent à grandes journées mettre le siege devant Verceil, & les François, qui n'étoient pas assez forts pour secourir cette Place, la laisserent tomber dans les mains de leurs ennemis, auxquels elle se rendit par capitulation. Enfin comme les affaires de Piémont alloient

mal, & que le Gouvernement en devenoit toujours plus épineux, le Duc pupille, au milieu des défordres de son Etat, tomba dangereusement malade, & Madame Christine, sa Mere, vit avec une douleur inconcevable évanouir l'esperance qu'elle avoit en ce Jeune Prince, qui lui fut enlevé avant le tems. Il mourut, le 4. Octobre 1638.

CHARLES EMANUEL II.

Frere de François Hiacinte, nâquit le 20. Juin l'an 1634. & il aprit l'art de gouverner sous la tutelle de Madame Christine de France, sa Mere. Le malentendu qu'il y eut entre cette Regente, & les Princes ses Beaufreres, engagez dans le parti d'Espagne, fit déchirer le Piémont par des dissensions intestines, & le pais eût plus long-tems souffert par une guerre, qui se faisoit avec des bonnes intentions, si Madame Christine, & les Princes Maurice, & Thomas, n'eussent fait leur paix, après avoir reconnu tous ensemble qu'ils n'avoient autre chose en vûc, que les avantages du Duc pupille, & de ses Etats. Dès que Charles Emanuel fut en âge, il épousa Françoise de France, & en secondes noces Marie Jeanne Baptiste de Savoie, Fille de Charles Amedée de Savoie, Duc de Nemours. Au commencement de son Regne, ayant trouvé les affaires en défordre par les guerres civiles, & étrangères, qui avoient ruiné son pais, il renouvela l'alliance avec les Suisses, & ayant jugé que le repos convenoit mieux à ses Etats, & à ses peuples que les meilleurs succès de la guerre, il conserva la paix par sa modération, & il se fit aimer des étrangers, & de tous les Souverains par sa bonté. Les Vaudois, qui troubloient l'Eglise Romaine, furent punis de leur insolence, & ramenez à leur devoir par la force de ses armes. Ayant resolu d'assister de ses Troupes les Cantons Catholiques, qui étoient en dispute avec les Protestans, il réussit à les reconcilier par son Ambassadeur, & les empêcha d'en venir à une rupture. Il a fait bâtir dans sa Capitale un Palais Royal, dans le goût d'une Architecture tout-à-fait noble, & magnifique. Il a aussi élevé près de la Ville des Maisons de plaisance, auxquelles rien ne manque, de ce qui les peut rendre délicieuses, agréables, & superbes. La Reine de Suede, qui passoit pour aller à Rome, fut défrayée dans ses Etats, & reçue avec toute sorte de magnificence à Turin. Ce Prince modéra les impôts, rétablit, & augmenta ses finances, épuisées par l'extrémité des tems. Il rendit la Ville de Verceil, une des plus fortes Places d'Italie, & fit bâtir depuis les fondemens les Forts de Verruc, & de Ceve. Il a ouvert un chemin à travers les montagnes de la Savoie, ouvrage hardi qui avoit rebuté les Romains, & que pas un de ses Ancêtres n'osa plus entreprendre. Il entra à main armée dans les Etats de Genes. Mais après quelques evenemens differens, Louis XIV. Roi de France, pour étouffer cette guerre naissante, le porta par sa médiation à quitter les armes, & à faire alliance avec cette Republique; si bien que se trouvant en pleine paix, il s'appliqua de nouveau aux bâtimens publics. C'étoit merveille de voir, comme ils s'élevoient tout à coup par ses ordres. Mais ayant presque achevé l'agrandissement de sa Ville Capitale de Turin, dont il portoit les murs jusques aux bords du Pô, il mourut, le 12. Juin 1675. Il est enterré dans l'Eglise de S. Jean.

VICTOR AMEDÉE II.

Etoit né le 14. May 1666. Il n'avoit que neuf ans, lors de la mort de son Pere. Marie Jeanne Baptiste de Nemours, Fille de Charles Emanuel, Duc de Nemours, sa Mere, ayant été déclarée Regente, cette Princesse donna dès les premiers commencemens de sa Regence, une grande idée de sa sagesse, & de son habileté dans les affaires. Elle rendit les Etats de son Fils plus florissans qu'elle ne les avoit trouvez, & elle eut la gloire de se conserver en paix, au milieu de la guerre de France, & d'Espagne, & de se rendre agréable aux deux Couronnes, dont les intérêts sont si opposez, & de laisser à son Fils, les maximes d'une judicieuse Politique.

Le Duc de Savoie, entre dans les intérêts des Alliez, pour tâcher à trouver jour à se liberer des hauteurs, avec lesquelles il croyoit que Sa Majesté très-Chrétienne en usoit à son égard. Cette Puissance, ayant su le Traité de Son Altesse Royale avec les Alliez, lui demande de lui remettre la Citadelle de Turin & Verceil, pour sûreté de sa Parole. Le Duc, n'étant pas d'humeur à donner les mains à cette proposition, Monsieur de Catinat, entre avec seize mille hommes dans le Piémont. Le Duc, s'étant mis en état de s'opposer à ce Général, donna occasion à la Bataille de Staffarde, qui ne fut point favorable à son Altesse, qui perdit cette Bataille, une partie des Bagages, & des munitions, ce qui fit tomber les Villes de Saluces, Savillane, Fossano, & quelques autres entre les mains de la France. Monfr. d'Herbeville, Gouverneur de Pignerol, profitant de la défaite du Duc de Savoie, s'empara aussi de Villefranche, & Monsieur de Catinat continué à se mettre à la poursuite de son Altesse. Il se retire à Moncalier, pour y rétablir son armée, & fait renforcer les Garnisons des Villes de Carignan, & de Carmagnole. Monsieur de St. Ruth s'empara de la Tarentaise, & du Comté de Morienne. Suze tombe pareillement au pouvoir de la France. Et après avoir ainsi réduit la plupart des Places du Duc, Monsieur de Catinat, fit bombarder Monmelian, pour obliger cette Place à se rendre; mais ce fut sans succès. La Ville de Nice, ayant été assiégée, une

Ans de l'Ere Vulg.

une bombe, étant tombée dans le Magazin à poudre, qui embrasa le Château, & le renversa en partie, falicit la réduction de cette Place.

1691 Le Comte d'Estrées, Vice-Amiral de France, s'étant présenté avec sa Flotte devant Oneglia, fit sommer la Ville & le Château de se rendre, ou de payer cinquante mille écus de contributions. Sur son refus, il fit bombarder cette Ville, & l'obligea à payer au Roi la somme qu'il avoit demandée. Monsieur de Catinat, ayant emporté Veillane & Carmagnole, fit assiéger la Ville de Coni. Cette Place fut attaquée dans les formes. Après une brèche suffisante pour monter à l'assaut, les François y monterent dans le dessein d'emporter cette Place. Mais la Garnison, fit une résistance si vigoureuse & si opiniâtre, que plus de huit cens François demeurèrent sur la place. Une sortie que fit ensuite la Garnison combla leurs travaux, & leur tua bien du monde. D'ailleurs le Prince Eugene, qui avoit déjà commencé à se signaler en Italie, s'étant mis en marche pour secourir cette Place, cela obligea les François à lever le siege, laissant quatre cens malades ou blessez. Cet échec ne les empêcha pas de s'emparer encore cette Campagne de la Province d'Aost. L'échec que les François avoient reçu devant Coni, ayant relevé le courage de l'armée du Duc, & Monsieur de Schomberg, ayant passé en Savoye, avec quelque secours des Alliez, Son Altesse reprit Carmagnole, Rivoli & Veillane, & forma le dessein de pénétrer en France.

1692 Dès que la saison le pût permettre Son Altesse passa à son tour les montagnes, entra dans le Dauphiné, & mit le siege devant Embrun, qu'il emporta après onze jours de tranchée ouverte, il étendoit les contributions jusqu'à Gap, & tira cent mille Florins de la Ville d'Embrun, pour s'exemter du pillage. Son Altesse étant tombée malade, ou d'autres raisons, où il ne nous est pas permis d'entrer, cela porta l'Armée à repasser les Monts, & à faire un détachement pour aller bloquer Casal. Ce font toutes les expéditions de cette Campagne.

1693 L'Année suivante, Son Altesse de Savoye alla former le siege de Pignerol, & après y avoir employé quelque temps inutilement, on se contenta d'emporter le Fort de Ste Brigide, & de bombarder Pignerol. Monsieur de Catinat, qui avoit été comme spectateur depuis quelque temps, ayant reçu du renfort, entra dans la plaine de Turin. Cela obligea à lever le siege de Pignerol, pour aller se camper à Marseille, où les deux Armées s'étant jointes, il se donna une sanglante bataille, où il demeura près de six mille hommes de la part des Alliez. Monsieur de Catinat, qui y perdit aussi beaucoup de monde, eut tout l'honneur de la Victoire. Le Duc de Schomberg, Général des Troupes des Alliez, fut tué dans cette action, où ce Général se distingua par sa bravoure, & par son courage. Un Valet du Duc fit une action mémorable, pour tâcher de lui sauver la vie. S'étant jeté sur son corps atterré, il fut tué avec le Duc de Schomberg, son Maître.

1694 On a déjà fait remarquer que l'on avoit fait bloquer Casal. Le Duc de Savoye, forma la résolution de la réduire cette année. Ayant pris le Château de St. George, aux environs de cette Place, on resserra plus étroitement Casal. Les Vaudois des Montagnes firent souffrir aussi divers échecs aux Troupes de France, comme on le fait remarquer dans les Annales des Suisses. Ils taillèrent en pieces trois Bataillons François, dans la Valée de Pragelas, & firent un butin de plus de cent mille florins, poursuivant leurs partis jusqu'aux portes d'Embrun.

1695 On forma cette année le Siege de Casal. Cette Place par sa situation incommodoit fort les Alliez, puis que nonobstant le blocus, le Gouverneur ne laissoit pas de faire de fréquentes sorties. De sorte qu'on prit la résolution de l'attaquer dans les formes, & de la réduire, & on l'obligea de se rendre par capitulation. On trouva dans cette Place plus de deux cens pieces de Canon, qui furent partagées entre les Alliez, avec un grand nombre de toute sorte d'autres munitions.

1696 La Prise de Casal fut la dernière expédition remarquable des armes de Son Altesse de Savoye, en Italie. Ayant accepté une Trêve de quarante jours avec Sa Majesté Très-Chrétienne, le Duc conclut une paix particulière, mais très-glorieuse à ses intérêts, puisque pour l'y faire consentir le Roi de France, lui accorda, pour le moins, autant qu'il auroit eu lieu d'en esperer par une Paix générale. Non seulement on lui restitua toutes les Places qu'on lui avoit prises, mais Pignerol, Place, pour ainsi dire, aux portes de Turin, & extrêmement forte, fut démolie, & rendue aussi au Duc. Il eut encore, au raport de l'Histoire, quatre millions de livres de dédommagement. Et pour cimenter plus fortement cette Paix, le Duc de Bourgogne prit la Princesse de Savoye, Fille Aînée du Duc de Savoye, en Mariage sans dot, & sans aucune prétention sur les Etats de Son Altesse. Et afin d'obliger les Alliez, à donner les mains à accorder à l'Italie de jouir de la Neutralité, il joignit ses Forces à celles de Monsieur de Catinat, & marchèrent à Valence. Comme l'Espagne, ni les Alliez, n'avoient pas de Forces pour s'opposer à leurs progres, ils acceptèrent la Neutralité, qu'il leur fut proposée pour l'Italie.

1697 Son Altesse part de Turin, pour aller dans le Comté de Nice, où il courut quelque danger par la chute des néges des Montagnes, qui étouffa quelqu'un de ses Domestiques. Il nomme à quelque Abbaye en Piémont, où le Pape prétendoit avoir droit. Ce qui commence à mettre Son Altesse en mesintelligence avec Sa Sainteté. Son Altesse passe ensuite, pour prendre les eaux de St. Maurice, dans le Pais

Ans de l'Ere Vulg.

des Grisons. Il retourne à Turin, & quelque temps après, il part pour passer en Savoye. Il est complimenté par Messieurs de Geneve. La Noblesse de Savoye lui fait présent de cent mille florins. Le sept de Decembre, on fit la solennité du Mariage du Duc de Bourgogne, & de la Princesse de Savoye, qui avoit passé en France, de la manière suivante. Sur les onze heures & demie du matin le Duc de Bourgogne, accompagné du Duc de Beauvillier, premier Gentilhomme de la Chambre, Gouverneur des Enfants de France, & suivi de sa Maison, fut conduit par le Marquis de Blainville, Grand Maître des Cérémonies, à l'Appartement de la Princesse de Savoye, qui étoit encore à sa toilette, où la Maison Royale se rendit. Le Roi étant sorti du Conseil, on alla à la Chapelle. Le Duc de Bourgogne, marchoit devant Sa Majesté, menant la Princesse de Savoye, les Princes & Princesses marchoient à leur rang. Le Cardinal de Coislin, premier Aumônier du Roi, fit d'abord la Cérémonie des fiançailles, & ensuite il fit celle du Mariage. A l'Offertoire le Duc de Bourgogne, & la Princesse de Savoye, allèrent à l'offrande, après avoir fait les révérences ordinaires à l'autel, au Roi, & à M. le Dauphin. Le Poêle fut tenu par l'Abbé de Coislin, nommé à l'Evêché de Metz, premier Aumônier en survivance, & par l'Abbé Morel, Aumônier du Roi. A la Messe, le Roi signa sur le Registre de la Paroisse, & ensuite M. le Dauphin, le Duc de Bourgogne, la Duchesse de Bourgogne, le Duc d'Anjou, le Duc de Berri, le Duc & la Duchesse d'Orleans, le Duc & la Duchesse de Chartres, le Prince & la Princesse de Condé, & les autres Princes & Princesses.

Le Roi se rendit ensuite à l'Appartement de la Duchesse de Bourgogne, où il dina sur une Table en demi-cercle,

Au souper il y avoit à table 23. personnes.

La ci-devant Reine d'Angleterre, le Roi Jaques, le Roi, M. le Dauphin, M. le Duc de Bourgogne, M. le Duc d'Anjou, M. le Duc de Berri, Monsieur le Duc d'Orleans, Madame la Duchesse d'Orleans, Monsieur de Chartres, Madame de Chartres, Mademoiselle, Mad. la Grande Duchesse, Mr. le Prince, Madame la Princesse, Monsieur le Duc, Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conti Douairière, Mademoiselle de Condé, Monsieur le Duc du Maine, Mr. le Comte de Toulouse. Madame de Verneuil.

Le Roi Jaques, & la Reine son Epouse ne se trouverent pas au diner.

Le soir, après les Apartemens, il y eut un grand feu d'artifice. Le Roi soupa au même endroit, avec le Roi Jaques, & la Reine son Epouse, & les mêmes personnes, qui avoient été du diner.

Après le souper, le Grand Maître des Cérémonies alla querir le Cardinal de Coislin, qui fit la bénédiction du lit. Le Roi Jaques donna la chemise au Duc de Bourgogne, & la ci-devant Reine d'Angleterre, la donna à la Duchesse de Bourgogne. Les nouveaux mariez demeurèrent environ une heure couchez ensemble, en présence de tout le monde, & de l'Ambassadeur de Savoye en particulier. Le Roi se retira pendant ce tems-là. M. le Dauphin, qui demeura avec le reste de la Cour, voulut que le Duc de Bourgogne donnât une embrassade sèche à la Duchesse son Epouse, avant que de se séparer; après quoi on les fit lever, & le Duc de Bourgogne, ayant repris ses habits, retourna dans son Apartement. Tous les habits étoient d'une magnificence achevée. Celui de la Princesse étoit d'un drap d'argent, tout couvert de pierreries. Le Roi étoit habillé d'un drap d'or, & sur les coutures, il y avoit un point d'Espagne, d'or large de quatre doigts. Le Dauphin & tous les Princes étoient aussi vêtus très-magnifiquement, & tous ces habits étoient relevés de broderie d'or, & éclars de pierreries agréablement diversifiées & mises en œuvre.

Le 8. il y eut Cercle chez la Duchesse de Bourgogne, pour la première fois, & les Apartemens chez le Roi, où se trouvèrent les Princesses, les Duchesses & un très-grand nombre de Dames.

Le 9. jour de la fête de la Conception de la Vierge, le Roi avec toute la Cour entendit la prédication du Pere Bourdaloue, Jésuite, & Vêpres chantées par la Musique; ce que je remarque pour vous dire, que la Duchesse de Bourgogne y parut pour la première fois en son rang.

Le 11. le Roi donna un Bal magnifique dans sa Galerie, qui étoit éclairée de quatre mille bougies. Il y avoit des amphitheatres dans les embrasures des fenêtres, qui faisoient un très-bel effet. Toute la Cour étoit parée si richement, que quand chaque personne qui la compose, se feroit mariée, elle n'auroit pas plus fait de dépense, qu'elle en a fait pour cette fête. L'enceinte du bal étoit de neuf toises de long, sur la largeur de la Galerie. Les Seigneurs & les Dames destinez à danser étoient d'une magnificence sans égale. C'est tout vous dire, que de remarquer, que ce qu'ils avoient d'ajustemens, sans les diamans, montoit à plus de trois millions. Tout le monde convient, que c'étoit le plus beau & le plus magnifique spectacle, qu'on ait vu du Règne du Roi. On servit une collation, d'une manière si galante, qu'on n'en a pas encore vu de pareille. C'étoit onze tables toutes couvertes de gazons verts, avec des fleurs dessus, & des guirlandes autour, chargées de feuilles, de fleurs, & de fruits. Sur ces tables étoient des corbeilles or & argent, remplies des plus beaux fruits, & des plus belles, & meilleures confitures du monde. Au milieu des tables étoient des orangers chargés de fleurs, & de fruits, très-bons à manger. Chaque table étoit portée par quatre hommes vêtus de même manière, c'est-à-dire de just-au-corps bleus avec de gros

Ans de l'Ere Vulg.

galons d'or par tout. La première table fut mise devant le Roi, le Roi Jaques & la Reine son Epouse; des dix autres, cinq furent portées du côté des Danseurs, & cinq vis-à-vis, en sorte que toutes les personnes assises faisoient collation sans sortir de leurs places. Ensuite venoient cinquante Officiers avec des soucoupes, portant des eaux & des glaces de toutes façons; & quatre cens corbeilles de toutes sortes de confitures, fruits, & banquetts, pour le reste de l'Assemblée.

1698 Le Duc de Savoye fait lever un nouveau droit sur tous les Vaisseaux, qui entrent dans le Port de Villefranche, & donne un Arrêt, pour faire sortir tous les François Refugez de ses Etats, dans les Vallées de Piémont, & pour défendre à ses sujets de ne point avoir de commerce avec les nouveaux réunit, sujets de Sa Majesté Très-Chrétienne. Le Resident de Savoye fait mettre au jour un livre pour appuyer les prétentions du Duc son Maître, touchant la Collation des Bénéfices. La Daterie y a fait réponse, & le Cardinal Datarie soutient fortement les droits du St. Siege, contre les prétentions de son Altesse de Savoye. Les peuples de Mondovi, naturellement portez à la mutinerie, s'opposent aux ordres du Duc de Savoye, pour un nouvel impôt que son Altesse veut établir. Ils sont par la force obligez de se conformer aux ordres de Son Altesse. Ils se soulevent encore, mais on les contraint d'obéir.

1699 Il survient un différent entre le Duc de Savoye, & la Ville de Geneve, au sujet d'un Chariot de Blé, qui avoit été arrêté sur les terres de cette Ville, par les Gardes de Savoye, & delivré par les Gardes de Geneve. Il fait aussi connoître son droit pour nommer aux Abbayes de Savoye, & de Piémont, par un Ouvrage public. La Naissance d'un Fils à Son Altesse donne beaucoup de joye à toute la Cour de Turin. Le Duc, pour en marquer sa joye, fait de grandes libéralitez aux pauvres, & des réjouissances publiques à ce sujet. Et sur la convalescence de Madame Royale, les Jesuites se distinguent parmi tous les autres. Le différent avec sa Sainteté & son Altesse, au sujet de la Nomination aux Bénéfices, continué à mettre ces deux Cours en mesintelligence.

1700 La situation des affaires d'Espagne porte, le Duc de Savoye, qui sembloit disposé à reformer une partie de ses Troupes, à prendre au contraire le parti de les augmenter de beaucoup. La Rebellion des habitans de Mondovi continué. Son Altesse d'ailleurs ne paroît pas contente du St. Siege, non plus que du partage de la Succession d'Espagne. Et Monsieur de la Tour est encore envoyé auprès de leurs Hautes Puissances. Son Altesse, dans cette conjoncture trouve à propos de faire une augmentation de Troupes, & fait la visite des Places de ses Etats. La maladie, & la mort du Roi d'Espagne, intrigue fort la Cour de Turin.

1701 Pour porter le Duc de Savoye, à entrer dans les intérêts des deux Couronnes, Sa Majesté lui fait proposer, par le Comte de Tessé, de le faire Généralissime des Troupes Françaises & Espagnoles, qui doivent agir dans le Milanois, & le Mariage de la Princesse, sa Fille Puinée avec le Roi Catholique, & conclut un Traité avec son Altesse, par lequel il s'oblige de fournir à Sa Majesté Très-Chrétienne deux mille cinq cens chevaux, & huit mille hommes de pied, moyennant un subside de deux cens cinquante mille livres par mois. Monsieur de Catinat passe à Turin, auprès de Son Altesse, de qui il est parfaitement bien reçu, & de là il marche avec le Duc de Savoye, à la tête de l'Armée du Milanois. Le Prince Eugene, surprend la vigilance de son Altesse, & de Monsieur de Catinat. Il passe l'Adige, & s'empare de diverses Places dans le Duché de Mantoué. Monsieur de Villeroi, qui avoit passé en Italie, juge à propos d'attaquer le Prince Eugene à Chieri. Son Altesse, n'y ayant pas trouvé son compte, fait retraite, en signalant son courage. Son cheval est blessé, & ses habits percez de plusieurs coups. Le Marquis de Castel-Rodrigo, Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne, fait son entrée publique à Turin, pour demander la Princesse de Savoye, pour le Roi Catholique, suivant la proposition faite par le Comte de Tessé, de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne. La Cérémonie se fit le onze d'Octobre, & le jour suivant la nouvelle Reine monta en Carosse, & partit pour Nice, accompagnée de leurs Altesse Royales, & de plusieurs Seigneurs & Dames de la Cour. Madame la Duchesse ne l'accompagna que jusqu'à Coni. La séparation se fit d'une manière si touchante, qu'on fut obligé de détacher la Jeune Reine du cou de la Duchesse, sa Mere, avec quelque espece de violence, pour la mettre dans sa Calèche, où elle resta quelque temps évanouie. Cette Princesse, ayant passé le Col de Tende, arriva à Nice, où elle s'embarqua peu de jours après pour Barcelone. Son Altesse, au sujet de la Nomination aux Bénéfices, veut suivre les usages de l'Eglise Gallicane, & secouer le joug du St. Siege. Ce qui continué la mesintelligence entre les deux Cours.

1702 Le Duc de Savoye envoie complimenter le Roi d'Espagne, qui passe en Italie. Son Altesse va aussi à sa rencontre. Il passe à Alexandrie, où Madame Royale étoit à l'attendre à son passage. Le désir que le Roi Catholique a de se mettre à la tête de son Armée, lui fait remettre les parties de plaisir, que l'on lui avoit préparées pour son retour.

1703 Sa Majesté Très-Chrétienne, informée par ses creatures que Son Altesse avoit pris quelque engagement avec les Alliez, fait défarmer ses Troupes, au Camp de St. Benedetto. Le Duc de Savoye à cette nouvelle fait assembler un grand conseil, à l'issuë duquel on envoya une grosse Garde chez les Ambassadeurs de France & d'Espagne, pour les tenir en arrêt dans leurs maisons. On fit aussi arrêter tous

Ans de l'Ere Vulg.

les François, aussi bien qu'un Regiment de Cavalerie, qui passoit par la plaine des Capucins, & son Altesse donna tous les ordres qu'il jugea nécessaires. Il reçut à peu près, dans le même temps, par Monsieur le Duc de Vendome, la lettre suivante de Sa Majesté Très-Chrétienne.

Monsieur, puis que la Religion, l'Honneur, l'Alliance, les Traitez, & votre Signature, ne sont rien entre nous, j'envoie mon Cousin, le Duc de Vendôme, pour vous expliquer mes sentimens. Il vous donnera vingt-quatre heures pour vous déterminer. Son Altesse, répondit que le mauvais traitement fait à ses Troupes, & la maniere pleine de hauteur, & de mépris, dont on avoit agi à son égard, l'avoit déterminée à prendre ses précautions, & qu'il n'avoit pas d'autres explications à donner, ni d'autres propositions à écouter. Le Duc de Vendôme, ayant fait approcher ses Troupes de Verceil, fait dire au Gouverneur de rendre la Place, ou qu'il a ordre de l'attaquer. Il s'empare d'abord d'Asti, sans qu'il fût au pouvoir de Son Altesse de l'empêcher. Et le Comte de Tessé s'empare d'une partie de la Savoye.

1704 Les Vaudois, s'étant choisis un Chef, commencent à faire des Hostilités & des courses, dans la Provence & le Dauphiné, d'où ils exigent des contributions. Monsieur Hill, & Monsieur Vander Meer, Envoyez d'Angleterre & de Hollande, arrivent à Turin. Le Duc de Vendôme, forme le Siege de Verceil, pendant que le Duc de la Feuillade fait celui de Suze. L'une & l'autre de ces Places tombent au pouvoir de la France. Le Comte de Marsigli, forme le dessein de se saisir de Monmelian, mais sans succès. Sa Majesté Très-Chrétienne fait savoir à Son Altesse Royale de Savoye, la Naissance du Duc de Bretagne. Le Duc fait réponse sur cela à Sa Majesté. Son Altesse de Savoye forme la resolution de surprendre Verceil. Mais le détachement destiné à cette expédition étant arrivé deux heures trop tard, & d'ailleurs une sentinelle, ayant fait avertir l'Officier de garde, du mouvement & de la poussiere que faisoit la Cavalerie, qui devoit exécuter ce projet, & le Gouverneur en ayant été informé, fit échouer ce dessein. Le Duc de Vendôme forme le Siege d'Ivrée. Monsieur Grimpan, Allemand, fait tous ses efforts pour défendre cette Place en brave Officier. Il est obligé à la facheuse nécessité de se rendre, & de ceder à la force, faute de secours.

Monsieur de la Feuillade passe des Vallées de Piémont dans celles d'Aoste, & par cette voye, il joint le Duc de Vendôme, & coupe la communication du Piémont avec la Suisse. Par ce passage la France est en état, non seulement de fournir des secours au Duc de Vendôme, mais aussi au Grand Prieur, qui commandoit l'Armée de France, contre les Impériaux, du côté du Bressan. Le Duc de Vendôme, après le Siege d'Ivrée, fait celui de Verruc, & commence à mettre les affaires de Son Altesse de Savoye dans une facheuse situation.

1705 Verruc se défend avec la dernière fermeté, pendant six mois, contre les efforts du Duc de Vendôme. Elle succombe enfin, & est obligée de se rendre. Sa Majesté Très-Chrétienne perdit à ce fameux siege 6. Officiers Généraux, 547. autres Officiers, 30. Ingenieurs, & 12000. Soldats. Le Duc de la Feuillade, fait le siege de Villefranche. Il s'empare de la Ville, & ensuite du Château, & fait investir Nice. La ville s'étant renduë, il fait bloquer le Château. Turin étant menacé d'un Siege, Son Altesse prend toutes les précautions, qu'elle juge convenables, pour s'en garantir. Le Duc de Vendôme, après la réduction de Verruc, forme le Siege de Chivaz. Le Duc de la Feuillade, ayant été prendre la conduite de ce Siege, le Duc de Vendôme va s'opposer au Prince Eugene, qui avoit passé en Italie. Le Duc de la Feuillade, après la réduction de Chivaz, ruine les Fortifications de Nice, d'Ivrée & de Verruc, & fait toutes les dispositions pour assieger Turin. Il attaque Asti, & est obligé de l'abandonner.

1706 La Forterelle de Monmelian, après un blocus de trois ans, est obligée de se rendre. Le Duc de Berwick passe en Provence, pour former le siege de Nice. Il emporte cette Place, dont on fait démolir les fortifications, ainsi que celles de Monmelian. Son Altesse de Savoye, prend les précautions nécessaires, pour faire une vigoureuse résistance dans la Capitale. Il fait tirer une ligne autour de la Citadelle, fait fortifier la montagne des Capucins, & divers autres postes, & établit le Comte de Taun pour Gouverneur de Turin, & demande cinq cens mille florins aux Bourgeois de sa Capitale, à six pour cent, & offre de donner en engagement ses Gabelles. Le Duc de la Feuillade assiege la Ville de Turin, & prend toutes les précautions nécessaires pour en avoir un heureux succès. Il passe le Pô, & se rend maître de diverses petites Places, & oblige son Altesse de Savoye, à se retirer dans les Vallées, & les Duchesses de Savoye sont obligées d'abandonner leur Capitale, & d'aller chercher une retraite à Genes. Le Duc de la Feuillade réduit Carmagnole, Asti & Querasquo, & s'empare ainsi du reste du Piémont, & retourne au Siege de Turin, que l'on attaque avec vigueur, & qui se défend de même. Le Duc, sachant le besoin que Turin avoit de poudre, en fait jeter 200. sacs dans la Place avec assez de difficulté. Le reste est pris & défait. L'approche du Prince Eugene oblige Monsieur le Duc de la Feuillade à redoubler les attaques, pour emporter cette Place, qui se défend avec beaucoup de vigueur. Le Prince Eugene, ayant joint son Altesse aux environs d'Asti, par une conduite, qui sera aussi mémorable dans l'Histoire, que la retraite de ce fameux Capitaine de l'Antiquité *, s'approche de Turin, & ayant dif-

* Xenophon

Ans de l'Ere Vulg.

posé l'armée pour attaquer celle de Sa Majesté Très-Chrétienne dans ses Retranchemens, Son Altesse, & le Glorieux Prince Eugene, s'étant faits jour, forcent l'armée des deux Couronnes, & la mettent dans le dernier desordre, comme on va l'apprendre, par la Relation suivante de Monsieur Hohendorf, Député de Son Altesse de Savoye, & du Prince Eugene, aux Etats Generaux des Provinces-Unies.

Je suis assez heureux d'être choisi de Son Altesse Royale, le Duc de Savoye, & par Monseigneur le Prince Eugene, pour porter à Vos Hautes Puissances la nouvelle de la glorieuse Victoire qu'ils ont remportée sur les Ennemis, aux environs de Turin, le 7. de ce Mois. Son Altesse Royale & le Prince Eugene, esperant que vous prendrez autant de part dans leur bonheur, que vous en avez dans la gloire, par le grand secours que vous avez envoyé si généreusement au Prince du monde qui le merite le plus. Enfin après avoir passé quatre grandes Rivieres, qui servoient de fosses aux quatre Retranchemens, que les Ennemis avoient faits pour nous empêcher le passage, enfin après 34. marches, nôtre Armée arriva aux environs de Turin, le 30. du Mois passé.

Le 1. Septembre, Son Altesse Royale nous vint joindre avec sa Cavalerie. Et toute l'Armée passa le Pô, le 4. entre Moncalier & Carignan, du côté de Quiers, excepté 4. Bataillons & 10000. Hommes de Milices, qu'on laissa au delà de ce Fleuve sous les ordres du Comte Santena, avec quantité de poudre pour la jeter dans Turin, en cas que les ennemis eussent quitté la montagne, pour s'opposer avec toutes leurs forces à nôtre Armée.

Le 5. on vint camper auprès de la Doire. Et comme Son Altesse Royale eut la nouvelle qu'un Convoy de 1300. Mulets venoit de Suze, Elle fit passer le Marquis de Visconti, avec la Cavalerie de l'Aile gauche de la premiere Ligne, le Gué d'Elpignan, & avec celle de la seconde Ligne de la même Aile, le Marquis de Langallerie passa au dessous de Pianesse, & ainsi le Convoy se trouvant alors aux environs de ce Village, fut pris entre deux feux. Monfr. de Bonel, qui commandoit l'escorte fut batu, & le Regiment de Châtillon entièrement défait. On prit ce jour là 800. Mulets chargez, & la nuit le Château de Pianesse, où le reste du Convoy & du Regiment de Châtillon avec ses Etendarts étoit sauvé, se rendit avec sa Garnison, composée de 80. Fantassins, à discretion.

Le 6. on passa la Doire, & on campa avec la droite au bord de cette Riviere devant Pianesse, & avec la gauche à la Sture devant la Venerie. Le soir on ordonna que tout se devoit tenir prêt pour combattre le lendemain. Et cet ordre fut reçu avec une joye inexprimable.

Le 7. à la pointe du jour on marcha aux Ennemis, qui étoient retranchez jusqu'aux dents, ayant la Sture à leur droite, la Doire à leur gauche, & le Convent des Capucins de Nôtre-Dame de la Campagne, au centre. Outre cela Luscingue, & plusieurs autres Cassines fortifiées flanquoient leur Retranchement. Nôtre Infanterie marcha en huit Colonnes, quatre de la premiere, & autant de la seconde, tous les Grenadiers de chaque Colonne à la tête. L'Artillerie étoit divisée à proportion dans l'Infanterie; & nôtre droite côtoyait toujours le bord de la Doire, & la gauche celui de la Sture; derriere l'Infanterie marchoit la Cavalerie, la premiere Ligne en six Colonnes, & la seconde par Brigades.

Jamais on n'a vû chose plus fiere que cette marche. Les Ennemis tirerent continuellement de 40. pieces de Canon. Mais tout ce grand feu ne servit que pour ensâmer davantage la valeur de nos Guerriers.

A la demi-portée du Canon on se mit en bataille. Tous les Généraux marcherent à leurs postes, nos Canons commencerent à tirer, & tous les instrumens de guerre à se faire entendre. On avoit laissé une juste distance entre les Brigades de nôtre Infanterie, pour faire passer la Cavalerie, en cas de besoin, & cette précaution nous servit beaucoup peu après.

Ans de l'Ere Vulg.

On vint avertir que tout étoit en ordre, & dans un moment tout se mit en mouvement, l'Infanterie, le fusil sur l'épaule jusques au pied du Retranchement. Alors le grand feu de la Mousqueterie commença. Et comme par la situation inégale du terrain nôtre gauche souffroit seule quelque tems la résistance des Ennemis, cela l'arrêta un peu, sans pourtant la faire reculer. Dans ce moment le Prince Eugene survint, il tira son épée, & se jettant à la tête des Bataillons de la gauche, il perça dans un instant le Retranchement des Ennemis. Son Altesse Royale fit de même au centre, & nôtre droite du côté de Luscingue. Enfin on triompha par tout, & en même tems on fit avancer nôtre Cavalerie, par les intervalles qu'on avoit laissés pour elle. Ce ne fut plus un Combat, mais une poursuite des Fuyards. Et nos Cavaliers croyoient faire tort à leur courage, de tuer des gens qui fuyoient avec tant de précipitation. Et c'est en effet la cause qui a sauvé la vie à beaucoup d'Ennemis.

A Midi la Victoire étoit entièrement à nous, & en même tems la Ville fut entièrement délivrée. Car ils abandonnerent l'attaque, & tout le Camp se retira avec le débris de leur Armée de l'autre côté du Pô. On employa le reste du jour à prendre diverses Cassines & Redoutes, occupées par les Ennemis, qui se rendirent tous Prisonniers de Guerre. Et S. A. R. entra encore le même soir triomphant dans sa Capitale. Hauts & Puissans Seigneurs, voilà un fidèle récit de ce que nôtre Armée a fait en Piémont. Je ne touche point aux Actions de ces deux grands Princes qui l'ont commandée, car je ne trouve pas des paroles pour les pouvoir exprimer. J'ai l'honneur d'être envoyé ici plutôt pour mettre au grand jour la reconnaissance éternelle qu'ils vous promettent, que la grande valeur, par laquelle ils se sont rendus si dignes de vôtre Amitié. Je le fais par ces lignes, me disant en même tems, avec un très-profond respect, Hauts & Puissans Seigneurs,

Vôtre très-humble & très-obéissant Serviteur
DE HOHENDORF.

1707

Quoi que le Duc d'Orleans eût fait tout ce que l'on pouvoit attendre de sa bravoure, & de son grand courage, il fut obligé de céder à la force, & de faire une retraite, qui ne lui merita pas moins d'honneur que la victoire. La réduction du Milanois furent les fruits de cette victoire, que remporterent les armes de Sa Majesté Imperiale, & de Son Altesse de Savoye. Ce qui donna occasion de former le projet d'entrer dans la Provence, & de tâcher de surprendre Toulon. Sa Majesté Très-Chrétienne, sachant de quelle importance, il lui étoit de rompre les mesures des Alliez sur cette Place, fit tourner toutes les forces du Maréchal de Tessé, & du Rouffilon, à son secours. Monsieur de Tessé, y étant arrivé trois jours avant l'Armée de Son Altesse de Savoye, il eut le tems de se poster avantageusement, pour être en état de donner du secours à cette Place. D'ailleurs la Flotte des Alliez, qui devoit former le siege du côté de la Mer, ayant été retardée par des vents contraires, pendant huit ou dix jours, cela donna le tems de mettre Toulon en état de défense. On s'empara de quelques forts aux environs de cette Place, mais les difficultés que Son Altesse rencontra, & qu'il falloit surmonter pour réduire Toulon, l'obligea à former la resolution d'en lever le siege, & après avoir fait sauter les forts, & avoir bombardé cette Place, le Duc de Savoye, jugea à propos de faire retraite. Quelques-uns veulent, que le Prince Eugene avoit prévu les difficultés de cette entreprise, & qu'il avoit incliné pour faire invasion dans le Dauphiné. Le mauvais succès de cette expédition, n'empêcha pas Son Altesse de Savoye, de former ensuite le Siege de Suze, & de s'emparer de cette Place, pour empêcher l'entrée de ses Etats du côté du Dauphiné. C'est par cette expédition, que l'on mit fin à cette Campagne.



DISSERTATION

S U R L A

L O R R A I N E

E T S U R

LE BARROIS.

LA Lorraine autrefois connue sous le nom d'Austrasie, faisoit partie d'un Roiaume considerable sous les Rois de France de la premiere & de la seconde race. Ce Roiaume dont les limites n'ont pas toujours été les mêmes, comprenoit dans sa premiere étendue, la partie septentrionale de la Champagne, & de l'Isle de France, la Picardie, les pays voisins jusqu'au Rhin, & tout ce que les François avoient conquis en Suabe, en Baviere, en Franconie, en Turinge, en Saxe & en Frise. Dans la suite des tems cette Monarchie fut resserrée entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse, & les Montagnes de Vosges. Les Provinces qui s'étendoient depuis les Montagnes de Vosges jusqu'au Rhin & aux Pays-bas, composoient l'Austrasie inferieure : & la superieure qu'on apelloit aussi la Mosellanique, ou Touloungienne, répondoit à la Lorraine d'aujourd'hui, en y comprenant les trois Evêchez.

La Ville de Metz étoit le Siege Ordinaire des Rois d'Austrasie. Thierry I. du nom, fils du Grand Clovis, & premier Roi des Austrasiens ou des François Orientaux, y fixa son séjour, & selon Herman Contract il y fut inhumé en 534. Son fils Theodebert I. lui succéda, & à celui-ci Thibaud ou Theodebalde. Il n'étoit âgé que de 13. ans lorsque son Pere lui laissa la Couronne, il épousa Valdrade dont il n'eut point de posterité; Clotaire I. son Oncle, Roi de France, profitant de l'occasion de réunir les deux Sceptres, s'allia avec la Veuve de Thibaud, & par son mariage il devint maître de l'Austrasie vers l'an 555.

On les divisa après la mort de Clotaire. Sigebert I. le cinquième de ses enfans, eut l'Austrasie en partage. Childebert son fils l'herita, & après sa mort arrivée en 595. Theodebert II. fut mis sur le thrône. Thierry II. son Frere prit ensuite sa place, mais étant mort en 612. sans laisser que des enfans naturels, qui furent presque tous égorgés, l'Austrasie fut réunie pour une seconde fois à la Couronne de France sous Clotaire II. dit le Grand. Ce Monarque mort l'an 628. laissa Dagobert I. Roi de France, lequel eut de sa maîtresse Ragnetrude Saint Sigebert II. du nom, qu'il établit lui-même Roi d'Austrasie. Sigebert eut pour successeur en 654. Dagobert son fils. Ce bon Prince fut assassiné en 679. par les

Tom. II.

partisans de Thierry I. Roi de France; ainsi l'Austrasie retourna pour une troisième fois à la Couronne, & ce Roiaume qu'on appelloit indifferemment de Metz & d'Austrasie n'eut plus de Roi particulier qui le gouvernât.

Depuis ce tems jusqu'au Regne de Louis le Debonnaire l'Austrasie conserva son nom sans conserver sa premiere splendeur. La Lorraine demeura sous l'obéissance des Rois François, & faisoit une partie d'un ancien Roiaume, sans avoir de nom particulier qui la distinguât des autres Provinces qui composoient cette vaste Monarchie. Ce fut donc sous l'Empereur Louis le Debonnaire, ou dans le partage que ses Enfans Charles le Chauve, Louis le Pieux, & Lothaire, firent à Verdun en 843. que la Lorraine reprit un nouveau lustre, & que l'on vit le Roiaume d'Austrasie renaître sous le nom de Roiaume de Lothaire, ou de Lorraine. Charles le Chauve eut la France depuis la Meuse & l'Escaut d'un côté, jusqu'au Rhône & la Saône de l'autre. A Louis le Pieux Roi de Germanie échut ce qui étoit au-delà du Rhin avec les Diocèses de Mayence, de Worms & de Spire; & Lothaire qui étoit déjà Empereur obtint avec l'Italie ce qui est entre les Rivières de l'Escaut, les Comtez voisins de la Meuse, & ceux qui sont delà le Rhône depuis Lyon; & afin que son partage ne fut pas inferieur à celui de ses freres, il donna au pays que le sort lui avoit fait tomber, les prérogatives & le titre de Roiaume de Lorraine.

Telle est l'Origine du nom de Lorraine. Vouloir la chercher dans des Siecles plus reculez c'est une entreprise autant inutile, qu'impossible; ainsi sans nous amuser à refuter l'opinion de ceux qui tirent son Etymologie de *Lothar* Neveu de Jules Cesar, & sans qu'il soit besoin de convaincre de fausseté les Chartes de St. Basin, & de St. Luthuin Archevêques de Treves, dans lesquelles le nom de *Lorraine* se lit dès le 7. & 8. siecles, nous supposerons comme un fait constant que la domination de Lorraine, a pris naissance avec Lothaire I. Empereur d'Occident, ou tout au plus tard sous son fils Lothaire, en faveur duquel il érigea en Roiaume de Lorraine, ce qui est entre la Meuse, l'Escaut & le Rhin jusqu'à la Mer. Ce fut environ l'an 817. dans l'assemblée d'Aix la Chapelle qu'il jeta le plan de cette Monarchie, lorsqu'en pere prevoiant il designa

Rr

Em-

Empereur & Roi d'Italie son fils aîné Louis; Charles Roi de Provence, & Lothaire Roi de Lorraine. En 855. ils entrèrent en possession des Roiaumes que leur Pere leur abandonna par sa retraite dans l'Abbaïe de Prum.

Lothaire dont la vie est marquée par des évènements, qui ne font pas honneur à sa memoire, ne laissa à sa mort qu'un bâtard nommé Hugues, qu'il eut de sa Concubine Valdrade sœur de Gonthier Archevêque de Cologne. Par là le Roiaume de Lorraine retomba dans sa premiere confusion. Charles le Chauve, & Louis II. Empereur, chercherent à s'enrichir de la succession de leur Neveu. Charles plus vigilant se fit couronner à Metz par Hincmar; Louis Empereur d'Occident lui disputa le Sceptre; enfin après plusieurs brouilleries le Roiaume de Lorraine fut partagé entre les 2. Competiteurs, Louis eut tout ce qui est entre le Rhin & la Meuse & entre les monts de Vosge & le Mont-Jou, le reste avec quatre Comtez du Brabant & quatre du Hasbain, avec une partie de la Provence échue à Lothaire par la mort du Roi Charles son frere, demeura à Charles le Chauve. Depuis cette fatale division, le Roiaume de Lorraine n'a pu se relever de sa ruine, à peine même les deux grandes Provinces Moselienne & inferieure, qui le composent, furent-elles honorées du séjour de leurs Souverains. Ils se contentent de gouverner leurs peuples par des Ducs beneficiaires; Gisilbert fut revêtu de cette dignité par Charles le simple; Reignier ou Ragnerus son pere, selon quelques Historiens, avoit possédé avant lui cette Viceroyauté qu'il fit passer à Gisilbert mort en 939. Henri son fils lui succeda, puis Otton, ensuite Conrad & Brunon Archevêque de Cologne, qualifié par Sigebert, d'Archiduc, gouvernerent jusqu'en 955. sous l'autorité des Empereurs, à qui les deux Lorraines étoient devolues par la cession volontaire que Charles le simple fit de cette partie de ses Etats, à l'Empereur Henri de Baviere successeur de Conrad I. pour s'assurer la protection de ce Prince contre les violences des François; cette demission se fit un peu après la bataille de Soissons suivant Paul Émile, & si nous en croions Sigibert, ce fut dans une assemblée tenue à Bonne.

L'Empereur Otton II. surnommé le *Sanguinaire*, voulant attirer dans son parti Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer & frere unique de Lothaire Roi des François, lui donna la Lorraine & l'en investit avec le titre de Duché. Otton fils & successeur de Charles herita de la souveraineté de son Pere, mais étant mort sans posterité, la Couronne qui étoit sortie de la maison d'Ardenne & de Bouillon, y rentra par Godefroy le Jeune, fils de Godefroy le Barbu, & elle s'y est perpétuée par droit d'heredité jusqu'à nos jours dans les Princes sortis du sang illustre des Comtes d'Ardenne & de Bouillon. On peut voir d'un coup d'œil dans l'abregé de l'histoire de nos Ducs que le même sang coule & regne depuis plus de 700. ans dans la Lorraine, sans qu'on puisse appercevoir qu'un petit vuide causé par la foible complaisance de Charles II. qui transporta le sceptre dans la maison d'Anjou, d'où il est enfin retourné aux Princes legitimes, après un interregne de quelques années.

Il est vrai que quelques Généalogistes modernes ne sont pas d'accord avec nous sur l'origine de la royale Maison de Lorraine. Ils prétendent la faire sortir de Gerard d'Alsace, & soutiennent que la chaîne de nôtre filiation conduite par Godefroy de

Bouillon & son frere Guillaume, se trouve absolument interrompue dans ce prétendu Guillaume, Pere chimerique selon eux de Theodoric. Entre les partisans de cette opinion nouvelle, on compte le P. Sirmond, M. Godefroy, le P. Pierre de Ste. Catherine Prieur des Feuillans de Tours, Mrs. du Bouchet & de Ste Marthe, & le P. Vignier, auxquels on oppose la tradition de plusieurs siècles, le témoignage des Auteurs de la nation, le suffrage des Écrivains étrangers, tels sont Hennings, Kiriander, Bucelin, Charron &c. On oppose les Chartes de la plus venerable antiquité, lesquelles font sortir Theodoric, de Guillaume de Bouillon, & non pas de Gerard d'Alsace. L'Abbaïe de Methloc située sur les extrémités de la Lorraine nous en offre une de l'année 1124. dans laquelle Theodoric se nomme fils de Guillaume de Boulogne. *Ego Theodoricus pie memorie Domini mei Wilhelmi Bolonia Ducis ac Marchionis & Lotharingie filius, ac primogenitus, gratia Dei Lotharingie Dux.* On produit une autre Charte dont l'Abbaïe de St. Mathias de Treves est depositaire, & dans laquelle le Duc Simon se donne la même origine. *Notum facimus generationi justorum quod nos Simon, filius bone memorie Theodorici Ducis, Lotharingie Dux, & Marchio, filii Domini Wilhelmi etiam Ducis &c.* Le 3. titre est celui de Mathieu I. pour l'Abbaïe de Ste Marie aux Bois, de l'année 1268. *Ego Mathaus Dei gratia Lotharingie Dux & Marchio, totum Allodium de Bauxe cum banno & tota familia, quam Avus meus Theodoricus, & Pater suus Wilhelmus pro anima sua, Ecclesie Sancti Apri dedit fratribus & Ecclesie Sancte Marie de nemore concessi.*

A ces monumens respectables on joint pour établir la certitude de cette filiation par Guillaume, le témoignage des Auteurs non suspects qui justifient que ce Prince n'est pas, comme on l'ose dire, un personnage fabuleux introduit faussement sur la Scene par des Généalogistes imprudens. Il y a une Charte de l'Empereur Henri IV. expédiée à Strasbourg le 15. Avril la 9. année de son Empire, en faveur de Mrs. de Halstat pour leur Seigneurie de Tanviller, à laquelle Guillaume Duc de Lorraine a souscrit: *Concessum est hoc privilegium inviolabiliter ex requisitione nostrorum & Imperii Principum Electorum, in presentia..... Guillelmi Ducis Lotharingie.* L'original de cette piece est dans les Archives de Prague; Jean de Halstat s'en fit délivrer copie en 1518. Guillaume Archevêque de Tyr met au nombre des freres de Godefroy de Bouillon, Guillaume qui resta pour gouverner la Lorraine pendant que les autres freres marcherent à la conquête de la Terre Sainte. *Tertius (frater) fuit Wilhelmus, Vir inclytus, à paterna & fratrum simul honestate & strenuitate non degener. Duo primi (Balduinus & Eustachius) fratrem suum in expeditione secuti sunt, tertio domi remanente.* Le Continuateur de Sigebert qui est en MSS. dans la Bibliothèque de S. Denis en France, parle en mêmes termes que Guillaume de Tyr. *Tertius frater Godefridi vocatus est Guillelmus, qui relictus in Francia, terram fratrum custodivit.* Dans les Spicileges de Dom Luc d'Achery, on y voit la Généalogie de Charlemagne, dans le tissu de laquelle, Guillaume frere de Godefroy de Bouillon s'y rencontre. *Carolus Dux frater Lotharii genuit Ermengardam & Gerbergam; Gerberga genuit Henricum Seniore de Brusselle, Henricus genuit Comi-*

mitem Lambertum & Henricum fratrem & Mathildem sororem eorum; hanc Mathildem duxit uxorem; Comes Eustachius de Bolonia & genuit ex ea duos filios, Eustachium & Lambertum, Eustachius accepit uxorem, filium Godefridi Ducis, Idam nomine, & genuit ex ea quatuor filios Guillelmum, Godefridum, qui nunc est Dux Lotharingæ, Balduinum & Eustachium.

Il seroit inutile après ces autoritez si précises, d'en ajouter de plus modernes pour prouver le Système que nous avons adopté, & qui fait rejaillir tant de gloire sur l'Auguste Maison de Lorraine. On trouve en effet dans le sang des Bouillons le Sang de Charlemagne continué jusque dans nos jours par les descendans d'Ida mere de Guillaume, sortie de Charles de France frere du Roi Lothaire & fils de Louis IV. dit d'outré-mer. On voit réunis l'un & l'autre Empire d'Orient & d'Occident, & le Throne de Constantinople & de Rome, possédé par des Princes de la même Maison; on remarque des alliances Illustres avec tous les Rois & les Souverains de l'Europe. C'en est pas qu'en prenant l'origine de nos Ducs, du côté de Gerard d'Alsace on ne rencontre les mêmes avantages; puisque Gerard reconnoit pour tige de sa maison Ega Maire du Palais, sous Dagobert I. son parent, d'où sont descendus Archinoald, aussi Maire du Palais & Cousin de Clovis II. Attic Duc d'Allemagne qui épousa Bersuinde, sœur d'Hymnichilde, Reine de France & femme du Roi Chilperic, & pour nous rapprocher de Gerard même, il avoit épousé Hadevide qui tiroit son origine de Charlemagne, enfin si l'on envisage les Alliances de la Maison d'Alsace, elles ne sont pas moins glorieuses que celles des Bouillons; l'Empereur Conrad le Salique avoit eu pour Mere Hadelaide sœur de Gerard & d'Adebert, Wipon qui étoit Aumônier de cet Empereur semble faire honneur à son Prince de cette naissance. *Adelida ex nobilissima gente Lotharingorum, erat Soror Comitum Gerardi & Adelberti, qui semper cum Regibus & Ducibus confligentes, ad extremum causa propinqui sui Conradi Regis vix acquiescebant, quorum parentes, ut fertur, de antiquo genere Trojanorum venerant.* Un dernier titre de gloire pour la Maison d'Alsace, & qui se communiquerait dans celle de Lorraine, si elle avoit une source commune, c'est que les Princes de la Maison d'Autriche, qui sont incontestablement descendus des Ducs d'Alsace, répandroient sur les Ducs de Lorraine quelque rayon de cette grandeur qui les élève aujourd'hui au-dessus de tous les Potentats de l'Univers. L'on pourroit ainsi dire à l'avantage de nos Souverains qu'ils réunissent dans leurs personnes le sang des anciens & des nouveaux Empereurs, qu'ils sont descendus des premiers, & que les derniers sont leurs Cadets dans l'ordre de la nature, puisqu'Eberard, tige de la Maison de Lorraine, étoit l'aîné de Gontran Chef de la Maison d'Hapsbourg, & tous deux étoient fils de Hugue d'Alsace Comte de Ferrete, & de la Princesse Hildegarde.

Mais comme il ne s'agit ici que de chercher dans des Généalogies certaines, les principes d'une grandeur solide, nous nous attachons à ce qui peut-être paroitra moins éclatant pour suivre ce qui est plus véritable, & au hazard de perdre le droit d'ainesse & cette consanguinité ancienne, suffisamment réparée dans les Siecles posterieurs, par plusieurs alliances successives, on s'entendra aux avantages du sang des Bouillons mêlé avec le sang de Charlemagne,

A l'égard de la nature du Duché de la Lorraine superieure ou Mosellanique, on est contraint d'avouer qu'on ne douta jamais avant Charles II. de sa masculinité; car soit qu'on considere la Lorraine sous la puissance des Empereurs Romains, ou sous les loix de la Monarchie Françoisse, ou enfin comme Souveraineté regie par ses propres Ducs hereditaires, on appercevra dans ces trois Etats differents, que les femmes ne furent jamais appellées au gouvernement des peuples, à l'exclusion des mâles. Les Romains tant qu'ils demeurèrent libres, & depuis même que l'ambition des Césars leur eut ravi leur liberté, ne confierent le Gouvernement des Provinces qu'aux Proconsuls, aux Preteurs & aux Lieutenants; c'étoit une maxime aussi ancienne que la fondation de Rome même, que les femmes devoient être exclues de toute sorte d'administration publique, la Loi Salique, la Loi fondamentale de la Monarchie Françoisse, s'étendit dès ses premiers commencemens, jusqu'aux Gouverneurs de ses Provinces. Que l'on parcoure l'histoire des Rois de la premiere & de la seconde race, on y remarquera constamment, que les emplois militaires & civils, ont toujours été donnez aux hommes. La Lorraine dont il est ici question, nous en fournit des exemples qui sont à l'épreuve de toute controverse. Reignier, Sigisbert, Henri, Otton, Conrad, Brunon, qui commanderent dans cette Province lorsqu'elle n'étoit que Duché beneficiaire, ne permettent pas de mettre en problème, cette verité historique. Depuis que Charles de France en eut reçu l'investiture de l'Empereur Otton II. & que ce Duché beneficiaire devint hereditaire, il passa à Otton son fils, lequel étant decédé sans enfans mâles, l'Empereur Henri de Baviere en investit Godefroy d'Ardenne, quoique Gerberge sœur d'Otton fut alors existante, & par consequent en état de revendiquer le Duché; mais cette Princesse instruite de la nature de ce fief Imperial n'eut garde de se présenter à une succession dont les femmes n'étoient point capables. *Chronic. Belgic. p. 90. Alphons. d'Elbene de regn. Burgund. p. 177. Meyer 12. Annal.*

Sigebert nous raconte sur l'année 1034. qu'après la mort de Frederic Duc de Mosellane l'Empereur transféra le Duché à Gothelon, parce que Frederic n'avoit laissé que des filles. *Mortuo Friderico Mosellanorum Duce, quia mares filios non habebat, quibus Ducatus competere, Gothelo Dux, impetrato etiam ab Imperatore Ducatu, in Lotharingia potentius principatur.* Et cette conduite rouloit sur les notions naturelles des fiefs relevans de l'Empire. On ne fait que trop que c'est une condition radicalement inherente aux fiefs Imperiaux d'être toujours possédez par des mâles, puisque ces fiefs ne sont accordez que pour la défense de l'Empire; & que sous la condition que les Princes qui sont investis, serviront de leurs personnes & de leurs forces leur Seigneur dominant. Or les mâles sont capables seuls de remplir les Clauses de cette investiture, selon les maximes fondamentales de l'Empire, ce qui a fait dire à Alberic, *non solere feminas in Imperio hereditare,* & c'est pour cela qu'il a fallu recourir à l'autorité des Empereurs, Henri VII. & Charles IV. pour affranchir le Brabant & la Lorraine inferieure de cette obligation commune, suivant la remarque de M. Chifflet. Ainsi, étant plus clair que le jour que la Lorraine Mosellanique est dans son origine un fief Imperial, on ne doit pas être surpris qu'elle ait été soumise à la loi universelle des autres

Membres de l'Empire, & que les Ducs ayent été contraints d'assister les Empereurs dans les guerres qu'ils entreprirent contre leurs ennemis. Godefroy d'Ardenne se trouva en personne à l'armée d'Henri II. contre le Prince Theodoric, Godefroy le bossu fut mandé par l'Empereur Henri IV. pour le secourir contre les Saxons rebelles, Frederic Barberouffe ordonna à Mathieu I. de se trouver à la Diète de Besançon pour travailler à l'extinction du schisme & il lui écrivit comme à son Vassal, *Fideli suo Matthæo Duci Lotharingiæ &c.* L'histoire remplie de semblables événemens de la premiere fondation de la Souveraineté Lorraine, prouve efficacement sa mouvance de l'Empire.

Les Siecles posterieurs nous en offrent en foule; & de crainte que l'on ne cherche dans des raisons équivoques le denouement de ces circonstances décisives, il est bon d'établir par pieces authentiques les reprises des Ducs de Lorraine. Entre celles que j'ai en main, la plus ancienne est celle de Ferry en 1258. ce Prince y reprit son Duché d'Alphonse IX. Roi de Castille élu Roi des Romains. *Sedentibus nobis*, dit Alphonse dans l'acte, *in publica Curia nostra, & te dicto Duce & Comite, flexis genibus ante pedes Majestatis nostræ existente, te dictum Ducem & Comitem, de quinque Vexillis in signum quinque dignitatum quas in feudum ab Imperio tenere debes, & de infra scriptis dignitatibus & feudis, primum Vexillum damus tibi pro Ducatu in feudum, in quo & per quod debes esse summus Seneschallus in aula nostra, citra Rhenum, & debes nobis servire in annalibus festis de primo ferculo eques & si contigerit ire ad Parlamentum cum armis contra Regem Franciæ, debes nobis facere custodiam in eundo, & retro custodiam in redeundo forum, & debes nobis præstare in terra dicti Ducatus de necessariis, & victualibus; & si contigerit nos ire ad prælium citra Rhenum, debes habere primum conflictum, & debes nobis facere ante custodiam redeundo. Et ego dictus Dux Lotharingiæ & Comes Romaricensis, sic recipio & recognosco omnia & singula supradicta esse vera & debita, & promitto bona fide me facturum & impleturum omnia & singula quæ prædecessores mei, prædecessoribus vestris. facere debuerunt. . . . & Vobis sacramentum fidelitatis homagii facio. Actum. Toleti pridie Idus Martii. anno Domini 1258.*

Les successeurs de Ferry ont fait le même hommage & pour nous renfermer dans des exemples plus touchans, René I. fit sa reprise à Basle en 1434. entre les mains de l'Empereur Sigismond. *Illustris Princeps & consanguineus noster dilectus Renatus Dux Barrensis & Lotharingiæ, nobis exposuit quod sibi & antecessoribus suis Ducibus Lotharingiæ Jura infra scripta semper competierunt, & quod ipse eadem jura, nomine uxoris suæ à nobis & Sacro Romano Imperio in feudum teneat, & sui antecessores tenuerunt ab antiquo. Illustris Principem Dominum Ducem Barrensem, de regalibus Ducatus Lotharingiæ investire, sine tamen præjudicio dicti Comitum Vademontis, ejusque juribus semper salvis, &c.*

René II. son petit-fils prêta le 11. Mai 1495. à Worms le même serment de fidélité à l'Empereur Maximilien. *Et ego Renatus Jerusalem & Sicilia Rex, Dux Lotharingiæ & Barri, Marchio Pontis, Provincia Vademontis & Harcuriæ &c. Comes, tanquam Dux Lotharingiæ & Bar-*

ri, Juro Vobis Maximiliano Romanorum Regi sacroque Romano Imperio, ac vestris in ipso Imperio successoribus, fidelitatem, subjectionem, & obedientiam, secundum tenorem litterarum feudorum meorum, sic me Deus adjuvet & hæc Sancta Evangelia.

Le Duc Antoine son fils fut le premier qui se coua, s'il est permis de se servir de cette expression, le joug de Vasselage, dans le Traité de Nuremberg de l'an 1542. Il representa à la Diète que son Duché de Lorraine étoit une Principauté libre, & qu'il n'étoit Vassal de l'Empire que par raport à certaines Seigneuries particulieres. Sur les remontrances & sur les offres qu'il fit de contribuer *des deux tiers des taxes, auxquelles un Electeur étoit tenu, tant pour les impositions que pour les charges de l'Empire, son Duché de Lorraine & ses Seigneuries de Blamont & du Pont à Mousson furent déclarées libres, exemptes & non sujettes aux procédures, mandemens, ajournemens, & appellations à la Chambre Imperiale, & lesdits Duché, & Seigneuries furent receues à toujours sous la garde & protection de l'Empire, ainsi que les autres Principautés.* Voilà la premiere époque de l'indépendance du Duché de Lorraine, jusque-là il a toujours été fief mouvant de l'Empire, & par conséquent fief essentiellement Masculin, puisqu'il n'y a ni privilege, ni loi, ni coûtume, qu'ils ayent fait changer de nature. On se sert de l'exemple d'Isabelle pour combattre cette Masculinité, mais l'entreprise de Charles II. son Pere, est une espece d'attentat contre les Loix Imperiales & Municipales, qui ne peut établir un droit nouveau, le consentement de la Noblesse de ses Etats ne suffisoit pas pour autoriser cette variation essentielle du Gouvernement d'un Etat subalterne, il étoit obligé de recourir au Seigneur Souverain pour faire approuver ce renversement de maximes; les Princes interessez dans la cause devoient au moins souscrire à ce Traité; or Antoine Comte de Vaudemont, l'heritier présomptif de la Couronne s'étoit opposé à cette injurieuse alienation, il s'éleva contre l'Usurpateur, aussi-tôt qu'il se mit en devoir d'envahir le trône, il lui livra bataille dans les plaines de Bulgneville, & sur le point du combat il jura solennellement *sur la damnation de son Ame*, que sa cause étoit juste, & que ce n'étoit que sur cette assurance, qu'il fondeoit l'esperance de la Victoire, malgré la superiorité des armes de son compétiteur; le Ciel justifia par l'évenement, la justice des prétentions d'Antoine; il défit avec une poignée de troupes une Armée formidable, & fit son rival prisonnier de guerre.

La Couronne devoit être le fruit legitime de la Victoire; mais Antoine abandonné de ses allies, se vit comme forcé de remettre au jugement des arbitres, une affaire décidée par les Loix & terminée par la guerre. Sigismond Empereur & Roi de Hongrie, de la Maison de Luxembourg, fut choisi juge de la querelle; ce Prince obsédé par les partisans de la France, à laquelle il étoit attaché par son Mariage avec la Princesse Marie, fille de Louis le Grand Roi de Hongrie forti du sang de saint Louis, prononça en faveur de son parent René dans le Concile de Basle de l'année 1434.

Le Comte Antoine offensé de ce Jugement rendu contre les regles & sans aucune formalité de Justice, protesta en presence de l'Empereur même & de toute sa Cour, de se pourvoir contre cette sentence inique. *De nullitate processus actorumque & agendorum,*

rum ac etiam de multiplicibus gravaminibus, solemniter protestabatur, protestatus ulterius nomine praedicto de recurrendo ad Deum, & ejus Vicarium in terris videlicet S. S. D. N. Papam, nec non ad praesens & caetera futura Concilia, ac etiam de recurrendo ad Christianos Principes seculi, & quaerendo omnia remedia licita & honesta. Par cet acte du 24. Avril 1434. il mit son droit à couvert, & le Duc René se crut si peu affermi sur le Trône par le jugement de Sigismond, & par l'investiture qu'il lui donna, qu'il consentit à la revision du procès par devant Philippe, Duc de Bourgogne; mais les troubles qui survinrent, empêcherent ce Prince de vuidier le différent. Ainsi cette affaire traina en longueur jusqu'en 1440. Cependant Antoine sollicité par Charles VII. Roi de France de remettre la cause à son Arbitrage, defera à ses persuasions. Ce Monarque tout partial, ne manqua pas d'ajuger le Duché à René son parent, & pour donner quelque lenitif au Comte, il le déclara heritier au défaut des enfans mâles d'Isabelle sa Cousine.

Ce temperament rétablissoit en quelque sorte la Loi Salique; Antoine qui n'avoit pas assez de forces pour résister à un Monarque puissant, acquiesça à ses décisions. La Providence qui combattoit pour la cause de la Justice, remit sur le Trône de Lorraine le Petit-fils d'Antoine, en 1473. les États prévenus des principes introduits sous le regne de Charles II. defererent d'abord la Couronne à la Princesse Yolande mere de René II. mais elle la rendit à son fils, à qui elle appartenoit, & la cession en fut faite à Vezelise l'onzième d'Août 1473. c'est-à-dire avant qu'elle entrât dans la Capitale.

Depuis ce tems René II. petit-fils d'Antoine, & fils de Ferry Comte de Vaudemont posseda la Souveraineté en paix du vivant de son grand-pere maternel René I. Comte de Provence, Roi de Naples & de Sicile. Depuis ce tems la Loi Salique reprit son ancienne vigueur; le premier testament que ce Prince dressa, en 1486. lorsqu'il partoit pour la conquête de Naples, n'y donne pas d'atteinte, puisque dans ce tems-là il n'y avoit aucun enfant mâle du sang de Lorraine, qui pût contester à l'Heritiere instituée, la succession du Duché. Henri Evêque de Terouëne & de Metz étoit le seul capable de se plaindre de cette disposition testamentaire; mais on trouve dans le Thresor de Joinville la renonciation que ce Prelat avoit faite en faveur de Ferry, à toute l'heredité d'Antoine leur Pere commun: & par consequent il avoit renoncé aux droits sur la Lorraine: droits, qui sans doute faisoient la plus considerable partie de la succession paternelle.

En 1506. René II. devenu pere d'une nombreuse famille, & sentant la fin de ses jours aprocher, regla par son testament la disposition de ses Seigneuries. Antoine son aîné eut les Duchez de Lorraine & de Bar &c. Claude le Cadet eut en partage Joinville, Guise, Aubenton, Lambesec &c. & pour assurer dans la Ligne Masculine, la Couronne de Lorraine & de Bar, *Voulons*, dit-il, & ordonnons que si ledit Antoine nostredit fils aîné alloit de vie à trepas sans laisser hoirs mâles de son corps procréez en loyal Mariage, en ce cas notre petit-fils, Claude & ses hoirs mâles descendans de son corps en loyal Mariage, soient ses Successeurs & heritiers. . . . Item si ledit Antoine & Claude decedoient sans hoirs mâles procréez de leurs corps en loyal Mariage, en ce cas voulons que le plus aîné de nos autres fils vivans, qui ne

seroit en Ordre sacré, ou profez en Religion & ses hoirs mâles descendans de son corps en loyal Mariage soit leur Successeur & heritier; ex Terres & Seigneurs dessusdites Voulons nosdits Enfans & leursdits hoirs mâles naturels & legitimes succeder l'un à l'autre en vertu & droit de substitution.

C'est par ce Testament fameux que la Ligne Masculine s'est perpetuée sur le Trône. On a osé douter de l'authenticité de ce monument precieux, que les ennemis de la Lorraine ont fait disparoitre dans les troubles du pays, mais les copies authentiques qui sont en depôt dans le Thresor de Joinville, les *vidimus* de l'année 1530. tems non suspect, justifient la verité de l'ancien Original, qui fut vu en 1508. par Claude Drouyn Prevôt de Bar & Garde des Seaux du Duché; comme il se lit dans un acte de cette année-là. Mais que peut-on opposer à la protestation de Claude de Lorraine Duc de Guise? C'est à cette piece conservée autrefois dans les Archives de Joinville, & envoyée par Dom Barthelemy Remion à feue Mad. de Guise que je prie les contradicteurs de recourir. La copie que j'ai en main de cet acte important merite d'avoir ici sa place, afin d'imposer un silence éternel à des Critiques mal intentionnez.

„ Aujourd'hui 19. d'Août 1540. au Châtel de Bar-
 „ le-Duc, Très-haut & Très-puissant Prince Claude
 „ de Lorraine, Duc de Guise Pair de France, Com-
 „ te d'Aumale a dit & déclaré en presence
 „ de nous Pierre Blandin & Jean Baudesson No-
 „ taires Royaux au Bailliage de Vitry souscripts, à
 „ Très-haut & Très-illustre Prince Antoine Duc de
 „ Lorraine & de Bar, son frere, sortant de sa Cham-
 „ bre, allant à la Messe, étant près de l'Eglise au-
 „ dit Châtel, ces mots: Monsieur, on m'a dit que
 „ par le Traité de Mariage que vous faites de Ma-
 „ demoiselle Anne votre fille avec René de Cha-
 „ lons, Prince d'Orange, vous la rapellez à vo-
 „ tre succession en défaut d'hoirs mâles, ce que
 „ faire ne pouvez, pour ce que audit cas vous
 „ savez, que les titres de Royaume de Sicile,
 „ Arragon, Duché d'Anjou, & les Duchez de Lor-
 „ raine & de Bar, Comté de Provence, & autres
 „ terres ne peuvent retourner, ni échoir à ladite
 „ Anne ou ses hoirs, mais bien à moi & à mes hoirs
 „ mâles, tout ainsi que le testament du feu Roi
 „ nostre pere que Dieu absolve, le porte & le con-
 „ tient, depuis confirmé, accordé & ratifié par
 „ vous Monsieur, & moy. A cette cause je vous
 „ declare, que je ne consens en rien audit Traité
 „ de Mariage, & proteste qu'il ne me prejudicie à
 „ moy, ni à mesdits hoirs: auxquels peut être
 „ acquis ledit droit, lesdits cas avenants. En di-
 „ fant, Monsieur vous oyez ce que je vous dis:
 „ lequel Seigneur Duc de Lorraine, a dit & repon-
 „ du, ayant la veüe sur nous susdits Notaires, &
 „ nous faisant signe de la tête, ces mots, oui je
 „ vous entends bien, & d'illec font entrez en la
 „ Sainte Eglise ensemble ouir la Messe, nous re-
 „ querant & demandant par ledit Sieur Duc de
 „ Guise acte & instrument desdites declarations &
 „ protestations, que luy avons octroyées pour luy
 „ servir en tems & lieu ce que de raison. En te-
 „ moin de ce nous Thiebaut Lietard Ecuyer Garde
 „ des Seaux aux contrats de la Prevoté de Vitry
 „ par le raport & relation desdits Notaires, avec
 „ leurs seaux, feings manuels, mis en ces dites pre-
 „ sentes Lettres d'attestation, avons icelles scellées

„ du féel & contreféel de ladite Prevoté de Vitry, qui furent faites & passées les jour & an dessus dit. Ainsi signé B L A N D I N & B A U D E S S O N & scellées de Cire verte à queue pendante.

Sous le Regne de Henri le Bon, & dans le Contrat de mariage de la Princesse Nicole sa fille avec Charles IV. en 1621. on avoit par inattention derogé au dispositif du Testament de René II. mais François Comte de Vaudemont pere de Charles IV. & frere de Henri ayant recouvré le Testament de René II. assambla les Etats le 26. Novembre 1625, & en vertu de la Loi Salique rétablie par son ayeul, il fut reconnu & déclaré Duc de Lorraine. Il fit quelque tems après cession de la Couronne à son fils, entre les mains duquel elle souffrit des diminutions très-considerables.

Les Villes de Stenay, Dun, Jamets, Clermont, Moyenvic, Varenne, tout le Clermontois, avec les Villes & les Villages situez sur les routes Royales, furent detachez de la Lorraine par des Concordats que le malheur des tems, ou la foiblesse du Prince arracherent de sa plume; la France les possede aujourd'hui & quoiqu'on soit prevenu du principe, que les Souverains ne sont que les usufruitiers des domaines de leur Couronne, on ne se fait pas de scrupule de jouir de cette alienation extraordinaire.

Nancy la Capitale de la Lorraine est la Residence des Ducs. Cette Ville est assise dans une plaine arrosée de la Riviere de Meurthe, elle a un Palais qui a toute la beauté des antiques Maisons; & bientôt S. A. R. en élèvera un autre qui aura toute la magnificence du goût moderne. L'Arcenal est des plus commodes, & autrefois un des mieux fournis de l'Europe. Les fortifications ont passé pour une des merveilles du Siecle dernier; la paix de Ryswik qui a ramené Leopold I. a fait tomber la meilleure partie de ces fortifications avant son arrivée. La Ville neuve de Nancy bâtie par le Grand Duc Charles, est d'une beauté qui le dispute aux plus belles Villes des Etats voisins. On y a établi une Academie qui attiroit avant les Guerres la premiere Noblesse d'Allemagne, d'Angleterre, & de Hollande. Les excellents Maitres que le Duc avoit appellez pour instruire ses Gentilshommes dans toutes sortes d'exercices, ont eu l'avantage de voir sortir de leurs mains de parfaits Capitaines. On a joint à cette Academie Militaire, une Academie des Sciences, composée de cinquante-deux personnes du premier rang, ou du plus rare merite. Les Peintres & les Sculpteurs ont aussi leurs Academies, de sorte que Nancy feroit la plus accomplie Ville que l'on pût souhaiter, si elle avoit le bonheur de posséder son Prince, qui fait aujourd'hui son sejour à Luneville, où il a bâti un Palais, qui annonce par sa grandeur, sa magnificence, & sa regularité, qu'il est la residence du Souverain.

Sa Cour est nombreuse, brillante, polie, ses Gentilshommes sont magnifiques, les Dames attachées à la Princesse s'y font remarquer par leur beauté, mais plus encore par leur modestie; elles pourroient passer pour originaux dans l'un & l'autre genre, si la Duchesse n'étoit leur modele.

Quoique le Roi de France se soit emparé depuis quatre ans de Nancy, & que la Cour depuis ce tems se soit retirée à Luneville, neanmoins la Justice s'y administre toujours sous l'autorité du Souverain. Le Parlement ou Cour Souveraine n'a point interrompu ses audiences, la Chambre des Comptes, le Conseil des Finances, le Conseil des eaux & fo-

rêts, le Bailliage n'ont souffert aucune atteinte dans l'exercice de leurs juridictions.

Les Magistrats qui composent ces Compagnies, sont tous Gentilshommes; c'est la premiere condition necessaire pour y avoir accès, & le merite décide auprès du Prince, de leur reception, la faveur n'y a point de part, & s'il est quelquefois trompé dans son choix, il ne l'est jamais dans ses intentions.

Avant que le Parlement fut établi en Lorraine, l'ancienne Chevalerie jugeoit des differents des Peuples. On appelle anciens Chevaliers, les premiers Seigneurs de Lorraine, auxquels les Ducs confioient jadis l'administration de l'Etat, & qui étoient depositaires de l'autorité Souveraine dans la Justice. Les quatre illustres Maisons du *Chastelet*, de *Ligneville*, de *Haraucourt*, & de *Lenoncourt*, tenoient le premier rang dans cette Hierarchie, & peut-être même que dans les Siecles reculez elles étoient seules honorées du titre d'ancienne Chevalerie. On leur associa dans la suite des *Pairs Fiefués* qui eurent place dans les Assises, & qui participerent aux droits & aux privileges des anciens Chevaliers. L'on trouve la liste de ces *Pairs* dans un memoire dressé sous le regne de Charles III. & l'on y voit en tête les Maisons de Salm, de Hohensolleren, de Luxembourg, de Linange, de Baslompierre; après elles viennent celles de Ribeaupierre, d'Havré, de Crouy, de Tornielle, de Nettencourt, de Stainville, d'Anglure, de Mitry, de Choiseuil, de Gournay, de Florainville, de Bouzey, de Vidrange, de Sironcourt, de la Vaux, de Buffignecourt, de Marcheville, d'Ourche, de Ludre, de Villeparoy, de Bioncourt, de Tillon, d'Anderny, de Tichemont, de Remoncourt, de Malatour, d'Étoze, de Seraucourt, de Desarmoie, de Bilestein, de Creange, de Salins, de Berstein, d'Oberstein, de Grombach, de Soultz, de Villy, de Mercy, d'Ormestein, de Sy, de Bourlemont, de Dou, de Beauveau, de Lutzelbourg, & de Freyberg. Comme les filles sorties des anciens Chevaliers communiquoient par leurs alliances les droits de leur sang à leurs Epoux & à leurs Enfants, il ne faut pas s'étonner de la multiplication des Chevaliers, & que cette qualité renfermée dans son origine en quatre Maisons, se soit repandue dans une infinité d'autres, avec la succession des tems.

Charles IV. pour des raisons qui ne sont pas de mon ressort, jugea à propos de changer la face du Gouvernement & de la Justice, il substitua aux Assises une Cour Souveraine, & aux anciens Chevaliers, des Gens de Robe revêtus du caractere de Presidens & de Conseillers. Il établit cette Cour à Nancy pour y décider des affaires de Lorraine, pendant que celle de St. Mihiel fondé depuis plus de deux Siecles continuoit de rendre la Justice au Barrois. Les Magistrats que Charles IV. plaça dans ces deux Tribunaux firent honneur au choix du Prince, par leur habileté; l'on y admira la profonde érudition des Procureurs Généraux. Dans ce nombre Charles de Tailfumyr s'est signalé plus qu'aucun de ses predecesseurs; avant lui ils ne portoient pas la parole dans le Palais, il commença le premier à faire retentir cette majestueuse éloquence dont la Nature l'avoit doué, & qui étoit soutenue d'une science très-vaste, ce sont ces mêmes talens que nous voions aujourd'hui refleurir dans les deux célèbres Mrs. Bourcier, l'un Procureur Général, & l'autre Avocat Général du Parlement, l'ornement & la gloire de la Themis Lorraine.

Les

Les Baillages de Nancy, de Luneville, de Sarguemine, de Mircourt, de Bruyeres, de St. Dié, d'Espinal, de Chasté-sur-Moselle, de Neufchateau, de Vaudemont, de St. Mihiel, de Pont-à-Mousson, d'Étain, de St. Thiebaut-lez-Bourmont, de Nomeny, ressortissent tous à présent à la Cour Souveraine de Nancy.

Je n'entreprends pas de décrire ici les maximes de la Jurisprudence Lorraine, elles sont assez connues, & les bornes que je me suis prescrites sont trop étroites pour pouvoir y renfermer ce détail circonstancié; je me contenterai d'observer que ce Duché étant mêlé avec l'Allemagne & la France, il a aussi mêlé dans ses coutumes les usages de ces deux Nations différentes, & il est arrivé dans le train du Barreau, ce qui s'observe dans celui des mœurs, je veux dire une espèce de composé du génie de ces deux Peuples. Il n'en est pas de même de la Religion; la Romaine s'y est conservée, l'attention des Ducs a été si grande, qu'il ne s'en est introduit aucune autre. Ce fut dans cet esprit que le Grand Duc Charles III. fonda l'Université dans sa Ville de Pont-à-Mousson.

La pureté des mœurs étoit autrefois égale à celle de la Foi; mais les desordres des Guerres qui ont jetté le pais dans une extrême confusion, ont aussi répandu les semences d'une vie moins réglée dans quelques villes. Il faudroit plus d'un Siècle pour guerir un mal de quarante années, si le Duc par sa piété exemplaire, ne ramenoit ses Sujets à l'imitation de sa conduite.

Le Clergé Seculier & Regulier y vit avec édification. Les trois Reformateurs de trois Grands Ordres qui parurent, il y a près de cent ans, en Lorraine, donnent un grand préjugé pour la Regularité des Cloîtres, & font honneur à la Nation. Le R. P. Fourier de Marincourt, si recommandable par sa piété, reforma les Chanoines Reguliers de St. Augustin; le R. P. Servais de Lairvelz avoit fait la même chose auparavant dans l'Ordre de Prémontré, pendant que le R. P. Didier de la Cour renouvelloit à son exemple la ferveur monastique chez les Benedictins.

A l'égard du Clergé Seculier, il doit sa reformation au Cardinal Charles de Lorraine Légat du St. Siege, on lui doit aussi l'érection de la Primatiale, Eglise illustre independante qui a un Primat pour Chef, & ce Chef est aujourd'hui le Prince Charles de Lorraine Evêque d'Osabrug & d'Olmütz, Grand Prieur de Castille, qui par sa piété suit les traces du Fondateur. Après lui est un Grand Doyen; l'Abbé de Nay du Plateau Conseiller d'Etat & de la Cour, ci-devant Envoyé Extraordinaire en Cour de Rome, remplit actuellement ce poste. Ses emplois font connoître son mérite, & sa vertu les surpasse; Les deux autres Dignitaires font un Chantre & un Ecolatre, & les deux tiers des Chanoines qui composent le Chapitre de la Primatiale, doivent être Gentilshommes, & l'autre tiers est destiné aux Docteurs en Theologie ou en Droit.

Outre cette Eglise qualifiée il y a encore celle de St. Dié en Vosge, qui jouit pareillement de l'indépendance, & qui a un Grand Prevôt à sa tête, lequel exerce la juridiction Episcopale sur plus de vingt Paroisses. Leon IX. Pape posséda autrefois cette dignité, & l'on croit que c'est lui qui accorda aux Grands Prevôts ses Successeurs les habits Pontificaux, & les autres marques de la dignité Episcopale. Les deux tiers des Chanoines du Chapitre de cette Eglise sont tirez de la Noblesse, comme ceux du Chapitre de l'Eglise Primatiale; l'autre tiers est occupé par des Docteurs.

Les Abbaies d'Etival, de Senonne, de Moyenmoutier, de Chaumoufey, & de Dompeure situées dans les Vosges, ont les mêmes privileges que St. Dié, & la même exception. L'Abbaie de Remiremont est aussi sur le même pied d'indépendance, mais elle a cela par dessus les autres, que les Chanoinesses qui sont au nombre de quatre-vingts, sont obligées de faire preuve d'une Noblesse de seize quartiers pour entrer dans ce College Seculier. Espinal, Poussay, & Bouxieres, trois autres Abbaies de filles, sont formées sur le modele de Remiremont. Leur fondation est ancienne, mais leur secularité n'est pas d'une Epoque si vieille qu'on n'en puisse coter le commencement. L'usage, la corruption, ou si l'on veut, le bien de l'Eglise ou de l'Etat, ont autorisé ce relâchement de discipline; en sorte que ces Abbaies, autrefois l'azile des Vierges consacrées à Dieu, est maintenant une retraite libre & honorable à des Demoiselles distinguées par leur naissance. Elles y vivent sans engagement, & néanmoins avec une exactitude & une regularité qui ne le cede en rien à celle des Religieuses cloitrées.

Les Historiens qui ont écrit sur la Lorraine, ont remarqué qu'elle est un pays fécond, agréable, commode, que sa Terre produit tout ce qui peut concourir à l'utilité, aux douceurs, à l'entretien & à la réparation de la vie humaine. Les vins y sont délicieux & en abondance, les Grains, les Fruits, les Poissons, la Venaison, le Gibier des Especies les plus rares s'y trouvent communément. Elle fournit les sels au Duché de Luxembourg, à la Suisse, à la Suabe, à l'Alsace & aux trois Evêchez. Les Montagnes même qui sont ingrates ailleurs, produisent d'excellens pâturages aux animaux; elles font couler de leur sein des Eaux Minerales & chaudes qui sont des remèdes souverains que la Medecine conseille souvent par desespoir, & que l'évenement prouve être toujours très-salutaires. Le Marbre, le Jaspe, l'Azur, la Calcedoine, l'Argent & le Cuivre, la Rosette & le Fer, le Plomb & l'Étain, sont les autres Tresors que nos montagnes renferment & qui font de la Lorraine, une Souveraineté heureuse qui peut se passer de tout le monde, & dont les voisins tirent de grands secours.

Les Rivieres de Meuse, de Moselle, de Seille, de Meurthe, de Vologne, de Sar, de Madon, & Vezouze, de Mortagne, de Solnon, de Seaux, d'Ornain, arrosent les Duchez de Lorraine & de Bar, & servent utilement au transport de leurs Sapins, de leurs Chênes & de leur bois de chauffage en France & en Hollande. La Riviere de Vologne qui prend sa source dans les montagnes de Vosge, & qui se rend dans la Moselle produit des moules dans lesquels on trouve quantité de Perles d'une grosseur & d'une blancheur surprenantes.

Si après avoir examiné les biens dont la Nature a pris plaisir d'enrichir la Lorraine nous entrons dans le denombrement des grands hommes que l'Art & la Grace y ont fait briller, nous serons assez en peine de savoir si la Nature a surpassé l'Art, ou si la Grace les a surmontez l'un & l'autre. Nous comptons parmi ces grands hommes le St. Pontife Leon IX. Prince de la Maison de Lorraine, Humbert de la Forêt blanche Religieux de Moyen-moutier, Cardinal & Legat du St. Siege en 1054. à Constantinople vers Constantin, pour la réunion de l'Eglise Grecque, Bibliothecaire & Chancelier de l'Eglise Romaine, Défenseur de la Réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie contre Berenger, Au-

teur du *Dialogue* contre les Grecs, des *Commentaires* sur la Regle de St. Augustin, de la *Réponse* au Moine Nicétas & de plusieurs livres d'Histoires. Nous y comptons Frederic de Lorraine fils de Gozelon Duc de Lorraine, créé Cardinal du Titre de Ste. Marie in *Dominica* par Leon IX. & fait Pape sous le nom d'Etienne X. Olderic de Nancy de Lenoncourt, revêtu de la Pourpre en 1065. Jean Cardinal fils de René II. Duc de Lorraine, Charles Cardinal fils de Nicolas de Vaudemont, Charles Cardinal fils de Charles III. Robert de Lenoncourt Archevêque d'Ambrun, Evêque de Metz, fait Cardinal par Paul III. en 1538. Philippe de Lenoncourt Archevêque de Reims, élevé au Cardinalat en 1589. Nous y comptons enfin Frederic & Adalbert Princes de la Maison de Lorraine, choisis Archevêques & Electeurs de Mayence, l'un en 940. & l'autre en 1131. Adalberon de Montreuil Fondateur de l'Abbaie de Belchamp & Electeur de Treves en 1132. Nous ne parlerons pas des Evêques que la Lorraine a fourni à l'Eglise; cela nous meneroit trop loin; il est d'ailleurs plus à propos de rapeller ici les Ecrivains qui ont droit d'attendre de ma plume la reconnaissance que nous sommes obligez d'avoir pour ceux qui ont travaillé à illustrer l'Etat par leurs ouvrages d'esprit.

Nous ne fouillerons pas dans ces tems éloignez pour y chercher des Auteurs que la France & l'Allemagne maîtresses alors de la Lorraine pourroient s'approprier. Nous commencerons par Leon IX. par Humbert de la Forêt blanche dont nous venons de parler, nous continuerons par Richerius. Il étoit Moine de Senone, & il composa une Chronique imprimée dans les *Spicileges* de Dom Luc Dachery.

Jaques de Ravenne Lorrain de naissance, Jurisconsulte fameux dans le 13. Siecle, se distingua par ses neuf livres sur le Code; André du Neufchateau, que quelques Biographes ont fait Anglois par caprice ou par ignorance, s'est signalé dans le même tems par ses quatre Livres sur le Maître des Sentences & par ses Commentaires sur Boëce. Pierre de Blarii Chanoine de St. Dié excella dans le 15. Siecle en Poësie, la *Nanceïde* qu'il composa en vers heroïques est d'une Latinité & d'une élégance que les tems d'Auguste adopteroient sans peine; c'est dommage que cette piece imprimée en 1518. chez Pierre Jacobi à St. Nicolas, soit devenue si rare. La Guerre de René II. contre Charles Duc de Bourgogne est le sujet des six Livres de la *Nanceïde*, ce sujet est assez interessant pour meriter une seconde Edition.

Edmond de Boullay Heraut d'Armes sous le regne du Duc Antoine, donna peu de temps après l'Histoire de ce Prince & de son fils le Duc François. Elle fut imprimée à Metz chez Jean Pallier en 1547. in 4.

Richard Vasbourg natif de St. Mihiel, Archidiacre de la Cathedrale de Verdun, publia en 1549. ses *Antiquitez de la Gaule Belgique*, in folio. On voit dans cet Ouvrage une étendue de connoissance qui n'étoit guere du genie de ce tems-là. Rien n'auroit manqué à l'exécution du dessein de l'Auteur, si la Critique n'avoit pas été alors un crime dans l'Empire des Lettres.

François de Rozières, Chanoine Archidiacre de Toul, Barrisien d'origine, travailla trente ans sur le même plan que Vasbourg, quoique sous un titre plus resserré. Cet Ecrivain possédoit parfaitement la Langue Latine, il étoit très-instruit de l'Histoire, on l'accusa d'être trop partial, mais ceux qui lui ont fait ce reproche, n'en font pas plus exempts. Son Livre

intitulé *Stemmata Lotharingie* fut imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere in folio en 1580.

Simphorien Champier Medecin du Duc Antoine, publia à Nancy en 1509. *Les Chroniques des Histoires des Royaumes d'Austrasie ou France Orientale, dite à present Lorraine, de Jerusalem, de Sicile & de la Duché de Bar*, en 7. livres, in folio, dediez à Hugues des Hazards Evêque de Toul.

Antoine le Pois Conseiller & Medecin du Grand Duc Charles fit imprimer à Paris in 4. chez Marmert Patisson en 1579. *Discours sur les Medailles & Graveures antiques principalement Romaines*. On doit à cet Auteur la gloire d'avoir poussé la Science des Antiques plus loin qu'aucun de ceux qui avoient traité cette matiere avant lui, il a même servi de guide à ceux qui l'ont suivi.

Nicolas Serarius Lorrain de naissance, dont les Ouvrages sont si connus des Savans, & dont l'Auteur est si accredité dans l'Ordre des Jesuites, dont il étoit Profès, parut presque dans le même tems. Il fit sa résidence à Mayence durant plusieurs années, & il s'y fit un grand nom par ses Commentaires sur une bonne partie du Vieux Testament, qu'il accompagna de Prolegomènes, dans lesquels il a fait paroître qu'il étoit habile dans les Langues Grecque & Hebraïque. Son Livre sur les 3. heresies des Juifs, lui acquit beaucoup de reputation parmi les Savans, & son Histoire de *Duplici Comite* lui a merité les Eloges des ames pieuses.

Guillaume Barclai Conseiller, Maître aux Requêtes du Duc Charles III. & Professeur en Droit dans l'Université de Pont-à-Mousson en 1578. est si célèbre dans la Republique des Lettres, que de rapeller son nom c'est faire son Eloge. Son Livre de *Regno & Regali Potestate adversus Buchananum, Brutum, Boucherium & reliquos Monarchomachos*, son Ouvrage, in *Titulos Pandectarum de rebus creditis & de jurejurando*, sont des Chefs-d'œuvre dans leur genre. Barclai étoit Ecossois, & peut-être que son origine servira de titre à ceux qui voudroient nous le ravir, aussi bien que Gregoire de Toulouse autre Jurisconsulte qui fit tant d'honneur à l'Université naissante; mais par le même principe Jean Barclai fils de Guillaume & d'Anne N. de Malleville deviendra le patrimoine de la Lorraine. Jean Barclai étoit le digne fils de son illustre Pere, il nâquit à Pont-à-Mousson, & il herita de l'esprit & de la science de Guillaume, & peut-être le surpassa-t-il en belles Lettres. Il fit briller son érudition dans l'Ouvrage que le Roi Jaques publia sous son nom, *Funiculus triplex & Cuniculus triplex*, & auquel Barclai eut la meilleure part. Il vengea la doctrine de son Pere dans le Livre intitulé, *Joannis Barclai Pietas, sive Publica pro Regibus ac Principibus, & Privata pro Guillelmo Barclai parente Vindicta adversus Roberti S. R. E. Cardinalis Bellarmini Tractatum de Potestate summi Pontificis in rebus temporalibus* in 4. à Paris chez Pierre Mettayer 1612. Il composa le *Satiricon Euphormionis*, dont le stile est fort ressemblant à celui de Petrone qu'il avoit pris pour son Original. Nous avons encore d'autres morceaux de cette excellente main.

Bernard Lhote Gentilhomme Lorrain né à St. Mihiel fleurit en 1578. & se rendit recommandable par son habileté dans les Mathematiques dont il composa un Traité.

Jaques François Jesuite né en 1574. à Varenne ville dependante du Duché de Bar, dont elle a été demembrée sous le Duc Charles IV. écrivit de *Causa salutis Infantium adversus Infanticidium Gebennense*.

Jean Ruyr originaire de Charme, Chantre & Chanoine de St. Dié imprima à Epinal en 1634. ses *Recherches des Saintes Antiquitez de Vosges*, in 4.

P. Nicolas Abram de Xaronville Jesuite imprima à Pont-à-Mousson en 1633. chez Gaspard Bernard des Notes sur Virgile, un Commentaire sur le troisième Volume des harangues de Ciceron.

L. P. Servais de Lairuels Abbé de Ste. Marie de Pont-à-Mousson, Ordre de Prémontré, imprima dans la même Ville en 1603. chez Melchior Bernard, *Optica Regularium seu Commentarius in Regulam S. Augustini* in 4. & en 1623. il mit sous la presse *Catechismus Novitiorum*, 2. Tom. in fol.

Joppecourt Gentilhomme Lorrain imprima en 1620.

une Relation de ce qui s'est passé en Moldavie depuis l'an 1602. jusqu'en 1617.

N. Hauzelet de S. Mihel le plus habile Artificier de son Siecle, imprima en 1603. un *Traité sur la Pyrotechnie.*

P. Christophe Merigot de Nancy, Jesuite, imprima à Pont-à-Mousson en 1627. *La Vie de la Serenissime Philippe de Gueldre Duchesse de Lorraine.*

Cesar François d'Haracourt de Chamblay Jesuite, a composé un *Traité sur l'usage des horloges.*

Henri de Beauveau Baron de Manouville & de Fléville a imprimé en 1608. à Toul chez François du Bois une *Relation journaliere du Voyage du Levant in 8.*

Nicolas Clement traduisit la Genealogie des Rois d'Austrasie & des Ducs de Lorraine par Gibaudet, elle fut imprimée à Cologne en 1592. in 4.

Nicolas Remy de Nancy a fait imprimer à Pont-à-Mousson en 1605. *Discours des choses venues en Lorraine depuis le deces du Duc Nicolas jusqu'à celui du Duc René II.* in 4.

Le P. Jean Cachet Jesuite originaire de Neufchateau est Auteur de l'*Histoire de la vie de S. Isidore, de S. Joseph Herman Chanoine regulier de l'Ordre de Premontré & de Jean Bermen qu'il traduisit de l'Italian, aussi bien que celle de S. François de Borgia.* Il fleurissoit en l'an 1613.

Le P. Jean Bedel Chanoine Regulier de Lorraine de la Reforme du P. de Matincourt a imprimé la *Vie de ce B. Reformateur, & un Discours aux Juifs de Metz sur la conversion du Sr. Paul du Vallié, appelé le Docteur Paulus, fils aisné d'Isaac Juif, Medecin de Metz,* in 8. à Metz chez Jean Antoine 1651.

Le P. Antonin Aubertin Prieur de l'Abbaie d'Etival Ordre de Premontré en Voisge, imprima en 1651. *La Vie de S. Astier Religieux Anachorete & Confesseur,* in 16. à Nancy chez Antoine Charlot.

M. Canon natif de Mircourt, & Conseiller dans le Bailliage de la même ville, imprima en 1618. des *Commentaires sur la Coûtume de Lorraine,* in 4.

M. Touvenin composa un *Traité sur la Masculinité du Duché de Lorraine* dont il donna un précis imprimé en 1627. in 4. L'Ouvrage entier en MS. est entre les mains de M. du Bois de Riocourt Conseiller au Parlement & Grand Maître des Eaux & forêts de Lorraine.

Le P. Epiphane Louis Abbé d'Etival de l'Ordre de Premontré imprima en 1674. un *Traité sous le titre de Nature immolée par la Grace* in 8. à Paris chez George Joffe. Peu de tems après il publia ses *Conferences Mystiques* in 8. imprimées à Paris chez Remy.

Le P. Michel La Ronde du même Ordre a aussi publié les Lettres de cet Abbé.

Le P. Jacques Saleur Cordelier de Nancy fit imprimer en 1663. *La Clef Ducale de la Serenissime très-Auguste & Souveraine Maison de Lorraine* in fol. chez les Charlot à Nancy.

Le P. Louis Maimbourg Jesuite natif de Nancy, a composé ce grand nombre d'Ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, & dont il est inutile de faire le Catalogue, d'autant plus que cet Auteur ayant renoncé à sa Patrie, sa Patrie doit avoir honte de l'adopter.

M. du Bois de Riocourt Conseiller d'Etat, Intendant des Armées de Charles IV. & Ambassadeur en Espagne composa au retour de son Ambassade l'*Histoire de sa Negotiation, que Mr. son fils aujourd'hui Conseiller du Parlement rendit public en 1688. sous le titre de Negotiation faite en Cour d'Espagne pour la liberté de son Altesse Serenissime Charles IV.* à Cologne chez Pierre Marteau 1688. il y en eut une premiere Edition à Orleans neuf ou dix ans auparavant. Le même Auteur a fait aussi l'*Histoire des trois sieges de la Mothe, l'Histoire Générale & Abregée des Ducs de Lorraine* qui sont en MSS. dans la Bibliothèque de Mr. son fils

M. de Beauveau de Fleville a composé des *Memoires sur le Regne de Charles IV.* ils parurent pour la premiere fois en Hollande. L'Auteur a fort maltraité son Heros, & le chagrin qu'il eut, lui a fait souvent manquer de bonne foi ou d'exactitude, ainu que le lui reproche le P. Donat dans ses critiques MSS. qui sont chez les Tiercelins de Nancy.

François de Bassompierre Chevalier des Ordres du Roi de France Louis XIII. Marquis d'Haroué, fait Maréchal de France en 1622. Colonel des Suisses, Ambassadeur Extraordinaire en Espagne en 1621. & en Angleterre en 1626. arrêté prisonnier par le Cardinal de Richelieu en 1631. composa ses *Memoires* pendant sa prison, & la relation de ses Ambassades dont il y a eu différentes Editions.

Tom. II.

Le P. Leonard Perrin Jesuite né à Etain au Duché de Bar, a publié l'Oraison funebre qu'il prononça à la mort du Grand Duc Charles en 1608... *La Vie de St. Nicolas Evêque de Myre &c.*

Le P. Martin Vauthier Jesuite composa vers l'an 1618. un *Traité contre Rixinger Medecin & Philosophe de Strasbourg, Tractatus in quo ostenditur Religionem Pontificiam esse Orthodoxam non Idololatricam, & Philosophiam Pontificiam scientiam Veritatis, non, altercandi studium, adversum D. Daniel. Rixingerum.*

Jean Hordal Conseiller d'Etat & Professeur en Droit dans l'Université du Pont-à-Mousson imprima en 1658. *l'Histoire de la Pucelle d'Orleans,* in 4. en Latin.

Le P. Guinet Premontré Abbé de Ste Marie du Pont-à-Mousson imprima en 1691. *la Vie de venerable servante de Dieu Philippe de Gueldre,* chez Claude Cardinet à Pont-à-Mousson, in 8.

D. Mathieu Petitdidier Benedictin imprima en 1691. 1692. & suivants trois Tomes de *Remarques sur la Bibliothèque des Auteurs Ecclesiastiques* de Mr. du Pin, à Paris chez Daniel Horthemels; il imprima chez Laurent à Toul des *Dissertations ou Prolegomenes sur l'ancien Testament, en Latin;* on lui attribue aussi la reponse à Cleandre & Eudoxe.

M. le Page Gentilhomme & Avocat à Bar-le-Duc imprima en 1692. à Paris ses *Commentaires sur la Coûtume du Barrois.*

M. Bardin Conseiller au Parlement de Lorraine imprima en 1664. chez Dominique Poirel, in fol. *Le Triomphe de S. A. S. Charles IV. Duc de Lorraine à son retour dans ses Etats.*

Guinet célèbre Avocat de Nancy, imprima en 1680. une *Dissertation en forme de Dialogue & de controverse pour justifier les interêts qui se prenent en Lorraine sur simple obligation.* A Villefurillon in 4.

Le P. Collin Abbé de Domplure Ordre de S. Augustin, imprima en 1702. un *Traité de la Verité de la Religion,* à Verdun chez Vigneule in 16.

M. Alliot ci-devant Medecin du Roi de France & aujourd'hui premier Medecin de S.A.R. de Lorraine, imprima en 1698. à Paris un *Traité sur la maniere de guerir les cancers,* in 8.

Le P. Hugo Chanoine Premontré imprima en 1699. *la Refutation du Systeme de M. Faydit sur la Trinité,* à Luxembourg chez André Chevalier; en 1702. il imprima une *reponse à l'Apologie du Systeme de Faydit sur la Trinité,* à Paris chez Moreau. En 1700. il imprima à Luxembourg chez Chevalier une *Critique de l'Histoire des Chanoines;* en 1703. il imprima chez le même *la Vie de St. Norbert, avec des Notes Critiques sur l'Histoire du 12. Siecle,* en 1704. il imprima chez Dominique Gaydon à Nancy *la Vie de la Mere Erard;* en 1705. il imprima à Soleure le *Journal Litteraire;* en 1706. il donna deux *Dissertations sur deux Medailles frappées à l'honneur de S. A. R. de Lorraine, & une explication Historique Latine du Type d'une Medaille frappée à Nancy à la Gloire du Souverain Pontife Clement XI.* Il y a aussi d'autres Ouvrages de sa façon, & bien-tôt il doit donner *l'Histoire de René II. & de ses Successeurs Ducs de Lorraine.*

M. l'Abbé de Riguet Gouverneur de Charles V. Duc de Lorraine, Grand Prevôt de St. Dié, Grand Aumônier de Lorraine, Conseiller d'Etat, & decedé en 1701. a imprimé la même année de sa mort le *Systeme Chronologique des Evêques de Toul,* chez Paul Barbier à Nancy, in 8. Il avoit aussi composé l'*Histoire de l'Eglise & des Grands Prevôts de St. Dié* qui est en MS. dans le thresor du Chapitre. C'étoit un Grand Genie & le meilleur Critique de la Province.

Le P. Vincent Tiercelin de Nancy, a fait imprimer en 1700. *l'Histoire de Notre Dame de Sion: l'Histoire de St. Sigebert* en 1702, & quelques Lettres Apologetiques de ces deux Histoires pour repondre à la Critique d'un Censeur anonyme, à Nancy chez Charlot.

M. Mathieu Avocat & Substitut au Parlement de Lorraine, a fait imprimer en 1704. chez Paul Barbier à Nancy une relation Historique des *Rejouissances & de la Cere monie du Baptême du Prince Royal,* à Luneville, in 4.

Le P. Maclot Abbé de l'Etanche Ordre de Premontré imprima en 1705. chez Paul Barbier à Nancy, *l'Histoire de l'Ancien Testament, avec des Notes Theologiques, Historiques, Critiques.* Il va donner incessamment l'*Histoire du Nouveau Testament.*

Le P. Michel Barrisien, Jesuite, a fait imprimer en 1702. & 1703. deux Tomes de *Panegyriques des Sts. Fondateurs d'Ordre,* à Pont-à-Mousson, chez Bouchard.

M. Morison Chanoine & Originaire de Bar, a imprimé

en 1704. chez Laurent à Toul, une relation de son *Voyage à la Terre Sainte*, in 4.

P. Gautier Chanoine Premontré, Barrisien a fait imprimer à Paris, chez la Veuve Chardon deux Dissertations contre la Vie de St. Norbert composée par le P. Hugo; auxquelles celui-ci a répondu en 1705.

P. de la Roche de Ligni, Benedictin, très-savant Antiquaire sur les Medailles & gravures a traduit en François & illustré de quelques remarques, le *Cabinet Romain* de M. de la Chaussée; il est imprimé à Amsterdam en 1706. chez François l'Honneur, in fol.

Voilà le Catalogue des Ecrivains de Lorraine; Il y en a encore d'autres qui ont échappé à ma memoire, le seul fonds sur lequel j'ai dressé cette liste, où je ne les ai pas scrupuleusement arrangez selon l'ordre des tems, le Lecteur doit faire grace au défaut de plusieurs Livres que je n'ai pas actuellement sous la main, & pardonner aux efforts d'une Memoire qui ne fournilloit pas toujours à propos les noms & l'époque.

Les Arts ont pour le moins autant fleuri en Lorraine, que les Sciences; Charles Melin, Claude Gellée, Le Clerc, Claude Spierre, Bellange, Nicolas de Bar, Dez Ruet, Bermant, Charles Herbel, George Gerard, Remy Constant, ont passé dans le dernier Siecle, & dans toute l'Europe pour des Peintres excellents & des Maîtres dans l'Art.

Charles Melin s'est fait admirer à Naples & à Rome, & ses Ouvrages y sont encore estimez pour des Chefs d'œuvres.

Le Clerc né à Nancy, Chevalier de St. Marc, & Eleve de Charles Venitien, a travaillé durant son séjour de 20. ans en Italie, des morceaux très-finis.

Claude Spierre de Nancy, a peint à St. Nizier de Lyon le Jugement Universel qui est une piece achevée dans son genre.

Dez Ruet Chevalier de St. Jean de Latran, l'Eleve du Cavalier Josephin, attrapa tout le bon goût de son Maître. Louis XIII. Roi de France eut tant d'estime de l'habileté de Dez Ruet, qu'il voulut le peindre lui-même d'après Nature, & le fit Chevalier de l'Ordre de St. Michel.

Nicolas de Bar s'acquies à Rome la reputation du premier homme de son tems pour peindre des Vierges.

Bellange de Nancy, possédoit la Couleur, & avoit un feu inimitable dans ses Ouvrages, la Galerie des Peintures des Ducs de Lorraine fait voir par ce qui en reste encore, la beauté du genie de son Auteur.

Bermant disciple de Gellée approcha du caractère de son Maître & travailla à Nancy après de longs voyages, & s'y acquies un nom illustre parmi les Peintres.

Charles Herbel Grand Praticien, a peint les dix-huit batailles de Charles V. avec une très-grande justesse & une imitation très-naturelle. L'Empereur Leopold I. l'a fort considéré & l'a tenu long-tems à sa Cour pour avoir des Ouvrages de sa façon.

Jean George Gerard d'Epinal a brillé dans les portraits, il étoit jeune, & il y auroit fait de grands progrès dans cette partie de la peinture, si la mort ne l'eût ravi à la fleur de ses années.

Remy Constant étoit habile, mais peu arrêté. Il a peint la voute des Minimes de Nancy. A la vûe de cet Ouvrage on ne peut s'empêcher de se plaindre de l'inconstance de son Auteur.

Depuis la mort de ces rares hommes, l'Art de la peinture s'est soutenu & se soutient encore en Lorraine. L'Academie que S. A. R. y a établie est à present composée de très bons sujets. Claude Charles, Hérault d'Armes & premier Peintre de S. A. R. en est Directeur; il a été long tems à Rome, & est très-entendu dans l'Histoire. Dupui pourroit le disputer aux Ri-

gault, Troies, Largilliere, sur les portraits; Jean Provençal Eleve de Claude Charles qui a aussi voyagé en Italie, a un goût particulier pour le fresque, &c.

Les Sculpteurs ont aussi eu leur reputation en Lorraine. Jacquain, surnommé le *Grand Jacquain du Neuschateau* & Colignon Drouin se sont fait plus d'une fois admirer dans l'Academie de Paris dont ils étoient les plus illustres Membres. Hugues de St. Mihel passera toujours pour un Maître accompli, tandis sur tout que le sepulcre qu'il a travaillé dans sa ville, pourra publier la science de son Auteur; Foulon, & Chassel ont éternisé leur memoire par les morceaux exquis qui nous restent de leur main. Cesar Bagard encore vivant, appelé en France par justice & par distinction le *Grand Cesar*, travaille d'un goût merveilleux, Toussaint Bagard son fils soutient par son habileté le grand nom de son Pere. Robert Eleve de Jacquain, François Chassel, petit-fils de Charles Chassel, Bordenave & du Mesnil tous deux Professeurs de l'Academie de Sculpture brillent dans leur profession.

La Gravure, l'Orfèverie & la Cizelure ont eu aussi en Lorraine des Maîtres d'un goût déclaré, & d'une adresse égale à leur goût. Jacques Callot Gentilhomme Lorrain le modelle & le desespoir des Graveurs en eau forte a poussé le raffinement de l'art si loin, que personne n'oze lui envier la gloire du premier homme du monde en ce genre. Israël Henriette, son disciple, son ami & son compatriote approcha de la maniere de son incomparable Maître. Sylvestre fils d'Israël établi à Paris, herita de l'habileté de son Pere, & a mérité la charge de Dessinateur des Princes de France. François Spierre, frere de Claude Spierre le Peintre dont nous venons de parler, a été un des plus celebres Graveurs d'Italie pour le burin. Les Portraits des Ducs de Florence, & plusieurs autres Ouvrages de pieté sont des pieces sans prix. Colignon natif de Nancy s'est distingué à Rome par ses tailles douces. Cheron Graveur en coin est si connu en France où il decéda en 1697. que l'Academie dont il faisoit l'ornement regrette encore la mort de cet Illustre Académiste. Varin mort en 1672, Jean Racle mort en 1670. N. Hardy mort en 1669. Crock mort en 1637. se sont tous signalés dans le même genre de Graveure. Les Monnoyes & les Medailles qu'ils ont fabriquées en Lorraine & à Paris où ils entreprirent la monnoye, sont aujourd'hui recherchées par les curieux comme des pieces d'une beauté qui passeroit pour inimitable si M. de St Urbain Originaire de Nancy ne l'effaçoit. L'Histoire Metallique des Papes, les Medailles de Dom Livio Odescalchi, de Malpighi, du Cardinal Noris, de S. A. R. de Lorraine, & de plusieurs autres Princes qu'il a gravées en Italie & en Allemagne surpasse tout ce que j'en puis dire & ce que l'Antiquité a jamais produit de plus rare. Les Italiens qui ne prodiguent guere leurs louanges aux Etrangers, n'ont pu s'empêcher de dire que les Ouvrages de cet incomparable Graveur étoient, *Opera divina, Ouvrages divins*. La Peinture, la Sculpture, & l'Architecture qu'il possède dans un degré éminent, concourent au grand goût, à la justesse & à la propreté de ses Medailles. L'Antiquité y est copiée si fidelement que son burin pourroit passer pour original.

Entre les Orfèvres & les Cizeleurs Merlin a beaucoup éclaté en France. Il étoit Orfèvre & Cizeleur de Louis XIV. & logeoit dans les Galeries du Louvre. Pierre Mison en Portugal eut la même place chez le Roi & y aquit la reputation du plus excellent Ouvrier du Royaume. Les Le Noir en Lorraine & en Italie passent encore pour très-habiles. Je n'en nommerai pas davantage pour finir ici cette Dissertation qui n'est déjà peut-être que trop longue.

REMARQUE SUR LA MAISON DE LUXEMBOURG.

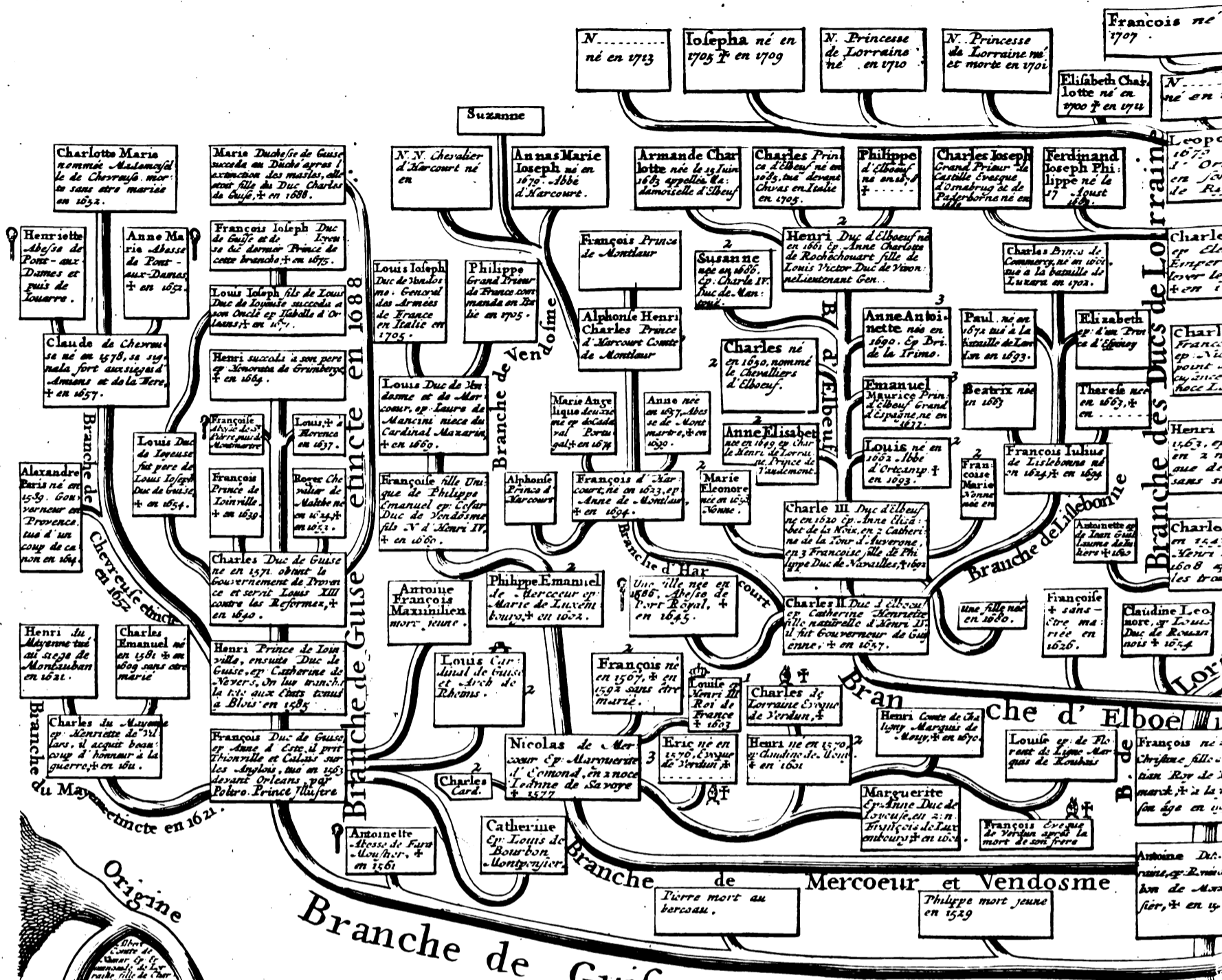
Le Sr. Morery s'est trompé lorsqu'il a crû que la Maison de Luxembourg étoit entièrement éteinte dans celle de Montmorency, puisqu'il y en a une branche qui subsiste en Lorraine depuis 6. à 7. Siecles sous le nom de Luxembourg ou Lutzelbourg qui signifie la même chose. Elle descend de Herman de Luxembourg Comte de Salines qui se retira & mourut en Lorraine après avoir été abandonné du parti qui l'avoit élu Empereur en 1081. elle posséde encore des biens où se trouvent les vestiges d'un château & d'une ville ruinée par les guerres. Cet endroit s'appelle encore aujourd'hui Luxembourg. Il y a tout près delà des fondations & des épitaphes des Comtes de Lutzelbourg leurs ayeux, ainsi qu'on en fournit des preuves. Le Comté de Salm maintenant érigé en Principauté n'en est qu'à trois heures. Plusieurs Auteurs, sur tout Duchesne, font voir que cette Maison a possédé de grands biens dans cette contrée, c'est-à-dire la Lorraine Allemande, dont la famille se trouve depouillée en partie tant par les guerres continuelles en ces quartiers-là, que par l'extinction de plusieurs branches séparées qui les a fait tomber dans d'autres Maisons. Voici les preuves.

„ Nous Honoré Marquis du Chatelet de Trischateau Conseiller d'Etat de son Altesse Royale, Capitaine des Gardes du Corps &c. & Bailly de Nancy. & Charles Sarrazin aussi Conseiller d'Etat &c. Commissaires ordonnez par Son Altesse Royale pour voir & examiner les titres & pieces produites par le Sr. Comte de Lutzelbourg pour justifier son nom, Certifions & declaronz avoir vû & remarqué par lesdits titres dont partie sont tirez par extraits de la Chambre des Comptes de Lorraine: Que sa Maison subsiste en Lorraine depuis le siecle 1400. sous le nom de Lutzelbourg, Luxembourg & Lutzelbourg, & que ses ancêtres en ont porté indifféremment le nom, que ledit Sr. Comte prouve descendre d'Adolf de Luxembourg, dont les descendants ont possédé un château du même nom situé en Lorraine proche de Zaverne, à present ruiné par les guerres, près duquel se trouvent les Abbaies de St. Jean & de Neubourg, l'une fondée par Pierre Comte de Lutzelbourg en 1126. comme il nous a paru par un extrait de la fondation, & l'autre par Renauld Comte de Lutzelbourg fils de Pierre comme nous avons reconnu par une copie tirée de son épitaphé duement certifiée par l'Abbé moderne desdites Abbaies. Fait à Luneville le 11. Fevrier 1708 & pour plus grande foy des presentes le seel secret de Son Altesse Royale y a été apposé. Le Marquis du CHATELET TRISCHATEAU & SARRAZIN.

Extractus Foundationis Monasterii Sancti Joannis prope Tabernas Alsaticas de anno 1126. Notum sit omnibus Ecclesiasticis presentibus ac futuris qualiter unus ex Nobilibus Francorum ac Salicorum proceribus, Comes scilicet Petrus de Lutzelbourg instinctu divino commotus pro peccatorum suorum velamine & tam pro animarum redemptione Conjugis filisque ac parentum suorum in augmentatione divini servitii aliqua de patrimonio suo erogare deliberaverit. Qualiterque Consilio fidelium suorum cooperante conjuge sua Joda, & filii, unico Reginaldo pradium suum Mayensteymveiler vocatum in Episcopatu Argentinenfi provincia & comitatu Alsatiensi juxta Salsum qui dicitur Vogesum situm hereditario jure a parentibus suis transmissum & sine omni contradictione hactenus a se possessum ad hoc opus destinaverit &c. Cette Abbaie est à une portée du Canon de ce Château de Luxembourg où il n'y a plus que des hameaux bâtis depuis peu par des malheureux qui s'y retirent. C'est sur la frontière de Lorraine tout proche de Zaverne en Alsace.

L'Abbaie de Neubourg en est à 2. heures, aussi fondée par un Comte de Lutzelbourg fils de Pierre, ainsi que l'Épitaphé suivante en fait foi. Anno Domini 1145. Kalendis Januarii obiit Dominus REINOLDUS Comes nobilissimus DE LUTZELBOURG Fundator bujus Monasterii Novi Casbri.

CARTE GENEALOGIQUE DE LA MAISON DE LORRAINE, SES



ORIGINE DE LA MAISON DE LORRAINE

Gerard d'Alsace *Comte de Metz, Prince de Condé, Comte de Namur* ép. *Bladivide* fille d'Albert I Comte de Namur. **Thierry le Bail** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père. **Simon I** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père. **Mathieu I** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père. **Simon II** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père. **Frederic I** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père. **Thibaud I** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père. **Mathieu II** *Comte de Metz* ép. *Adelme* fille de son père.

TITRES DU DUC DE LORRAINE

N.N. Duc de Lorraine, et de Mercoeur. Duc de Calabre, Bar, et de Gueldre, Margrave de Pont à Mousson, et de Nomény, Comte de Provence, de Vandemont, de Blamont, de Zutphen, de Saarwerden et de Salm, etc

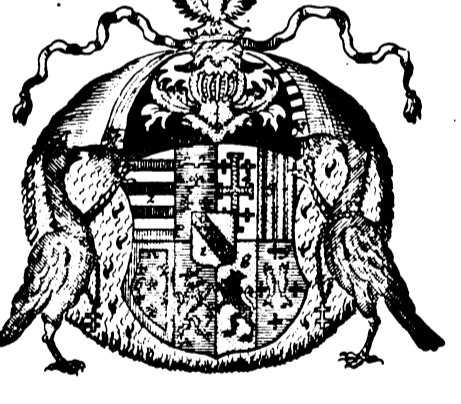
PRÉTENTIONS DU DUC DE LORRAINE

- Sur le Duché de Calabre à cause de la Succession du Royaume de Naples et que Jean et Nicolas Ducs de Calabre l'ont prouvé aux fils et Neveux de René I. d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine, et ont porté le dit Titre à leur postérité.
- Sur le Duché de Gueldre à cause du mariage fait entre le Duc René de Lorraine, et Philippine Soeur de Charles Comte d'Edmond son heritiere et le Duc en porte le Titre et les Armes pour continuer ce droit.
- Sur le Comté de Zutphen comme étant une partie du Duché de Gueldre à cause du mariage ci'y dessus mentionné.

ETATS DU DUC DU LORRAINE

- Le Duché de Lorraine.
- Le Duché de Bar.
- Le Margraviat de Pont à Mousson.
- Le Comté de Blamont.
- Le Comté de Falckenberg.
- Le Comté de Donnerberg.
- Clairmont.
- Beilstein.
- La Prévoté de Kummelsberg.
- La Prévoté de Hattenburg.
- Le Comté de Salm que Christine heritiere de Paul porta en dot à François Duc de Lorraine.

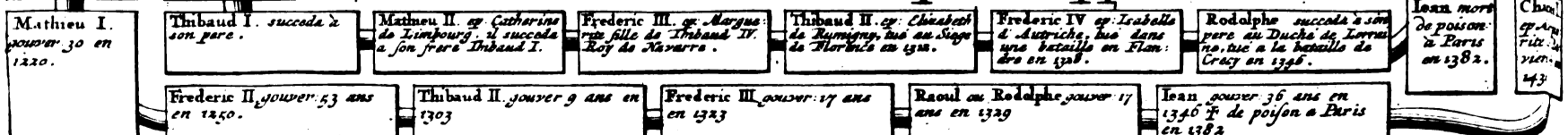
Armes du Duc de Lorraine

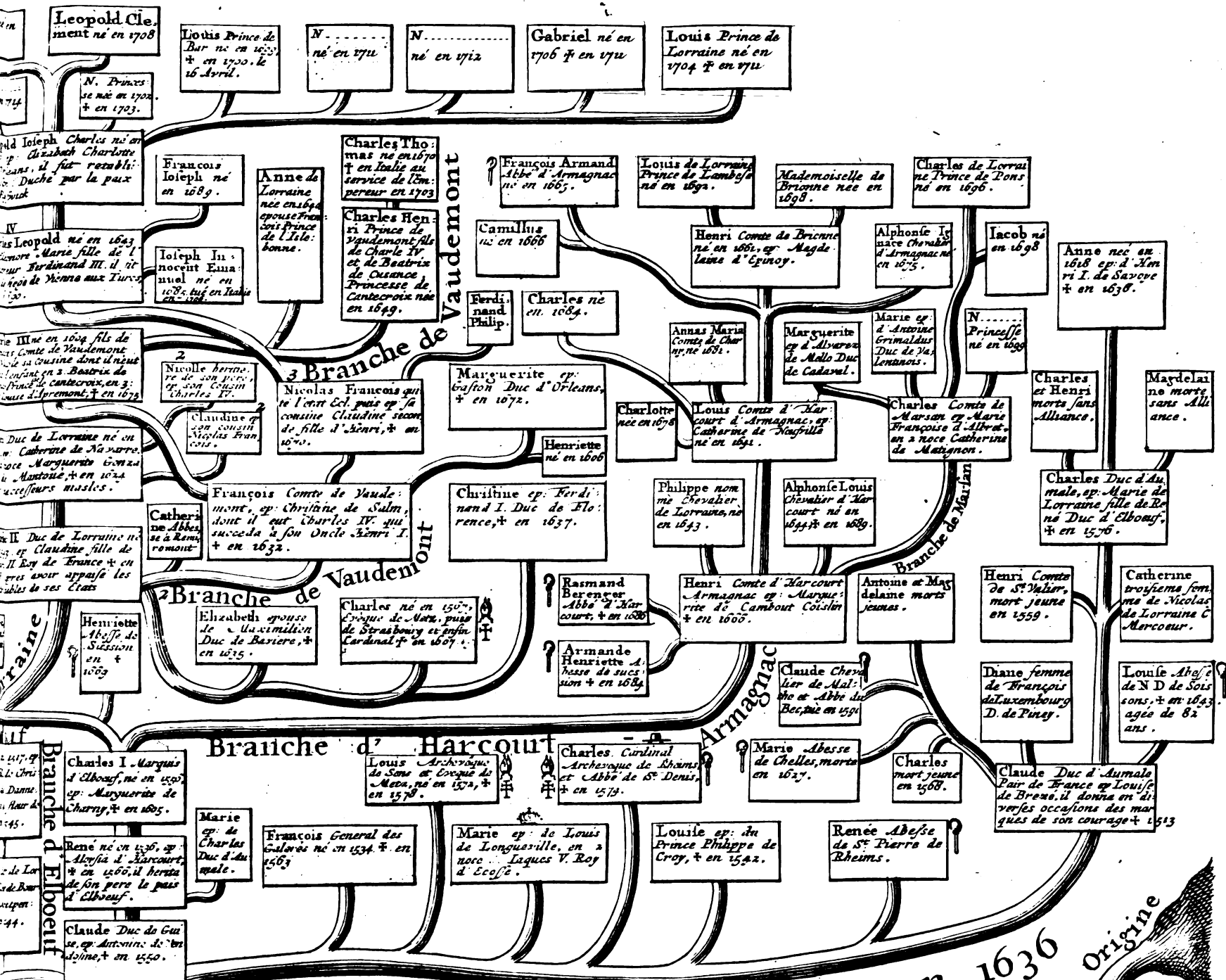


BLASON DES ARMES DU DUC DE LORRAINE.

- d'or à la bande de gueules chargée de 3 Ailerons d'argent pour Lorraine. 1
 burelé d'argent et de gueules pour Hongrie. 2
 semé de fleurs de lys d'or, au lambel de gueules de 5 pendans pour Naples. 3
 d'argent à la Croix potencée d'or cantonnée de 4 croisettes de même pour Jerusalem. 4
 d'or à 4 pals de gueules pour Arragon. 5
 semé de fleurs de Lys d'or à la bordure de gueules pour Anjou. 6
 d'azur au Lyon d'or couronné pour Gueldre. 7
 d'or au Lyon de sable couronné d'or pour Juliers. 8

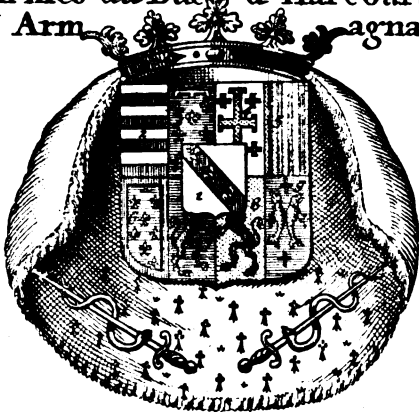
Genealogie de la Maison de Lorraine selon les Auteurs les plus approuvez





Branches d'Aumale etincte en 1636

Armes du Duc d'Harcourt Armagnac



SUITE DU BLASON DES ARMES DU DUC DE LORRAINE, d'azur à 2 bars d'or adossés, le tout surmonté d'un casque d'or...

LE BLASON DES ARMES DU DUC DE HARCOURT-ARMAGNAC, Il est de même que celui des Armes du Duc de Lorraine, excepté qu'au lieu du Casque il y a une couronne et qu'au 2.º côté des Armes il y a l'Épée Royale et le baudrier de pourpre...

TITRES DU PRINCE DE VAUDEMONT, N.N. Prince de Vaudemont et de Nomeny etc.

TITRES DU PRINCE D'ELBOEUF, N.N. Prince d'Elboeuf etc.

TITRES DU PRINCE D'HARCOURT, N.N. Prince d'Harcourt, Comte de Montlar etc.

TITRES DU PRINCE DE LISLEBONNE, N.N. Prince de Commercy et de Lislebonne etc.

TITRES DU PRINCE D'HARCOURT ARMAGNAC, N.N. Comte d'Harcourt-Armagnac, de Charry et de Brionne, Vicomte de Montlar, Gouverneur du Pais d'Artois, Pair et Grand Croisier de France etc.

PRETENTIONS DES PRINCES C'Y DESSUS MARQUEZ, Sont pareilles à celles du Duc.

- ETATS DU PRINCE DE VAUDEMONT: 1. Le Comte de Vaudemont, 2. Le Comte de Nomeny, 3. La Ville de Vaudeverruge, 4. de Zurich, 5. de Clifort, 6. L'Abbaye de Toley, 7. de Motlob, 8. de Barendorf, 9. de Frisdruff, 10. de Fruxon, 11. de Lautern.

- ETATS DU PRINCE D'ELBOEUF: 1. Le Duché d'Elboeuf, 2. Les Comtes d'Artois, Rieux et Lislebonne, 3. Le Comte de Montlar.

- ETATS DU PRINCE D'HARCOURT-ARMAGNAC: 1. Les Comtes d'Armagnac, Charry et Brionne, 2. Le Comte de Muisan.

ORIGINE DE LA MAISON DE LORRAINE.

Charles I. ep. Bonne d'Ardenne en 2.º nocce. Apres de Troye. Il descendit Vaillant son droit. Il fut pris prisonnier en 933.

Othon ep. Blanche fille de Guillaume d'Arles dont il n'eut point d'enfant, et laissa pour successeur Godefrid I. son Cousin.

Godefrid I. ep. Gertrude fille de Berenger troisieme Roy des Lombards, en 1019.

Gothelon I. succeda à son frere, ep. Anche fille de Berenger III. Roy des Lombards, en 1044.

Gothelon II. succeda à son pere, ep. Agnes fille de Conrad Duc de Franconie, en 1095.

Godefrid II. succeda à son frere, Gothelon II. ep. Agnes fille de Margues C. d'Alsbourg, en 1070.

Godefrid III. succeda à son pere, ep. Machilde fille de Boniface Prince d'Artois, en 1077.

Godefrid IV. succeda à son Oncle ep. Sybille d'Artois, en 2.º nocce. Mars de Calabre, en 1100.

Baudouin sur nommé le Guerrier succeda à son frere, ep. Gertrude d'Alsbourg, en 1108.

Guillaume succeda à son frere Baudouin, ep. Clife de Champagne, en 1125.

Thierry ep. Barthe fille de Simon Duc de Moselane, en 1133 apres avoir été le Monarque de Millou-Duc.

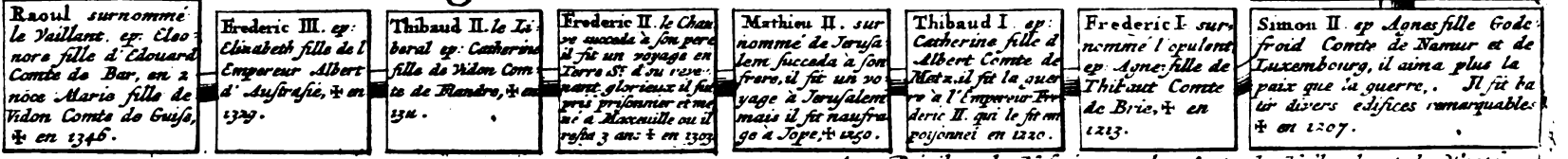
Simon I. succeda à son pere au Duché de Lorraine, ep. Adeline fille de Gerard Margus de Saxe, en 1141.

Mathieu I. succeda à son pere ep. Berthe fille de l'Empereur Frederic Barberouffe, en 1176.

Simon II. ep. Annes fille Godefrid Comte de Namur et de Luxembourg, il aima plus la paix que la guerre. Il fit bâtir divers edifices remarquables en 1207.

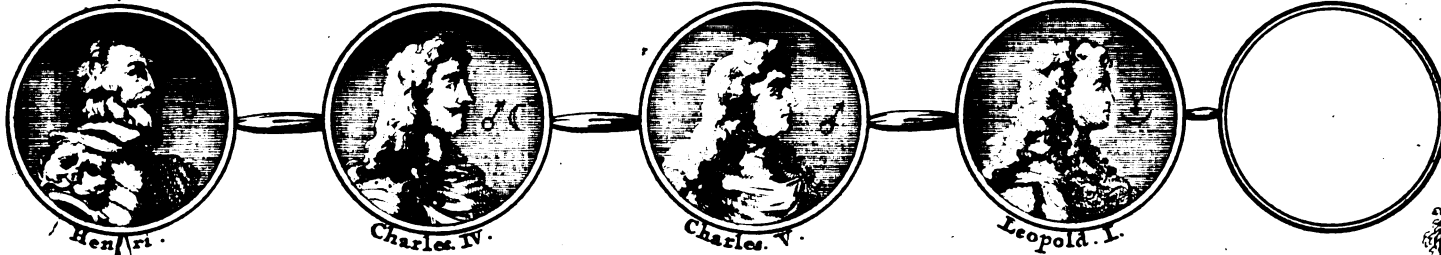
selon quelques autres Auteurs

Genealogie de la Maison de Lorraine



Avec Privilège de Réservation des Etats de Hollande et de Westphalie.

CARTE POUR L'INTELLIGENCE DE L'HISTOIRE DE LORRAINE, OU ON FAIT OBSER...



CONSEIL D'ÉTAT.
 1. Gardes des sceaux.
 4. Conseillers Secrétaire d'Etat.
 4. Contr.-maîtres des Requistes.
 2. Conseillers Prévôts à Gages.
 2. Conseillers à Epee.
 10. Conseillers de Robe.
 1. Secrétaire entrans au Conseil Ord.
 1. Greffier. 6. Conseillers Secrétais.
 8. Advocats. 2. Huissiers.

GRAND MAITRE.
 1. Grand Maître.
 1. Intendant et 4 p. Mai. de l'Hotel.
 1. Maître des Cerimonies et Intros et Ambas.
 6. Gentilhommes Ordinaires à Gages.
 12. Autres Gentilhommes à Titres.
 1. Contreours de l'Hotel.
 1. Marechal des Logis.
 1. Payeur de Gages.
 1. Greffier de Balcon, et divers autres Officiers de Cuisine, etc.

GRAND CHAMBELLAN.
 1. Grand Chambellan.
 1. Premier. 2. Gentilhommes de la Cham.
 16. Chambellans à Gage.
 12. ... à Titre.
 1. Premier Medecin, et 4. Ordinaires.
 1. Apotecaires des 21. Bastis.
 24. Valets de Chambre, et quelques Huissiers de Cabinet, de la salle, etc.

GRAND ECUYER.
 1. Grand Ecuier.
 4. Premiers Ecuyers.
 1. Ecuier Cavalador.
 1. Ecuier. 2. Maîtres de Chariots.
 24. Pages. 1. Gouverneur. 1. Soubz-gouverneur.
 1. Précepteur. 1. pour les Langues.
 1. pour les Arts. 2. pour l'Histoire.
 1. Trompettes des 21. Bastis.
 24. Valets de Ecu. à Ecuier.
 12. Hayons et quelques autres Officiers.

GRAND VENEUR.
 1. Grand Veneur.
 2. Gentilhommes de la Venerie.
 2. Pages. 1. Ecuyer. 3. Esquiers.
 2. Valets de Lumiere. 2. Valets de Chasse.
 8. Palefreniers. 10. Capitaines de Chasse.
 1. Gerancier, etc.
 1. Grand Louvetier.
 1. Limonier. 1. Riqueurs.
 1. Valets de Chasse, etc.

GRAND MAITRE DE LA GARDEROBE.
 1. Grand Maître de la Garderobe.
 4. Valets de Garderobe.
 1. Maître de Tailleur.
 1. Cordonnier.
 1. Orloger.
 1. Tapissier et 2. Aides.
 1. Armurier, etc.

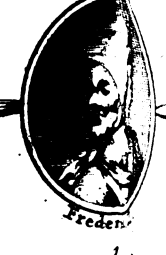


TABLE ALPHABETIQUE DES PREVÔTES DE LORRAINE ET BARROIS.

Amance	D e
Azevilles	D d
Archet	D e
Apremont	C c
Arency	C c
Bar le Duc	B b
Briey	C b
Blamont	E e
Badonviller	E c
Bezonville	D b
Boulay	D b
Bouconville	C c
Bisak	F c
Bouffem	E b
Bourmont	C d
Château-Salins	D c
Candé	D c
Chaligny	D c
Conflans en Jarnisy	C b
Conflans en Bassigny	D e
Chastency	C d
Charme	D d
Chastel	D d
Chatillon	E c
Darney	C e
Denneuvze	D d
Dieuze	D c
Dompaire	D d
Earville	D c
Epinal	D d
Estain	C b
Foug	C c
Gondreville	C c
Gondrecourt	C d

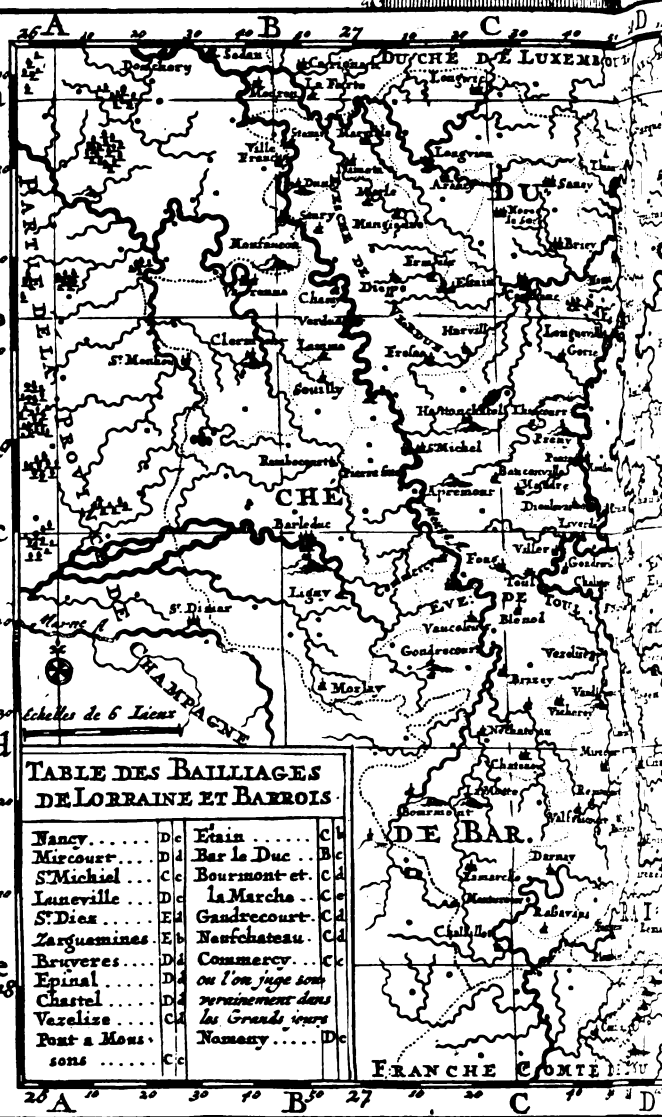


TABLE DES BAILLIAGES DE LORRAINE ET BARROIS.

Nancy	D e	Etain	C b
Mircour	D d	Bar le Duc	B b
SMichiel	C c	Bourmont et	C d
Lunéville	D e	la Marche	C d
S'Dieuz	D e	Gondrecourt	C d
Zarguamines	E b	Nanfchateau	C d
Bruyeres	D d	Commercy	C c
Epinal	D d	ou l'on juge les	
Chastel	D d	vernement dans	
Vezelise	C d	les Grands vers	
Port a Mous	C c	Normany	D e
sons	C c		

GRAND MARECHAL.
 1. Marechal de Lorraine
 1. Marechal de Barrois

GRAND ANNONCIER.
 1. Grand Annoncier
 1. Premier Annoncier
 1. Contesseur
 4. Annonciers et 1. G.
 3. Annonciers et 1. T.

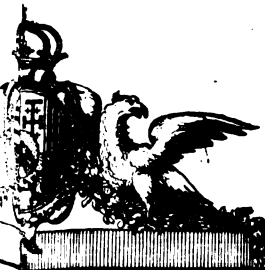
GENDARMERIE.
 2. Compagnies S.A.R. Capitaine.
 2. Capitaines Lieutenants.
 1. Major. 4. Soubzlieutenants.
 2. Guidons. 2. Marechaux de Logis.
 4. Brigadiers. 4. Soubzbrigadiers.
 2. Fourriers. 100. Maistres.
 4. Tambours. 4. Trompettes, etc.

GARDE DU CORPS SUISSE.
 1. Colonel. 1. Capitaine.
 2. Lieutenants. 1. Enseigne.
 2. Sergeants. 1. Marechal des logis.
 4. Corporaux. 1. Secrétaire.
 1. Fourrier. 1. Prevot.
 100. Suisses. 1. Chirurgien.
 2. Tambours. 1. Pharm. etc.

DES CAS.
 1. Capitaine
 1. Capitaine Lieut.
 2. Lieutenants
 1. Enseigne
 2. Sergeants
 60. Gentilhommes
 1. Maître d'Armes
 1. Mathématique

CARACTERES DES
 Prince accompli... P. Altheim
 P. de grande esper... P. Pacifique
 P. Courageux... P. Conquerant
 P. qui n'a rien fait... P. Scarnant

Avec Privilege de Nosseigneurs



SUITE DES PREVÔTES DE LORRAINE ET DU BARROIS.

Hatton chatal	C b
Hamburg	E b
Insming	
Luneville	D c
Longvion	C a
Longueville	C b
Marzal	D c
Mircourt	D d
Mandre	C c
Manhurex	C e
la Marche	C e
S ^t Michel	C e
S ^t Marie aux mines	E d
Marley	B d
Nancy	D c
S ^t Nicolas	D c
Noroy le Sei	C a
Noroy devant Metz	C b
Preny	C c
Pompee	
Pierre fitte	B c
Razieres	D d
Remoncourt	B d
Rambercourt	B c
Senone	E d
Schaumbourg	E a
Siersberg	D a
Saralbe	E b
Sancy	C a
Souilly	B b
Thiaucourt	C b
Valfroicourt	C d
Zarguemine	E b

COUR SOUVERAINE.

1. Premier President.
2. Second President.
3. Conseillers Egaux.
4. Conseillers Chevaliers.
5. Conseillers de Table.
6. Procureur General.
7. Avocat General.
8. Substituts & Greffiers.
9. Huissier & Audiance.
10. Huissiers, etc.



CHAMBRE DES COMPTES DE NANCY ET BARLE DUC.

1. Presidents, à chaque Chambre.
2. Conseillers.
3. Procureur General & les 2 Chambr.
4. Substituts, à chaque Chambre.
5. Secretaires Greffiers.
6. Huissiers Audanciers.
7. Huissiers, etc.



CONSEIL DES FINANCES.

1. Intendant, et Contr^e General.
2. Conseillers.
3. Procureur General.
4. Greffier.
5. Receveur General.
6. Tresoriers des parties casuelles.
7. Receveurs Particuliers, etc.



DES BAILLAGES, ET PREVOSTEZ.

3. Grands Baillages en Lorraine.
3. Baillages pour le Barrois.
8. Baillages Particuliers en Lorraine, dans les quels sont
56. Prevostez.
8. Baillages particuliers dans le Barrois avec 25. Prevostez.



CONSEIL DES EAUX ET FORETS.

3. Conseillers.
3. Commissaires Generaux.
1. Greffier.
1. Arpenteur General.
5. Arpenteurs particuliers.



DES BATIMENTS.

1. Surintendant. 1. Intendant.
1. Architecte. 1. Geographe.
1. Marbrier.
3. Maitres Menuisiers.
3. Maitres Massons.
2. Maitres Serruriers.



REGIMENT AUX GARDES.

1. Colonel.
1. Lieutenant Colonel.
1. Major. 1. Aide. 1. Carçon Major.
16. Capitaines. 32. Lieutenants.
16. Enseignes. 32. Sersants.
48. Corporaux. 1. Baljon.
4. Hautbois. 1. Tambour major.



MONIER.

DES GENERAUX.

1. Lieutenant General.
1. Maréchal de Camp.
2. Brigadiers &c.
1. Grand Maitre d'Artillerie, etc.

ISON DE SON L'ORDRE DE SES DIFFERENTS SES ETATS

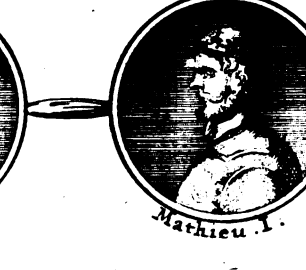
GARDE DU CORPS.

2. Compagnies.
2. Capitaines.
2. Capitaines Lieuten.
2. Enseignes.
2. Maréchaux de Logis.
8. Exempts de Gardes.
4. Brigadiers.
4. Soubbrigadiers.
2. Fourriers.
100. Maitres.
2. Timballiers.
4. Trompettes, etc.

MADETS.

REGIMENT AUX GARDES.

DES BATIMENTS.



des états de Hollande et de West-frise

CHRONOLOGIE

POUR CONDUIRE

A L'HISTOIRE DE LORRAINE.

Ans de
l'Ere
Vulg.

CHARLES I.

DE France étoit fils puîné du Roi Louis d'Outremer, Othon II. Empereur son Cousin lui donna le Duché de Lorraine en 957. dont il fit hommage. Après la mort de Louis V. dit le Fainéant, les François le priverent de la Couronne qui lui étoit dûe par droit de succession & la transfèrent à Hugues Capet en 984. Charles s'étant retiré à Laon, Hugues Capet l'y assiegea, il fut obligé à lever le siege. Ascelin Evêque de Laon rapella Hugues & lui livra sa ville en 991. Charles fut fait prisonnier & envoyé dans une Tour à Orleans, où il mourut en 994. Il avoit épousé en premières Noces Bonne fille de Godefroi le Vieil, Comte d'Ardenne, dont il eut Othon qui suit, Ermengarde mariée avec Albert I. Comte de Namur, & en II. Noces il épousa Agnès fille de Herbert Comte de Troyes, dont il eut Charles & Louis morts jeunes, & à ce qu'on croit, en prison avec leurs Pere & Mere à Orleans; il regna 37. ans.

993

O TH O N.

Fils & Successeur de Charles de France, se mit en possession du Duché de Lorraine selon quelques Auteurs, pendant l'emprisonnement de son pere. Il livra des combats à Hugues Capet, tant pour venger la mort de son Pere, que pour tâcher de reconquerir la Couronne de France, qui lui étoit injustement enlevée; deux ans après il fit la paix, & eut Cambrai & Tournai. Quelques-uns ajoutent, qu'il étendoit ses Etats jusqu'à Bruxelles. Il avoit épousé Blanche ou Sidoine fille de Guillaume, Comte d'Arles, de laquelle il n'eut point d'enfans. Jean d'Auci assure, que son corps fut inhumé à Metz dans l'Eglise de St. Arnauld, d'autres veulent qu'il soit enterré à Nivelles. Il fut fort aimé de ses peuples, qu'il gouverna avec une extrême douceur; il regna 11. ans & mourut en 1004.

1004

G O D E F R O I.

Le Jeune, fils de Godefroi l'Ancien ou le Barbu, Comte d'Ardenne, se mit en possession de la Lorraine après la mort d'Othon; Lambert Comte de Louvain, & Albert Comte de Namur prétendirent à ce Duché du chef de leurs femmes, mais l'Empereur Henri II. le maintint, parce, dit Biré, que ce Duché ne tomboit pas en quenouille. En reconnaissance du service, qu'il avoit reçu de l'Empereur, il le seconda dans la guerre, qu'il fit à Theodoric intrus dans l'Evêché de Metz. En 1013. il le suivit à Rome, il l'aida à chasser les Sarrazins de l'Italie. Pendant son absence le Comte Lambert & ses confédérés se jetterent en Lorraine. Godefroi à son retour les attaqua, & assiege Louvain, où il fut mal-traité. Il s'en vengea peu de tems après dans un combat, qu'il donna près de Mons, où Lambert fut tué & ses troupes taillées en pièces. En 1018. l'Empereur l'envoya combattre les Frisons; une voix s'étant fait entendre sur le point de la bataille, l'armée de Godefroi par la fuite, elle fut défaite, & lui fait prisonnier. Il fut mis en liberté en 1019. l'année même de sa mort. Il eut, dit-on, pour femme Gertrude fille de Berenger III. Roi des Lombards, de laquelle il eut plusieurs enfans morts avant leur Pere; il regna 15. ans & mourut en 1019.

1019

G O T H E L O N.

Sur nommé l'Auguste, étoit frere de Godefroi, & fut son Successeur dans le Duché de Lorraine. Ce Prince suivit toute sa vie le sort des armes sous les Empereurs Othon III. Henri II. Conrad II. Henri III. Robert Roi de France, & fils de Hugues Capet, vouloit faire une irruption dans les Etats de Gothelon, mais la crainte d'éprouver la valeur de cet intrépide voisin, appuyé des secours de l'Empereur lui en fit perdre l'envie. Il menagea un accommodement entre l'Empire & la France. Conrad le Salique lui fut extrêmement opposé au sujet du Comté de Verdun, que Gothelon vouloit réunir à sa Couronne, dont il avoit été demembré par Frederic fils de Godefroi le Vieux Comte d'Ardenne, lequel en avoit gratifié l'Eglise de Verdun. Conrad étant occupé à la guerre de Bohême & de Pologne, Gothelon entra à main

Tome II.

Ans de
l'Ere
Vulg.

armée dans la Ville de Verdun, pilla & brûla le Palais Episcopal environ l'an 1028. Il se reconcilia ensuite avec l'Empereur, qui le fit Général de ses Armées. En 1032. Theodoric Duc de la Lorraine Mosellane étant mort sans enfans mâles, Gothelon en reçut l'investiture de Conrad: il fut si reconnoissant de cette grace, qu'il leva une armée contre Odon, Comte de Champagne, qui s'étoit jetté sur les terres de l'Empire, il lui livra bataille près de Bar, il défit son armée, & Odon lui-même y fut tué en 1037. Gothelon avoit épousé Junca fille de Berenger II. Roi des Lombards, de laquelle il eut Godefroi qui suit, Frederic Pape sous le nom d'Etienne X. & Gezelon décédé peu de tems après son Pere. Il est inhumé dans le Cloître de St. Vannes de Verdun; il regna 23. ans & mourut en 1044.

1044

G O D E F R O I II.

Sur nommé le Preux, fils de Gothelon, & héritier présomptif de ses Duchez, eut le déplaisir de voir la Lorraine Mosellane transférée par l'Empereur Henri III. à Albert Duc d'Alsace. Il ne put souffrir cette diminution, il prit les armes contre Henri. Richard Evêque de Verdun les reconcilia, & Godefroi laissa son fils en otage auprès de l'Empereur, où il mourut. La nouvelle de cette mort reveilla son ancienne averfion. Il engagea Baudouin Comte de Flandre à se déclarer contre Henri. Ils joignent leurs forces, & ravagent la Gueldre; ils porterent ensuite leurs armes contre Verdun, qu'ils saccagerent environ l'an 1047. delà ils pénétrèrent en Lorraine, où ils donnerent plusieurs combats. Albert y perit, & la plupart de ses troupes avec lui. Gerard d'Alsace fut nommé par l'Empereur au Duché de Mosellane en 1049. Le Pape Leon IX. étant en France menagea la paix entre Henri & Godefroi, il amena ce dernier à Rome avec son frere Frederic Archidiacre de Liege; pendant le séjour, que Godefroi fit en Italie, il assista Boniface Marquis d'Etrurie & de Toscane contre ses ennemis, il le servit si utilement, qu'il épousa Beatrix après la mort de son Epoux Boniface, qui le lui conseilla en mourant, & par une double alliance, Beatrix donna sa fille Mathilde à Godefroi le Bossu, fils du premier Mariage de Godefroi le Preux avec Agnès d'Habsbourg. La réputation que Godefroi s'acquirit, fit naître la jalousie aux Princes voisins, qui l'accuserent auprès de l'Empereur, de vouloir se faire conronner Roi d'Italie; ils'en justifia pleinement & revint en Lorraine; le mauvais traitement que Baudouin son allié avoit reçu de Henri l'engagea dans une nouvelle guerre, qu'il finit glorieusement par un traité de paix, dont il regla les articles en 1058. Ce Prince se rendit redoutable à toutes les Puissances, & sa vie fut un enchaînement de mille expéditions glorieuses. Il décéda à Bouillon en 1070. son corps fut transféré dans la Cathedrale de Verdun où il est inhumé. Il eut de sa premiere femme Ide mariée à Eustache Comte de Boulogne, & Godefroi qui suit; il regna 26. ans.

1070

G O D E F R O I III.

Sur nommé le Bossu, hérita de la Valeur de son Pere. Le Pape Etienne X. son Oncle fut un des premiers qui se refusa de la bravoure de ce Prince, qu'il appella à son secours contre l'irruption des Normands; son zèle pour l'Eglise Romaine se signala aussi en 1059. lorsque Jean Evêque de Velitra envahit le Souverain Pontificat, qui avoit été déferé à Nicolas II. Godefroi reprima la faction de cet ambitieux, & affermit sur le Trône Apostolique le légitime Successeur de St. Pierre. Il fit plus, puis qu'après la mort du Pape Nicolas, il défendit la Liberté du Conclave contre les Empereurs, & soutint Alexandre II. canoniquement élu, contre l'Antipape Honoré II. protégé par Henri IV. qui vouloit le faire reconnoître à Rome, mais Godefroi s'opposa à ses entreprises, & fit lever le siége au Gouverneur de Lombardie, qui étoit venu se présenter avec une armée devant la Ville en 1062. Richard Prince de Capoue s'étoit rendu maître de la Campanie; Godefroi attaqua Jordain & Guillaume, enfans de l'Usurpateur, & les défit en 1065. près de la Ville d'Aquin; après que Godefroi eut employé ses soins & ses années au service du St. Siège, il retourna dans ses Etats de Lorraine, où il trouva les Gentils-hommes soulevés contre lui, à l'instigation de l'Empereur; il les réduisit à la raison, &

Ans de
l'Ere
Vulg.

& les força par une bataille à craindre celui qu'ils refusoient de respecter. Richilda Veuve de Baudouin implora son secours contre Robert le Frison; la justice de sa cause attira les armes de Godefroi en Frise, où il battit sans ressource l'armée, & emmena Robert prisonnier environ l'an 1077. & après que Robert eut été remis en liberté, la guerre se renouvela entre lui & Baudouin le jeune; Godefroi se mêla dans leur querelle, & vainquit pour la 2. fois Robert près d'Utrecht. Il ne jouit pas long-tems de sa victoire; Richarius Capitaine attaché aux intérêts de Robert, suivit notre vainqueur jusqu'à Anvers, où sous prétexte de négociation, il se menagea le moment d'assassiner ce Prince, ce fut en l'an 1078. selon la plus juste Chronologie, qu'il commit ce meurtre; son corps fut apporté à Verdun & inhumé dans la Cathédrale, d'autres disent à Utrecht; il avoit épousé la Comtesse Mathilde, cette fameuse bienfaitrice du St. Siège, de laquelle il n'eut pas d'enfants, il régna 8. ans.

1078

G O D E F R O I I V.

Roi de Jerusalem, & Duc de Lorraine, étoit fils d'Eustache II. Comte de Bouillon, & d'Ide sœur de Godefroi le Bossu, qui l'adopta, selon quelques Auteurs, pour fils & Successeur du Duché de Lorraine, auquel il étoit appelé de droit en qualité d'héritier le plus proche de Godefroi le Bossu. Henri IV. Empereur lui disputa cette succession pendant près de douze ans, sous ombre que ce fief étoit réversible à l'Empire par le défaut de mâles, & il en gratifia son fils Conrad. Theodoric Evêque de Verdun profitant de la disgrâce de Godefroi, réunit à sa Messe Episcopale le Comté de Verdun, & Albert de Namur se mit en devoir d'enlever le Château de Bouillon, mais Godefroi l'obligea de quitter prise, après avoir défait son armée dans une sortie vigoureuse. Les bons offices, que l'Empereur reçut de Godefroi dans des guerres différentes, l'obligèrent enfin à lui donner le Duché de Lorraine, ou du moins à renoncer à ses prétentions, ce qui arriva environ l'an 1089. un peu après que Conrad eut été couronné Roi des Romains. En 1095. la Croisade ayant été résolue dans le Concile de Clermont, Godefroi fut déclaré Chef de l'armée des Princes Chrétiens composée de plus de trois cens mille hommes. En 1097. il prit la Ville de Nicée, ensuite Antioche, Edesse &c. En 1099. il assiégea Jerusalem, & l'année suivante le 15. Juillet il l'emporta de vive force. Le Sultan d'Egypte osa opposer aux progrès de ce Conquerant une armée formidable; la témérité du Sultan coûta la vie à cent mille hommes de ses troupes, & assura à Godefroi la possession de toute la Terre-Sainte. Sa modestie, aussi grande que sa valeur, lui fit refuser, & la couronne, & le Titre de Roi, dans une Ville où Jesus-Christ avoit paru en Esclave; il mourut au mois de Juillet de l'année 1100. & fut inhumé dans l'Eglise du St. Sepulcre à Jerusalem. Il y a des Auteurs qui lui donnent jusqu'à deux femmes, d'autres veulent qu'il ait vécu dans le célibat; quoi qu'il en soit, il ne laissa pas de postérité; il régna 22. ans, il y en eut 12. de trouble & 10. de paix.

1100

B A U D O U I N.

Frere de Godefroi de Bouillon, & son Successeur à la Couronne de Jerusalem & de Lorraine, marchant sur les traces de son auguste frere, prit Cesarée, Azote, Antipatride, & tua cinquante Sarrazins à Ascalon; Acre se rendit à lui; il soumit ensuite Tortose, mais peu s'en falut qu'il ne fût pris lui-même au Siège de Rama. Il avoit épousé Adelaïde Veuve de Roger Comte de Sicile, du vivant même de Gertrude, fille de Guillaume le Conquerant, selon quelques Historiens. Il mourut néanmoins en 1118. sans laisser d'enfants de ce double mariage. Il fut inhumé près du Tombeau de son frere Godefroi, il régna 18. ans.

1118

G U I L L A U M E.

Etoit frere de Godefroi, de Baudouin, & d'Eustache. Pendant que ses trois freres étoient à la conquête de la Terre Sainte, il demeura en Lorraine pour gouverner l'Etat, il épousa Gertrude fille d'Arnold Comte de Los, Hennings lui donne une seconde femme fille de Thibaut, Comte de Champagne. De la premiere il eut Theodoric, Godefroi & Henri; le premier lui succéda à la Couronne de Lorraine, le 2. passa en Orient, & le troisième ayant été jetté par la tempête sur les côtes de Galice, il y prit terre, & donna commencement à la Maison Royale de Portugal. Guillaume eut guerre avec Henri Comte de Limbourg pour la défense de la Basse Lorraine, qu'il vouloit enlever. Il le bâtit en quelques rencontres, mais Henri V. Empereur, qui s'étoit déclaré pour le Comte de Limbourg, obligea Guillaume de se retirer dans la Haute Lorraine, qu'il posséda plutôt en qualité de Regent que de Souverain durant la vie de ses freres, qui lui survequirent. Néanmoins dans plusieurs Diplomes il prend la qualité de Duc, ce qui sembleroit insinuer, que ses freres contens de la Couronne de Jerusalem, abandonnerent celle de Lorraine à leur Cadet, si nous ne favions, que par un usage continué jusqu'à nos jours, les Cadets des Maisons Souveraines d'Allemagne & de l'Empire se donnent le titre du Fief, que les aînez possèdent. Guillaume au retour de l'assemblée des Etats de Wirtzbourg tomba malade au Château de Joinville, où il mourut en 1118. son corps fut porté à Verdun au Cloître de St. Vannes, où il est enterré; on dit de lui qu'il étoit: *Vir inclitus, & paterna & fraterna simul honestate, & strenuitate non degener.* Guill. de Tyr. l. 9. c. 5.

Ans de
l'Ere
Vulg.

Il gouverna la Lorraine en qualité de Vice-Duc depuis 1095. jusqu'en 1118. qui est l'année de sa mort.

1118

T H E O D O R I C.

Après la mort de son Pere Guillaume, & de ses Oncles, Godefroi, Baudouin, & Eustache, entra en possession du Duché de Lorraine; il épousa deux femmes successivement, Berthe fille de Simon, dernier Duc de Mosellane, & Hildergarde Comtesse de Flandre, dont il est fait mention dans un Titre de l'Abbaye de Beaupré Ordre de Cîteaux. Ce Prince se distingua par plusieurs exploits militaires, qui lui méritèrent le surnom de *Villans*, que des Ecrivains de son siècle ont altéré par le changement de quelques syllabes, & ont substitué celui de *Violens*. Ce qui a donné lieu à cette deuxième épithete, fut la guerre qu'il déclara à des Prélats, qui s'étoient saisis de quelques terres de son domaine; mais quand l'âge eut meuri la Raïson; il changea de sentiment & de conduite, & devint autant doux qu'il avoit été accusé d'être violent, il donna à l'Abbaye de Moleme le Prieuré de Notre-Dame avec sa Maison de Nanci. Jean Dauci nous assure que ce Prince fit le Voyage de la Terre-Sainte, & qu'à son retour il fut le plus debonnaire des Souverains, en 1120. il se démit de sa couronne entre les mains de son fils aîné Simon, & se fit Religieux dans l'Abbaye de Metlock, où il vécut quatre ans dans une piété, & une pénitence édifiante; il régna 11. ans & mourut en 1133.

1129

S I M O N I.

Marqua dans les premieres années de son règne, qu'il étoit héritier, non seulement de la Couronne, mais encore des Maximes de son Prédecesseur. Il fut comme lui sévere à ses propres sujets; qui se plainquirent de l'austerité de son Gouvernement, & se souleverent contre son autorité. Les Comtes d'Alsace, de Sveve, & de Luxembourg favoriserent la rebellion des Lorrains. Simon attaqua ces mécontents, & les contraignit de lui demander la paix. Les Comtes Godefroi de Louvain, & Henri de Limbourg, l'assiégerent dans sa Capitale, il s'y défendit avec vigueur, & peu de tems après avec le secours de l'Empereur Lothaire II. son beau-frere, il vainquit ces deux Princes liguez. Roger Roi de Sicile fauteur du Schisme d'Anaclet fut déposé en Italie par l'armée de Simon, Lieutenant Général de Lothaire. A peine fut il de retour en Lorraine, qu'il entreprit le Voyage de Jerusalem, où il ressuscita par sa valeur le souvenir des actions de ses ayeux. Il livra différens combats aux Sarrazins, prit sur eux Joppe & Tripoli; à son retour il tomba malade à Venise, où il mourut en 1140. d'autres mettent sa mort en 1139. son corps fut raporté en Lorraine, & déposé en l'Abbaye de Beaupré; il avoit épousé Adelaïde fille de Gerard Comte de Querfort, de Supplenberg, & d'Arnsberg, de laquelle il eut Matthieu, Baudouin, Agathe, Robert & Heluide; Robert a fait la Branche de Florences, Agathe épousa Renaud III. Comte de Bourgogne, Heluide fut mariée à Frederic IV. Comte de Toul, il régna 10. ou onze ans.

1139

M A T T H I E U I.

Fils & successeur de Simon, épousa Berthe fille de Frederic de Suabe, & sœur de Frederic Barberousse Empereur. Ce Prince se distingua par plusieurs fondations pieuses. L'Abbaye de l'Etanche près du Neuf-château, & celle de Clair-lieu à une heure de Nanci, lui doivent leur naissance. La plupart des Eglises de ses Etats se ressentirent de ses bien-faits. L'attachement qu'il eut à la personne de l'Empereur Frederic Barberousse l'engagea dans le Schisme d'Oétavian ou Victor, ce qui le brouilla avec le Clergé de Lorraine, il se reconcilia quelque tems après avec Alexandre III. & en reçut l'absolution; il entreprit le Voyage de St. Jaques en Galice, la maladie l'arrêta à Cluni. Il accompagna Frederic en 1159. dans la guerre, qu'il fit en Lombardie, il se trouva aux Sieges de Milan, de Plaisance, & de Bresce; les Gentils-hommes Lorrains, qui à la faveur du Schisme s'étoient emparez des revenus des Eglises, refusant de les restituer malgré les ordres du Souverain, conspirerent contre lui, pour s'assurer de leurs usurpations, ils l'enleverent & le renfermerent dans le Château de Saarbruk, d'où il ne sortit que par l'autorité de l'Empereur, qui châtia les rebelles en 1176. Matthieu sentant la mort approcher, se fit porter à l'Abbaye de Clair-lieu, où il rendit l'ame le 14. Mai de la même année, & il fut inhumé. De son épouse Berthe il eut Simon, qui lui succéda, Frederic de Bitche, Matthieu Comte de Toul, Theodoric Evêque de Metz, & Alix femme de Hugues III. Duc de Bourgogne, il régna 37. ans.

1176

S I M O N I I.

Epona Ide Fille de Gerard, Comte de Vienne & de Macon, Veuve de Humbert de Coligni, Sire de Revermont. Frederic de Lorraine son frere peu content de la succession, que son Pere lui avoit laissée, prit les armes contre Simon, mais il fut battu, & la plupart des Lorrains qu'il avoit soulevés perirent dans le Combat. Ces deux freres se reconcilierent par l'entremise du Roi des Romains. Simon joignit ses troupes à celles d'Arnault Evêque de Verdun, & ils firent le Siege de Ste. Menchoult, où l'Evêque fut tué. Il prêtait secours à Thibaut I. Comte de Bar, pour la conquête de Namur & de Luxembourg, que Thibaut prétendoit lui appar-

Ans de
l'Ère
Vulg.

partenir, à cause d'Ermenfonde, fille de Henri, Comte de Namur & de Luxembourg, sa 3. femme; Simon vainquit les Messins dans la plaine de Boulai. Il enrichit l'Eglise de plusieurs biens, & se retira dans l'Abbaye de Stulzebronne, où il vécut dans la pratique de la vertu, quelques-uns croyent qu'il s'y fit religieux. Il y mourut en 1207. sans laisser d'enfants de son épouse Ide.

1205

FREDERIC I. OUFERRI.

Etoit fils de Ferri ou Frederic de Bitche, frere de Simon deuxième. On croit que Thibaut Comte de Bar, beau pere de Frederic I. menagea par ses intrigues la succession à son gendre, à l'exclusion du Pere, qui devoit avoir de droit la couronne. Quoiqu'il en soit, les titres de Lorraine justifient, que dès l'année 1206. il prenoit la qualité de Duc, & avoit pour Mere Ludonville de Pologne. Il épousa en premieres nocces Agnès de Bar, & de Lorrete; cette alliance, qui lui assura le Duché de Lorraine, ne l'exempta pas des couries de son beau-pere, qui rasa le Château de Preni, en haine de la Ligue, qu'il avoit formée avec l'Evêque de Metz. Ferri fut s'en vanger sur les terres de Gorze, qui étoient sous la protection de Thibaut. Cette guerre s'enflamma de telle sorte, qu'en 1208. le Comte de Bar se jeta dans la Lorraine, fit le Duc & ses deux freres Thiéri & Philippe prisonniers, les mit dans les fers, d'où ils ne sortirent qu'à des conditions fâcheuses, desquelles Thibaut se relâcha ensuite. Ferri s'allia avec Frederic II. Roi des Romains, qui lui donna la conduite du Siege de Hagenau. Il força cette place, & la soumit au Roi. Il assista à l'entrevûe de Vaucouleur, à laquelle Frederic II. & Philippe Roi de France renouvelerent, par la mediation du Duc, leurs anciens traités d'amitié, & de confédération. Il mourut enfin en 1213. selon Alberic, & selon le Mire en 1215. Il fut enterré à Stulzebronne, & son épouse Agnès Tomacette à Beaupré, de laquelle vint Thibaut, qui suit, Matthieu II. Jaques Chanoine & Archidiacre de Toul & de Treves, primicier & enfin Evêque de Metz, que les Eglises Collegiales de Hombourg & de Sarbourg reconnoissent pour fondateur; outre ces enfans mâles, Ferri avoit aussi trois filles, la premiere étoit Alix, qui épousa le Comte de Kibourg, la 2. fut mariée à Simon de Sarbruk, & la 3. appelée Berte épousa Gautier de Vignori, il regna 8. ans.

1213

THIBAUD I.

Etoit le Prince de son siècle le plus beau & le mieux fait. Il épousa Gertrude fille unique d'Albert Comte d'Habsbourg, de Metz, & de Moha. En 1214. ce Prince se trouva à la fameuse bataille de Bovines, qui se donna entre Philippe Auguste Roi de France, & l'Empereur Othon IV. Il n'est pas évident pour lequel des deux se déclara Thibaud, ce qui est de sûr, est que Guillaume, Auteur de la *Philippide*, loué extrêmement la valeur de Thibaud. Frederic II. Empereur substitué à Othon le Superbe, s'empara de la Ville de Rosem, engagée aux ancêtres de Thibaud, qui ne tarda guere à prendre les armes pour le recouvrer. Il s'en rendit maître en effet, mais ses troupes s'étant abandonnées au vin, les soldats Allemans refugiez dans l'Eglise surprirent les Lorrains dans l'ivresse, & les égorgèrent avant que Thibaud fut arrivé à Rosem. Ce carnage en produisit un autre dans l'Alsace, où la Cavalerie Lorraine usa de représailles. Frederic II. se mit en marche pour se faire raison de ce traitement, il passa dans Nanci, qu'il brûla, il fit le Siege d'Amance, où le Duc s'étoit retiré. La puissance de ses ennemis acruë par la jonction des troupes de Champagne & du Barrois, l'obligea de se rendre à Frederic, qui l'envoya à Wurtzbourg, où après avoir souscrit au traité, qu'il plut au vainqueur de lui dresser, il fut renvoyé. Une empoisonneuse eut ordre de lui donner en chemin du poison, elle s'aquitta de ce barbare commandement, & Thibaud fut à peine arrivé à Nanci, qu'il y mourut l'an 1230. son corps fut inhumé à Stulzebronne, & ce Prince ne laissa point de posterité, il regna 17. ans.

1230

MATTHIEU II.

Frere de Thibaud I. avoit épousé en 1225. Catherine de Limbourg, fille de Valeran de Limbourg. Il eut guerre avec le Comte de Bar son Oncle. Il interessa le Comte de Champagne dans sa querelle, mais cet appareil de guerre se termina à un traité de paix. Les deux confederes le joignirent avec les Bourgeois de Metz, contre Jean d'Apremont leur Evêque. Matthieu assiegea le Château de la haute-piere, & le prit. Il secourut Rodolphe élu Archevêque de Treves, contre Arnaud son concurrent, & finit ce Schisme à la satisfaction des deux contendants. Il mourut en 1250. son corps est à Stulzebronne. Il eut de Catherine un fils qui lui succéda, & deux filles, l'une appelée Lore, mariée à Guillaume du Vergi, la 2. Catherine mariée à Jean Seigneur de Dampiere, & de St. Dizier, il regna 20. ans.

1250

FREDERIC II. OUFERRI.

Fut sous la tutele de sa Mere Catherine de Limbourg jusqu'en 1254. Il épousa Marguerite, fille de Thibaud Roi de Navarre, & fit en faveur de Henri son beau-frere deux actes de renonciation à ce Royaume. Quoique Ferri eût un temperament doux, il aima cependant la guerre, & il n'y eut pas de Ligue, dans laquelle il ne se mêlât. En 1258. il fit un Voyage à Nuremberg & à Francfort, pour accommoder les

Ans de
l'Ère
Vulg.

differents, qui étoient entre le Duc de Baviere, & le Comte de Wirtemberg. En 1263. il pacifia les troubles du Diocèse de Treves, & termina les querelles d'entre l'Archevêque Henri, & la Noblesse, par le traité de Mouclair. Il eut quelques démêlez avec Jaques de Lorraine, Evêque de Metz, son parent. Il déclara la guerre à celui de Strasbourg. On lit dans quelques Historiens, qu'il fut fait prisonnier par les Comtes de Vienne & de Macon, qui lui rendirent la liberté pour le prix de deux mille livres. Albert Roi des Romains devant passer dans les Etats de Lorraine, Ferri alla à sa rencontre, & le conduisit à Vaucouleur, où ce Monarque devoit s'aboucher avec Philippe le Bel, dans ce voyage la maladie attaqua le Duc à Toul, d'où il se fit transporter à Nanci. Il y mourut l'an 1303. son corps fut enterré à Beaupré. Il eut de la Princesse Marguerite Thibaud II. Matthieu Sire de Belrouart, Ferri Sire de Plombieres, Isabelle & Catherine. Dans le 3. Tome de la Maison d'Harcour page 209. on y rappelle encore une troisième fille, nommée Agnès épouse de Jean d'Harcour. Il fonda 4. Convents de l'Ordre de St. François, & un de St. Dominique. Vasbourg dit & il le dit sans preuve, que Ferri fut emprisonné par ses propres sujets dans une tour de Maxeville à une demi heure de Nanci; il regna 53. ans y compris le tems de sa minorité.

1303

THIBAUD II.

Avant que de monter sur le Trône se fit estimer par sa valeur, dont il donna des preuves à la bataille de Spire en 1298. dans laquelle Albert Duc d'Autriche défit Adolphe de Nassau, son Competiteur à l'Empire. Il se signala aussi dans l'armée de Philippe le Bel en Flandres, quoique l'issue du Combat ait été extrêmement fatale aux François, & à Thibaud même, qui y fut fait prisonnier le 9. de Juin de l'année 1302. Après la mort de Ferri, il ne quitta point son attachement à la fortune de Philippe le Bel, il se trouva avec lui au Combat de Mons le 18. d'Août 1304. dans lequel les Flamands perdirent plus de 25. mille hommes. La part qu'il eut à cette victoire lui en fit avoir une plus grande à la paix; qu'il conclut entre le Roi & les Flamands. Bertrand de Gout, Archevêque de Bourdeaux, ayant été fait Pape sous le nom de Clement V. Thibaud fut invité à son sacre à Lyon. Pendant la Cavalcade, qui se fit à l'occasion de cette Ceremonie, une muraille s'écroula, & par sa chute des Princes en furent tuez, Thibaud en fut quitte pour une fracture de bras. Regnault de Bar Evêque de Metz lui déclara la guerre, & vint assieger Frovart, mais son armée fut battue, le Comte de Bar son Neveu, & le Comte de Salm y furent faits prisonniers, leur rançon fut de 77000. livres, & le Château de Condé & de Conflans furent engagez pour sureté du paiement. Thibaud suivit le parti de l'Empereur Henri VII. & le servit contre Evrard Comte de Wirtemberg, qui s'étoit revolté; il l'accompagna à Aix-la-Chapelle pour son Couronnement, & le suivit jusqu'à Milan, où on croit qu'il fut empoisonné; il revint en ses Etats. La langueur acheva de lui ôter la vie l'an 1312. âgé de 50. ans. Il avoit choisi sa sepulture dans l'Abbaye de Beaupré, cependant il fut enterré dans celle de Bonne-Fontaine. D'Elisabeth de Rumigni son épouse il eut Frederic, Matthieu, Hugues, Thibaud, Marie, Marguerite, Isabelle & N., il regna 9. ans.

1312

FREDERIC III. OUFERRI.

Fils de Thibaud II. & d'Elisabeth de Rumigni, vint au monde dans le Château de Gondreville, & fut élevé par l'Abbé de Bonne-Fontaine dans les maximes de pieté. Il épousa en 1304. Isabelle fille de l'Empereur Albert I. En 1312. l'année même de la possession du Duché de Lorraine; il eut guerre avec Jean Comte d'Habsbourg & Louis Comte de Richécourt. Il les battit entre Hesse & Lorquin, & obligea ses deux ennemis de venir lui demander la paix à Nanci. Il se déclara pour Frederic d'Autriche contre Louis de Baviere, & se trouva à la fameuse bataille donnée entre Muldorf & Oettingen, où il fut fait prisonnier. Charles IV. Roi de France obtint sa liberté. Il se liguait ensuite avec l'Archevêque de Treves, avec Jean Roi de Boheme & Edouard Comte de Bar, contre les Messins. Cette guerre jeta la consternation dans le Pais. Il assista à la bataille de Moncassel pour le service de Philippe de Valois, il fut tué le 12. Août 1328. D'Isabelle d'Autriche il laissa Raoul qui suit, Frederic Comte de Luneville, Thibaud Chanoine de Treves & de Liege; Albert aussi Chanoine de Liege, & Archidiacre d'Hasbaye, Anne morte dans le celibat, Agnès épouse de Louis de Gonzague, Seigneur de Mantouë, Marguerite mariée à Olri de Ribaupiere, Elisabeth mariée à Hugues de Haringuen, & Blanche Religieuse, Ferri III. fut enterré à Beaupré, & Isabelle son épouse à St. George de Nanci.

1328

RAOUL DE RODOLPHE.

Demeura sous la Regence de sa Mere Elisabeth, jusques vers l'année 1334. Son Pere l'avoit promis en mariage à Eleonore, fille d'Edouard I. Comte de Bar, Raoul executa les volontez de son Pere. Eleonore étant décedée au bout de trois ans de mariage, ce Prince prit alliance avec Marie de Blois, fille de Gui de Châillon Comte de Blois, & de Marguerite de Valois, sœur de Philippe de Valois Roi de France. Henri III. Comte de Bar ayant refusé à Raoul l'hommage qu'il lui devoit, pour des Terres dependantes du Duché de Lorraine, la guerre s'enflamma de telle sorte

Ans de l'Ere Vulg.

entre ces deux beaux-freres, que leurs Etats en furent ravagés; Philippe de Valois s'entremet pour les accommoder, & leur donna pour arbitre le Roi de Boheme & le Seigneur de Joinville. Raoul s'étoit croisé pour la Terre Sainte, mais la Croisade n'eut pas d'effet, à cause des guerres allumées entre la France & l'Angleterre. Il passa en Flandres, & eut beaucoup de part à la victoire, que les François remporterent sur les Anglois à St. Omer. En 1340. il alla au secours des Castillans contre les Maures, & il les battit. La guerre s'étant renouvelée entre la France & l'Angleterre, Raoul vint avec sa Noblesse offrir ses services à Philippe de Valois; le Combat se donna à Creci; Raoul y parut en Heros, mais le sort, qui fit perir trente mille fantassins, douze cents Chevaliers & quatre-vingt Bannerets François, enveloppa dans le même malheur l'intrepide Raoul l'an 1346. son corps fut reconduit en Lorraine, & inhumé dans l'Abbaye de Beaupré, quoiqu'il eût marqué par son Testament l'Eglise de St. George, dont il est fondateur, pour sa sepulture. Il eut de Marie de Blois, un fils nommé Jean, qui suit, & d'une maîtresse un autre appelé Aubert; il regna 18. ans.

1346

J E A N I.

N'avoit que sept ans à la mort de son Pere. Marie de Blois gouverna seule pendant sa minorité, mais s'étant remariée à Frederic Comte de Linange, le Comte de Wirtemberg, suivant les dispositions du Testament de Raoul, fut associé à la régence, & commit à cet effet Brochard de Fenestrang. Cette Princesse née pour la guerre, profita de son autorité pour attaquer ses voisins, elle mena elle même ses troupes devant Metz, pour en former le Siege; elle épuisa par ses entreprises les finances de l'Etat, & le Duc à son avènement à la Couronne, qui fut l'an 1356. le 22. d'Août, trouva le Duché en desordre. Il épousa la même année Sophie fille d'Edouard, Comte de Wirtemberg, & se joignit à Jean I. Roi de France, qui assiégeoit Breteuille. Il le suivit à l'attaque du Prince de Galles, où il fut blessé & fait prisonnier. Sa rançon fut de 30000. livres; cette malheureuse expedition ne lui fit pas perdre le goût de la guerre, il passa en Prusse, & y servit les Chevaliers Teutoniques dans la bataille de Hazelande. Les Bretons, qui s'étoient introduits les armes à la main dans l'Alsace, & qui après l'avoir ravagée, étoient venus en Lorraine pour y continuer leurs hostilités, furent défaits entre St. Nicolas & la Neufville par le Duc Jean. L'Empereur Charles IV. charmé de la Valeur de ce Prince, le crea Lieutenant Général de ses Armées & de ses Provinces sur la Moselle. Il fut fait pour une seconde fois prisonnier dans le Combat donné en 1364. près d'Aurai, il eut la liberté par le traité de la Guerande. En 1380. il établit l'Ordre de la Chevalerie de Lorraine, & en dressa les statuts que le Cardinal de Neuf-châtel, Evêque de Toul, confirma. Les habitans de Neuf-château sur Meuse le traduisirent au Parlement de Pavie, il mourut de poison dans cette ville, son Secrétaire, & à ce qu'on croit, les habitans du Neuf-château furent les auteurs de ce Parricide arrivé le 27. Septembre 1389. & non pas comme le dit Moreri en 1382. Il fut inhumé à St. George de Nanci; il avoit épousé en premieres Noces Sophie de Wirtemberg, de laquelle il eut Charles II. qui lui succéda, Frederic de Vaudemont, & Isabelle Dame de Couci; de sa seconde femme Marguerite de Chini, il n'eut point d'enfans, il regna 43. ans.

1389

C H A R L E S II.

Fut élevé à la Cour de France, & s'attacha à Philippe Duc de Bourgogne, qu'il servit contre les Gantois à la bataille de Rosbecq en 1382. Il avoit dessein d'épouser Marguerite de Joinville, Comtesse de Vaudemont, Veuve de Jean de Bourgogne & de Pierre de Geneve, mais Frederic frere de Charles, qui étoit chargé d'en porter la parole au nom du Duc, se menagea pour lui-même l'alliance de cette Princesse, de sorte que Charles étant supplanté par son frere, jetta les yeux sur Marguerite fille de Robert, élu Empereur après la deposition de Wenceslas. Il suivit en 1391. l'armée que Charles VI. envoya contre les Barbares d'Afrique, & il eut part à leur défaite. La Ville de Strasbourg déclara la guerre au Duc Charles & envoya un corps d'armée en Lorraine pour la piller. Les soldats chargez de butin furent attaquez & tuez en pièces par ce Prince, il alloit assiéger Strasbourg, si l'Empereur Wenceslas ne l'en eût détourné en 1367. il passa en Lithuanie avec sa Noblesse, & combattit avec une Valeur infinie dans l'action de Vilna, où les Turcs furent tuez en pièces, & leur Chef conduit dans les prisons de Marienbourg. Durant le Schisme de l'Empire, Charles se declara pour Rupert de Baviere contre Wenceslas, & défit l'armée de Sigismond Roi de Boheme Curateur de Wenceslas son frere. Les Princes de Bar, de Juliers, les Comtes de Sauverden, de Salm, & de Commerci vinrent attaquer Charles dans ses Etats, avec une puissante armée sous la conduite du Duc d'Orleans. Charles quoi qu'inférieur en forces la battit dans les plaines entre Nanci & Champagneulle, & alla ensuite ravager la Terre de Commerci & de Barrois. Les chagrins qu'il reçût en 1412. de Charles VI. Roi de France lui firent dresser son Testament, par lequel il défendoit à ses filles de s'allier à la Maison de France. Il fut nommé en 1418. Connétable de France par la Reine Isabelle de Baviere. Il quitta cet emploi à cause des confusions de la France. Le Cardinal de Bar le fit Gouverneur du Duché de Bar pendant la minorité du Comte de Guise. Il revoqua par son Testament de 1424. l'article, qu'il avoit inseré dans celui de 1412. & mourut en 1430. laissant de Marguerite de Baviere son épouse, Isabelle heri-

Ans de l'Ere Vulg.

tiere du Duché & épouse de René d'Anjou, qui suit, & Catherine mariée à Jaques Marquis de Bade. Il avoit eu deux fils, Louis, & Raoul, morts jeunes. Sa maîtresse Alix de Mai lui donna cinq enfans, Ferri Seigneur de Billestein, Jean de Pillelipille, Ferri de Luneville, Catherine & Isabelle; Charle est inhumé à St. George. La Chartreuse de Retel auprès de Treves le reconnoît pour son fondateur; il regna 41. ans.

1430

R E N E' I. E T I S A B E L L E.

Nous les joignons ensemble parce que René ne monta sur le Trône de Lorraine que par le droit de sa femme. Comme la loi Salique avoit jusques là subsisté en Lorraine, Charles pour y donner atteinte en fit agréer la derogation par les Etats en 1421. & en 1425. en consideration du mariage de sa fille avec René d'Anjou Comte de Guise & heritier du Duché de Bar. Antoine de Vaudemont neveu de Charles II. s'éleva après la mort de son Oncle contre René, & sous le merite de masculinité il disputa la succession, & interessa dans sa cause Philippe le Bon Duc de Bourgogne, qui lui fournit des troupes, avec lesquelles il vint presenter bataille le 2. Juillet 1431. à son rival dans les plaines de Bulgneville. Il le vainquit, & la justice de ses prétentions approuvée par le sort du Combat lui fit esperer de reconquerir la Couronne de Lorraine. René fut conduit dans les prisons de Dijon avec Conrad Evêque de Metz. Pendant sa Captivité on negotia un accommodement entre ces deux Princes, Philippe & Charles de Bourgogne en furent les mediateurs. Le Concile de Basse s'en mêla avec l'Empereur Sigismond, & enfin Charles VII. Roi de France du consentement des deux parties fut choisi juge & arbitre de leurs differends. L'alliance des deux maisons, & le mariage d'Yoland d'Anjou avec Ferri fils d'Antoine de Vaudemont, & l'esperance alors éloignée de voir un jour le Sang de Lorraine sur le Trône, furent les principales conditions de la sentence arbitrale prononcée à Reims le 27. Mars de l'année 1440. par Charles VII. En 1437. durant la prison de René, Louis II. Roi de Naples son frere décéda, par sa mort il devint heritier de ce Royaume, dont Isabelle alla prendre possession, il y passa lui même après sa délivrance, laissant ses Etats de Lorraine à Jean son fils. Le peu de succès qu'il eut dans son expedition, lui en fit abandonner la poursuite. Il se retira en Provence, où il s'appliqua à l'étude & à la peinture, dans laquelle il excelloit beaucoup plus que dans l'art militaire. Il mourut le 10. Juillet de l'année 1480. Il avoit eu d'Isabelle de Lorraine 8. enfans, Jean qui suit, Louis Marquis du Pont mort à l'âge de 20. ans. Charles & René morts jeunes, Yolande femme de Ferri de Vaudemont, Marguerite épouse de Henri VI. Roi d'Angleterre, Isabelle & Louise mortes en bas âge. Il avoit épousé en secondes Noces Jeanne de Laval, dont il n'eut point de posterité; son corps est inhumé dans l'Eglise de St. Maurice d'Angers; il regna 22. ans & se demit de la Couronne en 1452.

1452

J E A N II.

Etoit fils de René d'Anjou & d'Isabelle de Lorraine. On le mit au nombre des Ducs de Lorraine, parce que René son Pere lui en fit cession de son vivant par un acte du 26. Mars 1452. après la mort de la Duchesse Isabelle. Le Prince dont nous parlons nâquit à Nanci le 1. d'Août 1424. Il fut baptemisé dans la Cathedrale de Toul. Jean Manget Doyen de l'insigne Eglise de St. Diez le conduisit dans ses études. Il fut donné en otage au Duc de Bourgogne le 21. d'Avril en 1434. Deux ans après sa prison, on traita de son mariage avec Marie de Bourbon, le contrat en fut passé à Lille en Flandre le 2. Fevrier 1436. & après son mariage il fut honoré de la Lieutenance Générale du Duché de Lorraine, qu'il gouverna après lui-même en Souverain; en 1458. il partit avec sa noblesse au secours des Toscans qui le firent Generalissime de leurs armées. Il obligea Alphonse Roi d'Arragon d'abandonner son entreprise, & Florence par reconnaissance lui fit présent de 70000. florins, qui servirent à degager les terres de Voges, que Charles II. avoit engagées au Marquis de Bade pour le mariage de la Princesse Catherine sa fille. Jean qui avoit à cœur la conquête de Naples, laissa l'administration de la Lorraine à Philippe de Lenoncourt, qu'il intitula *Grand Vicaire*, & passa en Italie. Ferdinand fils d'Alphonse usurpateur du Royaume quitta Naples aux approches de ce jeune conquerant, & s'avança jusqu'à Sarno, où il donna Combat aux Lorrains, qui eurent la victoire. Après la deroute, Ferdinand X. se retira à Naples, sa femme par ses adresses gagna le peuple; Scanderbeg ou autrement George Castriot Roi d'Albanie, appelé par Paul II. & Ferdinand Roi d'Arragon au secours de Ferdinand Roi de Naples, acheva de gâter les affaires du Duc Jean, dans un combat où la multitude l'emporta sur la valeur du Duc. Il revint en Lorraine en 1464. Il entra dans la Ligue du bien public contre Louis XI. & pour fruit de cette union avec les mécontents, il en reçût de Louis 200000. écus, & la dispense de foi & hommage pour Chatenois, Monfort, Frouart, Grand, Liffou, & Gondrecourt. Epinal reconnut le Duc Jean pour son Souverain. Il entreprit de recouvrer l'Arragon qui lui appartenoit du côté de son ayeule maternelle Yolande d'Arragon. Ferri Comte de Vaudemont conduisit ses troupes de Lorraine, pendant que le Duc marchoit en diligence en Catalogne, où il fut proclamé Prince de Girone, & la Ville de Barcelone lui ouvrit ses portes. Son armée étoit forte de vingt cinq mille hommes, lorsqu'il attaqua en 1469. le Roi d'Arragon, sur lequel il remporta une victoire complete. Il força les Villes de Lobregat, Fraga, Tortosa, Palamos, enfin

Ans de
l'Ère
Vulg.

enfin toute la Catalogne fut soumise en trois mois. Ce Prince couronné de gloire mourut sur ses Lauriers à Barcelone le jour de St. Luce de l'an 1470. Le poison abregea cette vie digne d'être immortelle. Son corps est enterré dans la grande Eglise de Barcelonne. Il eut de Marie de Bourbon, Jean, René, Marie, morts jeunes, & Nicolas qui suit, il regna 33. ans.

1470

NICOLAS.

Fils de Jean d'Anjou & de Marie de Bourbon, attaché par de secrets engagements à la Cour de France, negligea de suivre les traces de son Père, & d'aller achever en Catalogne les conquêtes qu'il avoit si glorieusement commencées. Il n'eut guere plus d'empressement de venir en Lorraine, il fallut pour l'y attirer que les trois Etats lui deputassent Jean de Ville Bailli d'Allemagne. Il se rendit enfin aux prieres de ses Sujets, il arriva à Bar-le-Duc sur la fin de Septembre de l'année 1471. delà il visita les Villes de ses deux Duchés, & fonda le convent des Cordeliers de Raon en 1472. Il entreprit le Siege de Metz qui ne lui réussit pas. Comme il se dispoisoit à tenter pour une seconde fois la prise de cette ville, il mourut de poison, le 24. Juillet de l'année 1473. fort regretté de ses Sujets. Il est enterré à St. George de Nanci. Il ne fut pas marié, quoi qu'il eût été sur le point de l'être avec Anne de France fille de Louis XI. connue sous le nom de Baujeu, & avec Marie de Bourgogne fille de Charles le Hardi ou le temeraire, il regna près de 3. ans.

1473

R E N É II.

Dit le victorieux, fils de Ferri II. Comte de Vaudemont & d'Yolande d'Anjou, fit enfin remonter le Sang de Lorraine sur le Thrône dont il avoit été exclus depuis 43. ans. Les Erats, à la mort du Duc Nicolas, vinrent à Joinville offrir la Couronne à Yolande, mais cette Princesse en fit une demission à Vezelize en faveur de René son fils l'an 1473. La Noblesse approuva la conduite de la Mere & reconnut le fils pour Souverain. Il entra en cette qualité dans Nanci, prêta son serment, & reçut l'hommage de ses peuples. Il eut le malheur de vivre dans un tems, & dans un Pais, qui l'exposeroient à la colere & à la seduction de deux Princes, dont l'un ne chercha qu'à l'aneantir par sa puissance, & l'autre par ses fineses. A peine fut il en possession de la Lorraine, que Charles de Bourgogne, sous pretexte de la défendre, se saisit le 2. Octobre 1474. des villes principales. Louis XI. pour détacher René de l'alliance du Bourguignon l'engagea à lui déclarer la guerre pendant qu'il étoit occupé au Siege de Nuits. Charles ayant quitté prise tomba sur la Lorraine avec son armée, ravagea le Pais, attaqua la Capitale, & s'en rendit maître le 18. d'Octobre de l'an 1475. Après cette reduction il passa chez les Suisses pour leur livrer combat. René fut appelé par les Cantons à leur secours. Il défit l'armée Bourguignone le 23. Juin de 1476. Les Suisses par reconnaissance envers leur Libérateur lui fournirent dix sept mille hommes, avec lesquels il penetra dans ses Erats. Le Duc Charles étoit depuis plusieurs mois acharné après Nanci que René avoit repris sur de Bievre. lorsqu'il reçut la nouvelle de l'approche de l'armée combinée de Suisses & de Lorrains, il se mit aussitôt en bataille entre Jarville & Nanci. Le 5. Janvier 1477. René fit avanter son armée & donna combat à l'ennemi avec tant de vigueur & de succes, qu'il mit en pièces toutes ses troupes. Charles y resta mort sur la place, & par cette mort prit fin la grandeur de la Maison de Bourgogne. Le lieu, où cette scene sanglante se passa, se remarque encore aujourd'hui par une croix élevée à la queue de l'étang de St. Jean, qui est l'endroit où le Duc fut tué par Beaumont. Cette victoire, aussi avantageuse à Louis XI. que René même, ne servit à ce dernier qu'à éprouver plus vivement les mépris de la France. Devenu inutile aux desseins du Roi, depuis la défaite de son ennemi capital, il fut joué par ce Prince, qui devoit sa sûreté & son agrandissement à la valeur de notre Heros. Louis s'empara du Duché de Bar après la mort de René Roi de Sicile, & traversa son petit-fils dans la poursuite de ses pretentions sur la Provence, il eut même dessein de l'enlever sur la route. Les Venitiens choisirent René II. pour le mettre à la tête de leurs armées. La valeur avec laquelle il combattit leurs ennemis leur fit avouer qu'il étoit le plus grand Capitaine de son Siècle. Après la mort de Louis XI. Madame de Baujeu Regente l'appella en France, pour l'oposer au parti de Louis d'Orleans Chef des Confederés. Il les défit en plusieurs rencontres, & força Louis à demander la paix. Les services qu'il rendoit à l'Etat l'enhardirent à repeter les Provinces de son Ayeul. Bar lui fut remis en mains, ses pretentions sur la Provence & le Forcalquier devoient être examinées par des Juges desintéressés, mais la force décida de ce differend. Les Napolitains lui envoyerent une Ambassade pour lui offrir la Couronne des deux Siciles, il fit agréer son entreprise à la Cour de France, il se mit en devoir d'ententer la conquête, il arriva à Lion avec son armée, mais le Roi Charles VIII. entraîné par Briconnet & par le Senéchal de Beaucaire se déclara contre ce dessein auquel il avoit d'abord applaudi, desorte que René fut obligé de retourner. Louis XII. ne lui fut pas plus favorable. Jamais cependant Prince n'eut plus de bravoure, ni plus de merite, & jamais il n'y en eut de moins heureux, & à qui la fortune fit moins de justice. Il mourut le 10. Decembre 1508. & il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Nanci dont il étoit fondateur. Il avoit épousé en pre-

Tome II.

Ans de
l'Ère
Vulg.

mieres Nôces Jeanne d'Harcore, qu'il repudia à cause de sa sterilité; & prit en secondes Philippes de Gueldres sœur unique de Charles, de laquelle il eut, Nicolas & François morts jeunes, Anthoine qui suit, Anne, Claude de Guise, Isabelle, Jean Cardinal, Louis Comte de Vaudemont, François Comte de Lambelque, Claude & Catherine, mortes en bas age. René avoit fait son Testament dès l'année 1506. dans lequel il affermit le Sceptre aux enfans mâles de son sang à l'exclusion des femelles; il regna 3. ans, & mourut à Faix près de Bar-le-Duc en 1508.

1508

A N T H O I N E.

Fils de René II. & de Philippe de Gueldres, fut élevé à la Cour de Louis XIII. où il étoit connu sous le nom de Duc de Calabre. Il prit possession de ses Erats le 12. Mars 1509. la même année il se trouva à la bataille d'Agnadel, où il se signala aussi bien que dans celle de Marignan en 1515. François I. étant monté sur le Thrône, Antoine representea à son sacre le Duc de Normandie. Il est le premier des Princes Catholiques qui ait pris les armes contre les Lutheriens, qui s'étoient revoltés en Alsace. Il les battit à Lonpstein, à Chenonville, & à Saverne en 1525. Il reçut du Cardinal de Lorraine son frere Evêque de Metz l'Investiture du Comté de Sarverden en 1527. Louis Comte de Nassau s'en mit pour tant en possession, la Chambre Imperiale par arrêt du 7. Juillet 1529. l'en dépouilla. Il mourut en 1544. à Bar-le-Duc, âgé de 56. ans, il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Nanci. Il laissa de Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon Comte de Montpensier, Vice-Roi de Naples, & de Claire de Gonzague Mantoüe, qu'il épousa en 1515. François qui suit, Nicolas Comte de Vaudemont, Anne mariée à René de Châlons, Jean, Elisabeth & Antoine morts jeunes; il regna 36. ans.

1544

F R A N C O I S I.

Nâquit à Bar-le-Duc l'an 1517. Il passa ses premieres années dans la Cour de François Premier Roi de France, où il portoit le titre de Marquis du Pont, qu'il changea en celui de Duc de Bar quand il voulut épouser Christine Nièce de l'Empereur Charles-Quint fille de Christian II. Roi de Danemarck & d'Elisabeth d'Autriche, & Veuve de François Sforce Duc de Milan; le Contrat de leur mariage fut passé à Ratisbonne le 20. Mars 1540. ce Prince succeda à son Pere en 1544. & décéda en 1545. à Remiremont. Ses entrailles furent portées dans l'Eglise des Dames Chanoinesses de Remiremont, & son corps dans celle des Cordeliers de Nanci. Il laissa 3. enfans, Charles III. qui suit, Renée qui épousa Guillaume Duc de Baviere, & Dorothee mariée à Ernest Duc de Brunswic; il regna 1. an.

1545

C H A R L E S III.

Surnommé le Grand, nâquit à Nanci le 15. Fevrier 1543. Pendant sa minorité, la Duchesse Christine de Danemarck sa mere conjointement avec le Prince Nicolas de Vaudemont son Oncle gouvernerent l'Etat. Henri II. Roi de France étant à Nanci fit retirer la Duchesse Douairiere en Flandre avec ses deux filles, commit l'administration de la Lorraine au Comte de Vaudemont, & emmena avec lui le Duc Charles à Paris. Il l'éleva à sa Cour & lui fit épouser en 1558. la fille Claude. Cette alliance ne l'empêcha pas de se liguier avec les Princes de Guise, & de faire la guerre sur les Frontieres de Champagne. Il fut en personne au Siege de Marsal, où il courut risque de sa vie. Il institua le Parlement de St. Michel, & l'Université du Pont à Mousson. Sa Mediation rétablit la paix entre l'Espagne & la France, son amour & son genie pour les lettres rappellerent les sciences & firent fleurir les Arts en Lorraine, il éleva un infinité d'edifices qui éterniseront sa gloire. La Ville Neuve de Nanci, & la Primatiale, sont l'ouvrage de sa grandeur & de sa pieté. Aureste il étoit le Prince le plus beau, le mieux fait, & le plus charmant de son Siècle. tous les grands de l'Europe voulurent avoir son portrait, & Amurat III. Empereur des Turcs se le faisoit apporter tous les ans; il mourut le 14. Mai de l'année 1608. âgé de 65. ans; sa Pompe funebre fut si magnifique, qu'elle a été gravée comme un modèlé achevé dans le genre des Ceremonies lugubres. Il fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers à Nanci. Il eut de son épouse, Henri qui suit, Charles Cardinal de Lorraine, Evêques de Metz, de Strasbourg, & Verdun, & Legat du St. Siege, François Comte de Vaudemont, Catherine Abbelle de Remiremont, Elisabeth mariée à Maximilian de Baviere, Antoinette épouse de Jean Guillaume Duc de Cleves, Christine mariée à Ferdinand Duc de Toscanne, Claude & Anne mortes en bas age; il regna 63. ans.

1608

H E N R I.

Surnommé le Bon, nâquit à Nanci le 8. Novembre 1563. il fut baptisé deux ans après à Bar-le-Duc & eut pour parrain Charles IX. Roi de France, & Philippe Roi d'Espagne, & pour Marraine Christine de Danemarck. Il épousa le dernier de Janvier 1599. Catherine sœur de Henri le Grand Roi de France sa parente au troisieme degré, & Protestante de Religion. Ce mariage attira des chagrins au Duc Henri de la part du St. Siege. Il profita du Jubilé pour aller demander l'absolution au Pape & obtenir une dispense pour l'avenir. Le Pape demeura inexorable sur le dernier chef, à moins que Catherine n'abjurât la Religion Protestante. La Princesse resta attachée

chée

Ans de
l'Ere
Vulg.

chée à la Religion & préfera son culte, qu'elle exerceoit dans une Maison près de Nanci, au bonheur de la société conjugale; la mort abregea les troubles de ce divorce, & Henri prit alliance avec Marguerite de Gonfague, fille de Vincent Duc de Mantoüe, dont il eut deux filles, Nicole & Claude. On remarque de ce Prince qu'il excelloit en courage, en douceur, & en libéralité, il se signala aux Sieges de Stenai, de Jamets, de Montclair &c. son affabilité le fit cherir de ses peuples qu'il aimoit lui même en pere, sa libéralité étoit si excessive, qu'elle fut accusée de prodigalité. Il décéda à Nanci le dernier jour de Juillet 1624. & fut inhumé dans l'Eglise de St. George; il regna 16. ans.

FRANCOIS II.

Fils de Charles III. & frere du Duc Henri, doit avoir ici sa place, quoique nous ayons supprimé sa Medaille dans la Carte. Ce Prince étoit Pere de Charles IV. qui suit, & il en fut le bienfaiteur par la cession qu'il lui fit de la Couronne. Les Etats qu'il assembla le 26. Novembre 1625. reconnerent que le Thrône lui étoit legitimement échu par la loi Salique, aussi ancienne que la Monarchie Lorraine, & rétablie par le Testament de René II. Sur cette déclaration, Charles IV. son fils, qui avoit exercé depuis plus d'un an la souveraineté en vertu de son mariage avec la Princesse Nicole fille du Duc Henri, remit le Sceptre entre les mains de son Pere, lequel après avoir fait plusieurs Actes de Souverain, le rendit généralement à son fils, qui dans la suite expédia toutes les ordonnances à son nom seul, au lieu qu'auparavant il y associoit celui de Nicole. Le Duc François fut prié par les Venitiens d'accepter le commandement de leurs troupes. Sa religion lui fit refuser cette offre, parce que les Venitiens avoient déclaré la guerre au Pape Paul III. Il eut la Lieutenance Generale pour le Roi de France dans les Pais de Toul & Verdun. Ce Prince avoit épousé Christine de Salm fille unique de Paul Comte de Salm & de Marie le Veneur-Tillieres, dont il eut Henri mort jeune, Charles, Nicolas François, Henriette femme de Louis de Lorraine Prince de Phalzbourg, Marguerite épouse de Gaston Duc d'Orleans. Il mourut le 15. Octobre 1632. & fut inhumé dans l'Eglise des Cordeliers de Nanci; il regna peu de jours.

CHARLES IV.

1624

Fils de François II. & de Christine de Salm, avoit d'abord été destiné à l'état Ecclesiastique, il quitta la coadjutorie de l'Evêché de Toul à la mort de son aîné Henri, & époula la Princesse Nicole sa cousine germaine; ce Prince étoit genereux, brave, hardi, & le premier General de son tems; il employa ses premieres armes au secours de la Religion & de l'Empereur Ferdinand II. à la bataille de Prague. Il battit à Nortlingue le Duc de Weimar & Horn qui resta prisonnier en l'année 1634. Il fit lever le Siege de Dole au Prince de Condé, & celui d'Etampes à Mr. de Turenne; il combattit sept heures aux attaques de Poligni & de Brisac; il enleva à Tutelinguen le 24. Novembre 1643. l'armée de Ranzace avec son Canon & son Bagage; il battit l'Electeur Palatin à Bingen le 26. Septembre 1668. & le Maréchal de Crequi près de Treves en 1675. Il assiegea ce dernier dans cette place, dont il se rendit maître & le fit prisonnier. C'étoit un heros presque toujours invincible dans la guerre, mais toujours trompé ou malheureux dans les traités, il sembloit qu'il n'avoit d'autre veüe que la gloire de son nom, & qu'il n'étoit nullement en peine de la perpetuité de son Thrône, la force lui arracha plusieurs traités, & la Liberté les lui fit rompre. Ces vicissitudes l'ont fait passer pour inconstant, mais à en bien juger, il n'étoit en cela que politique; les Princes ne se font pas aujourd'hui un point de conscience ni d'honneur de l'observation des traités les plus libes, pourquoi s'en feroient ils un de ceux qui sont l'ouvrage de la violence? Les Espagnols l'arrêterent à Bruxelles en 1674. & le transférerent à Toledo, où il resta jusqu'en 1659. qu'on lui permit de se trouver aux conférences de la paix. Enfin ce Prince chassé de ses Etats & dans son exil redoutable à ses ennemis mourut le 18. Septembre 1676. à Birkenfeld à la 72. année de son âge. Son corps est en dépôt à Coblenz. Il n'eut point d'enfans de la Duchesse Nicole, mais il eut de Beatrix de Cusance Veuve d'Eugene Prince de Cantecroix la Princesse Douairiere de Lillebonne, & le Prince de Vaudemont Gouverneur du Milanéz, qui époula en 1685. Marie Louise de St. Premont de laquelle il n'eut point d'enfans.

CHARLES V.

Surnommé *l'Invincible*, nâquit à Vienne en Autriche le 6. Avril 1543. Il étoit fils du Duc Nicolas François & de la Princesse Claude sœur de la Duchesse Nicole. Il fit ses exercices à Paris, & pendant son séjour il forma des nœuds d'une amitié étroite avec la Princesse Marie Jeanne Baptiste de Savoie-Nemours depuis Duchesse de Savoie. Des incidens occasionnerent leur rupture, & malgré leur tendresse reciproque, à laquelle Charles sacrifia Mademoiselle de Montpensier, & malgré leur mariage conclu par procureur, ce lien fut rompu en 1603. & un an après que Charles fut sorti de Paris, & qu'il se fut retiré à Vienne. A peine y arriva-t-il que changeant l'amour qu'il avoit eu jusques là pour sa Maitresse, en l'amour des Armes & de la belle gloire, il se mit à la tête d'un Regiment de Cuirassiers, & marcha en 1664. contre les Mécontents de Hongrie sous la conduite du Marquis de Bade & de Montecuculi. Il se distingua dans la bataille de St. Godard, & payant de sa personne & de sa tête, il arracha

Ans de
l'Ere
Vulg.

des mains d'un Barbare le drapeau qu'il tenoit & le tua d'un coup de pistolet. En 1674. il se trouva à la bataille de Senef, où il reçut une blessure à la tête. En 1676. il commanda en Chef l'armée Imperiale sur le Rhin, & prit Philisbourg. En 1677. il penetra jusqu'à Mouson & fit cette belle retraite tant loüée par ses ennemis même. En 1678. il époula Eleonor Marie d'Autriche sœur de l'Empereur Leopold I. & Veuve de Michel Roi de Pologne. En 1683. le Grand Visir Cara Mustapha ayant allié Vienne, Charles déclaré Generalissime des troupes de l'Empereur fit lever le siege avec perte de toute l'Artillerie & Bagage, battit trois fois les Tartares, & prit encore cette Campagne Barçau après y avoir défait les Turcs, & la Ville de Strigonic ou Gran en couronna la fin. En 1684. il gagna trois grandes batailles, força Vice-Grade, Vaecia, & Pest. En 1685. il remporta la Victoire de Gran, en fit lever le siege, & prit d'assaut Neu-chatel. En 1686. il mit le siege devant Bude, qu'il emporta d'assaut après une résistance incroyable & en présence de l'armée Turque. En 1687. les plaines de Mohatz, où Louis Roi de Hongrie avoit été entierement défait par Soliman II. en 1526. furent teintes du Sang des Turcs, forcés dans leurs retranchemens, dont 12. mille restèrent sur la place avec tous leurs Canons & leurs Bagages, & où Charles ne perdit qu'environ six cents Chrétiens. Après cette victoire il penetra en Transilvanie & soumit les peuples à l'Empereur. Une grosse maladie l'empêcha de commencer la Campagne de 1688. étant un peu rétabli, il se rendit à l'armée, se mit à la tête de la Cavallerie, s'avança jusqu'à Nice pour couvrir le siege de Belgrade formé par l'Electeur de Baviere qui l'emporta d'assaut. En 1689. il fut appelé sur le Rhin pour y commander l'armée des Alliez contre la France, à laquelle il enleva Mayence défendue par le Marquis d'Uxelle. A l'issue de cette expedition il alla joindre l'Electeur de Brandebourg qui assiegeoit la Ville de Bonne, & ayant changé la disposition des attaques il obligea les assiegés de se rendre. Ce fut là la dernière conquête de ce Heros incomparable en valeur, en pieté & en magnificence, qui a été le prodige de son tems, le Salut de l'Empire & de l'Eglise, le desespoir de l'Ottoman, les delices des Cours, Prince digne de commander à tout le monde, & qui étoit capable de le conquérir tout entier par sa valeur, Prince souhaité de ses peuples & qui n'eut jamais la consolation de les gouverner. La maladie l'attaqua à Welz en Autriche le 18. d'Avril 1690. & il y mourut d'un Catarre suffocant, son corps fut déposé à Inspruk, d'où il a été transféré dans l'Eglise des Cordeliers de Nanci le 12. Avril 1700. avec une Pompe magnifique, mêlée de larmes, & de joye. Les peuples attendris à ce spectacle regrettoient la perte du plus accompli des Princes & du plus charmant des Souverains, mais en même tems consolés de la possession d'un corps qui a droit d'attendre un jour la gloire, ils se felicitoient sur la possession de ce pretieux dépôt. Il avoit épousé Eleonor d'Autriche, dont il eut Leopold qui suit, né en 1679. Charles Evêque d'Olnabrug & d'Olmütz Grand Prieur de Cassille né en 1680. Ferdinand mort en la 2. année de son âge. N. . . morte peu de jours après sa naissance, Joseph tué à la funeste bataille de Cassano en 1706. & François Antoine, né en 1689. Prince de Stavelot & Malmendi, Chanoine de Cologne & de Liege.

LEOPOLD I.

Fils de Charles V. & d'Eleonor d'Autriche nâquit à Inspruk le XI. Septembre 1679. Il eut pour Gouverneur Milord Taffe Comte de Carlinford Maréchal de Camp, General des Armées de l'Empereur, un des Gentilshommes le plus poli & le plus spirituel de la Cour de Vienne & qui joignoit à une haute sagesse une Valeur heroique; un Gouverneur de ce merite, qui travailloit sur un fond admirable, vit naître dans son élève les vertus avec une rapidité qui alla au delà de ses esperances; Charles V. étant mort, Leopold resta sous la tutelle de la Reine sa Mere & fut reconnu Duc de Lorraine dans toutes les Cours de l'Europe hors celle de France. A l'âge de dix sept ans ce Prince emporté par cette noble ardeur hereditaire à la Maison se trouva en 1696. à la bataille de Temisvar. L'armée Imperiale étoit commandée par l'Electeur de Saxe, qui étoit au corps de bataille avec le Maréchal Comte de Caprara, l'aile droite étoit menée par le Maréchal de Carlinford, & la gauche par le Maréchal Heister Comte de Heidersheim, où le fort du Combat étoit, & où se trouva le Duc à la tête d'un Regiment de Cavallerie Lorraine; l'Infanterie Chrétienne fut mal traitée, & le desordre y étoit si grand, que tout sembloit desespéré, le Duc qui se trouvoit au fort de la mêlée, quoiqu'il eût eu un de ses Gentilshommes tué à ses côtés, alloit faire mettre pied à terre à ses troupes pour attaquer de nouveau les Turcs, si son impetueux courage n'eût été moderé par l'autorité des Generaux. En 1697. il se trouva en personne à la prise d'Eberembourg. Le Prince Louis de Bade Generalissime des Armées de l'Empereur & formé par Charles V. vit dans l'heritier du sang de ce heros les vertus du Pere, il admira la valeur de ce jeune Prince & les belles dispositions à en faire un jour le plus grand Capitaine du monde; la paix de Riswik l'ayant rétabli dans ses Etats, il époula le 25. Octobre 1698. à Bar-le-Duc la Princesse Royale Charlotte Elisabeth d'Orleans Nièce de Louis XIV. & fille de Philippe Duc d'Orleans frere unique du Roi. Voici l'ordre de la Ceremonie du mariage de cette Princcesse.

Le 12. d'Octobre, toutes les Dames de la Cour qui étoient à Fontainebleau se rendirent sur les cinq heures du soir au Cabinet du Roi, où étoient déjà le Roi Jaques

&

Ans de
l'Ere
Vul.

& la Reine son épouse, & tous les Princes, excepté le Duc d'Anjou, qui eut ce jour là un accès de fièvre. Un moment après arrivèrent le Duc & la Duchesse d'Orléans. Mademoiselle de Chartres arriva ensuite, précédée par le Marquis de Blainville, Grand Maître des Ceremonies, & par M. des Granges Maître des Ceremonies. Le Duc d'Elbeuf lui donnoit la main droite, & le Marquis de Couvonges, Envoyé du Duc de Lorraine, la main gauche. Son habit étoit d'un gros de Tours noir, brodé d'or en plein. Sa juppe étoit d'un tissu d'argent, avec une broderie d'or, dans laquelle il entroit un peu de couleur de feu. Elle avoit une riche parure de diamans, & une mante d'un point d'Espagne d'or, de six aunes & demie de long, dont le bout étoit porté par Madame la Grande Duchesse. Le Duc d'Elbeuf avoit un habit à manteau très-superbe. Il étoit de drap d'or, avec des fleurs couleur de pourpre, & le manteau étoit doublé de couleur de pourpre, & tout garni d'épailles dentelles d'argent. Les jarrnières étoient de même.

Si tôt que ces Princes & ces Princesses furent assemblez dans le Cabinet, M. de Pontchartrain Ministre & Secrétaire d'Etat de la Maison du Roi, & le Marquis de Torci Secrétaire d'Etat des affaires étrangères présentèrent le Contrat, qui fut lu & signé par toute la Maison Royale. Ensuite M. des Granges Maître des Ceremonies sortit du Cabinet, pour avertir le Cardinal de Coislin Premier Aumônier du Roi, qui attendoit dans la Chambre de sa Majesté, qu'il étoit tems d'entrer. Ce Cardinal étoit en Camail & en Rochet avec une Etole. Il entra dans le Cabinet accompagné des Aumôniers du Roi en surplis, & du Curé de la Paroisse de Fontainebleau, aussi en surplis & en Etole. Le Cardinal demanda au Duc d'Elbeuf son nom, à quoi ce Prince répondit, qu'il s'appelloit Henri de Lorraine; & la dispense venue de Rome, à cause du degré de parenté qui est entre Madem. de Chartres & le Duc de Lorraine. Le Cardinal dit assez haut, *Henri de Lorraine, chargé de la procuration de Leopold Duc de Lorraine; & vous Elizabeth Charlotte d'Orléans, &c.* Avant que de dire, oui, Mademoiselle de Chartres se tourna vers le Roi, le Duc, & la Duchesse d'Orléans, & leur fit de profondes réverences pour leur demander leur consentement. ce qu'elle ne fit point au Roi Jaques, ni à la Reine son épouse, quoi que pretens. Cela fait, le Cardinal mit son bonnet & prononça les paroles des fiançailles, ce qui finit la cerémonie. Toute cette Compagnie se trouva le soir à la Musique dans les Appartemens, & le souper fut servi le soir chez le Roi.

Le 3. toutes les Princesses se trouvèrent avant midi à la Toilette de la Duchesse de Bourgogne, avec des habits extrêmement magnifiques. La Duchesse d'Orléans arriva ensuite, & fut suivie peu de tems après par la Princesse de Chartres. Elle étoit précédée du Marquis de Blainville & de M. des Granges. Le Duc d'Elbeuf lui donnoit la main droite, & le Marquis de Couvonges la gauche. Ils étoient accompagnés de M. Barois, Envoyé du Duc de Lorraine, au sujet de son contrat de mariage. L'habit de Madem. de Chartres étoit d'une étoffe d'argent, & la juppe de même, toute chamarrée de dentelles d'argent. Sa parure étoit de diamans & de rubis.

Le Duc d'Elbeuf avoit un habit à manteau à fond noir avec des fleurs d'or, doublé d'un glacé d'or, sur lequel étoit appliqué un grand point d'Espagne d'or à cartilannes, qui régnoit tout autour du manteau. Les chausses étoient garnies de pareilles dentelles en falbala à trois rangs, avec des rubans bleus & or. Il avoit aussi des plumes bleues, & tout son ajustement étoit magnifique.

Le Roi ayant fait avertir la Duchesse de Bourgogne, à l'issu du Conseil, toutes les Dames la suivirent chez l'épouse du Roi Jaques. Le Roi s'y étoit déjà rendu. L'on se mit en marche pour aller à la Chapelle. Mademoiselle de Chartres & le Duc d'Elbeuf marchèrent les premiers, le Roi, le Roi Jaques & la Reine son épouse allèrent ensuite, précédés de M. le Dauphin, & de tous les Princes de la Maison Royale. Si tôt qu'on fut arrivé à la Chapelle, le Cardinal de Coislin, la Mitre en tête & la Croix à la main, salua les deux Rois, fit une courte priere, après laquelle il se mit dans son fauteuil, & appella, ainsi qu'il avoit fait le jour précédent aux fiançailles, *Henri de Lorraine, chargé de la procuration de Leopold Duc de Lorraine, & vous Elizabeth Charlotte d'Orléans &c.* puis il acheva la cerémonie, selon l'usage ordinaire.

La Melle finie, l'on se remit en marche, pour sortir de la Chapelle, & quand on fut près de la porte, le Roi se retourna, pour faire ses adieux à Madame la Duchesse de Lorraine, qu'il embrassa plusieurs fois avec beaucoup de tendresse. Elle fondeoit en larmes, & ne put proferer aucune parole. M. le Dauphin, & le Duc de Bourgogne l'embrassèrent aussi. Le Roi, le Roi Jaques, & son épouse, M. le Dauphin, le Duc & la Duchesse de Bourgogne monterent dans l'appartement du Roi, pour se mettre à table, & le Duc & la Duchesse d'Orléans, le Duc & la Duchesse de Chartres, & la Duchesse de Lorraine, allèrent par la cour dans l'appartement de la Duchesse d'Orléans, où ils dînerent, & partirent sur les trois heures, pour aller à Paris.

On a remarqué, que cette Alliance étoit la trente-troisième, que la Maison de Lorraine a faite avec celle de France. Le Duc de Lorraine est fils de Reine, Neveu d'Empereur & de Roi. Il a pris, comme Roi de Jerusalem, une couronne fermée & composée de pièces de l'écu de ses Armes. On pretend que le Duché de Lorraine est le plus ancien de l'Europe.

Le Roi devant défrayer la Duchesse de Lorraine de toutes choses après son mariage, cette Princesse partit le 13. de Fontainebleau dans les carolles du Roi accompagnée des Gardes de sa Majesté. Elle arriva sur les neuf heures du soir au Palais Royal, où il y avoit une foule de monde, pour la voir.

Tome II.

Ans de
l'Ere
Vul.

Les Gardes du Roi avoient pris possession de la Salle des Gardes de son appartement, & les Huissiers de la Majesté, de toutes les portes de ce même appartement, comme les Valets de chambre, de la chambre, où elle devoit coucher. Les Officiers des sept Offices, savoir ce qu'on appelle la Bouche, le Gobelet, la Paneterie, la Fruiterie, &c. s'étoient pareillement emparez de tous les Offices & de toutes les Cuisines. Le traitement commença le soir, & M. de Cambrai, Maître d'Hôtel du Roi, qui en étoit chargé, fit les fonctions de sa charge au souper, qui fut très-magnifique.

Le même jour, le Duc de Lorraine donna à Nancy la Comédie gratis, & traita soixante personnes à souper. Il y eut des fontaines de vin en plusieurs endroits de son Palais, des Feux dans toutes les rues, & des illuminations à toutes les fenêtres. Depuis ce jour, ce Prince dépêcha tous les jours un Gentilhomme, pour savoir des nouvelles de la Duchesse son épouse, & lui faire compliment de sa part.

Cette Duchesse fut visitée le lendemain de son arrivée à Paris, & le jour suivant par tout ce que la France a de plus distingué, & cette Princesse étant extrêmement aimée, à cause de ses manières honnêtes & obligeantes, de sa bonté & de son affabilité naturelle, tous ceux qui la virent parurent sensiblement touchés de son départ.

Le 15. elle fut complimentée sur son mariage par le Prévôt des Marchands, accompagné des Echevins. Ils lui firent les présens accoutumés en de pareilles occasions. Le Roi lui fit présent d'une parure de diamans de très-grand prix, & d'un ameublement complet de brocard d'or. Le Duc d'Orléans lui donna deux très-beaux ameublements complets, une parure de Diamans, une autre de rubis d'Orient & de Diamans, une troisième de pierres de diverses couleurs, & des pendans de perles en poire, trois perles à chaque pendant; plusieurs Lustres de cristal, des pendules, des bras de Vermeil doré, des porcelaines garnies d'or, & surtout une Toilette de Vermeil doré, contenant généralement toutes les pièces, qui peuvent entrer dans une toilette, toutes de formes différentes. On n'a jamais rien vu de plus beau pour ces sortes d'ouvrages, que les quarrez, & le Miroir de cette Toilette. Il n'y avoit pas une pièce, où la cizelure ne fit voir des attributs de l'Amour & du Mariage, & des figures admirablement bien travaillées. Cette Toilette étoit accompagnée de quatre grands Flambeaux de Vermeil doré, & de deux encore plus grands & quarrez, pour les Huissiers, qui les portent devant les Souverains, qu'ils ont l'honneur de servir. Toutes ces pièces étoient aux Armes du Duc & de la Duchesse de Lorraine, avec la couronne fermée.

Le 16. au matin le Duc & la Duchesse de Chartres, qui étoient venus de Fontainebleau avec cette Princesse, lui dirent adieu avant qu'elle fût levée, & se retirèrent avec précipitation, de peur d'être trop attendris par de plus longs adieux, & pour arrêter l'abondance des larmes, qui commençoient à couler.

Sur les deux heures du même jour, la Duchesse de Lorraine partit dans les Carolles du Roi. Les Gardes commandez par M. de Butca le Fils avoient l'épée haute; son Carosse étoit entouré de dix Valets de pied de sa Majesté, quatre grands & six petits. Elle étoit aussi servie par six Pages du Roi. Le Carosse des Ecuyers précédoit celui de S. Altesse Royale, dans lequel étoit M. des Granges Maître des ceremonies, M. du Souffoi Ecuyer du Roi, M. l'Abbé Teru-Mauroi, ci-devant Précepteur de S. Altesse Royale, le Pere Confesseur, M. des Bordes Ecuyer de la Princesse, & M. de Maugrison premier Medecin. Dans le Carosse du corps étoient la Duchesse de Lorraine, la Princesse de Liffbonne nommée par le Roi pour l'accompagner, Madame de Maré, Madame de Couvonges, Madame de Roquenaufe la Mere, & Mademoiselle de Roquenaufe Fille d'honneur de S. Altesse Royale.

Cette Princesse alla coucher à Claye, d'où elle partit le lendemain pour Meaux. Elle dina à l'Evêché, & alla coucher à la Ferté sous Jouarre. Pendant qu'elle avoit vers la Lorraine, le Prince son époux venoit au devant d'elle. Il arriva le 18. au matin à Bar, accompagné de toute la Cour, & de ses Chevaux Legers, ainsi que de plusieurs Compagnies de Bourgeois à cheval, qui avoient été au devant de ce Prince. Il étoit à cheval avec le Prince Charles son frere. Il mit pied à terre à la porte de la Ville. On lui presenta le Dais, sous lequel il se mit avec le Prince Charles, & se rendit au Château entre deux hayes de soldats, sous les armes, où l'on chanta aussi-tôt le *Te Deum*. Il donna le matin audience à M. de la Carte, présentement Marquis de la Ferté, Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans, qui le vint complimenter sur son mariage, de la part de S. Altesse. Ce Marquis eut l'honneur de dîner avec le Duc de Lorraine. Le Prince François se rendit ce jour là à Bar, avec le Marquis de Meufe.

Les appartemens du Château étoient magnifiquement meublés. Il y avoit dans une salle basse une tenture de tapisserie d'une très-grande beauté. Elle représentoit l'Histoire d'Abraham. Il y avoit deux Lustres d'argent ornez de quantité de figures du même métal. Huit grandes plaques d'argent, & un Dais sur une Estrade, où leurs Altesces mangèrent. On voioit dans l'antichambre de l'appartement d'en haut un fort beau lustre d'argent, avec plusieurs plaques de même matière. On entroit de là dans une Chambre ornée de plusieurs miroirs, des plus hauts qui se puissent trouver, & dont les bordures étoient de pièces rapportées de Vermeil doré & d'argent. Il y avoit aussi dans le même lieu une table d'argent avec des ornemens de Vermeil; & les Guéridons de même, des Chenets d'argent, un grand nombre de Vases remplis de fleurs d'argent, & de Vermeil doré,

b 2

Ans de
l'Ère
Vulg.

doré, & un lit d'une fort grande richesse, avec deux grandes Montres en maniere de Cadrans, garnies de diamans & d'éméraires. Les Tapisseries étoient d'une beauté proportionnée à toutes ces richesses.

La Princesse coucha à Jöüarre le 17. d'où elle partit le 18. pour Monmiral. Elle y séjourna le 19. & alla coucher le 20. à Eitoges, & le 21. à Chalons, où elle fut reçue par l'Evêque, & les autres personnes distinguées de la Ville, avec tous les honneurs dûs à son rang & à son mérite. Elle alla coucher le 23. à Vitry. A peine s'y fut-elle mise à table pour souper, que M. de Couvonges parut, qui lui présenta une lettre de la part du Duc de Lorraine, qui s'étoit coulé lui-même derrière M. de Couvonges, suivi de son Capitaine des Gardes, frère de M. de Strinville, qui y étoit aussi. La Duchesse de Lorraine lut aussitôt la lettre, en regardant avec beaucoup de modestie le prétendu Gentilhomme, qui étoit derrière Mess. de Couvonges & de Viange; & qui parut fort rouge & fort échauffé. Il y eut bien des regards de part & d'autre. Enfin, M. le Duc de Lorraine ayant remarqué, que Madame la Duchesse ne mangeoit point, eut la ditéction de passer dans la Chambre de cette Princesse, où il attendit la fin du souper dans la ruelle de son lit. Madame de Lorraine l'y trouva après le souper. Leurs Alteffes se saluerent sans s'approcher. Mais Madame de Lislebonne en parlant à M. de Lorraine assez haut, ayant laissé échapper le mot de Monseigneur, par hazard, ou de dessein prémédité, Madame de Lorraine demanda à Madame de Lislebonne, si elle ne vouloit pas bien permettre, que ce Prince la saluât. Ils s'approcherent & se baisèrent des deux côtés. Tout le monde fut charmé de la bonne grace, & de la maniere modeste, douce, tendre, & respectueuse, dont Madame de Lorraine en usa en cette occasion. Leurs Alteffes demeurèrent encore quelque tems ensemble. On joua ensuite, & le Duc, afin d'avoir un pretexte pour s'asseoir, se mit de moitié avec Madame de Lislebonne. Ce Prince parut fort gai, & avec des manieres fort aisées. Le jeu, qui dura jusqu'à onze heures trois quarts, étant fini, & M. de Lorraine s'étant levé avec toute la Compagnie, il fit une profonde reverence à Madame la Duchesse, & alla chez Madame de Lislebonne, pour retourner ensuite à Bar.

Le 24. Madame la Duchesse de Lorraine étant arrivée à Sermoise, le Duc l'envoya complimenter par le Lord Carlingfort Chef de son Conseil, & Colonel de son Regiment des Gardes. Le 25. ce Prince, qui s'étoit rendu aux environs de Sermoise, ayant été averti par le Comte de Couvonges, que la Duchesse avoit diné, se rendit au logis où elle étoit, accompagné de ses Officiers & des Seigneurs de la Cour, avec un cortège de plusieurs Carolles. Madame de Lislebonne lui presenta Son Alteffe Royale, & après les complimens réciproques, ils monterent en carosse. Lorsqu'ils furent arrivés à l'endroit, qui sert de limites entre la France & la Lorraine, M. de Busca Exemt des Gardes du Corps, qui avoit escorté la Princesse avec douze Gardes du Roi pendant la route, prit congé d'elle, pour retourner à Paris, & fit place aux Gardes & aux Chevaux legers du Duc de Lorraine, qui attendoient en cet endroit, pour continuer l'escorte. Le même jour, étant arrivés à Bar, la ceremonie du mariage fut faite

Ans de
l'Ère
Vulg.

par le Grand Aumônier de Son Alteffe Royale, dans la Chapelle du Chateau, après laquelle, le Duc présenta à la Princesse la Marquise d'Haraucourt sa Dame d'honneur, la Marquise de Lenoncourt sa Dame d'atour, les autres Dames, & les Officiers nommez pour la servir. Il y eut ensuite un magnifique souper, où étoient l'Evêque d'Osnaubrug, & le Prince François, avec la Princesse de Lislebonne, Mademoiselle de Lislebonne, le Comte d'Armagnac, le Chevalier de Lorraine, le Comte de Marfan, & le Prince Camille. On servit en même tems quatre autres grandes tables, pour les personnes de la Cour du Duc, & pour les Officiers du Roi, qui avoient servi son Alteffe Royale, pendant son voyage. Le lendemain du mariage, il y eut Comedie & feu d'artifice.

De cette alliance auguste & charmante sont sortis le Duc de Bar né le 26. Aout 1699. & mort le 4. Avril 1700. la Princesse Gabriele Abeffe de Remiremont née à Nanci le 21. Octobre 1700. la Princesse N. . . née le 13. Novembre 1701. & morte le 19. du même mois; la Princesse N. . . née à Luneville le 30. Octobre 1702. Le Prince Louis né le 28. Janvier 1704. La Princesse N. . . née à Luneville le 16. Fevrier 1705. La Princesse N. . . née à Luneville le 4. Mars 1706. & morte le 13. Juin de la même année.

Le Regne de S. A. R. est un des plus heureux que la Lorraine ait goûté depuis plusieurs Siècles, la Prudence, la Sagesse, la Bonté, en font le Souverain le plus accompli & le plus aimé de son tems; il est d'une taille mediocre, mais bien proportionnée, il a les cheveux châtains clairs, les yeux grands, doux & vifs, le nez & la bouche bien faite, le visage un peu long, le tain blanc & vermeil, un air herotique, mais qui n'estarouche pas, la conversation aisée, possédant plusieurs Langues en perfection, l'esprit juste, aisé, penetrant, plein de feu, maître de sa parole, plus maître encore de ses passions, l'ame liberale, bien faisante, ennemie de l'imposture, aimant la justice, fidelle à ses promesses, circonspécté dans sa conduite, pieuse, chrétienne, reguliere dans toutes ses actions; il se plaît aux exercices du corps, il est infatigable dans le travail, adroit, ingenieux, politique, Prince en un mot adoré de son peuple, & qui porte son peuple dans son cœur.

Toute l'Europe attentive sur sa personne durant cette guerre qui embraze tant de Royaumes, a été charmée de sa prudence, elle a admiré comment ce jeune Prince a su se maintenir entre tant de puissances armées, qui le sollicitoient à prendre parti, dans une entiere neutralité, qui ne fait ombraige ni aux voisins qui l'éclairant, ni aux Princes éloignés qui se reposent sur sa bonne foi.

On lui a frappé deux medailles, dont l'une servira de monument à la haute sagesse qu'il a fait paroître dans les conjonctures difficiles de son Regne. L'autre annoncera à la posterité sa magnificence dans les reparations des chemins publics, reparations au reste qui le disputeroient avec celles des Césars par leur beauté, leur grandeur, leur utilité.

Son séjour ordinaire est à présent à Luneville, où il a été contraint de se retirer le 2. Novembre 1702. pour faire place aux troupes Françoises qui s'emparerent de Nanci Capitale de ses Etats.



DISSERTATION SUR LA REPUBLIQUE DE VENISE.

QU'UN ancien & fameux Etat doit faire naître à la ruine & à la desolation de plusieurs villes d'Italie. Il en est des Sociétés à peu près comme des assemblages de matière; rien ne s'y perd; & quand l'une tombe, ses matériaux & ses matériaux deviennent ordinairement les fondemens d'une autre.

Au V. Siècle les Huns firent un horrible ravage en Italie. " Ces Peuples, dit un Historien, sortis des Palus Meotides, s'étoient fait connoître par des cruautés inouïes, lesquelles sans doute donnerent lieu à la fable qui se débita touchant leur première origine. Car si nous en croyons un ancien Ecrivain, ils eurent pour peres les Demons, & pour meres des Magiciennes, que Filimer Roi des Gots avoit chassées de son Armée. Leur figure qui n'avoit presque rien d'humain, peut avoir aussi donné occasion à cette histoire fabuleuse. Ils étoient petits de taille, mais forts & ramassés. Ils avoient les épaules larges, la tête fort grosse, le visage balafré, parce que leur coutume étoit de le déchiqueter aux enfans, si-tôt qu'ils étoient nez, en sorte qu'il n'y croissoit jamais de poil. On voioit au-dessous de leur front deux petits trous plutôt que deux yeux; ce qui les rendoit affreux à voir. D'ailleurs ils étoient d'une noirceur extraordinaire pour des peuples du Nord: ainsi leur seule vue jettoit la frayeur dans les âmes les plus intrépides. Ils étoient bons soldats, infatigables, agiles. Ils montoient à cheval avec une promptitude & une légèreté inconcevables. Ils campoient toujours, regardant les maisons comme des tombeaux, & tenant pour morts ceux qui s'y renfermoient. Le jour ils faisoient des courses, & la nuit ils prenoient quelque repos, mais toujours à cheval. . . . Theodose le Grand les vainquit dans une sanglante bataille; ils devinrent cependant encore plus formidables qu'auparavant sous leur Roi Attila, lequel s'étant mis à la tête d'une Armée de cinq cens mille hommes, résolut de détruire en même tems les Romains & les Gots, les deux seules Nations qui pouvoient lui faire résistance. Ce Prince étoit brave, & grand Capitaine, & il n'avoit pas moins d'adresse que de valeur. Il se vançoit d'avoir découvert l'épée de Mars, laquelle avoit toujours passé pour une chose sacrée parmi les Rois Scythes, & cette superstition augmentoit la confiance de ses Troupes."

Tel fut le Conquerant & tels furent les Soldats qui donnerent occasion à l'établissement de notre République. Il n'étoit pas fort nécessaire, je l'avoué,

Tome II.

d'attacher ce tableau à la façade du petit édifice que j'entreprends: mais la peinture m'a paru d'un bon pinceau; & de plus ayant rapport à l'entrée de mon sujet, je croi ne l'avoir pas amenée trop machinalement. Entrons en matière.

Attila donc, ce fier & barbare Scythe qui faisoit gloire d'être nommé *le fleau de Dieu*, en quoi il raisonnoit fort juste, puisqu'il étoit Conquerant de profession, Attila, dis-je, étant entré furieux en Italie, saccagea d'abord Aquilée & toutes les autres villes voisines qui eurent le malheur de se trouver sous la première furie de ses armes. Attila cherchoit à se venger de la sanglante perte qu'il venoit de faire dans les plaines de Châlons, où Aëtius Général de l'Armée Romaine lui avoit donné bataille, accompagné de Merouée Roi des François, & de Theodoric Roi des Visigots, que la crainte du péril avoit réunis ensemble; on peut donc bien s'imaginer qu'il ne respiroit que le carnage; que la rage conduisoit son bras; & que par tout où il avoit frappé ce n'étoit que sang, que mort, qu'une affreuse desolation.

Ceux qui eurent le bonheur de survivre à cette tempête de fer & de feu, porterent où ils pûrent les restes d'une vie misérable. Un grand nombre de ces Rechapez se retira dans de petites Iles du Golfe de la Mer Adriatique. Là demeuroient quelques pauvres gens presque séparés du commerce des autres hommes, & qui fondoient toute leur subsistance & toute leur fortune sur le rapport de leurs nasses & de leurs filets. Ils avoient pourtant déjà commencé à dresser quelques bâtimens, comme s'exprime un vieux Geographe, & c'est à cette dernière époque qu'on rapporte la première fondation de l'Etat Vénitien. Dans cette supposition-là il ne pouvoit guère avoir une origine plus basse; & ces bons Pêcheurs ne prevoioient apparemment point les grandes suites de leur petite entreprise. Il en est de l'agrandissement des Sociétés comme de celui des particuliers: ce Parvenu que nous voyons s'étendre nonchalamment dans le fond de son magnifique carrosse, s'estimoit autrefois trop heureux d'en conduire un médiocre, ou de monter derrière une voiture de louage: de même à proportion un Etat qui aujourd'hui équipe de puissantes Flotes, & qui met sur pied de nombreuses Armées, aura peut-être été formé au milieu de quelques huttes, & de quelques barques de Pêcheurs.

Les Infortunes donc qui suivoient l'inhumanité des Huns, s'étant joints aux premiers Habitans de ce Canton maritime, la crainte de ces Barbares, & l'envie de se mettre hors de leur portée, incita ces Insulaires à un projet dont ils ne se seroient peut-être jamais avisés s'ils n'eussent point été dans le

V v

pe-

peril, ce fut de bâtir une ville sur la Mer; & cette ville après quelques années de travail fut un assemblage de soixante & douze Iles jointes par quatre cens cinquante ponts. Si la crainte donna une origine si extraordinaire à Venise, la prudence, l'industrie, la valeur, sur tout l'ambition & l'intérêt, ces deux grands mobiles des Societez jeunes & vieilles, nouvelles & anciennes, firent fleurir cette Ville: par succession de tems elle eut des annexes & des dependances; elle fit des conquêtes sur Mer & sur Terre; & elle devint un puissant Etat. Ainsi on peut, ce me semble, regarder la République de Venise comme un beau morceau, comme un debris précieux de l'Empire d'Occident lorsqu'il fit naufrage par le debordement & par l'inondation des Peuples du Nord.

Nos Venitiens allerent si bien de progrès en progrès; ils s'agrandirent si fort; ils étendirent leur domination si loin, que si leur puissance n'avoit pas trouvé enfin une digue, peut-être eussent-ils ressuscité par leur puissance & par leur étendue l'ancienne République Romaine. Mais on arrêta ce torrent; & quoiqu'il reprit ensuite son cours, ce n'a jamais été depuis avec la même impetuosité. Voici en abrégé l'histoire de cette humiliation.

„ La République de Venise étant devenuë fort „ puissante, & la fierté qui accompagne le grand „ pouvoir aiant trop paru dans sa conduite, plusieurs „ Etats se liguèrent pour la mettre à la raison. Louis XII. Roi de France étoit fort en colere contre les Vénitiens à cause d'une vintaine „ d'offences qu'ils lui avoient faites. Le Pape, l'Empereur, & le Roi d'Espagne, ne les haïssoient pas moins pour différentes causes, & particulièrement parce qu'ils avoient empiété des terres „ sur chacun d'eux. Toutes ces Puissances firent „ une Ligue contre les Venitiens si secretement à „ Cambrai en 1508, que tout habiles qu'ils étoient, ils n'en aprirent la conclusion que quand elle commença d'être executée. L'Ambassadeur de France „ déclama contre eux d'une terrible manière, dans une harangue qu'il prononça devant l'Empereur Maximilien l'an 1510. Il raconta l'origine, les progrès, les desseins, les artifices & les „ moiens de regner de cette République. Mais il „ faut se souvenir qu'un Orateur qui veut animer à „ la guerre ceux à qui il parle, ne se pique pas „ trop de l'exactitude d'un Historien.

„ Suivant Mezerai Louis XII. qui entra dans cette Ligue, eut presque lui seul toute la gloire d'avoir humilié cette Puissance qui s'étoit renduë formidable & odieuse à tous ses voisins. *Les Venitiens*, dit-il, *virent en même temps Louis XII. delà les Monts avec 40000. Combatans leur commencer la guerre, & le Pape les foudroier de ses excommunications, qui font grande impression sur les peuples, quand elles sont fortifiées par la terreur des armes. Le Roi ayant passé la Riviere d'Adde, poursuivit de si près leur Armée, qu'il la combattit le 14. jour de Mai, & gagna cette memorable journée de la Giëra d'Adde près du village d'Aignadel à quatre milles de Caravas. Toute leur Infanterie y demeura, & leur Général Alviane aiant perdu un œuil fut fait prisonnier. En quinze jours de tems, le Roi, presque sans coup ferir, conquit toutes les places qu'ils lui detenoient. Il eût bien pu prendre encore Vicenze, Padoue, Veronne, Trevis, & toutes celles qui appartenoient à l'Em-*

„ pire ou à la Maison d'Autriche, s'il eût eu „ moins de justice que d'ambition. Il renvoya les „ Deputez de toutes ces villes qui lui apportoient „ les Clefs, à l'Empereur qui les reçut sous son „ obeissance, & y mit quelques Garnisons.

„ Le Pape avoit fait entrer une Armée de 10. „ à 12. mille hommes dans la Romagne. . . . Le „ Roi Ferdinand n'avoit qu'une petite Armée navale dans le Golfe, & s'atendoit à profiter, „ comme il fit, du travail & de la depense des „ François. Or la seule perte de la bataille „ d'Aignadel, mit la Seigneurie de Venise dans „ une telle consternation, que desesperant de pouvoir rien garder dans la Terre ferme, elle résolut de se resserrer dans les Iles de son Golfe; „ & dans ce desespoir elle commanda à tous les „ Gouverneurs des Places qui avoient été au Pape ou à Ferdinand, de leur ouvrir les portes, & rapella ses Magistrats de Veronne, Padouë, Vicenze, & autres sur qui l'Empereur avoit „ prétention. Voilà comme ces trois Potentats, „ par la valeur des François plutôt que par leurs „ forces, recouvrerent tout ce qui avoit été empiété sur eux; & comme l'ambition des Venitiens, pour n'avoir point eu de bornes, vit recrir en moins de rien celles de leur Seigneurie „ jusqu'au bord de leur Canal.

„ Notez que Jean le Maire de Belges, *Indiciaire* „ & *Historiographe de la Reine Anne de Bretagne*, femme de Louis XII. fit un Livre qui „ étoit pour le moins aussi satyrique que la harangue de l'Ambassadeur de France. Il l'intitula *la Legende des Venitiens*. Il observe dans son prologue que l'on tenoit alors pour toute assurée l'entiere ruine de leur République, & qu'on alleguoit certaines propheties, oracles, vaticinations sur ce sujet, & prognostications „ d'Astrologie, apparences de signes, estranges éclipse, fulminations, cometes, tremblemens de terre, monstres, portentes & presages divers. . . . „ Je me suis mis en peine, continue-t-il, de faire „ un recueil & decours sommaire de toutes les „ histoires & chroniques des Venitiens, lesquelles „ j'ai réduit en trois poinçts principaux: & ay „ trouvé par iceux, que si aucunes propheties, „ vaticinations ou prognostiques ont été divulguées „ de leur ruine, ce ha été prevision & preadmonition „ de la juste judicature divine: ce que je pretens „ prouver par lesdits trois poinçts ou articles. „ Il est utile de marquer ceci, afin que l'on ait „ des preuves: 1. de la fanfaronnerie des Nations „ qui voient un heureux commencement à leurs „ entreprises. 2. De la credulité avec laquelle „ les Peuples ramassent & apliquent les prognostics. 3. De la promptitude avec laquelle la „ Providence confond ces discours superbes & „ superstitieux; car la République de Venise ne fut „ pas long-tems à se relever. „

Après avoir tiré d'un copieux & riche repertoire ce tableau historique, il est juste de faire un peu d'attention aux principaux objets qu'il represente. Premièrement, Venise independemment des Loix de la justice & de l'équité s'élève & se rend redoutable. Lorsqu'elle forme le dessein d'allonger sa frontiere d'un tel ou d'un tel côté, elle s'inquiète fort peu si cette allure est moralement bonne ou mauvaise: toute sa Jurisprudence consiste dans le bonheur des armes; & la raison du plus fort fait tout son Corps de Droit militaire, c'est le seul titre de ses

ses Conquêtes & de ses acquisitions. Notre Venise ne faisoit rien en cela que suivre l'usage de tous les Siècles & de tous les Peuples. Depuis que la surface de la Terre est couverte d'hommes qui vivent en des Sociétés séparées & sous des Loix différentes, le Globe est comme au pillage; c'est à qui en occupera un plus ample volume; & presque pas un Corps de ses habitans qui ne soit aux prises avec un autre Corps son voisin, pour voir en se tuant & en s'égorgeant, lequel dépossèdera l'autre, auquel des deux tout l'espace demeurera.

Il y auroit donc de l'injustice à leur faire un crime de s'être agrandis par les armes, puisqu'en cela ils n'ont fait que suivre le train des autres Nations. On ne seroit pas non plus beaucoup mieux fondé pour les blâmer d'avoir poussé trop loin ce qui s'appelle Droit de convenance ou de bienveillance; (quel Droit! c'est bien là abuser d'un terme) on ne seroit pas, dis-je, mieux fondé pour les en blâmer; car empiéter sur les voisins est un point autorisé par la Jurisprudence guerrière; on l'a aussi pratiqué de tout tems; & on le pratique plus que jamais. Venise victorieuse, usurpatrice, puissante, devint une Venise orgueilleuse: croyant sa fortune inébranlable, elle se donnoit des airs de hauteur & de fierté avec les Papes, les Empereurs & les Monarques; oh voilà le mal! Quand une République a eu le bonheur de parvenir jusqu'à pouvoir subsister par ses propres forces, il n'est point du tout de son intérêt de chercher à s'étendre; & sans vouloir m'ériger en fin connoisseur, je croi que la République de Rome ne tomba que pour avoir bâti sur le plan opposé. Patience encore lors qu'une République saisit toutes les bonnes occasions de s'agrandir sans se rendre trop odieuse, & sans se faire de trop puissans ennemis. Mais quand, aveuglée par sa prospérité, elle pique, elle irrite les Etats qui l'environnent, & ne garde point assez de mesures avec eux, elle se creuse un abîme où elle tombe tôt ou tard, & d'où elle ne se tire qu'avec un extrême bonheur. Nous en avons vu dans le dernier Siècle un exemple bien memorable. Une République, par son gouvernement sage, équitable, habile, par la protection de ses Voisins, & principalement par la benédiction du Ciel, s'étoit élevée dans le Monde, & tenoit un rang considérable parmi les autres Puissances de l'Europe. On accusa cette République, Dieu sait par quel motif! d'abuser de sa situation florissante, & de perdre le respect dû aux Têtes Couronnées: Elle se justifie clairement de cette imputation-là; & quoique très-innocente elle veut bien acheter la conservation de la Paix, pourvu qu'on n'exige rien d'elle contre l'honneur de sa Souveraineté, ni contre le bonheur de ses Peuples. Mais elle ne put rien obtenir; les prétendus offensez furent inflexibles, & on lui fit une guerre où elle eût infailliblement succombé, si les Puissances qui avoient grand intérêt à la maintenir, ne fussent intervenues dans sa bonne cause. Si donc une simple apparence de fierté a pu mettre une République aux abois de la part des Monarchies, il n'est pas surprenant que les Venitiens par une arrogance effective & trop bien prouvée se soient vus sur le point d'être resserrés dans les bornes étroites de leur premier établissement. Entendons bien, pourtant, s'il vous plaît, ces termes d'arrogance & de fierté; on peut aisément s'y méprendre. Souvent les Monarques se plaignent qu'une République s'émancipe à leur égard, à cause qu'en soutenant ses prétentions elle use de ce stile ferme & vigoureux

que les Souverains sont même obligés d'employer lorsqu'il s'agit de leur indépendance: il peut encore arriver que le Ministre d'un Roi taxera d'insolence des Républicains qui repoussent par la voye de fait une infraction qui seroit pour eux d'une dangereuse conséquence*. Qu'est-ce que c'est donc proprement que la hauteur blâmable & imprudente d'une République? Ce sont, autant que je m'y conois, les expressions menaçantes ou injurieuses; encore plus les atakes & les entreprises faites sans sujet ou mal-à-propos, & c'étoient aparemment là les griefs qu'on avoit contre les Venitiens.

Un mot sur ce profond secret avec lequel la Ligue de Cambrai fut conclue, & mise en execution. Cet événement étonne; cependant il est si bien averé dans l'Histoire qu'il faudroit être Pyrrhonien déclaré dans la Science des faits pour en douter. Nos Venitiens dès ce tems-là étoient consommés dans la Politique la plus clairvoyante: d'ailleurs ils ne pouvoient pas ignorer qu'on leur en vouloit, & qu'on avoit grande raison de leur en vouloir de plusieurs endroits. Un Sénat tout-à-fait pénétrant, & très-bien informé qu'il a plusieurs Ennemis dont un seul pourroit mesurer ses forces avec celles de ce Sénat, où cela mene-t-il naturellement? A se tenir sur ses gardes, à prendre toutes les précautions que demande une défiance si bien fondée; à veiller avec l'attention la plus exacte, & par tous les moyens possibles, sur l'intérieur des Cours suspectes, enfin à se tenir en si bonne posture qu'on soit en état de ne pas craindre la surprise & de parer les coups les plus imprévus.

C'est la route qu'a toujours tenue cette Puissance énorme qui depuis si long-tems fait ombre tout au moins, si mon calcul est juste, aux deux tiers de l'Europe. Sa vigilance s'étend par tout où elle a à craindre & à esperer: toujours alerte, toujours au guet, n'épargnant rien pour les souterrains; jettant l'argent à la tête de la trahison & de la perfidie, sans en moins detester les traitres & les perfides; & aimant mieux hazarder de grosses sommes que de manquer une decouverte utile. Aussi est il bien rare que rien échape à la connoissance de cette Couronne; & ses Ennemis n'ont guère moins de peine à lui cacher les projets qu'ils forment contre elle, qu'à les executer. Venise ne suivoit pas cette méthode-là lors du Traité de Cambrai. Cette République s'étoit endormie sur sa puissance; & la haute idée qu'elle avoit de ses forces la tenoit dans une securité dont elle éprouva de ruineux & funestes effets, Venise verifia dans cette conjoncture ce qu'un Maître en Politique disoit il y a long-tems, les Etats se forment par hazard; ils s'accroissent en s'arrosant de leur propre sang; mais quelque puissans qu'ils soient ils ne se maintiennent que par une attention universelle, que par un soin général au dehors aussi bien qu'au dedans, *omni cura*.

De peur de franchir la ligne que le laborieux & louable Auteur de cet Atlas a tiré devant ma plume pour la fixer, je ne m'arrêterai point à la maniere dont les Venitiens rétablirent leurs affaires presque desesperées. Je ne réfléchirai point non plus sur la naïveté de ce bon Breton qui prétendoit avec des gens aussi simples que lui, que la Nature s'étoit beaucoup derangée, qu'elle avoit transgressé en plusieurs choses les Loix ordinaires du mouvement, pour annoncer au Monde la chute prochaine de la superbe Venise. Mais je ne puis m'empêcher de fai-

V v 2

re

* La chose est arrivée au commencement de cette guerre-ci.

re une remarque. Combien la République de Venise difere à present de ce qu'elle étoit avant sa fatale Journée d'Aignadel! Nos Venitiens étoient alors infatiables de conquêtes & d'agrandissement; & toujours attentifs à prendre & à usurper, on auroit dit qu'ils avoient choisi l'ancienne Rome pour modèle, & qu'ils ne desespéroient pas de la faire revivre en étenduë de puissance & de domination. Aujourd'hui c'est tout le contraire. Les Venitiens ne demandent qu'à n'être point attaquez, & qu'à conserver tranquillement ce qu'ils possèdent. Ne les a-t-on pas vus depuis quelques années faire un beau sacrifice à la conservation de la paix? Leur terrain occupé par deux Armées étrangères, leur pais desolé, leurs Sujets ruinez, qu'opolerent-ils à tout cela? Une grande patience; aimant mieux servir de theatre à la guerre que de s'y embarquer & que de la faire. Je ne pretens pas dire qu'en cela ils entendoient mal leurs veritables interêts, tant s'en faut. Deux Maisons toujours rivales disputoient l'Empire, ou du moins la superiorité de puissance en Italie: or la bonne Politique vouloit que les Venitiens demeurassent simples spectateurs de la querelle, qu'ils jugeassent des coups, qu'ils fussent neutres; leur étant bien plus convenable de laisser ces deux Maisons s'entr'afoiblir & s'entre-détruire, que de contribuer, en se declarant pour l'une ou pour l'autre, à se donner un Maître voisin. Joint à cela que la guerre étant le plus grand de tous les maux, un Souverain ne doit l'entreprendre qu'à l'extrémité, & que quand tout autre moien lui manque pour repousser la violence qu'on lui fait.

Avant la Ligue de Cambrai les Venitiens, vous l'avez vu, ne se soucioient guere de menager la France. Cette Couronne se plaignoit d'avoir été offensée vingt fois: on ne pouvoit pas marquer plus de mépris pour une puissante Monarchie: & quand il y auroit de l'erreur ou de la falsification dans le compte, Louis XII. auroit eu encore assez de griefs pour faire tomber le poids de son ressentiment sur une République qui gardoit si peu de mesures avec les Rois. Mais il s'en faut bien à present que Venise soit fiere & insultante à l'égard de la France. Ces Républicains marquerent leur consideration pour cette Couronne sous Henri IV. lors que leur Ambassadeur brûla devant lui une obligation par laquelle il se reconnoissoit redevable au Senat d'une très-grosse somme, ce qui fit dire à ce Prince qui étoit une source de bons mots, qu'il n'avoit jamais vu un si beau feu. De ce Règne-ci les Venitiens ont donné une autre preuve, à la verité moins solide & moins honorable; mais aussi beaucoup plus convaincante des sentimens de respect & de crainte qu'ils ont pour le redoutable Roi qui tient avec tant de puissance & de grandeur le timon de la Monarchie Française. La République ayant eu le malheur de chagriner ce grand Prince, (je dis le malheur; car elle n'en avoit nul dessein, & même son procedé étoit conforme aux Loix & à la justice) fit à Sa Majesté Très-Chrétienne une satisfaction, ou pour mieux dire une espèce d'amende honorable qui causa de l'étonnement. On cherchoit alors Venise dans Venise même. Quelle chute! disoient les Raisonneurs, quelle revolution! Est-ce donc là cette Venise qui aspiroit autrefois à la gloire de faire trembler l'Europe, qui a été toujours si jalouse de sa Souveraineté, & qui en agissoit si imperieusement avec les premiers Potentats, sur tout avec la France? Ce qui rendoit la chose plus surprenante, c'est que les

Venitiens s'humilioient dans une conjoncture où la France chargée d'une guerre à laquelle cette Couronne ne fournissoit qu'avec les derniers efforts, n'étoit point du tout en état d'inquieter la République; & qu'au contraire la République auroit bien embarrassé la France si elle s'étoit jointe avec ses ennemis. Mais le Senat avoit sans doute ses raisons; & comme il est fort sage, on doit croire qu'il prit le meilleur parti.

Après avoir pris mon sujet historiquement, je vais le prendre politiquement. Que les Venitiens se gouvernent sur de bons principes, sur des regles sages, sur des maximes solides par raport à la durée d'un Etat, c'est une verité incontestable, & qui porte sa preuve & son évidence avec soi. Suivant la Chronologie ordinaire il y a près de treize Siècles que la République de Venise se maintient: il n'étoit pas possible que pendant un si long-tems elle n'essuiât plusieurs disgraces & plusieurs revers. En effet ce noble & riche Vaisseau s'est vu plus d'une fois sur le point d'être submergé; & sans entrer dans le detail de ses tempêtes, nous l'avons vu prêt à abimer par la Ligue de Cambrai. De plus il faudroit n'avoir guere lu pour ignorer ce qui se passa sous le Duc d'Osône, Viceroy de Naples, & sous le Marquis de Bedmar Ambassadeur d'Espagne à Venise. Cette Ville courut alors un extrême danger; & peu s'en falut que le dessein funeste qu'on avoit machiné pour la brûler & pour la faire perir ne fût exécuté. Mais enfin Venise a évité tous ces écueils; elle a toujours vogué à travers les orages & les vents contraires; nous la voyons encore aujourd'hui sur le pié d'un des plus florissans Etats d'Italie, pouvant se vanter que dans l'Histoire on ne trouvera peut-être point de Société Républicaine qui se soit conservée si long-tems.

Ce Gouvernement est tout-à-fait Aristocratique, la Noblesse étant seule en possession de l'autorité suprême. Mais il n'en a pas été toujours ainsi. Le Peuple avoit part autrefois à l'administration publique: les Nobles s'appliquerent à le dépouiller d'un Droit si juste, si naturel, si essentiel à tous les Etats qui ne sont point purement Monarchiques, & pié à pié ils en vinrent à bout. La Posterité de ce Peuple qui se laissa maîtriser & assujétir ne lui a guere d'obligation: elle éprouve souvent qu'un pouvoir partagé entre un certain nombre de compatriotes, je ne m'exprime pas bien, qu'un pouvoir attaché à un Ordre déjà superieur dans la Nation par la naissance, par le rang, par les privileges, n'est pas moins sujet à de fâcheux inconveniens, qu'un pouvoir réuni dans une seule volonté. Un bon Monarque rend ses Sujets heureux; & il n'y a point de République, quelque bonnes Loix qu'elle puisse avoir, à qui il ne soit préférable: un Tyran n'est jamais Tyran pour tous ses Sujets; il faut que tout au moins les fauteurs & les supôts de ses injustices & de ces violences soient en credit, en faveur, en fortune. Mais dans un Etat où les seuls Nobles gouvernent, tous les Sujets sont exposez à être malheureux: ils ont pour maître chaque membre du Corps de la Souveraineté. Le Peuple dépend des Souverains ni plus ni moins qu'il dependroit d'un Monarque; on le vexe, on le foule, on l'épuise, on le traite en animal de charge: mais outre cela chaque Noble se regardant comme un petit Roi, pourroit en agir de même par des airs hautains, fiers, absolus. Si bien que les Sujets d'une telle République pourroient avoir autant de Tyrans que de con-

conducteurs ; & sous le beau nom de liberté ils sont dans l'occasion continuelle d'éprouver le plus rude esclavage ; & si au lieu du possible vous me demandiez l'actuel, je prendrais la liberté de vous renvoyer à ceux qui connoissent à fond les Aristocraties de l'Europe. Belle leçon pour ces Républiques où le Peuple agissant par les Magistrats qui le représentent, a la meilleure part à la Souveraine administration ! C'est à elles à se bien tenir sur leurs gardes, & à veiller exactement au maintien de leurs droits.

A propos de veiller, c'est en quoi nos Venitiens excellent ; & ils passent pour les Politiques du Monde les plus fins & les plus attentifs. Ces Souverains ont toujours les yeux ouverts sur le dehors & sur le dedans. Ils étudient les allures des Cours, les démarches des Puissances ; ils les combinent, ils les pèsent, ils les balancent, & après en avoir prévu les suites, autant que cela se peut, ils prennent des mesures conformes à leurs intérêts. Ce fut ainsi que dans la révolution arrivée à un Etat, puissamment à la vérité, mais séparé d'eux par un si grand espace de Mer, qu'on croiroit qu'ils n'en auroient rien ni à espérer ni à craindre, ils demeurèrent d'abord spectateurs tranquilles, & qu'après plusieurs années ils reconurent par une solennelle & magnifique Ambassade un Roi que la Puissance de l'Europe qu'ils redoutent le plus & qui est aussi la plus redoutable, traitoit alors d'Usurpateur & de Tyran.

Mais si les Venitiens sont très-habiles à détourner tous les perils même les plus éloignés, ils le sont encore bien plus à prévenir les exhalaisons dangereuses qui pourroient s'élever du fond de leur République, des nuages qui pourroient se former dans le sein de leur Etat. On a écrit des choses bien extraordinaires là dessus ; & le grand mouvement que ces Souverains se donnèrent pour faire défendre & supprimer l'Ouvrage, n'est pas un léger indice, que l'habile & fameux Ecrivain qui en étoit l'Auteur n'en avoit point imposé. Quoiqu'il en soit, car je suspens volontiers mon jugement, cette Histoire-là représente des Maîtres tout-à-fait devoués & si cela peut se dire, plus que devoués au maintien de leur domination. Une rigueur souterraine & inexorable, est le grand moyen qu'ils emploient pour se conserver. Attachez à s'espier & à s'observer les uns les autres, presque toute découverte est d'un crime de Lèze Majesté ; a-t-on le malheur d'être dénoncé sur un simple soupçon ? C'en est assez pour mériter & pour subir le dernier châtement. Mais quoi, si mon ennemi, pour satisfaire sa vengeance ou sa haine, veut me perdre, il ne tiendra donc qu'à lui de me noircir par la calomnie, & de me déferer comme criminel à cette terrible Inquisition d'Etat ? Oui ; & il peut même le faire sans être connu, grand attrait pour un scelerat ! en mettant sa dénonciation par écrit dans un endroit destiné à la recevoir. Quelle injustice criante ! Cela est vrai ; encore plus criante que vous ne sauriez dire. Mais vous ne savez pas comment on raisonne en ce pais-là. Le Salut de l'Etat, dit-on, est la Loi suprême ; toutes les autres Loix se taisent, elles n'ont plus de force dès qu'il s'agit de la conservation publique ; la vie d'un particulier n'est rien à cet égard-là ; & il vaut mieux faire mourir cent innocens pour le repos & pour la sûreté du Gouvernement, que de sauver un coupable qui a machiné contre l'un & l'autre. Mais cette Raïson d'Etat à laquelle vous immolez comme des victimes vos bons, vos fidèles, peut-être vos meilleurs Sujets, n'exige-t-elle pas avant toutes choses,

Tome II.

qu'on pèse le crime à la balance de la justice, & qu'on ne le punisse que bien averé ; autrement des hommes ont un sort bien triste qui ne peuvent jamais compter sur leur innocence, & que la protection des Loix ne sauroit garantir des funestes effets de la sceleratesse & de la noirceur. Aussi ne crois-je point qu'on doive prendre sans correctif ce qu'on impute là-dessus à nos Venitiens ; & je m'imagine qu'ils ne condamnent & qu'ils ne punissent sur les dénonciations secrètes, qu'après avoir fait sous main toutes les informations possibles & requises en pareil cas.

La République emploie encore d'autres ressorts secrets à sa conservation. Croiriez-vous que le désordre des Ecclesiastiques en est un ? Je ne l'affirme pas ; mais voici ce que j'en fais. " Je ne souviens, dit un Auteur digne de foi, d'avoir demandé un jour à un homme, qui me contoit mille & mille dérangemens des Ecclesiastiques de Venise, comment il se pouvoit faire que le Senat souffrit des choses qui font si peu d'honneur à la Religion & à l'Etat. On me fit réponse que le bien public obligeoit le Souverain à user de cette indulgence ; & pour m'expliquer cette énigme, on ajouta que le Senat étoit bien aise que le Peuple eût le dernier mépris pour les Prêtres & pour les Moines ; car dès lors ils sont moins capables de le faire soulever. L'une des raisons, me dit-on, pourquoi les Jesuites ne plaisent point-là au Souverain, c'est qu'ils gardent mieux le *decorum* de leur caractère ; & qu'ainsi se faisant plus respecter au menu peuple par un extérieur plus réglé, ils sont plus en état d'exciter une sédition. J'ai de la peine à m'imaginer qu'un désordre aussi affreux que celui-là soit véritable. Où en seroit-on si l'autorité Souveraine avoit besoin de se maintenir par un tel expédient, & si le Clergé se rendoit plus formidable par ses bonnes que par ses mauvaises mœurs ? Ce désordre seroit mille fois plus déplorable que celui dont parle Tacite, lorsqu'il dit que sous un mauvais gouvernement la grande réputation n'expose pas à moins de perils que la mauvaise, *nec minus periculum ex magna fama quam ex mala*. Je ne suis pas mieux instruit que cet habile homme-là sur les raisons que les Venitiens peuvent avoir en laissant aux Ecclesiastiques une pleine liberté de se plonger dans le libertinage ; je veux bien même croire charitablement avec lui que le Senat n'y entend point de finesse politique : mais je sais bien que si le fait n'est pas croiable, il est néanmoins fort possible. La *Gent* à lucarne & à petit collet est très-dangereuse dans un Gouvernement républicain, lorsqu'elle sauve assez bien les apparences pour imprimer aux Dupes une confiance dévote & respectueuse. Quoiqu'un Clergé voluptueux cause beaucoup de scandale, il ne trouble point la Société Civile, & d'ailleurs les bons Chrétiens trouvent dans les Oracles divins un preservatif contre leurs exemples contagieux. Mais des Ecclesiastiques (chose assurément non rare ; chose *maintes & maintes fois* avenue) qui, dis-je, sous un dehors de régularité, de piété, de zèle, cachent un esprit inquiet, turbulent, ambitieux, peuvent, en remuant la multitude aussi sotte qu'ignorante, donner de violentes secousses à un Etat.

Autre moyen de conservation. La République de Venise est toujours sur la défiance & sur le qui vive avec la Cour de Rome. Le Senat fait parfaitement bien distinguer la puissance temporelle du Pape d'avec

Xx

son

son autorité spirituelle; & rendant inviolablement au Souverain Pontife toute l'obéissance, ayant pour lui tout l'attachement qu'on prétend lui être dû en qualité de grand Pasteur des ames, il s'opose vigoureusement pour peu qu'il voie qu'on en veut à sa Souveraineté & à sa liberté. Ce fut dans cette vûe qu'il fit, il y a déjà quelques Siecles, une Loi qui défend expressement à tous ses Ministres à la Cour de Rome d'en accepter aucun benefice sans l'agrément de la République. Le célèbre Hermolaüs Barbarus n'eut point égard à cette Loi; mais mal lui en prit. " Il étoit Ambassadeur des Venitiens " auprès du Pape Innocent VIII. lorsque le Patriar- " che d'Aquilée vint à mourir. Aussi-tôt le Pape " lui conféra ce Patriarchat. Hermolaüs eut l'im- " prudence de l'accepter sans attendre le consente- " ment de ses Superieurs, quoi qu'il ne put pas " ignorer que la République de Venise avoit fait " des Loix pour defendre à tous les Ministres qu'el- " le envoioit à la Cour de Rome d'accepter aucun " benefice. Les excuses d'Hermolaüs fondées sur " ce que le Pape l'avoit contraint d'embrasser la Pre- " lature ne furent point écoutées. Le Conseil des " Dix, le plus terrible & le plus inexorable de tous " les tribunaux, lui signifia fort sechement qu'il eut " à renoncer au Patriarchat, & que s'il ne le faisoit " point, son pere seroit dégradé de toutes ses digni- " tez, & verroit bien-tôt ses biens confisquez. On " fut inflexible: Zacharie Hermolaüs employa tous " les moiens imaginables pour obtenir le consente- " ment de la République au Patriarchat de son fils, " & n'ayant pu rien gagner, il en mourut de cha- " grin. Son fils le suivit de près: on a voulu dire " que lui aussi mourut par le chagrin, mais il y a " plus d'apparence qu'il mourut de peste. " Ce trait historique montre tout à la fois la sagesse des Ve- nitiens à empêcher que le Pape ait chez eux des créatures qui lui doivent leur fortune & leur élévation; & la fermeté inébranlable de ces Souverains à executer leurs résolutions & leurs réglemens. Mais la République a soutenu d'autres assauts bien plus éclatans, non seulement au sujet de la Cour de Rome; mais ayant même la Tiare pour partie & pour adverlaire. Combien de fois ces Souverains se sont-ils roidis contre l'Inquisition? Tout autant de fois qu'ils se sont aperçus que ce Tribunal vouloit empiéter sur l'autorité suprême. Vous souvenez-vous de la dispute du Senat avec le Cardinal Montalte, devenu depuis l'incomparable en bien & en mal,

oui l'incomparable Sixte V. Mais rien, à mon sens, n'a fait plus d'honneur à Venise, que son fameux dé- mélé avec Paul Cinquième. Ce Pape avoit le pré- texte, & la République avoit la raison. La Cour de Rome prétendoit sans fondement qu'il s'agissoit de l'immunité Ecclesiastique, & le Senat défendoit avec justice le droit de sa Souveraineté. Ce fut un grand bruit de part & d'autre: jamais le Ciel & la Terre n'en font venus plus vivement aux mains: le service divin fut suspendu par un Interdit; c'est tout dire; car il faut que le zèle d'un Pape flambe de toute sa force pour priver Dieu des hommages ex- terieurs que ses Créatures lui doivent. Le Saint Pe- re en eut pourtant le démenti; & il se trouva bien- heureux qu'un Monarque, bon ou mauvais profely- te dans le Catholicisme Romain, ouvrit un chemin à Sa Sainteté pour sortir avec honneur d'un Dédale où elle s'étoit enfoncée fort imprudemment.

Enfin le grand, & j'ose le dire, l'inimitable moien des Venitiens pour se conserver, est d'avoir dans leur Chef, dans leur Prince, dans leur *Doge*, un Sujet, & le plus à plaindre de tous les Sujets. Ce Prince qui a tout le dehors, toute l'apparence d'un Souverain, n'est dans le fond qu'une ombre de Mai- tre, qu'un esclave brillant, que celui de tous les mem- bres du Gouvernement dont la vie est plus exposée, pourquoi dire de tous les membres du Gouverne- ment? parlons plus juste, que celui de tous les par- ticuliers de la Nation, dont la vie est plus exposée, & qui doit craindre le plus une tragique catastro- phe. On étudie toutes ses démarches; & la moin- dre faute lui tourneroit à crime capital. Ses Courti- sans sont ses espions; ses Conseillers, ses Secretai- res, ses Ministres sont ses juges & ses parties, à peine est-il en sureté quand il est seul. Si bien que ce Prince chimerique faisant tout l'honneur de la li- berté, porte tout le poids de la plus pesante servi- tude. Je ne souhaiterois pas un tel Chef à tous les Etats Republicains; il y a de l'excès: mais je vou- drois qu'ils profitassent un peu plus de cet exem- ple. Si une Democratie peut se passer d'une tête do- minante ou gouvernante, comme il vous plaira l'a- peller, à la bonne heure; qu'elle s'en passe jusqu'à la fin des Siècles: mais s'il lui en faut une; & où n'en faut-il point quand le Peuple est à craindre? il faut, ce me semble, donner un pouvoir proportionné au premier poste; mais on ne peut prendre trop de mesures contre l'usurpation.

Pour ne pas laisser vuide le reste de cette feuille, nous joindrons ici quelques-uns des divertissemens du peuple de Venise.

Des Jeux & des réjouissances les plus ordinaires du peuple de Venise.

Des forces d'Hercule, & des combats de Taureaux.



Les forces d'Hercule & les combats de Taureaux sont des divertissemens que l'on voit quelquefois dans diver- ses saisons de l'année; mais comme le Carnaval est le véritable tems des plaisirs & des spectacles, c'est pour lors qu'on en renouvelle les principaux. Le peuple se plaît d'autant plus à ces deux ici, que ce sont

des gens du peuple même qui les donnent au pu- blic, & sur tout les forces d'Hercule, qui sont re- présentées par certaines compagnies de gens de barque, & d'artisans, qui s'exercent toute l'an- née pour ce sujet. Ils paroissent sur un grand échafaut dressé dans une place publique, & ils sont environ une vingtaine de jeunes-hommes ha- billez avec de petits haut-de-chausses, & des ca- misoles fort justes de quelque petite brocatelle, ayant des jartieres garnies de grelots.

La

La premiere figure qu'ils font en montant sur l'échafaut par une pente fort douce n'est pas des moins agreables. Ils portent chacun sur leurs épaules, un de leurs camarades, d'une maniere tout-à-fait singuliere: car ceux qui sont portez n'ont que le pied droit appuyé sur l'épaule de ceux qui les soutiennent, & se penchent en avant sur le côté, les bras étendus un en haut & un en bas; de sorte que marchant ainsi l'un après l'autre, & chacun tenant le bout du pied que celui qui est devant, lui tend, ils forment comme une longue chaîne de plusieurs hommes qui paroissent tout en l'air, & ne s'entre-soutenir que par le bout du pied & de la main.

Ils marchent en suite en cadence au son de leurs grelots, tournant toujours en rond, & ils font de tems en tems plusieurs figures differentes par leurs situations & postures extraordinaires, tantôt quatre dessous, tenant sur leurs épaules les extrémités de deux gros bâtons, en portent huit tout debout de la hauteur de cinq hommes, en comptant un petit garçon qui est toujours sur les épaules du dernier; tantôt 4. des plus forts, formant un arc de leurs corps pliez à la renverse, en soutiennent six ou sept ensemble sur l'arcade de leur ventre. On en voit qui ayant sur leurs épaules deux hommes debout l'un sur l'autre, s'asseient & se levent avec ce pesant & chancelant fardeau. Enfin après avoir formé par la diversité de leurs differentes postures plusieurs figures singulieres, où il n'est pas moins besoin d'une très-grande adresse, que d'une force prodigieuse, ils terminent ce divertissement, qui est au goût de tout le monde, & sur tout du peuple, qui comme les Romains ne demande que du pain, & des spectacles.

Le peuple n'accourt pas avec moins d'affluence aux combats de Taureaux, qu'aux forces d'Hercule. On dresse quelquefois des échafaux autour d'une place, ou bien l'on se contente d'une simple barriere; car les Taureaux qu'on y amene, ne sont pas furieux. Deux hommes les tiennent ordinairement par les cornes avec deux longues cordes: on leur lâche des chiens qui s'attachent, quand ils peuvent avec tant d'ardeur à leurs oreilles, ou à leur gorge, qu'ils perdroient haleine, & s'étoufferoient eux-mêmes, si l'on ne les en arrachoit adroitement. Ce divertissement seroit peu considerable, s'il n'y arrivoit souvent quelque plaisant desordre par des Taureaux qui s'échappent, ou qu'on abandonne sans corde, car se voyant vivement attaquez par les chiens, ils renversent souvent quelque échafaut, & mettent toute l'assemblée en déroute.

On fait aussi dans ces mêmes lieux combattre des ours & des chiens, car l'on nourrit de ces animaux exprès pour divertir le peuple; il n'y a pas longtemps qu'un ours se voyant rudement mené par les chiens, fit un effort plus grand qu'on ne se le pouvoit imaginer, & sauta sur un échafaut plein de monde, ce qui causa un si grand desordre, que plusieurs personnes y furent blessées. L'on fait aussi courir des bœufs par la ville pendant toute l'année, & sur tout pendant le Carnaval; cela ne se fait pas seulement pour en rendre la chair plus tendre, mais parce que les jeunes Nobles s'en font un divertissement, ils mettent bas la veste, & tenant eux-mêmes les cordes, courent après, & conduisent par les ruës ces animaux pillés par les chiens; cependant la petitesse des ruës met souvent les passans dans un grand embarras, lorsque dans un tournant, on trouve tout à coup devant soi un Taureau animé par des chiens.

Du Fresque.

Le divertissement du Fresque n'est pas seulement le premier de tous ceux que la belle saison ramene; mais il est encore le plus agreable pour les Dames, & pour les Cavaliers, comme il est aussi le plus singulier, & le plus surprenant de tous ceux que les Etrangers peuvent avoir à Venise: c'est ainsi qu'on appelle le Cours, & la Promenade qui se fait sur l'eau, & il est certain qu'on ne pouvoit pas lui donner un nom qui lui fût plus convenable que celui de Fresque, car dans les plus grandes chaleurs de l'Été, on ne peut jamais y être incommodé du chaud, ni de la poussiere: on y sent au contraire une fraicheur charmante, & il seroit même impossible de prendre ce divertissement dans une moins belle saison, que celle du Printems, & de l'Été.

L'on commence réglément le Fresque, la seconde Fête de Pasques, & l'on le continué jusques au jour de Saint Jérôme, c'est-à-dire, jusques à la fin du mois de Septembre; mais comme les Dames ne s'habillent pas tous les jours, parce qu'elles vivent pour la plupart fort retirées, cela fait qu'il n'y a de Fresque que les Fêtes & les Dimanches, & certains jours de solemnitez particulieres des Eglises, où les Gentils-donnes vont entendre la Musique, ou bien au sujet de quelque réjouissance publique, où les Dames sont invitées: car dans la belle saison tous ces divertissemens se terminent par le Fresque, qui se fait vers l'extrémité du grand Canal, vis-à-vis l'Eglise de Saint Jeremie, à cause qu'il passe moins de Barques de ce côté-là, qu'il n'y a point d'embarras, & qu'outre cela ceux qui veulent voir cette agreable promenade, le peuvent faire commodément, en se tenant sur un des deux Quays, qui sont en cet endroit d'une mediocre longueur de chaque côté du grand Canal.

L'on se rend au Fresque après vingt-trois heures, c'est-à-dire une bonne demi-heure avant le coucher du Soleil; la Compagnie s'y assemble peu à peu, & les Gondoliers menageant au commencement leurs forces, voguent d'abord lentement, allant & venant de la longueur d'environ huit cens pas; mais soit que ces hommes s'échauffent insensiblement, ou que l'émulation, dont ils se piquent tous, les anime à l'envi les uns des autres, il arrive enfin qu'ils voguent avec tant de force & de vitesse, qu'ils en sont hors d'haleine, & l'eau qui paroît au travers des Camisoles de Satin, dont ceux qui portent les livrées, sont ordinairement parez, fait voir qu'ils ne sont guere moins mouillez, que s'ils étoient tombez dans le Canal.

Il n'y a pas long-tems que la promenade du Fresque a été introduite, ou du moins qu'elle a été réglée, comme elle est à present; puisque le Gentilhomme, qui l'a établie, en jouit encore lui-même: il meriteroit certes qu'on lui dressât une Statue au milieu du grand Canal, pour avoir été l'auteur d'un si agreable & si singulier divertissement: ceux qui ne sont pas encore accoutumés aux Gondoles, ont d'abord de la peine à goûter cette promenade: car quand ils voyent cet endroit du grand Canal, couvert de trois ou quatre cens Gondoles, qui vont & qui viennent continuellement les unes contre les autres avec une vitesse & une legereté admirable, la tête leur tourne le plus souvent, & ils s'imaginent que l'on va se fracasser, & s'abîmer à tout moment; en effet de voir d'une part un grand nombre

bre de Gondoles, qui vont fondre sur celles qui viennent de l'autre, avec tant de force de rames, que l'eau en blanchit d'écume, on diroit qu'il faut nécessairement que les unes ou les autres soient brisées en mille piéces.

Cependant l'adresse, & l'expérience des Gondoliers, sur lesquels on se repose, rassurent les plus timides, & ces légers, & délicats bâtimens passent comme un éclair les uns entre les autres, sans se choquer, l'on en est quitte pour être quelquefois un peu mouillé, car l'eau qui est agitée avec violence, se trouvant pressée entre deux Barques, qui vont d'un cours opposé, jaillit ordinairement si fort à l'improviste, qu'il est impossible de s'en garantir : & comme cette eau salée tâche les étoffes de couleur, les Dames préviennent ces accidens, en relevant leurs plus belles jupes ; elles vont presque toujours seules dans leur Gondole, avec une ou deux Femmes de chambre : mais celles qui sont amies particulières, se mettent souvent ensemble, & laissent leurs suivantes à part ; lorsqu'elles sont quatre, elles se placent aux quatre coins de la Gondole, se regardant les unes les autres, comme des flatués, ou plutôt observant les démarches des Gentils-hommes, qui ne perdent point les occasions de faire régulièrement la cour à leurs Maîtresses.

La liberté d'aller au Fresque se compte pour une des plus grandes, que les maris accordent à leurs femmes, comme c'est un de leurs plus grands déplaîsirs que d'en être privées, les Gentils-hommes galands ne s'y font pas seulement distinguer par la propriété de leurs Gondoles, & de leurs Gondoliers ; mais encore par la petitesse, & par la légèreté des corps des Barques, qu'ils font faire exprès pour le Fresque, & par la dépense qu'ils font aussi pour avoir des Gondoliers fameux pour la force, & pour l'adresse ; car avec cet équipage, ils suivent les Dames, comme il leur plaît, ils prennent le devant, ou ils les joignent en quatre vogades, sans faire la moindre démonstration affectée ; car tout ce manège se conduit par l'intelligence des Gondoliers, qui au moindre signe connoissent si bien l'intention de leur Maître, qu'il semble que le pur hazard fasse naître toutes ces rencontres.

Le plus grand dépit qu'on puisse faire à son Rival dans ces occasions, c'est lorsque le voyant côtoyer la Gondole de la Dame, l'on s'ouvre le chemin avec la Prouë de la sienne, & l'on passe ainsi entre les deux : les Ambassadeurs vont ordinairement au Fresque *incognito*, c'est-à-dire avec une seule Gondole, & un Gentil-homme : ils y paroissent aussi quelquefois en cérémonie avec tout leur équipage ; mais pour lors ils tiennent le milieu du Canal, pour éviter la confusion, & les Gondoliers ne voguent point pour lors avec leur violence accoutumée : rien cependant ne fait plus admirer l'adresse de ces hommes que de voir aux deux bouts du Cours, dans cet embarras apparent, quinze ou vingt Gondoles tourner tout à la fois avec tant de justesse, que quelque longues qu'elles soient, elles ne se choquent & ne s'embarassent jamais.

Il est défendu aux Courtisanes de paroître au Fresque, si ce n'est lorsque quelque réjouissance de ce jour-là, donne lieu d'y aller en masque ; mais les Gentils-hommes étrangers prennent ce divertif-

sement avec la même liberté, que les Nobles Vénitiens ; & toutes ces fréquentes allées & venues, où les Amans tâchent de faire voir à leurs Maîtresses l'assiduité de leurs services, finissent avec le jour, c'est à-dire que cette promenade dure une heure & demie tout au plus, aussi les plus robustes Gondoliers n'auroient pas assez de force pour soutenir plus long-tems une si rude fatigue.

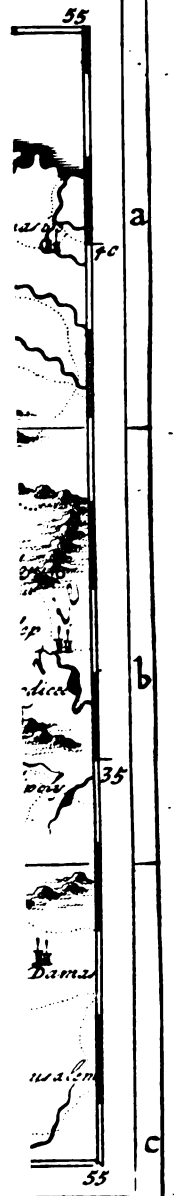
Des Regates, ou Courses de Barques.

Lorsque la République veut regaler un Prince, ou un grand Seigneur étranger de quelque spectacle public ; elle lui donne ordinairement le divertissement d'une Regate ; c'est-à-dire qu'elle ordonne des courses de différentes sortes de Barques.

Comme c'est sur le grand Canal que se font ces Courses, rien n'est plus beau que de voir d'un bout à l'autre, les fenêtres, & les balcons de tous les Palais, & de toutes les maisons, parez de tapis, & de carreaux de diverses couleurs, avec une infinité de monde, dont les toits, le Pont de Rialte, & un nombre prodigieux de Gondoles, & de Barques sont couverts à droite & à gauche, n'y ayant presque personne qui ne veuille jouir de ces agréables spectacles. Cela parut ainsi à la Regate que le Cardinal Delfin donna, il n'y a pas long-tems, au Cardinal Chigi, quoi qu'il fût *incognito*.

Ce ne seroit pas un fort grand divertissement de voir passer toutes seules avec beaucoup de vitesse les Barques qui disputent le prix ; mais les Peotes qui volent, pour ainsi dire, & qui vont devant pour écarter tous les empêchemens qui se pourroient rencontrer ; le grand nombre de Gondoles à quatre rames, plusieurs bateaux qui les suivent, & les cris continuels de ceux qui animent les vogueurs à l'en- vi les uns des autres à faire tous leurs efforts pour remporter le prix, sont ce qui contribuent le plus à la beauté du spectacle, & tout cela ensemble est assurément quelque chose de fort divertissant : cette Course se fait depuis l'endroit que j'ai dit jusques au bout du grand Canal, où pour allonger davantage la carrière, l'on plante au milieu de l'eau un grand pieu, autour duquel les vogueurs sont obligez de tourner, & de revenir tout d'une haleine jusques au Palais, où l'on distribue les prix aux premiers qui sautent dans un bateau paré, & destiné pour ce sujet ; & pour chaque Regate, il y a trois prix : le premier, & le second sont en argent, & le troisième est un Cochon de deux ou trois mois, d'où vient l'injure que les Gondoliers se donnent, en s'appellant, *Terzo di Regata*.

Mais rien n'égale la singularité des regates faites par des femmes, comme on en voit quelquefois parmi celles des hommes, pour rendre la Fête plus divertissante ; car il se trouve des femmes de Pêcheurs, qui ayant accoutumé d'aller à la pêche avec leurs maris, ne voguent guere moins bien qu'eux, & l'on en a vû deux rames fournir une assez longue carrière. Mais comme la vigueur & la hardiesse nécessaire aux femmes pour une entreprise de cette sorte, sont quelque chose de plus rare qu'aux hommes, on leur donne aussi des prix d'une valeur plus considérable.



VILLES
LIEUX
A GLOI-

t		
...	B	c
...	I	b
llée	H	b
...	c	b
...	B	b
e	C	b
...	C	b
...	B	b
de	H	b
...	H	b
tari	G	d
...	H	a
...	b	b
...	B	b
bl:		
re-		
...	c	b
al	c	b
...	H	a
...	E	c
al:		
...	G	b

t6
br
vi
qu
ne
fé

lie
til
ce
cl
ur
le
vi
à
&
le
v.
to
da
&
qd
ff
ti
fa

d
fa
p
p
p
h
r
p
p
h
v
f
r
c
c
f

v
t
r
e
f
f
c
c
c
c
v
j
j
j
j
j

UE E
nemen
ominatio
et fort b
declinent
sueur de
niers se
quoitre
se. Le Pa
ancien
risoictio
i. Frou
Provinc
même
lique pos
epubliqu
Patriarc
ssion de
ne au
es qu'il
ner que
Patria
tion de
grande
eroit qu
yset de
ite cicid
nt, donne
us, et ve
de l'a'ge
lle. ils
ereur. q
d'Aquie
la porte.
ce Patri
uir du
qui son
re sa res
e D'Aqu
ragant a

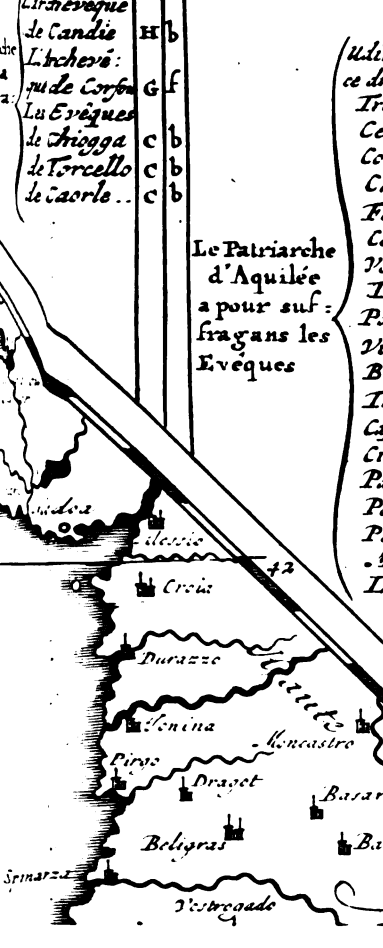
LE DE
Le Patriard
de Venise a
pour S ultra
gans.



CARTE DES ETATS OÙ LA REPUBLIQUE A PORTÉ SES ARMES.



L'ETAT DU GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE DE LA REPUBLIQUE



DE VENISE		
Udine Residente du P. d. Aquile	C b	I. Archevêq. de Zara a pour Suffragans
Trevise	C b	
Ceneda	C b	
Concordia	C b	
Caorle	C b	
Felbre	C b	
Comè	A b	
Verone	B b	
Trente	B b	
Padoue	C b	
Vicenze	B b	
Bellune	C b	
Trivie	D b	
Capo d'Istria	D b	
Citta Nuova	D b	
Paranzo	D b	
Pola	D b	
Pedna	D b	
Mantrouè	B b	
Lambach	D b	
		I. Archevêq. de Spalato a pour suffr.
		L'Archevêq. de Corfou a p. Suffragans
		L'Eveché de Bergame
		L'Eveque de Creme
		L'Eveque de Bressen
		L'Eveque de d'Adria
		L'Eveque de Budoa
		L'Eveque de Cataro
		L'Eveque de Curzola
		Isna ou Ninosa
		Osero
		Vegia
		Arbe
		Pago
		Sardone
		Sebenico
		Castel Nuovo
		Almissa
		Cefalonia
		Zante
		Cherzo
		Ossara
		Vaglia
		Est suffragant de l'Arche de Milan
		Est suffragant de l'Ar. de Milan
		Est suffragant de l'Ar. de Milan
		Est immediat du Pape
		Est suffragans de l'Intervari
		Est suffra. de l'Ar. de Ragus
		Est suffra. de l'Ar. de Ragus

SUITE DE LA TABLE DES VILLES PRINCIPALES OU AUTRES LIEUX OÙ LA REPUB. A PORTÉ LA GLOIRE DE SES ARMES.

1275	Défaite des Bolognois et de leurs allies	B c
1354	Prise de Smyrne	I b
1365	Conquête de Candie rebellee	H b
1400	Conquête de Trevisé	C b
1413	Conquête de Vicence et des environs de Venise	B b
1423	Conquête du Frioul	C b
1457	Conquête de Bresse	B b
1471	Conquête de Sparte et de Corinthe	H b
1474	Défaite de Turcs à Scutari	G d
1475	Secours de Lepante	H a
1501	L'Isle de Chipre sous l'obeissance de la Republi	x b
1501	Cremone conquise	B b
1521	Ligue contre la Republi. Perte de son Etat de Terre-Ferme	C b
1570	Embrasement de l'Arsenal	C b
1578	Victoire de Lepante	H a
1606	Guerre des Uscoques	E c
1638	Victoire des Corsaires à Walon	G b

Remarque
On doit observer que la date des années, que l'on marque à côté de chaque événement remarquable, n'est pas

CARTE DU PLAN DE VENISE, L'ÉTAT DE SA NOBLESSE, ET SES DIFFERENS DEGREZ, AV

REMARQUES SUR LA VILLE DE VENISE.

Quartiers	6	Rues	56
Iles qui forment au tant de Paroisses	72	Tribunaux pour rendre la justice	56
Ponts ou environs	450	Statues de bronze	10
Horloges	27	Chevaux de bronze	10
Puits Publics	160	Portes de bronze	54
Tours garnies de Cloches	114	Monasteres d'Homme	25
Chapelles	18	Monasteres de fil-	
Hôpitaux	18	les	



Anciennes Maisons de la Premiere Noblesse de Venise.

Contarini a eu 8: Doges, 1: Cardinal, et divers Procurat.
 Morofoini a eu 4: Doges, une Reine, 2 Card. et divers P.
 Badouare a eu 7: Doges, et divers Procurateurs.
 Cornare a eu 3: Doges, une Reine, 7: Cardinaux, & P.
 Dandolo a eu 4: Doges, une Dogarille, et divers Procurat.
 Falieri a eu 3: Doges, et divers Procurateurs.
 Gradenigues a eu 4: Doges, et divers Procurateurs.
 Michiels a eu 3: Doges, 1: Cardinal, et divers Procu.
 Candians à présent a eu 5: Ducs Souverains, 1: Patriar.
 Sanutes. 2: Ev. et divers Procurateurs.
 Tiepolo a eu 2: ou 3: Doges, et divers Procurateurs.
 Memmo a eu 3: Doges, et divers Procurateurs.
 Justiniani a eu . . . Doges, et divers Procurateurs.
 Bembe a eu 1: Doge, 1: Cardinal, et divers Procur.
 Delfins ont eu 1: Doge, 1: Cardinal, et divers Procur.
 Quirini ont eu 1: Doge. Les Sorance 1: Doge.
 Zens, ou Zenons 1: Doge, et un fameux Cardinal.
 Barozzi, presque éteinte, Les zorzi, ou Giorgi, qui a eu un Doge, et divers Procurateurs.
 Parmi cette premiere Noblesse quelques-uns nomment les 12: Apostres, les Maisons de contarini, Morofoini, Badouari, Trispoli, Michieli, Gradenighi, Sanudi, Memmo, Falieri, Dandoli, Polani, et Barozzi, Et nomment les quatre Evangelistes les Justiniani, Cornare, Bragadini, et Bombi.

Seconde Classe de la Noblesse de Venise

Basso, Maison ancienne, mais peu puissante.
 Balbi, Maison peu considerable aujourd'hui.
 Barbarigo a eu 2: Doges, 2: Cardinaux, divers Pro.
 Barbaro a eu 2: Patriarches d'Aquilée, et divers Pro.
 Barbo a eu 1: Pape, 2: Cardinaux, et divers Procura.
 Basadana, Maison Ancienne, a eu un Cardinal.
 Battaglia, Maison Ancienne, famille mediocre.
 Belegno, Maison Illustre, a eu divers Procurateurs.
 Bernardo, bonne Maison, a eu divers Procurateurs.
 Bolani, Maison Ancienne, a eu un Procurateur.
 Briani Maison Ancienne, famille mediocre.
 Calbo, Maison Ancienne, descend de Maurice Galba.
 Canale, ou Da Candale, Maison Illustre a eu divers Gen.
 Caotorto, Maison à présent mediocre.
 Capello, Maison qui a eu plusieurs Procurateurs.
 Cavalli, Maison ancienne, a donné divers Senateurs & A.
 Celsi a eu un Doge, Maison presque éteinte.
 Civrani, Maison ancienne, et bonne famille.
 Cocco, Maison ancienne, mais peu nombreuse.
 Corraro a eu un Pape, un Cardinal, et divers Pro.
 Diedo a eu 2: Procurateurs, 1: Patriarche & . . .
 Donato a eu 3: Doges, 1: Cardinal, 1: Patriarche et div. P.
 Duodo a eu 4: Procurateurs, et divers Ambassadeurs.
 Emo, bonne Maison a eu 2: Procurateurs.
 Frizzo Maison ancienne, a eu un Doge, et 2 Proc.

Suite de la Noblesse de la II. Classe.

Fero, Famille ancienne, mais à présent mediocre.
 Foscarini, Famille Illustre, a eu 1: Doge, et divers Procu.
 Foscarin a eu divers Procurateurs, et un Capitaine Gen.
 Foscolo, bonne Maison, a eu un Procurateur & c.
 Fradello, Famille éteinte, a eu 1: Procurateur.
 Grimani a eu 2: Doges, 2: Cardinaux, 3: Patriarches & c.
 Gabrieli a eu divers Procurateurs, et un Evêque.
 Gritti a eu 1: Doge, 1: Archevêque, un General de mer
 Gussoni a eu des Procurateurs, et des Ambassadeurs.
 Lando a eu 1: Doge 1: Cardinal, 2: Patriarches & c.
 Legge, ancienne et Illustre Maison, presque éteinte.
 Lioni a eu 1: Doge, et divers Procurateurs.
 Lollino, Maison confondue dans celle des Justiniani.
 Lombardi, Maison Barnabote, ou de la Paroisse de S. B.
 Loredan a eu 2: Doges, divers Procu.^{tes} et Cap. Gen.^x
 Magno, bonne Maison, mais peu puissante.
 Malipiero a eu 2: Doges, 1: Capitaine General, et P.
 Manolesso, Maison Ancienne.
 Marcello a eu 1: Doge, et divers Procurateurs.
 Marino a eu 1: Procurateur, famille presque éteinte.
 Miani, Maison ancienne, mais peu nombreuse.
 Minio, Maison ancienne, mais presque éteinte.
 Minotto, Maison Barnabote.
 Mocenigo a eu 4: Doges, et divers Procurateurs.
 Molino a eu 1: Doge, et divers Procurateurs.
 Moro a eu 1: Doge, et divers Procurateurs.
 Mosto, bonne Maison, a eu 1: Procurateur.
 Muazzo, ou Mudazzo, peu nombreuse, a eu 1: Procu.
 Mula a eu un Cardinal, et divers Procurateurs.
 Nani, Maison nombreuse, a eu 5: Procu.^{tes} et divers Am.
 Navagier a eu un Cardinal, et divers Ambassadeurs.
 Pesari, ou Pelaro, a eu 1: Doge, divers Cap. et Procura.
 Pisani a eu 2: Cardinaux, et divers Procurateurs.
 Pizzamani, Maison Noble, et ancienne.
 Ponte a eu 1: Doge, et quelques Procurateurs.
 Premarino, Maison ancienne, a eu 1: Procu.^{tes} en 1182.
 Priuli a eu 3: Doges, 2: Cardinaux, et divers Procu.^{tes}
 Da Riva a eu divers Procurateurs, et Evêques.
 Rolli, famille ancienne, et très-noble de Parme.
 Ruzini, bonne et riche famille, a eu un Gener.
 Semilecolo, Noblesse ancienne de Candie & c.
 Trivisan a eu 1: Doge, divers Procurateurs & c.
 Trono a eu 1: Doge, et divers Procurateurs.
 Valaresso, bonne Maison, a eu 1: Procurateur.
 Valier a eu 1: Doge 2: Cardinaux et divers Procura.^{tes}
 Venier a eu 3: Doges, et divers Procurateurs.
 Vetturi, ou Vitturi, a eu 2: Procurateurs, 1: Capit. Gene.
 Viari, Maison éteinte, Maison Illustre.
 Zuliano ou Giuliano, Maison ancienne presque éteinte.

Remarques sur

Si l'Ancienne Noblesse de Venise fait de la
 cité se persuade qu'il n'y a point de dignité
 rain, ce n'est pas tout à fait sans fondement.
 Trilieri et Gradenigues, Nobles de Padoue &
 Ville pour être premiers Consuls de Venise
 rent en suite les Trilieri, venant trois
 hie, comme les Padouans, dont le nom
 qu'il faut aller à plus de neuf cents ans
 l'histoire de Venise, qui les a adoptés pour
 ne doit pas être soupçonnée de fausseté
 qu'il n'est pas arrivé à Venise de ces
 confondent le souvenir des choses, comme
 être Dailleurs. Les Nobles Venitiens n'ont
 de dignités, comme cela se pratique
 contraire c'est une loi inviolable à Venise
 dans l'histoire de Venise on voit une
 fils, qui confirme son ancienneté. Cette
 particulière à cette premiere Noblesse
 tion generale, qui la fait préférer aux
 alliances, lors que le mérite se trouve
 que plusieurs de ces familles se sont
 Nobles, faits par argent, n'ont pu
 qu'en achetant, pour ainsi dire, l'admission
 ci à côté cette premiere Noblesse. Celle
 cienne que la fixation du Grand Conseil
 de quatre cents ans dans le livre d'or, qui
 de faire pour lors de toute la Noblesse
 de. La Troisième Classe de la Noblesse
 gie à leur corps en 1380. lors que fut
 à présent peu nombreuse, comme on le fait
 eu de la guerre de Candie qui a acquis ce
 bien à quatre vingt familles. Il y a encore
 lie Noblesse par honneur ou par mérite.
 personnes, comme le furent Henri III. et
 tous les Princes d'Italie, et diverses
 familles, qui composent un second état
 que de deux sortes de Citadins, les uns
 avoient ou port au Gouvernement avant
 Gradenigues. Ce qui la fait connoître, c'est
 le nom et les armes des anciennes. Le
 aux qui l'ont acquis par mérite et par ar
 mes prerogatives, et peuvent entrer dans
 aux Citadins. Lors qu'ils sont en Terre
 la Noblesse du Pais, et leur donne entre
 Noblesse de Terre Ferme, et en retour
 Privileges à Venise que les Citadins. La
 blesse, qui reside cille de Terre Ferme
 Terme ont le droit fort allié contre l'ancien
 leurs entre ceux de Terre Ferme des d'ancien



SUITE DES REMARQUES SUR VENISE.

Palais de Venise...	140	Marchés petits et grands	124
Palais de Venise à Padoue		Places publiques	53
Circuit de Venise	6000	Jardins de plaisance	185
vest de		Les places et les Jardins sont pour la	
Gondoles	8000	plus font pour la	
Habitans	150000	part, selon quel-	
ou trois cent mille	100000	ques auteurs, peu con-	
selon d'autres auteurs		sidérables	

... la Noblesse.
... l'antiquité de son origine, et si
... entre elle et un Prince Louis
... s'il est vrai que les familles de
... furent élevées par le Sénat de cette
... que les Tribuns qui gouvernent
... étoient des personnes de qua-
... osité encore à Venise. On doit juger
... cher leur origine. D'ailleurs
... la plupart sans aucun intérêt.
... autre preuve encore, c'est
... Révolutions, ni de ces incendies, qui
... me cela est arrivé à divers autres
... jamais pris le nom de terre, ou
... la plupart des autres pays. Au-
... adopter le nom des familles. Et
... suite de successions de terre en
... antiquité ne donne aucune prérogative
... Venise, mais seulement une considéra-
... autres pour les empereurs, et pour les
... à la naissance, et c'est par là
... maintenus. Et les nouveaux
... de meilleure robe pour s'établir
... des anciens Nobles. On marque
... la seconde classe n'est pas plus an-
... et d'être écrite il y a un peu plus
... est le catalogue que l'on commença
... Venise. Cette Noblesse est fort considé-
... est celle de 30 familles qui fut aggré-
... la guerre des Génois. Elle est
... remarquer. La quatrième Noblesse
... moyennant cent mille Ducats, montée
... une cinquième classe de Noblesse appé-
... le Sénat veut bien honorer quelques
... IV. et presque toutes les Maisons de
... de France. Les Citadins sont de bonna
... la Noblesse et le peuple. On distin-
... naissance, et les autres d'origine, qui
... fixation du Grand Conseil, par le Doge
... que quelqu'une de ces familles porte encore
... ordre des Citadins est composé de
... Les uns et les autres jouissent de mé-
... les emplois que la République a destinés
... leur qualité de Citadins les égale à
... dans tous les Conseils des Villes, et de la
... Noblesse de Terre-Ferme a les mêmes
... n'est pas de même de l'ancienne No-
... dessous d'elle, ce qui fait aussi que ceux de Terre-
... se, et ceux-ci on étant informés fument aussi
... tenir toujours par là dans la dépendance.

Noblesse de la Troisième Classe, dite de la Guerre de Gènes.

- Bono, Maison riche, a eu 2 Procureurs
- Cigogna a eu 1 Doge, et quelques Procureurs
- Condolmiero a eu 1 Pape, et 1 Cardinal
- Garzoni a eu un Procureur, et un Conseiller
- Lippomano, Maison Illustre, a eu divers Sénateurs
- Pasqualigo, bonne Maison, a eu 3 Procureurs
- Rentieri a eu 3 Procureurs, et divers Ambassa.
- Vendramin a eu 1 Doge, 1 Cardinal, 2 Procureurs
- Trevisani, Maison Illustre
- Iusti, Maison Illustre

Noblesse de la IV. Classe, ou de la Guerre de Candie.

- Angarani, Nobles Vicentins
- Antelmi, Anciens Citadins de Venise
- Ariberti, Gentilshommes de Cremona
- Barbarani, Nobles Vicentins
- Belloni, Citadins Venitiens
- Bergani, Marchands de Vicence
- Bergonci, Citadins Venitiens
- Berlendi, Marchands Venitiens et de Bergame
- Bonladini, Citadins, et Marchands de Venise
- Bolini, Marchands Venitiens
- Bonvicini, Marchands Venitiens
- Brescia, Gentilshommes Trevisans
- Cassetti, Marchands Venitiens
- Catti, Marchands Venitiens
- Cavazza, Gentilshommes de Padoue
- Candalmieri, Citadins de Venise
- Conti, Comtes de Padoue
- Cornaro, Citadins de Venise
- Corregio, Citadins de Venise, très-riches
- Crota, de Bellune, dans la Marche Trevisane
- Dolce, anciens Citadins de Venise
- Dondi
- Donini, Citadins de Venise
- Farsetti, Marchands Romains, établis à Venise
- Fermosca, Nobles Vicentins
- Ferro, Citadins, et Avocats de Venise
- Flangini, Gentilshommes du Frioul
- Fini, Gentilshommes d'Istrie et de Candie
- Fonseca, Marchands Portugais
- Fonto, Citadins, et Marchands Venitiens
- Gambara, Maison Illustre de Bresse
- Ghedini, Citadins, et Avocats de Venise
- Ghirardini, Citadins, et Médecins Venitiens
- Giovanelli
- Giupponi, Marchands de Venise et de Padoue
- Gosi, Marchands de Venise
- Labia, Marchands Florentins, établis à Venise
- L'Agghi, Marchands Venitiens
- Lazzara, Noblesse ancienne de Padoue

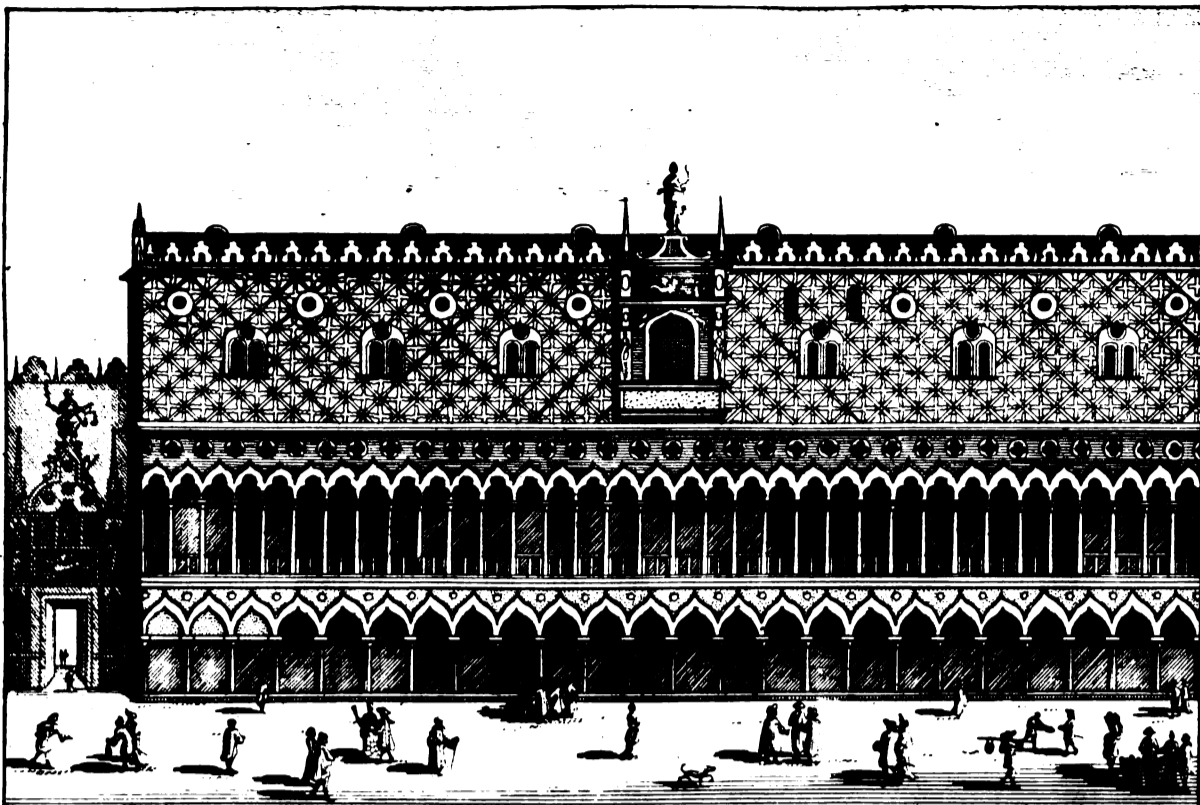
Suite de la Noblesse de la IV. Classe ou de la Guerre de Candie.

- Leoni
- Lombria, Marchands Venitiens
- Luca, Marchands Venitiens
- Macarelli, Marchands Venitiens
- Mafetti, Citadins Venitiens
- Manini, Maison Noble du Frioul
- Martinelli, Marchands Venitiens
- Medici, anciens Citadins Venitiens
- Minelli, Marchands de Venise
- Mora, Marchands de Venise, Originaires de Portugal
- Nave, Marchands de Venise
- Orologi, Gentilshommes Padouans
- Ottoboni, Citadins de Venise. Il y a eu un Pape
- Papafava, Gentilshommes Padouans
- Pasia, Marchands Padouans
- Piovene, Gentilshommes Vicentins
- Poli, Citadins Venitiens
- Polvaro, Marchands Venitiens
- Raspi, Marchands Venitiens
- Ravagnini, Gentilshommes de la Marche Trevisane
- Rubini, Marchands Venitiens
- Santa Sofia, Gentilshommes Padouans
- Statio, anciens Venitiens
- Suriani, anciens Nobles Venitiens
- Tasca, Marchands Venitiens
- Tofetti, Marchands de Cremona, Originaires de Gènes
- Tornaguini
- Valmarni, Gentilshommes Vicentins
- Vanassel Albrici, Marchands Flamans étab. à Venise
- Verdizotti, anciens Citadins Venitiens
- Veanouli, Illustres Citadins Venitiens
- Vidman, Famille Allemande, établie à Venise
- Zachi, Gentilshommes Padouans
- Zaguri, Citadins Venitiens
- Zambelli, Gentilshommes Padouans
- Zanardi, Marchands de Venise et de Bergame
- Zanobrio, Marchands de Vérone
- Zolio, Marchands Venitiens
- Zotti, anciens Citadins Venitiens

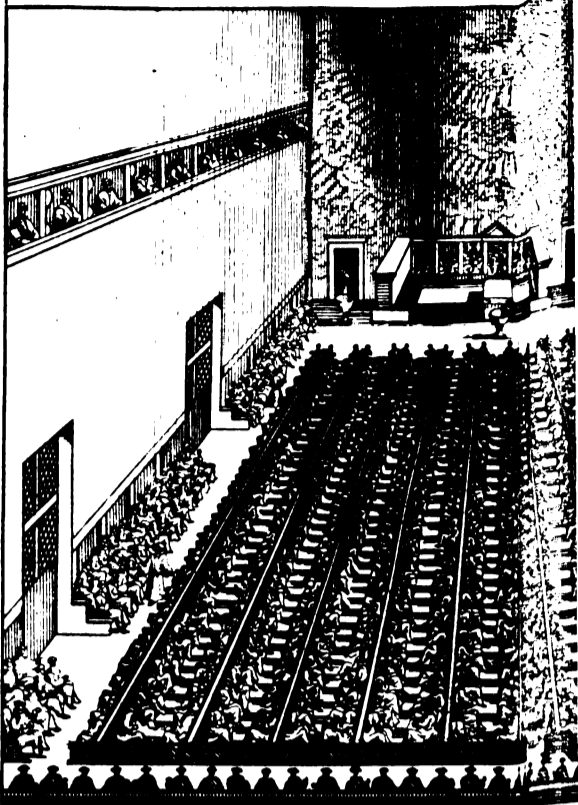
v. Classe de la Noblesse, par Honneur et par mérite.

La Maison de Bourbon, de Brunswick, Savoye, Lorraine, Cibo, Malaspina, Rovere, Medici, Farnese, Del Monte, Borromeo, Sfondrato, Aldobrandini, Borghe- se, Ludovisio, Barberini, Pamfilio, Chigi, Rospigliosi, Altieri, Odescalchi, Avogardi, Martinenghi, Collates, Savoronans, Benzoni, Bentivoles, Colannes, d'Este, Gonzagues, Maltesta, Orsini, Pio, Sforza, Joieufe, Richelieu, Mazarin, et diverses autres qu'on ne peut placer ici.

Palais de Saint Marc.



Le Grand Conseil.



Remarques sur le Grand Conseil.

Le Grand Conseil a la nomination de toutes les charges de la République. Il ne s'assemble que les Dimanches et les jours de Fête, et c'est d'ordinaire dans une Salle du Palais de S. Marc. Les plus grandes assemblées de ce Conseil ne sont ordinairement que de 600: le reste de la Noblesse est employé dans les Provinces. Ils se placent sur des bancs rangés comme on le représente ici. Les Conseillers de la Seigneurie sont ceux qui ont droit de convoquer le Grand Conseil, lors que les affaires le demandent, ou qu'il y a des emplois ou des charges à remplir. Pour cela on fait sonner cinq ou six cloches de différens quartiers de la Ville, qui annoncent cette assemblée. Il est défendu d'y porter des Armes à feu à peine de la vie. Pour la sûreté de cette assemblée on met des gardes aux principales entrées du Palais, et on tient les portes fermées. Les Procureurs qui sont de garde commandent les ouvriers de l'arsenal, que l'on emploie pour leur fidélité dans ces occasions. Les Procureurs sont placés dans une très-magnifique loge, bâtie à ce sujet vis à vis la grande porte du Palais. On ne propose à chaque séance ou Conseil que neuf emplois à décrire, selon l'ordre qui est établi, et c'est le Chancelier qui fait la lecture des charges qui sont à remplir, et les Nobles tirent au sort pour faire 36 Electeurs, qui font quatre mains, comme on les appelle, ou quatre bancs, pour procéder à l'élection de ceux que l'on doit élire, à peu près comme on fera remarquer à l'élection du Doge.

Du Senat, ou Pregadi.

C'est dans ce conseil où reside toute l'autorité de la République, et où l'on prend les résolutions de la Paix, de la Guerre, des Lignes et des Alliances, et où l'on élit les Capitaines Généraux, les Provediteurs d'Armée, et tous les Officiers qui ont un commandement considérable dans les Troupes. On y nomme les Ambassadeurs, on y règle les impositions selon l'exigence des affaires publiques. On y élit tous ceux qui composent le Collège, et on y examine les résolutions qu'ils y prennent. Ce Conseil est composé de cent vingt Gentils hommes, qui ont tous voix délibérative. Il y a encore divers autres Magistrats, les uns y vont en vertu de leur charge; comme les Procureurs, le Conseil des Dix, et les Juges de la Quarantie Criminelle, et quelques autres pour écouter et pour apprendre. Rien ne se traite dans le Pregadi qui n'ait passé par le Collège, où l'on dirige l'affaire avant que de la présenter au Senat. On procède pour les avis dans cette assemblée, comme dans les autres élections par les suffrages, en balotant les avis, comme on fait dans les autres conseils. Ces 120: Senateurs sont tous les ans; balotés dans le grand Conseil pour être changés ou continués, et pour se maintenir dans un emploi qui leur donne un si grand crédit, ils apportent tous leurs soins pour tâcher de s'y maintenir.

Du Collège.

Le Collège est le Tribunal où reside toute la Majesté du Prince, et où les Ambassadeurs des Princes, les Deputés des Villes, et les Généraux d'Armée, et tous les autres Officiers ont leurs Audiences, ou ils présentent les Requêtes, et tous les mémoires qui doivent être portés au Senat, ou Pregadi, après quoi le Collège leur donne la réponse du Senat. Le Collège est composé du Doge, de six Conseillers, des trois chefs de la Quarantie Criminelle, des six Sages Grands, des cinq Sages de Terre-Fermé, et des cinq Sages des ordres, qui font vingt six personnes, les quelles forment cette assemblée, qui représente tout le corps de l'Etat. Le Collège se leve et se découvre lors qu'il donne Audience au Nonce du Pape et aux Ambassadeurs des têtes couronnées. Au moment qu'ils paroissent à la porte de la Salle. Mais le Doge n'ôte point son bonnet, ce qu'il ne fait que pour les Princes souverains, les Princes du sang de France et les Cardinaux. Le Nonce, et les Ambassadeurs des Rois sont reçus à leur entrée par soixante Senateurs, et complimentés par un Chevalier de l'Ecole d'Or, qui est la marque des Nobles qui ont été employés aux Ambassades. Pour les Ambassadeurs des Ducs, le Collège les fait recevoir par quarante Nobles. Ce Conseil a encore l'autorité de convoquer le Senat, mais aussi par une mutuelle dépendance il en reçoit les ordres, auxquels il est obligé de se conformer.

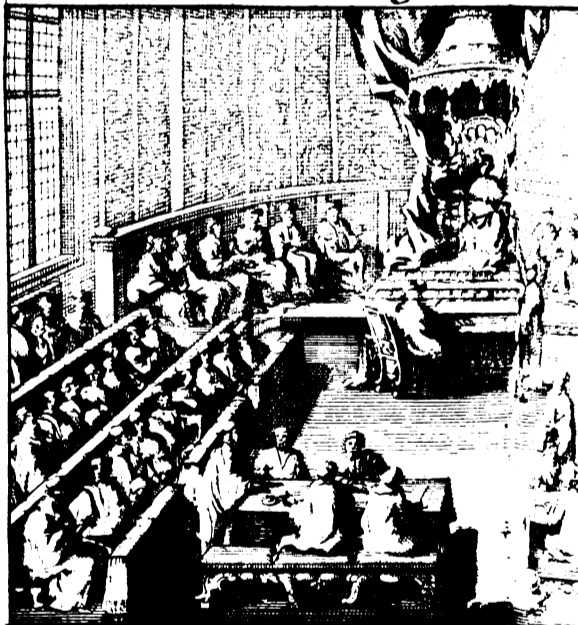
Du Doge.

Pour procéder à l'élection du Doge, qui est le Prince et la bouche de la République tous les Nobles s'assemblent au Palais de S. Marc. On met dans une urne autant de bales qu'il y a de Gentils hommes, dont 30: sont dorées. Ceux à qui le sort les donne en mettent devant la seigneurie 9: dorées parmi 24: blanches, et les 9 Gentils hommes à qui viennent les 9: dorées sont Electeurs de 40 autres, tous de différentes familles. Ce sort les réduit à 12 et 12: en élisent 25: le premier Electeur 3, et les onze autres chacun deux. Ces 25 tirent au sort comme les précédens, et se réduisent à 9: qui en nomment 45: savoir chacun 5: ces 45 reviennent à 11: par le sort, et ceux-ci en élisent 41: qui sont les derniers et les principaux Electeurs du Doge, après qu'ils ont été approuvés par le Grand Conseil, car quand ils ne le sont pas il faut recommencer. La République a établi cette forme d'élection pour rompre les brigues et les artifices qu'il seroit difficile de prévenir. D'ailleurs c'est un moyen de contenter presque tous les Nobles, par la part qu'ils ont à l'élection de leurs Doges. Ils étoient autrefois élus par les acclamations du peuple, mais cette sorte d'élection étant confuse et tumultueuse, fut changée après la mort de Vital Michielin environ en 156: on procède à peu près de la même manière dans le grand Conseil pour la distribution des charges et des emplois de la République.

Le Collège.



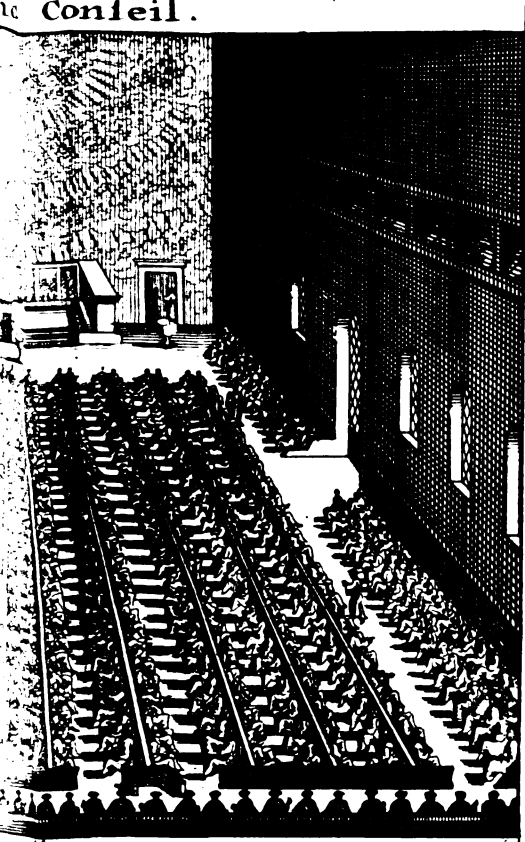
Le Pregadi, ou Senat.



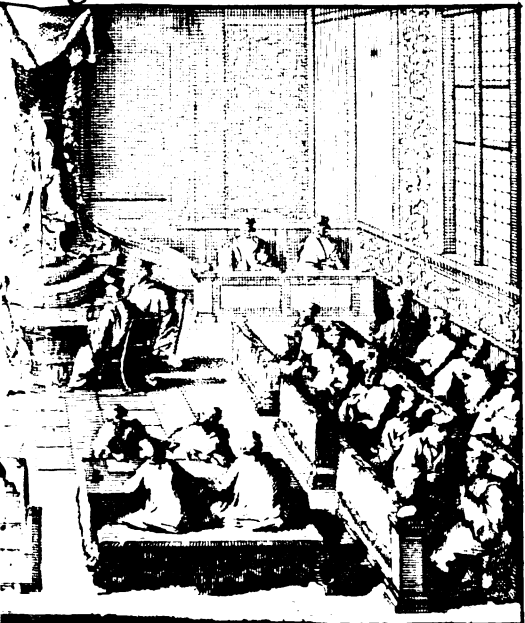
Du Conseil des Dix.

Le Conseil doit son commencement à cons... Tribolo, arrivée environ en 1300 et il... pables. Son autorité ne fut pas d'abord... ils se sont dans la suite rendus si... qu'ils connoissance de tous les crimes d'Etat... un peu modérée par le Grand Conseil... est devenue si odieuse à la Noblesse, qu'elle a tenté l'abolir. Il est cependant, au jugement... angulaire de l'Etat, et qu'on ne put... ment. Ce Conseil est comme une... ment pour la conservation de la Lib... fait choix tous les ans des sujets qui... bunal choisit tous les 3. mois trois... accusations, et les rapports des espions... lequel sur les dépositions des témoins... cachots et sont eux-mêmes les accusés... permis de se défendre, ni par lui-même... roit tout à fait contre les règles de...

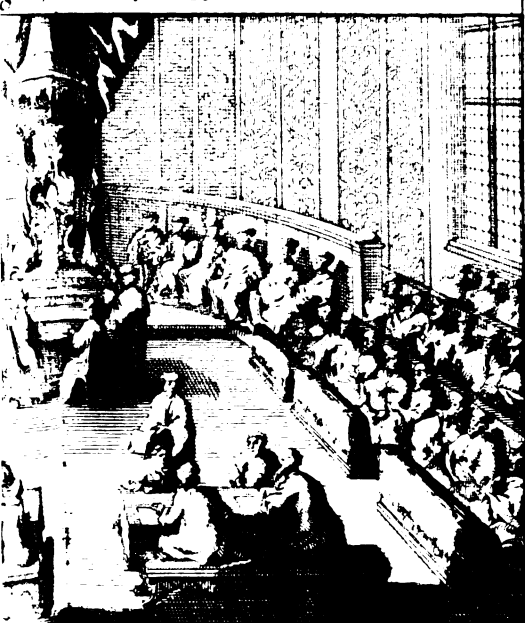
Avec Privilège de Messieurs les... de Villars.



Conseil.



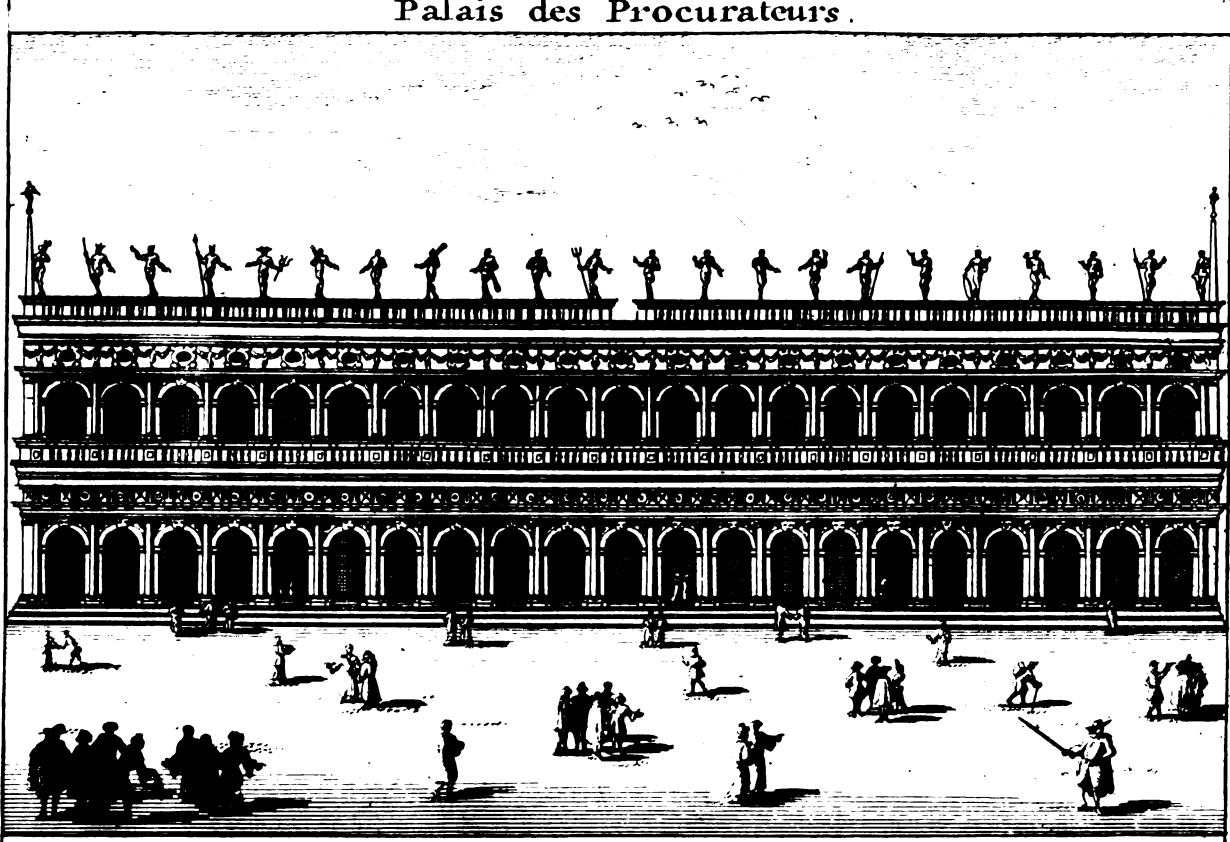
Colège.



Palais du le Senat.

Du Conseil des Dix.
 à la conspiration de Bajamont fut établie pour en rechercher les coupables; mais par leur adresse sans qu'ils se sont attribués la grande autorité a été cependant en 1628: l'autorité de ce conseil elle a tenté divers moyens pour abroger sans renverser le Gouvernement plaine d'yeux, qui veille incessamment des Politiques, comme la pierre à leur corps, qui reçoivent toutes les communications à leur collèges renferme les accusés dans de rudes prisons, ni par des Avocats, ce qui pa-

de Hollande et de Westfrize.



Palais des Procurateurs.

Des Procurateurs.
 Un Noble Venitien ne peut prétendre à l'honneur de la veste de Procurateur que par les services importants qu'il a rendus à la République. Cette Dignité leur donne entrée dans tous les Conseils, et le pas par dessus toute la Noblesse Venitienne, d'autant qu'ils sont censés premiers Sénateurs, et en cette qualité sont exempts de toute charge publique, excepté celle des Ambassadeurs extraordinaires. Les Annales de la République font remarquer que dès le II^e siècle il y avoit un Procurateur, qui avoit le soin de la direction du bâtiment de l'église de S^t Marc. Ils ont encore aujourd'hui l'administration des richesses laissées à l'église de S^t Marc. Ils sont d'ailleurs les exécuteurs des Legs pieux, les Tuteurs des orphelins, et les Protecteurs des veuves. Tous les ans ils distribuent des bourses pour marier de pauvres filles, et donnent gratis aux pauvres habitans les maisons qui dépendent de leur Procurature. Les Procurateurs qui remplissent les neuf premières anciennes places sont appelés Procurateurs par mérite, afin de les distinguer de ceux qui ont depuis peu acheté cette dignité. Cependant ils jouissent tous de mêmes privilèges. Le besoin d'argent dans la guerre de Candie porta la République à en augmenter le nombre, moisonnant une somme considérable d'argent. Ce Poste est le plus haut degré de fortune, où peut prétendre la Noblesse de Venise.

Des Trois Inquisiteurs d'Etat.
 Ces trois Inquisiteurs, qui gouvernent pendant 3 mois, comme on l'a déjà dit, ont un pouvoir si absolu: qu'ils peuvent faire noir, ou étrangler le Doge même, sans la participation du Senat, étant tous trois de même avis, autrement il faut assembler le Conseil des X. Ils ont des gens gager pour tenir registre de toutes les paroles, et de toutes les actions Nobles, et des Citadins, et au lieu de reprimander les delinquents ils les invitent par des récompenses, et souvent en voit maltraiter des gens qui ne connoissent pas eux-mêmes en quoi ils sont coupables; et si quelqu'un parle mal du Gouvernement il court risque d'être renfermé dans un sac, et jeté dans le Canal d'Ofano.

Du Grand Chancelier.
 Après les Conseillers de la Seigneurie, et les Procurateurs, la charge de Chancelier est le poste le plus éminent où peuvent attendre les Secrétaires de la République, dont il est le chef. Il a la préséance sur tous les autres Magistrats. Il a l'entrée dans tous les Conseils, et la garde du sceau de la République, et en a le secret. Il est le chef de tous les Secrétaires, qui représentent avec lui le corps des Citadins, comme le Doge et les Conseillers du Collège, représentent celui de la Noblesse. Cette charge a beaucoup de rapport à celle du Doge, qui a plus d'éclat que d'autorité, et de solide grandeur.

Des Conseillers du Doge.
 Ces Seigneurs ont plus de crédit que le Doge même, puis qu'ils peuvent faire sans lui ce qu'il ne peut faire qu'avec eux. Ils portent la veste Ducale, et pendant qu'ils sont en charge ils consultent sur ce qu'il y a à proposer au Senat, ou au Grand Conseil, qu'ils peuvent faire assembler extraordinairement. Comme la République ne peut être sans Doge, ni la Seigneurie sans chef. Le Doge étant mal, ou hors d'état d'exercer sa fonction, le plus ancien des Conseillers tient sa place, et marche au milieu des Ambassadeurs dans les Ceremonies publiques.

Les Six Sages Grands. on fait choix des meilleures têtes de la République pour remplir les places des Sages Grands. Ils sont comme la partie intellectuelle de l'ame de la République, et aussi les Procurateurs de S^t Marc se font honneur d'occuper ce poste. Ce sont eux qui dirigent toutes les matières qui doivent être agitées au Prægadi, et qui assemblent le Senat lors que quelque affaire ne permet pas de différer jusqu'à la première Seance. Comme on ne change que trois Conseillers du Doge à la fois, on fait la même chose des Sages Grands afin de ne pas commettre les affaires les plus importantes à six sujets nouveaux. Comme ils président par semaine, celui qui est de semaine est comme le chef de la République. C'est lui qui reçoit tous les mémoires, et toutes les requêtes, et qui propose les affaires au Senat.

Les Cinq Sages de Terre-ferme sont comme les Sages Grands. Ils composent avec eux le Collège. On donne ces charges à des personnes qui ont acquis de l'expérience dans les emplois dont ils ont été revêtus.

Les Sages des Ordres sont de jeunes gens que l'on admet dans le Collège, pour les exercer aux affaires. Quoi que leurs voix n'aient pas lieu dans les délibérations, ils ont droit de proposer leurs avis debout et découvert.

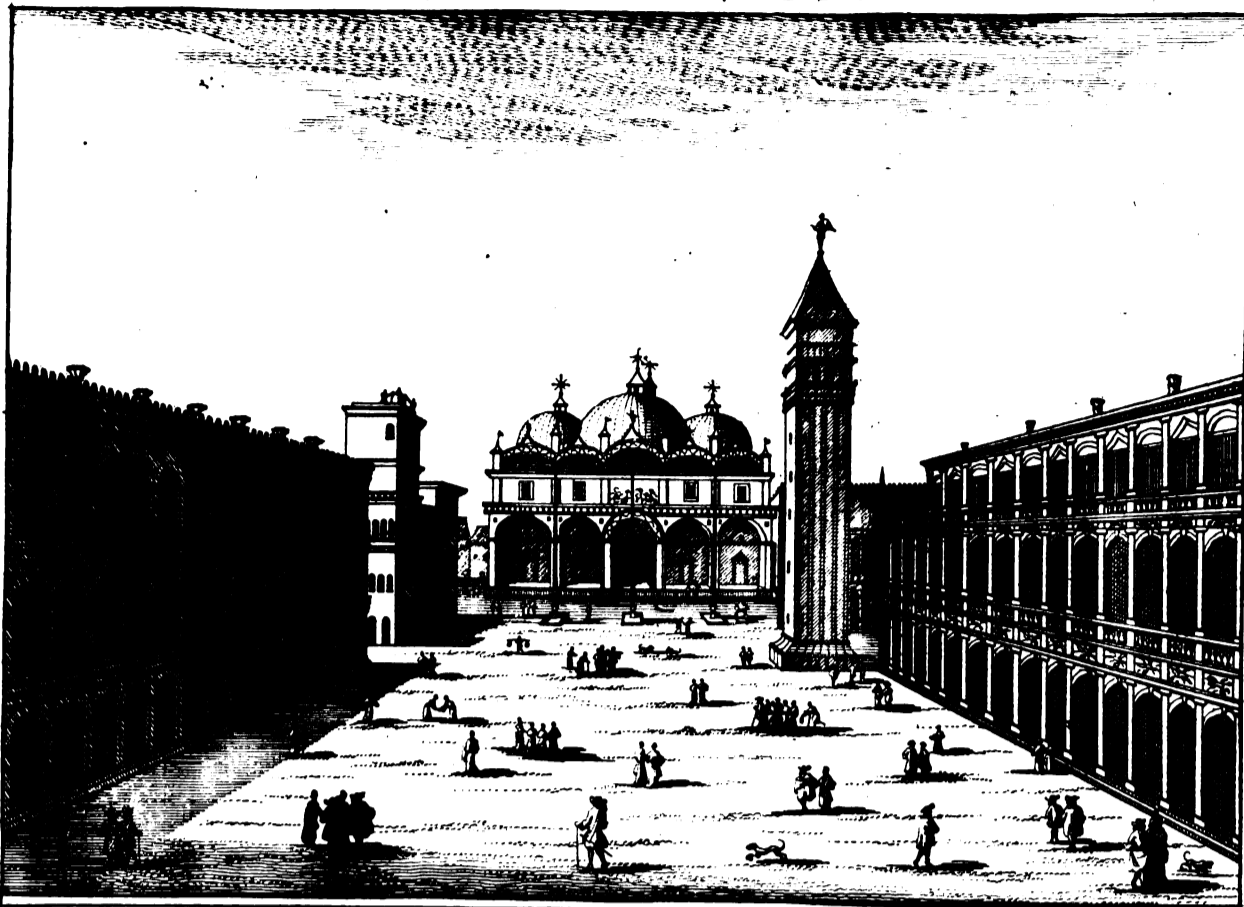
Les Deux Avogadoirs sont comme les Procurateurs Généraux. Ils instruisent les Procès, et plaident contre les Criminels, et ils peuvent pour trois jours suspendre le jugement de tous les Tribunaux.

La Quarantie Criminelle est une juridiction, où les Avogadoirs font souvent renvoyer les affaires civiles et criminelles pour y être de nouveau examinées, et même quelque fois annulées.

Les Magistrats des Rampes sont pour reprimander le luxe et la dépense. **Les Deux Censeurs** pour empêcher les brigues dans les charges. **Les 6 Seigneurs de nuit** pour reprimander les méchantes actions qui se commettent la nuit.

Le Provediteur du commun a soin des Ponts et de la propriété de la Ville &c. On ne dit rien du Palais de S^t Marc et des Procurateurs, qui pourroient trouver place avec les Chronologies.

Vue de la Place de St Marc.



Sur les Generaux.

Lors que la Republique est en guerre avec ses voisins elle établit pour la conduite de ses armées un Generalissimo, qui est toujours un Noble Venitien. Le pouvoir de ce General est si étendu, qu'il ne commande pas seulement sur la Flotte, mais aussi sur tous les Ports, sur les Isles et forteresses maritimes de la Republique, auxquelles il donne ses ordres. Mais comme il doit rendre compte au Senat de sa conduite, il doit prendre garde à ménager sagement les interets de l'Etat, sans lesquels il s'exposerait à son retour à de fâcheuses mortifications, par les inquisiteurs de l'Etat, si il avoit le malheur de perdre une bataille, ou de faire quelque démarche qui seroit contre l'intérêt de la Republique.

Generalissime de Terre. Pour les forces de terre la Republique appelle d'ordinaire un Seigneur étranger, auquel elle assigne une pension considérable. Le pouvoir de ce General ne répond pas au titre qu'on lui donne, puis que d'ordinaire on lui donne deux Sénateurs, ou Provediteurs Generaux qui ne le perdent point de vue, et qui sont comme inspecteurs de sa conduite, et il ne peut former aucun projet sans leur consentement. En son absence le General de l'Infanterie, qui est aussi d'ordinaire un étranger, a le commandement de l'Armée. Cette charge, comme celle de Generalissime, ne dure qu'autant de temps que la Republique est en guerre.

Le Provediteur General de Mer. Cette charge ne ressemble pas aux deux précédentes, qui ne durent qu'autant de temps que la Republique a quelque démêlé avec ses voisins. La Republique a toujours un Provediteur General. Cette Charge n'est que pour 2 ans, après lesquels la Republique en choisit un autre sujet. L'autorité du Provediteur s'étend sur toute la Flotte qu'il mène ou il lui plaît quand il n'y a point de Generalissime. Il a droit de punir de mort les Officiers qui manquent à leur devoir, de donner les charges à qui bon lui semble. Il manie même tout l'argent de la Flotte, mais il est obligé d'en rendre compte au Senat. Il a pour aide deux Nobles Venitiens appelés Commissaires de la Flotte. Ce General, comme le Generalissime, ne recient rien de la gloire du passé que l'esperance de l'avenir.

General du Golphe et des Galeaces. La Republique tient toujours dans le Golphe quelques Galeres, pour en défendre l'entrée, et pour donner la chasse aux Pirates, et faire paier les droits. La charge de General du Golphe est perpétuelle, mais le Gouvernement est triennal. C'est toujours un Gentilhomme de Maison Illustre, qui en est revêtu. Les Galeaces sont des Vaisseaux comme des Châteaux ou forteresses, montés de 100 pieces de Canon, et de 1000 hommes d'équipage, que la Republique ne met en mer que lors qu'elle est en guerre. C'est le General qui les commande

De L'Arcenal de Venise.

Rien ne merite plus la curiosité des étrangers, et ne relève tant la gloire de la Republique de Venise que son Arcenal. L'enceinte en est vaste, et contient plus de 2000 de circuit. Il n'est separé de la Ville que par un Canal, et renfermé de murailles où l'on a pratiqué diverses guerites, où l'on fait une garde fort exacte. On y voit des Magazins remplis de toute sorte d'armes, tant pour l'Infanterie que pour la Cavalerie. Les Vaisseaux et les Galeres y sont entretenus avec un fort grand soin. On voit dans une Salle de quoi armer 20000 hommes, dans une autre 30000; et dans une autre pour 40000. Il en est de même pour les armemens de Mer. Dans une Salle il y a de quoi armer 20 Galeres, dans une autre de quoi armer 10 Galeaces, et à peine peut-on concevoir la quantité d'armes qui est renfermée dans ces Magazins. Les Mâts, les Antennes, et toute chose concernant la marine, y sont si bien entretenus, et en si grand nombre, qu'il y a au jugement de quelques Auteurs, de quoi armer 100 Galeres, et pour armer 100000 hommes d'Infanterie et de Cavalerie, si on en croit l'Histoire. L'Arcenal renferme trois grands quartiers, qui ont communication l'un à l'autre par un Canal, et si la Republique trouvoit des Matelots, en très-peu de temps elle pourroit mettre en mer 50 Galeres. Tous ces bâtimens sont d'une bonie singuliere; ce qui contribue à cela, c'est que dans les trois bassins qui sont dans l'Arcenal, on y laisse le bois pendant 30 ans, avant que de le mettre en oeuvre. D'ailleurs les Vaisseaux, étant bien proportionnez et les Galeres plus petites que celles de France elles durent trois fois d'avantage. L'Arcenal de Venise se gouverne comme une petite Republique. Trois Nobles Venitiens en ont la direction, qui font leur résidence dans l'Arcenal, et que l'on change tous les trois ans. Tous les ouvriers sont soumis à un Directeur, qui on appelle le grand Amiral. Il porte la Robbe de satin rouge, et le Toquet de damas violet avec un gros cordon d'or. Ce n'est cependant qu'un maître ouvrier, qui doit à l'habileté qu'il s'est acquise, la plus illustre de toutes les fonctions, qui est de conduire le Bucentaure, lors que le Doge accompagné des Ambassadeurs va épouser la mer. Tous les Artisans de l'Arcenal composent la chiourme dans cette pompeuse Ceremonie. Il y a encore dans l'Arcenal un Intendant des Machines Militaires, des Fonderies et de tout ce qui est nécessaire à l'armement de guerre. La Republique en temps de guerre y entretient plus de 2000 ouvriers, et un peu moins en temps de Paix. Tout ce qui se fabrique dans l'Arcenal est une marchandise sacrée pour toute sorte de personnes, et si quelqu'un étoit saisi de la moindre piece il seroit sans remission condamné aux Galeres.

L'Arcenal



Course de



Combats à co



ETAT DES REVENUS DE LA

L'Etat de Mer, l'Istrie, Dalmatie
 La Marche de Trevis et son Ter
 Le Padouan et son Territoire
 Le Vicentin et son Territoire
 Verone et son Territoire
 Bergame et son Territoire
 Creme et son Territoire
 Bresse et son Territoire
 Le Palestin et son Territoire
 Le Frioul et son Territoire
 La Ville de Venise et les Po
 Le Revenu du Sel

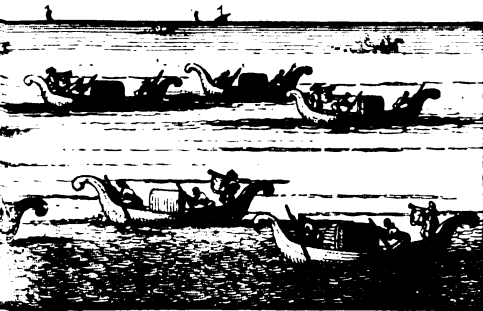
Le Ducat de Venise à 5000 de
 auroit de revenu monnoie de
 de vingt Millions

Avec Privilege de Nosseigneurs Le

nal.



es Gondols.

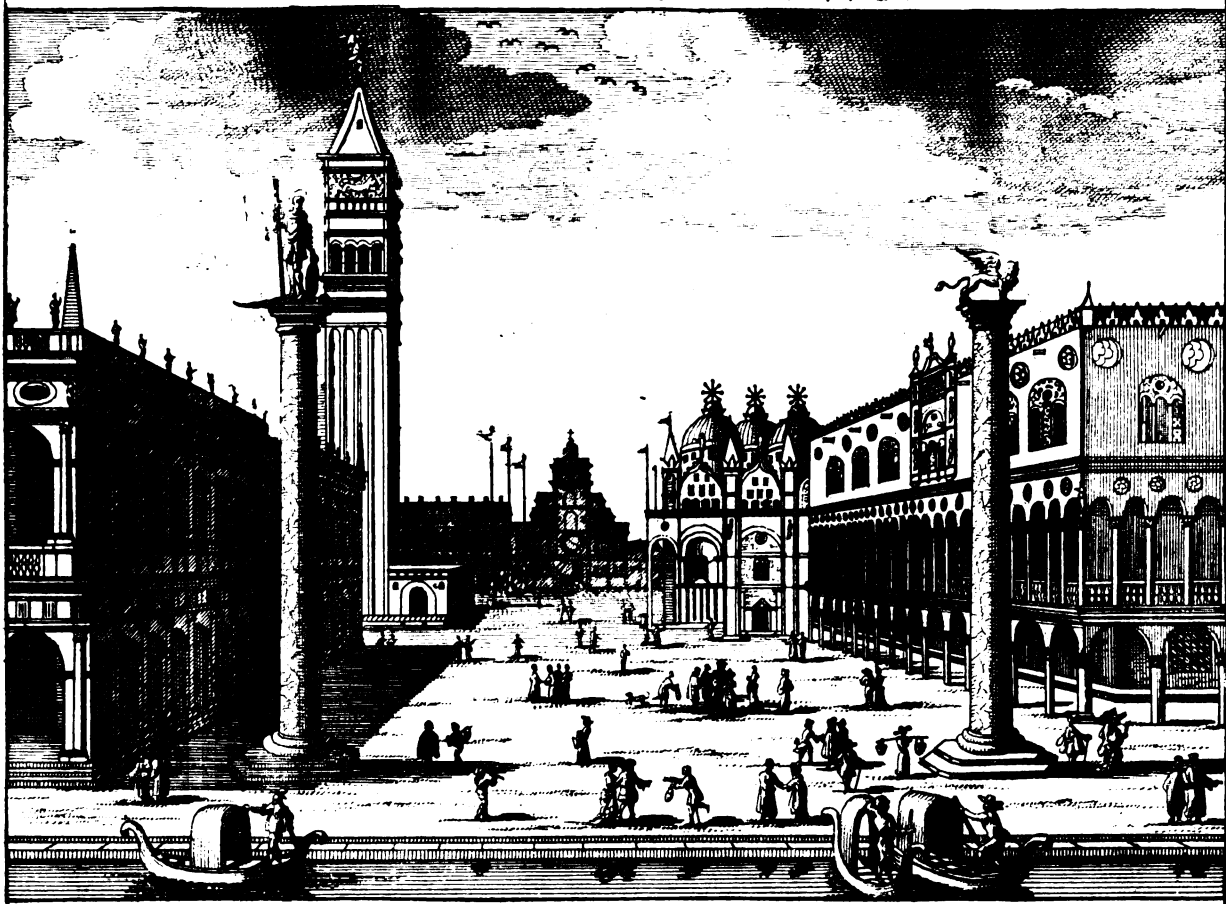


oups de Poing.



REPUBLICQUE DE VENISE.	
Albanie et les Isles D.....	800000
..... Ducats.....	180000
..... Ducats.....	400000
..... Ducats.....	200000
..... Ducats.....	360000
..... Ducats.....	300000
..... Ducats.....	160000
..... Ducats.....	1200000
..... Ducats.....	140000
..... Ducats.....	400000
..... Ducats.....	3000000
..... Ducats.....	1000000
..... France la Republicque	8240000
..... France la Somme.	20600000
..... Etats de Hollande et de Westfrise.	

Autre vûë de la Place de S^tMarc.



Etat des Forces de Terre.

L'Infanterie que la Republique entretient en temps de Paix est presque toute composée de Capelets, qui sont Esclavons, Morlaques et Albanois, c'est à dire de ces Peuples au delà de la Mer Adriatique, les quels confinent avec les Turcs, dont ils sont si fort ennemis qu'ils ne sont jamais en paix avec eux. Ils sont armés de longs Sabres, et de Carabines, très-bons Soldats, et très-affectionnez au service de la Republique. La Cavalerie est composée en partie des mêmes Capelets, et partie d'Italiens et d'Ulramontains. C'est ainsi qu'on appelle les François et les Allemans; et comme la paye et les Compagnies de ceux-ci sont plus fortes que celles des Capelets, elles servent ordinairement de récompense pour les Officiers qui ont le mieux servi la Republique; ces Militaires on appelle Condotti, c'est à dire Pensionnaires, afin que lors qu'elle est obligée de lever de nouvelles Troupes, elle puisse être assurée d'avoir des Officiers d'une expérience et d'une fidelité connue. La Republique a encore dix ou quinze mille hommes d'Infanterie, dont elle fait parade. Ce sont les milices de Terre-Ferme, qu'on appelle Condotti, c'est à dire, gens choisis pour porter les Armes, les quels on exerce, et que l'on fait passer en revue. La Republique n'en paye pas les Officiers, elle accorde seulement quelque exemption de Droits aux Soldats.

Des Courtisanes.

Si Venise s'est renduë considerable à divers égards, la licence que cette Republique a été obligée de tolerer, si nous en croyons l'histoire; et cela lui doit être legitimement permis, est une des singularitez des plus remarquables, et qui n'a pas été obliée par les étrangers, qui ont passé à Venise, et par la plupart des Auteurs qui en ont écrit l'histoire, puis que tant s'en fait que la qualité de Courtisane des honore, celles qui en portent le nom, au contraire cela les fait respecter, à proportion de la qualité de ceux qui les frequentent. L'insouciance de la jeune Noblesse leur fait choisir parmi le même peuple de jeunes filles bien-faites, pour les faire élever, et pour en faire en suite leurs Courtisanes. Et ce qu'il y a d'étrange, c'est que les Mères et les Tantes concluent elles-mêmes le plus souvent ce jolü marché, qu'on regarderoit comme infame dans les autres Etats de l'Europe. Ce qu'il y a encore de singulier, c'est que parmi les Nobles, comme parmi ceux des autres conditions, deux ou trois amis s'associent ensemble pour satisfaire tour à tour leurs plaisirs, et par là en être quittes à meilleur compte.

Des Divertissemens Publics.

Reduits. Lors que la nuit approche les reduits, ou le jeu de la Bassette succede au divertissement de la Place S^t Marc. Il y a plusieurs maisons à Venise où la Noblesse tient le jeu pendant toute l'année, mais principalement pendant le Carnaval. On voit plusieurs Chambres de plain pied, où à chaque table un noble Venitien donne à jouer. Ils ont devant eux plusieurs jeux de Carte, et un tas de Ducats d'argent, et de pieces d'or, et ils sont prêts à jouer contre tous ceux qui se présentent. Quoi qu'il y ait d'ordinaire une fort grande presse, il y regne un silence plus grand qu'à l'Eglise, et les Etrangers ne sont pas peu surpris de ce spectacle, qui n'est divertissant que par le plaisir qu'on y peut prendre. Et il semble que le jeu soit une école pour approndre à se comporter avec moderation dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Feste du Jeudi Gras. Cette Fête n'est pas une des moins divertissantes. Les Bouchers se parent le plus bizarrement qu'il leur est possible, les uns avec de Vieilles Halberdes, et diverses armes à l'antique. La Seigneurie descend dans une salle au premier étage du Palais, et toute cette plaisante Milice passe gravement ou fierement par devant elle, les uns en les saluant profondément et les autres par des manieres extravagantes. Ils n'ont plus tôt passé le Portique, qui regarde sur la place, que le Boucher qui doit faire la fonction principale abat d'un coup de Sabre la tête d'un Taureau. On voit après cette execution voltiger un homme sur une corde, qui est tendue du clocher de S^t Marc à la galerie qui est entre les deux Colomnes. Toute la ville après cela semble être dans la dernière confusion. C'est ainsi que finit le Carnaval, suivi très-souvent de tragedies sanglantes.

Des Combats à coups de Poing. Venise étant divisée en six quartiers, 3 sont d'un côté du grand Canal, et 3: sont de l'autre. Chacun de ces trois quartiers ont formé un parti contre les 3: autres. Le Pont S^t Barbe, qui separe les 3: quartiers est celui où l'on fait les Combats, comme on les représente cy à côté. Après avoir réglé les articles Du Combat, chacun se met en devoir de prêter son adversaire. La Course des Gondoles est encore un des plus grands divertissemens du peuple de Venise. Le terrain nous manque pour représenter le Divertissement du Fresque, La Danse des Filles, les Forces d'Hercule, les combats de Taureaux, et divers autres jeux de plaisir, qui servent de divertissement aux Venitiens.

A B R E G É

DE L'HISTOIRE DES DOGES,

OU ANNALES

DE LA

REPUBLIQUE DE VENISE.

Quelques Auteurs nous rapportent que les Isles, où est presentement Venise, étoient déjà habitées, lors que la fureur d'Attila obligea les habitans de Padouë, & de ses environs à s'y aller aussi habiter. On veut que des Consuls de Padouë furent envoyez pour gouverner les Isles dans ce commencement, & que dans la suite elles furent gouvernées par des Tribuns, à la façon de ceux de Rome, ce qui dura près de trois cens ans. On changea cette forme de Gouvernement en 697. ou en 709. selon d'autres, lors que Paul, ou Pauluccio Anafesto fut établi premier Doge avec une autorité Souveraine, réservé les cinq années après la mort d'Orleo, troisième Doge, qu'on établit des Chefs Annuels de la Gendarmerie. A cela près, pendant environ 463. ans, c'est-à-dire jusqu'à Sebastien Ziani, la République fut gouvernée avec une autorité despotique. Les Doges étoient maîtres du Conseil, & ne rendoient compte à personne de leur administration, aussi bien durant la paix que pendant la guerre. Et les Annales qui vont suivre nous vont faire observer que plusieurs Doges ont fait élire leurs freres, ou leurs enfans, pour leurs Collegues, ou pour leurs Successeurs à cette haute dignité. Dans la suite le peuple s'étant attribué à lui seul le droit d'élire les Doges, cela causa des Elections tumultueuses, qui obligerent à y apporter du changement, comme on le verra par la suite.

Ans de l'Ere Vulg.	PAULUCCIO ANAFESTO.	Ans de l'Ere Vulg.	annual, savoir I. Dominique de Leon, premier Chef de la Gendarmerie. II. Felix Cornicula. III. Theodat, fils d'Orleo. IV. Julien Copare. V. Cians Fabritario, dernier Chef de la République, il eut les yeux crevez, & fut demis. Après lequel Theodat fut établi Duc.
697	<p>LA Ville de Venise ayant été gouvernée pendant l'espace de deux cens trente-deux ans par des Tribuns, à peu près comme ceux de Rome, un Duc, ou Prince, selon d'autres, fut choisi de la ville d'Heraclee pour être Prince de Venise & d'Heraclee, appelé Paul Luccio, ou Pauluccio Anafesto, qui promit à la République de n'avoir point d'autre vûe que le bien public, & de la défendre contre ses ennemis. Ce qu'il jura entre les mains de Christophe Patriarche de Grade. Il fit alliance avec Luitprand, Roi Lombard, & avec Aripert qui lui succeda. Il ramena les Equilins rebelles, & augmenta le domaine de la République. Il gouverna 20. ans, 6. mois & 8. jours.</p>	742	<p>IV. THEODAT OU THEODORE IPATO,</p> <p>Fils d'Orleo, qui avoit été Maître de la Milice, fut choisi pour être à la tête du Gouvernement. Il quitta le sejour d'Heraclee, où lui & ses Successeurs avoient fait leur résidence, & passa à Malamoc. Il regla avec Aistulphe, Roi Lombard, les confins des Etats de la République, & de la Lombardie. Ayant formé le dessein de se rendre Maître absolu de la République, il fut tué par Galla, ou chassé, selon d'autres, après lui avoir crevé les yeux. Il gouverna 13. ans.</p>
717	<p>II. MARCEL TEGALLIAN,</p> <p>De la même Ville d'Heraclee que Pauluccio Anafesto, lui succeda par les suffrages du Peuple. L'Histoire loue sa piété, son affabilité & sa modestie, mais le blâme de son peu de diligence pour l'avantage & le bien de la République, & qu'à cet égard il ne répondit pas à la vigilance de son Prédecesseur. Le Patriarchat de Grade fut pendant son Gouvernement transféré à Aquilée par Luitprand. Il ne voulut point se mêler des differens entre Luitprand & le Pape d'alors, au sujet de quelque Evêché. Il gouverna 9. ans & 21. jours.</p>	755	<p>V. GALLA,</p> <p>Qui succeda à Theodat, étoit de Malamoc. L'assassinat de son Prédecesseur designe assez son caractère. On reconut bien-tôt qu'il avoit plus en vûe son ambition que la liberté de la République, & qu'il avoit uniquement en vûe de défendre sa méchanceté. Ayant été reconnu, & que son unique but tendoit à se rendre Maître absolu de l'Etat, le Peuple lui creva les yeux, & la même année le priva de la dignité qu'il avoit usurpée.</p>
726	<p>III. ORLEO, OU ORSO IPATO, OU HORTE'E HIPATE,</p> <p>Surnommé <i>Urse</i>, de la Ville d'Heraclee, succeda à Marcel Tegallian. Il s'acquit beaucoup de réputation dans les armes. Paul Exarque de Ravenne eut recours à Orleo. Il avoit été vaincu, & il avoit perdu les Etats de son Exarchat, & même Ravenne lui fut enlevée par Luitprand. Orleo ayant pris ses interêts reprit la ville de Ravenne, fit le Neveu du Roi son prisonnier, tua le Duc de Vicence, & rétablit Paul Exarque dans tous ses droits. Il reprima la licence de ceux d'Aquilée, & les chassa de Grade. Son exemple inspira du courage & de la bravoure à la Jeunesse de la République. Il fut tué à l'occasion des dissentions de Jesulais, après avoir gouverné 11. ans & 5. mois.</p> <p><i>La République se trouvant sans Chef après la mort d'Orleo donna occasion à une assemblée des Tribuns de la République, pour proceder à une autre éléction. Mais n'ayant pu s'accorder sur le choix d'un Successeur, il fut arrêté que l'on établirait un Maître de la Gendarmerie, que l'on renouvellerait toutes les années, ce qui ne dura que cinq ans, après lesquels on recommença à faire choix d'un Duc, comme on avoit commencé. Voici la suite des Maîtres de la Gendarmerie, pendant ce Gouvernement</i></p>	755	<p>VI. DOMINIQUE DE MONEGARIE,</p> <p>De Malamoc fut mis à la place de Galla. Mais pour le tenir dans le devoir, & l'empêcher d'abuser de son autorité on lui donna deux Tribuns pour assistans. Mais nonobstant cette précaution il osa aspirer à devenir Seigneur absolu de la République. Ce qui porta le Peuple, pour reprimer son ambition & son arrogance, à lui arracher les yeux, & à l'aveugler, la cinquième année de son Gouvernement.</p>
		764	<p>VII. MAURICÈ GALBANIE,</p> <p>Noble d'Heraclee, succeda à Dominique de Monegarie. Ses belles qualitez, outre sa Noblesse, porta la République à le choisir pour leur Duc. Il choisit son fils pour gouverner conjointement avec lui l'Etat. L'Histoire remarque qu'il envoya un Ambassadeur vers le Pape Etienne, pour accorder quelques differens, au sujet de l'Eglise de Grade, à laquelle on avoit fait quelque injustice. Il gouverna 20. ans, ou 23. ans, selon d'autres.</p>
		781	<p>VIII. JEAN GALBANIE,</p> <p>Avoit gouverné neuf ans avec son pere. Il gouverna en-</p>

Ans de l'Ere Vulg.		Ans de l'Ere Vulg.	
	core ensuite neuf ans seul, & prit ensuite Maurice son fils pour Adjoint, comme il l'avoit été avec son pere. Mais s'étant rendus l'un & l'autre insupportables par leur mauvaise conduite, & ayant précipité Jean, Patriarche de Grade, du haut d'une tour, cela porta Fortunat, qui succeda au Patriarchat, à former contre eux une conjuration, dont ayant été informez, cela les obligea l'un & l'autre à prendre la fuite; le pere se sauva en France, & Maurice son fils à Mantoue.	887	XVI. PIERRE CANDIAN I. Se fit distinguer dans les armes. Il fut élu après la demission volontaire de son Prédecesseur. Il fut en personne avec dix Galeres contre les Narrantins, qui ravageoient, & pira-voient les sujets de la Republique. Il les vainquit dans un premier combat, & il mourut les armes à la main dans un second, qu'il donna contre les Pirates. Il ne fut à la tête du Gouvernement que cinq mois.
804	IX. OBELERIC ANTENORIO, Alors Tribun de Malamoc, succeda au Gouvernement. Il prit pour Compagnons <i>Beat & Valentin</i> , ses freres. Obeleric & Valentin ayant pris le parti de Pepin, Roi d'Italie, cela porta la République à n'adopter au rang des Ducs que Beat, qui s'opposa aux armes de Pepin, & qui soutint la Republique. Il gouverna 5. ans.	888	DOMINIQUE TRIBUN, <i>Qui est adopté par quelques Auteurs, devoit trouver place ici. Mais comme il est omis par plusieurs autres, n'ayant été Doge que trois mois, & 13. jours, on n'a pas jugé à propos de l'adopter, & son Gouvernement ne fournit rien de remarquable qu'un certain privilege accordé à Chioggia.</i>
809	X. ANGELO, Ou Ange Participatio. Après la mort de Beat, les principaux de la Republique s'assemblerent à Rialto, & élurent pour leur Duc Angelo, qui commença le premier sa residence à Venise, & fonda le Palais Ducal, où est encore le Palais des Doges, qui regnent aujourd'hui. Il associa Jean son fils avec lui au Gouvernement, & envoya l'autre, nommé Justinien, à Constantinople, pour voir l'Empereur. Il fit bâtir l'Eglise de St. Laurent, celle de St. Severe, & de St. Hilaire, où il fut inhumé. La Ville de Venise commença à être divisée en Sestiers ou Quartiers, sous la Regence. Le Tribunal, appelé le Pregadi, & la Quarantie Criminelle, furent aussi instituez sous son Gouvernement. Il mourut plein de gloire après avoir gouverné 18. ans.	888	XVI. PIERRE SURNOMME' TRIBUN, Fils de Dominique, lui succeda. Son Gouvernement fut glorieux à la Republique. Il fit fortifier Venise, en faisant tirer une muraille depuis Castello jusqu'à Ste. Marie de Sebnico, dont on ne voit à présent aucun vestige. Il défit Gui Beranger, Empereur, ou Roi d'Italie, & en obtint la confirmation des privileges de la Republique. Les Huns ayant fait irruption en Italie, brûlerent Heraclee, Capo d'Arge & Chioggia. Pierre les défit, & les mit en déroute. Il gouverna la Republique pendant 24. ans.
827	XI. JUSTINIEN PARTICIPATIO, Qui avoit été adjoint par son pere au Gouvernement de la Republique, fut confirmé après sa mort. Il prit pour Adjoint Jean, son frere, qui avoit été banni, & qui avoit déjà été associé au Gouvernement. Les Mores & les Sarrasins, ayant fait descente en Sicile, il joignit les forces de la Republique à celles de l'Empereur Michel, pour le secourir & la Sicile. Ce fut sous son Gouvernement que le Corps de St. Marc, Patron & Protecteur de Venise, fut apporté d'Alexandrie. Il mourut la deuxième année de son Gouvernement.	909	XVIII. ORSO BADOARO, S'appelloit Participatio. Il fut le premier des Doges, ou Ducs, qui changea son nom. Il envoya Pierre, son fils, à Constantinople, lequel fut fait Protospataire. L'an 920. il obtint de l'Empereur Rudolphe, Roi d'Italie, ou plutôt de l'Empereur Conrad, la confirmation de l'ancienne autorité de Venise, & le pouvoir de battre monnoye. Lassé du Gouvernement, ou plutôt naturellement porté à la pieté, il se fit Religieux, & mourut au Convent de St. Felix, après 20. années de Gouvernement.
829	XII. JEAN, Continua à être à la tête du Gouvernement; après la mort de son frere. Il acheva l'Eglise de St. Marc, & lui fit présent de quantité d'ornemens. Il fit trancher la tête à Obeleric, qu'il assiegea & prit dans l'Isle de Cursia; détruisit Malamoc, dont les habitans avoient pris le parti d'Obeleric. Il mit aussi à la raison les Narrantins. Une conjuration s'étant formée contre lui, il fut surpris & arrêté par ses ennemis, près de l'Eglise de St. Pierre, & l'ayant dépouillé des marques de sa dignité, ils lui raserent la barbe, & le confinerent à Grade, où il se fit Moine la 8. année de son Gouvernement.	932	XIX. PIERRE CANDIAN II. Fils de l'autre Duc, de même nom, dont on a parlé, succeda à Orso Badoaro. Il se fit distinguer en diverses occasions. Il fit la guerre à Lanterio, Marquis d'Istrie, qui empêchoit le trafic des Venitiens, & l'ayant défit, il conquit Capo d'Istrie. Il vainquit aussi Albert, fils de Beranger, Empereur, qui s'étoit emparé de la ville de Ravenne, & qui empêchoit le passage aux Vaisseaux Venitiens. Ceux d'Istrie, si nous en croyons l'Histoire, ravèrent la plupart des Isles de Venise qui furent ensuite recouvrées. Il gouverna 7. ans la Republique.
836	XIII. PIERRE GRADANIGO, OU TRADONICO, DE POLE, Lui succeda. La gloire qu'il acquit dans la guerre que la Republique eut contre Pepin, lui procura cet honneur. Il associa Jean son fils avec lui au Gouvernement. Il envoya du secours à l'Empereur d'Orient. Il fut fait Protospataire de l'Empire. Et il envoya soixante Galeres au secours de l'Empereur contre les Sarrasins. Louis II. lui accorda beaucoup de Privileges. Il fit bâtir l'Eglise de St. Paul, & fut tué dans une émotion populaire, l'an 864. après avoir gouverné 28. ans.	939	XX. PIERRE BADOARO, Fils d'Orso, qui avoit été fait prisonnier par ceux d'Istrie, ayant été racheté, gouverna la Republique avec beaucoup de prudence, & de tranquillité. Son merite lui attira l'estime & la faveur de l'Empereur Beranger. Il fut Doge pendant deux ans & sept mois.
864	XIV. ORSO PARTICIPATIO, Ou Ursé, ayant appaisé la sédition succeda à Pierre Gradanigo. Les Turcs & les Sarrasins, ayant ravagé la Dalmatie jusqu'à Grade, il fut à leur rencontre, & les défit entièrement. L'Empereur Basile, qui regnoit en Orient, en eut tant de reconnaissance qu'il le confirma dans la charge de Protospataire de l'Empire. Il associa Jean, son fils, avec lui au Gouvernement. Il fut le premier qui fit habiter le quartier de Dorso, ou d'Osoduro. Il mourut après 17. années de Gouvernement.	941	XXI. PIERRE CANDIAN III. De ce nom, & fils du dernier dont nous avons parlé, succeda au Gouvernement, & associa avec lui son fils Pierre. Pendant son Gouvernement la Republique eut guerre avec les Narrantins, & fut ensuite la paix avec eux. Son fils, censuré de ses mauvais deportemens, se rebella contre la Republique. Le Peuple voulut s'en défaire. Lui ayant fait grace de la vie, on se contenta de l'envoyer en exil. Sa revolte causa tant de déplaisir à son pere, que cela lui causa la mort, après un Gouvernement de quinze ans.
881	XV. JEAN PARTICIPATIO, Son fils, fut déclaré son Successeur. Il envoya son frere Badoaro à Rome. Le Comte de Comachio qui avoit fait prisonnier, & blessé mortellement son frere, le porta pour se venger du Comte, à brûler Comachio, & à ravager le Comté de Ravenne. Il obtint le Duché pour son frere Pierre, & après son decès il obtint qu'Orso, ou Ours, en auroit le Gouvernement. Jean ne fut que six ans à la tête de la Republique. Il fit bâtir l'Eglise de St. Corneille, & celle de St. Cyprien de Malamoc.	956	XXII. PIERRE CANDIAN IV. De ce nom ayant été rappelé de son exil, contre le Serment que le Peuple avoit fait de ne le jamais recevoir, fut cependant élu Duc avec de grands applaudissemens. Par ses sollicitations il obtint du Pape Jean XII. que l'Eglise de Grade seroit érigée en Patriarchale, & Metropolitaine de l'Etat Ecclesiastique de Venise, & d'Istrie. L'Empereur Othon lui accorda divers privileges honorables. Ayant assiége Uderze, ou Uderzo, en vertu de quelques prétentions, il la ruina entièrement. Il fut tué dans une émotion populaire, ou brûlé, selon d'autres, dans son Palais, après avoir gouverné la Republique 20. ans.
		976	XXIII. PIERRE ORSEOLO, Succeda à la dignité de Doge contre sa volonté. Il appaisa les dissensions entre les Venitiens & ceux de Capo d'Istrie, qui se rendirent tributaires. Il rebâtit l'Eglise de St. Marc, que le feu avoit endommagée, & rétablit les murailles de Grade; secourut la ville de Bari, contre les Sarrasins. Puis étant parti secretement de Venise avec un Moine, nommé Guerin, laissant sa femme & un fils, il passa en Gascogne, où il se fit Moine, & mourut saintement, nous dit l'Histoire

978 **XXIV. VITAL CANDIAN,**
Fils de Pierre IV. succéda au Gouvernement de la République. Il fit une confédération avec l'Empereur Othon au commencement de sa Régence, & peu de temps après il tomba malade, ayant fait vœu de se rendre Moine, ce vœu fut si efficace, si nous en voulons croire l'Histoire, qu'il recouvra la santé. Il gouverna environ un an, & en conformité de son vœu il s'alla enclôître.

979 **XXV. TRIBUN MEMO,**
N'étoit pas homme d'Etat, mais d'une des puissantes Maisons de Venise. Pendant son Gouvernement il y eut de grandes dissensions entre les Maisons de Morosini, & celles des Caloprins, au sujet desquelles il se commit quantité de meurtres. Le Doge tint le parti des Morosini, ce qui obligea les autres à se retirer à Verone vers l'Empereur Othon. Il donna l'Isle St. George à l'Abbé Morosini, & après douze années de Gouvernement il renonça à la Principauté pour se faire Religieux.

991 **XXVI. PIERRE ORSEOLO,**
Fils de Pierre, dont nous avons parlé, succéda au Gouvernement de l'Etat, & habile dans la Politique, il obtint de l'Empereur Basile, & d'Alexie, que les Venitiens seroient exemts de Gabelle. L'Empereur Othon étant à Verone voulut bien être le Parrain d'un de ses fils. Il fit achever l'Eglise & le Palais de St. Marc, & mourut la dixhuitième année de son Gouvernement. Il fit aussi la guerre aux Narrantuns, & rétablit les murailles de Grade.

1009 **XXVII. OTHON ORSEOLO,**
Son fils, & son Successeur, avoit déjà gouverné la République avec son pere. Il fut confirmé après sa mort, quoi qu'il n'eût que dixhuit ans, & il s'acquit tant de reputation que Geisca, Roi de Hongrie, lui donna une de ses filles en mariage, ou selon d'autres, une de ses Sœurs. Il mit à la raison ceux d'Istrie, qui s'étoient revoltez. Il porta aussi ses armes en Dalmatie. Les envieux de sa gloire, & particulièrement de la famille des Flablanici, ayant formé le dessein de s'en défaire, le surprénent, & l'ayant en leur puissance, lui firent razer la barbe, & il fut relegué dans la Grece.

1024 **XXVIII. PIERRE BARBOLAN,**
Ou Contarino, fut fait Duc après Othon. Et ayant voulu remédier au désordre, Orfo, Frere d'Othon, Patriarche de Grade, dépité de la disgrâce de son frere, fit en sorte qu'ayant pris Pierre, il fut obligé de quitter sa dignité, & de se cloître. Le Patriarche fut constitué Doge, en attendant le retour de son frere Othon relegué en Grece. Mais ayant appris sa mort, il quitta le Gouvernement. Dominique Urseole voulut usurper le Gouvernement, mais il fut chassé le lendemain, & mourut à Ravennac.

1034 **XXIX. DOMINIQUE FLABANICO,**
Fut élu pendant qu'il étoit en exil, par la faction de ceux qui avoient chassé Dominique Urseole. Pendant son Gouvernement on fit un reglement pour redresser la discipline Ecclesiastique. Il fit aussi intervenir un ordre de l'Etat, par lequel la famille des Orseoles seroit privée & forclosée d'entrer dans les charges de la Magistrature.

1044 **XXX. DOMINIQUE CONTARINI,**
Se rendit agréable à la République par ses services. Il reprit Zara qui s'étoit rebellee, & rendu au Roi des Croates; & rendit la paix à la Dalmatie. Il repara Grade, & l'ôta à Popo Patriarche d'Aquilée, & appaisa les divisions, qui étoient entre lui & la République. Il favorisa aussi les Normans contre Robert Guisquard, Roi de la Pouille; & fonda St. Ange à Venise, & St. Nicolas sur le Lindo.

1060 **XXXI. DOMINIQUE SILVIO,**
Etant au convoi de son Prédecesseur reçut les acclamations publiques pour lui succeder. Et en effet il fut créé Duc. Il s'acquit tant de reputation, que Nicephore, Empereur de Constantinople, lui donna sa Sœur en Mariage. A la sollicitation de cet Empereur il fit la guerre à Robert, Roi de la Pouille, & remporta sur lui une grande Victoire. Mais en ayant perdu une seconde, elle diminua son credit & sa reputation, & il n'en salut pas davantage au Peuple de la République, naturellement portée au changement, pour déposer ce Doge. Il revêtit de Marbre la Façade de St. Marc, & fit travailler de Mosaïque le plancher de ce magnifique Palais. Il gouverna treize ans.

1083 **XXXII. VITAL FALIER,**
Il employa l'armée de la République en faveur de l'Em-

pereur Alexie, & la République obtint de cet Empereur, par reconnaissance, la Souveraineté de la Dalmatie & de la Croatie. Henri, qui succéda à Alexie, lui montra des marques particulieres de sa bienveillance. Et ayant passé par devotion à Venise, Henri presenta une des filles de ce Doge au Bâême. Il agrandit & enrichit l'Eglise de St. Marc.

1096 **XXXIII. VITAL MICHEL,**
Fut à la tête du Gouvernement après Vital Falier. La Croisade ayant été publiée pendant son Gouvernement, par le Pape Urbain II. il envoya son fils Michel en Asie, avec une Armée de 200. Vaisseaux. Et ce secours contribua beaucoup à la prise de Smyrne, de la Syrie, & de Jerusalem. Il enleva aux Pisantins, près de Rhodes, 22. Galeres. Etant de retour à Venise, & ayant ravitaillé l'armée, il alla s'emparer encore de Brindes. Il gouverna six ans.

1101 **XXXIV. ORDELAFFO FALIER,**
Succéda à Vital. Comme son Prédecesseur il s'intéressa à envoyer du secours à Baudouin, Roi de Jerusalem, ils firent de grands progrès, & ils diviserent les Etats de Judée entr'eux. La Principauté de Malamoc fut brûlée, & presque submergée sous son Gouvernement, ce qui obligea à transférer le Siege Episcopal à Chioggia. Il obtint de l'Empereur Henri IV. divers privileges avantageux à la République. Il vainquit les Padouans aux Bebes, & reprit Zara qui s'étoit rebellee, & donnée à Charles, Roi de Hongrie, & en retournant à Venise, il fut tué dans un combat l'année quinziesme de son Gouvernement.

1120 **XXXV. DOMINIQUE MICHEL,**
Succéda par son merite à Ordelfaffo. A la priere du Pape Calixte il passa dans la Judée avec deux cents Vaisseaux, pour faire lever le siege de Jappe, ou Joppe, qui étoit assiégée par les Turcs, & prit ensuite Tyr, qu'il donna à Vaumond, Patriarche de Jerusalem. L'Empereur Emanuel lui ayant déclaré la guerre, il prit sur lui Chio, Samos, Rhodes, Metelin & Andros. Il renonça au Gouvernement de la République l'année treizieme de sa Régence.

1131 **XXXVI. PIERRE POLANI,**
Est loué de sa probité & de son merite, qui le fit choisir pour être arbitre des differents entre Emanuel, Empereur d'Orient, & Conrad, Empereur d'Occident. A la priere d'Emanuel, il employa les forces de la République en faveur du dernier contre le Duc de la Pouille, & recouvra diverses Places qu'il avoit enlevées à Emanuel. Il défit aussi les Pisans & les Padouans, & reçut la Ville de Fano sous la protection de St. Marc. Il conquit, ou son fils, l'Isle de Corfou. Se trouvant accablé de diverses incommoditez il mourut la 18. année de son Gouvernement.

1148 **XXXVII. DOMINIQUE MOROSINI,**
Fut mis à la tête de la République après la mort de Pierre Polani. Il nettoya le Golphe de Venise de certains Corsaires d'Ancone, dont il fit pendre le Chef, appelé Guisquard. Il assiegea Pola, qu'il prit avec Parenzo, qui s'étoient rebellees en Istrie. Il fit un traité avec Guillaume, Roi de Sicile, & en obtint diverses prerogatives pour le commerce. Zara fut faite Metropolitaine à son instance. Il fit bâtir la Tour de St. Marc. Son fils Dominique fut aussi créé Comte. Il gouverna la République huit ans.

1156 **XXXVIII. VITAL MICHEL II.**
Succéda au Gouvernement. Il ruina les murailles de Thrace, & la Forteresse de Raguse. Il mit aussi à leur devoir les Tarentins, qui s'étoient rebellez pour la troisieme fois, & fit prisonnier Ulric, Patriarche d'Aquilée, & 12 Moines, au sujet de certains differents. En trois mois il mit en mer cent Galeres, & 20. Navires pour faire la guerre à Emanuel, Empereur de Constantinople, sur lequel il prit l'Isle de Chio. La famille de Justiniani se trouvant reduite à un seul, qui étoit Religieux, il le retira du Monastere, du consentement du Pape, & lui fit épouser sa fille. Le Peuple lui ayant attribué assez mal à propos d'être l'auteur d'une peste, qui affligeoit la République, donna occasion à quelque émeute, où il fut mortellement blessé, après avoir été à la tête du Gouvernement 17. ans & 27. jours.

La République de Venise ayant vu que l'Élection tumultuaire, qui se faisoit alors par le Peuple, avoit eu plusieurs fois des suites dangereuses, les plus notables Citoyens, s'étant assemblez après la mort du Prince Vital Michel, dans la vue de remédier à ce désordre, ils trouverent à propos, pour procéder à l'Élection qu'il convenoit de faire pour un Successeur, de choisir onze personnes de probité, lesquelles s'étant retirées dans l'Eglise de St. Marc, élurent Sebastien Ziani, & pour ôter à l'avenir au Peuple le droit qu'il avoit de faire le Doge, & pour moderer en même temps l'autorité de leur Prince, ils établirent un Conseil, qui en étoit entierement indépendant, & duquel on tireroit par Élection les Electeurs du Doge. Et afin que ce changement ne mecontentât pas le Peuple, on lui donna le

Ans de l'Ere Vulg.		Ans de l'Ere Vulg.
	<i>droit de créer douze Tribuns, qui pourroient s'opposer aux ordonnances du Doge, lesquelles n'auroient aucune vigueur, si elles n'en étoient approuvées. Ces Tribuns, qui étoient deux de chaque quartier, eurent encore le droit d'élire tous les ans, le jour de St. Michel, quarante personnes par quartier, telles qu'il leur plairoit, pour en composer le Grand Conseil, qu'on venoit d'établir, ce qui faisoit deux cens quarante Citoyens, choisis indifféremment & sans distinction, de la Noblesse, des Bourgeois & des Artisans. Et comme ce Conseil se renouvelloit tous les ans, chacun y entroit à son tour, ou du moins avoit droit d'y prétendre. L'ordre de ce Gouvernement dura environ cent & dix-sept ans, après lesquels on l'établit selon l'ordre du Gouvernement présent, comme on le fera remarquer dans la suite.</i>	XLV. RAINIER ZENO, OU ZENE,
1173	XXXIX. SEBASTIEN ZIANI, Fut établi Successeur à Vital Michel III. & il fut le premier élu par dix Electeurs. On attribue à ce Doge la construction du premier Pont de Rialto. Il reçut le Pape Alexandre II. qui se refugia à Venise, dans les differens qu'il eut avec Frederic Barberousse, qui l'obligea à abandonner le Siege de Rome à Octavien. Le Pape Alexandre donna occasion à la guerre que cet Empereur eut avec la Republique, où Othon fils de Sebastien Ziani fut pris, qui moyenna la reconciliation entre Frederic & la Republique de Venise. Frederic accorda de grands privileges à la Republique. Ce Doge, qui étoit fort riche laissa par son testament tous ses biens à St. Julien, à St. Marc, & au public. Il mourut la cinquième année de son Gouvernement.	1252 Il étoit Podestat à Fermo quand il fut élu Duc, & la Republique envoya quatre Galeres pour l'amener à Venise. La Republique obtint sous son Gouvernement une célèbre victoire contre ceux de Genes. Mais d'ailleurs elle fit une grande perte, aussi bien que les François, d'avoir laissé reprendre à Michel Paleologue, assisté des Genoïs, la Ville de Constantinople. Il mourut après avoir eu pendant 16. le Gouvernement.
1178	XL. ORIO MALIPIERO, OU MUSTROPETRO, Fut élu par un Conseil de quarante, établi à ce sujet, & pour tenir le Doge dans la dépendance, on commença à lui donner six Conseillers, pour autoriser ses délibérations. Il reconquit Zara, qui s'étoit rebellée pour la quatrième fois. Les Sarrasins ayant armé pour reprendre la Terre-Sainte, la Republique y envoya des forces pour s'y opposer. L'armée de la Republique reprit Ptolemaïde, & ils contribuèrent à la défaite de Saladin, Roi, ou Soudan d'Egypte. Après avoir gouverné quatorze ans, il se démit de sa dignité pour se faire Religieux.	1268 XLVI. LAURENS TIEPOLO, Fut fait Duc, en reconnaissance des services qu'il avoit rendus à la Republique, par une victoire remportée sur les Genoïs, près de Tyr. Ses deux fils firent alliance avec deux Dames de qualité étrangères. Mais cela n'ayant pas plu à la Regence, elle fit un reglement pour empêcher ces sortes d'alliance. Cervia se mit sous l'obéissance de la Republique. Venise eut aussi quelque démêlé avec les Bolonois, & avec ceux de Fano. Il commença à mettre les droits que les marchands payent au Golphe de Venise. Il gouverna 7. ans & 23. jours.
1192	XLI. HENRI DANDOLO, Succeda à Orïo, & il fut choisi par les quarante. Il reprit Pole, que les Pisans avoient enlevée à la Republique, & rendit ceux de Trieste tributaires. Zara, si souvent rebelle, fut encore soumise aux armes de la Republique. Ayant uni leurs forces avec les François ils reprirent Constantinople, & remirent sur le Siege Imperial Isaac, avec son fils Alexie. Etant survenu des dissentions, ils agréerent que Baudouin posséderoit l'Empire, & Thomas Morosini fut fait Patriarche, & on lui soumit l'Isle de Candie, & les autres Isles de l'Archipel. Ayant pris Raguse il mourut à Constantinople, après avoir gouverné 13. ans.	1275 XLVII. JAKUES CONTARIN, Fut créé Doge à l'âge de quatre-vingts ans. Il fit la Loi qui exclut des charges publiques les entans illegitimes. Il survint quelque rebellion en Istrie, qu'il reprima. La Republique eut encore du démêlé avec celle de Genes. Ce Doge se trouvant trop âgé, pour soutenir le poids des affaires, se démit du Gouvernement. Il regna 4. ans & 6. mois.
1205	XLII. PIERRE ZIANI, Qui étoit alors Comte d'Arbe, & fils de Sebastien, fut fait Duc après Henri Dandolo. Les Correcteurs furent établis dans le commencement de son Gouvernement, & Marin Zeno fut fait Podestat de Constantinople. Des Ambassadeurs d'Athenes, & d'Achaïe viennent à Venise pour se soumettre à l'obéissance de la Republique. L'Etat, pour rétablir l'Isle de Candie, y envoya des Colonies des habitans de la Republique. Le Doge pousant ses conquêtes, comme son Prédecesseur, continua à mettre les armes de la Republique dans une haute reputation, ayant conquis l'Isle de Corfu, Modon, Coron, Gallipoli, les Isles Naxos, Paros, Andros, & rendu l'Isle de Negrepont tributaire. Il ne rendit pas moins redoutables les armes de la Republique contre les Padouans, & les Genoïs. Il épousa Constance, fille de Tancrede, Roi de Sicile. Après avoir été 24. ans à la tête du Gouvernement, il s'en démit volontairement.	1280 XLVII. DANDULE, Fut élu Doge en son absence. La Republique sous son Gouvernement fut affligée d'un tremblement de terre. Ceux d'Istrie, toujours portez à la revolte, sollicitent encore à cela par le Patriarche d'Aquilée, donna encore de l'occupation à la Republique. Sous Dandule, aux sollicitations du Pape Nicolas, elle envoya du secours à l'Archevêque de Tripoli. Il gouverna la Republique pendant 10. ans.
1228	XLIII. JAKUES TIEPOLO, Et pour Concurrent Renieri Candolo, qui eut autant de voix. Ayant jetté au fort, Jaques Tiepolo l'emporta sur Renieri. Il secourut Candie comme assiegée par les Corsaires, & châtia quelques mutins de Candie. Il fit aussi lever le siege de Constantinople, où Theophile Ziani étoit Podestat. La Republique de Genes étant en guerre avec l'Empereur Frederic, il envoya à leur secours vingt-cinq Galeres. Il eut aussi guerre contre ceux de Ferrare, & reconquit Padoue, dont Ezzelin s'étoit emparé. Il quitta volontairement le Gouvernement, après l'avoir tenu pendant 20. ans, & mourut bien-tôt après.	1290 XLIX. PIERRE GRADENIGO, Succeda à Dandule. La Republique eut encore une forte guerre contre les Genoïs. Gradenigo prit la Pere de Constantinople & la ruïna. Il eut le malheur de perdre deux batailles contre les Genoïs. Mais nonobstant ces disgrâces, il soutint glorieusement l'honneur de la Republique. Il reprima aussi, les armes à la main, sur la place de St. Marc, la Conjuration de Bajamont Tiepolo, dont Martin Boccon étoit l'Auteur. Et ce fut à cette occasion que l'on institua le Conseil des dix. Il passa aussi en Grece avec l'armée de la Republique, d'où il amena 15000. prisonniers, & fit un riche butin. Il gouverna 22. ans & 9. mois.
1248	XLIV. MARIN MOROSINI, Succeda à Jaques Tiepolo, pour être à la tête du Gouvernement. A l'instance du Pape, la Republique porta ses armes contre le Tyran Ezzelin, qui assiegeoit Mantoue. Pendant son Gouvernement la Republique envoya encore une Colonie de Nobles à Candie, qui bâtirent la Ville de Canée. Il mourut la quatrième année de son Gouvernement.	<i>Pierre Gradenigue entreprit de changer la Face de la Republique, & il établit une véritable Aristocratie, en fixant à perpétuer le Grand Conseil à un nombre de Citoyens, & à leurs descendants, lesquels prenant seuls à l'avenir connoissance des affaires de l'Etat, en auroient la Souveraine administration, à l'exclusion de toutes les autres familles. Et pour assurer ce changement, il fit passer un Décret à la Quarantie Criminelle, qui portoit, que tous ceux qui avoient composé le Grand Conseil, les quatre années précédentes, seroient balotés, ou tirés au sort dans cette Chambre, & que ceux qui auroient douze balles favorables composeroient eux, & leurs descendants dans le Grand Conseil à perpétuité. Et il fit enregistrer ce Décret, en prenant son temps, pour en exclure ceux qui lui étoient mal-affectionnez. Si ce projet fut injuste, & desavantageux à plusieurs familles considerables, il fut d'ailleurs l'occasion du plus parfait Gouvernement qu'il y eut jamais eu. Plusieurs familles Nobles n'en prévirent pas si bien la conséquence à leur desavantage, que Bajamont Tiepolo, Chef d'une des plus anciennes familles de Venise. Lequel joint à celle de Quirino, & à quelques autres, lesquels animés contre Gradenigue, pour sans de nouveautéz introduites dans l'Etat, entreprirent de faire une sanglante tragedie du Doge, & de ses partisans. Mais Bajamont Tiepolo, & une partie des conjurez eurent le malheur de perir dans cette entreprise, qui servit d'occasion à faire de nouveaux reglemens, qui ont maintenu cette Republique dans l'union & dans la vigueur, où on l'a vûe depuis.</i>
		1302 ou 1312 L. MARINGEORGE, Succeda au Gouvernement. Sa pieté lui aquit le surnom de Saint. Le different, qui survint entre le Pape & la Republique, donna lieu à des fulminations contre l'Etat, au sujet de la prise de Ferrare. La ville de Zara se rebella pour la sixième fois, & on eut assez de peine à la reduire à son devoir. Il mourut pendant le siege de cette ville. Il fit bâtir à ses dépens l'Eglise de St. Dominique. Il mourut âgé de 81. an, ayant gouverné un an, 10. mois & 10. jours.
		1313 LI. JEAN SORANZO, Fut fait Duc après Marin. Il reprit Zara, Come, Spalatro,

1329 LII. FRANÇOIS DANDULE,
Fut mis à la tête de la République après Soranzo. Ceux de Pola & de Valise se soulevèrent sous son Gouvernement à l'obéissance de la République. Ce qui causa la guerre entre la République & le Patriarche d'Aquilée. La République fit alliance avec les Princes Chrétiens, pour faire la guerre aux Turcs, & avec le Roi de Bohême, & les Princes d'Italie contre Martin de la Scale, Seigneur de Verone. Dandule conquit Trevisé, Castel-Baldo & Bassano. Pendant son Gouvernement on vit à Venise, au rapport de l'Histoire, 60. Ambassadeurs. Il gouverna 10. ans & 10. mois.

1339 LIII. BARTHELEMI GRADENIGO,
Successeur de Dandule, fut fait Duc à 76. ans. Une inondation survint sous ce Gouvernement, qui pensa submerger Venise. Candie se voulant détacher de l'obéissance de la République, en fut severement punie. Une grande famine affligea la République. Ce qui causa du trouble & du mécontentement de la part du peuple. Il gouverna 4. ans.

1342 LIV. ANDRE DANDOLO,
Qui succéda à Gradenigo, fit cesser par ses soins, & par sa diligence, la famine, qui affligeoit la ville de Venise, par les bleds, qu'il fit tirer de Sicile, & obtint le pouvoir de trafiquer en Egypte. Zara encore rebelle fut reprise, & mise à son devoir. Dandolo fit alliance avec le Pape Clement, & plusieurs autres Princes, contre les Turcs. Leurs armées prirent la ville de Smyrne. La République de Venise eut encore des affaires à démêler avec celle de Genes. Venise fut encore affligée, pendant ce Gouvernement, d'un tremblement de terre, & de la peste. Dandolo écrivit l'Histoire de Venise jusqu'à son temps. Il gouverna douze ans, moins quelques mois.

1364 LV. MARTIN FALIER,
Ou Phalere, Comte de Val Marin, ayant reçu une injure de quelque particulier, pendant son Ambassade à Rome, que la République ne prit pas soin de venger selon son désir, cela le porta à l'âge de quatre-vingts ans, à former le dessein de se faire Maître absolu de la République. La Conjuraton ayant été découverte par des Citoyens, il eut la tête tranchée dans le Palais, & au lieu de son portrait, il fut ordonné que l'on mettroit, *ici est la place de Martin Falier, qui pour sa grievé fauto eut la tête tranchée.* Il fut seulement 10. mois Duc.

1355 LVI. JEAN GRADENIGO,
Surnommé Nafon, fut aussi beau d'esprit que laid de visage. La guerre recommença encore, sous son Gouvernement, entre la République & Genes, qui enfin se termina par une paix. Elle eut aussi des affaires à démêler avec Louis Roi de Hongrie, pour la Dalmatie. Ayant eu des differens avec ceux de Trevisé, Gradenigo alla en personne assiéger cette ville. Il gouverna un an, 3. mois & 14. jours.

1356 LVII. JEAN DELFIN,
Ou Dauphin, étoit renfermé dans Trevisé pour la défendre contre Louis, Roi de Hongrie, qui en avoit formé le Siege, quand il fut élu Doge. Le Senat ayant fait demander un libre passage pour ce nouveau Doge, pour prendre possession de la Regence, cela fut refusé au Senat. Jean Delfin en ayant été informé sortit avec 200. chevaux, à la barbe de l'Ennemi, & fut se rendre à Marghiera, où le Senat le fut complimenter. Il termina cette guerre & recouvra Comlian, Seraval, & Afolo. Il gouverna 4. ans, 2. mois & 11. jours.

1361 LVIII. LAURENS CELSI.
Fut créé Duc sur un faux bruit d'une victoire, qu'il avoit remportée sur ceux de Genes, avec laquelle la République étoit en guerre. Pierre Gradenigo, Leonard Dandule, & Marc Cornaro, lui disputèrent la concurrence. Candie se revolta encore sous son Gouvernement, & donna assez de peine à la République, pour la faire rentrer en son devoir. La République l'ayant enfin réduite solennellement cette recouverte, par des Joutes & fêtes publiques, dans la place de St. Marc. Il mourut la quatrième année de son Gouvernement.

LIX. MARC CORNARO,
Personnage d'une grande érudition, & d'une sage conduite, succéda à Celfi. Candie, toujours portée à la revolte, attira encore sur elle les armes de la République, & le Pape Urbain V. qui étoit dans les interêts de Venise, accorda des Indulgences plenières à ceux qui iroient à cette guerre. La République, ayant réduit & châtié ceux de Candie, fit présent au Pontife d'un certain nombre de Galeres. Il fut Prince de Venise 2. ans, 5. mois & 24. jours.

LX. ANDRE CONTARINI,
Succéda à Cornaro, contre sa volonté. Il fit rentrer ceux de Trieste, qui avoient pris le parti du Duc d'Autriche sous l'obéissance de la République. Il porta encore les armes de l'Etat avec le même succès contre les Seigneurs de Padoue, & les força à faire la Paix. La République eut aussi des affaires à démêler avec Leopold Duc d'Autriche, & avec les Genoïs, liguez avec ceux de Cattaro, & ceux du Milanois. Il reconquit aussi Chioggia, que la République avoit perdue. Il gouverna 15. ans & 4. mois.

LXI. MICHEL MOROSINI,
Fut établi à la tête du Gouvernement après Contarini. Il fut, au rapport de l'Histoire, un des plus sages & des plus prudens de tous les Doges, qui ayent été à la tête de la République. L'Isle de Tenedos fut assujettie, sous son Gouvernement, sous la domination de l'Etat de Venise. La République fit divers reglemens au sujet des assassins, & entr'autres que les assassins, qui étoient auparavant pendus, auroient dans la suite la tête tranchée. Il ne regna que quatre mois & cinq jours.

LXII. ANTOINE VENIER,
Fut Successeur à Morosini. Il fut un des severes observateurs des loix de la République, & il n'épargna pas même son propre fils, qu'il envoya en exil, pour étoit offensé la famille d'un Noble Venitien. Il fit alliance avec Galeace, Vicomte de Milan, contre les Carrara, Seigneurs de Verone & de Padoue, sur lesquels il prit Padoue. Il assista aussi l'Empereur Emanuel contre les Turcs, & fit la même chose en faveur de Sigismond, Roi de Hongrie, qui devint dans la suite Empereur. La place de St. Marc, & celle de Realta, fut considérablement augmentée pendant son Gouvernement. Il mourut après avoir été 7. ans & 3. mois à la tête de la Regence.

LXIII. MICHEL STENO,
Qui succéda à Venier posséda la charge de Procureur, avec la qualité de Doge. Il gagna une célèbre bataille contre les Genoïs, avec lesquels la République étoit entrée en guerre. Les Carrara, dont on a parlé sous le précédent Doge, qui avoient pris le parti de la République de Genes, furent vaincus, & perdirent Verone & Padoue. Ces deux places entraînerent encore celle de Vicence, Feltre, Belluno & Bassano, qui furent aussi soumises à l'obéissance de la République. Ladislas, Roi de Hongrie, qui s'étoit emparé de Zara, abandonna aussi cette conquête. Ce Doge fut Chef de la République 13. ans & 3. jours.

LXIV. THOMAS MOCENIGO,
Successeur de Steno, fut premierement Général du Golphe. Il tâcha de procurer la paix à la République, dans la vûe de faire fleurir son commerce. Il soutint d'ailleurs la gloire de l'Etat, & fit rentrer sous l'obéissance de la République, diverses places que Pippo, Général du Roi de Hongrie, avoit conquises, & cela par le moyen des Seigneurs Savorgnani, qui furent à cette occasion faits Nobles de Venise. Ils accorderent aussi du secours aux Florentins contre le Duc de Milan. Mocenigo gouverna 10. ans & 3. mois.

LXV. FRANÇOIS FOSCARI,
Fut à la tête du Gouvernement, après Mocenigo. Il arrêta les progrès du Duc de Milan, qui opprimoit les libertez de l'Italie, & augmenta la puissance de la République, par la Conquête de Bresse, & Bergame, & de diverses autres places de Lombardie. Lodi, Parme, & Ravenne dans la Romanie, furent aussi soumises à l'obéissance de la République, & diverses places dans la Morée. Ils firent aussi passer de leurs Troupes, & de leurs Vaisseaux au secours de l'Empereur Paleologue, attaqué par les Turcs. Mais ils ne purent empêcher la prise de Constantinople, par les forces Othomanes, qui leur fut soumise en 1453. La République fut aussi arbitre de quelques differens du Duc de Milan avec les Etats voisins. Le Roi de Datie fut fait Noble Venitien. Le Doge, à cause de son grand âge, fut ôté du Gouvernement après 34. ans & 6. mois de Regne.

LXVI.

Ans de
l'Ere
Vulg.

1457

LXVI. PASCAL MALIPIERO,

Etoit Procureur de St. Marc quand il fut créé Doge, à la place de Fosari. Il apporta tous ses soins à maintenir en paix la République. Et au sujet de la démission de son Prédecesseur il porta la République à faire une Loi, qu'aucun Doge ne pourroit être déposé. On augmenta considérablement l'Arsenal de Venise pendant son Gouvernement. Il fut à la tête de la République 4 ans, 6. mois & 5. jours.

1462

LXVII. CHRISTOPHLE MORESON, OU MOROSINI,

Comme son Prédecesseur, de Procureur fut fait Prince de la République. L'Etat se maintint en paix pendant les deux premières années de son Gouvernement. Dans la suite les Turcs, offensés contre la République, qui avoit tâché de traverser leurs conquêtes de Constantinople, déclarèrent la guerre aux Venitiens. Pour s'opposer au Sultan, ils firent alliance avec le Pape Pie II. & le Duc de Bourgogne. Ce Doge fit la conquête de Sparte, & assiegea Corinthe. Le Pape étant venu à mourir ils demeurèrent seuls contre les Turcs à soutenir une guerre de près de 20. ans. Moreson gouverna la République 9. ans & 6. mois.

1471

LXVIII. NICOLAS TRONO,

Successeur de Moreson, continua la guerre avec assez de succès contre les Turcs. Pierre Mocenigo, Général de l'Archipel, ayant joint les forces du Pape, celles du Roi de Naples, & des Chevaliers de Rhodes, qui composoient une Flotte de 85. grandes Galeres, prirent ensemble Satalie, ville de Pamphlie. La République fit aussi alliance avec le Roi de Perse. Jaques, Roi de Cypre, étant venu à Venise, épousa Catherine Cornaro, fille adoptive du Procureur de St. Marc. Trono fut Duc 1. an, 8. mois & 5. jours.

1473

LXIX. NICOLAS MARCEL,

Successeur à la Dignité de Doge à Trono, continua la guerre contre les Turcs, & les défit à Scutari, qui fut vigoureusement attaquée par les Turcs, & vaillamment défendue par Antonio Loredano. Un dessein s'étant formé contre les intérêts de la République, de faire tomber l'Isle de Cypre entre les mains de Ferdinand, Roi de Naples, Pierre Mocenigo y passa avec une bonne armée, & maintint tout dans le devoir. Marcel fut Duc pendant 1. an, 4. mois & 17. jours.

1474

LXX. PIERRE MOCENIGO,

Succéda à Marcel. Il envoya une armée au secours de Lepante assiegeée par les Turcs, qu'il contraignit d'en lever le Siège, ayant été vaillamment défendue par Antoine Loredan. Les Turcs porterent encore leurs armes contre d'autres Isles de la dépendance de la République, qui furent aussi vaillamment défendues. La fille du Roi Ferdinand, ayant passé à Venise avec le Cardinal son frere, furent magnifiquement regalez par la République. Mocenigo fit battre une monnoye qu'il surnomma de son nom. Il gouverna un an, 2. mois & 9. jours.

1475

LXXI. ANDRE VANDRAMIN,

Son Gouvernement ne fut pas heureux, l'Armée de la République ayant été deux fois défaite pendant sa Regence, la première fois près de Croya en Albanie, & l'autre fois dans le Frioul. Il gouverna, ou fut Doge 1. an, & 8. mois.

1477

LXXII. JEAN MOCENIGO,

Frere de Pierre, fut élu Duc, ou Prince de la République, après Vandramin. Il continua la guerre encore pendant quelque temps contre les Turcs, après lequel les deux partis conclurent la paix. La République eut ensuite des affaires à démêler avec le Duc de Ferrare, & à l'instance du Pape Sixte IV. il en eut encore contre Ferdinand, Roi de Naples, qui donna occasion à une longue guerre, après laquelle se conclut la Paix. La République aquit sous ce Gouvernement Rovigo & le Posan. Venise fut affligée du feu & de la peste, pendant la Regence de Mocenigo, qui fut de 10. ans & 3. mois.

1487

LXXII. MARC BARBARIGO,

Fut mis à la tête du Gouvernement après Mocenigo. Il fit reparer le dommage que l'incendie avoit causé au Palais de St. Marc, & reçut une Ambassade de la Porte Othomane, qui le vint feliciter sur sa nouvelle Dignité. Ce Doge eut une maxime différente de celle de la plupart des autres Princes de la République, qui fut d'oublier les injures faites à sa personne, & de punir séverement celles qui étoient faites contre l'Etat. Il gouverna seulement 9. mois.

Ans de
l'Ere
Vulg.

1486

LXXIV. AUGUSTIN BARBARIGO,

Frere & Successeur de Marc, fut établi Prince de la République. Il tâcha de s'opposer à Charles VIII. Roi de France, lors qu'il passa en Italie pour la conquête du Royaume de Naples. Les Turcs, ayant rompu la paix avec la République, s'emparèrent de Lepante, de Modon, & de Coron. D'ailleurs le Royaume de Cypre fut mis sous la tutelle de la République, & la Reine Catherine, héritière de ce Royaume, fut emmenée à Venise. La Peste ayant recommencé à Venise, donna occasion à l'établissement de l'Office de la Santé, qui fut alors établi. Augustin Barbarigo fut Prince de la République 15. ans & 21. jours.

1501

LXXV. LEONARD LOREDAN,

Qui succéda à Barbarigo, eut à soutenir une des guerres la plus accablante, qu'avoit eu jusqu'alors l'Etat de Venise. Jules II. offensé contre la République, cela le porta à former la ligue de Cambrai, où entrèrent Maximilian, le Roi de France, celui de Naples, les Ducs de Savoie, de Ferrare & de Mantoue. Tous ces Princes ayant uni leurs forces contre la République, & ce petit Etat n'étant pas capable de s'opposer à tant de forces, la plupart de leurs Etats de Terre-ferme furent assujettis aux armes de leurs Ennemis. Venise & Trevis furent les deux seules places, qui leur restèrent. Loredan dans la suite fit rentrer par les armes à l'obéissance de la République Bresse, Verone, Padoue, & la plupart des autres places, qui avoient été prises par leurs ennemis. Il regna 19. ans, 8. mois & 20. jours.

1521

LXXVI. ANTOINE GRIMANI,

Etant Général de l'Armée de la République, eut le malheur de perdre une bataille, qui porta la République à l'exiler dans l'Isle de Cherso, & il fut démis à ce sujet de sa charge de Procureur de St. Marc. Ayant trouvé jour à se délivrer de son exil, il passa à Rome, auprès du Cardinal son fils, où il rendit des services si agréables à la République, qu'il fut rétabli dans sa dignité de Procureur de St. Marc, & ensuite fait Doge à l'âge de 82. ans. Il regna 1. an, 10. mois & 2. jours.

1523

LXXVII. ANDRE GRITTI,

Succéda à Grimani à la charge de Doge. Il s'acquit beaucoup de gloire par la prise de Padoue, & il fut en si grande estime, que cela lui mérita la qualité de Doge. Ayant été fait prisonnier par la France, il gagna si bien cette Cour par ses manières obligeantes, qu'il porta le Roi de France à faire alliance avec la République, & que Verone & Bresse rentrent sous l'obéissance de la République. Il n'eut pas moins de politique à ménager les intérêts de la République pendant les différens entre François I. & l'Empereur Charles V. ainsi qu'avec Soliman, Empereur des Turcs. Il fut Chef de la République 15. ans, sept mois & 8. jours.

1539

LXXVIII. PIERRE LANDO,

Fut placé à la tête de la Regence, après la mort de Gritti. Il continua à prendre soin des intérêts de la République, en la défendant contre les armes des Turcs, après quoi l'Empereur Othoman, & l'Etat de Venise, conclurent la paix. Le Doge & la République eurent la Politique de garder une neutralité exacte entre les différens de Charles V. & de François I. Pierre Lando gouverna 6. ans & 8. jours.

1545

LXXIX. FRANÇOIS DONAT,

Qui succéda à Lando, contribua par sa prudence à maintenir en paix & en repos la République pendant son Gouvernement. Pour s'appliquer à l'ornement, & à la magnificence de Venise, entre divers Edifices magnifiques, il fit bâtir le Palais des Doges, & il envoya du secours à l'Empereur contre les Protestans. Les Ducs de Guise ayant passé à Venise, pendant sa Regence, y furent très-bien regalez. Il gouverna 7. ans & 6. mois.

1553

LXXX. MARC-ANTOINE TREVISAN

Succéda à Donat au Gouvernement de la République. Ce Doge eut beaucoup de piété, & apporta tous ses soins pour contribuer à l'abondance, & à l'avantage de la République, & ne fut pas moins soigneux, en fournissant à son abondance de travailler aussi à polir ses mœurs. Son exemple fut un modèle pour y porter les concitoyens. Il tint la Regence 1. an moins trois jours.

1554

LXXXI. FRANÇOIS VENIER.

Suivit l'exemple de son Prédecesseur, pour maintenir en paix la République, nonobstant que les Turcs, du côté de la Pouille, & les François en Toscane, troublerent le repos de l'Italie. La Reine de Pologne, ayant passé à Venise, fut regalée par la République. Venier gouverna 2. ans, 1. mois & 20. jours.

LXXXII.

1556 **LXXXII. LAURENS PRIULI,**
Ce Doge succeda à Venier à la Principauté, & jamais Prince ne reçut plus d'honneur de la République que la Princesse son Epouse. Il fut sollicité par le Pape à porter les armes contre l'Empereur. Mais Charles-Quint, étant ami de la République, les sollicitations du Pape furent inutiles. Au contraire il apporta ses soins pour reconcilier le Pape & l'Empereur, ce qui réussit heureusement. La Paix fut conclue sous son Gouvernement entre l'Empire, la France, & l'Espagne. Il fut à la tête de la République 3. ans, 11. mois & 8. jours.

1559 **LXXXIII. HIEROME PRIULI,**
Succeda à son frere. Aucun Doge avant lui n'avoit vu faire autant d'honneur à la République, que celui que Pie IV. qui tenoit alors le Siege Pontifical, en fit à cet Etat, ayant reçu ses Ambassadeurs dans la Sale des Rois. Le Concile de Trente, s'étant tenu sous ce Gouvernement, Nicolas de Ponte, & Matheo Dandolo, y furent envoyez de la part de la République. Il gouverna huit ans, deux mois & quatre jours.

1567 **LXXXIV. PIERRE LOREDAN.**
La concurrence de deux autres sujets, qui furent proposez dans le Conseil, donna lieu à l'élection de Pierre Loredan, qui fut élevé à la Dignité de Doge, contre son attente, & celle de tout le monde. Soliman Empereur Turc, cherchant occasion de faire la guerre à la République, lui demanda le Royaume de Cypre, & à ce sujet, contre tout droit, lui déclara la guerre. Un incendie consuma, pendant ce Gouvernement, l'Arsenal de la République. Il y eut pareillement une disette assez générale de toutes choses. Il gouverna 3. ans.

1570 **LXXXV. LOUIS MOCENIGO, OU ALUIGI,**
Chevalier, & Procureur de St. Marc, succeda à Loredan. Les armes de la République eurent de fâcheux revers sous ce Gouvernement. Les Turcs, ayant formé le Siege de Nicosie, emporterent cette place, & Famagouste s'étant renduë, entraîna la perte de toute l'Isle de Cypre. La République, ayant fait alliance avec le Pape Pie V. & Philippe II. Roi d'Espagne, emporterent sur les Turcs la fameuse bataille de Lepante. Henri III. retournant de Pologne, passa à Venise, & il fut très-bien reçu de la République. Mocenigo fut 7. ans à la tête du Gouvernement.

1577 **LXXXVI. SEBASTIEN VENIER,**
Principal Auteur de la Victoire de Lepante, & qui commandoit alors les armes de la République, fut élevé d'une commune voix à la tête du Gouvernement, après la mort de Mocenigo. Il créa cinq Correcteurs pour les Loix, & pour le reglement des affaires du Palais. La ville fut affligée, pendant ce Gouvernement, d'une Peste qui fit périr beaucoup de monde. Le feu s'étant pris au Palais y causa beaucoup de dommage. Venier ne gouverna pas un an entier.

1578 **LXXXVII. NICOLAS DU PONT,**
Prince fort savant, & d'une grande littérature, fut élevé à la tête de la République, après Sebastien Venier, & il passa par tous les degrez d'honneur, dont la République peut gratifier ses Citoyens. Ce fut lui qui institua le Seminaire de St. Marc. Des Princes du Japon, ayant passé à Venise, y furent reçus avec beaucoup d'honneur. Ce Doge fit bâtir le Pont de Canareggio. Il gouverna la République 7. ans, 9. mois & 13. jours.

1585 **LXXXVIII. PASCAL CIGOGNE,**
Procureur de St. Marc, succeda à du Pont. Il fit bâtir la forteresse de Palma aux confins du Frioul, & une autre dans l'Isle de Cefalonie, pour la sûreté des Etats de la République. On lui attribua l'honneur d'avoir fait construire le fameux Pont de Realta, qui avoit été fondé auparavant par quelqu'un de ses Prédecesseurs, & qui fut mis dans la suite dans l'état où on le voit aujourd'hui. Il fut 10. ans, ou environ, Prince de la République.

1595 **LXXXIX. MARTIN GRIMANI,**
Procureur de St. Marc, fut fait Doge, avec un consentement unanime de toute la République, qui en fit des jouissances extraordinaires. La deuxième année de sa Principauté il fit couronner avec beaucoup de magnificence la Duchesse Morosine Morosini, son Epouse, à laquelle le Pape envoya une robe d'or. Les differents des Turcs, & des Uscoques en Dalmatie, commencerent & finirent sous sa Regence. La paix entre la France fut aussi conclue sous ce Gouvernement. Le Pape ayant aquis l'Etat de Ferrare, lui donna occasion d'y passer. Le Cardinal Aldobrandini, de la suite du Pape, & divers autres Cardinaux passerent à Venise, & y furent reçus avec beaucoup de distinction. Il y eut

un si grand débordement d'eaux à Venise, la cinquième année de sa Principauté; que les Gondoles & les Barques alloient sur la place de St. Marc, comme en pleine eau. Ce Doge, après avoir été 10. ans & 10. mois à la tête du Gouvernement, fit place à Leonard Donat, dont nous allons parler.

1606 **XC. LEONARD DONAT,**
Avoit été envoyé, en qualité d'Ambassadeur de la République, à Constantinople, pour complimenter Mahomet sur son avènement à l'Empire. Sa prudence, & sa sage politique au maniment des affaires, le firent passer par tous les honneurs de la République, & la consideration, que le Senat eut pour son merite, lui fit avoir plus de deférence qu'elle n'avoit eu pour aucun de ses Prédecesseurs. Le Pape Paul V. s'étant brouillé avec la République, fulmina contre elle des Anathemes, qui n'allarmerent point la République. Ce Doge gouverna la République 6. ans & six mois.

1612 **XCI. ANTOINE MEMO,**
Agé de soixante & dix-sept ans, fut établi Prince de la République, après Donat, & fut à la tête du Gouvernement environ 3. ans.

1615 **XCII. JEAN MEMO,**
Grand Capitaine, homme d'Etat, de tête, & de conseil, fut substitué Doge de la République, après Antoine Memo. Il fit divers exploits contre les Uscoques, qui étoient des Pirates, & des Voleurs de Dalmatie, dont un Politique de nôtre temps nous a donné l'Histoire. Il mourut après avoir été à la tête de la Regence environ 3. ans.

1618 **XCIII. NICOLAS DONAT,**
Succeda à Memo, âgé d'environ quatre-vingts ans. Son Regne ne fut pas de longue durée, n'ayant régné qu'un mois & trois jours.

1619 **XCIV. ANTOINE PRIULI,**
Étoit dans le Frioul à la tête des armes de la République, & prêt à licentier son armée, lors qu'il succeda à Donat au Gouvernement. Il mourut en 1623. le 12. Août, après avoir gouverné l'espace de cinq ans & deux mois, âgé de 75. ans.

1623 **XCv. FRANÇOIS CONTARIN,**
Fut établi Doge, après la mort de Priuli. Son Gouvernement ne nous fait rien remarquer de fort considérable par rapport à la République, que les differents entre la France & l'Espagne, au sujet de la Valteline. Il gouverna environ un an.

1624 **XCvi. JEAN CORNARO,**
La République se trouva dans quelque inquietude au sujet de l'extinction de la maison de Gonzague, qui étoit prête à s'éteindre, manque de Successeur. Les Ducs de Mantouë, de Nevers, & de Savoye prétendoient chacun soutenir leurs intérêts. Le Duc de Savoye avoit dans ses intérêts la Cour d'Espagne, qui songeoit d'ailleurs pour elle à acquerir cette Succession. Le Duc de Nevers, le mieux fondé, cherche l'appui de la France, qui promet de le secourir. Dans la crainte, où est la République, au sujet des armes d'Espagne, il se fait divers beaux discours dans le Senat, & la République prend les intérêts du Duc de Mantouë. La famille du Doge, & celle de Zena, pensèrent brouiller la République. Renieri Zeno, de la famille de Zena, un des trois Chefs du Conseil des Dix, se prevalant de son autorité, fait avertir le Doge de porter ses fils à reprimer leur licence. Giorgio Cornaro, fils aîné du Doge, piqué de ce reproche, va pendant la nuit avec quelques assassins attendre Renieri Zeno de la famille de Zena, pour l'assassiner à coups de hache, au sortir du Conseil. Cela causa du trouble dans la République, & Cornaro, s'étant absenté, on proceda contre lui selon la rigueur des Loix, & il fut banni. La famille de Cornaro, ayant plusieurs partisans dans ses intérêts, pensa à reformer le Conseil des Dix. De fortes raisons d'un des Senateurs porterent la République à laisser les choses dans le même état. Jean Cornaro mourut à la fin de cette année, ayant été cinq ans à la tête du Gouvernement.

1629 **XCvii. NICOLAS CONTARINI,**
Succeda à Jean Cornaro. Les divisions continuent au sujet des Etats de Mantouë. Cette ville est assiégée par les Alemans. Les François & les Venitiens tâchent d'en empêcher la prise. La politique des uns & des autres fut fatale au secours de cette malheureuse ville, qui fut prise par intelligence, après un assez long Siege, & où il se commit beaucoup de desordre. Le Cardinal de la Valette, & les armées de la République furent défaits en la voulant secourir. Les Espagnols forment le Siege de Casal. Une trêve, d'où s'ensuit une paix, délivre cette ville de la crainte des Espagnols. La République, outre la disgrâce de la perte de son armée, fut encore affligée de la peste, qui y causa une grande mortalité.

Ans de l'Ere
Vaig.
1632

talité. Contarini fut à la tête de la République 3 ans.

XCVIII. FRANÇOIS ERIZZO,

Fut fait Doge après la mort de Contarini. La Maison d'Autriche, & celle de Bourbon, se disposent à reprendre les armes, & chacun des deux partis sollicite la République pour entrer dans ses intérêts, mais sans aucun succès. L'Etat se brouille avec la Cour de Rome, au sujet de la suppression d'un Eloge, & des Victoires de la République, qui étoit dans une des principales Sales du Vatican, qui intéresse le Pape Alexandre III. & l'Empereur Frederic Barberouffe. Pendant que la plupart des forces de la République étoient en Candie, les Turcs avec un armement Naval passent dans le Golphe, & piratent les côtes, & forment le dessein de passer à Lorette. Une tempête, ayant empêché ce dessein, donne le temps à la Flotte de la République d'arrêter ces Pirates. S'étant retirés dans le Port de la Valonne, Martin Capelo, qui commandoit l'armée Venitienne, les y va attaquer, & s'empare de la plupart des Galeres des Turcs. Les Turcs font des préparatifs pour l'expédition de Candie. Les Chevaliers de Malte, ayant pris quelques Vaiffeaux Turcs, qui passoient des Pelerins à la Meque, cela leur fut un sujet de rupture, quoi que la République n'y eût point de part. François Erizzo, Prince de la République, est choisi pour s'opposer aux desseins des Turcs, qui en vouloient à Candie. Mais dans le temps des préparatifs pour cette expédition, il meurt après avoir gouverné 16 ans.

1645 **XCIX. FRANCOIS MOLINO,**

Succeda à Erizzo. Son Gouvernement eut à effuyer la guerre la plus accablante, que la République eût ressentie depuis sa fondation, par la guerre qu'on eut à soutenir contre l'Empire Othoman. Le Sultan, qui fit semblant que ses desseins avoient une toute autre vûe que l'expédition de Candie, ne fit pas prendre le change à la République, qui fut informée par les Puissances voisines, & par ses Ambassadeurs, que tous ces préparatifs regardoient uniquement Candie. En effet ayant poussé toutes ses forces de ce côté-là, il prit Canée. La République, sachant les gros fonds dont elle avoit besoin pour subvenir aux besoins de l'Etat, outre une somme considérable, qu'elle emprunta à sept pour cent d'intérêt, ordonna aux Citadins de porter le quart de leur Vaisselle à la Monnoye, pour être convertie en especes. Un Décret fut passé en même temps de conférer la charge de Procureur de St. Marc, moyennant 20000. Ducats, & d'aggreger au corps de la Noblesse, par le même moyen 60. ou 80. personnes, moyennant 100000. Ducats. Ce dernier expedient produisit plus de 8. millions à la République. Candie fut assiégée après la prise de Canée. Pendant 10. ans que Molino fut Doge, il se passa diverses occasions, où le sort des armes se déclara tantôt en faveur des Turcs, & tantôt en faveur de la République. Ce Doge mourut à Venise en 1655. Il fit voir pendant sa vie la capacité & l'expérience qu'il avoit des affaires. D'ailleurs sa prudence, sa modération, & sa sagesse, l'avoient rendu agréable à la République, & lui acquit l'estime de tout le monde.

1655 **C. CHARLES CONTARINI,**

Succeda à Molino. La République gagna un combat Naval sur les Turcs à l'entrée de l'embouchure des Châteaux des Dardanelles, sous son Gouvernement, où les Turcs perdirent onze Vaiffeaux; trois des principaux qui furent pris, furent envoyés à Venise avec 600. prisonniers. Comme le Gouvernement de ce Doge ne dura qu'un an, il ne se passa que le combat ci-dessus de plus remarquable pendant ce Gouvernement, & quelques autres actions moins considérables. Charles Contarini mourut après avoir joui un peu plus d'un an de la suprême dignité de Prince de la République.

1656 **CI. FRANÇOIS CORNARO,**

Fut créé Doge après Contarini. On vit reluire en lui la pieté, & le mérite qu'il avoit hérité de Jean Cornaro, son Pere, qui avoit été Doge. Mais étant mort peu de jours après son élection, il ne pût laisser qu'une idée avantageuse de ce que l'on avoit lieu d'espérer de son Gouvernement, puis qu'il ne vécut pas assez pour donner des marques réelles de sa capacité, & de sa prudence dans la conduite des affaires.

1656 **CII. BERTUCCIO VALERIO.**

Les armes de la République eurent des contretemps assez fâcheux sous le Gouvernement de Valerio. Car après la mort des Commandans de l'armée Navale, le peu de courage de ceux qui leur succederent fut cause que les Turcs reprirent Tenedos. Dans l'extrémité, où les choses étoient réduites, les Turcs proposent la Paix, aux conditions de leur abandonner Candie. Ces propositions font agitées dans le Senat, & plusieurs, dans l'état d'accablement de la République, y donnent les mains. La fermeté de quelques autres

Ans de l'Ere
Vaig.

ayant prévalu, on prend la résolution de rejeter ces propositions, & de continuer la guerre. Il gouverna pendant 2. ans.

1658 **CIII. GIOVANNI PESARI**

Succeda à Valerio pour être le Chef & le Prince de la République. Il étoit Chevalier & Procureur de St. Marc quand il fut élu Doge. Il fut un de ceux qui furent du sentiment de ne rien céder aux Turcs qui demandoient Candie. Il avoit été envoyé Ambassadeur extraordinaire vers le Pape Alexandre VI. & il fut un de ceux qui furent du sentiment de rappeler les Jesuites à Venise, qui en avoient été chassés. La Paix, qui se fit entre la France & l'Espagne, donna de l'esperance à la République d'en obtenir quelque secours, & leur fut une occasion d'infinuer aux Turcs l'avantage qui en pouvoit revenir à la République, par le secours qu'elle se promettoit d'en attendre; pour porter la Porte Othomane à la paix. Le Doge qui étoit à sa soixante-dixième année, & qui avoit passé par tous les emplois les plus considérables, ne jouit à peine qu'une année de cette dignité, étant mort en 1659.

1659 **CIV. DOMENICO CONTARINI,**

Qui succeda à Pefari, avoit toutes les qualitez dignes du Poste, où l'éleva la République. La Paix des deux Couronnes donna de l'esperance à la République d'en obtenir du secours. En effet elle en obtint 4000. hommes de la France, sous la conduite du Prince Almeriga d'Este, & 2000. de l'Empereur. D'ailleurs la République fit faire des levées pour s'opposer aux Turcs. Le Capitaine Général, ayant voulu former le dessein de se saisir de Negrepoint, échoua par le tems, qui ne seconda pas le projet des Généraux. Quelque sortie, que les Troupes de France, de la République, & des autres Alliez, firent à Candie, n'eut pas tout le succès qu'on avoit lieu d'en esperer. Comme on voit dans les Relations modernes les divers combats, & les différentes attaques des Turcs & de la République, par rapport au Siege de Candie, il suffit de raporter que ce fut un des plus mémorables qui nous soient marquez dans l'Histoire. La République lassée d'une guerre, qui avoit duré vingt-cinq ans, & Candie étant hors d'état de résister, & n'étant qu'un squelette de ville, sans murailles, qui avoient été ruinées par les mines, & réduite, y compris les habitans, seulement à 4000. personnes, résolut enfin de rendre la place par une capitulation honorable. Ce fut un siege de deux ans & de quatre mois, où la République envoya pendant ce tems 4. Millions deux cens cinquante trois mille Ducats, en argent comptant, outre la dépense prodigieuse d'une infinité de Provisions, pendant lequel il perit de la garnison 8167. soldats, sans les Officiers, & 2706. forçats, & pionniers, & du côté des Turcs 31000. hommes. Les assiégés employèrent pour leur défense 328. tant mines, que fourneaux, 159. fougades, firent 16. sorties, soutinrent 16. assauts, eurent sept rencontres, ou combats sur terre; & du côté des Turcs 129. fourneaux, & 20. fougades. Dans les 3. dernières années de cette guerre, il perit du côté des Chrétiens 28000. hommes de toute sorte de condition, & du côté des Turcs 70000. & 38000. tant païsans qu'esclaves ou pionniers. On peut juger par-là de la dépense prodigieuse de la République, pendant les 25. années de guerre, qu'elle eut à soutenir contre les Turcs. Il ne resta à la République par la Paix de Candie que Spinalonga, avec une presqu'Isle, qui en est voisine, Sunda, Grabuse, les Isles & les Ecueils, qui étoient aux environs. La Paix se conclut ainsi entre la République & les Turcs, sous le Gouvernement de Domenico Contarini, qui eut à porter une partie des travaux de la guerre, où la République eut besoin d'avoir un Chef de la capacité de Contarini, qui mourut après avoir été Chef du Gouvernement pendant 16. ans.

1675 **CV. S A G R E D O**

Succeda à Contarini, pour être à la tête du Gouvernement de la République. Comme il aimoit la Paix, il tâcha de la conserver, pour rétablir la République des travaux & de l'épuisement de la guerre de Candie. Rien ne se passa de plus considérable pendant son Gouvernement en Italie, que l'affaire des Franchises, que le Pape Innocent XI. voulut abolir. Ces Franchises étoient des quartiers de la juridiction des Ambassadeurs des Rois & Princes, qui servoient de retraite aux vagabonds, & gens de mauvaise vie, qui s'y alloient réfugier, après quelques actions criminelles. Innocent XI. voulant remédier à des abus, qui s'étoient insensiblement établis, & qui sembloient être autorisés dans l'Eglise, voulut les abolir. La Cour de France, peu satisfaite à cet égard, & à quelques autres, de la conduite du Pape, cela causa de la mesintelligence entre les deux Cours. Innocent ne relâcha cependant rien, & les menaces de la France n'intimiderent point le Pontife, qui abolit les Franchises. Après y avoir fait condescendre les autres Puissances, la France fut obligée d'en faire de même. Sagredo, après avoir été un an Doge, laissa par sa mort le choix à la République de lui donner un Successeur.

1676 **CVI. A LO I S E C O N T A R I N I**

Fut choisi par le Senat pour succeder à Sagredo. Il suivit la

Ans de
l'Ere
Vulg.

la politique de son Prédécesseur, pour maintenir en paix la République. Le Duc de Mantoué, qui vendit, pendant son Gouvernement, la forte Place de Casal au Roi de France, donna quelque inquiétude à la République, & aux autres Princes d'Italie. Ce qui porta le Pape, au rapport de l'Histoire, à proposer aux Princes d'Italie, à se déclarer Chefs d'une Ligue, par la crainte que cette Couronne ne portât ses armes en Italie. Le bombardement de Genes par la France, fut encore une matière qui causa quelque inquiétude à la République, par la hauteur avec laquelle en usoit cette Puissance, avec les Etats Souverains d'Italie. Contarini, après avoir été 8. ans à la tête du Gouvernement, paya le tribut à la Nature, & fit place à Giustiniani.

1684

CVII. ANTONIO GIUSTINIANI,

Fut choisi par la République, après la mort de Contarini. Ce Doge différent de la politique de Contarini & de Sagredo, ou plutôt en habile Politique, profitant de la disgrâce, & du mauvais succès des armes des Turcs devant Vienne, fit alliance avec l'Empereur & la Pologne, & rétablit pendant son Gouvernement la gloire des armes de la République, par la conquête de toute la Morée, & par diverses Victoires, que la République remporta sur terre & sur mer. Le Général Morosini par ces conquêtes gagna entièrement l'estime de la République. Le Général Cornaro en Dalmatie prit aussi Sing, & s'acquit beaucoup de gloire. Morosini par ses conquêtes s'empara de la plupart des villes de la Morée. Dans le temps de ces heureuses prospérités pour la République, Giustiniani, qui avoit eu un Gouvernement glorieux, trépassa après un Règne de 4. années.

1688

CVIII. FRANCOIS MOROSINI,

Qui avoit tant mérité de la République, par les conquêtes & les victoires qu'il avoit faites à la gloire de sa Patrie, est élevé à la qualité de Doge, après la mort de Giustiniani. Il seroit trop long de rapporter l'Histoire de ces conquêtes, avant que de parvenir à la qualité de Doge, ce qui nous arrêteroit trop long-temps, & qui seroit contraire à la brièveté, que l'on se propose. Sa première expédition, étant venu à ce degré d'honneur de Prince de la République, fut la conquête de Patros & de Romalie, ou autrement les Châteaux des Dardanelles. Il s'empara ensuite de Mora ou Lepante, & de diverses autres Places. D'ailleurs le Général Cornaro, Provediteur Général, prit Castelnovo en Dalmatie. Morosini forma un projet sur Negrepoint, dont on n'eut pas tout le succès que l'on s'étoit promis. Celui sur Napoli de Romanie, quoi qu'avec assez de peine, en eut un plus heureux. Les affaires n'allant pas au gré du Général Morosini, joint à son grand âge, ou au manque du secours, dont il avoit besoin, cela le porta à demander à la République de le dispenser du commandement. Cela lui fut accordé. Mais le Senat, voyant dans la suite, que l'armée avoit besoin d'un Chef, tel que Morosini, lui fit instance de reprendre le commandement de l'armée. Quoi que son grand âge auroit dû l'en dispenser, l'envie de rendre service à sa Patrie lui fit agréer le commandement. Il partit dans le mois de Juin 1693. Ayant été attaqué de maladie à la fin de la même année, il mourut après avoir été Doge 6. ans.

La mort du Doge Morosini nous fournit occasion de marquer ici la manière de procéder du Senat après son deces, avant que de procéder à celle du Doge, que l'on pourra donner cy-après. L'on embaume d'abord le corps du défunt Doge, & trois jours durant on l'expose dans une salle, sur un lit de drap d'or, avec l'épée & les éperons, lesquels, par un usage tout singulier, on lui met à la renverse. Cette exposition n'est pas seulement pour donner lieu au peuple d'aller rendre les derniers devoirs à leurs Princes, mais il est particulièrement destiné à recevoir les plaintes, qu'on pourroit faire contre sa conduite, & contre son administration, & outre cela pour donner temps à ses créanciers de demander leur payement, auquel on oblige les héritiers de satisfaire sans délai, sans quoi on les priveroit des honneurs des funérailles, qui se font aux dépens de la République. C'est pour cette raison, que la première chose que l'on fait après la mort du Doge, c'est d'élire trois Inquisiteurs pour examiner la conduite du défunt, & pour écouter les plaintes qu'on peut faire contre sa manière de vivre, & pour faire justice sur la moindre chose, aux dépens de sa succession. Il se pratique encore une chose assez singulière, c'est que la Seigneurie assiste à la Pompe funebre du Doge en Veste d'écarlate, pour faire connoître au peuple, par la singularité de cette Cérémonie, que ce n'est pas le Gouvernement du Prince qui fait la félicité de l'Etat, & que la République est véritablement libre, & qu'elle ne doit donner dans ces rencontres aucune marque d'affliction.

1694

CIX. SILVESTRE VALIER,

Ou plutôt Falier, fut élevé à la dignité de Doge, à la place de Morosini. Il étoit Fils de Bertrucci Valier, dont nous avons cy-devant parlé. On fit de grandes réjouissances le jour de son Couronnement. S'étant rendu dans l'Eglise de St. Marc revêtu du Manteau & du Bonnet Ducal, accompagné des quarante-un qui l'avoient élu, après avoir fait ses dévotions il se rendit ensuite au Grand Conseil, où il fit un discours fort éloquent pour le remercier. Il reçut ensuite les compliments de tous les Ministres étrangers. On fit

Ans de
l'Ere
Vulg.

de grandes réjouissances parmi le peuple, & pour lui marquer sa reconnaissance, il lui fit distribuer de l'argent & du vin, mais sur tout aux pauvres, aux prisonniers & aux Galériens. Dona Elisabeth Quirini, son Epouse; fut aussi couronnée, mais dans une des Salles du Palais Ducal. Cette Cérémonie, qui ne s'étoit point pratiquée depuis près d'un Siècle, attira une affluence extraordinaire de peuple. Après le couronnement de cette Princesse, elle se rendit dans la Salle des Banquets, revêtu du Manteau Ducal & du Bonnet d'or, où elle reçut les principales Dames. Il y eut le soir un grand bal, où toutes les Dames furent regalées de toutes sortes de rafraichissemens, & on donna à chacune une corbeille de confitures, & une médaille d'or, où d'un côté étoit la tête du Doge, & au revers la Princesse, sa Femme.

1695

Monsieur Erizzo, Ambassadeur de la République à la Cour de France, reçut une mortification, qui lui fut sensible, aussi bien qu'à la République. Avant que d'en venir au fait, il faut savoir que les Ambassadeurs de Venise, à la Cour de France, comme aux autres Cours, n'ont jamais rendu visite qu'aux Princes du Sang. Monsieur Erizzo, ayant cependant pris heure de faire visite au Duc du Maine, & au Comte de Toulouse, à leur nouvel Appartement de l'Arcenal, à peine fut-il à la porte de l'Appartement du Duc du Maine, qu'on lui dit qu'il n'étoit pas prêt à le recevoir. Il alla donc rendre visite au Comte de Toulouse, qui sortit de sa chambre dès qu'il fut que Monsieur Erizzo aprochoit, & alla le recevoir au bas de l'escalier. Après les compliments de part & d'autre, le Comte de Toulouse reconduisit Monsieur Erizzo jusqu'à son Carosse, & ne se retira point qu'il ne l'eût vu partir. L'Ambassadeur s'éloigna ensuite un peu de l'Arcenal, & retourna incontinent pour visiter le Duc du Maine, faisant voir par cette démarche que c'étoient deux visites différentes. Etant retourné à la porte du Duc de Maine, il fut tout surpris d'apprendre qu'il n'étoit pas en état de le recevoir. Il attendit encore quelque temps dans son Carosse, sans qu'il vit venir personne, après quoi il se retira tout en colere, & en demanda satisfaction. La faute de ce procédé retomba sur Monsieur de Sainto, Introducteur des Ambassadeurs, qui avoit mal entendu la réponse, qui lui avoit été faite par le Duc du Maine, & qui en fut censuré par le Roi. Sa Majesté a déclaré en même temps, que la visite devoit être censée faite. Que cependant il étoit à la liberté de l'Ambassadeur d'en faire une seconde pour plaire au Roi. Auquel cas il seroit introduit par un autre Introducteur, & que Monsieur de Sainto seroit obligé d'aller faire ses excuses à Monsieur Erizzo.

1696

Les Turcs ayant repris l'Isle de Chios, que la République avoit prise sur eux, cela les obligea à se mettre en état de défense, & à augmenter leurs forces. Messieurs Soranzo & Venier, Ambassadeurs Extraordinaires de la République, passèrent de Hollande en Angleterre. Etant arrivés à Londres, ils furent loger au Palais du Duc de Norfolk, & leur audience ayant été réglée par Monsieur Cotterel, Maître des Cérémonies, on donna les ordres pour y conduire leurs Excellences. Lors qu'elles furent arrivées à Whitehal, ayant mis pied à terre, elles passèrent entre deux files de soldats, & entrèrent dans la chambre du Conseil, où elles se reposèrent quelque temps. Aussi-tôt que le Roi fut entré dans la Salle, où il donne audience aux Ambassadeurs, & qu'il fut assis sur son trône, leurs Excellences y furent introduites en très-superbe Cérémonie, ayant été reçues à la porte par le Grand Chambellan de Sa Majesté. Après trois profondes reverences, Monsieur Venier, qui portoit la parole, fit un discours fort éloquent en Italien, auquel Sa Majesté répondit en Anglois. Ils donnerent ensuite leurs lettres de Créance, & s'en retournerent dans le même ordre. Comme sa Majesté devoit partir le lendemain pour Flandres, Elle leur donna audience de Congé à Kensington, & selon l'ancienne coutume, Elle fit Monsieur Soranzo Chevalier, lui disant, *Je vous fais Chevalier, comme Charles I. mon Grand-Pere, fit votre Oncle.*

1697

Les armes des Turcs, ayant eu quelques succès favorables, comme on l'a remarqué, d'avoir repris l'Isle de Chios, cela les porta à former aussi le dessein de tâcher d'emporter la Morée. Le Général Venitien, informé du dessein des ennemis, fit voile du côté de l'Isthme de Corinthe, avec les Galeres, & autres Bâtimens légers, où il aprit que le Seraskier s'étoit avancé avec un corps de sept mille Fantassins, & de trois mille chevaux, soutenu par le Capitan Bassa avec une Flotte. Le Général de la République ayant fait débarquer ses Troupes, en forma un corps de six mille hommes, avec lequel, ayant attaqué les Turcs, il les combattit pendant quatre heures, avec tant d'avantage, que les Infidèles furent obligés de songer à la retraite. Leur Flotte, commandée par le Capitan Bassa, fut obligée à se retirer, après avoir été mal-traitée par le feu continu des Vaisseaux Venitiens d'Andros, où ceux des Turcs étoient, comme on l'a dit, pour favoriser l'exécution du Seraskier. La République eut encore le bonheur de remporter un autre avantage sur Mer, entre Andros & le Cap d'Orle, le 20. de Septembre de cette année, où les Turcs perdirent quatre ou cinq mille hommes.

1698

Rien ne se passa de considérable cette année, que des préparatifs pour continuer encore la guerre, pendant que d'eux-mêmes on fit des entrevues, pour parvenir à la paix. Les Turcs la font demander à l'Empereur, & tout s'achemine à cette heureuse fin.

1699

Le Roi d'Angleterre, & les Etats Généraux des Provinces-Unies, ayant été agréés de l'Empereur, du Roi de Po-

Année de l'Ère Vulg.

logne, du Czar de Moscovie, de la Republique de Venise, & des Turcs, Carlowitz fut choisi, du consentement des parties, pour le lieu des conférences. Monsieur Paget, Ambassadeur de Sa Majesté Britannique, & Monsieur Colliers, Ambassadeur des Etats Généraux des Provinces-Unies, s'y étant rendus, comme Médiateurs, avec les Ambassadeurs des autres Puissances, comme chacune des parties, après une si longue guerre, desiroit également la Paix, on ne fut pas longtemps sans convenir des principaux préliminaires, & de parvenir aussi, peu de tems après, à une entière conclusion. La Republique, ayant sans doute observé, suivant sa Politique ordinaire, qu'il étoit de l'intérêt de l'Etat, dans la vûe d'empêcher les Ecclesiastiques de s'ingrigner dans le Gouvernement, fit une Loi, par laquelle il fut ordonné que les Nobles, qui auroient des parens pourvus de Dignitez Ecclesiastiques, ou d'emplois à la Cour de Rome, ne pourroient être élus Sages, ni Conseillers, ni du Conseil des Dix, & que ceux, qui auroient de proches parens Nonces du Pape, ne pourroient avoir entrée dans le Senat, que trois ans après que leurs parens auroient terminé leur Nonciature. Une autre Loi fut portée peu de tems après, qui obligea les Secretaires du Senat, du Conseil des Dix, & des autres Tribunaux Superieurs, qui auroient des Parens pourvus de Bénéfices, ou engagés dans l'Etat Ecclesiastique, à quitter leurs emplois, à moins que leurs parens ne se démissent de leurs Bénéfices. Le Chevalier Soranzo, ayant été nommé par la Republique, pour Ambassadeur à la Porte Othomane, il se chargea, pour faire ses présens en cette Cour, de divers bijoux, & ouvrages d'argent & de Vermeil, du poids de 2831. onces, 80. Vestes de Velours, 125. d'autre étoffe riche, 4060. brasses de Brocard d'or, soye & Damas, & de 26. pieces de Drap de diverse couleur, à l'usage du Levant, plusieurs assortimens d'ouvrage de Crystal, de Filigranne, & d'autre ouvrage exquis, & quantité de Carosses de cire, de Confitures, & diverses autres choses curieuses du Pais. La Republique, pendant que l'on étoit occupé à faire le reglement des limites de leurs Etats, avec ceux des Turcs, s'appliqua à congédier les équipages de leur Armement de Mer, & à reformer divers Regimens des Troupes de Terre.

1700

La Duchesse Douairiere de Hanover, Belle-mere du Roi des Romains, passa à Venise avec une suite de 20. personnes. La Seigneurie lui envoya le présent ordinaire. Puis elle passa de Venise à Modene.

V. Le Serenissime Doge de Venise, Silvestre Valier, fut attaqué le 3. de Juillet d'une Apoplexie, & le 5. au matin il mourut âgé de soixante-douze ans, ayant exercé six ans & quatre mois la suprême Dignité de Chef de cette Republique. Dès qu'il fut expiré on vêtit son corps d'un habit de Capucin, & on l'exposa en suite en public sur un Lit de Parade. Il a fait par son Testament un grand nombre de legs considérables. Voici quelques-unes des dispositions Testamentaires de cet illustre défunt, qui marquent les grands biens qu'il a laissés. Il a ordonné 20. mille Ducats pour la dépense de son Tombeau, qui sera orné de trois Statués, l'une du Serenissime Doge Bertrucci, son Pere. La seconde du Serenissime Doge défunt, & la troisième de la Serenissime Elizabeth Quirini Dogaresse, son Epouse. Il a laissé un fonds pour 3. services solennels & annuels, & pour faire célébrer 3000. Messes en diverses Eglises, outre d'autres fondées à perpétuité. Il légua 1000. Ducats à chacun des 4. Hôpitaux; un Colier de perles de 6000. Ducats à la *Madonna del Refario*, après la mort de son Epouse. Tous ses habits & autres dépouilles à la Confratrie des Pauvres honteux, à qui il assigne un fonds de 10. mille Ducats à 3. pour cent, dont l'intérêt sera distribué chaque année, le jour de St. Silvestre, aux pauvres honteux; outre un fonds de 18000. Ducats qu'il destine pour l'établissement des pauvres Filles, & plusieurs autres aumônes. Il légua 1000. Ducats à la Cour Ducale, & divers dons à ses Domestiques, 200. Ducats à son Médecin Dies, 300. au Notaire; & remet à ses Fermiers ce qu'ils lui doivent. Il y a divers autres Legs de 2630. Onces d'Argentierie à quelques Nobles ses parens & amis, 4000. Ducats au Seigneur Jean Antoine Ruzzini, avec un Diamant de la valeur de 1000. Ducats, 3000. Ducats au Seigneur J. Delfino, avec un Diamant de 2000. Ducats, & divers autres présens; de même qu'à plusieurs Seigneurs & Dames de sa parenté. Il laisse à la Republique 50. mille Ducats, qui sont dans le Dépôt public à 3. pour cent, outre plusieurs autres Legs, dont il charge la Serenissime Dogaresse, son Epouse, qu'il laisse Héritière du reste des biens, usufructiere pendant sa vie, & seule Commissaire, sans obligation de rendre aucun compte. Et après sa mort, il déclare pour Commissaires, les Seigneurs Jean Antoine Ruzzini, & Jean Delfino, ses parens, qui feront alors l'ouverture d'un Codicille qu'il laisse cacheté, dans lequel il nomme les Héritiers qui succéderont après la mort de sa Serenissime Epouse.

Le Corps de ce Serenissime Doge, fut porté le 6. Juillet dans l'Eglise de S. Jean & de S. Paul, où il avoit choisi sa sepulture, & où il fut enterré. Son Gentilhomme, ayant été le 9. au Senat, y donna part de cette mort avec les formalitez ordinaires, & aussi-tôt on la publia par le son de toutes les Cloches de la Ville. Le Sceau où étoit son nom fut rompu, & l'Interregne commença. En même temps sa Statuë, ou Représentation fut exposée, & l'après-dinée on la porta dans une autre Salle, où elle demeura pendant trois jours sur un Catafalque fort élevé. Le 10. le Grand Conseil s'assembla, & on élut les Correcteurs & Inquisiteurs d'Etat, pour examiner s'il s'étoit glissé quelque abus sous son Gouvernement, & on trouva

Année de l'Ère Vulg.

que sa conduite avoit été bonne & très-sage. Le 12. ses funeraillies se firent avec beaucoup de magnificence. Huit Capitaines de Vaisseau portoiert le Cercueil où étoit son effigie. Ce Cercueil étoit précédé par toutes les Bannières, & par le Clergé des Paroisses de la Ville, par les Congregations des Hôpitaux & autres lieux pieux, & par tout le Clergé seculier; par le Primicier & les Chanoines de S. Marc, avec la Musique de la Chapelle. Ensuite parurent les Ecuyers du défunt Doge en habits de deuil, & quelques Nobles en robes rouges. La Seigneurie avec le Vice-Doge & le Chancelier, accompagna le Nonce du Pape seulement jusqu'à l'Escalier des Geans, après quoi elle s'en retourna. Le Nonce marcha à côté du Seigneur Giovanni Delfino, parent le plus proche, qui étoit vêtu de deuil, & suivi d'un grand nombre d'autres parens aussi en habits de deuil. Ce fut dans cet ordre que le convoi marcha jusqu'à l'Eglise de S. Jean & de S. Paul. Le Cercueil y fut placé sur un Maufolée superbe, & le P. Caro, de l'Ordre des Sommasques, prononça l'Oraison funebre. Après que cette fonction eut été remplie, le Grand Conseil s'assembla pour faire choix de quarante & un Nobles, qui devoient élire un nouveau Doge. Ils entrèrent pour cela dans une chambre dont on ferma les portes & les fenêtres. Les Procurateurs Dona, Barbarigo, & Diedo, & le Seigneur Aluise Mocenigo, furent ceux qui emporterent le plus de suffrages. L'élection demeura indécise jusqu'au 16. que le Procurateur Dona, qui avoit cinq voix y renonça en faveur du Seigneur Mocenigo, qui fut élu aussitôt d'un consentement unanime. Le nouveau Doge fut d'abord conduit au Palais, où ayant été placé sur le Trône il fit le serment accoutumé. On le conduisit ensuite à son Appartement. On publia la nouvelle de son élection au son de toutes les Cloches, des Trompettes & des Tambours. Le 17. il fut couronné. Le 18. étant accompagné du Senat, des quarante & un Electeurs, & de ses parens, tous en robes rouges, il alla assister au Te Deum dans l'Eglise de S. Marc. Il alla pour la première fois au Grand Conseil, le 22. revêtu de ses habits de Cérémonie. Là s'étant assis sur son Trône, il fit selon la coutume, un Discours, pour remercier l'Assemblée du choix qu'elle avoit bien voulu faire de sa personne.

MARCO ANTONIO MOCENIGO,

1701

Succède à Silvestre Valier. La mort du Roi d'Espagne est notifiée au Senat, par l'Ambassadeur de cette Couronne. Peu de temps après le Cardinal d'Estree est envoyé par Sa Majesté Très-Chrétienne à Venise, afin d'engager cette Republique dans ses intérêts. Mais elle connoissant trop bien les siens, prend la resolution de garder une exacte Neutralité. Elle arme cependant pour être en état de se conserver la liberté, & dans la vûe d'empêcher le défordre des Troupes des Allies dans ses Etats. Elle aggrege aussi au Corps de la Noblesse le Frere du Pape, & offre sa Médiation à l'Empereur, & aux Rois de France & d'Angleterre, dans la vûe de prévenir la rupture, qui étoit près de se faire, au sujet du Testament de Charles II. en faveur de Philippe de France, Duc d'Anjou.

1702

Sa Majesté Très-Chrétienne, dans la vûe de rompre la communication que l'Empereur avoit, par les Comtez du Frioul & d'Istrie, avec son Armée d'Italie, ou de faire entrer la Republique dans ses intérêts, fait passer le Chevalier de Forbin, dans le Golphe de Venise, avec quatre Fregates Françaises, lesquelles n'entreprennent pas seulement contre quelques Barques de Sa Majesté Imperiale, mais même sur l'Isle de Chiozza. Ce qui donne occasion à la Republique d'en faire des plaintes à la Cour de France. La Republique continué à armer, & obtient du Roi de Prusse, le Marquis du Hamel, pour commander les Troupes de Terre de l'Etat de Venise. Le Chevalier de Forbin, sur les plaintes de la Republique, quitte le Golphe. Le Comte de Berka, Ambassadeur de l'Empereur à Venise, arme en guerre un Vaisseau Marchand Anglois pour escorter les Barques de l'Empereur. Cela donne occasion à Sa Majesté Très-Chrétienne de renvoyer Monsieur de Forbin dans le Golphe. Il s'empare de quelques Barques de la Republique. Ce qui donne sujet à de nouvelles plaintes contre la France. Philippe V. Roi d'Espagne passe en Italie, pour se mettre à la tête de son Armée du Milanois. La Republique lui fait une députation, pour le féliciter sur son heureuse arrivée. Peu de temps après, l'Ambassadeur de l'Empereur fait part à la Republique de la Victoire du Prince Eugene à Luzzara. Les Ambassadeurs des deux Couronnes, s'attribuant aussi la victoire, font la même chose. Il survient un autre démêlé entre la France & la Republique, au sujet de deux célèbres Bandits, qui avoient des Commissions de Sa Majesté Très-Chrétienne, lesquels ayant été exécutez à Venise, Monsieur le Cardinal d'Estree en demanda instamment satisfaction à la Republique.

1703

La Republique de Venise, si redoutable par diverses actions d'éclat, qui ont donné cy-devant tant de reputation à la gloire de ses armes, est obligée, comme divers autres Etats, de céder au temps, & à la redoutable puissance de la France. Elle est réduite à la dure nécessité de donner satisfaction à cette Couronne, au sujet de l'exécution des deux personnes, dont on a parlé. Bien que le Senat eût écrit deux lettres pour donner satisfaction à Sa Majesté, l'Ambassadeur de Venise à Paris fut encore obligé de revêtir, pour un jour, la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, & de

Ans de
l'Ere
Vulg.

de faire, en présence des Ministres Etrangers, de bouche, & par une lettre du Senat, ses excuses sur ce sujet à Sa Majesté. Les François par terre, & dans le Golphe, continuent à donner des sujets de mécontentement à la Republique, aussi bien que l'Armée de Sa Majesté Imperiale. Les Troupes des deux Couronnes, & celles de Sa Majesté Imperiale, continuent à fourrager les terres de la Republique. D'où s'ensuivent diverses plaintes, qui apportent peu de changement au soulagement des peuples de Terre-Ferme de ses Etats. Le Chevalier Giustiniano, Baile de la Republique à Constantinople, y arrive heureusement, & y fait son entrée avec beaucoup de Magnificence. Les François font toujours des courses sur le Golphe. Ce qui porte la Republique à fortifier l'Isle de Malamoque. La Republique donne Audience au Comte de Bercka, qui lui notifie l'avenement de l'Archiduc Charles à la Couronne d'Espagne.

1704

Un Chiaoux du Grand Seigneur arrive à Venise, pour informer la Republique de l'avenement du Grand Seigneur, son Maître, au Trône de l'Empire Othoman. Le Chevalier Soranzo, nouvellement retourné de Constantinople, où il fut après la conclusion de la Paix, comme on l'a remarqué, ayant été fait Procureur, fit son entrée, selon qu'on le pratiqua à Venise, dans ces occasions. La présence du Chiaoux Turc donna occasion de rendre cette entrée plus magnifique. Trois cens cinquante Gentilshommes y parurent en Robes rouges, avec quarante trois Procureurs. Les Terres de la Republique sont toujours occupées par les armes des deux partis. Les Franchises des Ambassadeurs, qui servoient de refuge à plusieurs mal-intentionnez, portent la Republique à vouloir remedier à ce mal, comme avoit fait le Pape Innocent XI. Par là elle s'attire encore des affaires avec la Cour de France, son Ambassadeur ne s'en voulant point défaire. La Republique est toujours embarrassée, pour le parti qu'elle doit prendre, ou des Alliez, ou des deux Couronnes. Pendant son incertitude, & ses Armeemens, elle est obligée de laisser son Pais exposé au désordre de l'armée des deux Couronnes. Le Ministre du Grand Seigneur, ayant pris son audience de Congé, fut chargé de divers présens, & entr'autres de six grands miroirs, de plusieurs petites Cassettes remplies d'essences, & de Teriaque, de 24. Robes de drap d'Angleterre, & de Hollande, parmi lesquelles il y en avoit six en Broderie d'or, & une Boëte d'or en forme de Bourse, dans laquelle il y avoit mille Sequins en espece.

1705

La Bataille de Hochest, ayant fait tomber toute la Baviere sous l'obéissance de l'Empereur, & l'Electeur ayant passé en France après cette disgrâce, l'Electrice passa aussi en Italie. Et comme dans cette conjoncture la Reine Douairiere de Pologne, sa Mere, avoit pris la resolution de passer en Italie, ces deux Princesses eurent une entrevüe à Padouë, d'où, après y avoir passé quelque temps, elles passerent à Venise, & prirent leur Logement à l'Hôtel du Duc de Mantouë, où elles furent visitées des personnes les plus distinguées de la Ville. Le Senat les fit aussi complimenter, & les fit regaler de toute sorte de rafraichissemens, qui leur furent envoyez dans dix Barques. Monsieur de Langalerie, ayant été à Bresse, ville de l'Etat de Venise, son Secretaire, ayant reconnu un soldat, qui avoit deserté des Troupes de France, le maltraita à coups de Canne. Ce soldat ne peut le souffrir sans mettre l'épée à la main. Les Officiers, qui étoient avec le Secretaire, mirent aussi l'épée à la main contre le soldat. Trois des Camarades du soldat, étant venus à son secours, il se fit un petit combat, dans lequel les Officiers eurent du defavantage, un ayant été tué, & un autre blessé. Monsieur de Langalerie à cette nouvelle sortit de la Ville, en menaçant la Ville de châtement. Le Grand Prieur, en ayant été informé, fit arrêter & defarmer quelques habitans, & même quelques-uns de la Noblesse. La Republique dépêcha dans le moment un Exprès à son Ambassadeur, auprès de Sa Majesté Très-Chretienne, pour se plaindre de ce procedé. Les mutineries des habitans de Baviere, ayant donné quelque esperance à l'Electrice de passer dans ses Etats, ayant été arrêtée dans le passage, elle fut obligée de retourner à Venise, où elle reçoit des remises considerables de l'Electeur son Epoux. L'Eglise de St. Jérôme, une des plus belles de Venise, où l'on célébroit une grande feste, est consumée par les flâmes. Un cerge, s'étant malheureusement renversé sur quelque matiere combustible, causa ce funeste accident, de sorte qu'en moins de deux heures toute l'Eglise fut brûlée, & une partie du Couvent. Ce qui causa une perte de près de soixante mille Ducats. Les orages & les vents, ayant fait déborder le Pô, cela causa diverses inondations le long de ce Fleuve.

1706

Le Comte de Stenau, qui avoit été déjà au service de la Republique, y est rappellé. Etant arrivé à Venise, il eut audience du Senat. Il se rendit ensuite à Bresse, & à Bergame, pour y faire la revüe des Troupes, & visiter ces Places, & les autres Postes les plus exposez. Madame l'Electrice, qui continuë à faire sa résidence à Venise, est visitée par le Baron de Widman, qui l'y vient trouver de la part de son Alteffe Electorale. Le Général Stenau, après avoir visité les Places frontieres des Etats de Terre-Ferme de la Republique, fait raport à la Regence de l'état, où il a trouvé les Villes, & les Troupes. Monsieur de Pomponne passe à Venise, en qualité d'Ambassadeur de la Cour de France. Il survient quelque démêlé entre le Prince Eugene, & quelques Officiers des Troupes de la Republique, lors que les François, abandonnent l'Adige. Et voici comment. Les François, ayant abandonné le Poste de Badia, les Imperiaux y

Ans de
l'Ere
Vulg.

envoyent le Comte Jerger avec 200. chevaux pour s'en assurer. Mais les Venitiens s'en emparent. Le Prince Eugene, ayant su que le Colonel Hofman, qui y avoit aussi été envoyé avec un Bataillon, n'avoit pu y entrer, le Prince se transporta à ce Poste, & repréenta au Commandant Venitien, que cette Place, n'étant pas une Forteresse, mais seulement un Poste fortifié, & évacué tout fraîchement par les François, il ne pouvoit, dans les regles d'une exacte Neutralité, en refuser l'entrée. Mais le Commandant, persistant dans son refus, & ayant fait prendre les armes à ses Gens, le Prince Eugene donna ordre au Bataillon de Bagni de s'avancer avec des Haches, pour en rompre les portes, après avoir protesté contre le Commandant, qu'il seroit responsable des suites. Les Venitiens, lassés enfin d'être comme les martyrs de la guerre, mettent douze ou quinze mille hommes sous les armes, pour tâcher de délivrer leur pais, en prenant parti, ou en faveur des Alliez, ou des deux Couronnes. L'Electrice de Baviere passe à Padouë, pour faire ses dévotions; & quelque temps après elle va, dans le même dessein, à Lorette, d'où on avoit crû qu'elle devoit passer en France. Mais quelques Lettres de l'Electeur son Epoux, font changer ce dessein, & cette Princesse retourne à Venise. Pierre Barbarigo, nouveau Patriarche de Venise, fut sacré dans la Cathédrale de St. Pierre, par le Cardinal Cornaro, Evêque de Padouë, ayant pour Assistans les Evêques de Verone, & de Torcello. Après quoi son Eminence regala splendidement ces trois Prélats, & leurs Familles, dans la Maison du Seigneur Cornaro, son Frere. Ce nouveau Patriarche fit son entrée le Jeudi suivant, accompagné d'un grand nombre de Prélats, & prit possession de la Cathédrale. L'Ambassadeur de l'Empereur à Venise notifie à la Republique la victoire remportée sur les François à Turin. Les Nobles Erizzo & Pisani, nommez à l'Ambassade Extraordinaire d'Angleterre, ont ordre de se disposer à partir.

1707

L'expédition de Turin par le Prince Eugene, délivre les Etats de la Republique, de l'Armée des Alliez, & de celle des deux Couronnes. Elle eut cependant quelque sujet de plainte, de ce que le Prince Eugene exige des fourrages du Bressan, pour la subsistance de sa Cavalerie. Elle en eut encore un autre contre l'Ambassadeur de Sa Majesté Imperiale. La Republique crée trois nouveaux Procureurs, moyennant 25000. Ducats, selon la coutume.

Le Duc de Mantouë se retira à Venise, incognito sous le nom du Marquis de Viadana, dans la crainte qu'on ne l'enfermât dans sa Capitale, pendant qu'il menageroit sa reconciliation avec l'Empereur. Les Grisons envoyèrent une Ambassade solennelle à la Republique, au sujet de l'Alliance dernièrement renouvelée, & contractée entre les deux Etats. L'Ambassadeur s'en retourna peu de tems après, le Senat l'ayant regalé avant son départ d'une chaîne d'or avec une Médaille. Le Senat, ayant remarqué que l'Ordre & le nombre des Procureurs s'augmentoient insensiblement par la voye de l'argent, resolut de la suspendre pendant l'espace de six ans, en sorte qu'il ne sera plus fait de Procureur, si ce n'est uniquement par merite. Monsieur Antonio Mocenigo a été nommé pour aller en France, en qualité d'Ambassadeur, succéder à Monsieur Lorenzo Tiepolo. Le Comte de Manchester, Ambassadeur de la Grande-Bretagne, arrive à Venise, & y fait sa residence. Le Duc de Mantouë, continuë ses empressemens, & ses sollicitations à la Cour Imperiale, pour rentrer en grace, & obtenir son rétablissement. Il témoigne un grand déplaisir du mauvais parti qu'il a pris, il en rejette la faute sur ses Conseillers, & supplie l'Empereur d'user de clémence envers lui, & de ne le dépouiller pas pour toujours de ses Etats, lesquels aussi-bien il ne sauroit occuper long-tems, attendu son grand âge. Monsieur Nicolas Gabrieli fut choisi pour aller en Ambassade à Constantinople, d'où le Senat à avis que le Grand Seigneur augmente ses Troupes de Terre, & de Mer, ce qui causa un peu d'inquiétude à Venise. Il est vrai que suivant ces mêmes avis, cet armement étoit destiné contre les Moscovites, & non contre la Republique. Mais on ne croyoit pas s'y devoir trop fier, l'expérience ayant fait connoître que les Turcs font quelquefois grand bruit d'un dessein qu'ils n'ont pas, pour mieux cacher celui qu'ils ont. Les nouvelles publiques ont dit là-dessus, que la Republique de Venise, avoit déjà pris des mesures pour se garantir en cas d'attaque, & qu'elle avoit recherché pour cet effet une Ligue avec les Puissances d'Italie. D'autres ont dit que cette Ligue prétendue regardoit l'Occident & non pas l'Orient, & d'autres enfin ont traité cette nouvelle de vision. Quoi qu'il en soit, il n'y a plus rien à craindre de l'armement des Turcs, puis que suivant les dernieres Lettres, il a été discontinué. Le Grand Seigneur, ayant néanmoins poursuivi tout l'hiver à lever des Troupes, & la Republique ayant eu avis de Constantinople, qu'il a fait exposer la queue de Cheval, & la Banniere de Mahomet, ce qui est le signal d'une guerre resoluë, envoya au Levant toutes les Troupes qu'elle avoit en Terre-Ferme. Ce qui augmenta l'inquiétude, c'est que l'on eut encore avis, que les Turcs avoient renforcé quelques-unes de leurs Garnisons, sur la Frontiere. Tout ceci fit songer serieusement à se mettre en état de n'être pas pris au dépourvu. Mais après bien de la crainte, on aprit que le Grand Seigneur, menaçoit plutôt l'Ordre de Malthe, qu'aucune autre Puissance de l'Europe. Et en effet le Grand Maître en eut des avis. Surquoi il prend beaucoup de précautions pour se mettre en état de défense, & même il a commencé une levée de Troupes. Cependant les Venitiens continuent toujours leurs préparatifs. Monsieur Vendramino passe en Dalmatie pour y exercer la Char-

Ans de
l'Ere
Vulg.
1708

ge de Provediteur, & M. Sebastien Mocenigo, pour le Levant, en qualité de Provediteur Général de la Mer. Il a avec lui diverses Galeres & Vaisseaux chargez de Milices, & de Provisions. La Republique a fait une perte qui doit lui être sensible dans cette conjoncture ici, c'est le Général Stenau, qui, à la verité n'est pas mort, mais qui est tombé paralytique, & hors d'état de pouvoir jamais servir. M. Mocenigo arrive en France en qualité d'Ambassadeur, & Mr. Tiepolo à Vienne. M. le Comte de Manchester, Ambassadeur de la Reine de la Grande-Bretagne auprès de la Republique de Venise, étant sur le point de partir pour s'en retourner en Angleterre, il lui survient une petite affaire qui lui cause un peu de chagrin. Quelques-uns de ces gens, s'étant laissez gagner par argent & par prieres, se hazarderent à charger dans la Gondole quelques bales de Drap, qui étoit dans un Vaisseau Anglois, se proposant de les amener secretement chez un Marchand, à qui elles appartenoient. Mais les Officiers de la Douane, en ayant été avertis, l'arrêterent en chemin, la visiterent, & l'ayant trouvée chargée de marchandise de contrebande, l'emmenèrent au Tribunal. Le C. de Manchester, ayant appris cette nouvelle, se fâcha contre ses Domestiques, & contre les Officiers de la Douane. Ce qui a causé un peu d'embarras au Senat, qui à la fin a donné toute sorte de satisfaction à cet Ambassadeur. On fait des préparatifs à Venise, pour la Cérémonie d'épouser la mer, qui est interrompue par le mauvais tems. Le Doge ne laissa pas ce jour-là de faire le Banquet accoutumé, qui fut très magnifique. Et à peu près dans le même tems, on fit brûler dans la Place de St. Marc plusieurs pieces de Velours, & autres Draps de soye, de fabrique étrangere, qu'on avoit fait entrer à Venise, contre les défenses du Senat, voulant ôter le moyen d'introduire dans cette Ville le luxe étranger, outre le tort, que cela apporte aux Manufactures de la Republique. La nouvelle Reine d'Espagne passe sur les terres de Venise, pour aller en Catalogne, & arrive à Brescia, où elle est reçue avec de grands honneurs par le Chevalier Delphino, Provediteur Général, qui parut dans cette occasion avec une magnificence extraordinaire. Il y eut un grand concours de Noblesse & d'Etrangers, qui s'étoit trouvé à l'arrivée de Sa Majesté, qui y fut aussi complimentée par le Duc de Parme.

Ans de
l'Ere
Vulg.

La Republique lui fit faire son compliment par le Général Delphino. Sa Majesté le reçut sous le Dais debout, mais soutenué, & le Général étant aussi debout & découvert. Il la traita de Reine, & de Majesté Catholique, ce que firent aussi tous les Grands Seigneurs qui eurent l'honneur de la saluer. Le Lundi suivant, sur le soir le Général Delphino fit un magnifique festin à la Reine, de la part de la Republique de Venise, & les Ducs de Parme & de Modene, & le Prince de Toscane s'y trouverent, y ayant été invitez. Ce repas fut accompagné d'une très-belle symphonie de voix & d'instrumens. Le 30. Sa Majesté partit, saluée, comme en arrivant de tout le canon, & de toute l'artillerie, & escortée de deux Regimens de Cavalerie, qui la conduisirent jusqu'à Canonica, dernière place du Bressan, où le Général Delphino eut l'honneur de la complimenter aussi pour la dernière fois de la part de la Republique. Elle partit de Bresse pour Pallazuolo, où elle fut pareillement complimentée par le Duc de Modene. Le mouvement des Troupes Imperiales dans le Ferrarois, ne donne pas peu d'ombrage à la Ville de Ferrare, où le Cardinal Legat, qui y est de la part du Pape, prend toutes les précautions nécessaires pour la sûreté de cette Ville, & de son territoire. L'Adige, s'étant extraordinairement enflé par des torrens de neiges fondués, cause de grands dommages à la Campagne de l'Etat de Venise. Les rejouissances du peuple de la Republique de Venise, au sujet de l'expédition du Prince de Galles en Ecosse, donne occasion à Sa Majesté Britannique, d'en faire témoigner son mécontentement à l'Ambassadeur de la Republique, qui reçoit ordre de ne point paroître en Cour. Mais l'Ambassadeur, ayant sur cela justifié les intentions de la Republique, Sa Majesté Britannique parut satisfaite des remontrances de l'Ambassadeur. Le Duc de Mantoué, dont on a déjà parlé, meurt à Padoué. La Republique fait mettre le Scellé sur tous les effets, qui se sont trouvez, tant dans le Palais qu'il occupoit à Padoué, que dans celui qu'il occupoit à Venise. Les differens entre Sa Majesté Imperiale & sa Sainteté, semblent prendre la voye de la médiation, & le Cardinal Legat a sur cela quelque conference avec le Marquis de Prié.



T A B L E

POUR LES

G E N E A L O G I E S

Tome II. N°. 78

Du TOME II.
PREMIERE ET SECONDE PARTIE.

A Chaie							
Alegre	N°. 2: A	Ibid.	N°. 2: B				
Alençon	65	Ibid.	2: C				
Altena	2: A	Ibid.	8				
Altorf	2: C	Ibid.	34	E Coffe			
St. Alban	2: C	Ibid.	35	Eggenberg	N°. 46		
Albertine	48	Ibid.	65	Eisenberg	31		
Ibid.	2: B	Brabant	2: A	Eisenack	11	Hatzgerode	48
Altenbourg	11	Bragance	2: C	Ibid.	2: B	Hadamar	19
Ibid.	2: B	Bremen	2: B	Elboeuf	11	Hanau	21
Altenbourg	11	Bretagne	2: A	Ibid.	2: C	Hatzfeld	31
Ibid.	2: B	Bretagne	48	Empereurs	70	Hesse	31
Anspach	11	Brionne	47	Ernestine	1	Ibid.	2: A
Ibid.	2: A	Bronthorst	31	Ibid.	2: B	Ibid.	8
Ibid.	34	Brunsvick	2: C	Erpach	11	Herules	14
Ibid.	35	Ibid.	12	Est	31	Hilburgshausen	2: C
Angoulême	2: A	Buchan	48	Ibid.	2: A	Hohen-Zollern	11
Anjou	2			Espagne	2: C	Ibid.	2: A
Ibid.	7			Ibid.	2: A	Ibid.	2: C
Angleterre	8	C Aranci	2: A	Ibid.	2: C	Ibid.	31
Ibid.	46	Carignan	2: B	Ibid.	7	Hollande	34
Anhalt	2: B	Ibid.	65	Etouteville	8	Hochberg	2: A
Ibid.	8	Ibid.	67	Evreux	9	Ibid.	2: C
Ibid.	19	Caper	2: C	Eu	2: A	Ibid.	17
Ibid.	34	Catille	7		47	Holstein	65
Armagnac	70	Calenberg	12			Ibid.	8
Artois	2: A	Castel	31			Hombourg	16
Arragon	7	Castel	14	F Landre		Hohen-Ems	14
Arenberg	31	Cesar (Jules)	1	Flackenstein	2: A	Hohenlohe	31
Aversperg	31	Cesar Auguste	1	Fleckenstein	31	Hongrie	7
Auxerre	65	Charlemagne	2: A	Florence	8	Ibid.	40½
Austrasie	2: A	Ibid.	34	France	2: A		
Afcanie	2: B	Chevreuse	2: C	Ibid.	7	I Dsteia	21
Ibid.	34	Chalons	21	Ibid.	8	Jena	2: B
Augustusbourg	2: B	Ibid.	65	Franconie	2: A	Ibid.	11
Aubigny	48	Cleves	2: C	Ibid.	9	Imperiale	2: C
Aumale	2: C	Clarance	46	Frantzagen	2: B	Ibid.	7
Ibid.	70	Ibid.	47	Ibid.	16	Ingolstadt	2: A
Autriche	2: C	Condé	2: A	Ibid.	8	Inspruch	7
Ibid.	7	Ibid.	47	Freiberg	31	Juliers	2: C
Ibid.	8	Ibid.	45	Fugger	31	Juliusbourg	15
Ibid.	9	Conti	2: A	Furtemberg	31	Isenburg	31
		Ibid.	65	Ibid.	65	Julienne	15
B Aden	2: C	Courtenai	2: A				
Ibid.	8	Co'omme	2: C				
Ibid.	17	Ibid.	34	G Elnhausen			
Ibid.	65	Cobourg	11	Geyer	10	K Ent	2: B
Barby	11	Cotthen	19	Glocetter	31	Kirchberg	31
Bareith	2: A	Crequi	65	Ibid.	46	Konigseck	31
Ibid.	34	Criechingen	31	Gluchsbourg	47		
Ibid.	35	Croi	31	Ibid.	2: B		
Baviere	2: A	Cronberg	31	Gluchsbourg	16		
Ibid.	2: B	Cullembach	2: A	Ibid.	11	L Atins	1
Ibid.	8	Ibid.	34	Goths	2: B	Landshut	2: A
Ibid.	10	Ibid.	35	Gottorp	16	Lauwenbourg	2: B
Baux	21	Ibid.	1	Ibid.	2: B	Ibid.	11
Beaufort	46			Gotha	11	Ibid.	34
Ibid.	47	D Ag-bourg	2: C	Ibid.	2: C	Landsberg	10
Beck	16	Dannemarck	2: B	Gonzague	2: C	Lauchstet	11
Berri	2: A	Ibid.	8	Gotingen	2: C	Ibid.	34
Bernbourg	2: B	Ibid.	16	Ibid.	12	Lancastre	46
Ibid.	19	Danneberg	12	Grafen-Egg	31	Ibid.	47
Berg	2: C	Ibid.	14	Grabenhagen	2: C	Lefdiguieres	65
Ibid.	31	Darmstad	14	Ibid.	12	Leon	7
Beveren	2: C	Darnburg	19	Guastalla	2: C	Leiningen	31
Ibid.	12	Darby	47	Gueldre	2: C	Lenox	48
Bernstad	15	Delmenhorst	2: B	Ibid.	21	Lichtenstein	31
Bentheim	31	Ibid.	16	Guelpes	2: C	Lippe	31
Birkenfeld	2: A	Ibid.	2: B	Gustrow	18	Limpurg	31
Blois	42	Deffau	19	Guife	70	Lislebonne	70
Ibid.	7	Ibid.	31			Lombards	1
Bourgogne	40½	Dernbach	31			Ibid.	34
Ibid.	7	Dijon	2: C	H Absbourg		Longueville	2: A
Bourguignons	1	Dietz	21	Ibid.	2: A	Ibid.	2: C
Bourbon	2: A	Ibid.	65	Harpurg	2: C	Lorraine	65
Ibid.	7	Dillenbourg	21	Ibid.	12	Ibid.	2: A
Brandebourg	2: A	Dietrichstein	31	Ibid.	2: C	Ibid.	2: B
		Dreux	2: A	Harcourt	12	Ibid.	2: C
		Duisant	2: A	Ibid.	2: C	Ibid.	8
		Dunois	2: A	Ibid.	70	Ibid.	Ibid.

T A B L E

P O U R L A

G E O G R A P H I E

A N C I E N N E

D u T O M E I I.

P R E M I E R E E T S E C O N D E P A R T I E.

A.							
A Chaiæ	Nº. 1	Cassæ	Nº. 3	Helvetii	Nº. 62	Mercie	Nº. 42
Ægyptus	1	Cherufques	3	Hibernia	1	Momonie	57
Ætli	3	Cherfonefus Cim.	42	Id.	42	Mœfia	40
Alemanni	1	Cimbri	1	Hispania	1	Morini	42
Id.	3	Id.	3	Horefti	42		
Albion	42	Id.	4	Hunni	1	N.	
Allobroges	61	Coraxi	1	Id.	40	N Arifei	3
Amanteni	40	Corfica	1	Hyrcania Silva	1	Nagnates	57
Ambrones	61	Cornavii	42			Nantuates	61
Angliens	3	Coritani	42	L.		Nemetes	3
Id.	42	Connacie	57	J Axartæ	1	Nerteranes	3
Angrivariens	3	Coriondes	57	Jazyges	40	Noricum	1
Anteriens	57			Id.	42	Id.	3
Armenia	1	D.		Illyricum	1	Id.	40
Arabia	1	D Acia	1	Id.	40	Normans	4
Afmanni	1	Id.	40	Ingævons	1	Northumberland	42
Afiotæ	1	Damnii	42	Id.	3	Nuii	1
Afiana	1	Damnonii	42	Infubres	61		
Atrebatii	42	Dariens	57	Iftævons	3	O	
Avarpes	3	Demetæ	42	Italia	1	O Rbii	61
Avions	3	Decumates	61	Id.	61	Ordevices.	42
		Deuringiens	3	Iverniens	57	Ofiens	3
		Dobuni	42	Junones	1	Id.	40
		Dulgibiniens	3			Oftrogothi	1
		Durotriges	42	K.		Id.	4
				K Ent	42	Ottadini	42
B.		E.				P.	
B Aftamæ	1	E Blani	42	L.		P Arthia	1
Bactriana	1	Ebudæ	42	L Abeati	40	Parifi	42
Bafternæ	40	Eduens	61	Laganie	57	Pannonia	1
Belgica	1	Eltiones	3.	Latobrigi	61	Id.	40
Befli	40	Effex	2.	Lemoviens	3	Pictes	4
Belgæ	42	Erdiens	1.	Lepontii	61	Id.	42
Biftonii	40	Ettangle	4.	Libya	1	Pontica	1
Blanes	57	Eudoles	1	Liburnia	40	Pontus	40
Bojohæmum	1	Europa	1	Ligones	61		
Id.	4			Libicii	61	Q.	
Boëtica	4			Lombards	4	Q Uades	3
Bourguignons	3	F.		Logiones	1	Id.	40
Id.	42	F Ranci	1	Id.	3		
Bretons	40	Id.	4	Longobards	40	R.	
Breuci	1	Frifons	42	Lugdunenfis	3	R Audii	61
Britanni	1	Id.	42	Id.	61	Rauraci	61
Id.	42			Lufitania	1	Regni	42
Brigantes	57	G.				Reudignes	3
Id.	61	G Allia	1	M.		Rhoetia	1
Id.	42	Galæcia	1	M Affagetæ	1	Id.	61
Bruçteri	42	Gambriviens	3	Macedonia	1	Rhymnici	1
Budini	1	Gaules	42	Id.	40	Rugiens	3
Burgundi	1	Galles	42	Margiana	1		
Burii	3	Ganges	57	Mauritania	1	S.	
Id.	40	Gæruli	1	Marfaci	3	S Armatia	1
		Getæ	40	Marfiens	3	Id.	40
C.		Gedrofia	1	Marfiingiens	3	Sardinia	1
C Arthaginenfes	1	Germanica	40	Id.	40	Sagdiana	1
Carmanica	1	Id.	42	Marcomans	4	Saraceni	1
Cauches	3	Gothi	1	Id.	3	Saxons	3
Id.	42	Id.	3	Marobundes	3	Id.	4
Id.	57	Id.	4	Marfi	42	Id.	42
Cariniens	3	Id.	40	Mafiates	61	Id.	61
Cartes	3	Græcia	1	Mædi	40	Salaffi	61
Id.	42			Media	1	Scordifci	40
Cavions	3	H.		Menapii	3	Schyrri	1
Cathalcons	3	H Arudes	3	Id.	42	Scythia	1
Calife	3	Herri	1	Id.	57	Id.	40
Campfaniens	3	Hermundures	3	Mediomatrici	3	Semnonis	3
Caledoni	42	Herules	4	Id.	42	Yy 2	Se-
Catticuclani	42	Hermions	3				
Cantii	61	Heluantici	61				
Canini	61						
Camuni	61						
Cenomani	61						
Centones	61						
Chamaves	3						
Chaffuaires	3						

TABLE POUR LA GEOGRAPHIE.

Sedusiens	3	T.	Tugeni	61	Veragri	61
Id.	61		Tulingiens	61	Vingiens	3
Sequani	3	T Ensteriens			Vindelicia	60
Seigovæ	42	Id.		V.	Voluntiens	57
Sequiniens	61	Teutons	42		Ubiens	3
Seduni	61	Id.	3	V Ariniens	Ufipetes	3
Sicilia	1	Texali	42	Vandalcs	Id.	42
Sidiniens	3	Thracia	1	Id.	Ultonie	57
Silures	42	Id.	40	Vardæi	Urbigenus	61
Suardons	3	Ligurinus Pagus	61	Valabes		
Sufiana	1	Toxandri	3	Venedi-		
Sunici	3	Id.	42	Vecturiores		W.
Sueves	3	Treveri	3	Venicontes		
Id.	4	Triballi	40	Venitiens		
Suffex	42	Trinobantes	42	Verbigenus		W Ersex
		Tubantes	3	Vennoncs		Wisigothi
						Id.

A V I S.

ON a cru que la Table Genealogique & Geographique qu'on vient de voir, étoit necessaire pour l'intelligence de cet Ouvrage. On n'en a point fait d'Historique, parce que cela nous auroit mené trop loin: Tout l'Ouvrage n'étant d'ailleurs presque qu'une Table, & l'ordre de cette Histoire étant assez methodique, il ne sera pas mal-aisé de trouver, par exemple, les faits principaux de Charle-Quint dans la vie de cet Empereur, & ainsi des autres faits les plus memorables, qui sont arrivez dans les Etats sous le regne de chaque Prince. On n'a point fait aussi de Table pour la Geographie moderne: Comme les Cartes d'Allemagne, d'Angleterre, de Hongrie, de Boheme, de la Suisse & de la Republique de Venise sont assez distinctes, & que d'ailleurs dans chaque Carte on y trouvera les Tables necessaires, pour ce que l'on voudra savoir, cela auroit été fort inutile. La Geographie ancienne sembloit nous le demander, afin de conduire le Lecteur, par exemple, d'où venoient les Teutons, les Cimbres, les Goths, les Vandales & quantité d'autres peuples, dont on doit savoir l'origine, afin de raisonner juste sur l'Histoire.

F I N.



